Diocèse de Quimper et Léon

Document numérisé en 2015

Cinquième Année. 5 Octobre 1919. 23

NOUVELLE SÉRIE N° 1

En Avant !

BIBLIOTHÈQUE QUIMPER DIOCESAINE

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

Note de la Rédaction, page 1. — L'avenir d'*En Avant !* p. 2-10. — Pour la Fête de saint François, p. 10. — Chronique de Saint-François : deuils ; rentrée d'octobre : personnel enseignant ; compositions du trimestre ; beaux-arts ; impressions de rentrée ; deux cinquantenaires, p. 14. — Chronique des Anciens : citations ; nominations ; mariages ; deuils, p. 21. — Correspondance : armée d'Orient ; Dunkerque et Hambourg ; pays occupés ; çà et là, p. 24. — Tribune libre : le repos dominical chez les P. T. T., p. 30. — Carnet bibliographique, p. 31.

NOTE DE LA RÉDACTION

*Le prochain numéro d'*En Avant *est réservé tout entier à notre Association Amicale. La plume si fine et si personnelle de M. Colin « la muse lesnevienne », y racontera en détail la Fête du 23 septembre. M. Dujardin y dressera ensuite la liste alphabétique des membres de l'Association, avec les adresses connues : Prière à ceux qui n'ont encore répondu ni à l'appel de M. Colin, ni au rappel de l'A. A., de nous signifier au plus tôt s'ils veulent toujours être considérés comme adhérents.*

Tout membre souscripteur de l'A. A., recevra gratuitement le bulletin En Avant *pendant l'année scolaire 1919-1920.*

On nous excusera de n'avoir pu, malgré toute notre diligence, donner à notre bulletin, dès le premier numéro de la nouvelle série, sa physionomie définitive : il faut savoir un peu « se laisser faire par la vie », et nous comptons fermement en outre, sur les critiques, les conseils, surtout le concours *de nos amis.*

L'Avenir d'"En Avant" (1)

Messieurs et chers amis,

Dans notre numéro du 20 janvier 1919 nous posions les deux questions suivantes :

1° **En Avant** doit-il vivre ou disparaître après la guerre ?

2° S'il doit vivre, pour quoi vivra-t-il ? Quelle réformes auriez-vous à suggérer touchant l'orientation générale et le but pratique de notre Bulletin ?

A la première question ceux d'entre vous qui ont bien voulu nous communiquer leurs vues ont répondu à l'unanimité: « Oui, il faut qu'**En Avant** vive! Le succès qu'il a obtenu pendant la guerre légitime les plus beaux espoirs sur l'heureuse influence qu'il peut exercer dans la paix. »

La preuve du succès d'**En Avant,** je ne veux la trouver que dans la progression continue du nombre de ses lecteurs et du chiffre de sa souscription. Le 30 avril 1915, alors qu'ils ne possédaient encore que 19 adresses militaires, nos jeunes gens écrivaient hardiment au fondateur de notre Bulletin, l'abbé Eucher Corre, qui se fit pendant huit mois notre imprimeur bénévole: « Veuillez tirer 75 exemplaires du premier numéro de notre série de guerre. » Je souriais, je l'avoue, de leur juvénile enthousiasme; mais Dieu avait béni leur œuvre: le grain de sénevé est devenu un grand arbre, à l'ombre duquel 980 lecteurs viennent chercher aujourd'hui fraîcheur et réconfort.

Sans doute les frais augmentaient à mesure; mais le prix du papier et de la main-d'œuvre a eu beau atteindre le double et le triple du taux d'avant-guerre, notre bulletin, — grâce, mes chers amis, à votre admirable générosité, — notre bulletin a résisté victorieusement à tous les assauts. Non seulement il a pu, avec les 9.600 francs dont vous l'avez libéralement doté, assurer jusqu'au bout son expédition gratuite aux camarades mobilisés, mais il est heureux de vous annoncer qu'il pourra durant une année encore être envoyé gratuitement à tous les membres de notre A. A. Si donc vous lisez dans le prochain numéro d'**En Avant** qu'il vit désormais non plus de souscriptions, mais d'abonnements réguliers, et que le prix de l'abonnement annuel est fixé à 5 francs, dites-vous bien que pour l'année scolaire 1919-1920, cette indication ne vous concerne nullement.

(1) Rapport lu à l'Assemblée générale du 23 septembre 1919 par M l'abbé Albert Dujardin, nommé Secrétaire de rédaction du bulletin « *En Avant* ».

—×—

Vigoureux et prospère, votre Bulletin ne demande donc qu'à vivre. Né de la guerre, il est prêt à combattre encore sur le nouveau terrain qu'il vous appartient de lui fixer.

En Avant vous remercie, tout d'abord, d'avoir bien voulu ratifier la proposition que vous soumettait votre Comité de l'adopter comme organe officiel de votre Association amicale. « Elle en a besoin, nous écrit-on, pour éviter de tomber dans le discrédit: un service religieux et un banquet annuels sont des manifestations **nécessaires** à la vie d'un groupement; mais **pas suffisantes** pour conserver parmi ses membres l'esprit et les traditions de famille. Il y faut un organe périodique qui serve de lien entre tous les Anciens: **En Avant** l'a été pendant la guerre: il doit le demeurer après la conclusion de la paix ».

Organe officiel de l'A. A. votre bulletin annoncera les réunions générales et les réunions du Comité; il en publiera le compte rendu et vous renseignera sur les décisions prises, la situation financière, les nouvelles adhésions, etc...; surtout il les préparera, en exposant les projets envisagés pour les prochaines assemblées (création de comités spéciaux pour l'étude de questions pratiques; enquêtes sur des faits intéressant l'extension de l'A. A., etc.) et en sollicitant les avis de nos camarades compétents.

A côté de ces communiqués officiels du Secrétaire de notre A. A. nous consignerons, comme par le passé, tout ce qui concerne individuellement nos anciens maîtres et élèves.

La liste de nos « Morts pour la France » n'est pas encore close, hélas! Et nous savons qu'un certain nombre de nos Anciens ont été promus ou décorés au cours de la guerre, sans que notre Bulletin ait pu le signaler.

En ce qui touche les vivants, nous prions instamment les intéressés eux-mêmes, et à leur défaut, les camarades, — en ce qui touche les morts nous supplions leurs familles et leurs amis de nous fournir les renseignements précis qui nous permettront de réparer des omissions si regrettables.

Nous adressons la même demande à tous ceux de nos camarades que leur situation met en mesure de nous

renseigner, et tout particulièrement à ceux que le ministère pastoral ou les fonctions administratives placent à la source d'amples informations. La gloire de notre vieille maison demande que rien ne reste dans l'oubli de la page toute de sacrifice et d'héroïsme écrite de leur sang et de leurs prouesses par les Anciens de Saint-François au cours de la grande guerre. La collection de la première série d'**En Avant** fournit déjà une abondante matière au futur rédacteur de notre Livre d'Or: il appartient à chacun de vous d'en faciliter la rédaction exacte et complète en communiquant à **En Avant** les renseignements que vous pourrez recueillir.

Une autre rubrique sera consacrée aux deuils ordinaires, — aux joies familiales: baptêmes, mariages, — aux succès, aux promotions, aux dignités acquises, aux travaux publiés par nos Anciens, — pourvu, naturellement, qu'on veuille bien nous en faire part.

Ici encore, surtout en ce qui concerne les deuils, le chroniqueur ne saurait ni tenir à jour des listes exactes et complètes, ni rédiger de notices nécrologiques quelque peu intéressantes, que si les familles, les amis et le clergé paroissial ont l'obligéance de lui fournir des documents : ex nihilo nihil fit: nous ne pouvons rien dire ni nous ne savons rien.

Tout en devenant l'organe officiel de l'A. A. et en développant sa Chronique des Anciens, nous voulons qu'**En Avant** ne cesse jamais d'être le « Bulletin de correspondance » qu'il a été jusqu'à présent. Voilà pourquoi il demandait l'autre jour à tous ses lecteurs actuels de rester fidèles à leur bulletin et de garder avec lui les mêmes relations que par le passé: il me semble qu'il gagnera en intérêt dans la mesure où ceux qui le lisent se feront, simplement et bénévolement, ses collaborateurs, — d'autant plus qu'au lieu d'appartenir presque tous aux cadres de la mobilisation, ils occupent désormais dans le civil des situations très diverses.

Ils auront donc à cœur de nous tenir au courant de leurs changements d'adresses et de nous communiquer les renseignements, les impressions, les souvenirs, les récits personnels susceptibles de rendre service ou de faire plaisir aux camarades. Nous les y convions tous indistinctement et leur promettons bon accueil. Sans doute nos préférences vont aux articles courts: nous aimons mieux les « spectacles variés » que les « longs monologues »; mais nous ne bannissons, à priori, que le « genre ennuyeux »; et nul des lecteurs d'**En Avant** ne s'est plaint, que je sache, de la longueur des « Mémoires d'un Fourrier », ni des « Feuilles de route d'un Tringlot », ni du « Voyage à Salonique » du même Tringlot devenu artilleur.

Dans la « Correspondance des Anciens » on nous demande de réserver un coin pour l'insertion gratuite des offres et demandes d'emploi que nos camarades voudraient faire par l'intermédiaire du Bulletin. C'est là, pensons-nous, une idée excellente, et nous publierons volontiers ces offres et ces demandes. Nous ne vivons pas dans les étoiles; et en ces temps de « lutte pour la vie » il ne suffit pas, entre amis, de s'encourager mutuellement par de bonnes paroles, ni même par de bons exemples: il y faut joindre l' « entr'aide » matérielle, et je ne doute pas que notre A. A. ne se charge volontiers, s'il y a lieu, d'organiser un service de placement qui pourrait rendre les plus grands services en procurant à nos anciens élèves les situations qui leur conviennent.

—X—

Suivant le désir de nos camarades, **En Avant** sera donc tout d'abord un « Bulletin d'Anciens élèves ».

Mais ils veulent qu'il soit tout ensemble le « Bulletin de Collège » qu'il avait commencé d'être avec l'agrément, l'appui et déjà la collaboration de M. le Supérieur. Il y aura seulement cette différence que le Bulletin sera désormais, en tout ce qui concerne cette matière, l'organe « officiel » de la direction du Collège, dont il engagera la responsabilité.

« *La Chronique de Saint-François* » — *nous résumons ici le travail du rapporteur — publiera les succès scolaires remportés pendant le mois, le compte rendu des travaux des associations du collège, l'histoire des événements saillants de sa vie : fêtes religieuses, patriotiques, littéraires, sportives, etc...*

C'est aux élèves eux-mêmes que nous avons demandé jusqu'ici le récit de ces événements dont ils sont les témoins les plus attentifs; et l'une des chroniques d'**En Avant,** consacrée par Emile Guiader à la soirée de l'armistice, a eu l'honneur de se voir reproduite par la Revue de l'Enseignement chrétien.

Ce n'est en effet un secret pour personne que les élèves aiment faire des journaux.

Le rapporteur évoque ici un souvenir personnel, et poursuit en ces termes :

Seuls les collégiens d'aujourd'hui pourraient rivaliser d'agilité et d'entrain avec les collégiens d'il y a vingt-cinq ans.

Je sais, d'ailleurs, qu'ils s'y exercent dans l'ombre: plusieurs des jeunes qui m'écoutent n'ont pas attendu leur année de troisième pour fonder ou rédiger quelque petite feuille éphémère, où l'on trouvait des chroniques amusantes, des vers naturellement, et de jolis dessins à la plume.

Dangereuses tendances! dira-t-on. — Utilisons-les en les réglant. Je veux dire: ouvrons à nos élèves les colonnes de notre bulletin: ils y mettront de la variété, du pittoresque, de l'actualité, et ils se disputeront l'honneur de voir imprimer leur prose (je n'ose dire leurs vers) et reproduire leurs caricatures et leurs dessins. Sans doute en présence de cette littérature, le secrétaire de rédaction devra s'armer « de patience, de ciseaux, et d'une grande corbeille à papier »; mais le cas qui sera fait des travaux retenus et publiés sera pour les talents en herbe un encouragement des plus précieux.

En Avant *remontera jusqu'aux origines du Collège pour en étudier l'histoire. Guidé par Eugène Corgne, dont le travail ne peut malheureusement paraître aussi tôt qu'il l'eût voulu, il interrogera les « vieux papiers », dont il complètera et vivifiera les données par les « vieux souvenirs » de nos vénérés doyens.*

Il continuera sa « Revue des Cours » avec la collaboration de tous les survivants..... Le rapporteur, à ce propos, ouvre une parenthèse :

La collection de nos palmarès, dit-il, s'arrête à l'année 1872. S'il y avait parmi vous quelqu'un qui possédât, ou qui pût trouver dans quelque bibliothèque des palmarès antérieurs à cette date de 1872, il rendrait au collège, en nous les procurant, ou en nous indiquant les moyens de nous les procurer, un signalé service dont nous lui serions bien reconnaissants.

Comme si l'étendue de cette « Chronique intérieure » avait besoin de justification, le rapporteur insiste sur l'impression profonde et charmante que laissent au cœur de tous les Anciens ces « grandes journées » de la Toussaint, de Noël, de la « Fête du Collège », de la Retraite, de la Communion, du Folgoat, de Brignogan, des examens trimestriels, du bachot, des prix, et combien d'autres..., qui venaient périodiquement rompre la monotonie du séjour au collège. Qui ne saurait gré à En Avant *de réveiller ces images... et ces émotions ?*

D'autres sujets intéressant le collège solliciteront vraisemblablement notre attention en cours de route et ne laisseront pas de la retenir « Quand donc, nous écrit-on, notre Bulletin nous fournira-t-il l'explication

promise des armoiries de l'Institution Saint-François, et le commentaire de sa devise ? Il nous a aussi donné à entendre qu'il nous ferait mieux connaître un jour le céleste Patron de notre collège et l'origine du vocable de N.-D. Auxiliatrice, titulaire de notre chapelle. » Nous remercions cet excellent ami de nous rappeler nos engagements, et, Dieu aidant, avec le temps, nous lui promettons de les tenir.

—×—

Bulletin de l'A. A. et Correspondance des Anciens, — Journal des collégiens et Chronique de l'établissement, — nos camarades veulent qu'**En Avant** élargisse encore son action et étende davantage son influence.

« J'estime, écrit l'un d'eux, qu'**En Avant** ne doit pas seulement être une Correspondance et une Chronique, mais encore réserver une partie de ses colonnes à la doctrine et aux idées. Je voudrais y voir d'abord, dans un premier article semblable à ceux que nous donnait parfois l'**En Avant** de guerre, dénoncer toutes les embuscades, en se plaçant sur le terrain pratique, et sous l'angle exclusivement religieux et patriotique. M. le Supérieur pourrait s'y réserver quelques pages où, en donnant à ses élèves une direction opportune pour la période qui suivra l'édition du Bulletin, il rappellerait aux Anciens les leçons qu'ils ont eux-mêmes entendues jadis au collège, et dont on n'est jamais trop tard pour faire son profit.

« Je voudrais y voir ensuite, continue notre camarade, des échanges de vues sur les questions d'éducation. « Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple » : et cette parole est de plus en plus d'actualité dans tous les milieux et dans tous les ordres d'enseignement. Cet échange de vues pratiques permettrait de raffermir le contact entre les familles et les élèves, pour le plus grand bien des élèves, des maîtres et des parents. Il serait à souhaiter, par exemple, que les professeurs se servissent d'**En Avant** pour initier les profanes aux exigences des nouveaux programmes, et leur exposer les grandes lignes de la réforme annoncée de l'enseignement secondaire. »

Dans cette « partie générale », explique le rapporteur, on évitera les débats politiques, mais « on ne négligera ni l'étude des vertus qui sont à la base de toute vie morale, ni la question si importante de la vocation et du choix d'une carrière. »

Un carnet bibliographique rendra compte des ouvrages adressés à la Rédaction, et répondra aux questions posées par nos camarades sur cette matière.

Plusieurs ont pensé qu'à côté de ces échanges de vues et de ces leçons, il siérait de faire une place aux enseignements que nous ont laissés ceux qui ne sont plus avec nous : « **En Avant,** disent-ils, doit nous aider à garder pieusement le souvenir de tant de jeunes gens fauchés dans la fleur, sacrifiés si purs et si sublimes, honneur de notre maison, exemples toujours dignes d'être proposés à l'admiration et à l'imitation de nos collégiens: il devrait continuer encore dans la paix à célébrer les vertus de nos camarades. » Nous le pensons: ce serait tout profit pour chacun de nous d'entendre encore « la voix de nos Morts », de nos morts de la grande guerre sans doute, et des autres aussi, de tous ceux dont les actes, les paroles ou les écrits ont honoré notre famille, de ceux surtout dont la voix, jadis respectueusement écoutée, peut encore, d'outre tombe, réveiller ou entretenir nos ardeurs pour le bien. Il nous semble que « de la sorte s'enchaînera plus étroitement encore, entre les générations passées et les générations présentes, la **tradition** qui constitue la grande force, l'attrait », j'allais dire, en un certain sens, comme l'âme même du collège.

—×—

Mais il ne suffit pas d'exposer des projets: c'est leur réalisation qui importe.

Pour que le Bulletin soit toujours « au point » et que son action soit féconde, pour que son directeur aussi ne succombe pas sous le faix, il faut que ce directeur se sente soutenu dans sa tâche par des collaborateurs immédiats qui acceptent chacun sa part du travail de rédaction et d'administration du Bulletin. Il faut, de plus, qu'il voie sa responsabilité partagée et couverte par un comité d'action. — Ce comité d'action, dont M. le Supérieur serait, de droit, le président, pourrait comprendre une délégation du bureau de l'A. A. et une délégation des professeurs de l'Etablissement. Il se réunirait périodiquement afin d'assurer l'unité de vues et l'orientation suivie du bulletin; il réveillerait le zèle, il stimulerait l'ardeur des camarades dont il estimerait le concours particulièrement utile.

Le titre d'**En Avant** — et notre ami l'abbé Eucher Corre, qui n'est pas seulement le père, mais aussi le parrain de notre bulletin, a le droit d'en être particulièrement fier — le titre d'**En Avant,** qui a fait ses preuves depuis cinq ans, doit être, suivant l'expression d'un camarade, « jalousement conservé ». Nul d'ailleurs n'exprimerait mieux notre dessein de croître, d'« avancer » sans cesse, comme S. Paul nous y invite, en tous

biens et en toutes vertus, et de rester toujours, en même temps que des fils de lumière, des fils de progrès : VERITATEM facientes IN CARITATE, CRESCAMUS per omnia... — Pour plus de précision, on lui ajoutera simplement ce sous-titre : **Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François et de l'Association amicale des anciens élèves et maîtres du Collège de Lesneven.**

—×—

Telles sont, de l'avis de nos camarades, les principales dispositions qui permettront à notre bulletin d'après-guerre d'exercer au collège et autour du collège une action efficace et vraiment bienfaisante.

Vrai journal de famille, écrit uniquement par nous et pour nous, il n'a pas l'ambition de grouper des milliers d'abonnés: il voudrait atteindre seulement tous les Anciens de Lesneven. Or songez qu'**En Avant** a déjà visité non seulement l'Angleterre et l'Espagne, l'Italie et la Russie, mais aussi l'Asie et l'Afrique, et l'Amérique et l'Océanie : au Japon, il a trouvé G. Abily; au Texas, le R. P. Guennegues; au Sénégal, le P. Lamendour et le major de 1re classe Eugène Le Roy; en Guinée, le P. Caradec; aux îles Samoa, le P. Guiavarc'h; à Madagascar, le capitaine Ernest Taburet; en Nouvelle-Calédonie, le P. Hily et le docteur Scour; au Canada, les P. P. Le Vern, Kerbrat, Péran, Riou; à Ceylan, les P. P. Boulic et Cazuguel; dans les Grands Lacs, le R. P. Léon Huntziger;...

Me croirez-vous si je vous confie qu'**En Avant** franchit allègrement et sans défiance le seuil même de nos monastères? Jean Cardinal en faisait ses délices à l'abbaye de Langonnet; Pierre Pichon, à Chevilly, s'étonnera d'y lire quelque jour des pages qu'il croyait à jamais enfouies au fond de nos tiroirs; Jean-François Abautret et Hervé Yvinec l'attendent impatiemment au Séminaire des missions de Masnuy-Saint-Pierre en Belgique; et Louis Labbé, notre futur dominicain, lui réserve l'accueil le plus empressé en son couvent du Saulchoir...

A nos officiers de terre et de mer, à nos soldats et à nos matelots, à nos missionnaires en terre lointaine, il sera heureux d'apporter dans ses plis comme une bouffée d'air natal. Ecclésiastiques et laïques se reconnaîtront autour de lui comme les fils de la même Maison. et s'encourageront à la **prière mutuelle,** qui les rapprochera bien plus efficacement que ne sauraient le faire les plus doux « souvenirs communs ». Les familles de nos élèves, à côté des succès de leurs enfants et du ta-

bleau de leur existence scolaire, y liront l'annonce officielle des fêtes où le collège les convie...

Sous le nouveau format que nous lui donnerons pour en faciliter le collectionnement, sous la couverture verte, couleur d'espérance, dont nous garantirons ses 16, ses 24 ou ses 32 pages, qu'il poursuive donc, notre cher **En Avant,** — fort de son glorieux passé, plus fort encore de vos sympathies renouvelées, — qu'il poursuive, avec la grâce de Dieu, son œuvre d'amitié chrétienne et d'attachement à notre Maison! Témoin de nos sentiments et de nos actes, puisse-t-il prouver à tous ceux qui veulent bien s'intéresser à nos efforts qu'héritiers d'une noble tradition et résolus à y demeurer fidèles, nous voulons être jusqu'au bout, dans la paix comme dans la guerre, les serviteurs passionnés de la Vérité dans la Charité: veritatem in caritate, pour l'Eglise et la Patrie !

Pour la Fête de Saint François

(4 OCTOBRE 1919)

Au temps déjà lointain (c'était en l'an de grâce 1901) *où le Ministère de l'Instruction Publique envoya M. Louis Gillet enseigner la Philosophie à Lesneven, il nous fut donné de nous délecter dans la lecture de quelques pages de vers, que le vieux Boileau n'eût sans doute pas contresignées, mais où un disciple fervent de saint François d'Assise, doublé d'un artiste dont les lecteurs de la* Revue des Deux-Mondes *ont depuis longtemps apprécié la valeur, chantait en strophes harmonieuses, au rythme pittoresque dans sa hardie variété, les vertus et les œuvres du Petit Pauvre de Jésus-Christ.*

Nous avons demandé à M. Louis Gillet s'il ne nous serait pas possible d'en publier ici quelques fragments à l'occasion de la Saint François. On goûtera la gracieuse réponse que le distingué écrivain a daigné nous adresser, et dont nous le remercions profondément.

« Cher Monsieur,

» Votre lettre... me cause la plus aimable surprise. Voilà vingt ans que personne ne m'a plus parlé de mes vers. Si, après le plaisir que j'ai eu jadis à les écrire, ils me font encore l'honneur d'être bons à quelque chose, c'est une grâce dont je serai redevable toute ma vie à la bonté de Saint-François... Laissez seulement entendre que ce sont de vieux vers, une œuvre de jeunesse, écrite à un âge où chacun peut se croire poète...

» Il m'est particulièrement doux que cette nouvelle imprévue m'arrive de Lesneven, et de ce vieux collège dont je conserve un tendre et romanesque souvenir. Je n'y suis jamais retourné, il est vrai, qu'en pensée : mais que de fois ma pensée a refait ce voyage !

» J'avais ouï dire, il y a quelques années, que le gouvernement vous avait supprimés: je vois heureusement qu'il n'en est rien: on ne supprime pas la Bretagne! Votre vieux granit tient bon! Je vois cependant par le titre de votre Bulletin que vous rajeunissez les cadres de la vieille maison que j'ai connue. Je vois aussi vos magnifiques états de service pendant la guerre. Daignez, cher Monsieur, en agréer tous mes compliments, et accepter, avec mes vifs remerciements, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués. »

Louis GILLET.

Les Sonnets de Saint François d'Assise

(EXTRAITS SUIVIS)

LA JEUNESSE

Il descendait la nuit par les ruelles d'Assise,
calmes, et qui coulaient en ruisseaux de chansons ;
sur ses compagnons, gais ivrognes, fous garçons,
sa jeune royauté douce s'était assise.

Il mettait de la grâce en tout : les mots, la mise,
les gestes. Il avait de subtiles façons
de vivre ; il regardait dans l'aube des frissons
courir, et souriait à sa vie indécise.

Or il trouva dans la solitude qui sait
la dame neuve à qui son cœur se fiançait ;
il écouta les bois parler en doux murmures.

L'avenir s'éveillait dans ses yeux sans effroi.
Ses sommeils lui montraient des visions d'armures ;
et, sûr, il déclarait qu'il serait un grand roi.

LA VOCATION

Mais le roi s'écroula: Chute des rêves, perte
des armes. Et déjà l'amour de l'impuissant
remplaçait en son cœur la gloire : obéissant,
il détournait comme une proue sa vie offerte.

Or, un jour, chevauchant devant la porte ouverte
d'une église, il entra pour prier en passant,
et sentit en son cœur la vérité du sang
du Christ, et de la croix pour les hommes soufferte.

Et, triste de voir les églises s'abîmant,
il refit, mendiant la pierre et le ciment,
Saint Damien, Saint Pierre et la Portioncule :

si bien qu'un soir le pape Innocent trois, entrant
en songe, vit le Saint debout comme un Hercule
qui soutenait de son épaule le Latran.

L'IDEE

Or le monde était triste. Et la vie était prise
dans la collision de Pierre et de César.
Les peuples affolés s'échappaient au hasard,
chevaux sans cavaliers errant dans l'aube grise.

L'avarice livrait le pauvre à l'entreprise
des forts rapaces. Dieu sombrait dans l'œil hagard
des faibles étonnés et nus : et leur regard
convoitait le palais où l'orgueilleux se grise.

Et François, plein du Christ sublime, résolut
d'ouvrir au riche comme au pauvre le salut
éternel, et de rendre à la terre la joie.

Il dédaigna le glaive et l'or — tout ce qui vaut [voie:
par force ou ruse, — et prit pour l'œuvre une autre
faire germer au sein du monde un cœur nouveau.

LE RENONCEMENT

Par les trois vœux de pauvreté, d'humilité et de chasteté, François libère son cœur, son esprit et son corps de toute attache terrestre.

Ainsi, renonçant, fier, et jamais arrêté
par la chaîne de chair des mornes convoitises,
il jouit de la vie et de la liberté. a

LA PAUVRETE

Il disait : « Donnez tout aux pauvres. Donnez. Faites
de vos maisons, des champs et des pièces d'argent,
des voix qui vous rendront le Seigneur indulgent.
Epuisez le bonheur des charités parfaites.

Car, lorsque vous auriez la langue des prophètes,
c'est peu, si vous n'avez l'amour de l'indigent.
Rendez : posséder, c'est voler. L'or est changeant
et fourbe. Il est fécond pour l'esprit en défaites.

Fils, mendiez de porte en porte. Demandez
au nom de Dieu. Soyez nus et dépossédés.
Prenez la pauvreté de Jésus pour épouse.

Si vous trouvez sur vos chemins, ô fiers époux,
une bourse, passez comme auprès d'une bouse
de vache, bonne pour les mouches, non pour vous. »

LA DOUCE DAME

« La Pauvreté est chaste et bonne. Elle est sereine
et pacifique. Elle est tendre et joyeuse aussi.
Mendiante, elle a droit au monde ; sans souci
elle sourit à toutes choses : elle est reine

des choses. L'or cupide et querelleur entraîne
ses esclaves, Envie et Guerre : sans merci,
l'or sanglant foule aux pieds le juste. Il est transi
de sueurs. Fauve, il a la Peur pour souveraine.

Prenez la Pauvreté pour femme. Embrassez-la
chastement. Elle fait jouir du monde; elle a
la vie : ne souffrez pas d'être séparés d'elle.

La douce dame vous suivra dans votre mort.
Vivante, le soleil la pare, ô très fidèle
femme de neige, que le jour vêt de son or. »

(*A suivre*).



DEUILS

Nous avons la tristesse d'enregistrer la mort de trois de nos camarades décédés dans les derniers jours des vacances.

Jean POULIQUEN, de Tréflévénez, ne s'était jamais complètement remis de la congestion pulmonaire qui le retint à la maison après les vacances de Pâques. Il dut renoncer à préparer la première partie du baccalauréat et ne peut même rejoindre Lesneven pour l'examen d'admission au Grand Séminaire. Jusqu'aux derniers jours cependant, il s'efforça de dominer son mal et de se persuader qu'il en guérirait. Il vint au collège le jour des prix, et, malgré son extrême faiblesse, il tint à assister le 8 septembre au Pèlerinage du Folgoat, où il rencontra, comme il l'espérait, plusieurs de ses amis de collège. Mais ceux qui le virent, ici ou chez lui, ne pouvaient douter de l'imminence du dénouement. C'est le dimanche 14 septembre, dans l'après-midi, qu'il rendit son âme à Dieu. Il avait fait le sacrifice de sa vie et s'était préparé au grand départ avec l'esprit de foi et la piété qui le caractérisaient. Nous perdons en lui un excellent camarade, intelligent, gai, sympathique. Il fera de là-haut le bien qu'il aurait voulu accomplir ici-bas dans la milice sacerdotale. — Jean Pouliquen avait 19 ans et il était des nôtres depuis la rentrée d'octobre 1914.

Yves CLOATRE, de Brest, était un tout jeune, qui venait de remporter le prix d'excellence de la seconde division de la classe de dixième. Il s'en était allé en vacances plein de vie et d'entrain, et il se préparait à rentrer quand une cruelle méningite vint le terrasser en quelques jours. Ses parents désolés trouveront une consolation dans la pensée que leur enfant est à jamais exempt des dangers et des tentations qui l'attendaient en cette vallée de larmes, et que son intercession leur vaudra les lumières et les grâces dont ils auront eux-mêmes besoin.

Jean PAILLERON avait 16 ans. Il était chez nous depuis 1916. Troisième prix d'excellence de seconde, il se promettait de ne pas déchoir l'an prochain en rhétorique, et pendant ses vacances il avait travaillé pour que la rentrée le trouvât plein d'élan et préparé à sa nouvelle tâche. Hélas! Le 1er octobre, une lettre de M. Pailleron annonçait que notre camarade, d'apparence pourtant si robuste, était depuis le 20 septembre atteint de « fièvre typhoïde avec complication d'albumine et de congestion pulmonaire. Le pauvre enfant, ajoutait la lettre, soigné par les Sœurs de la Sagesse de Saint-Briac, a été administré ce matin, et nous le recommandons aux prières de ceux qui l'aiment. » Le lendemain, tandis que la rentrée battait son plein, arrivait un télégramme nous apprenant que Jean Pailleron était mort chrétiennement la veille à neuf heures du matin. Comment cette nouvelle imprévue ne nous aurait-elle pas consternés? Nous attendions notre ami, et comptions encore sur lui cette année pour nous entraîner, par son ardeur, au jeu et surtout au travail: car Jean Pailleron nous laisse avant tout le souvenir d'un parfait « bûcheur », dont l'application continue était un vivant exemple pour tous ses camarades. — Né à Saint-Malo, Jean Pailleron est mort à Saint-Briac, près de Dinard, où il passait habituellement ses vacances. La distance nous a empêchés de l'accompagner à sa dernière demeure, mais nos prières le suivront au-delà de la tombe. Puissent-elles lui obtenir au plus tôt, mieux que tous les succès terrestres qu'il ambitionnait légitimement, le repos en Dieu connu et aimé sans obstacle et sans fin.

Après la Messe du Saint-Esprit du 3 octobre, nous avons récité avec M. le Supérieur un **De Profundis** pour nos trois camarades, et un **Pater** et un **Ave** pour leurs familles désolées, à qui nous offrons respectueusement nos plus sincères condoléances.

Au moment de mettre sous presse nous recevons, sur la

mort de notre camarade Jean Pailleron et sur ses effets providentiels, de très édifiants détails que nous utiliserons prochainement.

Rentrée d'Octobre 1919

PERSONNEL ENSEIGNANT ;

Philosophie : M. l'abbé G. Steun.
Première : M. l'abbé J.-J. Le Vasseur.
Seconde : M. l'abbé A. Dujardin.
Troisième : M. l'abbé Aug. Guillermit.
Quatrième : M. l'abbé Y. Bellec.
Cinquième : M. l'abbé L. Boucher.
Sixième : M. l'abbé E. Abaléa.
Sciences : M. l'abbé C. Lozac'hmeur; M. J. Abhervé-Guéguen; MM. les abbés Ch. Paul et P. Batany.
Histoire & Géographie : M. l'abbé E. Mesguen.
Anglais : M. l'abbé L. Kerbiriou.
Allemand & Musique : M. Huntziger.
Dessin : M. Jullien.
Septième : M. l'abbé G. Héliès.
Huitième : Mlle Morvan.
Neuvième : Mlle Jéhanno.
Dixième : Mlle Tanguerey.
Surveillants : MM. les abbés Y. Léon, P. Brénéol, J. Cam; MM. M. Batany et G. Guennégan.

Compositions du trimestre

Philosophie. — 5 novembre, Philosophie. — 12, Physique. — 19, Chimie. — 24, Histoire — 6 décembre, Histoire naturelle. — 15, Géographie. — 19, Philosophie.

Première. — 3 octobre, Version latine. — 9 Version grecque. 14, Thème latin. — 20, Thème grec. — 29, Histoire littéraire. — 7 novembre. Allemand. — 10, Chimie. — 17, Math. AB-CD — 21, Anglais AC-BD — 26, Composition française. — 28, Géographie. — 2 décembre, Histoire ABCD — 10, Histoire romaine AB et Physique C. D. — 14, Catéchisme. — 17, Récitation.

Seconde. — 3 octobre, Version latine. — 8, Thème latin. — 14. Composition française. — 21, Version grecque. — 27 Thème grec. — 3 novembre, Anglais. — 11. Math AB-CD. — 14. Allemand B. D. — 21. Histoire. — 28, Géographie. — 3 décembre, Histoire littéraire. — 10, Histoire ancienne AB ; Physique CD. — 9. Chimie CD. — 16, Catéchisme. — 20, Récitation.

Troisième. — 3 octobre, Version latine. — 13, Narration française. — 24, Thème latin. — 5 novembre, Anglais. — 15, Math A et B. 25, Histoire. — 2 décembre, Géographie. —

5. Physique-Chimie. — 6, Histoire naturelle. — 9. Histoire littéraire. — 10, Exercices français B. — 15, Catéchisme. — 22, Récitation.

Quatrième. — 3 octobre. Version latine. — 7, Narration française. — 14, Thème latin. — 24, Exercices grecs. 7 novembre. Prosodie — 15, Histoire-Math. B — 21. Exercices grecs. 25. Anglais. — 3 décembre. Géologie — 9. Géographie. — 10, Géométrie A. 12. Math B. Physique, Chimie B. — 16, Catéchisme — 20, Récitation

Cinquième — 3 octobre, Orthographe. — 11, Version latine. — 18, Narration. — 25, Thème latin. 10 novembre, Grammaire française. — 22, Histoire. — 29, Géographie. — 24 novembre, Exercices français B. — 1er décembre. Arithmétique A et B. — 5, Anglais. — 9, Botanique. — 10. Math. B. — 12, Grammaire latine. — 15, Catéchisme — 19, Récitation.

Sixième. — 3 octobre, Orthographe. — 7. Analyse. — 14, Narration. — 18, Exercices latins, Exercices français B. — 7 novembre. Anglais. — 11 Géographie. — 18. Histoire. — 26, Calcul. — 1er décembre, Arithmétique B. 3, Zoologie. — 10, Exercices latins. — 16, Catéchisme. — 20 Récitation.

Beaux-Arts

Nous apprenons avec plaisir que sur la proposition de M. Alfred Lenoir, inspecteur général des Beaux-Arts, l'Etat s'est rendu acquéreur pour le Musée du Luxembourg, à Paris, du tableau « **La Rue de la Vierge à Lesneven** », œuvre de M. Jacques JULLIEN, notre sympathique professeur de dessin.

Cette toile montre l'un des coins les plus pittoresques de notre vieille cité. C'est en quelque sorte une synthèse de l'aspect de nos petites villes du Finistère recueillies dans l'intimité du soir tombant. Peinte en une gamme de bleus et de gris-roses, il s'en dégage une forte impression de calme et de mélancolie. Un dernier rayon jette son sourire sur les pans de mur et sur la dégringolade des toits.

C'est à l'Exposition d'Honfleur, organisée en septembre sous le patronage de M. Henry de Régnier, que figurait cette peinture.

Le Catalogue de l'Exposition comptait en tout 598 envois parmi lesquels l'Administration des Beaux-Arts effectua deux achats dont l'un: « **La Rue de la Vierge à Lesneven** ».

M. Jullien eut encore le plaisir de voir deux industriels importants, en même temps qu'amateurs éclairés, lui acheter « **Les Porteuses de Bannière au Folgoat** » et « **Le Calvaire de Brignogan** ».

Ces deux envois disaient aux étrangers tout le senti-

ment qui se dégage de nos paysages bretons et ne faisaient que confirmer l'appellation qu'ils donnent souvent à notre province: « la pieuse et mystique Bretagne ».

Nous en adressons à M. Jullien nos plus cordiales félicitations.

Impressions de Rentrée

C'est par une belle journée d'octobre, et non plus, comme l'année dernière, sous le ciel assombri de novembre, que s'effectue, cette fois, la rentrée. Le triste fléau qui, l'an passé, prolongea d'un bon mois les vacances, ne s'est pas, par bonheur, abattu sur nous cette année; la grippe, qui avait touché chacun plus ou moins gravement, n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Sans doute quelque élève trop amoureux de la libre vie de vacances, regrette-t-il qu'il n'y ait cette année aucun motif de prolongation? Mais voilà: le moment fatal est venu; il faut rentrer.

Toute la journée, le brave train départemental a débarqué, sans se presser, le bataillon « universitaire » de Lesneven, et la paisible ville se réveille aux cris de la « gent écolière » qui s'agite pour s'étourdir. Dès qu'il entre, l' « Ancien » se trouve en pays de connaissance: il est là comme chez lui: coup de chapeau par ci, poignée de main par là, et, par dessus tout, des interpellations bruyantes aux camarades que l'on retrouve. Ses regards se portent, légèrement moqueurs, sur le nouveau, le « bleu », qui arrive, promenant partout un œil surpris, escorté du papa solennel, ou de la maman attentionnée, un peu triste, malgré tout, de quitter son cher petit. C'est enfin le spectacle ordinaire d'un jour de rentrée. Dans les cours, on ne joue pas: on discute. Chacun cherche du nouveau: cela fait toujours plaisir. Les bien informés (il y en a partout) donnent des détails, quelquefois vrais, souvent imaginaires. Surveillants et professeurs sont taillés en pièces, examinés sur toutes les coutures, mis sous les jours les plus différents.

Chacun interroge ses aînés sur le nouveau professeur avec qui l'on va travailler dans l'année. Certain inspire la méfiance: il est nouveau; tel autre fait s'agiter un dernier sursaut de paresse: il paraît qu'il fait bûcher dur; un troisième donne l'espoir d'une année agréable... etc., etc...

Dans un coin, un groupe de néo-philosophes se rappellent les émotions du bachot, et se font des cheveux à l'avance, en pensant au programme ardu qui les attend. Enfin tout le monde cause, tout le monde rit. Une

espèce de fièvre saisit chacun jusqu'à l'heure du coucher: on veut braver le « cafard » qui malgré tout, gagne les plus endurcis...

M. L. C.

La rentrée? les anciens affectent de demeurer froids devant un événement si souvent répété. Mais sous l'apparente indifférence de ce retour au collège se cachaient hier bien des petits drames intimes. Qui donc, depuis le bleu « naïf et tendre » jusqu'au vieux « dur à cuire » que l'on devient après deux ou trois ans de pension, n'a ressenti au cœur cette petite morsure, au moment que l'on a dit à ses parents un dernier au revoir et franchi la porte du collège ?

Mais peu à peu notre attention est attirée par ce qui paraît anormal dans la physionomie ordinaire de la Maison... Cette année plus que jamais, l'on cause des professeurs: de nombreuses figures inconnues s'aperçoivent dans les couloirs; d'anciennes connaissances refont leur apparition... A tous, le collège se présente avec des cadres au complet et une élite de dirigeants. Désormais, se dit-on, le collège de Lesneven va briller d'un lustre inconnu jusqu'ici... Encore faudra-t-il que nous voulions bien y mettre notre bonne volonté et notre travail.

C'est de la nécessité de ce travail que nous a parlé M. le Supérieur dans son allocution de ce matin à la Messe du Saint-Esprit. Comme nous mîmes nos vacances sous la sauvegarde de la Sainte Vierge, vouons lui encore cette année scolaire. Elle aidera nos maîtres dans la si lourde tâche que leur ont confiée nos parents, et qui consiste à nous « élever », c'est-à-dire à développer notre intelligence et à nous donner une formation morale irréprochable, en faisant de nous des chrétiens convaincus et capables d'affirmer leur foi.

L'Esprit-Saint nous éclairera, nous aussi; il réchauffera notre cœur des flammes de l'amour divin; il garantira notre chair débile. Nous le Lui avons demandé dans le **Veni Creator;** chaque jour demandons-le Lui dans le **Veni Sancte Spiritus** qui ouvre nos divers exercices. Et correspondons à ses divines grâces, par l'intercession du grand saint François, dont c'est demain la fête...

Y. P.

Deux Cinquantenaires

Le 8 octobre 1919, à onze heures du matin, il y aura 50 ans que **Marie FLOC'H** est au service de notre Maison.

Marie n'avait pas encore 18 ans lorsqu'elle vint de

Lannilis, le 8 octobre 1869, se présenter au Principal d'alors, M. l'abbé Follioley, qui lui trouva toutes les qualités d'une parfaite domestique.

Dès ce jour, en effet, Marie vécut et travailla pour la nouvelle famille qui venait de l'adopter. Sous M. Roull comme sous M. Follioley, sous M. Moënner comme sous M. Gloanec, elle resta et reste toujours la servante dévouée qui ne connaît d'autre consigne que celle qu'elle reçoit de ses maîtres.

Au nom des Anciens qui l'ont surtout connue à la lingerie des Minimes, et dont elle n'a pas oublié le « numéro », ainsi qu'au nom de tout le Collège d'aujourd'hui, nous adressons à Marie Floc'h nos plus respectueuses félicitations, en priant Dieu de la récompenser de ses longs et loyaux services.

—×—

Le 30 octobre 1919 il y aura 50 ans que la **CONGREGATION DU SACRE-CŒUR** a été fondée au Collège de Lesneven.

Nous ne saurions laisser passer cet anniversaire sans remercier le Sacré-Cœur de Jésus du bien opéré au collège par la pieuse Association dont l'objet principal est de l'honorer dans le Sacrement de son amour.

Nous y reviendrons, d'ailleurs, plus longuement, dans un de nos prochains numéros.

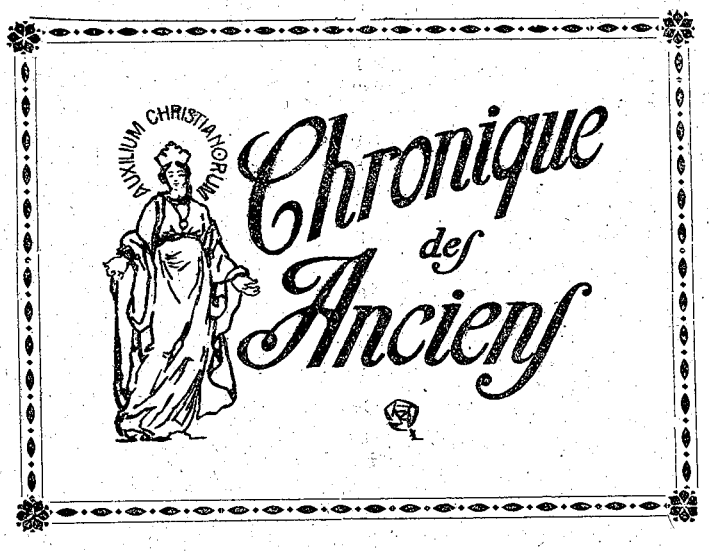
GLANES

« Je leur fais compliment (à vos maîtres) d'avoir par leur savoir, par leur expérience et leurs bonnes méthodes, multiplié parmi vous cette année encore les succès académiques; je suis fier d'apprendre les progrès qu'ils vous aident à réaliser dans vos classes... Mais sachez bien tous que je mets les hommes libres et forts que doit former votre éducation, très au-dessus des bacheliers brillants que vous êtes. Et je m'arrête dans mon jugement, heureux ou triste suivant les nouvelles que les jours, les mois et les années m'apportent, moins aux succès intellectuels qu'aux vertus morales et chrétiennes. Car l'avenir de ce pays... a moins besoin de savants... que de jeunes gens façonnés dès longtemps à tous les grands devoirs de demain, et que de saints prêtres, instruits de la vérité et des exemples du Christ... »

Mgr TISSIER.

Discours prononcé à la Distribution des Prix de Saint-Etienne et du Petit Séminaire de Châlons).

Extrait de **Consignes Catholiques**, *p. 189* (TÉQUI, éditeur).



Citations, Distinctions, Promotions

329. L'abbé Yves BELLEC, professeur au collège Saint-François, infirmier au 53e colonial, 3e comp mit., a été cité en ces termes à l'ordre du Corps d'Armée :

« Infirmier d'une compagnie de mitrailleuses, soldat très courageux, d'une haute valeur morale. Les 16 et 17 avril 1917, n'a cessé de relever les blessés en avant des lignes françaises et leur a prodigué ses soins avec le plus grand dévouement et au mépris du danger. » Aux armées, le 26 juin 1917. Signé: Le général Blondat, commandant le 2 C. A. Coloniale.

330. L'abbé Charles-Joseph FOLL, du cours 1901, aumônier militaire territorial, au groupe de brancardiers de la 22e D. I. détaché au 118e R. I., a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier:

« A donné en toutes circonstances l'exemple de la bravoure, de l'abnégation et du mépris le plus absolu du danger, soutenant de son courage les combattants. Se trouvait toujours dans la zône la plus bombardée et la plus exposée pendant les combats en secteur. En particulier le 27 mai 1918 a parcouru le terrain et prodigué son dévouement sous un bombardement de la dernière violence. S'est sacrifié en ne voulant pas abandonner des blessés, et a préféré tomber aux mains de l'ennemi plutôt que de se retirer. Une blessure. Six citations. » La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. Signé: Pétain.

331. Corentin LOZACHMEUR, prêtre professeur au col-

lège Saint-François, précédemment maréchal-des-logis, section de repérage par le son, n° 5:

« Sous-officier modèle; a donné maintes fois l'exemple d'un grand courage, en particulier le 2 octobre 1918 où il a fait preuve de grand moral et de mépris du danger en assurant son service sous un violent bombardement. » Le colonel commandant l'artillerie du 16e C. A. Signé : Dedieu-Anglade.

332. Auguste BATANY, prêtre, instituteur à Saint-Martin de Brest, blessé en Argonne le 12 août 1915, lieutenant au 35e R. I. C.

« Pendant les 18 mois qu'il a passés au 35 R. I. C., a fait preuve, dans le commandement de sa section, des plus belles qualités militaires. Véritable modèle d'énergie, d'abnégation. Au cours de nombreuses patrouilles a montré du sang-froid, du jugement et un beau courage. »

333. Augustin GUILLERMIT, prêtre, professeur à Saint-François de Lesneven.

« Le Ministre de la Marine a décerné la Médaille d'honneur des épidémies en argent à M. l'abbé Augustin Guillermit, aumônier, pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve dans les soins donnés aux malades et blessés dans les hôpitaux maritimes de Brest pendant la guerre. »

—×—

On s'occupe de faire attribuer à notre regretté Eugène FORICHER la médaille militaire *posthume* à laquelle lui donne droit sa citation à l'ordre de l'armée faite à l'occasion de sa mort au champ d'honneur..

Si d'autres camarades se trouvaient dans son cas, leurs familles doivent s'adresser aux Dépôts de leurs Régiments en donnant les références qui permettront d'établir au plus tôt les dossiers réglementaires.

—×—

Joseph POCHARD et Louis LE BRAS ont été promus sous-lieutenants.

Nominations

Du 11 juillet : l'abbé LABOY, du cours 1891, est nommé recteur de Roscanvel.

Du 1er août : l'abbé ROZEC, Jean-Baptiste, du cours 1901, vicaire à Saint-Evarzec, est nommé vicaire à Lanmeur.

Du 29 août : l'abbé Hervé KEROUANTON, du cours 1888, qui fut au collège pendant la guerre, économe-suppléant et professeur d'anglais, est nommé recteur

de Milizac, en remplacement de M. JACOB (le doyen, croyons-nous, de notre Association amicale), démissionnaire. Nos meilleurs vœux l'y suivent, avec les prières que nous adressons au bon Dieu pour le succès de son nouveau ministère ;

L'abbé Joseph PENGAM, du cours 1903, est nommé vicaire à Guiclan ;

L'abbé Louis LOAEC, du cours 1901, vicaire de Saint-Martin de Morlaix, est nommé vicaire à Saint-Martin de Brest.

Du 12 septembre : l'abbé Emile BODENES, vicaire à Plougonven, est nommé aumônier de l'Ecole Saint-Joseph à Brest ;

L'abbé Alain CALVEZ, de Plounéour-Trez, est nommé professeur à N.-D. du Créisker, à Saint-Pol-de-Léon ;

L'abbé Joseph GRAVERAN, de Crozon, est nommé maître d'étude à Saint-Yves de Quimper.

Du 19 septembre : l'abbé Y. LE ROUX (de Trémaouézan), recteur du Juch, est nommé recteur de Guilvinec.

Du 26 septembre: l'abbé Yves LAMENDOUR, vicaire à Hanvec, est nommé vicaire à Pont-Croix;

Du 3 octobre: l'abbé F. GOURVIL, vicaire à Poullaouen, est nommé vicaire à Concarneau;

L'abbé Désiré ABOLIVIER, du cours 1911, est nommé vicaire à Rosporden;

L'abbé F. GOACHET, de Lannilis, est nommé vicaire à Mahalon.

L'abbé Louis SALOU, du cours 1899, vicaire à Plonévez-Porzay, est nommé vicaire à Saint-Martin de Brest ;

L'abbé Urbain PERENNES, professeur de sciences au collège Saint-François de Lesneven, est nommé vicaire à Plonévez-Porzay.

—×—

Eugène LE PEZENNEC, professeur d'anglais au collège de Valognes, est nommé au Lycée de Cherbourg.

Théodore PAUL, répétiteur à Lesneven en 1914, est nommé répétiteur au collège de Dinan.

Mariages

Le 9 septembre 1919 a été célébré à Lampaul-Guimiliau le mariage de notre ami Joseph RANNOU, de Brignogan, cours 1907, aide-major démobilisé, avec Mlle Augustine Corre.

M. et Mme SQUIBAN, de Trémaouézan, nous font part du mariage de Mlle Squiban, sœur de notre camarade de première Germain Squiban, avec M. Yves Pouliquen, de Landerneau.

Mme Vve RICHARD, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge,

nous fait part du mariage de Mlle Yvonne Richard, sœur de nos camarades Auguste et Edmond Richard, avec M. Jean Jézéquel, maître mécanicien.

Aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Deuils

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Hervé MEVEL, ancien élève de Saint-François de Lesneven, vicaire de Plourin-Ploudalmézeau et de Plouarzel, recteur de Saint-Eutrope, décédé recteur de Guimiliau le 31 août 1919, à l'âge de 60 ans, enterré à Lanneufret ;

M. l'abbé MORIZUR, ancien élève de Saint-François de Lesneven, vicaire de Guimaëc et de Carhaix, recteur du Cloître-Plourin, décédé recteur de Guilvinec, le 3 septembre 1919, à l'âge de 55 ans, enterré à Trégarantec.

CORRESPONDANCE

Armée d'Orient

Le sous-lieutenant J. SOUBIGOU a quitté la Hongrie le 25 juin, traversé le Banat et la Transylvanie, et débarqué à **Bucarest** le 26 matin. « Avenue de la gare très peu attrayante. Intérieur de la ville plus propre. L'après-midi, nous visitons les Champs-Elysées et le Bois de Boulogne roumain. Les rues sont surtout fréquentées dans la soirée: déluge d'autos et de fiacres: cochers vêtus d'une lévite de velours, coiffés d'un béret de velours, la taille serrée d'une écharpe multicolore. Sur les trottoirs, on parle français. — Je m'arrange à voyager non par Sofia, mais par Constantza. — La vie est très chère : 130 francs la paire de chaussures ordinaires. — La famille royale semble très populaire : partout sont exposés les portraits du roi, de la reine et du prince héritier. — Un pont a sauté : transbordement mouvementé. — Nous traversons la Dobroudja : pays infertile, tout en marécage ; une partie de la population est turque. — Constantza a deux quartiers bien distincts : le quartier commerçant, malpropre, sentant le maquereau, la conserve..., et le quartier riche, fait de villas et de monuments neufs et de tout style.

» La **Mer Noire** mérite bien son nom : ses eaux sont si opaques ! Nous voguons sur une mer d'huile. La nuit tombe : notre steamer, très confortable, est illuminé : quelle différence avec ma dernière traversée de Tarente à Itéa, où les vaisseaux ne marchaient que tous feux éteints, avec défense même d'allumer une cigarette !... Vers 6 heures le 30 nous apercevons le **Bosphore.** Pendant longtemps la traversée va être un continuel enchantement. Figurez-vous un long couloir borde œ criques, de

fortifications, de coquets hameaux. Puis à l'horizon apparaît **Constantinople** avec ses minarets, ses mosquées, ses tours... Nous mouillons en rade. Une multitude de barques entourent le bateau, offrant leurs services. Prises de bec entre bateliers, grouillement, cris divers, tout cela nous amuse. Mais une chaloupe française s'avance, qui nous débarque à Stamboul. On nous conduit à la gare et nous partons pour San-Stéfano.

» **San-Stéfano** est une petite agglomération d'environ 2.000 âmes. Son seul agrément est la proximité de la mer de Marmara, qu'on dirait un immense lac, avec les îles des Princes entre Constantinople d'un bord et Scutari de l'autre. Il y a ici un couvent de Franciscains, presque tous italiens. « Je suis presque français, me disait le Supérieur: nos missions se trouvent sous le protectorat de la France. » Ce que les religieux ont fait en Turquie est merveilleux : tout le monde parle français ici. Malheureusement le mélange des races rendra aussi difficile le traité de paix avec les Turcs qu'avec les Hongrois... »

—×—

Ambroise SALOU, 84e R. I., C. H. R., s. 509. **Makri-Keui,** le 24 août. — « Inutile de vous dire avec quel plaisir, j'ai lu « En Avant » du 25 juillet : c'est le premier que je reçois depuis mon arrivée en Orient. Plus je suis loin, plus il me charme. J'espère qu'il continuera à nous servir d'intermédiaire à nous autres anciens élèves du Collège de Saint-François, maison que nous ne pouvons pas oublier. Voilà un mois et demi depuis que j'ai débarqué sur la terre de **Turquie,** et le temps ne m'a pas paru long; au contraire, je m'y plais à merveille. D'ailleurs il y a beaucoup de choses intéressantes à connaître, particulièrement les religions. A Makri-Keui, petite ville de quelques milliers d'habitants, vous y trouvez une dizaine d'églises différentes. Vous y voyez tout d'abord l'église catholique avec sa belle nef et son magnifique clocher, où j'ai le bonheur d'assister à la messe chantée tous les dimanches. Ensuite vient celle des orthodoxes, puis celle des mahométans, celle des israélites, etc., ça n'en finit plus. Ces derniers jours c'était le Carême chez les Turcs, et je vous assure qu'ils ne se reposaient pas beaucoup. Ils chantaient du matin au soir et du soir au matin. Chez eux les femmes n'assistent pas aux funérailles. Quant aux porteurs du cercueil, ils se changent continuellement tous les trois ou quatre pas, et sans s'arrêter. — Enfin, leurs mœurs diffèrent beaucoup de celles de chez nous, et cela vous paraît tout à fait bizarre au début. — J'ai trouvé ici le frère de notre ami Dessommes, de Morlaix, qui d'ailleurs m'a quitté pour rentrer en France se faire démobiliser... »

—×—

Pierre BERROU, 13e R. Art., détach. 107, 1re comp. ouvriers, G. P. A., s. 510. **Salonique,** 29 août 1919. — « Enfin je puis vous adresser quelques mots pour vous donner signe de vie. — Voilà huit jours que je suis arrivé dans ces parages. Ce n'est guère plaisant, vous savez. Depuis que j'y suis, je suis indisposé. Je

ne m'en effraie pas, car il faut que tous nous passions par là. — Le voyage a été amusant mais un peu fatigant : figurez-vous que nous avons été plus de trois semaines pour venir de Nice à Salonique où je suis définitivement fixé. Je suis employé comme téléphoniste au grand parc d'artillerie. — Je suis à trois kilomètres de Salonique que j'ai déjà visitée. N'étaient le port et un quartier qui est à peu près français, çà ne vaudrait guère la peine d'en parler. Les plus beaux monuments ont été incendiés. — Ici, nous nous plaignons principalement de la chaleur et des moustiques qui, malgré l'effet bienfaisant de nos moustiquaires, nous empêchent de dormir la nuit; car c'est à ce moment qu'ils se font principalement sentir. — J'espère tout de même qu'avec un peu de courage nous pourrons supporter les difficultés de la vie du poilu en Orient et que dans les premiers mois de l'année 1920 on pourra revoir la France. »

Dunkerque et Hambourg

Jacques BERTHELE, novice à bord de l'**Usambara.** — « Le 2 septembre 1919... Me voici à **Dunkerque** depuis hier matin. C'est le premier grand port que je vois, car Brest comme port de commerce, n'est rien en comparaison du trafic qu'il y a ici. Partout on ne voit que mâts, cheminées, grues énormes, que les deux tours des Eglises de la ville réussissent à peine à dominer. Les trains marchent jour et nuit sur les quais des bassins. Ces bassins sont tous occupés et quand nous sommes arrivés il n'y avait que notre place de vide. Nous sommes arrivés en vue des bassins à 3 h. 1/2 du matin et à 4 h., un remorqueur dont on ne voyait que les feux de route, comme des yeux lumineux dans la nuit, nous traîna jusqu'à une écluse qui s'ouvrit devant nous, pour se refermer aussitôt après notre passage. Il faisait déjà clair lorsque nous arrivâmes dans le bassin qui nous était assigné, après avoir rasé au passage d'énormes cargos et de grands voiliers qui portaient fièrement leurs quatre ou cinq mâts. Je regardais de tous côtés, en admiration tant devant les navires que devant ces nombreux et grands bassins, œuvres de l'homme. Aussi, souvent on était obligé de me rappeler à l'ordre, et alors je rentrais de mon rêve, pour aider aux manœuvres. Je n'ai pas encore eu beaucoup de temps pour visiter Dunkerque ; je n'ai encore vu qu'un petit quartier. Les toits des maisons, ainsi que la plupart des murs sont en briques rouges : c'est assez coquet, mais cela ne vaut pas nos toits d'ardoises, ni nos murs en bonnes pierres de Bretagne. Pour combien de temps suis-je ici ? Je ne sais. On devait vérifier la cargaison, et pour cela il eût fallu décharger, puis recharger, ce qui aurait fait un espace d'un mois. Mais hier on a reçu contre-ordre et Paris nous commande de nous rendre aujourd'hui à Hambourg. Seulement les Espagnols qui avaient fait contrat jusqu'ici, ne veulent pas aller plus loin et vont débarquer un de ces jours. Il faudra attendre qu'il y ait un équipage français. Et où le trouver ? Ce n'est pas ici en tous

cas, où il y a tant de places vides. Enfin on est bien à quai et j'aime mieux faire la nuit mon heure de quart ici qu'en pleine mer. — Les Espagnols débarquent donc. C'étaient de braves gens, toujours prêts à rendre service. L'autre jour un d'eux, ayant croisé ses mains et regardant le ciel, me dit : « Là, bono! » Puis avéc un geste de dégoût, regardant le fond du bateau : « Là, pas bono : diables ! » Puis il me demanda comment on disait en France « Dominus vobiscum ». Comme je lui répondais qu'on le disait de la même façon, il se mit à rire et alla annoncer à ses camarades cette grande nouvelle que « Dominus vobiscum » voulait dire la même chose en France et en Espagne. »

—×—

« **Hambourg,** le 24 septembre. — Merci de votre « En Avant » que j'ai reçu quelques instants avant mon départ de Dunkerque. Agréable voyage jusqu'à Hambourg où je suis depuis quinze jours bientôt. Je n'ai pas beaucoup été en ville, mais ce que j'ai vu, je l'ai trouvé intéressant. Dans les rues, partout des soldats en armes ; la plus grande partie des ponts barrés par des fils de fer barbelés et même des mitrailleuses. L'Hôtel de Ville est aussi entouré par des mitrailleuses et ses murs sont troués çà et là : traces des journées révolutionnaires. — Beaucoup d'églises, la plupart protestantes. Les gens vous regardent passer sans animosité, et reconnaissent tout de suite les Français, auxquels ils demandent du tabac et du savon. Le pain KK n'a pas encore disparu parmi eux, mais ils doivent être habitués à ce régime car ils mangent leurs grosses boules noirâtres, comme du gâteau : heureusement qu'à bord il y a du bon pain blanc. — Hier soir, les ouvriers ont fini de débarquer la cargaison, et ce matin on est entré en cale sèche, dans un dock en fer, qui, une fois le bateau entré, s'est soulevé ; et une demi-heure après il n'y avait pas une goutte d'eau sous notre navire : les Boches sont des gens pratiques. — A midi je suis allé faire un tour jusqu'aux quais. J'ai fait le tour du plus grand paquebot du monde, probablement: le « Bismarck » ; il n'est pas encore terminé, ses cheminées lui manquent : pendant la guerre, on n'y avait pas travaillé ; mais maintenant pour payer les dettes, on y travaille avant de le remettre aux vainqueurs. C'est **colossai** comme disent les Allemands : il a 43 pieds comme jauge et une cinquantaine de pieds au-dessus de la ligne de cargaison ; vraie ville flottante, munie d'ascenseurs et de tout ce qu'il faut. Notre plus grand paquebot français, le « Paris », en construction à Saint-Nazaire, est de 35.000 tonnes, je crois : celui-ci en a plus de 60.000. — D'ici, il paraît qu'on prend 3.000 tonnes de sucre pour Bordeaux ou La Palice ; on n'est pas sûr ; en tous cas on partira sur la fin de la semaine prochaine. — Le froid commence déjà à se faire sentir : il est temps qu'on fasse route vers l'Australie et l'été... — Ce matin, on a retiré le pavillon interallié de derrière, et le pavillon français flotte gaîment sur sa nouvelle prise : les Boches le regardent de travers. Cependant ils ont perdu de leur

fierté, car ils sont heureux lorsqu'ils peuvent avoir les restes de nos repas : avant la guerre, cela ne se serait pas vu. — Le nouvel équipage est composé en grande partie d'Ouessantins : on est 14 du pays ici, et je vous assure que l'on ne s'ennuie pas lorsqu'ils se mettent à raconter les tours qu'ils ont joués un peu partout... »

En Pays d'occupation

Charles LE GALL, 138 A. L. 13e bat., 5e gr., s. 154.

« Mon régiment est toujours en caserne à Trèves-Palatinat, et il paraît que nous y sommes pour un bon moment, puisque le régiment reste ici pendant toute l'occupation. Je suis dans l'ancienne caserne de cavalerie, qu'on appelle en ce moment la caserne du Mort-Homme. — Il y a beaucoup de discipline à présent. Tous les jours il y a batterie attelée et instruction ; l'après-midi ces jours-ci on va faire des tirs. Il y a du service si vous voulez, mais la nourriture est bonne aussi. Je touche un litre de vin par jour et des desserts ; de plus je suis bien couché. — Je pourrai donc y tenir en attendant une autre permission ou bien la libération. Je crois que la classe approche... Mauvais temps depuis mon arrivée: il pleut presque tous les jours. Toujours en bonne santé.»

F. STEPHAN, 104e A. L., 7e gr., 20e batt., s. 192. « 25 sept. Le groupe a quitté le caamp de Bitche, et le territoire français. Tous nous avions hâte de partir : les tirs nous fatiguaient, et nous en avions assez de notre campement au milieu des bois. Après deux jours de voyage àcheval, nous sommes installés à Lantzkirchen, près de Blieshastel où se trouve notre Etat-major. Je mène ici vie commune avec les Boches : j'ai réussi à me procurer une chambre avec un bon lit et électricité: on se croirait déjà dans la vie civile. Ce qui me plait, c'est que le village est très catholique et possède une belle église où je pourrai chaque dimanche avoir la messe et communier, et sur semaine rendre visite à notre divin Ami, Notre Seigneur Jésus-Christ... »

Çà et là

C'est de **Thionville, en** Lorraine, que le sergent Alain LE BIHAN et Jean-Marie PHELEP nous adressent leur dernière carte avant la libération. A. Le B. sera des nôtres au collège quand paraîtra notre Bulletin. J. M. P. sera « heureux de reprendre le métier de cultivateur, dans sa chère Paganie ! »

René LE RU, caporal, 154e R. I., 850e comp., P. G. R. L., Brieulles-sur-Meuse (Meuse). « 30 sept. Mon régiment est en garnison à Metz, mais nous sommes détachés dans la Meuse, à 6 km. de Montfaucon, pour garder des prisonniers de guerre. Par ici, la ruine complète: pas un pan de mur intact; quelques habitants sont déjà rentrés, et couchent dans des baraques en bois faites par les Boches. »

Guillaume GELEBART, sergent, P. E. M., Ecole militaire de S. Maixent, Deux-Sèvres, comptait bien pour la dernière quinzaine de septembre sur un congé ou un sursis... qui n'ont pas dû venir, puisque nous n'avons pas eu le plaisir de voir notre camarade le 23 septembre. Bon courage! G. G. connaît d'ailleurs le bon moyen d'attendre patiemment la « classe » : « Je ne sors guère nous dit-il, que pour faire mes petites dévotions à l'église, matin et soir. » C'est là que l'on trouve lumière et force pour la tâche de chaque jour.

DU MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS (Bibliothèque de la Guerre, 39, rue du Colisée, Paris VIIIe). « Nous avons reçu les quelques numéros qui manquaient à notre collection du bulletin **En Avant,** dont vous avez bien voulu nous consentir le service gratuit durant toute la guerre. Nous en sommes d'autant plus heureux que votre Bulletin entrait parfaitement dans les vues des fondateurs de notre Bibliothèque. Nous vous renouvelons nos remerciements pour le concours que vous voulez bien donner aux **Bibliothèque et Musée de la Guerre,** et nous vous prions d'agréer, etc... »

Louis LABBE, séminariste du Relecq, est parti pour le Saulchoir, près de Kain, Belgique, où il devait prendre l'habit le dimanche du Rosaire. « Une des privations que m'impose mon départ, c'est l'impossibilité d'assister à la Réunion des Anciens; ma présence, à vrai dire, n'y eût pas servi à grand'chose; j'aurais cependant revu avec joie tous les vieux amis; vous leur direz que tout en m'éloignant du collège je lui reste fermement attaché, et que du fond de mon couvent je n'oublierai pas tout le bien que m'ont valu les trois années que j'ai pu y passer. »

Joseph LE NIR, brigadier au 30e d'art., 2e batt., Orléans. « Notre batterie est arrivée au quartier le 15 août. Les unités se désagrègent peu à peu par suite de la démobilisation; si bien qu'il ne restera définitivement à la batterie que 19 hommes au lieu de l'effectif réglementaire de 60. »

Laurent TANGUY, 6e dragons, 4e escadron, ordonnance du Command. Mallet, Vincennes. « On est bien par ici: on peut aller à la messe de temps en temps; tandis que si j'étais allé rejoindre mon régiment en Allemagne, on ne sait pas... Bonne santé à tout le monde au Collège! »

Yves TRANVOUEZ, brigadier, chef artificier à Berry-au-Bac, Aisne, est en train de s'enrichir: 16 francs par jour pour faire cueillir des grenades et des obus à ses « hommes », et y mettre lui-même « l'allumage » à 6 heures du soir; — sans compter les générosités des visiteurs « qui viennent chaque jour par centaines visiter la côte 108 »...

Olivier HERNOT, a fini « sa guerre » par un pèlerinage d'action de grâces à N.-D. de Lourdes.

Jean MENGUY, brigadier, 24e R. A. C., 7e batt., Tarbes, a prié pour le Collège aux pieds de la Vierge de Massabielle.

Joseph BOTHOREL, 19e R. I., secrétaire B. A., Châteaulin, se dit que ce sera le dernier hiver à passer « dans ce métier » si la classe 18, comme il croit pouvoir l'espérer, est démobillisée en mai prochain. — D'après les journaux, ce serait même pour le mois d'avril.

Guillaume RAMONET, secrétaire au bureau du Colonel, 72e R. I., Amiens. « La paperasse ne manque pas, surtout que je m'occupe des dossiers de demande de rengagement. Notre réunion du mercredi entre séminaristes existe toujours; mais le chiffre est réduit par la démobilisation. J'espère aller en perm. pour le mois du Rosaire... »

TRIBUNE LIBRE

Le Repos dominical chez les P. T. T.

Vendredi 26-9-19.

« Grande fut ma surprise de vous entendre dire à mon arrivée au Collège, mardi: « Je compte sur vous pour nous dire quelque chose à l'issue du banquet. »

Le moment venu, je n'ai pas osé demander à mes camarades civils et prêtres présents de nous aider à obtenir le repos dominical, revendication si chère aux Postiers.

Je n'ai pas osé parce que quelques moments auparavant, le camarade Dujardin, dans son discours programme, disait que les discussions *politiques* demeureraient interdites. Mais, et les questions *sociales*, peut-on en parler ?

En ce qui concerne la Revendication des postiers déjà deux prélats ont promis leur concours; l'un d'eux, par un mandement spécial recommanda de ne faire aucune opération postale ni télégraphique le Dimanche.

Aujourd'hui c'est Mgr de la Villerabel qui adresse au Syndicat professionnel féminin des P. T. T. une lettre faisant suite à une démarche d'une délégation d'Amiens, pour lui dire sa satisfaction de voir le mouvement du personnel le portant à réclamer le Repos Dominical.

« Les postiers doivent être libres en même temps que » tous les autres Français; les objections nées de vieilles » habitudes d'égoïsme, tombent devant l'exemple de l'An» gleterre où de sévères lois dominicales ont favorisé la » prospérité en même temps que la bonne tenue morale de » la Nation. »

Me permettrez-vous par la voie de *En Avant* de prier mes camarades prêtres d'user de leur influence près de leurs ouailles pour qu'aucune opération postale ou télégraphique ne soit faite le Dimanche hormis le cas d'absolue urgence ?... »

LE GALL, Louis,
Cours 1889,
Commis des P. T. T., à Brest.

Nous ne croyons pas qu'un seul de nos camarades soit hostile, en principe, aux mesures prises par l'Administration des P. T. T. pour procurer à ses agents le repos dominical. Nous sommes tous d'accord avec Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux, Mgr Grente, évêque du Mans, Mgr de la Villerabel, évêque d'Amiens, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, avec tous les représentants de la hiérarchie catholique qui recommandent à leurs fidèles de ne pas recourir au service postal le dimanche. Et avec Mgr Grente nous félicitons les P. T. T. « de ne pas négliger l'action de l'Eglise dans le mouvement d'opinion qu'ils suscitent en vue d'assurer le repos dominical. Qui pourrait mieux leur prêter appui? Cette loi de Dieu, invoquée par eux justement, l'Eglise n'a cessé de la rappeler et d'en préciser l'observance.... »

Prêtres ou laïques, tous les membres de notre A. A. useront donc de leur influence en faveur de la cause plaidée par notre camarade Le Gall.

*Ils comptent, en retour, sur la diligence et la ponctualité de Messieurs les P. T. T. pour que, par exemple, une lettre très urgente portant le timbre de départ du 3 octobre, 17 h. 45, Paris, soit distribuée à Lesneven (France) avant le 7 octobre, 10 heures, — et que les épreuves d'*En Avant *déposées au bureau de Lesneven le vendredi parviennent à l'imprimerie, à Brest (26 km) avant le mercredi suivant !*

Sans rancune et très cordialement.

Carnet Bibliographique

Ouvrages adressés à la Rédaction

Les Cahiers Catholiques, revue bi-mensuelle; abonnement d'un an : 12 fr.; 10, rue de Mézières, Paris (VI).

« Faire toujours plus aimer le Catholicisme. Sous son impulsion et dans son esprit, intéresser aux divers mouvements d'idées et d'art, à l'action sociale et nationale, aux exemples des saints et des plus nobles contemporains, aux humbles initiatives aussi, un grand nombre de croyants qui jusqu'à présent ont trop vécu chez eux et pour eux.

» A ceux-là qu'une foi trop peu éclairée et trop peu active,

que des lectures et des notions superficielles confinaient à l'arrière du front spirituel, donner l'occasion et les moyens de lutter et de conquérir.

» Etre enfin le modeste auxiliaire de tous les semeurs d'hommes, de tous les évangélistes et de tous les éducateurs.

» L'être noblement, sans vulgarité de pensée ni de terme, avec la préoccupation, trop peu ressentie parfois, de servir le Dieu bon et le Dieu beau — mais aussi pratiquement, sans écriture prétentieuse ni formules absconses.

» Etre surtout l'**ami** qu'on attendra au Patronage, au Collège, au Cercle, dans la famille, pour lui demander de la pensée et des souvenirs, un accroissement de conviction et de force joyeuse, et puis encore des indications, des renseignements, des passe-temps.

» S'adresser à une élite toujours plus vaste. N'avoir rien d'un cénacle ni d'une entreprise personnelle. A des degrés divers, considérer tous ses lecteurs comme des collaborateurs.

» Tel est le rôle que rêvent de remplir les **Cahiers Catholiques...** »

Principaux articles parus dans les 5 premiers numéros (juin-juillet-août). — Jacques Debout : Saint Bernard ; Saint Antoine ; Nouvelles Lettres d'un Militant. — Frantz Funck Brentano : La France sur le Rhin. — Ch. Florisoone : Comment on croit en Dieu. — A. Ricardou : Léon Ollé-Laprune. — Alfred Butot : La guerre en espadrilles. — La question du Cantique. — Chronique des livres. — A travers les Revues. — Chronique artistique. — Le Mouvement catholique. — Pour le 15 août : N. D. de Joie. — R. P. Jeanne : Aux Jeunes.

Les Semailles. — Revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse. L'Abonnement annuel est de 3 fr. 50 et peut partir de chaque mois. — Directeur: M. l'abbé Etienne Casson, 11, rue Auguste Comte à Lyon.

Sommaire du n° d'Août. — La famille doit-elle prier ? — Renseignements religieux et notes apologétiques au jour le jour: pratiques à observer; calendrier liturgique; nouvelles diverses; la dispense de l'empêchement de « religion mixte » d'après le nouveau Droit canon; publications recommandées. — Pages d'Ecriture Sainte (texte et explication) : rétablissement de l'Alliance entre Dieu et son peuple. — La « Prose » de la Messe. — L'Eglise au 1er siècle ; la communauté des Fidèles ; l'institution des Diacres ; le diacre Etienne ; dispersion des Fidèles. — La « rémission des péchés » par l'Eglise durant les trois premiers siècles. — Pages sociales ; salaires et charité. — Variété: les prédictions et divinations du Bienheureux Curé d'Ars. — Concours pour les enfants (avec récompenses) : « La Chaumière incendiée » ; principaux lauréats du dernier concours. — Les « Semailles » peuvent facilement être transformées en bulletin paroissial (conditions spéciales).

Cinquième Année. Novembre-Décembre 1919.
NOUVELLE SÉRIE Nos 2 & 3

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

Pour notre A. A., page 33. — Compte-rendu de la quatrième Assemblée Générale de l'A. A., 23 Septembre 1919, par M. Alphonse Colin, p. 34-59. — Etat de l'A. A. au 5 Novembre 1919 : liste alphabétique des Membres, p. 60-87. — Bibliographie, p. 88-96.

Pour notre A. A.

A la suite du Compte-rendu — si impatiemment attendu — de notre fête du 23 septembre, le présent fascicule publie la Liste alphabétique des Membres de notre Association amicale au 5 novembre 1919.

Cette liste est indéfiniment perfectible, et nous prions instamment tous nos lecteurs de nous signaler les omissions ou les erreurs qui auraient pu s'y glisser.

Le 3 septembre 1913, notre A. A. comptait 574 membres, dont 97 sont décédés avant le 5 novembre 1919. En y ajoutant 3 démissionnaires, et 47 autres dont nous ne savons s'ils sont morts ou vivants, nous voyons le nombre de nos anciens associés *réduit au chiffre de* **427.**

Néanmoins notre liste actuelle comprend **744** *noms. C'est que pour 147 anciens membres que nous perdons, nous gagnons* **317** nouveaux adhérents.

*S'il est vrai qu'*En Avant *doit contribuer à entretenir l'activité de notre Association, on voit qu'il peut servir aussi à en assurer le recrutement.*

Il appartient à chacun de nos lecteurs de nous dénoncer les Anciens de Lesneven qui n'appartiennent pas à notre groupement, et de nous donner leurs adresses afin que nous puissions les atteindre.

A quand la première liste des nouvelles adhésions *à notre A. A. ?*

ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

Quatrième Assemblée Générale

23 SEPTEMBRE 1919

Que ne m'est-il permis de répondre par une petite gaminerie à la câlinerie dont j'ai été l'objet dans les premières lignes du dernier **En Avant !** J'aurais tant de plaisir à écrire plaisamment: « Je soussigné, secré-» taire général et bénévole agissant au nom du sieur » secrétaire attitré Pierre Trémintin et à la requête pé-» remptoire et pressante de son estimable adjoint, ré-» dacteur en chef du susdit périodique, reconnais avoir » perçu du 23 septembre au 31 octobre, pour le compte » de l'**Association Amicale** et indépendamment des re-» cettes correspondant au dernier appel du bon abbé » Dujardin, la somme de 1.451 fr. que j'ai fait remet-» tre en deux fois à Noble et Discret Messire Jean Bar-» jou, trésorier nouvellement nommé, pour être ajou-» tée par lui à l'avoir de la dite société.

» Fait à Lesneven les jour, mois et an que dessus, à » charge pour le soussigné de mentionner la fête qui » a fait jaillir ce jet d'or. »

Eh bien oui, mes chers messieurs, nous avons eu notre quatrième Assemblée et le « Courrier du Finistère » n'a exprimé qu'une vérité lorsque, dans son numéro du 4 octobre, il insérait ces lignes d'un reporter obligeant: « Ceux qui ont pu et voulu y assister en sont revenus enchantés, car elle a été particulièrement joyeuse, cordiale et intéressante. » Ciel! que ne puis-je encore me contenter de cette phrase! malheureusement je crois entendre des voix amies qui me demandent un petit effort, comme si ma pauvre haquenée n'avait pas assez fourni d'étapes depuis le temps qu'elle galope. Mais laissez faire; j'aurai tout à l'heure mon arabe.

En attendant inclinons-nous devant ce perron magistral que gravissent déjà quelques-uns de nos vieux amis. Puis contemplons cette façade à fenêtre trilobée et surmontée d'une flèche élancée qui n'attend que

notre cloche de jadis. Car il y a une cloche, une cloche qui est à nous, bien qu'on l'ait vendue (1) il y a 50 ans pour se procurer quelques instruments de musique qui, eux, n'existent plus, une cloche qui chante à St-Servais et qui porte toujours allègrement cette inscription qu'en l'an 1898 le cher Louis Abjean, aujourd'hui vicaire à Pleyber-Christ, daigna copier sur ma demande: « Faite en avril 1835 pour le collège de Lesneven, j'ai » été nommée Renée-Evelina par M. René Vignioboul et » Mme Evelina Le Clech. M. R. Roudaut, prêtre, princi-» pal. (Viel, Alphonse, fondeur à Brest) ».

Jugée trop lourde pour la charpente qui la soutenait primitivement, elle sommeillait de mon temps dans ce que nous appelions la chambre à charbon, à l'encoignure droite du rez-de-chaussée de la maison principale, et n'en sortait que pour sonner les douze coups qui faisaient dire à l'un des acteurs de la **Dame blanche :**

Il est minuit ! Dans ma demeure
Qui peut venir à pareille heure ?

pendant que nous frémissions dans l'attente du mystérieux personnage dont on avait déjà tant parlé :

D'ici voyez ce beau domaine
Dont les créneaux touchent le ciel ;
Une invisible châtelaine
Veille en tout temps sur ce castel.
Prenez garde ;
La Dame blanche vous regarde !!

Mais où suis-je ? ô mes vieux souvenirs, taisez-vous ou je ne réponds plus de mon compte rendu. Entrez, messieurs, la chapelle est ouverte et rappelle peut-être aussi à quelques-uns d'entre vous les paroles que de sa voix grave et monacale Mgr Nouvel, évêque de Quimper, fit entendre, il y a quarante-quatre ans, le jour de la Consécration: **Attollite portas... et introibit rex gloriæ.** Oui, entrez et prenez votre part de la gloire de Dieu, votre Maître. Dispensez-moi surtout d'un trop long cours d'Ecriture sainte. Avancez ; des chaises ont remplacé partout les bancs, ces bancs qu'on remettra en place demain et qui ne veulent pas mourir, sous prétexte que plusieurs ont notre âge et qu'on ne peut se passer d'eux. Mais que vois-je ? d'autres n'ont pas craint de prendre d'assaut le banc des Sœurs ; on y est si bien ! Y resteront-ils ? rassurez-vous; à pareil jour

(1) Qui la rachètera ?

il n'y a pas de Suisse capable de déranger un homme et Mère Louise sera la première à se réjouir du service qu'elle leur rend en demeurant chez elle. Et puis, comme on y sera tout à l'aise pour renforcer les voix de la nef quand on chantera le Credo, à la messe de notre cher chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon !

Prions toutefois auparavant le brave Eugène Lecam de Port-Louis de se faire octroyer par l'adjudant d'administration Paul, Yves, l'autorisation de monter à la tribune et de nous charmer par le son de sa voix de 1880, par l'expression qu'il sait lui donner et par les strophes émouvantes de son cantique favori. Cette fois, d'ailleurs, il n'aura pas à chanter seul le refrain; l'écho lui répondra. Ah ! certes ce cantique est beau et l'on aimerait à analyser les sentiments qui le remplissent. On se passionne si volontiers pour ces études où l'on recueille ce qu'il y a de divinement grand dans les cris de notre foi. Son reflet sur les choses d'ici-bas est si doux, si ferme le soutien qu'elle procure !

Mais nos fêtes sont courtes comme nos joies et il faut nous préparer à subir une fois de plus le contre-coup des accidents de la vie et surtout de la maudite guerre qui vient de finir. Que de larmes déjà versées et quelle longue liste que celle de nos pauvres camarades disparus ou tombés sur nos champs de bataille! Monsieur l'abbé Moënner, Supérieur de Saint-François et vice-président de l'Association des Anciens, s'avance pour en donner lecture, en se réservant de nommer à part les victimes de la guerre :

Chanoine Le Bail; Balcon, Baptiste; Bernard, professeur ; Bossennec, pharmacien ; Le Bras, Casimir ; Chalot-Donat, Ch.; de Coataudon, Hyacinthe; chanoine Colin ; Deschennes, Eugène ; l'abbé Duclos ; Ellégoët, François ; l'abbé Favé ; l'abbé S. Fily ; l'abbé A. Foll ; Francès, J., négociant ; l'abbé J.-Cl. Le Gall ; l'abbé Gloanec ; chanoine Grall ; Grignou, L.; R. P. Guillou ; l'abbé Hunaut; Inizan, Y.; l'abbé Jaffrès; l'abbé Jaouen, P.; Kaigre, Adolphe; Karuel de Mérey; chanoine Kerboul ; l'abbé Kerbrat ; l'abbé Kérézéon ; l'abbé Léal ; l'abbé Lesconnec, N.; l'abbé L'Helgoualc'h; l'abbé Lichou, Ch. ; Madec, employé des Postes ; Malardeau, Adolphe ; l'abbé Ménès ; l'abbé Le Meur, F. ; Michel, Prosper; Mondot, Jules; l'abbé Le Nan; l'abbé Noël, de Plounéour-Trez; l'abbé Perrot, J.; Pesquer, L.; sénateur Pichon; Plessis, professeur; Prigent, Louis; Quéré, Alexandre; Robin, Eugène; Roscongar, Alain; Rosuel, Alphonse; l'abbé Roudaut, Y.; du Rusquec, René; Soubigou, député.

MORTS POUR LA FRANCE

Abarnou, René; Abiven, Edouard; Abjean, Louis; Abjean, Pierre; André, Etienne; Arzel, François; Arzel, Hervé; Audrain, Joseph ; Baoudour, Alexis ; Barreau, Jean; Bars, Louis; Bazin, René; du Beaudiez, Charles; du Beaudiez, Joseph; Bégoc, Joseph; Bergot, Paul-Joseph; Bernicot, François; Berthélémé, Yves; Bescond, Jean; Bihan-Poudec, Jean-Louis; Billant, François-Marie; Blons, Félix; Bodet, Charles-Marie; de Boissier, Abel; de Boissier, Alfred; Le Borgne, Jean; Bothorel, Yves; Bourdeau, Paul; Le Bras, Gabriel; Breton, François-Marie; Breunterc'h, François; Cabon, Jean-Yves; Cadiou, Edouard; Cavarec, Jean-Marie; Celton, Corentin ; Cloarec, Joseph ; de Coataudon, Charles ; Colin, Jean; Colin, Mathieu; Collic, Jean-Marie; Corcuff, Victor ; Corre, Paul ; Le Corre, Emile ; Le Corre, Pierre ; Cozanet, Jean-Marie; Cozic, Jean; Croc, Henri; Croc, Paul; Croisier, Ernest; Dagorn, Simon; Le Dall, Yves; Danjou, Ange; Fer, Francis; Foricher, Eugène; Fournioux, Emile; Frabolot, Jean; Francès, Joseph; Le Gall, Jacques; Gardarein-Freytet, Henry; Le Goaziou, François; Le Goff, Paul; Goret, Laurent; Guéganton, Louis; Guennégan, Jean ; Guilliec, Pierre ; Guiriec, Joseph ; Halléguen, Georges; Le Hir, François-Louis; Huerre, André; Inizan, Joseph; Jaouen, François; Jestin, François; Jestin, Stanislas; Jézéquel, Noël; Joncqueur, Joachim; Jourden, Maurice; de Kerdanet, Charles; Kerguélen, Maxime; Kermarrec, Goulven; Keromnès, Auguste; Kervella, Hervé; Kervern, Mathieu; Laouénan, Gustave; Larsonneur, Elie; Léost, Joseph; Le Quer, Charles; Lotrian, François; Louvière, Louis; Lucas, Pierre; Mahé, François; Mailloux, Joseph; Marcellin, Gaston; Marrec, Emmanuel ; Menguy, Jean ; Migadel, Jean ; Miossec, Jean-Pierre; Moënner, Yves; Le Moigne, Yves; Morvan, Jean-Marie; Nicolas, Alfred; Ollivier, Christophe; Ollivier, François; Ollivier, Jean-François; Patinec, François; Patoz, Eugène; Piron, Ferdinand; Picart, François; Picart, Isidore; Picart, Jean-Yves; Picaud, Louis; Pichon, Jean-Louis; Pochard, Edmond; Potin, Désiré; Quentel, Joseph, de Lambézellec ; Quentel, Joseph, de Porspoder ; Riou, Yves ; Robillard, Louis ; Roudaut, Eugène ; Roudaut, Laurent ; Roué, Victor ; Le Roux, Henri ; Le Roux, Louis ; Le Saint, Louis ; Le Saint, Vincent; Saliou, Jean-Louis; Ségalen, Victor; Sireygeol, Jean ; Le Stang, Alain ; Tanguy, Henri ; Thépaut, René; Théven de Guéléran, Ovide; Uguen, Jacques; Le Vasseur, Jean.

Pascoët, Auguste ; Le Bras, Alain ; Pennarguéar, Henri; Le Lann, Alexandre; Berthou, François; Kerli-

dou, J.-L.; Caër, Jean; Pichavant, Pierre; Soun, Charles ; Bizien, Henri ; Scour, Yves ; Bernard, Jacques ; Nézou, Jean; Le Pape, Joseph; Scour, Albert; Trévidic, Henri ; Favé, J.-F. ; Floc'h, Emile ; Kerguélen, Pierre ; Le Verge, Jean-Louis ; Le Houé, Jean-Louis ; Loriant, Jean-Marie.

Comme on le voit, M. Moënner ne nous a pas, dans cette nomenclature, fait grâce d'un nom, et c'est la meilleure preuve du chagrin que lui ont causé au jour le jour les tristes nouvelles qui lui arrivaient de tous les points de l'horizon. Au reste, il avait d'autres raisons de mettre en vedette nos chers camarades défunts et c'est ce qui provoqua la première remarque de Mgr Roull, protonotaire apostolique, dans son discours de circonstance :

MESSIEURS,

C'est surtout pour glorifier nos morts que nous sommes réunis aujourd'hui. La guerre avait interrompu nos réunions annuelles. Nous sommes heureux de pouvoir les reprendre, d'autant qu'elles nous offrent l'occasion de nous revoir dans la maison que nous connaissons et que nous aimons tous, parce qu'elle nous rappelle de notre passé les meilleures joies.

Depuis 1913, la mort a passé dans nos rangs, Messieurs. Elle ne s'est pas contentée de frapper sur les champs-de-bataille un grand nombre de jeunes. Elle nous a pris notre président, M. le Sénateur Pichon, l'un de nos présidents d'honneur, M. l'abbé Gloanec, et trois des membres les plus actifs de notre bureau, M. le Chanoine Grall, M. le député Soubigou, M. Joseph Francès.

M. le Sénateur Pichon était fidèle au rendez-vous annuel. Il aimait son vieux Collège et il goûtait un grand plaisir à venir chaque année retremper ici son âme dans les souvenirs de son enfance. Sa bonté, son entrain lui attiraient nos respectueuses sympathies. Aussi l'annonce de sa mort nous a-t-elle profondément attristés. Nous avons pensé aussi dans notre chagrin à notre pays bas-breton qu'il représentait si dignement au Sénat et qui perdait en lui un de ses fils les plus clairvoyants et les plus capables attachés à ses intérêts.

M. le député Soubigou fut un des amis les plus constamment dévoués de notre maison. N'oublions pas, Messieurs, qu'à la Chambre, il l'a énergiquement défendue contre le parti pris d'adversaires qui ne furent pas toujours loyaux.

M. Francès, le bon M. Francès, comme on se plaisait à l'appeler, resta jusqu'à la fin l'ami toujours empressé de son vieux collège où il entra, je m'en souviens, dans sa plus petite enfance.

L'abbé Gloanec avait été mon successeur dans cette maison. Son état de santé ne lui permit pas de continuer sa tâche devenue très lourde par suite d'exigences plus grandes de l'Université. Dieu l'avait doué d'une belle intelligence et d'une incontestable bonne volonté ; mais on n'aurait pas pu lui appliquer la parole connue : *Audaces fortuna juvat*. Il resta un peu timide et trop défiant de lui-même : ce qui l'empêcha de réaliser ici tout le bien qu'il avait en vue. Dans sa retraite de Guipavas il ne voulut pas être inactif et on le vit, pendant la guerre principalement, prêter son concours au saint Curé de la paroisse. Il devint vicaire auxiliaire, faisant le catéchisme, administrant les sacrements, visitant les malades. C'est en accomplissant ce ministère qu'il sentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter Quand il dut s'avouer que ses jours étaient comptés, il se prépara pieusement à mourir, offrit à Dieu sa vie avec toute la générosité de son âme sacerdotale et s'endormit paisiblement dans le Seigneur. L'une de ses dernières pensées fut certainement pour son collège. Au ciel, où, je l'espère, il est déjà entré, il prie pour lui et continue ainsi à lui faire du bien

L'abbé Gloanec précéda de peu de temps dans la tombe le chanoine Grall, qui mourut à Ploudalmézeau, entouré de la vénération de tous. C'était un saint prêtre, dont le zèle et l'austérité de vie ont été pour ses frères dans le sacerdoce un exemple entraînant. Il cachait sous des apparences sévères un cœur très bon et très aimant, et une sensibilité qu'il ne pouvait pas toujours dominer. Le Saint-Esprit nous assure que nos œuvres nous suivent au sortir de ce monde et qu'elles plaident pour nous devant Dieu. Il faut dans ce cas reconnaître que la cause du vénéré curé de Ploudalmézeau a été admirablement défendue au tribunal suprême, car aucun prêtre n'a été comme lui un homme d'œuvres. Il a, d'ailleurs, cruellement souffert dans les derniers mois qu'il a passés sur la terre, et il n'a jamais proféré une plainte. Ce long martyre, patiemment supporté, lui a aussi assuré l'éternelle récompense promise à ceux qui porteraient leur croix, après Notre Seigneur Jésus-Christ.

Inclinons-nous, Messieurs, devant ces figures, si sympathiques où la vertu rayonne. Les deux dernières peuvent être retenues parmi celles que la guerre a marquées de sa douloureuse empreinte. Ni M. le chanoine Grall, ni M. l'abbé Gloanec n'ont été soldats, mais la guerre, qui priva le clergé d'un grand nombre de ses membres les plus jeunes, obligea les anciens à se dépenser au-delà de leurs forces. Il fallait bien continuer l'œuvre de N.-S. Jésus-Christ, la Sanctification et le Salut des âmes. Et nous n'avons jamais le droit d'invoquer notre âge et nos fatigues pour solliciter un peu de repos. Plusieurs sont tombés sur le chemin, épuisés par les longs efforts auxquels ils ont été soumis.

Saluons, Messieurs, ces camarades rappelés à Dieu. Ils ont honoré notre Collège par la haute conscience avec laquelle ils ont accompli leur tâche ici-bas, par les vertus qu'ils ont

pratiquées, par le dévouement qu'ils ont mis à servir l'Eglise et la Patrie.

L'Eglise et la Patrie ! Leur pensée s'éveille tout naturellement en nous aujourd'hui! Nous venons de prier pour un grand nombre des nôtres qui ont sacrifié leur vie pour elles. J'en ai compté près de cent cinquante. Ils sont allés mourir en Champagne, à Verdun, dans la Somme, à Dixmude et dans d'autres lieux que leur vaillance a illustrés. Quand ils sont partis, ils se sont dit avec un légitime orgueil : La patrie a remis ses destinées entre nos mains et l'Eglise nous a confié ses intérêts les plus sacrés, car il n'y a pas à se le dissimuler, messieurs, la guerre qui vient de finir a été une guerre religieuse autant qu'une guerre politique.

L'Allemagne ne s'était pas proposé seulement de vaincre la France, de l'amoindrir, de la réduire au rang d'un Etat sans importance. Elle avait un double but. Derrière la France elle visait l'Eglise. Et si elle s'est acharnée contre la France, c'était aussi, je dirais mieux, c'était surtout parce que la France ne cessait d'être la fille aînée de l'Eglise. Sa résolution d'humilier notre pays s'était encore affermie le jour où le saint et glorieux Pie X, approchant de ses lèvres tremblantes d'émotion notre drapeau national, le baisa amoureusement et consacra ainsi l'union indissoluble de l'Eglise et de la France

Nos camarades avaient compris le rôle qu'ils allaient remplir. Aucun d'eux n'ignorait que là-bas, à nos frontières du Nord et de l'Est, la souffrance l'attendait. Elle fut cruelle, plus cruelle qu'ils se l'étaient imaginé. Ils ont souffert de la faim, de la soif, du froid le plus rigoureux, de la chaleur la plus excessive. Très souvent ils ont dû lutter contre le sommeil pour rester en armes au milieu des ennemis. « C'est dur, écrivait l'un d'eux, et l'on sent ici, mieux qu'ailleurs, que la guerre est un fléau. » Oui, c'est un fléau que Dieu déchaîne sur le monde pour le punir.

Mais, malgré les nombreuses et très douloureuses épreuves auxquelles nos camarades étaient condamnés, ils n'ont jamais eu à la bouche un mot de plainte, jamais une parole amère contre la France qui les conduisait à un tel martyre n'a été proférée par eux. Elle est à retenir cette lettre d'un de nos camarades. « Ici, c'est un enfer. Croyez-vous que nous nous en plaignions. Nous savons trop bien le service que nous rendons à notre pays pour regretter le sacrifice qu'on nous impose et en adresser des reproches à la France. Ici nous défendons l'honneur de la France et notre aumônier voulait bien nous dire ce matin que nous défendions en même temps l'honneur de l'Eglise. Quelle raison aurions-nous alors de nous plaindre ? Nous sommes les chevaliers du droit, de la justice, de la liberté. C'est beau cela, et cela vaut la peine de rester patient et brave dans la misère à laquelle nous sommes réduits. » Il ajoute : « Ne faites jamais devant ma mère allusion à nos souffrances. Elle a déjà trop pleuré mon

départ. Il faut épargner sa sensibilité. Au lieu de mettre sous ses yeux le sombre tableau de nos maux, répétez lui qu'elle doit être fière de contribuer à sauver la patrie. »

Toutes les lettres reçues du front sont pleines de cette noble résignation. Le sentiment du devoir était si vivant en eux qu'ils restaient insensibles à toute douleur pour avoir la gloire de l'accomplir. Le devoir ! disait un jour un vieux capitaine à des jeunes qu'il exhortait à tenir ferme, le devoir ! Il est pour vous, mes enfants, dans l'obéissance à l'ordre que je vais vous donner. Voyez-vous s'approcher cette horde allemande ? Elle va gravir cette colline où nous sommes postés. Défendez-la coûte que coûte. Vous êtes deux cents contre dix mille. Ce qui vous attend, c'est inévitablement la mort ; mais, si vous le voulez, avant que le dernier tombe, une heure se sera écoulée, pendant laquelle notre général aura eu le temps de faire exécuter un mouvement nécessaire. Lequel d'entre vous regrette de mourir pour la France ? » « Vive la France ! » Ce fut la réponse des deux cents.

Ils ont tenu pendant une heure, un seul a survécu. Le vieux capitaine lui-même était parmi les morts. On le trouva percé de dix blessures. Les deux cents avaient fait leur devoir. Oh ! le magnifique et salutaire exemple qu'il sera bon de redire à vos élèves, messieurs les professeurs, pour enflammer leur âme et la préparer à tout souffrir quand la patrie leur imposera plus tard une tâche pénible.

Parmi les mères, parmi les épouses, il s'en est trouvé qui, sous le coup de poignantes émotions, ont protesté contre le sacrifice exigé de leurs fils, de leurs maris, et l'on a pu lire dans certaine lettre ces mots : « On a trop demandé aux combattants. » Si à la lecture de cette plainte d'ardents patriotes ont été tentés de la blâmer, ils ont été sages en retenant la parole sévère qu'ils allaient prononcer. Pauvres mères ! Pauvres épouses ! Elles ont été frappées en plein bonheur et avec les êtres bien chers qu'elles perdaient, elles allaient se voir privées de leurs meilleures affections, peut-être des uniques soutiens de leur vie.

Pleurons plutôt avec elles et admirons ensuite la fermeté d'âme que la plupart des mères et des épouses ont montrée dans les deuils qui ont assombri leurs foyers. J'en ai connu quelques-unes qui, à la nouvelle de la mort de leurs fils ou de leurs maris se sont jetées aux pieds de la croix et là, les yeux pleins de larmes, mais le cœur fort, elles ont offert généreusement leur sacrifice. L'une d'elles renouvela le beau geste qui nous est rapporté de Mme de Pimodan. « Quand elle apprit que son mari, le général de Pimodan, venait d'être tué au champ de bataille de Castelfidardo, elle prit dans ses bras son petit enfant et l'élevant vers le ciel, s'écria : « Et toi aussi, mon fils, tu seras soldat. »

Les esprits curieux qui cherchent les raisons de notre si étonnante victoire, mettent en première ligne la force de nos

armées, l'admirable discipline de nos soldats, le génie de leurs chefs. Je m'incline devant cette raison. Oui, nous avons dû de vaincre à ce merveilleux ensemble de moyens humains. Mais la puissance militaire organisée contre nous était aussi très imposante. Il y a eu donc d'autres motifs déterminants du succès final. Je ne crois pas exagérer en affirmant que l'un de ces motifs, c'est la générosité des mères et des épouses. Elles ont accepté, on peut le dire d'une manière générale, le sacrifice de leurs fils et de leurs époux avec une pleine soumission, qui a certainement touché le cœur de Dieu.

C'était pour une cause sacrée, celle du droit, de la justice, de la liberté, si chère à Dieu, qu'ils avaient succombé. Dieu ne pouvait que bénir le magnanime courage des femmes qui lui disaient dans leur douleur : « Seigneur, vous nous les aviez donnés, Seigneur, vous nous les avez repris. Que votre Sainte volonté soit faite ? » Comme ces sentiments d'abnégation ont compté devant Dieu pour obtenir la victoire ! J'y ajouterai la prière des foules, celle des petits enfants en particulier. Sans doute bien des lèvres sont restées closes en France pendant les tragiques événements qui s'y sont déroulés, bien des cœurs ne se sont jamais ouverts à la prière. Mais à côté de ces sceptiques, que de saints élans vers le Ciel, que de supplications portées en notre nom aux pieds du Tout Puissant par les anges protecteurs de notre pays, surtout par la Vierge Marie, dont la France est le royaume privilégié !

Et la prière s'est élevée, pour être mieux entendue, comme enveloppée de mortification. Que de vieilles femmes, que d'enfants même ont fait pénitence pour le succès de nos armes. Je connais des enfants, Messieurs, qui ont jeûné toutes les semaines, afin d'appeler plus largement sur nos soldats la bénédiction divine. Un pays où on a le courage de prendre la croix de Jésus-Christ et de l'imprimer sur ses membres ne saurait périr. Dieu lui ménage le triomphe.

Le triomphe ! nous l'avons eu. Il a été éclatant. Nous en avons remercié Dieu. Partout, en France, partout jusque dans les moindres villages, le *Te Deum* a été chanté. Les fidèles ont témoigné à Dieu leur reconnaissance par de fréquentes communions. Dans leurs rangs pressés, nous avons été heureux de voir beaucoup d'enfants qui voulaient eux aussi exprimer leurs remerciements. Ils avaient été des suppliants, il était juste qu'ils fussent à l'action de grâces. Mais dans notre joie, nous n'avons eu garde d'oublier nos morts, et partout aussi des services funèbres ont été célébrés à leur intention. Nous avons redit leur bravoure, nous avons chanté leurs exploits, nous avons gravé sur le marbre leurs noms glorieux et nous aimons déjà à conduire devant ces tableaux d'honneur les enfants de nos écoles, pour enflammer leur patriotisme. Mais ces démonstrations de notre profonde admiration ne suffisent pas. Nos camarades tombés pour la France et pour l'Eglise, nous demandent de nous souvenir d'eux dans la prière. Ecoutons respectueusement, messieurs, ces voix d'outre-tombe et prions pour eux.

Je ne doute pas que beaucoup d'entre eux ne soient déjà parvenus au terme, et le terme tant désiré, c'est le ciel. Ils ont dû tout quitter pour courir à la frontière, ils ont souffert loin des leurs, souvent sans entendre une parole de consolation, ils ont sacrifié pour la Patrie leur bonheur, leurs affections, leur vie. Ce sont là, Messieurs, des sources de beaux mérites. Mais Dieu seul sait s'il ne reste pas encore sur les âmes, même quand la souffrance les a purifiées, quelque tache à effacer dans le lieu de l'expiation, et lui-même nous recommande d'implorer sa miséricorde pour elles. D'ailleurs la prière console et il semble qu'aux pieds de notre Crucifix nous retrouvons tout près de nous ceux qui nous ont quittés pour l'autre vie.

Ainsi soit-il.

Nous ne dirons pas sous quelle impression on entonna l'absoute. Mgr Roull n'est pas de ces causeurs qui ne vous charment qu'un instant. De longue main il possède l'art de pénétrer dans ce que le cœur humain a de plus intime et d'y produire sur la corde sensible et les fibres les plus délicates des effets qui ont d'étonnantes répercussions sur la vie extérieure. L'orateur en lui se double d'un éclaireur avisé. Et dire que sa voix, son geste, son regard, son port et jusqu'à l'angle que forment si légèrement la tête et l'épaule sont restés les mêmes qu'il y a trente ans, que ses attitudes en un mot rappellent ses meilleures années de prédicateur! Ah! je ne m'étonne plus qu'il nous ait dit: « **Nous n'avons jamais le droit d'invoquer notre âge et nos fatigues pour solliciter un peu de repos.** » Mais je vous avoue que je n'aime pas à trop sonder cette phrase. Elle pourrait me convaincre que j'eus tort l'autre jour de m'écrier : tout le monde rentre et l'on ne me **démobilise pas !**

Au surplus, c'est bien Mgr Roull qui pendant vingt ans sut, par un de ces mots qui flattent et qu'il trouvait toujours, nous encourager et même à certains moments nous galvaniser pour ainsi dire. Que voulez-vous? une petite tape sur l'encolure du petit poney, et le petit poney part. Mais il ne faut pas que ce qui vient d'être dit soit rapporté au bon Curé de Saint-Louis. Le mal de Lesneven le reprendrait et nous risquerions de perdre M. Moënner. Aussi bien lui ménageons-nous le plaisir de goûter d'une autre royauté chez nous. Sortons de la Chapelle et rendons-nous à la Conférence.

Prenez garde seulement de vous donner une entorse. Nous ne sommes plus au temps des perrons simples. Celui-ci est de forme cintrée et tout à fait dans le goût du jour avec ses balustrades latérales si blanches et si

coquettes. Dame! quand Monsieur le Maire décide quelque chose, il y met sa marque. Voyez plutôt l'heureux agencement de l'ancien parloir et de cet ajouté qui s'élève à votre gauche. Pouvait-on imaginer une ligne plus harmonieuse au bas de la Cour d'honneur? Et ces belles classes donc qu'on a reconstruites sur notre droite, ces baies si larges, et là-bas, derrière l'établissement des minimes, la grande aile que nous inaugurâmes il y a six ans et qui, à elle seule, sauva tout le Collège le jour où la guerre nous demanda un hôpital de premier ordre? Mais n'insistons pas. Les deux principaux qui ont tant contribué à l'embellissement de cette Maison sont peut-être là qui nous suivent et nous entendent. Il est vrai qu'il est bon de savoir que, si tous ces monuments que nous passons en revue demeurent d'avance comme un souvenir impérissable du principalat de Monsieur Moënner, les ailes des Saints Anges et de Saint Pierre, la chapelle, le grand préau et les classes du jardin chantent aussi de leur côté leur hymne à Mgr Roull, pendant que la façade du milieu, les réfectoires et le Parloir exaltent à leur manière les noms des Roudaut, des Chenu, des Daniel, des Cohanec, des Follioley et des Gloanec.

Mais pardon! je ne vois pas encore trace d'**auto** par ici. Vous l'ai-je dit? j'ai un malade que j'ai guéri pour la circonstance. Il m'écrivait, le 15 septembre: « Mon cher A., j'ai reçu ton invitation si (oh! de grâce n'écoutez pas ceci) si charmante, si humoristique et si pressante. Hélas! comment veux-tu que je réponde à ton appel? **J'ai un pied qui remue** (souvenir de soixante ans) **et l'autre qui ne va guère; j'ai un pied qui remue et l'autre qui ne va plus.** Vraiment tu m'infliges le supplice de Tantale. C'est cruel; tu me dois une réparation. Fais un miracle. Je m'engage, si tu peux me retirer de mon lit de souffrance pour la journée du 23, devrais-je le reprendre le lendemain, à te verser une double cotisation, à doubler le prix du banquet et à consommer une double ration, car je pense qu'en même temps que le pied tu me rendras l'appétit, qui s'est terriblement amoindri depuis quelques semaines. Allons, mon vieil ami, à l'œuvre et vite, vite, tu n'as pas une minute à perdre. Je te dirai plus tard le nom du personnage qui, au cours d'une visite, le visage radieux, l'œil ardent, la prunelle parlante, m'inspira l'heureuse idée que je viens de te soumettre. »

Non, l'**auto** n'est pas là; mais elle viendra et vous la verrez. Messieurs, n'exigez pas que je vous communique toute la correspondance de ces derniers jours. Ce calepin que je referme est déjà gonflé de trop de jolies lettres pour que j'arrive à vous les lire. Tenez, celle-là

de Cap-Coz, où je vois un vieux prêtre qui s'excuse de ne pouvoir venir parce qu'il commence l'instruction d'une infidèle qu'il doit baptiser et marier à la fin du mois. Et celle-ci donc du brave Victor de la rue d'Aiguillon, et l'autre du grand Charles des bords de l'Aulne... Mais refermons vite: j'ai encore là-haut dans ma chambre plus de cent petits papiers couverts de pages aimables à l'adresse du secrétaire de l'A. A., et aussi parfois, hélas! pleins de larmes, par exemple les lettres des pauvres pères victimes d'un deuil semblable à celui qui nous prive aujourd'hui de la présence de Monsieur Joseph Odeyé, maire de Lesneven et vice-président de notre Association.

— Et cette liste qu'on voit là, direz-vous? — Cette liste? — Oui. — Eh bien, c'est celle qui contient les noms des membres qui m'ont prié de les excuser près de vous. — Et l'on peut en prendre connaissance? — Certainement. Je désire même que vous la fassiez circuler. Cela me dispensera d'interrompre les travaux de la Conférence, et vous n'aurez qu'à me la rendre ce soir au numéro 3 du deuxième étage de l'aile des champs. — Quoi! vous ne demeurez plus en ville? — Chut! je n'ai plus personne; j'ai regagné le nid...

Nous allions jaser plus longuement lorsque soudain une poussée, oh! légère comme une onde qui se détache d'un flot large, nous fit glisser jusqu'à la salle où le Comité nous attendait. Chacun prit sa place et les conversations cessèrent. Monsieur Moënner, vice-président, prit le premier la parole et mit aux voix l'élection du Président appelé à prendre la succession du regretté M. Louis Pichon. Le nom de Mgr Roull éclate sur toutes les lèvres. Monseigneur accepte avec reconnaissance et propose de faire nommer cinq autres membres du Comité en remplacement de l'amiral Prat, du chanoine Grall, du secrétaire-adjoint Louis Soubigou, du comte Amédée de Vincelles et du trésorier Joseph Francès. Toute la salle demanda immédiatement que la fonction de secrétaire-adjoint fût dévolue à M. Dujardin, secrétaire d'**En Avant**, et que ce bulletin, si précieux dans le passé, devînt à la fois le bulletin du Collège et celui de l'Association. Puis des noms volèrent, que la craie se hâta de fixer sur le tableau noir en attendant que les petits carrés de papier délivrés de banc en banc les jetassent sélectionnés par chacun dans l'urne destinée à faire parler le sort. Un incident qui tint un peu du comique amusa un instant la galerie. Un membre avait fait remarquer que le nom de M. le chanoine Le Jacq ne figurait pas sur le tableau: c'est très juste, répliqua M. Moënner; mais, mon pauvre ami, vous n'êtes pas à la page; M. le Curé de Crozon

fait depuis déjà huit ans partie du Comité et il y figure avec honneur. Et ce fut là un passe-temps agréable pendant le dépouillement du scrutin. On n'avait pas encore fini de rire que les scrutateurs apportèrent le résultat. Le Président le proclama en quatre fois, car l'on se permit quatre ovations, l'une, pleine d'enthousiasme, à M. Steun; la seconde, remplie de marques de déférence, à M. Le Vasseur; la troisième et la quatrième, éthérées comme un vol d'aéroplane, aux combattants sans peur et sans reproche Jean Barjou et Charles Paul.

Le Comité sera donc au complet de nouveau, c'est-à-dire composé de quinze membres. Le capitaine Barjou aura la charge du trésor. Ajoutons que dorénavant les laïques et les ecclésiastiques devront assurer l'équilibre des plateaux de la balance dans les opérations de ce genre. Mais pour cela, Benoît, Benoît de Kerhuon, il faut que nous soyons assurés de votre concours. Où étiez-vous donc le 23 ? oh ! ne lui en faisons pas un trop grand crime: il prêtait à l'humanité sa main secourable. Et puis, quelle énergie il dépense dans ses réponses, pour peu que l'Association lui soumette un questionnaire! — « 1° acceptez-vous de faire partie, etc.? — «**Avec enthousiasme** » — 2° Vous est-il possible de nous envoyer immédiatement, pour 1919, la cotisation de cinq francs? — « **En voilà dix.** » — 3° Vous engagez-vous à en verser une autre en 1920? — « **USQUE AD MORTEM** ». — Ah! oui, il y avait, a-t-on dit, de « **chics types** » parmi les ecclésiastiques mobilisés; mais il y a aussi des laïques bons-enfants qu'on voudrait mettre en pleine lumière et si Benoît continue, c'est Benoît qui aura ma voix. J'ai dit.

J'ai même trop dit, car j'entends cent anciens qui me crient: « **et nous alors?** » Et quelques-uns d'entre eux ont le talent de forcer tout de suite les premières loges de ma mémoire, par exemple, les Louis Morvan, les Déniel, les Fender, les Creignou, les Georges Loyer, les Dohollau, et ceteri, et ceteri. Pourquoi? je n'en sais rien. Demandez-leur plutôt pourquoi nous correspondons si souvent, et si agréablement. Bon! je viens de faire mille jaloux. Dieu me pardonne...

Attention ! on va nous faire connaître la situation morale et financière de l'Association. M. Moënner rappelle qu'en 1913 elle comptait 574 membres. Depuis, hélas! la mort en a fauché 97 qu'il ne faudra pas oublier. Ils aimaient leur collège et beaucoup sont tombés au champ d'honneur. D'autre part, pour combler les vides qu'ils ont laissés, une sérieuse propagande s'impose. Quant à l'encaisse, elle accuse 4.016 francs, somme qui aurait été fort augmentée sans la guerre.

Il est vrai qu'il y a eu, en même temps qu'un ralentissement des recettes, une suspension très appréciable des dépenses, ce qui permet au capital de subsister en vue des combinaisons futures. Mais la vie chère doit-elle entraîner un relèvement des tarifs? La cotisation annuelle n'est que de cinq francs. Ailleurs elle est de dix, avec cette atténuation cependant qu'on en défalque le prix du banquet. Quelques membres estiment qu'on aurait tort de ne plus laisser l'écot à la charge de l'invité et aussitôt un courant s'établit en faveur du maintien du taux primitif.

Le Bureau n'insistant pas, Monsieur Moënner soumet son projet de faire dresser dans la chapelle du collège, contre le mur du bas-côté nord, à l'ouest du confessionnal, une plaque commémorative en marbre blanc, laquelle mesurerait 1 m. 50 de hauteur sur 1 m. 80 de largeur et recevrait gravés en or les noms de tous les anciens élèves morts pour la France, c'est-à-dire de plus de cent quarante. Toute la salle approuve. Reste la question pécuniaire; comment la trancher? La dépense dépassera peut-être 2.000 fr., les lettres et les dates étant fort coûteuses. Plusieurs proposent de réaliser une quête immédiate sur place, avec prévision d'une participation, sous une forme quelconque, de tous les adhérents absents, et, si besoin est, d'un recours à la Caisse de l'A. A.

Personne n'y contredisant, des quêteurs circulent et centralisent entre les mains du plus courtois des pharmaciens, et ce n'est pas peu dire, la somme de 444 fr. et quelques centimes. Mais que dites-vous de ces trois 4 si gentîment rangés? N'est-ce pas comme un appel de gallinacée à l'adresse de ceux qui n'ont pas encore donné leur obole, car il ne faut pas que nous nous considérions comme de vrais petits poussins. Le temps de la becquée est fini pour nous, ou du moins désormais c'est nous qui la donnons et sommes priés d'aider à la fournir, comme nous le voyons dans le cas ci-dessus. Pour compléter cette somme dont nous avons parlé, **En Avant** ne manquera pas de suggérer des moyens discrets et nous n'y perdrons rien, si l'on écoute comme il faut son **cat, cat, cat.**

Mais, pensez donc! j'allais ici vous transcrire le discours-programme du futur rédacteur et directeur de cet **En Avant** transformé, et déjà vous avez tous lu et relu ce que M. l'abbé Dujardin lui-même vous en a rapporté dans le premier numéro de la nouvelle série. Cependant ce que vous n'avez pas vu, c'est le jeu des mains de ceux qui l'entendaient et le rayon de joie qui éclairait tous les visages, surtout quand éclatèrent les cris de: **Vive « En Avant! » Vive Monsieur Dujardin !**

Il fallut, vous dis-je, la voix de l'Angelus pour calmer toute la salle et, Dieu merci! c'était une invitation à une autre conquête, celle des mets. On se rendit au réfectoire, salle bien connue des pensionnaires de jadis, mais un peu moins longue depuis la création du grand corridor.

Les tables, recouvertes de nappes blanches, avaient bonne mine et dans l'air ruisselaient déjà de jolis mots. C'était à qui reprendrait son ancienne place d'élève et pourtant on ne se bousculait pas. On s'excusait même, s'il le fallait, et l'on échangeait des politesses. Mais quelle différence entre ces physionomies et celles de nos jeunes gens! comme l'âge vous transforme un être et quels enfants néanmoins encore que ces hommes heureux de se ressouder à leurs vieux bancs! Photo... phono... cinématographe, que n'étiez-vous là pour les croquer avant qu'ils croquassent les plats.

Silence! **Benedicite**... On se lève; on répond; on s'assied et les melons, servis par les mains les plus adroites du monde, circulent. Vin blanc, vin rouge, en voulez-vous? en voilà. Et puis, c'est le tour des huîtres cueillies dans nos grands parcs de la côte, en attendant l'apparition de la succulente andouille. Et l'on cause, et l'on jase, et l'on rit. C'est une fête et l'on se demande si l'on aura encore assez d'appétit pour faire honneur au grand plat de résistance entouré de sa meilleure salade. Car notre cher hôtelier, M. Jézéquel, a royalement fait les choses, tout en n'exigeant de nous, par ce courant de vie chère, qu'une contribution bien minime. Il n'y aura bientôt plus que le café à prendre. C'est l'heure des grands toasts. Ecoutons. « La parole est à M. l'abbé Moënner », a dit Mgr Roull. M. le Supérieur se lève et, avec le joli laisser-aller qui lui va si bien en pareille circonstance, nous sert agréablement ce premier discours . .

Mes chers amis,

Excusez-moi si j'éprouve le besoin de parler encore : vieille habitude de métier qu'on a de la peine à réprimer. Surtout, il me semble que je n'ai pas le droit en pareille occasion de taire la reconnaissance dont mon cœur est rempli.

Comment ne pas remercier tout d'abord notre éminent et vénéré Président ? C'est la première fois qu'il nous est donné de le recevoir au Collège avec les insignes de sa prélature. Déjà en 1917, à Brest, dans un jour inoubliable, je m'étais porté comme la voix de notre Association pour dire à notre ancien Principal que notre cœur battait plus que jamais à l'unisson du sien et que nous nous sentions honorés nous-mêmes en quelque chose de l'honneur qui lui était fait. Monseigneur, nous sommes fiers d'avoir été vos élèves et nous ne demandons qu'à le demeurer le plus longtemps possible. Vous nous avez rajeunis de trente années lorsque ce matin, dans la chapelle aimée que nous devons à votre zèle et à votre piété, vous nous avez fait entendre cet accent d'éloquence simple qui touchait aujourd'hui nos cœurs d'hommes, tout comme jadis nos cœurs d'enfants et de jeunes gens.

Comment ne pas remercier aussi M. le Curé de Crozon ? Toutes les fois que j'ai eu besoin d'un personnage pour honorer une situation, je l'ai trouvé prêt et toujours à la hauteur, ajoutant au service rendu ce je ne sais quoi d'aimable et de joyeux qui en double le prix.

Merci à vous tous. En venant à nos réunions amicales, vous donnez à l'œuvre un témoignage de fidèle sympathie qui nous est un puissant encouragement.

Beaucoup, il est vrai, de ceux que nous avions coutume de voir à pareil jour ont quitté la terre. Vous avez écouté tout à l'heure dans un silence recueilli la longue énumération : 155 tombés au Champ d'honneur, et 53 autres non nommés, tombés à la tâche au service de Dieu, de la famille. Selon votre désir, une plaque commémorative rappellera le nom de nos Grands Morts aux générations futures, et je me plais à penser qu'il se trouvera d'autre part quelque plume d'écrivain pour retracer leurs gestes d'amour héroïque dans un Livre d'or qui comptera parmi les plus glorieux.

Je m'incline devant leur mémoire, et je salue bien bas aussi les survivants, rescapés de la plus horrible guerre. Je n'ai pas à dire ce qu'ils ont souffert ; plusieurs en portent le souvenir impérissable dans leurs chairs mutilées ou déchirées. Mais j'ai le droit de confesser que nous étions fiers d'eux. Le Collège de Lesneven — on peut le proclamer bien haut — aura dans la Grande Guerre marqué sa place sur terre, sur mer et jusque dans les airs. Nous avons notre « as », le lieutenant Berthelot, et je regrette fort qu'il ne soit pas là pour nous donner le plaisir de l'acclamer. La guerre nous a ravi deux colonels, sur lesquels nous fondions de grandes espérances ; elle nous en donne trois : le colonel Tréguier, le lieutenant-colonel Huntziger, le médecin-principal Creignou, sans compter celui qui sera bientôt, nous le souhaitons, l'amiral Berthelot. Et je ne relève que les gloires militaires, qui ne sont pas les seules.

Aux jeunes des dernières promotions que j'aperçois nombreux ici et qui désiraient impatiemment cette rencontre, je dirai : Vous cherchez des guides, des modèles ; regardez autour de vous et emboîtez le pas ; montrez-vous dignes de vos aînés ; ayez — et pourquoi pas ? — l'ambition de les dépasser même, et d'être en tout et partout les premiers, les meilleurs : les meilleurs dans le sacerdoce, les meilleurs dans l'armée, les meilleurs dans la magistrature, les meilleurs dans tous les emplois. Après Dieu, c'est sur vous principalement que nous comptons pour la restauration chrétienne de la France.

Malgré les coups terribles de la guerre, notre Association a devant elle un bel avenir. Jamais « le blé qui lève » au Collège n'a été si abondant. On peut, s'en réjouir, sauf à plaindre M. l'Econome qui n'arrive qu'à force de calculs et de combinaisons compliquées à serrer dans ses greniers les moissons qui s'annoncent.

Je lève mon verre à cet avenir, aux élèves de demain, aux élèves d'hier, à tous les associés présents, aux membres absents pour qu'à jamais vive le Collège Saint-François. »

On devine quel cri poussa la salle entière à ces derniers mots d'un discours déjà tout haché d'applaudissements. Puis des bravos s'entrecroisèrent, suivis d'un ban. La foule était gagnée; mais elle n'avait pas fini d'être heureuse: « La parole est à M. Eugène Lecam », hasarda le Président, et M. Lecam, Eugène, se leva, encouragé, d'ailleurs, par les vœux des vieilles barbes au milieu desquelles il dînait. Il s'inclina gracieusement et dit en jetant du côté des Louis Roudaut, des Quintin, des de Vincelles, des Doll et des Didou un dernier regard plein de transes amusantes :

Monseigneur,
Mes chers anciens Maîtres et anciens Condisciples.
Et tous, mes chers Amis,

Avant tout, je dois vous demander la plus large indulgence.

Primo : Pour oser prendre la parole à côté d'orateurs de marque comme celui dont nous avons les oreilles encore pleines du magistral langage, et d'autres dont je crains à juste titre d'usurper la place et de retarder dans tous les cas les effets charmeurs et impatiemment attendus de leur éloquence.

Secundo : Pour me permettre, par une dérogation à l'usage voulu dans le genre, de vous transmettre ma pensée, en ayant recours à un méchant papier.

Mais voilà ! C'est qu'ayant la réelle conscience, par trop justifiée d'ailleurs, de ne pas être **doctus etiam cum libro,** un à **fortiori** s'impose, c'est que **sine libro** (mais Dieu me pardonne, voici que je m'embarque dans un discours latin, effet sans doute de la proximité de ma vieille classe de rhétorique!) je me hâte de traduire, sans le secourable papelard ci-dessus mal qualifié et calomnié, c'est du premier coup pour le pauvre speaker la panne, l'horrible panne ne lui laissant d'autre ressource que d'ouvrir une brusque parenthèse (**vox faucibus...** Non... Ici l'orateur s'embrouille) et de s'effondrer lamentablement sinon sous la table, tout au moins sur sa chaise.

Votre générosité, votre pitié ne vous permettraient point d'assister impassibles, Messieurs, à une aussi lamentable chute d'une vieille barbe, et je sens votre bon cœur prêt à faire l'impossible pour la lui éviter, dussiez-vous repêcher la dite vieille barbe par sa luxuriante chevelure.

Donc pour me permettre d'aller jusqu'au bout de mon entreprise, vous m'octroierez tous la même tolérance, dont me gratifièrent jadis mes anciens professeurs, je ne parle pas de Monsieur Colin, l'indulgence et la bonté personnifiées, mais bien parmi eux de Monsieur Rospars lui-même qui cachait sa bonté sous des airs qu'il voulait et qu'il réussissait, ma foi, terribles (nous connaissons un fruit savoureux sous sa très piquante écorce, la châtaigne), ces Messieurs se rendant compte que la maxime « **labor improbus omnia vincit** » souffre comme toute règle des exceptions, et usant en conséquence à mon égard d'une patience et d'une longanimité, dont après plus de 40 ans, je sens encore tout le prix.

En définitive, Messieurs, si j'avais ici affaire à des juges, ces juges ne fussent-ils même armés que des simples foudres de dame Anastasie, je continuerais en vous disant que c'est sous le bénéfice de ces réserves et en plaidant les circonstances les plus atténuantes que je vous demanderais la permission d'occuper la tribune dans les conditions sus-indiquées, mais, Dieu merci ! point n'est besoin de ces formules ultra-légales, puisqu'en supposant même que ce soit un tribunal devant lequel je parle, c'en est un qui ne compte que des amis, dont la partialité par conséquent autorise toutes mes audaces. Donc l'affaire est entendue et ma cause gagnée d'avance. **Alea jacta est.** Je lirai **aperto libro** (pourvu que je ne perde pas en route mes lunettes) ce que j'ai écrit **currente calamo.** (Je sors tout mon bagage de latin une fois de plus).

Conclusion : Au diantre la plaidoirie où je m'embarquais mal à propos, et trêve enfin de précautions oratoires, les plaisanteries les plus courtes étant les meilleures, et les miennes n'ayant déjà que trop duré, au risque d'abuser de votre patience !

Au fond, Messieurs, c'est fort de votre amitié à tous que je vais simplement vous lire les quelques lignes que, m'adressant **désormais** à votre cœur, j'ai tracées cette nuit avec le mien.

J'ai dit, Messieurs, que je m'adresse ici à des amis et rien qu'à des amis. Comment ne le proclamerais-je pas ? Ne vois-je pas cette réunion présidée par un homme éminent à tous égards, par vous, Monseigneur, dont la main de fer gantée de velours sut si bien ramener ma jeunesse dans le bon chemin, alors que, comme un certain Villon, faisant le mauvais enfant, j'avais le malheur de m'en écarter, ce qui, je l'avoue à ma honte, m'est arrivé plus d'une fois ?

Ne vois-je pas à vos côtés quelques-uns de mes anciens Maîtres, dont avec le recul de l'âge j'ai apprécié de plus en plus la bonté, le savoir, le dévouement ?

Ne vois-je pas en particulier le vénérable et cher Monsieur Colin entre les mains de qui ma mère me laissa quand j'arrivai ici pour la première fois, un peu transplanté et dépaysé, et qui sut si bien par sa bonté et sa douceur sécher mes larmes d'enfant et gagner dans mon âme la cause du Collège sans coup férir.

Quant à Monsieur Huntziger, je regrette qu'il ne soit pas présent pour lui dire que de toutes les excellentes leçons qu'il a données au premier bachelier formé par lui, la meilleure et la plus durable a été celle du patriotisme dont il avait donné une preuve éclatante en préférant l'exil à la honte de porter le casque allemand.



Hindenburg
ou le Boche exécré mis à mal
et boulé hors de France par nos Poilus

Et à côté des anciens Maîtres et marchant sur les mêmes traces une pléiade de jeunes professeurs sous la direction de leur éminent Supérieur, chez lequel le mérite n'a point attendu le nombre des années. Or le vrai merite, et c'est ce qui l'auréole de charme, est inséparable de la bienveillance, source et aliment de sympathie.

En passant cette revue des maîtres de notre vieux Collège, qu'il me soit permis d'accomplir un devoir, c'est de donner un souvenir bien ému à ceux que j'ai particulièrement connus, qui ne sont plus, le bon Monsieur Kerandel, dont j'ai apprécié si souvent la générosité, puisqu'il s'était fait mon correspondant ; le vénérable Monsieur Grall, dont j'avais été l'enfant de chœur ; et puis, des maîtres passant aux élèves, un autre souvenir non moins ému à tous mes anciens condisciples, et particulièrement à l'un d'eux que beaucoup d'entre vous ont connu et aimé et que moi, j'ai chéri comme un frère, le cher et regretté Job Kérandel, nature charmante et idéale s'il en fut, toute vibrante de sensibilité exquise avec en surplus comme dominante, la volonté.

Je ferme ici cette triste parenthèse pour reprendre mon énumération, que j'appellerais amicale.

J'ai le bonheur d'être assis à côté de quelques-uns de mes vieux condisciples. Après plus de 30 ans de séparation j'ai retrouvé leur amitié inaltérée, aussi fraîche et aussi vivace. Ils seront à coup sûr les derniers à me jeter la pierre, si je tiens

à les assurer non seulement par des paroles, mais par des écrits (**verba volant, scripta manent**) de la réciprocité de mes sentiments à leur égard. Oui, amis de ma jeunesse, mon amitié pour vous durera autant que ma vie, et, que Dieu le permette, au delà !

En ai-je fini ?

Non. Le plus beau de ma tâche est encore à accomplir. Le plus beau mais le plus difficile aussi, car, pour ce faire, il me faudrait une éloquence que je n'ai pas, un souffle inspiré qui me manque.

Car c'est à vous que je m'adresse, Soldats d'hier, et pour vous demander : N'ai-je donc pas le droit de vous compter au nombre de mes amis ?

Je réponds avant que vous preniez le temps de le faire. Non, ce n'est pas un droit, c'est dans l'espèce plus et mieux... C'est un devoir.

Hier encore, en effet, vous faisiez partie de la phalange qui a brisé l'élan du Boche et qui, à force d'héroïsme, l'a repoussé du sol, que souillait sa présence. Hier, vous étiez de ces poilus auxquels nous devons à l'heure actuelle de ne pas être écrasés sous la botte allemande ! C'est à vous que nous devons d'être encore ce que nous sommes, Français !

Ah ! mes jeunes camarades, je ne suis qu'un inconnu pour vous, mais vous n'êtes point des inconnus pour moi. **En avant** m'a appris à vous connaître. Par **En avant** j'ai pu dans la mesure du possible vous apprécier à votre valeur. Votre mentalité élevée, votre foi inébranlable, votre courage superbe, votre



Le Coq Gaulois
lance fièrement son victorieux cocorico !

endurance inépuisable, votre résignation dans la souffrance et votre mépris de la mort même, tout cela suggéré par l'idée du devoir et le sentiment du plus ardent patriotisme a fait mon

admiration, mais ce qui m'a surpris par dessus tout, c'est de trouver dans votre correspondance une certaine note de constante gaîté. Et cette particularité évoque en mon esprit une image. La voici. Je vois le coq gaulois, alors même que les serres de l'aigle allemand s'enfoncent le plus profondément dans ses chairs ensanglantées, se redresser quand même pour pousser, cri de sublime défi, un héroïque en même temps qu'ironique **cocorico** !

Et c'est ainsi que la vaillance française dont vous avez, vous, anciens élèves de Lesneven, si bien reproduit les caractéristiques, a eu raison de la sauvagerie boche !

Oui donc, cent fois oui, vous êtes nos amis et parmi nos meilleurs, ô jeunes gens ou hommes déjà mûrs, qui pour défendre la Patrie, avez si généreusement offert le sacrifice de votre vie. Dieu a accepté le sacrifice complet de beaucoup de vos camarades. Mieux que nos larmes, comme le demandait Monseigneur, nous avons versé pour eux nos prières.

Pour d'autres, Dieu a permis que leur sang coulât par de cruelles blessures, faisant d'eux des mutilés, glorieuses épaves bien faites pour entretenir et aviver toujours le souvenir. Il a voulu enfin que certains, plus favorisés, échappent comme par miracle aux balles et aux obus, mais tous, aussi bien que les morts et les blessés, vous avez opposé vos poitrines à l'envahisseur pour nous en faire un rempart, et avez par conséquent les mêmes droits à notre reconnaissance et à notre admiration.

Laissez-moi vous en offrir l'expression, et, ce faisant, vous saluer bien bas,... bien bas... comme on salue ce qui est beau, ce qui est noble, ce qui est grand, ce qui est saint, comme on salue le drapeau tricolore, qu'il soit frangé d'or ou ne fût-il plus qu'une glorieuse loque, comme on salue le prêtre, lorsqu'il passe porteur de l'hostie sous le voile de laquelle se cache le Rédempteur du monde !

Et vous l'accepterez, ce respectueux salut, comme il mérite de l'être, quand vous saurez que celui qui vous l'adresse est le père de quatre soldats dont l'un, l'aîné, a payé son tribut à la Patrie en mourant pour elle.

Et vous l'accueillerez encore comme le salut de la génération qui a vu la défaite à celle qui nous a donné la Victoire !

En votre honneur, à vous, qui en êtes les glorieux artisans, à vous, à qui nous sommes redevables d'être réunis aujourd'hui en ces fraternelles agapes, je vais lever mon verre, mais avec votre délicatesse innée, vous m'en voudriez si je ne commençais par le faire en l'honneur de tous nos anciens Maîtres, les nôtres qui ont le privilège de l'âge et le mérite d'avoir créé les traditions que les vôtres ont si bien suivies pour vous les inculquer et faire de vous ce que vous avez été : des vaillants parmi les vaillants et des meilleurs parmi les héroïques défenseurs de la France.

Un cri jailli du cœur résumera d'ailleurs mes sentiments à

l'égard de tous, mieux que ne l'a fait mon trop long discours. Ce cri, c'est celui de

Vive le Collège Saint-François !

avec comme écho celui de

Vivent les Poilus !

et toujours et partout celui de

Vive la France !

Telle fut la fin de ce toast captivant. Prononcé d'une voix chaude et pénétrante, il n'avait, en effet, cessé d'éveiller la plus vive attention, de susciter parmi les camarades une fierté légitime. « Quoi! se disait-on, cet homme touche à la soixantaine et il a cet enthousiasme! Il y aura bientôt quarante ans qu'il a quitté le Collège et il s'en souvient encore? Et dans quels termes il nous révèle son âme! »

L'admiration volait de regard en regard en attendant le moment où l'explosion serait permise. Mais aussi quel vacarme et quel tintamarre quand la salle s'effondra sous les hourras et les bans! Oh! ces bans tapageurs, comme on s'y fait vite! J'ai vu (siècles futurs, disait-on autrefois, vous ne pourrez le croire) j'ai vu des vieux qui s'oubliaient jusqu'à rapprocher, eux aussi, machinalement leurs paumes et leur imprimer le mouvement rythmé qui accompagne les cris de **un, deux, trois — un, deux, trois, quatre, cinq — un, deux, trois.** Que dis-je? je les ai vus prendre plaisir à ce jeu et moi-même je n'en suis pas mort. « **O tempora! ô mores** », se serait écrié Cicéron, tant sa toge aurait souffert sous les coups de cet ouragan, tant ce renversement des âges eût brouillé ses idées! Encore je ne sais pas si l'auteur du **De amicitiâ** n'eût pas préféré dire avec nous: « Que c'est beau de s'apprécier mutuellement et de s'aimer toujours! **Vive Eugène! Vive Eugène Lecam!! Vive Eugène!!!** » On dira que c'est du tapage encore, mais tant pis, tapage pour tapage, vive ce tapage-là !

Allons, du calme à présent: on nous annonce le compliment d'un jeune, tout frais émoulu de la classe de Philosophie. On ne nous dit pas qui; nous savons seulement que nôtre Président vient de risquer un nom, pour ne point faire de jaloux. Hélas! l'élève n'a peut-être pas entendu. En tout cas on comprend qu'il hésite. Ah! le voilà, mais à moitié debout à peine et en proie à une mimique quelque peu déconcertante. On l'émoustille, on le harcèle aux environs; on n'obtient de lui qu'un vertueux pléonasme qui va l'achever: « Que voulez-vous que je dise après le monsieur qui m'a précé-

dé? » Cependant on insiste pour qu'il parle. On croit qu'il a quelque chose à lire, car le brave enfant a beau répéter qu'il n'a rien préparé, on ne considère que le papier qu'il froisse de la main droite et qui n'est peut-être que celui de son numéro d'ordre ou de sa place au banquet. Je dirai tout; j'aime cette modestie chez un jeune homme qui n'avait qu'à vouloir pour nous étonner. Nous savons comment il écrit dans **En Avant** et quels discours il prononçait dans l'intimité du collège quand venait une fête qu'il fallait couronner. C'est vrai, ici il n'y a que des vieux; asseyez-vous, cher ami, et rions tous ensemble gentîment; mais à charge pour vous d'être plus tard le grand avocat que vous promettez.

« La parole est à M. Le Gall, Louis, commis des Postes à Brest. » Cette fois nous voyons se dresser, droit comme un I, un petit homme sec, nerveux, aux yeux pleins de cette petite malice qui l'a rendu jadis si populaire et qui dispense aujourd'hui encore d'oublier son fameux nom de guerre, un nom doux pourtant comme le bruit d'une goutte d'eau qui tombe de la rame dans les soirées tranquilles, autour d'une sorte de baleinière: « Messieurs, nous dit-il, rassurez-vous; c'est moi, mais je ne veux pas faire de train. Je renfermerai dans une phrase le livre que j'aurais pu écrire: J'ai gardé de ce collège le souvenir le plus agréable et c'est avec tout mon cœur d'élève 1889 que je lui souhaite sous sa forme nouvelle longue vie et prospérité complète. » Souvenez-vous surtout qu'il y avait en ce moment-là des éclairs dans les yeux de Louis Le Gall et vous comprendrez le tonnerre qui éclata lorsqu'il eut fini.

Mgr Roull désigne ensuite l'abbé Falc'hun et le cher abbé nous exprime au nom de ses compagnons d'armes et au sien la reconnaissance due à Monsieur Dujardin pour la joie et le réconfort apportés si régulièrement par **En Avant** pendant que l'on travaillait à refouler les Boches. La voix de l'orateur n'avait pas à se faire vive, franche et nette; elle l'est naturellement comme celle des enfants du Bourg-Blanc, et en Falc'hun c'est un soldat qui parle. Vive Falc'hun! Vive la brave jeunesse qui va nous créer l'avenir !

Monseigneur Roull a-t-il encore quelqu'un à inviter? Eh oui, le jeune recteur d'une paroisse très éloignée, et voici en quels termes il nous l'annonce: « un grand cœur qui donna de la tablature à la police du collège et qui va vous gagner tous, Alexandre Le Roy, de Landerneau ». Ceux qui ont vu l'ancien vicaire de Crozon entrer triomphalement à Brest avec ses petits bonshommes n'ont aucun effort à faire pour s'expliquer l'air martial que nous lui trouvons. Il est là debout et l'on

dirait qu'il n'attend que l'occasion de faire sauter les pompons de son clairon.

Messieurs, nous dit-il, Monseigneur Roull vous rappelait ce matin que cette première réunion d'après guerre était pour nous la journée consacrée au souvenir des disparus. Voulez-vous me permettre de saluer avec vous et devant vous la mémoire d'un condisciple, professeur de la Maison, dont la présence ne nous eût pas fait défaut en pareil jour. J'ai nommé l'abbé Yves Laurent du cours de 91. Son souvenir est resté très vivant parmi nous, car lui aussi aimait son Lesneven et, s'il ne fut pas promoteur de ces réunions intimes qui nous procurent à tous tant de joie, au moins pouvons-nous dire qu'il avait le plus vif désir de faire quelque chose en ce sens. Messieurs, après ce salut adressé en lui à ceux qui ne sont plus, laissez-moi, comme par habitude, emboucher le clairon et sonner aux champs.

Monsieur Huntziger, où êtes-vous donc que votre ancien élève vous rende les honneurs ? N'est-ce pas le jour de vous dire publiquement combien nous nous sommes associés à votre joie le 11 décembre dernier ?... (Interruptions aussi gaies que bruyantes : **11 novembre, 11 novembre, à la page ! à la page!!**) Messieurs, c'est charmant, vous avez rectifié la position. Monsieur Huntziger, votre âme de père et de Français a dû tressaillir de fierté, puisque la Providence a voulu donner à votre cœur d'Alsacien la consolation de compter au nombre des vengeurs de 70 le lieutenant-colonel Clément Huntziger. Messieurs, je lève mon verre à M. Huntziger et au colonel Clement.

Tous les verres se lèvent et on pousse tous les cris nécessaires :

Messieurs, ajoute Monsieur Le Roy, je dois un autre **vivat** à Jean Creignou, le major à multiples galons de ce cours 91 que Monseigneur Roull paraît n'avoir pas oublié. Quel fut donc notre crime, le crime qui nous valut un jour de sa part cette apostrophe : **graines de communards ?** Hélas ! la proclamation solennelle d'une République une et indivisible en l'absence d'un professeur d'Histoire... Monseigneur, vous venez d'entendre la salve de rires que cette réminiscence a provoquée. Elle vous aidera à me pardonner le rappel de ces vieilles gamineries. Vous m'en avez pardonné tant d'autres jadis !

Cher M. Le Roy, pendant qu'on applaudit à tout briser, permettez-moi de vous dire que vous êtes toujours le fin renard d'antan. Cette péroraison prouve même que la rhétorique n'est pas morte. Revenez l'an prochain nous régaler encore à l'instigation de vos aimables et distingués condiciples C. H. et L. L.

Silence! monsieur Trémintin se lève. Sa parole est connue, son éloquence classée. Elles relèvent l'une et l'autre des beaux temps d'Athènes et de Rome, si l'on n'envisage que la distinction et l'urbanité qui en dé-

bordent; elles sont de notre époque par la manifestation de leurs petites tendances romantiques. La preuve en eût éclaté dans la reproduction même du discours qu'il prononça; par malheur, nos sténographes étaient absents et Monsieur Trémintin n'a eu rien de plus pressé que de courir au poste que lui assignait le jeu de la politique extérieure. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il aime à s'épancher dans nos réunions, peut-être parce qu'il y retrouve sa classe 94. En effet, Monsieur le Supérieur est de son cours, Monsieur Le Vasseur aussi, de même que le cher Izenic et le bon Quentel, pour ne pas nommer le brave Amédée Le Meur, qui serait désolé d'apprendre qu'on ne l'oublie pas, et que d'autres encore! Oui, que d'autres ont été heureux de saisir au vol cette dernière phrase du discours de Monsieur Trémintin: « Non, rien de significatif comme ce drapeau qui, à la chapelle, se penchait ce matin vers Monsieur Moënner, pendant qu'il nommait les anciens élèves tombés au champ d'honneur: on eût dit qu'il recueillait nos héros pour les conduire à la gloire! »

Il y avait de la tristesse dans cette dernière évocation et c'est ce qui expliquera le choix du titre que l'abbé Colin va donner à sa poésie du jour.

RADIEUX ! ! !
QUAND MÊME !

N'attristons pas des murs que le passé décore ;
Faisons meilleur accueil à la Fraternité
Et de nos fronts navrés laissons jaillir encore
Un rayon de gaîté.

Sur ceux qui ne sont plus je ne veux pas qu'on pleure ;
Mais, s'il fallait ici les nommer à cette heure,
Mon cœur se briserait et l'effroi de mes sens
Vous jetterait les cris du mal que je ressens.
Oh ! ces chers disparus, ces laïques, ces prêtres,
Ce Président Pichon, si fier parmi nos maîtres,
Comme ils nous manqueront et quel long souvenir
Leur ombre va traîner sur les temps à venir !

Car vous leur survivrez, vous, les blessés, les braves,
Et vous que l'obusier, en des moments si graves,
Regarda si souvent sans jamais près de vous
Lancer assez de fer pour vous massacrer tous ;
Vous citerez les morts, et, jaloux de leur gloire,
Vous mettrez sur vos fronts un peu de leur victoire,
Sur les nôtres le signe auquel on reconnaît
Le peuple généreux qui meurt et qui renaît.

Il est debout encore et, grand sous ses prouesses,
Il mêle ses couleurs au vent des allégresses ;
Aux amis du bon temps il sonne l'hallali
Et c'est lui qui me fait un tableau si joli
Des visages divers dont se remplit la scène
Où, pour vous retrouver, mon regard se promène ;
Combien je suis heureux, nul ne peut le savoir ;
Mais vous le sauriez tous, si vous pouviez vous voir.

Car je vous vois aussi, vous que l'âge environne
Du prestige étoilé qui vous sert de couronne
Et qui souffrez peut-être, au retour des guerriers,
De n'avoir pu comme eux vous couvrir de lauriers ;
Ah ! que n'ai-je moi-même écarté la barrière
Qui condamnait mes ans aux travaux de l'arrière ?...

(**Tumulte dans la salle : bis ! bis !**)

Emule des Guéguen, Paul, Hervé, Boetté,
Que n'ai-je à nos soldats versé ma charité ?

Monté sur un arabe et fendant la nuit claire...

(**Nouveau tumulte et nouveaux bis**)

J'aurais laissé flotter ma toge légendaire,
Et vous, en me voyant, d'un geste gracieux
Vous m'auriez salué... Vous riez ? oh ! tant mieux :
N'attristons pas des murs que le passé décore ;
Faisons meilleur accueil à la Fraternité
Et de nos fronts navrés laissons jaillir encore
Un rayon de gaîté.

On ne sait ce qui serait advenu, si Monsieur Colin ne s'était pas hâté de descendre de son piédestal. La salle était mûre pour un tournoiement. Elle se contenta de produire un beau fracas que Mgr Roull finit par dominer. Il tint, d'ailleurs, à dire que, avant les vingt-six ans qui se sont écoulés depuis son départ du Collège, Monsieur Colin et lui avaient vécu vingt ans ensemble dans cet Etablissement.

Sur ce canevas il fit des broderies et l'on se sépara.

Alphonse COLIN.

ETAT DE L'ASSOCIATION

au 5 Novembre 1919

COMITE D'AMINISTRATION

pour les années 1919 à 1922

Président : Mgr **Roull,** protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Vice-présidents : M. l'abbé **Moënner,** supérieur. M. le Dr **Odeyé,** maire de Lesneven.

Secrétaires : M. l'abbé **Colin,** professeur honoraire. M. Pierre **Trémintin,** avocat, conseiller général, maire de Plouescat.

Secrétaire-adjoint : M. l'abbé **Dujardin,** professeur.

Trésorier : M. Jean **Barjou,** notaire à Lesneven.

Assesseurs : MM. les chanoines **Cozic,** curé-doyen de Lesneven, et **Le Jacq,** curé-doyen de Crozon; **Kéromnès,** professeur honoraire; abbé **Steun,** professeur; abbé **Le Vasseur,** professeur; Alexandre **Masseron,** avocat à Brest; abbé **Paul,** professeur.

MEMBRES BIENFAITEURS

Associés ayant versé un Capital de 100 francs au moins

MM. Joseph **Francès,** ancien trésorier de l'A. A., décédé en 1917.

l'abbé **Moënner,** supérieur de Saint-François.

l'abbé **G. Pondaven,** Quimper.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

ABALEA, Emile (1906-10), prêtre, professeur au collège depuis 1914.

ABARNOU, Jean (1883-90), docteur-médecin, Saint-Pierre-Quilbignon.

ABAUTRET, Guillaume (cours 1873), expert à Kerlouan, par Plounéour-Trez.

ABAUTRET, Jean-François (1904-08), Séminaire des Missions, Masnuy-Saint-Pierre, par Mons (Belgique).

ABGRALL, Emmanuel (1904), pharmacie de la gare, Nanterre (Seine).

ABGRALL, F. M. (1890-97), négociant en bois, Lanlivisiau.

ABGUILLERM, J. M. (1902), vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, rue de Paris, Lambézellec.

ABHERVE, Félix (1892), Kerfelgar, en Ploudaniel.

ABHERVE-GUEGUEN, Jean (1904-1912), professeur au Collège depuis octobre 1919.

ABILY, Gabriel (1873-80), agent des Messageries Maritimes (Direction, 3, Place Sadi-Carnot), Marseille (Bouches-du-Rhône).

ABIVEN, J.-M. (1910), étudiant, Trévigny, en Plounéour-Trez.

ABIVEN, Pierre (1906), vicaire à Rumengol, par Le Faou.

ABJEAN, François (1894), vicaire à Plomeur, par Pont-L'Abbé.

ABJEAN, Joseph (1912), Gorrékéar, en Plouguerneau.

ABJEAN, Joseph (1916), Ploumoguer, par Saint-Renan.

ABJEAN, Louis (1890-97), vicaire à Pleyber-Christ.

ABJEAN, René (1891-97), conseiller d'arrondissement, Plouguerneau.

ABOLIVIER, Désiré (1911), vicaire à Rosporden.

ACQUITTER, Yves (1901), vicaire à Plourin-Morlaix.

AFFRET, Louis (1886-88), boulanger à Plouider, par Lesneven.

AFFRET, Pierre (1887-95), prêtre, sous-principal depuis 1909, économe depuis 1914.

ALESTE, Yves (1891), négociant, Crozon.

ALIX, secrétaire de mairie, Crozon.

ALLARY, ex-directeur du laboratoire municipal, 3, place Carnot, Brest.

ANGLADE, Jacques (1909-14), lieutenant, élève Polytechnique, 18, rue Lhomond, Paris (5e).

ARHAN, J.-M., maître d'études en 1889-90, recteur de Lanildut.

ARNOULD, Louis (1883-87), industriel, Place de la Gendarmerie, Saumur (Maine-et-Loire).

ARZEL, Rémi (1895), recteur de Saint-Jean-du-Doigt, par Plougasnou.

ARZUR, Jean-Pierre (1910-1915), séminariste de Ploudaniel, au Grand Séminaire de Quimper.

AUBAULT, Pierre (1916), Poste Radio, Neuchâtel en Bray (Seine-Inférieure).

AUDRAIN, François (1883-92), négociant, Landerneau.

BARJOU, Henri (1882-92), chef de bataillon au 104e R. I., 5, rue V. Sardou, Auteuil (Seine).

BARJOU, Jean (1885-97), notaire, Lesneven.

BARON, Michel (1902), vicaire, Châteaulin.

BARS, Jean-Louis (1886), chanoine honoraire, professeur au Grand Séminaire, Quimper.

LE BARS, Jean (1915), de Guilers-Brest, hôpital 83, La Rose-Malpassé, Marseille (B.-du-Rhône).

BATANY, Auguste (1902-08), prêtre, directeur d'école libre, Saint-Martin de Brest.

BATANY, Magloire (1906-10), maître d'études au collège (octobre 1919).

BATANY, Pierre (1901-1908), prêtre, professeur au collège (octobre 1919).

BELEGUIC, Louis, industriel, Douarnenez.

BELLEC, Félix (1885-88), ébéniste, Lesneven.

BELLEC, Yves (1902-08), prêtre, surveillant en 1913-14, professeur au collège depuis 1914.

LE BER, Paul (1878), prêtre, du clergé d'Algérie, rue Neuve, Landivisiau.

BERNARD, Louis (1914), adjoint à la Commission de réseau, Szeged (Hongrie), secteur 516.

BERGOT, Henri, Lannilis.

BERGOT, Joseph (1893), quincailler, Lannilis.

BERGOT, René (1881), avoué, Saint Germain Lembron (Puy-de-Dôme).

LE BERRE, Corentin, Hôtel de la Gare, Quimper.

LE BERRE (R. P.) (1882), mission de Kaolak, par Dakar (Sénégal).

LE BERRE, J.-M. (1891-97), vicaire à Saint-Martin de Morlaix.

LE BERRE, Marc (1912-1918), 6, rue du Château ,Pont-l'Abbé.

BERROU, F. M. (1885-92), recteur de Plougonven.

BERTHELE, Jacques (1916-1919), novice, Marine marchande, Touldreiz, Ouessant.

BERTHOU, Albert (1907-11), Lamarsant, Ploudaniel.

BERTHOU, J. F. (1881), chapelain de la Providence, Landerneau.

BERTHOU, Joseph, curé-doyen de Landivisiau.

BERTHOU, Yves (1874), curé-doyen de Lannilis.

BERVAS, F. (1898-04), prêtre, directeur d'école libre Guipavas.

BERVAS, J. L. (1880-83), Coaterounen, Dirinon.

BERVAS, Joseph (1892), vicaire, Spézet.

LE BIHAN, F. (1906-08), boulanger, Lesneven.

BIHAN, J. M. (1889), recteur, Saint-Eloy, par Hanvec.

BIHAN, Louis (1908), diacre de Saint-Frégant, au Grand Séminaire de Quimper.

BIHAN, Paul (1881), recteur de Plouvien.

BIHAN-POUDEC, Louis, conseiller d'arrondissement, maire du Folgoat, par Lesneven.

BIHAN-POUDEC, Jacques-Marie (1903), aumônier de l'Ecole Saint-Blaise, Douarnenez.

BIHAN-POUDEC, Laurent (1911), Le Folgoat, par Lesneven.

BILLANT, Nicolas (1889), recteur de Rumengol, par Le Faou.

BIZIEN (R. P.), Yves (1894-99), de Lanrivoaré, missionnaire de la Congr. des SS. CC. de Picpus.

BLEUNVEN, Jacques (1889-93), négociant, Plouguerneau.

LE BLOAS, F. M. (1908-1911), clerc minoré de Guilers, au Grand Séminaire, Quimper.

BLONS, J. F. (1907-15), séminariste de Ploudaniel, au Grand Séminaire, Quimper.

BLONS, Joseph (1911-15), séminariste de Saint-Marc, au Grand Séminaire, Quimper.

BODENES, Emile (1901), aumônier de l'Ecole Saint-Joseph, 6, rue Lannouron, Brest.

BODENES, Jean-Claude (1912), Kervastoué, en Plougastel-Daoulas.

BODENES, Jean-Louis (1901-06), vicaire à Pont-de-Buis.

Le BOETTE, Louis (professeur en 1901), vicaire à Saint-Martin de Brest.

BOIZON, Eugène (1913), 2, rue Jean-Bart, Brest-Recouvrance (secrétaire au Camp de Pontanézen).

LE BORGNE, Alexis (1882), ancien recteur, Plouguerneau.

LE BORGNE, Goulven (1881-89), recteur de Tréflévénez, par Landerneau.

BORNECQUE, Eugène (élève de 1868 à 1872; sous-principal de 1885 à 1893), aumônier du collège de Morlaix.

BOSSENNEC, René (abbé), (élève de 1884 à 1893; professeur de 1899 à 1914), Lannilis.

BOSSON, Emile (maître d'études en 1914), séminariste de Carhaix, au Grand Séminaire de Quimper.

BOTERAOU, Joseph (1900), vicaire à Landivisiau.

BOTHOREL, Jean (1906), notaire, Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord).

BOTHOREL, J. L. (1902), pharmacien à Quintin (Côtes-du-Nord).

BOTHOREL, Joseph (1915), séminariste de Locmélar, par Landivisiau (secrétaire, 19e R. I., Châteaulin).

BOUCHER, Auguste (1904), maire de Plounéventer.

BOUCHER, Louis (1903-04), prêtre-professeur au collège (octobre 1919).

BOURLES, Pierre (1896), vicaire à Cléder.

BOUTARD, Théophile (1894), pharmacien à Guilvinec.

LE BOUVIER, Jean (1888-96), docteur-médecin, 140, rue de Brest, Lambézellec.

BOZEC, Jean (maître d'étude en 1913), vicaire à Nizon par Pont-Aven.

BRANELLEC, Dominique, docteur-médecin, Kerlouan par Plounéour-Trez.

BRANELLEC, Jean (1914), Kerlouan, par Plounéour-Trez.

BRANELLEC, Yves (1903-08), (maître d'étude 1912-14), vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

LE BRAS, François (1888-97), docteur-médecin, Daoulas (en traitement, hôpital mixte, Quimper).

LE BRAS, Louis (1911-16), sous-lieutenant, de Saint-Thégonnec.

BRENEOL, Pierre, prêtre; maître d'étude en 1917-1918, et depuis octobre 1919.

BRETON, François (1903-09), vicaire à Saint-Sauveur, Brest-Recouvrance.

BRETON, Jean (philo. 1919), étudiant, E. C. Angers.

BRIANT, François (1914-1918), Pen-ar-Créac'h, Milizac, par Saint-Renan.

BRIAT, Adolphe (1878), négociant, Plabennec.

LE BRIS, Théophile (1903), prêtre, surveillant général au collège (octobre 1919).

BROC'H, Guillaume (1893), vicaire à Elliant.

BROUDEUR, Gabriel (1895-01), vicaire à Scaër.

BUORS, Félix-Hyacinthe (1863), doyen honoraire, aumônier de l'Asile Ponchelet, 13, place Kéruscun, Brest-Annexion.

CABON, J. (1901), aumônier de l'Asile Saint Athanase, Quimper.

CABON, J. B. (1905), Kerivez, en Kernilis, par Lesneven.

CADEVILLE, Louis (1917), commis de trésorerie, Bellevue, en Lambézellec.

CADEVILLE, Yves (1890), commis de la Marine, Bellevue, en Lambézellec.

CADIOU, Guillaume, maître d'étude (1896-98), vicaire à Elliant.

CADIOU, J. M. (1892-99), prêtre-professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.

CAER, J. (1875-82), recteur de Plounévez-Lochrist.

CAILL, Yves (1898), vétérinaire, maire de Plouzévédé.

LE CALLENNEC, Paul (1909-1911), Institut des Arts et Métiers, 43, rue de Cassel, Lille (Nord).

CALVEZ, Alain (1904-11), prêtre-professeur à N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

CALVEZ, Eugène (1912-17), Kervescal, en Plounéour-Trez.

CALVEZ, François, clerc de notaire, Plouescat.

CALVEZ, Hervé (1884-92), vicaire à Saint-Louis de Brest.

CALVEZ, René (1896-1902), vicaire à Plounéour-Trez.

CALVEZ, Yves (1875), recteur de Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.

CAM, Jean, prêtre, maître d'étude en 1916-17, et depuis octobre 1919.

CAM, Joseph (1902-09), sous-diacre de Plougastel, au Grand Séminaire de Quimper.

LE CAP, Francis (1900-06), vicaire à Locmaria, par Saint-Renan.

CARAES, Joseph (1887), docteur médecin, Lannilis.

CARADEC (R. P.), Louis (1898), des Pères du Saint-Esprit, Mission de Boffa (Nouvelle-Guinée).

CARDINAL (R. P.), Jean (1909), des Pères du Saint-Esprit, Maison de Chevilly, par Hay (Seine).

CARO, Joseph (1913-17), Kerdreuz, en Pleyben.

CARIOU, Pierre (1894), Saint-Renan.

CAROFF, L. V. (1898), vicaire à Landunvez, par Ploudalmézeau.

CASTRIC, Sébastien, professeur de 1914 à 1917, Combrit, par Pont-L'Abbé.

CAVAREC, Ildut, propriétaire à Plounéour-Trez.

CAZUGUEL (R. P.), Germain (1905), Oblat de Marie, Archevêché de Colombo-Borella, Ceylan viâ Suez.

CHAPALAIN, Jacques, caporal artificier, Spincourt (Meuse).

CHAPEL, François, pharmacien, Rosporden.

CHAPEL, Jean, docteur médecin, Scaër.

CHEMINANT, Gustave, notaire, maire de Saint-Renan.

LE CHEVALIER, Louis (1899-1910), répétiteur en 1913-14, professeur au collège de Fécamp (Seine-Inférieure).

CHUITON, Yves (1884), recteur de Saint-Coulitz, par Châteaulin.

LE CLEC'H, Basile, vétérinaire, Lesneven.

CLOAREC, Emile (1906), 25, rue Latouche-Tréville, Brest.

CLOAREC, Jean (1879-81), recteur de Saint-Vougay, par Plouzévédé.

CLOAREC, Pierre, maître d'étude de 1908 à 1910, vicaire à Saint-Martin de Morlaix.

CLOATRE, F. M. (1895), recteur de Saint-Cadou, en Sizun.

CLOITRE, René (1915-17), Plougonvelin, par Le Conquet.

DE COATAUDON-KERDU, Charles (1913-19), étudiant en droit, Le Relecq-Kerhuon.

COATIVY, Théophile, maître d'étude au collège de 1917 à 1919; au Pensionnat Saint-Pierre, Plougastel-Daoulas, depuis septembre 1919.

DES COGNETS, Casimir (1896), notaire, Roscoff.
DES COGNETS, Emile, Roscoff.
COLIN, Alphonse (1862-69), professeur en 1872, prêtre en 1 873, professeur honoraire en 1910, doyen honoraire en 1914.
COLIN, François (1884), recteur de Gouézec, par Pleyben.
COLIN, Pierre (1884-91), avoué, 6, rue d'Aiguillon, Brest.
COLIN, Pierre (1911), Moulin du Folgoat, par Lesneven.
COLIN, Thénénan (1879-86), ancien aumônier, presbytère de Sizun.
COLLOC, F. M. (1886-94), vicaire à Rosnoën, par Le Faou.
CONQ, Augustin (1892), vicaire à Saint-Pol-de-Léon.
CONQ, Claude (1916), rue Ségalen, Lesneven.
CONQ, Goulven (1917), Lannoulouarn, en Plouguin, par Ploudalmézeau.
CONQ, René (1884), recteur de Leuhan, par Coray.
CONTANT, Louis (1893), pharmacien, Plouay (Morbihan).
CORFA, Joseph (1918), matelot électricien à bord du « Gueydon », Brest.
CORGNE, Eugène (1899-05), professeur de 1912 à 1914, professeur au Lycée de Pontivy (Morbihan).
CORNEC, Jean (1918), employé de commerce, 30, quai Ouest, Brest.
CORNEC, Jules, notaire, Ploudiry.
COROLLEUR, François (1907), séminariste d'Ouessant, au Grand Séminaire, Quimper.
LE CORRE, Charles (1915), séminariste de Saint-Louis de Brest, au Grand Séminaire, Quimper.
CORRE, Eucher (1884-92), vicaire à Guipavas.
CORRE, F., maître d'étude en 1877-78, curé-doyen de Ploudiry.
CORRE, F. (1881), recteur d'Audierne.
LE CORRE, Fernand (1896-1905), licencié en droit, Lesneven.
LE CORRE, Jean (1918), Kerivarc'h, en Brasparts (mobilisé au 2e génie).
CORRE, J. F. (1884), recteur de Tourc'h, par Rosporden.
CORRE, Hervé (1877-85), Kernouès.
CORRE, Joseph, breveté électricien, canonnière « Railleuse », Dunkerque (Nord).
CORRE, Louis (1869-77), professeur de 1881 à 1891, chanoine honoraire, Pont-L'Abbé.
LE CORRE, Yves (1917), Kerivarc'h, en Brasparts.
CORRIC, F. (1887), curé d'Aizecq, par Nanteuil (Charente).
COTTEN, Guy (1902), clerc de notaire, Rosporden.

COTTEN, Jean (1906-13), clerc tonsuré d'Elliant, au Grand Séminaire, Quimper.
COURTOIS, Eugène (1896-1903), pharmacien, 48, rue de la Mairie, Brest.
COUTURE, Anatole, commandant en retraite, 6, rue Villebois-Mareuil, Bécon-Courbevoie (Seine).
COZANET, Ambroise (1890), négociant, Lesneven.
COZANET, Jean (1919), Lesneven.
COZANET, Bernard (1893), vicaire à Kerlouan, par Plounéour-Trez.
COZANET, Florentin (1901), vicaire à S. Joseph du Pilier-Rouge, rue de Paris, Lambézellec.
COZANET, François, négociant, Lesneven.
COZIC, Jean, maître d'étude en 1866-67, sous-principal de 1877 à 1880, chanoine honoraire, curé-doyen de Lesneven.
COZIC, J. Y., maître d'étude en 1897-99, recteur de Plonéis, par Quimper.
CREAC'H, Athanase, vicaire au Port-au-Prince, Haïti.
CREFF, Hervé (1915), Plougar, par Landivisiau.
CREIGNOU, Jean (1891), médecin principal des Troupes Coloniales, 63 bis, rue d'Ornano, Bordeaux (Gironde).
CREIGNOU, Eugène (1889-1893), vicaire à Landerneau.
CROM, François (1893), recteur d'Yvias (Côtes-du-Nord).
CROZON, Michel, négociant en vins, Saint-Renan.

DAGORN, Yves, commerçant au Croissant, en Goulien, par Audierne, au nom de son fils Simon (1906-09), mort pour la France.
DANIEL, Jean (1905), Bolazec, par Scrignac.
DANSE, Louis (1915-17), au Conquet.
LE DANT, Edmond (1899), vicaire à Plouyé, par Huelgoat.
DANTEC, François (1896), négociant en vins, Brasparts.
DANTEC, Jacques (1892), contrôleur des douanes, 3, rue Armand-Rousseau, Brest.
DARIDON, Henri (1907-1914), étudiant à la Faculté des Sciences de Rennes, 25 bis, boulevard Pierre Landais., Vitré (Ille-et-Vilaine).
DARE, François (1900), vicaire à Taulé.
DAVID, Louis (1918), Kerhuella, en Ploudiry.
DENIEL, Casimir (1894), vicaire à Brélès, par Lanildut.
DENIEL, Jean-Louis (1910), diacre du Relecq-Kerhuon, au Grand Séminaire, Quimper.
DENIEL, Laurent (1918), séminariste de Ploudalmézeau, au Grand Séminaire, Quimper.
DENIEL, Louis (1900), rédacteur des P. T. T., 23, rue de la République, Brest.
DENIEL, Pierre (1884-86), Kerbénérez, en Plounévez-Lochrist

DENNIEL, Henri (1892), commis aux Câbles, 15, rue Duguay-Trouin, Brest.

DIDOU, Emmanuel (1886), brigadier des douanes, 2, rue Amiral-Linois, Brest.

DE DIEULEVEULT, Henri, Château de Keromnès, Carantec.

DE DIEULEVEULT, Joseph (1894), Le Ménec, en Le Folgoat, par Lesneven.

DE DIEULEVEULT, Paul (1883-91), négociant, Lesneven.

DILASSER, Joseph (1916), Guipavas.

LE DOARE, Jean, (1913), 10, rue Graveran, Châteaulin.

LE DOARE, Paul ,Châteaulin.

DOHOLLAU, René-François (1885), professeur au lycée, 4, rue Saint-Charles, Nantes.

DOLL, François (1873-78), 24, quai de la Douane, Brest.

DONVAL, Nicolas (1891), commis principal de la marine, 95, rue de Paris, Lambézellec.

DORVAL, Jean (1908), pharmacien de 1re classe, Trégourez.

DROGOU, J. M. (1879-84), recteur de Lanriec, par Concarneau.

DUJARDIN, Albert (1889-97), maître d'étude en 1901, prêtre-professeur depuis 1902.

DUJARDIN, Louis (1902), docteur-médecin, Saint-Renan.

DUTERQUE, Jules (1896-1903), docteur-médecin, Lesneven.

EMILY, Ange (1909), Guipavas.

EOZENOU, J. F., Boscadec, en Plabennec.

EVEN, Louis (1907-08), professeur au collège de Vitré (Ille-et-Vilaine).

FALHUN, Alexandre (1877-86), recteur de Saint-Thonan, par Landerneau.

FALC'HUN, François (1908-15), clerc tonsuré du Bourg-Blanc, au Grand Séminaire de Quimper.

FALC'HUN, Joseph (1883), recteur de Cléden-Cap-Sizun, par Audierne.

FALC'HUN, J.-M. (1900-06), Languéneau, en Plounéour-Trez.

FALC'HUN, Pierre (1899-04), Languéneau, en Plounéour-Trez.

FARCY, Léon (1904), chimiste, 17, rue Godefroy, Cavaignac, Paris (XIe).

FAUQUE, Louis (1861-68), notaire à Cléder.

FAVENNEC, Charles (1895), curé de Follainville, par Mantes (Seine-et-Oise).

FAVE, Yves (1918-19), séminariste de Kernilis, au Grand Séminaire de Quimper.

FAVE, Yves (1908-14), séminariste de Trémaouézan, au Grand Séminaire de Quimper.

FENDER, Arthur (1885), professeur de seconde au Lycée, 4, rue Châteaubriand, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

FEROC, Jean (1877), aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien, en Guiclan.

FEROC, J. Y. (1891), recteur de Pont-de-Buis.

FILY, François (1860-67), ancien aumônier, Lannilis.

FILY, Guillaume (1885-91), aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, 23, rue Massillon, Brest.

FLOC'H, J. M., vicaire à Edern, par Briec-de-l'Odet.

FLOC'H, Edouard (1906), vicaire à Leuhan, par Coray.

FOLL, Joseph (1897-1901), économe du Petit Séminaire, Pont-Croix.

LE GALL, Alain (1915), sous-lieutenant au 51e R. I., Nantes (Loire-Inférieure).

LE GALL, Charles (1916), 138e d'artill. lourde, 5e groupe, 13e batt., s. 154.

LE GALL, François-Eucher (1900-04), vicaire à Cléden-Poher, par Carhaix.

LE GALL, Jean-Louis (1919), Kerdrével, en Plougastel-Daoulas.

LE GALL, Joseph, Saint-Urbain, par Landerneau.

LE GALL, Louis (1881-89), commis des Postes, 23, rue de la République, Brest.

LE GALL, Joseph (1885-90), recteur de Lannédern.

LE GALL, Mathieu (1910), commis, Trésorerie générale, Versailles (Seine-et-Oise).

LE GALL, Sezni (1901), recteur de l'Ile Molène, par Le Conquet.

LE GALL, Yves (1894), vicaire à Carantec.

GAONAC'H, J. M. (1895-97), prêtre, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix.

GARO, Joseph (1914-18), séminariste de Ploudalmézeau, au Grand Séminaire de Quimper.

GAUDICHE, Emmanuel (1892-94), prêtre, professeur à N.-D. du Bon-Secours, 24, rue Colbert, Brest.

GAULIEZ, Eugène (1917), 19e R. I., approvisionnement Camp Lincoln, Saint-Marc.

GELEBART, Guillaume (1917), sergent C. M., 62e R. I., Lorient.

GELEBART, Prigent (1895), vicaire à Milizac, par Saint-Renan.

GLAIZOT, Jules, négociant, Pontrieux (Côtes-du-Nord).

GOARANT, G., pâtissier, Lesneven.

GOAS, Jean (1915), maréchal-des-logis, 244e d'art., 27e batt., s. 154.

GOAS, Yves (1911-19), étudiant, F. C., Angers.

LE GOAZIOU, Désiré, prêtre, professeur en 1914-15, étudiant aux Facultés Catholiques d'Angers (Maine-et-Loire).

LE GOFF, Aimé (1907-14), étudiant, Plounévez-Lochrist.

LE GOFF, Alain (1900), vicaire à Riec-sur-Bélon.

LE GOFF, Charles (1875-82), imprimeur, Châteaulin.

LE GOFF, Léon (1889-95), écrivain administratif de la Marine, 7, rue Kérivin, Brest.

GOGE, Louis (1895), industriel, Landivisiau.

GONIDEC, François (1896), recteur de Tréduder (Côtes-du-Nord).

GORET, Jacques (1876), chanoine honoraire, supérieur de la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

GOUILLOU, Auguste (1903) et Madame Gouillou (professeur de 1909 à 1914), instituteurs à Plourin-Ploudalmézeau.

GOURIOU, Henri (1915), 8e C. O. A., Haguenau (Basse-Alsace).

GOURIOU, Odilon (1886), recteur de Cast, par Quénénéven.

GOURIOU, Pierre (1896), lieutenant de gendarmerie, Mauriac (Cantal).

GOURIOU, Thénénan (1904), prêtre, instituteur à Crozon.

GOURLAOUEN, René (1889-1901), vicaire à Saint-Jean-du-Doigt, par Plougasnou.

GOURMELON, Jean (1885-93), commis de comptabilité de la Marine, 24, rue Bel-Air, Saint-Marc.

GOURMELON, J. F. (1914), Linglas, en Loperhet, par Daoulas.

GOURVENNEC, Michel (1906-11), vicaire à Pont-Aven.

GOURVIL, François, maître d'étude (1907-09), vicaire à Concarneau.

GRALL, Albert (1905-07), vicaire à Saint-Yvi, par Rosporden.

GRALL, F. (1893-99), prêtre, professeur à N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

GRALL, F. (1888-94), vicaire à Plouguerneau.

GRALL, Joseph (1911-15), 16, rue du Télégraphe, Lambézellec.

GRALL, Louis (1908), tannerie, Landivisiau.

GRALL, Pierre (1905), Hôtel de l'Ouest, Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord).

GRALL, Yves, Tynévez-Maillé, en Plounévez-Lochrist.

GRAVERAN, Joseph (1907), prêtre, maître d'étude à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.

GRIGNOU, Paul (1886-92), comptable, 2, rue Saint-Martin, Brest.

GRIGNOUX, J. M. (1885-93), pharmacien à Plougastel-Daoulas.

GUEGAN, Henri, prêtre, professeur en 1910-1911, professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.

GUEGUEN, Auguste (1883-90), commandant d'artill. coloniale, 31, rue Saint-Mandé, Charenton (Seine).

GUEGUEN, Jean (1905), de Guipavas, administrateur colonial, Roscanvel.

GUEGUEN, Jean (1909), de Saint-Renan, étude Fontaine, notaire, Place de la Mairie, Rennes (Ille-et-Viliaine).

LE GUEN, Antoine (1913-17), Kérellec, en Guipavas.

LE GUEN, François (1913-19), bourg de Guipavas.

LE GUEN, Jean (1910-13), clerc tonsuré de Guipavas, au Grand Séminaire de Quimper.

LE GUEN, Jean (1910-16), de Kernilis, caporal-fourrier, 151e R. I., 2e Comp., Thionville (Lorraine).

LE GUEN, Joseph (1910-1913), bourg de Guipavas.

LE GUEN, Yves (1878-85), professeur de 1891 à 1899, recteur de Kernilis, par Lesneven.

LE GUEN, Yves (1899), vicaire à Guimiliau, par Lampaul-Guimiliau.

GUENNEGAN, Guillaume (1910-13), maître d'étude depuis octobre 1919.

GUENNEGUES (R. P.), F. M. (1896), Oblat de Marie, supérieur du « Theological Seminary », Laurel Herghts, San-Antonio, Texas (Amérique).

GUENNOU, J. F., maître d'étude de 1910 à 1913, prêtre, professeur à N.-D. de Bon Secours, rue Colbert, Brest.

GUERMEUR, Jean (1908-15), clerc minoré du Bourg-Blanc, au Grand Séminaire, Quimper.

GUERMEUR, Louis (1905-15), médecin auxiliaire, Ecole de Médecine Navale, Bordeaux (Gironde).

LE GUERN, J., prêtre, professeur de 1914 à 1919.

GUEVEL, Urcin (1883-93), vicaire à Penmarc'h.

GUEZENNEC, Germain (1889), recteur de Pencran, par Landerneau.

GUIADER, Emile (1914-19), étudiant, Kerbonne, en Saint-Pierre-Quilbignon.

GUIAVARC'H, Pierre (1882), recteur de Loc-Eguiner, par Landivisiau.

GUILLAUMA, Paul (1913-19), séminariste de Plounévez-Lochrist, au Grand Séminaire, Quimper.

GUILLERM, F. Raphaël (1905-12), clerc minoré de Saint-Méen, au Grand Séminaire, Quimper.

GUILLERM, Guillaume (1887-94), vicaire à Taulé.

GUILLERM, Henri, maître d'étude (1894-96), recteur de L'Hôpital-Camfrout, par Daoulas.

GUILLERM, J. M. (1885), recteur de Saint-Martin, Morlaix.

GUILLERMIT, Alcide (1900), maître d'étude (1905-08), vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

GUILLERMIT, Augustin (1894-1901), prêtre, professeur depuis 1911.

GUILLERMIT, Eugène (1903), docteur-médecin, Plouguerneau.

GUIVARCH, J. F. (1913), Kernoter, en Plougar, par Landivisiau.

HELIES, Guillaume (1874-80), aumônier de l'hospice de Lesneven, professeur depuis 1914.

HENAULT, Louis (1907), place Le Flô, Lesneven.

HENRY, Charles (1888-97), vicaire à Briec-de-l'Odet.

L'HER, Charles (1894), recteur de Sainte-Sève, par Morlaix.

HERNOT, Derrien (1918), Loquellou, en Locmélar, par Landivisiau.

HERNOT, François (1917), Loquellou, en Locmélar, par Landivisiau.

HERNOT, Olivier (1915), séminariste de Locmélar, au Grand Séminaire, Quimper.

HERRY, Alain, prêtre, professeur de 1915 à 1919, étudiant aux Facultés catholiques d'Angers.

HERRY, Guillaume (1902), officier d'administration de 2e classe, chef de bureau à la Sous-Intendance métropolitaine de Cherbourg (Manche).

HERRY, Joseph (1891-97), prêtre, professeur à N.-D. de Bon-Secours, rue Colbert, Brest.

HERRY, Paul (1908), étudiant en médecine, 97, rue Jean Jaurès, Brest.

HERVE, Joseph (1897), vicaire à Plouguerneau.

HEURTAULT, Albert (1896), pharmacien à Lesneven.

HILY (R. P.) (1888), des Maristes de Lyon, Mission de Ponérihouen (Nouvelle-Calédonie).

HILY, J. F. (1894), aumônier de l'Ecole libre des garçons, Landerneau.

HILY, Joseph (1907-09), Kériégu, en Guipavas.

LE HIR, Louis (1890), aumônier du Calvaire, Landerneau.

LE HIR, Léon (1887), relieur, 9, rue Algésiras, Brest.

LE HIR, Paul (1888-94), 50, rue Jean Macé, Brest.

L'HOSTIS, Athanase (1895-1903), prêtre, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

L'HOSTIS, Jean-Marie (1915), Lesneven.

HUERRE, Joseph (1917), Mathématiques spéciales, Lycée Janson de Sailly, 105, rue de la Pompe, Paris (XVIe).

HUERRE, Yves, 10, rue du Gouvernement, Douai (Nord), mobilisé sergent infirmier, 7 S. I. M., hôp. militaire, Bitche (Lorraine).

HUNAUT, J. M. (1889-96), docteur-médecin, 19, place Thiers, Lambézellec.

HUNAUT, J.-René (1891-97), vicaire à Plounéour-Lanvern.

HUNTZIGER, Léon, professeur depuis 1872.

HUNTZIGER, Clément (1896), lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major général des C. A. A., Armée d'Orient, s. 562.

HUNTZIGER (R. P.), Léon (1901), des Pères Blancs d'Afrique, Catholic Mission, Ndanda, par Lindi (Afrique Orientale).

HUNTZIGER, Paul (1902), docteur-médecin à Couëron. (Loire-Inférieure).

INIZAN, Jean (1908-13), Feunteun-Veaz, Le Folgoat, par Lesneven.

INIZAN, Jean-Pierre (1918), Kergunic, en Kernouès.

INIZAN, Pierre, adjoint au maire, Kergunic, en Kernouès, par Lesneven.

INIZAN, Stanislas (1915), Kergunic, en Kernouès.

INIZAN, Vincent (1887), maire de Kernouès, par Lesneven.

INIZAN, Yves, propriétaire, Kerléo, en Kernouès, par Lesneven.

INIZAN, Yves (1893), recteur de Tréouergat, par Saint-Renan.

IZENIC, Louis (1889-95), notaire à Landerneau.

JACOB, Antoine (1916), Hars, en Milizac, par Saint-Renan.

JACOB, Yves (1858-62), doyen honoraire, Milizac, par Saint-Renan.

JACOLOT, Jean (1906), vicaire à Sainte-Croix, Quimperlé.

JACOLOT, Jean, principal clerc de notaire, Guipavas.

JACOPIN, Pierre, vicaire, Le Huelgoat.

JACQ, Jean-Marie (1919), 19, rue des Gubelines, Chartres (Eure-et-Loir).

LE JACQ, Pierre (1859-67), maître d'étude en 1871, professeur de 1874 à 1878, chanoine honoraire, curé-doyen de Crozon.

JAFFRES, François, étudiant, Lampaul-Guimiliau.

JANIN, Marcel (1891-97), commerçant, 99, rue de Paris, Lambézellec.

JAOUEN, J.-Baptiste (1902), pharmacien à Ploudalmézeau.

JAOUEN, Pierre, Kéraudy, en Milizac, par Saint-Renan.

JESTIN, Pierre (1889), maire de Plabennec.

JEZEGOU, Christophe (1884), recteur de Plobannalec.
JEZEQUEL, Antoine (1916), étudiant, F. C., Angers.
JEZEQUEL, Arsène (1888-95), hôtelier, Lesneven.
JEZEQUEL, François (1898), prêtre, directeur de l'Ecole Saint-Louis, rue Lannouron, Brest.
JEZEQUEL, Hervé (1904), prêtre, étudiant à l'Institut Catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris (VI[e]).
JEZEQUEL, Paul (1898), vicaire à La Feuillée.
JEZEQUEL, Thénénan (1902), vicaire à Berrien, par Huelgoat.
JEZEQUEL, Yves (1902), Keranna, en Saint-Marc.
LE JOLIFF, Félix (1909), docteur-médecin à Plabennec.
JULLIEN, Jacques, professeur de dessin depuis 1917.

KERANDEL, Paul (1918), Plouescat.
KERAUDREN, Joseph (1904-08), Camaret-sur-Mer.
KERAUDY, Joseph (1895), négociant, Landéda.
KERBAOL, Auguste (1883), curé-doyen de Plouescat.
KERBIRIOU, Louis, prêtre, professeur depuis octobre 1919.
KERBOUL, J.-Baptiste (1888-89), chirurgien-dentiste, 24, rue de la Mairie, Brest.
KERBRAT (R. P.), Claude (1900), Oblat de Marie, Mission de Lebret, Sask., Canada.
KERDANET (R. P. Miorcec de), (1886-87), des Frères Prêcheurs, 38, rue Jean sans Peur, Lille (Nord).
KERGUELEN, Emile (1914), rue Saint-Michel, Brasparts.
KERIBIN, Maurice (1918), 32, Place Terre au Duc, Quimper.
KERJEAN, Jean (1888) recteur de Coray.
KERJEAN, Pierre (1867-70), professeur (74-75), chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Châteaulin.
KERHUEL, Joseph (1888-95), Ploudalmézeau.
KERMARREC, Goulven (1891), recteur de Sibiril, par Saint-Pol-de-Léon.
KERMARREC, Guillaume (1901), vicaire à Saint-Urbain, par Landerneau.
KERMARREC, Louis (1903), prêtre instituteur à Plouzané, par Saint-Renan.
KERMARREC, Simon (1915), 10, rue de Concarneau, Quimper.
KERNEIS, Adolphe (1897-1902), avocat, 22, rue de la Mairie, Brest.
KEROMNES, F. M. (1867-73), professeur de 1880 à 1912, professeur honoraire, 89, rue de Paris, Lambézellec.
KEROUANTON, F. (1886), recteur de La Martyre, par Ploudiry.
KEROUANTON, Hervé (1888), professeur de 1914 à 1919, recteur de Milizac, par Saint-Renan.

KEROUANTON, Pierre (1888), recteur de Saint-Yvi, par Rosporden.
KEROUANTON, Urcin-Eugène (1893), vicaire à Dirinon.
KERRIEN, Jules (1877-81), négociant, place du Pont, Lesneven.
KERROS, Yves (1917), étudiant en droit, Lesneven.
KERVELLA, Emile (1901), Daoulas.
KERVELLA, F. L. (1881), recteur de Guiclan.
KERVELLA, F. M. (1882-87), recteur de Quéménéven.
KERVELLA, F. (1908), médecine navale, Plougastel-Daoulas.
KERVERN, Auguste (1905), pharmacien auxiliaire, Moulin à Poudre, Lambézellec.
KERVERN, Félix (1896-1900), clerc de notaire, Moulin à Poudre, Lambézellec.
KERVRAN, Joseph (1901), vicaire à Briec-de-l'Odet.
KERVRAN, Jean-F. (1889), aumônier de l'Hôpital maritime, Brest.

LABBE (Frère Bertrand) (1908-11), Couvent du Saulchoir, Kain près de Tournai (Belgique).
LABBE, Yves, Ploumoguer, par Saint-Renan.
LABOY, Joseph (1891), recteur de Roscanvel.
LAINE, Emile (1905), curé de Bérengeville-la-Campagne, par Quittebeuf (Eure).
LAMENDOUR, Jean (1890-99), des P. P. du Saint-Esprit, mission de Cazabane, en Casamance (Sénégal).
LAMENDOUR, Yves (1890-1900), vicaire à Pont-Croix.
LANDOUARE, Léon (1885-92), docteur-médecin, 24, rue de Siam, Brest.
LANDURE (1881), commerçant, Plouvien.
LE LANN, Francis, Kerandraon, en Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.
LE LANN, J. L. (1909-15), à Locmélar, par Landivisiau.
LANNUZEL, Michel (1906), vicaire à Plomodiern.
DE LANSALUT, Charles, avocat à Haï-Phong, Tonkin.
DE LANSALUT, Ludovic (1887-88), rue du Mur, Landivisiau.
LAOT, J. M. (1910-16), infirmier au 52[e] R. I., Montélimar (Drôme).
LAOUENAN, Vincent (1893), pharmacien, Saint-Mathieu, Quimper.
LARVOR, Joseph (1895), pharmacien, 19, rue Jean Jaurès, Lambézellec.
LARVOR, Paul (1903), 69, rue Duret, Brest.
LASTENNET, Henri (1917), Ravitaillement, 128[e] R. I., Camon (Somme).
LAUNAY, Victor (1886), greffier de paix, Châteaulin.

LAVANANT, Louis (1914), bourg du Drennec, par Plabennec.

LAVIEC, Yves (1883), curé-doyen de Plouigneau.

LAVOLE, Joseph (1914), enseigne de vaisseau à bord de l' « Yser », par B. C. N., Marseille.

LECAM, Eugène (1875-80), négociant, Port-Louis (Morbihan).

LEHIDEUX, Gabriel (1917), La Roche-Maurice.

LEMERDY, Jean (1867-72), recteur de Plouzané, par Saint-Renan.

LENORRET, Ferdinand (1911), 3, rue du Comte Even, Lesneven.

LEON, Louis (1909-10), Kérouné, en Plouvien.

LEON, Yves (1909), prêtre, professeur (octobre 1919).

LEOST, Emile (1893), Hôtel des Voyageurs, Saint-Renan.

LEOST, J. F. (1888), notaire à Lannion (Côtes-du-Nord).

LEOST, Jean (philo. 1917), maréchal-des-logis, 8e R. A. C., Nancy (Meurthe-et-Moselle).

LEOSTIC, Laurent (1906), vicaire à Primelin, par Audierne.

LESCONNEC, Denis (1901), vicaire à Nogent-sur-Oise (Oise).

LESCONNEC, François (1911), rue Saint-François, Lesneven.

LESCONNEC, Joseph, marchand boucher, Lesneven.

LESCONNEC, Louis (1914), rue Jeanne d'Arc, Lesneven.

LESCOP, Joseph (1917-1918), au Rosier, en Plougastel-Daoulas.

LESPAGNOL, Auguste (1909), clerc minoré de Lanvéoc, au Grand Séminaire, Quimper.

LESTIDEAU, Eugène (1893-98), lieutenant, Faubourg Saint-Léger, Evreux (Eure).

LE LEZ, ancien huissier, Lesneven.

LICHOU, Charles (1912), Kergéréon, Ploudaniel.

LICHOU, Gabriel (1899-1904), vicaire au Relecq-Kerhuon.

LICHOU, Joseph (1907), Le Roudous, Ploudaniel.

LE LOARER, Emile (1888-97), capitaine, 3, rue Carcel, Paris (XVe).

LOAEC, Louis (1901), vicaire à Saint-Martin, 5, place Verdun, Brest.

LOUVET, Guillaume (1910), Guipavas.

LOUVET-JARDIN, Achille (1886), directeur de la Compagnie d'assurances l' « Union », 11, rue du Château, Brest.

LOUVIERE, Arthur (1894-95), chanoine honoraire, aumônier du Carmel, Morlaix.

LOYER, Georges, inspecteur du P. L. M., 2, boulevard Henri IV, Paris (IVe).

LOZAC'MEUR, Corentin, prêtre, professeur depuis mai 1919.

LUCAS, Hervé (1881-90), docteur-médecin à Saint-Renan.

LUCAS, Guillaume (1909-1918), Bohars, par Lambézellec.

LUGUERN, Pierre (1900), vicaire à Camaret-sur-Mer.

LUNVEN, Michel (1909), Guissény, par Lesneven.

MADEC, Hippolyte (1886-92), commerçant à Roscanvel.

MAGUET, Jean-Louis (1879), recteur de Ploudaniel.

MAILLOUX, Charles, Poulrinou, en Milizac, par Saint-Renan.

LE MANCHEC, Auguste (1902), avocat-conseil, 71, avenue Ledru-Rollin, Paris (XIIe).

MANUEL, François, brigadier, 2e R. A. Coloniale, 2e bat., Cherbourg (Manche).

MANUEL, Jean, 38, rue Yves Collet, Brest.

LE MAOUT, Yves, maître d'étude en 1903-04, vicaire à Gouesnou.

MAREC, Casimir (1917-19), Nouvelle Place, Lannilis.

MAREC, J. L. (1907-15), Lanarvily, par Lesneven.

MARREC, Alfred, 13, rue du Grand Croissant, Le Hâvre (Seine-Inf).

MARREC, Francis, même adresse.

MARTIN, Hervé (1912-1919), séminariste de S. Joseph du Pilier Rouge, au Grand Séminaire, Quimper.

MARTIN, Joseph (philo 1918), quincaillier, Lesneven.

MARZIN, François (1919), séminariste de Plabennec, au Grand Séminaire, Quimper.

MASSERON, Alexandre (1888-98), avocat, 37, rue Jean Macé, Brest.

MASSON, Auguste (1904), Lopérec.

MASSON, Michel (1860-67), professeur (1871-73), doyen honoraire, Porspoder.

MAURICE, Joseph (1896), curé de Larçaz (Indre-et-Loire).

MAZE, Joseph (1902), prêtre, directeur de lEcole libre des garçons, Landivisiau.

MENEREUL, Louis (1894), docteur-médecin, 27, rue de Pouldavid, Douarnenez.

MENGUY, Jean (1913-18), brigadier, 7e batt., 24e R. A. C., Tarbes (Hautes-Pyrénées).

MERCEUR, François (1897-1903), Kerlédan, en Gouesnou.

MESGUEN, Edouard, prêtre, professeur depuis 1914.

MESSAGER, Nicolas (1916), photographie Georges, 19, rue Kéréon, Quimper.

MESSAGER, Prosper (1879-83), chanoine honoraire, supérieur du Grand Séminaire, Quimper.

MESSAGER, Yves (1913-17), matelot infirmier, hôpital maritime, Brest.

LE MEUR, Achille (1899), négociant, place du Château, Brest.

LE MEUR, Amédée (1887-95), docteur-médecin à Ploudalmézeau.

LE MEUR, Lucien (1872), doyen honoraire, Lanildut.

MEVEL, Claude, professeur (1917-19), aumônier de l'Hospice, Landerneau.

MEVEL, Henri (1907-16), 9e Train, 51e Comp., secteur 17.

MILIN Henri, maître d'étude en 1913-14), vicaire à Saint-Goazec ,par Châteauneuf-du-Faou.

MIOSSEC, François (1903), commis de pharmacie, Lannilis.

MIOSSEC, Jean-Joseph (1918), matelot timonier à Casablanca (Maroc).

MIOSSEC, Nicolas (1911), Kerguët, en Quimerc'h.

MIOSSEC, Pierre (1891-98), vicaire à Saint-Marc.

MIQUEAU, Léonce (1909), Contrôleur des Contributions directes, Hôtel Delforges, 15, rue des Pipots, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

LE MOAN, F. (1864-70), surveillant de 1873 à 1876, recteur de Plourin-Ploudalmézeau.

MOENNER, Alain (1890-95), professeur (1901), principal du collège de Lesneven (1907).

MOENNER, Yves (1907-12), médecin auxiliaire, Saint-Brieuc.

LE MOIGN, Jean (1896), vicaire à Moëlan.

LE MOIGN, F. M. (1893), recteur de Loc-Brévalaire, par Lesneven.

MONAS, Maurice, 22, rue des Vignes, Morlaix.

MONOT, J.-Louis (1893), recteur de Brennilis, par La Feuillée.

MONOT, Paul (1890-98), vicaire à Plouzané, par Saint-Renan.

MONOT, Yves (1885), professeur de 1893 à 1898, recteur de Logonna-Daoulas.

MORVAN, Auguste (1916), à Brendaouez, en Guissény, par Lesneven.

MORVAN, Jacques (1917), du Faou, brigadier au 49e R. A. C., 6e batt., secteur 237.

MORVAN, Jean (1908-14), à Brendaouez, en Guissény, par Lesneven.

MORVAN, Joseph (1895-1900), commerçant, Pont-Aven.

MORVAN, Laurent (1894), vicaire à Lopérec.

MORVAN, Louis (1909), 2e maître-fourrier, canonnière « Railleuse », Dunkerque (Nord).

MORVAN, Louis (1897), vicaire à Bodilis.

MORVAN, Louis (1892), commis principal des Câbles, 20, rue Jean Macé, Brest.

MOYSAN, Eugène (1898), rue de Jérusalem, Lesneven.

MUTZIG, Auguste (1903), Kériguel, Le Relecq-Keruhon.

NICOL, Théophile (1861-68), propriétaire, Lesneven.

NICOLAS, F. (1889), recteur de Plouyé, par Huelgoat.

NICOLAS, F. L. (1910-16), séminariste de Ploudaniel, au Grand Séminaire de Quimper.

NICOLAS, Guillaume (1900), vicaire au Cloître, par Pleyben.

NICOLAS, (R. P. Mathias), (1888-93), supérieur de l'Alumnat Bienh. Jeanne d'Arc, Scy par Moulins-les-Metz (Moselle).

NICOLAS, Pierre (1904-05), prêtre instituteur à Saint-Pabu, par Ploudalmézeau.

LE NIR, Joseph, brigadier au 30e d'art., 2e batt., Orléans (Loiret).

NOEL, Yves (1881-87), maire de Plounéour-Trez.

NORMANT, Benoît (1890), docteur-médecin, Le Relecq-Kerhuon.

NOURY, François (1897), pharmacien, Crozon.

ODEYE, Eugène (1891), pharmacien, Lannilis.

ODEYE, Joseph (1885-89), docteur-médecin, maire de Lesneven.

ODEYE, Louis, vicaire à Saint-Melaine, Morlaix.

OLIVIER, Etienne (1880), recteur de Saint-Frégant, par Lesneven.

OLLIVIER, Goulven (1891), recteur de Plouégat-Moysan, par Plouigneau.

OLLIVIER, J. F. (1905), prêtre, professeur à N.-D. de Bon-Secours, rue Colbert, Brest.

OLLIVIER, Joseph, Blenguruste, en Goulven, par Lesneven.

OLLIVIER, Y. M. (1879-86), recteur de Lanarvily, par Lesneven.

OMNES, Benoît (1898-1904), Assurances, 13 ter, rue de la Mairie, Brest.

OMNES, Gabriel (1892), recteur de Lopérec.

OMNES, Louis (1902), notaire à Taulé.

PAILLER, J. M. (1903), vicaire à Plouider par Lesneven.

PALLIER, J.-Baptiste (1879-85), recteur de Kernouès, par Lesneven.

PAPE, Yves (1892), professeur au collège, 7, rue des Brebis, Morlaix.

PASTEUR Claude (1900), vicaire à Saint-Sauveur, Recouvrance-Brest.

PAUGAM, J. L. (1913-18), brigadier, E. M. du P. A., 2e C. A., Laon (Aisne).

PAUL, Charles (1894-99), prêtre, professeur depuis 1903.

PAUL, Théodore (1907), maître répétiteur au collège de Dinan (Côtes-du-Nord).

PAUL, Yves (1881-89), adjudant d'administration, 2, rue Clisson, Lorient.

PELLAN, Charles (1902), adjudant au 152e R. A. P., 15e batt., Mailly-militaire (Aube).

PELLETER, Yves, clerc minoré d'Elliant, au Grand Séminaire, Quimper.

PELLICANT, Thénénan (1890-94), vicaire à Ploudaniel.

PELLICANT, Yves, Kerincuff, Plabennec.

PENGAM, Joseph (1903), vicaire à Guiclan.

PENGAM, Samuel (1904), vicaire à Riec-sur-Bélon.

PENGAM, Vincent (1865-73), recteur de Plouvorn.

DE PENNANROS, Xavier, Douarnenez.

PERAN (R. P.), O. M. I., Mission du Manitoba (Canada).

PERES, André (1906), prêtre, professeur aux Naudières, Pont-Rousseau (Loire-Inférieure).

PERHIRIN, Jules, soldat de la classe 18, Brélès, par Lanildut.

PERROT, François, Lescoat, en Lesneven.

PERROT, Joseph, 1er R. A. Col., C. O. A. M., centre téléphonique, Coëtquidan (Morbihan).

PERROT, Vincent (1919), Lescoat, en Lesneven.

LE PEZENNEC, Eugène (1890-98), professeur (1912-14), professeur au lycée, 120, rue Emm. Liais, Cherboug (Manche).

PICART, Louis (1871), recteur de Trégourez.

PICHON, Joseph (1919), Saint-Méen, par Ploudaniel.

PICHON, Louis (1897), recteur de Saint-Eutrope, par Plougonven.

PICHON, Paul (1870-71), capitaine de frégate en retraite, Tréflez.

PICHON, Paul (1907), capitaine, 5e escadron, 18e Dragons, Dôle (Jura).

PICHON, Pierre (1908), Maison des Pères du Saint-Esprit, Chevilly par L'Hay (Seine).

PILVEN, Lucien (1885-95), chef d'escadron au 35e d'art., 49, rue de Séné, Vannes (Morbihan).

PIRON, Félix (1901), négociant, Plabennec.

PLESSIS, Amédée (1912), représentant de commerce, Lesneven.

PLOUGOULM, Hervé (1882), recteur de Tréboul.

POCHARD, J. J. (1886) (Rev. F.), Buckley near Chester, North Wales, Angleterre.

POCHARD, Joseph (1907-10), Lesneven.

POCHARD, Paul (1895-1903), professeur au collège de Pontarlier (Doubs).

POCHARD, Yves (1887), caissier de la Caisse d'Epargne, 60, rue d'Aiguillon, Brest.

PONDAVEN, Gabriel (1891) (abbé), rue de Douarnenez, Quimper.

PONDAVEN, Mathieu (1885), recteur de Lampaul, par Ploudalmézeau.

PONT, Jean, agriculteur, Pontanézen, en Plounéour-Trez.

PONT, Théophile (1905), vicaire aux Cayes, Haïti.

POULIQUEN Auguste (1917), matelot infirmier, 12, rue Malakoff, Brest.

POULIQUEN, François (1877-82), expert, Penanrun, en Plouédern, par Landerneau.

POULIQUEN, Jean-Pierre (1904), clerc de notaire, Châteaulin.

POULIQUEN, Pierre, ordonnance, 99, quai d'Orsay, Paris (VIIe).

POULLAOUEC, Yves (1910-13), cultivateur, Bourg-Blanc, par Plabennec.

POUPON, Alphonse, professeur (1817-19), clerc tonsuré de Saint Corentin, au Grand Séminaire, Quimper.

PRAT, Edouard (1903), docteur-médecin, Pleyber-Christ.

PREMEL, J. F. (1909-14), clerc minoré de Kerlouan, au Grand Séminaire, Quimper.

PRIGEAC, Louis (1897), vicaire à Landrévarzec, par Briec-de-l'Odet.

PRIGENT, Alain (1914), Menbléis, en Plounéour-Trez.

PRIGENT, Jean (1918), 29, rue de la Vierge, Brest.

PRIGENT, J. L. (1899), vicaire à Briec-de-l'Odet.

PRIGENT, J. M. (1898-1903), prêtre, directeur de l'Ecole Saint-Joseph, Morlaix.

PRIGENT, Pierre (1916), q.-m. fourrier, aviation maritime, Alger.

PROVOSTIC, Henri (1913-19), Ploudalmézeau.

PUHULEN, Jean, Guipavas.

QUEDEC, Etienne (1897), docteur-médecin, 24, rue Louis Pasteur, Brest.

QUEMENER, Emile (1903), médecin major des troupes coloniales, Coetquidan (Morbihan).

QUEMENEUR, Eugène (1917), sergent, 23e section C. O. A. Nancy (Meurthe-et-Moselle).

QUEMENEUR, René, corroyeur, Saint-Renan.

QUENTEL, Joseph (1887-95), prêtre, professeur à N.-D. de Bon-Secours, rue Colbert, Brest.

QUENTEL, Jules (1896-1900), commis des P. T. T., 35, rue Jean naurès, Brest.

QUENTEL, Jacques-Marie (1873-79), recteur de Lampaul-Plouarzel, par Saint-Renan.

QUERE, J. F. (1896), vicaire à Plougonven.

QUERE, J. M. (1877), recteur de Plonéour-Lanvern.

QUERE, Yves (1912-19), séminariste de Guipavas, au Grand Séminaire, Quimper.

QUILLEVERE, Hervé (1908-14), clerc tonsuré de Lanhouarneau, au Grand Séminaire, Quimper.

QUILLEVERE, Jean (1902), vicaire à Lambézellec.

QUILLEVERE, Jean (1874), recteur d'Argol.

QUINIOU, Maurice (1908), maréchal-des-logis, dépôt des munitions de Friedelsheim, G. P. A., n° 12, secteur 17.

QUINTIN, Louis (1883-85), docteur-médecin, Plouescat.

RAMEE, Jean (1913-19), étudiant, Lycée de Rennes (Ille-et-Vilaine).

RAMEE, Louis (1885-93), pharmacien, Guipavas.

RAMONET, Guillaume (1914-18), secrétaire, 72e R. I., Amiens (Somme).

RANNOU, Félix (1913), séminariste de Saint-Louis, au Grand Séminaire, Quimper.

RANNOU, Joseph (1902-07), étudiant en médecine, Plounéour-Trez.

RAOUL, Ferdinand fils, commerçant à Plougastel-Daoulas.

REVAULT, E., notaire, Douarnenez.

RIOU, Alain (1899-1906), chef comptable, atelier de la voie, Noyon (Oise).

RIOU, Aristide (1895), aumônier des Bretons, 4, quai des Casernes, Le Hâvre (Seine-Inférieure).

RIOU, Auguste (1895), commerçant, Lesneven.

RIOU, Henri, représentant de commerce, rue de Notre-Dame, Châteaulin.

RIOU (R. P.), Jacques (1892), O. M. I., Mission de Cluny, Alberta (Canada).

ROBERT, Ernest, directeur d'assurances, 27, rue Général Gouez, Landerneau.

ROHEL, Pierre (1879-83), propriétaire au Traon, en Ploudiry.

DE RODELLEC DU PORZIC, Robert (1895), notaire, Saint-Renan.

ROLLAND, Emile (1897), commis aux Câbles, Saint-Pierre-Quilbignon.

ROPARS, François (1901-08), Plougastel-Daoulas.

ROSEC, Joseph (1899), directeur d'Ecole libre, Le Conquet.

ROSEC, Pierre (1895), notaire, Plouescat.

ROSEC, Louis (1918), Plouescat.

ROSEC, Paul (1919), Plouescat.

ROSPARS, Laurent-Corentin, chanoine titulaire, 15, rue Mesgloaguen, Quimper (prof. de 1869 à 1879).

ROSSI, Lucien, chanoine honoraire, aumônier à Quimper (sous-principal de 1873 à 1876).

ROUDAUT, Louis (1876-84), pharmacien, Lesneven.

ROUE, J. L. (1892), recteur de Kersaint, par Guipavas.

ROULL (Mgr), François-Marie, prêtre-professeur de 1867 à 1873, principal du collège de 1873 à 1893, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, protonotaire apostolique.

ROUQUET, Alexandre (1914), expert, Ploudalmézeau.

ROUSSIN, Olivier (1891), agent d'assurances, Quimper.

LE ROUX, J. F. (1917), centre démobilisateur du Génie, Toulouse (Haute-Garonne).

LE ROUX, J. L. (1888), recteur de Poullan, par Douarnenez.

LE ROUX, J. M. (1903-08), vicaire à Plouguin, par Ploudalmézeau.

LE ROUX, Louis (1872), aumônier du Sanatorium, Roscoff.

LE ROUX, Yves (1888), recteur de Guilvinec.

LE ROUX, Yves (1902), prêtre instituteur à Ploumoguer, par Saint-Renan.

LE ROY, Alexandre (1885-91), recteur de Bolazec, par Scrignac.

LE ROY, Eugène (1896), médecin major de 1re classe, 2 régiment sénégalais, Kati (Haut-Sénégal-Niger), par Dakar.

LE ROY, F. M., Kerderc'h, en Guissény, par Lesneven.

LE ROY, Gabriel (1906-13), médecin auxiliaire, élève à l'école de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

LE ROY, J. (1881), recteur de Loperhet, par Daoulas.

ROZEC, F. (1880), recteur de Plonévez-du-Faou.

ROZEC, J.-Baptiste (1901), vicaire à Lanmeur.

ROZEC, J. P. (1887), recteur de Saint-Urbain, par Landerneau.

LE RU, François, prêtre du Cap Haïtien, Keranguden, en Saint-Pierre-Quilbignon.

LE RU, René (1912-15), caporal au 154 R. I., P. G. R. L., Brieulles-sur-Meuse (Meuse).

RUELLEN, Jean, Penarc'hoat, Lesneven.

DU RUSQUEC, Joseph (1894-96), Lesneven.

SAILLOUR, Charles, maître d'étude en 1899-1902, vicaire à Porspoder.

SALAUN, Amédée (1864), chanoine honoraire, curé-doyen d'Ouessant.

SALAUN, Charles (1893), 16, place Alsace-Lorraine, Lorient (Morbihan).

SALAUN, F. M. (1884-92), vicaire à Lesneven.

SALIOU, Gabriel (1873-79), recteur de Plounéour-Trez.

SALOU Ambroise (1917), centre d'instruction de la 122e division, secteur 509, par Marseille.

SALOU, Louis (1894-99), vicaire à Saint-Martin de Brest.

SALOU, Charles (1873), recteur de Plougoulm, par Saint-Pol-de-Léon.

SANSON, Maurice (1913), Postes, Douarnenez.

SAOUT, Guillaume (1899), vicaire à Kerfeunteun, par Quimper.

SCLEAR, J. L., Kéréver en Plabennec.

LE SCOUR, Yves (1882), docteur-médecin, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

SEGALEN, F. (1877), recteur de Spézet.

SEGALEN, Jean (1884), recteur de Mespaul, par Saint-Pol-de-Léon.

SEGALEN, Victor (1869), agent du Commissariat de la Marine en retraite, 17, rue Massillon, Brest-Annexion.

SEITE, Goulven (1902), vicaire à Plogonnec.

SENNET, Alfred (1887), recteur de Rosporden.

SENNET, Henri (1891), négociant en vins, 4, place des Ecoles, Quimperlé.

SERRE, Ernest (1898), 15 bis, place du Château, Brest.

SERRE, Félix (1900), 24, rue de Brest, Saint-Pierre-Quilbignon.

DE SILGUY (vicomte), Christian, propriétaire à Prat-ar-Vel, Landerneau.

SIMON, Albert (1910), capitaine, E. M. Division aérienne, secteur 25.

SIMON, Nicolas (1881), recteur de Guissény, par Lesneven.

SIMOTTEL, René, industriel, 91, rue Jean Jaurès, Brest.

SOUBIGOU, Ambroise (1900), vicaire à Plouédern, par Landerneau.

SOUBIGOU, Auguste (1869), propriétaire, Roscoff.

SOUBIGOU, Jean (1914), sous-lieutenant, 1er R. A. M., Lesneven.

SOUBIGOU, Louis (1912-18), séminariste de Lesneven, au Grand Séminaire, Quimper.

SOYE, Eugène (1918), Moulin du Cann, Guipavas.

SPAGNOL, Georges, électricien, Lesneven.

SPARFEL, Guillaume (1894), vicaire à Plougastel-Daoulas.

SPARFEL, J. M. (1898-1904), prêtre instituteur à Plougastel-Daoulas.

LE STANG, J. M. (1893), vicaire à Ploudaniel.

STEPHAN, François (1913-18), 104e R. A. L., 7e groupe, 20e batt., secteur 154.

STEUN, Guillaume (1879-83), prêtre, professeur depuis 1890.

TABURET, Auguste (1886), négociant, Quai, Le Conquet.

TABURET, Ernest (père), Le Conquet.

TABURET, Ernest (1896), capitaine au 2e Rég. de Tirailleurs Malgaches, chef du district de Tsivory, province de Fort-Dauphin (Madagascar).

TABURET, François (1897), Le Conquet.

TABURET, Hippolyte, négociant, Saint-Renan.

TANGUY, Albert (père), docteur-médecin, Landerneau.

TANGUY, Albert (1913), contrôleur des Contributions directes, 84, rue Saint Julien, Nancy (M. et Moselle).

TANGUY, Jean (1916), maréchal-des-logis, approvisionnement 2e groupe, 12e R. A. C. par Raon-L'Etape (Vosges).

TANGUY, Jean (1885), recteur de Pluguffan, par Quimper.

TANGUY, Jean (1887-92), recteur de Goulien, par Audierne.

TANGUY, J. L. (1906), vicaire à Hanvec.

TANGUY, Yves (1903-04), Veleuri en Plouider, par Lesneven.

TAPIE, Louis, prof. de 1900 à 1905, professeur au collège de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

TEILLET, Robert (1913-1914), 7, rue de Siam, Brest.

THEPAUT, F. M. (1904), vicaire à Guilvinec.

THEVEN DE GUELERAN, Anatole (1902), pharmacien à Plouescat.

THESEE, Victor (1889), médecin dentiste, 18, rue d'Aiguillon, Brest.

THIRY, A., prêtre professeur en 1918-19, professeur au Collège Notre-Dame, Valenciennes (Nord).

LE TORC'H, Joachim (1911), instituteur libre, 56, rue Ploudiry, Landerneau.

TOURNELLEC, J. M. (1889), recteur de Plounévézel, par Carhaix.

TRANVOUEZ, Yves (1913-18), brigadier chef artificier à Berry-au-Bac (Aisne).

TRAON, Christophe (1881), prêtre, Bel-Air, St-Pol-de-Léon.

TRAON, Auguste (1898), vicaire à Lanildut.

TREANTON, Léon, Kréac'h-Kélen, Landivisiau.

TREBAOL, François (1914-18), étudiant, 99, rue de Paris, Lambézellec.

TREBAOL, Joseph (1916-18), clerc de notaire, Saint-Renan.

TREBAOL (R. P.), Goulven (1894), O. M. I., 5, Via Vitto da Feltre, Rome (Italie).

TREGUIER, Francis (1882), colonel au 59e d'artillerie, Charenton (Seine).

TREMINTIN, Pierre (1889-95), avocat, conseiller général, maire de Plouescat.

TROMELIN, François (1906), Moulin du Grand Pont, en Lannilis.

TROMELIN, Jean (1915), Moulin du Pontours, en Plouguin, par Ploudalmézeau.

TROMELIN, Louis (1909), Moulin de Ponthéré, en Guipronvel, par Saint-Renan.

UGUEN, Jean (1881-89), professeur (1893-1903), chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix.

LE VASSEUR, Jean-Joseph (1889-95), prêtre, professeur depuis 1900.

VENNEGUES, Jean (1905), Ploudalmézeau.

LE VERGE, Julien, Moulin de Lescoat, en Plouider, par Lesneven.

VERGER, Louis (1891), pharmacien, 25, rue de Siam, Brest.

VICAIRE, Eugène (1903-09), 105, rue Jean Jaurès, Brest.

VICAIRE, Joseph (1894), prêtre, professeur (1899-1901), professeur à l'école Saint-Yves, Quimper.

DE VINCELLES, Fernand (1890), château de Keraoul, en La Roche-Maurice.

DE VINCELLES, Henry (1886), conseiller d'arrondissement, maire de Lanarvily, par Lesneven.

LE VERN (R. P.), Jean-Louis (1890), O. M. I., Mission de Cluny, Alberta (Canada).

YVINEC, Hervé (1910), Séminaire des Missions, Masnuy-Saint-Pierre, par Mons (Belgique).

YRVOAS, Antoine (1911-1917), caporal-fourrier, C. H. R., 55e R. I., Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

EXTRAITS DES STATUTS

de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

Article 2. — L'objet de l'A. A. est: 1° d'établir entre ses membres un centre commun de relations amicales; 2° de venir en aide dans leurs frais d'études, soit par la création de bourses ou de de-mi-bourses, soit par des dons de livres, aux élèves les plus méritants.

Art. 3. — Y sont expressément interdites les discussions politiques ou religieuses, et en général toute discussion étrangère au but de l'œuvre.

Art. 4. — Les secours seront accordés de préférence aux fils et aux neveux des associés; ils seront votés chaque année et ne seront délivrés qu'après épreuve, et sur demande faite régulièrement à l'un des membres du Comité.

Art. 6. — Pour faire partie de l'A. A., il suffit d'être un ancien élève, d'être ou d'avoir été Maître dans l'Etablissement, d'adhérer aux statuts.

Art. 8. — Tout associé s'engage à verser une cotisation annuelle de 5 francs. Il pourra, s'il le préfère, se libérer en versant un capital de 100 francs en une fois, ou de 50 francs en deux années consécutives.

Art. 9. — La cotisation sera seulement de deux francs pour les étudiants et les militaires non gradés, durant leurs études ou leur service.

Art. 10. — La qualité de membre de l'A. A. se perd: 1° par la démission pure et simple; 2° par le refus de la cotisation pendant deux années consécutives; 3° par la radiation pour motifs graves...

Art. 16. — Chaque année, à la date fixée par le Comité, l'A. A. tient une assemblée générale à son siège social.

Art. 17. — Ce jour-là, après une messe célébrée pour tous les membres vivants et défunts, les Associés prennent part à un banquet, entendent le rapport du Secrétaire, reçoivent les communications du Comité, et votent sur les propositions inscrites à l'ordre du jour.

Art. 20. — Aucune proposition ne saurait figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale à moins d'avoir été soumise, un mois d'avance, aux délibérations et à l'agrément du Comité.

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

Abbé Hervé CALVEZ, vicaire à Saint-Louis. — **Petit manuel paroissial de Saint-Louis de Brest.** — 225 pages. — Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château, Brest.

Le **Petit Manuel Paroissial de Saint-Louis de Brest** que vient de publier notre ami l'abbé Hervé **Calvez** (du cours 1891) est un chef-d'œuvre de méthode et de précision. Après avoir, en dix pages « où il n'y a pas un mot de trop », très nettement exposé les **devoirs de tout fidèle envers sa paroisse** (1° aimer sa paroisse; 2° fréquenter l'église paroissiale; 3° prendre sa part des charges paroissiales), — l'auteur rappelle aux catholiques de Saint-Louis que leur paroisse a une **histoire,** dont il nous donne un résumé sommaire (p. 17-78). Les auditeurs du Congrès Marial de 1913 y retrouveront les grandes lignes du Rapport si goûté sur « La Chapelle de N.-D. de Pitié au Château de Brest ». — Le centre de la vie paroissiale, c'est l'église; d'où un 3e chapitre intitulé: « **Une visite à l'église Saint-Louis** », où l'abbé Calvez se montre le plus aimable des guides, et le plus compétent (p. 80-110). — Mais les merveilles artistiques dont ces trente pages nous détaillent la richesse ne sont rien auprès des trésors surnaturels que nous dispense la « Maison de Dieu » par le moyen des **Sacrements** et des diverses fonctions strictement paroissiales: catéchisme, prédication, liturgie des vivants et des morts. L'exposé de cette « vie paroissiale » fournit à l'auteur l'occasion de rappeler ici les notions doctrinales essentielles dont l'ignorance est la cause principale de l' « indifférence » de tant de « baptisés ». — L'ouvrage se termine par une revue complète des **Œuvres paroissiales** (enseignement, piété, apostolat, charité, œuvres sociales) dont la direction « réclame des prêtres autant d'ardeur et de constance que l'administration des sacrements ». — Nous ne saurons trop féliciter notre cher « ancien » d'avoir su trouver « au milieu des multiples occupations d'un ministère toujours bien chargé, assez de loisirs pour mettre sur pied une œuvre qui a exigé tant d'attention et tant de recherches. » Nous lui souhaitons, pour le bien des âmes, de nombreux imitateurs.

—×—

Docteur Louis DUJARDIN, Saint-Renan. — **Lezen ar Pansionou.** — Priz: Pemp gwenneg. — S'adresser soit à l'auteur, soit à l'éditeur (Le Goaziou, Morlaix et Quimper).

En une modeste plaquette de 16 pages, le Dr Louis DUJARDIN, de Saint-Renan, a réuni les articles publiés par lui dans

Feiz ha Breiz sur l'usage que doivent faire de la « Loi des Pensions » les mutilés ou malades de la guerre, et les familles des « morts pour la France ». Écrite en breton, elle a rendu — nous le savons — et peut rendre encore les plus grands services à ceux qui craindraient de se perdre dans le texte passablement compliqué de la dite Loi. Mieux que ne le ferait une traduction littérale, la présente adaptation expose clairement les « droits » que la loi confère aux diverses catégories d'intéressés, et les moyens de les faire valoir. « Les cinq sous que j'ai payé votre brochure, écrivait au Dr Dujardin un lecteur reconnaissant, m'ont rapporté des centaines de francs que, sans vous, je n'aurais pas songé à réclamer. » — Quelle joie de se rendre ainsi utile à ses frères !

Ouvrages adressés à la Rédaction

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. — **Consignes catholiques,** sociales, pédagogiques, patriotiques. — 380 pages in-12. — Téqui, éditeur. — 3 fr. 50, maj. temp. de 30 0/0.

« Ce volume de **Consignes catholiques,** écrit Mgr Tissier dans son avant-propos, est destiné à promouvoir les œuvres nécessaires de la Paix. — Ce que nous désirons qu'on y cherche, c'est surtout la route tracée des devoirs **sociaux** qui s'imposent à tous, prêtres et fidèles, individus et chefs, ouvriers et maîtres, après la grande lutte victorieusement achevée. — Comme toutefois une société, secouée par la tempête ainsi que l'a été la nôtre, ne se peut guère restaurer et rasseoir que par une génération nouvelle, et, à notre sens, principalement par la génération féminine, nous avons consacré une notable partie de cet ouvrage à l'éducation de la jeunesse et à l'**éducation des femmes.** — Nos « consignes » se terminent par une **patriotique** leçon de choses, dans laquelle s'exhalent, suivant les heures tristes ou gaies, notre prière, notre reconnaissance et notre admiration: Dieu, la France et nos soldats vainqueurs y reçoivent de justes louanges. » — Avec l'éminent auteur, dont le nom seul est une recommandation, nous souhaitons que les survivants de la grande guerre qui liront ces pages françaises et chrétiennes prennent « les résolutions opportunes qui grandissent les hommes et peu à peu transfigurent les peuples. »

—×—

Louis ROUZIC, aumônier « Rue des Postes ». — **Le lieutenant aviateur Anthelme Martin de Gibergues,** 1889-1917, sa vie et ses lettres. — 200 pages in-12. — Téqui, éditeur. — 2 fr. 50 maj. temp. de 30 0/0.

Intéressante et instructive biographie d'un jeune officier chrétien que l'auteur avait bien connu lorsqu'il se préparait « rue

des Postes » au concours de Polytechnique. Gracieux et énergique, bon et fort, il avait un regard où l'on ne pouvait lire sans penser à la parole du Maître : « Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. » Toutes ses qualités se retrouvent dans les notes qu'il a laissées et dans les lettres qu'il adressait à sa famille. Ces écrits ont, de plus, le mérite du style, et ils perpétuent, par de vivantes descriptions, le terrible drame de la guerre auquel le jeune héros prit une si noble part. Ils nous le montrent en toute circonstance préoccupé de réaliser l'idéal du gentilhomme chrétien, qui agit pour Dieu en même temps que pour la France, et qui meurt, comme il l'avait désiré « en plein air, en plein ciel. » — Peu de récits sont de nature à « élever » nos jeunes gens aussi haut que le fera l'histoire d'une vie si pleine et si édifiante.

—×—

R. P. PINY, des Frères Prêcheurs. — **Le plus parfait,** ou des voies intérieures la plus glorifiante pour Dieu et la plus sanctifiante pour l'âme; — nouvelle édition par le R. P. Noël, O. P. — 340 pages. — Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris. — 2 fr. 50, plus maj. temp de 30 0/0.

L'auteur de ce petit livre, publié pour la première fois en 1683, nous enseigne que la plus parfaite des voies intérieures est celle d'un abandon total à la volonté de Dieu, ou d'un anéantissement de toutes nos inclinations, désirs et complaisances, sous les ordres de cette volonté adorable, pour en être les heureuses victimes, comme Jésus-Christ a été, toute sa vie, la victime de la volonté de son Père. L'auteur traite cette excellente matière avec tant de solidité, d'onction, de lumière, mais en même temps d'une manière si proportionnée aux plus simples, que cet ouvrage ne peut être que très utile à quiconque désire avancer dans la voie de la perfection. L'ouvrage est divisé en 20 chapitres, qui peuvent servir de sujets de méditation.

—×—

Abbé Eugène DUPLESSY. — **Dominicales;** tome 1er: De l'Avent à la Saint-Joseph. — 500 pages. — Téqui, éditeur. — 5 fr. maj. temp de 30 0/0.

En rédigeant ces **sujets de prônes** (car l'auteur se défend de proposer des discours tout faits), M. Duplessy a eu en vue quelques objets déterminés. Il a voulu : 1°) **prêcher l'Evangile:** ses Dominicales sont des Evangéliques; chacun des cinq cents sujets que contient ce recueil est un commentaire de l'Evangile du jour ; — 2) **instruire les fidèles** en insérant dans chacune de ses Dominicales l'explication d'un point de dogme, d'un précepte de la morale, d'un sacrement, de telle sorte qu'on peut consacrer, si on le veut, trois années à l'explication de ces trois parties du catéchisme, sans cesser de se baser sur l'Evangile du jour ; — 3°) **défendre la religion** contre les objections qui « courent les rues », en tirant de quelque détail de l'Evangile du jour le sujet d'un prône apologétique ; — 4°) **adapter l'enseignement** aux divers auditoires d'une paroisse, en ajoutant aux développements généraux des avis spéciaux aux enfants, aux jeunes gens, aux jeunes filles. — Enfin, chaque dominicale comprend un fascicule de 24 pages, séparable des autres fascicules qui composent le volume. — C'est un arsenal complet d'instruction populaire, d'un ouvrier qui s'y connaît. Cette deuxième édition, venant après la première aussitôt enlevée, indique la vogue de l'ouvrage. Il la mérite.

—×—

Le bon catholique à l'Ecole de Jésus-Christ. — Méditations sur la Vie sociale, par M. l'abbé Jules Pacheu. 1 volume in-18, p. VIII-296 pages. A. Tralin, éditeur, 12, rue du Vieux Colombier, Paris, **3** fr. **50.**

Un précédent volume étudiait l'esprit intérieur, celui-ci expose la vie sociale du Christianisme. Après l'esprit de l'Evangile, il montre l'esprit de l'Eglise, qui le met en œuvre et le conserve en garde. Ces deux séries se complètent mutuellement, que l'on commence par l'une ou par l'autre. Car on peut aller de l'Evangile à l'Eglise, ou de l'Eglise à l'Evangile. Dieu mène les âmes comme et par où il veut. — La vie intérieure (qui a son plus vif éclat chez les grands mystiques) est une manifestation lumineuse du divin ; **la vie de la société surnaturelle des âmes, de la cité spirituelle,** n'est pas moins une marque visible pour les yeux qui s'ouvrent au passage de Dieu. Elle **est une apologie vivante de la religion voulue de Dieu,** fondée par le médiateur, par le Christ. Elles sont, ces deux fleurs, de la vie spirituelle, et de la vie sociale des chrétiens, le double épanouissement de la même tige, le Christ, surnaturellement vivant dans les âmes. — Selon le mot de saint Paul, Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera de même dans tous les siècles. — Alors que la grande guerre a sonné l'heure d'un renouveau de l'humanité, celui-ci ne s'achèvera que par le plein retour au plein esprit de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le christianisme intégral dans l'Eglise catholique.

—×—

Les Martyrs de Septembre, par Henri Welschinger, membre de l'Institut. 1 vol in-12 de la Collection « **Les Saints** ». — Franco par la poste : 3 francs. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

A la veille du jour où la Congrégation des Rites s'apprête à

formuler le décret de béatification des 213 ecclésiastiques immolés dans les Massacres de Septembre 1792, M. Henri Welschinger, membre de l'Institut, fait paraître un ouvrage historique sur ces terribles journées et sur les victimes de l'abbaye des Carmes, de l'Abbaye, de la Force et de Saint-Firmin. Il a étudié à fond les Préliminaires des 2, 3 et 4 Septembre, les préparatifs des massacres, la responsabilité des auteurs et acteurs de ces journées, les preuves du martyre et la cause de béatification demandée à Rome par les postulateurs de la Cause. Ce travail important, appuyé sur des documents irrécusables et fruit de longues et savantes recherches, intéressera vivement tous ceux qui veulent connaître les motifs et les détails de cet épisode si tragique de la Révolution française.

— × —

M. S. GILLET, dominicain. — **La Doctrine de Vie,** in-12 de 264 pages; 3 fr.; Gabalda, éditeur, Paris, 1919.

Dans une Introduction intitulée : « Du Dilettantisme religieux d'hier à l'action de demain » l'auteur montre comment la jeunesse française, après s'être abandonnée quelque peu aux sollicitations du Dilettantisme dogmatique, moral et cultuel, a éprouvé, surtout au cours de la guerre, le besoin de vivre et d'agir en conformité avec les exigences de la pensée chrétienne. — C'est pour répondre à ce besoin de « vivre dans la lumière » que le R. P. Gillet a écrit ce livre. On n'y trouvera pas une exposition scolaire et complète de la doctrine catholique, ni une analyse détaillée de la vie chrétienne, mais seulement **l'essentiel de la doctrine,** et une méthode **d'adaptation de la vérité** aux conditions générales de toute vie désireuse de se retremper à ses sources. — Dans leur simplicité même et leur brièveté, ces pages, méditées, sont de nature à faire beaucoup de bien.

— × —

M. DESROCHES. — **Glanes sociales;** préface de Jacques **Debout.** — 200 pages in-12; 2 fr. (plus maj. temp. de 50 0/0) ; Gabalda, éditeur, Paris.

Recueil de 16 nouvelles à la manière de Pierre l'Ermite et de Jean des Tourelles, écrites en 1914 par une future infirmière qui dut attendre, pour les publier, sa démobilisation en 1919. Quoique depuis cinq ans les traits en eussent « vieilli », l'auteur a eu raison de penser qu'on y verrait représentées des pensées, des aspirations, des préoccupations qui ne changent pas. « Son ambition, dit Jacques Debout, est d'atteindre les âmes. Ces récits l'y aideront. Un enseignement évangéliquement viril s'en dégage. Ils devraient être une sorte d'abécédaire des Cercles d'Etudes et

des Patronages. Ils n'ont rien de mièvre ni de puéril : ils sont bons comme le vrai » ; et ils obtiendront le succès qu'ils méritent.

— × —

Mgr TISSIER, Evêque de Châlons. — **La leçon nationale des Morts,** discours prononcé à la Basilique de martre, le 18 octobre 1919. Prix: 1 fr.; franco 1 fr. 10. Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e^).

Au cours des fêtes magnifiques qui se sont déroulées à Montmartre, pour la consécration solennelle de la Basilique du Sacré-Cœur, les grandes voix se sont fait entendre, qui honorent le plus, en France, la parole et la religion. Aucune de ces voix, cependant, n'a si profondément remué les auditeurs que celle de l'éminent Evêque de Châlons. — Il est vrai que le sujet qu'il avait reçu mission de traiter était particulièrement émouvant. Parlant, en effet, au second jour du Triduum, spécialement consacré aux Morts de la guerre, Mgr Tissier se proposait, en évoquant leur souvenir, de demander pour eux, à son immense auditoire, « le tribut d'admiration et de prières auquel ils ont droit ». — Il le fit en mettant en relief, « à la lumière du Christ, et les vertus du sang qu'a prodigué la France pénitente et immolée, et les espoirs de fécondité que promet la France reconnaissante et fidèle ». — Ce fut le plan de ce magnifique Discours qu'aimeront à relire ceux qui ont eu le privilège de l'entendre. — Il aura encore d'autres lecteurs, ceux-là, en bien plus grand nombre qui, même à Montmartre, n'avaient pu en percevoir que les échos lointains, et ceux-là, surtout, qui n'avaient même pu tenter, le samedi 18 octobre l'ascension de la sainte colline. — La France tout entière se doit de le lire et d'en profiter.

Car c'est à elle, finalement, que s'adressait l'Evêque de Châlons quand à Montmartre, ce jour-là, il développait, en son émouvant discours, **la leçon nationale des morts de la guerre.**

— × —

Mgr de GIBERGUES, *La Crise de la Natalité devant la Conscience Catholique.* Brochure de 24 pages, prix: 0 fr. 25 l'exemplaire, franco, 0 fr. 30; le cent, franco, 20 francs. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e^).

Passant en revue les solutions ordinairement apportées à la crise de la natalité, l'auteur en montre l'insuffisance et signale le seul remède pleinement efficace : la **Religion.** Celui qui refuse d'accomplir son devoir est placé en face du crime qu'il commet contre la France, contre Dieu, contre le prochain. Et jamais la gravité de ce crime n'a été mise en plus de clarté, ni présentée d'une façon plus profonde et plus saisissante.

Remarquable brochure, qui devrait être répandue par milliers

pour extirper les préjugés invétérés et criminels et ouvrir les yeux aux aveugles et aux égoïstes.

— × —

LA CLARTE CATHOLIQUE, ou l'Evidence d'en-Haut, par Joseph SERRE, Emm. VITTE, éditeur, 3, place Bellecour, Lyon; Paris, 5, rue Garancière, Prix 1 fr.

Sous ce titre, l'auteur d'**Ernest Hello,** de l'**Eglise et la Pensée,** de **la Lumière du Cœur,** nous donne en 37 petits chapitres courts et alertes et de beau style, une sorte de **précis** limpide et profond de la doctrine catholique en son harmonie intime avec la raison supérieure et le besoin d'évidence de l'esprit. — Cet opuscule de 72 pages dédié « à ceux qui cherchent » peut éclairer plus d'une âme rebelle aux procédés classiques de la défense religieuse et se recommande particulièrement à la jeunesse intellectuelle. — Il porte l'**Imprimatur** de l'Archevêché de Lyon.

— × —

A la Librairie catholique Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon, et 5, rue Garancière, Paris, vient de paraître *LE SOLDAT EPUISE*, petit drame en trois tableaux, tiré d'un conte de l'écrivain américain Henry van Dyke, par M^me^ E. SAINTE-MARIE PERRIN, Elégante plaquette gr. in-16. Prix, majoration comprise, 1 fr. 50.

Conte et drame se confondent en un dialogue saisissant de vérité et de grâce, où se mêlent une fantaisie pleine de fraîcheur et une psychologie sûre, mélancolique parfois, toujours tendre et pitoyable. Mme Sainte-Marie Perrin écrit avec modestie, dans son petit livre, qu'elle le destine aux enfants et aux jeunes gens — mais, non moins qu'eux, les grandes personnes éprouveront le charme de ces quelques scènes d'un style aisé et vivant, où passe un instant, resplendissante de jeunesse et d'ardeur patriotique, une délicieuse figure de Jeanne d'Arc.

— × —

Pierre PONTIES. **PRO PATRIA,** petits poëmes de la grande épopée. Elégante plaquette de 32 p., où l'auteur fait vibrer avec un généreux optimisme toutes les cordes de l'Idéal chrétien. Préface de M. Octave Chambon. — 1 fr. 50, Stella édition, 14, rue Lapérouse, Valence- sur-Rhône (Drôme).

ECOLE ET FAMILLE est le bulletin des Associations catholiques de Chefs de Famille; il paraît tous les mois.

Dans chaque numéro, *Ecole et Famille* étudie l'un des articles du programme de ces Associations, publie tout ce qui intéresse, dans le mouvement politique et social, les familles chrétiennes, leur donne les indications pour la défense de leurs droits, tant à l'Ecole que dans l'Etat.

Une chronique des Associations des Chefs de famille les met au courant des initiatives prises par chacune d'elles.

Des instructions pratiques, pédagogiques ou juridiques, seront données, dans chaque numéro, aux Associations et à nos abonnés.

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au secrétaire de l'Union des A. C. F., 14 *bis*, rue d'Assas, Paris 6^e^.

Pour s'abonner envoyer 2 fr. 50 à la même adresse.

Sommaire du n° de septembre-octobre. — Progamme électoral des Associations de Chefs de Famille. — Revendications de l'épiscopat. — Un contraste scandaleux : la splendeur financière de l'enseignement public et la misère de l'enseignement libre. — La rétribution scolaire. — La R. P. S. — La question scolaire en Alsace-Lorraine, etc.

Sommaire du n° de novembre. — Les Elections municipales et les Associations de chefs de famille. — Les conseils municipaux et les secours municipaux aux élèves des écoles libres : subventions déclarées illégales, allocations déclarées légales par le Conseil d'Etat ; la distribution de secours par le maire ; résumé de la question ; marche à suivre ; voies de recours. (Article très important et très pratique de M. Rivet).

— × —

BULLETIN DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE L'UNIVERSITE, 71, rue Molière, Lyon. — Abonn. 6 fr. par an.

Sommaire du 15 octobre. — J. Valfeuille : Impressions de rentrée. — Communion mensuelle. — Marc Leguiers : Le Mystère scientifique. — R. Morale laïque et morale chrétienne. — Z. V. A propos d'un grand universitaire chrétien. — F. C. Impressions de vacances. — A. V. A l'école rurale. — Correspondance. — Sur la colline inspirée. — Bibliographie.

— × —

La **Nomenclature des Journaux,** revues et périodiques paraissant en langue française en France et à l'Etranger, vient d'être publiée par l'**Argus de la Presse,** 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris (I^e^).

Le Comité départemental de lutte antituberculeuse du Finistère vient de publier un *RESUME DES CONNAISSANCES NECESSAIRES* aux Collaborateurs bénévoles désirant contribuer à la lutte antituberculeuse dans le département. — Quimper, typogr. Ed. Ménez, imprimeur de la Préfecture.

—×—

Une nouvelle publication officielle vient de paraître: « **Le Bulletin Officiel de la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions** ». Son premier numéro en montre tout l'intérêt et témoigne des services considérables que ce nouvel organisme pourra rendre ànotre industrie nationale dans l'âpre lutte économique de l'après-guerre. La Direction des Inventions, des Etudes et des Expériences techniques, créée au cours de la guerre pour poursuivre le perfectionnement continu de notre outillage militaire, a été, depuis l'armistice, transformée en un organe de paix et est devenue la **Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions** rattachée au Ministère de l'Instruction Publique. Un de ses rôles essentiels est d'assurer une liaison étroite et fructueuse entre la Science et l'Industrie, entre le Laboratoire et l'Usine, entre les Savants et les Industriels. Elle dit à l'Industriel: « Si vous rencontrez dans votre fabrication une difficulté à résoudre, une amélioration à apporter, un perfectionnement susceptible d'augmenter la production et que vous ne disposiez pas des moyens nécessaires pour en poursuivre l'étude d'une façon efficace, n'hésitez pas à faire appel à la **Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions.** Elle susciterà immédiatement les recherches nécessaires, demandera le précieux concours de l'organe scientifique le mieux qualifié et ne négligera rien pour vous apporter avec le maximum de rapidité possible la solution cherchée. » Cet organe se propose donc de discipliner les efforts et de coordonner les forces éparses des bons ouvriers de la Science et de l'Industrie. D'autre part, la **Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions** reste, comme durant la guerre, à la disposition de tous les inventeurs pour l'examen de leurs propositions et, s'il y a lieu, pour leur procurer tous les moyens d'action nécessaires à la mise au point de leurs inventions. — Abonnement annuel: 20 fr.

S'adresser à la D. R. S., 1, Avenue du Général Galliéni, Bellevue, près Paris.

Le Gérant, GEORGELIN. Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

Sixième Année. 5 Janvier 1920.
NOUVELLE SÉRIE N° 4

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

Nos Vœux : Aux « Jeunes » et aux « Anciens », page 97. — Mes Pèlerinages (Alexandre Masseron), p. 100. — Les Sonnets de S. François (Louis Gillet), suite, p. 102. — Chronique de S. François, p. 103 : M. le Chanoine Moënner ; deuils ; la vie religieuse ; les Conférences Saint-François ; baccalauréat ; tableau d'honneur ; croix de composition ; 1er examen trimestriel ; chronique sportive ; journal du 1er trimestre. — Bibliographie.

NOS VŒUX

Aux « Jeunes » de Saint-François (1)

Un antique usage veut que l'échange de nos vœux de bonne année se fasse ici même à la chapelle aux pieds de Notre-Dame Auxiliatrice et dans le rayonnement du Tabernacle. Le choix du lieu n'est pas, je vous l'avoue, pour me déplaire: car où serions-nous plus à l'aise pour épancher les sentiments de nos cœurs? Où surtout serions-nous plus près de Celui qui seul a le pouvoir d'exaucer nos désirs?

Je ne doute pas de vos bonnes dispositions; ne doutez pas davantage des miennes. Je n'ai rien tant à cœur que votre bonheur dans toute sa plénitude; et s'il fallait en fournir une expression plus détaillée, volontiers, à la manière pittoresque d'un Saint — je ne me rappelle plus lequel, à moins que ce ne soit l'aimable S. François de Sales — je les envelopperais dans les trois S.

Sous le premier S, voyez la Santé, soutien indispensable de tout le reste ici-bas; elle est nécessaire à la vie de l'esprit autant qu'à celle du corps et la langue populaire le dit: la santé est le premier de tous les biens. Je vous souhaite donc d'abord une bonne santé. Généralement,

(1) Allocution de M. le Supérieur, la veille du départ pour le Congé de Noël.

elle ne nous a pas manqué pendant le trimestre, et nous ne saurions trop en remercier Dieu et lui demander de nous continuer sa protection: que son bras tout-puissant écarte de nous les maladies et la mort qui si cruellement l'an dernier ont fondu dans nos rangs.

Le second S cache la Science: elle vous est nécessaire aussi. Dans la Société devenue comme une vaste arène ouverte à toutes les compétences, à toutes les luttes, plus que la naissance, plus même que la richesse, la science tend à dominer, à diriger. Je ne prétends pas que vous soyez tous appelés à briller dans les championnats de l'esprit: la Providence répartit inégalement ses dons, et personne ne saurait créer ou développer les facultés qu'Elle a refusées. Mais du moins, tous sans exception vous avez le moyen par une bonne volonté courageuse d'acquérir une situation relativement honorable et de lui faire honneur, quelle qu'elle soit. Au travail donc pour la conquête de la Science que vos programmes classiques vous imposent.

Chemin faisant, vous rencontrerez le troisième S, *le plus beau, le plus précieux de tous: la* Sagesse. *On peut, à la rigueur, se passer de santé ou de science; mais de vivre sans vertu, cela n'est pas permis. Au surplus, je ne vois pas ici de limite au zèle: toutes les ambitions, si hautes soient-elles, sont justifiées et peuvent être satisfaites. Tout l'homme est là, et là aussi le secret de toute vie féconde. C'est en vain que vous prétendrez exercer autour de vous quelque action bienfaisante, si vous n'êtes préalablement pénétrés de l'esprit de sacrifice qui saura plier ses aises, ses caprices à la loi du devoir, et qui saura dire non aux clameurs féroces des mauvais instincts, de la sensualité, de l'orgueil et de la paresse. Sachez aussi que chaque effort de vertu accompli pendant ces années de votre formation doit se convertir en force permanente pour votre âme, et qu'ainsi vous emporterez du Collège quelque chose de plus solide encore que le latin ou les mathématiques, les qualités morales qui donneront un sens et une valeur à votre vie, et qui feront la consolation et l'honneur de vos maîtres.*

Je n'ai rien dit de vos parents. Ce n'est pas pourtant que je les oublie. Il est impossible de penser à vous sans penser à eux: vos intérêts sont les leurs. En outre, dès le jour qu'ils nous ont confié dans votre personne ce qu'ils ont de plus cher au monde, ils sont devenus, eux aussi, un peu des nôtres, Vous partagerez donc avec eux nos vœux les meilleurs, et vous leur direz en particulier qu'à cette heure de la séparation aux pieds de la Vierge-mère, secours des chrétiens, nous avons enveloppé dans une commune prière les parents et les enfants, pour que Dieu les rende tous heureux en ce monde et dans l'autre !

Aux « Anciens » de Saint François

Dans une famille, lorsque vient le renouvellement de l'an, les cœurs éprouvent le besoin de se rapprocher et de s'épancher dans une effusion plus intime. C'est une famille aussi que celle qui se groupe autour d'En Avant: et quelle belle famille ! 744 « *Anciens* », *suivis d'une légion de* « *Jeunes* » *qui portent à leur tour, sous la bannière de S. François, le flambeau de vie. Tous ces membres, comme les anneaux d'une chaîne magnifique, sont reliés de l'un à l'autre par le lien très doux de l'amitié, et nous n'avons de meilleur souhait que celui de le voir s'affermir de plus en plus.*

« *Qu'ils soient un* », *disait jadis Notre-Seigneur en parlant de ses disciples.* « *Qu'ils soient un* », *répéterons-nous à notre tour en pensant à nos chers Associés! Un dans le culte du souvenir, un dans l'attachement inébranlable aux deux grands amours qui ravirent notre jeunesse et qui gardent encore la force d'émouvoir notre âge mur. Toujours et plus que jamais, nous avons raison et besoin de tenir à notre antique devise :* Deus et Patria. *Au lendemain d'une guerre horrible de ravages et de ruines, meurtri et lassé, le monde aspire à la paix; c'est nous, avec nos principes, qui sommes la paix; le monde veut l'ordre, c'est nous qui sommes l'ordre; le monde demande le salut, c'est nous qui sommes le salut... Car, la paix, l'ordre, le salut dans les nations civilisées ne peuvent sortir que d'une doctrine qui contient toute la vérité et toute la vertu.*

Retrempons aujourd'hui nos âmes à ces principes de notre Ecole: soyons-leur fidèles et soyons unis: le reste sera donné par surcroit !

La progression continue du prix du papier et de la main d'œuvre nous oblige à réduire le nombre de nos pages et à remettre au prochain numéro notre CHRONIQUE DES ANCIENS.

Nous publierons bientôt les noms des souscripteurs qui auront bien voulu, indépendamment de leur COTISATION DE MEMBRE DE L'A. A., nous adresser une offrande soit pour la PLAQUE COMMEMORATIVE DE NOS MORTS POUR LA FRANCE, soit pour le DEVELOPPEMENT DE NOTRE BULLETIN « En Avant ».

MES PÈLERINAGES

AVANT-PROPOS

En avant demande la collaboration des « anciens. »

En avant demande la collaboration des « jeunes, » c'est-à-dire de nos successeurs qui, d'un geste héréditaire, usent sur des bancs vénérables et classiques des culottes qui le sont moins. Heureux enfants ! On les menace, il est vrai, de grands ciseaux et d'une corbeille plus grande encore. Mais il y aura des élus : dans l'âge le plus tendre ils connaîtront l'ivresse de se voir imprimé tout vif. Je n'oublierai jamais la joie que j'éprouvai à lire dans un journal mon premier article. **Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes...** Ces illusions sont tombées avec la chute des cheveux. Mais il est criminel de vouloir détruire les illusions des « jeunes. » Ils en vivent. **Perge puer...**

***

Ne craignez-vous pas toutefois, M. le Secrétaire de la Rédaction, que ces collaborateurs imberbes n'apportent plus de soin aux papiers qu'ils soumettront en tremblant à votre **imprimatur** qu'aux devoirs que leur imposeront M. Steun, M. le Vasseur ou vous-même ? Et que cela ne tue ceci ? Mais je connais votre vigilance et celle de mon très cher ami, M. le Supérieur. Je suis tranquille. La fantaisie juvénile n'est mise qu'en liberté surveillée.

Et le jour où un de vos collaborateurs s'offrira le luxe de faire une dissertation philosophique médiocre, je connais un de mes plus vénérés maîtres dont l'ironie vengeresse et mordante pourrait bien s'exercer aux dépens de cet infortuné... pour la plus grande joie d'ailleurs des camarades d'icelui.

***

Mais par un sentier de traverse voici déjà que je m'égare. Ce n'est point là ma route. Il me faut revenir à votre demande de collaboration des « anciens » à qui seule les années m'autorisent à répondre : car, par l'inexorable monotonie de leur accumulation, elles m'assignent parmi eux une place que je voudrais, mais en vain, beaucoup moins vénérable. Je vous dirais donc simplement que j'ai conservé trop d'affection à notre vieille maison et à mes professeurs pour rester sourd à votre appel. Je vais donc, d'une plume paresseuse et inégale, suivant le manque d'inspiration des heures alternées, noircir pour vous des feuilles de papier qui avaient sans doute mérité un meilleur sort. Elles vous serviront à boucher les trous que vos grands ciseaux menacent de faire dans la prose de votre armée de jouvenceaux. Ah ! Monsieur le Secrétaire de la Rédaction, soyez leur indulgent, je vous en supplie, **per deos, per patres, per quidquid carissimi habeas... !**

Vous leur ferez tant de plaisir ! Tandis qu'à un vieux désabusé de ma trempe... Entendez-vous le vent qui souffle et qui emporte, avec les feuilles mortes, les feuilles des journaux, des livres et des revues... ? **Vanitas...** Ah non, je l'ai déjà dit !

***

Ce sont des souvenirs de pèlerinage que je vous envoie, des souvenirs un peu fanés, aux contours charmants pour moi parce qu'ils sont imprécis. Il s'y trouve un peu de tout : des notations pittoresques ; des cigales sur une route poudreuse ; le frissonnement des oliviers de Toscane et mon front qui ruisselle sous les injures du soleil latin ; des sensations d'art ; quelque légende que j'ai lue ou qu'on m'a contée, ce à quoi j'ai « pris un plaisir extrême » ; la silhouette falote d'un compagnon de route que le hasard m'a imposé ; la robe blanche d'un chartreux dans la paix divine d'un cloître ; des bures franciscaines ; une prière plus fervente sur une dalle de pierre que les agenouillements pieux de plusieurs générations ont usée ; et parfois, à la tombée de la nuit, quelque chose de cette mélancolie sans cause que le plus grand poète de tous les temps, c'est Dante que je veux dire, a traduite en des vers immortels :

Era già l'ora che volge il disio
Ai naviganti e intenerisce il core
Lo di ch' han detto a' dolci amici addio ;
E che lo novo peregrin d'amore
Punge, se ode squilla di lontano,
Che paia il giorno pianger che si more..... (1)

***

Ces souvenirs je les ai effeuillés aux parvis des cathédrales et des basiliques, et près des lieux sacrés où les saints ont vécu ; à l'ombre d'une chênaie ou sous le portique d'une vieille demeure ; dans la majesté de l'ombre souterraine ou sur le faîte lumineux des collines que couronnent les campaniles des couvents. Je les recueille aujourd'hui pour tous mes amis, connus et inconnus, du collège de Lesneven. Puisse-t-il se glisser parfois dans ces pages comme un pâle, comme un lointain reflet des choses et des lieux que j'ai tant aimés et où il est resté un peu de mon âme, ainsi qu'il advint dans la crypte de Notre-Dame de Chartres ou dans la maison et la ville de ma très chère sainte, Caterina Benincasa, plus connue sous le nom de sainte Catherine de Sienne.

(**A suivre**). **Alexandre MASSERON.**

(1) C'était déjà l'heure qui réveille les regrets des navigateurs et leur attendrit le cœur le jour où ils ont dit adieu à leurs doux amis ; l'heure où le nouveau pèlerin se sent blesser d'amour, s'il entend une cloche dans le lointain qui paraît pleurer le jour qui se meurt. — **Purgatoire**, VIII.

Les Sonnets de Saint François d'Assise

(SUITE)

L'HUMILITE

« Frères, aimez aussi notre autre sœur, la sainte
Humilité. Cherchez à passer les derniers.
Trouvez parmi les vils et les calomniés
votre place. L'Humilité, fils, est enceinte

d'une grâce plus douce à Dieu que l'hyacinthe.
Elle fit l'encens cher au Christ, non les deniers.
Abaissez-vous. Soyez les nouveaux centeniers.
L'homme humble est glorieux dans la céleste enceinte.

Aimez l'obéissance et non le rang des chefs.
Ne soyez pas les cœurs charnels que céder navre.
Conservez dans des corps soumis comme des nefs

un cœur libre comme un marin qui pense au hâvre ;
car, soumis, vous serez guéris des soucis brefs
de vivre, et délivrés à demi du cadavre. »

LE REVOLUTIONNAIRE

Ainsi le saint changeait le monde en opposant
à nos cupidités, nos guerres, nos querelles,
à la discussion des droits, les naturelles
étreintes d'un baiser candide et tout puissant.

Sur toute plaie ouverte il étanchait le sang.
Il démontrait les biens que nous convoitons, frêles :
il frayait des sentiers à nos âmes entre elles ;
et sa main ramena vers nous l'amour absent.

Il fut si doucement révolutionnaire
qu'on ne vit pas combien son rêve était hardi :
jamais il n'éleva la voix et ne maudit ;

sa réforme des cœurs se passa du tonnerre :
mais le loup féodal que Gubbio vénère, (1)
vous qui trouvez son œuvre vain, vous avertit.

L. G.

(1) Joergensen, page 147.



M. le Chanoine Moënner

Le mardi 11 novembre, après la messe de règle, tandis que M. le Supérieur déposait ses ornements à la sacristie, M. Le Vasseur apparut en chaire.

Qu'y avait-il donc? — La plupart des élèves l'ignoraient: Messieurs les professeurs savent garder un secret...

Et nous étions là, nos regards braqués sur notre Professeur de Première.

M. Le Vasseur nous annonçait « une grande joie » : depuis la veille M. le Supérieur était chanoine! Cette dignité, qui vient couronner une carrière relativement courte encore mais déjà si bien remplie, M. Le Vasseur nous montra combien le nouvel élu en est digne.

Professeur de 6e, M. Moënner fut appelé en 1907 à prendre la direction du Collège Saint-François. Il avait 31 ans. Sa valeur ne tarda pas à s'affirmer dans le poste délicat où le plaçait la confiance de son Evêque et du Ministre de l'Instruction publique. L'activité infatigable de M. Moënner réussit, en effet, à donner au vieux collège un peu déchu, dit-on, du fait des circonstances, toute son ancienne splendeur. Les beaux jours du principalat de l'inoubliable Mgr Roull revinrent. Notre établissement, toujours honorablement connu à Rennes, se plaçait bientôt parmi les meilleurs de France. Ni les maîtres, ni les élèves qui vécurent ce temps n'oublieront les rapports cordiaux que nous avions avec l'Université.

Cela ne devait pas durer. Les sectaires ne pouvaient

qu'être choqués de voir des prêtres et des laïcs concourir ensemble à former de bons Français et de bons Chrétiens. La Chambre des députés fut saisie de l'affaire. De précieux appuis s'offrirent à notre Supérieur dans l'œuvre de la défense de la Maison. M. Soubigou se fit à la Chambre notre avocat; M. Hervé, aujourd'hui directeur de la **Victoire** plaida pour le collège, où il avait passé « les plus beaux jours de sa vie »; et M. Gillet, l'auteur des **Sonnets de Saint François** que publie **En Avant** écrivit en sa faveur dans le **Gaulois.** Malgré tous les efforts combinés, le collège fut fermé. L'année 1914 allait-elle marquer la fin d'un établissement si brillant ?

« On ne supprime pas la Bretagne! Notre vieux granit tient bon. » M. Odeyé fit admettre par le conseil municipal de Lesneven l'ouverture d'une institution libre en lieu et place du collège Universitaire.

Mais survint la guerre: nouvelles difficultés. Presque tous les bâtiments (il nous restait une aile!) étaient occupés par l'Hôpital temporaire n° 45, installé chez nous; douze professeurs laïques étaient partis; la mobilisation nous enlevait les plus jeunes ecclésiastiques: dans ces conditions, il semblait impossible que le Collège tînt son rang d'autrefois. La rentrée de 1914 accusait plus de 300 élèves. Où les logerait-on? Y aurait-il assez de salles de classe et d'étude? Il fallait tout trouver: notre Supérieur trouva tout. A son appel, jeunes maîtres de 20 ans et vieux professeurs retirés (comme notre exquis et vénéré M. Colin) vinrent ou revinrent se mettre sous sa direction. On fut militaire, maître d'études, professeur, voire économe tout à la fois. Les salles du jardin devinrent une immense étude propice à tous les troubles. L'hospice et le patronage donnèrent des locaux pour les classes, la Retraite des dortoirs. On se serra un peu et les quatre années de guerre passèrent ainsi.

On eût pu croire qu'avec des moyens somme toute assez précaires la vie du Collège de Lesneven ne serait plus qu'une vie affaiblie, que ç'en était fini, pour longtemps du moins, du magnifique essor d'antan. Ç'eût été douter de notre Supérieur. Le nombre des élèves ne fit que s'accroître chaque année et les succès du temps de guerre attestent que jamais, sous la vigoureuse impulsion de M. Moënner le Collège n'a fléchi. Et l'année scolaire 1919-1920 s'ouvre avec des cadres refaits et plus de 430 élèves.

Les philosophes se sont empressés, dès la prochaine récréation, et au nom de tous leurs condisciples, d'aller féliciter leur Supérieur. Celui-ci, après nous avoir remerciés et s'être déclaré touché par notre démarche,

nous a dit qu'un peu de l'honneur qu'on lui faisait rejaillissait sur nous aussi: on a voulu, en accordant cette distinction au chef de notre établissement, rendre hommage à la bonne renommée du Collège de Lesneven. Il nous laissa entrevoir enfin que les vacances se ressentiraient de l'événement. Ceci — oserons-nous l'avouer? — fut particulièrement cher à nos cœurs.

M. le Supérieur revint de Quimper le mercredi 19, avec sa consécration officielle et son beau ruban bleu où pend la croix sur son camail à revers rouges. On se dressait sur le bout des pieds, à la grand'messe du dimanche suivant pour voir le nouveau chanoine dans ses ornements.

Le lendemain jeudi, grand festin. Toute la matinée nous vîmes arriver la plupart des ecclésiastiques du canton. A 11 h. 1/2, la cloche sonne et nous appelle au réfectoire plus tôt que de coutume. On avait pensé à nous: tout le monde au même régime, avec vin et desserts. Après quoi, une promenade prolongée. Nous avons eu notre part de la fête !

Et les vacances! Vraiment, on nous a gâtés. Nous partirons la veille de Noël, et puisqu' « il n'est pas dans nos coutumes de rentrer un samedi, encore moins un dimanche » nous ne rentrerons que le lundi 5 janvier.

Qu'en pensez-vous, les Anciens? Les jeunes ont toutes les chances, n'est-ce pas? Je suis de votre avis. Accourez donc prendre nos places.

Y. P. (philo.)

Deuils

Monsieur l'Econome a eu la douleur de perdre son père, décédé à Plouider dans la nuit du 23 au 24 décembre à l'âge de 85 ans.

Quelques jours auparavant notre jeune camarade Joseph Léaustic était appelé à Plouarzel pour l'enterrement de sa mère.

Nous leur offrons, ainsi qu'à leurs familles, nos chrétiennes condoléances avec l'assurance de nos prières.

La Vie religieuse

PREDICATIONS. — Après deux sermons de circonstance, l'un de M. Brénéol sur la **Toussaint,** l'autre de M. Mesguen sur la **Fête des Morts,** une série de Dominicales sur le **Symbole des Apôtres** a été inaugurée le 9 novembre par M. Mesguen qui nous a parlé de l'Existence de Dieu. M. Brénéol a traité de la Création; M. Affret, du Péché originel; M. Bellec, de l'Attente Messianique; M. Kerbiriou, le 7 décembre, de l'Incarnation du Verbe, et, le 14, de la Divinité de Jésus-Christ; M. Batany, de la Rédemption.

ŒUVRES. — L'**Apostolat de la Prière,** comprenant tous les élèves qui ont fait leur Communion solennelle, nous a chaque mois réunis pour l'explication de l'Intention générale et pour la Communion réparatrice.

La **Congrégation de la Sainte-Vierge** groupe l'élite de la Division des Grands. Monsieur le directeur y a rappelé dès le début de l'année scolaire la nécessité du bon esprit et du travail, puis il a longuement insisté sur les avantages de la grâce sanctifiante et de la piété. Les réunions ne comprenaient d'abord que quarante-sept membres, mais à la fête de l'Immaculée Conception le conseil a décidé l'admission de vingt-huit nouveaux approbanistes: c'est la plus forte promotion que l'on ait jamais vue depuis 1905.

Le sermon d'usage a été donné par M. Guillermit, professeur de Troisième; il portait sur la pureté, vertu qui doit être chère au cœur du bon jeune homme, et surtout du congréganiste; le prédicateur en a montré l'excellence, et après avoir essayé de la faire aimer, il a brièvement indiqué les moyens les plus pratiques pour la conserver.

La **Congrégation du Sacré-Cœur,** qui groupe l'élite de la Division des Moyens, a célébré sa « cinquantaine » le 14 décembre, jour de la Fête trimestrielle. Le matin, 9 nouveaux Congréganistes ont prononcé au pied de l'autel leur acte de Consécration au Sacré-Cœur, et 4 nouveaux Approbanistes se sont engagés à mériter le même honneur. A la réunion du soir, M. Léon a exhorté les Congréganistes d'aujourd'hui à se montrer dignes de leurs aînés. Depuis cinquante ans, la Congrégation du Sacré-Cœur entretient parmi nous l'esprit de piété et de travail: ses membres actuels s'efforceront de ne pas déchoir.

Les Conférences Saint-François

Le 21 octobre 1919, les Philosophes réunis en collège électoral, procédaient au choix de neuf camarades de Première et de six camarades de Seconde. Ces quinze privilégiés, joints aux quinze philosophes, devaient constituer l'élite dont allait être formé le Cercle d'études que l'on voulait rétablir à l'instigation de M. le Supérieur.

Ce dernier en personne vint présider notre première séance et nous dire ce qui nous attendait. Avec une clarté et une chaleur qui nous transporta il ouvrit à nos jeunes ardeurs, derrière les collines qui bordent l'horizon étroit de nos études ordinaires, des perspectives nouvelles: non que le nouveau champ que l'on propose à notre activité doive envahir celui de ces études! Ce

n'en sera que le complément. Le seul but du Cercle est de préparer en nous des apôtres sociaux, dignes continuateurs de nos aînés.

Au reste, voici le texte même de la belle allocution qui nous fut adressée...

En vous réunissant aujourd'hui pour inaugurer la Conférence Saint-François, vous réalisez un de mes vœux les plus chers et les plus anciens. Il y a longtemps, en effet,, que je rêvais pour vous, mes aînés, d'un petit cercle intime où vous viendriez vous exciter et vous initier par une étude préparatoire à l'apostolat qui vous attend par delà les murs de l'Ecole. La noblesse du but vous dit assez le prix que j'y attache...

Mais est-ce bien utile ? Et n'avons-nous pas déjà nos classes et nos congrégations? — Voici, d'abord, quelques explications. Pour rien au monde, il ne saurait être question de sacrifier quoi que ce soit de vos programmes de classe. Ceux-ci doivent passer intacts et souverains avant tous les autres et la formation spéciale que nous voulons entreprendre ici doit être entendue de telle façon qu'elle stimule, loin de les ralentir, les progrès de vos études. Nous le demandons, même dans l'intérêt de votre action future. Votre compétence professionnelle, si je puis ainsi m'exprimer, sera pour beaucoup la mesure de votre influence ; et cette considération, par elle seule, a de quoi vous passionner pour ces études classiques qui doivent vous donner avec l'instruction les moyens d'être des hommes à la hauteur de votre emploi, capables de rendre de vrais services dans la situation que la Providence vous destine.

La Conférence ne vient pas non plus prendre la place des Congrégations. Il s'est trouvé parfois de nos jours des esprits téméraires pour oser dire que les moyens préconisés par les Congrégations ou Confréries pour la préparation de la jeunesse à l'apostolat avaient fait leur temps et qu'il fallait leur substituer des moyens rajeunis. Rien n'est plus faux. Nos Congrégations ont rendu, rendent encore et rendront toujours les meilleurs services: elles gardent toute leur raison d'être qui est d'entretenir et de développer l'esprit de piété, sans lequel on ne saurait rien faire de bon pour Dieu. Sans vie intérieure pas d'apôtre. Et j'ai l'espoir que les membres les plus actifs de votre groupement viendront des Congrégations...

Seulement, j'ai pensé qu'à côté de ces organisations il y avait place en outre pour un nouveau champ d'action. Une vérité dont il faut vous convaincre à fond dès à présent, c'est que vous avez et que vous aurez surtout un devoir social à remplir.

Ce devoir, que j'appelle social, s'impose à vous du seul fait que vous êtes des hommes. « Nous sommes comptables à tous ceux qui nous entourent de l'emploi de nos forces et de notre intelligence. Nous ne sommes pas nés pour nous, mais pour la société; et avant d'être nos maîtres, nous sommes les serviteurs de la patrie et de l'humanité... Aussi, toutes les fois que nous abusons

de notre intelligence, manquons-nous à la loi de notre espèce, et nous abusons de notre intelligence toutes les fois que nous n'en usons que pour notre intérêt... A mesure que nous comprenons donc ou que nous savons plus de choses, et qu'ainsi nous disposons d'un pouvoir plus étendu, ce ne sont pas nos droits qui augmentent, ce sont nos obligations » (Brunetière). — Ce devoir de se donner, de se dépenser pour le bien commun devient plus impérieux encore quand on a l'honneur d'être chrétien. Le premier commandement de notre loi n'est-il pas d'aimer Dieu et donc de se dévouer pour sa cause ? Le second n'est-il pas d'aimer son prochain et donc de s'employer pour son service ? Où serait l'amour sans le don de soi ? — Enfin, ce devoir oblige plus étroitement ceux qui, comme vous, ont l'ambition d'appartenir à l'élite... Jeunes gens de 1920, une tâche immense vous est dévolue. Vous n'avez pas fait la guerre ; mais vous aurez à relever les ruines matérielles et morales qu'elle laisse après elle, puis à consolider la paix au dedans comme au dehors.

Or, si vous croyez qu'il suffit à l'accomplissement de ce labeur gigantesque d'avoir dans le cœur quelques sentiments généreux, vous êtes dans l'illusion. Pour l'action sociale, pour l'action catholique, comme pour toute autre chose, il faut une initiation. Il est nécessaire de connaître les maux les plus urgents pour savoir où porter ses efforts, de connaître les remèdes efficaces pour éviter les tâtonnements si fertiles en pertes de temps et en découragements.

Vous viendrez ici vous instruire dans ce double domaine religieux et social. Au risque de vous étonner, je vous dirai que la religion est la chose que nous connaissons le moins. J'irai même plus loin : des incroyants, assez souvent, connaissent notre religion mieux que nous. Et c'est plus qu'une honte, c'est un crime. Vous n'aurez pas besoin de vous répandre beaucoup dans le monde pour entendre des objections contre votre foi. Il est bon, il est nécessaire que vous soyez armés. A côté de l'enseignement religieux donné ex professo dans vos classes et qu'il ne faudra pas cesser d'approfondir, on peut admettre un autre — comment dirai-je ? — plus pratique ou plus utilitaire, qui pourra dans tel cas avoir une efficacité plus grande, parce qu'elle répondra plus directement à une préoccupation, à une objection entendue et peut-être retenue...

Pour les questions sociales, je dirai tout autant. Sans avoir la prétention de les aborder toutes et moins encore de les résoudre à fond, il est possible, il est bon d'en éclairer les principes à la lumière de l'Evangile et des doctrines de l'Eglise. Par exemple, je ne connais pas de question plus actuelle que celle des rapports du capital et du travail. Mais aussi vous n'en trouverez nulle part une meilleure solution que dans l'Encyclique **Rerum novarum** si justement dénommée « la charte de la démocratie chrétienne ». A côté du mal, le socialisme, s'y trouve opposé le remède, l'organisation professionnelle, condition nécessaire d'une paix sociale

fondée sur la justice. Les syndicats, les coopératives, les caisses de crédit, les mutualités, l'antialcoolisme, la presse, la R. P. Scolaire et que sais-je ? Autant de sujets qui présentent un intérêt d'actualité de premier ordre.

Je me garderai bien de vous imposer aucun programme : C'est vous-même qui aurez à le fixer, aidé de celui qui veut bien être votre conseiller bénévole. Consultez, pour l'établir, les conditions présentes de votre régime scolaire autant que celles qui seront faites à votre vie de demain. Informez-vous au surplus de ce qui se pratique ailleurs. Car, sachez-le, les conférences d'études au Collège ne sont pas une nouveauté. On nous dit qu'elles portent ailleurs de bons fruits : pourquoi n'en serait-il pas de même ici ?

Au large donc ! Je vous donne un pilote sûr, en qui vous pouvez avoir pleine confiance. Au rivage où trop souvent je serai retenu, je suivrai vos progrès avec sympathie. En Avant ! Que Dieu et saint François vous bénissent !

En cette première séance naquirent et furent baptisées les **Conférences Saint François.**

Nous avons procédé tout de suite aux élections: élections pacifiques s'il en fut: pas de discours, pas d'affiches multicolores, pas de coups de poing, non pas même une poignée de cheveux arrachés. Ah! si l'on avait fait comme nous à toutes ces dernières élections !

Voici les noms de nos honorables « fonctionnaires »:

Président, J. Le Borgne; Vice-président, J. Fichoux ; Secrétaires, M. Le Corre et Y. Palud.

Bibliothécaire, J. Perrot; Trésorier, P. Cadiou.

Aux membres ainsi élus devait s'ajouter un autre. Le brave Caër, calligraphe remarquable et d'une bonne volonté digne de tous éloges fut bombardé « Scribe des Conférences Saint François » : il était chargé de la copie de tous actes, documents et autres écritures à faire. A la plus grande satisfaction de tous il n'a pas tardé, d'ailleurs, à être promu sous-vice-président.

Vous nous direz: « Mais que faites-vous à ces fameuses séances? » Mon Dieu! ce qu'on y fait partout ailleurs. M. Mesguen dit le **Veni Sancte** et une invocation à Saint François, doublement notre patron. Après nous avoir exposé quelques faits concernant le cercle, il commente brièvement, après lecture, un épisode de l'Evangile. Un des secrétaires lit ensuite le compte rendu d'une des séances précédentes. Ce compte rendu n'est pas une sèche énumération: les réflexions censées (elles ne manquent pas) y sont scrupuleusement rapportées; les naïvetés (on en dit parfois) y sont rapportées plus scrupuleusement encore. Certains doivent le savoir.

Puis vient le tour du conférencier. Nous ne lisons pas

nos conférences : nous parlons, autant que cela se peut. Et à la fin de ce trimestre, nous pouvons déjà jeter un regard en arrière et considérer le travail accompli. Nous avons prouvé l'existence de Dieu et examiné les principales objections (Le Borgne et Fichoux) ; nous avons, en quatre séances successives, commenté l'Encyclique « Rerum Novarum » (Palud, Corre, Perrot, Cadiou) ; ces jours derniers Caër a évoqué devant nous la grande figure de Lacordaire; Heurtault a refuté les affirmations nombreuses que l'on nous fait à propos de l'Inquisition. Evidemment ce que nous produisons, pour encore n'est pas le **nec plus ultra** de l'éloquence, mais les résultats ne laissent pas que d'être très satisfaisants. Et nous ferons mieux.

L'orateur a fini. Cérémonieux, le Président annonce: « La discussion est ouverte. » Et la contradiction commence. On critique le conférencier, on le plume, on l'épluche, on le dissèque, mais pas avec l'esprit du Durand de Musset : « Ah! Dupont, qu'il est doux de tout déprécier! »

La plus franche cordialité et la courtoisie la plus exquise président à nos joutes oratoires. Nous faisons tout « avec politesse et principe ». Et puisque nous en parlons, qu'on nous permette de citer: Le Corre, Pallud, Cozanet Xavier, Vézier, Bleunven, Heurtault, graves philosophes; Perrot, Ollivier, Jaouen René, Dantec, rhétoriciens fleuris; Le Reste, Chardronnet, naïfs et volages « secondes ». Nous faisons un sort spécial à Caër, aux observations si profondes habillées de ce pittoresque langage que nous prisons si fort en lui .

Enfin, M. Mesguen groupant en faisceau les critiques, donne son appréciation personnelle. Et nous nous quittons ainsi, après une bonne heure passée ensemble le jeudi soir, sur la récitation du « Sub tuum ».

C'est la physionomie d'une de nos séances ordinaires. Mais nous avons aussi des « séances extraordinaires », où un personnage étranger au cercle ou au collège même, vient nous faire profiter de ses lumières et de son expérience pratique de la vie. C'est ainsi que le 21 décembre dernier M. l'abbé Corre, le si dévoué vicaire de Guipavas, est venu nous parler de l'organisation économique d'une paroisse rurale. Après quelques mots sur les origines d'**En Avant !** il nous a dit que pour les prêtres c'est un pressant devoir de s'occuper des œuvres. Et il nous a montré le bien immense, tant moral que matériel, que l'on peut accomplir au moyen des nombreuses institutions agricoles établies dans les campagnes. Celles de Guipavas ont leur journal, le **Kannad,** et leur pardon, la fête de N.-D. des Champs.

Chacun s'est déclaré enchanté de cette réunion à laquelle avaient été admis tous nos camarades de Première et de Seconde. Quelques-uns de nos maîtres eux-mêmes avaient bien voulu l'honorer de leur présence.

Et que dire, maintenant, si ce n'est des remerciements à M. le Supérieur et M. Mesguen qui veulent bien nous inviter aux luttes qui nous attendent demain, chacun dans la sphère où la Providence nous placera. Aussi bien nous est-il permis d'entrevoir les magnifiques labeurs qui nous attendent; moyennant l'excellente formation que nous recevons ici, nous nous efforcerons d'être à la hauteur de « la tâche immense qui nous est dévolue. »

Y. P., secrétaire des C. S. F.

Baccalauréat

Session d'octobre. — *Latin-Grec :* Jean Conq, de Lesneven ; Noël Vézier, de Pleyben ; Marcel Quentel, de Porspoder. — *Latin-Sciences :* Jean Barjou, de Lesneven ; Joseph Morvan, du Faou. — *Sciences-Langues :* Georges Branellec, de Kerlouan ; Albert Kerlau, de Guipavas ; Georges Bleunven, du Drennec (admissible).

Philosophie : Louis Rosec, de Plouescat ; Henri Provostic, de Ploudalmézeau ; Emile Guiader, de Kerbonne (admissible) ; Hervé Martin, du Pilier-Rouge (admissible. — *Mathématiques :* J. Le Floc'h, du Folgoat.

Militaires. — *Sciences-Langues :* Claude Conq, de Lesneven. — *Philosophie :* Abbé Louis Boucher, de Ploudiry ; Joseph Dilasser et Antoine Jézéquel, de Guipavas ; Joseph Grall, du Pilier-Rouge ; Guillaume Guennégan, de Lanhouarneau.

Tableau d'honneur

PHILOSOPHIE. — Octobre : Caer; Fichoux ; Palud ; Le Borgne. — **Novembde :** Caer ; Conq ; Le Corre ; Fichoux; Le Borgne. — **Décembre:** Dijonneau; Le Corre; Le Borgne; Caer; Fichoux; Menut; J. Conq.

PREMIERE. — Octobre: Dantec ; Uguen ; Ollivier ; Quéré; Iliou; Guillerm (Eugène); Le Got (F.); Colin. — **Novembre:** Suignard; Ollivier; Jaouen (René); Guiziou; Dantec; Uguen; Colin; Quéré; Goasguen; Guiavarc'h ; Guillermou. — **Décembre :** Dantec ; Suignard ; Quéré; Guillerm; Guillermou ; Ollivier ; L. Bleunven ; Colin; Iliou; Uguen; Manchec; Le Got; Guiavarc'h.

SECONDE. — Octobre : Quéinnec; Abautret; Taburet; Rivoal; Lannuzel; Cadiou; Appéré; Egaret; Soubigou (Jean). — **Novembre:** Abautret; Appéré; Egaret ; Le Gall; Lannuzel; Quéinnec; Soubigou (Jean) ; Cadiou. — **Décembre :** Le Reste ; ; Cadiou ; Lannuzel ; Herry;

Quéinnec; Rivoal; Appéré; Le Gall; Abautret; F. Tanguy.

TROISIEME. — Octobre: Parc; Tanguy; Dantec; Kerlau; Roudaut (Georges). — **Novembre :** Parc; Tanguy; Roudaut (Georges); Le Roy (Eugène); Abjean (Etienne). — **Décembre:** Le Roy; J. Tanguy; G. Roudaut; E. Abjean; Dantec; Parc.

QUATRIEME. — Octobre: Le Gall (Louis); Kerveillant; Le Pape; Creff; Pronost; Calvary; Daniel; Abgrall; Vigouroux; Taburet (Guy); Goaoc; Kermoal; Le Goff; Person. — **Novembre:** Le Gall (Louis); Goaoc; Pronost; Daniel; Creff; Le Goff; Goarant; Vigouroux; Calvary; Kerveillant; Person; Le Pape; Taburet; Abgrall. — **Décembre:** Kerspern; Kermoal; L. Le Gall; Pronost; Daniel; Ségalen; Langonné; Goaoc; Calvary; Creff; Vigouroux; L. Goarant; Kerveillant; Person; Le Goff; Le Pape; Abgrall; G. Taburet.

CINQUIEME. — Octobre: Moysan (F.); Troadec (F.); Troadec (Marcel); Balch; Guéguen; Héliès; Le Page; Le Cléach; Savina; Pouliquen; Briand; Kérézéon; Plantec; Salaün (Alph.); Gourmelon; Martin; Ramée; Mellouët; Kerbriant; Holley; Le Gall (Adam); Le Roux (Charles). — **Novembre :** Plouzennec; Balch; Rosec; Briant; Moysan (F.); Pouliquen; Guéguen; Salaün (Alph.); Le Cléach; Kerbriant; Gourmelon; Martin; Plantec; Le Bihan; Pont; Mellouët; Le Roux (Charles). — **Décembre:** Pouliquen; Balch; Cornec; Rosec; Plouzennec; F. Troadec; Le Duff; Guéguen; Rio; Ramée; A. Salaün; Le Bihan; Martin; Kerbriant; Ch. Le Roux; Le Cléach.

SIXIEME. — Octobre : Riou; Quéméneur; L'Helgouarch; Meudec; Scouer; Cornic; de Kéroullas (P.); Morvan (J.-M.); Grall; Soubigou (M.); Taburet (L.); Miossec; Petton; Kerjean; Prigent; Bothorel; Morvan (Jean); Jacopin; Kervennic; Le Droff; Abautret; Le Dall (F.); Pronost. — **Novembre:** Riou; Grall; Bihan-Poudec; Prigent; L'Helgouarch; Morvan (J.-M.); Scoarnec; Miossec; Le Droff; Morvan (Jean); Taburet (Louis); Abautret; Le Gall (F.); Kerjean; Cornic; Le Faou. — **Décembre:** Bihan-Poudec; Prigent; Miossec; L'Helgouarc'h; J. Morvan; J.-M. Morvan; F. Le Gall; Bothorel; L. Taburet; Kerjean; Abautret.

SEPTIEME. — Octobre : néant. — **Novembre:** Autret; Jestin; Dourmap. — **Décembre:** Autret; Dourmap; Jestin.

HUITIEME. — Octobre : Goarant. — **Novembre :** Camblan; Goarant. — **Décembre:** L'Hostis; H. Goarant; Camblan.

NEUVIEME. — Octobre: Abjean-Uguen; Pilon; Billot; Auffret; André; Cloâtre; Camblan. — **Novembre :** Abjean-Uguen; Cloâtre; Auffret. — **Décembre:** Le Gall; Pilon; Rannou; J.-P. Le Saint; Auffret; Abjean-Uguen.

DIXIEME. — Octobre: Dilasser (Jean); Le Gac (Maurice). — **Novembre:** Croguennec; Dilasser (Jean); Léon (René); Perrot (Jean); Le Gac (Maurice). — **Décembre:** Léon (René).

Croix de composition

PHILOSOPHIE. — Dissertation philosophique. 1. Heurtault. 2. Le Corre. — **Physique.** 1. Le Borgne. 2. Heurtault. — **Chimie.** 1. Heurtault. 2. Cozanet. — **Histoire.** 1. Heurtault. 2. Le Borgne. — **Géographie.** 1. Heurtault. 2. Morvan. — **Questions philosophiques.** 1. Le Corre. 2. Heurtault.

PREMIERE. — Version latine: Suignard, Dantec, Perrot. — **Version grecque:** Dantec, Martin. — **Thème latin;** Dantec, Perrot, Quéré. — **Thème grec:** Dantec, Perrot. — **Histoire littéraire:** Perrot, Donnart, Olivier. — **Mathématiques:** Quéré, Perrot. — **Anglais:** Donnart, Squiban, Jaouen. — **Composition française:** Perrot, Suignard, Manchec. — **Géographie:** Uguen, Perrot, Guillerm. — **Histoire moderne:** Perrot, Suignard, Dantec. — **Histoire Romaine:** Suignard, Perrot. — **Catéchisme :** Perrot, Dantec, Suignard. — **Récitation:** Perrot, Barjou, Ollivier. — **Algèbre** C: Ollivier. — **Physique** C: Ollivier. — **Chimie** C: Ollivier. — **Dessin géométrique:** Barjou. — **Allemand** B D : Soubigou.

SECONDE. — Version latine. 1. Quéinnec. 2. Chardronnet. 3. Le Reste et Lescop. — **Thème latin.** 1. Quéinnec. 2. Madec. 3. Le Gall et Bleunven. — **Composition française.** 1. Chardronnet. 2. Le Reste. 3. Quéinnec et Guillerm. — **Version grecque.** 1. Le Reste. 2. Quéinnec. 3. Appéré. — **Thème grec.** 1. Quéinnec. 2. Rivoal. 3. Croute. — **Anglais.** 1. Quéinnec. 2. Chardronnet. 3. Delastelle. — **Mathématiques A. B.** 1. Herry. 2. Rivoal. 3. Bleunven. — **Math. C. D.** 1. Brasset. 2. Cadiou. — **Allemand B. D.** 1. Chardronnet. 2. Madec. — **Histoire moderne.** 1. Appéré. 2. Quéinnec. 3. Abautret. — **Géographie.** 1. Morvan (Hervé). 2. Quéinnec. 3. Chardronnet. — **Histoire littéraire.** 1. Le Reste. 2. Cadiou. 3. Lannuzel. — **Histoire ancienne A. B.** 1. Herry. 2. Quéinnec. 3. Egaret. — **Physique C. D.** 1. Cadiou. 2. Brasset. — **Chimie C. D.** 1. Cadiou. 2. Delastelle. — **Catéchisme.** 1. Le Gall. 2. Rivoal. 3. Quéinnec. — **Dessin géométrique C. D.** 1. Cadiou. 2. Cabon. — **Récitation.** 1. Quéinnec et Le Reste. 3. Rivoal. Le Gall et Tanguy.

TROISIEME. — Version latine. 1. Perrot. 2. Pernuit.

3. Suignard. — **Narration.** 1. Des Cognets. 2. Domalain. 3. Faudet. — **Thème latin.** 1. Tanguy. 2. Le Roy. 3. Abjean. — **Anglais.** 1. Abjean. 2. Pernuit. 3. Tanguy. — **Math. A.** 1. Dantec. 2. Domalain. 3. L'Hénoret. — **B.** Kerlau. — **Histoire.** 1. Tanguy. 2. Le Roy. 3. Abjean. — **Géographie.** 1. Abjean. 2. Tanguy. 3. Pernuit. — **Histoire Naturelle.** 1. Abjean. 2. Salaun. **Histoire Littéraire.** 1. Le Roy. 2. Pernuit. 3. L'Hénoret. — **Exercices Français B.** Kerlau. **Catéchisme.** 1. Tanguy et Le Roy. 3. L'Hénoret. — **Récitation.** 1. Pernuit. 2. Tanguy et Le Roy. —**Version grecque.** 1. Parc. 2. Tanguy. — **Thème grec.** 1. Tanguy. 2. Parc. —**Force relative.** 1. Le Roy et Tanguy. 3. Abjean.

QUATRIEME. — Version latine S. B. 1. Vourch. 2. Calvary. — **S. R.** 1. Creff. 2. Person. — **Narration S. B.** 1. Le Pape. 2. Calvary. — **S. R.** 1. Prigent. 2. Creff. — **Thème latin S. B.** 1. Vourch. 2. Goaoc. — **S. R.** 1. Vigouroux. 2. Creff et Pronost. — **Exercices Grecs S. B.** 1. Le Gall, L. 2. Vourch. — **S. R.** 1. Le Goff. 2. Creff. — **Prosodie S. B.** 1. Pronost. 2. Vourch. — **S. R.** 1. Vigouroux. 2. Le Goff. — **Histoire S. B.** 1. Le Gall L. 2. Vourch. — **S. R.** 1. Creff. 2. Le Goff. — **Math. B.** 1. Le Menn. — **Anglais S. B.** 1. Vourch. 2. Le Gall, L. — **S. R.** 1. Kerveillant. 2. Creff. — **Géologie S. B.** 1. Kerspern. 2. Le Gall, L. — **S. R.** 1. Goarant. 2. Calvary. — **Géographie S. B.** 1. Kerspern. 2. Kermoal. — **S. R.** 1. Le Menn. 2. Creff. — **Math. A. S. B.** 1. Kerspern. 2. Toullec. — **S. R.** 1. Creff. 2. Vigouroux. — **Math. B.** 1. Kerguélen. — **Physique B.** 1. Le Menn. — **Catéchisme S. B.** 1. Prigent. 2. Vourch et Le Gall, Louis. — **S. R.** 1. Vigouroux. 2. Creff. — **Récitation S. B.** 1. Vourch. 2. Le Gall, L. — **S. R.** 1. Vigouroux. 2. Goarant et Le Menn. — **Force Relative S. B.** 1. Vourch. 2. Le Gall, L. — **S. R.** 1. Creff. 2. Vigouroux.

CINQUIEME. Orthographe S. B. 1. Lozach. 2. Liégard. — **S. R.** 1. Chapel. 2. Gourmelon. — **Version latine S. B.** 1. Lozac'h. 2. Balch. — **S. R.** 1. Salaün. 2. Gentric. — **Narration S. B.** 1. Pouliquen. 2. Balch. — **S. R.** 1. Le Cléach. 2. Salaün. — **Thème latin S. B.** 1. Cornec. 2. Lozac'h. — **S. R.** 1. Plantec. 2. Gentric. — **Grammaire française S. B.** 1. Nicol. 2. Liégard. — **S. R.** 1. Bescond, Louis. 2. Salaün. —**Histoire S. B.** 1. Pouliquen. 2. Lozac'h et Rosec — **S. R.** 1. Salaün. 2. Le Roux, Charles. — **Géographie S. B.** 1. Briant et Pouliquen. — **S. R.** 1. Le Roux. 2. Salaün. — **Dessin d'ornement S. B.** 1. Troadec. 2. Le Duff. — **S. R.** 1. Kerbriand. 2. Roy. — **Mathématiques S. B.** 1. Nicol. 2. Pouliquen. — **S. R.** 1. Ramée. 2. Mellouet. — **Anglais S. B.** 1. Lozac'h. 2. Moysan. — **S. R.** 1. Plantec. 2. Kerbriand. — **Botanique S. B.** 1. Lozac'h. 2. Nicol. — **S. R.** 1 Ramée et Salaün. — **Dessin géométrique B.** Des Cognets. — **Grammaire latine S. B.** 1. Moysan. 2. Goasguen. — **S. R.** 1. Marzin. 2. Gourmelon et Salaün. — **Récitation S. B.** 1. Le Duff et Pouliquen. — **S. R.** 1. Gourmelon. 2. Salaün. — **Catéchisme S. B.** 1. Pouliquen. 2. Lozac'h. — **S. R.** 1. Salaün. 2. Martin. — **Mathématiques B.** Le Cléac'h. — **Force relative S. B.** 1. Lozach. 2. Nicol. — **S. R.** 1. Salaün. 2. Martin.

SIXIEME. — Orthographe. 1. Morvan, Jean. 2. Salou, Guy. 3. Riou, Amédée. 4. Meudec, Alain. — **Analyse.** 1. Le Beuvant, Louis. 2. Le Gall, François et Riou Amédée (ex-æq.). 4. Bihan-Poudec, Louis. — **Narration.** 1. Ollivier, Jean. 2. Tual, Yves. 3. Riou, Amédée. 4. Grall, Alain. — **Dessin S. B.** 1. Gouchen, Jean. 2. Kermarrec, Charles. — **R. R.** 1. Quéméneur, Joseph. 2. Roudaut, François. — **Exercices latins (I) S. B.** 1. Riou, Amédée. 2. Grall, Alain. — **S. R.** 1. Morvan, Jean. 2. Lazennec, Yves. — **Anglais S. B.** 1. Grall, Alain. 2. Scoarnec, Edouard. — **S. R.** 1. de Silguy, Edern. 2. Taburet, Louis. — **Géographie S. B.** 1. Grall, Alain. 2. L'Helgouarch, Hervé. — **S. R.** 1. Morvan, Jean. 2. Lazennec, Yves. — **Histoire S. B.** 1. Grall, Alain. 2. Gouchen, Jean. — **S. R.** 1. Larreur, Emile. 2. Salou, Guy. — **Calcul S. B.** 1. Grall, Alain. 2. Madec, Alain. — **S. R.** 1. Taburet, Louis. 2. Morvan, Jean. — **Zoologie S. B.** 1. Grall, Alain. 2. Bégot, François. — **S. R.** 1. Morvan, Jean. 2. Lazennec, Yves. — **Exercices latins (II) S. B.** 1. Appéré, François. 2. Grall, Alain. — **S. R.** 1. Lazennec, Yves. 2. Le Gall, François. — **Catéchisme S. B.** 1. Bégot, François. 2. Sparfel, Goulven. — **S. R.** Morvan, Jean. 2.Le Roux, Jean et Taburet, Louis. — **Récitation S. B.** 1. Grall, Alain. 2. Tual, Yves. — **S. R.** 1. Le Gall, François et Morvan, Jean.

SEPTIEME. — Orthographe. 1. Cabioch. 2. Bourhis et Boué. — **Lecture.** 1. Jestin et Tual. 3. L. Villacroux. — **Ecriture.** 1. Autret. 2. A. Villacroux. 3. Cabioch et L. Villacroux. — **Rédaction.** 1. Cabioch et Jestin. 3. Roué. — **Analyse.** 1. A. Villacroix. 2. H. Gloaguen et Larreur. ... **Arithmétique.** 1. Le Roy, Talec et L. Villacroux. — **Histoire.** 1. J. Gloaguen. 2. H. Gloaguen. 3. Jestin. — **Géographie.** 1. J. Gloaguen. 2. Autret. 3. Roué. — **Sciences naturelles.** 1. J. Gloaguen. 2. Roué et Tual. — **Dessin.** 1. A. Villacroux. 2. Cabioch et Roué. — **Catéchisme.** 1. J. Gloaguen et L. Villacroux. 3. Larreur. — **Récitation.** 1. Cloître. 2. Dourmap et Roué.

HUITIEME. — Catéchisme. 1. L'Dostis. 2. Cabioc'h. 3. Nicol. — **Orthographe.** 1. Nicol. 2. Goarant. 3. L'Hostis. — **Arithmétique.** 1. L'Hostis. 2. Le Beux. 3. Guéquen (Eug.). — **Rédaction.** 1. Patinec. 2. Le Pors. 3. Le Corre. — **Lecture.** 1. Ségalen. 2. Roué. 3. Goarant. —

Ecriture. 1. Le Beux. 2. Gourhan. 3. Denic. — **Dessin.** 1. Gourhan. 2. Le Beux. 3. Corrre. — **Grammaire.** 1. Camblan. 2. Ségalen. 3. L'Hostis. — **Histoire.** 1. Le Beux. 2. Nicol. 3. Patinec. — **Géographie.** L'Hostis. 2. Patinec. 3. Gourhan. — **Leçons de choses.** 1. Le Beux. 2. Nicol. 3. Le Goff.

NEUVIEME. — Orthographe. 1. Le Saint (Goulven). 2. Pilon. 3. Auffret. — **Arithmétique.** 1. Le Gall. 2. Bozec. 3. Le Saint (J.-P.). — **Lecture.** 1. Bozec. 2. Auffret. 3. Pilon. — **Ecriture.** 1. Ropars. 2. Le Saint (Goulven). 3. Bozec. — **Dessin.** 1. Roy (Gaétan). 2. Le Saint (G.). 3. Abiven. — **Grammaire.** 1. Bozec. 2. Le Saint (J.-P.). 3. Billot. — **Histoire.** 1. Auffret. 2. Bozec. 3. Le Saint (J.-P.). — **Leçons de choses.** 1. Roy (G.). 2. Le Gall. 3. Pilon. — **Géographie.** 1. Le Gall et Billot. 2. Bozec. 3. Cloâtre. — **Catéchisme.** 1. Corlay. 2. Billot et Cloâtre. 3. Bozec. — **Récitation.** 1. Auffret. 2. Le Saint (G.). 3. Simon, Yves.

DIXIEME. — 1re Division. Lecture. René Trochard ; Maurice de Lansalut. — **Ecriture.** Jean Croguennec ; Charles Le Verge. — **Vocabulaire.** M. de Lansalut; R. Trochard. — **Copie.** Ch. Le Verge; R. Trochard. — **Calcul.** J. Croguennec; M. de Lansalut. — **Grammaire.** Joseph Léaustic; M. de Lansalut. — **Histoire.** R. Trochard; M. de Lansalut. — **Géographie.** M. de Lansalut; J. Léaustic. — **Leçons de choses.** M. de Lansalut; J. Léaustic. — **Récitation.** M. de Lansalut; Alexis Affret. — **Catéchisme.** M. de Lansalut; Pierre Bihan.

2e Division. Lecture. Jean Perrot ; Jacques Abgrall; René Léon. — **Ecriture.** R. Léon; J. Perrot. — **Vocabulaire.** Jean Dilasser; J. Abgrall. — **Calcul.** R. Léon; J. Dilasser. — **Géographie.** J. Dilasser; R. Léon. — **Récitation.** R. Léon; J. Dilasser.

1er Examen trimestriel

Ont obtenu la note **Très Bien :**

DIXIEME. René Trochard. René Léon; Jean Dilasser.

NEUVIEME. Le Saint, J.-P.; Bozec; Glaizot; Billot; Pilon; Abjean-Uguen; Cloâtre; Auffret; Corlay; Dilasser; Ranou; Le Gall; Ropars.

HUITIEME. Patinec; Camblan; L'Hostis ; Gourhan ; Ségalen; Nicol; Aballéa; L. de Lansalut; Cadiou; Goarant; Le Beux.

SEPTIEME. L. Villacroux ; H. Gloaguen ; Larreur ; Tual; A. Villacroux; Jestin; Roué; J. Gloaguen.

SIXIEME. S. B. Grall; Riou; Gouchen; Meudec; Prigent. — **S. R.** Lazennec; Jean Morvan; Salou.

CINQUIEME S. B. Nicol ; Pouliquen ; Rosec ; Balch; Lozac'h. — **S. R.** Salaün ; Le Cléach ; Gentric ; Plantec; Martin; Roy.

QUATRIEME S. B. L. Le Gall; Vourch; Pronost; Prigent; Daniel; Joulou; Kermoal; Kerspern. — **S. R.** Creff; Goarant; Calvary; Vigouroux; Person; le Goff; Bernard; Le Menn.

TROISIEME. Pernuit; Le Roy; Danteç; Roudaut.

SECONDE. A. Quéinncc; Le Reste; Herry; Tanguy ; Rivoal; Croute. — **B. C. D.** Cadiou; Chardronnet; Brasset; Madec.

PREMIERE. Perrot; Ollivier; Dantec; Suignard; Guillerm; Donnart.

PHILOSOPHIE. — Heurtault ; Palud ; Le Borgne ; Le Corre.

Chronique Sportive

Etoile d'Arvor (1) contre Ecole Navale (1).

Ce match, si impatiemment attendu, eut lieu le 21 décembre. Après les vêpres, qui par une délicate attention de M. le Supérieur, avaient été chantées plus tôt que d'habitude, nous nous dirigeons d'un pas léger vers le vieux terrain du Folgoat, témoin de tant de rencontres glorieuses pour l' « Etoile ».

A 2 h. 1/2. M. Guennégan siffla le coup d'envoi. L' « Etoile » engage : elle a contre elle un vent violent. Le terrain, détrempé par la pluie du matin, est très glissant; aussi les chutes sont-elles nombreuses. Au début, une série de touches, puis quelques échappées des avants du « Borda », arrêtées par les valeureux arrières de l' « Etoile ». Les collégiens mènent la balle avec ardeur, et bientôt un centrage de Bleunven, extrême-gauche, entre en corner. Celui-ci, superbement shooté par Squiban, permet à Morvan, l'avant-centre, de marquer un premier but pour l' « Etoile ». Cependant « Navale » se ressaisit: plusieurs corners successifs lui sont accordés, mais sans succès. Les avants de l' « Etoile » pointent de temps en temps vers les buts advers, mais les arrières les repoussent, quand, sur un shoot bien dirigé du demi-centre de « Navale », la balle entre dans les bois des collégiens. Pendant quelque temps les « marins » dominent. Mais, sans se décourager, arrières et demis de l' « Etoile » renvoient la balle en avant, les ailiers la saisissent, et, coup sur coup, manquent de peu les bois de l'adversaire... Favorisés par le vent, les Bordaches deviennent menaçants, les demis du collège se multiplient; Fichoux assène des coups d'assommoir sur le ballon qui s'obstine à revenir: « Na-

vale » rentre un second but. Peu après, la mi-temps est sifflée : les collégiens, satisfaits de la tournure du match, sont pleins de confiance dans le résultat: le vent va leur permettre de dominer l'adversaire.

Et en effet, pendant toute la seconde mi-temps, l' « Etoile » demeure sur le terrain de l'adversaire: à part uneéchappée de leur demi-centre, qui parvint jusqu'à nos arrières, les « Bordaches » se résignèrent à renvoyer la balle le plus loin possible du but; cela n'empêcha pas les avants de l' « Etoile » de faire du bon travail. Bleunven et Squiban, extrêmes, multiplient les descentes. Morvan, bien secondé par ses inters Güillerm et Suignard, entre bientôt un second but. Servis par une bonne fortune extraordinaire, les « marins » en évitent plusieurs autres; mais Morvan ajoute néanmoins un troisième à notre actif. L' « Etoile » gagne désormais haut la main la partie: ses adversaires, un peu découragés, se meuvent avec peine sur le terrain humide, tandis que les collégiens, plus légers et mobiles, exécutent un jeu de passes très serré qui permet à Guillerm d'ajouter un but au score déjà obtenu. Enfin, après quelques mêlées devant le goal des « Navales », Suignard nous permet de marquer encore: le résultat définitif demeure 5 buts à 2.

Nos visiteurs ont aimablement accepté leur défaite qu'ils jugent honorable: ils avaient craint de ne pas s'en tirer à si bon compte. Et vraiment, l'équipe de cette année ne s'était jamais montrée aussi redoutable: elle est toute entière à féliciter: les avants pour leur vitesse et leur jeu de passes bien mené; les demis pour leur courage en face d'adversaires plus lourds et plus solides; les arrières pour leur résistance acharnée durant la première mi-temps, où le vent ramenait vers eux la balle qu'ils ne se lassaient pas de renvoyer; quant à notre excellent goal Ollivier, il n'a guère eu l'occasion de nous montrer son adresse: il se rattrapera au prochain match.

L'Ecole navale reviendra, fin mars, décidée à prendre sa revanche. En attendant, toute la France va retentir du récit des exploits de l' « Etoile », car les Bordaches vont s'en aller les raconter, « té, mon bon! jusqu'à la Cannebière ».

M. L. C.

Journal du 1er trimestre

4-5 Octobre. Changement de l'heure légale. On retourne à l'horaire du vieil Apollon. Résultat appréciable : une heure de plus de bienheureux sommeil.

9. **Vaccination générale.** Trois piqûres au bras nous confèrent

l'immunité contre la « défiguration » que craignent tant les coquets.

16. Que signifie cette affluence dans le couloir qui mène au dortoir Saint Alain ? On dirait les Brestois attendant leurs cartes de sucre ou leurs billets de cinéma. De temps en temps, un mouvement de flux et de reflux se manifeste dans la masse pour livrer passage à ceux qui cherchent à s'échapper... — C'est ici désormais, au bureau de M. Bellec, que l'on s'inscrit pour « **En Avant** ». Et il obtient un joli succès, notre cher Bulletin transformé ! Allons, les retardataires ! M. Bellec vous réserve le plus aimable accueil. Abonnez-vous ! Abonnez-vous ! ! !

19. **Exposition du Saint-Sacrement** toute la journée. Adoration générale en union avec **Montmartre.** Les classes viennent tout à tour, accompagnées de leurs maîtres, offrir leurs hommages à Notre Seigneur.

Ce même jour, examen des résultats du vaccin. On nous déclare que « ça va bien ». Certains se disent : « cherche pas à comprendre ! »

26. **Fête de Saint Alain,** patron de M. Le Supérieur. Une délégation philosophique va lui porter les vœux de tous les élèves. Conséquence : relèvement extraordinaire du menu ordinaire.

31. **Arrivée de M. Le Bris,** surveillant général. Evènement qui ne laisse personne indifférent.

Une visite importante, d'autant plus agréable qu'elle était inattendue... pour les élèves du moins ! Faut-il nommer **M. Coativy,** notre sympathique ancien surveillant ? Il est demeuré le même, gaillard et guilleret comme toujours, étincelant d'esprit plus que jamais, et riche en bons mots comme autrefois. Sa visite a ravivé en nous le souvenir des temps héroïques, où il nous menait, on peut le dire « manu militari ». Le lundi suivant il a « regagné ses pénates », comme feu Achille « podas ôkus », emportant au pays des fraises, les regrets de tous. Et l'on s'est dit : « Tout de même, quel bon et brave gendarme scolaire cela faisait ! »

1er Novembre. Solennité de la Toussaint.

2. C'est le jour des morts. On nous conduit à 11 heures au **Cimetière,** qui a revêtu une parure de fête : partout des fleurs et des couronnes. Comme toujours, la Bretagne se souvient de ses défunts, et les prières s'envolent vers le Ciel. Le temps lui-même s'était mis comme à l'unisson de nos pensées toutes de mélancolie : d'épais nuages gris et bas courent au-dessus de nos têtes. Quelques gouttes d'eau tombent, lentement, comme des larmes. M. Barjou, président de l'U. N. C. de Lesneven, prend la parole. En un discours où il fait passer toute sa foi de chrétien et sa virilité de soldat, il nous expose successivement l'admiration qu'excite chez tout homme de cœur le sacrifice sublime des morts pour la patrie, et la reconnaissance que nous devons tous témoigner à ces disparus glorieux. On nous récite une poésie « Aux morts de la grande épopée », puis, nous répondons au « De Pro-

fundis ». De magnifiques gerbes de fleurs et des palmes sont déposées sur les tombes des victimes de la guerre, qui sont venues mourir dans l'hôpital provisoire de notre Collège ; et chacun se retire, ému et recueilli. Puissent nos prières soulager les Trépassés. — Le soir vêpres des morts.

3. Office et **Messe des Morts.** M. Huntziger, heureux de promener ses doigts d'artiste sur le clavier d'un **nouvel harmonium,** récemment acquis, nous joue de très beaux morceaux de circonstance. Nous avons surtout remarqué la partition émouvante de l'Offertoire.

6. **Sortie** mensuelle.

16. « Great event » : un **acrobate,** unique au monde, se disant très simplement « professeur des Ecoles libres du Finistère, de la Manche, de la Bretagne, du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest... » vient nous donner un aperçu de son talent : « à seule fin de nous montrer comment on fait de la gymnastique avec principes et politesse ». La séance eut lieu dans le parc. Pendant 3/4 d'heure, M. le professeur « d'énergie », tour à tour grotesque et solennel, tantôt excite le fou rire par ses grimaces de ouistiti, ivre de lait de noix de coco, tantôt déchaîne les applaudissements par ses exercices vertigineux de désarticulation. Il fit preuve d'une souplesse et d'une audace vraiment remarquable ; ayant soin d'ailleurs, de nous dire avant chacun de ses numéros sensationnels : « Messieurs, je suis seul à le faire »... Nous le croyons sur parole ; et, dans une dernière culbute et une ultime grimace, il prend congé de M. l'Econome et des élèves qui l'entourent.

4 Décembre. En ce bienheureux jour de sortie, parfumé d'une vague odeur de liberté, une heureuse nouvelle dilate les cœurs : les vacances auront lieu du 24 décembre au 5 janvier : 13 jours ! ! !...mais pourquoi n'en fait-on pas plus souvent, de chanoines ?

18-20. La fièvre des examens précède de peu celle des vacances. Encore 3 examens ! deux ! ! un seul ! ! ! Encore 6 jours ! 5 jours ! ! quatre ! ! !

23. Confession préparatoire aux Fêtes de Noël. Distribution des prix de devoirs de vacances. Proclamation des résultats de l'examen trimestriel.

24. A l'année prochaine ! M. L. C. (philo).

Une session spéciale de *Baccalauréat*, 1re et 2e parties (programme restreint), s'ouvre à Rennes le 26 Janvier pour les candidats des classes antérieures à 1918, qui ont été sous les drapeaux pendant la guerre. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 17. Aux pièces ordinaires ajouter un état certifié des services militaires. S'adresser à M. le Supérieur.

On demande un COMMIS DE PHARMACIE. S'adresser au Collège.

Le Gérant, GEORGELIN Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

Sixième Année. 5 Février 1920.
NOUVELLE SÉRIE No 5

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

M. Deschanel au Collège de Lesneven, page 121. — Par les rues de Lesneven (E. Corgne), p. 122. — Mes Pèlerinages (Alexandre Masseron), p. 126. — Une Conférence du Lieutenant-Colonel Huntziger, p. 129. — Les Sonnets de saint François (L. Gillet), p. 132. — Chronique des Anciens, p 133. — Nos Souscriptions, p. 137. — M. F.-M. Kéromnès (Alphonse Colin), p. 138. — Carnet bibliographique, p. 142.

M. Deschanel au Collège de Lesneven

Il y a quarante ans de cela. Paul Deschanel avait tout juste vingt-quatre ans, et il était sous-préfet de Brest depuis deux ans. Se doutait-il que le 17 *janvier* 1920, *l'Assemblée Nationale ferait de lui le* 10e *Président de la République française?... Mais donnons la parole à M. Chassé, qui raconte le fait dans le numéro du* Mercure de France *du* 16 *avril* 1913. *Si quelque témoin de cette mémorable visite jugeait à propos de compléter ou de rectifier le récit de M. Chassé, les colonnes d'*En Avant *lui sont largement ouvertes.*

« Ce fut pendant le principalat de M. l'abbé Roull que M. Paul Deschanel vint visiter le collège. Il était sous-préfet de Brest, un sous-préfet très actif, qui ne cherchait que des occasions de laisser libre cours aux énergies très variées qu'il sentait bouillonner en lui.

» Un jeudi qu'il était venu à Lesneven pour un conseil de revision, il résolut d'inspecter le collège. « Je sais bien, dit-il au principal, que c'est aujourd'hui jeudi; mais, pour une fois, vous remplacerez le congé du jeudi par celui du vendredi. — Ceci, lui répliqua le principal, n'est point en mon pouvoir; le recteur seul peut prendre sur lui de donner un ordre. — J'accepte toute la responsabilité de cette mesure. » dit M. Paul Deschanel.

» Et l'on fit classe. M. Deschanel se rendit en pre-

mière. Le professeur-prêtre y expliquait l'**Art poétique** d'Horace. Le futur académicien rayonnait; ses souvenirs classiques, encore récents, lui remontaient en foule au cerveau. Il interrogea un des élèves, qui aujourd'hui est curé en Bretagne. L'élève avait déjà traduit quelques lignes sans encombre, quand M. Deschanel fronça le sourcil :

» Quoi, dit-il, ne croyez-vous pas que vous faites là un contre-sens » et M. Deschanel, quêtant une approbation, se tourna vers le professeur qui, paraît-il, était très bon latiniste. Le professeur respectait M. Deschanel, mais il respectait davantage encore la vérité. « Je crois que l'élève a raison, monsieur le Sous-Préfet », déclara-t-il.

» M. Deschanel s'en alla, et le principal, dans son rapport hebdomadaire, signala au recteur la visite de M. Deschanel, — je n'ai point entendu dire qu'il eût noté dans son compte rendu la phrase latine en litige. — En tout cas, le recteur lui répondit qu'il avait eu raison de protester, car le Sous-Préfet avait outrepassé ses droits en inspectant une classe, de sa propre autorité, et surtout en prenant sur lui de déplacer un jour de vacances. »

Cela n'empêchera pas M. Deschanel (on ne reste pas toujours le jeune homme aux énergies bouillonnantes) d'être, suivant la formule consacrée, le « gardien vigilant et respectueux de la Constitution qui nous régit. »

Par les rues de Lesneven

Depuis trois mois, de belles plaques indiquent à l'étranger le nom des rues de Lesneven.

Pour le connaître, j'ai fait, selon l'expression courante, la promenade des remparts.

Les Anciens ne manqueront pas de m'imiter, quand ils viendront à la prochaine fête de l'Association. Ce sera pour eux une excellente occasion de se remémorer quelques dates de notre histoire nationale, de se redire les exploits de plusieurs héros bretons, tout en ressuscitant brièvement le passé de la cité lesnevienne.

—×—

Marne, Dixmude, Verdun, Chemin des Dames rappelleront à tous les heures tragiques de la grande guerre et à plus d'un sans doute bien des minutes angoissantes.

Ils verront dans le nom du **Maréchal Foch** l'hommage de la petite ville à l'incomparable chef militaire et aussi à tous les poilus. Celui de **Clemenceau** donne en exemple l'énergie de l'illustre homme d'Etat et le dévouement des civils, nombreux, Dieu merci, qui ont fait, chacun à son poste, plus que leur devoir.

L'**Alsace-Lorraine,** c'est le prix de notre victoire, la récompense de tous les sacrifices de l'avant et de l'arrière.

Jeanne d'Arc, la sainte du patriotisme, a prêché, la première, l'union sacrée contre l'ennemie du dehors. « C'est un nom français », déclarait l'ancien maire, M. le Dr Odeyé. Oui, Jeanne d'Arc est une de nos gloires nationales.

—×—

Mais la municipalité de Lesneven n'a pas oublié que la Pucelle est précédée par **Duguesclin.**

Après avoir pris part pour son propre compte à la guerre de Succession de Bretagne et soutenu Charles de Blois, tandis que les Anglais soutenaient Jean de Montfort, Duguesclin mit son épée au service du roi de France. Aidé, notamment de 1370 à 1380, par son ami, son frère d'armes, **Olivier de Clisson,** il s'acharna contre les Anglais qui avaient envahi le royaume de toutes parts. Il commença l'œuvre de libération que Jeanne d'Arc achèvera magnifiquement.

L'Anglais était alors un ennemi redoutable pour notre petite patrie. Déjà, à la fin du XIe siècle, **Alain Fergent,** le plus grand et le plus puissant des ducs d'origine bretonne, avait dû lever une forte armée pour résister aux prétentions de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre. Guillaume réclamait l'hommage d'Alain Fergent; il assiégea Dol. Mais à l'annonce de l'arrivée du duc de Bretagne, il abandonna précipitamment son camp. Ainsi fut résolue, pour cette fois, la question de l'hommage.

Comme les deux connétables, Duguesclin et Clisson, le Carhaisien **La Tour d'Auvergne,** le premier grenadier des armées de la République, fut un vaillant soldat, entièrement dévoué à la France.

C'est surtout par ses marins que la Bretagne s'est illustrée. Le nom de **Porzmoguer,** parmi beaucoup d'autres, est à retenir. La flotte anglaise croisait devant Brest, le 10 août 1513. Hervé de Porzmoguer, commandant la « Cordelière », vint l'attaquer. Il avait détruit plusieurs vaisseaux, quand il fut entouré par deux nefs ennemies, la « Régente » et le « Souverain ». Celui-ci ayant été mis hors de combat, la « Cordelière » fond sur la « Régente ». Le capitaine anglais fait jeter

des fusées sur la « Cordelière »; l'incendie gagne rapidement. De leur côté, les marins bretons font pleuvoir sur la « Régente » du soufre et de la poix. Porzmoguer, du haut de la grande hune, exhorte les siens à une mort vaillante; puis il se précipite tout armé dans la mer, et les deux navires s'abîment ensemble dans les flots.

Porzmoguer fait honneur à sa petite patrie, cette « terre de granit recouverte de chênes », que **Brizeux** célèbre dans ses vers, que domine la figure exquise de la **Duchesse Anne,** « suprême incarnation de la nationalité bretonne. »

—×—

Avec la Duchesse, c'est le passé de Lesneven qui revit, puisque Anne de Bretagne, devenue reine de France, y vint deux fois, en 1505 et en 1506.

Dans ce temps, des chevaliers bardés de fer passaient à cheval dans ses rues avec leurs écuyers; les châtelaines s'y promenaient avec leur suite de femmes et de pages. C'était l'époque de sa splendeur; Lesneven pouvait se vanter d'être « la Reine du Léon ».

De la Révolution date sa décadence. Elle voit disparaître alors les institutions administratives et judiciaires qui faisaient sa prospérité.

Mais Lesneven, comme la plupart des cités bretonnes, avait appris avec joie l'ouverture des Etats généraux. Elle exécute « avec zèle, empressement et exactitude » les décrets de l'Assemblée Nationale, ainsi que le déclare le maire **Miorcec,** en réponse aux calomnies de ceux qui veulent faire passer Lesneven pour « un foyer de contre-révolution ».

Les Lesneviens crient: « Vive la Nation! Vive la Loi! Vive le Roi! » Il est vrai qu'après la mort de Louis XVI, ils crieront: « Vive la République, une, indivisible, impérissable! Vive la Montagne! Périssent les Rois, les tyrans, les traîtres! » avant de flétrir la mémoire de Robespierre au lendemain du 9 Thermidor.

En 1792, Miorcec suit la procession du Sacre, escorté des officiers municipaux. Deux ans plus tard, les mêmes citoyens assistent à des fêtes patriotiques dans l'église **Saint-Michel,** transformée en temple de la Raison.

En 1792 encore, Miorcec soutient avec un courage exemplaire le clergé de Lesneven qui a les sympathies de presque tous les habitants. Le 12 Ventôse an II (2 mars 1794), le Conseil général de la Commune arrête « qu'il sera fait défense, sur-le-champ, à tous curés, vicaires et prêtres de paraître en costume sacerdotal dans les rues et en aucun lieu public ». En outre, il « fait défense au bedeau de sonner aucune cloche pour

messes, vespres, angelus, baptêmes, enterrements, ou pour aucun fait qui désigne un culte dominant, la loi n'en voulant pas dans notre république ». En 94, tout se laïcise, même les noms des rues...

La tourmente révolutionnaire passée, la vie religieuse renaît. Les anciens noms des rues reparaissent: la rue de Marat redevient rue de **Jérusalem;** la rue Jean-Jacques Rousseau s'appelle de nouveau rue du **Villaren.**

Mais la prospérité ne revient pas. Privée « de son tribunal et de sa cour royale très étendue », Lesneven reste sans ressources.

Voilà pourquoi elle est heureuse d'apprendre l'installation d'un collège dans l'ancien couvent des **Récollets.** Ce sera là « un dédommagement des pertes qu'elle n'a cessé d'éprouver depuis 1789 ». Nous sommes en 1835.

A cette date, celui qui sera l'orgueil de la cité, le futur **général Le Flô** a trente et un ans.

Pour la plupart des Lesneviens, Le Flô représente tout le passé de leur ville. Assurément, ils ont raison d'être fiers de leur compatriote qui combattit bravement en Algérie et qui sut, comme ambassadeur, nous procurer, au lendemain de 1870, les sympathies de la Russie.

Depuis quelques années, les Collégiens, à leur retour de Brignogan, s'arrêtent devant la statue du général. Chapeau bas, ils écoutent la Marseillaise, puis ils défilent au son d'un vibrant pas redoublé.

A leur exemple, saluons l'image de Le Flô, et continuons... ou plutôt achevons notre promenade.

—×—

« Lesneven! quel trou était-ce là? » s'écriait Francisque Sarcey, il y a soixante-huit ans, en apprenant sa nomination au collège communal de Lesneven.

« Une petite bourgade », répond-il, après avoir consulté son dictionnaire de géographie. — « C'est un gros village endormi », écrivait, de son côté, à la veille de la guerre, Louis Gillet, comme Sarcey, ancien professeur au Collège.

Certes, Lesneven n'a plus ni ce **Château** du **Comte Even,** d'où elle a pris son nom, ni son prieuré de **Notre-Dame,** le plus riche de toute la Domnonée. Certes, il est loin le temps où il y avait à Lesneven des fêtes et des spectacles.

Lesneven pourtant n'est pas morte. De son ancienne importance elle conserve « son rôle de foire ». De plus, elle est devenue la cité des écoles; on y vient en foule faire ses études.

Elle connaîtra encore de beaux jours, j'en suis sûr, si elle demeure la ville de la **Liberté,** de l'**Egalité** et de la **Fraternité.**

Eugène Corgne.

MES PÈLERINAGES

I

Au tombeau de sainte Fine

Ce titre, j'en suis sûr, étonne quelques lecteurs, même des lecteurs ecclésiastiques ; j'oserai dire : surtout des lecteurs ecclésiastiques. Ils ignorent sainte Fine et avaient toujours pensé que le nom de Fine n'était qu'une abréviation populaire de Joséphine. C'est une grave erreur... que je partageais d'ailleurs entièrement jusqu'au jour où je fis le pèlerinage que j'entreprends de vous conter.

On me demande mes répondants. Voilà: les Bollandistes. Une autorité, j'imagine, ès-sciences hagiographiques. Ouvrez les *Acta Sanctorum*, au 12 mars, et lisez: *de S. Fina Virgine in Hetruria* (1). Sa vie fut écrite, en latin naturellement, dans la première partie du XIV[e] siècle, par un Dominicain, *Frater Joannes de S. Geminiano, in Prœdicatorum Ordine Frater inutilis*, dont le récit fut, à plusieurs reprises, traduit en italien. Une de ces traductions, qu'on appellerait mieux des adaptations tant elles sont d'une délicieuse inexactitude, vient d'être rééditée par un savant italien, le professeur Guido Battelli, dans une très élégante petite collection de *Fleurs de littérature ascétique et mystique* (2).

Et maintenant que, sous le couvert de cette débauche innocente et rapide d'érudition facile, je vous ai dûment convaincus que je n'invente rien, je vous dirai que Fina de'Ciardi fut une charmante petite sainte, — « petite » parce qu'elle est morte à quinze ans, — qui vécut dans une des villes les plus pittoresques du monde, et que sur sa tombe, où ses compatriotes ont appelé quelques uns des plus charmants génies de la Renaissance florentine, une légende est éclose qu'on croirait envolée d'entre les pages des *Fioretti* de saint François d'Assise.

Par les collines harmonieuses de la campagne siennoise et l'étroitesse des ruelles de San Gimignano où les palais antiques achèvent de déchoir dans la solitude,

(1) Edition Palmé, 1865, deuxième volume de mars, page 231.
(2) Florence, Giannini, 1919.

allons donc en pèlerinage vers la chapelle sainte de Fina de'Ciardi. Je crains que nous ne musions un peu sur le chemin. Mais quand nous serons enfin près du terme sacré, nous hâterons un peu le pas pour dire avec Mgr Ugo Nomi Pesciolini, qui a chanté les gloires de San Gimignano aux belles tours :

Correte... cui par doloroso il tribolo e la spina : camminerete nella via della giustizia, olezzerà più soave il giglio e la rosa.

Accompagnerete fra i lumi l'urna benedetta di Fina (1).

* * *

J'avais formé le projet de gagner à pied, en partant de la station de Poggibonsi, sur la ligne de Florence à Sienne, la petite ville archaïque de San Gimignano. Je voulais voir tout à loisir son étrange panorama apparaître à mes yeux et se modifier de minute en minute, selon les caprices du chemin et des pentes sinueuses de la Val d'Elsa. Trois lieues de marche, c'est un pur délice, dans la lumière matinale de l'avril toscan. L'exécution de ce dessein idyllique et simple se heurte aux plus graves difficultés.

L'historien Villani nous raconte que Poggibonsi était au Moyen Age « le centre et l'ombilic de la Toscane... le plus beau castel du pays et l'un des mieux fortifiés. » Il ajoute qu' « il y avait là de belles murailles et des tours, moult belles églises, des paroisses et de riches abbayes, de magnifiques fontaines... » De toutes ces splendeurs passées, la petite ville, ruinée par des guerres anciennes, n'a aujourd'hui conservé que quelques créneaux et l'église de son saint patron Lucchese qui, né dans ses murs, fut le premier Tertiaire de l'Ordre de saint François. Elle étage ses maisons blanches sur des collines chargées de cyprès et de maigres pins, où des routes qui semblent tourner indéfiniment font de longues tâches rougeâtres. Tout le bruit, toute l'agitation, toutes les apparences de la vie, semblent s'être retirés vers la gare où d'innombrables cochers et des *facchini* (2) plus innombrables encore, guettent, du matin à la nuit, le voyageur et le pourboire. Clameurs assourdissantes, bousculades héroïques. Depuis que les Anglais ont découvert San Gimignano, Poggibonsi paraît ne plus s'intéresser qu'à la location de ses voitures: « *San Gimignano, Signore !* »

(1) Courez... vous à qui semblent douloureuses les ronces et les épines : vous cheminerez dans la voie de la justice, le lys et la rose répandront une odeur plus suave.
Vous accompagnerez parmi les lumières la châsse bénie de sainte Fine.

(2) Portefaix ; d'où le mot français faquin. Mais l'italien n'a pas notre sens péjoratif.

J'y débarquai ce matin d'avril, seule proie, avec deux Anglaises longues comme un jour sans carte de pain, d'une nuée sombre d'automédons coiffés de paille. Ils m'ont cerné. Un petit diable à moustaches noires et au teint de figue sèche m'a saisi par le bras droit et me vante sa marchandise : une rosse dont j'essaie pour me distraire de compter les côtes et des coussins de velours rouge qui sentent la pêche dont ils furent nourris. Je me dégage sans un seul mot de réplique. Je suis poursuivi. Trois cochers se précipitent à mes trousses. Les autres renoncent à me donner la chasse. C'est une victoire partielle. Mais pendant cinq minutes les trois premiers m'accompagnent en abaissant leurs prix de pas en pas. Je garde un mutisme sauveur. Ils me demandent si ma Seigneurie comprend. Mais ma Seigneurie ne répond pas. Et enfin, — enfin ! — ils abandonnent la partie avec des gestes violents de désespoir. Je suis à quatre cents mètres au moins de la gare de Poggibonsi !

Pendant que je me réjouis sans prudence d'être délivré de ces raseurs, une mauvaise petite carriole basse à deux roues, traînée par un cheval étique, m'a rattrapé avec un grand bruit de ferrailles et de clochettes. Elle est conduite par un paysan de Toscane, le feutre mou sur l'oreille, une cravate rouge autour du cou. Seigneur ! En voilà encore un qui veut me conduire à San Gimignano ! Il a arrêté son attelage. Il multiplie les propositions les plus engageantes. Et comme j'essaie de ce même système de défense qui m'a tout à l'heure si bien réussi, il imagine de s'expliquer maintenant par des signes très clairs et qu'il me recommence sans se décourager : m'asseoir à côté de lui sur le banc qu'il me montre ; pour San Gimignano où il va, là-bas au bout de la route ; et ce sera même gratis, car il fait glisser son pouce sur ses doigts : « *Niente, Signore, niente !* » Je continue à ne pas comprendre, ce qui est un peu invraisemblable. Je marche. Il met son cheval à mon pas. Je m'arrête. Il s'arrête. Je repars. Il repart. Je ne puis pourtant pas prendre le galop ! Qu'inventer ? J'exhibe un carnet et un crayon. Je me mets à griffonner des notes inutiles. Ce sera très long. Pour le bien montrer, je m'assieds sur une borne secourable. Mon homme va-t-il m'attendre ? Je le crains un moment. Mais il fouette sa rosse et part au petit trot : ouf ! sauvé ! Pourvu toutefois que ne surgissent pas de nouveaux cochers et des paysans plus aimables encore que celui qui vient de me quitter avec tant de peine ! D'un regard pitoyable j'interroge la route : elle est déserte à ma grande joie.

(*A suivre*). Alexandre MASSERON.

UNE CONFÉRENCE

du Lieutenant-Colonel HUNTZIGER

sur l'Offensive de 1918 dans les Balkans

Nos amis liront avec intérêt le compte-rendu — emprunté au journal « Stamboul », numéro du 20 décembre 1919 — de la Conférence donnée la veille à Galata-Seraï par le brillant officier supérieur que notre A. A s'honore de compter parmi ses adhérents, — et ils s'uniront à « En Avant » pour lui en adresser leurs cordiales félicitations.

On a coutume de dire qu'il faut laisser s'écouler plusieurs années pour porter un jugement sur les événements historiques. Cela est exact en général, mais lorsqu'il s'agit d'opérations militaires on a au contraire intérêt à en fixer la genèse sans retard, et plus encore à en consigner les détails dans le temps où ils se déroulent, si c'est possible.

C'est ce qu'a pensé M. le lieutenant-colonel Huntziger, sous-chef d'état-major général, en choisissant pour sujet de la Conférence qu'il a faite hier à Galata-Séraï : l'offensive de 1918 en Macédoine.

Le conférencier était d'autant plus qualifié pour en exposer la question qu'il remplit depuis longtemps les mêmes fonctions auprès du Général commandant en chef les armées alliées en Orient, qu'il a pris part à l'élaboration du plan d'offensive, qu'il a assisté à son exécution, puis à son développement.

Les idées qu'il a exposées hier ne sont autres que celles du général Franchet d'Espérey. Aucun doute ne peut donc subsister dans l'esprit des privilégiés qui ont entendu cette conférence : ils détiennent, sur cette part importante de la guerre, la vérité.

La place dont je dispose ici est malheureusement insuffisante pour résumer même brièvement la matière d'une conférence qui a duré près de deux heures et qui, au dire de l'orateur, n'a porté que sur les opérations essentielles de l'offensive, tellement les détails en sont abondants et curieux.

Ce qu'il est nécessaire de retenir des explications de l'orateur, c'est en premier lieu l'état de l'armée d'Orient à l'arrivée du général Franchet d'Espérey à Salonique, au printemps 1918.

En effet l'offensive allemande bat son plein ; c'est dire que le commandement en chef ne pourra espérer aucun renfort : il lui faudra opérer avec les seuls moyens dont il dispose, en tout 600.000 hommes contre des forces sensiblement égales, mais

retranchées presque partout dans des massifs montagneux inexpugnables et dominant par surcroît nos positions.

A ces difficultés il faudrait, pour être juste, en ajouter mille autres et, en premier lieu, les moyens de transport qui manquent, la chaleur torride de la Macédoine qui règnera pendant tout le temps que dureront les préparatifs d'offensive, et par dessus tout l'opinion que tout le monde professe en France et ailleurs, à savoir qu'il est impossible de rompre le front ennemi en partant de la mer.

On connaît les discussions qu'a soulevées cette question au Conseil suprême et dans la presse alliée ; il n'y a pas lieu d'y revenir, sinon pour marquer la confusion de ceux qui furent les adversaires de l'offensive jusqu'à la dernière minute.

Les préparatifs d'attaque, ou, comme on dit encore, l'équipement du front commencèrent dès juillet par la multiplication et le doublement des voies ferrées de 60 centimètres, travaux qui furent exécutés pour une grande partie sous les yeux des Bulgares qui crurent à un bluff colossal.

La zône de l'attaque principale choisie par le général commandant en chef s'étendait du Vardar à la Cerna, et le premier objectif qu'il avait assigné au groupe de divisions franco-serbes était les sommets de Sokol et de Dobropoljé. A droite et à gauche d'autres divisions devaient attaquer pour accrocher d'abord les forces qu'elles avaient devant elles, les bousculer aussi et élargir la brèche pour permettre le passage des troupes de poursuite.

A l'est les troupes britaniques et grecques s'apprêtent à attaquer aux environs du lac Doïran, à l'ouest l'armée française d'Orient sous le commandement du général Henrys avait pour objectif Uskub.

Après 24 heures d'une préparation d'artillerie intense, les troupes s'élancèrent à l'assaut le 15 septembre.

Les Bulgares n'avaient compris que trop tard les véritables intentions du général Franchet d'Esperey : la surprise stratégique était réalisée, la surprise tactique n'allait pas tarder de l'être à son tour.

Par la prise du Sokol et du Dobropolje, qui fut l'œuvre de la 122e division d'infanterie, par celle du massif montagneux situé à l'est, qui fut le succès de la 17e division coloniale, le front bulgare fut rompu et celles des divisions serbes placées en réserve passèrent par cette brèche.

Ainsi la XIe armée allemande était séparée de l'armée bulgare, et placée dans une situation telle, qu'il ne lui restait plus qu'à s'écouler en désordre par les étroits couloirs montagneux de la région. Mais l'ordre lui en parvint trop tard : talonnée vers le Sud, elle rencontra les avant-gardes franco-serbes à Uskub ; et, par surcroît, une division de cavalerie française qui avait audacieusement franchi le massif boisé qui avoisine la ville, lui tomba sur le flanc, accentuant ainsi son désordre et semant partout la

panique. Force lui fut de capituler et de laisser entre nos mains 70.000 prisonniers ainsi qu'un matériel considérable.

La rapidité avec laquelle fut conclue cette affaire surprit tout le monde ; il fallut prendre audacieusement des mesures qu'on n'avait pas prévues et c'est là où le commandant en chef des armées alliées fit preuve d'une clarté de vue, d'une précision et d'une habileté manœuvrière que je suis indigne de juger mais qui feront à coup sûr le fond de l'enseignement futur.

Les conséquences de cette rupture du front sont connues. C'est la poursuite des Bulgares en déroute, c'est la libération de la Serbie par les Serbes eux-mêmes, c'est la main donnée à la Roumanie par dessus le Danube, c'est le « nettoyage » de l'Albanie et du Monténégro, le détachement de la Bosnie-Herzégovine, la poursuite des armées autrichiennes à travers la Hongrie, la capture de Mackensen, la marche sur la Turquie qui signe un armistice, l'occupation des détroits, l'aveu d'Hinderburg et l'armistice du 11 novembre décidé en grande partie par la grande victoire de l'armée d'Orient.

Tout cela le lieutenant-colonel Huntziger l'a fort bien exposé en s'aidant de cartes à très grande échelle dressées par le service géographique des Armées Alliées sur lesquelles l'auditoire pouvait suivre la reconstitution de la manœuvre audacieuse élaborée et prescrite par le Général Commandant en Chef les Armées Alliées en Orient.

Non seulement cette conférence met fin à toutes les légendes qui circulaient au sujet de cette offensive puissante de 1918 en Macédoine, mais elle est, à ma connaissance, le premier document officiel rendu public concernant les operations militaires qui se déroulèrent à cette époque.

Le lieutenant-colonel Huntziger a tenu à montrer l'étroite collaration des Etats-Majors interalliés et des troupes qui ne cessèrent de travailler dans la plus intime communion d'idées, l'héroïsme des soldats, la valeur et le dévouement des officiers qui justifièrent les espérances que le Général Commandant en Chef avait exprimées dans son ordre du jour du mois d'août.

Assistaient à cette conférence, présidée par le Général Franchet d'Esperey, le Général Bridge de l'armée britannique qu'accompagnaient les officiers de son état-major, les officiers grecs et serbes en résidence ou de passage à Constantinople et un nombreux auditoire qui n'a pas ménagé ses applaudissements à l'orateur.

(Roger LAVALETTE).

Au moment de renvoyer les épreuves de cet article, nous apprenons que le Lieutenant-colonel Huntziger, venu en mission officielle de Constantinople à Paris, est nommé sous-chef de cabinet de M. le Ministre de la Guerre. Tous nos lecteurs s'uniront à En Avant *pour lui en offrir nos bien vives félicitations.*

Les Sonnets de Saint François d'Assise

(SUITE)

L'ESPRIT

Car il n'était pas fils de la philosophie,
et sa science avait peu de raisonnement.
Rien d'appris. Il n'était qu'un très vivant amant
de Jésus; il avait l'Esprit qui vivifie.

Son œuvre n'était pas l'œuvre qui se confie
au précepte. Il allait d'un libre mouvement,
selon son cœur : c'était la mort assurément,
la Lettre, dure loi vaine et d'orgueil bouffie !

François prêchait la pénitence et la douceur ;
la méchante guenille humaine était sa sœur :
il conduisit le frère altéré sous la vigne. (2)

N'ayant plus qu'une bible, il la donnait un jour,
et dit: « Frères, donner ce livre était plus digne
de Dieu; car Dieu préfère aux lectures l'amour. »

LA SIMPLICITE

Tel, ce cœur ignorant de la peur et du doute,
dans le monde troublé par la crosse et l'anneau,
où la tour attristait le bourg de son créneau,
n'hésita pas, et prit le Seigneur pour sa route.

La terre le suivit et se déchaussa toute ;
et l'Enfant qui portait entre ses bras l'Agneau,
plus désarmé, mais plus libre et plus pur qu'Arnauld,
brisa les forts et mit les prudents en déroute.

Puis un jour, poursuivant son rêve universel,
le Très simple franchit la mer aux flots de sel,
et débarqua, faisant à lui seul sa croisade. (3)

L'histoire dit qu'il fut vaincu, le peuple non :
tant, ô héros naïf dompteur du temps maussade,
tant de victoire reste attachée à ton nom.

L. G.

(2) Joergensen, pages 153, 154.
(3) Ibid. pages 241 et 304-311.



ADHESIONS NOUVELLES à L'A. A.

Berrou, Pierre (1917), 13e R. A. C., 13e batt., Vincennes (Seine).

Kéraudy, César (1917), capitaine trésorier, 1er rég. d'artillerie coloniale, Lorient (Morbihan).

Kerguélen, François (1913), professeur adjoint au Lycée Janson, 146, rue de la Pompe, Paris (XVIe).

M nut, Urbain (1913), comptable aux Chemins de fer armoricains, villa du Reun, en Plouézoc'h.

Mével, Jean (1919), engagé volontaire, 1re comp., 2 Colonial, Caserne Fautras, Brest.

Palud, François (1913-15), secrétariat de la Mairie, Crozon.

Pasquic, Goulven (1903), Le Relecq-Kerhuon.

Pellen, Claude (1919), rue de Lanildy, Saint-Pierre-Quilbignon.

Penvern, François (1880-84), tabacs, Le Relecq-Kerhuon.

Person, François (1916), séminariste de Plouider, au Grand Séminaire, Quimper.

ADRESSES RECTIFIEES

Abiven, Jean-Marie (1910), répétiteur, Ecole Fénelon, 18, rue du Général Foy, Paris (VIIIe).

Aubault, Pierre (1916), Place N.-D., Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Bizien, (R. P.), Yves (1894-99), presbytère de Lanrivoaré, par Saint-Renan.

Bothorel, Joseph (1915), séminariste, Locmélar, par Landivisiau.

Breton, Jean ; *Goas*, Yves ; *Jézéquel*, Antoine ; *Le Berre*, Marc, étudiants, 46, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

Coativy, Théophile, médaillé militaire, Le Dossen, en Plougonven.

Corre, Joseph (de Plougastel), breveté électricien, canonnière « Railleuse », Toulon (Var).

Le Gall, Charles (1916), 230e d'art., 33e batt., 5e groupe, secteur 154.

Le Goaziou, Désiré, prêtre, Pension Saint-Aubin, 22, rue Douadieu, Angers (Maine-et-Loire).

Le Goff, Léon (1889-95), commis de marine, 7, rue Kérivin, Brest.

Grall, François (1888-94), recteur, Scrignac.

Le Guen, François (1913-19), instituteur libre, Crozon.

Huerre, Yves, étudiant en médecine, chez Mme Colpor, 30, place Philippe Le Bon, Lille (Nord).

Huntziger (Lt-Cl.), 16, rue de l'Assomption, Paris (XVIe).

Jaffrès, François, étudiant de 3e année, Faculté de Droit, Rennes.

Kervran, Jean-François (1889), recteur de Guimiliau, par Lampaul-Guilmiliau.

Larvor, Paul (1903), 69, rue Y. Collet, Brest.

Lavanant, Louis (1914), Hôtel du Commerce, Plouigneau.

Lavolé, Joseph (1914), enseigne de vaisseau à bord de l' « Yser », par Toulon (Var).

Maurice, Joseph (1896), curé de Véretz (Indre-et-Loire).

Morvan, Louis (1909), 2e maitre-fourrier, canonnière « Luronne », Lorient (Morbihan).

Paul, Théodore (1907), maître répétiteur au Lycée de Quimper.

Pérès, André (1906), prêtre-missionnaire, Collège Saint-Louis, Tantah (Egypte).

Soyé, Eugène (1918), instituteur libre, Plounéour-Trez.

Stéphan, François (1913-18), maréchal-des-logis, 231e Rég. d'artill., 35e batt., 5e groupe, s. 154.

JOIES

DISTINCTIONS. — M. l'abbé *Berthou*, ancien élève et ancien professeur à Saint-François, curé-doyen de Landivisiau, a été nommé chanoine honoraire.

ORDINATIONS. — Le 20 décembre 1919, Monseigneur l'Evêque a ordonné diacre notre ami Joseph *Cam*, de Plougastel-Daoulas, — et sous-diacres nos amis Auguste *Lespagnol*, de Lanvéoc, et Yves *Pelléter*, d'Elliant.

DEPART DE MISSIONNAIRE. — Les « Annales Apostoliques » des R. P. du Saint-Esprit nous apprennent que notre ami le R. P. Jean *Cardinal* est parti pour les Missions du Gabon. Nos prières et nos vœux l'accompagnent.

MARIAGES. — Nous appelons les bénédictions du bon Dieu sur les récents mariages de Louis *Tromelin*, de Plouguin, avec Mlle Francine Francès, de Guipronvel ; — de Jean *Tromelin*, de Plouguin, avec Mlle Marie Le Got, sœur de nos camarades François et Charles Le Got, de Plouguerneau ; — de Mlle Brigitte *Tromelin* avec M. François Kerglonou, de Plouguin ; — de Mlle Marie-Thérèse *Migueau*, sœur de notre ami Léonce Miqueau, avec M. Edouard Lejeune, négociant à Guingamp ; — de Mlle Jeanne *Le Corre*, sœur de notre ami Ferdinand Le Corre, de Lesneven, avec M. Pierre Janin, notaire, de Saint-Pierre-Quilbignon ; — de Mlle Marie-Hélène *Arnould*, fille de notre ami Louis Arnould, industriel à Saumur, avec M. Ernest Juret, de Segré ; — de notre ami Alain *Riou*, de Laz, avec Mlle Madeleine Hittécher, de Levallois-Perret ; de M. Goulven *Uguen*, frère de notre camarade François Uguen, de Kerlouan, avec Mlle Léonie Inizan ; et nous offrons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

SUCCES. — On aura remarqué, dans la liste des membres de l'A. A. que notre ami le lieutenant *Anglade* ets élève à l'Ecole Polytechnique.

Jean *Dorval*, de Trégourez, a obtenu à Bordeaux son diplôme de pharmacien de 1re classe.

L'abbé Hervé *Jézéquel*, de la Forêt-Landerneau, élève à l'Institut Catholique, a été reçu à l'examen de Mathématiques préparatoires aux Sciences Physiques. Pour posséder la Licence d'enseignement, il n'a plus à obtenir que le Certificat de Physique Générale : c'est le gros morceau ; mais, avec l'aide du bon Dieu, il l'aura !

François *Kerguélen*, du cours 1913, s'est présenté au Concours d'Agrégation pour la partie « Grammaire. » Notre vaillant camarade a été déclaré admissible, avec 18 autres, sur 50 candidats. A bientôt le complément !

A la session spéciale de janvier, nos amis Magloire *Batany* et Jean-Louis *Le Lann* ont subi avec succès les épreuves du Baccalauréat (1re partie, latin-grec).

Nos amis *J.-P. Pouliquen*, clerc de notaire à Châteaulin, et Guy *Cotten*, clerc de notaire à Rosporden, ont subi avec succès leur examen de notaire à Quimper.

POUR NOTRE LIVRE D'OR

Notre ami le chanoine Arthur *Louvière*, qui a servi en dernier lieu comme interprète auprès des troupes britanniques sur le front français, — poste où il s'est signalé maintes fois par sa bravoure et son audace, et où il a été gravement blessé, — vient de recevoir la *Médaille militaire anglaise* comme récompense de ses dévoués services.

Nous avons pu nous procurer le texte de deux citations, qui ne doivent pas clore notre liste: car nous connaissons

d'autres titulaires dont nous n'avons encore rien reçu : c'est pour l'honneur de notre Maison !

Coativy, Théophile, soldat au 219e R. I., 20e comp. « Est monté à l'assaut des tranchées ennemies avec le plus grand courage ; a été grièvement blessé au cours de l'action ; amputé de la cuisse droite. » Ordre de l'Armée. G. Q. G. Le 5 juillet 1916. Médaille militaire.

Abgrall, Emmanuel, pharmacien aide-major de 2e classe au 140e R. I. « Pharmacien d'un courage, d'une activité et d'un dévouement à toute épreuve. S'est particulièrement distingué dans la nuit du 3 au 4 novembre, en parcourant, sous le bombardement, le secteur de Pinon, pour y organiser la défense collective contre les gaz, faisant de longues courses pour vérifier les installations et n'hésitant pas à traverser les nappes délétères. » Ordre de la Division, 13 nov. 1917. Signé : le Général Commandant la 27e D. I. Roux.

DEUILS

Depuis le 23 septembre 1919, notre Association Amicale a eu le regret d'enregistrer la mort de cinq de ses membres, qu'elle recommande à nos prières :

M. Yves *Monot*, élève à Saint-François de 1878 à 1886, professeur de 1893 à 1898, décédé recteur de Logonna-Daoulas le 3 novembre à l'âge de 54 ans ;

M. Thénénan *Pellicant*, élève à Saint-François de 1890 à 1894, décédé vicaire à Ploudaniel le 4 décembre, à l'âge de 44 ans ;

M. le Chanoine *Rossi*, sous-principal au Collège Saint-François de 1873 à 1876, décédé à Quimper le 3 janvier, à l'âge de 75 ans ;

M. Jean *Lemerdy*, élève à Saint-François de 1865 à 1872, décédé recteur de Plouzané, le 6 janvier, à l'âge de 67 ans;

M. François-Marie *Kéromnès*, élève à Saint-François de 1867 à 1873, professeur de 1880 à 1912, officier de l'Instruction publique, décédé à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, le 16 janvier, à l'âge de 66 ans.

Nous aurons un pieux souvenir pour deux autres anciens élèves de Saint-François : M. l'abbé Hamon, ancien recteur de Sibiril, décédé à l'âge de 72 ans, — et notre camarade Gabriel Hall, de Loc-Maria-Plouzané, engagé dans la Marine en octobre dernier, décédé à l'hôpital maritime de Brest le 16 novembre, à l'âge de 18 ans.

Notre camarade Baptiste Cloarec, de Plouguin, qui avait déjà perdu, en 1915, son frère aîné Joseph, mort pour la France, et l'an dernier son frère Alexandre, a assisté, le 3 janvier aux derniers moments de son frère Victor, qu'il recommande à nos prières.

Nous offrons aux familles de nos chers défunts l'assurance de nos respectueuses et chrétiennes sympathies.

NOS SOUSCRIPTIONS

1° Pour la Plaque commémorative de nos Anciens, morts pour la France

Quête du 23 septembre : 444 fr. 65 ; M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, 10 fr.; Eugène Corgne, professeur au Lycée de Pontivy, 5 fr.; Louis Morvan, vicaire à Bodilis, 5 fr.; Goulven Conq, cultivateur à Plouguin, 5 fr.; Louis Lavanant, Chemins de fer, Plouigneau, 5 fr.; Prigent Gélébart, vicaire à Milizac, 6 fr. — Total au 25 janvier 1920 : 480 fr. 65. (Cf. Compte-rendu de l'Assemblée Générale, page 47).

2° Pour le développement d' « En Avant »

M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, 30 fr.; Louis Morvan, vicaire à Bodilis, 15 fr.; abbé Joseph Quentel, Brest, 5 fr.; J. Cloarec, recteur de St Vougay, 5 fr.; J. F. Abautret, Belgique, 5 fr.; P. Luguern, vicaire à Camaret, 5 fr..; A. Soubigou, vicaire à Plouédern, 5 fr.; Alex. Le Roy, recteur de Bolazec, 10 fr.; B. Cozanet, vicaire à Kerlouan, 5 fr.; J.-M. Lunven, Guissény, 5 fr.; Vincent Jaouen, de Ploudalmézeau, 5 fr.; François Noury, pharmacien à Crozon, 10 fr.; un prêtre démobilisé (arriéré de guerre), 25 fr.; G. Sparfel, vicaire à Plougastel, 5 fr.; Alain Le Bihan, de Kernouès, 5 fr.; abbé Thénénan Colin, Sizun, 5 fr.; N. Billant, recteur de Rumengol, 5 fr.; J. Tanguy, recteur de Pluguffan, 10 fr.; Jean Le Moign, vicaire à Moëlan, 10 fr.; abbé René Bossennec, Lannilis, 5 fr.; Ferdinand Raoul, Plougastel, 5 fr.; A. Falhun, recteur, Saint-Thonan, 5 fr.; abbé Corric, Charente, 5 fr.; F. Marzin, séminariste, 5 fr.; S. S. L., Aber., 5 fr.; Y. Ollivier, recteur de Lanarvily, 5 fr.; Emile Kervella, Daoulas, 5 fr.; Louis Le Chevalier, professeur à Fécamp, 5 fr.; Eugène Le Pézennec, professeur à Cherbourg, 5 fr.; F. Le Hir, Plabennec, 5 fr.; F. Cozanet, vicaire à S. Joseph du P. R., 5 fr.; Olivier Hernot, séminariste, 5 fr.; Adolphe Kernéis, Brest, 5 fr.; abbé Gabriel Pondaven, Quimper, 5 fr.; Mme Cloâtre, Brest, 5 fr.; J.-M. Floc'h, vicaire à Edern, 5 fr.; capitaine Ernest Taburet, Madagascar, 10 fr.; Alphonse Poupon, séminariste, 5 fr.; Y. Pochard, Brest, 5 fr.; R. P. Pochard, Angleterre, 5 fr.; R. P. Caradec, Nouvelle-Guinée, 5 fr.; chanoine J. Le Bars, Grand Séminaire, 5 fr.; G. Ca-

diou, vicaire à Elliant, 5 fr.; P. Kérouanton, recteur de Saint-Yvi, 5 fr.; abbé Théophile Le Bris, surveillant général, 5 fr.; abbé André Pérès, Egypte, 5 fr.; Joseph Taburet, Le Conquet, 5 fr.; J. P. Rozec, recteur de Saint-Urbain, 5 fr.; P. Pichon, Chevilly; Jean Mével, Brest; Claude Pellen, S. Pierre; Charles Mailloux, Milizac; L. Tromelin, Guipronvel; abbés Le Roux et Thépaut, Guilvinec; Paul Le Callennec, Lille; J. Quillévéré, recteur d'Argol; Y. et J. Huerre; L. Picart, Trégourez; Kervella, recteur de Guiclan; U. Guével, Penmarc'h; J. Lescop, Plougastel; ensemble: 46 fr.; total de la liste: 366 fr. — Total général depuis mai 1915 : 9.926 francs.

Nous rappelons à nos amis que les versements ci-dessus mentionnés n'ont rien de commun avec la cotisation annuelle que notre Association amicale exige de chacun de ses membres (voir Statuts, *n° de nov.-décembre, page 87). Et nous prions les Associés qui n'ont pas encore versé leur cotisation pour l'année scolaire* 1919-1920 *(ils sont, au plus, une soixantaine) de vouloir bien l'adresser à M. Colin, secrétaire général de l'A. A., au Collège.*

M. François-Marie KEROMNÈS

Lettre de M. l'abbé Alphonse COLIN
au Secrétaire de rédaction d'*En Avant*.

Cher ami,

Si jamais il me prenait fantaisie d'écrire mes « Mémoires », mais rassurez-vous, car je suis bien décidé à ne pas le faire avant la dernière seconde de la dernière minute de ma quatre-vingt-dix-neuvième année, voici des pages qu'on y trouverait assurément, puisqu'elles me trottent déjà dans la tête et que vous m'obligez à vous les verser ici.

Donc, quand je partis, le 25 novembre 1872, pour une campagne qui devait durer jusqu'au 1er octobre 1910, c'est-à-dire 37 ans 10 mois et 5 jours, et même en chiffres ronds 40, si l'on y ajoute ceux de la guerre, j'étais loin de penser que j'entraînerais à ma suite sur un chemin si monotone le cher et grave philosophe que ma qualité de professeur le plus jeune me condamnait à suivre tous les soirs dans une salle d'étude. Je l'avais connu d'une manière un peu vague avant mon entrée au Grand Séminaire. On avait beau

être de Saint-Renan et de Brélès, ville et bourgade à peine distantes de trois lieues, on ne frayait guère alors ensemble. Elève de « Quatrième », il pouvait avoir acquis le droit de figurer parmi les grands ; mais les Rhétoriciens, eux, aimaient à se grouper pour faire les cent pas, les plus petits sur les flancs et comme en éclaireurs, n'est-ce pas, cher Auguste Soubigou de Roscoff, joli rieur de jadis? Je savais fort bien seulement qu'il avait fait une belle « Cinquième » et qu'on le citait parmi les plus huppés de sa classe. Son condisciple, Eugène Bornecque, si brillant lui-même, admirait la distinction latine et grecque de ses compositions, le bon sens qui présidait à toutes ses réponses et la justesse de ses appréciations. A quinze ans, oui, François-Marie Keromnès était déjà en possession de la maturité qui étonne. Que dire de ce que nos veillées philosophiques me firent découvrir en lui?

On n'était pas tout le temps penché sur des livres. On avait soin de couper par la moitié les deux heures qui séparaient la prière du soir du couvre-feu que faisait entendre le beffroi de Saint-Michel, et l'on se reposait, et l'on causait — oh! tout bas pour ne pas réveiller ceux qui, par-delà le plafond lépreux et lamentablement troué, jetaient anx anges leurs plus beaux rêves. On échangeait des propos; les caractères se dessinaient; les trempes d'esprit se laissaient voir. — Et toi, que seras-tu, Félicien? disait une fois mon inséparable voisin Keromnès, qui venait de déclarer qu'il essaierait de la prêtrise. — Moi, répondit Regad, j'irai, si je puis, à Saint-Cyr. — Et il l'a pu. Il eut même, à sa sortie, le choix de l'arme, étant le cinquième de sa promotion. Il parvint assez rapidement au grade de capitaine et fut l'aide de camp du lieutenant-colonel Bonnier, c'est-à-dire illustre, car c'est en revenant de Tombouctou, où ils avaient arboré le drapeau de la France qu'ils ont péri, lâchement massacrés avec tout le personnel de la Mission par une irruption nocturne de Touaregs.

Pauvre Regad! si jamais il m'arrivait de vous oublier, les restes de notre kiosque du jardin se hâteraient de me rappeler à l'ordre. N'est-elle pas toujours là, à l'intérieur, dans une des planches de la toiture, la trouée que pratiqua une décharge inattendue de votre carabine de vacances? Ah! oui, Dieu voulait pour son grand Félicien un trépas plus noble, et M. Follioley fit bien d'interdire la chasse à l'élève qu'il nous avait amené de son collège de Saint-Claude (Jura).

Regad vécut donc assez pour affronter, à Rennes, avec son ami Keromnès, les épreuves du baccalauréat

non scindé d'alors. Ils étaient tous deux passés maîtres dans l'art de construire un beau discours latin de soixante lignes; la version latine leur paraissait un jeu, un sujet de composition philosophique une amorce prenant feu toute seule. Il leur fallut cependant compter avec l'ennui de ne pouvoir faire valoir commeaujourd'hui un premier succès à l'écrit et l'arène dut se rouvrir de nouveau en grand trois mois plus tard. Le triomphe fut cette fois éclatant. Regad prépara Saint-Cyr; Keromnès essaya sa vocation. Mais un an après, comme elle ne lui semblait pas très limpide, il eut un long entretien avec notre Principal, aujourd'hui Mgr Roull; et M. l'abbé Follioley, devenu proviseur de Laval, apprit qu'il allait avoir la visite d'un futur professeur.

Disons tout de suite que le séjour dans la Mayenne valut plus tard à M. Keromnès un grand honneur. Un groupe d'anciens élèves et d'amis de M. Follioley décédé à Douai, le 28 octobre 1902, avait pris, en 1903, l'initiative d'une souscription en vue d'honorer sa mémoire et d'aider le sculpteur Theunissen à reproduire les traits du défunt. Les lycées de Laval et de Nantes reçurent chacun un buste, le lycée de Caen et le collège de Lesneven un médaillon en bronze. L'inauguration du nôtre devait avoir lieu le 29 juillet 1904, veille de la Distribution des Prix. Le préau était en fête, le théâtre dressé. M. Keromnès parut, escorté de M. le docteur Odeyé, maire de Lesneven, et de M. l'abbé Gloanec, principal. Il salua gentiment l'assistance et s'excusa d'avoir à tenir un si beau rôle. Très simplement, mais dans un langage vraiment académique, il nous retraça pendant une vingtaine de minutes la carrière de notre ancien principal, sans manquer d'insister sur son passage à Lesneven et par là-même d'évoquer des souvenirs fort intéressants. Cela n'empêcha pas M. le docteur Odeyé de prola ville de Lesneven, une allocution très applaudie.

Ce médaillon est aujourd'hui exposé dans le salon de M. le chanoine Moënner, notre Supérieur. C'est une gracieuse plaquette portant écrits au bas du buste ces mots: « docendi, dicendi, ducendi peritissimus » et en manchette l'indication des collèges et lycées avec la date de chaque nomination. On n'y voit point la silhouette de notre Etablissement; Caen seul a obtenu cette faveur. Quant aux traits de M. Follioley, ils portent un peu, il faut le reconnaître, la trace du temps et l'on aurait tort d'y chercher le galbe de leurs trente-quatre ans, beau s'il en fut. Un autre ajouterait qu'il n'aime pas la surcharge des épaules. La

toge écrase un peu la soutane et la soutane par elle-même dit tant !

En ce temps-là, M. Keromnès était professeur de Troisième. Il avait succédé à M. l'abbé Kerboul en 1898. Avant cela il avait occupé pendant treize ans la chaire de Quatrième. Ses débuts eurent lieu en Sixième où il nous arriva en 1880. Il était naturellement et sans effort doux, calme, pondéré, ennemi des exagérations, pieux et irréductible en matière religieuse. Ses élèves lui plaisaient par leur tenue respectueuse : jamais il n'eut d'orage au firmament de sa classe. Il enseignait, d'ailleurs, fort bien et il eut un jour particulièrement la jolie joie d'entendre un inspecteur général le féliciter pour sa méthode.

En fait de chagrins cependant, je lui en ai connu deux, et très amers ceux-là, le dernier lorsqu'il perdit son fils à la guerre, l'autre à l'époque de la naissance de ce cher enfant. Mais aussi que de marques de sympathie on lui prodigua chaque fois de toutes parts! Relisons le commencement de la longue et délicieuse lettre que m'écrivit de sa prison de la Conciergerie, en 1912, notre ancien collègue, M. Gustave Hervé. Il y est question d'un papa bien à plaindre. « Cher Monsieur Colin, rarement un mot m'a fait autant de plaisir que le vôtre. Que vous êtes gentil d'avoir pensé à moi! Quoi! ai-je donc dit tant de bien du collège de Lesneven ? Ma foi ! je ne me rappelle pas. Evidemment je n'en ai pas dit de mal, car c'est un des meilleurs souvenirs de ma vie. — Voici près de vingt ans que je ne vous ai vu, mon cher abbé Colin, et je vous revois, je vous entends comme si vous étiez devant moi.... Je me souviens aussi de tous les collègues; mais j'ai gardé un souvenir particulièrement doux de ce bon Keromnès. Je le revois avec son petit « gosse » sur les bras, maternel, inconsolable du malheur qui venait de le frapper.... »

Le pauvre Auguste, en effet, n'a pas connu sa mère et l'on se demande quel rayon de soleil aurait pu désormais réjouir son toit et son foyer, si Dieu n'avait trouvé en la bonne et chrétienne veuve d'aujourd'hui le moyen de réconforter pour la vie M. Keromnès et son fils. Un jour vint cependant où M. Keromnès eut comme le pressentiment qu'il allait mourir lui-même, et c'est ce qui le détermina peut-être à faire en septembre dernier un pèlerinage aux lieux où était tombé son enfant. Accompagné de Mme Keromnès et de sa sœur, ainsi que de M. l'abbé Paul, il alla prier longuement et pleurer sur la chère tombe découverte quelques mois auparavant par ce même M. Paul dans l'une de ses courses d'aumônier militaire. Il revint

et ce fut pour éprouver les premières atteintes du mal mystérieux qui devait avoir raison de sa santé.

Le médecin consulté diagnostiqua de l'artério-sclérose. La machine avait fait son temps. Il fallait l'abandonner. Tout doucement comme il avait vécu, le malade se débarrassa de son enveloppe mortelle et sa belle âme prit son vol vers le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

Nous remercions bien respectueusement le bon Monsieur Colin de la si aimable et si prompte contribution qu'il a bien voulu apporter à l'hommage mérité par notre regretté Monsieur Kéromnès, et nous demandons à tous les amis et anciens élèves du « Sage chrétien » que Dieu vient de rappeler à Lui, de vouloir bien, eux aussi, nous communiquer les impressions et souvenirs personnels propres à illustrer et à compléter le tableau d'une vie si digne et si bien remplie.

Carnet Bibliographique

POUR LA CLASSE 20. Aux Prêtres et aux Parents chrétiens. — Au moment où l'on va appeler la classe 20 se pose devant la conscience de chacun le problème redouté : Un tel saura-t-il se garder? Un tel nous reviendra-t-il? Pourquoi ne pas remettre à chaque retraitant ou à chaque partant après la messe de départ un exemplaire des Consignes du soldat chrétien ? — Les **Consignes du Soldat Chrétien**, éditées par « Frères d'Armes », sont écrites par des aumôniers militaires qui ont fait la guerre et qui connaissent bien le soldat. Certains chapitres concernant particulièrement la morale, les occasions à fuir, rendront de réels services à tous ceux qui les liront. — La préface de S. Gr. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, ancien aumônier militaire se termine par cette exhortation : « Prenez et lis : tu deviendras meilleur Français, meilleur soldat, meilleur chrétien. » — Répandez les « Consignes du soldat chrétien », forte brochure in-16 à 2 fr.; les 10, 13 fr.; les 20, 35 fr.; les 50, 80 fr.; le cent, 150 fr. — Aux bureaux de « Frères d'Armes », 14, rue d'Assas, Paris (VI^e).

—×—

La Foi des Héros, par Yvonneck ; préface de Pierre l'Ermite. Un vol. in-16, 3 fr. (majoration 30 0/0). Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris-VI^e.

Soucieux du respect qu'ils devront à tous les héroïsmes de la guerre, les Français de demain ne sauraient oublier qu'un bon nombre de ces héroïsmes sont nés de la vieille foi nationale et du patriotisme catholique. Des soldats sont morts, volontairement

inconnus, parce qu'ils voyaient dans leur sacrifice l'accomplissement d'un devoir chrétien et le perfectionnement de leur baptême. Ils ont trouvé au fond de leurs croyances la force de leur immolation. — C'est cette idée que nous développe, au long de récits poignants et vécus, un écrivain qui n'a pas voulu s'arrêter à des légendes plus ou moins vraisemblables, mais qui a puisé les faits qu'il raconte dans ses souvenirs personnels ou aux sources d'une documentation contrôlée. — Dans un style alerte, vivant, qui fait revivre à s'y méprendre certains détails tragiques de la lutte, Yvonneck nous fait à sa manière une histoire de la guerre, non plus dans ses aperçus diplomatiques ou stratégiques, mais dans sa vie quotidienne, auprès du soldat, le grand artisan, souvent mal connu, de la victoire et de la paix.

—×—

Librairie Pierre TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e)

J. DEMEURAN. — Le Droit Canon des Laïques d'après le nouveau Code ; in-16 de 256 pages ; reliure souple ; net 5 fr. — Très utile aux laïques soucieux de connaître l'organisation de l'Eglise, et l'ensemble des lois qui les régissent comme membres de la société catholique. Divisions conformes au Code Canonique : I. Notions élémentaires et règles générales. II. Des Personnes (clercs, religieux, laïques; associations, etc). III. Des Choses (sacrements, culte, écoles, biens ecclésiastiques, etc). IV. Des Procès (tribunaux ecclésiastiques; procès de canonisation; procès matrimonial; etc). V. Des Délits et des Peines (code pénal de l'Eglise). — Méthodique et précis, ce livre permettra à ses lecteurs d'avoir une religion plus éclairée et un catholicisme plus conscient.

Abbé LEMOINE. — Je Crois en Jésus-Christ; in-8 de 400 pages; 6 fr. net. — Cet ouvrage est la suite du « Je crois en Dieu » du même auteur, décédé supérieur de l'Ecole Sainte-Croix d'Orléans. C'est une vie méditée et expliquée du Sauveur: l'auteur en parcourt un à un les grands événements, qu'il commente — ainsi que les enseignements de N. S. — autant avec son cœur qu'avec sa raison. On n'y trouvera rien d'artificiel: pas un mot qui n'ait été senti: c'est ce qui donne à cet ouvrage, riche d'information, et plein sans surcharges, sa réelle originalité. L'idée se condense en formules robustes et frappantes qui mettent en un relief saisissant les traits de la personne et de la doctrine du divin Maître.

Mgr GIBIER. — Les temps nouveaux : le relèvement national ; in-12 de 400 pages; 5 fr. net. — Y a-t-il un sujet plus immédiatement pratique que le relèvement national? Et l'évêque de Versailles, dont le sens est averti, n'était-il pas admirablement qualifié pour le traiter? Qu'on juge de l'intérêt de ses pages par les titres éminemment suggestifs des chapitres. — 1re partie; Ceux

qui ne peuvent pas nous relever (les aveugles; les négateurs; les sceptiques; les sectaires; les arrivistes; les jouisseurs; les corrupteurs; les utopistes; les insouciants; les timides; les découragés; les inutiles; les routiniers; les intransigeants; la femme inférieure à sa mission); — 2e partie: Ceux qui nous relèveront (nos Morts; les Saints; les Apôtres; les Convaincus; les Bienveillants; les Laborieux; les Adaptés; les Organisateurs; les Dirigeants; les Educateurs; les Chefs de Famille; la Femme chrétienne et française).

Prières de la vie intérieure, in-12 de 190 pages, 1 fr. 50 net. — Recueil charmant de prières confiantes, tendant avant tout à obtenir la paix. L'auteur anonyme les a publiées dans l'espérance que d'autres cœurs voudront bien s'en servir pour louer Dieu et lui dire leur amour.

Chanoine THEVENOT. — La Novice parfaite, conseils spirituels et législation canonique pour le postulat, le noviciat, la profession, dans les Instituts de Sœurs à vœux simples; in-18 de 216 pages; 2 fr. 50 net.

Mgr TISSIER. — Pour la Chapelle de la Reconnaissance Nationale, à Dormans, sur les rives de la Marne; in-8; 1 fr. 50 net.

JULES RICHE. — Les Causeries de Lucien Roland, 4 fr. 50 net. — Voulez-vous passer deux heures des plus amusantes en même temps que des plus utiles? Entrez dans l'auberge de la mère Girard, et écoutez les « causeries » de Lucien Roland. — Voulez-vous que les jeunes gens, les ouvriers auxquels vous vous intéressez s'instruisent sans fatigue et avec plaisir? Voulez-vous qu'ils échappent au grand fléau de l'ignorance religieuse? Faites-leur lire ce livre, qui oppose aux idées fausses, destructrices et révolutionnaires, des idées justes, salutaires et moralisatrices.

Chanoine MILLOT. — Nos morts de la guerre. Choix de discours pour les services des soldats morts au Champ d'honneur. In-12. Prix: 3 fr. 50. Majoration de 30 %. — Voilà un volume qui arrive à son heure. M. le Chanoine Millot a le sens des publications opportunes. Partout on inaugure plaques et monuments pour commémorer le souvenir de nos chers morts de la grande guerre. Quiconque est appelé à prendre la parole dans ces solennités trouvera dans ce livre, des inspirations très heureuses, fournies par nos orateurs sacrés, prêtres et évêques qui ont traduit depuis cinq ans, en termes émus, la reconnaissance du pays pour ceux qui nous ont sauvé.

Chanoine MILLOT. — Mariage, célibat, vie religieuse; in-12; 4 fr. 85 net. — L'auteur s'adresse aux jeunes filles qui se demandent l'emploi qu'elles feront de leur vie. Mais ces entretiens seront également utiles aux parents chrétiens et aux directeurs de conscience: ils y trouveront des lumières nouvelles qui les guideront dans leurs conseils.

Sixième Année. **5 Mars 1920.**
NOUVELLE SÉRIE No 6

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

Per Crucem ad Lucem, page 145. — Un Sage chrétien, p. 148. — Mes Pèlerinages (Alexandre Masseron), p. 153. — Nos Souscriptions, p. 157. — La Liste de nos Morts, p. 158. — Carnet bibliographique, p. 159. — Chronique de Saint-François, p. 160-168.

Per Crucem ad Lucem

« Il y a, disait Brunetière, bien des chemins qui mènent à la croyance. » Bien des chemins aussi y ramènent. Mais on peut dire que l'instrument dont Dieu se sert le plus volontiers pour réveiller les âmes endormies c'est celui que Coppée a chanté sous le nom de « la Bonne Souffrance. »

Douleur physique ou détresse morale, la souffrance est « bonne » quand on la reçoit humblement, comme une envoyée providentielle.

Elle nous détache de la terre, en nous faisant toucher du doigt l'impuissance du « monde qui passe » à nous procurer le bonheur parfait. Elle dessille nos yeux aveuglés par le faux éclat des joies terrestres : elle nous découvre le vrai sens de la vie et l'usage que nous devons en faire. Elle est comme un phare lumineux qui tout d'un coup projette sa clarté sur l'océan de notre vie où nous voguions peut-être sans but, et elle nous indique la direction qui mène à Dieu.

« Per Crucem ad Lucem » : C'est par la Croix qu'on vient à la Lumière !

« Dans la Croix, dit l'Imitation, est le salut et la vie; dans la Croix la force de l'intelligence, dans la Croix la joie de l'esprit ».

En elle aussi est la force surhumaine qui libère le cœur de ses entraves et retrempe la volonté. « L'épreuve est le creuset où l'âme se purifie et se débarrasse de toutes les scories de l'orgueil et de l'égoïsme : écrasé sous son poids, l'homme comprend qu'il est faible, qu'il

n'est rien devant Dieu, dont il sent à cette heure la main toute puissante; et il s'humilie, comme ne le fera jamais l'homme qui ignore la souffrance. »

Il s'humilie et il prie :

« *L'immortelle espérance*
S'est retrempée en lui sous la main du malheur ».

Et dès qu'il prie, il a retrouvé son Dieu : il est sauvé!

Tel est le rôle de la « bonne souffrance » dans les âmes droites qui ne ferment pas de parti-pris les yeux à la lumière et qui ne se soustraient pas délibérément à l'influence de la grâce divine.

Cette grâce doit atteindre le fond du cœur pour le remuer et le retourner : mais pour l'y faire pénétrer Dieu ne dédaigne pas les moyens extérieurs, dont le plus efficace est le bon exemple, la vivante vertu de ceux qui nous entourent.

La lettre qu'on va lire, adressée naguère à M. le Supérieur par le père d'un de nos élèves, nous fournit une preuve éclatante du rôle bienfaisant de la douleur, joint à la salutaire influence d'une piété simple et véritable.

Ce n'est pas le seul exemple que nous connaissions de parents oublieux ou négligents que la mort édifiante d'un enfant très cher a éclairés et convertis.

Mais nous avons pensé qu'en ce temps du Carême, particulièrement propice au retour sur soi-même et à la rénovation intérieure, nos amis trouveraient dans cette lecture une invitation, sinon à s'examiner eux-mêmes, du moins à bénir avec nous le Seigneur « Père des miséricordes et Dieu de toute consolation. »

Monsieur le Supérieur,

« ... Pendant toutes ses vacances, mon fils s'était acquitté de ses devoirs religieux et domestiques avec sa bonne humeur et sa bonne volonté habituelles.

Il avait établi un tableau d'emploi de son temps qu'il suivait résolument, préoccupé sans cesse de ses examens prochains. Ses récréations étaient réduites, mais elles lui étaient rendues agréables par le sentiment du devoir accompli.

Le dimanche où il dut s'aliter, il croyait à un simple rhume de cerveau; deux jours après il fut pris d'un saignement de nez; le docteur vint et lui trouva les symptômes de la fièvre typhoïde, sans toutefois se prononcer. Le lendemain, il avait 41.4!... Alors le pauvre enfant dit à sa mère : « Ma petite mère, donne-moi mon » chapelet de communion!... et puis je veux me con- » fesser, car si la fièvre augmentait je ne pourrais » plus !... »

Le vendredi, les complications d'albumine et de congestion se déclarèrent... Ce fut foudroyant. Le dimanche, le pauvre enfant était dans le coma et ne parlait plus... Il allongeait sans cesse la langue pour demander la sainte Communion.

Il a été très bien assisté par un vicaire qui l'avait connu tout enfant et qui l'aimait beaucoup. Son état empirant, il ne put communier; mais il s'est confessé en pleine possession et a été administré.

Pendant ces heures douloureuses, mon fils avait les yeux continuellement rivés aux miens, il me semblait y lire tout l'amour qu'il avait pour les siens et sa résignation à la volonté de Dieu !

J'y lisais aussi une exhortation... Je comprenais qu'il me demandait de revenir à Dieu en mémoire de lui, moi qui depuis 22 ans passés avais cessé de pratiquer !...

Malgré nos soins et nos ardentes prières, notre cher enfant rendit son âme à Dieu.

Dans la nuit de son agonie, j'ai prié comme je n'ai jamais prié et peut-être comme je ne prierai jamais ; j'ai supplié Dieu de ne pas me prendre mon enfant, lui jurant de revenir à Lui... Mais hélas! l'heure de la récompense avait sonné pour l'enfant du devoir, et pour moi celle de ma punition...

J'ai beaucoup souffert, mais pas un instant, la pensée de me révolter contre cette juste punition n'a effleuré mon esprit... « Que la volonté de Dieu soit faite ! » ai-je dit au dernier soupir de mon enfant; et là, devant son corps refroidi, j'ai juré de redevenir chrétien, comme je l'étais dans ma jeunesse.

La veille de l'enterrement, je me suis confessé et le matin j'ai communié... et depuis, je prie et pleure mes fautes, remerciant Dieu de m'avoir fait donner par mon fils l'exemple de la vertu.

J'emploierai désormais tous mes efforts à ce que mes autres enfants suivent la vie exemplaire de leur jeune frère.

C'est ma femme qui, avec son éducation chrétienne et ses soins vigilants a si bien formé la belle âme de mon enfant. Ce sont ses professeurs, desquels il aimait à parler et à me répéter les sages conseils et les paroles encourageantes, qui ont trempé dans son cœur le sentiment du devoir et du sacrifice. Que Dieu les en récompense !

C'est une bien grande douleur de perdre un tel enfant, monsieur le Supérieur, mais quelle consolation de savoir qu'il est au Ciel maintenant !

Si vous jugez utile de communiquer ma lettre aux anciens camarades de mon cher fils, n'hésitez pas.

Le cœur a besoin de certaines douleurs pour l'affermir ou le ramener dans la foi et dans le devoir... »

Un Sage chrétien

Recueillez vos souvenirs, disait le dernier numéro d'En Avant, et parlez-nous encore du « Sage chrétien ». Mais n'estimez-vous pas que M. Keromnès est déjà peint à la perfection dans ces deux mots ? Du Sage antique il réflétait la philosophie faite de bon sens et d'expérience ; du chrétien il avait la foi robuste et profonde qui s'empare d'une vie pour l'imprégner tout entière. Leur alliance dans une harmonie parfaite donnait l'impression d'une inaltérable sérénité, de cette paix qui est le privilège des natures élevées, établies dans l'ordre. Pacem summa tenent, a dit le poète.

—×—

Jusque dans son être physique et moral l'homme subit l'influence du milieu dans lequel il a grandi. François-Marie Keromnès naquit le 26 novembre 1853 à Brélès, modeste bourgade à quelques lieues de Saint-Renan. Accroché aux flancs d'une colline, le village est dominé par la crête nue du plateau et voit couler à ses pieds le flot tranquille de l'Aber-Ildut. Partout des lignes d'horizon très droites. Il y avait quelque chose de tout cela dans le caractère de M. Keromnès.

De son enfance et de sa jeunesse, je ne sais rien jusqu'au jour de son entrée au Collège de Lesneven, en octobre 1867. Les palmarès du temps lui mentionnent, à la fin de l'année scolaire 1867-68 un accessit d'excellence et le premier prix en cinquième, l'année d'après. Etant en réthorique, où il a pour rivaux F. Regad, E. Bornecque, G. Le Guen, J. Lemerdy, L. Lemeur, il remporte au concours académique le cinquième accessit de discours latin ; puis il sort de philosophie en juillet 1873 avec le prix d'excellence.

Le développement de la piété allait chez lui de pair avec le progrès de ses études. Quand ses condisciple furent appelés à donner un préfet à la Congrégation du Sacré-Cœur qui venait d'être fondée le 31 octobre 1869, F. M. Keromnès devint leur élu; trois ans plus tard ils lui renouvelèrent leur confiance pour la même dignité dans la Congrégation de la Sainte-Vierge. Il n'y a pas dès lors à s'étonner que M. Keromnès ait songé au sacerdoce. Il entra donc au Séminaire ; mais, après un essai loyal qui dura deux ans, il en sortait pour rester dans le monde.

Ses aptitudes, ses goûts le portaient vers l'enseignement. Son ancien Principal, M. l'abbé Follioley, alors proviseur du lycée de Laval, lui procura dans son établissement un emploi de répétiteur qu'il occupa d'octobre 1875 à 1880. C'est de là qu'il vint à Lesneven pour y demeurer cette fois jusqu'au terme de sa carrière dans l'Université. Il est professeur de septième d'octobre 1880 à janvier 1881, de

sixième de janvier 1881 à octobre 1885, de quatrième de 1885 à 1899, de troisième de 1889 à 1912. Entre temps, il obtenait en juillet 1885 le diplôme de licencié ès-lettres devant la Faculté des Lettres de Rennes.

A Lesneven, M. Keromnès était tout à fait dans son élément. Il y retrouvait, non loin de sa terre natale, un cadre familier, celui qu'il évoquait avec émotion, tout récemment encore, en 1917, à la distribution des prix qu'il présida, les délicieuses promenades aux environs, « les bois touffus du Kerno, les belles grèves de Brignogan et de Kerlouan, les plages plus sablonneuses de Goulven et de Guissény. » Surtout il y rencontrait des collègues selon son cœur, une poignée d'amis intimes auxquels il devait rester fidèle jusqu'au bout et parmi lesquels, pour ne citer que les morts, MM. Kerandel, Bernard et Plessis. Affectionné de ses confrères, il n'était pas moins apprécié de ses chefs qui surent distinguer son mérite en lui décernant les palmes d'officier d'Académie et la rosette de l'Instruction publique. Bien avant sa retraite, d'ailleurs, il appartenait par choix à la première classe de son grade.

—×—

M. Keromnès n'était pas ce qu'on appelle un professeur brillant ; il fut, ce qui vaut mieux, un professeur solide. Il possédait à fond la science des grammaires et savait la communiquer. Pour ma part, j'ai retenu de ma classe de français en quatrième certains éléments de grammaire historique et des principes d'étymologie que j'ai eu profit à consulter plus d'une fois depuis ; le programme de latin embrassait les constructions les plus compliquées de la syntaxe des propositions subordonnées et de l'interrogation indirecte, et celui de grec — voilez-vous la face, ô quatrièmes de 1920 ! — allait jusqu'aux règles des enclitiques et proclitiques inclusivement.

Méthodique, le professeur distribuait à chaque chose la place qui lui revenait ; rien n'était laissé au hasard de l'inspiration du moment, toujours trop capricieuse pour être bien ordonnée. A la suite de la récitation des leçons et de la correction des devoirs qui absorbaient la majeure partie de la classe, on attendait la formule, invariablement la même : « Prenez votre Hérodote » ! et l'explication allait son petit train, d'un pas lent mais sûr ; il fallait désséquer en détail et traduire minutieusement : « Kaï », et, « men », d'une part, « de », de l'autre... Peu ou point de punitions ; tout au plus quelques petites punitions « qui ne font pas de mal ». Son autorité suffisait à l'ordre. Le bon professeur a cet avantage ; il est estimé, et ses élèves éprouvent le besoin de son approbation qui les grandit à leurs propres yeux ; il est aimé et de sa personne l'attachement descend sur les devoirs qu'il recommande.

M. Keromnès avait, du reste, une trop haute idée de son rôle pour se renfermer dans les limites d'un enseignement purement classique : la formation intellectuelle, à ses yeux, ne devait que servir de base et d'occasion à la formation morale. Entre cent traits d'application, je me rappelle — toujours à propos d'Hérodote — la fière réponse d'Idanthyrse, roi des Scythes, à Darius qui lui reprochait de fuir le combat ; « Essaie donc de renverser les tombeaux de nos pères, tu connaîtras alors si nous lutterons pour les défendre », et l'apostrophe à jamais célèbre de Léonidas aux Thermopyles : « Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts pour obéir à ses lois ». Et la voix du maître, si calme d'ordinaire, s'animait, s'échauffait pour exalter ces nobles choses qui sont le culte des morts et le service de la patrie.

A deux reprises, en 1883 et en 1905, M. Keromnès eut à prononcer le discours d'usage à la distribution solennelle des prix. Là où tant d'autres ne voyaient qu'un thème à divertissement littéraire, dont l'élégance était tout le prix, il sut, lui, trouver un sujet de leçon utile. Son premier discours prétendait « montrer à l'aide d'exemples que l'explication du De viris et que l'enseignement de l'histoire ancienne sont de nature à produire chez les élèves de sixième des fruits excellents ; que les explications latines ne servent pas uniquement à les initier aux principes de la langue latine, mais que, de plus, elles contribuent avec l'enseignement de l'histoire ancienne à élever leurs âmes en y éveillant de nobles sentiments. » Elever les âmes, tel est le souci de ce nouveau Lhomond, même quand il explique du De Viris ! — La même préoccupation remplit le discours de 1905. Cette fois il s'agit du dévouement et voici en quels termes il annonce son sujet : « Vous présenter quelques considérations sur la nature et la source du dévouement, vous parler du dévouement que vous devez à vos parents, à la patrie, à l'humanité, tel est le but que je me propose... Elite de la jeunesse, vous êtes destinés par votre instruction à dépasser le niveau commun du peuple, et je désirerais que la générosité de vos caractères fut attestée par la noblesse de vos actions. »

Educateur, M. Keromnès le fut surtout par ses exemples, et c'est toujours la méthode la plus efficace ; si les paroles émeuvent, les exemples entraînent. Dieu seul sait l'influence qu'exerça cet homme par le seul spectacle de sa vie, de sa régularité, de sa soumission au devoir, de son dévouement, héroïque à force d'être simple et constant. Toute sa façon d'être et d'agir était comme une provocation à la vertu et au travail et semblait dire incessamment, mais plus modestement que le roi guerrier de l'Enéide qu'il nous faisait traduire : « Discè, puer, virtutem ex me verumque laborem ».

Quelle édification aussi dans la piété de ce chrétien que l'on voyait si recueilli dans la prière, si fidèle à la grand-messe du dimanche et des fêtes, si manifestement heureux de rendre ses hommages au Saint-Sacrement, en portant les flambeaux aux jours de processions solennelles !

—×—

En 1912, après trente-sept années de services universitaires, M. Keromnès prenait sa retraite... Mais, comme bien l'on pense, la retraite, pour un homme de sa trempe, ne pouvait pas être le repos : elle marquera tout simplement un changement dans la façon de servir. Ses amis de Lesneven auraient désiré le retenir ; des considérations de famille l'emportèrent, et c'est à Brest, à l'extrémité de la rue de Paris, qu'il fixa sa résidence avec son épouse, sa belle-mère qui devait le précéder de quelques mois dans la tombe. Il espérait bien y recevoir également son cher Auguste que le devoir militaire retenait aux armées. La guerre hélas ! est venue lui ravir ce fils unique qui faisait son orgueil et sa joie. Le coup fut terrible... Que de larmes versées en secret dans ce pavillon où il aimait à se retirer pour travailler, ayant devant lui la photographie de son enfant ! On ne peut pas dire pourtant que la douleur l'ait abattu ; car il tint à « servir » jusqu'au bout de ses forces.

Voici, d'ailleurs, le témoignage que lui rend un vicaire de sa paroisse de Saint-Joseph du Pilier-rouge : « Dès son installation définitive chez nous, il prit place parmi les membres de l'Union catholique et de la conférence de St-Vincent de Paul ; peu après, il fut nommé secrétaire de l'Union catholique. Les compte-rendus qu'il rédigeait après chaque réunion étaient toujours un régal pour nos hommes.. Aux réunions hebdomadaires du Cercle, qui fonctionnait avant la guerre, il intéressait par ses causeries toujours simples, mais instructives. Au début de la guerre, il devint trésorier de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; cet office lui imposait chaque année une quête à domicile pour les pauvres, ce qu'il faisait bien volontiers.

« Grâce à son dévouement, un secrétariat populaire a pu fonctionner quelque temps dans notre paroisse. Deux fois par semaine, M. Keromnès se rendait au bureau du Cercle et s'y tenait à la disposition du public pour toutes sortes de renseignements : règlement de pensions, allocation aux familles nombreuses, aux parents des mobilisés, etc... En un mot, il était prêt à rendre tous les services qu'on lui demandait, comme à accepter toutes les charges, et toujours humblement, simplement, en s'excusant : « Je ne suis guère au courant de cette question, de cette affaire, de cette œuvre ; mais je prendrai des renseignements et je ferai de mon mieux. »

« Faut-il signaler son assiduité et son édifiante attitude à

tous les offices de la paroisse, non seulement à la grand-messe et aux vêpres, mais à toute cérémonie publique, salut, prières pour nos soldats, adorations ? Depuis que l'on a invité tous les hommes à participer aux chants d'église, M. Kerommès n'a pas hésité à prendre un livre de plain-chant et à s'unir à ceux qui se groupent autour de M. le directeur du chant. N'y avait-il pas là un exemple à donner ?

« Une autre forme de son zèle ? S'occuper d'élèves qui se préparaient à entrer au Collège, en leur enseignant, à titre gracieux, les premiers éléments du latin ; ou encore consacrer ses soirées à des jeunes gens qui se destinaient aux examens de brevet ou autres.

« Enfin, quel respect pour les prêtres de sa paroisse ! Qu'il semblait heureux de s'entretenir avec eux, et surtout de rappeler, avec deux de ces prêtres qui avaient été ses élèves, les vieux souvenirs du cher collège ! »

—×—

Quelle unité merveilleuse dans cette vie, telle à son terme qu'à son début, et, ce qui est plus rare, telle en ses actes qu'en ses discours ! Le plus bel éloge qu'on en puisse laisser c'est de rappeler, en regard de sa conduite, le programme idéal qu'il traçait à ses élèves, il y a quinze ans : « Tachez que votre amour de l'humanité se manifeste par des services rendus volontiers à tous ceux qui en auront besoin ; participez généreusement aux œuvres de bienfaisance ; employez le plus possible votre temps, les forces de votre corps et de votre esprit, votre crédit, votre fortune à diminuer les maux de vos semblables, à répandre sur la terre plus de bien-être et de bonheur. Ainsi, comme le fleuve arrose et fertilise la terre, vous aussi dans le cours de votre vie vous sèmerez autour de vous les bonnes œuvres... Votre mémoire sera célébrée après votre mort ; vous ne mériterez peut-être pas une épitaphe aussi glorieuse que celle de Léonidas ; mais du moins tous ceux qui vous auront connus loueront votre générosité et votre dévouement, et on pourra à juste titre mettre sur votre tombeau cette inscription évangélique : « Transiit benefaciendo. Il a passé en faisant le bien. »

Un Ancien de la Quatrième 1891-92.

Une **Session spéciale de Baccalauréat,** 1re et 2e partie (programme restreint), s'ouvre à Rennes le 20 mars pour les candidats des classes antérieures à 1918, qui ont été sous les drapeaux pendant la guerre. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 11 mars. Aux pièces ordinaires ajouter un état certifié des services militaires. S'adresser à M. le Supérieur.

Le prochain numéro d'**En Avant** ne paraîtra qu'après la rentrée de Pâques.

MES PÈLERINAGES

I *(suite)*

Au tombeau de sainte Fine

Il me semble que je connais ce décor qu'un repos chèrement gagné me permet d'admirer enfin. Je l'ai déjà vu : mais sur une fresque, à Florence, dans la chapelle du palais Riccardi. Je n'aurais qu'à fermer à demi les yeux pour voir apparaître là-haut, sur la route qui serpente, le cortège des Rois Mages tel qu'il fut peint dans un paysage identique par Benozzo Gozzoli, le meilleur élève de Fra Angelico, avec les Médicis, l'empereur Jean Paléologue, les jolis pages sur leurs grands chevaux chamarrés, toute la ménagerie que promènent des valets, et les animaux sauvages, chassés par les chiens, qui fuient derrière Laurent le Magnifique ou le Patriarche de Constantinople.

La plaine s'élargit. Dans les champs se tordent des sarments de vigne qui évoquent aussitôt le *chianti* de toutes les auberges de Toscane et son flacon sous paille clissée, le *fiasco* à la panse rebondie et au goulet étroit et long. Je dépasse un attelage traîné par des bœufs blancs dont les cornes dessinent un *v* aux volutes magnifiques. Le conducteur, au moins cette fois, n'aura pas l'idée de m'offrir une place.

A un carrefour une Madone tenant son *Bambino* est peinte au fond d'une niche vitrée. Des bouquets fanés sont amoncelés aux pieds de son image ; et une lanterne de forme très ancienne, un peu rouillée par la pluie, est suspendue devant elle.

Mais l'horizon tout à coup se charge d'architectures étranges. Aux flancs du mont Cornocchio, je vois apparaître, à un détour de chemin, comme une gigantesque couronne murale, dont les fleurons sont des masses énormes de pierre sombre, carrées, brutales, menaçantes, des formes élémentaires, sans aucun ornement, dont toute la beauté est faite de leur aspect farouche, de leur groupement même qui presse sur un étroit espace tous ces donjons noirs témoins d'un passé belliqueux et dont on voudrait dire qu'ils ont été construits par des géants échappés aux cavernes de la préhistoire ; ce qui serait très romantique, mais parfaitement absurde. Toutes les cités italiennes qui ont joué quelque rôle dans l'histoire des républiques médiévales avaient des tours pareilles et aussi nombreuses. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder par exemple une vieille gravure de Sienne, de Pérouse ou d'Orvieto. Mais ailleurs elles ont été rasées. Celles qui subsistent sont isolées. La ville consacrée à saint Géminien, la patrie de cette petite

sainte Fine qui fut un si touchant exemple de résignation et d'héroïsme. San Gimignano *alle belle torri*, doit au hasard le plus clair de sa célébrité de tourisme. Elle en a heureusement une autre et de meilleur aloi.

Elle fut fondée par un complice de Catilina. Silvius et Mucius se sauvèrent après les désastres du parit :

L'un pose Mucchio e l'altro Geminiano (1)

dit Fra Matteo Ciaccheri dans sa *Cronachetta*, rimée vers 1355. Elle échappa merveilleusement à la ruine au temps où le roi des Ostrogoths, Totila, dévastait l'Italie. Elle reçut dans ses murs Didier, roi des Lombards, et Charlemagne. Ce sont là de beaux titres.

Ils sont légendaires.

Ce qui est vrai, c'est que San Gimignano fut, depuis le X^e^ siècle où elle apparaît pour la première fois dans l'histoire, une turbulente petite cité toujours en guerre contre quelqu'un, se battant contre Volterra pour conquérir son indépendance, se battant contre Poggibonsi pour des questions de frontières, luttant contre Colle ou contre Sienne, résistant même de temps en temps à Florence, se battant enfin contre elle-même lorsqu'elle n'avait rien de mieux à faire : ce qui d'ailleurs lui réussit assez mal ainsi qu'il fallait s'y attendre ; car épuisée par ces luttes intestines entre guelfes et gibelins, noirs et blancs, Ardinghelli et Salvucci, elle finit par perdre la liberté et par être ennexée, en 1353, à la grande cité du lys qui l'eut bientôt ruinée en l'accablant d'impôts.

Mais parmi toutes ces querelles San Gimignano fit venir dans son enceinte fortifiée les plus célèbres artistes de Sienne et de Florence, Lippo Memmi, Benozzo Gozzoli, Domenico Ghirlandajo, Benedetto da Majano, pour ne citer que ceux-là, qui mirent une parure d'une beauté éclatante aux murs de ses églises et de son palais de podestat.

La sombre silhouette dont je m'approche est bien celle qui convient à cette bourgade batailleuse qui ne trouva le repos que dans la ruine. Ces tours qui semblent la défendre furent la cause de sa perte. Elles étaient pour la plupart la propriété de puissantes familles rivales, toujours en lutte les unes contre les autres ou contre la commune. Il en reste treize aujourd'hui dont la plus élevée est la *Rognosa*, — la galeuse, — de l'ancien palais du peuple : les tours des particuliers ne devaient pas dépasser sa hauteur.

J'ai pris, pour éviter des lacets interminables, un chemin de traverse, un bon vieux sentier en ligne droite qui ne se soucie ni des monts ni des vaux. Je puis défier d'une âme courageuse tous les cochers de Poggibonsi : la solitude enchanteresse m'enveloppe et le silence n'est troublé séulement que par le passage rapide de petits lézards qui font bruire sur les talus les feuilles mortes laissées là par le dernier hiver. Mais une colline que j'ai grimpée allègrement dévale tout à coup à pic vers le lit d'un torrent. Mes connaissances topographiques s'effondrent et je médite sans transition sur les avantages prosaïques des grandes routes. C'est une mésaventure familière que vingt années de vagabondage ne m'ont pas appris à éviter : au mois de septembre dernier je me suis égaré une demi-douzaine de fois dans la campagne de Toscane pour n'avoir pas su résister au plaisir des sentiers inexplorés. Je remonte au hasard, l'oreille au guet... des bruits secs de battoirs... des murmures rapprochés d'eau qui s'écoule et de caquetages... Et voici que je débouche à l'improviste près des fontaines de San Gimignano, aux portes mêmes de la ville.

(1) L'un fonda Mucchio et l'autre Geminiano.

Des femmes en descendent, portant sur la tête des vêtements dans une corbeille. Et elles ont exactement la démarche un peu dansante et l'harmonie des gestes que Benozzo Gozzoli avait prêtées, il y a quatre siècles, aux vendangeuses du Campo Santo de Pise, chargées des grappes du raisin.

Au-dessus de la porte fortifiée, de la *porta delle fonti*, dont la masse énorme est percée d'une ouverture étroite, une statue de marbre de saint Géminien se dresse dans un petit édicule. C'est un souvenir des luttes intestines d'autrefois. Car les Ardinghelli exilés avaient comploté d'enlever par un coup de main hardi San Gimignano et de renverser la Commune guelfe, lorsqu'ils furent découverts à cet endroit dans l'exécution de leur dessein. Et les habitants attribuèrent leur salut à la protection de leur patron, le saint évêque de Modène, qui avait sauvé la ville épiscopale du sac et de la ruine en tenant à Attila un discours audacieux. A l'intérieur des fortifications et tout contre la statue du saint, une petite chapelle édifiée au XVI^e^ siècle abrite une vieille image de la Madone, qui achève lentement de disparaître à jamais, comme beaucoup d'autres fresques anciennes aux murs humides et lézardés de la petite ville, de ses palais déchus et de ses innombrables oratoires.

Des gamins m'offrent leurs services. Je n'aime pas beaucoup les guides. Mais parfois il vaut mieux en prendre un que subir les importunités de tous. Je choisis le plus petit : il sera peut-être le moins bavard. Il a une bonne figure ronde, relativement propre, et des cheveux bien frisés. Il me montre les monuments de la main droite qu'il lève le plus possible en se dressant sur la pointe des pieds. Il tient constamment sa culotte de la main gauche. Je partage ses inquiétudes sur le manque de solidité — ou l'absence — de ses bretelles. Me voilà protégé. Ici et là, je recevrai bien encore quelques offres de services. Mais il me suffira de

montrer mon guide minuscule aux nouveaux arrivants pour qu'ils se retirent sans insister en se disant les uns aux autres : « Sa Seigneurie a déjà un *bambino.* » Ces gaillards-là seraient-ils syndiqués ?

Sur une place solitaire, au bout de la rue qui monte des fontaines, s'élève l'église Saint-Augustin. Pendant trois ans, vers 1465, Benozzo Gozzoli y dressa dans le chœur ses échafaudages, et gaiement, sans se fatiguer jamais, il couvrit de ses fresques les grandes surfaces blanches. Il logeait avec sa petite bande d'apprentis chez les frères Augustiniens du couvent où l'avait fait venir de Florence le prieur Domenico Strambi, — *eloquii sacri doctor parisinus*, — pour qu'il raconte sur les murailles l'histoire détaillée du fondateur de l'ordre. Le peintre avait accepté cette offre avec empressement, car il était là-bas à la solde de Pierre le Goutteux (1) qui laissait ses artistes mourir de faim.

Cette série de fresques a beaucoup souffert des injures du temps : plus encore de l'intrépidité des restaurateurs. Il n'importe. Si les couleurs sont parfois un peu dures, les scènes qui se déroulent sous nos yeux sont si pleines de fantaisie, l'invention en est si variée, la composition si amusante, qu'on est séduit au premier contact, enivré par cette verve étourdissante, par cette inépuisable imagination. Le plaisir est si vif qu'on s'y laisse aller tout entier ; on ne le discute point ; on ferme tout net la porte à l'ennuyeuse critique.

J'ai marqué d'une pierre blanche, parmi les heures de la vie morose, celles où j'ai pu boire à ta source féconde et claire, ô mon bon vieux Benozzo : que ne m'est-il permis de te remercier de toute la joie que tu m'as donnée ! Mais en faisant connaître ton nom à des jeunes gens qui t'ignorent peut-être, j'aurai au moins essayé, cher maître probe et naïf, de te témoigner très humblement toute ma gratitude.

Voici l'école de Tagaste où le jeune Augustin arrive, conduit par ses parents. Il y a là un pédagogue inénarrable dont on ne peut oublier l'allure. A gauche de la fresque, il caresse les joues du petit bonhomme un peu rébarbatif qu'on lui amène, en disant au père et à la mère ces paroles flatteuses que tout maître d'école qui sait son métier doit à la famille d'un nouvel arrivé. Et à droite, parmi les turbulents écoliers, il apparaît encore, cette fois dans ses fonctions de père fouettard. Ce digne homme a sa manière. Elle est originale. Pour ne pas être obligé de se baisser, il fait porter à des épaules propices le patient demi-nu sur qui il laisse sa verge retomber avec méthode. Il ne doit pas faire bien mal : il a trop peur de se fatiguer et de

(1) Le père de Laurent le Magnifique.

compromettre sa dignité et son sérieux. Augustin cependant, qui est un enfant sage, apprend docilement sa leçon ; mais sans doute doit-il avoir bien peur ; car il priait, nous dit-il plus tard dans ses *Confessions*, « pour que le maître ne me donnât pas le fouet à l'école. » (1)

Aux tableaux suivants se déroulent les épisodes de la vie du saint jusqu'au récit dramatique de ses funérailles. Et devant cette œuvre charmante consacrée par le spirituel élève de Fra Angelico au plus célèbre des Pères de l'Eglise, je songe à la petite dalle funéraire que j'ai vue quelques jours plus tôt au Campo Santo de Pise, sous les fresques de l'Ancien Testament, là où l'artiste repose, dit-on, près de son œuvre immense, dans la terre sainte, à l'ombre des arceaux légers du cloître gothique.

Non, Benozzo Gozzoli n'a pas connu les ardeurs mystiques de son maître, et il ne peignait pas à genoux en versant des larmes d'amour sur la passion du Christ. Mais il a aimé son travail comme un bon ouvrier, et jamais il n'a été las de conter sur les plus grandes murailles, pour l'édification des âmes et le gai repos des yeux, les histoires pieuses qu'il lisait le soir aux pages usées des vieux manuscrits. Il les a chargées de ces détails pittoresques qu'il s'amusait à regarder aux jours de fête, et il leur a donné souvent pour cadres les paysages de son enfance qu'il avait toujours connus et toujours aimés. Il a vu que son œuvre était bonne et lorsqu'elle fut terminée, il s'en est allé continuer par delà la tombe le rêve délicieux de sa vie, laissant à l'Italie un peu plus de beauté et à tous ceux qui l'aiment le souvenir de son âme charmante pour qui le monde n'était qu'un décor immense créé par Dieu pour sa plus grande gloire et pour le bonheur des peintres.

(*A suivre*). Alexandre MASSERON.

NOS SOUSCRIPTIONS

1° Pour la Plaque commémorative de nos Anciens, morts pour la France

Abbé Kervella, recteur de Quéménéven, 5 fr.; Joseph Maurice, curé de Véretz (diocèse de Tours), 5 fr. ; Yves Lamendour, vicaire à Pont-Croix, 10 fr.; Jean Lamendour, des Pères du Saint-Esprit, missionnaire au Sénégal, 10 fr.; O. Hernot, F. Person, F.-L. Nicolas, séminaristes, 9 fr.; Paul Le Ber, du Clergé d'Algérie, Landivisiau, 5 fr.; Mme Kéromnès, Pilier-Rouge, Lam-

(1) I, 9.

bézellec, 10 fr.; Mlle Munier, 10 fr.; Ch. Saillour, vicaire à Porspoder, 5 fr.; Louis Le Chevalier, professeur au collège de Fécamp, 5 fr.; Emile Révault, notaire à Douarnenez, 5 fr.; Victor Ségalen, agent du Commissariat de la Marine en retraite, Brest-Annexion, 5 fr.; abbé G. Steun, professeur de philosophie, 5 fr.; Pierre Jestin, maire de Plabennec, 10 fr.; abbé Y. Berthou, curé-doyen de Lannilis, 5 fr.; abbé Ch. Favennec, curé de Follainville (Seine-et-Oise), 5 fr. ; sous-lieutenant Louis Bernard, commissaire de gare, Nisch, Serbie, 5 fr.; capitaine Emile Le Loarer, Ecole de guerre, Paris, 5 fr. — Total au 23 février 1920 : 599 fr. 65.

2° Pour le développement d' « En Avant »

R. Dohollau, prof. adjoint, Nantes, 5 fr.; abbé G. Steun, prof. de philosophie, 5 fr.; Antoine Jacob, Milizac, 5 fr.; Mme Jézéquel, Guipavas, 5 fr.; abbé Kervella, recteur de Quémenéven, 5 fr.; Joseph Maurice, curé de Véretz, 10 fr.; O. Hernot, F. Person, F.-L. Nicolas, séminaristes, 6 fr.; Eucher Le Gall, vicaire, Cléden-Poher, 5 fr.; R. P. Cazuguel, O. M. I., R. C. C. Sea-Street, Negombo, Ceylan, 10 fr.; Ch. Saillour, vicaire à Porspoder, 5 fr.; Mme Ségalen, Plouider, 5 fr.; A. Briat, Plabennec, 5 fr.; Y. Branellec, vicaire à Saint-Pierre, 5 fr.; H. Kérouanton, recteur de Milizac, 10 fr.; abbés Maguet, recteur, et Stang, vicaire, Ploudaniel, 10 fr.; E. Révault, notaire, Douarnenez, 5 fr.; abbé Alphonse Colin, doyen honoraire, 5 fr.; abbé J. Le Guern, Plouzané, 5 fr.; anonyme, 5 fr.; abbé Y. Berthou, curé-doyen de Lannilis, 10 fr.; sous-lieut. Louis Bernard, Nisch, 5 fr.; Jean Le Corre, 2e génie, secteur 106, 5 fr. — Total de la liste: 116 francs. — Total général depuis mai 1915 : 10.057 francs.

La Liste de nos « Morts pour la France »

DERNIER APPEL

Depuis la publication, dans notre numéro de Novembre-Décembre (pages 37-38), de la Liste mortuaire qui a été lue à la Réunion des Anciens, nous n'avons reçu d'autre nouvelle que celle de la mort au champ d'honneur en août 1914, de Charles **de Kérautem,** de Kersaint-Plabennec, ancien élève de Saint-François (cours de marine) de 1887 à 1889.

Avons-nous besoin de redire que si cette liste est incomplète, et si la **Plaque commémorative** ne porte pas tous les noms qui mériteraient d'y figurer, la faute en retombera sur ceux de nos amis qui auraient pu nous renseigner ?

Une dernière fois, avant que le bureau de l'A. A. arrête les derniers détails du travail à exécuter, nous supplions tous nos amis de consulter non seulement leurs souvenirs personnels, mais encore les listes paroissiales ou communales déjà établies autour d'eux, et de nous communiquer au plus tôt les renseignements précis qui nous permettront de prévenir des omissions si regrettables.

Carnet Bibliographique

Viennent de paraître à la Librairie TÉQUI, *82, rue Bonaparte, Paris* (VIe) *:*

R. P. DEHON. — La Vie intérieure : ses principes, ses voies diverses, d'après les meilleurs auteurs ascétiques; in-12; 4 fr. 55, net. — Trésor où abondent les pierres précieuses, que l'auteur s'est contenté de réunir et d'enchâsser. On trouvera dans ces nombreux témoignages des Saints en faveur de la vie intérieure, d'intéressants sujets de méditations et de lectures spirituelles.

P. Arsène KREBS. — Dieu me suffit; in-18 de 250 pages; 2 fr. 25, net. — Cet opuscule, publié il y a dix ans, en est aujourd'hui à son 70e mille. C'est qu'il traite des questions les plus vitales de la vie chrétienne, et que la forme alerte, onctueuse et originale, s'y ajoute à la solidité du fond. Deux parties: I. Dieu, unique repos de mes aspirations (Dieu suffit à ma tendresse; Dieu suffit à ma fierté; Dieu suffit à mon ambition). II. Dieu, unique soutien de mes efforts (dans l'Eucharistie; dans la souffrance, etc.)

Abbé ROUZIC. — Le Renouveau catholique: les **Jeunes pendant la guerre;** in-12; 3 fr. 50. — Suite attendue de l'ouvrage que nous analysé et recommandé l'année dernière. L'auteur fait parler les jeunes et ce sont eux mêmes qui nous disent: I. Comment ils se préparent. — II. Comment ils partent. — III. Comment ils écrivent. — IV. Comment ils pensent. — V. Comment ils aiment. — VI. Comment ils sont chrétiens. — VII. Comment ils sont apôtres. — VIII. Comment ils se battent. — IX. Comment ils commandent. — X. Comment ils se reposent. — XI. Comment ils souffrent. — XII. Comment ils meurent. — XIII. Comment ils sont pleurés. — XIV. Comment ils se survivent. — XV Comment ils sont victorieux. — XVI. Comment ils regardent l'avenir. — Epilogue.

Ouvrage de lecture facile et réconfortante.



LA FÊTE DU COLLÈGE

Dès le début du trimestre, la clameur traditionnelle: « Acteurs ! » retentissait dans la cour des grands. C'était comme le prélude des réjouissances qui allaient avoir lieu à l'occasion de notre fête annuelle. Quelle pièce allait-on jouer cette fois ? Il faut dire, à l'honneur de nos camarades de seconde, qu'ils ont su garder le secret. On leur demandait le titre, rien que le titre. Mais ils étaient d'un mutisme désespérant. Des bruits circulaient cependant. On parlait d' **Yvonnick,** grand drame chouan en cinq actes... Et chacun de triompher, heureux d'avoir roulé ces **bleuets** de seconde, qui s'essayaient à faire les mystérieux. Comme si on pouvait taire pareille chose!! Mais voilà que, à peine quelques jours avant la grande représentation, on apprend par les externes que les acteurs recherchaient en ville des uniformes, et même... des casques à pointe !! Pour un drame chouan, cela paraissait bizarre ! Les plus sagaces allèrent jusqu'à affirmer qu'on jouait une pièce patriotique. Mais le titre? Le titre? Oh! le titre!... On parlait encore d'une pièce comique, désopilante au possible, mais c'est tout ce qu'on en savait.

Et en première, il se déroulait un drame encore plus palpitant: qui ferait le **Discours ?** Plus d'un cœur, à cette question, battait plus vite dans la poitrine. Car, s'il est vrai que « faire le discours » est un grand honneur, c'est aussi un honneur redoutable.

Enfin la date tant désirée du 4 février arriva; et, à l'issue des classes, tout le monde s'entassait — les 430 élèves du collège — dans la salle du Patronage Saint-Joseph, gracieusement mise à notre disposition par M. le Curé de Lesneven.

En attendant l'ouverture, on se montre là-bas, près de la scène, le groupe des professeurs, et Jean Suignard, de Châteaulin, à qui sa valeur littéraire va permettre d'étaler des fleurs de rhétorique en présence de tous ses condisciples. On remarque aussi tout un orchestre réuni autour du piano : M. Huntziger s'est surpassé cette année: à défaut de fanfare il a groupé pour nous des musiciens hors ligne, et piano, violons, violoncelles, piston, nous promettent une séance musicale qui comptera dans les annales de chez nous.

On chuchote, on rit, on attend...

Le brouhaha qui emplissait la salle cesse brusquement : l'orchestre prélude. Les premiers accents de la **Marseillaise** éclatent, et nous écoutons, debout, l'hymne national.

L'orateur s'avance alors, un peu ému, semble-t-il, à l'idée de parler devant une si nombreuse assemblée. Nouveau venu dans la maison, il exprime la crainte de ne pouvoir interpréter comme il convient les sentiments de ses condisciples. Qu'on lui permette cependant de féliciter en leur nom M. le Supérieur, ainsi que les maîtres, venus occuper ou réoccuper leurs chaires après avoir fait leur devoir sur les champs de bataille, de la vigoureuse impulsion qu'ils ont su donner au Collège Saint-François. Tout un peuple d'élèves est là pour le témoigner. Et les œuvres qui fleurissent dans la maison ne sont pas moins éloquentes. Monseigneur l'Evêque de Quimper vient d'ailleurs de le reconnaître, en accordant à M. le Supérieur la dignité de Chanoine, et en nous enlevant, voici seulement quelques jours, M. Mesguen, pour le placer à la tête du Collège de Saint-Pol. Nous pouvons encore nous enorgueillir de compter parmi nos anciens, M. le lieutenant-colonel Cl. Huntziger, récemment nommé sous-chef de cabinet du ministre de la Guerre et qui « monte chaque année d'un degré nouveaul'échelle de la gloire », comme le dira tout à l'heure M. le Supérieur. Quant aux Jeunes qui n'ont pas eu l'occasion de montrer leur valeur sur les champs de bataille, ils viennent de se montrer dignes de leurs anciens dans les joutes pacifiques du foot-ball, en battant l'Ecole Navale. Notre camarade termine par des remerciements aux organisateurs de la fête, et à M. le Supérieur qui l'a autorisée.

Des salves d'applaudissements éclatent.

M. le Supérieur se lève pour répondre. Il rend hommage au dévouement de nos maîtres, et nous dit combien il faut les aimer et leur être reconnaissants. Il remercie M. Guillermit et M. Mesguen, qui ont bien voulu découvrir aux élèves des ressources d'acteurs qu'ils ne se connaissaient pas; il remercie aussi M. Huntziger et les artistes qu'il a su réunir pour rehausser la fête. Quant aux félicitations qu'on lui adresse à lui-même, il les accepte tout simplement, de peur qu'en les repoussant, il ne paraisse vouloir être loué deux fois. Il tient à dire cependant qu'il attache moins de prix au nombre des élèves qu'à leur qualité. Et, s'il est le premier à applaudir à nos succès sportifs, il est une chose qu'il prise par dessus tout: notre valeur morale. Nous lui avons été confiés pour qu'il fortifie nos corps, mais surtout pour qu'il forme nos âmes. Et la tâche est d'une importance exceptionnelle en ce moment: que sera la France de demain? Ce que nous la ferons, nous les Jeunes. Le monde entier a les yeux fixés sur le **blé qui lève** et dont la moisson doit nourrir toute l'humanité. Le salut de la Patrie est une affaire d'ardeur morale: ce n'est pas du jouisseur égoïste qu'il viendra: ce n'est pas non plus du paresseux inutile. Il n'y a plus de place pour ceux-là. Ce qu'il faut à la France, ce sont des laborieux, ce sont surtout des apôtres, prêtres ou laïcs. Pour ces luttes nécessaires, préparons-nous au Collège: les moyens nous en sont donnés, sachons en user.

Le discours de M. le Supérieur est haché d'applaudissements, et ceux-ci crépitent encore, lorsqu'une vingtaine de « grands », accourant du fond de la salle, viennent se grouper autour du piano. Ce sont les membres des Conférences Saint-François, qui chantent de toute leur âme la **Marche des Frères d'Armes.**

A peine chacun a-t-il regagné sa place qu'on nous annonce: La **France qui vient,** drame patriotique en trois actes. Un « Ah », se fait entendre, témoignant d'une impatience enfin calmée, et le rideau se lève.

C'est un épisode de la guerre. La pièce de l'année dernière nous avait montré nos malheureux frères d'Alsace en butte à toutes les vexations de la domination allemande, mais conservant toujours au cœur l'espoir de la revanche. Voici maintenant que cet espoir se réalise. Une dernière manifestation de la brutalité teutonne, et c'est la délivrance, c'est la France qui vient avec les bleu-horizon et les lebels. Tous les rôles ont été excellemment interprétés. On nous permettra cependant de citer: Louis Rivoal, le jeune héros de la pièce; Joseph Herry, le grand-père; Alain Le Bihan, le père; Cadiou, le vieux domestique, représentant tous quatre l'Alsace fidèle; Henri Le Reste, l'instituteur prussien, et Louis Guillerm, le digne rejeton de ce boche exécrable; Pierre Queinnec et François Cornen, officiers français...

Le rideau se relève pour l'apothéose. C'est le triomphe de la France: les Boches gisent à terre, aux pieds des Alsaciens et des poilus, qui chantent la **Marseillaise.** On brûle des feux de Bengale: des verts d'abord, qui donnent à nos héros des allures fantomatiques à faire peur, si on ne les connaissait; puis des rouges, qui font flamboyer toute la scène. Mais la fumée s'épaissit, les héros s'estompent peu à peu et bientôt disparaissent... dans les nuages.

Le rideau tombe là-dessus, mais remonte aussitôt: le nuage est toujours là, mais les héros n'ont plus leur posture héroïque: ils s'évertuent tout bonnement, et avec une gracieuseté sans pareille, à repousser vers les spectateurs la fumée qui remplissait la scène. D'aucuns crient : « Alerte aux gaz! »... On ouvre les fenêtres et on attend.

On pose la question: « **A qui le neveu ?** » Les principaux intéressés finissent par le savoir à la fin de la pièce.

Mais ce n'est pas sans avoir bien fait rire les auditeurs. Il eût fallu voir ceux-ci, cramoisis, faisant des contorsions, se tenant la mâchoire, s'essuyant les yeux mouillés de larmes qui n'avait rien d'amer, croyez-le bien. Il faut dire aussi que les interprètes étaient merveilleux: André Picot, dans l'ineffable Sosthène ; F. Le Gall, dans l'astucieux Cyprien Moulabrique; et Jaouen, et Lannuzel, et Madec, et Guillerm, et... tous quoi !

Pendant les entr'actes, la chorale nous a chanté l'**Angelus** en trois voix mixtes. Le reste du temps. M. Huntziger et son orchestre nous ont tenus sous le charme. Les symphonies coulaient en ondes merveilleuses et en cascades frémissantes qu'un Lamartine seul — ou un monsieur Colin — pourrait rendre par la plume.

En deux mots, ce fut une excellente soirée où l'utile s'est joint à l'agréable. Nous en sommes sortis l'esprit délassé, mais plus éclairé aussi sur les obligations qui nous incombent. Nous n'oublierons pas les graves paroles de M. le Supérieur, et nous travaillerons avec ardeur comme de généreux ouvriers de notre « relèvement national. »

M. L. C.

LE DEPART DE M. MESGUEN

Ce matin là, 2 février, comme nous allions à la messe, un bruit soudain courut par nos rangs. Ce fut d'abord léger, vague, comme le nuage qui à l'aurore rase le sol. Puis le bruit s'enfla, éclata en coup de tonnerre, apportant à tous la nouvelle : M. Mesguen était nommé Supérieur de l'Institution N. D. du Kreisker, à Saint-Pol.

Je dis bien comme un coup de tonnerre : l'évènement en eut la soudaineté, et causa parmi nous le même atterrement. Non que personne n'en eût prévu la possibilité : mais on avait bien vite chassé cette idée, ne voulant pas croire que M. Mesguen dût nous quitter déjà. Mais la chose s'affirmait aujourd'hui, et l'on ne tarda pas à en avoir la confirmation. A l'issue de la messe, M. le Supérieur nous lisait en chaire la lettre par laquelle Mgr l'Evêque nous enlevait notre professeur d'histoire pour le mettre à la tête du collège de Saint-Pol.

Nous sommes heureux de cette marque de faveur donnée à l'un de nos maîtres les plus chers, et nous le félicitons de tout cœur du très grand honneur qui lui a été fait. Qu'il nous soit permis, cependant — au risque de paraître égoïstes — de dire que notre premier sentiment ne fut pas un sentiment d'allégresse. Comme l'écrivait Monseigneur, cette nomination est à la fois un honneur et une peine pour le collège de Lesneven. M. Mesguen était depuis cinq ans attaché à notre établissement comme professeur d'histoire et de géographie. De ces cinq années, il ne passa pas une entière parmi nous. Et c'est vers la même époque qu'il nous quittait l'année dernière pour aller à Paris conquérir brillamment sa licence. Nous le croyions revenu pour longtemps, quand soudain il nous quitte pour toujours !

M. le Supérieur nous a dit qu'il s'était fait estimer de tous ses collègues, et cela ne nous surprend pas. Pour nous, ses élèves, il fut un maître des plus intéressants, illustrant son cours des souvenirs, des détails et des anecdotes dont l'avaient enrichi ses lectures et ses voyages. Directeur de l'Apostolat de la Prière, il sut nous faire aimer cette pieuse Ligue. Mais les qualités de cœur de celui qui fut pour nous un ami plus qu'un maître apparurent plus encore aux « Conférences Saint-François. » Il se dévoua tout entier à la tâche difficile, et ingrate peut être, de nous former à l'art de la parole et de nous initier aux questions religieuses et sociales, et plusieurs doivent à cette action salutaire d'avoir acquis un peu plus de « sérieux » dans leurs pensées et dans leur conduite.

Que M. Mesguen nous pardonne d'avoir fait en quelque sorte, son panégyrique. Mais nous ne pouvions pas taire l'affectueux et reconnaissant souvenir qu'on gardera de lui au collège de Lesneven.

Y. P.

TABLEAU D'HONNEUR (Janvier)

PHILOSOPHIE. — Le Borgne, Caër, Fichoux, Le Corre.

PREMIERE. — Quéré, Dantec, Uguen, Le Gôt.

SECONDE. — Le Reste, Abautret, Appéré, Egaret, Cadiou, Soubigou, Jean.

TROISIEME. — Le Roy, Eugène ; Parc ; Tanguy, Joseph.

QUATRIEME. — Le Gall, Louis ; Prigent, Pronost, Goaec, Creff, Vigouroux, Le Goff, Person ; Goarant, Louis ; Kerveillant, Le Pape, Abgrall, Calvary.

CINQUIEME. — Lozach, Cornec, Nicol, Balch, Héliès, Pouliquen, Rosec, Briant, Rio, Moysan, Plantec, Martin, Salaün, Le Bihan, Kerbriand, Gourmelon ; Mellouët ; Le Roux, Charles.

SIXIEME. — Grall, Couloignier, Miossec, L'Hergouarch, Kermarrec, Bihan-Poudec, Prigent ; Morvan, Jean-Marie ; Morvan, Jean ; Corrigou ; Petton; Abautret, Le Bras, Le Gall, Cornic, Bothorel.

SEPTIEME. — Jestin, Dourmap, Autret.

HUITIEME. — Gamblan ; Goarant ; Le Saint Jean.

NEUVIEME. — Abjean-Uguen ; Auffret ; Roué, Georges ; Bozec, Cozanet, Rannou, Roudaut, Corlay.

DIxIEME. — Léon, Le Bihan, Souben.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE. — *Dissertation :* 1. Heurtault et Le Corre. 2. Vézier. — *Chimie :* 1. Heurtault. 2. Le Corre. — *Histoire:* 1. Le Corre. 2. Cozanet.

PREMIERE. — *Version latine :* 1. Suignard. 2. Perrot. 3. Quéré. — *Thème latin :* 1. Suignard. 2. Lavanant. 3. Quéré. — *Composition française :* 1. Suignard. 2. Donnart. 3. Perrot. — *Version grecque :* 1. Perrot. 2. Guillerm. — *Thème grec :* 1. Perrot. 2. Quéré.

SECONDE. — *Version latine :* 1. Le Reste. 2. Quéinnec. 3. Cadiou. — *Thème latin* : 1. Quéinnec. 2. Chardronnet. 3. Madec. — *Composition française :* 1. Le Reste. 2. Salaün (Adrien). 3. Cadiou. — *Version grecque :* 1. Quéinnec et Le Gall. 3. Le Reste et Bleunven. — *Thème grec :* 1. Quéinnec. 2. Bleunven. 3. Appéré. — *Mathématiques A :* 1. Rivoal et Herry. 3. Le Gall. — *Math. C D :* 1. Cadiou. 2. Brasset. — *Physique C D :* 1. Brasset. 2. Chardronnet. — *Chimie C D :* 1. Cadiou. 2. Brasset.

TROISIEME. — *Version latine :* 1. Suignard. 2. Roudaut. 3. Dantec. — *Thème latin :* 1. Domalain. 2. Abjean. 3. Le Roy. — *Narration :* 1. Dantec. 2. Gouriou. 3. Roudaut. — *Anglais :* 1. Dantec. 2. Roudaut. 3. Suignard. — *Version grec-*

que : 1. Le Roux. 2. Roudaut. — *Mathématiques :* 1. Dantec. 2. Gouriou. 3. L'Hénoret. — *Exercices latins :* 1. Pernuit et Abjean. 3. Le Roy. — *Exercices grecs :* 1. Dantec. 2. Parc.

QUATRIÈME. — *Version latine :* S. B. 1. Vourch. 2. Le Gall, L. — S. R. 1. Creff. 2. Vigouroux. — *Thème latin :* S. B. 1. Vourch. 2. Pronost. — S. R. 1. Vigouroux. 2. Creff. — *Composition française :* S. B. 1. Le Gall, L. 2. Vourch. — S. R. 1. Creff. 2. Person. — *Mathématiques :* S. B. 1. Toullec. 2. Kerspern. — S. R. 1. Creff. 2. Vigouroux. — *Exercices grecs :* S. B. 1. Goaoc. 2. Vourch. — S. R. 1. Calvary. 2. Vigouroux. — *Prosodie :* S. B. 1. Vourch. 2. Pronost. — S. R. 1. Calvary. 2. Creff. — *Anglais :* S. B. 1. Le Gall, L. 2. Vourch. — S. R. 1. Calvary. 2. Vigouroux. — *Mathématiques B :* Le Menn.

CINQUIÈME. — *Orthographe :* S. B. 1. Goasguen. 2. Nicol. — S. R. 1. Gentric. 2. Le Cléach. — *Narration :* S. B. 1. Lozach. 2. Pouliquen. — S. R. 1. Bescond, Louis. 2. Le Cléach. — *Mathématiques A :* S. B. 1. Nicol. 2. Pouliquen. — S. R. 1. Marzin. 2. Salaün. — *Mathématiques B :* 1. Le Cléach. — *Thème latin :* S. B. 1. Troadec, François. 2. Nicol. — S. R. 1. Plantec. 2. Marzin. — *Version latine :* S. B. 1. Lozach. 2. Cornec. — S. R. 1. Plantec. 2. Marzin. — *Exercices français :* S. B. 1. Nicol. 2. Lozach. — S. R. 1. Le Cléach. 2. Salaün. — *Grammaire latine :* S. B. 1. Cornec. 2. Lozach. — S. R. 1. Salaün. 2. Gourmelon.

SIXIÈME. — *Orthographe :* S. B. 1. Appéré. 2. Kerbrat, Paul et Meudec. — S. R. 1. Ollivier. 2. Cornic. — *Narration :* S. B. 1. Riou. 2. Sarzaud. — S. R. 1. Morvan. 2. Ollivier. *Analyse :* S. B. 1. Grall. 2. Riou. — S. B. 1. Le Gall. 2, Taburet. — *Calcul :* S. B. 1. Grall 2. Meudec. — S. R. 1. Morvan Jean et Le Bras. 3. Lazennec. — *Grammaire latine :* S. B. 1. Grall. 2. Riou. — S. A. 1. Lazennec et Morvan. 3. Le Gall. — *Version latine :* S. B. 1. Riou. 2. Renand. — S. R. 1. Morvan. 1. 2. Le Beuvant.

SEPTIÈME. — *Orthographe :* 1. Bourhis. 2. Villacroux Albert. 3. Talec. — *Exercice de style :* 1. Cabioch. 2. Jestin et Villacroux Louis. 4. Roué. — *Lecture :* 1. Roué et Tual. 3. Bourhis et Jestin. 5. Villacroux Louis. — *Ecriture :* 1. Villacroux Albert. 2. Bihan et Villacroux Louis. 4. Autret et Talec. — *Arithmétique :* 1. Villacroux Albert et Villacroux Louis. 3. Autret et Le Pors. 5. Talec. — *Analyse :* 1. Souben. 2. Pascoët. 3. Tual. — *Histoire :* 1. Gloaguen Jean. 2. Villacroux Louis. 3. Goasguen.

HUITIÈME. — *Rédaction :* 1. Nicol. 2. Gourhan. 3. Camblan. — *Ecriture :* 1. Le Beux. 2. Simon. 3. Denic. — *Orthographe :* 1. L'Hostis. 2. Nicol. 3. Camblan. — *Arithmétique :* 1. Balcon. 2. Patinec. 3. L'Hostis. — *Analyse :* 1. Guéguen Eugène et Le Beux. 3. Gourhan. 4. L'Hostis. — *Dessin :* 1. Talec. 2 Gourhan. 3. Corre. — *Lecture :* 1. Ségalen. 2. Camblan. 3. Cadiou et Nicol.

NEUVIÈME. — *Ecriture :* 1. Abyven. 2. Auffret. 3. Cozanet. — *Orthographe :* 1. Abjean-Uguen. 2. Auffret. 3. Roué Georges. — *Rédaction :* 1. Bozec. 2. Abjean-Uguen. 3. Le Gall. — *Calcul :* 1. Bozec et Abjean-Uguen. 2. Le Saint Jean-Pierre, Le Saint Goulven et Guézennec. 6. Le Gall. — *Lecture :* 1. Abjean-Uguen. 2. Glaizot. 3. Roy Robert et Bozec. — *Analyse :* 1. Le Saint et Bozec. 3. Billot. 4. Auffret et Le Gall. — *Grammaire :* 1. Le Saint. 2. Rannou. 3. Bozec. — *Dessin :* 1. Le Saint. 2. Roy Gaëtan, Ropars et Abyven. 5. Le Borgne.

DIXIÈME. — *Orthographe :* 1re Div. 1. De Lansalut. 2. Trochard. 2e Div. 1. Lenol. 2. Guillerm. — *Calcul :* 1re Div. 1. Le Verge. 2. Croguennec et Trochard. 2e Div. 1. Branellec. 2. Souben. — *Ecriture :* 1re Div. 1. Le Verge. 2. Affret. 2e Div. 1. Gac Maurice. 2. Gac Louis. — *Lecture :* 1re Div. 1. Trochard. 2. Affret. 2e Div. 1. Guillerm. 2. Le Bihan. *Copie :* 1re Div. 1. Le Verge. 2. Affret. 2e Div. 1. Gac Louis. 2. Léon. — *Vocabulaire :* 1re Div. 1. Affret et Croguennec. 3. Verge. 2e Div. 1. Abgrall. 2. Le Gac. — *Grammaire :* 1re Div. 1. Trochard. 2. de Lansalut. 2e Div. 1. Abgrall J. 2. Le Bihan.

JOURNAL DE JANVIER-FEVRIER

Le 5 janvier. — Nous rentrons au Collège après des vacances bien remplies par les fêtes de Noël et du Jour de l'An. La mélancolie de cette journée est encore accrue par la tristesse d'une soirée d'hiver, qui est comme la personnification du sieur « Cafard ».

Propagation de la Foi. — Toute la semaine suivante est animée par la quête que font, avec une patience et une diplomatie dignes des plus grands éloges, les zélateurs de la Propagation de la Foi. Leurs efforts sont aidés par un sermon de M. Abaléa qui décide les plus économes à desserrer encore un peu les cordons de leur bourse. Après que tout le monde, depuis M. le Supérieur jusqu'au dernier des domestiques, a donné son obole, la totalisation donne la somme rondelette de 1.330 francs.

Solennité de l'Epiphanie : une brioche extra-succulente, sortie des fours de Madame la Supérieure, et une bonne bouteille de vin vieux, dénichée derrière les fagots, ou du moins derrière les antiques sacs de haricots, commémorent la fête traditionnelle des Rois.

Le 12 Distribution d' « En Avant ». — C'est un véritable évènement au Collège désormais que l'apparition de notre cher Bulletin. Cette fois il a fait d'autant plus de plaisir qu'il a été plus longtemps attendu. C'est le manque d'électricité à Brest qui nous vaut ce retard. Mais on n'en passe

pas moins de bons moments dans la lecture de « notre » journal.

Le 18, sermon de M. Bellec sur la Résurrection de N. S.

Le 20, Visite de M. l'Inspecteur d'Académie. — Très aimable, M. l'Inspecteur fait la causette en classe avec les professeurs, examine les livres et les locaux, tandis que les élèves, heureux de cette diversion inattendue, écoutent... et se reposent un instant.

Le 25, sermon de M. Lozac'hmeur sur le Saint-Esprit

29-30. — Rhétoriciens et Philosophes essaient leurs forces aux examens du « *Petit Bac* ». Les premiers ressentent des impressions insoupçonnées. Les autres se ressouviennent — oh ! combien faiblement — des émotions éprouvées aux examens déjà lointains de juillet ou d'octobre : tous de souhaiter que la chance puisse leur sourire autant ou davantage lors de la grande épreuve.

Le 1er février. — Sermon de M. Lozac'hmeur sur les Dons du Saint-Esprit.

Le 5. — Au retour de la *sortie*, on apprend les grandes modifications apportées dans le *corps professoral* par le départ de M. Mesguen. M. Guillermit est nommé professeur d'histoire ; M. Batany, professeur de Troisième ; M. Léon, professeur de Mathématiques.

Le 8. — Sermon de M. Cam sur la Fondation de l'Eglise. — Fête de la Congrégation de la Ste Vierge. Reçus : 19 Congréganistes et 1 Approbaniste. Sermon de M. Affret, économe, sur le Sacerdoce et l'étude de la vocation.

Le 12. — Un nouveau maître d'étude, blessé de la guerre d'où il n'a réchappé que par miracle, vient occuper le poste vacant. C'est M. Louis Batany, frère de M. l'abbé Pierre B., professeur, et de M. Magloire Batany, déjà surveillant.

Le 15. — Lecture de la Lettre Pastorale de Monseigneur, sur le Recrutement sacerdotal. — Exposition des Quarante-Heures.

Le 18. — Avant l'imposition des Cendres, allocution de M. le Supérieur sur le sens de la cérémonie. — Jour de congé à l'occasion de l'installation de M. Deschanel à la Présidence de la République.

Le 22. — Sermon de M. Léon sur la Constitution de l'Eglise. — Fête de la Congrégation du Sacré-Cœur. Reçus : 4 Congréganistes et 33 Approbanistes. Sermon de M. Boucher, professeur de 5e, sur la Charité.

Le 29. — Sermon de M. Léon sur l'autorité doctrinale dans l'Eglise.

M. L. C.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

Sixième Année. **Avril-Mai 1920.**
NOUVELLE SÉRIE N° 7

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

Le Témoignage de l'Evangile, page 169. — Autour du Baccalauréat. p. 175. — Pour notre Livre d'or, p. 176. — Joies et deuils, p. 177. — Nouveaux adhérents à l'A. A. et changements d'adresse, p. 179. — Chronique de Saint François, p 181. — Carnet bibliographique, p. 192.

LE TÉMOIGNAGE DE L'ÉVANGILE

Par l'Abbé A. MOËNNER
CHANOINE HONORAIRE
Supérieur de l'Institution Saint-François de Lesneven

Un volume in-12 de 380 pages. ..... **6** francs.
(J. DE GIGORD, éditeur, 15, rue Cassette, Paris VIe)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction (VII-XIII).

PREMIERE PARTIE

Autorité du témoignage Évangélique

I. **L'Evangile oral.** — Forme primitive de la Bonne Nouvelle. — I. **La Prédication de Jésus.** La manière : Commentaire des Ecritures ; sentences ; interrogations ; paraboles ; allégories. La langue : l'araméen du dialecte de Galilée. — II. **La Catéchèse des Apôtres :** ni philosophes, ni historiens, mais témoins. Saint Pierre, Saint Paul, aux Juifs, aux Gentils. Les autres Apôtres. Importance de l'Evangile oral.....(1-8).

II. **Origine des Synoptiques.** — Besoin d'un Evangile écrit. — I. **La date :** 1° Témoignages de la tradition ; seconde moitié du IIe siècle, première moitié du IIe siècle, Saint Justin, Papias (Celse et les hérétiques), fin du 1er siècle ; 2° Témoignage interne : la langue, les allusions historiques. — II. **Les auteurs:** 1° Témoignage externe ; Clément d'Alexandrie, Tertullien, Saint Irénée, Canon de Muratori, Papias. Garanties d'authenti-

cité. 2° Témoignage interne, pour Saint Mathieu, Saint Marc, Saint Luc. — Un mouvement rétrograde.....(8-22).

III. **La Question Synoptique.** — Son objet. — I. **Données du problème :** 1° Ressemblances dans les matériaux, le plan, les expressions ; 2° Divergences dans les matériaux, le plan, les expressions. — II. **Eléments de solution.** Les hypothèses : 1° de la dépendance mutuelle : exposé, critique ; 2° des documents primitifs : exposé, critique ; 3° de la tradition orale : exposé, critique. — En faveur d'une solution éclectique.....(22-31).

IV. **Le Quatrième Evangile : son Origine.** — La question johannique. — **Le Témoignage de la tradition :** 1° sur la date : à la fin du IIe siècle, vers le milieu du IIe siècle, au début du IIe siècle ; 2° sur l'auteur ; unanimité, mallgré les Aloges. Importance du témoignage de Saint Irénée : critique des sources, critique du témoignage. — II. **Le Témoignage du livre :** Révélations de l'auteur ; Juif, Palestinien, témoin oculaire, Apôtre, Jean. — Retour à la tradition.....(31-40).

V. **Le Quatrième Evangile : son Caractère.** — Impression de nouveauté. — I. **Son Originalité :** une nécessité : 1° de l'époque de composition ; 2° du génie de l'auteur. L'Evangile de l'Esprit ; histoire et doctrine du Verbe fait chair. — II. **Rapports avec les Synoptiques :** 1° existence de points de rencontre dans le cadre, les faits, les discours, le portrait du Christ ; 2° explication des divergences par la physionomie du héros, le caractère des récits, le but particulier des narrateurs. Accord fondamental. (41-52).

VI. **Autorité des Témoins.** — Conditions générales de la valeur historique. — I. **Leur sincérité :** critérium ; ton de simplicité objective, de franchise naïve ; ni intérêt, ni aptitude à tromper. — II. **Leur information :** immédiate ou médiate ; compétence pour les faits, pour les discours. Le contrôle de l'histoire profane, des épîtres de Saint Paul, des évangiles apocryphes. Autorité humaine indiscutable.....(52-61).

VII. **Historicité du Récit.** — Le préjugé rationaliste. — I. **Ni idéalisation :** Principes de la théorie ; critique ; invraisemblances et impossibilités ; limites de l'influence de la foi ; vérification critique. — II. **Ni symbolisme.** Exposé ; critique ; part de vérité, limites du symbolisme dans les faits et les récits ; dans les discours et les idées. Historicité substantielle intégrale. (61-71).

VIII. **Intégrité du Texte.** — Importance de la question. — I. **Dans l'ensemble.** Texte reçu. Texte critique. Méthode de reconstitution du texte primitif ; consultation des manuscrits, des versions, des écrivains ecclésiastiques. Résultats : authenticité générale du texte grec actuel. II. **Dans les points particuliers :** finale de Saint Marc ; la sueur de sang ; la femme adultère ; la formule trinitaire du baptême ; l'attribution du Magnificat ; l'ange de la piscine. Conclusion. (71-83).

DEUXIEME PARTIE

Objet du témoignage de l'Évangile

1re Section : LA VIE DE JESUS

IX. **Le Cadre.** — Intérêt de cette détermination. — I. **Milieu géographique :** le pays, les habitants, les divisions territoriales. — II. **Milieu politique et social :** le gouvernement, le sanhédrin, les partis, les scribes, le peuple. — III. **Milieu religieux :** les croyances, la Loi, le Temple, les ministres du culte, les sacrifices, les fêtes, les synagogues. — IV. **Chronologie :** de la naissance, du ministère, de la Passion et de la Mort. Points certains. Importance secondaire du reste. (85-98).

X. **L'Enfance.** — Sources. — I. **L'Incarnation :** Les généalogies : deux tableaux, essais de conciliation. L'Annonciation. La Visitation. Songe de Saint Joseph. — II. **La Nativité :** Naissance de Jésus ; Adoration des bergers. Circoncision et Présentation au Temple. Adoration des Mages. La fuite en Egypte et le Massacre des Innocents. — III. **A Nazareth :** la vie cachée. Un voyage à Jérusalem. Sa croissance ; ses occupations. Les frères du Seigneur. — Caractère historique de l'Evangile de l'enfance. (98-111).

XI. **Le Ministère.** — Difficultés d'harmonisation. — I. **Préparation.** Le Précurseur. Le baptême de Jésus. La tentation au désert. — II. **L'Apostolat galiléen.** Centre de missions. Emploi du temps : prédication, miracles, succès. Les Apôtres ; éducation des Douze. — III. **L'Opposition.** Les ennemis : pharisiens, scribes, le peuple. En exil. — IV. **Dernières luttes.** En route pour la Judée. Entrée à Jérusalem. Réunion du sanhédrin ; le pacte de Judas. — Caractère des diverses étapes. (111-122).

XII. **La Passion.** — Prélude : la Cène. — I. **A. Gethsémani :** l'agonie ; l'arrestation. II. **Le procès :** 1° Religieux ; accusation de blasphème ; 2° Civil : les griefs ; manœuvre décisive. — III. **Le supplice :** sur le chemin du Calvaire ; la Crucifixion ; sur la Croix. — IV. **La Mort :** le trépas, la sépulture. — Effet produit. (123-133).

XIII. **La Résurrection.** — Le témoignage de Saint Paul. — I. **Les textes :** divergences ; explication. — II. **Les faits certains :** 1° le tombeau vide. Hypothèse d'une réthargie, tissu d'invraisemblance. Hypothèse de l'enlèvement : ni par les amis, ni par les ennemis ; 2° les apparitions : leur réalité objective ; ni hallucinations, ni visions pneumatiques ; 3° la foi des Apôtres : constat d'une transformation ; sa cause. — L'Ascension. (133-146).

2e Section : LA DOCTRINE DE JESUS

XIV. **Le Royaume.** — Observations préliminaires. — I. **Ce qu'il**

n'est pas : un royaume terrestre. Attente des Juifs, des disciples ; enseignement de Jésus. — II. **Ce qu'il est :** un ordre moral. Sens de la tentation de Jésus, des exorcismes, des paraboles. Deux théories extrêmes : deux moments à distinguer ; ère future, ère présente ; aspect social, aspect individuel. — Unité réelle .....(146-154).

XV. **Le Père Céleste.** — Affirmation concrète. — **Sa nature :** unique, esprit, amour. — I. **Ses rapports avec les hommes :** maître libéral, Père universel, Providence attentive et sensible à la prière. Le Pater : analyse et commentaire. — Un esprit nouveau .....(155-165).

XVI. **L'Homme nouveau.** — Du point de vue moral et religieux. — I. **Sa destinée.** Etat primordial de péché ; conversion nécessaire ; condition de lutte. La vie de l'âme : sa nature, son immortalité. — II. **Sa loi.** Le Code nouveau : 1° par rapport à la loi ancienne ; 2° en lui-même. Le précepte de l'amour de Dieu, du prochain, jusqu'à l'abnégation de soi. Les conseils. — Eminente dignité de l'homme nouveau.....(165-178).

XVII. **Jésus : Sa Personne.** — Grande variété de titres. — I. **Messie :** attribution. Etapes de sa manifestation : avant Césarée ; après Césarée ; devant le sanhédrin et Pilate. Sens de l'appellation ; théorie de M. Loisy, réfutation. Le Fils de l'homme ; signification. — II. **Fils de Dieu :** attribution à Jésus; dans quel sens? — Rapport des deux titres.(178-188).

XVIII. **Jésus : Sa Mission.** — Réalité et modalités de la mission de Jésus. — I. **Sauveur.** Rémission du péché. Universalité du salut, sans exception. Aucune trace d'évolution dans la doctrine. — II. **Rédempteur.** Caractère nécessaire de sa passion et de sa mort. Valeur expiatoire de ses souffrances : témoignages de la réponse aux fils de Zébédée, de la Cène. Liberté de son sacrifice. — III. **Juge :** spécialement à la fin des temps, plus que témoin, par délégation du Père. — Le confirmatur du quatrième Evangile .....(188-197).

XIX. **L'Eglise.** — L' « à priori » protestant. — I. **Notion.** Les textes fondamentaux : 1° de la promesse, avant la Passion ; 2° de la réalisation, après la Résurrection. Réalité distincte : 1° de la synagogue ; 2° du royaume. Caractéristiques de l'Eglise de Jésus : perpétuité, catholicité, assistance divine. — II. **Organisation :** en société. Primauté de Pierre. Attributions des Apôtres. Les Sacrements : institution du Baptême, de l'Eucharistie, des autres Sacrements. — Identité essentielle de l'Eglise d'aujourd'hui et de celle de l'Evangile...(197-208).

XX. **L'Avenir.** — Obscurité et complexité du sujet. — I. **L'Avenir du judaïsme.** Châtiment du peuple juif ; ruine de Jérusalem. — II. **L'Avenir du Christianisme.** Conditions de l'apostolat, développement lent et progressif de l'Evangile. — III. **La Fin du Monde.** Difficultés d'exégèse ; condition littéraire des textes ; influence du genre apocalyptique. Epoque : à

lointaine échéance. Signes précurseurs : la parousie, le jugement. Conclusion : lacunes et compléments.....(209-218).

3e Section : LES MIRACLES DE JESUS

XXI. **Vue d'ensemble.** — Intime connexion de la doctrine et des miracles. — I. **Tableau :** relevé ; dénombrement ; répartition; suite chronologique ; classifications. — II. **Analyse :** cause prochaine ; occasion ; simplicité de l'action et des moyens ; effet immédiat et complet ; Impression sur les témoins. — Utilité de ces observations générales .....(219-227).

XXII. **Prodiges cosmiques.** — Enumération et catégories. — I. **Premier groupe :** a) **Changement de l'eau en vin :** récit du fait ; critique des interprétations rationalistes ; b) **Multiplication des pains :** attestation d'une double multiplication ; critique des interprétatons rationalistes. — II. **Deuxième groupe :** a) **Pêche miraculeuse :** réalité d'une double pêche ; analyse du fait essentiel ; sens figuré ; b) **Le Statère dans la bouche du poisson ;** le fait ; critique. — III. **Troisième groupe :** a) **Tempête apaisée** : le récit ; b) **Marche sur les eaux :** le fait ; série de prodiges ; interprétation. — IV. **Le Figuier desséché.** — Pouvoir illimité de Jésus dans l'ordre physique .....(227-239).

XXIII. **Délivrances de possédés.** — Leur place considérable dans le ministère de Jésus. — I. **Les faits ;** a) **Cas de possession pure et simple :** le démoniaque de Capharnaüm ; la fille de la Chananéenne ; b) **Cas de possession associée à diverses maladies :** le possédé aveugle et muet ; les possédés de Gérasa; intérêt de ce cas ; etat des possédés ; le miracle ; le possédé muet ; le jeune lunatique ; les circonstances ; re miracle ; la femme courbée. — II. **Réponse aux objections.** Ce qu'il faut penser : 1° de la possibilité de la possession diabolique ; 2° des rapports de la possession avec l'hystéro-épilepsie ; 3° du nombre des possédés dans l'Evangile. — Un dilemme. (239-250).

XXIV. **Guérisons.** — Leur multiplicité. — I. **Les faits.** a) **Les fiévreux :** le fils de l'officier royal ; la belle-mère de Simon-Pierre ; b) **Les lépreux :** le lépreux des Synoptiques ; les dix lépreux ; c) **Les paralytiques :** le paralytique de Capharnaüm; le serviteur du centurion ; le paralytique de Béthesda ; l'homme à la main sèche ; d) **Maladies particulières :** l'hydropique; l'hémorrhoïse ; e) **Les aveugles :** les deux aveugles de Capharnaüm ; l'aveugle de Bethsaïda ; l'aveugle-né : enquête et contre-enquête ; les aveugles de Jéricho ; f) **Les sourds-muets :** le sourd-muet de la Décapole ; Malchus. — II. **Leur caractère surnaturel.** Fragilité de l'hypothèse des forces occultes. Essai d'explication par la suggestion : son insuffisance. — Condamnation des interprétations naturalistes...(251-266).

XXV. **Résurrections.** — Empire de Jésus sur la mort. — I. **Les**

faits : le fils de la veuve de Naïm ; la fille de Jaïre ; Lazare: les circonstances, le miracle. — II. **Les explications naturalistes.** Principes invoqués : mythes ou légendes. Réponse : garanties de l'attestation ; témoignage quadruple, objectivité des récits, liaison étroite au reste. Réalité de la résurrection : ni mort apparente, ni fiction allégorique. Nature du phénomène. — Question de bon sens.....(267-276).

TROISIEME PARTIE

Portée du témoignage de l'Évangile

XXVI. **Le Problème du Christ.** — Affaire non d'impression, mais de raison. — I. **La réponse de la philosophie moderne.** Kant ; ses disciples. Critique générale. — II. **La réponse du protestantisme libéral.** Sabatier ; Harnack ; divers. Critique générale. — III. **La réponse de l'exégèse critique.** Renan ; M. Loisy ; divers. Critique. — Hommages significatifs...(277-290).

XXVII. **L'Affirmation de Jésus.** — Sens et division de la question. — I. **Ses déclarations : 1° Comparaisons** qui font pressentir sa nature divine : au-dessus des autres hommes ; au-dessus des prophètes ; au-dessus des anges ; 2° **Substitution** à Dieu : en fonction de législateur ; de maître du pardon ; de juge suprême ; de centre nécessaire de la religion ; 3° **Affirmations** plus directes en faveur de sa divinité : la question de la descendance davidique, parabole des mauvais vignerons ; connaissance incommunicable et réciproque du Père et du Fils ; l'Evangile de Saint Jean. — II. **Nos garanties.** Cas unique. Ni imposture, ni illusion. Le témoignage de l'histoire. — Sous le sceau de Dieu.....(290-300).

XXVIII. **La Transcendance de son Caractère.** — Importance de l'étude du caractère de Jésus. — I. **Ses qualités : 1° Intelligence** lumineuse, élevée, profonde, pénétrante, prophétique, féconde ; 2° **Cœur** immense, tendre, compatissant, généreux sans limite ; 3° **Volonté** résolue, sereine, fière, forte. Dans un harmonieux équilibre. — II. **Hors pair :** du point de vue psychologique, historique, ethnique. — Un mot historique. (300-310).

XXIX. **La Sublimité de son Enseignement.** — Légitimité de cette considération. — I. **La Nouveauté.** Non dans l'expression, le style, le genre, mais dans le ton d'autorité et le fond de la doctrine : sur Dieu, l'homme, le médiateur. — II. **D'origine céleste :** ni culture païenne de Rome, de l'Inde, de la Grèce, d'Alexandrie ; ni culture juive de Schammaï ou d'Hillel, des Esséniens, mais révélation directe de Dieu. — La foi de Lamartine .....(311-321).

XXX. **La Sainteté de sa Vie.** — Intérêt apologétique de la vie de Jésus. — I. **Innocence absolue :** absence et immunité de péché. Sans comparaison : nous-mêmes, les sages, les saints. — II. **Vertu parfaite.** Pratique de toutes les vertus ; union des vertus opposées ; sans lutte et sans effort. — III. **Le modèle.** Modération des formes extérieures ; idéal de la sainteté vraie; source d'imitation. — Un aveu de Rousseau.....(321-329).

XXXI. **Le Témoignage de ses Prophéties.** — Caractère privilégié des signes directs. — I. **Valeur des prophéties réalisées en Jésus.** Leur développement : 1° en action ; 2° en parole. Traits particuliers. Leur accomplissement. Réponse aux objections. Les faveurs de Pascal. — II. **Valeur des prophéties faites par Jésus.** De prévision naturellement impossible ; de prédiction certaine. Signe d'une intervention divine en faveur de la mission de Jésus ; arguments en faveur de la divinité personnelle. — Qualités propres du signe prophétique. (330-338).

XXXII. **Le Témoignage de ses Miracles.** — Importance spéciale des miracles. — I. **Valeur des miracles en général.** Le vrai terrain de la question. Le miracle de Jésus, signe divin. Preuve de la divinité, par attribution personnelle. Confirmation directe : dans la guérison du paralytique de Capharnaüm; dans la guérison d'un autre paralytique ; dans les déclarations aux Juifs, aux Apôtres. — II. **Valeur du miracle de la Résurrection.** Intérêt capital reconnu par les disciples, par Saint Paul, par Jésus lui-même. Le signe de Jonas ; le signe du Temple réédifié. — Force décisive de l'argument du miracle. (338-350).

XXXIII. **Le Témoignage du fait de l'Eglise.** — Prolongement de l'Evangile dans l'Eglise. — I. **Dans son établissement.** Les étapes. Essai d'explication naturelle. Les obstacles intérieurs; extérieurs. Absence de moyens humains. Nécessité d'une cause surnaturelle. Opinion de Saint Thomas. Portée du miracle. — II. **Dans ses effets :** pour l'individu, la famille, la société. La merveille de la sainteté : son aspect apologétique. — Intérêt spécial de ce témoignage.....(350-362).

Conclusion .....(363-364).

AUTOUR DU BACCALAUREAT

Programme des sections B. C.— « Officiel » 18-2-20.

« L'épreuve écrite de langues vivantes est une version suivie d'un thème d'imitation. — Le texte de la version de langue étrangère vivante sera choisi dans un ouvrage de prose et ne dépassera pas quinze lignes. — Le thème dit d'imitation sera conforme à la définition de cet exercice telle qu'elle est formulée dans l'instruction ministérielle de 1902 relative à la réfor-

me de l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges. Le candidat trouvera dans le texte de la version la solution des principales difficultés de vocabulaire, de manière qu'il puisse réserver son attention à la correction et à la précision grammaticales. — Pour le thème comme pour la version, sera seul autorisé l'emploi d'un dictionnaire en langue étrangère. — Chacune des parties de l'épreuve de langues vivantes aura une durée d'une heure et demie. — Le coefficient sera de 1 pour chaque épreuve. — Aucun changement à l'oral. »

La prochaine session ordinaire s'ouvre, en province, le jeudi 1er juillet.

POUR NOTRE LIVRE D'OR

Citation du capitaine Albert **Simon.** « Blessé grièvement le 22 août 1914 à Messin (Belgique) en conduisant sa section à l'assaut sous un feu violent. Inapte à l'infanterie à la suite de cette blessure est entré dans l'aviation, sur sa demande. A pris part en qualité d'observateur à de nombreuses expéditions de bombardement, faisant preuve des plus brillantes qualités militaires et professionnelles. Affecté à l'état-major de la 1re division aérienne, s'est fait remarquer par ses chefs par son zèle, son dévouement et son travail assidu. »

Ordre de l'armée n° 27, du 9 août 1919.

—×—

Nomination (décret du 31-1-1920) du capitaine Albert **Simon** au grade de chevalier de la Légion d'honneur. « Simon (Albert-Hervé), capitaine d'infanterie à la division aérienne; 12 ans de services, 5 campagnes, 1 blessure. Titres exceptionnels: s'est magnifiquement conduit dans l'infanterie où il a été gravement blessé. Est entré dans l'aviation malgré une impotence fonctionnelle du membre supérieur droit et a donné de nouvelles preuves de bravoure et de dévouement dans l'aviation de bombardement. Une blessure. Deux citations. » (« Officiel » du 3-2-20).

—×—

Ernest **Taburet** (cours 1896), capitaine d'infanterie coloniale au 2e malgaches, à Tsivory, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur, avec le motif suivant: « Officier très courageux, a, le 20 juillet 1916, à Barieu, brillamment entraîné sa compagnie à l'attaque des tranchées allemandes, traversant un glacis découvert de 500 mètres, sous un feu des plus violents, a été blessé après avoir dépassé le réseau de fils de fer ennemi. La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. — Le maréchal de France, **Pétain.** »

Le capitaine est le frère du médecin-major Jules Taburet, 1er fusiliers marins à Dixmude, qui a été décoré de la croix d'officiers le 3 décembre 1914.

JOIES & DEUILS

ELECTIONS. — M. Vincent **Inizan** a été élu député du Finistère. — MM. Louis **Bihan-Poudec,** Gustave **Cheminant,** Pierre **Trémintin,** ont été élus ou réélus conseillers généraux du Finistère. — M. René **Abjean** et M. Henry **de Vincelles** ont été réélus conseillers d'arrondissement.

NOMINATIONS.— Notre ami l'abbé Hervé **Calvez,** du cours 1891, vient d'être chargé, en qualité de vicaire coadjuteur de M. le Curé-Doyen de Lesneven, de l'administration de la paroisse Saint-Michel. En annonçant cette nomination, l' « Echo Paroissial » de Brest ajoute: « Mgr l'Evêque de Quimper ne pouvait faire un meilleur choix. M. Calvez a, pendant les 21 ans qu'il a passés à Saint-Louis, donné la mesure de sa valeur personnelle. Les fidèles de Saint-Louis le regretteront vivement... Lesneven l'appréciera vite et remerciera Dieu de l'avoir choisi. » Auteur du « Manuel paroissial de Saint-Louis de Brest », qui est un modèle du genre, directeur d'œuvres de jeunesse auxquelles il a donné le meilleur de son âme, l'abbé Calvez n'est pas connu seulement de ses camarades de cours et de ses anciens paroissiens: sa parole chaude et éloquente a retenti plusieurs fois dans notre chapelle; et, sans parler des autres témoignages de dévouement à son vieux collège, il adressait il y a trois ans aux lecteurs de notre Bulletin une vibrante exhortation à « retremper leurs cœurs languissants » aux mêmes sources surnaturelles que leur enseignaient leurs maîtres de jadis... Tout en priant le Seigneur de bénir le zèle de notre ami, nous sommes assurés que M. le Chanoine Cozic trouvera en l'abbé Hervé Calvez un coadjuteur « digne à tous égards du poste qui lui est confié. »

Notre ami l'abbé Louis **Boucher,** du cours 1909, professeur de 5e au collège Saint-François, vient d'être nommé secrétaire de l'Evêché.

Tout en le félicitant d'être l'objet d'un choix aussi flatteur, ses collègues et ses élèves ne peuvent s'empê-

cher de regretter le départ d'un si aimable compagnon et d'un maître si bienveillant.

ORDINATIONS. — Notre ami Pierre **Pichon,** de la Congrégation des PP. du Saint-Esprit, a été ordonné sous-diacre le 28 février. Quelques jours auparavant il avait prononcé ses vœux perpétuels. Diacre depuis le 11 avril, il se recommande à nos prières en vue du sacerdoce qu'il recevra le 25 avril.

MARIAGES. — Le docteur et Mme **Tanguy** ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Albert Tanguy, contrôleur des Contributions directes à Nanguerre, avec Mlle claire Martel, de Landerneau.

Théophile **Coativy,** médaillé militaire, conseiller paroissial de Plougonven, neveu du R. P. Dom Guénolé, de l'Ordre de Saint-Benoît, ancien maître répétiteur à Saint-François de Lesneven, a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mlle Françoise Tanguy, petite nièce de feu M. l'abbé Le Saout, aumônier de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, et cousine germaine du R. P. Tanguy, de l'Ordre de Saint-Benoît.

Nous apprenons le récent mariage de Mlle Anne Le Corre, sœur de nos camarades Charles, séminariste, et Marcel Le Corre, élève de philosophie, avec M. Paul Le Gall, frère de M. l'abbé Louis Le Gall, de Brest ; — de Mlles Elisa et Jeanne Jaouen, sœurs de François Jaouen, mort au champ d'honneur, et de Vincent Jaouen, élève de Seconde, de Ploudalmézeau, avec MM. Paul et Louis Kerboul, neveux de feu M. le Chanoine Kerboul.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Noces d'or. — Le 26 janvier dernier, en l'Eglise Saint-Martin de Brest, Mme et M. Victor **Ségalen,** agent du Commissariat de la Marine en retraite, membre de notre Association Amicale, ont célébré dans la plus stricte intimité le cinquantenaire de leur mariage.

Nos respectueuses félicitations.

SUCCES. — Magloire **Batany** et Antoine **Jacob** ont été reçus bacheliers ès-lettres (2e partie) à la session spéciale de mars.

C. P. S. M. — Laurent Déniel, Yves Quéré, Paul Guillauma, séminaristes, Xavier Cozanet, Jacques Fichoux, Marc Guiavarc'h, Yves Morvan, élèves au collège, ont obtenu leur Certificat de Préparation au Service Militaire.

Deuils. — Nous recommandons à vos prières M. **J.-F. Corre,** membre de notre A. A., décédé recteur de Tourc'h à l'âge de 56 ans; — Jean Troadec, de Plounéour-Trez, élève au collège jusqu'en 1914, disparu

dans la catastrophe du « Pluvier » ; — Mme veuve Crenn, grand-mère de notre camarade François Le Guen, décédée à Guipavas; — Mme Déniel, née Letouzey, épouse de notre camarade Louis Déniel, rédacteur des Postes et Télégraphes, décédée à Brest; — M. Louis Cornec, père de notre camarade Jules Cornec, notaire à Ploudiry, décédé à Dinéault; — le grand'père de Ch. Gouriou, élève de 3e; — le grand'père de Louis Couloigner, élève de 6e; — Mlle Louise Quéinnec, sœur de Pierre Quéinnec, élève de seconde, décédée à Plouzévédé à l'âge de 18 ans; — et nous offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

NOUVELLES ADHESIONS A L'A. A.

Bernard, Guillaume, de Plouider, prêtre des Missions d'Haïti, au presbytère de Ploudaniel.

Berthélémé, Jean (1905), Quinquis-Iven, Le Cloître, par Pleyben.

Berthélémé, Laurent (1908), Bodriec, en Loquéffret, par Lannédern.

Chapalain, Jean-François, Kerbrat-Locmaria, en Plabennec.

Fabre, Louis (ancien professeur de mathématiques en 1914), professeur au collège de Le Blanc (Indre).

Le Hir, François, Kergoat, en Plabennec.

Guénolé, Alain (1912), médecin auxiliaire de la Marine, Ecole de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

Pondaven, Yves, Pen-ar-C'hréac'h, Milizac par Saint-Renan.

Taburet, Joseph, négociant, Le Conquet.

Urvois, Francis (1912), médecin auxiliaire de la Marine, Ecole de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

Le Verge, Yves (1907-1913), bourg de Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.

Le Menn, Jean-François (1896), de Plounéour-Ménez, administrateur colonial à Pnôm-Pênh (Cambodge).

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Mesguen, Edouard, prêtre, professeur de 1914 à 1920, supérieur de l'Institution N. D. du Créisker, Saint-Pol-de-Léon.

Bernard, Louis, sous-lieutenant, commissaire de gare à Nisch (Serbie), secteur 516 A.

Le Vern (R. P.), Jean-Louis, missionnaire O. M. I. Brocket, Alta, Canada.

Cazuguel (R. P.), Germain, missionnaire O. M. I., R. C. C., Sea-Street, Negombo, Ceylan (via Suez).

Chapalain, Jacques, brigadier artificier, à Spincourt (Meuse).

Le Corre, Jean, 2e génie, comp. 16/1, secteur 106, Armée du Levant.

Le Nir, Joseph, maréchal-des-logis, fourrrier, 30e R. A., 2e batterie, Orléans, Loiret.

Pont (R. P.), Théophile, vicaire à Miragoâme, diocèse des Cayes, Haïti (Grandes-Antilles).

Prigent, Pierre (1916), q.-m. fourrier, Centre administratif, Marine, Alger.

Simon, Albert, capitaine E. M., 8, rue de Guise, Metz (Lorraine).

Arnould, Louis, 45, rue de Bordeaux, Saumur (M.-et-L.).

De Kerdanet (R. P. Raoul), O. P., 9, rue Jeanne d'Arc, Lille (Nord).

Rannou, Joseph, docteur en médecine, Guilvinec.

Le Guen, Jean, de Guipavas, clerc tonsuré, Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien, par Guiclan.

Le Guen, Jean, de Kernilis, sergent-fourrirer au 151e R. I., 2 comp., Thionville (Lorraine).

Le Goff, Aimé (1913), 195, rue du Chevaleret, Paris (XIIIe).

Salou, Ambroise, du 66e R. I., Guissény, par Lesneven.

Mével, Jean, 2e R. I. C., 3e comp., Fautras, Brest.

Stéphan, François, brigadier au 231e R. A., 35e batt., 5e groupe, s. 154.

Quillévéré, Jean, ancien recteur d'Argol, presbytère de Goulven, par Lesneven.

Bodénès, Jean-Louis, vicaire à S. Joseph du Pilier-Rouge, rue de Paris, Lambézellec.

Calvez, Hervé (1891), coadjuteur de M. le Curé, Lesneven.

Cozanet, Florentin (1901), vicaire à Saint-Louis, rue Kéréon, Brest.

Hervé, Joseph (1897), aumônier de l'Hôpital maritime, Brest.

Kermarrec, Guillaume (1901), vicaire à Pont-de-Buis.

Kérouanton, Urcin-Eugène (1893), recteur de Tourc'h, par Rosporden.

Ramonet, Guillaume, du 19e R. I., au Conte, Guipavas.

Tanguy, Jean (1916), Quai St Thomas, Landerneau.

Herry, Paul (1908), docteur-médecin, Berven, Plouzévédé.

Le Gall, J.-L. (1919), 41e R. I., 5e comp., 2e bat., Rennes (Ille-et-Vilaine).

Bizien, Yves (abbé), 15 bis, rue de la Préfecture, Tours (Indre-et-Loire).

Tranvouez, Yves, brigadier du 102e R. A. L., en traitement, hôp. temp. 136, Laon (Aisne).

Riou, Alain (1905), chef de section adjoint, administration centrale du Ministère des Régions libérées, 118, rue Courcelle, Levallois-Perret (Seine).

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

NOMINATIONS

MM. les abbés Creignou, de Roscoff, et Tanguy, de Plouvorn, prêtres de l'ordination du 25 mars, sont désignés par Mgr pour combler les vides causés dans notre personnel par le départ de MM. Edouard Mesguen et Louis Boucher.

Qu'ils soient les bienvenus dans la Maison de saint François !

LES CONFERENCES SAINT-FRANÇOIS

Les premières Conférences de ce 2e trimestre ont eu pour objet d'établir le caractère divin de notre religion. Menut nous a montré, par l'Evangile et la vie de Jésus, la divinité du Maître. Vézier poursuivit en exposant les preuves tirées des prophéties et de la survivance du Christ après sa mort. Quentel a parlé des victoires de Jésus-Christ dans les siècles, et Morvan a terminé en réfutant les principales objections relatives aux sujets traités.

Sous la nouvelle direction du dévoué M. Guillermit, en deux conférences successives, X. Cozanet nous a parlé du grand Montalembert, et Caër a narré les faits de la Saint-Barthélémy tels que l'histoire impartiale les a définitivement établis. — Le charme n'a pas diminué que nous prenons à ouïr nos orateurs, et la discussion demeure aussi nourrie, les répliques aussi pleine de verve étincelante. Aux noms des contradicteurs déjà cités, il convient d'ajouter ceux de J. Conq, de Quentel, de Menut, de Morvan...

Une heureuse surprise a été l'arrivée inopinée, au milieu d'une de nos séances, de M. l'abbé Aubert, aumônier de l'Ecole Navale, qui, de passage à Lesneven, vint aimablement nous entretenir un moment de notre mission dans la société contemporaine.

Puis, nous avons eu nos « conférences extraordinaires ». Pour ces occasions, figurez-vous un entassement d'élèves, pressés les uns contre les autres dans la vaste classe de Seconde. Autour du bureau — la tribune — quelques chaises où prendront place MM. les professeurs, qui veulent bien s'intéresser à nos modestes efforts. On chuchote, on rit, on attend. Soudain de véritables trépignements, des applaudissements à tout rompre: c'est le salut à notre conférencier et à son escorte. Chacun prend place, — et on écoute.

Nous avons eu d'abord, le 22 janvier, **M. Corgne,** professeur d'histoire au lycée de Pontivy, qui nous a parlé des **fêtes révolutionnaires à Lesneven.** Cette « page d'histoire locale » nous a extrêmement intéressés. Nous avons suivi l'évolution et les fluctuations du patriotisme lesnevien à ces époques troublées. Nous voyons la petite cité subissant les contre-coups de tous les événements de Paris, devenant, de royaliste convaincue, révolutionnaire farouche, et marquant chacun de ses revirements par une fête. Elle fête la Fédération par un grand feu de joie, des danses publiques et des prières. Elle fête la chute de la Royauté, elle a sa montagne, transforme l'Eglise Saint-Michel en lieu de réjouissances, chasse le « citoyen-curé ». Elle fête l'exécution de Danton, celle de Robespierre; puis, chez elle comme partout, la crise s'apaise, au milieu des fêtes encore. M. Corgne nous lut des procès-verbaux de l'époque, fort intéressants, et qui nous amusèrent beaucoup.

M. le Supérieur vint le 12 mars nous entretenir de cet important sujet : la **Répartition Proportionnelle Scolaire.** L'Etat est omnipotent en matière scolaire, et il faut reconnaître qu'il est le premier intéressé à ce que des doctrines subversives ne soient pas enseignées dans les classes. Aussi ne conteste-t-on pas son droit de contrôle. Mais, cela dit, toutes les écoles ne doivent-elles pas être égales devant les subsides de l'Etat et, rétribuées au prorata du nombre des élèves? Il faut obtenir de nos gouvernants des subventions pour les établissements libres d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Pour arriver à ce but, gagnons l'opinion. Apprenons aux conseils municipaux que « lorsqu'il s'agit de secours à attribuer sur les fonds communaux, aucune distinction ne peut être légalement faite entre les élèves de l'école privée e tceux de l'école publique ». (M. Briand). Les idées justes pénètrent toujours : soyons des ouvriers de cette bonne cause. — Nous sommes sortis de la salle plus éclairés sur cette brûlante question, et reconnaissants à M. le Supérieur de nous l'avoir si clairement exposée.

M. Kerbiriou consentit ensuite à venir nous parler de **Mgr de la Marche,** (1729-1806), dernier évêque de Léon. M. Kerbiriou se propose d'étudier la vie d'un évêque avant 1789, en montrant que, de ces temps les évêques ne se désintéressaient pas de leur clergé : Mgr de la Marche occupe le siège de Léon de 1772 à 1791, et tout ce temps, en bon administrateur temporel, il se préoccupe d'améliorer le sort matériel de son clergé, démembrant les paroisses riches au profit des paroisses plus pauvres afin de procurer à tous ses prêtres des

moyens suffisants de subsistance; — les évêques de l'ancien régime n'étaient pas tous de grands seigneurs se désintéressant du peuple: Mgr de la Marche releva le Collège de St-Pol-de-Léon qui déclinait, et créa des bourses pour les élèves pauvres; il veillait à l'extension de l'instruction primaire et examinait lui-même les maîtres pour se rendre compte qu'ils avaient les qualités et la compétence nécessaires; — les prélats de l'ancien régime n'étaient pas tous de plats courtisans: Mgr de la Marche défendit les franchises, les prérogatives, les traditions de la Bretagne contre les empiètements de la royauté; député des Etats à la Cour, il se fit le porte-parole éloquent de ses compagnons et obtint pour eux gain de cause. — L'activité de Mgr de la Marche s'exerça surtout pendant son émigration en Angleterre (1791-1806). Il fut le Vincent de Paul des émigrés, fonda pour ceux-ci un Comité de Secours et contribua (il était le vicaire général de l'Evêque de Londres) à la renaissance catholique en Angleterre. — Nos applaudissements ont dû témoigner à notre professeur d'anglais de l'intérêt que nous avons pris à sa causerie. Nous avons été particulièrement heureux d'avoir les prémices du solide ouvrage qu'il prépare sur Mgr de la Marche, et qui lui vaudra le grade de docteur.

M. Masseron nous arriva le 14 mars. M. le Supérieur nous le présenta comme « un orateur de première marque », et en cela fut « bon prophète ». M. Masseron se proposait de nous parler de la « Divine Comédie ». Il va être célébré bientôt à Ravenne des fêtes telles que jamais la chrétienté n'en aura vu de pareilles, auxquelles s'associent les encouragements du pape, de tous les évêques et cardinaux italiens, et dont Léon XIII et Pie X n'auraient pas manqué d'être les partisans. On veut en effet célébrer le sixième centenaire de la mort de Dante, père de la poésie italienne, et, peut-être, « le plus grand poète de tous les temps ». M. Masseron, dantophile éminent, nous exposa brièvement la vie mouvementée du grand homme au milieu des luttes de Guelfes et Gibelins, de Blancs et Noirs. Puis, avec lui, nous suivîmes Dante et Virgile dans les horreurs des sept cercles de l'enfer; nous entrâmes en Purgatoire et l'idéale et mystique Béatrice nous fut révélée par un maître ; enfin, avec saint Bernard comme guide, nous arrivâmes au ciel, et M. Masseron nous lut le récit de la vision béatifique de Dante. — Cette œuvre magnifique est pleine d'allégories. M. Masseron eut le temps de nous en expliquer seulement quelques-unes et dut se résoudre à nous faire connaître sans s'y arrêter, la Vita Nuova et le charme tout particulier et plein de mystère qui s'en dégage. — Cette bonne séance passa trop vite

au gré de tous, et elle a eu ce résultat de nous faire un peu mieux connaître et aimer le grand poète italien.

A chacun de nos « conférenciers extraordinaires » le Cercle Saint-François, interprète des sentiments de tous, adresse ses plus respectueux remerciements. Il gardera de leurs entretiens le souvenir le plus agréable, — et de la peine qu'ils ont daigné prendre, le souvenir le plus reconnaissant.

Y. P., secrétaire des C. S. F.

TABLEAU D'HONNEUR

PHILOSOPHIE. — Février. Le Corre. Vézier. Conq. Caër. Le Borgne. Palud. Quentel. Fichoux. Menut. Kerlau. — **Mars.** Le Borgne. Fichoux. Menut. Palud. Caër. Dijonneau. Morvan, Joseph. Le Corre.

PREMIERE. — Février. Lavanant. Ollivier. Dantec. Martin. Guillerm. Uguen. Le Got. Manchec. Iliou. Jaouen, René. Colin. Quéré. Bleunven, Laurent. Guiavarc'h. Guiziou. — **Mars.** Quéré. Manchec. Guillerm. Dantec. Iliou. Guiziou. Bleunven. Jaouen.

SECONDE. — Février. Le Reste. Quéinnec. Egaret. Lannuzel. Guillerm. Abautret. Appéré. Roudaut. Soubigou. Le Bihan. — **Mars.** Le Reste. Egaret. Le Bihan. Abautret. Quéinnec. Le Gall.

TROISIEME. — Février. Tanguy, Joseph. Parc. Roudaut. — **Mars.** Tanguy.

QUATRIEME. — Février. S. B. Le Gall, Louis. Goaoc. Daniel. Pronost. Kermoal. — S. R. Calvary. Vigouroux. Le Goff. Creff. Person. Kerveillant. — **Mars.** S. B. Le Gall. Pronost. Prigent. Daniel. Rannou. — S. R. Vigouroux. Calvary. Creff. Kerveillant, Goarant. Le Goff. Person. Le Pape.

CINQUIEME. — Février. S. B. Lozac'h. Cornec. Pouliquen. Héliès. Plouzennec. Balch. Briant. Nicol. Rosec. — S. R. Salaün. Mellouët. Plantec. Martin. Kerbriant. Gourmelon. — **Mars.** S. B. Pouliquen. Balch. Cornec. Rosec. Plouzennec. Briant. Moysan. Jézégou. Rio. Guéguen. — S. R. Plantec. Le Roux, Charles. Salaün. Kerbriant. Pont. Mellouët. Le Bihan. Martin. Ramée. Gourmelon.

SIXIEME. — Février. S. B. Grall. Bihan-Poudec. Riou. L'Helgouarc'h. Couloigner. Miossec. Prigent. — S. R. Morvan, Jean. Kerjean. Le Bras. Le Gall. — **Mars.** S. B. Grall. Riou. Bihan-Poudec. Prigent. Meudec. L'Helgouarc'h. Arzel. Kermarrec. Miossec. Le Droff. — S. R. Morvan. Le Bras. Kerjean. Abautret. Corrigou.

SEPTIEME. — Février. Autret. Dourmap. Gloaguen, Jean. Roué. Jestin. Pascoët. Tual. — **Mars.** Gloaguen. Jestin. Tual. Villacroux, Albert. Autret. Villacroux, Louis.

HUITIEME. — Février. Guéguen. — **Mars.** Guéguen.

NEUVIEME. — Février. Le Gall. Le Saint, Goulven. Rannou. Auffret. Guézennec. Corlay. Roudaut. Roué. — **Mars.** Le Borgne. André. Ropars. Le Gall. Rannou. Roudaut. Auffret. Camblan. Bozec. Le Saint. Abjean-Uguen.

DIXIEME.— Février. Affret, Alexis. Abgrall, Jacques. Branellec. Dilasser, Jean. Le Gac, Maurice. Le Gac, Louis. Léon. Perrot. Guillerm. Souben. Abgrall, Maurice. — **Mars.** Affret, Alexis. Lenol. Le Gac, Maurice. Branellec. Souben. Perrot. Abgrall, Jacques. Le Gac, Louis. Abgrall, Maurice. Odeyé.

2e EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la note *Très Bien.*

DIXIEME : René Trochard; Alexis Affret; Louis Gac; Jacques Abgrall; Maurice Gac; Laurent Branellec; Jean Perrot; François Guillerm.

NEUVIEME : Le Saint; Rannou; Abjean-Uguen; Bozec; Pierre Roué; Le Gall; Auffret; Roudaut; Gaëtan Roy; Le Borgne; Corlay; Y. Simon; de Dieuleveult; Camblan.

HUITIEME : L'Hostis; Ségalen; Cadiou; J.-P. Guéguen; Nicol; Gourhan; Le Beux; Eugène Guéguen; Corre; Camblan; Louis de Lansalut; Le Goff; Affret.

SEPTIEME : Louis Villacroux; Albert Villacroux; Roué; Hervé Gloaguen; Jestin; Tual; Souben; Le Pors; Dourmap.

SIXIEME : S. B. Grall; Miossec; Bégot. — S. R. Jean Morvan.

CINQUIEME : S. B. Balch; Pouliquen; Lozach; Plouzennec; Cornec. — S. R. Le Bihan; Salaün; Le Cléach; Gen-tric; Plantec; Martin.

QUATRIEME : S. B. Louis Le Gall; Kerspern; Vourch; Pronost; Rannou; Prigent. — S. R. Vigouroux; Calvary; Creff; Person; Le Menn; Le Goff; Bernard.

TROISIEME : Tanguy; Eugène Le Roy; Dantec; Pernuit; Abjean.

SECONDE : Henri Le Reste; Pierre Quéinnec; Théodore Madec; Pierre Cadiou; André Chardronnet; François Tan-

guy; Ernest Appéré; Joseph Lescop; Louis Rivoal; Jean Brasset; François Le Gall.

PREMIERE : Perrot; Donnart; Dantec; Ollivier; Suignard; Iliou.

PHILOSOPHIE : Le Borgne; Heurtault.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE. — *Questions philosophiques.* 1. Palud. 2. Heurtault. — *Géographie.* 1. Le Corre. 2. Heurtault. — *Instruction religieuse.* 1. Palud. 2. Le Corre.
Math. élém. — *Chimie.* 1. Kerlau. — *Physique.* 1. Kerlau.

PREMIERE. — *Math. C D.* 1. Ollivier. 2. Donnart. — *Physique.* 1. Ollivier. 2. Donnart. — *Histoire romaine.* 1. Perrot et Dantec. 3. Suignard. — *Math. A B.* 1. Quéré. 2. Perrot. — *Anglais.* 1. Lavanant. 2. Ollivier. 3 Squiban. — *Histoire littéraire.* 1. Suignard. 2. Lavanant. 3. Guillermou. — *Récitation.* 1. Perrot. 2. Le Got. 3. Jaouen. — *Histoire moderne.* 1. Suignard. 2. Perrot. 3. Simon. — *Allemand.* 1. Soubigou. — *Dessin géom.* 1. Barjou. — *Chimie.* 1. Ollivier. 2. Holley.

SECONDE. — *Catéchisme.* 1. Le Reste. 2. Le Gall. 3. Chardronnet. — *Histoire littéraire.* 1. Chardronnet. 2. Le Reste. 3. Lescop. — *Récitation.* 1. Le Gall. 2. Rivoal. 3. Le Reste. — *Histoire ancienne.* 1. Le Reste. 2. Appéré. — *Histoire moderne.* 1. Chardronnet. 2. Le Reste. 3. Herry. — *Géographie.* 1. Chardronnet. 2. Tanguy. 3. Le Reste. — *Math. A B.* 1. Herry et Rivoal. 3. Le Gall. — *Anglais.* 1. Rivoal. 2. Le Gall. 3. Le Reste. — *Allemand.* 1. Madec. — *Dessin géo.* 1. Cabon.

TROISIEME. — *Histoire littéraire.* 1. Faudet. 2. Le Roy. 3. Pernuit. — *Thème grec.* 1. Tanguy. 2. Dantec. — *Récitation.* 1. Tanguy. 2. Soubigou, Xavier. 3. Morvan. — *Histoire moderne.* 1. Pernuit. 2. Abjean. 3. Le Roy. — *Géographie.* 1. Tanguy. 2. Pernuit. 3. Le Roy. — *Dessin.* 1. Le Roy, Yves. 2. Kerlau. 3. Bars. — *Histoire de l'Eglise.* 1. Tanguy. 2. Le Roy. 3. Parc.

QUATRIEME. — *Version grecque. S B.* 1. Le Gall. 2. Vourc'h. S. R. 1. Vigouroux. 2 Calvary. — *Catéchisme.* S. B. 1. Vourc'h. 2. Pronost. S. R. 1. Kerriguy. 2. Le Goff. — *Géographie.* S. B. 1. Kerspern. 2. Vourc'h. S. R. 1. Le Menn. 2. Luneau. — *Dessin.* S. B. 1. Rannou. 2. Toullec. S. R. 1. Kerveillant. 2. Guéguéniat. — 4e B. 1. Jaouen. — *Récitation.* S. B. 1. Vourc'h. 2. Le Gall S. R. 1. Goarant. 2. Creff. — *Histoire.* 1. Le Gall. 2. Kermoal. S. R. 1. Creff. 2. Person.

CINQUIEME. — *Anglais.* S. B. 1. Goasguen. 2. Le Duff. S. R. 1. Salaün. 2. Mellouet. — *Botanique.* S. B. 1. Rosec. 2. Plouzennec. S. R. 1. Martin. 2. Roy. — *Catéchisme.* S. B. 1. Pouliquen. 2. Lozac'h. S. R. 1. Plantec. 2. Le Roux. Charles. — *Géographie.* S. B. 1. Plouzennec. 2. Pouliquen. S. R. 1. Le Menn et Le Roux, Charles. 2. Salaün. — *Histoire.* S. B. 1. Pouliquen. 2. Balc'h. S. R. 1. Le Roux. 2. Le Menn. — *Dessin.* S. B. 1. Savina. 2. Troadec, Marcel. S. B. 1. Le Bihan. 2. Chapel. — 5e B. 1. Le Cléach.

SIXIEME. — *Thème latin.* S. B. 1. Grall. 2. Riou. S. R. 1. Morvan. 2. Taburet. — *Histoire.* S. B. 1. Grall. 2. Bégot. S. R. 1. Morvan. 2. Corrigou. — *Géographie.* S. B. 1. Grall. 2. Tual. S. R. 1. Lazennec. 2. Le Bouvant. — *Dessin.* S. B. 1. Grall. 2. Moysan. S. R. 1. Poirier. 2. Quéméneur.

SEPTIEME. — *Sciences naturelles.* 1. Souben. 2. Dourmap. 3. Gloaguen, Jean. — *Catéchisme.* 1. Dourmap. 2. Larreur. 3. Tual et Villacroux, Albert. — *Récitation.* 1. Cloître. 2. Tual. 3. Jestin. — *Dessin.* 1. Talec. 2. Gloaguen. Jean. 3. Cabioch et Villacroux, Albert. — *Géographie.* 1. Gloaguen, Hervé. 2. Autret. 3. Villacroux, Louis.

HUITIEME. — *Géographie.* 1. L'Hostis. 2. Guéguen, Eugène. — *Histoire.* 1. L'Hostis. 2. Le Goff. — *Leçons de choses.* 1. Nicol. 2. Cadiou. — *Grammaire.* 1. L'Hostis. 2. Guéguen, Eugène.

NEUVIEME. — *Géographie.* 1. Le Borgne et Roué, Pierre. 3. Roué, Georges. — *Leçons de choses.* 1. Le Borgne. 2. Roy, Robert. — *Catéchisme.* 1. Abjean-Uguen. 2. Rannou et Le Gall. — *Récitation.* 1. Auffret. 2. Glaizot. — *Histoire.* 1. Le Gall. 2. Abjean-Uguen.

DIXIEME. — *Récitation.* 1re Div. 1. Trochard. 2e Div. 1. Abgrall, Jacques. — *Leçons de choses.* 1re Div. 1. Trochard. 2e Div. 1. Lerrol. — *Histoire de France.* 1re Div. 1. De Lansalut et Trochard. — *Catéchisme.* 1re Div. 1. De Lansalut. 2e Div. 1. Guillerm. — *Géographie.* 1re Div. 1. Affret.

POUR LES COLLEGES « DEVASTES »

Le 29 février M. Guillermit organisait, en faveur de l'œuvre des collèges libres des régions dévastées, une reprise de la séance tenue le soir de la fête du collège. De superbes affiches, dessinées par nos camarades, avaient annoncé au public lesnevien cette « matinée de bienfaisance. » Deux cents personnes prirent place dans la Salle du Patronage. Tandis que l'orchestre ouvrait la séance, d'aimables demoiselles offrirent à l'assistance des « programmes » entièrement calligraphiés et ornés par nos

nos meilleurs dessinateurs, et dont plusieurs étaient de petits chefs-d'œuvre.

En quelques mots, M. le Supérieur indique le but — tout charitable — de la réunion et remercie toutes les personnes qui ont bien voulu la préparer. Puis, pendant trois heures, c'est toute la « fête du collège » qui se « re-déroule » : pièce dramatique qui émeut, pièce plaisante qui consacre définitivement Sosthène et Cyprien comme « rois des comiques », intermèdes musicaux où les artistes de M. Huntziger déploient leur maîtrise accoutumée. Tout marche à souhait: le succès couronne les efforts !

Pour grossir la somme recueillie, une quête est faite dans les classes, et nous avons la satisfaction d'envoyer 765 francs à nos condisciples de la Région du Nord. Puisse cette modeste contribution soulager un peu leur détresse! Elle leur prouvera, au moins, que nous ne sommes pas restés insensibles aux souffrances et aux persécutions qu'ils ont si courageusement supportées. M. L. C.

JOURNAL DE MARS

Le 4 mars. — Sortie mensuelle. Match de Saint-Pol.

Le 7. — Sermon de M. Dujardin sur l'Unité de l'Eglise.

Le 13. — Centenaire des *Premières Méditations*. — Notre savant professeur de Première était tout désigné pour commémorer l'événement par une Conférence où il fit connaître à toute la Division des Grands les circonstances qui préparèrent et entourèrent la publication de ce chef-d'œuvre. En une heure et demie *M. Le Vasseur* réussit à nous donner une idée complète du caractère de Lamartine, de sa valeur poétique et de l'influence qu'il a exercée. Des lectures choisies illustrèrent ces enseignements, dont M. le Supérieur, en remerciant l'érudit conférencier, nous engagea à profiter. Les applaudissements de l'assistance ont montré qu'elle était conquise, et décidée à ne pas attendre le dernier moment pour lire, comprendre et goûter le grand poëte.

Le 14. — Sermon de M. Dujardin sur la Sainteté de l'Eglise.

Le 18. — « Ecoute, bûcheron! Arrête un peu le bras! »... Que n'es-tu là, Ronsard, pour crier ton indignation à ces nouveaux « sacrilèges meurtriers » qui « font pleurer nos arbres » autour de la chapelle? Nous comprenons mieux aujourd'hui les larmes de Madame de Sévigné à la vue de ses bois mutilés... C'est un spectacle plutôt réfrigérant, ce svelte clocher, naguère abrité par le feuillage, se dressant maintenant dans un entourage de... poteaux télégraphiques!

Le 19. — Pupilles de la Nation. — Nous apprenons avec plaisir que nos camarades Jean Prigent, de 4e, Louis Bescond, de 5e, Alain Grall, de 6e, ont été reçus à l'examen des bourses d'études secondaires. Félicitations.

Le 21. — Sermon de M. Boucher sur la Catholicité de l'Eglise.

Les 22-24. — La *fièvre* des examens succède à la petite grippe si bénigne (trois jours d'exemption, au plus !) qui a passé successivement par les trois divisions des minimes, des moyens et des grands sans y causer de sérieux dommage.

Le 26. — Après la proclamation des résultats de l'examen, les Grands reçoivent dans leur étude la visite de M. Le Pot, professeur aux Facultés catholiques d'Angers qui leur expose brièvement les avantages qu'offre cette Maison au point de vue de la préparation des diverses carrières et du respect dû à notre foi catholique et bretonne.

Le 27. — Les vacances dureront jusqu'au 15 avril.

M. L. C.

CHRONIQUE SPORTIVE

Collège Saint-Pol (1) contre **Etoile d'Arvor** (1).

Le quatre mars, les « onze » de l'Etoile prenaient le train pour Saint-Pol, le cœur joyeux à la pensée de voir un pays nouveau pour plusieurs, et de matcher une équipe tout à fait inconnue. Malgré l'absence du capitaine et de deux autres joueurs de première, le moral de l'équipe était excellent : chacun ferait son possible. A la gare, les Lesneviens eurent la charmante surprise d'être accueillis par M. Mesguen, qui avait tenu à souhaiter le premier la bienvenue à ses anciens élèves. Et voilà toute la bande qui déambule dans les rues de la petite ville, se hâtant car le temps est restreint, et l'on voudrait visiter au moins la cathédrale et le Kreisker. Cela fait, on se dirige vers le Collège où un dîner aussi succulent qu'abondant attendait nos équipiers. Aussi c'est le cœur en fête que l'« Etoile » se dirige vers le terrain de jeu. Là, tous demeurent stupéfaits : eux, habitués à la vaste pelouse du Folgoët, ont sous les yeux un champ fortement incliné, et de plus, ni assez long, ni assez large.

Le match commence, en présence de M. Mesguen et de ses professeurs, avec tous les élèves juchés sur les talus, faute de place. La partie fut disputée avec acharnement ; mais, gênés dans leurs mouvements par l'exiguïté du terrain, obligés de jouer par le centre, alors que leur jeu se fait habituellement par les ailes, les Lesneviens durent faire preuve d'une grande endurance pour résister à des adversaires habitués au terrain.

L'Etoile joue d'abord avec le bas, ses avants font quelques « descentes », mais sont essoufflés en arrivant au haut de la côte. Les demis en mettent un coup, ils doivent empêcher les Saint-Politains de dévaler la pente ; ces derniers manquent à ce moment plusieurs occasions de marquer. Nos arrières déploient une grande activité, mais le moindre de leurs shoots envoie la balle dans les champs voisins. Cela dure pendant quarante minutes, lorsque coup sur coup les Saint-Politains rentrent deux buts, quelques instants avant la pause.

A la reprise, les Lesnéviens dominent presque tout le temps ; sur un shoot à plus de trente mètre des bois, J. Conq, avant-centre, rentre un premier but, qui fut le dernier. L'Etoile était battue, mais malgré cet échec, son retour fut joyeux : la revanche pourrait bien réserver des surprises.

La deuxième rencontre eut lieu le 18 mars. Mais, contre les espérances de plusieurs, les visiteurs ne parurent nullement dépaysés sur le vaste terrain du Folgoët : ils montrèrent tout de suite qu'ils pouvoient jouer aussi bien, sinon mieux, sur ce terrain que sur le leur. Ils jouent d'abord contre le vent, et paraissent, dès le début, décidés à jouer serré. Cependant, quelques minutes après le coup d'envoi, leur goal ne peut arrêter un shoot bien dirigé de l'extrême-gauche Bleunven. Ce but rend la partie plus animée : l'Etoile est encouragée par ce premier succès, les Saint-Politains sont résolus à réparer l'écart le plus vite possible. Pourtant, malgré leurs efforts, leurs attaques sont invariablement arrêtées par nos vaillants demis ou les arrières Fichoux et Iliou, qui, le vent aidant, renvoient toujours la balle en avant. Mais les arrières d'en face font aussi du bon travail, et déploient une activité telle que pendant tout le reste de la mi-temps, malgré des descentes répétées, et plusieurs shoots dans les bois, Lesneven ne peut marquer. Il faut dire, à la décharge de l'Etoile, que son avant-centre, Morvan, étant malade, ne peut donner sa mesure : il doit se retirer d'ailleurs, à la mi-temps. Quant aux visiteurs, ils semblent avoir fourni un effort considérable, et paraissent fatigués.

A la reprise, l'Etoile joue contre le vent, et la partie devient plus dure : il y a des tentatives énergiques pour changer le score déjà acquis. Les avants des deux camps rivalisent de vitesse, et les demis avec courage s'efforcent de les arrêter. On peut dire que les deux camps dominent également. Mais, sur une descente rapide, suivie d'une mêlée devant le but, notre inter-gauche, Guillerm, marque un second but pour l'Etoile. Un long cri d'allégresse salue cet évènement, et l'on continue... Les efforts n'aboutissent pas : la fin est sifflée sur ce résultat : 2 a 0.

Ainsi l'Etoile avait lavé sa défaite de Saint-Pol, et, raffermie par cette victoire, pouvait attendre avec confiance le match du dimanche suivant contre l'Ecole Navale.

M. L. C.

Ecole Navale-Etoile d'Armor.

Le dimanche 21 mars vit aux prises, sur le terrain du Folgoët, l'équipe première de l'Ecole Navale et l'équipe correspondante de l'Etoile d'Armor pour un match-revanche. Leur revanche, les « Bordaches » la voulaient éclatante, et se déclaraient hautement décidés à vaincre. Chez les collégiens on se montrait circonspect on n'osait assurer une victoire contre un groupe que l'on connaissait peu. Les marins, en effet, nous arrivaient en forme, et non pas handicapés comme pour l'autre match, de plusieurs équipiers. Cependant de part et d'autre manquaient les capitaines.

La partie, favorisée par un temps superbe, s'engage avec une magnifique ardeur. Les marins s'emparent de la balle, et avec une cohésion qu'on ne leur avait point vue à la dernière rencontre, approchent, menaçants, les buts des collégiens. Ceux-ci résistent vaillamment. Mais ils ne peuvent empêcher, au cours du premier quart d'heure, les « Navale » de placer un but.

Les nôtres, heureusement, ne se découragent pas, et nos vaillants avants, font de fréquentes irruptions sur le terrain que la défense adverse protège admirablement. Finalement une mêlée s'engage presque dans les bois des « Bordaches ». On ne distingue rien que des pieds qui s'agitent. Soudain, un long cri, et nos maillots bleus qui reviennent en levant les bras : l'Etoile a marqué, et c'est à Suignard qu'elle doit ce but. Du moins l'honneur sera sauf.

Et avec une animation plus joyeuse que jamais, les collégiens vont poursuivre. Les demis servent très bien. Là-bas, les arrières Iliou et Fichoux opposent leurs vigoureux coups de pointe aux incursions que les marins font assez souvent de leur côté. Néanmoins le goal Ollivier aura l'occasion d'arrêter quelques dégagements. Bleunven opère d'excellents dribblings. Puis, sur une très jolie passe de l'ailier droit Squiban, L. Guillerm, d'une tête, ajoute un second but à notre actif.

La mi-temps ne tarde pas à être sifflée.

A la reprise, nos adversaires semblent plus fatigués. Les collégiens demeurent agiles. E. Guillerm, Roy et Guiavarc'h s'opposent résolument aux descentes que tentent les avants de Navale, surtout de l'avant-centre qui, après une échappée à toute lallure, fut sur le tout petit point de rentrer un but. Après de savantes combinaisons de l'inter et de J. Conq, celui-ci s'empare de la balle, la mène à travers tous ses adversaires, arrive jusqu'aux bois et place un troisième but au tableau des collègiens.

Peu après la partie prend fin.

Ce fut assurément l'une des plus belles de notre saison sportive. L'équipe opposée était de force, et l'Etoile, en remportant la victoire, a eu un réel mérite. Tout s'est passé avec la plus grande correction de part et d'autre. Et nous devons remercier de leur visite les « Navales » qui, ne manquant pas à Brest d'occasion de matcher, veulent bien cependant venir à Lesneven. Aussi, pour-

quoi ne pas rendre traditionnelle cette rencontre vraiment amicale ? Nous espérons bien voir revenir l'année prochaine les « fistots » de cette année. Quant aux « poulains », qui seront alors des « midships », ils diront des solitudes glacées du détroit de Magellan aux contrées moins rudes de l'Extrême-Orient, où les portera la « Jeanne d'Arc », que les exercices physiques sont en honneur dans les institutions religieuses de Bretagne, et que s'il faut rendre hommage à la solidité des études que nous faisons, il convient de ne pas oublier le rang que nous conservons dans le monde des sports.

Y. P.

CARNET BIBLIOGRAPHIQUE

Le Livre d'Or du Clergé du Finistère pendant la Guerre 1914-1919, par M. l'Abbé G. PONDAVEN. Chez tous les Libraires catholiques du département. Prix : **5** francs.

Voulez-vous avoir le tableau d'ensemble du dévouement et de l'action de notre clergé pendant la tourmente ? Prenez le **Livre d'Or** que vient de nous donner M. l'Abbé Gabriel Pondaven sur la demande de Mgr l'Evêque.

Comme nous le dit l'auteur dans son préambule, le **Livre d'Or** est une « apologétique » et un « mémorial. » Il y a eu les rumeurs infâmes, il y a encore les oublis, — comme celui commis par cette Revue qui mentionne avec complaisance la présence au front de 82 pasteurs et de 18 rabbins et qui « laisse tomber » les 26.000 prêtres catholiques. Le **Livre d'Or** par ses renseignements précis, par ses listes exactes des Morts et des citations rétablit la vérité et empêchera d'oublier.

Lisez donc ces chapitres qui vous montrent en un style chaud et coloré l' « action sacerdotale aux armées » de terre et de mer et lisez aussi ceux qui vous rappellent l'effort fait à l'arrière. Parcourez avec piété les « tableaux nominatifs » des Morts, des Disparus, des Prisonniers, des Décorations, des Citations, et vous sentirez une chaude effluve de fierté chrétienne vous monter au cœur.

Sur les 766 clercs — (534 prêtres, 232 séminaristes) — mobilisés, 100 — (50 prêtres et 50 séminaristes) — sont morts pour la France. Le nombre de leurs citations s'élève à 358. Voilà un bilan qui permet de dire avec l'auteur, « que nos prêtres reviennent auréolés de la lutte et sacrés par l'épreuve. »

Toutes les familles chrétiennes voudront posséder ce beau **Livre d'Or.** A tous il inspirera la reconnaissance qui se traduira par la prière. A quelques enfants, à quelques jeunes gens il donnera, nous l'espérons, le saint désir de remplacer dans la phalange des apôtres ceux qui sont tombés pour la Patrie.

H. C.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

Sixième Année. Juin-Juillet 1920.
NOUVELLE SÉRIE N° 8 & 9

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

Mes Pèlerinages (Alexandre Masseron), suite (pages 193-195). — Les Fêtes révolutionnaires à Lesneven (Eugène Corgne), p. 196. — Nos Missionnaires, 212. — D'Angleterre en Australie (J. Berthelé), p 213. — Communications. — Nos Anciens à Angers (J. Breton), p. 217. — Accusés de réception ; Pour notre Livre d'Or ; Nos Anciens décédés ; Deuils ; Mariages ; Examens et Concours ; Conseil de revision ; Changements d'adresses (p 219-225). — Nos Souscriptions, p. 225. — La Fête de sainte Jeanne d'Arc au Collège, p. 227. — Tableau d'honneur ; Croix ; Concours ; Chronique ; Visiteurs ; Conférences s. François ; Retraite et communion (p. 231-236. — Carnet bibliographique.

MES PÈLERINAGES

I *(suite)*

Au tombeau de sainte Fine

Sur une nef un peu obscure de la Collégiale, aux marbres de couleurs alternées, s'ouvre la chapelle de sainte Fine. Nous sommes ici au centre de la cité des tours que garde la prière d'une enfant. Ecoutons l'enseignement de sa souffrance avant d'admirer son triomphe. Le touriste indifférent se précipite sur son guide, rouge ou bleu. Il demande le nom du peintre; il veut savoir la patrie et le siècle du sculpteur. Nous nous refusons à l'imiter. Il nous faut une leçon et élever un instant notre cœur.

Fina de' Ciardi, nous savons bien que nous sommes des étrangers aux lieux où tu as mérité la gloire éternelle: mais l'âme d'une sainte n'est point étroite. Je n'ai pas conduit des jeunes gens à ton tombeau pour leur feuilleter seulement un manuel d'histoire de l'art. Cela me divertirait peut-être, mais ne suffit point. Parle nous plutôt du haut de l'autel de marbre qui t'est consacré, ô victorieuse. Car nous voulons humilier notre faiblesse

de vivants devant ta force de morte. Les siècles sont impuissants à éteindre la voix de la douleur. Et voici que la résignation pieuse d'une jeune fille a vaincu le temps, où se sont abîmés les grands coups d'épée des luttes fratricides et les joutes politiques des orateurs.

« Comme le dit Messer saint Paul », écrit le vieil hagiographe de Fina, « que la vertu qui est dans l'âme devient parfaite par la maladie, pour que cette vierge sainte parvienne à la plus haute perfection, Notre Maître Jésus Christ lui envoya, alors qu'à nos yeux elle paraissait être le plus dans toute sa santé et sa fraîcheur, une très grave maladie, qui lui fit perdre l'usage de tout son corps, sauf la tête, et devenir toute raide, en sorte qu'en aucune façon elle ne pouvait se lever de son lit, ni en rien se mouvoir. Et puisque Dieu la voulait ainsi infirme, point ne voulait elle-même que son corps se reposât sur couche molle, mais bien au contraire elle se tenait et dormait sur une planche de chêne sec. Et comme un côté de son corps était plein de douleurs et que beaucoup elle en souffrait, elle dormait sur l'autre côté, et pendant cinq années elle se reposa sur l'autre côté, et jamais elle ne se laissa par personne mouvoir... »

Sa pauvre chair se putréfia. Frère Jean de San Gimignano, qui ne connaît point la délicatesse des sens, accumule les détails où naît le frisson, avec une précision implacable. Il se défend seulement du reproche d'exagération: « Et beaucoup qui ont vu cela en ont rendu témoignage. »

Il nous dicte sa conclusion sereine et haute: « Jamais elle ne se plaignit; jamais elle ne montra le moindre signe de tristesse. Au contraire elle avait toujours une expression de joie et toujours elle remerciait Dieu! Soit confondu tout chrétien qui ne veut point avoir un peu de patience en ses maladies et que Fine, cette vierge sainte, lui soit un exemple! »

Après la résignation à la souffrance, la résignation à la pauvreté:

a cui, com' alla morte,
La porta del piacer nessun disserra, (1)

suivant la sublime expression de Dante, célébrant les noces de saint François d'Assise et de la noble Dame qui, depuis le Christ, demeura « onze cents ans et plus, délaissée et obscure, sans être recherchée de personne. » (2)

« Fine, cette vierge sainte », continue Jean de San

(1) A qui, comme à la mort, nul n'ouvre la porte du plaisir. — *Paradis*, XI, 59-60.

(2) *Ibid.*, 65-66.

Gimignano, *in Praedicatorum Ordine Frater inutilis*, « étant au suprême degré de la pauvreté, n'en avait en son âme aucune douleur, mais semblait être en possession de toutes les richesses du monde, sachant que Jésus Christ avait promis aux pauvres volontaires le royaume de la vie éternelle! Et tant la personne plus volontairement est pauvre, tant est plus grande la récompense glorieuse dans la vie éternelle. Et les aumônes qu'hommes et femmes portaient à cette vierge sainte, si grandes étaient, elle en pleurait; si petites, elle s'en réjouissait beaucoup. Et néanmoins, elle ne gardait rien hors la nourriture, mais tout donnait aux pauvres, voulant observer ce que dit l'Evangile: « Ne pensez pas au lendemain. »

Nous qui ne savons plus guère atteindre à ces hauteurs, qui nous ruons à l'or, ne passons point ici trop légèrement. Que l'ascétisme de cette enfant nous émeuve. Pour l'imiter? Hélas, non! Nous en sommes bien incapables. Mais près de la tombe de Fina de' Ciardi, morte à quinze ans, peut-être aurons-nous un instant rougi d'avoir couru haletants derrière les richesses: la honte n'est pas toujours mauvaise conseillère. Et le cri de colère aura retenti à nos oreilles, la malédiction à la louve, symbole de la cupidité:

Maledetta sie tu antica lupa,
che più di tutte l'altre bestie hai preda,
per la tua fame senza fine cupa! (1)

L'esprit de pauvreté et la patience ont été les vertus très hautes de Fine, qui l'ont conduite à la gloire : elle petite, et avec elle deux des grands saints d'Italie: François d'Assise et Catherine de Sienne. Parce que ces vertus sont fondées sur la charité, sur l'amour qui fait mouvoir les mondes, et qu'elles engendrent d'autres vertus:

« Oui, douce patience », s'écriait Catherine dans son style aux éclats lyriques, aux étranges et puissantes images, « il est recouvert ce vêtement que tu portes des étoiles des diverses vertus: car la patience ne peut exister dans l'âme sans les étoiles de toutes les vertus; elle ressemble à l'éclat de la lune dans la nuit de la connaissance de soi-même; et après la connaissance de soi-même vient le jour, avec la lumière et la chaleur du soleil... » (2)

(*A suivre*). ALEXANDRE MASSERON.

(1) Maudite sois-tu louve antique, qui engloutis plus de proies que toutes les autres bêtes, dans ta faim insatiable! — *Purgatoire*, XX, 10-12.

(2) Lettre CIV, de l'édition Misciattelli ; *Sienne*, Giuntini et Bentivoglio, 1913

Les Fêtes Révolutionnaires à Lesneven

(1790-1795)

Aux Ecoliers de Lesneven

MES CHERS AMIS,

Lesneven est la ville natale de la plupart d'entre vous. Pour les autres, elle est seulement la ville où ils viennent faire leurs études. Quoi qu'il en soit, je la considère comme la petite patrie de tous.

Aussi suis-je convaincu que vous lirez, les uns et les autres, avec beaucoup d'attention, ces quelques pages que je vous dédie.

I

Le Serment Fédératif

(14 Juillet 1790)

On connait généralement l'histoire de la Révolution dans ses grandes lignes. On sait ce que signifient, par exemple, le serment du Jeu de Paume, la prise de la Bastille, la Nuit du 4 Août.

Mais on ne sait pas assez que la Révolution n'a pas eu lieu à Versailles et à Paris seulement. On oublie trop qu'elle s'est déroulée en province, avec autant d'effervescence que dans la capitale. J'ajouterai même que la province fut souvent à l'avant-garde de la Révolution.

Ainsi, dès le mois de novembre 1789, une fédération fut formée à Etoile, près de Valence. Les gardes nationales de tous les villages voisins y fraternisèrent joyeusement en l'honneur du nouveau régime.

Le mouvement gagna Montélimar, Lyon, Dijon, la plupart des villes de la Franche-Comté. La Bretagne, l'Anjou s'y associèrent: à Pontivy, le 15 janvier 1790, 150 jeunes volontaires, représentant 80 villes et bourgs de Bretagne et Anjou, organisèrent « la fédération des jeunes volontaires de Bretagne et Anjou. » Un mois après, jour pour jour, le 15 février, et dans la même ville, 168 délégués de la bourgeoisie, au nom de 120 villes et bourgs de Bretagne et Anjou, jetaient les bases de « la fédération des Municipalités bretonnes-angevines. » Quelques semaines plus tard, le 29 avril, le conseil d'administration des gardes nationales de Rennes adopta un projet de confédération générale. « Pour consommer cette fédération générale, » écrivent les commissaires rédacteurs, « nous proposons à chaque département d'envoyer un député, porteur du vœu de toutes les troupes citoyennes qu'il sera chargé de représenter. Nous proposons de l'envoyer dans la capitale de l'empire, afin que le pacte fédératif soit rédigé sous les yeux des législateurs de la Nation... Que du moins nos députés soient réunis dans la capitale le 14 juillet, jour glorieux qui vit commencer parmi nous l'ère de la liberté. » (1).

L'appel des Rennais fut entendu : le 14 juillet 1790 eut lieu à Paris, au Champ-de-Mars, la grande fête de la Fédération.

Le même jour, des fêtes fraternelles étaient organisées dans les chefs-lieux de départements et de districts.

Voici ce qui se passa à Lesneven, chef-lieu de district :

« La Municipalité assemblée à l'Hôtel de Ville en conséquence de la délibération prise l'onze du dit mois, relativement au serment fédératif à faire prêter à la troupe nationale de cette ville, en présence de la Municipalité et de la Commune assemblée,

Ayant invité à cette cérémonie patriotique Messieurs les Notables et Messieurs les Membres dn district ainsi que Messieurs les Juges,

Messieurs les officiers municipaux et du district, ainsi que Messieurs les Notables, se sont rendus ensemble à l'église de Saint-Michel de cette ville.

Après avoir entendu la messe solennelle chantée par M. Le Coat, recteur de cette ville, et l'un des officiers municipaux, assisté de son clergé, les corps ci-dessus nommés, à eux joints les Sieurs Michel Breton, maire, et Goulven Le Loaec, procureur de la Commune de Guissény, les Sieurs Paul Inizan et Pierre Le Saint, également députés de la Municipalité de Plounévez, en vertu de délibérations par eux remises et qui resteront déposées aux archives, ont marché avec la troupe nationale, à elle joints seize hommes de différentes brigades des employés aux cinq grosses fermes, ayant à leur tête le Sieur Du Peceaux, leur capitaine général, jusqu'au Champ-de-Mars, où la troupe nationale formée en bataillon carré, au centre duquel les corps ci-dessus se sont placés, le Sieur Kermoné, commandant de la dite troupe, après avoir prêté, sur l'autel de la patrie, le serment fédératif en présence des officiers municipaux, des autres corps de la Commune assemblée, tel qu'il est porté dans l'article huitième du décret du 28 Février 1790, passant ensuite dans les rangs et lisant à haute voix la formule du même serment, il l'a fait prêter individuellement à tous les officiers, bas-officiers et soldats de la troupe nationale, ce qu'ils ont fait en disant: Je le jure.

Ce serment prêté, tous les corps accompagnés de la troupe sont revenus à l'église de Saint-Michel, où ils ont assisté au *Te Deum*;

(1) Eugène Corgne, La Bretagne et la Révolution, 1789-1791; Châteaulin, 1910 in-12. pp 8-9. note 2.

A l'issue duquel la Municipalité, le District, les Notables et les Députés des Municipalités mentionnées ci-dessus, réunis à l'Hôtel de Ville, le présent procès-verbal a été rapporté et signé.... » (1)

II

Proclamation de la Constitution

(9 Octobre 1791)

La fête du 14 juillet, acte solennel d'union nationale, ne fut, par malheur, qu'une fête d'un jour.

En effet, en dépit de ces manifestations, l'agitation persistait en province autant que dans la capitale.

Les autorités anciennes avaient disparu et les nouvelles n'étaient pas obéies : cette absence de pouvoir favorisait tous les excès. Le désordre était encore accru par la famine qui sévissait sur presque toute la France et par la détresse des finances publiques. Les haines religieuses s'ajoutaient aux discussions politiques ; c'était le résultat du vote par l'Assemblée de la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790). La plupart des ecclésiastiques se détournèrent des idées nouvelles pour lesquelles ils avaient eu d'abord de réelles sympathies.

De son côté Louis XVI ne sanctionna qu'à son corps défendant la Constitution civile. Au reste, il ne songe désormais qu'à combattre un régime qui l'oblige à mentir à sa conscience. Il commence à songer au concours de l'étranger.

Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, Louis XVI s'enfuit de Paris. Mais le 25, il rentrait aux Tuileries, au milieu des menaces du peuple qui ne parlait que de trahison.

Néanmoins, la France saluera en lui le « restaurateur de la liberté », lorsque, le 13 septembre, il déclarera accepter la Constitution revisée.

Partout on l'acclame, à Lesneven comme ailleurs. Lisez plutôt:

« Le Conseil général de la Commune de Lesneven, municipalité, canton et district de Lesneven, département du Finistère, assemblé à la Maison Commune, relativement à la proclamation de la loi constitutionnelle du Royaume,

En laquelle Maison Commune se sont trouvés, après invitation MM. les administrateurs composant le directoire du district de Lesneven, MM. les juges du Tribunal du district, MM. les président, secrétaires et autres membres de la Société des Amis de la Constitution,

Rapporte et certifie à qui il appartiendra qu'à l'effet de

(1) Ce procès-verbal et ceux qui suivent sont extraits d'un registre municipal commencé le 11 avril 1790 et fini le 29 brumaire an IV. Ce registre se trouve aux archives de la commune de Lesneven.

promulguer la constitution française, il s'est transporté de la dite Maison Commune, accompagné de MM. du district, les juges et les Amis de la Constitution sur la place, ci-devant dite de l'Auditoire, à présent de la Maison Commune, où étant, il a trouvé toute la garde nationale sous les armes, et M. Balaguier, premier officier municipal, a proclamé la loi renfermant la constitution française, donnée à Paris le 14 Septembre dernier et a été plusieurs fois interrompu par des cris de Vive la Nation, Vive la Loi, Vive le Roi!

Après il s'est transporté, en même compagnie, et avec la garde nationale, au son de la caisse, jusqu'à l'église paroissiale de Saint-Michel de Lesneven, à l'issue des vêpres, où M. Le Coat, recteur, et son clergé ont chanté des prières ;

Et ensuite, il est allé avec son clergé, le conseil général et MM. ci-devant nommés ainsi que la troupe nationale jusqu'au Champ de la Fédération processionnellement,

Et arrivés sur la place de Saint-Michel, M. Balaguier, premier officier municipal, a proclamé derechef la dite loi aux acclamations de Vive la Nation, Vive la Loi, Vive le Roi !

Après, rendus au Champ de la Fédération, on y a allumé un feu de joie, et M. Balaguier, premier officier municipal, a encore proclamé la dite loi. Et sa voix a été, à diverses reprises, couverte par les cris de Vive la Nation, Vive la Loi, Vive le Roi !

Enfin, la procession, composée comme ci-dessus, est retournée à l'église, où M. le Recteur et son clergé ont chanté un *Te Deum*.

Après quoi, le Conseil général, MM. du district, du tribunal et de la Société des Amis de la Constitution se sont rendus à la dite Maison Commune à l'effet de rédiger le présent,

Et le dit Conseil général a arrêté d'ordonner à tous citoyens d'illuminer leurs maisons ce soir, en témoignage de la réjouissance publique.

Fait et arrêté, le 9 octobre 1791, à la Maison Commune, aux cris redoublés de Vive la Nation, Vive la Loi, Vive le Roi ! »

III

Premier anniversaire de la chute de la Royauté

(10 Août 1793)

Depuis une semaine, la Législative a succédé à la Constituante.

Loin de moi le dessein de raconter l'histoire de la seconde assemblée révolutionnaire, qui est, en grande partie, l'histoire de la chute de la Royauté.

Le 20 juin 1792, jour anniversaire du serment du Jeu de Paume, le peuple des faubourgs se leva, non pas encore pour renverser la Royauté, mais pour effrayer le roi et l'obliger à respecter les volontés de la Nation. Louis XVI, en effet, avait opposé son veto au décret du 27 mai sur la déportation des prêtres réfractaires et au décret du 8 juin qui décidait l'établissement d'un camp de 20.000 fédérés sous Paris. Le roi tint tête à l'émeute.

Cependant l'heure de la catastrophe approche. Depuis le 20 avril, la France est en guerre avec l'Autriche. Le 28 juillet, on connut à Paris le manifeste du duc de Brunswick : ce fut la condamnation définitive de Louis XVI. Le 10 août, l'insurrection victorieuse saccage les Tuileries.

Le roi est suspendu de ses fonctions par l'Assemblée, puis enfermé au Temple, d'où il ne sortira que pour monter sur l'échafaud, cinq mois plus tard, le 21 janvier 1793.

Les Bretons sont, à cette date, républicains. Pendant la Constituante et les premiers mois de la Législative, la Bretagne, comme le reste de la France en général, demeure profondément monarchiste. Ses sentiments changent dans la seconde moitié de 1792, au moment où l'on voit clairement que le roi veut une contre-révolution ; alors, Louis XVI perd la plupart de ses partisans.

Je ne sais de quelle manière les Lesneviens accueillirent l'abolition de la Royauté (21 septembre 1792) et la proclamation de la République (22 septembre). Avec sympathie, sans doute, puisque, par une délibération du Conseil général de la Commune, en date du 3 novembre 1792, nous apprenons que Lesneven a sa Place de la République.

En tout cas, les Lesneviens ne manquèrent pas de célébrer la fête du 10 août 1793.

Ce jour-là, premier anniversaire de la chute de la Royauté, lecture devait être faite des principaux articles de la première constitution républicaine, qui faisait des Français une nation régénérée. C'était la fête de la Régénération.

A Lesneven, la cérémonie fut simple, mais l'enthousiasme fut grand. D'ailleurs, je vais laisser au procès-verbal lui-même le soin de raconter la fête dans tous ses détails :

« Le Conseil général de la Commune, assemblé à la manière accoutumée et réuni à la Maison Commune pour célébrer la fête civique qui aura lieu ce jour, et annoncée dimanche dernier par le citoyen curé à la suite des vêpres, a fait prier les citoyens administrateurs du district, les citoyens juges du tribunal, les citoyens juge de paix et ses assesseurs, de se rendre sur-le-champ à la dite Maison Commune, pour conformément à la prière leur faite avant ce jour, concourir avec nous, de tout leur pouvoir, à donner à cette fête patriotique tout l'éclat et l'appareil d'une union vraiment fraternelle.

Tous les dits citoyens s'étant rendus à l'invitation, et la

garde nationale s'étant rendue à la porte de la Maison Commune avec les trois volontaires, sous les ordres du citoyen Balaguier commandant de la garde nationale, tout le cortège a quitté la Maison Commune et s'est rendu à l'église paroissiale pour assister à la grand'messe chantée par le citoyen curé, laquelle devait être dite sur l'autel de la patrie, mais que le mauvais temps a forcé de dire à l'église.

La messe finie, tous les corps constitués se sont rendus, accompagnés de la troupe, près l'autel de la patrie élevé sur la place près l'église. En cet endroit, le commandant de la garde nationale a prêté le serment ordonné par la loi, devant la Municipalité et ensuite les officiers devant le dit commandant, et toute la troupe devant les officiers.

Tous ces serments étant prêtés, le citoyen maire (1) a prononcé un discours analogue à la fête et invité tous les citoyens à se réunir d'esprit et de cœur à l'acte constitutionnel dont il a donné lecture en partie et former par là une masse imposante d'amis et de frères, propre, s'il le fallait, à repousser nos ennemis, à les faire se repentir d'avoir souillé, par leur présence, la terre de la liberté.

Après ce discours, il a été chanté par le citoyen maire une chanson patriotique qui invitait tous les bons patriotes à se donner l'accolade fraternelle. Le citoyen maire a été le premier à en donner l'exemple, et aussitôt tous les bons républicains de Lesneven se sont embrassés et se sont serrés dans les bras les uns des autres.

Le citoyen curé a été invité de venir chanter sur l'autel de la patrie un *Te Deum*, en signe d'allégresse et de réjouissance pour un si beau jour, il s'est rendu avec son clergé à notre prière et le *Te Deum* a été chanté avec tout l'enthousiasme possible et au son de toutes les cloches.

Après cette dernière cérémonie, la Municipalité a été conduite à la Maison Commune, où tout le monde s'est séparé. »

IV

Fête de la prise de Toulon

(20 Nivôse an II. — 9 Janvier 1794)

La mort de Louis XVI fut le prétexte du soulèvement de l'Europe monarchique ; les rois craignirent pour eux-mêmes la contagion de l'exemple. Mais la cause essentielle de la première coalition fut la conquête de la Belgique et des pays rhénans par Dumouriez et Custine. Les succès des armées françaises dans la

(1) Daniel-Nicolas Miorcec. — Son nom a été donné, en octobre 1919, à une rue de Lesneven.

campagne de 1792 avaient été si rapides et si faciles qu'on pouvait craindre que la République française ne voulût modifier tout d'un coup les conditions politiques du continent. Toute l'Europe des rois se leva pour la rejeter dans ses anciennes frontières et pour contenir en même temps la Révolution sympathique aux peuples. Tous les gouvernements manifestèrent une vive horreur à la nouvelle de l'exécution de Louis XVI et se refusèrent à toutes relations avec les représentants de la France.

La Convention prit les devants. Elle déclara la guerre à l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, la Sardaigne, au royaume de Naples, à la Toscane.

La France fut alors attaquée sur toutes ses frontières de terre et de mer. Bientôt même l'invasion commença. Le danger fut d'autant plus grave que la guerre civile venait d'éclater.

Grâce à son enthousiasme patriotique et aux divisions de ses adversaires, la France se releva à partir de septembre 1793. Après les désastres des premiers mois, la trahison de Dumouriez, la perte de la Belgique, la révolte vendéenne, les progrès saisissants de l'invasion, l'année se termina par toute une série de victoires.

La ville de Toulon, notamment, que les royalistes, maîtres de la municipalité, avaient livrée, en août, aux Anglais et aux Espagnols, était reprise, en décembre, par le général Dugommier.

Il convenait donc de célébrer tous ces succès par une fête. On l'appela la fête des Victoires ou de la prise de Toulon.

Il n'est guère de fête révolutionnaire qui ait réussi autant que celle-là. Quoi de plus naturel !

Les Notables de Lesneven adoptèrent pour la circonstance le programme suivant :

« Le Conseil général délibérant, (le 19 Nivôse), ouï le citoyen Bergot faisant les fonctions d'agent national en l'absence du citoyen Le Vourc'h, a arrêté et arrête qu'il y aura demain une fête civique et patriotique, pour témoigner notre satisfaction de l'heureuse réussite de nos armées sur les infâmes Toulonnais et leurs complices, en reprenant la ville de Toulon;

Que cette fête patriotique, faite en conformité de la loi du 4 de ce mois, sera annoncée dans l'après-midi de ce jour, sur les places publiques et aux carrefours de cette ville, par un tambour et un piquet de la garde;

Que tous les corps constitués seront invités à se trouver ainsi que la garde nationale, le contingent, la Masse, le 106e régiment, et la gendarmerie;

Qu'il sera distribué des vivres aux pauvres indigents, savoir une chopine de vin à chaque individu au-dessus de quinze ans; une livre de pain et une demi-livre de viande par tête; que ces vivres seront distribués crus...;

Qu'il sera fait un feu de joie au champ de bataille, auquel assisteront tous les corps constitués sans distinction

de rang ni de grade et toutes les troupes tant à cheval qu'à pied;

Qu'il y aura des danses publiques autour du feu de joie et de l'arbre de la liberté;

Qu'il sera tiré ce soir huit coups de canon, au coucher du soleil, douze demain à son lever et vingt-quatre pendant que le bûcher brûlera et que l'on jurera exécration à tous les tyrans de la terre;

Qu'il sera délivré des vivres, comme dessus, aux prisonniers et aux pauvres de l'hôpital;

Que le boisseau de seigle et celui de froment confisqués il y a environ six semaines et déposés à la Maison Commune seront moulus sur le champ pour en faire du pain aux pauvres,....

Finalement arrête que toutes les maisons couvertes en ardoises seront illuminées depuis huit heures du soir jusqu'à dix heures. » (1)

V

Au lendemain de la mort de Louis XVI, qui fut le prétexte de la première coalition, la lutte devient ardente entre les deux grands partis : les Girondins et les Montagnards, qui dominent dans la Convention.

Les Girondins étaient de fervents républicains ; mais ils étaient inquiets de la puissance nouvelle de la Commune de Paris. Ils voulaient assurer aux départements le plus de liberté possible pour leur permettre de contre-balancer l'influence de la capitale. Les Montagnards, républicains aussi ardents que les Girondins, jugeaient que pour fonder et sauver la République, il fallait tendre fortement les ressorts du gouvernement central, s'appuyer sur la force révolutionnaire de Paris.

La Gironde parut d'abord plus forte. Elle fait décréter Marat d'accusation (13 avril 1793) ; mais il est acquitté par le tribunal révolutionnaire, ramené en triomphe à l'Assemblée. Quelques semaines après, le 31 mai, les sections de Paris, hostiles à la Gironde, se portent en armes sur la Convention. Le 2 juin, l'Assemblée vote l'arrestation de 29 députés girondins.

A cette nouvelle, il y a en France un mouvement de protestation presque général. Les Rennais, sans cesser pour cela d'être républicains, deviennent antimontagnards et antiparisiens. « Point de dictateurs,... point d'anarchistes », s'écrie le maire de Pontivy (2). Le Conseil général du Finistère arrête d'organiser une force armée pour défendre la Convention.

(1 « Le citoyen René Pochard, marchand, ayant eu connaissance que la Municipalité n'a aucun fond dans sa caisse, a fait offre de 500 livres pour faire face à une partie des dépenses qu'occasionneront nos réjouissances pour la fête de demain. Le Conseil général, reconnaissant des offres du citoyen Pochard, les a acceptées et s'oblige de lui rembourser la dite somme de 500 livres sur les charges locales de 1793, au plus tard dans six années. » — Archives Municipales de Lesneven, 10 nivôse an II.

(2) Eugène Corgne, La Bretagne et la Révolution, 1789-1793, note 3, p. 19.

Mais les Montagnards triomphent. Les administrateurs du Finistère désavouent les arrêtés qu'ils ont pris en mai et en juin... Quant aux Lesneviens, ils se mettent à encenser la Montagne victorieuse ; désormais le cri de « Vive la Montagne ! » retentit au cours de leurs fêtes.

Fête du 12 Prairial an II

(31 Mai 1794)

Nous le lisons, tout d'abord, dans le procès-verbal suivant de la fête du 12 Prairial :

« Tous les corps constitués de la Commune de Lesneven, savoir les membres du Directoire et du Conseil général de l'administration du District, de la Municipalité et du Conseil général de la Commune, du Comité de Surveillance, du tribunal près le district, de la justice de paix, du Bureau de Conciliation, de la Société populaire, et les bons citoyens, s'étant assemblés en la Maison Commune, se sont rendus sur la place de l'Arbre de la Liberté, où la garde nationale de la Commune et le troisième bataillon de Rouen-la-Montagne en garnison en cette commune et la gendarmerie nationale étaient sous les armes.

Les corps constitués et les citoyens de l'un et l'autre sexe se sont transportés avec la troupe dans le temple de la Raison, (1) où le citoyen Savary commandant le dit bataillon de la Montagne, et les citoyens Lamare et Miorcec ont prononcé des discours patriotiques, fréquemment interrompus par des battements de mains et des cris mille fois répétés de « Vive la République, une et indivisible et impérissable! Vive la Montagne! » Ensuite, le citoyen Savary a lu la charte des droits de l'homme et la constitution française. Le citoyen Lamarre, officier municipal a lu le rapport fait au nom du Comité de Salut public par Maximilien Robespierre, sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales, séance du 18 Floréal dernier, le décret de ce jour et plusieurs autres, reçus officiellement depuis peu.

Tous les corps constitués, les citoyens de la commune et la troupe, à une salve d'artillerie, sont sortis du temple de la Raison, et sur deux colonnes, ou files parallèles, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, se sont rendus au Champ de Mars ou de la Fédération, où un feu de joie a été allumé et consumé. Le peuple a formé une danse autour du bûcher et fait retentir l'air de chansons patriotiques. Une décharge formidable d'artillerie a enflammé

(1) L'église Saint-Michel.

l'enthousiasme de tous les citoyens et des heureux cris de « Vive la République, une, indivisible, impérissable! Vive la Montagne! Périssent les rois, les tyrans, les traîtres! » se sont prolongés depuis le Champ de la Fédération jusqu'à la place de l'Arbre de la Liberté où l'on a renouvelé l'adresse fraternelle, les chansons patriotiques et les salves d'artillerie.

Après quoi on est retourné au temple de la Raison, où l'on a prononcé de nouveaux discours civiques,, et chanté l'hymne chérie « Allons enfants de la Patrie. » Le citoyen Lamarre officier municipal, a, en son nom, et au nom de la commune entière, prêté le serment d'être fidèle à la nation, à la loi, de maintenir de tout son pouvoir la Liberté, l'Egalité, la République une et indivisible, la Souveraineté du peuple, ou de mourir en les défendant. Ce serment a été répété spontanément et avec unanimité et enthousiasme par tous les citoyens et citoyennes présents.

Et c'est ainsi qu'on a célébré la fête du 31 Mai 1793. Journée mémorable, fatale à la tyrannie, au fédéralisme, aux ennemis intérieurs et extérieurs, journée éternellement célèbre qui assura la liberté des Français et annonça la liberté du monde entier. »

Fête du 26 Messidor an II

(14 Juillet 1794)

C'est également aux cris de « Vive la Montagne ! » que les Lesneviens fêtent le 26 Messidor an II :

« Le Conseil général en corps, auquel se sont réunis, dans la Maison Commune, les citoyens composant le conseil général du district de Lesneven, la société populaire, le comité de Surveillance, le Bureau de paix et de conciliation, le tribunal du district, le tribunal de paix, le citoyen officier public, le citoyen Le Tournoul, adjudant-général, les citoyens commandant de la garde nationale, du troisième bataillon de Rouen-la-Montagne, de la gendarmerie, des chasseurs nationaux, et de la garde nationale à cheval, le citoyen Le Corre, ingénieur de la marine, et les citoyens directeurs et administrateurs des hôpitaux civil, militaire et de la marine, et une infinité de citoyens de l'un et de l'autre sexe,

S'est transporté sur la place de la Liberté, où la garde nationale entière et tout le bataillon de Rouen-la-Montagne, ainsi que les dits gendarmes, chasseurs et gardes nationaux à cheval, étaient sous les armes pour célébrer la fête du 14 Juillet et les victoires nombreuses remportées par nos frères, sur les esclaves et les tyrans, annoncées hier et ce matin par des salves d'artillerie, où étant plusieurs cito-

yens ont prononcé, sur la montagne, entourés de la troupe formée en bataillon carré et des citoyens de l'un et l'autre sexe de la commune, différents discours et plusieurs chansons patriotiques et relatifs à la dite fête et aux dites victoires, aux cris mille fois répétés de « Vive la République, Vive la Montagne, Périssent les rois, les tyrans, les fanatiques et les esclaves! »

Ensuite le citoyen maire (1) a annoncé la prestation de serment des militaires de tout grade et des membres des pouvoirs constitués. Le citoyen Baller, président de l'administration du district de Lesneven a, sur la montagne, en son nom et celui du district prêté le serment suivant: « Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la Liberté, l'Egalité, l'Unité, l'Indivisibilité de la République. Je jure guerre éternelle aux tyrans sous quelque dénomination qu'ils se présentent, paix perpétuelle aux chaumières. Je jure de tenir fidèlement à mon poste et d'y mourir s'il le faut pour le maintien de la République, de respecter et de faire respecter les personnes et les propriétés. » Le même serment a été répété, en son nom et pour la commune, par le citoyen Henry, maire; par le citoyen Balaguier père pour le comité de surveillance; par le citoyen Miorcec pour la société populaire; par le citoyen Vaumousse, comme officier public et membre du Bureau de Conciliation; par le citoyen Barjou, juge de paix, pour lui et ses assesseurs; par le citoyen Cahel, pour le tribunal du district; par le dit républicain adjudant-général, les dits citoyens commandants et la troupe et ensuite par tous les citoyens présents.

Après la troupe, l'artillerie, les corps constitués et les citoyens se sont rendus au Champ de la Fédération en chantant des couplets patriotiques, où étant il a été prononcé de nouveaux discours, allumé un feu de joie, fait des évolutions militaires, formé des danses, aux acclamations de « Vive la République, Vive la Montagne, Périssent les tyrans, les esclaves! » qui n'ont été interrompues que par des salves d'artillerie et de mousqueterie;

Et le bûcher étant consumé, l'on s'est rendu sur la place de la Liberté, où il a été formé des danses autour de la montagne et de l'arbre de la Liberté.

Vive la République! »

VI

Fête de l'Etre Suprême

(20 Prairial an II. — 8 Juin 1794)

Vive la République. C'est le souhait des Lesneviens. Il ne se réalisera pas, car la lutte des partis ne tardera pas à la tuer.

(1) Henry.

Au début de 1793, c'est le duel de la Gironde et de la Montagne. Voici qu'après le 2 juin la Montagne se divise en trois groupes hostiles, dirigés par Hébert, Danton et Robespierre.

Les Hébertistes d'abord (le 4 Germinal an II-24 mars 1794), puis les Dantonistes (16 Germinal-5 avril) furent guillotinés.

Dès lors, le pouvoir appartient à Robespierre, assisté de Couthon et de Saint-Just.

Les Hébertistes, qui faisaient profession d'athéisme, avaient entrepris de déchristianiser la France. Ils firent adopter le vote du calendrier républicain (octobre 1793). Le 10 novembre, le culte de la Raison était inauguré à Notre Dame.

Robespierre prétendit substituer une religion nouvelle au culte de la Raison.

Le 18 Floréal (7 mai) il prononça à la tribune de la Convention son discours fameux sur Dieu et l'immortalité de l'âme. On institua des fêtes décadaires et, le 20 Prairial (8 juin 1794) une fête de l'Etre Suprême eut lieu dans toute la France.

Le grand peintre David, — celui qui célébrera quelques années plus tard les pompes du couronnement de Napoléon Ier à Notre-Dame, — avait été chargé de rédiger le programme de la fête qui devait consacrer, à Paris, le triomphe de Robespierre.

Les Notables de Lesneven n'eurent pas la bonne fortune de pouvoir confier à un David l'organisation de la cérémonie du 20 Prairial. Ils la confièrent, faute de mieux, à un groupe de citoyens et de citoyennes, — amis des beaux spectacles, je le suppose — dont les noms sont consignés dans le procès-verbal ci-dessous :

Le Conseil général de la Commune délibérant (le 13 Prairial), ouï l'agent national, a arrêté d'inviter et a invité les différents corps constitués dans la commune, et les citoyens adjudant-général Le Tournoul et Savary, commandant le bataillon de Rouen-la-Montagne, et Balaguier, commandant la garde nationale, de se réunir à lui pour arrêter et convenir d'un plan pour la fête de l'Etre Suprême qui doit être célébrée le 20 Prairial courant.

En conséquence, plusieurs membres de l'administration du district, du comité de surveillance, du tribunal de la justice de paix, du bureau de Conciliation, de la Société populaire, et les citoyens Le Tournoul et Savary s'étant trouvés en la Maison Commune et à la présente séance, il a été arrêté de nommer des commissaires pour rédiger le dit plan et le faire exécuter. A cet effet, on a nommé pour commissaires:

Les Citoyens,

Renault, président du district,
Castegnet, administrateur du district,
Le Gall, agent-national du district,
Boulard et Faihun, membres du Comité de Surveillance,

Théodec et Simon aîné, membres de la Société populaire,
Cahel et Boulch, juges du tribunal,
Barjou, juge de paix,
Fercoc, assesseur du juge de paix,
Balaguier, commandant de la garde nationale,
Le Tournoul, adjudant-général,
Le commandant et l'adjudant-major du 3 bataillon de Rouen-la-Montagne,
Henry, maire,
Le Flô, agent national de la Commune.

Et les Citoyennes,

Audrey, Testard, mère, Castegnet et Saucour,

lesquels commissaires se réuniront mardi matin, chez le citoyen Le Tournol, pour se concerter ensemble;

Invite le citoyen Le Gall à engager les municipalités du district à envoyer un de leurs membres pour concourir à la fête. »

Je ne connais pas le programme que rédigèrent ces commissaires. Ce que nous savons c'est que la fête occasionna « beaucoup de dépenses, telles que l'enlèvement des signes extérieurs du culte catholique dans le temple dédié à l'Etre Suprême, de l'élévation d'une montagne, de la destruction du mur du vieux cimetière, des croix, du changement des inscriptions pour le temple, pour les rues, (1) de la construction de stalles pour les vétérans dans le temple, d'un autel, etc, étiquettes à la Maison Commune, au comité de Surveillance, enfin dedrapeaux nationaux et banderoles tricolores, ainsi que de feux de joie, de salves d'artillerie... » (2)

(1) Le Conseil général de la Commune arrêta, le 17 prairial, de changer les anciens noms de places et rues ». En conséquence, il nomma :

Noms anciens :	*Noms actuels :*
Le Champ de Bataille,	Champ de la Réunion.
Place des Halles,	Place de la Liberté.
Place du Corps de Garde,	Place de la Force.
Place des Trois-Piliers,	Place du Peuple.
Place aux Blés,	Place de la Révolution.
Place de Notre-Dame.	Place de la Montagne.
Place et Quartier du Château,	Place et Quartier de l'Egalité.
Rue Dutressiou,	Rue de Brutus.
Rue de Notre-Dame,	Rue de la Montagne.
Rue de Jérusalem,	Rue de Marat.
Rue Ségalen,	Rue de la République.
Rue du Four,	Rue de la Fraternité.
Rue du Mur,	Rue de la Liberté.
Rue de la Fontaine,	Rue de la Commune.
Rue Poultorquen,	Rue Bara.
Rue Villaren,	Rue Jean-Jacques Rousseau.
Rue Saint-François,	Rue Viala.
Rue de Poularborgne,	Rue des Sans-Culottes.

Les nouveaux noms seront en usage jusqu'au 27 ventôse an III (17 mars 1795). — A. M. L.

(2) A. M. L.; 26 prairial an II (17 juin 1794).

L'énumération de ces dépenses indique assez, il me semble, que Lesneven célébra dignement l'Etre Suprême et le grand pontife de la religion nouvelle, Maximilien Robespierre.

VII

Fête du 9 Thermidor an III

(27 Juillet 1795)

« Il est encore des Bretons » auraient dit à Robespierre étonné quelques conventionnels, le jour du 20 Prairial. « La roche tarpéienne est près du Capitole » lui avaient soufflé d'autres députés.

Ils avaient dit vrai ; la chute allait suivre le triomphe. Dans la nuit du 9 au 10 Thermidor (27-28 juillet 1794), la Convention mit Robespierre hors la loi. Le 10 Thermidor, au soir, il fut conduit au supplice, avec plusieurs membres de son parti, au milieu d'un peuple immense qui salua de ses applaudissements chaque exécution.

Les Lesneviens durent, de leur côté, crier « A bas Robespierre ! », si l'on en juge par l'empressement avec lequel ils célébrèrent, un an après, la fête du 9 Thermidor.

Ils avaient fêté le 10 août 1793, le 31 mai 1794. Ils se devaient de fêter le 27 juillet 1795 :

« Le Conseil général de la Commune assemblé en vertu de son arrêté du jour d'hier (8 Thermidor), en la Maison Commune, où, en vertu des invitations faites le jour d'hier aux autorités constituées civiles et militaires de se réunir à la Commune pour célébrer la fête du 9 Thermidor, se sont rendus les administrateurs du district, les juges du tribunal, juge de paix et assesseurs, membres du bureau de paix et de Conciliation, les citoyens Soulerac commandant du 2e bataillon de Seine-et-Oise, Le Jannic, commandant de la garde nationale, Belloc, commandant de la garde territoriale et les citoyens directeurs et administrateurs des hôpitaux civil-militaire et de la marine, et une infinité des citoyens de l'un et l'autre sexe, où tous réunis pour célébrer la fête.

On s'est rendu sur la place de la Liberté, où étaient la garde nationale, garde territoriale, le deuxième bataillon de Seine-et-Oise et la gendarmerie.

L'on a fait une promenade militaire et l'on s'est ensuite rendu au prétoire, où le citoyen Testard, procureur de la Commune, a prononcé un discours et l'on a chanté différents hymnes et chansons patriotiques relatives à la dite fête, aux différentes victoires remportées sur les ennemis de la République et ont été répétés à différentes fois des cris de « Vive la République! Vive la Convention! »

Nous arrivons aux derniers jours de la troisième assemblée révolutionnaire. Aussi j'arrête mon étude.

Mais je ne voudrais pas terminer sans résumer les principales observations qui se dégagent de l'examen des procès-verbaux que je viens de reproduire.

Tout d'abord, Chers Ecoliers, vous avez pu constater l'importance administrative et militaire de Lesneven. Lesneven n'a plus, il est vrai, sa cour royale qui était très étendue. Mais elle est chef-lieu de district. Elle ne voit plus, comme au temps de la Duchesse Anne, circuler dans les rues des chevaliers avec leurs écuyers, des châtelaines avec leur suite de femmes et de pages. Mais elle a des soldats: 106e Régiment, 3e Bataillon de Rouen-la-Montagne, 2e Bataillon de Seine-et-Oise. (1)

En second lieu, j'attirerai votre attention sur le succès que les fêtes révolutionnaires ont obtenu. Civils et militaires, citoyens et citoyennes assistent avec enthousiasme à toutes les cérémonies. Cet enthousiasme était-il sincère? Etait-il de commande? Au reste, je me hâte de l'ajouter, toutes ces fêtes, qui constituent ce qu'on appelle selon le mot très récent d'un historien, « le caractère mystique de la Révolution », (2) ont réussi partout. Sans sortir du Finistère, je vous apprendrai qu'à Saint-Pol-de-Léon, la vieille cité épiscopale, on allume un feu de joie et on illumine à l'occasion de la sanction donnée par Louis XVI à la Constitution. A Plouguerneau, on fête « la prise de Toulon », au milieu des cris et des acclamations : « Vive la République! Vive la Montagne! » (3). De même qu'à Plouguerneau, à Plounéour-Trez, localité voisine de Lesneven comme les deux précédentes, tout est réglé « pour célébrer... la victoire éclatante que nos braves défenseurs ont remportée sur les satellites des despotes. » (4)

Puisque je ne puis me prononcer sur la nature de l'enthousiasme avec lequel les Lesneviens ont célébré les fêtes révolutionnaires, disons ce que fut l'esprit public à Lesneven de 1789 à 1795. Lesneven avait appris avec joie la réunion des Etats généraux; elle attendait les réformes qui devaient mettre fin aux abus de l'ancien régime. Elle exécute « avec zèle, empressement et exactitude » (5) les

(1) Lire au sujet de Lesneven ville de garnison : abbé G. Pondaven, Les troupes de guerre à Lesneven sous Louis XIV ; Quimper, 1919 ; — A. Dupuy, Etudes sur l'administration municipale en Bretagne au XVIIIe siècle, 1re partie, ch. II, pp. 204-244.

(2) Maurice Dommanget. La religion révolutionnaire, Annales révolutionnaires, 1918, t. X, pp. 318-326 (p. 319).

(3)-(4) Dupuy, Plounéour-Trez et Plouguerneau. Deux communes du Finistère pendant la Terreur, Annales de Bretagne, t. III, 1887, pp. 49-50.

(5) A. M. L. — Lettre de Miorcec, maire, au président de l'Assemblée Nationale, 18 avril 1792.

décrets de l'Assemblée Nationale. Mais elle reste monarchiste; elle ne sera pas républicaine avant la proclamation de la République. A partir de 1793, surtout après la chute des Girondins, les Lesneviens se résignent aux faits accomplis; ils sont tour à tour montagnards, robespierristes, antirobespierristes. Comment expliquer ces changements d'opinion? Faut-il les attribuer au respect des Lesneviens pour le pouvoir établi? Ou bien est-ce à la peur du bourreau?

Je n'ose répondre. J'aime mieux, en terminant, jeter un rapide coup d'œil sur la vie religieuse à Lesneven pendant la Révolution. Le clergé est associé aux fêtes en Juillet 1790, en octobre 1791. Même le 10 Août 1793, le jour de la fête de la Régénération qui fut franchement athée à Paris, la messe est chantée à l'église Saint-Michel par le « citoyen curé ». Le 20 Nivose an II (9 Janvier 1794), le clergé ne prend pas part à la fête « de la prise de Toulon ». Le 31 Mai, une partie de la cérémonie a lieu à Saint-Michel, mais l'église a été transformée en temple de la Raison. Désormais, les prêtres sont remplacés par les officiers municipaux; on substitue au *Te Deum* la *Marseillaise* et d'autres refrains patriotiques. Au début de 1791, on enlevait de l'église les bancs de quelques nobles; en juin 1794, on enlève « les statues, tableaux, confessionnaux et autres signes extérieurs du culte catholique... (1). » C'est la déchristianisation. Mais laissez passer la tourmente. Les Lesneviens reprendront le chemin de Saint-Michel, pour venir adresser leurs hommages, non plus à je ne sais quelle Déesse Raison ni à l'Etre Suprême de Robespierre, mais au Dieu de leurs ancêtres...

†

Chers Ecoliers, cette courte étude vous a donné un des aspects de la vie de 1789 à 1795, dans une petite ville de Bretagne, très éloignée de la capitale.

Je ne regretterai pas de l'avoir écrite, si elle vous aide à retenir les dates principales de la Révolution « qui demeure, en dépit de ses erreurs et de ses taches, une des grandes époques de l'évolution de la France vers la Démocratie » (2).

Eugène CORGNE,

Ancien élève (1899-1905) et ancien professeur (1912-14)
au Collège de Lesneven,
Professeur au Lycée de Pontivy.

(1) A. M. L. — 13 prairial an II (1er juin 1794.

(2) Eugène Corgné, La Bretagne et la Révolution, 1789-1793, pp. 23-24.

NOS MISSIONNAIRES

Le R. P. Léon **Huntziger,** de sa Mission des Grands Lacs, a bien voulu nous encourager à continuer l'œuvre d'**En Avant.** Les raisons qu'il nous donne concordent avec celles qui ont été exposées dans le Rapport du numéro d'octobre. Le R. P. insiste à juste titre sur la nécessité « d'une union plus étroite de prières entre prêtres et laïques qui composent l'Association » et pour les camarades « qui ont pu momentanément oublier de prier ». Ne l'oublions pas. Et remercions ce généreux ami qui, du fond de sa mission, a tenu à donner l'exemple de ce qu'il prêche en offrant, le 23 septembre, « le Saint Sacrifice pour le Collège et ses Anciens ».

Le R. P. **Caradec,** Guinée française, compte revoir cette année « le cher collège et les vieux amis ».

Le R. P. Pierre **Pichon,** au jour de sa première messe, 26 avril, a « spécialement pensé au Collège, à **En Avant,** aux **maîtres** et aux vieux amis ». Merci.

A Masnuy Saint-Pierre, J.-F. **Abautret** « en plein courant monastique, se prépare aux luttes de demain » et trouve à recevoir là-bas **En Avant** un « charme tout spécial ».

Le Père André **Pérès,** Collège Saint-Louis, Tantah, Egypte. « Lorsqu'autrefois le bon M. Bossennec nous entretenait des Pyramides d'Egypte, du sphinx et des Pharaons, j'étais loin de penser que j'y arriverais un jour. Maintenant je suis à Tantah, ville de 80.000 âmes, où nous avons un collège qui reçoit 370 élèves de toutes religions. Notre Mission du Caire a eu l'honneur de recevoir le Cardinal Dubois et les deux évêques qui l'accompagnaient : tout le groupe s'est ensuite arrêté à Tantah en allant à Alexandrie. Après le passage d'un Cardinal anglais et d'un Cardinal italien, il était nécessaire pour les œuvres françaises en Egypte qu'un Prince de l'Eglise fût délégué auprès d'elles par le gouvernements de la Révolution. Et les représentants officiels de la France en Egypte ont donné à cette réception le plus d'éclat possible... »

Du R. P. Jean-Louis **Le Vern,** Brocket, Alta, Canada. « Enfin, après en avoir été privé plus d'un an et demi, je viens de recevoir le cher Bulletin **En Avant** (nov.-déc. 1919). — Inutile de vous dire combien j'ai été heureux de le recevoir et avec quelle avidité je l'ai dévoré : quels doux souvenirs il m'a rappelés en effet pendant

que je croyais être présent à cette belle réunion du 23 septembre et y revoir nos anciens maîtres vénérés, Mgr Roull, le bon M. Colin, et mes anciens condisciples. Quelle fierté j'éprouvais d'autre part en voyant la gloire qui rejaillit sur le cher Collège par suite des belles carrières fournies par tant d'anciens élèves: les uns chanoines, occupent les plus hautes positions du diocèse, d'autres à la veille d'être généraux ou amiraux, l'un député, etc., etc. Vive donc Lesneven ! — J'ai dit que j'ai été privé d'**En Avant** pendant plus d'un an et demi : vous l'avez sans doute envoyé, mais je ne suis plus à Cluny : j'ai dû céder ma place au cher Père Jacques Riou, du Bourg-Blanc, et me voici à Brocket, au pays des vents furibonds et au pied des gigantesques montagnes Rocheuses !... Aux misères communes sont venus cette année s'ajouter, dans cette partie sud de l'Alberta, le manque de récoltes (trois années consécutives) et un hiver terrible. Les animaux et les chevaux meurent comme des mouches et les gens crèvent de faim : pauvres colons qui sont venus chercher leur fortune par ici, les voilà ruinés ! Avis à ceux qui seraient tentés de quitter la belle France pour s'installer ici : je ne veux pas et ne dois pas dire du mal de tout le Canada, mais pourtant les gens croient aujourd'hui ce que les premiers missionnaires ont toujours dit de cette partie de l'Alberta ! — Nous partageons un peu les souffrances des colons et de nos sauvages, mais vivent les âmes ! — Kenavo, mon cher ami, priez un peu et faites prier pour les missionnaires et leurs sauvages. »

D'Angleterre en Australie

Jacques *Berthelé,* à bord de l' « Usambara », a quitté Newport le 18 décembre; furieuse tempête en pleine mer, « de quoi s'amuser, surtout à la cuisine, autour du fourneau où tout dansait »; dépassé Ouessant, le temps redevient beau. Noël se passe comme les autres jours: « cependant, dans notre petit poste de l'arrière, nous réveillonnâmes de notre mieux. « Minuit, chrétiens » fut chanté avec entrain. » Contemplé Gibraltar « rocher très élevé, forme d'un grand hangar dont le toit redescendrait jusqu'à terre des deux côtés. » Puis Malte « avec ses moulins à vent. » Le 31 décembre, quai à Alexandrie.

« Au mouillage nous fûmes assaillis par une armée de bicos rapaces : ils sont voleurs comme des pies. Couper les cordages, enlever les bosses des canots, voilà leur première action en arrivant. Maintenant ils déchargent

le navire avec des mannes: que de cris! On dirait un régiment de mouettes se chamaillant sur quelque épave charnue... Ces moineaux n'ont pas de respect humain et sur ce point nous donnent une bonne leçon: sur le quai ils font leurs prières, midi et soir, tournés du côté du soleil levant: tantôt debout les mains croisées, tantôt à genoux ou la face contre terre, les mains sur la tête, ils restent un quart d'heure au moins à invoquer la bénédiction d'Allah et la protection de son prophète. Leur religion leur défend de boire du vin et de manger du porc. Seulement comme partout il y a de la fraude et quand ils peuvent se procurer du vin sans être vus de leurs camarades, ils le boivent bien, tout en réclamant miséricorde. Je donnai un quart de vin à l'un et lui dis: « Toi, non boire de vin, Dieu défend. — Oui, dit-il, mais moi faire pénitence: 25 coups de matraque. »

Un autre portait un morceau de porc à la cambuse, un petit morceau tombe: il n'a pas le droit de profaner ses mains; que fait-il? Pas gêné, il prend deux cailloux et avec eux il remet le morceau tombé sur le reste, et voilà une faute de moins: tant de coups de matraque de moins à recevoir... »

Le 26 janvier, J .B. était dans l'Océan Indien. « Vous pensez bien que le facteur ne se rencontre pas tous les jours dans ce pays de canaques. Ce soir il y aura quinze jours depuis notre départ de Port-Saïd et notre entrée dans le Canal, qui en bien des endroits est peu large: attention les embardées! Du sable des deux côtés, toujours du sable, sillonné quelquefois par des bandes de chameaux. On a mis treize heures pour le traverser, ne pouvant naviguer qu'à vitesse réduite. Je comptais trouver la Mer Rouge différente des autres mers: elle est aussi bleue que l'Atlantique! Mais quelle chaleur! Avec les 42, 43 degrès, les engelures ne font point leur apparition. Il ne fait pas beau sortir découvert: un novice étant allé prendre un seau d'eau, faillit mourir de son coup de soleil: la glace et les sinapismes réussirent à le sauver. Le soir il fait beau; mais impossible de dormir dans le poste: et comme la lune est aussi mauvaise dans ce pays-ci que le soleil, il faut s'en garer lorsqu'on dort à la belle étoile... Les bicos embarqués comme chauffeurs se moquent du soleil: ils s'étendent découverts sur le pont, comme les lézards sur les rochers en été. A rivaliser avec eux je ne vois que les cocotiers de l'île rasée hier, dont le feuillage vert se rit des rayons presque verticaux du soleil: j'aurais aimé m'y rafraichir; mais l'hélice tourne toujours et semble nous dire de patienter: encore quelques kilomètres, et on se dégourdira les jambes. Demain, à Colombo,

juste le temps d'embarquer quelques centaines de kilogs de bidoche. Puis Frémantle: douze jours de mer... Je pense être en France vers la mi-avril. On sue, rien que pour écrire: s'il fallait bûcher une leçon de grammaire latine, je crois qu'il y aurait peu de volontaires... »

Port-Pirie, 3 mars. « En Australie depuis quinze jours, avec 35 degrès de chaleur. Mais les nuits sont fraîches. Le 11 février nous étions à Frémantle, après 15 jours sans voir la terre. Le 18, on mouillait à Walaroo. Seulement les quais étant encombrés, ordre vint de partir pour Port-Pirie. Le blé s'entasse dans les cales: on doit prendre 3.000 tonnes ici, puis achever la cargaison dans un autre port. — Le 30 janvier, on a passé la ligne de l'Equateur. Quelle joie à bord! Avec tous les « jeunes », j'ai été « baptisé » marin. Voici le procédé. On attache quatre piquets en carré pour y étendre un grand prélart imperméable qui forme un lac. Sur un bord, on place un panneau sur deux tringles de fer en guise de fauteuil, puis on vous fait asseoir. Le coiffeur arrive, armé d'un grand rasoir en bois de 75 cm. de long, deux pots de goudron et de suie (ce sera le Gibbs), deux pinceaux à peinture (servant de blaireau). Il vous fait les bottes en vous peignant en noir les jambes jusqu'aux genoux. Puis il vous enduit la figure de suie, afin de vous faire la barbe. On donne le nom; et tout à coup le fauteuil bascule, vous jetant dans le prélart plein d'eau. Deux aides vous y maintiennent dix minutes. On en sort à demi étouffé pour recevoir en pleine figure un énorme jet d'eau salée que vous lance la manche à eau sous toute pression. On vous réinstalle sur le fauteuil, un grand entonnoir à toucher votre bouche. Le parrain vous fait jurer fidélité. Comme pour répondre il faut ouvrir la bouche, l'entonnoir y déverse quelques quarts d'eau salée. Alors on vous laisse partir, trempé et tout barbouillé... Le dimanche qu'on a passé à Walaroo, il y eut concert, et après le chant national anglais, la « Marseillaise » fut chantée: cela nous remuait le cœur, si loin de la France!... Mais voici que les journaux anglais annoncent la révolution imminente à Paris?... »

Pauillac, 14 mai. « Nous n'avons pas trouvé, en débarquant, la « révolution »; mais que signifient ces partis en lutte, et ces grèves politiques?... En venant, on a touché Aden pour acheter de la bidoche: du cuir à fabriquer des talonnetttes pour soulier, les pauvres bœufs n'ayant à lécher que des montagnes dénudées... A Port-Saïd, victoire: toutes les lettres de « nouvel an » nous attendaient? C'était une peu « vieil an » déjà, mais il ne faut pas s'en

faire!... Nous avions quitté Fremantle le 25 mars au matin. Le soir, surprise: d'un canot sortent deux individus : l'un blanc, l'autre rouge, affamés tous deux! C'étaient deux Australiens qui, n'ayant pas le sou, s'étaient faits passagers forcés. On les a seulement menacés de les jeter à l'eau, puis ils se sont mis à travailler dans les soutes... A Alger, on a trouvé drôle d'entendre les gens parler français. Avis aux fumeurs: le tabac était à bon marché: sept sous les 40 grammes... Nous sommes arrivés pendant les mortes-eaux, c'est ce qui nous oblige à délester ici avant d'arriver à Bordeaux... »

JACQUES BERTHELE.

COMMUNICATIONS

Les Poésies de M. COLIN

A la veille de publier ses dernières Poésies (216 pages compactes in-8), l'abbé Colin, professeur honoraire, voudrait savoir s'il doit compter d'avance sur la souscription de ceux qui, depuis 1906, en ont été l'occasion et à titre tout à fait personnel, ainsi que l'indiquera la Table. Il vient d'apprendre que beaucoup d'autres tiendront, en qualité d'amis ou d'anciens élèves, à lui faire le plaisir de lui demander des exemplaires. Prière à tous, quels qu'ils soient, d'envoyer à M. Colin, leurs cartes avec ce mot au-dessous du **nom** et de **l'adresse : Souscripteur.**

C'est le moyen d'avoir l'exemplaire à **sept francs.**

—X—

L'Œuvre « **Prêtre et Calice.** » accepte avec reconnaissance en faveur des églises des pays envahis et des vocations sacerdotales, les aumônes et dons en nature : bijoux inutiles, pièces étrangères ou démonétisées, débris d'or et d'argent, galons d'uniformes, dentelles, étoffes, châles brodés, tabliers de soie livres, etc... Pour toute communication s'adresser à M. l'abbé **Pondaven,** 31, rue de Douarnenez, Quimper.

—X—

L'abbé Charles **Favennec** (cours 1895), curé de Foulainville par Mantes (Seine-et-Oise) se charge volontiers de recueillir tous les **vieux timbres** de 0.25 à 0.01, français ou étrangers. « L'œuvre des vieux timbres ne demande qu'à vivre, d'autant plus qu'elle s'occupe aussi des orphelins de la guerre... »

L'étude que nous publions sur **la Révolution à Lesneven** a été tirée à part en une brochure qui se vend chez l'auteur, M. E. Corgne, professeur, 4, rue Marengo, Pontivy, au prix de 0 fr. 50 (franco, 0 fr. 60). Prière de joindre à la demande le montant en timbres.

Nos "Anciens" à Angers

BIEN CHER MONSIEUR,

C'est avec plaisir que nous vous communiquons quelques notes sur les Facultés Catholiques et notre vie à Angers, si elles peuvent contribuer quelque peu à l'intérêt et la variété de notre cher **En Avant.**

Nous nous sommes plu à Angers dès le premier jour. Etait-ce le caractère tout à fait nouveau et imprévu des études que nous allions aborder qui nous causa cette première impression ? Etait-ce plutôt la perspective des nombreuses attractions qu'allait nous procurer la grande ville ? Tout cela sans doute. Mais surtout la constatation dès notre arrivée de nous trouver en famille. Partout des visages souriants, aimables, complaisants. Tous s'empressaient à aplanir les premières difficultés qui résultaient de notre installation. La statue de la Sainte Vierge, elle-même, dominant la façade de l'Université semblait nous accueillir à bras ouverts.

Notre bonne impression ne s'est pas depuis démentie. Les facultés catholiques sont un centre intellectuel eminemment prospère. Elles comptent environ trois cents étudiants. Nos professeurs sont d'une compétence à l'épreuve.

L'administration est parfaite ; les bâtiments sont superbes. Rien ne manque à notre formation intellectuelle et morale. La faculté des sciences, à laquelle j'appartiens, possède dans ses laboratoires de chimie, physique, zoologie, tous les perfectionnements de la science moderne. Comme compléments à nos cours, certains professeurs ont organisé des conférences. La conférence Saint-Louis traite surtout de littérature; la conférence Pasteur est spécialement instituée pour les P. C. N. M. l'Aumônier nous y fait un cours de déontologie médicale :secret professionnel du médecin, devoirs envers la clientèle, rapports de la médecine avec la morale, avec la philosophie, etc.

Dans nos moments libres, nous pouvons puiser à notre gré dans les nombreuses bibliothèques de l'Université. Des salles de lecture sont toujours à notre disposition. Les jeux ne sont pas non plus négligés : billards, tennis, foot-ball. Enfin, n'oublions pas que nous sommes dans une Université catholique. Il nous est aussi aisé qu'au collège de continuer nos pratiques religieuses. Une messe est dite tous les matins pour les étudiants. La congrégation de la Sainte Vierge existe comme au collège : anciens congréganistes de Lesneven,

nous y avons été admis de droit. Il est encore une conférence religieuse mensuelle : la conférence Saint-Vincent de Paul. Au cours de la séance quelques objets de nécessité courante sont vendus aux enchères. Ils atteignent presque toujours des prix extraordinaires. Les bénéfices réalisés sont distribués aux pauvres.

Notre vie à Angers ? Elle est des plus agréables. Le règlement est très large. En dehors des heures de cours, nous jouissons de la liberté la plus complète, Nous l'avons déjà mise à profit, pour visiter la cathédrale, les églises, musées, et diverses curiosités de la ville. — Nous sommes ici une vingtaine de Finistériens, et mieux, cinq anciens de Lesneven. Inutile de vous dire que nous vivons en frères. C'est principalement le soir que nous nous réunissons dans nos chambres pour parler de notre chère Bretagne.

Lundi dernier, nous sommes allés visiter les ardoisières de Trélazé. A notre grande surprise, nous y avons rencontré quantité de Bretons parmi les mineurs. Ils étaient pour la plupart fous de joie à nous entendre causer breton et ce n'est qu'après bien des serrements de main que nous les avons quittés, un peu émus. Quel mal que l'émigration ! Presque tous souffrent misère à Angers.

Un dernier mot sur la « Nation de Bretagne ». C'est un groupement de tous les étudiants bretons d'Angers, organisé par M. l'Aumônier des Bretons. Nous nous réunissons tous les quinze jours. Les séances sont occupées par des chants, monologuess, conférences, etc. Jamais l'Université n'a compté autant d'étudiants bretons que cette année. Mgr le Recteur en est charmé, et nous a priés d'en ramener encore le plus possible l'année prochaine. Pour ma part, je ne me déroberai pas à son invitation. Mes camarades, de leur côté, promettent de faire de la propagande...

Veuillez croire, cher Monsieur, etc...

Pour les Lesneviens d'Angers :

J. Breton.

Le Baccalauréat et la Classe 18. — A la séance de la Chambre du 11 juin, un député a demandé que le décret du 10 janvier 1919 (sur le baccalauréat des soldats de la classe 17) soit appliqué aux soldats de la classe 18 qui n'ont pas obtenu de sursis. Le Ministre de l'I. P. a répondu **affirmativement.**

CHRONIQUE DES ANCIENS

ACCUSES DE RECEPTION

Jean **Creignou,** quand lui arrive le Bulletin « tout habillé de vert, symbole d'espérance », y voit avec plaisir « des noms qui lui rappellent des souvenirs bien cher s». C'est « un lien bien vivant avec le passé et avec la petite patrie: et ces petites choses acquièrent de la valeur quand l'âge est venu, et que l'on vit au loin ! » Il se rappelle au bon souvenir de tous, mais particulièrement de M. Colin. « Dis-lui, car cela lui fera plaisir, que je viens de relire une partie de Virgile, et de Bossuet : l'un et l'autre figuraient jadis à notre programme de seconde : c'est en partie pour cela que j'en ai conservé le goût... » Au collège, « c'est M. Colin qui symbolise la tradition : ses cheveux, qui voudraient être blancs, donnent la note du passé dans un présent où son cœur conservera le printemps éternel de l'île de Calypso... »

Arthur **Fender,** professeur de seconde au lycée de Saint-Brieuc, promettant fidélité à l'A. A. pour deux cents ans, s'excuse de n'avoir pu assister au grand rendez-vous chanté par M. Colin « mon cher et vénéré maître, à qui je vous prie de dire ma fidèle, reconnaissante et respectueuse affection... »

Le docteur **Le Scour,** Nouméa, espère revoir l'an prochain les « vieilles barbes qui lui furent chères et dont **En Avant** lui a rappelé les noms ».

L'enseigne de vaisseau Joseph **Lavolé** (de Constantinople) rappelle le temps où naquit le Bulletin, et le félicite de ses progrès.

Le capitaine Ernest **Taburet** (de Madagascar) félicite spécialement « le vieil Alsacien » de l'ascension rapide de son fils Clément.

Pourquoi faut-il que le temps fuie si rapide et que les obligations professionnelles du « secrétaire de rédaction d'**En Avant** » ne lui laissent pas assez de loisir pour transcrire les pages si vivantes et si originales que lui adressent d'aimables correspondants tels que Jean Mével (Brest), François Stéphan (Trêves), Jean Menguy, maréchal des logis (Tarbes), Antoine Yrvoas, Yves Huerre, Pierre Prigent (Alger), Emile Guiader (Brest), Jean Venneguès, Henri Provostic, capitaine Albert Simon (Metz), F. Miossec (Lannilis), et combien d'autres?

Qu'ils soient du moins remerciés de leur active sympathie, et n'en prennent pas prétexte pour cesser de nous écrire.

POUR NOTRE LIVRE D'OR

Médaille militaire. — Citation posthume de notre regretté Eugène Foricher, de Ploudaniel, 1907, prêtre de 1914.

« Par arrêté ministériel du 26-9-19, publié au « Journal Officiel » du 31-10-19, la médaille militaire a été attribuée à la mémoire du canonnier Foricher (Eugène-Louis), mort pour la France :

« Ayant appris à la nuit tombante qu'un officier grièvement blessé gisait sans secours dans une tranchée, sans indications sur l'endroit où cet officier se trouvait, est parti à sa recherche sous un violent bombardement. A passé la nuit à le découvrir et l'a ramené à un poste de secours. Tué le 30 septembre 1915 en se rendant à son poste. A été cité. »

A Metz, le 12-3-20. Le chef du B. S. C. du 153e R. A. P.

NOS « ANCIENS » DECEDES

Auguste **Taburet,** du cours 1886, négociant au Conquet, membre de l'A. A., pieusement décédé le 14 avril 1920, après plusieurs mois d'une maladie inexorable courageusement supportée.

Yves **Alesté,** du cours 1891, négociant à Crozon, membre de l'A. A., décédé le même jour, 14 avril, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'abbé Jean **Tanguy,** de Lannilis, cours 1885, membre de l'A. A., décédé recteur de Pluguffan.

L'abbé Jean-Yves **Guennégan,** de Saint-Vougay, cours 1895, décédé en Haïti le 7 mai 1920.

Joseph **Pichon,** du cours 1919, pieusement décédé à Saint-Méen, membre de l'A. A.

Jean **Hunaut,** du cours 1895, membre de l'A. A. — Né à Milizac le 19 août 1875, élève au collège de Lesneven de 1889 à 1896, Jean-Marie Hunaut s'était établi comme médecin à Lambézellec en 1904. Son dévouement et son affabilité lui conquirent rapidement toutes les sympathies. « Il était impossible, dit le docteur Caradec, dans le discours prononcé aux obsèques de notre ami, de ne pas être séduit par l'aménité de ses manières, qui se traduisait par une parole discrète, la douceur du regard, et une réserve déférente à l'égard des vétérans de sa profession. » Jean Hunaut était un homme de cœur. Il le montra en acceptant, en 1908, les fonctions d'adjoint au maire de la commune,

et, plus tard, la présidence de l'Union catholique de la paroisse. Il le montra encore dans les divers postes où il fut appelé à exercer, pendant la guerre, les fonctions d'aide-major : à l'hôpital du collège, où nous eûmes le plaisir de l'avoir pour voisin, malades et blessés s'accordaient à louer son zèle et sa bonté. « Echappé à la catastrophe, dit encore le docteur Caradec, il semblait appelé à goûter sa part de bonheur dans sa petite maison — la maison du sage — accompagnée d'un jardin où, pendant les soirs d'été, il venait respirer le parfum des roses, et au milieu des siens aimés. Hélas! Le lendemain ne nous appartient pas... Une maladie terrible, conséquence de ses souffrances de guerre, s'abattit sur Hunaut. Comme sa journée était pleine de devoirs, il ne s'avoua vaincu que devant l'éloquence brutale des faits. Accompagné d'un confrère, il partit pour Paris se remettre entre les mains de l'une de nos somnités chirurgicales. Mais la gravité de l'affection dépassait les ressources de l'art le plus consommé. Ce fut, au bout de dix jours, la fin des pauvres espoirs tenaces... La force d'âme de notre confrère resta entière jusqu'à la fin. Hunaut mourut en chrétien comme il avait vécu... » C'est dans ses convictions chrétiennes qu'il trouva la force d'offrir à Dieu le sacrifice de sa vie pour le bonheur de ceux qu'il aimait. Décédé à Paris le 24 mai, Jean Hunaut a été inhumé au cimetière de sa paroisse natale le vendredi 28 mai, après une cérémonie qui a groupé autour de son cercueil, en l'église de Lambézellec, une nombreuse assistance. M. le chanoine Moënner, supérieur de Saint-François, y a dit les dernières prières.

Eugène **Le Chevalier,** du cours 1906, frère de Louis Le Chevalier (cours 1908, professeur à Fécamp), décédé très chrétiennement à Lesneven à l'âge de 31 ans ;

François-Jacques **Le Bras,** d'Hanvec, élève au collège de 1888 à 1897, docteur-médecin à Daoulas avant la guerre, allait retourner en Alsace d'où il était venu en permission, en décembre 1918, quand il fut atteint d'une grippe à forme pulmonaire qui faillit l'emporter sur le coup. Cinq mois après, notre camarade nous écrivait, de l'hôpital mixte de Quimper où il restait alité, qu'il n'espérait plus recouvrer sa santé d'autrefois, et qu'il se résignait chrétiennement à la volonté, quelle qu'elle fût, de la divine Providence. Nous apprenons que F. Le Bras a rendu son âme à Dieu, le 29 mai, à l'âge de 42 ans, et qu'il a été inhumé au cimetière Saint-Marc à Quimper. F. Le Bras était membre de notre A. A. et ami dévoué de notre Bulletin.

Nous offrons à Mme Auguste Taburet et à ses deux

fils; à Mme Alesté et à ses deux fils; à M. Pichon père et à l'abbé Louis Pichon, recteur de Saint-Eutrope ; à Mme Jean Hunaut et à ses quatre enfants, et à l'abbé Jean-René Hunaut, vicaire à Plonéour-Lanvern; à Mme F. Le Bras et à sa fille; aux familles Taburet, Alesté, Tanguy, Hunaut, Le Bras, Le Chevalier, Pichon, Guennégan, nos chrétiennes condoléances.

DEUILS

Louis **Déniel,** rédacteur des P. T. T. à Brest, du cours 1900, qui avait, le 25 février, perdu sa femme enlevée par un cancer après plusieurs mois d'atroces souffrances, recommande à nos prières une jeune sœur emportée en quelques jours après dix mois de mariage ; — Emile Péan de **Ponfilly** vient de perdre sa mère, Mme Adèle Le Jannic de Kervizal, décédée à Pont-Aven, inhumée à Lesneven ; — le docteur Louis **Menereul** recommande à nos prières Mlle Anna Menereul, sa tante, décédée à Saint-Mathieu de Quimper dans sa 66e année ; — Jean-Louis **Dantec,** élève de 1re, son frère Paul décédé à Saint-Vougay à l'âge de 10 ans; — les frères **Kerlau,** leur grand'père décédé à Guipavas; — Jean **Jacopin,** sa grand'mère décédée au Folgoat ; — Jean **Morvan,** sa grand'mère décédée à Plouigneau ; — Eugène **Caër,** élève de philosophie, son frère Jean, décédé à Plabennec à l'âge de 16 ans.

De Profundis !

MARIAGES

M. Auguste **Boucher,** maire de Plounéventer, avec Mlle Marguerite Harnay, de Plouvorn.

M. Gabriel **Boucher,** notaire à Elliant, avec Mlle Marie Tréguier, de Quimperlé.

M. Arsène **Jézéquel,** Lesneven, avec Mme Guillec, de Ploudaniel.

Mlle Elisa **Bihan-Poudec,** fille de M. le conseiller général, maire du Folgoat, avec M. Pierre Bozec, du Folgoat.

M. René **Quéméneur,** corroyeur à Saint-Renan, avec Mlle Jeanne Cloître, fille de M. le conseiller d'arrondissement, maire de Plougonvelin.

Mlle Yvonne **Caër,** sœur d'Eugène Caër, de Plabennec, avec M. Louis Le Hir, 2e maître électricien, du Folgoat.

M. Louis **Miqueau,** frère de Léonce Miqueau, de Guingamp, avec Mlle Migot, de Brest.

M. Yves **Tanné,** frère de Jean Tanné, de Saint-Méen, avec Mlle Marcelline Donval, de Loc-Brévalaire ; et Mlle Jeanne-Yvonne Tanné avec M. Jean Donval.

Mlle Françoise **Briant,** de Brélès, sœur de Pierre Briant, avec M. Jean-Marie Perrot, de Milizac.

M. Jean-Pierre **Pouliquen,** notaire à Pont-l'Abbé, avec Mlle Jeannie Quéméner, sœur de M. le conseiller général du canton de Sizun. Ce mariage a été béni par l'abbé Guillaume Fily, aumônier à Brest, qui a rappelé à son cher élève ces paroles si souvent répétées par le saint abbé Le Guillou à ses Congréganistes du Collège de Lesneven : « Dans quelque carrière que vous entriez, vous aurez charge d'âmes: ni vous ne vous sauverez tout seuls, ni vous ne vous damnerez tout seuls ! »

M. Joseph **Bellec,** frère de M. l'abbé Yves Bellec, professeur de 4e, avec Mlle Geneviève Favé, de Ploudaniel.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur !

EXAMENS & CONCOURS

M. Fernand **Le Corre,** du cours 1904, conseiller municipal de Lesneven, a soutenu avec succès devant la Faculté de Droit de Rennes sa thèse de Doctorat ès-sciences juridiques et économiques sur ce sujet : « Situation juridique du notaire comme fonctionnaire public. »

Gabriel **Le Jollec,** de Port-Launay, est nommé surnuméraire des Contributions directes dans le Finistère.

Jean **Morvan,** de Guissény, est nommé surnuméraire des Contributions directes dans la Loire-Inférieure.

François **Kerguélen,** dont nous avons, en février, annoncé le succès à l'écrit de l'agrégation, veut bien nous envoyer quelques détails dont nous le remercions cordialement. « Je n'ai pas écrit à **En Avant** depuis ma démobilisation. Mais je m'étais lancé avec tant d'ardeur à la poursuite de mon agrégation, j'ai dévoré tant de phonétique et de grammaire ancienne et moderne, qu'après le régiment les études m'ont absorbé tout entier. Mis en sursis en avril comme candidat à l'agrég., je suis venu à Paris, où il a fallu « me débrouiller » comme étudiant libre ; puis, sur recommandation de mes professeurs, je me suis fait accepter comme sous-secrétaire du proviseur d'Henri IV... Bien farci de grec et de latin, je me présentai carrément à l'examen le 3 octobre dernier. Ceci fut une autre affaire. Je ne me souviens pas d'avoir jamais été aussi « abruti » qu'au sortir de ces compositions de 7 heures et 7 h. 1/2 ! Sur les 50 candidats, le jury trouva bon de prendre 19 admissibles, et... j'en étais ! — A l'oral il

me fallut bien constater que la pratique sert à quelque chose et que je n'étais pas de taille à lutter avec des professeurs depuis longtemps chargés de cours dans des lycées... J'arrivai 13e au classement final: il n'y eut que 11 élus ! J'ai bon espoir pour juillet prochain. Je prépare activement mon oral, en remplissant les fonctions de professeur adjoint à Janson... Je trouve dans ce premier succès l'occasion de présenter de nouveau à tous mes anciens et si bons maîtres de Lesneven mes sentiments d'affectueuse reconnaissance. Je me suis trouvé en compétition avec des étudiants sortant des plus grands lycées, qui n'ont pas été peu étonnés de se voir distancés par un petit camarade sorti d'un modeste collège de Bretagne, et qui semblait être un rival bien inoffensif. L'événement a prouvé que votre méthode et votre enseignement peuvent soutenir parfaitement les plus hautes comparaisons. Et ne croyez pas que j'exagère. L'étudiant vit sur le fonds qu'il a emmagasiné au collège, et s'il m'est arrivé à l'agrégation de traiter convenablement (avec de très rares concurrents) certaine question grammaticale particulièrement épineuse, les principes qui m'ont été enseignés à Lesneven m'y ont puissamment aidé... Fier d'être votre ancien élève, je me suis inscrit de grand cœur à l'A. A. de Saint-François... Veuillez, je vous prie,... présenter à M. le Supérieur et à tous mes anciens maîtres, avec ma plus vive reconnaissance, ma profonde vénération. »

CONSEIL DE REVISION

Bons pour le service : Louis David, de Ploudiry ; Antoine Le Guen, de Guipavas; Eugène Calvez, de Plounéour-Trez; Paul Jubil, de Lesneven; Jean Tanné, de Saint-Méen; Georges Bleunven, du Drennec.

Ajournés : Jacques Quéré, de Guipavas ; Eugène Soyé, de Guipavas; Laurent Bleunven, de Plabennec.

CHANGEMENTS D'ADRESSE.

Menguy, Jean, maréchal des logis, 7e batt., 24e R. A. C. Tarbes.

Gouriou, Henri, clerc de notaire chez Me Polard, à Guémené-sur-Scorff (Morbihan).

Bernard, Louis, chez Mme veuve Bernard, rue d'Alsace, Lesneven.

Morvan, Jacques, brigadier, 49e R. A. C. P., 2e groupe, Niort (Deux-Sèvres).

Palud François, 3e comp. form., 4e section, 2e dépôt, Flotte, Brest.

Gélébart, Guillaume, démobilisé, Kerborhel, en Plouzané, par Saint-Renan.

Salou, Ambroise, Guissény, par Lesneven.

Berrou, Pierre, Plounévez-Lochrist.

Morvan, Jean, chez M. Mathon, 76, rue d'Allonville, Nantes (Loire-Inférieure).

Taburet, Ernest, capitaine au 2e tirailleurs malgaches, Ifandana (Madagascar).

Laot, Jean-Marie (de Plouider), au Grand Séminaire de Quimper.

Person, François, au Séminaire de Saint-Jacques, en Guiclan.

Bozec, Jean, vicaire à Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.

Boucher, Louis, secrétaire de l'Evêché, Quimper.

Creignou, Jean, médecin principal, chef de laboratoire au Conservatoire national des Arts et Métiers, 38, rue Vaneau, Paris, (7e).

Pouliquen, Jean-Pierre, notaire à Pont-l'Abbé.

Boucher, Gabriel, notaire à Elliant.

NOS SOUSCRIPTIONS

1° Pour le développement d' « En Avant »

Docteur L. Dujardin, Saint-Renan, 5 fr.; docteur J. Rannou, Guilvinec, 5 fr.; Jean Tanguy, Landerneau, 5 fr.; R. P. Y. Bizien, Tours, 5 fr.; François Le Roy, Guissény, 5 fr.; abbé Y. Jacob, doyen honoraire, Milizac, 5 fr.; abbé P. Monot, Plouzané, 5 fr.; Y. Pondaven, milizac, 5 fr.; François Briant, Milizac, 5 fr.; docteur Paul Herry, Berven, Plouzévédé, 5 fr.; anonyme, 10 fr.; abbé Athanase Créac'h, vicaire, Port-au-Prince. 5 fr. ; abbé Pengam, recteur, Plouvorn, 5 fr.; Pierre Colin, avoué, Brest, 10 fr.; G. Sparfel, vicaire, Plougastel-Daoulas, 5 fr.; abbé Y. Creignou, professeur à Saint-François, 5 fr.; abbé J. Cam, surveillant à Saint-François, 5 fr.; R. P. Nicolas, Assomptioniste, Scy (Lorraine), 5 fr.; François Le Guen, instituteur libre, Crozon, 5 fr.; docteur Le Scour, Nouméa, 5 fr.; Louis Déniel, P. T. T., 23, rue de la République, Brest, 5 fr.; abbé M. Masson, Porspoder, 5 fr.

2° Pour la Plaque commémorative de nos Anciens, morts pour la France

Docteur L. Dujardin, 5 fr.; docteur J. Rannou, 5 fr.; abbé Joseph Mazé, directeur de l'Ecole libre, Landivisiau, 10 fr.; F. Le Roy, Guissény, 4 fr.; abbé Y. Jacob,

Milizac, 5 fr.; abbé P. Monot, Plouzané, 5 fr.; docteur Paul Herry, 5 fr.; abbé Athanase Créac'h, 5 fr.; à la mémoire de Joseph Le Berre, de Lesneven, mort pour la France, 10 fr.; Pierre Colin, avoué, Brest, 10 fr.; R. P. Pochard, Angleterre, 10 fr.; Y. Pochard, Brest, 10 fr.; Emile Guiader, Kerbonne, 5 fr.; abbé Féroc, aumônier, Saint-Jacques, Guiclan, 5 fr.; commandant Auguste Guéguen, Charenton, 10 fancs.

Total au 1er juin : 743 fr. 65.

BIBLIOGRAPHIE

Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs que « **L'Action Populaire** » de Reims, ruinée par la guerre, a repris son œuvre interrompue. Provisoirement installée à Paris, 51, rue Saint-Didier, elle a réorganisé ses services et a pu constituer un stock de ses publications anciennes, auxquelles de nouvelles s'ajoutent déjà. Le catalogue détaillé vient d'en être édité: il est envoyé à toute demande adressée au **Service de Propagande de l'A. P., 51, rue Saint-Didier, Paris.** — Une Revue d'Action sociale et religieuse : « **Les Dossiers de l'Action Populaire,** » paraît, chaque quinzaine, depuis le 10 janvier. Ses pages contiennent, en résumé, les matières des anciens périodiques actuellement suspendus, et elles sont imprimées sur feuillets mobiles pour permettre le classement. Abonnement : Un an : 12 francs. — Rappelons que l'A. P. de Reims a vu ses immeubles, sa bibliothèque, ses innombrables et précieux documents incendiés en 1914 : elle veut, malgré tout, amplifier son effort, et c'est pourquoi elle fait appel au concours de tous pour l'aider dans son œuvre d'Action Sociale si urgente à l'heure actuelle. Elle invite aussi les personnes désireuses de recevoir ses circulaires à lui communiquer leurs noms et adresses, tous les fichiers de Reims ayant été brûlés.

—×—

Amour et réparation. Le premier Vendredi du mois. Exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Par le R. P. Gabriel BOUFFIER, de la Cie de Jésus. Nouvelle édition. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. — Un volume in-18. 2 fr. 50. Librairie Aubanel, Avignon.

Amour et réparation ! C'est bien là le vrai but de cette touchante dévotion au Sacré-Cœur de Jésus que le P. Bouffier nous fait encore mieux connaître, avec une piété, une onction empreintes de tendresse et de reconnaissance, en s'inspirant de ces paroles de N. -S. à la Bienheureuse Marguerite-Marie : « Toi, du moins, donne-moi ce plaisir de suppléer à leur ingratitude, autant que tu peux en être capable. » Dans cette douce et suave prière qui sert d'épigraphe à l'ouvrage, est renfermée la quintessence du volume qui ne s'écarte jamais de cette divine inspiration.

L'Hommage des Collégiens de Saint-François
A SAINTE JEANNE D'ARC

(Fête de la Canonisation, 16 mai 1920)

Nous aussi nous avons eu notre fête de Jeanne d'Arc, une fête qui ne soutient évidemment pas la comparaison avec celles de Saint-Pierre de Rome, mais qui a eu son charme et son originalité dans l'intimité de nos vieux murs... Pouvions-nous, sous prétexte que nous appartenons à la « Cité des Etudes » faire bande à part et laisser passer le flot de l'enthousiasme universel sans nous y abreuver comme les autres? Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas des droits à notre reconnaissance comme à celle de tous les Français? N'est-elle pas le modèle des vertus chrétiennes et patriotiques que nous avons nous-mêmes à pratiquer?... Notre établissement s'est efforcé d'offrir à Jeanne un hommage qui ne fût pas trop indigne de « notre » Sainte.

Deux jours avant la fête, toute la cour des grands est en émoi: les jeux languissent, les diverses bandes se groupent, les conversations vont leur train. Un rhétoricien fleuri s'informe avec un sourire avantageux: « Qui marche en seconde? — C'est un tel. — Vrai? Il est bon? — On le verra bien. — Quand il vaudra celui de Première!... » De quoi s'agit-il donc? « C'est malheureux, dit un autre: il va pleuvoir demain! — Les vents sont à l'est réplique un Ouessantin; je parie qu'il fera beau! »

Enfin le grand jour s'est levé: « *Benedicamus Domino — Deo Gratias*! » Nos yeux embués de sommeil regardent avec inquiétude à travers les vitres: le ciel se met de la fête! C'est un bond joyeux vers le lavabo: « Ne te l'avais-je pas dit! » chuchote notre Ouessantin triomphant.

Les doigts légers de nos chères sœurs ont tapissé la chapelle d'étendards et d'oriflammes comme au jour de la Première Communion. Une gracieuse Jeanne d'Arc de plâtre presque ensevelie dans un monceau de fleurs nous invite à la prière. Et l'on s'approche de la Sainte Table avec une ferveur inaccoutumée: n'est-ce pas là que notre héroïne a puisé les énergies qui ont fait d'elle une sainte? Et l'Eucharistie n'est-elle pas l' « action de grâces » la plus chère au Dieu que nous voulons remercier?... A la grand'messe se déroule le cérémonial des fêtes les plus solennelles...

Mais il faut bien le dire, ce qui était le plus attendu, la « nouveauté exceptionnelle », ce dont nous étions le plus curieusement avides, c'est la réunion que Monsieur le Supérieur a pompeusement nommée « la Séance littéraire (1) ». De quoi « cela » sera-t-il fait? Et comment l' « as » de chaque classe s'acquittera-t-il de sa tâche?...

La poigne philosophique de notre réglementaire nous annonce à 13 heures par la voix de sa cloche que le moment est venu! Dans un ordre parfait, nous débou-

(1) Il y a des précédents, dont nos chers Anciens n'ont pas perdu le souvenir.

Le 19 février 1893, une séance littéraire fut organisée par M. Roull, principal, pour fêter le **Jubilé épiscopal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.** Voici quel en fut le programme, avec les noms des élèves qui lurent les travaux de chaque classe. — Classes inférieures à la 5e : récitations. — 5e. Narration : La promenade de Léon XIII dans les Jardins du Vatican (Alexandre Masseron). — 4e. Narration : Une journée de Léon XIII (Joseph Larher). — 3e. Lettre écrite à Léon XIII par de jeunes nègres recueillis dans une des Missions des Grands Lacs par les Pères Blancs (Théophile Léost). — 2e Une pièce de vers (latins ou) français pour rappeler les grandes œuvres du Pontificat de Léon XIII (Pierre Trémintin). — Rhétorique. Discours à une réunion de jeunes gens sur les meilleurs moyens de se rendre utiles à la France en suivant les directions de Léon XIII (Vincent Laouénan). — Philosophie. Dissertation : L'acte de foi est éminemment raisonnable (Joseph Francès).

Le 8 décembre 1881, à la Séance littéraire tenue à l'occasion de la **Canonisation de Saint Benoît Joseph Labre,** avaient été lus, entre autres travaux : une pièce de vers latins de Paul Pinard, élève de seconde, sur la retraite de S. Benoît Labre au Colysée ; une dissertation de Louis Soubigou, élève de Rhétorique, sur les vertus de S. Benoît Labre comparées à celles de saint Polyeucte ; une dissertation de Pierre Urcun, élève de Philosophie, sur ce thème : « La sainteté aide au développement des facultés de l'âme. »

Programme et lauréats du 16 mai 1920. — Classes inférieures à la 6e : Récitations. — 6e Lettre d'un combattant de la Grande Guerre pour raconter à ses enfants sa visite à Domrémy (Yves Tual). — 5e. Narration. La Prise des Tourelles (Alexis Le Cléach). — 4e. Narration. Le Sacre de Charles VII (Pierre Creff). — 3e. Lettre de Jean Tressard, secrétaire du roi Henri VI, pour raconter à un ami le supplice et la mort de Jeanne d'Arc (Georges Roudaut). — 2e. Discours sur le Patriotisme de Jeanne d'Arc (Henri Le Reste). — Rhétorique. Dissertation sur « Jeanne d'Arc dans la Littérature française » (Jean Suignard). — Philosophie. Dissertation sur la Providence dans la Vie de Jeanne d'Arc (Marcel Le Corre).

chons sur la cour des moyens qui ont bénévolement prêté leur préau pour la séance. Les bancs de la chapelle sont alignés sur la terre battue. A l'extrémité de la «salle » se dresse bien modestement une toute petite estrade : « un tronçon de tribune »me glisse un voisin: les orateurs qui vont y monter ne sauraient prétendre, pour leur coup d'essai, à l'honneur d'une tribune entière! Et puis, la dite estrade n'est-elle pas surmontée d'un trophée de drapeaux qui entourera comme une auréole le front de nos élus? L'austère nudité des murs est corrigée par un décor d'oriflammes en faisceaux: leurs notes gaies nous donnent un avant-goût de la cérémonie des prix...

La séance est présidée par Monsieur le Supérieur qui nous expose d'abord le but de la réunion: nous allons célébrer Jeanne d'Arc en parcourant par la pensée les divers épisodes de sa vie et en recueillant les hautes leçons qui s'en dégagent. Est-il besoin de réclamer sinon notre indulgence, du moins notre fraternelle bienveillance pour les « leaders » appelés à lire leurs compositions devant tout le collège assemblé?...

Disons tout de suite que la lecture des travaux personnels, précédée par une touchante « Prière à la Pucelle » d'un « dixième » à genoux, a été agréablement coupée par la récitation d'aimables petits poèmes où nos « minimes » de neuvième, huitième et septième ont fait apprécier leurs voix mélodieuses. Si l'un s'est permis d'accrocher quelques mots, si l'autre a bonnement rythmé son morceau par le balancement de son corps, nous n'y avons trouvé que plus de grâce...

Le benjamin des orateurs, le délégué de la sixième soulève de chaleureuses ovations: il lit une « Lettre » charmante, où un combattant de la grande guerre raconte à ses enfants le Pèlerinage qu'il vient de faire au village et à la maison de Jeanne d'Arc, il décrit la vallée verdoyante de la Meuse où Jeanne gardait parfois les troupeaux du village, le Bois-Chenu, la fontaine, le jardin, l'église... Il recommande à ses enfants de prier la Libératrice de la Patrie et exprime l'espoir de la voir bientôt inscrite au catalogue des Saints... Le héraut de la cinquième nous raconte d'une voix claire et forte l'épisode de la prise des Tourelles où Jeanne d'Arc fut blessée « comme une blanche colombe qu'abat le plomb du chasseur » et où elle monta la première à l'échelle, entraînant ses hommes à une victoire assurée. L'ardeur qui anime le débit fait ressortir le mérite dramatique de la narration et transporte l'auditoire. Nous ne doutons pas que « Le Sacre de Charles VII » et « La mort de Jeanne d'Arc » ne méritent les plus grands éloges: pourquoi faut-il (timidité? manque de souffle?) que nous n'ayons pu en saisir

toutes les beautés? Nous avons applaudi cependant pour encourager nos chers camarades à parler plus fort la prochaine fois...

Désormais la parole est aux grands. On m'affirme que le représentant de la Seconde s'est fait entendre jusqu'au fond de la salle « malgré l'émotion qui faisait frétiller sa copie entre ses mains agitées et tremblantes. » Son rôle était d'exposer sous forme de conférence à ses condisciples les leçons que la jeunesse française peut tirer du patriotisme de Jeanne d'Arc. Je ne puis nier qu'on fit à son discours un accueil favorable... Puis un grave rhétoricien dont le talent nous est connu depuis la Fête du Collège, vint déplorer, en une dissertation fort documentée, le peu de place que tient Jeanne d'Arc dans la littérature française... Enfin notre sympathique Marcel Le Corre, accueilli par des hourrahs frénétiques développa à la manière d'un Père de l'Eglise sa magistrale thèse sur « La Providence dans la Vie de Jeanne d'Arc »...

Monsieur le Supérieur résume les enseignements de cette « séance », qui n'a pas duré plus de cinq quarts d'heure; il félicite et remercie tous ceux qui ont contribué à son incontestable succès, et... nous envoie jusqu'à six heures respirer l'air de la campagne...

Au retour le collège se réunit de nouveau à la chapelle pour le chant des Vêpres. Elles furent suivies d'un brillant Panégyrique où Monsieur le Supérieur retraça les étapes de la réhabilitation et de la glorification de la Sainte: « du bûcher à l'autel ». Monsieur Huntziger et sa « maîtrise » se dépensèrent pour la chanter dignement, et la cérémonie se termina dans l'allégresse générale.

A la récréation qui suivit le « souper », un bruit courut: « Le collège va illuminer! » C'était vrai; notre sortie nous avait permis d'admirer le luxe éblouissant d'un décor auquel la façade du collège n'était guère habituée: lampions et lanternes multicolores attendaient l'heure où l'on allume les feux. Mais, cette heure venue, les consignes sévères qui nous retenaient à l'intérieur ne nous permirent que des conjectures sur ce spectacle éminemment grandiose; et nous allâmes nous coucher, tandis que du clocher paroissial un joyeux carillon nous apportait l'écho de la fête extérieure.

La nôtre nous suffisait. Nous étions contents de notre journée... Oui, nous sommes heureux d'avoir ainsi payé, à notre manière, notre dette de reconnaissance à celle qui nous sauva jadis; d'avoir crié bien haut la vertu surhumaine de celle qui périt sur un bûcher d'infamie; d'avoir joint nos humbles hommages à ceux de la France entière et de l'Eglise universelle.

Daignez en retour, ô Sainte Jeanne, nous communiquer

votre vertu: écartez de notre route tout ce qui souille et qui amollit; comme vous guidiez jadis vos hommes à la victoire, guidez-nous vers le Royaume Céleste! Veillez sur votre pays de France pour qu'il ne retombe plus en « grande pitié! »

HENRI LE RESTE.

TABLEAU D'HONNEUR (avril)

PHILOSOPHIE. — Fichoux, Le Corre.

PREMIERE. — Dantec, Quéré, Uguen, Bleuven, Iliou, Guiavarc'h.

SECONDE. — Queinnec, Cadiou, Appéré, Soubigou, Le Bihan, Egaret, Abautret, Lannuzel.

TROISIEME. — Tanguy, Joseph.

QUATRIEME. — Prigent, Le Gall (Louis), Vourc'h, Pronost, Kermoal, Daniel, Goaoc, Person, Creff, Le Pape, Kerveillant, Vigouroux, Le Goff.

CINQUIEME. — Cornec, Balc'h, Pouliquen, Héliès, Plantec, Salaün, Gourmelon, Mellouet, Pont, Le Roux, (Charles).

SIXIEME. — Riou, Bégot, Kermarrec, Miossec, Morvan, (Jean-Marie), Bihan-Poudec, Kervennic, Couloigner, Morvan (Jean), Quéméneur, Cornic, Le Gall, Kerjean, Abautret, Corrigou.

SEPTIEME. — Autret, Squiban (Yves), Tual, Pascoët, Dourmap, Jestin.

HUITIEME. — De Lansalut (Louis), Guéguen (Eugène), Guéguen, Jean.

NEUVIEME. — Abjean-Uguen, Le Borgne, André, Auffret, Roudaut.

DIXIEME. — Affret, Souben, Le Gac (Maurice), Perrot, Abgrall, Jacques, Dilasser (Jean), Léon, Abgrall (Maurice), Odeyé.

CROIX DE COMPOSITION

MATH. ELEM. — *Mathém.* 1. Kerlau. — *Physique* 1. Branellec.

PREMIERE. — *Thème grec.* 1. Perrot. 2. Dantec. — C. D. *Physique.*. 1. Donnart. 2. Séité. — *Mathématiques.* 1. Donnart. 2. Barjou. — *Chimie.* 1. Holley. 2. Colin.

Version latine. 1. Dantec. 2. Soubigou. 3. Quéré. — *Thème latin.* 1. Perrot. 2. Dantec. 3. Suignard. — *Version grecque.* 1. Suignard. 2. Perrot.

SECONDE. — *Thème grec.* 1. Queinnec. 2. Rivoal. 3. Le Reste. — C. D. *Mathématiques.* 1. Cadiou. 2. Guillerm.

Thème latin. 1. Bleunven. 2. Le Gall. 3. Chardronnet et Madec. — *Version latine.* 1. Chardronnet. 2. Le Reste 3. Quéinnec.. — *Version grecque.* 1. Rivoal. 2. Quéinnec. 3. Le Reste. — *Narration.* 1. Le Reste. 2. Picot. 3 Guillerm.

TROISIEME. — *Histoire de la Littérature.* 1. Dantec. 2. Le Roy. 3. Tanguy. — *Thème anglais.* 1. Le Roy. 2. Dantec. 3. Morvan. — *Physique-chimie.* B. 1. Kerlau.

Version grecque. 1. Parc. 2. Tanguy. — *Narration.* 1. Pernuit et Abjean. 3. Roudaut. — *Version latine.* 1. Abjean. 2. Roudaut. 3. Dantec. — *Thème latin.* 1. Tanguy. 2. Dantec. 3. Le Roy. — *Thème grec.* 1. Dantec. 2. Parc et Tanguy.

QUATRIEME. — *Prosadie.* S. B. 1. Pronost. 2. Cloarec et Kerspern. — S. R. 1. Vigouroux. 2. Person et Le Goff. — *Arithmétique.* S. B. 1. Pronost. 2. Kerspern. — S. R. 1. Vigouroux. 2. Creff. — *Physique et Chimie.* 1. Le Menn.

Version latine. S. B. 1. Vourc'h. 2. Le Gall S. R. 1. Creff. 2. Vigouroux. — *Narration.* S. B. 1. Toullec. 2. Prigent. S. R. 1. Person. 2. Creff — *Thème latin* S. B. 1. Pronost. 2. Vourc'h. S. R. 1. Le Goff. 2. Vigouroux. — *Grec.* S. B. 1. Le Gall. 2. Vourc'h. S. R. 1. Vigouroux. 2. Le Goff. — *Arithm.* B. 1. Luneau.

CINQUIEME. — *Grammaire latine.* S. B. 1. Cornec. 2. Balc'h. — S. R. 1. Le Bihan. 2. Gourmelon. — *Grammaire française.* S. B. 1. Nicol. 2. Balc'h. — S. R. 1. Plantec. 2. Salaün. — *Arithmétique.* S. B. 1. Cornec. 2. Héliès. — S. R. 1. Ramée. 2. Plantec.

Version latinl. S. B. 1. Lozac'h. 2. Cornec. S. R. 1. Plantec. 2. Salaün. — *Thème latin.* S. B. 1. Cornec. 2. Balch. S. B. 1. Plantec. 2. Gourmelon. — *Narration.* S. R. 1. Nicol. 2. Pouliquen. S. R. 1. Martin. 2. Le Cléach. — *Orthographe.* S. B. 1. Pouliquen. 2. Lozach. S. R. 1. Plantec. 2. Bescond.

SIXIEME. — *Grammaire latine.* S. B. 1. Grall. 2. Appéré. — S. R. 1. Lazennec. 2. Kerjean. — *Thème anglais.* S. B. 1 Grall. 2. Bihan-Poudec. — S. R. 1. Le Gall. 2. Le Beuvant et Kerjean. — *Thème latin.* S. B. 1. Grall. 2. Prigent. — S. R. 1. Kerjean. 2. Lazennec.

Arithmétique. S. B. 1. Grall. 2. Prigent. S. R. 1. Le Bras. 2. Kerjean. — *Version latine.* S. B. 1. Grall. 2. Riou. S. R. 1. Le Bras. 2. Kerbrat, Georges. — *Orthographe.* S. B. 1. Meudec. 2. Croute. S. R. 1. Abhervé. 2. Kerbrat. — *Analyse.* S. B. 1. Grall. 2. Bihan-Poudec. S. R. 1. Le Gall. 2. Kerjean. — *Narration.* S. B. 1. Tual. 2. Grall et Riou. S. R. 1. Ollivier. 2. Larreur.

SEPTIEME. — *Arithmétique.* 1. Des Cognets. 2. Villacroux, Albert. 3. Dourmap. — *Histoire.* 1. Jestin. 2. Gloaguen, Jean. 3. Autret.

Analyse. 1. Souben. 2. Villacroux, Albert. 3. Autret. — *Lecture.* 1. Jestin et Tual. 3. Bourhis et Roué. — *Rédaction.* 1. Villacroux, Louis. 2. Cabioch et Jestin. — *Orthographe.* 1. Souben. 2. Jestin. 3. Cabioch et Villacroux, Albert. — *Ecriture.* 1. Bihan. 2. Villacroux, Louis. 3. Villacroux, Albert.

HUITIEME. — *Lecture.* 1. L'Hostis. 2. Cadiou. — *Géographie.* 1. L'Hostis. 2. Guéguen, Eugène. — *Catéchisme.* 1. Guéguen, Jean-Pierre. 2. Nicol. — *Histoire.* 1. Le Beux. 2. Gourhan.

Rédaction. 1. Camblan. 2. L'Hostis. — *Ecriture.* 1. Le Beux. 2. Gourhan. — *Orthographe.* 1. L'Hostis. 2. Cabioch. — *Arithmétique.* 1. Guéguen. 2. Le Beux.

NEUVIEME. — *Histoire.* 1. Rannou, Roy, Robert. 3. André. — *Leçons de choses.* 1. Rannou. 2. Ropars. 3. Le Borgne. — *Géographie.* 1. André. 2. Rannou, Le Gall.

Ecriture. 1. Le Gall. 2. Abyven. 3. Roué. — *Rédaction.* 1. Gerbaud. 2 Glaizot. 3. Roy. — *Orthographe.* 1. Abjean-Uguen. 2. Le Saint. 3. Auffret. — *Arithmétique.* 1. Abjean-Uguen. 2. Bozec. 3. Guézennec. — *Lecture.* 1. Parrat. 2. Rannou, Gerbau det Roy.

DIXIEME. — *Ecriture.* 1re Div. 1. Affret, Alexis. 2. Le Verge. — 2e Div. 1. Lerrol. 2. Souben. — *Lecture.* 1re Div. 1. Trochard. 2. Le Verge. — 2e Div. 1. Perrot. 2 Gac, Louis. — *Catéchisme.* 1re Div. 1. Affret. 2. Lansalut. — 2e Div. 1. Perrot, Dilasser. 2. Bihan.

Orthographe. 1re Div. 1. De Lansalut. 2e Div. 1. Souben. et Branellec. — *Grammaire* 1re Div. 1. Trochard. 2e Div. 1. Dilasser. — *Calcul.* 1re Div. 1. Affret et Le Verge. 2e Div. 1. Souben. — *Vocabulaire.* 1re Div. 1. Affret et Gloaguen. 2e Div. 1. Branellec.

CONCOURS

Alliance des Maisons d'Education chrétienne. — Concours en Dissertation philosophique : Marcel Le Corre, classé 2e sur 20 concurrents. — Concours en Version latine (1re) : Jean-Louis Dantec, classé 4e sur 79 concurrents. — Concours en Composition française (Seconde) : Henri Le Reste, 4e sur 63 ; André Chardronnet, 7e sur 63.

CHRONIQUE INTERIEURE

La série des instructions sur le Symbole a été poursuivie depuis la rentrée de Pâques par M. Cam (sur le Pape) et M. Le Vasseur (La Communion des Saints).

A l'occasion de la Première Messe chantée au collège par MM. Creignou, professeur de 5e, et Tanguy,

surveillant des grands, M. le Supérieur nous a enseigné « les Etapes du Sacerdoce » et rappelé les grandeurs et les joies du ministère du prêtre.

L'œuvre de l'Apostolat de la Prière a fait parmi nous, pour aider le Monastère de la Visitation de Paray-le-Monial à couvrir les frais de la Canonisation de sainte Marguerite-Marie, une quête qui a rapporté 60 francs.

Le sermon de l'Ascension a été donné par M. Guillermit; le sermon de la Pentecôte par M. Batany.

La Fête trimestrielle de la Congrégation de la Sainte Vierge a eu lieu le jour de l'Ascension. Ont été reçus : 4 Congréganistes et 1 Approbaniste. Le sermon du soir a été donné par M. Léon Le Meur, professeur de 1re à Saint-Pol-de-Léon.

Le Congé de la Pentecôte a duré du samedi soir au lundi soir. Soixante-dix camarades, retenus par la distance, ont eu sur les autres l'avantage de ne pas connaître l'amertume du retour.

VISITEURS

Brigadier F. Stéphan, en perm. de Trêves; — Ambroise Salou, attendant sa libération; — Pierre Berrou, et J.-M. Laot, démobilisés; — J. Le Guen, sergent-fourrier, en perm. de Thionville; — Louis Bernard, retour de Hongrie; — Jean Soubigou, démobilisé, en route pour l'Afrique Centrale (admin. coloniale) ; — J.-F. Le Menn, du cours 1896, admin. colonial à Pnôm-Pênh ; — Emile Guiader, clerc d'avoué chez Me Pierre Colin, Brest, en sursis pour études d edroit; — MM. les abbés Alain Herry et Désiré Le Goaziou, en vacances des Facultés catholiques d'Angers où ils préparent activement leur licence; — Jean Ramée, en vacances de Rennes; — Jean Tanguy, démobilisé, Landerneau; — Jean Morvan, surnuméraire à Nantes; — brigadier Y. Tranvouez, en perm. de convalescence; — et nos chers séminaristes, dont l'attachement fidèle nous cause une joie toute particulière: J.-P. Arzur, J.-F. Blons, Ch. Le Corre, Laurent Déniel, les deux Yves Favé, Joseph Garo, P. Guillauma, R. Guillerm, H. Martin, F. Marzin, F.-L. Nicolas, F. Person, J.-F. Prémel, Y. Quéré, H. Quillévéré, F. Rannou, L. Soubigou... N'oublions-nous personne ?

CONFERENCES SAINT-FRANÇOIS

A ne considérer que le nombre de nos réunions depuis la rentrée de Pâques, on se dira peut-être que les Conférences Saint-François n'existent plus qu'à l'état de vie ralentie. Nous n'avons, en effet, que deux séances, dont une seule avec un conférencier. Mais pour être latente, cette vie n'en est pas moins réelle et prête à s'épanouir, comme aux premiers jours, en une effervescence magnifique : tel le tison qui, caché sous la cendre, conserve le feu qui embrasera tout aliment placé à sa portée. On comprendra que l'échéance prochaine des examens de fin d'année ait fait décider par M. le Supérieur que le nombre d enos séances serait limité...

J. Perrot, bibliothécaire du Cercle, avait à nous parler, le 6 mai, de Benoît XV et la guerre, Après nous avoir montré l'affection toujours égale du Pape pour « sa Fille aînée » il établit comment Benoît XV ne pouvait lancer l'anathème à l'Allemagne, être notre juge puisque nous-mêmes et nos alliés avions décliné d'avance toute intervention de sa part ; puis il exposa l'œuvre de justice et de charité du Pape à travers la guerre, son action en faveur de la Paix. Notre camarade nous fit voir en terminant quelle eût dû être, en face de Benoît XV, l'attitude de nos gouvernants, qui n'ont pas su comprendre sa pensée. — Nulle objection n'a été faite ; mais on a demandé, et obtenu, d'utiles précisions sur divers points. Et ce n'est plus à nous que l'on pourra dire impunément que « le Pape a mal servi nos intérêts pendant la guerre. »

Nous comptons bien sur une séance extraordinaire qui clôturera dignement la première année des Conférences Saint-François...

En avant ! Et Frères d'armes toujours !

C. S. F.

RETRAITE & COMMUNION

Pressés de livrer notre copie, nous ne décrirons pas une fois de plus l'aspect tout particulier que présente la vie du Collège durant les quatre jours de la Retraite et de la Communion solennelle.

Notons seulement que la parole ferme et claire de M. l'abbé Hervé Calvez, coadjuteur de Lesneven, a vigoureusement et efficacement remué nos âmes, comme elle avait, il y a dix ans, remué les âmes de nos aînés. C'est notre camarade Marcel Le Corre, ancien élève de M. Calvez au Catéchisme de Saint-Louis de Brest, qui a dit — excellemment — à M. le Prédicateur toute notre reconnaissance et nos promesses de fidélité.

Le grand jour de la Communion a vu, cette année, rehausser encore sa splendeur habituelle par la présence de Mgr Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Pour donner à son cher collège une nouvelle marque de son inaltérable attachement, Mgr Roull n'a pas reculé devant les fatigues d'une grand'messe pontificale — la première qui se cé-

lèbre dans « sa » chapelle — d'une allocution qui fut bien émouvante, — d'une procession où le vénéré prélat tint à porter lui-même le Saint-Sacrement autour du jardin du collège — et d'une réception qui permit à chacun de nos 28 Premiers Communiants de recevoir individuellement sa paternelle bénédiction... Que Mgr Roull veuille bien agréer l'expression très imparfaite de notre respectueuse gratitude: la Fête du 3 juin 1920 fera date dans l'histoire de la vie intérieure de notre maison.

La procession traditionnelle à N.-D. du Folgoat n'ayant pu, à cause du mauvais temps, sortir le samedi soir 29 mai, nous l'avons remplacée par un pèlerinage d'action de grâces le vendredi matin 4 juin.

Carnet Bibliographique

Librairie P. TÉQUI, éditeur,

82, rue Bonaparte, Paris (VI^e).

Retraite de Première Communion Solennelle, par M. le Chanoine MILLOT, vicaire général de Versailles. 1 vol. in-12, prix: 5 francs ; franco 5 fr. 45.

Voici les sujets traités dans cet excellent volume :

Instruction d'ouverture. 1. Halte pour réfléchir. 2. Halte pour prier. 3. Halte pour vous purifier. — Premier jour. **Les Fins Dernières.** 1re inst. : Pourquoi sommes-nous sur la terre ? 2e inst : Le travail de la mort. 3e inst. : Le jugement particulier. 4e inst. : L'Enfer. — Deuxième jour. **Le Péché.** 1re inst. : Qu'est-ce que le Péché ? 2e inst. : Avant le péché : tentation et prière. 3e inst. : Avant le péché : la vigilance. 4e inst. : Après le péché : le sacrement de Pénitence. — Troisième jour. **Le Saint Amour.** 1re inst. : L'amour de Jésus visité dans son sacrement d'amour. 2e inst. : L'amour de Jésus reçu dans son sacrement d'amour. 3e inst. : L'amour de la Croix de Jésus sur le Sacrifice. 4e inst. : L'amour de la mère de Jésus. — Sermon supplémentaire : **Ce que Jésus vous demande tous les jours.** — Sermon de clôture. 1° Avant la Communion, **Dieu vous appelle : venez.** 2° Après la Communion **l'union à Notre-Seigneur.** — Allocution pour la renovation des promesses du baptême, **haine à Satan ; amour à Jésus-Christ.** — Consécration à la Très Sainte Vierge, **votre Mère du Ciel.**

Dans un appendice qui sera très apprécié, les prédicateurs trouveront de nombreuses histoires qui pourront être lues aux enfants dans l'intervalle des exercices.

Mgr TISSIER, évêque de Châlons, **Nos tributs de gloire.** Retraite donnée à Lourdes du 20 au 24 août 1919 au pèlerinage

national de l'action de grâces. 1 vol. in-12. Prix : 5 fr. 25 ; franco, 5 fr. 90.

Un volume de Mgr Tissier c'est un régal pour les penseurs et pour les lettrés : c'est surtout un aliment substantiel pour les entretiens sérieux. Celui qu'il présente aujourd'hui au public chrétien : **Nos Tributs de gloire** ajoute aux qualités des précédents ouvrages de l'évêque de Châlons, un accent de conviction ardente extraordinaire et une flamme apostolique intense. Comment pourrait-il en être autrement ? Il s'agit d'une retraite prêchée à Lourdes au plus bel auditoire qu'on puisse rêver ; et les sujets traités étaient bien capables d'enflammer et l'orateur et les auditeurs. En voici l'énumération : I. Gloire au Père tout-puissant ! — II. Gloire au Fils crucifié ! — III. Gloire à l'Esprit saint ! — IV. Gloire à l'Eucharistie sociale ! — V. Gloire à la Vierge immaculée ! — VI. Gloire à la Mère rédemptrice ! — VII. Gloire à la Famille féconde ! — VIII. Gloire au Prêtre éternel ! — IX Gloire à l'Eglise militante ! — X. Gloire à la France victorieuse ! — XI. Gloire aux Héros immolés ! — Les auditeurs de Mgr Tissier voudront avoir en main le volume qui leur rappellera leurs impressions de retraitants... et beaucoup d'autres désireront lire aussi, pour le bien de leurs âmes, les splendides discours qui renferment encore quelque chose de la chaleur et de la vie ardente qui ont tant ému les pèlerins de Lourdes en 1919.

Notre-Dame de Lourdes et la Grande Guerre, par G. JOLY, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 ; franco, 4 fr. 25.

L'idée maîtresse de ce livre est simple et lumineuse. La sainte Vierge, reine de France si aimée, si priée pendant la guerre, a conduit son peuple de prédilection à la victoire. Nos troupes, envers et contre tout, ont revêtu ses couleurs, et nos grandes victoires, bataille de la Marne arrêt de l'ennemi, victoire définitive, ont eu lieu le jour des diverses fêtes de la sainte Vierge. Mystérieuses ou étranges coïncidences, diront les uns, preuves de plus de l'amour de Marie pour la France, diront les autres. En lisant ce beau livre, tout embaumé de l'amour de la Vierge, beaucoup seront touchés, plus encore beaucoup seront délicieusement émus et reconnaissants, plusieurs se convertiront. Soyez sûrs que l'auteur ne demande pas plus !

Mgr TISSIER, évêque de Châlons. **Le Bon Esprit au Collège.** Nouvelle édition augmentée. 1 vol. in-12. Prix : 5 fr. 25 ; franco, 5 fr. 90.

Chez Mgr Tissier, l'évêque ne fait pas oublier le brillant, sagace et surtout original éducateur qu'il était jadis et qu'il demeure toujours. Mgr Tissier connaît de longue date l'âme et le caractère de l'enfant, quelle corde il faut faire vibrer en lui pour l'élever, l'élever toujours plus haut, vers un idéal toujours plus beau, plus noble, plus délicat. Qu'on lise plutôt, pour n'en citer qu'un, le chapitre intitulé : l'esprit de sacrifice ! ou plutôt qu'on

lise, maintenant, le chapitre ajouté à ce livre : l'esprit de patriotisme, le service de la patrie après la guerre : et nous plaindrions ceux qui avec nous n'admireraient pas pleinement ce beau livre qui est en même temps une belle et noble action.

Dominicales, t. II, de la saint-Joseph à la saint-Pierre, par E. LEPLESSY, directeur de la **Réponse.** In-12 de 504 p. Prix : 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. 80.

Ouvrage original et qui rendra d'incomparables services aux prêtres. Voici quelques-uns de ses mérites : 1. Sur chaque évangile, il y a 8 instructions. 1° Explication de l'Evangile ; 2° Instruction catéchistique sur le dogme ; 3° Instruction morale ; 4° Sacrements ; 5° Apologétique ; 6° Avis aux enfants ; 7° Avis aux jeunes gens ; 8° Axis aux jeunes filles. — 2. Pas de vaines phrases, mais des enseignements solides et des conseils pratiques. 3. Pour chaque dimanche il y a juste 24 pages (un cahier ou livre) : peut donc être détaché et mis en poche. 4. Chaque série se rapportant à un évangile est suivi d'une table des matières avec références et indications utiles.

R. P. ROUPAIN, S. J. — **Un Caractère (le Cardinal Mercier).** — 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. ; franco, 2 fr. 30.

Table des matières. — Un caractère. — I. Les idées saines. Duel de l'Idée. Le brillant jouteur. — II. Les actes. La Force d'âme. Intrépidité. Constance. Optimisme. — III. L'Idéal religieux. Education et patriotisme. Charité et liberté pastorales. Honneuu du Saint-Siège. Sacrifice ; doctrine de la Croix. — Ouvrages à consulter. 130 pages.

Mgr JULIEN. **Vers la Victoire.** Discours (1914-1919). — In-12 franco. 5 fr. 70. — C'est un évêque, un pasteur de peuple qui écrit ce beau livre, un évêque d'Arras, de la cité martyre, qui se débat et agonise sous la botte du vainqueur, sous l'ouragan de mitraille, de fer et de feu ; Vaincue ? jamais ! Vers la Victoire ! Toujours, malgré tout ! Après avoir lu ces discours où vibre et palpite l'âme non pas seulement d'un Français, mais l'âme de la France, on sent que, Dieu aidant, on ne pouvait pas ne pas avoir la victoire ! Lisez donc ce livre, lisez les deux discours, les deux hymnes à Jeanne d'Arc, lisez le Rosaire de la France et les Croix de Guerre, et vous direz avec moi que si quelques-uns, bien rares, ont déroulé de plus sonores périodes, pas un, je crois, orateur, évêque, ou poète, n'a pénétré plus profondément au plus intime de notre cœur, dans ce moi fermé, où l'on se retire seul pour pleurer, prier, remercier et espérer toujours ! **Vers la Victoire** ;car la France ne meurt pas ! — H. T.

Eug. ROUPAIN. — **Carnet de Jeanne d'Arc** (1412-1431). Notes pour les conférenciers; 1 vol. in-12, 160 p. Prix : 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 85.

Ce **Carnet,** très fourni de renseignements historiques et bibliographiques sur **Jeanne d'Arc,** rendra le plus grand service à

ceux qui, par vocation ou par goût, aimeront à parler de « cet admirable exemplaire de l'énergie française que fut Jeanne d'Arc » — ainsi l'appelle M. G. Hanotaux — et qui chercheront à glorifier pour leur part la **Sainte du Patriotisme.** Chacun des épisodes de la vie entière de Jeanne d'Arc est l'objet d'indications intéressantes sur les matières à développer et surtout d'une citation bien choisie, empruntée à l'un ou l'autre des historiens ou des orateurs qui ont étudié ou célébré les gestes glorieux de la Pucelle. C'est une mise au point excellente, de maniement facile, accessible à toutes les bourses.

Mgr TISSIER. — **La leçon nationale des morts,** in-8, 1 fr. 20 franco. — Ce beau discours prononcé à Montmartre le 18 octobre 1919 est toujours d'actualité à cause des hautes leçons qu'il contient.

R. P. LAJOIE. — **Transfigurée par la lutte et par l'Eucharistie.** — In-12. Prix : 1 fr. 50. Franco, 1 fr. 70.

Le titre de ce petit volume fait bien comprendre ce qu'il contient : l'ascension très rapide d'une âme ardente vers les cîmes de l'amour. Les exemples de Mathilde sont si beaux, si encourageants, que ceux qui les connaîtront voudront les imiter. L'auteur fait très bien voir quelle est la part de Dieu, quelle doit être la part de l'âme dans l'œuvre de la sanctification : aussi ne peut-on lire cette courte biographie sans y puiser de précieuses lumières, une grande confiance et une généreuse ardeur.

L'abbé F. ROUAULT. — **Admirable Histoire de Joseph (illustrations de P. Vincent).** — In-12. Prix : 2 fr. Franco, 2 fr. 30.

Cet ouvrage, le deuxième d'une série qui a pour titre « La Piété en action », répond à un besoin pressant de l'heure présente : procurer à l'enfance chrétienne des lectures attrayantes et utiles. Comme suite à « L'Histoire Merveilleuse de Tobie » dont le succès a affirmé l'intérêt, l'auteur offre aujourd'hui aux parents et aux maîtres chrétiens le si populaire récit de **Joseph vendu par ses frères,** sous la forme animée d'un dialogue qui ne lasse jamais l'attention mobile des enfants, en un style vif, prenant et pittoresque. Chemin faisant, des enseignements moraux et religieux jaillissant du récit même, font de cette « admirable histoire » un cours de piété vécue, de piété en action, qui intéressera et édifiera l'enfance et la jeunesse chrétienne.

H. CHEVRE. — **A Ceux qui reviennent (simples réflexions).** — In-12. Prix : 1 fr. Franco, 1 fr. 15.

Ces réflexions chrétiennes s'adressent aux combattants des luttes gigantesques dont ils furent les héros et l'enjeu. Elles aideront à mûrir leurs impressions, à les dégager de la rancœur de quatre années de souffrances, pour en former un faisceau de lumière qui éclairera l'orientation du retour.

Librairie BLOUD ET GAY, éditeurs,

3, rue Garancière, Paris (VI^e^).

Pour les jeunes, par M. Henri JOLY, de l'Institut, 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 (Majoration 30 0/0).

Les jeunes ne se font pas faute d'adresser des avis et des remontrances à ceux qui ne le sont plus. Il est juste que ces derniers leur rendent la pareille. Ils ont raison de le faire quand ils ont à invoquer, comme M. Henri Joly, une longue expérience, beaucoup d'optimisme, un grand rayonnement de sympathie. On trouvera particulièrement dans le volume un chapitre très suggestif sur les rôles respectifs des jeunes et des vieux devant les questions sociales, c'est le morceau capital. Les rapports de la tradition et de l'évolution y sont étudiés avec une rare compétence. Comme le péril est partout, M. Joly n'a pas craint de signaler aux jeunes certains écueils du mysticisme. Deux études fort opportunes sur l'orientation utilitaire de la jeunesse libérale et sur les associations terminent le volume.

Ame de prêtre-soldat. — L'abbé Jean Remillieux, par l'abbé Laurent REMILLIEUX. — Préface de Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon. Ouvrage couronné par l'Académie de Lyon. — 3^e^ édition. Un vol. in-16. Prix : 5 fr.

Ce volume, dont les deux premières éditions ont été rapidement épuisées dans la seule région lyonnaise, a été couronné par l'Académie de Lyon. Ses 250 pages sont émouvantes parce qu'elles contiennent, écrites en partie par lui-même, la vie, si courte mais si pleine, d'un prêtre-soldat de la grande guerre. — Elles ne racontent pas seulement des incidents tragiques ; elles découvrent de belles perspectives sur une âme sacerdotale d'une humanité complète que la grâce a développée et enrichie. Elles surprennent sur le vif l'effort intérieur qui soutient l'ascension, maintient la fécondité radieuse d'un esprit ouvert à toutes les préoccupations de la terre et indissolublement attaché à l'idéal qui le guide.

Message de S. E. le Cardinal Bourne au peuple anglais, sur les problèmes sociaux de l'après-guerre. Précédé d'un Essai sur « **Le Cardinal Bourne et le Catholicisme en Angleterre** » par Mgr G. VANNEUFVILLE, chanoine de St-Jean de Latran. Un vol. in-16. Prix: 2 fr.

Montmartre autrefois et aujourd'hui, par le R. P. JONQUET et M. François VEUILLOT. — (Un vol. in-12 de 340 pages). Prix : 6 fr. (majoration comprise).

Deux ouvrages opportuns, l'un au moment où s'annoncent dans le monde entier « les grands bouleversements sociaux », l'autre à l'heure où le culte du Sacré-Cœur doit prendre une extension plus grande surtout en notre pays.

Sixième Année. **Août-Septembre 1920.**

NOUVELLE SÉRIE N^os^ 10, 11 & 12

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

Bonnes vacances (M. le Supérieur), page 241. — Abonnements à « En Avant », p. 244 — In Memoriam (Discours de M. le Supérieur), p. 245. — Mes Pèlerinages (Alexandre Masseron), suite p. 250. — La Vie du Missionnaire (R. P. Jean Cardinal), p. 255. — Les Fêtes Révolutionnaires (Louis Le Chevalier), p. 258. — Chronique des Anciens : la Fête du 7 septembre ; nos « Morts », etc., p. 260. — Chronique de Saint-François : La Distribution des Prix ; le départ de M. Steun, etc., p. 266. — Carnet bibliographique, p. 276.

Bonnes vacances

Mes chers enfants,

Voulez-vous que nous parlions un peu des vacances? Oh! rassurez-vous, je ne viens pas vous faire un sermon. Il suffit de ceux qui vous ont été donnés avec abondance au cours de l'année scolaire; et même, si vous avez bien suivi ce qui vous a été dit le dernier jour, sous l'égide de Notre-Dame du Folgoat, ma lettre d'aujourd'hui perdra beaucoup de sa raison d'être. Un simple rappel, s'il vous plaît. Pour que les vacances soient bonnes, il y a des choses à faire et d'autres à ne pas faire.

Avant tout, puisqu'il faut commencer par là, ne traînez pas au lit le matin, pas plus que vous ne retarderez, sans raison avouable, l'heure du coucher. Les soirées prolongées finissent par énerver et fatiguer. Réserve faite des exigences de la politesse, des ordres paternels et des conseils maternels, vous gagnerez à y couper court et à « filer » dormir.

Non, point de paresse! Elle est mauvaise conseillère. Elle vous rendrait de méchante humeur, taquins, agaçants, ennuyeux au maximum: vous « dérangez » un

objet; vous en brisez un autre, vous faites pleurer petit frère, petite sœur...: Quel être insupportable, grand Dieu! Et toutes ces « imbécillités » sont les conséquences obligées du désœuvrement.

Vous prierez « maman » de ne plus se faire le complice de votre mollesse. Elle refusera catégoriquement de vous porter « votre chocolat » au lit; et vous, vous aurez honte de vous laisser traiter comme un « grand bébé »; vous n'êtes plus un « gosse », vous êtes un « collégien », n'est-il pas vrai? Or, noblesse oblige.

Ne dites point : « Ce sont les vacances ». Regardez autour de vous: aux champs, dans les ateliers, tout le monde peine. Alors, il y aurait, tranchant sur son entourage un gros paresseux, vous! Allons donc!... Que la première semaine soit consacrée au repos et aux visites, je le comprends; mais, après les huit jours écoulés, il y aura beau temps que toute fatigue aura disparu.

Ainsi donc, pas de paresse. C'est la partie négative du programme, et voici la contre-partie positive qui lui tient de près.

Appliquez-vous à vos « devoirs de vacances ». Il ne s'agit pas d' « expédier » la besogne, mais de faire œuvre intelligente, sérieuse, utile, la seule intéressante. O la belle occasion, l'occasion unique de combler certaines lacunes de votre savoir, celles qui sont l'effet des heures perdues en cours d'année! Et qui donc peut se flatter de n'avoir pas quelques-unes à son actif? Voici le moment de réparer: ne le laissez pas échapper.

Vous souffrez d'inégalités dans votre formation classique; vous êtes, je suppose, faibles en français, faibles en latin, faibles en grec, faibles en « math. », faibles en « P. C. N. », faibles en tout. Profitez de vos vacances pour vous fortifier et pour faire à la rentrée meilleure figure dans vos compositions.

Joignez à ce travail, particulièrement aux jours de mauvais temps (ne trouvez-vous pas qu'ils sont trop nombreux?) des lectures intéressantes et instructives: un petit lot de bons romans choisis entre mille, biographies d'hommes illustres, récits de faits historiques de l'histoire de France et de l'histoire de l'Eglise, textes littéraires, sous toute garantie de prudence et de conseil. Tous les livres ne sont pas bons à lire. Lisez avec discernement, lisez avec attention, lisez avec méthode.

A ce régime, deux ou trois heures d'étude, au matin, ne seraient pas de trop. Je vous accorde en revanche tout l'après-midi pour votre « culture physique», pour les promenades et les excursions, en donnant la préférence au genre qu'un maître autorisé vous recommandait le jour des Prix. Arpentez les routes, gambadez à

travers les champs, courez dans le sable des grèves : Vous y gagnerez de vous faire des muscles au détriment des nerfs.

Si d'aventure vos parents ou des voisins croient devoir demander le secours de vos bras, par exemple pour les travaux de la moisson, ne vous faites pas prier. Montrez-vous heureux de prêter votre aide à l'œuvre commune. Sur un autre terrain, ceci soit dit plus particulièrement aux enfants des villes, il existe des œuvres utiles, patronages, cercles d'études, colonies de vacances, etc. auxquels votre collaboration soumise peut être utile; ne la refusez pas; donnez-vous dès à présent cette noble jouissance d'apprendre à « servir ».

Par dessus tout, mes chers enfants, il y a le service de Dieu qu'il ne faut pas négliger et qui, lui, oblige sans relâche. Les Congréganistes du Sacré-Cœur ont en leur possession le « Memento du collégien chrétien en vacances »: qu'ils le relisent souvent, et qu'ils le mettent en pratique. Tous, pendant dix mois de l'année, vous avez vécu en chrétiens pieux, fidèles à la Communion fréquente. Ne pensez-vous pas qu'il serait illogique de vous conduire au temps des vacances plus ou moins en indifférents? La piété vous y sera peut-être plus difficile. Mais qu'importe? Le devoir reste toujours le devoir. C'est à l'épreuve qu'on reconnaît les caractères, et les vacances sont un apprentissage de la liberté. « Pour moi, disait Legouvé, rien ne compte en éducation que ce qui survit à l'éducation: apprendre, comprendre, retenir, c'est beaucoup; mais ce n'est pas tout. La vraie leçon est celle qui s'achève en nous quand le maître n'est plus là. »

Votre règlement d'exercices de piété doit comporter, auminimum, la régularité aux prières du matin et du soir, l'assistance aux offices du dimanche et à la messe de la semaine le plus souvent possible, la réception, aussi fréquente que le permettra votre confesseur, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, fidèles à Dieu et à la conscience, soucieux de votre vocation. Rappelez-vous ces observations d'un saint directeur (Mgr de Ségur) : « Un jeune homme qui veut persévérer dans la vertu doit s'approcher du saint tribunal de la Pénitence tous les quinze jours pour le plus tard... » et ailleurs: « L'expérience en main, j'affirme que sauf de rares exceptions, la communion de tous les huit jours est quasi-nécessaire pour un jeune homme qui veut être sage. »

L'Eglise, comme par une attention providentielle, a disposé deux fêtes solennelles de la Sainte Vierge Marie au milieu de vos vacances. Sachez comprendre l'invitation que vous adresse cette Mère au nom de son divin

Fils et communiez tous le 15 août et le 8 septembre.

Pour conclure, si vous m'en croyez, vous renouvellerez à la lecture de ma lettre, vos résolutions: celle d'être fidèles à vos prières du matin et du soir, à la récitation d'une dizaine de chapelet chaque jour à Notre-Dame auxiliatrice, de la Communion du premier vendredi du mois, des fêtes de l'Assomption et de la Nativité de la Vierge Marie, celle de vous rendre utiles dans la famille, à l'église, dans les œuvres et de continuer dans de sages proportions la vie laborieuse du collège. C'est le moyen de passer de bonnes, d'excellentes vacances.

Laissez-moi espérer qu'il en sera ainsi jusqu'au bout, et recevez, chers enfants, avec mes vœux les meilleurs, l'assurance de ma paternelle affection.

A. MOENNER.

Au Collège, le 27 juillet 1920.

ABONNEMENTS A « EN AVANT »

Le présent numéro est le dernier que nous puissions expédier gratuitement à un certain nombre de camarades.

Dès le prochain numéro, qui inaugure notre septième année, l'envoi d' « En Avant » ne sera fait qu'aux abonnés qui auront, avant le 15 septembre, expédié un mandat de *cinq* francs à l'adresse suivante: Rédaction d'En Avant, Collège de Lesneven.

Nous ne refuserons pas les souscriptions plus fortes: elles nous permettront de supporter plus facilement la hausse constante du papier et de la main-d'œuvre.

Nous comptons sur nos amis.

Ont réglé leur abonnement pour l'année scolaire octobre 1920-septembre 1921 :

Abbé Tournellec, Plounévézel, 5 fr.; René Bossennec, Lannilis, 5 fr.; anonyme, Quimper, 10 fr.; Urbain Menut, Plouézoc'h, 5 fr.; abbé Fily, Lannilis, 5 fr.; Jacques Guillermit, 5 fr.; Amédée Plessis, 5 fr.; Pierre Colin, Le Folgoat, 5 fr.; abbé F. Le Moign, Loc-Brévalaire, 5 fr.; abbé J.-M. Cadiou, Quimper, 5 fr.; abbé P. Affret, économe, 10 fr.; Le Lez, Lesneven, 5 fr.; Jules Perhirin, Brélès, 5 fr.; J. Quentel, recteur de Lampaul-Plouarzel, 5 fr.; chanoine Louvière, Morlaix, 5 fr.; J.-L. Bodénès, vicaire au Pilier-Rouge, 10 fr.; docteur Benoît Normant, Le Relecq-Kerhuon, 10 fr.; abbé Allain Herry, 5 fr.; Jean Goas, Hanvec, 5 fr.; Casimir Déniel, vicaire, Brélès, 5 fr.; Y. Iinizan, recteur de Tréouergat, 5 fr.; Pierre Pouliquen, 5 fr.

IN MEMORIAM(1)

Vita decessit, memoriam mortis suae ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens. II Macch. VI, 31.

Il quitta la vie, laissant par sa mort un exemple de courage et un mémorial de vertu.

Bien chers élèves,

A maintes reprises pendant la guerre, à chaque fois qu'arrivait la fin d'une année scolaire, nous nous sommes trouvés assemblés ici pour évoquer et recommander le souvenir de nos « Anciens » morts pour la France. Sous les coups de l'horrible massacre qui se poursuivait, d'une année à l'autre le nombre des victimes allait sans cesse croissant. Désormais, la liste est close, et répondant au vœu de l'Association des Anciens élèves autant, j'en suis sûr, qu'à celui des familles, nous avons recueilli pieusement les noms de nos Grands Morts pour les graver dans le marbre en lettres d'or. Leur nombre à lui seul, en colonnes serrées, a quelque chose d'impressionnant : cent-soixante ! et il est, certes, bien difficile, de parcourir sans émotion ce long nécrologe où se succèdent des noms bien connus ici, et chers à tant de titres. De tous nos tableaux d'honneur, ce tableau funéraire sera sans contredit le plus beau. Je vais, dans un instant, lui attacher les bénédictions de l'Eglise : de votre côté, tâchez d'y appliquer votre méditation. Vue dans la lumière convenable, cette table sacrée doit avoir le sens d'un hommage aux morts et la vertu d'une leçon aux vivants.

***

Oui, vraiment, nos Morts méritent cet hommage. Faut-il rappeler, une fois de plus, ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont fait ? Un jour, à l'appel de la patrie provoquée par l'orgueil diabolique d'un ennemi sans loyauté, sans pitié, ils se sont dressés frémissants. La France a besoin de leur aide ; pour elle, ils ont tout quitté : leurs pères qui fondaient sur eux de longs espoirs et qui s'attendaient à se continuer dans leurs fils, à perpétuer par eux leurs foyers, à leur transmettre avec leurs entreprises le patrimoine de leurs pensées ; leurs mères, ces mères si tendres qui les avaient bercés dans leurs bras, qui les avaient enveloppés de caresses, qui avaient suivi leur croissance et l'épanouissement de leurs facultés avec tant de soin ; leurs épouses, leurs enfants ; en se séparant d'eux, ils ont senti que leur cœur se déchirait ; mais aussitôt ils ont pensé à l'avenir et ils se sont

(1) Discours prononcé par M. le Supérieur à l'occasion de la bénédiction de la Plaque commémorative de nos « Morts pour la France ».

dit : « Si je ne trouve pas en moi-même la force de briser ces liens, ceux que j'aime le plus vivront asservis et se dresseront contre moi pour me maudire. »

Alors ils sont partis et il a fallu se battre. Avec quel élan enthousiaste, avec quelle ardeur ils ont affronté les premiers combats, drapeaux déployés et clairons sonnants ! La mitraille les a fauchés dans la plaine en coupes sombres. Ils sont descendus dans la tranchée : ils y ont vécu immobiles, terrés, guettant nuit et jour un ennemi invisible, les pieds dans la boue, souvent menacés par le gel, tandis que sur mer des compagnons de gloire surveillaient l'entrée des ports ou les voies de ravitaillement, en proie aux dangers de toute sorte que peut cacher une onde perfide. Et cette situation dura des mois et des années. Loin de faiblir avec la durée de l'épreuve, leur courage ne fait que les exalter. L'immolation les attire. Qu'importe la mort ? Vive la tombe, si le pays en doit sortir vivant. Ces sentiments ne sont pas dans toutes les bouches, mais elles sont au fond de tous les cœurs. Et c'est par centaines de mille qu'ils ont été fauchés. Non, vraiment, jamais patrie ne suscita plus beaux sacrifices et n'arracha de tels élans d'amour.

Ces vertus militaires ont fait de nos soldats de la Grande Guerre des soldats légendaires, soulevant une sorte d'admiration religieuse dans le monde entier ; et le généralissime lui-même a pu dire dans un ordre du jour fameux : « Le commandement en chef est fier de commander aux troupes les plus belles que la France ait jamais eues ». Passez donc, preux de Charlemagne ! Passez, nobles chevaliers des Croisades ! Passez, intrépides soldats de Bouvines ! Passez, fiers paladins d'Henri IV et de François Ier ! Passez, braves fantassins de Rocroi ! Passez, indomptables vainqueurs de Valmy ! Passez, grognards du Premier Empire et superbes grenadiers de Napoléon ! Passez, valeureux et infortunés combattants de 1870 ! Passez, courageux vétérans de nos guerres coloniales ! Passez, vous dis-je... Vos gestes étaient beaux sans doute ; mais que sont-ils en comparaison des exploits formidables et surhumains des aviateurs, des mitrailleurs, des grenadiers, des artilleurs, des fantassins, des diables bleus, des fusiliers-marins, en un mot de tous les héros de la Grande Guerre ?

Nos hommages doivent aller à tous indistinctement : il nous sera bien permis, néanmoins, d'en réserver la part la plus chaude à ceux qui furent des nôtres par le sang ou par l'amitié. Vous aimerez à lire ici leurs noms. Ils sont de toute arme : fantassins, tombés tout près de l'ennemi, artilleurs cloués à leurs pièces, cavaliers surpris dans leur mission de reconnaissance ou de liaison ; marins engloutis par les flots qui les roulent encore dans leur immense et pesant linceul ; hardis aviateurs frappés en plein ciel et tombant écrasés sur le sol ; aumôniers, ministres du Dieu de la paix au milieu du tumulte et des violences, qui rendent le dernier soupir en bénissant et en pardonnant.

Ils sont de tout grade et de toute condition, depuis le brillant colonel chef du régiment jusqu'à l'obscur soldat, perdu dans le rang, militaires de carrière et paisibles citoyens arrachés aux occupations les plus diverses, médecins réputés, honorables magistrats, avocats diserts, professeurs laborieux, industriels, commerçants, agriculteurs. — Ils sont de tout âge, depuis le territorial endurci jusqu'au plus tendre conscrit. — Tous, tant qu'ils sont, partis des points les plus opposés de l'horizon, se sont rencontrés dans l'accomplissement du devoir : ils se sont reconnus les fils d'une même mère-patrie, et tous d'un même cœur ont fait face à l'ennemi ! Ils ont mêlé leur sang ; mêlons et confondons aussi leurs noms dans un même hommage.

Toutefois, avec vous, chers élèves, je ne me défendrai pas d'un souvenir plus attendri pour les plus jeunes. Il y a dans la vie moissonnée à son aurore comme une émotion plus intense, née de l'opposition que nous mettons entre ce qui commence et ce qui finit, entre ce qui fleurit et ce qui se fane, quelque chose, mais singulièrement amplifié, de ce que l'on éprouve en voyant fermée et brisée le soir la corolle qui s'épanouissait au matin. Puis ceux-là, nous les avions connus et aimés de plus près ! Nous savions quelle était leur ambition. Ils avaient l'intelligence, la volonté, les dons de la nature et de la grâce, et de tout cela rien ne se réalisera, de tout cela rien ne subsiste ! Imaginez la tristesse qui fond sur le laboureur quand, à la suite d'un violent orage, il voit couché à terre le fruit de ses sueurs, l'espoir d'une moisson qui promettait d'être abondante !... Comparaison classique, mais ajoutons-le, comparaison fausse ici ! Les héros sont comme les saints : ils ne meurent pas tout entiers. Ils laissent avec le bénéfice de leurs actions le modèle de leurs vertus à suivre. Ce que ces jeunes gens eussent été, je l'accorde, aurait été beau, fécond. Et pourtant qu'est-ce là en comparaison du grand exemple et du rôle qu'ils ont joué dans ces évènements gigantesques par lesquels il semble que Dieu commence à écrire une page nouvelle dans l'histoire du monde. Par leurs paroles, par leurs écrits, par leurs actes, ils auraient rendu des services : mais quel service aurait égalé celui de contribuer pour leur part à sauver leur patrie du déshonneur et de la mort ? C'est ce qu'ils ont fait. Ils seraient devenus des conducteurs d'hommes : mais qu'ont-ils donc été, malgré leur jeunesse, sinon le cerveau et la conscience de beaucoup de leurs frères. Par leur vie, par leur mort surtout, ils sont entrés de plain pied dans la glorieuse phalange des maîtres à qui l'on va présenter des hommages et demander des leçons : ce second point a plus d'importance encore que le premier.

***

S'il est vrai que c'est en lisant l'histoire de ses héros qu'un peuple reste fort, on peut en dire tout autant de ce peuple à part qui s'appelle une école. Il ne me déplait pas, certes, qu'on promène les enfants à travers les exemples des ancêtres où les

immortels sacrifices rayonnent toujours dans les profondeurs des temps. Mais je dois reconnaître aussi que les cendres triomphalesde ces vainqueurs lointains, si mémorables qu'ils soient, n'émeuvent déjà plus notre cœur et ne sollicitent qu'après un raisonnement nos actions et nos sacrifices. Il nous faut pour nous sortir de nous-mêmes plus que les vertus de notre race, celles de notre propre génération et pour ainsi dire de notre parenté. Elles nous enivrent celles-là de fierté et d'ardeur, parce qu'elles sont un peu nôtres et que le sang répandu de nos frères tient encore à nos veines.

Chers élèves, nous vous prêchons fréquemment : Ayez un idéal : rien de grand, rien de fécond ne se fait en dehors de là. Sans aller plus loin, chaque jour désormais, dans les noms qui tomberont sous vos yeux, vous lirez cette leçon : appliquez-vous à l'entendre. Tous nos morts se sont sacrifiés pour un idéal. Je ne dis point que tous aient eu la claire conscience de ce qui faisait l'enjeu du conflit dans lequel ils étaient engagés. Tous, du moins ont senti, confusément peut-être, qu'ils mouraient pour quelque chose de plus précieux que leur existence : le droit, la justice, la liberté. Ils savaient qu'ils se battaient pour la France, et la France à leurs yeux représentait plus qu'un lambeau de territoire, un patrimoine d'honneur et d'aspiration, une histoire, une âme enfin, et voilà pourquoi ils peuvent dire aujourd'hui avec toute l'autorité que leur confère leur sacrifice : « Aimez la France, cette patrie si douce, si noble ; ne désespérez jamais d'elle ; elle est immortelle par ses enfants ; aimez la justice ; restez les chevaliers du droit et de l'honneur ; aimez Dieu, enfin, ce Dieu qui doit régner sur les individus et les peuples qui sont l'œuvre de ses mains et l'instrument de sa Providence. Sachez que la vie présente n'est pas toute la vie, qu'elle n'est qu'une minute de notre existence totale, qu'elle n'a pas son but en elle-même, qu'elle ne s'explique aux yeux de la raison comme aux yeux de la foi qu'en se continuant dans une autre vie où tous les sacrifices trouvent leur raison d'être, et toutes les nobles vies leur achèvement ! »

Aussi fréquemment, nous vous disons encore : « Ayez le courage de suivre votre idéal : haut les cœurs pour la France et pour Dieu ! » Pourquoi faut-il que notre langage ne soit pas toujours assez entraînant pour vous arracher à vos égoïsmes, à vos frivolités, à vos mollesses, et pour vous emporter sur les cimes du bien et du devoir. Aujourd'hui, lisez et prêtez l'oreille : ce n'est plus la faible voix d'un amour impuissant qui vous parle ; ce sont les morts qui s'adressent à vous et qui vous enseignent : « Vous êtes sur la terre non pour rechercher votre jouissance, mais pour accomplir votre devoir. Comme nous avons fait, ainsi devez-vous faire, prêts à tous les sacrifices. Nous, nous n'avons regardé ni aux fatigues, ni aux privations, ni aux dangers, ni à la vie. Au souvenir du foyer, dans les longues heures de la nuit, dans les tranchées, des larmes plus d'une fois coulèrent de nos yeux, silencieuses, discrètes ; mais

jamais le cœur ne faiblit : quand le signal du combat était donné, nous volions à la bataille comme à un fête. Il se peut sans doute que Dieu ne vous demande pas comme à nous de verser tout votre sang dans les chances d'un combat : c'est goutte à goutte peut-être qu'Il vous le demandera dans l'effusion quotidienne qu'exige la vertu. Mais qu'importe que le sacrifice se consume en une heure comme l'holocauste ou qu'il fume toute une vie dans la monotonie des labeurs de chaque jour : ce qui importe, c'est le devoir courageusement accompli. Soyez-lui donc fidèle en tout et jusqu'au bout ! »

Vous remarquerez, enfin, que ce n'est pas au hasard que cette table funéraire a été placée à la chapelle. Cent récits différents vous ont appris à quelle source nos soldats ont puisé la force qui les a rendus si vaillants dans la mêlée et si résignés sur le lit d'hôpital où ils ont attendu la consommation de leur sacrifice. Tous l'ont trouvée dans la confiance en Dieu. C'est là, selon la parole énergique d'un saint docteur, qu'ils ont « bu » le courage. C'est purifiés de leurs fautes par l'absolution et nourris du Pain des forts qu'ils ont affronté l'ennemi d'abord, et ensuite le jugement du ciel. Plusieurs même ont été plus loin, puisqu'ils ont offert leur vie en expiation, en réparation pour leurs péchés et les péchés de tous, unissant leur sacrifice au sacrifice du divin Rédempteur. Leurs noms dans le sanctuaire, près de l'autel, seront comme une action de grâces au Dieu qui les a soutenus et comme une prédication quotidienne à ceux qui les ont aimés.

* * *

Sachons donc profiter de si fortes leçons. Élevons-nous au souvenir, à l'exemple des vaillants soldats, dont les noms brilleront constamment sous vos yeux comme des étoiles pour vous indiquer la route « suivre ; élevons-nous de plus en plus au-dessus des choses vulgaires, frivoles ou basses. Sortons par nos oblations volontaires de nous-mêmes, qui sommes naturellement petits ; montons d'un degré tous les jours aux idées surnaturelles, à ces grandes notions chrétiennes du devoir, de l'abnégation, de la libre immolation de nous-mêmes à une fin supérieure. C'est là qu'il faut établir son cœur, là qu'il faut vivre, là qu'il faut prier d'une prière sans fin, là qu'il faut agir avec une volonté jamais abattue, pour que l'empire du mal autour de nous s'amoindrisse et soit vaincu, pour que la justice partout s'opère, pour que le règne de Dieu arrive. Voilà l'œuvre à réaliser ; elle est belle, elle est digne de vous et digne de nos Grands Morts.

Souscription pour la Plaque commémorative de nos « Morts pour la France »

Mme de Kerdanet, Lesneven, 20 fr.; abbé J.-B. Rozec, vicaire à Lanmeur, 5 fr.; docteur Odeyé, Lesneven, 5 fr.; René Quéméneur, Saint-Renan, 5 fr.; Ambroise Salou et

Guillaume Gélébart, 5 fr.; abbé Bossennec, 5 fr.; abbé Fily, Lannilis, 5 fr.; Jean Colin, Le Folgoat, 5 fr.; abbé J.-M. Cadiou, 5 fr.; abbé P. Jacopin, Huelgoat, 10 fr.; chanoine Louvière, 5 fr.; Alexandre Masseron, 5 fr.; abbé Athanase L'Hostis, 5 fr.; abbé Casimir Déniel, 5 fr.; Pierre Pouliquen, Paris, 5 fr. — Total au 28 juillet : 803 fr. 65.

MES PÈLERINAGES

I

Au tombeau de sainte Fine

(suite et fin)

Fina de' Ciardi n'attendit pas longtemps l'éternelle récompense de son héroïsme: « Cette vierge sainte, par ses oraisons et ses gestes, mérita de connaître le jour où son âme devait quitter son corps. Car le Docteur de la sainte Eglise Grégoire (1), à qui elle avait dévotion singulière, lui apparut huit jours avant sa mort et en telle forme lui parla: « Chère fille, prépare-toi en Jésus-Christ, comme déjà tu le fis au temps écoulé; car au jour de ma fête (2) tu rendras ton âme à Celui qui rend récompense et gloire aux fatigues et aux pénitences, qui se font et se supportent dans la présente vie. » Et Fina, la servante du Christ, entendant telle ambassade en fut réconfortée; et, levant les mains et les yeux au Seigneur, elle rendit de toutes ces choses de très singulières actions de grâces à Dieu, en disant: « O Seigneur, tu as daigné inviter ton humble servante à de telles noces singulières, qui sont gloire sans vaine gloire et joie en éternité; et tu veux près de toi me donner place. » Et puis aussitôt, inclinant la tête à l'ambassadeur Grégoire, elle se recommanda à lui et la vision disparut. Et telle vision la susdite vierge sainte Fine la révéla à aucunes de ses sœurs dans le Christ, leur imposant qu'en aucune façon elles ne la révéleraient durant sa vie. Et après sa mort les susdites personnes, faisant serment solennel, en rendirent véritable témoignage. De ce jour où la servante du Christ Fina reçut la céleste vision et révélation de sa mort, comme nous venons de le dire, commença son corps peu à peu à se consumer et par grande faiblesse à s'éteindre, ayant

(1) Le pape saint Grégoire Ier, l'un des quatre Pères de l'Eglise latine, avec saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme.

(2) Le 12 mars. Saint Grégoire mourut en 604.

immense douleur de tête. Une femme qui par charité spirituelle longtemps l'avait servie, laquelle avait nom Beldia, voyant l'épouse du Christ souffrir de si grands maux en sa tête, la lui tenait soulevée avec ses mains et le fit si longtemps que ses mains étaient devenues presque insensibles... »

L'ambassade du pape se vérifia avec rigueur. Fina de' Ciardi, ayant dévotement reçu les derniers sacrements et « ainsi armé son âme, rendit son âme sans tache de péché à son Créateur, en mille deux cent cinquante trois au mois de mars, le jour de saint Grégoire, Docteur. »

Et comme le chant des alouettes, amies de la lumière, accompagna, malgré les ténèbres qui tombaient sur l'Ombrie, l'entrée de François d'Assise dans l'éternité, ainsi « toutes les cloches de toutes les églises de San Gimignano, sans être mues par des hommes mortels, commencèrent à sonner avec de très douces mélodies », à l'heure où la jeune fille partit se reposer de ses souffrances dans la paix de Dieu.

De sa pauvre chair putréfiée naquirent, sur la planche de chêne où Fina était morte, « des fleurs dont sortait une odeur admirable ». Et elles n'ont point disparu. Car, le 12 mars de chaque année, les murailles et les sombres tours de San Gimignano se couvrent d'une moisson de petits violiers, messagers du printemps: ce sont les violiers de sainte Fine dont le peuple dit qu'ils meurent transplantés, ne voulant point quitter la terre qui pour eux est sacrée :

Da quel lontano dodici di marzo
come un canto alla Santa sulle torri,
le sentinelle che han varcato i secoli
per custodir la dolce poesia
di tempi e cose che non sono più,
ritorna il fiore: la viola d'oro
che nacque delle carni martoriate
in purità virginea: fior che vive
soltanto sulla terra ove Ella visse,
e trapiantato altrove non odora,
e a marzo non dà gemme, e se ne muore (1).

(1) L'auteur de ces vers charmants est une dame de San Gimignano, Gina Gennai. — « De ce lointain douze mars, comme un chant à la Sainte, sur les tours, sentinelles qui ont franchi les siècles pour garder la douce poésie des temps et des choses qui ne sont plus, la fleur revient: le violier d'or qui naquit des chairs torturées dans leur pureté virginale: fleur qui vit seulement sur la terre où Elle vécut et transplantée ailleurs n'a plus de parfum, en mars ne donne plus de gemmes, mais se meurt. »

Ce fut en 1457 que le Conseil du peuple de San Gimignano décida solennellement de faire construire à sainte Fine « une belle et honorable chapelle ». Mais l'exécution de ce dessein fut différée jusqu'en 1468. La chapelle fut faite sur les dessins de l'architecte Giuliano da Majano; et l'autel de marbre, malheureusement modifié, fut sculpté par son frère Benedetto. Le modèle en est célèbre dans l'histoire de la sculpture italienne: c'est le tombeau du cardinal de Portugal par Antonio Rossellino, à San Miniato al Monte, près de Florence. (1)

Domenico Ghirlandajo fut appelé à San Gimignano vers 1475 pour célébrer sainte Fine par les deux belles fresques de l'*Apparition de saint Grégoire* et des *Obsèques*, qui devaient fonder sa réputation de grand décorateur.

La première de ces scènes a été décrite, de mémoire d'ailleurs, par M. Paul Bourget: « Le chef-d'œuvre peut-être de Ghirlandajo: une vision de Santa Fina à laquelle apparaît un évêque entouré d'anges. La pauvre chambre où la jeune sainte est couchée à terre, ravie en extase et joignant les mains, n'a guère pour meubles que deux chaises de bois. Sur la table un pain, un *fiasco* fermé d'un linge et deux fruits disent la modestie du repas. Le mur tout blanc sert de fond aux blanches coiffes en toile de deux femmes qui regardent l'apparition avec leurs vieux visages travaillés par la vie, une vie résignée et pure qui accepte les grâces surnaturelles sans orgueil, comme elle accepterait l'abandon d'en haut sans révolte. » (2)

Sur la seconde fresque sont figurées les funérailles de la jeune fille et la guérison de Beldia « dont les mains étaient devenues presque insensibles ». Quelques uns des

(1) Ici une très amusante méprise d'un hagiographe cité par les Bollandistes: ayant vu des anges de marbre sur le tombeau de sainte Fine, il en fait des séraphins et conclut que Fine pourrait bien être une abrévation de... Séraphine. Il n'y a qu'un malheur à cette ingénieuse étymologie, c'est que les anges, transformés pour les besoins de la cause en séraphins, ne sont nullement une particularité du tombeau de sainte Fine, mais existent dans son modèle de San Miniato, comme d'ailleurs sur de très nombreux monuments funèbres de la même époque.

(2) **Sensations d'Italie**; Paris, Plon. — L'éminent académicien ignorait probablement la légende de sainte Fine lorsqu'il écrivait cette description. L' « évêque » est saint Grégoire; la tiare aux trois couronnes et très nettement dessinée. Une des deux femmes est Beldia qui soutient la tête de la jeune fille. Elles semblent voir, elles aussi, l'apparition, ce qui est contraire au récit de l'hagiographe.

assistants sont tout de même un peu trop indifférents à ce qui se passe auprès d'eux. Mais les têtes de la sainte, de la bonne femme attendrie, des enfants de chœur amusés et rieurs, et surtout d'un vieil évêque bien attentif à psalmodier correctement son Office des Morts, sont des œuvres très savoureuses où le peintre a su déployer ces qualités aiguës d'observation qui forment, avec le sens de la grande décoration murale, le plus clair de son génie. Des deux côtés de l'édicule en forme d'abside devant lequel le corps est étendu, les tours de la ville, telles à peu près qu'elles demeurent encore aujourd'hui, se hérissent sur le fond du ciel. Et un petit ange vole vers un campanile pour donner à toutes les cloches de San Gimignano le signal du carillon merveilleux qui célébra la douce mort de Fina de' Ciardi...

***

Près de la Collégiale, où Jérôme Savonarole se prépara à sa mission, se groupent tous les édifices autour desquels a gravité pendant plusieurs siècles la vie de la petite Commune: les tours Salvucci; la *Rognosa*, la galeuse chère aux corbeaux, qui domine le palais de l'horloge, ancien palais du podestat; sous la *torre grossa*, le nouveau palais du peuple où Lippo Memmi peignit sa Vierge de Majesté, inspirée de la célèbre composition de Simone di Martino à Sienne, et où Dante Alighieri vint en ambassade rappeler leurs devoirs aux alliés de Florence, en 1300, l'année même où il place la vision de la *Divine Comédie*.

Mais c'est encore par l'église Saint Augustin que je veux terminer mon pèlerinage. Car Benozzo Gozzoli y a peint une délicieuse sainte Fine: une enfant à qui font une couronne les lourdes nattes de ses cheveux et qui est enveloppée dans les plis épais d'un grand manteau qu'elle drape autour d'elle avec une aimable gaucherie; de la main droite elle serre à pleine poignée, comme si elle craignait de le laisser échapper, un gros bouquet de ses fleurs merveilleuses: des fleurs de la Fleur mystique qui s'est épanouie à l'ombre des tours farouches et ensanglantées de San Gimignano.

Et d'un même geste affectueux, à l'heure sonnée du départ, je viens saluer ici, en les quittant à regret, le vieux peintre et la jeune Sainte, ces deux âmes charmantes d'autrefois qui ont su réaliser le Beau et le Bien, dans la candeur et la simplicité que nous avons à jamais perdues.

ALEXANDRE MASSERON.

Notes pratiques et bibliographiques. — Si jamais à des lecteurs d'*En Avant* il prenait fantaisie d'aller à

San Gimignano, au hasard d'un séjour en Italie, voici pour eux quelques renseignements. Sur la grande ligne de Pise à Florence s'embranche à Empoli, où il faut généralement changer de train, la ligne de Sienne. On peut, pour San Gimignano, descendre indifféremment à Certaldo ou à Poggibonsi: la distance de la ville aux deux gares est à peu près la même, dix à douze kilomètres. Il me semble qu'il y a maintenat un service automobile régulier de Poggibonsi à San Gimignano.

Les œuvres d'art de cette petite ville sont extrêmement nombreuses. Je ne connais guère de lieux, Sienne peut-être exceptée, où l'on goûte mieux l'impression de revivre dans le passé.

Quelques pages de M. Paul Bourget dans les *Sensations d'Italie;* quelques autres pages de M. Louis Gillet que j'aurais bien voulu citer mais dont il m'a été impossible de retrouver la référence, c'est tout ce que je connais en français sur San Gimignano, avec le guide dont il sera question ci-dessous.

Au contraire les ouvrages italiens et anglais sont très nombreux. Voici ceux que j'ai eus entre les mains : Romualdo Pantini, *San Gimignano;* Bergame, *Instituto italiano d'arti grafiche,* 1908; (très bien illustré); — M. Cioni, *la Valdelsa;* Florence, Lumachi, 1911 ; — E. G. Gardner, *the Story of Siena and San Gimignano;* Londres, Dent, 1913; — J. C. Graham et E. M. Derbishire, *San Gimignano of val d'Elsa in Tuscany;* Rome, Loescher, 1910.

Le petit *Guide artistique de Sienne, de San Gimignano,* publié en 1912 par la Société éditrice florentine, contient des renseignements nombreux mais sujets à caution. Il est écrit dans une langue qui a des rapports incontestables quoique lointains avec le français.

A. M.

Le Prédicateur des Retraites de première communion, 6e édition, in-8, franco : 7 fr. 50. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe).

Le recueil dont M. Laborie donne une nouvelle édition comprend **dix retraites,** de chacune sept instructions, — de plus, vingt-cinq instructions pour le jour même de la solennité, — enfin, les plans de deux retraites et une série de 50 histoires. On voit par là la richesse et la variété de ce recueil, le plus riche probablement de tous ceux que nous connaissons en ce genre. Les cinquante histoires qui ont été ajoutées à cette nouvelle édition sont courtes, frappantes, incisives, décisives ; et les auteurs seront les bienvenus le jour où ils se détermineront à nous donner, dans un volume à part, toute leur collection de traits d'histoire. **(L'Ami du clergé.)**

La Vie du Missionnaire

(Extrait d'une lettre du Père Jean CARDINAL, *jeune Missionnaire des PP. du Saint-Esprit, au Gabon (Afrique équatoriale française).*

... « La Providence a disposé les choses pour que je sois à la capitale ces jours-ci et que j'y assiste à l'entrée triomphale dans le port de ce vieux sabot d' « Europe » qui m'y débarqua il y a quelques mois. Cela m'a permis d'avoir tout de suite mon courrier de France et de me remémorer en vous lisant un ensemble de délicieux souvenirs.

Mes Paroissiens. — ... Mon poste, vous le savez, est à Donguila, en plein pays Pahouin, à 40 km. de Libreville, mais Libreville et Donguila sont deux pays totalement différents. A Libreville, c'est un amalgame de toutes les races; les gens sont en contact plus fréquents avec les blancs; quelques-uns portent culotte, et ils se croient bien au-dessus des sauvages de l'intérieur; tel un gavroche de « Paname » qui mépriserait un paysan de Basse-Bretagne ! — A Donguila, je suis au milieu des Pahouins. Ce sont des sauvages, tout ce qu'il y a de plus sauvage : en général de solides gaillards, grands et forts, qui avec leurs larges épaules pourraient aussi sourire de pitié devant les rachitiques Gabonais de Libreville.

Le Pahouin est fier et têtu: pire qu'un Breton! — Oyez plutôt: L'autre jour, le frère travaillait sur les bords de la rivière avec cinq ou six ouvriers noirs. Le frère dit à l'un d'eux de faire quelque travail. Mais cela ne plaît pas au monsieur qui ne répond rien et s'allonge au bord de l'eau, ce qui veut dire qu'il ne fera rien. Le frère insiste, c'est inutile; il appelle le Père à la rescousse. Le Père connaît ses gens. Il sait que son Pahouin se fera plutôt assommer sur place que de changer d'avis. Il fait entasser du bois sec et des feuilles mortes entre les jambes du récalcitrant qui ne bouge toujours pas, et il y met le feu. Ah! mes amis! si vous aviez vu mon Pahouin se lever et bondir dans la flotte! Du coup, il accepta son travail. N'est-ce pas que le Père « il connaît manière » ?

A ces rudes Pahouins, inutile de parler de choses abstraites: on a toutes les misères à leur faire comprendre les éléments d'une vie chrétienne. En fait de

quantité et de quiddité, ils connaissent juste la mesure de leur ration.

Il ne faudrait pas s'imaginer pour cela qu'ils sont simples comme des colombes. Ah non alors! Un Pahouin ment et vole avec un naturel parfait; dès que son intérêt le demande, il ne connaît plus ni vérité, ni propriété... d'autrui. Heureusement qu'ils ont aussi quelques qualités. Tels sont les gaillards que j'ai à évangéliser. N'est-ce pas qu'il faut en mettre pour en faire quelque chose de potable ?

Mes occupations. — Vu ma binette d'universitaire sans doute, on m'a donné tout de suite l'œuvre des enfants avec école, catéchisme, liturgie, chant, médecine, etc... C'est pourquoi, de 5 heures du matin à 8 heures du soir, je suis avec mes 90 gosses ou jeunes gens.

Dès 7 heures, en route pour les plantations, où nous débroussons, nettoyons, cueillons du café, des bananes, du manioc, des noix de palmes, etc. Si on ne les tient à l'œil, mes zèbres travaillent à peu près comme des soldats en corvée de quartier. Et on dit : « Travailler comme un nègre ! » A 10 heures nous sommes de retour pour aller en classe jusque vers midi. Pour le travail intellectuel, il faut encore de l'effort. Ça, y a pas bon pour frère noir, qui n'aime l'effort nulle part

Dès 1 h. 1/2, reprise des cours. Je n'ai donc pas à penser à la sieste, dont je n'éprouve d'ailleurs jusqu'ici le moindre besoin. On commence par le catéchisme, les prières, puis de la liturgie, ou quelque chose d'approchant... Puis classe jusqu'à 4 heures. — A 4 heures nous retournons au travail de la plantation jusqu'à 6 heures. Et ainsi passe la journée: vous la voyez bien remplie. Surtout qu'avec tout cela, j'ai encore à dire mon Bréviaire, à faire mes lectures spirituelles, à préparer les offices, chants, cérémonies, harmonium, soigner mes malades, etc., et surtout apprendre la langue indigène.

Mes élèves. — Les gosses passent ordinairement trois années à la mission, où ils apprennent à lire, écrire et compter, et surtout le catéchisme. Souvent, ces trois années sont interrompues par des escapades, car le Pahouin ne peut se plier longtemps à une règle, si douce soit-elle. Il ne se passe guère de semaine que l'un ou l'autre de mes gosses ne fiche le camp dans la brousse. Quand ils reviennent, de gré ou de force, il faut appliquer quelques petits coups de cravache: ils seraient les premiers étonnés de n'en pas recevoir !

Pendant leur séjour à la mission, on tâche de leur inculquer quelques bonnes habitudes de vie chrétienne. Ce n'est pas chose facile, et malheureusement la plupart oublient vite le peu qu'ils ont appris quand ils retournent au village, où règnent le fétichisme, la sorcellerie et la polygamie. Il faudrait que le Père chargé du ministère puisse les voir au moins tous les trois mois, les suivre de ses conseils et leur donner les sacrements. Hélas! le district de chacun est trop vaste. Le Père reste parfois un an et plus sans voir certains villages. « Messis quidem multa, operarii autem pauci. »

Ministère, Baptêmes et Voyages. — Je vous ai dit l'emploi ordinaire de mon temps. Mais l'Afrique n'admet point la régularité monotone, et bien malin qui pourrait suivre un règlement strict tracé d'avance. Aussi ai-je bien d'autres occupations: grandes tournées dans la brousse en compagnie de mes zèbres; baptêmes, visites des malades, etc... Ainsi, la veille de Noël, j'ai baptisé quinze jeunes gens en une seule séance. Les noirs sont loin de pleurer quand on leur met du sel dans la bouche, car ici le sel est une friandise de choix. Depuis, j'ai été appelé maintes fois près de malades païens, que j'ai instruits, en pahouin de cuisine, des vérités nécessaires et baptisés. C'est encore un bon filon, pour avoir des protecteurs près du bon Dieu.

Parfois, le règlement est tout à fait extraordinaire. Ainsi, au début de janvier, je suis parti en tournée apostolique d'une quinzaine de jours dans la brousse, en compagnie du P. Mézange. Nous sommes allés à environ une centaine de kilomètres de Donguila, jusqu'aux chutes de Kinguélé : Là un affluent du Congo s'amuse à des sauts de plus de 60 mètres. En cours de route, nous avons visité nombre de villages, hélas à moitié désertés depuis la famine qui a désolé le pays. Les habitants se sont sauvés dans la brousse, dans la forêt, où ils vivent comme ils peuvent, en nomades vagabonds. Au village, on trouve surtout des malades et des enfants abandonnés: c'est le lot du missionnaire. Les plus mal en point, on les baptise sur place; les autres sont ramenés à la mission, où leur âme sera soignée avec leur corps.

Misères et consolations. — Hélas, de dures limites nous sont imposées pour faire le bien: le diable, si nous le chassons des âmes, se loge souvent dans notre bourse. Ainsi, à ce voyage, nous n'avons ramené qu'une douzaine de gosses, alors que tant d'autres auraient voulu nous suivre.

Plusieurs d'entre vous se plaignaient du froid cet hi-

ver. Grands dieux! venez donc au Gabon, où les mois d'hiver sont accablés d'une chaleur lourde, étouffante, qui nous fait soupirer après un peu de fraîcheur.

L'acclimatement est dur, d'autant plus dur qu'on est plus costaud. Gare aux fièvres, aux congestions du foie et aux dysenteries. Ce sont là des misères, des désagréments dont on se passerait bien volontiers, surtout quand on voit le travail qui reste à faire. Mais ce n'est certes pas ce qui me fera moins aimer la vie du missionnaire en Afrique. Si l'on veut travailler, en mettre un coup, sans trop penser à toutes ces bricoles, alors on trouve que la vie d'Afrique est un rêve et qu'on a vraiment « chopé le filon » carpe filonem!) Les misères ne manqueront jamais d'ailleurs : Il suffit d'avoir mis à la base de sa vie un fiat résolu et de se dévouer passionnément à notre belle existence d'envoyé de Dieu.

Père **Jean Cardinal** (du cours 1909)
Missionnaire du Saint-Esprit
A Donguila, par Libreville (Gabon) A. O. F.

—×—

Le R. P. Pierre **Pichon** (cours 1908), de la même Congrégation, prêtre du 25 avril dernier, qui nous a fait le plaisir de venir saluer ses anciens maîtres à l'occasion de la Distribution des Prix, doit partir le 10 août prochain de Bordeaux pour la mission du Cameroun.

Les lecteurs d'**En Avant,** qui doivent de si joyeux moments au spirituel auteur des « Feuilles de route d'un Tringlot », appelleront sur l'apostolat du P. Cardinal et du P. Pichon les bénédictions du Ciel.

Les Fêtes Révolutionnaires à Lesneven

Mon cher Directeur,

Je viens de lire dans « En Avant », n° de Juin-Juillet 1920, les intéressants documents publiés par mon ami Eugène Corgne sur « les Fêtes révolutionnaires à Lesneven. »

Je ne puis que rendre hommage au travail de l'auteur, qui semble se spécialiser volontiers dans l'histoire de la période révolutionnaire et nous a déjà révélé beaucoup de pièces très curieuses.

Me permettra-t-il cependant de lui rappeler une des thèses que je lui soutenais jadis au cours de nos amicales

discussions: à savoir que le document officiel ne suffit pas à restituer pleinement la physionomie d'un individu, d'un établissement ou d'une cité, à quelque époque que ce soit?

A lire ces textes publiés par lui, il semblerait que les Lesneviens d'autrefois aient pris part avec enthousiasme non seulement aux fêtes célébrées en l'honneur de la Fédération, de la proclamation de la Constitution, mais même à la Fête de l'Etre suprême et auparavant aux « mascarades antireligieuses » flétries par Danton.

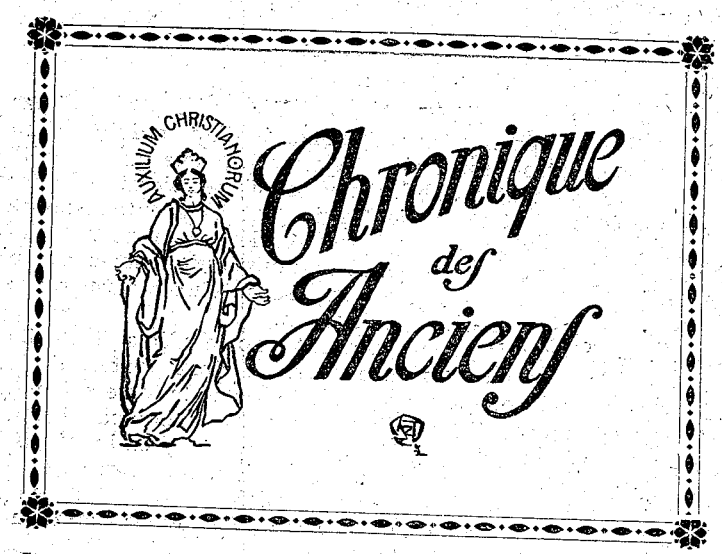
Des souvenirs, malheureusement trop imprécis, de récits entendus dans mon enfance m'en faisaient douter. Et je me permets de soumettre à Eugène Corgne le texte suivant. Dans les numéros 46 et 47 de la « Revue hebdomadaire », année 1917, en date des 17 et 24 novembre, l'éminent historien du clergé pendant la Révolution, M. Pierre de la Gorce, de l'Académie française, publiait une étude en deux parties sous ce titre: « le Clergé en 1794. Ames défaillantes. Ames fidèles. »

Dans le numéro 47, (24 novembre 1917), page 439, nous lisons: « En certaines villes, très rares à la vérité, la persécution, loin d'effrayer, a exalté la ferveur et l'a portée jusqu'au mysticisme: ainsi se montre dans le Finistère la bourgade (!) de Lesneven, qui est, dit-on, « comme l'arche sainte entourée des eaux du déluge »; parmi les pieux habitants, la prière ne s'interrompt pas, et, comme au printemps de 1794 deux prêtres ont été guillottinés, la population ne cesse de se rendre en pèlerinage auprès de leur fosse comme on le ferait à la tombe de martyrs. » M. Pierre de la Gorce cite comme référence a ce propos: « Levot. Brest pendant la Terreur, p. 287 et 363. »

Il me semble que ces lignes peuvent servir de réponse à la question posée par Eugène Corgne dans son article: « Cet enthousiasme était-il sincère? était-il de commande? » Il est probable que, pendant que les officiers municipaux et les membres de la Société populaire célébraient avec une conviction plus ou moins sincère la fête de l'Etre suprême ou les journées révolutionnaires, la grande majorité de la population restait fidèle simplement et obstinément à sa foi et à ses prêtres, et lorsque « la tourmente passée », les Lesneviens reprirent le chemin de Saint-Michel », ils purent dire avec fierté quà défaut de leur église envahie le Dieu de leurs ancêtres avait trouvé en leur cœur le plus inviolable des temples.

Veuillez agréer, etc...

L. LE CHEVALIER (cours 1908),
professeur au Collège de Fécamp.



Association Amicale des Anciens du Collège Saint-François

Lesneven, ce 1er août 1920.

Chers amis,

Une histoire que je ne vous ai peut-être jamais contée et que vous devez entendre.

C'était en août 1879, un dimanche, à Molène. Je faisais le prône en l'absence de Monsieur le Recteur. J'avais ma voix de vingt-neuf ans: on m'écoutait. Même la mer, que je pouvais voir à travers les vitres toutes fraîches de l'église toute neuve, avait suspendu ses murmures et je bénissais intérieurement et en Dieu le rayon de soleil qui la tenait captive. On répondait avec entrain à mes appels de *Pater* et de *De Profundis;* je me sentais entraîné dans le courant qu'affectionnait ce cher courant de marins. Pour lui plaire, j'ouvris la *Prière prônale* entière; mais, en vérité, j'eus lieu d'être surpris du résultat. Je n'en étais pas encore à la proclamation du quatrième nom que trois matelots étaient levés, et ce mouvement se propageait au fur et à mesure que, dans la nomenclature, les trépassés défilaient sur mes lèvres.

Je compris tout quand l'assistance fut debout. Chaque geste voulait dire: *ce défunt-là, je le connais; il peut compter sur moi.* Et j'ai trouvé cela beau, beau comme ce que vous pourrez, mes chers amis, faire vous-mêmes, *le 7 septembre* prochain, à l'occasion de notre *grande réunion annuelle.* Oui, depuis trois semaines, un prône plus éloquent encore se fait journellement dans notre chapelle ensoleillée, et des noms, des noms bien chers, tombent des cent-soixante bouches d'or de notre magnifique plaque de marbre blanc.

Au nom du Comité, je vous convoque...

Il s'agit d'inaugurer et de nous voir.

Venez.

ALPH. COLIN,
Secrétaire de l'A. A.

Programme de la Journée du 7 septembre

A 10 heures. — Messe pour les Sociétaires vivants et défunts. — Allocution de M. le Chanoine Moënner, Supérieur de l'Institution Saint-François, vice-président de l'A. A. — « Libera » solennel devant la Plaque commémorative des « Anciens » morts pour la France.

A 11 heures. — Séance d'étude. Rapport sur l'état de l'Association. Questions diverses. Tribune libre.

A midi. — Banquet (6 francs). Toasts.

Le présent numéro d'*En Avant* contient, en supplément, un *Bulletin d'Inscription pour le Banquet du mardi 7 septembre.*

Nous demandons aux membres (anciens ou nouveaux) de l'Association qui ont l'intention d'y participer d'adresser le dit Bulletin d'Inscription, dûment signé, à M. Colin, secrétaire de l'A. A., au collège, avant le 3 septembre.

Inutile d'y joindre le prix du repas: le règlement de compte se fera au cours du banquet.

HORAIRE DES TRAINS

Vers Lesneven

Départ de Brest: 6 h. 56; de Plabennec: 7 h. 47; arrivée à Lesneven: 8 h. 28.

Départ de Landerneau: 9 h. 48; arrivée à Lesneven: 10 h. 36.

Départ de Saint-Pol-de-Léon: 6 h. 33; de Plouescat: 7 h. 16; arrivée à Lesneven, 8 h. 11.

Départ de Brignogan: 7 h. 22; arrivée à Lesneven, 8 h.

De Lesneven

Départ vers Brest: 16 h. 50; Plabennec: 17 h. 29; arrivée à Brest: 18 h. 33.

Départ vers Landerneau: 16 h. 47; arrivée à Landerneau: 17 h. 33

Départ vers Saint-Pol-de-Léon: 16 h. 46; Plouescat: 17 h. 39; arrivée à Saint-Pol: 18 h. 22.

Départ vers Brignogan: 19 h. 10; arrivée à Brignogan: 19 h. 47.

NOS « MORTS POUR LA FRANCE »

Jean-Louis **Le Houé,** né à Quimer'h le 1er avril 1894, élève au collège de 1906 à 1911, menait chez ses parents une vie laborieuse, paisible et chrétienne quand la mobilisation l'appela. Toutes ses lettres étaient empreintes de confiance et de courage. Il a été porté officiellement « disparu le 26 avril 1915 à la tranchée de Calonne, aux Eparges ». Son père et sa mère sont décédés depuis la guerre. Sa famille garde le souvenir des bons exemples qu'il n'a cessé de donner à son entourage.

Jean-Marie **Loriant,** de Kersaint-Plabennec, élève au collège de 1896 à 1898, s'était marié à Guipavas. Il a été tué le 19 juillet 1918 à Meuillysaut, dans l'Aisne. Il laisse une veuve et deux jeunes enfants: Il avait 35 ans.

Paul **Le Bras,** de Saint-Derrien, cours 1902, était rentré du Canada dès le début de la guerre. Blessé dès les premiers mois, il n'attendit pas d'être complètement guéri pour demander à retourner au front comme mitrailleur. En 1917, il devint interprète avec les Anglais, et faisait la liaison entre les armées alliées. Il est tombé en mai 1918, en accomplissant une mission. La veille de sa mort, après une de ces courses sous les obus où il faillit cent fois perdre la vie, il disait à son compagnon, un Anglais: « Je ne crains pas la mort; il me serait doux de mourir dans l'accomplissement de mon devoir. »

Jean-Marie **Le Verge,** né à Bodilis le 3 mai 1895, élève au collège de 1908 à 1910, aidait ses parents aux travaux de la ferme, et les réjouissait par sa bonne conduite et son dévouement quand il fut appelé, en décembre 1914, au 62e R. I. à Lorient. En mai 1915 il partait au front avec le 153e R. I. Deux camarades de Bodilis l'y accompagnaient. L'un d'eux a pu raconter que le 27 septembre, à Maison de Champagne, J.-L. Le Verge sortit des tranchées, courageux et plein d'espoir, portant sur lui l'image du Sacré-Cœur et plusieurs objets de piété, mais qu'il ne revint pas.

Simon **Dagorn,** né à Goulien le 19 juin 1895, élève au collège de 1908 à 1911, demeura dans sa paroisse le jeune homme modèle que promettaient ses excellentes notes de collège. Il aidait ses parents dans leur commerce et leurs travaux. Sa robuste constitution permettait de fonder sur lui de solides et durables espérances. Mobilisé avec la classe 15, versé au 4e zouaves à Rosny, il fut tué à Nieuport (Lombaerzit) en Belgique le 15 octobre 1915.

Jean-François **Favé,** né à Plounévez-Lochrist le 8 avril 1894, élève au collège d'octobre 1908 à juillet 1910,

est disparu à Beaumont, devant Verdun, depuis le 20 août 1917.

Emile **Floc'h,** né à Plougar le 30 novembre 1897, élève au collège de 1910 à 1912, avait dû interrompre ses études à cause de son état de santé. En 1914, ayant repris des forces, il devait entrer dans une école d'agriculture, lorsque la déclaration de guerre l'obligea à prendre à la maison la place de son aîné mobilisé. Il fut lui-même appelé au 3e d'artillerie coloniale à Charenton, d'où il écrivit à **En Avant :** il y resta du 5 avril 1915 au mois de janvier 1916, date de son départ pour le front. Il prit part à plusieurs attaques, surtout à celle de la Somme, en mai 1917, où il obtint une belle citation que nous publions plus loin. En septembre 1917, il quitte le front français pour l'armée d'Orient comme téléphoniste. Son commandant l'encourage à suivre le cours des élèves officiers: en février 1918 il devait faire son entrée à Fontainebleau. Il se réjouissait à la pensée de rentrer en France, lorsqu'il fut atteint d'une bronchopneumonie grippale, qui l'emporta en quatre jours. Emile Floc'h mourut à l'hôpital de Notre-Dame de Sion, à Roustchouk, le 28 novembre 1918, heureux d'avoir pu recevoir d'un prêtre catholique les secours de la religion. Son corps repose au cimetière catholique de Roustchouk, en Bulgarie.

Nous remercions les familles de nos chers défunts, qui ont bien voulu nous communiquer ces renseignements, et leur renouvelons nos sympathies les plus respectueuses.

POUR NOTRE LIVRE D'OR

Citation d'Emile *Floc'h,* (voir plus haut nos morts pour la France) :

Floc'h, Emile-Marie, canonnier d'un sang-froid remarquable; surpris au cours d'une reconnaissance par une violente rafale de 77, a conservé un calme imperturbable sous un tir dense et parfaitement repéré.

Légion d'honneur. — Extrait du Journal Officiel du 21-6-20 :

La Croix de Chevalier de la Légion d'honneur est accordée à *Pochard* (Edmond-Louis-Marie), lieutenant au 48e R. I. «Officier d'une grande bravoure. Est tombé foudroyé en entraînant sa compagnie à l'assaut des retranchements ennemis, le 9 mai 1915. A été cité. »

Le lieutenant-colonel Clément *Huntziger* vient d'être promu officier de la Légion d'honneur. Nous avons eu le grand plaisir de féliciter de vive voix notre brillant cama-

rade au cours d'une très aimable visite qu'il a bien voulu faire à son vieux collège le 24 juillet.

DECES

Victor **Ségalen,** du cours 1869, agent du commissariat de la marine en retraite, décédé le 16 juin 1920, à Saint-Martin de Brest.

Pierre **Guiavarc'h,** du cours 1882, décédé recteur de Loc-Eguiner.

Alain **Calvez,** du cours 1910, prêtre de juillet 1919, décédé professeur à Saint-Pol-de-Léon, enterré à Plounéour-Trez le 18 juillet 1920.

MM. Ségalen, Guiavarc'h et Calvez étaient inscrits à notre Association amicale.

François **Miossec,** commis en pharmacie à Lannilis, recommande à nos prières sa femme décédée, et ses enfants, dont l'aînée n'a que sept ans et la dernière quinze mois.

M. l'abbé Y. **Léon** recommande à nos prières son grand'père décédé à Tréflévénez le 24 juillet.

De Profundis !

MARIAGES

M. Léon **Farcy,** licencié ès-sciences, ingénieur-chimiste au Laboratoire central du Ministère des Finances, avec Mlle Madeleine Duterque, de Landerneau.

M. Adolphe **Le Goaziou,** frère de M. l'abbé Désiré Le Goaziou, avec Mlle Anne Le Vaillant.

Mlles Berthe et Anne **Briat** avec MM. Jean et Octave Guézénec.

ENSEIGNEMENT

Un poste de professeur d'histoire pour les classes de Première et de Mathématiques élém. se trouve vacant à l'Ecole Saint-Louis, 13, rue de l'Harteloire, Brest. Le même professeur est chargé, en outre, de l'enseignement du français en seconde et en troisième.

Quelques postes de surveillants sont également disponibles. S'adresser à M. l'abbé Jézéquel, directeur.

—×—

J.-M. **Abiven** (1910), licencié en histoire, est nommé professeur au collège de Sainte-Menehould (Marne).

ORDINATION

A l'Ordination du 20 juillet en la Cathédrale de Quimper, les anciens élèves du Collège de Lesneven dont les noms suivent ont reçu :

Le sous-diaconat : François Falc'hun, du Bourg-Blanc; Jean Guermeur, du Bourg-Blanc (né à Irvillac); Raphaël Guillerm, de Saint-Méen; Paul Guillou, de Plouzévédé; Jean Prémel, de Kerlouan; François Bloas, de Guilers.

Le diaconat: Auguste Lespagnol, de Lanvéoc.

La prêtrise: Louis Bihan, de Saint-Frégant; Joseph Cam, de Plougastel-Daoulas; Jean-Louis Déniel, du Relecq (né à Trémaouezan).

Dix-neuf autres séminaristes sortis du collège de Lesneven sont ou minorés ou tonsurés.

Vingt élèves du collège de Lesneven, dont quatre démobilisés, se sont présentés le mois dernier à l'examen d'admission au Grand Séminaire.

« Soyez apôtres, si Dieu vous y appelle, dans le Sacerdoce. » Ainsi s'exprimait Monseigneur dans son allocution du 2 mai 1917, en notre chapelle.

» Je suis reconnaissant au collège de Lesneven, ajoutait Sa Grandeur, d'avoir donné au diocèse des prêtres nombreux et distingués: je lui demande de continuer cette noble tradition. »

L'énumération ci-dessus indique assez éloquemment que « cette noble tradition » n'est pas sur le point de se perdre au collège de Lesneven.

ADRESSES NOUVELLES

Abbé Eucher CORRE, recteur de Henvic, par Penzé.

« En Avant » ne peut laisser passer cette nomination sans appeler sur le nouveau ministère de son fondateur les meilleures bénédictions du bon Dieu. On ne saurait oublier à Lesneven tout ce que l'on doit à la fidélité et au dévouement de M. Corre.

Docteur Jean CREIGNOU, 109, boulevard Antoine Gauthier, Bordeaux (Gironde).

Jacques GUILLERMIT, enseigne de vaisseau, aviso « Aisne » Cherbourg (Manche).

Amédée PLESSIS, représentant de commerce, 13, rue Saint-Gouesno, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

François BRETON, vicaire à Guilligomarc'h, par Arzano.

Yevs TRANVOUEZ, brigadier artificier, chez M. Venet, débitant, La Neuville-S-Laon (Aisne).

Yves LE GUEN, vicaire à Clohars-Carnoët.

Léon FARCY, ingénieur-chimiste au Laboratoire du Ministère des Finances, 17, rue Godefroi-Cavignac, Paris (XI^{e}).

J.-M. ABIVEN, professeur au collège de Sainte-Menehould (Marne).

R. P. CARDINAL, mission des PP. du S. Esprit à Donguyla, par Libreville (Gabon).

Jean GOAS, au bourg de Hanvec.

Jacques BERTHELE, matelot à bord du « Pomone », de la C^{ie} des Affréteurs réunis, Bordeaux (Gironde).

R. P. Yves BIZIEN, 16, rue Damien de Neuster, à Braine Le Comte (Belgique).



LA DISTRIBUTION DES PRIX

Nous lisons dans le « Courrier du Finistère » (numéro du 24 juillet) :

La distribution des prix au Collège de Lesneven a eu lieu le mardi 13 juillet.

M. Louis Gillet, qui y enseigna la philosophie dans l'année scolaire 1901-02, écrivait naguère dans la « Revue des Deux-Mondes » que ce « vieux collège n'avait pas l'air trop rébarbatif malgré les murs si hauts qui le soustrayaient au monde» ; et, à travers ses souvenirs — infidèles sur plusieurs points — il se plaisait à noter la façade d'autrefois « grise de ce gris argenté qui est la couleur de la pierre de Bretagne », et aussi l'animation que présentait le jour de la distribution des prix, cette explosion de gaieté d'élèves qui se détendent, le va-et-vient dans les cours, la foule des parents en toilettes modernes ou en costumes bretons, le préau enguirlandé...

On peut dire que, dans l'ensemble, le spectacle est demeuré sensiblement le même. Cette année, le soleil, qu'on est tenté de trouver trop souvent absent, égayait la fête et vint favoriser le traditionnel pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame du Folgoat. Il y eut bien, au lever du jour, quelque nuage dans le ciel; mais un nuage passe vite ; il resta juste assez d'ombre pour mettre à l'abri des rayons du soleil le trop plein de la salle qui ne put trouver place sur les chaises ou les bancs.

A neuf heures précises apparaît le cortège officiel où se remarquent, à la suite de Me Masseron, avocat au barreau de Brest, et de M. le chanoine Moënner, principal du Collège, MM. Heurtault, adjoint-maire, le docteur Odeyé ; Trémintin, conseiller général ; Barjou, notaire ; le docteur Quéméner, médecin de marine de 1re classe ; MM. les abbés Bodériou, curé-doyen de Plabennec ; Mesguen, supérieur du Collège de Saint-Pol-de-Léon ; Colin, professeur honoraire ; Boucher, secrétaire de l'Evêché ; puis MM. les professeurs, décorés de palmes, de croix, de médailles, de rubans de toute couleur. Dans la salle de fête, autour de M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, et de son coadjuteur, M. l'abbé Calvez, de nombreux ecclésiastiques amis avaient déjà pris leur place.

Tout le monde est debout. La « Marseillaise » éclate, rendue non plus par l'antique fanfare des cuivres, mais par un orchestre savant de violons et violoncelles, avec accompagnement de piano, toujours sous la même direction depuis bientôt un demi-siècle, celle de M. Huntziger. Disons de suite que la partie musicale fut l'un des succès de la journée et que les amateurs les plus difficiles trouvèrent leur compte aux extraits choisis de Martha, de la Fille du Régiment et de la Dame Blanche. A leur tour, les élèves de seconde, préparés par M. Guillermit, interprétèrent deux scènes comiques de Labiche et recueillirent, eux aussi, leur part d'applaudissements.

M. le Principal a maintenant la parole pour proclamer les succès scolaires, ceux de la session ordinaire du baccalauréat de juillet et ceux des sessions spéciales aux mobilisés, en tout, 21 diplômes pour la première partie et 24 pour la deuxième ; cinq mentions aux Concours de l'Enseignement chrétien et de l'Université Catholique de l'Ouest ; vingt candidats à l'examen d'admission au Grand-Séminaire.

Pour clôturer dignement une aussi brillante année, il fallait donner au jour des sanctions un Président également brillant. M. Moënner est heureux de l'avoir trouvé et de le présenter dans la personne de son ami, M. Masseron. A dire vrai, nous connaissions déjà M. Masseron : les lecteurs d'**En Avant** pour avoir lu et goûté les récits pittoresques de ses pèlerinages en Italie, les membres du Cercle d'études pour l'avoir entendu dans une magistrale Conférence sur la Divine Comédie. Il veut nous entretenir aujourd'hui des beautés trop peu connues de notre Bretagne, de ces monuments semés sur notre sol qui ont leur histoire, leur légende, leur vie. Cette vie, il nous invite à la rechercher, à la sentir, dans le détail comme dans l'ensemble architectural, dans le recul de l'histoire autant que dans le cadre ac-

tuel, dans le symbolisme et dans la communion féconde de souvenirs avec les ancêtres, avec les saints d'Armorique. Au début de son discours, l'orateur s'était plaint d'avoir à tenir le rôle essentiellement ingrat de ce personnage horripilant qui s'appelle M. le Président de la distribution des prix. Il sera permis à ceux qui ont vu M. Masseron à l'épreuve, de ne pas partager son sentiment jusqu'au bout : car il aura su, lui, dans son rôle, trouver le moyen d'intéresser à fond son auditoire, tout son auditoire, pendant une demi-heure délicieuse.

Là-dessus, lecture est donnée du palmarès par MM. Le Vasseur et Dujardin, et le défilé des lauréats se poursuit, allant des tout petits, qui grimpent gauchement les degrès de l'estrade jusqu'aux graves philosophes, auréolés de leur dernier succès. Et, la cérémonie achevée, ce sont les vacances qui commencent. Les aînés, parvenus au terme, quittent le Collège avec la préoccupation de l'avenir qui s'ouvre à leurs espérances ; les jeunes, plus insouciants, préfèrent suivre l'inspiration du poète des Feuillantines, oublier « les longs corridors moroses », « la grande cour pavée entre quatre grands murs » pour ne plus vivre pendant deux mois que de la vie de « l'heureuse maison » paternelle.

PRIX D'EXCELLENCE

Dixième. — Dilasser, Jean, de Lesneven. — Léon, René, de Lesneven. — Affret, Alexis, de Plouider.

Neuvième. — Abjean-Uguen, Eugène, de Plounéour-Trez. — Bozec, Paul, de Lanhouarneau. — Auffret, René, de Lanhouarneau.

Huitième. — L'Hostis, Jean, de Saint-Pierre-Quilbignon. — Le Beux, Pierre, de Trégunc. — Gourhan, Roger, de Saint-Louis de Brest.

Septième. — Villacroux, Louis, de Kerbonne. — Villacroux, Albert, de Kerbonne. — Jestin, Joseph, de Lannilis.

Sixième. — S. B. — Grall, Alain, d'Elliant. — Riou, Amédée, de Lesneven. — S. R. Morvan, Jean, de Plouigneau. — Lazennec, Yves, de Gouesnou.

Cinquième. — S. B. — Nicol, Emile, de Saint-Pierre-Quilbignon. — Lozach, Jean, de Ploudalmézeau. — S. R. Salaün, Alphonse, de Ploudalmézeau. — Plantec, Jean, de Plounévez-Lochrist.

Quatrième. — S. B. — Vourc'h, Guillaume, de Guipavas. — Le Gall, Louis, de Plougastel-Daoulas. —

S. R. Creff, Pierre, de Plounéour-Trez. — Vigouroux, Pierre, de Plougastel-Daoulas.

Troisième. — Le Roy, Eugène, de Crozon. — Tanguy, Joseph, de Plouider. — Dantec, Pierre, de Plougonven.

Seconde. — Quéinnec, Pierre, de Plouzévédé. — Le Reste, Henri, de Saint-Louis de Brest. — Cadiou, Pierre, de Saint-Louis de Brest.

Première. — Perrot, Jean, de Kerbonne. — Suignard, Jean, de Châteaulin. — Dantec, Jean-Louis, de Saint-Vougay.

Philosophie. — Heurtault, Albert, de Lesneven. — Le Borgne, Jean, de Plounéour-Trez.

Le Discours de M. MASSERON

Pourquoi ne s'est-il pas trouvé là un sténographe pour recueillir le texte même du discours de M. le Président ?

A défaut du charme de la diction, de la conviction et de l'accent que rien ne remplace, on y eût retrouvé du moins quelque chose de l'esprit, de la verve, et du rare bonheur d'expression qui furent si goûtés de l'auditoire...

L'analyse très sèche dont nous devons nous contenter nous aidera cependant à retenir et à préciser les résolutions que nous a inspirées l'éloquente parole de notre éminent ami.

* * *

« Au temps déjà lointain, hélas! où j'assistais sur ces bancs à la Distribution des Prix du Collège de Lesneven, il y avait dans cette cérémonie un personnage qui m'horripilait d'une façon toute particulière... »

C'est à peu près en ces termes que débute M. Masseron. Vous devinez à quel personnage il fait allusion, et comment il développe ce que j'appellerais une « théorie générale de l'inutilité du président de la Distribution des Prix. »

Cependant, le voilà aujourd'hui appelé à jouer ce rôle « inutile », et obligé, par la Tradition, à prononcer un discours: « Le Discours d'un Président de Distribution des prix est, comme la Mort, une chose inéluctable: la seule attitude qui convient, en face de ce débordement d'éloquence, est donc celle de la résignation. »

Pour nous faciliter l'exercice de cette vertu, M. le Président nous fait trois promesses: la première, c'est d'être bref; la seconde, de nous conter des histoires; la troisième, de nous parler de l'un des sujets qui nous intéres-

sent le plus à l'heure actuelle, c'est-à-dire de nos vacances.

***

« Je commence, dit l'orateur, par la troisième promesse. — Je voudrais que vous profitiez de vos vacances pour développer et augmenter en vous l'amour de notre cher pays breton en apprenant à mieux goûter la beauté de ses richesses artistiques et du paysage d'une mélancolie si prenante qui en forme le cadre inséparable.

» Et pour bien vous montrer le but que je vais m'efforcer d'atteindre je ne me lancerai pas dans un exposé théorique qui risquerait de vous ennuyer, mais je vous raconterai tout de suite deux histoires et il vous suffira de les comparer pour tirer de ce rapprochement même un enseignement profitable. »

M. Masseron nous conte alors, d'une façon très pittoresque d'abord l'histoire d'un Breton pour qui les sculptures d'un porche n'étaient que des « morceaux de pierre », puis celle d'une vieille femme de Sienne qui avait sur l'histoire de son église non seulement une documentation très précise mais encore des opinions très personnelles qu'elle exprimait avec vigueur.

« Eh bien! Le Breton cultivé, qui avait fait ses études, qui savait du latin et même du grec, était, sur un point au moins, bien inférieur à l'humble femme de Sienne, à la très modeste *popolana* dont l'instruction générale avait été sans doute fort négligée: son âme ne vibrait point au contact des monuments du passé; il manquait chez lui une corde à cette lyre intérieure qui résonne au plus profond de notre être.

« Je voudrais vous éviter une telle infériorité.

» Il y a peu de pays qui possèdent autant de vieilles églises, de chapelles, de calvaires, d'ossuaires, de châteaux, de manoirs, il y a peu depays qui aient autant de charme que notre Bretagne: nous le connaissons trop peu. »

Mais pour visiter la Bretagne, dira-t-on, il faut voyager? A cette objection, M. Masseron répond qu'on peut voir une foule de monuments dans un champ relativement restreint de dix à trente ou quarante kilomètres selon qu'on a ou non une bicyclette, et nous en cite des exemples dans la région de Lesneven, dans la région de Brest et dans la région de Landerneau.

***

Mais comment faut-il voir un monument? — Le coup coup d'œil banal du touriste pressé est à éviter comme la peste. Il faut regarder l'œuvre sous tous ses aspects, à

diverses heures du jour; sous des lumières différentes; en scruter les détails. Il faut tâcher en outre *de se procurer des renseignements sur les dates de construction du monument.* On en trouvera dans « l'architecture bretonne » de M. le Chanoine Abgrall, et dans le « Bulletin de la Société archéologique du Finistère. »

« Mais, dit M. Masseron, cela ne suffit pas. Il faut aller plus avant. Ce n'est pas des archéologues que je veux faire de vous. Mais des Bretons qui connaissent et qui aiment leur pays.

» Il ne faut pas considérer l'œuvre d'art comme une chose morte, comme une pièce de musée.

» Les musées sont nécessaires; mais ce ne sont que des pis-aller.

»Il faut placer l'œuvre dans son cadre qui seul lui donne la vie: la rattacher à l'histoire et à la légende, au paysage qui l'entoure, à la race qui l'a créée. »

Théophile Gautier, dans *Emaux* et *Camées,* fait parler ainsi l'Obélisque de Louqsor:

Rhamsès, un jour mon bloc superbe,
Où l'éternité s'ébréchait,
Roula, fauché comme un brin d'herbe,
Et Paris s'en fit un hochet!

La sentinelle granitique,
Gardienne des énormités,
Se dresse entre un faux temple antique
Et la Chambre des Députés!

Sur l'échafaud de Louis Seize,
Monolithe au sens aboli,
On a mis mon secret qui pèse
Le poids de cinq mille ans d'oubli.

. . . . . .

Sol sacré des hiéroglyphes
Et des secrets sacerdotaux,
Où les sphinx s'aiguisent les griffes
Sur les angles des piédestaux,

Où sous le pied sonne la crypte,
Où l'épervier couve son nid,
Je te pleure, ô ma vieille Egypte,
Avec des larmes de granit!

Il ne faut pas que les monuments de la Bretagne soient pour nous des œuvres « au sens aboli »: ils ne le seront pas si nous savons les attacher à l'histoire du pays, de la ville ou du bourg où ils se trouvent.

Ainsi a procédé l'abbé Hervé Calvez dans son excellente « Histoire de l'église Saint-Louis de Brest ». Malheureusement le sujet n'était pas à la hauteur du talent de l'écrivain: « son mérite n'en est d'ailleurs que plus grand. »

Etudions les vieilles légendes de Bretagne. Aimons à relire l' « Histoire de la Vie des Saints de Bretagne » d'Albert Le Grand, soit dans l'édition du Lesnevien de Kerdanet, soit dans l'édition des Chanoines de Quimper.

Enfin, il ne faut pas séparer le monument du paysage qui l'encadre et qui en a déterminé les formes architecturales. « Les fins clochers à jour de notre pays sont un magnifique et touchant symbole de l'âme religieuse de notre race... Supposez que l'on change réciproquement de place au Créis-Ker et au campanile de la cathédrale de Florence: quel désastre! » Ici interviennent les lignes du paysage, la couleur, la lumière, toutes choses qu'il faut apprendre à sentir. « Rien, dit M. Masseron, ne vous y aidera mieux que les conseils de l'artiste si personnel, mais trop modeste, que vous avez pour professeur de dessin, le peintre Jacques Jullien. »

* * *

En occupant ainsi une partie de nos vacances, nous prendrons de l'exercice physique, ce qui est déjà une chose excellente; nous développerons chez nous le goût esthétique, le sens de la beauté, nous nous préparerons pour plus tard des joies qui sont parmi les plus hautes que l'homme puisse avoir.

« Et voici le plus important: en apprenant ainsi à mieux connaître la Bretagne, vous apprendrez à mieux l'aimer; vous reviendrez au collège plus attachés à votre sol et à votre race, en un mot plus bretons... »

* * *

M. Masseron n'a pas voulu achever son discours sans « redire une fois de plus l'attachement qu'il a conservé pour sa vieille maison de Lesneven, à qui il doit une si bonne, une si importante partie de sa formation intellectuelle, morale et religieuse, et dont il constate avec un vif plaisir la prospérité chaque jour plus grande sous l'excellente direction de son vieil ami M. le Chanoine Moënner », et sans saluer avec émotion ses anciens et toujours vénérés maîtres MM. Colin, Steun, Huntziger.

Après nous avoir tous exhortés à « continuer les nobles traditions de notre maison », M. le Président a terminé en nous souhaitant de bonnes vacances: « Je vous souhaite de grand cœur toute la joie à laquelle vous aspirez légitimement, toute la joie que je lis d ns la fraîcheur de votre sourire d'adolescents et dans la jeunesse de vos yeux. »

Le Départ de M. STEUN

M. Steun vient d'être nommé aumônier du Pensionnat des Ursulines, à Morlaix: il va donc nous quitter. Cette nouvelle ne manquera pas de surprendre et d'affecter tous ceux qui relèvent à quelque titre de la grande famille de S. François: ils avaient si bien pris l'habitude de regarder leur ancien maître comme inébranlablement attaché à la fortune de la maison! — Entré comme professeur au Collège de Lesneven, en 1890, M. Steun y a tenu, pendant trente années d'un service ininterrompu, un rôle de tout premier plan, en rhétorique dès le premier jour, puis à partir de 1914 en philosophie. Ce serait peu de dire qu'il s'y montra constamment à la hauteur de sa tâche; car il la domina nettement, et les centaines de bacheliers et de séminaristes, sortis de ses mains, en fourniraient, au besoin, une preuve éclatante. Il y a quelques jours, un de ses anciens élèves et non des moindres, appelé à présider la distribution solennelle des prix et parlant de son professeur de rhétorique, rendait hommage à la lucidité de son intelligence, à l'étendue de sa science, à l'élévation et à la vigueur de sa pensée, à la finesse, à la clarté toute française de son expression. Rien n'est plus juste. Ce brillant esprit n'a qu'un défaut: sa modestie qui le dissuade d'étendre au delà du cercle de ses familiers les fruits savoureux de ses études et de ses méditations.

Il est vrai qu'il trouverait à s'excuser dans le soin qu'il donnait à ses classes : même au bout de ses trente années de services, M. Steun les préparait aussi minutieusement, aussi consciencieusement qu'au premier jour. Son dévouement pour ses élèves était sans bornes, porté par la pente de son cœur à oublier leurs petits défauts pour ne considérer que les beaux côtés. Il les suivait avec tendresse, non seulement durant le temps qu'ils étaient au collège, mais jusqu'après leur sortie, dans le monde ou dans le sacerdoce, s'intéressait à leurs projets, se réjouissait de leurs succès, jamais plus heureux que quand il pouvait les retrouver unis autour de lui. Tant de qualités de cœur et d'esprit devaient, évidemment, lui assurer un grand prestige, une profonde autorité dont le Collège aura, pendant de longues années, recueilli le précieux bénéfice.

Que M. Steun veuille bien trouver ici l'impression imparfaite, mais sincère, de notre affectueuse et vive reconnaissance.

A. M.

LA VIE RELIGIEUSE

Le « pardon » annuel de l'Apostolat de la Prière, avec l'adoration réparatrice par classes, a eu lieu le dimanche du Sacré-Cœur. Le soir, le sermon a été donné par M. Creignou, professeur de 5e.

M. Le Vasseur a prêché le 20 juin sur les Indulgences; M. Paul, le 27, sur le Purgatoire; M. Abaléa, le 4 juillet, sur l'Enfer; M. Paul, le 11, sur le Ciel. Ainsi s'est close la série des instructions sur le Symbole.

La Congrégation de la Sainte Vierge a son conseil ainsi constitué pour l'an prochain: Préfet, J.-L. Dantec; conseillers: E. Guillerm; F. Uguen; P. Quéinnec; L. Rivoal.

La fête trimestrielle de la Congrégation du Sacré-Cœur a eu lieu le 27 juin. Ont été reçus: 24 congréganistes et 3 approbanistes. Le sermon du soir a été donné par M. Pierre Batany, professeur de 3e.

Les Congréganistes du Sacré-Cœur ont élu préfet pour l'an prochain : Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas; assistants : P. Creff et Y. Pouliquen. Les autres membres du conseil sont: Louis Le Gall; Alphonse Salaün; Guillaume Balch; Louis Bihan-Poudec.

— × —

Le service annuel pour les Bienfaiteurs et Membres défunts de la Maison a été chanté le 8 juillet.

A l'issue de la messe, M. le Supérieur est monté en chaire et a prononcé le discours que nous publions plus haut.

En présence de M. le Maire de Lesneven et des familles de nos « Anciens », M. le Supérieur a ensuite bénit la Plaque commémorative due au talent de M. Donnart, de Lesneven, où les membres de notre A. A. viendront lire, le 7 septembre, les noms des 160 élèves et maîtres du Collège qui sont morts pour la Patrie.

BACCALAUREAT

Anciens admissibles. — Reçus en philosophie : F. Le Guen, de Guipavas; Hervé Martin, du Pilier-Rouge. — En 1re D.: Georges Bleunven, du Drennec.

Philosophie. — Reçus : Xavier Cozanet, de Lesneven ; Yves Dijonneau, de Brest; Jacques Fichoux, de Plouguerneau; Albert Heurtault, de Lesneven; Jean Le Borgne, de Plounéour-Trez; Marcel Le Corre, de Brest; Joseph Morvan, duFaou; Yves Palud, de Crozon; Noël Vézier, de Pleyben. — Admissibles: Eugène Caër, de Plabennec; Jean Conq, de Lesneven; Marcel Quentel, de Porspoder.

A. Heurtault et J. Le Borgne ont obtenu la mention « assez bien ».

Première latin-grec. — Reçus: Jean-Louis Dantec, de Saint-Vougay (assez bien); Joseph Iliou, de Saint-Renan ; Jacques Lavanant, de Guipavas (assez bien); Jean Martin, de Lesneven; Jean Perrot, de Kerbonne; Jacques Quéré, de Guipavas; Jean Suignard, de Châteaulin. — Admissibles: Germain Dessommes, de Morlaix; Yves Manchec, de Plougonven; Germain Squiban, de Trémaouézan.

Latin-langues. — Admissible: André Soubigou, de Lesneven.

Latin-sciences. — Reçus : Mathieu Donnart et Antoine Ollivier, de Lesneven.

Session spéciale aux démobilisés. — 1re Partie (*latin-grec*). — Reçu: Yves Cadiou, de Brest. — 2e Partie (*philosophie*). — Reçu: Pierre Baley, de Lesneven.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

M. J. Jullien à l'Exposition de l'Association Artistique et Littéraire de Bretagne

L'an dernier, je faisais à M. Jacques Jullien, le reproche de ne pas assez ensoleiller ses jolies toiles.

M. Jullien prend, cette année, sa revanche. L'Eglise de Saint-Herbot (Finistère), n° 14, est un des plus beaux paysages, sinon le plus beau, de l'Exposition.

Sous les rayons tièdes encore du soleil couchant, les pierres de la vieille église et du cimetière qui l'entoure, flambeoient et rougeoient, d'un éclat tempéré et charmant.

Le vieil édifice du XVe siècle y rajeunit son archaïque élégance, sans perdre de cette patine inimitable que le temps, ce grand artiste, donne seul aux belles choses.

Tous mes compliments, M. Jullien, d'avoir su faire une excellente peinture, très moderne, tout en respectant le caractère et le charme du passé.

L'artiste expose au-dessus quatre petites gouaches (117 à 119) : personnages bretons très vivants, aux costumes de couleurs vives sur un fond non moins vif, vieux calvaires de granit, ont un cachet décoratif d'une véritable originalité.

N'oublions pas le joli projet d'affiche en trois tons sur papier teinté que M. Jullien a dessiné pour le journal français-breton « Mouez ar Vro ». « La Voix du Pays ».

Ce petit berger qui, d'une éminence domine la mer, lance les appels de son cornet à bouquins, semble un symbole et un programme; l'idée et l'exécution sont très heureuses.

Enfin, dans la fenêtre d'en face, vous verrez de curieux feuillets enluminés, accompagnés d'un texte de plain-chant, dont les dessins de missel ancien s'allient avec goût aux couleurs modernes.

L'ensemble de l'exposition de M. Jullien est excellent.

(Nouvelliste du 12 mai 1920).

CHRONIQUE SPORTIVE

M. Bellec, directeur des sports, a reçu de l'Ecole navale une lettre où nous lisons ce qui suit:

« ...Nous ne voulons pas tarder plus longtemps à vous remercier des deux délicieux accueils que nous a faits le collège de Lesneven: vos élèves sauront ainsi que leurs aînés de Navale ont gardé le meilleur souvenir du collège et de ses joueurs excellents. Si les deux parties tout amicales que nous avons eu le plaisir dejouer n'ont pas tourné à notre avantage au point de vue de la victoire, elles restent comme un gage d'une franche cordialité qui ne pouvait que régner entre vos élèves et nous. Evidemment si nous avions voulu « forcer », le résultat eût pu être différent, mais il valait mieux faire du véritable sport, et là nous avons trouvé nos maîtres. Je suppose que vos succès ne se sont pas arrêtés là, et que vous avez pu encore enregistrer quelques victoires sur le vieux ground du Folgoat.... L'année prochaine verra encore deux déplacements de Navale à Lesneven. Plusieurs d'entre nous ne seront plus là, mais nos successeurs n'en seront pas moins heureux de se mesurer avec vos joueurs... Veuillez dire à vos collégiens que l'Ecole Navale ne les oublie pas: elle formule des vœux pour qu'après un travail intense ils passent des vacances agréables, après lesquelles ils reverront le Bordaches prêts à lutter encore pour la gloire... sportive! »

Carnet Bibliographique

Chanoine **Moënner,** supérieur du Collège Saint-François à Lesneven. — **Le Témoignage de l'Evangile.** Leçons apologétiques. Paris, de Gigord, 1920. In-18, XIII-379 pages. Prix : (majoration comprise) 6 francs.

En trente-trois leçons cet ouvrage résume et met en bonne lumière le témoignage de l'Evangile. Sans prétention à l'originalité dans la recherche, dépendant pour le fond, et souvent pour la forme, des auteurs dont le nom est donné au bas des pages et dont la liste est donnée à la fin, le cours de M. Moënner vaut surtout par la lucidité de l'exposition et la solidité de la structure. Il vaut encore par l'exploitation judicieuse des autorités qu'il suit : sous ce rapport, il l'emporte de beaucoup sur la plupart des manuels apologétiques, même récents. L'immense travail des exégètes catholiques, depuis Fouard et le Camus jusqu'à Lagrange et Lebreton, Prat et Batiffol, Lesêtre et Lepin, (je ne cite que quelques noms) est, en effet, trop souvent, plutôt démarqué qu'assimilé vraiment par des professeurs ou des prédicateurs trop pressés. La force des arguments qu'on peut tirer de ces ouvrages excellents est ainsi très affaiblie par l'insuffisance des employeurs : on a le chagrin, dans des cours et des discours imprimés, pourvus de renvois à des savants du premier mérite, de retrouver de misérables lambeaux arrachés tout vifs à leur contexte, des détails d'érudition manifestement incompris, des citations prises à contresens ; mieux inspiré et plus consciencieux, M. le chanoine Moënner a pris le temps de lire ses auteurs, de les comprendre, de recourir aux textes : il construit, avec des matériaux de bon aloi, un monument clair, robuste et bien équilibré.

On aimerait sans doute, dans sa manière, quelque chose de plus personnel, de plus dégagé de ses sources. Il reste dans son cours trop de citations explicites ou implicites. Une nouvelle édition lui donnera certainement occasion d'approfondir et de maîtriser encore mieux son érudition, de corriger aussi certains détails. Dès à présent on peut conseiller son manuel comme un des mieux faits qui existent sur ces questions capitales. Souhaitons seulement qu'on n'aille pas lui appliquer les méthodes — ou l'absence de méthode — signalées plus haut à propos des ouvrages qui lui ont servi. Bien plutôt qu'on remonte, de son excellent exposé une fois assimilé, aux ouvrages de première main. A travers ceux-ci, qu'on aille aux textes évangéliques eux-mêmes.

Léonce DE GRANDMAISON,
directeur des « Etudes ».

L'Indiscipline des mœurs, étude de Science sociale, par M. Paul BUREAU, professeur à la Faculté de Droit de l'Institut Catholique de Paris et à l'Ecole des Hautes Etudes sociales. 1 vol. 600 pages. Prix : 15 fr. Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris (VI^e).

Sous ce titre, M. Paul Bureau, dont on connaît depuis longtemps les pénétrantes études sociologiques, publie un important ouvrage où il étudie, suivant la stricte méthode d'observation sociologique, tous les problèmes qui se rapportent à la morale sexuelle. L'auteur, après avoir dressé avec une exactitude minutieuse le « bilan » de nos attitudes, de nos gestes et de nos doctrines, à l'égard de l'activité genésique, étudie ensuite les conséquences sociales et économiques qui découlent de nos exploits.

Puis, dans une deuxième partie, il analyse les remèdes d'ordre législatif et économique qui ont été proposés et en montre l'insuffisance.

Dans une troisième partie, qui comprend sept chapitres, il étudie les cinq préceptes d'une véritable morale sexuelle cohérente : la chasteté du célibataire, le devoir de mariage, la fidélité conjugale, la loyauté des rapports conjugaux, la loi de continence.

Enfin, dans une dernière partie se trouvent exposées les méthodes de formation morale et pédagogique qui pourraient ramener les adolescents et les adultes à l'observation des préceptes de la morale sexuelle. L'auteur montre notamment l'insuffisance des doctrines rationalistes et la nécessité d'une croyance religieuse profonde et vécue.

Parents et éducateurs doivent lire et méditer les graves enseignements contenus dans ce magistral ouvrage.

E. TRUPTIN. **Les Promesses du Sacré Cœur.** In-12 de XI-333 prix : 5 francs. Franco 5 fr. 45. Paris Téqui, 82, rue Bonaparte, 6e.

M. Truptin, chapelain de Paray-le-Moniaal, avait déjà pendant la guerre réuni en volume une douzaine de discours sur le divin Cœur. **Pour la France,** prix, franco : 3 fr. Cette fois, dans le volume que nous annonçons aujourd'hui, il a laissé la forme oratoire pour s'en tenir à l'explication de chacune des XVI Promesses du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite-Marie. Explication conduite avec une méthode parfaite. Toutes les questions qui se posent à l'âme fidèle ou qui ont été posées par des esprits pointilleux, sont abordées et brièvement résolues. C'est la clarté qui s'épanche, au terme de chaque chapitre, en une fervente prière. En tête, on remarquera le chapitre préliminaire, historique et critique (authenticité historique et théologique des Promesses ; à quelles catégories d'âmes elles s'adressent). Heureux les fidèles dont les prêtres utiliseront ces pages pour instructions sur le Sacré Cœur !

Dominicales, par E. DUPLESSY. Tome III : **De la Saint-Pierre à l'Avent.** — In-12 de 500 p., 7 fr. 50 ; franco, 8 fr. (majoration comprise). — Téqui, Paris.

Avec ce tome III s'achève l'ouvrage dont la publication s'inaugurait il y a un an par le tome I, allant de l'Avent à la Saint-Joseph. Nous en avons dit alors (**En Avant,** pages 90 et 91) le plan, qui est unique en son genre : huit instructions ou sommaires d'instructions sur l'Evangile de chaque dimanche pour les diverses classes de fidèles et leurs besoins divers. L'ouvrage, complet désormais, sera vite aux mains de tous nos confrères des paroisses et restera, parmi les livres de ce genre, aux tout premiers rangs.

Chacun des volumes de M. Duplessy continuera à se vendre

séparément, 7 fr. 50. — Chaque dimanche, avec ses 8 instructions forme même un fascicule qui peut se commander ou brochés, ou en fascicules séparés (majoration en ce dernier cas).

Le Frère-Convers dominicain, par le R. P. Noble. Brochure de 50 pages. Prix : 1 fr. 50. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Cette brochure a été écrite pour les jeunes gens qui, ne se sentant pas faits pour le monde et désireux de travailler plus directement au salut de leur âme et au salut des âmes, ne peuvent cependant aspirer au sacerdoce. Ils y verront qu'il existe un état intermédiaire entre la simple vie chrétienne et la vie sacerdotale : c'est l'état religieux. L'Ordre de Saint Dominique, qui se compose de prêtres voués à la prédication, possède une catégorie spéciale de membres, les Frères Convers, adonnés aux soins matériels de la Communauté, et qui, sans être prêtres, mènent cependant en son intégrité la vie religieuse.

J. MARITAIN. **Eléments de Philosophie,** Introduction générale à la philosophie. 1 volume in-8° de XVI-214 pages, chez Téqui, 82, rue Bonaparte. Prix : 5 francs, majoration temporaire 50 0/0, franco : 8 fr.

Dans les **Eléments de Philosophie** dont il a entrepris la publication, et qui formeront un **manuel** préparant à la seconde partie du baccalauréat, M. Jacques Maritain s'est donné pour but d'exposer fidèlement, — selon une mode de présentation moderne et en tenant compte des systèmes et des théories qui occupent la pensée depuis trois siècles, — la doctrine d'Aristote et de saint Thomas, que l'Eglise fait un devoir aux maitres chrétiens de proposer à leurs élèves. — Le premier fascicule qui paraît aujourd'hui est consacré tout entier à une **introduction générale** qui montre la genèse, l'ordre et l'enchaînement des grands problèmes philosophiques, et qui donne une idée d'ensemble de la position originale et éminente qui caractérise la philosophie scolastique par rapport aux divers systèmes modernes.

En attendant la publication des prochains fascicules, **l'introduction générale** constitue une initiation à la philosophie et à la terminologie scolastiques assez complète pour permettre aux lecteurs non spécialement philosophes d'aborder directement la lecture de la **Somme théologique.**

Notons que la présentation typographique a été l'objet de soins spéciaux, et comporte, au point de vue de la clarté, des améliorations remarquables sur ce qui a été fait jusqu'à présent.

Mgr TISSIER, **Les Soucis d'une femme du Monde,** chez P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI. Prix : 5 fr. ; franco : 5 fr. 50.

Mgr Tissier veut enseigner aux femmes chrétiennes, surtout à celles qui appartiennent à ce que l'on nomme d'une manière un peu ambitieuse la **Société,** le moyen de mettre d'accord leurs

besoins, leurs goûts et leurs principes, d'accomplir leurs devoirs de chrétiennes, sans manquer aux obligations légitimes que leur impose le monde.

Le temps, la santé, la toilette, la maison, les serviteurs, les enfants, les filles, les responsabilités, les divertissements, le monde, les études, la dévotion, les œuvres, que de soucis pour une femme du monde ! Ces divers soucis, Mgr Tissier, en des pages abondantes et pleines qu'enrichissent les ressources de son style pressant, nerveux, coloré, en expose l'objet, en marque l'importance, en élargit la portée, et, par les méthodes de conduite qu'il propose, donne le moyen de les dissiper. En suivant dans ses relations et dans son intérieur une maîtresse de maison et une mère de famille, il lui indique, non seulement la façon de tenir, partout où la Providence la conduit, une place utile, mais il lui enseigne le secret de progresser dans la piété de bon aloi et de pratiquer un apostolat judicieux.

Les Semailles. — Revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse. L'abonnement annuel est de 6 fr. et peut partir de chaque mois. Directeur : M. l'abbé Etienne Casson, II, rue Auguste-Comte, Lyon. — **Sommaire du 15 juin.** — La canonisation de Jeanne d'Arc. Chronique, renseignements et apologétique au jour le jour; pratiques à observer; calendrier liturgique; le Pape et la restauration chrétienne de la paix; où peut être célébré le mariage, d'après le nouveau droit canonique ; nouvelles diverses; publications recommandées; la bonne Presse. — Page d'Ecriture Sainte: Saint Pierre et les faux disciples du Christ (texte des actes et explication). — Il y a quinze ans: le clergé au lendemain de la séparation. — Matière « facultative », mais suffisante » de la confession. — La médaille du scapulaire. — Une vue d'ensemble sur les 70 premières années de l'Eglise. — Les martyrs nègres de l'Ouganda béatifiés le 6 juin. — Etienne Dolet ffut-il un « martyr » de l'Eglise ? — Concours pour les enfants (avec récompenses).

La Nouvelle Journée (abonn. 15 fr.), 5, Place de Jussieu, Paris. — 1er Juin. Paul Archambault : Faute d'idéal et d'idéalisme. O. L... La religion de l'Humanité. Jean des Cognets : A la mémoire d'Henry du Roure (sonnets). E. Soulier, député : Le renouvellement de notre politique extérieure. — G. Rigault : Ames d'églises parisiennes. — J. Zeiler : L'œuvre des Bollandistes. — Les Lettres et les Arts. La vie politique et sociale.

1er Juillet. — P. A. Le plan incliné. — Jean NOBLET. Le problème de la liberte au point de vue scientifique. — Paul Renaudin. Le Gardien (nouvelles). — Pi. de Las Cases. Le syndicalisme chrétien en France. — Alex. Masseron. Les fondateurs d'ordres religieux dans la Divine Comédie. — Notes et chroniques littéraires, artistiques, politiques et sociales.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

Septième Année. **Octobre 1920.**

NOUVELLE SÉRIE N° 13

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

A nos Amis, page 1. — L'abbé Alain Calvez (J.-M. A...), p. 3. — Les 160 noms de notre Plaque commémorative, p. 6. — Les étapes d'une vocation, p. 10 — Chronique, p. 13. — Bibliographie et accusés de réception (couverture).

A nos Amis

Nous ne pouvons plus faire le service gratuit d'**En Avant.**

Nous ne l'expédierons régulièrement qu'aux abonnés.

Notre dernier numéro ayant averti nos lecteurs que tous les abonnements prennent fin en septembre, nous considérons comme abonnés tous ceux qui ne nous auront pas retourné le présent numéro, premier de la septième année.

Nous leur demandons de nous faire parvenir le plus tôt possible la somme de cinq francs, montant de l'abonnement du 1er octobre 1920 au 30 septembre 1921.

Un certain nombre d'entre eux ont dû recevoir une invitation personnelle à se mettre en règle sur ce point: l'envoi que nous leur ferons du présent numéro dès que leur abonnement nous parviendra, leur tiendra lieu de quittance.

Ce numéro est envoyé à tous nos élèves sortants, et à d'autres anciens élèves qui n'étaient pas encore abonnés. Les uns et les autres voudront bien considérer cet envoi comme une invitation à s'agréger à notre Association Amicale, et à s'abonner à **En Avant.** Ils se hâteront de nous communiquer leurs nouvelles adresses, afin que nous puissions les publier dans notre prochain numéro avec la liste complète des membres de l'Association.

Au 18 septembre, nous avions reçu l'abonnement de nos amis :

Abguillerm, Abhervé-Guéguen, Abivin J.-M., Abjean

F., Affret P., Arhan, Arnould, Arzel, Aubault ;

Bellec, Bernard, Berrou Pierre, Bervas Jean-Louis, Bihan Louis, Bihan Paul, Le Borgne Jean, Blons, Bleunven Laurent, Bodénès Jean-Louis (10 fr.), Bossennec (10), Bothorel Joseph, Boucher Louis, Boutard, Branellec (Saint-Marc), Breton Jean, Buors, Broudeur.

Cadiou J.-M., Caër Eugène, Calvez Eugène, Calvez René, Chapalain Jacques, Chapel Jean (20), Le Chevalier Louis, Mme Le Chevalier, Cloarec (Saint-Vougay), Cloarec (Morlaix), Coativy, Le Corre Marcel, Colin (Gouézec) (10), Colin (Folgoat), Conq René, Corgne, chanoine Corre, Eucher Corre, Crenn, Creignou Eugène, Creff, Creignou Y., Cozanet Xav., chanoine Cozic (20);

Daniel, Le Dant, David, Déniel Casimir, Déniel J.L., Déniel Laurent, de Dieuleveult Henri, Donval, Drogou, Dujardin ;

Falc'hun François, Farcy, Fauque, Favennec, Favé (Trémaouézan), Féroc (Pont-de-Buis), Fily F., Fily G., Foll ;

Le Gall Eucher, Le Gall (Lannédern), Le Gall (Carantec), Garo, Gélébart (Milizac), Goas (Hanvec), Le Goff Alain, Le Goff Léon, Gouriou (Crozon), Grall (Scrignac), Grall Yves, Graveran, Grignou Paul, Le Guen (recteur), Guénolé, Guermeur Jean, Guermeur Louis, Guillauma, Guillerm (Taulé), Guillerm Eugène, Guillermit Eugène, Guillermit Jacques, Guillermou, Guillou Paul ;

Héliès, Hénault, Henry, Herry Alain, Herry Joseph (10), Herry Paul, Hily (R. P.), Hily J.-F., Hily Joseph, L'Hostis Athanase, Hunaut ;

Inizan Vincent, député (10), Inizan (Tréouergat), Izenic (10) ;

Jacq J.-M., Le Jacq (Crozon), Jézéquel Yves ;

Kerbaol, Kerguélen François, Kermarrec Guillaume, Kérouanton (Milizac), Kervran (Briec) ;

Laviec, Lecam, Léon Yves, Léaustic, Lesconnec Joseph, Lespagnol, Le Lez, Le Loarer, Loaec, Louvière, Lucas (Bohars), Luguern ;

Manuel Jean, Marzin, Maurice, Menut Urbain, Merceur, Le Moign (Loc-Brévalaire), Monot Paul, Morvan Yves, Morvan Auguste, Nicolas (Plouyé), Nicolas (R. P., à Scy), Nicolas Pierre, Normant (10) ;

Odeyé Eugène, Ollivier Goulven, Ollivier François (Brest), Ollivier (Lanarvily) ;

Pallier (Kernouès), Palud Yves (8 fr.), Pasteur, Paul Théodore, Paul Yves, Pellicant, Perhirin, Picart, Piron, Plessis, Pont Théophile, Pouliquen Pierre, Poullaouec, Poupon, Prémel, Prigent Alain, Prigent (Brest), Prigent (Briec), Prigent (Lanhouarneau) ;

Quentel Joseph, Quéré Jacques, Quéré Yves, Quentel (recteur), Quillévéré Jean, Quillévéré Hervé ;

Robert (Landerneau) (20), Rohel (10), Le Roux (Guilvinec), Le Roy (Bolazec), Le Roy Gabriel, Le Roy (Loperhet) ;

Scour Auguste, Scour François, Salaün (Lesneven), Saliou, Salou Ambroise, Salou Louis, Séité, Serré Félix, Simon (recteur) Simottel, Soubigou Jean, Soyé, Spagnol Sparfel (Guill.), Sparfel (J.-M.), Stang (10), Steun ;

Taburet (Paul), Tanguy (Plouider), Thépaut, Tournellec, Tranvouez, Traon (Christophe), Trémintin (10);

Uguen (François), Urvois (Francis) ;

Le Vasseur (10), Vicaire (Eugène).

L'abbé Alain CALVEZ

Le cours 1910, dans lequel la mort a déjà fait tant de ravages a été durement éprouvé encore, ces jours derniers par la mort d'Alain Calvez.

J'arrivais en vacances, le 14 juillet, heureux de respirer l'air si pur et si sain de la Paganie et heureux surtout de venir me réchauffer au contact d'une amitié qui ne m'a jamais fait défaut et dont je ressens aujourd'hui si cruellement l'absence. Alain m'avait dit qu'il passerait à Saint-Pol une grande partie de ses vacances, mais j'étais résolu à livrer bataille pour qu'il m'accorde une partie de son temps et une autre à un repos bien mérité. Je ne savais pas qu'il fût malade. Je l'appris à la descente du train à Plounéour-Trez. On me dit qu'il avait une fièvre muqueuse et je fus tout de suite inquiet, car je savais que son état de santé antérieur n'était pas brillant. Le lendemain je partis pour Saint-Pol, car sa mère n'était pas rentrée et avait fait prévenir ses frères et sœurs d'aller le voir. Je le vis le vendredi matin. Le médecin n'avait pas encore perdu l'espoir de le sauver; il souffrait beaucoup mais conservait toute sa lucidité d'esprit et me dit qu'il croyait pouvoir encore une fois dompter la maladie. A midi il y avait un peu de mieux et nous le croyions presque sauvé quand tout à coup vers deux heures son état empira. Il avait reçu l'extrême-onction le matin et s'éteignit doucement vers 3 heures de l'après-midi, ayant conservé sa connaissance jusqu'à la fin. Il est mort comme il avait vécu en saint, faisant généreusement à Dieu le sacrifice d'une vie si belle de promesses. Il aura certainement rejoint là-haut les camarades du cours disparus avant lui: Maxime, Yves Moënner, Henri Pennarguéar, Louis Abjean.

Il avait 28 ans. Sa vie a été courte mais les quelques années qu'il a passées sur terre ont été bien remplies et les bienfaits qu'il a semés partout sur son passage lui ont certainement tressé une belle couronne d'élu. Il avait grandi au sein d'une des familles les plus chrétiennes de Plounéour-Trez, élevé par une mère admirable qui a déjà donné à Dieu les trois aînés de ses huit enfants, un prêtre et deux religieuses. Dans le cours 1910, Alain occupa toujours un des premiers rangs et tous ses maîtres ont rendu hommage à sa belle intelligence, à son travail assidu rendu difficile par un état de santé assez précaire. Tous nos camarades du cours l'aimaient pour sa gaieté et son entrain. Il était le principal facteur de l'union très étroite qui existait dans notre cours et c'était lui qui se chargeait toujours de resserrer les liens que les disputes inévitables entre amis relâchaient parfois pour quelques jours. La vocation religieuse d'Alain s'était affermie au collège et à la sortie de Lesneven il entra au Grand Séminaire de Quimper. Il y fut le modèle des séminaristes, gai, travailleur et pieux, s'attachant à suivre la règle toujours et partout, de façon à discipliner sa volonté et à suivre les exemples de Celui dont il voulait être sur cette terre le ministre et le porte-parole. Au Séminaire comme à Lesneven il avait conquis l'estime de ses maîtres et je sais l'affection tendre et toute paternelle que le Supérieur avait vouée à son servant de messe.

Alain fut admis au sous-diaconat en juillet 1914. Il avait été réformé pour faiblesse de constitution mais fut déclaré bon pour le service armé en septembre 1914. Il vint à Nantes à la 11e section d'infirmiers mais son tempérament ardent brûlait du désir de se dévouer et il partit au front comme volontaire un mois après son incorporation en décembre 1914. Il fut affecté à une ambulance où bientôt son médecin chef l'appela à un poste de confiance, la salle d'opération des grands blessés. Il y était astreint à un travail de tous les instants, de jour comme de nuit; son tempérament débile ne résista pas à un tel surmenage et il dut se laisser évacuer à la fin de 1917. Il fut réformé n° 2 en 1918 et termina son séminaire. Il fut ordonné en juillet 1919 et nommé professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon. Il fut un maître zélé et dévoué et quand il m'écrivait il me disait la joie qu'il éprouvait à enseigner les sciences à ses petits élèves et surtout à suivre leur travail et leurs progrès. Hélas, son travail le fatiguait car non content de préparer sa classe il travaillait en vue d'une licence et nul doute qu'il n'eût réussi. Mais ses forces le trahirent auparavant.

Il dut s'aliter à la fin de l'année scolaire et la mort l'a trouvé à son poste, comme le bon ouvrier qui a combattu jusqu'à la fin le bon combat.

Alain était un modeste, mais tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier les qualités d'intelligence et de cœur de cette âme d'élite. Pour moi il fut un frère avec lequel je partageais toutes mes joies et mes peines et je dois à son amitié dans des circonstances assez pénibles un réconfort que seul un cœur comme le sien pouvait donner. Vous tous qui le connaissiez, vous savez combien il était gai! Dans son enfance, au collège, au Grand Séminaire il a toujours été un boute-en-train, déridant les fronts les plus moroses et expert dans l'art de faire à ses amis de ces niches inoffensives, dont on ne pouvait lui garder rancune. Elles étaient si bien exécutées et il savait s'excuser de si bonne grâce quand il lui semblait avoir dépassé la mesure ! Il était peut-être un peu moins gai naturellement sur la fin de sa vie: il savait en effet que la mort le guettait et cependant ses amis les plus intimes qui connaissaient son mal ne purent jamais surprendre sa gaieté en défaut. Toujours le même rire vous accueillait quand on lui parlait de prendre des précautions et on arrivait à douter de la réalité du mal qui le minait. C'est qu'il s'était fait un point d'honneur de paraître toujours gai pour ne pas inquiéter ses bons parents et ses amis et il y avait presque réussi.

Il était la bonté même. Quel bonheur quand il pouvait rendre service! Au besoin il faisait des sacrifices personnels pour pouvoir obliger ses amis. On recourait naturellement à lui quand on avait besoin d'un conseil sage et éclairé. Et tout cela, services et conseils, étaient empreint d'une délicatesse exquise qui vous forçait à accepter ce qui était offert.

Je n'insiste pas davantage sur les qualités de celui qui fut mon ami le plus cher, en même temps que l'ami de beaucoup d'autres. Je ne revendique pas la première place dans son affection, mais comme je suis un des rares survivants d'un cours si éprouvé, j'ai cru devoir essayer de retracer des mérites et des qualités qui font si grand honneur au collège de Lesneven et au cours 1910 en particulier. Alain me pardonnera de l'avoir fait d'une façon si imparfaite et je lui demande du haut du Ciel de continuer à nous protéger et à nous guider.

Au nom du cours 1910, je prie sa mère, ses frères et ses sœurs, d'agréer l'expression de nos chrétiennes condoléances.

J.-M. A...

Nos « Morts pour la France »

Liste alphabétique des 160 noms gravés sur notre Plaque commémorative

O Morts,
Héros tombés,
Martyrs frappés
Aux jours d'hécatombe,
O Morts,
Héros tombés,
Martyrs frappés
Pour nos libertés.
Vainement sur vous l'oubli tombe,
La Pitié garde votre tombe,
O Morts,
Frères aimés,
En paix dormez,
D'espoir embaumés.

O vous,
Fronts douloureux,
Tendus vers eux;
Vieillis par l'absence,
O vous,
Fronts douloureux,
Soyez heureux,
Quand vous rêvez d'eux !
Près de Dieu, dans la gloire immense,
Leur éternel repos commence,
O vous,
Cœurs déchirés,
Qui les pleurez,
Vous les reverrez. (1)

René	ABARNOU	cours 1915	Concarneau.
Edouard	ABIVEN	— 1917	Plounéour-Trez.
Louis	ABJEAN	— 1910	Pl uguerneau.
Pierre	ABJEAN	— 1894	Plouguerneau.
Etienne	ANDRE	— 1916	Tréflez.
François	ARZEL	— 1903	Ploudalmézeau.
Hervé	ARZEL	— 1902	Lanrivoaré,
Joseph	AUDRAIN	— 1897	Landerneau.
Alexis	BAOUDOUR	— 1906	Plouguerneau.
Jean	BARREAU	— 1904	Brest.
Louis	BARS	— 1919	Plouguerneau.
René	BAZIN	— 1898	Landerneau.
Charles	DU BEAUDIEZ	— 1899	Saint-Urbain.
Joseph	DU BEAUDIEZ	— 1891	Saint-Urbain,
Joseph	BEGOC	— 1918	Saint-Pabu.
Paul-Joseph	BERGOT	— 1882	Lesneven.
Jacques	BERNARD	— 1916	Kerlouan.
François	BERNICOT	— 1895	Plabennec.
Joseph	LE BER	— 1901	Lesneven.
Yves	BERTHÉLÉMÉ	— 1906	Le Cloître-Pleyb.
François	BERTHOU	— 1904	Tréglonou.
Jean	BESCOND	— 1904	Lampaul-Plouarz.
Jean-Louis	BIHAN-POUDEC	— 1905	Le Folgoat.

(1) J. BELLOUARD, Prières et Chants pour le temps de la guerre. — BOULORD, 15, place du Temple. Niort.

François-Marie	BILLANT	cours 1906	Saint-Urbain.
Henri	BIZIEN	— 1897	Lambézellec.
Félix	BLONS	— 1911	Ploudaniel.
Charles-Marie	BODET	— 1883	Brest.
Abel	DE BOISSIER	1903-1905	Châteaulin.
Alfred	DE BOISSIER	1903-1905	Châteaulin.
Jean-François	LE BORGNE	cours 1902	Plounéour-Trez.
Yves	BOTHOREL	— 1908	Le Cloître-Pleyb.
Paul	BOURDEAU	1901-1905	Brest.
Alain	LE BRAS	cours 1911	Bodilis.
Gabriel	LE BRAS	— 1901	Guimiliau.
Paul	LE BRAS	— 1902	Saint-Derrien.
François-Marie	BRETON	— 1913	Kernilis.
François	BREUNTERC'H	1907	Lambézellec.
Jean-Yves	CABON	1900-1906	Plougourvest.
Edouard	CADIOU	cours 1916	Plouédern.
Jean	CAER	— 1906	Crozon.
Jean-Marie	CAVAREC	— 1905	Plounéour-Trez.
Corentin	CELTON	vicaire	Lesneven.
Joseph	CLOAREC	cours 1914	Plouguin.
Charles	DE COATAUDON	1901-1906	Plounéour-Trez.
Jean	COLIN	cours 1911	Le Folgoat.
Mathieu	COLIN	1898-1908	Le Folgoat.
Jean Marie	COLLIC	cours 1914	Plounéour-Trez.
Victor	CORCUFF	— 1890	Châteaulin.
Paul	CORRE	1877-1882	Lesneven.
Emile	LE CORRE	cours 1912	Lesneven.
Pierre	CORRE	— 1904	Quimper.
Jean-Marie	COZANET	— 1904	Kerlouan.
Jean	COZIC	— 1914	Saint-Goazec.
Henri	CROC	— 1907	Ploudaniel.
Paul	CROC	— 1904	Ploudaniel.
Ernest	CROISIER	— 1897	Lampaul-Plouarz.
Simon	DAGORN	— 1914	Goulien.
Yves	LE DALL	1899-1902	Plabennec.
Ange	DANJOU	1911-1913	(Répétiteur).
Jean-François	FAVÉ	cours 1913	Plounévez-Lochr.
Francis	FER	— 1914	Brest.
Emile	FLOC'H	— 1916	Plougar.
Eugène	FORICHER	— 1907	Ploudaniel.
Emile	FOURNIOUX	— 1896	Concarneau.
Jean	FRABOLOT	— 1918	Quimerc'h.
Joseph	FRANCÈS	— 1892	Roscoff.
Jacques	LE GALL	— 1916	Guipavas.
Henri	GARDAREIN-FREYTET	— 1888	Saint-Brieuc.
François	LE GOAZIOU	— 1884	Guingamp.
Paul	LE GOFF	— 1901	Saint Derrien.
Laurent	GORET	— 1891	Lambézellec.
Louis	GUEGANTON	— 1918	Landéda.
Jean	GUENNEGAN	— 1904	Plounéour-Trez.
Pierre	GUILLIEC	— 1904	Ploudaniel.
Joseph	GUIRIEC	— 1902	Lambézellec.
Georges	HALLEGUEN	— 1907	Châteaulin.
François-Louis	LE HIR	— 1911	Guissény.
Jean-Louis	LE HOUÉ	— 1912	Quimerc'h.
André	HUERRE	— 1916	Landivisiau.

Joseph	INIZAN	cours 1909	Kernouès.
François	JAOUEN	— 1908	Ploudalmézeau.
François	JESTIN	— 1904	Le Drennec.
Stanislas	JESTIN	— 1904	Plounéventer.
Noël	JEZEQUEL	— 1900	Saint-Frégant.
Joachim	JONQUEUR	— 1894	Ploumoguer.
Maurice	JOURDEN	1901-1904	Brest.
Charles	DE KERAUTEM	1887-1889	Kersaint-Plabennec.
Charles	DE KERDANET	1884-1887	Trégarantec.
Maxime	KERGUELEN	cours 1910	Brasparts.
Pierre	KERGUELEN	— 1913	Brasparts.
Jean-Louis	KERLIDOU	— 1911	Ploudaniel.
Goulven	KERMARREC	— 1915	Kersaint-Plabennec.
Auguste	KEROMNES	— 1908	Lesneven.
Hervé	KERVELLA	— 1908	Plougastel-Daoulas.
Mathieu	KERVERN	— 1895	Lambézellec.
Gustave	LAOUENAN	— 1912	Lanvéoc.
Elie	LARSONNEUR	— 1915	Saint-Divy.
Alexandre	LE LANN	— 1909	Lanhouarneau.
Joseph	LEOST	— 1903	Ploudaniel.
Jean-Marie	LORIANT	— 1902	Kersaint-Plabennec.
François	LOTRIAN	— 1915	Lanarvily.
Louis	LOUVIERE	— 1901	Elliant.
Pierre	LUCAS	— 1893	Milizac.
François	MAHE	— 1899	Kérien-Bourbriac.
Joseph	MAILLOUX	— 1906	Saint-Renan.
Gaston	MARCELLIN	1912-1913	(Prof. de sciences).
Emmanuel	MARREC	cours 1900	Brest.
Jean	MENGUY	— 1896	Ploudalmézeau.
Jean	MIGADEL	— 1913	Lambézellec.
Jean-Pierre	MIOSSEC	— 1912	Logonna-Daoulas.
Yves	MOENNER	— 1910	Elliant.
Yves	LE MOIGNE	— 1912	Crozon.
Jean	LE MORELLEC	— 1913	Lesneven.
Jean-Marie	MORVAN	— 1902	Guipavas.
Albert	NEZOU	— 1905	Milizac.
Alfred	NICOLAS	— 1898	Brest.
Christophe	OLLIVIER	1882-1885	Plougar.
François	OLLIVIER	cours 1913	Kerlouan.
Jean-François	OLLIVIER	1897-1903	Lesneven.
Joseph	LE PAPE	1907	Loctudy.
Auguste	PASCOET	cours 1899	Lesneven.
François	PATINEC	— 1912	Plouider.
Eugène	PATOZ	1909-1911	(Prof. d'histoire).
Henri	PENNARGUEAR	cours 1910	Trégarantec.
Ferdinand	PIRON	1910-1913	Plabennec.
François	PICART	1907-1911	Plougar.
Isidore	PICART	1906-1911	Plougourvest.
Jean-Yves	PICARE	cours 1914	Plougourvest.
Louis	PICAUD	1895-1898	Brest.
Pierre	PICHAVANT	cours 1913	Pont-l'Abbé.
Jean-Louis	PICHON	1907-1909	Lesneven.
Edmond	POCHARD	1896-1904	Lesneven.
Désiré	POTIN	1900-1901	Ploudalmézeau.
Joseph	QUENTEL	cours 1905	Lambézellec.
Joseph	QUENTEL	— 1907	Porspoder.

Charles	LE QUER	cours 1904	Douarnenez.
Yves	RIOU	— 1915	Châteaulin.
Louis	ROBILLARD	1881-1882	Guerlesquin.
Eugène	ROUDAUT	1893-1898	Lesneven.
Laurent	ROUDAUT	cours 1896	Lesneven.
Yves	ROUDAUT	— 1904	Plouguerneau.
Victor	ROUE	— 1909	Lesneven.
Henri	LE ROUX	1902-1905	Plounéour-Trez.
Louis	LE ROUX	1899-1900	(Surveillant).
Louis	LE SAINT	1910-1914	Lambézellec.
Vincent	LE SAINT	cours 1916	Guilers.
Jean-Louis	SALIOU	1907	Lopérec.
Albert	SCOUR	cours 1908	Landerneau.
Yves	SCOUR	— 1915	Plounéventer.
Victor	SEGALEN	— 1894	Brest.
Jean	SIREYGEOL	1912-1914	(Profes. d'anglais).
Charles	SOUN	cours 1913	Lanhouarneau.
Alain	LE STANG	1895-1899	Plouider.
Henri	TANGUY	1902-1905	Paris.
René	THEPAUT	1906-1913	Saint-Méen.
Ovide	THEVEN-GUELERAN	cours 1898	Plouescat.
Henri	TREVIDIC	— 1909	Quimper.
Jacques	UGUEN	— 1890	Guissény.
Jean	LE VASSEUR	— 1912	Logonna-Daoulas.
Jean-Louis	LE VERGE	— 1914	Bodilis.

Qu'ils reposent en paix !

Pour la Plaque commémorative de nos « Morts pour la France »

Abbé Stang, 5 fr.; chanoine Le Jacq, 5 fr.; Abjean, Plomeur, 10 fr.; Henri de Dieuleveult, 5 fr.; Louis Arnould, 5 fr.; abbé Buors, 5 fr.; Eugène Odeyé, 5 fr.; Félix Piron, 5 fr.; Kervran (Briec), 5 fr.; Eucher Le Gall, 5 fr.; Auguste Morvan, 5 fr.; Pierre Prigent, 5 fr.; Félix Bellec, 5 fr.; Daniel, 5 fr.; Tournellec (Plounévézel), 5 fr.; Joseph Foll, 5 fr.; J.-F. Sparfel, 5 fr.; Colin (Gouézec), 5 fr.; Simottel, 5 fr.; Y. Poullaouec, 2 fr.; Le Corre, notaire, 20 fr.; P. Rohel, 5 fr.; Grignoux, Saint-Renan, 10 fr.; Mlle Suzanne Lucas, 10 fr.; Pasteur, 5 fr.; Gaudiche, 5 fr.; Luguerne, 5 fr.; Séité, 5 fr.; Nicolas (Plouyé), 5 fr.; Le Dant, 5 fr.; Broudeur, 10 fr.; total au 15 septembre: 990 fr. 65.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Dujardin, professeur au Collège, ainsi que les abonnements à « En Avant ».

Notre prochain numéro publiera un nouveau chef-d'œuvre du vénéré secrétaire général de notre Association Amicale: nous voulons dire le compte rendu de notre Assemblée du 7 septembre. Ce récit (le cinquième — et non le dernier — que publie M. Colin) sera suivi de la Liste complète des membres de l'Association.

Les étapes d'une vocation

Le 26 juillet dernier, les Petites Sœurs des Pauvres de Brest célébraient les noces d'argent, c'est-à-dire le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur aumônier, notre excellent ami l'abbé Guillaume Fily.

L'*Echo Paroissial* du 8 août nous apporte le récit des manifestations de joie reconnaissante auxquelles se livrèrent, à cette occasion, les « petits vieux » et les « petites vieilles ». L'une de ces dernières chargée d'offrir à M. l'Aumônier un « cadeau » au nom de ses compagnes, « tira simplement de son paroissien une petite carte où étaient inscrits le nombre de communions faites pendant le mois à son intention, le nombre de chapelets récités pour lui, le nombre de sacrifices que les Petites Vieilles s'étaient imposées: cadeau bien touchant qui émut profondément M. l'Aumônier. »

A la Messe solennelle célébrée par notre ami, Mgr Roull prononça une allocution dont nous tenons à publier quelques extraits pour l'édification de nos lecteurs.

Après avoir dit la signification de la cérémonie du jour, Mgr Roull raconta les étapes de la vocation de M. Fily.

M. l'abbé Fily est un petit paysan de Kernouès, près de Lesneven. Ses parents étaient de bonnes gens, très simples, mais pleins d'amour pour Dieu. Ils avaient rêvé d'avoir un fils prêtre: c'est un grand honneur et une grande bénédiction pour une famille. Dieu leur accorda cet honneur et cette bénédiction. Le vieux recteur de la paroisse, que j'ai connu et que je considérais comme un saint, ménagea son entrée au collège de Lesneven. J'étais alors le Supérieur de cette maison. Quand le jeune Guillaume me fut présenté, je devinai en lui un garçon sérieux, décidé à faire son possible pour bien réussir dans ses classes et répondre par son esprit d'obéissance et sa piété, au dessein de Dieu sur lui.

Il a passé quelques années au collège, donnant satisfaction à ses maîtres par son travail, édifiant ses camarades par ses bons exemples, ne perdant jamais de vue le but qu'il se proposait d'atteindre : c'était le sacerdoce. Je me rappelle qu'il avait une tendre dévotion pour la Sainte Vierge. Kernouès est tout près du Folgoat. Tout petit, il était conduit plusieurs fois dans l'année à l'antique sanctuaire de Notre-Dame, qui le prit sous sa protection. Il aimait à réciter le chapelet et à confier à Marie ses projets d'avenir. A une petite distance de l'église paroissiale de Kernouès, s'élève une humble chapelle dédiée à Notre-Dame de la Clarté. Il s'y rendait souvent en pèlerinage, pour être encore mieux éclairé sur sa vocation.

Pour moi elle ne faisait aucun doute. Aussi put-il entrer de confiance au Grand Séminaire à sa sortie du collège. Le Grand Séminaire ! C'est le lieu où pendant quatre années il allait se préparer dans l'étude et dans la prière au sacerdoce. Le Grand Séminaire ! C'est une sorte de paradis terrestre où sous la direction de maîtres choisis, les esprits et les cœurs s'élèvent par la science, par l'oraison, par des relations intimes et continues avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. On y goûte le vrai bonheur, loin du monde, dans la paix de l'âme, en compagnie d'amis sincères, qui s'entraînent au bien.

L'abbé Fily était un jour plongé dans la prière quand il entendit une voix qui lui disait : « Mon enfant, es-tu prêt ? » Timidement il répondit : « Seigneur, vous m'appelez au sacerdoce ; mais je ne suis pas digne d'un honneur, que les anges eux-mêmes n'ont pas reçu. » Et la voix de reprendre : « Lève-toi et suis-moi. Je suis le Christ et je t'ai choisi pour te placer au rang de mes prêtres. Lève-toi et suis-moi. » Et le séminariste, tout tremblant d'émotion, se leva et il suivit le Christ. Et le Christ l'introduisit dans l'église, toute ornée de fleurs, toute brillante de lumières. L'Evêque était à l'autel, entouré de prêtres et non loin de lui se tenait une foule en prières. Un modeste paysan et une modeste paysanne en faisaient partie : c'était le père et la mère de l'élu. Ils pleuraient de joie et dans leur cœur ils chantaient à Dieu un cantique de reconnaissance pour l'immense faveur dont ils étaient l'objet. L'Evêque imposa les mains à leur fils et accomplit tous les rites sacrés que l'Eglise prescrit. Le petit paysan de Kernouès était prêtre, il était prêtre pour l'éternité.

Mission surhumaine! Le prêtre, au nom du Seigneur, remet les fautes du pécheur et lui rouvre les portes du Ciel! Le prêtre consacre le pain et le vin et il en fait le Corps et le Sang du Fils de Dieu! Pouvoir divin qui lui permet de se dire: « Je suis un autre Christ! »

Mais tout en se rendant bien compte de sa puissance, il s'humilie à la pensée de son indignité. Pourquoi Dieu m'a-t-il choisi ? J'ai eu des amis d'enfance qui semblaient plus qualifiés que moi pour être appelés à l'honneur du sacerdoce. Dieu n'a donc pas arrêté son choix sur moi, parce que je le méritais davantage. Son choix a été gratuit. Il ne me reste qu'à reconnaître mon indignité, à bénir le Ciel de la préférence qui m'a été accordée et à témoigner à Dieu ma reconnaissance par une vie très sainte, un dévouement sans mesure aux âmes, par ma sanctification personnelle et la sanctification des autres.

Et puis le prêtre doit s'avouer que s'il a beaucoup reçu, il lui sera beaucoup demandé, qu'un jour au tribunal de Dieu, il ne pourra pas dire : Seigneur, je suis prêtre, ouvre-moi ton paradis. Dieu l'arrêtera et lui fera subir un jugement minutieux, où sa vie sera passée au crible.

De toutes ces pensées qui s'agitaient en l'âme de M. Fily quand l'évêque lui dit : « Tu es prêtre pour l'éternité », celle de l'infinie bonté de Dieu dominait, lorsque, le lendemain matin, il monta à l'autel pour célébrer sa première messe.

Oh ! le beau jour que celui où pour la première fois, le jeune prêtre offre le saint sacrifice, où il fait descendre sur l'autel Notre Seigneur Jésus-Christ. On voudrait rester là avec le divin Sauveur. Il fait si bon de l'adorer sous les Saintes Espèces, de sentir qu'on l'aime, de s'entretenir intimement avec lui et de lui demander ses bénédictions et ses grâces. C'est le Thabor. Pierre, Jacques et Jean en extase sur cette montagne, ne voulaient plus la quitter, parce qu'ils y contemplaient dans sa gloire le Christ transfiguré et que cette vue inondait leur âme d'une joie céleste. Vous l'avez éprouvée, mon cher ami, à l'autel de votre première messe.....

Pendant que vous étiez dans le ravissement du Thabor, une voix s'est de nouveau fait entendre, c'était celle de votre maître. « Je t'ai fait prêtre, mon enfant, pour travailler, pour souffrir, au besoin pour mourir au service des âmes. Le jour de ta première messe, se renouvellera tous les jours ; mais il faudra descendre de la montagne, quitter l'autel où tu auras mangé mon corps et bu mon sang et fort de cette nourriture divine, te dépenser pour tes frères. Tu iras leur annoncer ma parole, les baptiser en mon nom, les soutenir par l'Eucharistie, les relever par la Pénitence, les préparer à bien mourir par l'Extrême-Onction ; tu iras les consoler dans leurs tristesses, leur rendre l'espérance du bonheur futur, quand les douleurs et les mécomptes de la vie l'auront éteinte en eux ; tu iras défendre les intérêts de mon Eglise et affirmer bien haut ses droits. Le champ de ton apostolat est vaste. » Vous avez aussitôt répondu à votre Maître : « Seigneur, je ne suis qu'un enfant. Serai-je capable de remplir un pareil ministère ? On ne m'écoutera peut-être pas, on se détournera peut-être de moi et l'on me considérera comme un insensé. » Le Christ a repris : « Va, je serai avec toi, je te demande seulement d'être un homme de prières et de mortifications. Si tu sais prier et si à la prière tu as le courage de joindre la pénitence, je te promets de t'aider au-delà de tes désirs pour que tu sois un sauveur d'âmes. »

A Locmélar, à Plonévez-du-Faou, au Guervénan, M. Fily fut un « sauveur d'âme » dont les préférences allaient aux petits, aux humbles, aux malades, aux déshérités de la vie. La souffrance ne l'épargna pas: le serviteur n'est pas au dessus du Maître... Puis l'orateur, s'adressant à notre ami, lui montre la grandeur surnaturelle de son ministère d'aujourd'hui, où son abnégation, son dévouement et sa charité lui préparent une magnifique couronne pour l'éternité.

CHRONIQUE DES ANCIENS

NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos amis M. le chanoine Amédée **Salaün,** élève de rhétorique en 1864, membre de notre Amicale, décédé curé-doyen d'Ouessant le 30 août 1920 à l'âge de 75 ans. Le « Courrier du Finistère », en son numéro du 11 septembre, a loué comme elle le mérite l'œuvre apostolique de ce prêtre modèle. Nous regrettons que l'exiguité de notre format nous empêche de reproduire cette édifiante notice. Notons seulement que « toute l'ambition de M. le chanoine Salaün fut de maintenir à un niveau très élevé la foi et la pureté des mœurs dans la population si chrétienne de l'île d'Ouessant » et que « son œuvre de prédilection fut celle de l'instruction et de l'éducation chrétienne ». Le vénéré défunt en était justement fier, moins pour lui-même que pour ses ouailles. Dans une lettre qu'il nous écrivait le 8 mars 1917 pour encourager les efforts d' « En Avant », il nous invitait à lui « donner quelques jours pour faire plus ample connaissance avec cette généreuse population d'Ouessant ». « Sais-tu, ajoutait-il, que je suis, très probablement, le seul curé du diocèse à avoir pu doter sa paroisse de deux écoles gratuites donnant l'instruction à 200 garçons avec quatre maîtres sécularisés, et à 200 filles avec une directrice et quatre adjointes, les cinq originaires de l'île ? Sais-tu que, donnant l'enseignement gratuit, je suis toujours en excédent après avoir déboursé 7 à 8.000 francs ? Sais-tu que l'œuvre de la Propagation de la Foi donna 1503 francs en 1915 et 1538 francs en 1916 ? J'aurai des histoires édifiantes à te raconter... » Le bon curé ne parlait pas de sa contribution personnelle, ni de l'énergie avec laquelle, pendant plusieurs mois de guerre, il avait voulu faire seul la besogne de trois. Mais ses forces l'avaient trahi, et en 1916 il était atteint du mal qui devait l'emporter. Notre regretté abbé Strubbe et notre ami Sesny Le Gall vinrent tour à tour à son aide jusqu'au retour de ses deux vicaires mobilisés. Il s'efforça de donner alors un nouvel essor aux œuvres paroissiales. Mais ses forces déclinèrent de jour en jour. A la fin de juillet il s'alita pour ne plus se relever. Sa mort fut celle d'un saint prêtre qui n'a connu que le devoir.

M. le chanoine Salaün était l'oncle de notre camarade Eugène Boizon, à qui nous offrons, ainsi qu'à la famille du vénéré défunt, nos chrétiennes condoléances.

L'abbé Gabriel **Lichou,** vicaire au Relecq-Kerhuon, a eu la douleur de perdre son père, décédé à Ploudaniel le 8 août 1920.

Jean **Prigent,** de Brest, recommande à nos prières un cousin et une cousine emportés tous deux en un mois, au Huelgoat, laissant un enfant de cinq ans, que les parents de notre camarade ont recueilli.

Jean et Hervé **Jollé** recommandent à nos prières leur mère décédée à Plouvien.

De Profundis !

MARIAGE

Mme veuve **Richard,** 7, rue de Paris, Lambézellec; a bien voulu nous faire part du mariage de sa fille, Mlle Marguerite Richard, avec M. Sylvestre Even, représentant, qui a été bénit le 3 août à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

PREMIERES MESSES

Louis **Déniel,** du cours 1910, a chanté sa première grand messe a uRelecq le jour du pardon du 15 août. Le sermon a été donné par M. Lanchès, vicaire de la paroisse, qui a comparé le rôle du prêtre à celui de la Sainte Vierge.

Louis **Bihan,** du cours 1908, a chanté sa première gran dmesse et bénit une nouvelle cloche à Saint-Frégant le jour du pardon du 29 août. M. Paul Bihan, recteur de Plouvien, a rappelé le rôle de la cloche dans la liturgie chrétienne et dans l'exercice du ministère sacerdotal.

Le Père Pierre **Pichon,** du cours 1908, a chanté sa première grand messe à Saint-Louis de Brest le 1er août. L' « Echo paroissial » du 15 août a rendu compte de la fête et publié le sermon de M. le chanoine Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, premier maître de notre ami. Le P. Pichon s'est embarqué à Bordeaux, le 10 août, sur le « Tchad », en compagnie de Mgr Augouard, et de M. Augagneur. Nos vœux et nos prières le suivent en sa mission du Cameroun.

POUR NOTRE LIVRE D'OR

Le capitaine Emile **Le Loarer,** du cours 1896, a été promu chevalier de la Légion d'honneur.

Auguste **Lespagnol,** du cours 1909, diacre de Lanvéoc, précédemment lieutenant au 7e R. I., a été promu

chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante: « Officier d'une haute valeur morale, animé du plus noble esprit de sacrifice, des plus purs sentiments de dévouement, d'abnégation, gagnant le cœur de ses hommes par sa belle bravoure. Trois blessures. Plusieurs fois cité. »

Nos meilleures félicitations.

SUCCES

François **Kerguélen,** du cours 1913, a été reçu à la dernière session d'agrégation. A cette occasion, il renouvelle à ses anciens maîtres de Lesneven la reconnaissance qu'il leur garde. Ses anciens maîtres le félicitent et se réjouissent de son succès. Ils espèrent que l'an prochain aucun obstacle ne l'empêchera de venir à la Réunion des Anciens.

Paul **Le Callennec,** sorti ingénieur de l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille, a pris son service dans les immenses ateliers de Fives-Lille, où il complète d'abord son instruction pratique. Quatre de ses camarades brestois l'y ont accompagné. Situation très agréable .

Joseph **Pochard** a subi avec succès l'examen d'admission à l'Ecole des Mines de Nancy; Pierre **Holley,** l'examen d'admission à Sa nt-Cyr.

Michel **Perros,** agrégé de l'Université, est professeur au Lycée de Lorient.

MISSIONNAIRES & RELIGIEUX

R. P. Hily, mariste. Pounérihouen, 24 mai. « Depuis 1914 il est mort plusieurs missionnaires qui n'ont pas été remplacés: un seul vient d'arriver; aussi sommes-nous surchargés de travail. Le docteur Le Scour, qui rentre en France et vous vis tera, vous parlera longuement de notre belle Calédonie... »

R. P. Urcun (1881), du Tiers-Ordre enseignant de Saint-Dominique. « Quimper, 31-7-20. Le collège de Lesneven évoque tant de souvenirs — pieux et joyeux — qu'il m'a été bien dur de ne pouvoir m'inscrire plus tôt à côté des chers condiscipls. Il m'est agréable de pouvoir cette année vous adresser la cotisation en vous priant de la consacrer au but défini par les Statuts... » Le R. P., de passage chez son frère à Quimper, ne nous communique pas sa propre adresse.

Le **R. P. Trébaol**, Oblat de Marie, 5, via Vittorino da Feltre, Rome, 2, Italie, à qui nous devons la Bénédiction pontificale qui a été lue en notre chapelle le jour de la Solennité de Saint Pierre et Saint Paul, nous adresse quelques bonnes pages des « Annales » de sa

Congrégation qu'il est chargé de rédiger. Pourquoi faut-il que notre Bulletin soit tenu aux « restrictions » ?

R. P. Bizien, des S. S. C. C. de Picpus, Braine-le-Comte, Belgique. Merci de la sympathie. Les numéros réclamés vous ont été expériés aux adresses que nous possédions de vous.

Louis **Labbé,** en religion Frère Bertrand, entré l'an dernier au couvent des Dominicains du Saulchoir, Kain (Belgique), fera profession le 5 octobre. A cette occasion il se recommande aux prières de ses amis.

AU COLLÈGE

Au moment de renvoyer nos épreuves, le tableau du personnel pour la rentrée d'octobre n'est pas encore arrêté. Nous le publierons prochainement.

Réponse à plusieurs. — M. Colin réside désormais à l'école libre des garçons, où il remplit les fonctions d'aumônier.

M. Steun est aumônier de l'Ecole Saint-Joseph, rue Bréhat, Morlaix.

CONGREGATION DU SACRE-CŒUR

Le Directeur de laCongrégation a été heureux d'offrir au Sacré-Cœur de N. S. le « Trésor » des *bonnes œuvres* inscrites sur les bulletins que lui ont adressés, à la fin d'août, les associés dons les noms suivent:

Louis Abhervé; Guillaume Balch; Louis Bihan-Poudec; Théophile Calvez; Jean-Yves Cavarec; Pierre Creff;

Louis Daniel; Alain Grall; Louis Le Gall; Louis Goaoc; François Guéguen; François Gourmelon; André Gouëz; Jean Le Goff;

Hervé L'Helgoualc'h; Henry Holley; Yves Inizan; Victor Joulou; Jean-Pierre Jézégou; Jean Lozac'h;

Jean-François Kermoal; Charles Kermarrec; Yves Kerveillant; Hervé Kerbriand-Postic; Joseph Kerjean; Yves Langonné; Yves Lazennec;

Joseph Marzin; Alain Meudec; Hervé Miossec; Jean Morvan; Urbain Person; Victor Perrot; Alexis Parc; Alfred Petton; Jean Prigent; Yves Pouliquen; André Pronost; Jean Plantec; Paul Le Pape; Athanase Pronost; J. Prigent;

Joseph Quéméneur; Charles Le Roux; Jean Le Roux; Alphonse Salaün; Edouard Scoarnec; François Troadec; Joseph Tanguy; Pierre Vigouroux; et deux autres membres, qui ont oublié de signer.

Le Sacré-Cœur le leur rendra !

Septième Année. **Novembre-Décembre 1920.**
NOUVELLE SÉRIE Nos 14 & 15

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

L'Histoire du Collège, page 17 — Tribune libre, p. 19. — Cinquième Assemblée générale de l'Association amicale des « Anciens », p. 20. — Etat de l'Association, p. 42. — Souscription pour la plaque commémorative, p. 70. — Baccalauréat, p. 71. — Carnet bibliographique, p. 71.

L'Histoire du Collège

Quelques semaines avant la guerre, j'adressais à tous les membres de l'Association amicale des Anciens élèves une circulaire annonçant la publication prochaine de l' « Histoire du Collège de Lesneven, 1835-1914. »

Très nombreux furent ceux qui se hâtèrent de m'envoyer leur souscription, avec leurs vœux pour le succès de mon entreprise.

Je me permets de citer au hasard quelques extraits des lettres reçues.

L'un (abbé H. M., de Pl), « souscrit avec enthousiasme à l'histoire de son vieux et cher collège. » — « Je suis persuadé », m'écrit un ami, J. M.) « que ton livre sera très bien reçu de tous les anciens du collège ». — « Je m'empresse » dit un troisième (L. C., du Morbihan) « de souscrire à votre ouvrage et je crois qu'en vous adressant en même temps que mon adhésion mes sincères félicitations pour votre heureuse initiative, je ne fais que partager les sentiments de tous les anciens de Lesneven qui seront heureux de retrouver dans votre histoire d'excellents souvenirs de jeunesse et une occasion de plus de resserrer les liens de bonne camaraderie qui les unissent déjà par l'Association ».

La guerre m'obligea à remettre à d'autres temps la publication de ma monographie.

Je dois dire que, depuis 1914, j'ai revu mon manuscrit à plusieurs reprises. Je l'ai complété notamment par des recherches, à Paris, aux archives nationales. De plus, un chapitre spécial, le dixième, — est consacré au « Livre d'Or du Collège ». Ces dernières pages seront, à coup sûr, les plus belles et les plus éloquentes de mon travail; car elles renfermeront les noms de nos chers

disparus, et elles diront, mieux que tout le reste, que le Collège de Lesneven qui fut « un des fleurons de la couronne de l'Université » a aussi bien mérité de la Patrie.

Ainsi remaniée, mon étude constitue — je l'avoue sans prétention — l'histoire de notre Maison.

Aux Anciens,

Il faudrait que cette histoire fût publiée. Mais, à cette heure, le papier et la main d'œuvre sont à des prix très élevés.

Je n'ai dans mes relations aucun nouveau riche qui accepterait de payer les frais d'impression de mon travail. D'autre part, mes ressources personnelles ne me permettent pas de me lancer au hasard dans une affaire très coûteuse.

C'est pourquoi je ne puis compter que sur le concours des amis du Collège. Si vous désirez que l'histoire de notre chère Maison paraisse — et cela sans tarder, — vous me retournerez le plus vite possible, avec votre signature, le bulletin de souscription ci-joint. Il faut que les bulletins m'arrivent par centaines. A cette condition seule, je pourrai publier mon travail.

J'espère que tous les Anciens se feront un devoir, malgré le prix élevé du volume qui est fixé à 8 fr. 50, de m'aider, par leur obole, à mettre au jour mon ouvrage. Par là ils manifesteront leur reconnaissance envers le Collège auquel ils doivent tant.

Aux Jeunes,

Je voudrais, en terminant, m'adresser aux Jeunes, à tous ceux qui sont actuellement sur les bancs de l'Institution Saint-François.

En vous invitant, chers Ecoliers, à me donner votre souscription, je vous demande, je ne l'ignore pas, de faire un sacrifice. Je sais que la bourse d'un collégien, surtout à cette époque de vie chère, n'est pas d'habitude bien garnie. Mais, dans quelques semaines, voici Noël et le Jour de l'An, c'est-à-dire le temps des cadeaux. Pourquoi ne prélèveriez-vous pas sur vos étrennes la somme de 8 fr. 50 pour vous offrir l' « Histoire du Collège de Lesneven ? » Vos parents peut-être se la procureront. Mais elle sera pour eux. Il faut que vous aussi vous la possédiez. Plus tard, elle figurera au premier rang dans votre bibliothèque. En attendant, par votre souscription, vous aurez, avec les Anciens, contribué à faire connaître et aimer le vieux Collège dont les belles traditions demeurent si fortes à Saint-François.

Au surplus, je pourrais vous dire — comme le disait

M. Moënner aux élèves de 1914 — que vous avez « à porter le fardeau d'un poids presque séculaire de gloires de toutes sortes : gloires des sciences, gloires des arts, gloires de la vertu, — incarnées dans les milliers d'élèves qui sont sortis du Collège de Lesneven. » Que l' « Histoire du Collège » devienne votre livre de chevet. Elle vous rappellera sans cesse ce passé dont vous avez recueilli l'héritage. Elle vous engagera tous, petits et grands, à égaler vos aînés, ou même à les surpasser.

Donc, mes chers amis, je compte aussi sur vous.

Eugène CORGNE,
Professeur au Lycée de Pontivy.

TRIBUNE LIBRE

Bien chers amis,

Vous souvient-il encore de Lise la marchande qui suivait jadis les promenades des « grands » ?

Certainement oui, car Lise était une vaillante.

Son mari, ouvrier couvreur, travaillant durant les vacances à la réparation de la toiture de l'aile Saint-François fit une chute dont il mourut presque sur le coup.

Veuve et mère de famille, sans ressources, elle eut pu tendre la main; elle préféra travailler, faire des journées et obtint de M. Roull, notre principal, la faveur de vendre aux élèves les friandises lesneviennes.

Lise était avenante, charitable et pas regardante. Les nouveaux trouvaient en elle quelque chose de maternel et les loustics trouvaient à qui parler.

La vie a suivi son cours et un jour j'ai retrouvé Lise à Brest où elle était venue pour **aider** ses enfants. Toujours courageuse, mais plus cassée, elle fit des ménages.

Mais Lise n'a pas de chance, Lise est marquée du malheur; elle vient d'être victime de l'incendie survenu il y a quelques jours rue Graveran. Avec les autres sinistrés, elle s'est réfugiée dans une des cabanes américaines du Fort des Fédérés, elle est aujourd'hui dans la grande misère dont je me suis ému.

Je lui ai apporté mon premier, mais bien faible secours et j'ai pensé à vous faire appel, mes chers camarades. Vous souvient-il encore de Lise? Elle aussi se souvient de vous. Vos noms sont sur ses lèvres; elle les prononce aujourd'hui en pleurant.

Pour elle je vous dis Pitié et grand merci !

Henri DENNIEL,
15, rue Duguay-Trouin, Brest.

Prière d'adresser les dons directement à M. Henri Denniel.

ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

Cinquième Assemblée Générale

7 SEPTEMBRE 1920

LA JOURNÉE DE NOS ANCIENS

Ah! ah! nous y voilà; mais nous n'avons pas le droit de dire *a, a, a.* Il nous faut parler de l'*A. A.* Eh oui, une plume indiscrète, ou trop flatteuse, s'est avisée dans le dernier numéro d'*En Avant* d'imiter le gamin qui jette à l'eau son petit chat en disant: vous allez voir comme il sait nager. Hélas! une noyade est possible. Commençons par un plongeon; après nous battrons la brasse et... à la grâce de Dieu!

« Félix, vous avez balayé l'entrée et ouvert la grande porte; mais il manque quelque chose au fronton. » C'est ainsi que, le 7 septembre dernier, à l'heure où les tilleuls s'éveillaient sous les rayons de soleil qui franchissaient les toitures du Levant, une voix bien connue interpellait le brave concierge du Collège de Lesneven. Dix minutes après, une silhouette apparaissait à l'une des fenêtres de l'extérieur et trois drapeaux tricolores claquèrent au vent. Félix rayonnait. Il estimait sans doute que cela marquait encore mieux ce que signifiait une porte ouverte à deux battants à l'orée de la belle avenue qui traverse la cour d'honneur. Dame! on ne sonne pas tous les jours le rappel et tous les jours ne sont pas des jours de grand rassemblement.

Le Collège avait donc pris un air de fête. Il n'y avait plus qu'à laisser libres les trois artères qui devaient lui déverser des flots *d'anciens*. Nous savions d'avance quel en serait le nombre et ce n'est pas une petite joie de constater après coup que nous étions destinés à trouver devant notre plaque commémorative comme un renouvellement de notre prône de l'île Molène. Car ici aussi, et c'est une lettre du cher René Hutin qui m'y fait penser, nous avions un répondant pour chacune de nos cent soixante victimes de la guerre. Faisons plutôt, pour nous en convaincre, le dépouillement des bulletins d'inscription reçus avant la fête et comptons: J.-M. Drogou, Provostic, Alain Prigent, Uguen de Kerlouan, J.-M. Jacq, F.-

L. Nicolas, Y. Creignou, Soyé, Corgne, H. Madec, H. Denniel, F. Arzel, L. Soubigou, Fontenay, Fichoux, A. Soubigou, J. Garo, A. Dujardin, F. Garo, L. Ramée, L. Loaëc, Aug. Scour, J. Ramée, Rohel, Trémintin, Kerros, Héliès, J.-L. Bodénès, Y. Favé, R. Guillerm, Th. Paul, A. Le Meur, Quéré, Ch. Paul, Guiavarch, H. Kerouanton, F. Colin, G. Fily, J. Guermeur, B. Omnès, Hénault, Le Chevalier, F. Fily, J. de Dieuleveult, Donval, P. Affret, J.-L. Déniel, J. Cozanet, A. Colin, Marzin, Bervas, Arnould, A. Moënner, R. Bossennec, J. Le Vasseur, Izenic, P. Batany, L. Huntziger, A. Herry, L. Dujardin, G. Le Guen, E. Robert, Creff, Guillou, Guillauma, E. Calvez, L. David, J.-F. Blons, Arzur, H. Martin, Chanoine Louvière, H. Quillévéré, J. Rannou, Y. Palud, H. de Dieuleveult, L. Le Goff, R. Hutin, Le Loarer, J. Cloarec, C. des Cognets, Luguern, Lunven, F. Le Guen, Favé de Trém., E. Vicaire. J. Le Borgne, Prémel, Th. Gouriou, Keraudren, Doll, J. Sparfel, B. Pallier, Jullien, L. Bihan, Th. Le Bris, Merceur, Daré, E. Guillerm, Heurtault père, Heurtault fils, Iliou, M. Le Corre, J. Conq, Cl. Conq, F. Conq, Vezier, J. Martin, Bleunven, Tanné, J. Martin, Le Moign, F. Jézéquel, Perros, F. Falc'hun, J. Bothorel, Lecam, Dantec, E. Caër, Serré, O. Hernot, L. Déniel, Pellen, Y.-M. Ollivier, J. Gourmelon, Lespagnol, Pasteur, F.-M. Salaün, L. Affret, G. Abautret, Grignoux, pharm., Le Lann, Kerhornou, A. Guillermit, J. Guillermit, J.-Y. Quillévéré, Y. Bellec, Graveran. Jézéquel de S. M., G. Le Roy, Urvois, Guénolé, A. Salou, Abhervé-Guéguen, E. Corre, L. Roudaut, Donnart, Y. Morvan, Guiavarc'h, Guiziou, J. Morvan, Guillermou, J.-M. Abiven, J. Tanguy, A. Le Roy, Y. Léon, Abaléa, Tranvouez, Landouaré, J. Odeyé, Y. Cadeville, F. Scour, B. Normant.

Total: 162!!... et remarquez que sur quatre qui ont été retenus chez eux à la dernière heure, deux seulement ont écrit pour s'excuser, ce qui nous ramène à 160, c'est-à-dire au nombre exact de nos morts. On dira ce qu'on voudra; mais il y a dans cette coïncidence de quoi faire trembler sur une chaise et l'on ne cite pas ces chiffres-là comme on débite des vers. On ne s'en tire avec un soulagement qu'en se rappelant les leçons de Bossuet, car même les quelques unités qui vinrent à la dernière minute supplier de les admettre n'y changent pas grand'chose : *de minimis non curat prætor.* Ce n'est d'ailleurs qu'un trait de ressemblance de plus avec ce qui se passait chez nos insulaires il y a quarante ans, puisque là aussi, au moment du *De profundis,* tout le chœur s'agenouillait pour prendre part à la douleur générale.

Ah! messieurs les retardataires, c'est encore une belle et bonne compagnie que celle des conseillers paroissiaux; mais prenez garde de n'avoir pas toujours devant vous un secrétaire en quête d'un joli détail; craignez que

les choristes eux-mêmes ne finissent par vous dire à tour de rôle: arrière, *nescio vos*, et que, une fois sortis, vous ne lisiez, pour comble de malheur, au frontispice de la salle du Restaurant le *tardè venientibus ossa* qui boucle la ceinture. Notez que je ne parle pas d'user de représailles en vous dénonçant du haut de l'ambon. C'est assez que mes pauvres yeux vous cherchent pour dévorer les vôtres entre deux bons sourires et qu'on y devine quel rayon, en définitive, vous avez ajouté au soleil que formait notre assistance.

D'autres à votre place auraient été si contents d'être réprimandés! Maurice Sanson, Louis Le Gall, Emile Le Loarer, Plessis, Didou, F. Jézéquel, R. Hutin, le Chanoine Le Jacq, Amédée Le Meur, le Député Inizan, le P. Cardinal, A. Masseron, Fauque, pour ne nommer que ceux dont les lettres toutes personnelles traînent ici sur ma table, pleines de soupirs ou de larmes, larmes d'agrément, c'est vrai, et assez semblables aux petites étoiles qui clignotent si délicieusement le soir. Car il y a eu aussi Fernand Le Corre, Xavier Cozanet et vingt autres, le P. Pérès, le P. Trébaol... oh! pardon, j'allais oublier Monseigneur Roull, notre illustre Président, et voici même que je le noie irrévérencieusement dans mes nomenclatures, alors que je devrais chercher la plus belle encre pour traduire le regret profond qu'il a exprimé de ne pouvoir être des nôtres et dire quel vide son absence a creusé dans cette fête.

Mais, dira-t-on, ces lettres dont vous faisiez mention et qui entament votre gaieté, vous ne les déchirez pas ? — Pas plus que je ne détruis tout de suite des télégrammes qui me charment; celui de Louis Le Gall, par exemple, qui de Rennes m'arrive la veille ainsi conçu: *De cœur avec vous — longue vie et bonheur aux anciens.* Vous ai-je dit que ce brave petit homme vient d'être promu contrôleur des Postes et Télégraphes au chef-lieu de notre belle province? Et la dépêche de Cadeville, puis-je vraiment la jeter au feu dans les vingt-quatre heures? Quelle joie dans cette annonce: *obstacle écarté — je vole vers vous !* Quel plaisir nous avons eu nous-mêmes à le revoir! Marie Floc'h, la vieille lingère, se rappelle avec quel brio il chantait les *Zou, zou, zou,* les *Ouvriers tanneurs* et la *Noce à Ugène.* « Oh! dit-elle, comme il est resté le même qu'il y a trente ans! » — « Les autres aussi, Marie ». — « Oui certes, *chéchu, chéchu* », ajoute-t-elle en s'éloignant les mains jointes et les yeux au ciel, avec des numéros sur les lèvres, seule manière, selon elle, de bien désigner les anciens.

Mais nous allons, nous aussi, nous recueillir. La Chapelle nous attend et c'est l'heure de la Messe. Le chanoine Louvière monte à l'autel; Eugène Lecam, toujours

fidèle à nos réunions, est à son poste. Sa voix va se faire plus vibrante que jamais. On sent d'ailleurs qu'il y a cette fois dans l'air et les paroles de son cantique quelque chose de plus passionnant encore que d'habitude. On a comme l'impression d'une envolée au-dessus des tombeaux que semble elle-même évoquer la riche plaque de marbre couverte de vos noms, pauvres victimes de la guerre. Que dis-je? à peine le secrétaire a-t-il donné la liste des défunts de l'année (1) et fini la prière, que M. le Chanoine Moënner paraît en chaire et centralise en quelque sorte les évolutions de nos esprits pour nous faire entendre une de ces oraisons funèbres dans lesquelles il verse toute son âme d'apôtre et de Français :

Gloire à nos grands Morts

Laudemus viros gloriosos parentes nostros ECCLI. XLIV, 1.
Louange à nos héros, ils sont la gloire de notre famille.

Messieurs et bien chers amis,

Il est au soir des batailles une minute particulièrement émouvante, quand autour du chef les survivants font cercle pour entendre l'appel et répondre au nom de chacun des absents: Mort au champ d'honneur. Notre réunion d'aujourd'hui se présente avec un caractère analogue: car, si j'ai bien compris, vous avez été cette fois attirés surtout par le désir de rendre vos devoirs à ceux qui ne sont plus. Je ne puis que m'incliner devant ce noble souci, que je partage avec vous, et, pour répondre à votre attente, accorder ma parole au sentiment de vos cœurs.

A l'heure de l'appel, après la tourmente, cent soixante fois

(1) Alesté, Yves (1891), négociant à Crozon ;
Calvez, Alain (1910), prêtre, professeur à Saint-Pol ;
Le Bras, François (1896), docteur-médecin à Daoulas ;
Corre, Jean-François (1884), recteur de Tourc'h ;
Guiavarc'h, Pierre (1882), recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry;
Hunaut, Jean-Marie (1895), docteur-médecin à Lambézellec;
Kéromnès, François-Marie (1872), professeur de 1880 à 1912, Lambézellec ;
Lemerdy, Jean (1872), recteur de Plouzané ;
Monot, Yves (1885), professeur de 1893 à 1898, recteur de Logonna-Daoulas ;
Pellicant, Thénénan (1894), vicaire à Ploudaniel ;
Pichon, Joseph (1919), Saint-Méen ;
Rossi, Lucien, chanoine honoraire, ancien sous-principal (1873-76), Quimper ;
Salaün, Amédée (1864), chanoine honoraire, curé-doyen d'Ouessant ;
Ségalen, Victor (1869), agent du Commissariat de la Marine en retraite, Brest ;
Taburet, Auguste (1886), négociant, Le Conquet ;
Tanguy, Jean (1885), recteur de Pluguffan.
Le Bulletin « En Avant » a recommandé aux prières de ses lecteurs l'âme de nos associés défunts, à mesure que lui parvenait la nouvelle de leur mort.

nous avons recueilli la réponse : Mort au champ d'honneur. Dispensez-moi de reprendre ici, unité par unité, ce funèbre dénombrement : il serait, peut-on le dire ? trop long. Vous le lirez d'ailleurs à loisir à la table de marbre que nous devons à de généreuses souscriptions et qui, fixée au mur de cette chapelle, transmettra aux générations futures, avec le témoignage de notre souvenir, la contribution précieuse offerte par notre maison à l'œuvre de la Victoire.

Poignante évocation, certes, que celle de ces noms bien familiers et bien aimés ! Comment se faire à l'idée de la mort de tant de camarades que nous avons connus, hier encore, si vivants ? Comment demeurer insensible à la pensée de tout ce qu'ils représentent de valeurs anéanties et d'espérances fauchées ? Si vous sentez monter des larmes à vos yeux, ce n'est pas moi qui les condamnerai. Et pourtant, quand il s'agit des victimes de la Grande Guerre, nous n'avons pas le droit de les pleurer comme des morts ordinaires. Nous pouvons les pleurer, mais comme Jérusalem pleurait les Macchabées, comme la Grèce pleurait Léonidas, comme la France du passé pleura Turenne et Marceau. Nous pouvons pleurer de douleur en pensant à leur disparition, mais aussi d'admiration, de fierté, d'orgueil en pensant à leur bravoure. Ce second point de vue sera le seul que je veuille envisager ici, pour donner à nos héros la louange qui leur est due : aussi bien, d'ailleurs, le meilleur moyen de les exalter, autant qu'ils le méritent, sera-t-il de les laisser agir et parler ; leurs paroles et leurs actions feront d'elles mêmes le plus beau des éloges.

—×—

Et d'abord, ne soyez pas trop surpris si ceux dont nous venons aujourd'hui célébrer la mémoire ont commencé par être des humbles et des modestes : assez souvent les grandes âmes s'ignorent elles-mêmes et sont ignorées. Au collège et même plus tard dans la vie civile ils ont pu passer inaperçus. Mais l'épreuve du champ de bataille a provoqué l'essor de leur générosité, et la voix du canon a donné l'éveil au héros qui sommeillait en eux. C'est sur ce théâtre qu'il faut les voir pour les apprécier à leur mesure.

Accourus des points les plus opposés de l'horizon, des conditions les plus diverses, ils se sont rencontrés là sur les mêmes cîmes du devoir et de l'abnégation. Aucun d'eux n'a hésité, aucun d'eux n'a reculé devant le sanglant devoir ; pas plus sur les rives de l'Yser que dans les plaines de la Marne, sur les hauteurs de la Meuse, de l'Argonne et de l'Alsace ou dans les forts de Verdun ; pas plus sur terre que sur mer ou dans les airs ; sur les côtes ensoleillées du Levant comme dans les parages brumeux des mers du Nord ; officiers qui marchaient à la tête de leurs troupes pour les entraîner au combat, soldats qui se ruaient avec un élan magnifique dans l'ardente mêlée ou qui, du fond de la tranchée, montaient la garde aux frontières ; les uns, frappés en plein jour dans le rayonnement d'une lumière qui semblait prêter son éclat à leur mort éclatante, artilleurs à leurs pièces, fantassins sur le bled, cavaliers dans le tumulte d'une charge ; les autres, surpris dans la nuit, alors que leur regard fouillait les ténèbres pour déjouer la traîtrise du danger tout proche ; ceux-ci, fauchés d'un coup à la façon d'épis murs, ceux-là, blessés, meurtris, ensanglantés, transportés du champ

de bataille sur le lit des longues souffrances et des dures agonies. Qui pourra dire lesquels ont été les plus admirables ?

Respectueux de leur volonté qui sans doute ne demanderait ici que l'égalité — celles qu'ils avaient naguère sur les mêmes bancs de l'école — je m'interdirai de citer aucun nom : les traits particuliers ne seront que l'ornement et le témoignage précis de l'éloge commun.

Voici d'abord un jeune. Sergent de l'active, à la mobilisation, puis adjudant, il allait être promu officier. Sa belle conduite au feu avait frappé l'attention de ses chefs : ce qui ne surprendra pas ceux qui l'ont connu, aussi ardent au jeu qu'au travail. Quel beau tempérament de soldat ! Du fond de la Champagne il écrivait : « Nous préparons très activement une formidable attaque. Elle sera terrible. Jamais tant d'instruments de dévastation n'ont été rassemblés. Le mois de septembre (1915) sera fameux tout autant que celui de l'an passé. Un enfer immense s'allumera. Après que le canon aura longuement craché la mort et allumé la fournaise qui détruit tout, le clairon sonnera ; ce sera le signal. Dans mon corps d'armée, mon régiment est à la place d'honneur, dans mon bataillon ma compagnie sera la première. » Quand un soldat est capable de tenir un pareil langage, on peut avoir aussi l'assurance qu'il ne faillira pas au devoir. Intrépide, il s'élance à la minute fixée. Hélas ! comme il fallait s'y attendre, il ne devait pas revenir. Il fut emporté par un obus au moment où déjà blessé lui-même il se penchait sur un autre blessé pour le soigner. Il avait vingt-quatre ans.

Direz-vous que le courage est plus facile à la jeunesse ? Considérez alors parmi les plus anciens un capitaine territorial. Avec sa compagnie il tenait un passage de l'Yser. L'ennemi est là, il approche et va bientôt toucher la rivière. Surpris, le vaillant officier, revolver au poing, s'engage lui-même sur l'étroite passerelle. Une odeur âcre le prend à la gorge ; les gaz délétères étendent autour de lui leur brouillard ; il mord son mouchoir à pleines dents et il fonce ; il est cerné, qu'importe ? Tant qu'il disposera d'une cartouche à son arme, il tirera, abattant à chaque coup son homme ; puis, à bout de munitions, il serre la poignée de son sabre et l'acier tranche dans la chair des assaillants. Son bras se lève, mais ce n'est pas pour demander grâce ; il trace encore et toujours son éclair et ne cesse de frapper. Pour réduire ce lion, il fallut l'adresse d'un tireur qui, de loin, à l'abri de ses coups, l'atteignit d'une balle au front.

Messieurs et bien chers amis, c'est à juste titre que nos maîtres nous ont appris à admirer le courage valeureux d'un Léonidas ou d'un Horatius Coclès. Mais, franchement, ne trouvez-vous pas qu'aujourd'hui l'antiquité est dépassée, et que les recueils du Selectae et du de Viris apparaissent bien pâles au regard des exploits auxquels la Grande Guerre nous a fait assister ? Oui, nobles morts, quand on parlera dorénavant des beaux dévouements patriotiques, on ne pourra pas oublier le vôtre, et la louange en tarira pas dans la bouche des hommes qui rappelleront votre nom dans les siècles des siècles.

—×—

Admirables de vaillance en face de la mort, nos héros l'ont été plus encore, s'il est possible, dans les mobiles de leur sacrifice. La beauté d'une action est moins dans sa réalité matérielle, que dans les principes, les intentions qui l'inspirent. Demandez donc à ces héros pourquoi ils se sacrifient ainsi, le sou-

rire aux lèvres et le courage au cœur, ils vous répondront : « en avant pour Dieu, pour la France ! »

La France, ils l'aiment pour son sol, ce sol qui porte leur berceau et qui devait recevoir un jour leur tombe, à côté de celle de leurs aïeux, ce sol qu'ils cultivent avec amour à la sueur de leur front. Et cette terre bénie, un barbare viendrait la fouler aux pieds ; et ces moissons superbes, un pillard viendrait les conquérir ou les ravager. Non, mille fois non !

La France, ils l'aiment surtout pour son âme, cette âme qu'ils apprirent à connaître au temps de leurs études, à travers les glorieuses étapes de son histoire, dans ses luttes contre la Germanie depuis Tolbiac jusqu'à Verdun, dans ses croisades contre les Sarrasins, dignes alliés des Teutons, dans tous les beaux gestes de Dieu que son épée a multipliés sous tous les cieux. Ils savent, même les moins savants, qu'elle a une grande mission à remplir et qu'elle s'en est acquittée par ses génies, ses héros et ses saints avec splendeur ; ils ont conscience de la part qui leur revient à cette heure dans la défense du drapeau

France, veux-tu mon sang ?
Il est à toi, ma France.
S'il te faut ma souffrance,
Souffrir sera ma loi.
S'il te faut ma mort, mort à moi !
Et vive toi, ma France !

Ces sentiments enflammés du poète de la Revanche étaient au fond de tous les cœurs, et il leur est arrivé plus d'une fois de s'exprimer en forme touchante. Témoin ce petit marin qui fut un de nos plus modestes élèves et dont un grand journal parisien a raconté en son temps la fin touchante. Blessé à mort, ruisselant de sang, sentant ses forces l'abandonner, il se redresse une dernière fois pour jeter à ses compagnons d'armes cet adieu : « Je pars, vive la France ! » Rien de plus simple en apparence et, au fond, rien de plus grand, rien de plus beau que ce cri d'un être mortellement atteint. Je pars ! Il partait pour toujours, pour le grand voyage de l'éternité. Il allait voir les choses de plus haut et de plus loin, sans y être plus jamais mêlé. Et il ne regardait pas en arrière, il ne s'arrêtait pas à lui-même, il était plus haut, il regardait encore en avant. Je pars, mais qu'importe, pourvu que la France vive ! Voilà l'essentiel, voilà ce qui compte seul à ses yeux. Il ne sera probablement ni connu, ni glorifié ailleurs : et pourtant à son dernier soupir, son âme d'enfant du peuple, dépassant la mesure commune, a touché, sans s'en douter, le sublime. Honneur à lui !

La pensée et l'amour de Dieu ont agi dans le même sens. Certes, il serait téméraire, injuste même de revendiquer pour les seuls croyants le monopole des hautes vertus guerrières : la patrie doit être chère à tout homme qui n'est pas un anormal ou un dévoyé, et la bravoure peut être une qualité de race. Mais il faut aussi de toute nécessité reconnaître que la religion pousse à l'amour de la patrie, au dévouement à son service avec une énergie singulière. Le soldat chrétien sait que pour lui son Maître a enduré les plus cruelles souffrances, il sait de plus que la vie perdue par amour il la retrouvera dans un autre monde plus heureux. Croyez-le bien, Messieurs et bien chers amis ; si le patriotisme de ceux dont nous exaltons ici le courage est de si bonne tenue, c'est principalement parce qu'ils l'ont abreuvé à ces sources fortifiantes. Nous avons d'ailleurs leur témoignage dans les lettres écrites par eux à la minute qui précéda l'assaut et dans lesquelles, comme en des reliquaires sacrés, ils ont enfermé le plus intime de leur âme. Ecoutez-les : « Un grand coup va se frapper. J'en serai. N'ayez aucun souci. Je suis prêt. Je partirai au combat avec l'image du Maître sur la poitrine et plus fort dans mon âme l'amour de son Cœur divin. » Et les mêmes sentiments sont ceux des laïques aussi bien que des ecclésiastiques. Les uns et les autres ont réalisé comme jamais encore la parole des oracles saints : « leurs bras combattaient l'ennemi, leurs cœurs priaient Dieu. »

Tous sont allés à la guerre comme à une croisade ; la plupart ont affronté la fureur des combats, purifiés par l'absolution ou par la prière qui provoque les pardons divins. Beaucoup ont offert leur immolation, en union voulue et réfléchie avec celle du Rédempteur souverain s'immolant pour le salut du monde. Entendez de l'un à l'autre cette litanie d'Oblation : « Je fais volontiers le sacrifice de ma vie, d'un cœur soumis à la volonté divine, en union avec Jésus mourant sur la Croix pour le salut de la France, la prospérité de l'Eglise et le salut des âmes. » — « Je renouvelle le sacrifice de ma vie pour le rachat de nos fautes, de celles de la France et de pauvres camarades ; et je demande à Dieu de le faire plus généreusement encore au moment suprême, s'il juge que ce sacrifice doit être plus profitable pour sa gloire et pour mon salut qu'une longue vie plus ou moins bien remplie. » — Elle se nuance parfois d'un degré de délicatesse qui confond le sens humain. N'a-t-on pas vu l'un de ces héros oser demander la faveur d'être le premier élu, la première victime de sa batterie ? Audace sainte, dont les vœux furent comblés. Le premier obus qui toucha la batterie fut pour ce prêtre-soldat, à peine descendu de l'autel de sa messe, hostie pour hostie.

—×—

A cette hauteur, la louange ne peut que se taire pour donner place à la prière ; et nos yeux, d'instinct, se portent au ciel où, pour finir, je vous invite à chercher pour nos Grands Morts la seule gloire qui soit adéquate à leur mérite. Gloire humaine, vanité terrestre, tout cela passe trop vite ; c'est la fleur qui se fane, c'est l'encens qui s'évapore, c'est la fanfare qui expire avec le dernier coup d'archet. Ce qu'il faut souhaiter à nos soldats, ce qu'ils souhaitent eux-mêmes, s'ils ne l'ont déjà, c'est la gloire éternelle. Nous pouvons l'espérer pour eux, comme la récompense due à leur dévouement patriotique et à leur foi chrétienne. Les horribles souffrances qu'ils ont endurées, au surplus, pèseront en leur faveur dans la balance des justices divines. Si pourtant quelque obstacle les tenait encore éloignés du séjour de bonheur, à nous par nos prières de hâter leur délivrance. Unissons-nous donc au ministre de Dieu pour dire devant les noms de nos Grands Morts : Accordez, o Seigneur, votre paradis éternel à nos héros immolés, aux aînés et aux jeunes, à tous nos « Anciens » qui ont souffert et qui sont morts pour nous conserver les biens les plus précieux, la patrie, la civilisation, la foi ; votre repos à ceux qui ont combattu si longtemps sans se reposer ; votre lumière à ceux qui ont vécu dans l'obscurité des tranchées et les ténèbres des abris ; votre paix, enfin, à ceux qui n'ont connu que la guerre ; votre repos, votre lumière, votre paix, vous-même, o Seigneur !

Ainsi soit-il.

C'était fini; l'on eût voulu écouter encore. Au moins si chacun avait pu faire sentir ce qu'il éprouvait! Mais non; les impressions ne sauraient dans une église se manifester d'une manière bruyante sans étonner les anges qui la gardent et l'Hostie qui l'habite. Le recueillement le plus religieux succéda donc à l'attention que l'on venait de prêter; chacun fit en soi ses réflexions sur ce qu'il avait entendu et dont les derniers sons achevaient de vibrer dans les murs pour enrichir encore les échos de la chapelle.

Le clergé eut ainsi le temps de se préparer à l'absoute. Cette absoute devant se chanter près de la plaque commémorative, il descendit par l'allée du milieu jusqu'au bas de la nef et se rangea du côté droit de la porte d'entrée, entre le confessionnal et le Banc des Religieuses. Quel moment! Quel *libera me de morte œternâ* et comme tous ces cent soixante noms en lettres d'or semblaient dans nos imaginations ne rendre à la vie nos morts que pour les lui reprendre aussitôt! Les yeux volaient de l'un à l'autre et toujours avec cette nouvelle surprise d'une amitié en éveil: *oh!. vous aussi?* et des larmes montaient qui soulageaient un peu. Mais n'insistons pas ou du moins ne regardons plus que pour bénir avec l'Eglise et nous complaire d'une part dans les saintes espérances contenues parmi ses *Requiem æternam dona eis, Domine,* de l'autre dans la perspective des divines irradiations de la perpétuelle lumière. Cela nous aidera beaucoup à ne pas nous désoler trop et même peut-être à nous féliciter d'avoir déjà les années qui permettent d'entrevoir une échéance prochaine destinée à nous rapprocher de vous, chers élèves et maîtres tombés au champ d'honneur, de vous surtout, pauvres fleurs à peine écloses, doux Euryales cueillis à vingt ans, frères pieux et vaillants des illustres Machabées.

Est-ce le parfum de l'encens qui nous retient? Songeons qu'il y a aussi la Conférence et que nous devons tous participer à ses travaux. Monsieur Moënner tiendra la place de Monseigneur Roull. Selon la louable habitude des Présidents, il nous dira: « Messieurs, la séance est ouverte et la tribune libre. » Pour amorcer la discussion, et avant même de soumettre à la délibération une proposition quelconque, il aura soin de demander à l'un ou l'autre des Secrétaires Trémintin, Dujardin ou Colin (ô mon Dieu, est-ce exprès que leurs noms tintent de la sorte?) un rapport sur l'état moral de l'Association. Les trois se renverront la balle, ce qui amènera, obligera, contraindra M. Colin, le moins timide en apparence, à jeter le cri : « *Délicieux* » qui fera rire toute la profondeur de la salle. En réalité, ce mot suffit, car l'Association des anciens a toute l'année son thermomètre dans « *En Avant* ». Ce Bulletin ne cesse d'être vivant et marque au mois le mois les progrès de notre Œuvre, comme il rend compte des moindres incidents qui peuvent nous intéresser. Ah! certes, on lui doit un bon point.

Mais c'est au tour de Me Barjou, notaire à Lesneven, de se prodiguer. Il tient la caisse et nous a promis des comptes de gestion. « Nous avons, nous dit-il, reçu tant et dépensé tant. » Faisons comme lui, donnons des chiffres et produisons la balance.

En caisse et recettes de l'année....	7.446 fr. 25
Intérêts de 6.300 fr. placés en bons.	315 fr. »»
Total.....	7.761 fr. 25
Dépenses.....	1.063 fr. 35
En caisse le 7 septembre 1920..	6.697 fr. 90

L'avoir de l'Association ayant été ainsi comme étalé devant les chers Membres, M. Moënner donne la parole à M. Albert Dujardin (il faut dire Albert, car Louis est là qui a peut-être et même sans doute aussi sa personnalité, il le prouvera tout à l'heure), M. A. Dujardin dit qu'il ne faut pas confondre la situation financière de l'Association et le budget du Bulletin *En Avant*. L'*Association* vit de cotisations, *En Avant* d'abonnements. Il serait à désirer que l'on trouvât un moyen de faciliter la rentrée des premières et que l'on comprît bien que les seconds sont dès aujourd'hui requis. Le Bulletin ne peut plus être servi gratuitement, et même sera toujours très reconnaissant à ceux qui croiront pouvoir donner un peu de panache aux cinq francs du tarif.

— Quelqu'un a-t-il une remarque à faire? a demandé M. le Président, et voilà, comme je vous disais, M. Louis debout, droit lui aussi comme un entraîneur et avec une petite pointe d'humour qui lui va fort bien: « Oui, messieurs, je voudrais, un peu pour faire écho à ce que vient de dire mon frère, mais beaucoup pour dégager ma responsabilité, expliquer un fait. Chaque fois que nous lisons dans *En Avant* qu'il est temps de régler, nous nous sentons pris d'une vraie crise de bonne volonté, et si quelque quêteur passait, ce serait tout de suite chose faite. Mais voilà, il nous faut prendre une plume et nos occupations nous crient de remettre au lendemain l'envoi du mandat. Que ne nous présente-t-on une traite ou quelque chose de similaire? J'émets donc l'avis qu'on y réfléchisse un peu. Je suis pour la carte à payer. » Il dit, et beaucoup estiment qu'il faut penser comme lui. On laisse cependant à M. l'abbé Dujardin, secrétaire, le soin d'y aviser. La perche lui est tendue; il n'a qu'à la saisir. On lui propose de tirer bravement sur chacun sa petite lettre de change. Qu'il tire donc. Après avoir si bien réussi au

cat, cat, cat, il ne peut manquer de triompher au jeu de massacre!

Monsieur Moënner, s'étant assuré que nul n'avait d'autre observation à faire sur ce point, demanda s'il fallait donner suite au vœu qu'il avait plus d'une fois entendu formuler. Quelques anciens voudraient voir nos assemblées générales se tenir au collège avant le départ des élèves pour les grandes vacances. La question est si intéressante que toute la salle commence à bouillonner et, si les élèves avaient été là, que de oui, oui ils auraient poussés et quel joli tapage ils eussent fait pour obtenir leur grande fête des vieux de la vieille! Beaucoup malheureusement y voient des inconvénients, montrent et indiquent des impossibilités. Ils ne se représentent pas la Maison en l'air; ils redoutent une foire et plaignent d'avance M. le Supérieur et les locaux. « Ce serait pourtant si beau, dit quelqu'un, on ferait tous ensemble la partie de barre. » — « On organiserait une grande matinée dramatique », ajoute un autre. — « On aurait un orchestre composé de tous les instrumentistes du passé », fait un troisième dont le nom commence par un R et finit en u. — « Ah! oui, c'est vrai, dit un jeune, vous aurez du plaisir; mais nous pendant ce temps, nous les étudiants, nous n'aurons plus le droit d'être parmi vous. » Il excita la pitié. On alla aux voix. Une vingtaine à peine se prononça pour la chose proposée. On fit la contre-épreuve: plus de cent mains se levèrent en faveur du statu quo.

Comme la fatigue risquait de se faire sentir çà et là dans la salle, M. Colin crut à propos de se présenter avec un bébé sur les bras. « Mon troisième », dit-il, et, pendant qu'on rit aimablement, il le soulève et le montre au public. Les fronts se rembrunissent. C'était un livre in-octavo, mais un in-octavo tout gai sous sa couverture à fond vert d'eau et son titre *Coups d'archet.* Eh oui, le nouveau volume de vers que M. Colin venait de faire imprimer malgré la crise du papier et la surélévation des salaires, était là et l'auteur le multipliait dans ses mains pour le remettre aux souscripteurs qui ne l'avaient pas reçu. Il proposa même d'en distribuer encore et, si la cloche n'avait pas sonné le dîner, les cent dix qui lui restent eussent vite passé au bleu.

Mais le dîner est servi, et servi par Madame Le Roux, la maîtresse d'hôtel, ce qui n'est pas peu dire. Allons, messieurs, prenez vos places. Benedicite. Voici des melons; voilà des huitres; voulez-vous de l'andouille, du gigot ou du veau? vous n'avez qu'à prendre; mais goûtez aussi ce vin blanc, ce bordeaux, ce café, et n'oubliez pas ce dessert. Admirez en même temps ces nappes et ces fleurs et préparez-vous à entendre de jolis toasts. Attention! monsieur Moënner se lève et dit: « La parole est à

M. Yves Palud, un bachelier de la dernière promotion. » Sensation. Tous les regards se dirigent vers un grand jeune homme à figure éveillée qui se débat un instant contre une crise d'émotion, oh! très légère et qui crânement ensuite nous dit :

Messieurs et chers camarades,

C'est au nom des rhétoriciens de 1919 et des philosophes de 1920 que je me lève... un peu tremblant. Je ne prétends pas m'excuser d'être pris à l'improviste. Non ! instruit de la mésaventure d'un camarade, j'ai pris mes précautions. Mais n'allez pas pour cela me marchander votre indulgence. On dit que l'on naît poète et que l'on devient orateur. Vous croirez que le temps m'a manqué pour devenir orateur. — Pourtant, ne devrais-je pas me trouver à l'aise, entouré des maîtres bienveillants qui ont su faire pour nous du Collège une famille. Je dis bien, une famille. En nous retrouvant aujourd hui au collège comme **Anciens,** ce que nous ressentons est un sentiment de reconnaissance pour la Maison qui nous a formés et grâce à qui nous sommes armés pour entrer dans la vie tout à l'heure. Aussi, ce que je voudrais, c'est rendre hommage à tous les maîtres que nous allons quitter. La scrupuleuse conscience qu'ils mettent à préparer leurs cours fait d'eux des professeurs d'élite. Mais ils sont pour nous autre chose et mieux que des professeurs. Ils nous suivent de près. Ils nous engagent au travail et nous encouragent de leurs paternels avertissements. Ils aiment à nous recevoir chez eux autant qu'il est besoin, et de telles entrevues nous sortons toujours avec plus de courage et de bonne volonté. Ils nous soutiennent, nous réconfortent, nous guident. Certes, ils nous forment l'esprit ; mais leur ambition est plus haute et ils excellent aussi à nous former le cœur et l'âme.

Ailleurs aussi, peut-être, dans le monde universitaire, on trouve de ces rapports cordiaux de maîtres à élèves et cet affectueux intérêt à nos travaux. Mais nulle part ces rapports ne peuvent être meilleurs que dans nos collèges chrétiens ; nulle part ils ne doivent être meilleurs qu'au collège Saint-François. D'un mot je dirai de nos maîtres qu'ils sont pour nous des amis et des pères, et l'on me permettra de faire quelques personnalités.

L'excellent M. Kerbiriou (bientôt, nous l'espérons, docteur en Sorbonne) remplace parmi nous un fervent ami de l'Angleterre qui fut au collège, pendant cinq ans, économe, professeur d'anglais, professeur de cinquième, soldat infirmier pardessus le marché : j'ai nommé et je remercie M. Kerouanton, ainsi que notre dévoué économe d'aujourd'hui, M. Affret. — Les amateurs de dessin sont heureux d'avoir pour maître le peintre déjà célèbre, Jacques Jullien. — Les amateurs de sciences ont toute confiance dans M. Lozac'hmeur. Amateur de langues, je tiens à souligner le nom de M. Huntziger. L'éloge de notre professeur d'allemand et de musique n'est plus à faire. Je dirai du moins que, pour ma part, j'ai goûté ses franches qualités de maître patriote et aimant. — M. Bellec fit ses premières armes avec nous et nous l'avons ensuite revu avec bonheur sur le terrain des sports. Nous avons été heureux de retrouver celui qui en cinquième commençait à donner à quelques retardataires le goût du travail et qui s'occupe encore activement de ses pre-

miers élèves. — Nous avons bien apprécié, en cette année de Philosophie, le dévouement et la bonté toujours prête à se répandre, de M. Paul, notre excellent professeur de Sciences.

M. Guillermit est le successeur du regretté M. Mesguen aux **Conférences Saint-François.** Ces deux noms, nous les confondons dans un même remerciement pour les heures si bonnes passées « en famille » avec eux, heures qui, sans nuire à nos études, ont servi à élargir nos horizons et à nous familiariser avec les graves questions de l'heure actuelle.

M. Dujardin ! L'année passée avec lui en Seconde marque l'essor d'une classe qui, jusqu'alors, à force de se l'entendre dire, avait pu finir par se croire paresseuse. Année de réveil pour quelques-uns, de révélation pour d'autres. On fut long à prendre son vol et le départ fut quelque peu pénible ; mais une fois soulevés, quel élan et quel entrain vers les clairs horizons nouveaux ! C'est M. Dujardin qui guida nos premiers pas dans la carrière littéraire : c'est grâce à lui que plusieurs d'entre nous connaissent « l'ivresse de se voir imprimés tout vifs », à côté de M. Corgne, de M. Masseron, de M. Colin !

M. Le Vasseur, notre ancien et éminent professeur de Première, merveilleux faiseur de bacheliers. Nous nous souvenons tous de ces classes de Littérature où il savait si bien mettre en relief et nous faire goûter les beautés de nos grands classiques. Sa valeur va se déployer sur un champ plus aride, celui de la Philosophie. Mais je ne doute pas qu'il ne réussisse à rendre attrayante l'étude de ce qu'on a appelé **la reine des Sciences** et qu'il ne continue dignement M. Steun.

M. Steun ! c'est le vénéré et inoubliable professeur qui couronne cette pléiade de maîtres si chers. Nous sommes fiers d'appartenir à une classe qu'il a aimée avec prédilection et qui le lui rend. Nous ne rendrons jamais assez hommage à la sollicitude dont il nous a entourés toute cette année, à la peine qu'il a déployée et que nous avons tâché de ne pas rendre inutile. Aussi comme nous regrettons de ne pouvoir l'entourer ici aujourd'hui comme en ces derniers jours où sa présence nous était devenue plus chère. Du moins, à travers l'espace, nous lui envoyons le tribut de notre affectueux et reconnaissant souvenir.

Et voici le chef, M. le Supérieur, dont M. Masseron fit si bien l'éloge à la dernière distribution des prix. Sa valeur peut le désigner à des postes plus élevés ; mais au collège de Lesneven il laissera, avec le souvenir d'une paternelle direction, celui d'un éducateur de premier ordre.

Comment après cela ne pas garder de ces années qui se terminent le meilleur souvenir ? Pour le prouver restons en relations avec nos maîtres : même après notre départ ils continuent à vivre pour nous. Entre nous aussi restons unis. Le lien? l'agent de liaison ? Il est tout trouvé : ce sera **En Avant.** Soyons donc pour notre cher Bulletin des collaborateurs moins timides, pour le rendre comme on nous le demande, plus varié et plus vivant encore.

Et vous, les Anciens, accueillez-nous dans votre grande famille, prolongement de celle que nous quittons. Membres actifs et membres fidèles, nous aimerons comme vous à revoir notre collège, parce que nous savons bien que nous y serons toujours « chez nous ».

Telle fut, dans son ampleur, l'envolée du cher Palud. Pas une grande panne, quel succès! Aussi quelle réception au bout de sa gracieuse descente! une aubade, une ovation, un ban, rien ne manqua. Vive la Rhéto! vive la Philo!! *Vive Yves!!!* Mais silence! un coup de clochette donne la parole à M. le Chevalier, professeur au collège de Fécamp:

Mes chers camarades,

Il fut un temps où en de pareilles assemblées j'écoutais, assis parmi les plus humbles auditeurs, des voix éloquentes célébrer notre vieux collège : et parfois devant l'embarras visible de certains orateurs pris de court, je me remémorais ce « Suave mari magno... » de Lucrèce et... j'applaudissais de tout cœur. Cet heureux temps n'est plus : me voici rangé dans la catégorie des gens graves sortis de page c'est à dire des rangs des modestes étudiants, à qui l'on fait l'honneur — et la désagréable surprise — de les inviter à prendre la parole. A quel titre ? Je ne m'en connais que deux : enfant de Lesneven et fidèle ami du collège Saint-François.

Tous ici nous aimons la vieille maison où s'écoula notre enfance, à qui nous devons pour la plupart d'être ce que nous sommes. Et c'est toujours avec joie que nous venons la revoir et lui apporter l'hommage de notre reconnaissance. Mais peut-être au souvenir des Lesneviens d'origine se mêle-t-il plus d'attendrissement quand passe dans leur esprit la vision du collège qui dans leur petite ville était un monde à part où s'écoulait la meilleure partie de leur existence et dont leur cœur et leur esprit avaient reçu l'ineffaçable empreinte. Et leur fierté était grande d'avoir vu le jour dans une vieille cité où persistait encore dans les aspects et les traditions la vie du Moyen-Age et qui, avec ses grandes écoles fourmillant d'un peuple d'élèves laborieux, évoquait, comme l'écrivait un jour de cette maison M. Louis Gillet, la vision de l'ancien quartier latin. Ils savaient que de leur petite ville le collège Saint-François était la gloire et le plus précieux joyau, que, grâce à lui, dans toutes les classes de la société, il se trouvait des hommes chez qui le nom de Lesneven évoquait avec un souvenir attendri, une idée de science, de labeur et de recueillement : et à leur reconnaissance d'anciens élèves, de fils spirituels du collège s'ajoutait celle du Lesnevien, heureux de voir un lustre très pur illuminer le nom de sa chère cité. Et c'est pourquoi parlant sans mandat de leur part mais sûr de n'entendre aucune voix qui me contredise, j'affirme à notre chère maison et à nos anciens maîtres, l'attachement profond, inaltérable, de ceux qui peuvent se dire d'une façon toute particulière « les anciens de Lesneven » et je vous demande de porter la santé de notre collège et de sa vieille cité fraternellement unis et pour toujours dans le culte de Dieu, de la science et de la patrie.

M. Le Chevalier était à peine assis au milieu du tintamarre des applaudissements qu'on se demandait si le vieux Château et son comte Even ne ressusciteraient pas pour lui exprimer leur reconnaissance. Bravo ! Louis ; vous savez ce que vaut votre ville, et vous saluez avec grâce le joli nid d'où vous vous êtes envolé. Le collège et Lesneven vous disent: merci!

« La parole est à M. Auguste Lespagnol, séminariste et

chevalier de la Légion d'honneur », a dit le Président. Rangeons-nous de nouveau:

Monsieur le Supérieur,
Messieurs, mes chers amis,

Monsieur le Supérieur, à la dernière minute, me demande de prendre la parole, comme légionnaire de la dernière heure, au nom de l'armée qui, à mon humble avis, aurait trouvé dans cette auguste assemblée des voix plus autorisées pour chanter ses gloires. Mais, en soldat discipliné, je m'incline et j'obéis. Monsieur le Supérieur, je suis heureux d'ajouter l'étoile de ma Légion d'honneur à l'auréole dont ont entouré le collège de Lesneven tous ces braves de la liste glorieuse gravée sur le marbre immortel de notre chapelle. Si cette liste funèbre est si longue, c'est parce que les élèves de Lesneven, quand il s'agissait de devoir ne se demandaient pas si le sacrifice était au bout, mais étaient uniquement soucieux de mettre en pratique les virils enseignements de dévouement et de sacrifice reçus sur les bancs du collège. A eux honneur, gloire éternelle !

Permettez-moi, Monsieur le Supérieur, de rendre ici un témoignage de reconnaissance et d'admiration aux anciens qui, en toutes circonstances, dans la marine, dans l'armée, sur terre, sur mer et dans les airs ont, par leur bravoure, inscrit au livre d'or du collège de Lesneven une page glorieuse dont peut être fière (et à juste titre) la grande famille de Saint-François. A eux, de tout cœur, merci.

Je lève mon verre à la mémoire de nos chers disparus ; je bois à la santé de nos glorieux anciens, de nos dignes maîtres et à la prospérité du collège de Lesneven !

— Et les yeux du cher Auguste flambèrent, comme s'il était encore à la tête de ses hommes, avec toute sa majesté de lieutenant et les blessures qui lui ont valu de si belles citations. La salle, quelque peu électrisée, trépignait. Il y eut même comme un tonnerre autour des tables, lequel ne cessa que pour permettre à M. Moënner de passer le dé à M. Donval, du personnel administratif de la Marine:

Messieurs,
Chers camarades,

Les jours de fête semblent mal faits pour infliger des pensums. C'est cependant ce que vient de faire M. le Supérieur en vous invitant à écouter un de ses anciens condisciples.

Si seulement j'avais pu reprendre devant vous avec Calvez Hervé quelques-unes des meilleures scènes du « **Dîner de Pantalon ou Le plat d'oreilles** » que nous avions eu l'honneur de jouer, en 1890, à l'occasion de la fête du Principal, nous aurions pu rire ensemble comme il convient à la fin d'un banquet. Mais j'ai perdu mon rôle, et mes professeurs, je dois l'avouer à leur confusion, ne m'ont pas donné leur talent de parole.

Mais enfin puisqu'on ne me demande rien de plus que de vous dire toute ma joie de me retrouver parmi vous, c'est en somme assez facile, et voilà qui est fait. Je vous l'aurais peut-être mieux dit en un de ces **soli** de trombone que Monsieur Huntziger se plaisait à me faire exécuter, il y a quelques trente ans ! Mais à notre époque le **piston** est mieux appréeié ; aussi je m'abstiens.

Je crois être votre interprète à tous en remerciant chaleureusement les fondateurs de notre Association qui ont rendu possibles ces réunions de famille si bien faites pour faire revivre les vraies et solides amitiés de notre jeunesse. Je lève mon verre en leur honneur, et en celui du Supérieur et des professeurs du collège de Lesneven qui continuent les traditions d'un enseignement et d'une éducation dont nous, les anciens, témoignages vivants du passé, sommes heureux de pouvoir apporter ici l'expression de notre reconnaissance.

Je bois à la prospérité de notre Association et à celle du collège de Lesneven.

— Et le cher Donval s'assit sans se demander comment, après avoir jadis chanté avec tant de brio *N'y a z'un dindon* et: *A cinquante ans l'on ne doit point remettre* etc, etc, on peut en plus faire sonner les cordes graves de son cœur et remuer les plus nobles fibres de ceux des autres. Vive le cher trombone qui se préfère au piston dont on abuse et se met au besoin à coulisse, pour mieux vibrer encore! Un ban! Quel ban!! Quelle liesse!!! quel joli vacarme cela nous a valu!!!!

Clochette. Le tour de M. Corgne, professeur à Pontivy, est arrivé. Il va, lui aussi, nous dire de belles choses.

Messieurs,
Mes chers camarades,

Je n'ai pas eu le plaisir d'assister, l'année dernière, à la fête des Anciens.

Aujourd'hui donc pour la première fois depuis la fermeture du Collège, je me trouve au milieu d'une imposante assemblée d'anciens élèves de la Maison. Aussi me permettrez-vous de saluer le passé.

Le 3 septembre 1913, au banquet de notre troisième réunion, je levais mon verre au vieux collège de Lesneven, à qui je souhaitais de longs jours encore. A ce moment, je l'avoue, je n'étais pas sans inquiétudes. Depuis quelques mois, les adversaires du Collège étaient vigilants. Antoine Bott dans la Bretagne nouvelle, Gustave Gobert un peu partout, menaient contre lui une campagne très active. Cette campagne eut son dénouement — et vous savez lequel — à la Chambre des députés, le 24 décembre 1913. « Ni la piété filiale de M. Soubigou, ni les arguments juridiques de M. Lefas » ne purent sauver notre chère Maison.

Peu après, le 17 janvier 1914, un ancien professeur du Collège, Louis Gillet, écrivait dans le **Gaulois :** « Avec le collège de Lesneven disparaît une des dernières maisons que eussent leur légende. »

C'est vrai. Mais le Collège a surtout son histoire, une histoire qui ne mérite pas de rester enfouie dans les cartons poussiéreux des archives.

La raconter, c'est dire l'activité intelligente et le dévouement sans bornes des huit principaux qui de 1835 à 1914 ont présidé à ses destinées. C'est énumérer les sacrifices consentis par la ville de Lesneven pour permettre à son Collège de grandir et de prospérer. C'est rendre hommage à tous les maîtres, ecclésiastiques et laïques, qui, pendant près d'un siècle ont donné le meilleur d'eux-mêmes à cette Ecole. C'est rappeler le souvenir de tous les Anciens qui ont occupé [illegible]

pour l'honneur du Collège, un rang distingué. Enfin, c'est conserver la mémoire des cent soixante camarades qui, en mourant sur le champ de bataille, ont écrit de leur sang la dernière page de l'histoire de leur cher Collège.

Mais il ne suffit pas que cette histoire soit écrite dans un livre. Il faudrait qu'elle fût écrite, ou plutôt qu'elle fût résumée en quelques noms gravés dans le marbre en lettres d'or. Pourquoi une plaque, à l'entrée de la Maison, ne ferait-elle pas connaître en raccourci aux visiteurs et aux générations qui se succéderont à Saint-François les diverses étapes de la vie du Collège? Quelques noms, c'est peu, direz-vous. Non. Ce serait assez pour rappeler brièvement l'histoire d'une Maison qui, après une origine très modeste et une jeunesse tourmentée, a fini par devenir — selon les paroles du regretté M. Soubigou — « un des fleurons de la couronne de l'Université... »

Mes chers camarades, j'ai abusé de votre très grande bienveillance, en vous adressant ces paroles qui n'ont pas l'allure d'un toast. Cependant, je suis sûr que vous ne m'en voudrez pas de les avoir prononcées si vous les considérez avec moi comme un témoignage de reconnaissance envers notre cher Collège qui a connu tant de gloire et surtout qui a fait tant de bien.

— Le feu prendrait à la maison voisine qu'il n'y aurait pas plus de tumulte dans la rue qu'on n'en entendit dans notre salle lorsque M. Corgne acheva sa dernière phrase. Il avait comme brossé à la hâte, dans son discours, une toile toute faite d'histoire, mais d'histoire sombre, et voilà que, nouveau Detaille, et non en deux mots, il venait de nous montrer, au-dessus des incidents d'une lamentable fermeture, le défilé de tes grandeurs passées, ô cher collège. Il ya des coups de pinceau qui nous évoquent des mondes.

Coup de cloche, pourquoi m'interromps-tu? j'aurais eu tant de plaisir à révéler toute ma pensée. Il est vrai que je suis tout consolé par ce qu'on annonce. L'abbé Fily, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres va parler. De fait, il est là-bas debout et caressant d'une main fiévreuse son front sans fin. Il se possède néanmoins et dans son grand œil qui brille je devine les jolis traits qu'il va décocher du fond de son heureuse bonhomie.

Mes bien chers camarades,

Bien que je ne trouve que très difficilement mes mots et que je doive reculer devant la prononciation de certaines lettres, je pense trouver assez de mots et prononcer assez de lettres pour témoigner la reconnaissance que je dois à notre cher collège de Lesneven, à notre ancien principal Monseigneur Roull qui m'en a généreusement ouvert les portes, à mes professeurs vivants, particulièrement à M. le chanoine Corre ; à Monsieur Colin qui, ces jours-ci, célébrait son soixante-dixième printemps et auquel je souhaite de pouvoir, soixante-dix autres années encore, dire: « Ad Deum qui lætificat juventutem meam » ; à Monsieur Steun que je regrette de ne pas trouver ici. Nous venons d'entendre un de ses derniers élèves ; j'aurais été heureux de joindre à ses hommages ceux de ses premiers élèves, car c'est avec notre cours que Monsieur Steun a commencé ; à mes professeurs défunts, spécialement au bon, au saint Monsieur Le Guillou ; au bon et aussi, au saint Monsieur Keromnès.

Mes chers camarades, j'ai passé dans cette maison six ans et cependant je n'ai pas eu, comme vous, le bonheur d'y grandir ! (Joyeuses protestations sur quelques bancs). On me demande d'expliquer ce que je viens de dire ; la chose est bien simple : c'est que j'ai commencé à l'âge où les autres finissent. (On rit de bon cœur). Mais, ce que vous n'avez pas fait, j'y ai perdu mes cheveux, ce qui m'a valu, le jour des prix, lorsqu'il fallait monter sur l'estrade, de tenir toute l'assistance suspendue, non pas à mes lèvres (elles n'ont jamais rien dit de bien captivant), mais aux cheveux que je n'avais plus !

Ces pauvres cheveux ! Mon ami Alexandre Le Roy les a réclamés au Séminaire, le jour de la saint Etienne de l'an 1895. Naturellement il ne les a pas retrouvés : ils n'ont jamais pu aller jusque-là. En s'en allant ils m'ont donné sur vous, mes chers condisciples, un ascendant qui m'aurait permis de vous faire beaucoup de bien. Ce bien, je ne l'ai pas fait dans une assez grande mesure. Je vous en demande humblement pardon et, pour combler le déficit dans la mesure du possible, je prie pour vous ; je vous suis dans vos saintes entreprises, suppliant Dieu de les bénir, de les faire fructifier. Je prie aussi pour notre cher collège et tous ceux qu'il abrite en ce moment : supérieur, professeurs, élèves. Que Dieu y maintienne intactes et de plus en plus fortes les traditions, non seulement la piété et le travail, dont on parle toujours et avec raison; mais encore cette chose dont on parle moins souvent et qui pourtant est, elle aussi, une tradition de la Maison, l'esprit d'initiative. En avant toujours !

— Et M. Fily salua, assuré d'avoir ravi et plus que conquis tout son auditoire. Pour lui on doubla les *trois, quatre, cinq* et notre joie parut l'amuser.Mais ce dont il ne se rend pas compte assurément, c'est le charme que nous trouvons à l'écouter. Quelle douce jovialité au service d'une bonté qui se prodigue! Silence! il pourrait nous entendre. D'ailleurs on vient de prier Monsieur Denniel de nous régaler à son tour.

Henri Denniel, est l'ami qui, des Câbles télégraphiques, vous jette à brûle-pourpoint ces mots: « Moi aussi je réponds: Présent! Le 7 septembre, après une nuit passée au labeur, j'irai me reposer là-bas. *Deus nobis hæc otia fecit!* Inscrivez-moi donc au fleuron 1892, j'y retrouverai mes vingt ans. » Mais le mieux est encore de constater qu'il parle aussi vivement qu'il écrit. Ecoutons-le:

Messieurs,

Ceci est un coup de Jarnac ! mais vous m'invitez à prendre la parole, merci de l'honneur.

Votre camarade vient de passer une nuit de labeur au sein des agitations de l'Ancien et du Nouveau monde ; en ce moment il se repose et il fait un songe auquel l'enchanteur Moënner vient de le convier.

Ce rêve, mes chers amis, vous le faites avec moi.

Tous, nous revenons de dix, vingt, trente, quarante années et plus en arrière ; tous, nous avons dix-huit ans, nous sommes encore les élèves du collège de Lesneven !

Tout à l'heure nous sortions de la chapelle ; notre « Salve Regina » y fut bien fervent, n'est-il pas vrai ? Maintenant, nous sommes au réfectoire et nous voici en récréation. Quelle corde allons-nous sauter ? Quelle toupie allons-nous casser ? Quelles pyramides allons-nous escalader ? Quels prisonniers ferons-nous aux barres ? Oh ! nos beaux sports d'antan !

Et puis voici la cloche... Silence, Messieurs, c'est la classe, c'est l'étude, c'est la voix de nos maîtres vénérés ! attentivement écoutons-la ; elle nous parle toujours d'impérieux devoirs, de Dieu et de Patrie.

C'est encore pour nous la fontaine de Jouvence ; hâtons-nous d'y puiser, car le rêve va finir et la lutte pour la vie va reprendre. Soyons sans crainte cependant ; autres Antées, n'avons-nous pas repris de nouvelles forces au contact du sol aimé de notre bon vieux collège ?

Nous sommes toujours ses dignes enfants ; nous en conservons l'âme.

Chers camarades, le cours 1892 vous salue !

Ceux qui connaissent Henri Denniel savent avec quelle grâce et quelle distinction il a dû faire ce geste final, qui rappelle un peu l'échange de fraternelle politesse que se permettent les jours de nos grands pardons du Folgoat les croix et les bannières des différentes paroisses. Bien plus, n'est-ce pas dans la grande idée qui traverse son discours qu'il faudrait voir comme un décalque complet de ce « Rêve de Detaille » auquel nous faisions allusion tout à l'heure? Soldats, réveillez-vous: il y a du clair à l'horizon; le passé fait le futur. Et vous chers commensaux, applaudissez encore et dites: Vive le Postier gai qui nous harangue en militaire!...

Oui, mais jugez de l'embarras dans lequel je vais me trouver. Monsieur Trémintin parle et je n'ai pas pris la précaution de me rapprocher de lui. Pour comble de malheur, c'est un de ces braves avocats qui n'écrivent pas leurs plaidoieries et qui invariablement vous disent quand vous les leur demandez: « Ah! non, vous n'y êtes pas. Où serait le plaisir, si l'on ne s'envolait pas dans les champs azurés de l'improvisation? » J'ai déjà fait deux fois en d'autres circonstances le voyage de Plouescat pour obtenir la transcription de discours comme celui qu'il fait entendre aujourd'hui et deux fois j'ai dû me contenter de son joli sourire. Tout ce que je saisis pour le moment est comme un éloquent appel à la jeunesse. La voix se fait chaude et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir reproduire textuellement les phrases élégantes qui accompagnent le geste et *vice versâ*. Sa grande pensée paraît se résumer en un mot: travaillons, et l'on sait ce qu'un Pierre Trémintin dépense lui-même de force et d'énergie, ce qu'il entend par dévouement aux grandes causes du jour.

Voyez, il a fini et je n'ai rien dit. Il est vrai que vos applaudissements répétés prouvent amplement qu'il a été cette fois encore digne de lui-même et à la hauteur de la situation.

La cloche sonne; quelqu'un veut-il parler? Eh oui, c'est le brave Louis Arnould, un revenant de 1887... Paix!

Monsieur le Supérieur,
Messieurs et chers Amis,

Me trouvant au pèlerinage national à Lourdes, où je vous ai tous recommandés et chaudement à notre bonne Mère du Ciel, quelle ne fut pas ma surprise de recevoir un beau jour une lettre de notre vénéré Secrétaire général m'invitant à prendre la parole à Lesneven le 7 septembre. Mon premier mouvement fut de refuser l'honneur qui m'était offert et auquel je n'avais aucun droit si je me compare aux hommes éminents par leur science, leur vertu ou leur position sociale qui remplissent cette salle. Cependant après réflexion je me décidai à accepter et me voici devant vous, avec mes cheveux gris mais mon cœur toujours jeune, sollicitant d'avance votre indulgence pour le piètre orateur que je suis, mais qui veut avoir l'immense mérite de ne pas être long. Je considérerais en effet comme une faute de retarder vos amicales causeries et je m'en voudrais de priver une bouche plus autorisée que la mienne de faire entendre ici d'utiles conseils et de réconfortantes paroles.

Quand je quittai mon cher collège Saint François, il y a 33 ans déjà, je ne pensais certes pas m'en éloigner pour toujours. Son souvenir cependant demeura en moi si vivant qu'il me semble en être sorti hier. J'ai même la douce illusion en ce moment de revivre une heure de ce lointain passé puisqu'aux premiers rangs de ce sympathique auditoire je puis reconnaître les maîtres vénérés de mon temps et quelques-uns de mes condisciples devenus depuis les premiers magistrats de cette cité qu'ils surent embellir et où ils surent surtout maintenir et faire respecter l'ordre, la Liberté et la Religion.

Que de changements depuis ce temps ! Certes je reconnais toujours mon vieux collège dans son ensemble avec sa belle chapelle où il faisait si bon prier, aux jours bénis de la retraite principalement, ses belles et vastes études, ses cours magnifiques que de jeunes arbres, parfois martyrisés au cours des parties de barres n'abritaient guère des chauds rayons du soleil de midi. Depuis ces arbres ont vieilli et leur ombre tutélaire donne à l'établissement cette parure verdoyante que nous admirons et dont nous jouissons aujourd'hui.

Maintenant que j'ai salué avec respect et affection les maîtres que tous nous chérissons, permettez-moi, Monsieur le Supérieur, de vous saluer également et avec vous cette brillante phalange de professeurs dont l'éloge n'est plus à faire car vous continuez tous avec un zèle de tous les instants l'œuvre de dévouement léguée par vos aînés. C'est grâce à votre formation impeccable que le collège Saint-François maintient son bon renom dans la région et ne se lasse pas de fournir des hommes de valeur dans toutes les carrières. Il serait intéressant d'établir par une statistique le nombre considérable de pieux lévites, d'avocats diserts, de professeurs éruuits, de magistrats intègres, de médecins, de pharmaciens laborieux, d'officiers de terre ou de mer illustres ou en passe de le devenir sortis de cet établissement ! Peut-être **En Avant** nous en fera-t-il quelque jour le dénombrement : ce jour-là nous pourrons une fois de plus être fiers de notre cher Collège.

En cette Assemblée d'anciens élèves que nous constatons de vides! La guerre hélas en est cause pour une bonne partie qui sont la gloire de Saint-François et dont les noms gravés sur la plaque de marbre placée dans la chapelle rediront à jamais à la postérité leurs vertus militaires et leur héroïque sacrifice. Comme l'a dit si éloquemment Monsieur le Supérieur, lors de la bénédiction de cette plaque commémorative, « ils sont de tout grade » et de toute condition depuis le brillant colonel jusqu'à l'obs» cur soldat perdu dans le rang, militaires de carrière ou paisi» bles citoyens arrachés aux occupations les plus diverses, de» puis le territorial endurci jusqu'au plus tendre conscrit. » Qui de nous n'a connu quelques-uns de ces héros ? A tous j'adresse un souvenir ému et je m'incline avec recueillement devant leurs tombes si prématurément ouvertes.

La guerre fut une horrible chose. Nous le savons tous pour en avoir plus ou moins souffert et pourtant pour nous Anciens élèves elle fut presque avantageuse en ce sens qu'elle nous apprit à nous resserrer davantage autour de notre cher Collège. Grâce à notre bulletin mensuel bien impatiemment attendu jusqu'au fond des plus hideuses tranchées et sous tous les cieux nous fûmes toujours tenus au courant des faits et gestes de nos camarades. Je suis heureux de l'occasion qui me permet de remercier l'aimable rédacteur de ces temps héroïques. Mais il ne faut pas que l'œuvre si vaillamment menée périclite dans l'avenir. Que tous s'y mettent ! Cependant c'est aux jeunes que je vois très nombreux autour de moi qu'il appartient de développer, de répandre notre modeste bulletin. Qu'ils obéissent au mot d'ordre et qu'ils aillent de l'avant. Ils feront ainsi acte de bons camarades et donneront un bel exemple de ce que doivent être les Anciens élèves du Collège.

J'ai fini ; gloire et prospérité au Collège ! Vive le Collège Saint-François de Lesneven !

Et vous avez dit, Monsieur Arnould, que vous êtes un *piètre orateur!* Vous nous avez suppliés de ne pas vous mesurer notre indulgence! Non, il ne nous est pas permis d'être les dupes de votre modestie et c'est avec l'admiration jusqu'au bout des doigts que nous poussons en votre honneur le *Vivat* des anciens jours. Croyez-nous, ne grisonnez pas trop; portez surtout de plus en plus allégrement le gonfanon des solides doctrines et des beaux pèlerinages. Des chrétiens en espalier, on en trouve couramment dans nos pays de foi; mais en plein vent, comme ils se développent aussi! quels fruits ils peuvent donner et qu'il est doux de s'asseoir à leur ombre!

Il est temps de reprendre la note gaie, Monsieur l'abbé Colin, votre chaise! — Oui, oui, Messieurs, j'y suis. Ah! que c'est charmant! d'un regard je vous maîtrise; d'un geste je vous assieds. et vous, vous souriez. Oh! le joli tableau.

Si j'étais plus romantique
Ou poète un peu bavard,
Quel couplet humoristique
Courrait sur le boulevard !

Vrai! se peut-il chose pire?
On nomme ceci *bahut,*
Nous *potaches de l'Empire*
Et tous vos rires *chahut!*

×

Oh! ces vilains mots qu'on lance!...
Ils vous font pousser des cris
Quand j'ai besoin de silence
Pour occuper vos esprits.

×

Savez-vous bien où vous êtes,
Mes pauvres petits agneaux?
Demandez à vos lunettes
Où trônaient nos Principaux.

×

Ne sont-elles pas les mêmes,
Ces tables où vous mangez?
Mais quoi! vous devenez blêmes...
Est-ce aux frocs que vous songez?

×

En ce lieu plein de mystère
Si vous prenez vos repas,
Ayez tous un air austère;
Signez-vous et parlez bas.

×

Car je vois d'ici la chaire
D'où tombait le verbe d'or
Qui retenait sous la haire
Les Récollets de l'Armor.

×

Ils s'inclinaient sous la bure
De leurs capuchons pieux
Et goûtaient leur nourriture
En méditant de leur mieux.

×

En ce lieu plein de mystère
Si vous prenez un repas,
Ayez tous un air austère;
Signez-vous et parlez bas...

×

Ou plutôt, pour rire encore,
Revenez au vieux *Bahut;*
Ce n'est pas moi qui déplore,
Croyez-le, votre *Chahut.* (1)

(1) Le **Réfectoire** des **Coups d'archet** n'aura point de ces mets-là, comme bien l'on pense.

M. Colin est dispensé de chanter l'allégresse qu'il a pu lire dans tous les yeux, et surtout de se fatiguer les méninges, quand sonnera de nouveau l'hallali. Notez que c'est lui qui parle et que M. l'abbé Fily a dit son âge. Il sera bon aussi de ne plus jeter à l'eau les petits chats, car on n'est pas sûr qu'ils s'en tirent avec gloire, comme le prétendait le dernier numéro d'*En Avant*. Et puis, c'est chose cruelle que de les faire miauler ainsi.

Messieurs, qu'attendez-vous? La séance est levée. Monsieur le Supérieur va dire les Grâces. N... i, ni, c'est fini! Au revoir et bonne année! Surtout n'oubliez pas l'histoire du Petit Poucet racontée d'une manière si drôlatique par une petite fille qui brouille tout et remerciez le papa Jean Barjou.

ALPH. COLIN.

ETAT DE L'ASSOCIATION

au 25 Octobre 1920

COMITE D'ADMINISTRATION

pour les années 1919 à 1922

Président : Mgr **Roull,** protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Vice-présidents : M. le chanoine **Moënner,** supérieur, M. le Dr **Odeyé,** de Lesneven.

Secrétaires : M. l'abbé **Colin,** professeur honoraire, M. Pierre **Trémintin,** avocat, conseiller général, maire de Plouescat.

Secrétaire-adjoint : M. l'abbé **Dujardin,** professeur.

Trésorier : M. Jean **Barjou,** notaire à Lesneven.

Assesseurs : MM. les chanoines **Cozic,** curé-doyen de Lesneven, et **Le Jacq,** curé-doyen de Crozon ; Dr **Lucas,** Saint-Renan ; abbé **Steun,** aumônier à Morlaix ; abbé **Le Vasseur,** professeur ; Alexandre **Masseron,** avocat à Brest ; abbé **Paul,** professeur.

MEMBRES DONATEURS

MM. Joseph **Francès,** ancien trésorier de l'A. A., décédé en 1917.
chanoine **Moënner,** supérieur de Saint-François.
l'abbé **G. Pondaven,** Quimper.

MEMBRES SOUSCRIPTEURS

ABALEA, Emile (1906-10), prêtre, professeur au collège depuis 1914.

ABARNOU, Jean (1883-90), docteur-médecin, Saint-Pierre-Quilbignon.

ABAUTRET, Guillaume (cours 1873), expert à Kerlouan, par Plounéour-Trez.

ABAUTRET, Jean-François (1904-08), Séminaire des Missions, Masnuy-Saint-Pierre, par Mons (Belgique).

ABGRALL, Emmanuel (1904), pharmacie de la gare, Nanterre (Seine).

ABGRALL, F.-M. (1890-97), industriel, Usine de Beton (Ille-et-Vilaine).

ABGUILLERM, J.-M. (1902), vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, rue de Paris, Lambézellec.

ABHERVE, Félix (1892), Kerfelgar, en Ploudaniel.

ABHERVE-GUEGUEN, Jean (1904-1912), professeur (1919-1920), professeur au collège de Fécamp (Seine-Inférieure).

ABILY, Gabriel (1873-80), agent des Messageries Maritimes (Direction, 3, place Sadi-Carnot), Marseille (Bouches-du-Rhône).

ABIVEN, J.-M. (1910) professeur au collège de Sainte-Menehould (Marne).

ABIVEN, Pierre (1906), vicaire à Rumengol, par Le Faou.

ABJEAN, François (1894), vicaire à Plomeur, par Pont-l'Abbé.

ABJEAN, Joseph (1912), Gorrékéar, en Plouguerneau.

ABJEAN, Joseph (1916), Ploumoguer, par Saint-Renan.

ABJEAN, Louis (1890-97), vicaire à Pleyber-Christ.

ABJEAN, René (1891-97), conseiller d'arrondissement, maire de Plouguerneau.

ABOLIVIER, Désiré (1911), vicaire à Rosporden.

ACQUITTER, Yves (1901), vicaire à Plourin-Morlaix.

AFFRET, Louis 1886-88), boulanger à Plouider, par Lesneven.

AFFRET, Pierre (1887-95), prêtre sous-principal depuis 1909, économe depuis 1914.

ALIX, secrétaire de mairie, Crozon.

ALLARY, ex-directeur du laboratoire municipal, 3, place Carnot, Brest.

ANGLADE, Jacques (1909-14), (lieutenant, Ecole Polytechnique), 19, rue Président Wilson, Le Havre (Seine-Inférieure).

ARHAN, J.-M., maître d'études en 1889-90, recteur de Lanildut.

ARNOULD, Louis (1883-87), 45, rue de Bordeaux, Saumur (Maine-et-Loire).

ARZEL, Rémi (1895), recteur de Saint-Jean-du-Doigt, par Plougasnou.

ARZUR, Jean-Pierre (1910-1915), de Ploudaniel, au Grand Séminaire de Quimper.

AUBAULT, Pierre (1916), 18, place Notre-Dame, Neuchâtel en Bray (Seine-Inférieure).

AUDRAIN, François (1883-92), négociant, Landerneau.

BALEY, Pierre, Lesneven.

BARJOU, Henri (1882-92), chef de bataillon au 104e R. I., 5, rue V. Sardou, Auteuil (Seine).

BARJOU, Jean (1885-97), notaire, Lesneven.

BARON, Michel (1902), vicaire, Châteaulin.

BARS, Jean-Louis (1886), chanoine honoraire, professeur au Grand Séminaire, Quimper.

LE BARS, Jean (1915), Guilers-Brest.

BATANY, Auguste (1902-08), prêtre, directeur de l'école Saint-Martin, 24, rue Bugeaud, Brest.

BATANY, Magloire (1906-10), maître d'études au collège (1919-20), surveillant collège Stanislas, Paris (6).

BATANY, Pierre (1901-1908), prêtre, professeur au collège (octobre 1919).

BELEGUIC, Louis, industriel, Douarnenez.

BELLEC, Félix (1885-88), ébéniste, Lesneven.

BELLEC, Yves (1902-08), prêtre, surveillant en 1913-14, professeur au collège depuis 1914.

LE BER, Paul (1878), prêtre, du clergé d'Algérie, rue Neuve, Landivisiau.

BERNARD, Louis (1914), lieutenant au 16e R. I., 9e comp., Montbrison (Loire).

BERGOT, Henri, Lannilis.

BERGOT, Joseph (1893), quincaillier, Lannilis.

BERGOT, René (1881), avoué, Saint-Germain Lombron (Puy-de-Dôme).

BERNARD, Guillaume, prêtre des Missions d'Haïti.

BERNARD, Louis (1910-12), Le Pontois, La Roche.

LE BERRE, Corentin, Hôtel de la Gare, Quimper.

LE BERRE (R. P.) 1882), mission de Kaolak, par Dakar (Sénégal).

LE BERRE, J.-M. (1891-97), vicaire à Saint-Martin de Morlaix.

LE BERRE, Marc (1912-1918), étudiant aux Facultés Catholiques d'Angers.

BERROU, F.-M. (1885-92), recteur de Plougonven.

BERROU, Pierre, séminariste de Plounévez-Lochrist, Grand Séminaire, Quimper.

BERTHELEME, Jacques (1916-1919), matelot à bord de l' « Ontario », Comp. génér. transatl., Bordeaux (Gironde).

BERTHELEME, Jean (1905), Quinquis-Iven, Le Cloître-Pleyben.

BERTHELEME, Laurent (1908), Bodriec, Loqueffret, par Lannédern.

BERTHOU, Albert (1907-11), Lamarsant, Ploudaniel.

BERTHOU, J.-F. (1881), chapelain de la Providence, Landerneau (31, rue de la Fontaine-Blanche).

BERTHOU, Joseph, curé-doyen de Landivisiau.

BERTHOU, Yves (1874), curé-doyen de Lannilis.

BERVAS, F. (1898-04), prêtre, directeur d'école libre Guipavas.

BERVAS, J.-L. (1880-83), Coaterounen, Dirinon.

BERVAS, Joseph (1892), recteur, Lampaul-Plouarzel.

LE BIHAN, Alain (1921), Séminaire de Saint-Ilan, par Iffiniac (Côtes-du-Nord).

LE BIHAN, F. (1906-08), boulanger, Lesneven.

BIHAN, J.-M. (1889), recteur, Saint-Eloy, par Hanvec.

BIHAN, Louis (1908), prêtre, surveillant au collège de Saint-Pol-de-Léon.

BIHAN, Paul (1881), recteur de Plouvien.

BIHAN-POUDEC, Louis, conseiller d'arrondissement, maire du Folgoat, par Lesneven.

BIHAN-POUDEC, Jacques-Marie (1903), aumônier de l'École Saint-Blaise, Douarnenez.

BIHAN-POUDEC, Laurent (1911), receveur municipal à Lesneven.

BILLANT, Nicolas (1889), recteur de Rumengol, par Le Faou.

BIZIEN (R. P.), Yves (1894-99), 16, rue Damien de Neuster, Braine-Le-Comte (Belgique).

BLEUNVEN, Jacques (1889-93), négociant Plouguerneau.

BLEUNVEN, Laurent, de Plabennec, au Grand Séminaire de Quimper (1920).

LE BLOAS, F.-M. (1908-1911), de Guilers, au Grand Séminaire de Quimper.

BLONS, J.-F. (1907-15), de Ploudaniel, au Grand Séminaire, Quimper.

BLONS, Joseph (1911-15), séminaire des Missions Etrangères, Bièvres (Seine-et-Oise).

BODENES, Emile (1901), aumônier de l'Ecole Saint-Joseph, 6, rue Lannouron, Brest.

BODENES, Jean-Claude (1912), Kervastoué, en Plougastel-Daoulas.

BODENES, Jean-Louis (1901-06), vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Lambézellec.

LE BOETTE Louis (professeur en 1901), aumônier, Villa Jeanne-d'Arc, Toulon (Var).

BOIZON, Eugène (1913), 2, rue Jean-Bart, Brest-Recouvrance.

LE BORGNE, Alexis (1882), ancien recteur, Plouguerneau.

LE BORGNE, Goulven (1881-89), recteur de Tréflévénez, par Landerneau.

LE BORGNE, Jean, de Plounéour-Trez, au Grand Séminaire de Quimper (1919).

BORNECQUE, Eugène (élève de 1868 à 1872 ; sous-principal de 1885 à 1893), aumônier du collège, 7, rue des Vieilles-Murailles, Morlaix.

BOSSENNEC, René (abbé), (élève de 1884 à 1893 ; professeur de 1899 à 1914), Lannilis.

BOSSON, Emile (maître d'études en 1914), de Carhaix, au Grand Séminaire de Quimper.

BOTERAOU, Joseph (1900), vicaire à Landivisiau.

BOTHOREL, Jean (1906), notaire, Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord).

BOTHOREL, J.-L. (1902), pharmacien à Quintin (Côtes-du-Nord).

BOTHOREL, Joseph (1915), de Locmélar, Grand Séminaire de Quimper.

BOUCHER, Auguste (1904), vins, Plouvorn.

BOUCHER, Gabriel, notaire à Elliant.

BOUCHER, Louis (1903-09), prêtre, professeur en 1919-20, secrétaire de l'Evêché, Quimper.

BOURLES, Pierre (1896), vicaire à Cléder.

BOUTARD, Théophile (1894), pharmacien au Guilvinec.

LE BOUVIER, Jean (1888-96), docteur-médecin, 140, rue de Brest, Lambézellec.

BOZEC, Jean (maître d'étude en 1913), vicaire à Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.

BRANELLEC, Dominique, docteur-médecin, Kerlouan, par Plounéour-Trez.

BRANELLEC, Jean (1914), Kerlouan, par Plounéour-Trez.

BRANELLEC, Jean, instituteur libre, Saint-Marc.

BRANELLEC, Yves (1903-08), (maître d'étude 1912-1914), vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

LE BRAS, Louis (1911-16), sous-lieutenant C. I. P., 4e groupe, Joinville-le-Pont (Seine).

BRENEOL, Pierre, prêtre; maître d'étude en 1915; de 1916 à 1918; et depuis octobre 1919.

BRETON, François (1903-09), vicaire à Guillomarch, par Arzano.

BRETON, Jean (philo. 1919), étudiant, Port-Launay.

BRIANT, François (1914-1918), Pen-ar-Créac'h, Milizac, par Saint-Renan.

BRIAT, Adolphe (1878), négociant, Plabennec.

LE BRIS, Théophile (1903), prêtre, surveillant général au collège (octobre 1919).

BROC'H, Jacques (1893), vicaire à Elliant.

BROUDEUR, Gabriel (1895-01), vicaire à Scaër.

BUORS, Félix-Hyacinthe (1863), doyen honoraire, aumônier de l'Asile Ponchelet, 13, place Keruscun, Brest-Annexion.

CABON, J. (1901), aumônier de l'Asile Saint-Athanase, Quimper.

CABON, J.-B. (1905), Kerivez, en Kernilis, par Lesneven.

CADEVILLE, Louis (1917), commis de trésorerie, Bellevue, en Lambézellec.

CADEVILLE, Yves (1890), commis de la Marine, Bellevue, en Lambézellec.

CADIOU, Guillaume, maître d'étude (1896-98), vicaire à Elliant.

CADIOU, J.-M. (1892-99), prêtre-professeur à l'école Saint-Yves, Quimper.

CAER, Eugène, étudiant, Plounévez-Lochrist.

CAER, J. (1875-82), recteur de Plounévez-Lochrist.

CAILL, Yves (1898), vétérinaire, conseiller d'arrondissement, maire de Plouzévédé.

LE CALLENNEC, Paul (1909-1911), ingénieur I. C. A. M., 4, rue de Cambrai, Lille (Nord).

CALVEZ, Eugène (1912-17), Kervescal, en Plounéour-Trez.

CALVEZ, François, clerc de notaire, Plouescat.

CALVEZ, Hervé (1884-92), coadjuteur de M. le Curé-Doyen, Lesneven.

CALVEZ, René (1896-1902), vicaire à Plounéour-Trez.

CALVEZ, Yves (1875), recteur de Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.

CAM, Jean, prêtre, maître d'étude en 1916-17, et en 1919-1920.

CAM, Joseph (1902-09), vicaire, Huelgoat.

LE CAP, Francis (1900-06), vicaire à Locmaria, par Saint-Renan.

CARAES, Joseph (1887), docteur-médecin, Lannilis.

CARADEC (R. P.), Louis (1898), des Pères du Saint-Esprit, Mission de Boffa (Nouvelle-Guinée).

CARDINAL (R. P.), Jean (1909), des Pères du Saint-Esprit, Donguyla, par Libreville (Gabon).

CARO, Joseph (1913-17), 276e A. T. C., 3e groupe, 27e batt., secteur 109.

CARIOU, Pierre (1894), tabacs, Saint-Renan.

CAROFF, L.-V. (1898), vicaire à Landunvez, par Ploudalmézeau.

CASTRIC, Sébastien, professeur de 1914 à 1917, Combrit, par Pont-l'Abbé.

CAVAREC, Ildut, propriétaire à Plounéour-Trez.

CAZUGUEL (R. P.), Germain (1905), Oblat de Marie, R. C. C., Sea-Street, Negombo, Ceylan, viâ Suez.

CHAPALAIN, Jacques, maréchal des logis, équipe d'artificiers, Spincourt (Meuse).

CHAPALAIN, Jean-François, Kerbrat-Locmaria, Plabennec.

CHAPEL, François, pharmacien, Rosporden.
CHAPEL, Jean, docteur-médecin, Scaër.
CHEMINANT, Gustave, notaire, conseiller général, maire de Saint-Renan.
LE CHEVALIER, Louis (1899-1910), répétiteur en 1913-14, professeur au collège de Fécamp (Seine-Inférieure).
CHUITON, Yves (1884), recteur de Saint-Coulitz, par Châteaulin.
LE CLEC'H, Basile, ingénieur-électricien, Lesneven.
CLOAREC, Jean (1879-81), recteur de Saint-Vougay, par Plouzévédé.
CLOAREC, Pierre, maître d'étude de 1908 à 1910, vicaire à Saint-Martin de Morlaix.
CLOATRE, F.-M. (1895), recteur de Saint-Cadou, en Sizun.
CLOITRE, René (1915-17), Plougonvelin, par Le Conquet.
DE COATAUDON-KERDU, Charles (1913-19), étudiant en droit, Le Relecq-Kerhuon.
COATIVY, Théophile, maître d'étude au collège de 1917 à 1919; secrétaire de mairie à Plougonven.
DES COGNETS, Casimir (1896), notaire, Roscoff.
COLIN, Alphonse (1862-69), professeur en 1872, prêtre en 1873, professeur honoraire en 1910, doyen honoraire en 1914, aumônier de l'Ecole du Sacré-Cœur, Lesneven.
COLIN, François (1884), recteur de Gouézec, par Pleyben.
COLIN, Pierre (1884-91), avoué, 6, rue d'Aiguillon, Brest.
COLIN, Pierre (1911), Moulin du Folgoat, par Lesneven.
COLIN, Thénénan (1879-86), ancien aumônier, presbytère de Sizun.
COLLOC, F.-M. (1886-94), vicaire à Rosnoën, par Le Faou.
CONDE, Pierre, médecin auxiliaire, Ecole de Santé navale, Bordeaux.
CONQ, Augustin (1892), vicaire à Saint-Pol-de-Léon.
CONQ, Claude (1916), rue Ségalen, Lesneven.
CONQ, Goulven (1917), Lannoulouarn, en Plouguin, par Ploudalmézeau.
CONQ, René (1884), recteur de Leuhan, par Coray.
CONTANT, Louis (1893), pharmacien, Plouay (Morbihan).
CORFA, Joseph (1918), q.-m. électricien à bord du « Gueydon », Brest.
CORGNE, Eugène (1899-05), professeur de 1912 à 1914, professeur au Lycée de Pontivy (Morbihan).

CORNEC, Jean (1918), employé de commerce, 30, quai Ouest, Brest.
CORNEC, Jules, notaire, Ploudiry.
COROLLEUR, François (1907), d'Ouessant, au Grand Séminaire, Quimper.
LE CORRE, Charles (1915), de Saint-Louis de Brest, au Grand Séminaire, Quimper.
CORRE, Eucher (1884-92), recteur de Henvic, par Penzé.
CORRE, F., maître d'étude en 1877-78, curé-doyen de Ploudiry.
CORRE, F. (1881), recteur d'Audierne.
LE CORRE, Fernand (1896-1905), docteur en droit, Lesneven.
LE CORRE, Jean (1918), 2e génie, comp. 16/1, armée du Levant, secteur 106.
LE CORRE, Marcel (1919), surveillant, 30, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
CORRE, Hervé (1877-85), Kernouès.
CORRE, Joseph, q.-m. électricien, 1re section, 5e Dépôt, Toulon (Var).
CORRE, Louis (1869-77), professeur de 1881 à 1891, chanoine honoraire, Henvic, par Penzé.
LE CORRE, Yves (1917), Kerivarc'h, en Brasparts.
CORRIC, F. (1887), curé d'Aizecq, par Nanteuil (Charente).
COTTEN, Guy (1902), clerc de notaire, Rosporden.
COTTEN, Jean (1906-13), d'Elliant, au Grand Séminaire, Quimper.
COURTOIS, Eugène (1896-1903), pharmacien, 48, rue de la Mairie, Brest.
COUTURE, Anatole, commandant en retraite, 6, rue Villebois-Mareuil, Bécon-Courbevoie (Seine).
COZANET, Ambroise (1890), négociant, Lesneven.
COZANET, Jean (1919), Lesneven.
COZANET, Bernard (1893), vicaire à Kerlouan, par Plounéour-Trez.
COZANET, Florentin (1901), vicaire à Saint-Louis, Brest.
COZANET, François, négociant, Lesneven.
COZANET, Xavier (1918), 135e d'artill., 3e bat., 6e groupe, Angers (Maine-et-Loire).
COZIC, Jean, maître d'étude en 1866-67, sous-principal de 1877 à 1880, chanoine honoraire, curé-doyen de Lesneven.
COZIC, J.-Y. maître d'étude en 1897-99, recteur de Plonéis, par Quimper.
CREAC'H, Athanase, vicaire au Port-au-Prince, Haïti.
CREFF, Hervé, (1915), Plougar, par Landivisiau.
CREIGNOU, Jean (1891) (docteur), 109, boulevard Antoine Gauthier, Bordeaux (Gironde).

CREIGNOU, Eugène (1889-1893), vicaire à Landerneau.

CREIGNOU, Yves, prêtre, professeur depuis Pâques 1920.

CRENN, Louis,, avocat, Grand'Rue, Châteaulin.

CROM, François (1893), recteur d'Yvias (Côtes-du-Nord).

CROZON, Michel, négociant en vins, Saint-Renan.

DAGORN, Pierre (1891), médecin major au 2e R. I. C., Brest.

DAGORN, Yves, commerçant au Croissant, en Goulien, par Audierne, au nom de son fils Simon (1906-09), mort pour la France.

DANIEL, Jean (1905), Bolazec, par Scrignac.

DANSE, Louis (1915-17), au Conquet.

LE DANT, Edmont (1899), vicaire à Plouyé, par Huelgoat.

DANTEC, François (1896), négociant en vins, Brasparts.

DANTEC, Jacques (1892), contrôleur des douanes, 3, rue Armand-Rousseau, Brest.

DARE, François (1900), vicaire à Taulé.

DAVID, Louis (1918), Kerhuella, en Ploudiry.

DENIEL, Casimir (1894), vicaire à Brélès, par Lanildut.

DENIEL, Jean-Louis (1910), prêtre, surveillant, Saint-Yves, Quimper.

DENIEL, Laurent (1918), 19e R. I., Fautras, Brest.

DENIEL, Louis (1900), rédacteur des P. T. T., 23, rue de la République, Brest.

DENIEL, Pierre (1884-86), Kerbénérez, en Plounévez-Lochrist.

DENNIEL, Henri (1892), commis aux Câbles, 15, rue Duguay-Trouin, Brest.

DIDOU, Emmanuel (1886), brigadier des douanes, 2, rue Amiral-Linois, Brest.

DE DIEULEVEULT, Henri, Château de Keromnès, Carantec.

DE DIEULEVEULT, Joseph (1894). Le Ménec, en Le Folgoat, par Lesneven.

DE DIEULEVEULT, Paul (1883-91), négociant, Lesneven.

DIJONNEAU, Yves (philo. 1920), 12, rue de la Communauté, Brest.

DILASSER, Joseph (1916), Guipavas.

LE DOARE, Jean (1913), 10, rue Graveran, Châteaulin.

LE DOARE, Paul, Châteaulin.

DOHOLLAU, René-François (1885), professeur au lycée, 4, rue Saint-Charles, Nantes.

DOLL, François (1873-78), 24, quai de la Douane, Brest.

DONVAL, Nicolas (1891), commis principal de la marine, 95, rue de Paris, Lambézellec.

DORVAL, Jean (1908), pharmacien de 1re classe, 118, rue Jean Jaurès, Saint-Pierre-Quilbignon.

DROGOU, J.-M. (1879-84), recteur de Lanriec, par Concarneau.

DUJARDIN, Albert (1889-97), maître d'étude en 1901, prêtre-professeur depuis 1902.

DUJARDIN, Louis (1902), docteur-médecin, Saint-Renan.

DUTERQUE, Jules (1896-1903), docteur-médecin, maire de Lesneven.

DUVARD, Charles (1895), 2, rue Cadix, Paris (15e).

EMILY, Ange (1909), Guipavas.

EOZENOU, J.-F., Boscadec, en Plabennec.

EVEN, Louis (1907-08), professeur adjoint au lycée d'Angers (Maine-et-Loire).

FABRE, Louis (professeur de math. à Lesneven en 1914), professeur au collège de Le Blanc (Indre).

FALHUN, Alexandre (1877-86), recteur de Saint-Thonan, par Landerneau.

FALC'HUN, François (1908-15), du Bourg-Blanc, au Grand Séminaire de Quimper.

FALC'HUN, Joseph (1883), recteur de Cléden-Cap-Sizun, par Audierne.

FALC'HUN, J.-M. (1900-06), Languéneau, en Plounéour-Trez.

FALC'HUN, Pierre (1899-04), Languéneau, en Plounéour-Trez.

FARCY, Léon (1904), ingénieur chimiste, Laboratoire du ministre des Finances, 17, rue Godefroy-Cavaignac, Paris (11e).

FAUQUE, Louis (1861-68), notaire à Cléder.

FAVENNEC, Charles (1895), curé de Follainville, par Mantes (Seine-et-Oise).

FAVE, Yves (1918-19), de Kernilis, au Grand Séminaire de Quimper.

FAVE, Yves (1908-14), de Trémaouézan, au Grand Séminaire de Quimper.

FENDER, Arthur (1885), professeur de seconde au Lycée, 4, rue Châteaubriand, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

FEROC, Jean (1877), aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien, en Guiclan.

FEROC, J.-Y. (1891), recteur du Pont-de-Buis.

FICHOUX, Jacques (1919), 41e R. I., 3e bat., 9e comp., Rennes.

FILY, François (1860-67), ancien aumônier, Lannilis.
FILY, Guillaume (1885-91), aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, 23, rue Massillon, Brest.
FLOC'H, J.-M., vicaire à Edern, par Briec-de-l'Odet.
FLOC'H, Edouard (1906), vicaire à Leuhan, par Coray.
FOLL, Joseph (1897-1901), économe du Petit Séminaire, Pont-Croix.

LE GALL, Alain (1915), Rosporden.
LE GALL, Charles (1916), 230e d'artillerie, 33e batt., 5e groupe, s. 154.
LE GALL, François-Eucher (1900-04), vicaire à Cléden-Poher, par Carhaix.
LE GALL, Jean-Louis (1919), Kerdrével, en Plougastel-Daoulas.
LE GALL, Joseph, Saint-Urbain, par Landerneau.
LE GALL, Louis (1881-89), commis des Postes, 23, rue de la République, Brest.
LE GALL, Joseph (1885-90), recteur de Lannédern.
LE GALL, Mathieu (1910), commis. Trésorerie générale, Versailles (Seine-et-Oise).
LE GALL, Sezni (1901), recteur de l'Ile Molène, par Le Conquet.
LE GALL, Yves (1894), vicaire à Carantec.
GAONAC'H, J.-M. (1895-97), prêtre, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.
CARO, Joseph (1914-18), 90e R. A. L. T., 5e batt., 1re pièce, Vannes.
GAUDICHE, Emmanuel (1892-94), prêtre, professeur à N.-D. du Bon-Secours, 24, rue Colbert, Brest.
GAULIEZ, Eugène (1917), secrétaire E. M. du maréchal Foch, 4 bis, boulevard des Invalides, Paris (7e) (Kéravel, Lannilis).
GELEBART, Guillaume (1917), de Plouzané, Grand Séminaire, Quimper.
GELEBART, Prigent (1895), vicaire à Milizac, par Saint-Renan.
GLAIZOT, Jules, négociant, Pontrieux (Côtes-du-Nord).
GOARANT, G., pâtissier, Lesneven.
GOARANT, Olivier, Lesneven.
GOAS, Jean (1915), bourg, Hanvec.
GOAS, Yves (1911-19), étudiant, Argol.
LE GOAZIOU, Désiré, prêtre (professeur en 1914-15), Morlaix.
LE GOFF, Aimé (1907-14), 195, rue du Chevaleret, Paris (13e).
LE GOFF, Alain (1900), (abbé), Kerlouan, par Plounéour-Trez.
LE GOFF, Charles (1875-82), imprimeur, Châteaulin.

LE GOFF, Joseph, constructeur de fours, 5, rue Marcellin Berthelot, Brest.
LE GOFF, Léon (1889-95), commis de la Marine, 7, rue Kérivin, Brest.
GOGE, Louis (1895), industriel, Landivisiau.
GONIDEC, François (1896), recteur de Trédudec (Côtes-du-Nord).
GORET, Jacques (1876), chanoine honoraire, supérieur de la Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.
LE GOT, François (1920), de Plouguerneau, au Grand Séminaire de Quimper.
GOUILLOU, Auguste (1903), et Mme Gouillou (professeur de 1909 à 1914), instituteurs à Plourin-Ploudalmézeau.
GOURIOU, Henri (1915), clerc de notaire chez M. Pollard, Guémené-sur-Scorff (Morbihan).
GOURIOU, Odilon (1886), recteur de Cast, par Quéménéven.
GOURIOU, Pierre (1896), lieutenant de gendarmerie, Mauriac (Cantal).
GOURIOU, Thénénan (1904), prêtre, instituteur à Crozon.
GOURLAOUEN, René (1889-1901), vicaire à Saint-Jean-du-Doigt, par Plougasnou.
GOURMELON, Jean (1885-93), commis de comptabilité de la Marine, 24, rue Bel-Air, Saint-Marc.
GOURMELON, J.-F. (1914), Linglas, en Loperhet, par Daoulas.
GOURVENNEC, Michel (1906-11), vicaire à Pont-Aven.
GOURVIL, François, maître d'étude (1907-09), vicaire à Concarneau.
GRALL, Albert (1905-07), prêtre, Ecole de Portsall, Ploudalmézeau.
GRALL, F. (1893-99), prêtre, professeur à N.-D. du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.
GRALL, F. (1888-94), recteur de Scrignac.
GRALL, Joseph (1911-15), commis à la Trésorerie générale, Restaurant Fauet, Saint-Lô (Manche).
GRALL, Louis (1908), tannerie, Landivisiau.
GRALL, Pierre (1905), Hôtel de l'Ouest, Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord).
GRALL, Yves, Tynévez-Maillé, en Plounévez-Lochrist.
GRAVERAN, Joseph (1907), prêtre, maître d'étude à l'Ecole Saint-Yves, Quimper.
GRIGNOU, Paul (1886-92), comptable, 2, rue Saint-Martin, Brset.
GRIGNOUX, J.-M. (1885-93), pharmacien à Saint-Renan.
GUEGUEN, Auguste (1883-90), commandant d'artill. coloniale, 31, rue Saint-Mandé, Charenton (Seine).

GUEGUEN, Jean (1905), de Guipavas, administrateur colonial, Roscanvel.

GUEGUEN, Jean (1909), de Saint-Renan, étude Meignan, place de la Mairie, Rennes (Ille-et-Vilaine).

LE GUEN, Antoine (1913-17), Kérellec, en Guipavas.

LE GUEN, François (1913-19), surveillant au collège (octobre 1920).

LE GUEN, Jean (1910-13), de Guipavas, au Séminaire Saint-Jacques, Guiclan.

LE GUEN, Jean (1910-16), de Kernilis, sergent-major, 151e R. I., 2e comp., Thionville (Lorraine).

LE GUEN, Joseph (1910-13), bourg de Guipavas.

LE GUEN, Yves (1878-85), professeur de 1891 à 1899, recteur de Kernilis, par Lesneven.

LE GUEN, Yves (1899), vicaire à Clohars-Carnoët.

GUENNEGAN, Guillaume (1910-13), (surveillant en 1919--20), Grand Séminaire, Quimper.

GUENNEGUES (R. P.), F.-M. (1896), Oblat de Marie, supérieur du « Theological Seminary », Laurel Herghts, San-Antonio, Texas (Amérique).

GUENNOU, J.-F., maître d'étude de 1910 à 1913, prêtre, professeur à N.-D. de Bon-Secours, rue Colbert, Brest.

GUENOLE, Alain (1912), médecin auxiliaire de la Marine, Ecole de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

GUERMEUR, Jean (1908-15), du Bourg-Blanc, au Grand Séminaire, Quimper.

GUERMEUR, Louis (1909-15), médecin auxiliaire, Ecole de Médecine navale, Bordeaux (Gironde).

LE GUERN, J., prêtre, presbytère de Plouarzel, (professeur de 1914 à 1919).

GUEVEL, Urcin (1883-93), vicaire à Penmarc'h.

GUEZENNEC, Germain (1889), recteur de Trégarvan, par Argol.

GUIADER, Emile (1914-19), étudiant, Kerbonne, en Saint-Pierre-Quilbignon.

GUIAVARC'H, Marc (1920), de Plabennec.

GUILLAUMA, Paul (1913-19), 41e R. I., 10e comp., Rennes.

GUILLERM, F. Raphaël (1905-12), de Saint-Méen, au Grand Séminaire, Quimper.

GUILLERM, Guillaume (1887-94), vicaire à Taulé.

GUILLERM, Henri, maître d'étude (1894-96), recteur de L'Hôpital-Camfrout, par Daoulas.

GUILLERM, J.-M. 1885), recteur de Saint-Martin, Morlaix.

GUILLERMIT, Alcide (1900), maître d'étude (1905-1908), vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

GUILLERMIT, Augustin (1894-1901), prêtre, professeur depuis 1911.

GUILLERMIT, Eugène (1903), docteur-médecin, Plouguerneau.

GUILLERMIT, Jacques, enseigne de vaisseau, aviso « Aisne », Cherbourg.

GUILLOU, Paul, de Saint-Vougay, au Grand Séminaire, Quimper.

GUILLERMOU, François, de Coat-Méal (1920), au Grand Séminaire, Quimper.

GUIVARCH, J.-F. (1913), Kernoter, en Plougar, par Landivisiau.

GUIZIOU, Louis (1919), Saint-Renan.

HELIES, Guillaume (1874-80), aumônier de l'hospice de Lesneven, professeur depuis 1914.

HENAULT, Louis (1907), Bois et charbons, 33, rue Massillon, Brest.

HENRY, Charles (1888-97), vicaire à Briec-de-l'Odet.

L'HER, Charles (1894), recteur de Sainte-Sève, par Morlaix.

HERNOT, Derrien (1918), Loquellou, en Locmélar, par Landivisiau.

HERNOT, François (1917), Loquellou, en Locmélar, par Landivisiau.

HERNOT, Olivier (1915), de Locmélar, au Grand Séminaire, Quimper.

HERRY, Alain, prêtre, professeur depuis 1915.

HERRY, Guillaume (1902), officier d'administration de 2e classe, Intendance militaire, Cherbourg (Manche).

HERRY, Joseph (1891-97), prêtre, professeur à N.-D. de Bon-Secours, rue Colbert, Brest.

HERRY, Paul (1908), docteur-médecin, Berven, Plouzévédé.

HERVE, Joseph (1897), aumônier de l'hôpital maritime, Brest.

HEURTAULT, Albert (1896), pharmacien à Lesneven.

HEURTAULT, Albert, fils (1919), Lesneven.

HILY (R. P.) (1888), des Maristes de Lyon, Mission de Ponérihouen (Nouvelle-Calédonie).

HILY, J.-F. (1894), aumônier de l'Ecole libre des garçons, Landerneau.

HILY, Joseph (1907-09), Kériégu, en Guipavas.

LE HIR, François, Kergoat, Plabennec.

LE HIR, Louis (1890), aumônier du Calvaire, Landerneau.

LE HIR, Léon (1887), relieur, 9, rue Algésiras, Brest.

L'HOSTIS, Athanase (1895-1903), prêtre, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

L'HOSTIS, Jean-Marie (1915), Couvent du Saulchoir, Kain, près Tournai (Belgique).

HUERRE, Joseph (1917), Mathématiques spéciales, Lycée Janson de Sailly, 105, rue de la Pompe, Paris (16).

HUERRE, Yves étudiant en médecine, 30, place Philippe Le Bon, Lille (Nord).

HUNAUT, J.-René (1891-97), vicaire à Plounéour-Lanvern.

HUNTZIGER, Léon, professeur depuis 1872.

HUNTZIGER, Clément (1896), lieutenant-colonel, (sous-chef de cabinet de M. le Ministre de la Guerre), 16, rue de l'Assomption, Paris (16e).

HUNTZIGER (R. P.), Léon (1901), des Pères Blancs d'Afrique, Daressalam, Tanganika-Territory (Afrique-Orientale).

HUNTZIGER, Paul (1902), docteur-médecin à Couéron (Loire-Inférieure).

HUTIN René (1895), médecin de la Marine, 21, rue Algésiras, Brest.

INIZAN, Jean (1908-13), Feunteun-Veaz, Le Folgoat, par Lesneven.

INIZAN, Jean-Pierre (1918), Kergunic, en Kernouès.

INIZAN, Pierre, adjoint au maire, Kergunic, en Kernouès, par Lesneven.

INIZAN, Stanislas (1915), Kergunic, en Kernouès.

INIZAN, Vincent (1887), maire de Kernouès, par Lesneven.

INIZAN, Yves, propriétaire, Kerléo, en Kernouès, par Lesneven.

INIZAN, Yves (1893), recteur de Tréouergat, par Saint-Renan.

IZENIC, Louis (1889-95), notaire à Landerneau.

JACOB, Antoine (1916), clerc de notaire, Bourg-Blanc, par Plabennec.

JACOB, Yves (1858-62), doyen honoraire, Milizac, par Saint-Renan.

JACOLOT, Jean (1906), vicaire à Sainte-Croix, Quimperlé, 2, rue de la Mairie.

JACOLOT, Olivier, principal clerc de notaire, Guipavas.

JACOPIN, Pierre, vicaire, Riec-sur-Bélon.

JACQ, Jean-Marie (1919), noviciat de Brugelette, Hainaut (Belgique).

LE JACQ, Pierre (1859-67), maître d'étude en 1871, professeur de 1871 à 1878, chanoine honoraire, curé-doyen de Crozon.

JAFFRES, François, étudiant en droit, Lampaul-Guimiliau.

JANIN, Marcel (1891-97), commerçant, 99, rue de Paris, Lambézellec.

JAOUEN, J.-Baptiste (1902), pharmacien à Ploudalmézeau.

JAOUEN, Pierre, Kéraudy, en Milizac, par Saint-Renan.

JESTIN, Pierre (1889), maire de Plabennec.

JEZEGOU, Christophe (1884), recteur de Plobannalec.

JEZEQUEL, Antoine (1916), étudiant, 44, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

JEZEQUEL, Arsène (1888-95), hôtelier, Lesneven.

JEZEQUEL, François (1898), prêtre, directeur de l'École Saint-Louis, 13, rue de l'Harteloire, Brest.

JEZEQUEL, Hervé (1904), prêtre, étudiant à l'Institut Catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris (6e).

JEZEQUEL, Paul (1898), vicaire à La Feuillée.

JEZEQUEL, Thénénan (1902), vicaire à Berrien, par Huelgoat.

JEZEQUEL, Yves (1902), Keranna, en Saint-Marc.

LE JOLIFF, Félix (1909), docteur-médecin à Plabennec.

JULLIEN, Jacques, professeur de dessin depuis 1917.

KERANDEL, Paul (1918), Plouescat.

KERAUDREN, Joseph (1904-08), Camaret-sur-Mer.

KERAUDY, César (1891), capitaine trésorier, 1er rég. d'artill. coloniale, Lorient (Morbihan).

KERAUDY, Joseph (1895), négociant, maire de Landéda.

KERBAOL, Auguste (1883), curé-doyen de Plouescat.

KERBIRIOU, Louis, prêtre, professeur depuis octobre 1919.

KERBOUL, J.-Baptiste (1888-89), chirurgien-dentiste, 24, rue de la Mairie, Brest.

KERBRAT (R.-P.), Claude (1900), Oblat de Marie, Camperville, Manitoba (Canada).

KERDANET (R. P. Miorcec de), (1886-87), des Frères Prêcheurs, 9, rue Jeanne d'Arc, Lille (Nord).

KERGUELEN, Emile (1914), rue Saint-Michel, Brasparts.

KERGUELEN, François (1913), professeur agrégé, Lycée de Pontivy (Morbihan).

KERIBIN, Maurice (1918), 32, place Terre au Duc, Quimper.

KERJEAN, Jean (1888), recteur de Coray.

KERJEAN, Pierre (1867-70), professeur (74-75), chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Châteaulin.

KERHUEL, Joseph (1888-95), Ploudalmézeau.

KERMARREC, Goulven (1891), recteur de Sibiril, par Saint-Pol-de-Léon.

KERMARREC, Guillaume (1901), vicaire au Pont-de-Buis.

KERMARREC, Louis (1903), prêtre instituteur à Plouzané, par Saint-Renan.

KERMARREC, Simon (1915), 10, rue de Concarneau, Quimper.
KERNEIS, Adolphe (1897-1902), avocat, 22, rue de la Mairie, Brest.
KEROUANTON, F. (1886), recteur de La Martyre, par Ploudiry.
KEROUANTON, Hervé (1888), professeur de 1914 à 1919, recteur de Milizac, par Saint-Renan.
KEROUANTON, Pierre (1888), recteur de Saint-Yvi, par Rosporden.
KEROUANTON, Urcin-Eugène (1893), recteur de Tourc'h, par Rosporden.
KERRIEN, Jules (1877-81), négociant, place du Pont, Lesneven.
KERROS, Yves (1917), étudiant en droit, Lesneven.
KERVELLA, Alain (1916), médecin auxiliaire, Ecole de Santé navale, Bordeaux.
KERVELLA, Emile (1901), Daoulas.
KERVELLA, F.-L. (1881), recteur de Guiclan.
KERVELLA, F.-M. (1882-87), recteur de Quéménéven.
KERVELLA, F. (1908), médecine navale, Plougastel-Daoulas.
KERVERN, Auguste (1905), pharmacien de 1re classe, Kérinou, Lambézellec.
KERVERN, Félix (1896-1900), commerçant, Moulin-à-Poudre, Lambézellec.
KERVRAN, Joseph (1901), vicaire à Briec-de-l'Odet.
KERVRAN, Jean-F. (1889), recteur de Guimiliau.

LABBE (Frère Bertrand) (1908-11), Couvent du Saulchoir, Kain, près de Tournai (Belgique).
LABBE, Yves, Ploumoguer, par Saint-Renan.
LABOY, Joseph (1891), recteur de Roscanvel.
LAINE, Emile (1905), curé de Bérengeville-la-Campagne, par Quittebeuf (Eure).
LAMENDOUR, Jean (1890-99), des P. P. du Saint-Esprit, mission de Cazabane, en Casamance (Sénégal).
LAMENDOUR, Yves (1890-1900), vicaire à Pont-Croix.
LANDOUARE, Léon (1885-92), docteur-médecin, 24, rue de Siam, Brest.
LANDURE (1881), commerçant, Plouvien.
LE LANN, Francis, Kerandraon, en Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.
LE LANN, J.-L. (1909-15), surveillant, collège Stanislas, Paris (6e).
LANNUZEL, Michel (1906), vicaire à Plomodiern.
DE LANSALUT, Charles, avocat à Haï-Phong, Tonkin.
DE LANSALUT, Ludovic (1887-88), rue du Mur, Landivisiau.
LAOT, J.-M. (1910-16), de Plouider, au Grand Séminaire, Quimper.

LAOUENAN, Vincent (1893), pharmacien, Saint-Mathieu, Quimper.
LARVOR, Joseph (1895), pharmacien, 19, rue Jean Jaurès, Lambézellec.
LARVOR, Paul (1903), 69, rue Yves Collet, Brest.
LASTENNET, Henri (1917), Crozon.
LAUNAY, Victor (1886), greffier de paix, Châteaulin.
LAVANANT, Louis (1914), Hôtel du Commerce, Plouigneau.
LAVIEC, Yves (1883), curé-doyen de Plouigneau.
LAVOLE, Joseph (1914), enseigne de vaisseau à bord de l' « Yser », Toulon (Var).
LECAM, Eugène (1875-80), négociant Port-Louis (Morbihan).
LEHIDEUX, Gabriel (1917), La Roche-Maurice.
LENORRET, Ferdinand (1911), 3, rue du Comte Even, Lesneven.
LEON, Isidore, Kérouné, Plouvien.
LEON, Louis (1909-10), Kérouné, en Plouvien.
LEON, Yves (1909), prêtre, professeur (octobre 1919).
LEOST, Emile 1893), Hôtel des Voyageurs, Saint-Renan.
LEOST, J.-F. (1888), notaire à Lannion (Côtes-du-Nord).
LEOST, Jean (philo. 1917), maréchal des logis, 8e R. A. C., Nancy (Meurthe-et-Moselle).
LEAUSTIC, Laurent (1906), vicaire à Primelin, par Audierne.
LESCONNEC, Denis (1901), curé de Vendeuil-Laply, par Breteuil-sur-Noye (Oise).
LESCONNEC, François (1911), rue Saint-François, Lesneven.
LESCONNEC, Joseph, marchand-boucher, Lesneven.
LESCONNEC, Louis (1914), rue Jeanne d'Arc, Lesneven.
LESCOP, Joseph (1917-1918), au Rosier, en Plougastel-Daoulas.
LESPAGNOL, Auguste (1909), de Lanvéoc, au Grand Séminaire, Quimper.
LESTIDEAU, Eugène (1893-98), lieutenant, faubourg Saint-Léger, Evreux (Eure).
LE LEZ, ancien huissier, Lesneven.
LICHOU, Charles (1912), Kergéréon, Ploudaniel.
LICHOU, Gabriel (1899-1904), vicaire au Relecq-Kerhuon.
LICHOU, Joseph (1907), Le Roudous, Ploudaniel.
LE LOARER, Emile (1888-97), capitaine d'infanterie breveté, état-major du 21e corps d'armée Epinal (Vosges).
LOAEC, Louis (1901), vicaire à Saint-Martin, 5, place Verdun, Brest.

LOUVET, Guillaume (1910), Guipavas.
LOUVET-JARDIN, Achille (1887), directeur de la Compagnie d'assurances l' « Union », 6, rue du Château, Brest.
LOUVIERE, Arthur (1894-15), chanoine honoraire, aumônier du Carmel, Morlaix.
LOYER, Georges, inspecteur du P. L. M., 2, boulevard Henri IV, Paris (4e).
LOZAC'HMEUR, Corentin, prêtre, professeur depuis mai 1919.
LUCAS, Hervé (1881-90), docteur-médecin à Saint-Renan.
LUCAS, Guillaume (1909-1918), Bohars, par Lambézellec.
LUCAS, René, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
LUGUERN, Pierre (1900), vicaire à Camaret-sur-Mer.
LUNVEN, Michel (1909), Guissény, par Lesneven.

MADEC, Désiré (1886-92), commerçant à Roscanvel.
MAGUET, Jean-Louis (1879), recteur de Ploudaniel.
MAILLOUX, Charles, Poulrinou, en Milizac, par Saint-Renan.
LE MANCHEC, Auguste (1902), avocat-conseil, 71, avenue Ledru-Rollin, Paris (12e).
MANUEL, François, mar. des logis, 10e R. A. L. C., 4e groupe, quartier Lamer, Toulon (Var).
MANUEL, Jean, 38, rue Yves Collet, Brest.
LE MAOUT, Yves, maître d'étude en 1903-04, aumônier, presbytère de Sainte-Croix, Quimperlé.
MAREC, Casimir (1917-19), Nouvelle Place, Lannilis.
MAREC, J.-L. (1907-15), Lanarvily, par Lesneven.
MARREC, Alfred, 13, rue du Grand Croissant, Le Havre (Seine-Inférieure).
MARREC, Francis, même adresse.
MARTIN, Hervé (1912-1919), de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, au Grand Séminaire, Quimper.
MARTIN, Joseph (philo. 1918), quincaillier, Lesneven.
MARZIN, François (1919), de Plabennec, au Grand Séminaire, Quimper.
MASSERON, Alexandre (1888-98), avocat, 37, rue Jean Macé, Brest.
MASSON, Auguste (1904), Lopérec.
MASSON, Michel (1860-67), professeur (1871-73), doyen honoraire, Porspoder.
MAURICE, Joseph (1896), curé de Véretz, (Indre-et-Loire).
MAZE, Joseph (1902), prêtre, directeur de l'Ecole libre des garçons, Landivisiau.
LE MENEC, Gabriel, surveillant en 1898, recteur de Saint-Thurien.

MENEREUL, Louis (1894), docteur-médecin, 27, rue de Pouldavid, Douarnenez.
MENGUY, Jean (1913-18), mar. des logis, 7e batt., 24e R. A. C., Tarbes (Hautes-Pyrénées).
MENUT, Urbain (1913), comptable, villa du Reun, Plouézoc'h.
MENUT, Yves (1919), 17, rue Branda, Brest.
MERCEUR, François (1897-1903), Kerlédan, en Gouesnou.
MESGUEN, Edouard, prêtre, (professeur de 1914 à 1920), supérieur de N.-D. du Creisker, St-Pol-de-Léon.
MESSAGER, Nicolas (1916), photographie Georges, 19, rue Kéréon, Quimper.
MESSAGER, Prosper (1879-83), chanoine honoraire, supérieur du Grand Séminaire, Quimper.
MESSAGER, Yves (1913-17), matelot infirmier, hôpital maritime, Brest.
LE MEUR, Achille (1899), négociant, 7, place du Château, Brest.
LE MEUR, Amédée (1887-95), docteur-médecin à Ploudalmézeau.
LE MEUR, Lucien (1872), doyen honoraire, Lanildut.
MEVEL, Claude, professeur (1917-19), aumônier de l'hospice, Landerneau.
MEVEL, Henri (1907-16), 9e train, 51e comp., sect. 17.
MEVEL, Jean (1919), 2e R. I. C., 3e comp., Fautras, Brest.
MILIN, Henri, maître d'étude en 1913-14), vicaire à Saint-Goazec, par Châteauneuf-du-Faou.
MIOSSEC, François (1903), commis de pharmacie, Lannilis.
MIOSSEC, Jean-Joseph (1918), Logonna-Daoulas.
MIOSSEC, Nicolas (1911), Kerguët, en Quimerc'h.
MIOSSEC, Pierre (1891-98), vicaire à Saint-Marc.
MIQUEAU, Léonce (1909), contrôleur des Contributions directes.
LE MOAN, F. (1864-70), surveillant de 1873 à 1876, recteur de Plourin-Ploudalmézeau.
MOENNER, Alain (1890-95), chanoine honoraire, professeur (1901), principal du collège de Lesneven depuis 1907.
MOENNER, Yves (1907-12), médecin de 2e classe, Ecole de Santé navale, Bordeaux.
LE MOIGN, Jean (1896), vicaire à Moëlan.
LE MOIGN, F.-M. (1893), recteur de Loc-Brévalaire, par Lesneven.
MONAS, Maurice, 22, rue des Vignes, Morlaix.
MONOT, J.-Louis 1893), recteur de Brennilis, par La Feuillée.
MONOT, Paul (1890-98), vicaire à Plouzané, par Saint-Renan.

MORVAN, Auguste (1916), à Brendaouez, en Guissény, par Lesneven.
MORVAN, Jacques (1917), du Faou, brigadier au 49e R. A. C. P., 2e groupe, Niort (Deux-Sèvres).
MORVAN, Jean (1908-14), surnuméraire des Contributions directes, 5, place Lamothe, Châteaubriant (Loire-Inférieure).
MORVAN, Joseph (1895-1900), commerçant, Pont-Aven.
MORVAN, Laurent (1894), vicaire à Lopérec.
MORVAN, Louis (1909), 2e maître-fourrier, Brignogan, par Plounéour-Trez.
MORVAN, Louis (1897), vicaire à Bodilis.
MORVAN, Joseph (1919, du Faou.
MORVAN, Louis (1892), commis principal des Câbles, 30, rue Jean Macé, Brest.
MORVAN, Yves (1920), 48e R. I., 3e bat., Guingamp.
MOYSAN, Eugène (1898), rue de Jérusalem, Lesneven.
MUTZIG, Auguste (1903), Kériguel, Le Relecq-Kerhuon.

NICOL, Théophile (1861-68), propriétaire, Lesneven.
NICOLAS, F. (1889), recteur de Plouyé, par Huelgoat.
NICOLAS, F.-L. (1910-16), d ePloudaniel, au Grand Séminaire de Quimper.
NICOLAS, Guillaume (1900), vicaire au Cloître, par Pleyben.
NICOLAS, (R. P. Mathias), (1888-93), Alumnat Sainte Jeanne d'Arc, Scy par Moulins-les-Metz (Moselle).
NICOLAS, Pierre (1904-05), prêtre instituteur à Saint-Pabu, par Ploudalmézeau.
LE NIR, Joseph, mar. des logis fourrier au 30e d'art., 2e batt., Orléans (Loiret).
NOEL, Yves (1881-87), maire de Plounéour-Trez.
NORMANT, Benoît (1890), docteur-médecin, Le Relecq-Kerhuon.
NOURY, François (1897), pharmacien, Crozon.

ODEYE, Eugène (1891), pharmacien, Lannilis.
ODEYE, Joseph (1885-89), docteur-médecin, Lesneven.
ODEYE, Louis, vicaire à Saint-Melaine, Morlaix.
OLIVIER, Etienne (1880), recteur de Saint- Frégant, par Lesneven.
OLLIVIER, Goulven (1891), recteur de Plouégat-Moysan, par Plouigneau.
OLLIVIER, François (1905), prêtre, professeur à N.-D. de Bon-Secours, rue Colbert, Brest.
OLLIVIER, Joseph, Blenguruste, en Goulven, par Lesneven.

OLLIVIER, Y.-M. (1879-86), recteur de Lanarvily, par Lesneven.
OMNES, Benoît (1898-1904), Assurances, 13 ter, rue de la Mairie, Brest.
OMNES, Gabriel (1892), recteur de Lopérec.
OMNES, Louis (1902), notaire à Taulé.

PAILLER, J.-M. 1903), vicaire à Plouider, par Lesneven.
PAILLIER, J.-Baptiste (1879-85), recteur de Kernouès, par Lesneven.
PALUD, François (1913-15), apprenti fourrier, Dépôt flotte, Rochefort (Charente-Inférieure).
PALUD, Yves (1919), surveillant, 30, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
PAPE, Yves (1892), professeur au collège, 7, rue des Brebis, Morlaix.
PASTEUR, Claude (1900), vicaire à Saint-Sauveur, Recouvrance-Brest.
PAUGAM, J.-L. (1913-18), maréchal des logis P. A. 2, Laon (Aisne).
PAUL, Charles (1894-99), prêtre, professeur depuis 1903.
PAUL, Théodore (1907), maître répétiteur au Lycée de Quimper.
PAUL, Yves (1881-89), adjudant d'administration, 2, rue Clisson, Lorient.
PELLAN, Charles (1902), Guilers.
PELLEN, Claude (1919), rue de Lanildy, Saint-Pierre-Quilbignon.
PELLETER, Yves, prêtre, surveillant au collège.
PELLICANT, Yves, Kerincuff, Plabennec.
PENGAM, Joseph (1903), vicaire à Guiclan.
PENGAM, Samuel (1904), prêtre instit., Morlaix.
PENGAM, Vincent (1865-73), recteur de Plouvorn.
DE PENANROS, Xavier, Douarnenez.
PENVERN, François (1880-84), tabacs, Le Relecq-Kerhuon.
PERAN (R. P.), O. M. I., Mission de Manitoba (Canada).
PERES, André (1906), missionnaire, collège Saint-Louis, Tantah, Egypte.
PERHIRIN, Jules, Brélès, par Lanildut.
PERROS, Michel, professeur agrégé au Lycée de Lorient (Morbihan).
PERROT, François, Lescoat, en Lesneven.
PERROT, Joseph, Lescoat, Lesneven.
PERROT, Vincent (1919), Lescoat, en Lesneven.
PERSON, François, de Plouider, Séminaire Saint-Jacques, Guiclan.
LE PEZENNEC, Eugène (1890-98), professeur 1912-

1914), professeur au lycée, 120, rue Emm. Liais, Cherbourg (Manche).

PICART, Louis (1871), recteur de Trégourez.

PICHON, Louis (1897), recteur de Saint-Eutrope, par Plougonven.

PICHON, Paul (1870-71), capitaine de frégate en retraite, Tréflez.

PICHON, Paul (1907), capitaine de dragons, Kérema, Tréflez.

PICHON, Pierre (1908), (R. P.) Mission des PP. du Saint-Esprit, Duala, Cameroun (Afrique).

PILVEN, Lucien (1885-95), chef d'escadron au 35e d'art., 49, rue de Séné, Vannes (Morbihan).

PIRON, Félix (1901), négociant, Plabennec.

PLESSIS, Amédée (1912), 13, rue Saint-Gouesno, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

PLOUGOULM, Hervé (1882), recteur de Tréboul.

POCHARD, J.-J. (1886) (Rev. F.), Buckley near Chester, North Wales, Angleterre.

POCHARD, Joseph (1907-10), Institut métallurgique et minier, 15, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

POCHARD, Paul (1895-1903), professeur au collège de Pontarlier (Doubs).

POCHARD, Yves (1887), caissier de la Caisse d'Epargne, 60, rue d'Aiguillon, Brest.

PONDAVEN, Gabriel (1891) (abbé), rue de Douarnenez, Quimper.

PONDAVEN, Mathieu (1885), recteur de Lampaul, par Ploudalmézeau.

PONDAVEN, Yves, Pen-ar-C'hréac'h, Milizac, par Saint-Renan.

PONT, Jean, agriculteur, Pontanézen, en Plounéour-Trez.

PONT, Théophile (1905), vicaire à Miragoâme, diocèse des Cayes, Haïti (Grandes Antilles).

POULIQUEN, Auguste (1917), matelot infirmier, 12, rue Malakoff, Brest.

POULIQUEN, François (1877-82), expert, Penanrun, en Plouédern, par Landerneau.

POULIQUEN, Jean-Pierre (1904), notaire à Pont-l'Abbé.

POULIQUEN, Pierre, ordonnance, 99, quai d'Orsay, Paris (7e).

POULLAOUEC, Yves (1910-13), cultivateur, Bourg-Blanc, par Plabennec.

POUPON, Alphonse, professeur (1817-19), séminariste, 18, rue du Frout, Quimper.

PRAT, Edouard (1903), docteur-médecin, Pleyber-Christ.

PREMEL, J.-F. (1909-14), de Kerlouan, au Grand Séminaire, Quimper.

PRIGEAC, Louis (1897), vicaire à Landrévarzec, par Briec-de-l'Odet.

PRIGENT, Alain (1914), Menbléis, en Plounéour-Trez.

PRIGENT, Jean (1898), 29, rue de la Vierge, Brest.

PRIGENT, J.-L. (1899), vicaire à Briec-de-l'Odet.

PRIGENT, J.-M. (1898-1903), prêtre, directeur de l'Ecole Saint-Joseph, Morlaix.

PRIGENT, Pierre (1916), q.-m. fourrier, Lanhouarneau.

PROVOSTIC, Henri (1913-19), 15e bat., 343e comp., 505 R. C. C., Rennes (Ille-et-Vilaine).

PULUHEN, Jean, Guipavas.

QUEDEC, Etienne (1897), docteur-médecin, 24, rue Louis Pasteur, Brest.

QUEMENER, Emile (1903), médecin-major des troupes coloniales, Dakar (Sénégal).

QUEMENEUR, Eugène (1917), sergent, 23e section C. O. A. Nancy (Meurthe-et-Moselle).

QUEMENEUR, René, corroyeur, Saint-Renan.

QUENTEL, Joseph (1887-95), prêtre, 1, rue des Ecoles, Lambézellec.

QUENTEL Joseph (1898), notaire, Lannilis.

QUENTEL, Marcel (1919), Créac'h-Guen, Porspoder.

QUENTEL, Jules (1896-1900), commis de P. T. T., 35, rue Jean Jaurès, Brest.

QUENTEL, (Jacques-Marie) (1973-79), ancien recteur de Lampaul, à Kervao, Lambézellec.

QUERE, Jacques (1920), de Guipavas, Grand Séminaire, Quimper.

QUERE, J.-F. (1896), vicaire à Plougonven.

QUERE, J.-M. (1877), recteur de Plounéour-Lanvern.

QUERE Yves (1912-19), de Guipavas, au Grand Séminaire, Quimper.

QUILLEVERE, Hervé (1908-14), de Lanhouarneau, au Grand Séminaire, Quimper.

QUILLEVERE, Jean (1902), vicaire à Lambézellec.

QUILLEVERE, Jean (1874), ancien recteur d'Argol, presbytère de Goulven.

QUINIOU, Maurice (1908), nouvelle adresse inconnue.

QUINTIN, Louis (1883-85), docteur-médecin, Plouescat.

RAMEE, Jean 1913-19), étudiant, Lycée de Rennes (Ille-et-Vilaine).

RAMEE, Louis (1885-93), pharmacien, Guipavas.

RAMONET, Guillaume (1914-18), 8e génie, comp. télég., Beyrouth, secteur 600.

RANNOU, Félix (1913), de Saint-Louis, au Grand Séminaire, Quimper.

RANNOU, Joseph (1902-07), docteur-médecin, Guilvinec.

RAOUL, Ferdinand fils, commerçant à Plougastel-Daoulas.

REVAULT, E., notaire, Douarnenez.

RIOU, Alain (1899-1906), chef de section adjoint, A. C. ministère des régions libérées, 118, rue Courcelle, Levallois-Perret (Seine).

RIOU ,Aristide (1895), aumônier des Bretons, 4, quai des Casernes, Le Havre (Seine-Inférieure).

RIOU, Auguste (1895), commerçant, Lesneven.

RIOU, Henri, représentant de commerce, rue de Notre-Dame, Châteaulin.

RIOU (R. P.), Jacques (1892), O. M. I., Mission de Cluny, Alberta (Canada).

ROBERT, Ernest, directeur d'assurances, 27, rue Général Gouez, Landerneau.

ROHEL, Pierre (1879-83), propriétaire au Traon, en Ploudiry.

DE RODELLEC DU PORZIC, Robert (1895), notaire, Saint-Renan.

ROLLAND, Emile (1897), commis aux Câbles, Saint-Pierre-Quilbignon.

ROPARS, François (1901-08), Plougastel-Daoulas.

ROSEC, Joseph (1899), prêtre, directeur d'Ecole libre, Le Conquet.

ROSEC, Pierre (1895), notaire, Plouescat.

ROSEC, Louis (1918), Plouescat.

ROSEC, Paul (1919), Plouescat.

ROSPARS, Laurent-Corentin, chanoine titulaire, 15, rue Mesgloaguen, Quimper (prof. de 1869 à 1879).

ROUDAUT, Louis (1876-84), pharmacien, Lesneven.

ROUE, J.-L. (1892), recteur de Kersaint, par Guipavas .

ROULL (Mgr), François-Marie, prêtre - profeseur de 1867 à 1873, principal du collège de 1873 à 1893, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, protonotaire apostolique.

ROUQUET, Alexandre (1914), expert, Ploudalmézeau.

ROUSSIN, Ollivier (1891), agent d'assurances, Quimper.

LE ROUX, J.-F. (1897), centre démobilisateur du génie, Toulouse (Haute-Garonne).

LE ROUX, J.-L. (1888), recteur de Poullan, par Douarnenez.

LE ROUX, J.-M. (1903-08), vicaire à Plouguin, par Ploudalmézeau.

LE ROUX, Louis (1872), aumônier du Sanatorium, Roscoff.

LE ROUX, Yves (1888), recteur de Guilvinec.

LE ROUX, Yves (1902), prêtre instituteur à Ploumoguer, par Saint-Renan.

LE ROY, Alexandre (1885-91), recteur de Bolazec, par Scrignac.

LE ROY, Eugène (1896), médecin major de 1re classe, 2e régiment sénégalais, Kati (Haut-Sénégal-Niger), par Dakar.

LE ROY, F.-M., Kerderc'h, en Guissény, par Lesneven.

LE ROY, Gabriel (1906-13), médecin auxiliaire, Ecole de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

LE ROY, J. (1881), recteur de Loperhet, par Daoulas.

ROZEC, F. (1880), recteur de Plonévez-du-Faou.

ROZEC, J.-Baptiste (1901), vicaire à Lanmeur.

ROZEC, J.-P. (1887), recteur de Saint-Urbain, par Landerneau.

LE RU, François, prêtre du Cap Haïtien, Keranguden, en Saint-Pierre-Quilbignon.

LE RU, René (1912-15), Keranguden, Saint-Pierre-Quilbignon.

RUELLEN, Jean, Penarc'hoat, Lesneven.

DU RUSQUEC, Joseph (1894-96), Lesneven.

SAILLOUR, Charles, maître d'étude en 1899-1902, vicaire à Porspoder.

SALAUN, Charles (1893), 24, rue des Fontaines, Lorient (Morbihan).

SALAUN, F.-M. (1884-92), vicaire à Lesneven.

SALIOU, Gabriel (1873-79), recteur de Plounéour-Trez.

SALOU, Ambroise (1917), de Guissény, au Grand Séminaire de Quimper.

SALOU, Louis (1894-99), vicaire à Saint-Martin de Brest.

SALOU, Charles (1873), recteur de Plougoulm, par Saint-Pol-de-Léon.

SANSON, Maurice (1913), surnuméraire des Postes et Télégraphes, Le Havre-Central.

SAOUT, Guillaume (1899), vicaire à Kerfeunteun, par Quimper.

SCLEAR, J.-L., Kéréver, en Plabennec.

SCOUR, Auguste (1902), entrepreneur de transports, 69, rue Victor Hugo, Brest.

SCOUR, François, château de Kerhuon, Guipavas.

LE SCOUR, Yves (1882), docteur-médecin, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

SEGALEN, François (1877), recteur, Spézet.

SEGALEN, Jean (1884), recteur de Mespaul, par Saint-Pol-de-Léon.

SEITE, Goulven (1902), vicaire à Plogonnec.

SENNET, Alfred (1887), recteur de Rosporden.

SENNET, Henri (1891), négociant en vins, 1, place des Ecoles, Quimperlé.

SERRE, Ernest (1898), 15 bis, place du Château, Brest.

SERRE, Félix (1900), 24, rue de Brest, Saint-Pierre-Quilbignon.

DE SILGUY (vicomte), Christian, propriétaire à Prat-ar-Vel, Landerneau.

SIMON, Albert (1910), capitaine E. M., 1re division aérienne, 8, rue de Guise, Metz (Lorraine).

SIMON, Joseph (1929) de Brest, Grand Séminaire, Quimper.

SIMON, Nicolas (1881), recteur de Guissény, par Lesneven.

SIMOTTEL, René, industriel, 91, rue Jean Jaurès, Brest.

SOUBIGOU, Ambroise (1900), vicaire à Plouédern par Landerneau.

SOUBIGOU, Auguste (1869), propriétaire, Roscoff.

SOUBIGOU, Jean (1914), commis des Services civils, Bangui, Oubanghi-Chari, A. E. F.

SOUBIGOU, Louis (1912-18), de Lesneven, au Grand Séminaire, Quimper.

SOYE, Eugène (1918), de Guipavas, au Grand Séminaire de Quimper.

SPAGNOL, Georges, électricien, Lesneven.

SPARFEL, Guillaume (1894), vicaire à Plougastel-Daoulas.

SPARFEL, J.-M. (1898-1904), prêtre instituteur à Plougastel-Daoulas.

LE STANG, J.-M. (1893), vicaire à Ploudaniel.

STEPHAN, François (1913-18), brigadier au 231e R. A., bureau du Casernement, s. 154.

STEUN, Guillaume (1879-83), prêtre, professeur de 1890 à 1920, aumônier de l'Ecole Saint-Joseph, rue Bréhat, Morlaix.

TABURET, Ernest (père), Le Conquet.

TABURET, Ernest (1896), capitaine au 2e rég. re tirailleurs malgaches, Ifandana, province de Bétroka (Madagascar).

TABURET, François (1897), négociant, Brest.

TABURET, Hippolyte, négociant, Saint-Renan.

TABURET, Joseph, négociant, Le Conquet.

TABURET, Paul (1915-1920), 2e R. I. C., 1re comp., 1er bat., caserne Fautras, Brest.

TANGUY, Albert (père), docteur-médecin, Landerneau.

TANGUY, Albert (1913), contrôleur des Contributions directes, Landerneau.

TANGUY, Jean (1916), quai de Cornouaille, Landerneau.

TANGUY, Jean (1887-92), recteur de Goulien, par Audierne.

TANGUY, J.-L. (1906), vicaire à Hanvec.

TANGUY, Yves (1903-04), Veleuri, en Plouider, par Lesneven.

TANNE, Jean (1920), Rufily en Saint-Méen, par Ploudaniel.

TAPIE, Louis, prof. de 1900 à 1905, professeur au collège de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

TEILLET, Robert (1913-1914), 7, rue de Siam, Brest.

THEPAUT, F.-M. (1904), vicaire au Guilvinec.

THEVEN DE GUELERAN, Anatole (1902), pharmacien à Plouescat.

THESEE, Victor (1889), médecin dentiste, 18, rue d'Aiguillon, Brest.

THIRY, A., prêtre professeur en 1918-19, professeur au collège NotreDame, Valenciennes (Nord).

LE TORC'H, Joachim (1911), institutur libre, 56, rue Ploudiry, Landerneau.

TOURNELLEC, J.-M. (1889), recteur de Plounévézel, par Carhaix.

TRANVOUEZ, Yves (1913-18), brigadier artificier, district de Chaulnes (Somme).

TRAON, Christophe (1881), prêtre, Bel-Air, Saint-Pol-de-Léon.

TRAON, Auguste (1898), vicaire à Lanildut.

TREANTON, Léon, Kréac'h-Kélen, Landivisiau.

TREBAOL, François (1914-18), étudiant, 99 rue de Paris, Lanbézellec.

TREBAOL, Joseph (1916-18), clerc de notaire, Saint-Renan.

TREBAOL (R. P.), Goulven (1894), O. M. I., 5, Via Vitto da Feltre, Rome (Italie).

TREGUIER, Francis (1882), (colonel) nouvelle adresse inconnue.

TREMINTIN, Pierre (1889-95), avocat, conseiller général, maire de Plouescat.

TROMELIN, François (1906), Moulin du Grand Pont, en Lannilis.

TROMELIN, Jean (1915), Moulin du Pontours, en Plouguin, par Ploudalmézeau.

TROMELIN, Louis (1909), Moulin de Ponthéré, en Guipronvel, par Saint-Renan.

UGUEN, Jean (1881-89), professeur (1893-1903), chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix.

URCUN, Pierre (1881), du Tiers Ordre enseignant de Saint-Dominique.

URVOIS, Francis (1912), médecin auxiliaire de la Marine, Ecole de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

LE VASSEUR, Jean-Joseph (1889-95), prêtre, professeur depuis 1900.

VENNEGUES, Jean (1905), Ploudalmézeau.

LE VERGE, Julien, Moulin de Lescoat, en Plouider, par Lesneven.

LE VERGE, Yves (1907-13), bourg de Lanhouarneau, par Plounévez-Lochrist.

VERGER, Louis (1891), pharmacien, 25, rue de Siam, Brest.

VICAIRE, Eugène (1903-09), 105, rue Jean Jaurès, Brest.

VICAIRE, Joseph (1894), prêtre, professeur (1899-1901), professeur à l'école Saint-Yves, Quimper.

DE VINCELLES, Fernand (1890), château de Keraoul, en La Roche-Maurice.

DE VINCELLES, Henry (1886), conseiller d'arrondissement, maire de Lanarvily, par Lesneven.

LE VERN (R. P.), Jean-Louis (1890), O. M. I., Mission de Brocket, Alta (Canada).

VEZIER, Noël (1919), Pleyben.

VOURC'H, Antoine (1903), docteur-médecin à Plomodiern.

YVINEC, Hervé (1910), Séminaire des Missions Masnuy-Saint-Pierre, par Mons (Belgique).

YRVOAS, Antoine (1911-1917), Kerys, Saint-Marc.

Le 3 septembre 1913, notre Association comptait 574 membres.

La guerre lui en fit perdre 147.

Mais **En Avant** lui en gagna 317.

De là vient qu'au 5 novembre 1919, notre effectif atteignait le chiffre respectable de 744 associés.

La liste ci-dessus, arrêtée au 25 octobre 1920, comprend 786. noms.

Pourquoi nous arrêter en chemin? Il appartient à chacun de nous d'amener à notre Association les Anciens de Lesneven qui n'en font pas encore partie.

En avant !

Souscription pour la Plaque commémorative

Abbé Nicolas, Plouyé, 5 fr.; Le Dant, Plouyé, 5 fr.; Broudeur, Scaër, 10 fr.; Paul Pochard et sa famille, 20 fr.; René Hutin, 5 fr.; Ségalen, Spézet, 5 fr.; Le Borgne Tréflévénez, 5 fr.; Jézégou, Plobannalec, 5 fr.; Abily, Marseille, 5 fr.; Kerbrat, Canada, 7 fr. 35; Bernard, La Roche, 10 fr.; Kervella, Alain et sa famille, 20 fr.; Madame Gardarein-Freytet, 5 fr.; Madame Paul Corre, 5 fr.; Sesny Le Gall, 5 fr.; Yves Moënner, 5 fr.; Guillaume Herry, 5 fr.; Madame Kermarrec, Plougar, 5 fr.; Louis Floc'h, Plougar, 5 fr.; Félix Kervern et sa famille, 10 fr.; Francis Le Lann, 5 fr.; Léon Huntziger père 5 fr.; colonel Clément Huntziger, 5 fr.; Joseph Lescop, Plougastel, 5 fr.; Madame Abarnou, Concarneau, 5 fr.; Michel Baron, 5 fr.; famille Breton, Kernilis, 10 fr.; Joseph Abjean, Plouguerneau, 10 fr.; Quéré, Plougonven, 5 fr.; lieutenant Anglade, 10 fr.; docteur Quédec, 5 fr.

Total au 25 octobre 1920 : 1.188 francs.

La recette a largement couvert la dépense. Nos « Anciens », une fois de plus, se sont montrés généreux. Nous les en remercions pour la mémoire de nos glorieux Morts.

La souscription est close.

BACCALAUREAT. — Session d'octobre. — *Philosophie.* Reçus : Caër (mention assez bien); Conq. — 1re *partie.* Reçus : (A) Dessommes; (B) Soubigou. — Admissibles : (A) Guillerm; Uguen ; (C) Colin; (D) Richard. — Session spéciale aux militaires. Philosophie. Reçu : Yves Cadiou.

Carnet Bibliographique

R. P. Alexis de Barbezieux, O. M. Cap. — **Le Chrétien en retraite,** in-12 de 470 pages. Téqui, éditeur. Recueil de 28 entretiens sur les vérités fondamentales du salut, les vices et les vertus des divers états, les moyens pratiques de sanstification ; utile non seulement au clergé appelé à traiter les mêmes sujets, mais aux parents chrétiens en quête d'un ouvrage de lecture édifiante, où le bon sens naturel et le sens chrétien sont très heureusement combinés, avec un cachet personnel qui donne de la vie à ces pages. La forme en est simple, nette, allant droit au but ; le langage « examiné et pur » comme le veut saint François. — Prix : 5 francs.

Chanoine Vaudon. — Une âme d'épouse et de mère. Lettres inédites publiées avec une Introduction et des notes. 180 pages, Téqui. 3 fr. 50. Mgr de Durfort loue les sentiments élevés et généreux qui ont poussé l'auteur de ces lettres si profondément chrétiennes à oublier les deuils de la guerre dans le don total d'elle-même aux œuvres de charité et d'apostolat. Ce recueil invitera toutes les âmes meurtries à chercher au Ciel leur vraie consolation. Beaucoup des faits relatés se passent à Brest ou dans la région brestoise (le Trez-Hir, Molène, Camaret, Morgat, Recouvrance, Plougonvelin, Saint-Méen, etc.) : ce qui, pour nous, ne diminue pas l'intérêt de l'ouvrage.

Abbé J. Millot. — Retraite sur les grands Moyens de salut. — Après la Retraite sur les Grandes Vérités, M. Millot nous offre sa Retraite sur les grands Moyens de Salut, divisée en trois journées où il traite successivement de la Prière, de la Confession, et de la Dévotion à Marie. Le volume suivant, qui paraîtra

en janvier, nous parlera du grand moyen de salut qu'est la sainte Communion. On connaît la manière de M. le chanoine Millot. C'est la manière forte : ce n'est pas une religion édulcorée qu'il nous présente. C'est la manière pieuse : l'onction pénètre ces 330 pages toutes parfumées de surnaturel. C'est la manière intéressante : les divisions nettes, les traits, les idées clairement exprimées captivent l'attention. Prix franco : 5 fr. 45. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

La perfection sacerdotale. Courtes méditations pour tous les Jours de l'année. Par S. E. le Cardinal Giorgio Gusmini, Archevêque de Bologne. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté. Un volume in-12 carré. Broché : 7 fr. 50 ; relié pleine percaline, tranche jaspée, 9 fr. 50. — Avignon, Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape. — Dans les 462 méditations qui font le sujet de son livre, l'éminent et pieux auteur a réuni tout ce qui peut se dire du prêtre considéré dans les diverses circonstances de sa vie privée comme de sa vie publique. Ce n'est pas à un degré plus ou moins accentué de piété chrétienne, c'est à la perfection que doit tendre le prêtre en vertu des grâces toutes particulières qu'il a reçues, de sa mission sublime, des engagements solennels qu'il a pris au jour de son ordination contre l'échange des pouvoirs surnaturels qui lui ont été conférés. — Cette idée de perfection est l'idée directrice de l'œuvre entière de Mgr Gusmini : sa nécessité, sa nature et ses éléments, sa mise en action, ses secours et ses auxiliaires constituent les quatre points fondamentaux entre lesquels se partage ce traité véritablement universel. Appuyées avant tout sur l'enseignement de saint Paul, les considérations et les conclusions de chaque « sujet » sont renforcées par l'expérience personnelle de l'auteur dans tous les domaines de la piété ascétique et du ministère sacerdotal. Les prêtres y trouveront la solution de bien des problèmes et y prendront l'habitude de considérer leur mission avec tout le sérieux que comporte sa surnaturelle sublimité.

Ecole et Famille. — Août-Septembre. — Pourquoi des Associations de Chefs de Famille (J. Guiraud). — La Répartition proportionnelle scolaire au Sénat. Intéressantes réflexions sur le scrutin qui a suivi la discussion. — Vers la R. P. Scolaire. — Musulmans et Catholiques en France. — 14 bis, rue d'Assas, Paris.

Bulletin des Professeurs Catholiques de l'Université, 71, rue Molière, Lyon. — Août : On veut nous ignorer, imposons-nous (J. Valfeuille.) — Août et Septembre : A propos de Pascal (discussion : A. Pasquier ; R. de S. Gillis).

La Vie et les Arts liturgiques, 6, Place S. Sulpice, Paris. — Octobre. La réforme liturgique de Charlemagne (E. Bishop ; D. Wilmart). La rose d'or et l'impératrice Eugénie (Dom Cabrol). Le R. P. Dom Besse (R. Vallery-Radot ; Dom Castel). La prière de saint Clément romain (René Aigrain). L'art religieux en Suisse romande. Le Congrès international de chant grégorien de New-York, etc...

Les Semailles. Revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse. Abonnement : 8 francs. Directeur : M. l'abbé Etienne Casson, 11, rue Auguste-Comte, Lyon. — Sommaire du numéro d'octobre (le dernier de la quatrième année). — Jésus-Christ

Septième Année. **Janvier-Février 1921.**
NOUVELLE SÉRIE Nos 16 & 17

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Vœux de nouvel an, page 73. — 2. Pour l'Histoire du Collège, p. 74. — 3. Mes Pèlerinages (Alexandre Masseron), p. 74. — 4. Nos Missionnaires (R. P. Pichon), p. 76. — 5. La décoration de l'abbé Lespagnol, p 82. — 6. Pour Lise, p. 83. — 7. Chronique des Anciens : Pour notre Livre d'or ; Nos Morts pous la France ; Plaque commémorative ; Décès ; Ordination ; Au Grand Séminaire ; Mariages ; Naissances ; Examens ; Bleun-Brug ; Diplôme d'honneur ; Adresses nouvelles ; Adhésions nouvelles ; Correspondance, p. 84 à 93. — 8. Chronique de Saint-François : Palmarès trimestriel ; Nécrologie ; Les Conférences Saint-François ; La Vie religieuse ; Au jour le jour ; Chronique sportive, p. 94 à 104. — 9. Bibliographie.

VŒUX DE NOUVEL AN

« Que le Dieu de paix vous sanctifie tout entiers, ô Frères, et que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, se conserve sans reproche jusqu'au jour de l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ.....

» Frères, priez pour nous.....

» Que la Grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous ! »

Saint Paul, 1re Ep. aux Thessal., V, 23-28.

« EN AVANT ».

POUR L'HISTOIRE DU COLLÈGE

Dernier appel à nos Amis

J'ai reçu 76 bulletins de souscription. C'est tout à fait insuffisant: je ne puis songer à faire imprimer mon travail tant que je n'aurai pas 800 souscriptions.

Voilà pourquoi j'adresse un dernier appel à tous les vrais amis du Collège. S'ils veulent que paraisse l'histoire de notre chère Maison, qu'ils m'envoient d'urgence leur bulletin de souscription, — sans mandat-poste.

Beaucoup, je le sais, ont l'intention de souscrire. Mais ils remettent toujours au lendemain l'envoi de leur bulletin.

Je ne puis attendre davantage. Si à la fin de janvier — dernier délai — le nombre des souscripteurs n'est pas celui sur lequel je compte, je renoncerai à publier mon travail.

« Je ne doute pas du succès que remportera ton ouvrage », m'écrit un ancien du cours 1905; « les Lesneviens « sont toujours un peu là. »

J'ai confiance.

EUGÈNE CORGNE,
Professeur au Lycée de Pontivy.

MES PÈLERINAGES

II

Aux Catacombes romaines

Pour avoir de Rome souterraine une connaissance exacte et complète, il n'y faut rien moins consacrer que la durée d'une vie humaine. Ainsi l'illustre Jean-Baptiste de Rossi, le maître génial de l'archéologie chrétienne. (1) Ainsi les savants qui ont marché sur ses traces et conti-

(1) Tout le monde connaît, au moins de réputation, l'ouvrage fondamental de J.-B. de Rossi, **Roma sotterranea cristiana** 1864-1877. — La magnifique publication de Mgr. J. Wilpert sur les peintures des catacombes, édition allemande, Fribourg, et édition italienne, Rome, 1903), est malheureusement d'un prix très élevé et ne peut être consultée que dans les grandes bibliothèques. — Parmi les ouvrages qu'il est possible au contraire de se procurer plus facilement je signale: O. Marucchi, **Eléments d'archéologie chrétienne**; Rome, Deselée, trois

nuent, en appliquant ses méthodes, l'œuvre toujours inachevée.

Il ne m'est permis que d'envier leur bonheur. Ce n'est point par des visites, même répétées, et des études livresques qu'un étranger à la Ville éternelle se targuera de combler les lacunes un peu décourageantes de son information. Je n'apporte donc point ici, je ne puis, hélas, apporter la plus petite pierre à la splendeur de l'édifice.

Que mes impressions aient été profondes; que soit sincère leur expression: ne demandez rien d'autre au pèlerin qui passe, avec son lumignon tremblotant de cire, dans les ténèbres saintes et qui a seulement foulé, au long des galeries sombres, les traces pieuses marquées par des millions de pèlerins...

***

Il est, dans chaque ville de souvenirs, un lieu qui bientôt nous devient cher. Jusqu'à l'heure favorable où nous l'avons trouvé, nous voici errant à l'aventure, le nez au vent, les yeux au guet. Le défilé des monuments nous amuse; mais ils ne sont encore que des vues projetées sur l'écran: un peu de cinématographe, moins toutefois l'odieux de cet instrument barbare et raffiné. Rien ne nous semble s'ordonner. Nos sensations se superposent et s'amalgament sans harmonie. Nous attendons, avec une vague angoisse, le frisson d'enthousiasme, le choc intérieur, l'émotion. Quand se produira-t-elle? Et où? A quelle mémoire notre âme va-t-elle tressaillir et communier avec le passé? De quelle pierre sortira le feu?

Je l'ai senti sourdre joyeusement aux lieux les plus divers; et dans les plus humbles chapelles bretonnes comme près des saintes hiératiques et charmantes qui allongent à Ravenne leur théorie étincelante d'or au-dessus des chapiteaux byzantins de Sainte-Apollinaire-Neuf.

Mais à Rome? A Rome où le fragment informe de marbre, que nous heurtons négligemment du pied, est tout chargé d'histoire et où la plus humble plante qui croît sur les ruines semble nous apporter comme un parfum séculaire? A Rome, dans la Ville des Consuls et des

volumes, 1900-1903; — Dom H. Leclercq, **Manuel d'archéologie chrétienne**; Paris, Letouzey et Ané, deux volumes, 1907; — **Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie**; Paris, Letouzey et Ané, en cours de publication; — la Commission d'archéologie sacrée a un organe officiel: le **Nuovo bullettino di archeologia cristiana.** — On trouvera dans ces diverses publications une bibliographie abondante... et surabondante. Celle du R. P. H. Leclercq, (vingt-six pages), établie chronologiquement, est particulièrement précieuse.

Césars, parmi les reliques des Martyrs et des Papes, d'où va nous jaillir l'étincelle sacrée? Des colonnes du Forum et des voûtes du Paltin, ou des piliers gigantesques qui haussent vers le ciel la coupole de Michel-Ange?

J'ai cueilli des menthes sauvages sur la Voie Appienne et, pendant que j'écris, leur odeur âcre, qui achève de se perdre aux pages d'un livre, m'évoque la double cité des tombeaux de la route royale: sur le sol, les sépulcres païens interminablement alignés dans les cyprès; et, sous la terre, les premières tombes chrétiennes étagées interminablement aux parois roides des ambulacres.

Allons rêver de ce côté. Mais emportons un viatique nécessaire. Glissons dans notre poche de doctes ouvrages. Ils nous empêcheront de trop divaguer et corrigeront les écarts dangereux de notre fantaisie. Ou si du moins nous divaguons, nous divaguerons avec des savants : et cela nous sera d'une grande consolation.

(*A suivre*). ALEXANDRE MASSERON.

NOS MISSIONNAIRES

Le Père P. PICHON au Cameroun

Duala, le 26-9-20.

Cher Monsieur D...,

Vous m'avez demandé de ne pas oublier « En Avant » quand je serai rendu en Afrique. Me voici !

Tout d'abord, j'ai fait un excellent voyage en compagnie de Mgr Augouard, qui retournait en Afrique pour sa 43e année de Congo, et de cinq autres Pères du Saint-Esprit. Au surplus, nous avions à bord quelques pasteurs protestants destinés comme moi au Cameroun, et M. Augagneur, gouverneur général de l'A. E. F. avantageusement connu pour la sympathie très discrète qu'il a toujours témoignée aux missionnaires... (?!)

Depuis près d'un mois que je suis arrivé au Cameroun, j'ai appris et admiré tant de choses que je ne sais trop par où commencer. Heureusement qu'on a presque tout dit sur ces contrées, ce qui me dispense de vous décrire la faune, la flore, la géographie, la géologie et l'ethnologie du Cameroun. D'ailleurs, mes impressions là-dessus doivent ressembler de très près à celles de Christophe Colomb découvrant un nouveau Monde... J'espère qu'Eugène Corgne, Louis Le Chevalier ou quelqu'autre savant professeur d'histoire suppléeront à l'insuffisance de mon information en publiant dans « En Avant » les mémoires de ce grand homme et les reportages qu'il dut livrer aux grands quotidiens de l'époque à son retour des îles fortunées. En transposant, vous aurez à peu près l'objet de mes étonnements personnels en face d'un pays tout neuf et si différent de notre vieille Europe.

En tout cas, les sauvages de Christophe Colomb ne devaient pas être beaucoup plus primitifs que les noirs de la grande brousse équatoriale sous le rapport des mœurs, du costume, de l'habitation, etc... Pourtant, une civilisation récente a passé par ici. J'en trouve la trace dans la rencontre d'une « kamelote » innombrable « made in Germany », articles de bazar, ustensiles divers, détournés pour la plupart de leur destination primitive par l'incompétence des noirs à s'en servir. Ainsi j'ai vu — de mes yeux vu ! — une négresse qui triturait de la farine de maïs avec le restant d'une vieille tondeuse. J'ai vu encore des cochons qui barbotaient à qui mieux mieux dans de belles marmites en fonte, tandis que la maîtresse du logis préparait vulgairement la tambouille familiale dans un de ces vases d'ignominie qu'on réserve en Europe à des usages strictement privés. Horribile dictu !! — J'ai vu de braves indigènes de la brousse revenir directement de la factorerie coiffés d'une superbe casquette neuve, encore ornée d'une large étiquette : « 22 fr. 95 », attestation visible sur l'occiput, du droit largement payé de pouvoir faire aussi « manière de blanc ». J'en ai vu d'autres chaussés d'incroyables crocknos qui les obligeaient à se regarder marcher, puis fatigués d'aller ainsi, enlevant leurs souliers et s'épongeant tranquillement la figure avec leur paire de chaussettes !... Bref, j'ai déjà vu un tas de choses étranges qui me laissent sceptique sur la valeur civilisatrice des perfectionnements industriels qu'on introduit en Afrique. L'usage de la T. S. F., de la vapeur, de l'électricité, des cravates de soie, des brosses à dent et des water-closets ne sera jamais un indice du progrès intellectuel, moral et spirituel que l'Européen a mission de répandre parmi ces pauvres races dégradées.

Et j'arrive ainsi à vous parler directement de nos missions et du travail fécond que j'ai déjà vu opérer autour de moi. Pour cela, je n'ai besoin que de vous transcrire les notes que j'ai prises au jour le jour pendant une tournée de ministère de deux semaines au Cameroun anglais en compagnie de mon supérieur, le R. P. Retter. Ce premier voyage a été pour moi une révélation de l'immense multitude des âmes qui attendent avec impatience la bonne nouvelle du salut.

Le coin du Cameroun que nous venons de visiter est adossé au massif montagneux dont le sommet mesure

4.000 mètres d'altitude. Région fertile, pittoresque, tempérée, très peuplée, merveilleusement mise en valeur par les Allemands, puis par les Anglais, et où les Pères allemands, nos prédécesseurs, avaient installé des chrétientés florissantes qu'il nous est malheureusement difficile d'entretenir, faute de personnel, autrement que par des visites espacées au cours desquelles on s'adonne à un ministère extrêmement fructueux. Là en effet, le missionnaire qui passe n'a pas à se soucier de courir après les âmes comme un chasseur malchanceux après un rare gibier. Depuis huit mois que ces chrétientés n'avaient reçu la visite du prêtre, notre arrivée était attendue avec une impatience à laquelle j'étais loin de penser. Nous n'étions pas plus tôt installés à Eisiedeln, mission située à 800 mètres d'altitude dans la montagne, que de toute part on accourut pour recevoir les sacrements, confessions, communions, mariages, pour régler les palabres, etc... Personnellement, en raison de mon inexpérience et de mon ignorance des langues indigènes, je ne pouvais songer à aider le P. Retter dans le ministère des confessions. En revanche, le Père me donna tous les baptêmes à administrer. Je vous donne tout de suite les résultats de mes premiers baptêmes : vous admettrez que j'ai battu en 15 jours bien des records ?

Le 10 septembre, à Einsiedeln.....	171	baptêmes.
Le 11 septembre, à Einsiedeln.....	36	—
Le 12 septembre, à Einsiedeln.....	44	—
Le 18 septembre, à Engelberg.....	54	—
Le 19 septembre, à Victoria.....	80	—
Le 20 septembre, à Victoria.....	8	—
Le 22 septembre, à Tiko.....	99	—
Total.....	492	baptêmes.

Je vous prie de remarquer que ces baptêmes sont pour la plupart des baptêmes d'adultes, et que ces adultes ont dû, pour être admis au Sacrement, suivre la « doctrine » pendant deux années consécutives et subir enfin, la veille du baptême, un sérieux examen de catéchisme. A ce propos, la formation des catéchumènes, telle que je viens d'en constater les résultats au Cameroun anglais, me laisse dans l'émerveillement. Il y a dans toute cette région une quinzaine de catéchistes — les « teachers » — dispersés dans les fermes des plantations dont ils réunissent chaque jour les travailleurs pour la prière et pour la doctrine. Les chrétiens et les catéchumènes assurent à chacun de leurs « teachers » une honnête subsistance au moyen d'un « Denier du Culte » organisé par le P. Retter.

Les catéchistes reçoivent leur direction et leur mot

d'ordre du P. Retter qui vient de temps en temps de Duala pour baptiser, confirmer, confesser, marier les chrétiens, etc., mais ils ont cependant leur quartier général à Einsiedeln où « Mathias », leur chef, a établi une école de catéchistes.

Ce « Mathias » est un noir d'une trempe peu commune : intelligent, instruit, actif, possédant sa « Doctrine » sur le bout des doigts et sachant l'expliquer en trois langues, — avec ça rempli du feu sacré, — il maintient l'élan de tous vers le catholicisme, élan si bien marqué que tous les efforts des Protestants ont avorté jusqu'ici. C'était Mathias qui passait les examens aux catéchumènes la veille de chaque baptême. J'ai assisté à tous ces examens et j'ai admiré la rigueur impitoyable avec laquelle il « collait » les malheureux qui ne répondaient pas du premier coup aux cinq ou six questions essentielles qu'on leur posait. Que de pleurs ! que de grincements de dents ! que de supplications j'ai entendus au soir de ces examens où des catéchumènes avaient été recalés par Mathias ! Cependant, le P. Retter maintenait ferme la décision de son premier catéchiste : une indulgence trop grande et une admission trop facile au baptême risqueraient d'affadir le désir ardent des catéchumènes et de diminuer l'émulation des « teachers », travaillés par le souci très vif de présenter aux examens des élèves meilleurs que ceux du voisin.

Et le jour du baptême devient pour ces âmes la Fête des fêtes ! Imaginez le spectacle de mes premiers baptêmes à Einsiedeln. Dans le cadre grandiose de l'immense montagne et en face de l'océan, 171 catéchumènes étaient alignés en cercle sur la place de l'Eglise, mains jointes et fixes comme des statues. Tous étaient vêtus d'eleur plus beau pagne et d'un petit tricot blanc, comme on en vend dans toutes les factoreries anglaises. Et je passais de l'un à l'autre récitant les prières, faisant les signes de croix, les exorcismes, donnant le sel, etc... Les liturgistes me pardonneront de n'avoir pas fait usage en la circonstance des longues formules prévues au Rituel pour le baptême des adultes. Un privilège de Rome permet au missionnaire d'utiliser « l'ordo baptismi parvulorum », quand la cérémonie menace d'être trop longue. Et de fait, ayant commencé à 6 heures du matin, je n'allai déjeuner qu'à 1 h. 1/2 de l'après-midi, après la messe, après les premières communions et après les 328 confirmations que le P. Retter administra ce jour-là ! — Je ne vous détaille pas la cérémonie. — Il y a tantôt de quoi rire, tantôt de quoi pleurer. De quoi pleurer par exemple quand la procession des catéchumènes entre solennellement à

l'église en entonnant d'une seule voix le Credo; de quoi pleurer encore quand vous entendez les néophytes répondre à plein poumon à la triple question qui précède le baptême et que Mathias répète en anglais:: « You renounce Satan? — Yes!! — And all his works? — Yes!! — And all his plays ? — Yes !! — La vigueur de ce « yes » vous permet de croire qu'il correspond à une sérieuse conviction intime. — Mais il y a aussi de quoi rire par moment, et vous réprimez plus d'un sourire et plus d'un éclat, quand par exemple, vous voyez s'amener un grand diable de parrain, décemment habillé d'une chemise flottante et tatoué par toute la figure, qui vous empoigne son néophyte par les épaules pour le bousculer sur les fonts-baptismaux !! Vous riez encore, bien malgré vous, quand vos premiers communiants s'approchent de la Sainte Table avec des gestes gauches, multipliant les génuflexions, ouvrant une large bouche, comme on leur a recommandé, mais oubliant de tirer la langue, ce qui provoque le zèle des catéchistes qui se précipitent, mettent les doigts dans la bouche du néophyte pour lui arracher la langue !!! Pauvres grands enfants !

Beaucoup de ces choses, qui seraient en Europe des drôleries, sont ici des choses naturelles dont on ne songe plus à rire une deuxième fois. Ainsi, les mamans viennent tranquillement communier avec leur poupon accroché sur le dos ou suçant à pleine bouche à la mamelle ! L'allure de ces « dames », presque toutes tatouées sur les yeux, sur le nez, sur les joues, vous paraît au premier coup bien étrange. Leurs tatouages leur donnent une figure grimaçante qui contraste singulièrement avec leur attitude si recueillie quand elles s'approchent de la Sainte Table. Toutefois, leur costume est beaucoup plus décent que vous seriez tenté de le croire, et leur tenue extérieure serait certes une bonne leçon de modestie pour beaucoup de femmes qui fréquentent les églises en France.

(A suivre).

P. Pichon,
des P. P. du Saint-Esprit.

—×—

Saint-Laurent, Man., 6-9-20.

Mon cher ami, voilà bientôt six ans que je reçois gratis le cher Bulletin. Une bonne aubaine me permet aujourd'hui de réparer ma négligence... Je dois aller dans quelques jours, dans une autre localité où je serai à la fois aumônier des Religieuses, Professeur d'un Séminariste, missionnaire des Blancs. J'ignore si la besogne sera accablante; en tout cas elle sera un peu va-

riée. Ce n'est pas un mal... Je me ressens toujours de la guerre. Je ne puis guère étudier, et les nerfs sont en mauvais état... C'est ce qui m'oblige à remettre à plus tard d'autres détails. En attendant, j'adresse mes meilleurs vœux aux maîtres et aux élèves du cher Vieux Collège.

C.-M. Kerbrat,
O. M. I., Camperville, Man. (Canada).

—×—

Jasmin, Sask., le 18 octobre 1920.

Cher Monsieur D..., je viens m'acquitter de mes dettes envers « En Avant ». Après vingt ans de mission au Canada, c'est toujours avec plaisir que je reçois des nouvelles de mon cher vieux Collège de Lesneven. En particulier les comptes rendus du vénéré M. Colin et ses belles poésies me font penser à 1887, année où j'étais heureux élève de seconde. Je dis simplement heureux, parce que je n'étais pas un illustre; je me rappellerai toujours l'énergique décision prise par mon excellent professeur de m'appeler pour ma leçon de Virgile, parce qu'il avait remarqué ma paresse à l'apprendre par cœur. Ceci m'obligea à ouvrir ma mémoire au poète latin et me fit même aimer un peu à imiter sa poésie; ainsi un jour, à mon grand étonnement, après un petit essai, probablement plus heureux que d'habitude, le bon M. Colin après avoir lu mon devoir ajouta: « Pauca sed bona. » C'était assurément pour m'encourager à apprendre du Virgile.

Aujourd'hui mes occupations ont changé et je ne m'inquiète plus de Virgile, mais mes travaux pourtant ont encore leur poésie. Je viens de commencer la construction d'une église à Jasmin, où on m'a chargé d'organiser une nouvelle paroisse et sainte Jeanne d'Arc, qui doit en être la gardienne, semble bien nous protéger. Je voudrais qu'après mes quelques travaux de missionnaire le Bon Dieu me dise aussi un jour : « Pauca sed bona ! »

Mes meilleurs souhaits de succès au cher bulletin « En Avant ».

H. Péran,
O. M. I., Jasmin-Sask (Canada).

—×—

Joseph **Blons** n'est encore qu'aspirant-missionnaire. Mais avec quelle ardeur il se prépare, au Séminaire des **Missions Etrangères** de Bièvres (Seine-et-Oise), à l'œuvre qui l'attend! « Je ne vous décrirai pas la cérémonie de départ à laquelle j'ai assisté l'autre jour.

J'aime mieux vous apprendre que notre Société a expédié cette année 17 missionnaires, dont 6 bretons : 17 pour 35 districts, c'est bien peu! Partout, certes, les ouvriers sont trop peu nombreux pour la moisson qui lève : mais nulle part on n'en manque autant qu'en Asie. L'Asie, qui est aussi peuplée que le reste du monde, avait en 1913 deux fois moins de missionnaires que l'Afrique... L'Asie est notre part : que Dieu nous amène de nouveaux ouvriers ! »

—×—

Joseph Kerboul, frère d'Adrien, du Drennec, se prépare, à Chevilly, à devenir frère missionnaire dans la Congrégation du Saint-Esprit. Les Frères sont les coadjuteurs des Pères missionnaires, pour le catéchisme, la classe et les travaux matériels. Les adolescents qui se sentent appelés à l'apostolat des missions sans pouvoir aspirer au Sacerdoce, peuvent du moins se dévouer comme religieux dans les rangs des Frères-coadjuteurs. S'adresser au R. P. Maître des Novices-Frères, à Chevilly, par L'Hay, Seine.

La Décoration de l'Abbé Auguste LESPAGNOL

La France entière était en fête le 11 Novembre dernier: le Grand Séminaire n'y fit pas exception. Mais une circonstance particulière augmentait encore la joie dans tous nos cœurs: au cours de la prise d'armes requise par le double anniversaire que l'on célébrait, l'un de nos diacres, Auguste Lespagnol, venait de recevoir solennellement, le matin même, la croix de la Légion d'honneur. L'insigne privilège de représenter la maison avait été dévolu au dernier cours, si fier de son légionnaire.

C'est donc à l'issue de l'importante cérémonie religieuse de la cathédrale que tout Quimper se massa jusqu'à s'écraser aux abords du Champ-de-Bataille pour voir se dérouler la cérémonie patriotique. Bientôt, les places réservées à la tribune se garnirent des autorités civiles et militaires et même — signe des temps — des autorités ecclésiastiques de Quimper, toutes étroitement unies, sous l'œil bienveillant de la foule, comme aux plus beaux jours du Concordat.

Soudain, le canon tonna sur le Frugy, les photographes braquèrent leurs appareils, les « Bleus » de la classe 20, conscients de leur rôle, rendirent les honneurs, enfin les clairons sonnèrent « aux champs » et le général s'avança vers les braves à décorer qui attendaient, impassibles, au « garde-à-vous ». La proclamation des citations ne parvint jusqu'à nous qu'en un murmure confus; en revanche, les gestes symboliques du cérémonial d'usage n'eurent pas de peine à attirer et à fixer tous les regards. Quand vint le tour de notre ami, le général lui exprima sa satisfaction d'ajouter cette nouvelle et plus brillante étoile sur une poitrine qui en était déjà toute constellée: quatre citations et trois blessures soulignaient en effet la justesse de cette charmante remarque.

Après la dernière décoration, les clairons fermèrent le ban; et aussitôt, débouchant des allées de Loc-Maria, défilèrent devant les nouveaux décorés, comme pour rendre hommage à leur vaillance, les groupes les plus divers : patronages, sociétés sportives, vétérans, blessés, veuves, infirmières de la guerre, jusqu'à une délégation de la docte et grave société archéologique... Puis, garçons et filles, l'innombrable jeunesse scolaire de Quimper passa, emportant de la fête une leçon de patriotisme... Enfin, la jeune troupe, cette héritière d'un lourd fardeau de gloire, exécuta un vigoureux pas de charge, au son du canon et au crépitement infernal des mitrailleuses. Sur ce, la règle reprit ses droits et nous nous hâtâmes de rentrer au Séminaire, en formant autour de notre ami comme sa garde d'honneur.

(*Extrait d'une lettre d'un Séminariste de Quimper*).

Pour LISE, notre vieille marchande

J'ai reçu pour Lise les souscriptions suivantes :

M. A. Tattebaut, 2 fr.; Pierre Colin, avoué-licencié, Brest, 10 fr.; anonyme de Ploudiry, 5 fr.; A. Moënner, supérieur du Collège, 10 fr.; abbé Pierre Luguern, vicaire à Camaret, 20 fr.; abbé A. Colin, aumônier, Lesneven, 2 fr.; Pierre Trémintin, avocat, conseiller général, 10 fr.; Vincent Inizan, député du Finistère, Kernouès, 20 fr.; Louis Morvan, Câbles français, Brest, 5 fr.; A. Thésée, chirurgien-dentiste, Brest, 5 fr.; A. Dujardin, professeur, Lesneven, 5 fr.; Louis Arnould, industriel, Saumur, 5 fr.; Emile Rolland, Câbles français, Brest, 5 fr.; Hervé Denniel, Câbles français, 20 fr. — Total au 15 décembre : 122 francs.

Lise remercie sincèrement les anciens qui l'ont généreusement prise en pitié et les assure de ses reconnaissantes prières.

Pour moi, j'espère que dans leur distribution d'étrennes d'autres camarades se souviendront de l'infortunée qui continue avec sa nichée à claquer des dents au Fort des Fédérés.

Henri DENNIEL,
15, rue Duguay-Trouin, Brest.

CHRONIQUE DES ANCIENS

POUR NOTRE LIVRE D'OR

LEGION D'HONNEUR. — Le docteur Paul *Huntziger,* médecin du XI[e] Corps, et l'abbé Athanase *L'Hostis,* lieutenant mitrailleur au 219[e] R. I. viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

MEDAILLE MILITAIRE. — La Médaille militaire a été attribuée à la mémoire de :

Charles *de Kerdanet,* sergent au 36[e] R. I. T., mort pour la France. « Sous-officier très courageux et d'un beau dévouement. A été tué par une bombe d'avion, en faisant vaillamment son devoir le 23 mars 1918. Deux citations. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

François-Marie *Billant,* sergent au 219[e] R. I. « Excellent sous-officier, ayant eu au feu une belle attitude. Tombé au champ d'honneur pour le salut de la Patrie le 27 août 1914, devant Sailly-Saillisel. Mort en brave ». Originaire de Saint-Urbain, F.-M. Billant était vicaire à Garlan au moment de la mobilisation.

F.-M. Arzel, soldat au 19[e] R. I. « Soldat courageux qui a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France le 23 septembre 1914, à Autrèches. Croix de guerre avec étoile de bronze ». L'abbé Arzel, de Ploudalmézeau, était surveillant au Collège S. François en juillet 1914.

MEDAILLE DE BRONZE. — Il y a quelques mois (nous venons de l'apprendre) l'abbé Auguste *Traon,* vicaire de Lanildut, déjà titulaire de la médaille d'argent des épidémies, recevait du Ministre de l'Intérieur le témoignage de satisfaction suivant :

« Le Ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur a décerné une médaille de bronze à M. Traon, Auguste, soldat de 2[e] classe à la 11[e] section d'infirmiers militaires, ambulance 361. »

LIGUE AERONAUTIQUE. — Le 23 octobre 1919 la Ligue aéron. de France a fait don au capitaine Albert *Simon,* de sa grande Plaquette de Bombardier pour le travail effectué par lui dans le bombardement de jour au cours de la guerre (bombardement et raids).

NOS MORTS POUR LA FRANCE

Pierre *Kerguélen* (cours 1913), de Brasparts, engagé volontaire pour la durée de la guerre, fut incorporé au

26[e] bat. de chasseurs à pied le 28 août 1914. Il partit aux armées au 66[e] bat. de chasseurs le 6 septembre 1914, fit la bataille de la Marne, et fut blessé le 16 au combat de Montgé-Saint-Souplet. Evacué sur Brest, il y resta jusque fin décembre. Le 10 février 1915 il retourne au front au 26 chasseurs, fait les attaques des Eparges et Calonne jusqu'au mois de juillet 1915. C'est aux attaques des Eparges que le 26 mai 1915 il fut cité à l'ordre du Bataillon en ces termes: « S'est fait remarquer par son courage en diverses circonstances, notamment dans l'exécution de patrouilles et de poses de défenses accessoires ». — Au mois de juillet 1915 Pierre était nommé caporal. Le 4 septembre 1915 il passait sergent. — Quelque temps avant l'offensive de Champagne le 26[e] R. C. P. se rendit dans ce secteur et c'est le 26 septembre 1915 que Pierre disparut au combat de la ferme de Navarin. Sa famille n'a depuis ce jour, obtenu aucun renseignement sur son sort. Tous les prisonniers étant rentrés, et aucun espoir n'étant plus permis, un service religieux a été célébré pour lui à Brasparts le 25 septembre 1919.

PLAQUE COMMEMORATIVE

Aux noms publiés dans notre dernier numéro il faut ajouter :

Madame Morellec, Lesneven, 10 fr.; docteur Paul Huntziger, médecin des chantiers navals de Coiron, 5 fr.; famille Soun, Lanhouarneau, 10 fr.

Nous rappelons que la souscription est close.

La Plaque a coûté 1.058 francs. Les frais sont entièrement couverts.

DECES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

Pierre *Cariou,* du cours 1894, décédé à Saint-Renan ;

Charles *Favennec,* du cours 1895, décédé curé de Follainville au diocèse de Versailles, enterré à Plouzané;

L'abbé Jean *Quillévéré,* du cours 1874, ancien recteur d'Argol, décédé au presbytère de Goulven;

L'abbé F. *Corric,* du cours 1887, curé d'Aizecq, au diocèse d'Angoulême.

Tous les quatre. membres de notre Association Amicale.

Divy *Scouer,* du cours 1895, père de Gabriel Scouer, élève de 5[e], décédé à Guipavas.

Alexandre *Inizan,* aide-major de 1[re] classe, décédé à Menton, à l'âge de 30 ans, des suites de maladie contractée au front, enterré à Quimper.

ORDINATION

Nos amis Emile Bosson, ancien surveillant, de Carhaix; François Falc'hun et Jean Guermeur, du Bourg-Blanc ;

Raphaël Guillerm, de Saint-Méen; Paul Guillou, de Saint-Vougay, et Jean-François Prémel, de Kerlouan, ont reçu le Diaconat, le 18 décembre, à la Cathédrale de Quimper.

AU GRAND SEMINAIRE

Quatorze élèves du Collège de Lesneven sont entrés en octobre au Grand Séminaire de Quimper. Ce sont : en 2e année de philosophie, Guillaume Guennégan, de Lanhouarneau; Jean Le Borgne, de Plounéour-Trez; Eugène Soyé, de Guipavas; — en 1re année de philosophie, Pierre Berrou, de Plounévez; Laurent Bleunven, de Plabennec ; Guillaume Gélébart, de Plouzané; François Guillermou, de Coat-Méal; René Jaouen, de Plouvien; François Le Got, de Plouguerneau ; Jacques Quéré, de Guipavas ; Ambroise Salou, de Guissény; Joseph Simon, de Brest ; Eugène Guillerm, de Trégarantec; François Uguen, de Kerlouan.

MARIAGES

Nous avons appris le mariage de :

M. Louis *Le Chevalier,* de Lesneven, professeur au collège de Fécamp, avec Mlle Louise Dodard, de Fécamp (23 août).

M. Basile *Le Clech,* de Lesneven, avec Mlle Auzou, de Morlaix (10 octobre).

M. Jean *Bothorel,* pharmacien à Quintin, avec Mlle Berthe Jarry, Quintin (29 septembre).

M. Yves *Dantec,* de Kerjean, en Saint-Vougay, avec Mlle Jeanne-Louise Le Hir, de la même paroisse.

M. Guy *Cotten,* notaire à La Gacilly, Morbihan, avec Mlle Postic, de Rosporden (15 novembre).

M. Sébastien *Castric,* de Kernou, en Combrit, ancien professeur au collège Saint-François, avec Mlle Mantelet, de Concarneau (28 décembre).

NAISSANCES

M. Albert *Tanguy* nous fait part de la naissance de son fils André, né à Landerneau le 18 novembre.

Le Docteur *Rannou* nous fait part de la naissance de son fils Maurice, né au Guilvinec le 19 décembre.

EXAMENS & CONCOURS

Antoine *Yrvoas,* de Saint-Marc, nous informe qu'il a été reçu (avec mention bien) à la 2e partie du baccalauréat (session spéciale d'octobre).

BLEUN-BRUG

Le 16 septembre 1920, au 10e Congrès du Bleun-Brug tenu à Saint-Pol-de-Léon, le docteur L. Dujardin, médecin à Saint-Renan, a été élu par acclamation président du « Bleun-Brug » en remplacement de M. de Kermenguy, décédé.

DIPLOME D'HONNEUR

Notre ami Hervé *Creff,* de Plougar, vient de recevoir de l'Union centrale des Syndicats des agriculteurs de France, par l'entremise de l'Office Central des Œuvres agricoles du Finistère, un Diplôme d'honneur en témoignage de son intelligence et de sa ténacité à assurer l'exploitation de sa ferme pendant la guerre.

Agé de 16 ans, élève de seconde chez nous, il fut contraint par la mobilisation de son frère (mort au champ d'honneur), de son beau-frère et des domestiques, d'abandonner le collège pour exploiter l'importante ferme de Kérivin. Sous la direction de son aïeul âgé de 90 ans, il assura presque seul la marche des travaux pendant toute la durée des hostilités. Il trouva encore le moyen, en prenant sur ses nuits, de passer avec succès la première partie du baccalauréat en 1915.

Nous lui adressons, ainsi qu'à tous nos décorés et promus, nos bien sincères félicitations.

ADRESSES NOUVELLES

Abhervé-Guéguen, Jean, professeur au Collège de Beaufort (Maine-et-Loire.

Bernard, Guillaume, curé de Grand-Gosier, diocèse de Port-au-Prince, Haïti.

Bossennec, René, ancien professeur, recteur de Landudec, par Plogastel-Saint-Germain.

Caër, Eugène (1919), étudiant P. C. N., 41, rue Michelet, Angers (Maine-et-Loire).

Cam, Jean (ancien maître d'études) vicaire à Cléden-Poher, par Carhaix.

Cam, Joseph (de Plougastel), vicaire à Huelgoat.

Cardinal, Jean (R. P.), Maison des Pères du S. Esprit, Chevilly, par L'Hay (Seine).

De Coataudon-Kerdu (Charles), répétiteur au Collège de Saumur (Maine-et-Loire).

Conq, Augustin, recteur de Locquénolé, par Morlaix.

Conq, Claude, commis-voyer, 11, Place Carnot, Charleville (Ardennes).

Cotten, Guy, notaire à La Gacilly (Morbihan).

Danse, Louis, 1er bat., 1re comp., 2e colonial, Brest.

Déniel, Laurent, peloton E. C., 68e R. I., Lorient.

Le Gall, Louis (1881-89), contrôleur des P. T. T., Cnetral, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Le Gall (François-Eucher), vicaire à Saint-Renan.

Garo, Joseph, 5e batterie, 1re pièce, 90e R. A. L. T., Vannes.

Gouriou, Pierre (1896), capitaine commandant la gendarmerie de l'arrondissement de Cosne-sur-Loire (Nièvre).

Gourlaouen, René, vicaire à Santec, par Roscoff.

Grall, Joseph, commis T. G., Restaurant Fanet, Saint-Lô (Manche).

Guiavarc'h, Marc, 19e R. I., Hôpital maritime, salle 4, Brest.

Jacopin, Pierre, vicaire, Riec-sur-Bélon.

Kervella, Alain, médecin auxiliaire, Ecole de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

Menguy, Jean, maréchal-des-logis, 218e R. A. C., 21e S. M. M., secteur 184.

Morvan, Joseph (1919), étudiant, Ecole de Vétérinaires, Lyon (Rhône).

Pengam, Samuel, prêtre instituteur, Ecole Saint-Joseph, Morlaix.

Péran (R. P.), mission des Oblats, Jasmin, Sask, Canada.

Taburet, Paul, 1re comp., 1er mat., 2e Colonial, Brest.

Tanguy, Albert, contrôleur des contributions directes, Landerneau.

Tranvouez, Yves, brigadier-artificier au district de Roisel (Somme).

Tanné, Jean, 62e R. I., 1er bat., 3e comp., Lorient.

ADHESIONS NOUVELLES

Condé, Pierre, médecin auxiliaire, Ecole de Santé navale, Bordeaux (Gironde).

Tournellec, Victor, (R. P.) (1893-99), missionnaire des SS. CC. de Picpus, Mataïca, Tahiti (Océanie).

Berthelot, Joseph, libraire, 26, rue de Siam, Brest.

Lavanant, Jacques, Séminaire Colonial, 30, rue Lhomond, Paris (6e).

Guillerm, Eugène (1920), de Trégarantec, au Grand Séminaire, Quimper.

Uguen, François (1920), de Kerlouan, au Grand Séminaire, Quimper.

Kerboul, Joseph, du Drennec, Noviciat des Frères, Chevilly, par L'Hay (Seine).

Pouliquen, François, Le Relecq-Kerhuon.

Corre, Jean, quartier-maître timonier à bord du « Monmouth », La Pallice (Charente-Inf.).

CORRESPONDANCE

Jean *Le Guen,* sergent-major au 151e R. I. remercie le bon Dieu « d'avoir mis à la disposition de la garnison de Thionville un aumônier zélé, qui a fondé pour elle un groupe de J. C. comprenant déjà une centaine de poilus, un Foyer avec chapelle où une retraite de huit jours à produit des fruits excellents. »

Marc *Guiavarc'h* est heureux de trouver tous les soirs au Cercle militaire de Brest des séminaristes et de bons camarades dont la compagnie lui fait du bien.

Emile *Guiader,* Kerbonne, tout en se dévouant au Patronage de sa paroisse, s'apprête à répondre à l'appel des Douanes, qui ont besoin de stagiaires et de contrôleurs-adjoints aux nouvelles frontières.

François *Stéphan,* rentré à Trêves après une bonne permission qui lui a permis de revoir son collège, attend de pied ferme la libération prochaine.

Jean *Menguy* a quitté Tarbes pour la Silésie, où le pays est froid, la paie bonne, le plébiscite douteux, et la classe... attendue!

Paul *Taburet,* son instruction achevée, passe à la section de mitrailleuse et entrera en janvier aux élèves caporaux.

Jacques *Berthelé,* à bord de l' « Ontario », abordait à Baltimore le 4 novembre après 25 jours de traversée.

« Le temps ne nous a pas favorisés. Tempête, orage, tonnerre, vent debout, rien n'a manqué au concert. Au lieu de passer le Nord, nous avons dû descendre jusqu'aux Açores. Nous avons passé à 35 milles de la terre, et elle est restée invisible.

A partir des Açores, le temps s'étant embelli un peu, on a commencé à remonter vers le N.-O., nous frayant une route par les champs de raisins des tropiques, dont les grappes sont nombreuses par ici. Le 29 on était par le travers des Bermudes, mais sans voir la terre... Quelle tranquillité à bord ! Les quarts se succédaient rapidement; chacun vaquait à ses petites occupations, les uns au travail, les autres au repos. Dans l'intervalle de deux quarts, les uns lisaient, les autres dormaient; celui-ci lavait son linge, celui-là raccommodait ses chaussettes, avec la patience d'une mère de famille: de l'avis général on est moins heureux à terre qu'en mer loin du vacarme des villes, courant sans cesse après l'horizon toujours aussi lointain.

Le 2 Nov., fête des morts, si différent des autres jours dans tout l'Univers chrétien, s'est passé à bord de la même façon que les autres, sauf cependant que la mer devint plus bleue et les lames plus courtes; les goëlands firent leur apparition: la terre approchait! On était content de se dire que bientôt cet horizon si fugitif, serait barré par une ligne sombre: depuis vingt cinq jours on n'avait pas vu la terre.

Dans la nuit on mouillait dans la rivière, immense en comparaison des fleuves français; à peine si on voyait la terre de chaque bord: Baltimore est à 160 milles (300 km.) dans la rivière, la marée s'y fait à peine sentir.

Un petit yacht s'approche, lance un coup de sirène: c'est un ordre signifiant qu'il accostera à tribord. On installe l'échelle

(en corde) et on attend le pilote. Celui-ci s'approche: grand, gros et déjà âgé (il est temps de le mettre à la retraite). Il fait signe de lui envoyer une touline (corde solide, légère). Que va-t-il en faire? Attacher son pardessus ou sa valise, direz-vous ? Le brave homme se saisit du bout, y fait une anguille et se la passe sous les aisselles en faisant signe de haler. On lui obéit: il s'aide des mains, mais c'est à peine s'il réussit à lever une jambe avant l'autre: le rire est général à bord. Les officiers suivent le mouvement, tout en faisant des chut! chut! bien inutiles d'ailleurs.

Enfin il est à bord, et aussitôt pousse un retentissant « All right! » Il méritait la croix de guerre! Il monte sur la passerelle, s'asseoit sur une chaise, s'éponge le front, déboutonne son pardessus: quelle suée!

Mais il ne perd pas la notion des choses: « Y a-t-il du wisky? Du tabac, une pipe? » Pour le wisky, le capitaine fait d'abord la sourde oreille, semblant ne pas comprendre: « What? What? » Enfin il se décide et dit au maître d'hôtel de monter un petit verre de cognac, mais sans faire voir la bouteille! Le pilote l'avale d'un seul trait, et puise dans une boîte à cigarettes que lui a présentée le capitaine... Seulement les cigarettes, cela n'a pas de consistance: c'est une pipe qu'il lui faut: très urgent, nécessaire, dit le commandant. L'officier de quart descend, à la recherche d'une pipe. Enfin il remonte: un chauffeur lui a prêté son brûle-gueule, démodé et passablement crassé, il est vrai mais encore en état de servir. Le capitaine la présente au pilote, qui pousse un Aoh! de satisfaction! Son front se déride, c'est un autre homme: il se décide même à faire les cent pas sur la passerelle. Il est satisfait, le commandant aussi (ses cigarettes ne s'épuiseront pas si vite. Et tout cela n'a pas empêché notre pilote américain de conduire l'« Ontario » à Baltimore... »

Le 23 décembre, Jacques Berthélé adressait du Hâvre ses souhaits de nouvel an à son ancien collège avant de repartir pour Baltimore et Philadelphie.

Eugène *Caër,* Angers, a été heureux d'y trouver quelques Anciens, dont Marc Le Berre et Armand Holley. « A de certains jours la brume épaisse et glaciale nous fait regretter le bon temps où Joachim du Bellay chantait la « douceur angevine. »

Guillaume *Ramonet,* Beyrouth. « Travail accablant. Quand on peut sortir, on court bien vite au Cercle chez les Pères Jésuites, et c'est tout en fait de voyages dans le pays. La messe de la Toussaint a été magnifique à l'église des Capucins: le général Gouraud y assistait... Il est parti pour la France, où l'appellent les questions de Syrie. Dans trois mois ce sera notre tour. »

Laurent Déniel, du 19e, Fautras, Brest, a rencontré

Emile Holley, 19e R. I., 2e bat., Château. Est venu au Collège avant de partir pour Lorient.

Le lieutenant Louis *Bernard,* de Lesneven, arrivant de Montbrison, — le mar.-des-logis. J.-L. *Paugam,* de Saint-Méen, arrivant de Laon, — le brigadier Y. *Tranvouez,* arrivant de la Somme, nous ont aimablement rendu visite au cours d'une récente permission.

Jean *Tanné,* Lorient, a trouvé de bons camarades chrétiens: « Il est vrai que nous sommes presque tous des Bretons. Nous fréquentons l'église et le Cercle. »

Paul *Jubil,* Saint-Brieuc, 12 nov. « Défilé hier au Champ de Mars. Beau coup d'œil pour la foule. Pour nous, festin et distractions en conséquence. Touchante cérémonie au cimetière. »

François *Manuel* a retrouvé à la « Maison du Marin et du Soldat » de Toulon, « un grand ami, M. l'abbé Le Boetté, qui s'occupe activement de ce Cercle, et un ancien camarade de Saint-François, Joseph Caraës, q.-m. sur le « Bretagne. »

Yves *Morvan,* Guingamp, Jacques *Fichoux* et Paul *Guillauma,* Rennes, nous ont dès le début donné de leurs nouvelles.

Alain *Le Bihan,* Saint Ilan, complète ses études en vue d'entrer dans la Congrégation du Saint Esprit.

François *Kerguélen* enseigne à Pontivy, au même Lycée que M. Corgne; débute avec une sixième « peu chargée. » Ce ne sont pas les sixièmes de Lesneven!

Henri *Provostic,* aux chars d'assaut, Rennes, comptait pouvoir suivre les cours de la Faculté de Droit.

Alain *Riou* regrette que quinze jours de permission ne lui aient pas permis de revoir son collège.

Yves *Palud* et Marcel *Le Corre,* surveillants à Sainte-Croix, Neuilly, nous envoient d'intéressantes notes que nous utiliserons dans notre numéro de Mars-Avril. Y. Palud prépare son P. C. N.; Marcel Le Corre est inscrit à la Sorbonne.

Jean *Soubigou,* Services civils, Afrique Equat. Française, a eu le plaisir de s'entretenir avec Mgr Calloch, vicaire apostolique de Banghi, originaire de notre diocèse.

Docteur Jean *Creignou,* Bordeaux. « Mon souvenir reconnaissant et affectueux à mon vieux collège, avec tout ce que ce nom si cher représente à mon cœur : maîtres attentionnés et bons, camarades sûrs et solides, joies de la jeunesse, rêves et espérances de la 15e année ! Mais où sont les neiges d'antan?... »

Paul *Le Callennec,* Lille, s'est acclimaté au Nord, où il complète son instruction pratique « non sans me reporter fréquemment au bon vieux temps exempt des préoc-

cupations matérielles qui nous pressent; mais j'ai confiance en l'avenir! »

Derrien *Hernot,* d'abord désigné pour le 1er zouaves à Casablanca, a été déclaré inapte à Brest, puis réformé temporairement.

Joseph *Garo,* Vannes. « Excellent accueil, chaque soir, au Grand Séminaire, et toute la journée du dimanche. Cinq séminaristes de Quimper au 90e, et trois au 35e. Nous sommes chargés d'instruire les illettrés. Je suis inscrit pour le peloton des élèves brigadiers. »

Joseph *Corre,* q.-m. électricien, compte être libéré en janvier et rentrer à Plougastel.

Xavier *Cozanet,* Angers. « Chaque dimanche nous assistons à la messe dans l'église voisine. Le bon curé nous réserve (nous sommes près de quarante) des stalles au chœur, en sorte que les uniformes bleu horizon se confondent presque avec les surplis blancs... »

Capitaine Albert *Simon,* observateur pendant la guerre, est devenu pilote. Mais le plus clair de son temps à Metz était pris par les bureaux. « Peu francophiles par ici, et le séjour n'est plus agréable. » Au cours d'une visite, le 16 décembre, le capitaine Simon, nous apprend qu'il est satisfait: on l'envoie à Arcachon.

L'abbé Désiré *Le Goaziou,* après un séjour de trois mois à Cologne est rentré à l'Institut Catholique, 22, rue Donadieu, Angers.

Joseph *Morvan,* du Faou, se plaît à l'Ecole des Vétérinaires. « Nous sommes ici cinq Bretons, dont Tinévez (seulement aux heures de cours) et Uguen, de Plounéour (attendu). Travaux du premier trimestre: chimie, anatomie, dissection. Je suis employé au Laboratoire du professeur de Chimie, qui est un Breton. La vie se rapproche de celle de la caserne: on doit s'occuper soi-même de son lit, de son linge, etc... »

Ch. *de Coataudon,* Saumur, a subi avec succès les épreuves du baccalauréat de droit; réapprend sa grammaire latine en vue d'une licence d'histoire; est répétiteur dans un collège « en régie »; la ville est très coquette et très calme.

Capitaine *Kéraudy,* Lorient, « se punit par une souscription plus forte, de sa légendaire paresse, due à ses tristes fonctions Ad-mi-nis-tra-tives! et n'influant pas sur les agréables souvenirs de près de 30 années non pas « en avant » mais « en arrière! »

Louis *Even,* Angers. « Tous mes vœux pour le succès d' « En Avant! » Ce souhait résume les lettres et cartes qui ont accompagné les réabonnements au Bulletin. Nos aimables correspondants ne nous en voudront pas de ne

pas les nommer tous: qu'ils veuillent bien, seulement, rester attachés à « En Avant! »

Remercions du moins de leur encourageante sympathie l'abbé Crom, Yvias; le docteur Lucas, Saint-Renan; abbé Jacolot, Quimperlé; Jean Bothorel, Belle-Isle; abbé Le Cap, Locmaria; F.-M. Kérouanton, La Martyre; Louis Lavanant, Plouigneau; abbé Pengam, Morlaix; P. Bourlès, Cléder; Jean Guéguen, Rennes; J. Morvan, Pont-Aven; O. Gouriou, Cast; F. Daré, Taulé; L. Bihan-Poudec; L. Verger, Brest; M. Sanson, Le Hâvre; J. Le Torch, Landerneau; J. Boucher, Elliant; F.-M. Abgrall, Betton; Y. Cadeville, Lambézellec; docteur Rannou, Guilvinec; P. Jacopin, vicaire à Riec; abbé Lainé, Bérengeville; Louis Morvan, vicaire à Bodilis; J. Kéraudren, Camaret; Marc Le Berre, Angers; abbé J.-M. Le Guern, Plouarzel; Auguste Soubigou, Roscoff; Gabriel Abily, Marseille; L. Bernard, La Roche; F. Trébaol, étudiant, Lambézellec; Louis Le Le Gall, contrôleur des P. T. T., Rennes; Goulven Conq, Plouguin; A. Kervern, Kérinou, etc., etc...

Bulletin des Professeurs catholiques de l'Université (Lyon). — Novembre. Pour les Conquêtes de demain (J. Valfeuille). Voix de la Mer (Gennaro d'Ern). A propos de l'Ecole nationale (Denis Martin). Une âme d'enfant : Henri M... (Christian). L'Echo d'une parole (E. Legeais). — Décembre. Après trois ans (J. Valfeuille). Gambetta et l'anticléricalisme contemporain (Marg. Ory). Pauvre Noël (P. Chantelièvre). Un pélerinage universitaire à Rome. Correspondance.

La Vie et les Arts liturgiques, 6, Place S. Sulpice. — Novembre. Saint Augustin et la liturgie (R. P. dom Maréchaux). Le dimanche chrétien (Dom H. Dumaine). La valeur éducative de l'art religieux (R. P. Gillet). L'office de la Dédicace et ses enseignements (M. Gaucheron). Les voyages aériens (P. Bayart). Les Journées liturgiques de Lourdes (Dom L. David). Bibliographie. Informations. Calendrier de Novembre.

Ecole et Famille. Novembre. Prétextes pour ne rien faire (J. Guiraud). En Alsace-Lorraine : la question scolaire. Chronique des Associations de Chefs de Famille. Vers la R. P. scolaire. (3 fr. 50 l'an. 14 bis, rue d'Assas).

« **Les Semailles** ». 11, rue Auguste-Comte, Lyon. — Numéro de décembre (cinquième année). — Marie Immaculée. Renseignements religieux et chronique apologétique ; pratiques ; calendrier liturgique ; la première communion solennelle et la première communion privée ; avant le mariage, publications à faire ; la leçon du 11 Novembre ; Pie X et les associations cultuelles ; Illustrés pour enfants. — Page d'Ecriture Sainte (avec explication) : l'Adoration des Mages. La contrition. Liturgie ; le Lavabo. L'Eglise aux VIe et VIIe siècles. Conte de Noël. Concours.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

PALMARÈS TRIMESTRIEL

Dixième

Force relative. — 1re Division: 1. Quiec, Tanguy; 2. Souben, Eugène. — 2e Division: 1. Lossec, Hervé.

Examen. — Très bien: Quiec.

Tableau d'honneur. — Souben; Simon; Le Verge (3); Quiec; Petton; Goaoc; Perrot; Odeyé (2); Lerrol; Abgrall; Le Gac; Dilasser; Léon; Lossec; Gourmelon; Jézégou, Joseph; Jézégou, Louis (1).

Neuvième

Force relative. — 1. Lossec, J.-F. — 2. Rolland, J.-F. — 3. Dilasser, André.

Examen. — Très bien: 1. Lossec. 2. Rolland. 3. Pochard, René. 4. Dilasser.

Tableau d'Honneur. — Lossec; Rolland; Roudaut; Gloaguen (3); Dilasser; Affret; Andrieux (2); Bernard; Glaizot; Croguennec; Le Verge; Gourmelon; Jézégou (1).

Huitième

Force relative. — 1. Auffret, René. — 2. Le Saint, Goulven. — 3. Abjean-Uguen, Eugène.

Examen. — Très bien: 1. Bescond, Emmanuel. 2. Raoult, Pierre. 3. Auffret. 4. Abjean-Uguen. 5. Roy, Robert. 6. Simon, Yves.

Tableau d'Honneur. — Roudaut; Roy (3); Bescond; Abjean-Uguen; Grignou; Camblan; Le Saint; Raoult; Fustec (2); André; Pichon; Le Borgne; Simon; Bozec; Auffret; Roué (1).

Septième

Force relative. — 1. L'Hostis, Jean. — 2. Camblan, François. — 3. Corre, Goulven.

Examen. — Très bien: 1. L'Hostis, Jean. — 2. Camblan, François. — 3. Corre, Goulven. — 4. Le Beux, Pierre. — 5. Cadiou, Henri. — 6. Le Saint, Jean-Pierre. — 7. Nicol, Jean. — 8. Jézéquel, Alain.

Tableau d'Honneur. — Jézéquel (3); L'Hostis; Le Saint, Jean (2); Guéguen, Eugène; Goarant; Simon; Guéguen, J.-P. (1).

Sixième

Examen. — Très bien: S. B., Dourmap; Morel; Autret. — S. R., Prigent; Troadec; Perrot; Guillerm; Corre; Cariou; Villacroux; Kervella.

Tableau d'Honneur. — Jestin; Dourmap; Jacolot; Cariou; Prigent; Autret; Morel (3); Cannic; Kervella; Guillerm; Pascoët; Villacroux, Louis (2); Guéguen, Eugène; Bihan, Robert; Lagadec; Squiban; Villacroux, Albert; Perrot; Roudaut; Ravalec; Troadec; Bernard (1).

Cinquième

Examen. — Très bien. — S. B. Grall; Le Bars; Riou; Bégot; Meudec. — S. R. Lazennec; Kerjean.

Tableau d'Honneur. — Riou; Bégot; Grall; Meudec; Miossec; Morvan, J.-M.; Le Bars; Bihan-Poudec; Kerjean; Morvan, Jean; Le Gall (3); Prigent (2); Gourvennec; L'Helgouarc'h; Le Bras; Scouer (1).

Quatrième

Force relative. — 1. Balch, Guillaume; 2. Plantec; 3. Pouliquen.

Examen. — Très bien: Balch; Lozac'h; Plantec; Nicol; Martin; Pouliquen; Salaün; Cornec; Gentric.

Tableau d'Honneur. — Balc'h; Pouliquen; Gourmelon; Troadec, François; Nicol; Rio (3); Léost; Salaün; Plantec (2); Le Bihan; Moysan; Guéguen; Cornec; Martin; Le Roux, Charles (1).

Troisième

Force relative. — 1. Vourc'h, Guillaume; 2. Pronost, Athanase; 3. Vigouroux, Pierre.

Examen. — Très bien: Creff, Pierre; Pronost; Vourc'h; Vigouroux.

Tableau d'Honneur. — Creff; Pronost; Vigouroux; Kerveillant; Le Goff (3); Chardronnet, Jean; Prigent; Person; Le Gall, Louis; Goarant (2); Daniel (1).

Seconde

Force relative. — 1. Le Roy. 2. Tanguy. 3. Dantec.

Examen. — Très bien: Tanguy (A); Le Roy; Dantec; L'Hénoret (C).

Tableau d'Honneur. — Tanguy (3); Péron (1).

Première

Force relative. — 1. Chardronnet; 2. Quéinnec; 3. Le Reste.

Examen. — Très bien: A. Le Reste; Quéinnec; Le Gall. — C. Chardronnet; Cadiou.

Philosophie & Mathématiques

Force relative. — 1. Perrot. Donnart.

Examen. — Très bien: Perrot; Donnart; Suignard; Dantec; Barjou; Martin; Poulhazan; Iliou; Ollivier.

Tableau d'Honneur. — Dantec ; Iliou (3) ; Colin ; Ollivier (2) ; Barjou ; Dessommes ; Martin ; Poulhazan (1).

NÉCROLOGIE

Yves ABAUTRET, élève de Première. — Depuis deux ans notre camarade semblait perdre de sa vigueur a mesure qu'il grandissait. A la fin de chaque trimestre il n'en pouvait plus et devait s'aliter. Nous le retrouvâmes, en octobre, fatigué par les travaux de la moisson, et dès les premiers jours de classe il se vit contraint de ménager ses forces. Le 4 novembre, en rentrant de sortie, il prit froid, et le lendemain soir, en récréation, il crachait le sang. Nous eûmes toutes les peines du monde à le persuader de se retirer. On l'isola aussitôt, et son cas fut reconnu grave. Trois semaines de soins et de veilles le mirent momentanément hors de danger, et le 25 novembre il put rentrer à Kerbiquet, en Kerlouan, avec l'espoir qu'un long mois de convalescence lui permettrait de reprendre ses chères études après le premier de l'an. Hélas! La maladie était trop avancée, et son entourage, tout en lui prodiguant les attentions les plus empressées, ne se faisait plus d'illusions. Au retour des visites que lui firent plusieurs de nos maîtres, nous apprîmes que sa maigreur et sa pâleur le rendaient presque méconnaissable. Le 12 décembre, une fluxion de poitrine vint aggraver son cas. Le lendemain matin il se confessa pieusement; mais il parlait encore de retourner au collège, sinon avant le Carême, du moins à Pâques... Le soir seulement, vers huit heures et demie, sous l'étreinte de douleurs plus vives, il vit venir la mort et déclara qu'il ne passerait pas la nuit. Il appela les siens et leur fit ses dernières recommandations, empreintes du plus profond esprit de foi. Evoquant le souvenir de son frère Jean-François qui se prépare en Belgique à l'apostolat des missions, il dit qu'il eût été heureux de le suivre dans la même voie; mais si le bon Dieu l'appelait au Ciel, il y travaillerait d'une autre façon à étendre son règne sur la terre. Il promit enfin de veiller de là-haut sur son jeune frère Benjamin et sur tous ceux qu'il aimait, afin qu'ils mettent leur unique gloire à faire la volonté du bon Dieu... Tout le monde pleurait, et l'on dut laisser à de pieux voisins

le soin de réciter les prières des agonisants, auxquelles notre ami répondit d'une voix forte... Après avoir reçu l'Extrême-Onction, lorsqu'il vit que le souffle allait lui manquer, il s'écria: « Jésus! Marie! Joseph! Pardonnez moi mes fautes et faites-moi une place auprès de vous! » A dix heures il rendait le dernier soupir. — Le surlendemain eurent lieu ses obsèques, au milieu d'une foule considérable. Quatre d'entre nous y représentèrent la classe de Première. M. Dujardin présida le Nocturne; M. Abaléa chanta la messe d'enterrement; M. le Supérieur donna l'absoute et fit la conduite au Cimetière. Au clergé de Kerlouan s'étaient joints encore M. Pelleter, surveillant, M. Alain Le Goff, et un religieux de la paroisse. — Au collège, la Congrégation de la Sainte Vierge a fait célébrer le saint Sacrifice pour le repos de l'âme d'Yves Abautret. La classe de Première s'est cotisée pour faire dire à son intention une octave de messes. En retour, nous ne doutons pas que notre ami ne nous obtienne du bon Dieu les grâces nécessaires pour pratiquer maintenant et plus tard les vertus dont il nous a donné l'exemple. Yves Abautret était laborieux, obéissant, ami du jeu et de la franche gaieté. Surtout il était pieux, et en lui s'est vérifiée la vieille maxime: « On meurt comme on a vécu. »Le souvenir de ses derniers moments si édifiants nous restera comme une leçon. Ce souvenir consolera aussi sa famille si chrétienne, son vénérable père, ses cinq frères et ses quatre sœurs, que nous prions respectueusement d'agréer l'hommage de nos condoléances émues.

P. Q. & B. E.

CONFÉRENCES SAINT-FRANÇOIS

Sous la direction de notre dévoué aumônier, M. Guillermit, le Cercle d'études a pris cette année une vigueur toute nouvelle.

Une séance préparatoire a été consacrée aux élections. Jean-Louis Dantec, philosophe, en est sorti président ; Jean Suignard, philosophe, vice-président ; Jean Perrot, philosophe, et Henri Le Reste, première, secrétaires ; Pierre Cadiou, première, bibliothécaire; Eugène Le Roy, seconde, trésorier. — Hélas! nous n'avons plus de scribe fixe! La fonction de « sous-vice » reste donc vacante!

Frémissez, anciens! Vu le caractère volage de certains membres, il a été décidé que tout promoteur de désordre récidivant à une première remarque du président serait taxé d'amende, et d'une amende de cinq sous! Jugez si

nous voulons travailler sérieusement! Et il faudra désormais, pour plus de dignité, se dire « Monsieur! »

Là-dessus s'est ouverte une série de conférences. Après M. le Président, J. Perrot a traité la question: « Un catholique peut-il être socialiste? » Henri Le Reste: « La question sociale ». J. Suignard: « L'école socialiste ». P. Cadiou: « L'école libérale ». La dernière séance a été récréative.

A noter la part active prise aux discussions par quelques « premières » — (la question ne se pose pas pour les philosophes, qui sont les flambeaux du Cercle, oh !) — tels que Le Reste, Cadiou, Chardronnet, Salaün, J.-L. Roudaut, et surtout l'ineffable Picot, si original et si fin. — Les « seconde » Soubigou, Péron, et quelques autres, s'exercent aussi et non sans succès.

Conférence de M. Kerbiriou

Le 28 octobre, M. Kerbiriou a bien voulu nous entretenir du *rôle de Mgr La Marche et du clergé du Léon à l'égard des indigents avant la Révolution.* Après avoir comparé la proportion des indigents avec le chiffre des habitants dans les diverses paroisses, M. Kerbiriou étudia les sources de la mendicité, sources accidentelles et sources permanentes; puis il nous décrivit les trois espèces de mendiants de l'époque: ceux qui pourraient travailler mais ne le veulent pas (fainéants, maraudeurs et fripons); ceux qui voudraient travailler, mais ne trouvent pas à s'employer; ceux qui sont incapables de travailler.

Mais ce qui ressort de l'étude de M. Kerbiriou, ce qui nous a frappés avant tout, c'est le rôle admirable joué par les curés d'avant la Révolution pour soulager la misère du peuple. Mirabeau disait d'eux: « Ce sont des gens qui ont beaucoup de devoirs à remplir et qui sont sans ressources. » Pauvres eux-mêmes, mais instruits (leur culture ressort de l'accent littéraire de leurs lettres), ils interviennent sans se lasser jamais, en faveur de leurs ouailles, et ils sont aidés dans cette rude beogne par leur évêque « eskob ar patatez ». Souvent ils obtiennent pour leurs paroissiens des secours matériels appréciables; toujours, au moins, ils leur sont d'un puissant réconfort moral.

On voit comme ce sujet entrait parfaitement dans le dessein que se propose notre Cercle. M. le Président l'a fort bien dit en remerciant l'aimable et érudit conférencier.

Conférence de M. le Supérieur

Le 10 décembre, c'est une belle leçon de loyauté et d'apostolat que notre Président remercia M. le Supérieur

d'être venu nous donner dans sa conférence sur *Joseph Lotte.* Voici l'excellent résumé que donne l' « Echo Paroissial de Brest » (11 décembre) de cette attachante étude.

Né à Rochefort en 1875, fils d'un mécanicien en chef de la marine, élève du lycée de Cherbourg, puis de Sainte-Barbe, Joseph Lotte échoue aux examens de l'Ecole Normale supérieure, réussit à Rennes sa licence ès-lettres, professe aux collèges de Loudun et de la Roche-sur-Yon, puis aux lycées de Brest (1907-1910) et de Coutances ; sergent de territoriale en 1914, il demande à partir avec le 136e R. I. pour le front, et tombe sous Arras le 27 décembre 1914. « En somme, même avec cette fin héroïque, rien que de très ordinaire. L'intérêt de cette vie vient de ce qu'elle a été en même temps et surtout, une histoire d'âme, — et qui offre la particularité d'avoir perdu la grâce initiale, de l'avoir retrouvée par un travail où l'homme a sa part avec Dieu, et de s'être élevée sous ses inspirations à des hauteurs admirables... trois étapes donc : l'infidélité, le retour, l'apostolat. »

L'infidélité de Lotte, au début, fut surtout de la soumission filiale. Les grands-parents et les tantes de Lotte (sœur Aloysia, sœur Marie-Thérèse, de l'Adoration de Quimper) étaient gens fort religieux. Son père, anticlérical déclaré, dépeignait à ses douze enfants l'Eglise, telle qu'une « effroyable puissance de mensonge, de haine et d'oppression » et en face d'elle, la République, qui était, dans l'imagination de l'enfant, tout ce qu'il aimait en son père « le courage, la franchise, la générosité ». Ainsi élevé, J. Lotte fit une Première communion « indifférente » ; mais une seconde fut « le principe d'une vraie rénovation religieuse ». Pendant deux ans, l'**Imitation** fut littéralement son livre de chevet ; mais à 17 ans la foi est morte, la prière se tait.

Survient Péguy : c'est l'événement capital. Lotte le connaît à Sainte-Barbe en 1894, le prend pour maître de doctrine et pour modèle, et s'attache si fidèlement à lui qu'il voudra, vingt ans plus tard, se dévouer aux combats et à la mort pour le venger. Avec Péguy, Lotte est socialiste militant, dreyfusard, spectateur d'abord impassible des violences anticléricales, mais peu à peu désabusé. L'attitude de l'Eglise le frappa ; « cette patience dans l'épreuve, ce **non possumus** inflexible opposé aux tyrannies radicales », cette résurrection, pour tout dire, força l'admiration et la sympathie de celui qui jamais n'avait voulu pécher contre la lumière. Il n'était pas converti. Il refusait de laisser baptiser son fils aîné. Mais le chemin de Damas s'ouvrait déjà.

Bergson, si dangereux, mais spiritualiste, fut son introducteur, qui renversa devant lui les barrières scientistes de Taine, intellectualistes de Renan, moralistes de Kant. La main puissante de la douleur le poussa plus avant : devant le lit de souffrance de Mme Lotte, impuissant devant la Mort, fille du Péché il se troubla, il réfléchit. « Dieu nié, le monde ne peut apparaître à ceux que broie la douleur que comme une « farce » absurde et cruelle. Au contraire, Dieu posé, le Dieu des chrétiens, « tout devient simple, tout devient harmonieux. » En 1907, les questions de ses petits Bretons du cours de morale le pressent

et l'éclairent : « Un jour, le nom de Dieu, en fin de phrase, me sortit spontanément de la bouche. J'en reçus comme un choc en retour ». Enfin, « le coup de foudre » divin éclate : près du lit de Péguy malade, de Péguy s'écriant : « J'ai retrouvé la foi. Je suis catholique », Lotte s'écrie comme malgré lui, pleurant à chaudes larmes : « Ah ! pauvre vieux, nous en sommes tous là ! » et son cœur exhala « la prière douce entre toutes, fraîche et joyeuse comme une aurore : Je vous salue, Marie, pleine de grâce. »

Le 24 mars 1910, « une humble sœur de la Miséricorde, a écrit Lotte lui-même, me prit par la main ; je me laissai conduire comme un enfant, et en la fête du Jeudi-Saint, l'enfant prodigue reprit sa place, restée si longtemps vide, au banquet eucharistique. »

Il n'était pas homme à jouir en égoïste de sa victoire... » Comment ferai-je triompher Dieu ? » Ce fut là grande question... Sa réponse fut le **Bulletin des Professeurs catholiques de l'Université :** réponse audacieuse, car Lotte n'avait ni ressources, ni notoriété, et n'avait de titre universitaire que sa licence. « C'est un imbécile ou un fou », disait-on. Fou ? peut-être, mais de la folie de la Croix. Imbécile ? l'œuvre répondit bien vite pour l'ouvrier : les 543 abonnés fermes, et les 200 possibles de 1914, purent jouir de belles études de philosophie, d'histoire et de littérature catholiques, qui comptent parmi les plus prenantes. Le meilleur du Bulletin, son originalité est cependant ailleurs : dans sa partie proprement religieuse et apologétique, surtout dans la rubrique « Correspondance », libres conversations qui donnent aux humbles feuilles un caractère familial si attachant. C'est là que Joseph Lotte excitait les timides, apprenait à chacun à « ne pas faire le malin avec Dieu », assignait des jours de communion, publiait initiatives et projets, progrès et reculs... Ce fut vraiment dans l'Université un « centre de foi et de charité, un ardent foyer de vie chrétienne ».

L'apôtre est mort de la mort du martyr : son œuvre n'a pas péri avec lui. Ce « chercheur d'idéal impénitent » a trouvé enfin la lumière indéficiente, et comme le coureur antique, il a passé le flambeau à d'autres hommes du même courage, en lesquels il revit. Puissions-nous, par ces temps jouisseurs et révoltés, ne vouloir, comme Lotte, que l'idéal, et le réaliser !

M. le Supérieur ne nous en voudra pas d'ajouter qu'après avoir entendu cette leçon à Brest, aux « Conférences du Souvenir », un assistant s'écria: « Mais c'est merveilleux! Et quelle clarté splendide! » Cet assistant n'était autre que M. Lotte, mécanicien en chef de la Marine, officier de la Légion d'honneur, frère aîné de l'apôtre et du héros que M. le Supérieur venait d'évoquer, et que nous avons été, à notre tour, si heureux de connaître.

Les Secrétaires du Cercle.

LA VIE RELIGIEUSE

8-10 octobre. **Retraite de rentrée.** Innovation dont nous avons tout de suite compris l'utilité: nos âmes, au sortir des vacances, ont besoin de se retremper dans les eaux salutaires de la grâce et d'y puiser des forces nouvelles pour l'année qui vient de s'ouvrir. C'est M. le Supérieur qui s'est chargé lui-même de nous rappeler, pendant ces deux jours de recueillement, les principes qui doivent régler la vie d'un collégien chrétien.

17-24 octobre. — Une série de **Conférences dominicales** sur le Décalogue est inaugurée par deux entretiens de M. Le Vasseur, professeur de philosophie, l'un sur l'origine et l'autorité du Décalogue, l'autre sur l'objet du premier commandement.

31 oct.-7 nov. — Sermons de M. Affret, économe, sur la nature et le fondement de la foi, — et sur les péchés contre la foi.

14-21 nov. — Sermons de M. Dujardin, professeur de première, sur la vertu d'espérance, — et sur les péchés contre l'espérance.

28 nov.-5 déc. — Sermons de M. Léon, professeur de cinquième, sur le double objet de la charité, — et sur les péchés contre cette vertu.

12 déc.-19 déc. — Sermons de M. Le Bris, surveillant général, sur les œuvres de miséricorde, — et sur la vertu de religion.

1er novembre. — Sermon de M. Abaléa, professeur de sixième, sur la Toussaint. — Le Soir, aux Vêpres, sermon de M. Brénéol, surveillant des Moyens, sur le culte des morts. — Visite et prière au Cimetière de la Paroisse.

La **Congrégation de la Sainte Vierge** (directeur: M. Le Vasseur) a eu sa fête trimestrielle le 8 décembre. Reçus: 5 Congréganistes et 18 approbanistes. Prédicateur: M. Brénéol.

La **Congrégation du Sacré-Cœur** (directeur: M. Batany, professeur de 3e) s'est agrégé, le 12 décembre, 6 Congréganistes et 10 approbanistes. Prédicateur: M. Creignou, professeur de sciences.

L'Apostolat de la Prière (directeur: M. Affret) a eu chaque mois ses réunions préparatoires à la Communion réparatrice.

Pour marquer l'importance que nous devons attacher à l'étude de notre Religion, le **Catéchisme** a désormais, aux examens trimestriels, un coefficient égal à celui du « Français ».

AU JOUR LE JOUR

La Rentrée. — Soyez bref! C'est le mot d'ordre. — Nous aurions aimé, cependant, dépeindre notre départemental tortillard soufflant et s'entraînant à la conquête des vingt-cinq kilomètres qui nous sépa-

raient de notre « geôle de jeunesse captive », les malheureux collégiens se démenant dans un inextricable fouillis de malles à la recherche d'un aimable et hypothétique employé qui veuille bien se charger de les conduire à bon port, puis la ruée vers les guichets, et tout cela dans l'angoisse du dernier adieu... La blanche façade de la « rue des Récollets » nous accueille du rire édenté de son porche ouvert, et la seule vue des camarades dissipe le sinistre cafard... Allons! refoulons tous les souvenirs des vacances et ne regardons que l'avenir: attelons-nous vaillamment à la tâche qui nous échoit! Que si l'engourdissement persiste, voici le coup de fouet de la Retraite. « Marche! marche! »

Visite de Monseigneur. — 17 octobre. Un bruit s'est répandu ce matin dans nos cours avec la classique « rapidité de la poudre ». Monseigneur est à Lesneven! Une mission s'ouvre dans la Capitale de notre antique Paganie, et Sa Grandeur n'a pas hésité à quitter Quimper-Corentin pour en bénir les pieux travaux... Monseigneur ne saurait passer si près de nous sans nous apporter ses paternels encouragements, et ce nous sera une joie de lui témoigner notre filiale et respectueuse affection. Oh! cette émotion, et ces applaudissements lorsque Sa Grandeur fit son entrée, excortée de M. le Supérieur et de MM. les Professeurs dans le grand réfectoire transformé en salle de réunion! Mais comment résumer cet entretien tantôt si grave, tantôt si enjoué, toujours si mélodieusement éloquent? « Soyez de bons chrétiens! Soyez de bons travailleurs! Si Dieu vous appelle au Sacerdoce, entendez sa voix! En tout cas, faites honneur à votre collège... » Après un délicat compliment à « son chanoine Moënner » qui a si bien triomphé de tant de difficultés pour sauver la Maison de Saint-François, Monseigneur a bien voulu lui demander pour nous un jour de congé (qui s'ajoute à nos vacances du premier de l'an) et s'est retiré, trop tôt à notre gré, en nous donnant sa Bénédiction.

4 Novembre. — Sortie mensuelle.

10-11 Novembre. — Anniversaire de l'armistice. Jour de congé apprécié.

2 Décembre. — Sortie mensuelle. Annonce des vacances du premier de l'an: départ le 23! Merci, Monseigneur !

12 Décembre. — Fête de Saint Corentin. Séance de cinéma, au Patronage. Agréable après-midi, où nous méditons les gestes mélodramatiques de Christophe

Colomb. Il s'agit, dit le programme, d'une « splendide, inouïe, prodigieuse » reconstitution historique (en trois épisodes) de la découverte de l'Amérique.

20-21 Décembre. — La fièvre des examens, préface de toutes vacances. Le sifflet du train qui nous parvient par dessus nos murs semble nous dire (irrévérence à part) : « La fin est venue! La fin est venue! »

23 Décembre. — Rentrée le 4 janvier. H. L. R.

CHRONIQUE SPORTIVE

Ecole Navale-Etoile d'Arvor.

Un ciel morose, un moral fortement ébranlé : sous ces malheureux auspices s'annonçait le fameux match du 19 décembre. Le « onze » imposant de Navale, la nouvelle qu'il s'était adonné au rugby n'autorisait à nos équipiers plus modestes que le faible espoir de n'en pas sortir trop « abîmés » !

A 2 h. 30 Me Léon siffle le coup d'envoi. Au début le jeu est assez mou, mais s'anime progressivement. Le ballon rebondit, hésite et finalement se glisse entre les jambes des joueurs pour s'échapper d'un but à l'autre, quitte à en être violemment repoussé par les dégagements puissants de tel ou tel arrière. Les « Navale », plus lourds, commencent à souffler et daignent même de temps à autre — bien malgré eux, j'en conviens — mesurer de toute leur longueur le terrain glissant. Mais un grand diable blond s'empare de la balle et ne la lâche plus jusque dans nos bois. En vain notre goal lui tend les bras : l'ingrate va se perdre dans la foule environnante. L'honneur à venger semble donner des ailes à l'Etoile qui, après une vigoureuse attaque, égalise sur un shoot précis de l'inter-gauche : comme l'on pense, notre jeune footballeur Appéré déchaîne l'enthousiasme. Dès lors le jeu se stabilise jusqu'à la mi-temps; mais une nouvelle échappée du grand diable susnommé amène un nouveau but. On remarque alors, chez nos demis, que la figure en général et le nez en particulier sont entrés en contact direct avec le ballon et en gardent une trace pour le moins poussiéreuse : le demi-centre Kerjean, qui est à féliciter de son beau travail, offre le type du genre.

La mi-temps est sifflée à 3 h. 5. A la reprise les nôtres occupent la position favorable et menaceront jusqu'à la fin les bois adverses. Une seule fois notre goal eut l'occasion de bloquer un beau coup. Au cours d'une descente mouvementée, notre extrême-gauche, M. Le Guen, fait une passe au centre ; l'inter-droit, Lannuzel, reçoit, et le ballon entre en tournoyant dans les bois de Navale. Les bravos crépitent déjà, mais sont brusquement coupés : le but est annulé par un off-side. Peu après, une faute grave amène un pénalty contre Navale et notre capitaine Guillerm botte un second but au profit de l'Etoile : eut-il tort,, eut-il raison ? ...« Navale » semble vouloir se ranimer et vaincre à tout prix : ses joueurs font quelques percées immédiatement anéanties par nos arrières. Soudain l'on s'assemble autour du ballon : le malheureux avait la panse si gonflée qu'il

en pensait éclater ! « Et le combat cessa, faute de... matériel. »

Ainsi s'acheva de façon peu banale cette journée qui consacrait encore une fois la vitalité du football chez les collégiens de Lesneven.

H. R. — J. P.

Matchs de l'Hirondelle.

Plus que jamais, la vie sportive a été florissante chez les Moyens : huit équipes s'acharnent au ballon tous les jeudi et dimanche. Avec tant d'éléments, il n'était pas difficile de former de bons joueurs qui ont déjà remporté des succès remarquables.

18 novembre. Hirondelle (I) contre Patronage de Lesneven (I) sur le terrain du Stade, à Lescoat. Partie bien intéressante, par vent doux. Les « potaches » dominèrent durant toute la partie, écrasant le « Patronage » par 9 buts à 0. — Dans le même temps et sur le même terrain, l'Hirondelle (II) et Patronage (II) sont aux prises. Nos collégiens se plaignent de ne pouvoir jouer, les équipiers adverses ne gardant pas leur place : c'est la mêlée continuelle. L'Hirondelle triomphe de 4 à 1.

La partie finie, le Patronage (I) demande l'Hirondelle (II) pour le jeudi suivant.

25 novembre. Tout est prêt sauf peut-être les équipiers qui sont un peu hésitants. A la première mi-temps, les collégiens ne surent pas profiter du terrain et du vent ; résultat : 0 à 0. Mais à la reprise, contre toute espérance, l'Hirondelle marque 5 buts presque coup sur coup. La fin est sifflée sur 5 à 0.

Ce jour-là, l'Hirondelle (III) matchait le Patronage (II) et gagnait aussi par 9 buts à 0. N'était-ce pas encourageant ?

9 décembre. Match revanche, demandé par le Patronage, et gâté par le mauvais temps. L'Hirondelle (II) ne put battre le Patronage (I) que par 4 buts à 0.

L'Hirondelle (III) battait encore le Patronage (II) par 6 buts à 0. — Les collégiens se croyant trop sûrs d'une victoire éclatante avaient mis moins d'ardeur que de coutume.

25 novembre. Hirondelle (I) contre Etoile d'Arvor (III). La partie qui ne dura qu'une heure ne permit à l'Hirondelle de rentrer que 2 buts. L'Etoile malgré ses joueurs « colossaux » ne réussit qu'à sauver son honneur. Les Moyens étaient découragés des « charges » des Grands ; mais ils se promettent une revanche au trimestre prochain.

Il faut aussi parler du match de l'Hirondelle (VIII) contre l'Avenir (I). Les Moyens se sentaient vaincus mais surent se défendre. Les Minimes ne l'emportèrent que par 3 buts à 0.

8 décembre. Et pour clore le trimestre, match entre Léon et Cornouaille. Les Léonards bien supérieurs ne surent pas s'entr'aider tandis que les Cornouaillais en mirent un de ces « fameux coups » connus des collégiens. Le Léon gagne par 2 buts à 0. — La revanche, qui eut lieu le 16 décembre, était encore à l'avantage des Léonards par 4 buts à 1.

L'Hirondelle est toute à féliciter, malgré un petit échec. Le trimestre prochain la verra encore à l'honneur.

X.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

Septième Année. Mars-Avril-Mai 1921.
NOUVELLE SÉRIE Nos 18, 19 & 20

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Un disciple de sainte Catherine de Sienne : Etienne Maconi (Alexandre MASSERON), page 105. — 2. Les derniers Récollets de Lesneven (Eugène CORGNE), p. 110. — 3. Le Père P. Pichon au Cameroun (suite et fin), p. 117. — 4. Ce que virent à Paris un Brestois et un Crozonnais (MM. LE CORRE et Yves PALUD), p. 120. — 5. Chronique des Anciens : Nécrologie ; Pour notre Livre d'Or ; Adresses et adhésions ; Correspondance, p. 126 à 133. — 6. Chronique de Saint-François : Un nouveau Légionnaire, M. l'abbé Yves Léon, professeur au Collège de Lesneven ; Palmarès trimestriel ; La Fête du Collège ; Conférences Saint-François ; Au jour le jour : Générosité et reconnaissance ; Chronique sportive, p. 134 à 147. — 7. Bibliographie, p. 147 à 149 et couverture. — Dernière heure, p. 150. — Les Sonnets de Saint François, p. 151.

Un disciple de sainte Catherine de Sienne(1)

ETIENNE MACONI

A propos d'une publication récente (2).

Il était des gens au Trecento qui appelaient les disciples de sainte Catherine de Sienne des *caterinati*. Cet argot n'est, en sa nuance très méprisante, bien traduit que par de l'argot : des *encatherinés*. L'expression, d'ailleurs pittoresque, était une invention de la canaille toscane. J'emploie à dessein ce mot une peu vague: toscane. Car je ne sais trop si l'honneur de la découverte revient à la canaille

(1) Notre ami M. Alexandre Masseron interrompt provisoirement le récit de ses pèlerinages (voir les numéros précédents) pour nous donner un article d'une actualité plus immédiate. Notre dévoué collaborateur est un admirateur fervent de Sainte Catherine de Sienne, et la direction de la charmante collection « L'art et les Saints », (Paris, Laurens) lui a confié la rédaction de la brochure consacrée à la grande Dominicaine.

(2) **Sainte Catherine de Sienne, sa vie, sa mort et ses miracles d'après un manuscrit italien du XVe siècle de Stéphane Maconi,**

de Sienne ou à celle de Florence. C'est certainement à l'une ou à l'autre. L'une et l'autre, à l'époque, se recrutaient fort bien. Les preuves surabondent.

Stefano di Corrado Maconi figure au premier rang de la petite troupe des *caterinati*. L'Académie des *Intronati* écrit dans les *Fasti senenses* qu'elle dédia, en périodes majestueuses et cicéroniennes, au pape Alexandre VII : « *...a lasciviente Juventute per ludibrium* Catharinatus *vocitabatur, hoc est Magnæ Virginis Catharinæ Benincasiæ alumnus addictissimus.* »

Il était le disciple préféré. Avec sa merveilleuse intuition psychologique, Catherine, du premier coup d'œil, avait distingué cette âme d'élite. Ce choix n'alla pas sans exciter quelque jalousie: c'est le sort de tous les choix, les meilleurs même et les plus justifiés. Un seul parmi les *caterinati* l'approuva sans réserves: il était poète et neurasthénique, — que je l'aime! — il s'appelait Neri di Landoccio dei Pagliaresi; il mourut ermite.

Etienne ne nous est guère connu que dans ses rapports avec Catherine et le culte de Catherine: le culte de la « sainte mémoire. » (1) Il nous apparaît pour la première fois l'épée à la main : il était Siennois, « *de Grandi di Siena* », écrit Girolamo Gigli. (2) Par son dernier geste dans la vie active, il est un apôtre de la paix, il travaille à l'extinction du schisme. Puis il passe d'un monde à l'autre, chargé d'années, abîmé en la vie contemplative. Il avait mis en pratique les leçons de celle qu'il appelait la « *Mamma* », bien qu'elle fût morte à trente-trois ans.

traduction du texte latin de Thomas Caffarini, traduit avec une introduction et des notes par Madeleine et Robert Havard de la Montagne; Paris, Perrin, 1919. — C'est une version excellente, écrite dans une langue très pure, moulée souvent avec beaucoup de charme sur l'italien, d'un manuscrit célèbre de la bibliothèque communale de Sienne, — T. II. 6, — qui a appartenu au couvent des Dominicains de cette ville, supprimé en 1783, et qui a été publié en 1868 par F. Grotanelli dans la collection dite des **Testi di lingua**; Bologne, Romagnoli. Cette vie de la Sainte est connue sous le nom de **Légende mineure.** Il en existe des rédactions assez différentes qui ont donné lieu à d'érudites discussions. — Les traducteurs français ont eu l'heureuse idée de joindre à leur version du manuscrit siennois celle de treize des quarante six lettres des disciples de sainte Catherine jointes par Grottanelli à son édition de la **Légende.** — Pour les lettres de sainte Catherine, j'ai suivi l'édition du marquis Piero Misciattelli; Sienne, Guintini-Bentivoglio, 1913.

(1) « **Dolcissime e cordialmante diletto fratello in Cristo e nella santa memoria,** » écrit par exemple, Etienne Maconi à Neri en 1381, c'est-à-dire l'année qui suivit la mort de Catherine. Grottanelli, XXI.

(2) **Diaro senese**; Lucques, 1723.

Ce n'était pas allé toutefois sans de réelles difficultés. On chasse le naturel; mais encore faut-il y mettre le temps et la peine.

Il était né, comme Catherine, en 1347. Son père s'appelait Corrado; sa mère Giovanna Bandinelli de Paperoni. Ils ne semblent avoir jamais témoigné que d'un enthousiasme médiocre pour la dévotion d'Etienne envers la fille du teinturier Benincasa. Elle passait pour sainte ; elle était célèbre; mais tout de même ce n'était qu'une *popolana;* et puis elle voyageait trop: sans cesse par les grandes routes, de Pise à Florence, de Florence à Avignon, à Gênes, à Rocca d'Orcia, à Rome et à beaucoup d'autres lieux. Nous trouvons plus d'une fois Etienne empêché de la suivre par des affaires de famille: il n'est pas impossible qu'elles fussent urgentes; il n'est pas impossible qu'elles aient masqué un prétexte. Le jeune homme alors, loin de Catherine, rongeait le frein, menaçait, selon une vieille habitude, de quelque éclat. Elle lui écrivait de Rome en 1379: « Il m'eût été très cher que tu fusses venu, et que tu viennes, si tu peux venir sans scandale; mais avec scandale, en troublant ton père et ta mère, non, sauf si le scandale était nécessaire. Je veux que tu le fuies en ce moment autant que tu peux. Je suis certaine que si la Bonté divine voit que c'est le meilleur elle fera cesser le scandale de telle sorte que tu pourras venir en paix. » (1)

Près de la « *Mamma* » selon la chair dut plusieurs fois intervenir la « *Mamma* » selon l'esprit. Deux lettres de Catherine à Monna Giovanna di Corrado Maconi ont été conservées. (2) Etienne faisait le voyage d'Avignon. Sa mère supportait mal la longue absence. Catherine lui reproche doucement d'aimer son fils d'un amour trop sensible et lui rappelle les paroles de « la première douce Vérité » qui a dit: « Celui qui n'abandonne point son père, sa mère, sœurs et frères, et soi-même, n'est pas digne de moi. » (3) Elle part de cette théorie générale, qui lui est chère et qu'elle exprime par une de ses plus familières images, qu'il faut « se faire une habitation dans la cellule de la connaissance de soi-même afin de pouvoir arriver à l'amour parfait », auquel l'amour sensible fait obstacle. L'application est directe: « Avec cette connaissance je veux et je vous prie par l'amour de l'Agneau

(1) Misciattelli, CCCLXV

(2) Misciattelli, CCXLI et CCXLVII.

(3) Cf. Mathieu, X, 37-38, et Luc, XIV, 26-27. Il est intéressant de constater que sainte Catherine cite de mémoire. Son texte n'est ni celui de saint Mathieu, ni celui de saint Luc, mais une adaptation des deux.

égorgé que vous donniez médecine au regret amer et à la peine que vous avez éprouvés du départ d'Etienne. Réjouissez-vous et exultez, car cela n'ira pas sans un accroissement de grâce dans son âme et dans la vôtre. Par la grâce de Dieu vous le verrez bientôt. » Mais Giovanna, comme toutes les femmes, comme toutes les mères surtout, n'était pas facile à convaincre. Catherine revient à la charge et trouve cette expression admirable: « Si Dieu prend vos fils d'une main, vous, comme une vraie et bonne mère qui aime leur salut, donnez les lui des deux. » Puis, d'un brusque mouvement, elle ouvre son cœur : « Prenez doucement courage, et soyez patiente, et ne vous troublez pas parce que j'ai trop gardé Etienne; car j'ai bien veillé sur lui; parce que par amour et affection je suis devenue une même chose avec lui; et pour cela j'ai pris soin de vos choses comme de chose mienne. Je pense que vous n'en avez pas été trop fâchée. Moi je veux, pour vous et pour lui, faire jusqu'à la mort tout ce que je pourrai. Vous, sa mère, vous l'avez enfanté autrefois; et moi, je veux vous enfanter, lui et vous et toute votre famille, dans les larmes et la sueur, par de continuelles prières et le désir de votre salut. »

Cet enfantement spirituel est l'histoire même d'Etienne. Il fut très long: quatre ans. De sa première rencontre avec Catherine qu'on peut placer, d'une certitude presque complète, au début de 1376, (1) jusqu'à la mort, à Rome en 1380, de la Tertiaire dominicaine qui, avec la double audace et la double prudence de la sainteté et du génie, avait révolutionné le monde. Catherine, pendant ce temps, avait observé et dirigé son disciple, son « ignorant et très ingrat fils »; (2) mais, clairvoyante et admirable maîtresse de vie intérieure, elle avait compris que l'heure n'était point venue et que le fruit n'était pas mûr; elle avait retenu sur ses lèvres la parole définitive. Elle écrivait à Etienne en 1379: « Maintenant tu es à l'aurore qui ne te laisse bien encore ni goûter ni discerner la vertu, parce que tu n'es point encore au temps du soleil où tu seras délivré de ces ennemis domestiques. Mais je veux, mon très cher fils, que tu prennes courage maintenant en ce temps de l'aurore, parce que bientôt viendra le temps du soleil où nous entendrons cette douce parole:

(1) Etienne dit lui-même que Catherine lui était presque inconnue « **usque ad annum Dom. MCCCLXXVI vel circa** » dans la lettre célèbre qu'il écrivit en 1411 à Thomas Caffarini à l'occasion du procès de [illegible]tola **Domni Stephani de gestis et virtutibus S. Catherinæ**, publiée dans les **Acta Sanctorum**, (30 avril).

(2) Misciattelli, CCCXX.

NOS MISSIONNAIRES

Le R. P. PICHON, au Cameroun

(SUITE)

— Vous parlerai-je du chant dans nos chapelles? — Les noirs aiment chanter à un degré qui passe toute expression.

Le dimanche 12 septembre, je célébrai la grand'messe en présence d'un millier de chrétiens entassés dans l'église d'Einsiedeln. Cette cérémonie restera un des plus bruyants souvenirs de ma vie. Les noirs chantaient le *Kyrie,* le *Gloria,* le *Credo,* etc... avec un tel renfort de voix que j'avais peur de voir les voûtes de notre gentille église, l'une des plus belles de la contrée — s'écrouler bientôt sur ma tête!

Les noirs chantent encore des cantiques en langue populaire, tantôt sur des airs allemands, graves, lents, à deux et trois voix égales; tantôt sur des airs français : « Je suis chrétien », « Nous voulons Dieu », « Le voici l'Agneau si doux », etc... et tout cela avec une sens très juste de la mesure et des nuances qui indique des prédispositions étonnantes pour la musique chez ces races incultes.

— Les missions d'*Einsiebeln, Victoria, Engelberg, Tiko, Ekorra,* situées dans la zone anglaise du Cameroun, n'ont pas, je vous l'ai dit, un seul missionnaire. Les Pères allemands y ont laissé pourtant des chapelles et des maisons d'habitation que nous serions heureux d'occuper si nous étions assez nombreux. Les chapelles sont construites en fer et en ciment, avec des sacristies bien garnies de tout ce qu'il faut pour le culte. Quant aux habitations elles sont confortables et meublées comme on est loin de s'y attendre. Ici, comme pour le reste, il faut reconnaître les réelles qualités d'organisation de nos prédécesseurs : « *Fas est et ab hoste doceri...* »

— Je ne serais pas complet si j'oubliais de vous relater la courtoisie charmante et l'hospitalité de MM. les Anglais partout où nous sommes passés. Fonctionnaires, planteurs, officiers, autorités diverses, tous recevaient les missionnaires catholiques avec une amabilité qui diffère de l'hostilité rencontrée dans certains milieux européens. — Moyens de locomotion trolley de la voie de 60, vedette automobile, porteurs de charge: ces Messieurs mettaient tout ce qu'ils avaient à notre disposition, reconnaissant volontiers l'utilité publique de notre ministère parmi leurs indigènes. D'autre part, les indigènes nous apportaient tous les jours l'essentiel de notre subsistance: pata-

tes, ignames, poules, œufs, huile de palme, ananas, bananes.

— Nous n'avons manqué que de pain, car la farine est un article introuvable dans le pays et qui se paie dans les factories 7 et 8 francs le kilog. La petite provision que nous avions emportée pour faire du pain passa presque toute entière à la fabrication des hosties, le nombre des communions ayant été de beaucoup supérieur à celui que nous avions prévu.

***

Vous ai-je tout dit? Hélas non. — Dans un tableau il y a des ombres et des lumières, et peut-être mon enthousiasme de jeune a-t-il quelque peu laissé de côté les ombres du tableau?

Pour être exact, je devrais aussi vous raconter les difficultés inévitables de tout apostolat auprès de ces chrétiens sincères, mais combien faibles encore dans la Foi: palabres de mariages, querelles de catéchistes, scandales publics, hostilités de certains clans protestants qui agissent sourdement pour semer l'ivraie dans le champ du Père de famille. Le R. P. Retter, en dehors des longues séances de confessionnal auquel il s'adonnait de jour et de nuit, devait encore dirimer des cas étranges, sermonner des palabreurs, mettre la paix dans les ménages, régler des conflits d'autorité. — Relisez la première épître de St Paul aux Corinthiens : l'analogie des situations m'a frappé. Mais nous sommes ici en effet au lendemain d'une première évangélisation qui a été bien faite et dont il faut se hâter de recueillir la moisson d'âmes. Malheureusement la population est si dense que DOUZE PERES pour toute une région comme le Cameroun ne suffirait jamais à la tâche. On évalue à 50.000 environ le chiffre des catholiques baptisés et à 16.000 celui des catéchumènes pour tout le territoire qui nous est confié. Ces chrétiens et ces catéchumènes sont naturellement dispersés sur une zone très étendue où les moyens de communication sont encore un grand problème à résoudre. Concluez: « Messis quidem multa, operarii autem pauci. »

— Avec cela les protestants reçoivent des renforts inquiétants et s'infiltrent peu à peu dans les centres les plus denses en population, particulièrement au Cameroun français. L'organisation des postes de catéchistes sauvera peut-être ces villages de l'hérésie. Mais il faut faire vite et je vous promets qu'on se prépare à une lutte qui sera dure et longue! S'il y a des [illegible] parmi les collégiens de Lesneven pour ce genre de sport, qu'ils se préparent: on les attendra avec impatience!

— Je vous quitte, cher Monsieur D., avec la conscience d'avoir oublié encore un tas de choses intéressantes. Ce

sera pour une autre fois! En attendant je me recommande aux ferventes prières de tous les amis d' « En Avant ». Croyez bien que je n'oublie personne de mon côté, en particulier mes anciens professeurs de Lesneven: à preuve, les parrainages patronymiques dont j'ai voulu décorer mes premiers baptisés en leur donnant tous les prénoms que je me suis rappelé. J'espère que Monsieur Colin ne m'en voudra pas d'avoir baptisé du beau nom d'Alphonse un superbe policeman de Victoria, le plus beau type de la race des néophytes, et aussi le mieux tatoué...

Veuillez agréer, etc.....

P. PICHON,

des P. P. du Saint-Esprit, mission catholique de Duala, Cameroun, (A. E. F.).

—×—

S'il se trouvait parmi les amis d' « En Avant » quelque vieux soldat qui pût disposer d'un *autel* portatif en faveur du Père Pichon, notre cher missionnaire lui serait bien reconnaissant d'en faire l'envoi à la Maison-Mère des PP. du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, Paris, en spécifiant que l'autel lui est destiné.

« Vous ne sauriez croire, nous dit-il, quel embarras l'on cause à une communauté quand on est obligé d'emporter en brousse un calice, des burettes, un missel et le reste... » Nous le comprenons facilement, et nous joignons nos instances pressantes à la modeste prière du Père Pichon.

Au service de l'Eglise et de la France, par l'Abbé F. Delerue, du Clergé de Paris. — Lettre-Préface de Mgr Gibier, Evêque de Versailles. Un vol. in-8° broché. Prix : 7 fr. 50. Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris-VI[e].

Mgr Gibier dans la lettre qui sert de préface à l'ouvrage, écrit à l'auteur: « C'est avec un vif intérêt que j'ai parcouru le nouveau volume où vous poursuivez, avec tant de talent, la biographie des hommes illustres dont s'honore notre pays... Les luttes de l'Eglise, ses succès et ses rêves sont de tous les temps. Voyez Montalembert, Veuillot, Ozanam, et Chesnelong... Ces hommes enseignent aux catholiques de nos jours les vertus qui assurent le succès : la vaillance dans la lutte, la constance en face des revers, le desinteressement et l'oubli de soi. Ils se sont sacrifiés à la cause qu'ils défendaient, et votre plume si attachante a mis en pleine lumière la noblesse des sentiments qui les animaient. Oui, ce sont là de grands exemples, et après avoir lu votre livre, on ne peut que répéter, en leur donnant un sens plus large, les paroles que Monseigneur Dupanloup disait de l'un d'entre eux: « Quelques hommes comme ceux-là, ce serait le salut! »

Ce que virent à Paris un Brestois et un Crozonnais

... En partant pour Paris, je vous avais promis de vous envoyer quantité d'impressions neuves et originales. J'étais de bonne foi, ne connaissant la capitale que par les livres ; je m'attendais à être tellement transporté d'admiration, que ma seule crainte était de ne trouver pas de mots assez forts pour exprimer mes sensations. Eh bien ! non, ce n'est pas cela ! Je crains, au contraire, de n'avoir pas de sensations à exprimer, et je viens m'en excuser auprès de vous.

Vous voudriez que je vous raconte quelque chose sur Paris : quelque chose qui n'aurait pas encore été dit... Et je n'ai rien, rien à dire ! Dès mon arrivée ici, j'ai eu l'impression de ne rien voir d'extraordinaire; depuis le moment où je pris place dans un fiacre vétuste qui avait peut-être été calèche au temps de Louis-Philippe, et que l'automédon, dont la trogne enluminée aurait pu servir de phare, eut mis en marche sa mélancolique haridelle, depuis ce moment, jusqu'à présent, où je suis presque un Parisien, je n'ai rien ressenti: et malgré tous mes efforts pour sortir de la vie banale et pour voir du nouveau, je suis obligé de m'avouer que le résultat est faible.

J'ai cru d'abord que le spectacle de la rue ou du boulevard m'intéresserait : j'ai été vite désillusionné: c'est comme ailleurs, sauf qu'il y a un peu plus de monde, et que ce monde est un peu plus affairé. Pour éviter les « embarras de Paris » le plus simple est de prendre le métro. Là, pour six sous, on peut faire le tour de la capitale, promenade agréable, surtout le matin et le soir, où l'on est cent dans un compartiment destiné à cinquante, où l'on a les pieds écrasés, le thorax compressé, mais aussi le plaisir inexprimable de jouir du paysage métropolitain, peu varié, mais combien suggestif : on y voit sans cesse: Dubonnet ! Dubonnet! Byrrh! Byrrh! Au point qu'un jour j'ai entendu une espèce d'Anglais demander quels étaient ces hommes illustres dont il voyait les noms partout !

Mais vous me direz peut-être: à Paris, il y a de beaux monuments. Sans doute, mais, croyez-moi, la meilleure façon de les voir et de les admirer est encore d'acheter des cartes postales: sur place, il n'y a rien à faire. Voulez-vous les admirer de l'extérieur, les contempler de face, de côté, en diagonale? D'abord, vous risquez d'être écrasé; mais ce n'est rien: un agent viendra vous dire: « Circulez! » un chauffeur furieux d'avoir corné en vain, vous enguirlandera avec un goût exquis; tout cela sous le regard moqueur des Parisiens, réjouis par l'embarras d'un provincial. Si, avec cela vous pouvez encore admirer, il faut que vous ayez du flegme, et moi je n'en ai pas; alors je me dis: allons voir l'intérieur.

Ici, cela devient comique. Dès l'entrée, on se précipite sur vous pour s'emparer de votre canne ou de votre parapluie, et cela avec une amabilité telle que vous ne pouvez vous empêcher de verser une légère rétribution. Puis on rentre dans une salle nue, où on attend patiemment; la salle se remplit peu à peu de visiteurs, et, après une demi-heure d'attente, au maximum, la porte s'ouvre, et la visite commence. Tantôt un cicerone solennel vous fait entrer dans les diverses parties de l'édifice, les présentant avec des boniments plus ou moins compréhensibles, et marchant d'un pas alerte, car il sait qu'à la sortie le pourboire l'attend, et il a soif d'avoir tant parlé. Tantôt l'on pénètre sans être inquiété, on se dit: quelle chance! je vais pouvoir admirer à loisir. Ah bien oui! à peine entré, vous êtes poussé par derrière, et porté on ne sait comment par le flot des visiteurs. Si vous vous attardez, ceux qui suivent vous donnent de petits noms doux, même dans les églises. Cependant, on peut se dire: du moins, c'est pour rien! mais, ô stupeur! à la sortie une pancarte s'étale: « Le guide s'arrête ici ». Le guide! on ne l'avait même pas vu. Quoiqu'il en soit, il faut mettre la main à la poche, et l'on s'en va la rage au cœur, d'avoir aperçu des beautés, sans avoir le temps de les contempler. Après des visites pareilles, comment voulez-vous que je vous en parle des monuments de Paris ?

Quant à Paris même, je ne pourrai vous en dire qu'une chose: une fois qu'on y est, la première chose que l'on fait quand on est libre, c'est d'en sortir.

Il y a pourtant quelque chose de vraiment intéressant: ce sont les offices dans les églises. Mais par malheur, la beauté en est souvent gâtée par je ne sais quoi de théâtral dans les chants et la musique. C'est ainsi que pour la Toussaint, j'ai entendu divers chants d'église, sans doute très beaux, mais qui devenaient incompréhensibles parmi les trémolo du chanteur, ou les roucoulements de la cantatrice: on se serait cru à l'Opéra.

M. LE CORRE.

* * *

Le « provincial » classique débarquant à Paris, c'est un individu qui a un gibus sur la tête, une blouse bleue de maquignon sur le ventre et un parapluie sous le bras. Il s'arrête, hume l'air, regarde les voitures et se

prend à rêver en apercevant sur les tramways l'inscription « Madeleine »... Sa première visite est pour la Tour Eiffel, et il se hâte de monter dans la Grande Roue avant qu'on ne l'abatte.

... Cela a bien pu être vrai, quand on portait encore des blouses et que les imperméables américains n'avaient pas chassé les parapluies. Mais les temps sont changés, il faut croire. Aujourd'hui un provincial — qui ne l'est pas de façon exagérée, j'entends — lorsqu'il arrive à Paris, s'y trouve tout de suite comme chez lui, et la seule chose qui le différencie d'un Parisien c'est la facilité avec laquelle il se fait « estamper » par les cochers de fiacre, et aussi le besoin qu'il éprouve un peu plus souvent de déployer au vent son plan de Paris. Moi qui vous écris, l'air que j'avais en me faisant traîner dans la Capitale par une rosse famélique, c'était, oui, parfaitement, c'était un air de blasé, l'air d'un homme qui s'y connaît, l'air, enfin, de celui à qui les merveilles tant vantées de la Ville Lumière n'en imposent pas. Certes Paris est beau, mais ne m'a nullement écrasé. C'est drôle, je me le dis à moi-même, mais c'est ainsi lorsqu'on arrive. Si vous avez envie de venir à Paris respirer pendant quatre jours un air différent de celui de votre province, ne vous dérangez pas, restez chez vous. A part les microbes qui seront plus nombreux, vous trouverez qu'on respire à Paris le même air qu'ailleurs. Ainsi, moi (je me prends comme exemple, mais mettez vous à ma place si vous voulez) moi, lorsque je me prélassai dans ma voiture comme un nouveau riche, logiquement on aurait dû se retourner pour me voir passer et dire: « Tiens! un provincial! » Mais non. A peine arrivé, je m'étais si bien et si vite parisianisé que je n'étonnai personne. Et je ne m'étais si bien et vite parisianisé que parce que Paris c'est comme ailleurs

A Paris, comme dans les autres villes, il y a des rues. Il est vrai qu'au lieu d'être pavées en pierre ou pas pavées du tout, à Paris elles sont pavées en bois. Parfois, en vous promenant, si vous ne faites pas attention, vous marchez dans une sorte de liquide épaix et noirâtre que des ouvriers répandent sur la chaussée et sur quoi ils jettent de la pierre concassée. C'est un moyen d'empierrer les routes,et ils obtiennent ainsi ce qu'on appelle du macadam. C'est très lisse et je m'étonne de n'avoir vu personne encore y faire du patin à roulettes. Les rues sont très nombreuses à Paris parce que Paris est très grand. Elles sont remarquables par le nombre d'autos qui passent dessus à la file. Ceux qui sont trop provinciaux ne peuvent pas traverser la rue et restent regarder défiler les autos. Cela les amuse. Mais si vous

venez à Paris et que vous n'ayez pas le temps d'attendre, allez chercher un agent. Il se mettra au milieu de la voie avec son bâton blanc et fera arrêter toutes les voitures pour vous. Les agents sont de braves gens. Si vous désirez savoir ce que c'est qu'un chauffeur, allez à Longchamps un jeudi et ne donnez pas de pourboire. Vous verrez alors que Rabelais avec son truculent et pittoresque langage est de reste avec les conducteurs d'automobiles de la capitale.

Assez souvent en vous promenant vous arrivez à des jardins où il y a de l'herbe avec des écriteaux : « Pelouse interdite ». L'un d'eux s'appelle Jardin des Plantes, mais on n'y va que pour les animaux. — A chaque extrémité de Paris il y a un bois. L'un d'eux c'est le Bois de Boulogne. Il y en a un aussi à Brest, mais ce n'est pas le même. Dans ce bois il y a des arbres, des allées pour se promener et des chaises en fer pour s'asseoir. Il y a deux lacs où il est permis de canoter si on paye. A côté se trouvent les champs de courses où l'on peut se ruiner pour pas trop cher. Dans le bois de Vincennes se tient un château auquel se rattachent des souvenirs historiques. On peut y entrer par deux portes. Mais les autorités militaires ont interdit d'entrer par l'une d'elles. Alors, chaque fois que quelqu'un est passé par cette porte, on envoie un soldat la refermer. A ceux qui désirent se faire assassiner, le Bois de Vincennes, le soir, est recommandé. Dans la plaine, Bolo-Pacha a été fusillé, mais c'était en plein jour et il ne le désirait pas.

Il y a beaucoup de distractions à Paris, outre celles que je viens d'énumérer. Du 13 octobre au 22 septembre, vous pouvez aller au Grand Palais des Champs-Elysées voir des tableaux, des statues, des échantillons d'ameublement. Cela s'appelle le Salon d'Automne, précisément parce que l'exposition a lieu vers le milieu de cette saison. J'y suis allé et j'en ai eu pour mes deux francs. Tenez, je vais pour parler des toiles si vous consentez. Voulez-vous un cauchemar de peinture où les couleurs répandues à flots feront tressaillir en vous tout le bas fonds de vos notions d'esthétique si sommaires qu'elles puissent être ? Allez au Salon d'Automne. Devant la première salle vous trouverez un être informe — ce doit être une femme, avec tout le respect que je dois au beau sexe — prosterné. Il n'y a pas de jambes, ni de mains. Les bras sont ébauchés. La tête n'est pas encore sortie du bloc de marbre dont son auteur a voulu la faire naître. Pour moi, cet être informe est écrasé par la bêtise humaine dont il ouvre le sanctuaire et cherche à s'abîmer dans le néant. Et j'ajoute que si j'étais peintre de génie, je serais tenté d'en faire

autant: il y a bien de quoi. Si vous croyez que j'exagère, allez-y voir. Voici une toile sombre: aspect ténébreux, lueur fantomatique. Quelle scène terrible d'inquisition est-ce là? Ne soyez pas romanesque: vous ne trouverez, perdues dans la pénombre, que deux jarres en grès prosaïques et ventrues. Dans le cadre au-dessous une femme à l'aspect songeur doit se demander ce qu'elle fait là. Puis un entassement de carrés, surmontés de losanges, entourant des ronds noyés dans des rectangles : des couleurs crues, brutales, qui blessent les yeux. C'est une ville. Plus loin le monde des cirques représentés en tubes, exécute des cabrioles: très curieux.

Et une série de tableaux Dada. Vous ne savez pas ce que c'est que le genre Dada? C'est celui d'une école de peinture. Ce qu'on peint? Oh! n'allez pas chercher à rien comprendre: vous perdrez votre temps. Voici une de ses productions. Je la prends parce qu'il y a d'écrit quelque chose sur la toile; les autres n'ont que des ronds reliés par des droites avec des noms propres. En haut du tableau dont je vous parle, se trouve la « zone des étoiles obscures ». Il est bon de le dire, car en fait d'étoiles il n'y en a qu'une grosse, noire, sur le fonds vierge du tableau. A gauche, c'est ici qu'il y a « tout ». Mais on ne voit rien. A droite c'est l' « emplacement du vide ». Il n'y a rien non plus, mais à cet endroit cela se comprend. Entre ces inscriptions un cœur dessiné à la peinture bleue et quelques lignes droites. C'est tout. Je ne vous empêche pas de croire que les auteurs de pareilles œuvres sont des fumist s. — Et puis ce sont des efflorescences multicolore , des écharpes de couleurs qui se croisent, s'entre croisent, font des ronds. Mon Dieu! qu'est-ce que cel peut vouloir dire? Voici un paysage maritime fait bandes coloriées toutes parallèles. A côté, des lagu s avec un pont, composés de points multicolores. — ns une salle, quatre individus jouent aux cartes. Ils sont jaunes comme de la terre glaise et reluisants comme si on les avait encaustiqués. Une flamme dans leurs yeux. — Et des fleurs! de toutes les nuances. Mais quelles sortes de fleurs cela peut-il être? Ailleurs un Christ en croix penche la tête avec mélancolie sur une assiette de pommes, de poires et de raisins. Symbole?... Plus loin, on voit qu'un monsieur très sage s'est appliqué à peindre on ne sait quoi. Peut-être une illustration pour les œuvres de Jules Verne: vingt mille lieues sous les mers. A des profondeurs de plusieurs milliers de mètres tout doit être si vague, si vaporeux, si insaisissable à l'œil du peintre! — Vous pouvez voir encore des hommes dont la tête disparaît, ou les bras. Quelque part on ne voit que des mains; autour, nulle forme discernable. C'est tout simplement affolant. Et voilà le Salon d'Automne. Vous en sortez en murmurant :

Je n'aurai jamais cru moi-même
Sans l'avoir vu
Ce que ce spectacle suprême
A d'imprévu.

A peine quelques toiles valent d'être exposés. Quelques têtes d'enfants et de femmes sont très fines et ne manquent pas d'expression. Vos yeux s'arrêtent avec délices sur deux ou trois paysages calmes, reposants, dont les auteurs connaissent du moins les tons et leurs valeurs. Mais à part cela, quelle débauche de couleurs! Quelle furie de donner à tort et à travers des coups de pinceaux! Se peut-il que des peintres, ou se disant tels, puissent profaner ainsi comme à plaisir le noble art de Murillo, Rubens, Raphaël, Rembrandt, Puvis de Chavannes, Millet et tous les autres ? Aussi, en sortant de ce temple de la licence, comme il fait bon se précipiter au Louvre, admirer les immortels chefs-d'œuvre qui nous rassurent en nous disant que la peinture n'est pas seulement au service des élucubrations sorties de cerveaux surchauffés! Et comme on aime aller au Luxembourg, où figure avec honneur notre M. Jullien, pour s'assurer que tout bon sens n'est pas mort encore chez nous, grâce à Dieu, et que tous nos bons peintres de France ne sont pas des bohêmes exotiques et fourvoyés, énigmatiques comme le sphynx.

Y. PALUD.

Accusé de réception. Du **R. P. Trébaol,** 5, via Vittorino da Fletre, Rome. Une brochure de 38 pages sur la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie. Une brochure sur les Frères Convers dans la Compagnie des Missionnaires Oblats de Marie. De **J. Pochard,** une Notice sur l'Institut métallurgique et minier de Nancy: organisation, programmes, etc.

Ces brochures seront communiquées par M. le Directeur d' « En Avant » à qui voudra les lire (au Collège).

Pierre Van Der Meer De Walcheren. Journal d'un Converti. (Traduit du hollandais par l'auteur). Introduction par Léon Bloy. Deuxième édition, augmentée d'un appendice inédit. In-12, prix: 5 fr.; par la poste, 5 fr. 50, Téqui, Paris.

Ce livre, dont la première édition s'est très rapidement épuisée, nous raconte les pérégrinations douloureuses d'une âme d'artiste qui s'achemine, poussée par l'impérieux besoin d'infini que n'assouvit ni l'art ni l'amour humain, à travers les atroces ténèbres du doute vers la certitude libératrice de la foi.

Cette histoire très simple et très belle sera lue avec joie et émotion par tous ceux qui y retrouveront le récit de leurs propres tourments. Et ils y puiseront peut-être la force de demander du secours à Celui qui ne refuse rien aux âmes de bonne volonté.

CHRONIQUE DES ANCIENS

NÉCROLOGIE

Jean-Pierre ARZUR, Clerc tonsuré

Jean-Pierre Arzur est mort dans la nuit du 10 au 11 mars, après une longue et douloureuse maladie. Il était l'un des trois séminaristes que M. le Recteur de Ploudaniel envoyait, après la guerre, au Grand Séminaire de Quimper. Avec eux se renouait la tradition douloureusement interrompue : Ploudaniel redevenait une pépinière de futurs prêtres. Il ne fut donné à l'abbé Arzur que de franchir le premier degré dans la cléricature : il était clerc-tonsuré.

Remarqué sur les bancs du catéchisme par le vicaire, M. l'abbé Guéguen, il reçut au presbytère les premières leçons de latin. L'année suivante il entrait au collège, où il fit de bonnes études. Tous aimaient en Jean-Pierre Arzur sa droiture de caractère et sa gaieté, parfois exubérante. Insoucieux et jovial, il faisait de très louables efforts pour se conformer à une règle qui semblait parfois rigoureuse à sa nature ardente; et il était toujours reconnaissant au maître qui le ramenait à sa stricte observation. Il était élève de Rhétorique quand la mobilisation vint le prendre.

Après avoir brillamment passé la première partie du Baccalauréat, il fut incorporé au 410e d'infanterie. Soldat plein d'entrain, il entretenait la plus grande camaraderie dans sa compagnie par sa bonne humeur et son exemple. Ses chefs l'appréciaient et son colonel le citait à l'ordre du régiment dans les termes suivants : « Très bon soldat sous tous les rapports, ayant toujours eu une belle tenue au feu; a reçu deux blessures au cours de la campagne. » Mais cette campagne fut relativement courte pour lui. Il quitta définitivement le front en octobre 1917 et ne s'est jamais remis complètement de sa deuxième blessure. Après un long séjour dans les hôpitaux il fut versé dans le service auxiliaire.

Démobilisé en 1919, il réussit en juillet la 2e partie du Baccalauréat et entra au Grand Séminaire en octobre. Il réalisait le plus vif de ses désirs : toujours pieux, l'abbé Arzur n'avait eu qu'un rêve, devenir un jour prêtre; c'étaient aussi les vœux de sa bonne mère

et d'une tante qui le chérissait très particulièrement. Mais Dieu en avait décidé autrement.

Jean-Pierre Arzur s'est toujours ressenti des fatigues de la guerre. Les premiers symptômes de la maladie se révélèrent quelques jours avant les vacances de Pâques et M. le Supérieur crut prudent d'avancer pour lui la sortie régulière. Aucune complication n'étant survenue, il put achever sans encombre sa première année de Séminaire. C'est au mois d'avril seulement que, terrassé par son mal, il dut s'aliter pour ne plus se relever. Depuis longtemps il savait la science humaine impuissante; il avait placé sa confiance dans la seule puissance divine.

C'est à Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus et au Bienheureux Michel Le Nobletz qu'il demandait sa guérison, afin de retourner au Séminaire et d'être prêtre. Il n'eut pas d'autre préoccupation durant ses longues semaines de souffrance; et sa grande joie était de recevoir des nouvelles du Séminaire : cette maison était restée sa maison.

Cependant ses forces décroissaient. L'issue fatale était imminente : sa pauvre mère elle-même devait se rendre à l'évidence. Jean-Pierre Arzur s'est éteint doucement dans la nuit du jeudi au vendredi 11 mars.

M. le Supérieur et plusieurs professeurs du collège ont assisté à son enterrement.

La grande famille des Anciens offre à la mère, à la tante et au frère d'un ancien camarade, ses chrétiennes condoléances.

Y. B.

×

Nous recommandons également aux prières de nos amis : la mère de l'abbé G. Fily, aumônier à Brest, enterrée à Kernouès le 8 janvier, — et sa sœur, mère de huit enfants, enterrée le lendemain à Ploudaniel ;

La mère de l'abbé Paul Monot, vicaire à Plouzané, — grand mère d'Y. Bervas, élève de 1re, — enterrée à Lesneven le 17 février ;

La mère de Paul Taburet, décédée au Conquet ;

Mme Louis Arnould, née Livenais, décédée à Saumur dans sa 48e année, le 11 mars 1921 ;

Yves Manchec, du cours 1920, décédé à Plougonven ;

Le père de MM. Hervé et Auguste Gouillou, instituteurs, décédé à Ploudaniel ;

Le docteur Louis Lossouarn, médecin de marine de 1re classe, chrétiennement décédé à Alger le 13 décembre 1920.

De profundis !

POUR NOTRE LIVRE D'OR

LEGION D'HONNEUR. — M. l'abbé Yves *Léon* a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur (voir page 134).

Le docteur Amédée *Le Meur*, médecin-major de 2e classe au 19e R. I. a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Deux fois blessé, notre ami avait été l'objet de trois citations, dont la dernière à l'ordre de l'armée, ainsi conçue: « Au cours des combats du 26 au 29 septembre sur la Py et du 4 au 6 octobre sur l'Arnes, a montré le plus parfait mépris du danger, courant sans cesse en première ligne relever les morts et les blessés, et obligeant son chef de bataillon à lui donner l'ordre de ne pas dépasser les unités d'assaut. A assuré avec un dévouement qui ne s'est pas démenti une minute, dans les circonstances les plus difficiles, et en payant sans cesse de sa personne, la relève des blessés en première ligne et leur évacuation. A été blessé le 12 octobre 1918 à son poste de combat. Signé: Gouraud. »

Le docteur Edouard *Prat*, médecin aide-major de 1re classe au 11e Corps d'Armée, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. « D'une valeur morale exceptionnelle, toujours prêt à rendre service et à remplir les missions les plus dangereuses, a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'énergie. Blessé grièvement, a rempli toute sa mission avant de faire connaître son état, et, à peine guéri, est revenu prendre sa place au front. » (Journal Officiel du 10-12-20).

MEDAILLE MILITAIRE. — La Médaille militaire vient d'être attribuée à la mémoire du sergent Emile *Le Corre*, du 91e R. I., regretté fils de Me Le Corre, notaire à Lesneven, et frère de notre ami Fernand Le Corre, avocat.

« Excellent sous-officier, d'un beau courage, plein d'entrain. Tué à son poste de combat le 20 octobre 1917, près de Soissons, au cours d'une attaque. A déjà été cité à l'ordre de la 6e armée par le général Fayolle, en ces termes: « Le 7 octobre 1916, a pris de haute lutte une mitrailleuse allemande en batterie, l'a retournée et utilisée à notre avantage. A quitté les lignes en portant cette mitrailleuse sous le feu de barrage et l'a ramenée en arrière. »

ADHESIONS A L'A. A.

Le Ru, Claude, prêtre des Missions d'Haïti, évêché du Cap-Haïtien.

Le Ru, François, même adresse.

Tanguy, Félix, automobiles, 7, rue Coëtlogon, Paris (VIe).

Bleunven, Georges, 276e R. A. C., 27e batt., s. 105.

Briant, Pierre, à Kerninon, en Brélès, par Lanildut.

ADRESSES NOUVELLES

Bossennec, René, recteur de Landudec, par Plogastel-Saint-Germain.

Bodénès, J.-L., vicaire à Saint-Mathieu, Morlaix.

Corre, Joseph, moulin de Kergoff, Plougastel-Daoulas.

Sanson, Maurice, surnum. P. T. T., 33, rue V. Hugo, Le Havre.

Quéméner, Emile, méd. -major des troupes colon., hôpital Gallay, Konakry (Guinée).

Conq, Claude, Café Gallois, 21, rue du Petit-Bois, Charleville.

Poupon, Alphonse (correspondance).

Déniel, Laurent (correspondance).

Pont, Théophile, curé des Roseaux, par Jérémie, Haïti.

Guiavarc'h, Marc (correspondance).

Guiader, Emile (correspondance).

Berthelé, Jacques (correspondance).

Cozanet, Xavier (correspondance).

CORRESPONDANCE

Jacques *Berthelé*, à bord de l' « Ontario », comp. gén. transat., Le Hâvre.

« Philadelphie, 27-2-21. Il y a déjà plus d'un mois que l' « Ontario est amarré à quai en Amérique. La machine avariée a été expédiée à Chicago : elle doit arriver mardi. Samedi on fera les essais et si tout va bien, le navire ne tardera pas à reprendre le large.

Ce ne sera pas trop tôt, l'air de la terre ne vaut rien pour nous : il fait trop froid. Avant-hier il y avait encore 16° sous le zéro : vous voyez que le printemps ne s'annonce pas vite en Amérique du Nord.

Hier le chargement du maïs a été terminé; cela n'a pas été long, avec les suceuses qu'ils possèdent : ce sont de hautes tours carrées, en bois, une manche attire le blé des chalands ; une autre manche le lance dans les cales ; trois ou quatre hommes suffisent pour charger le navire.

Aussi que de gens sans travail ! En ville il y en a des milliers. En plus, le salaire diminue pour eux : je crois qu'on veut revenir aux prix d'avant-guerre, ce qui mettra des familles dans la misère.

Tous les jours des hommes viennent demander embauche à bord, pour pouvoir venir en France chercher du travail. En France c'est à peu près la même chose. Au Hâvre, les ouvriers n'avaient pas de travail. A Bordeaux les marocains, restés depuis la guerre, s'embauchent à bas prix et retirent le travail aux Français.

Le 1er dimanche que nous avons passé ici, des prêtres catholiques nous ont rendu visite et distribué des brochures : depuis on ne les a plus revus. Tous les dimanches des pasteurs

protestants nous infectent de brochures à deux sous, qui sont lues avec empressement par les marins. Pourquoi ? En pays étranger, on aime à lire tout ce qui est français, bon ou mauvais... Et ces écrits enseignent le moyen d'aller « tout droit au Ciel » sans se confesser ! C'est trop commode, mais cela est si conforme à bien des préjugés ! Je déchire toutes ces brochures à mesure que je les trouve. Dimanche prochain je suis de quart de 6 h. à 10 h., de jour et de nuit, je vous assure qu'on y veillera ! No admittance ! Go ahead !... Je compte partir d'ici vers le 10 mars ; 20 jours pour aller à Hambourg ; je crois que pour le 15 avril nous serons au Hâvre... »

—×—

Emile *Guiader,* contrôleur adjoint auxiliaire des douanes, Hôtel du Commerce, rue Saint-Thomas, Saint-Malo.

« Je suis tout à fait heureux d'habiter cette admirable Côte d'Emeraude, dont la réputation, je peux le constater, n'est pas surfaite. Tout y est pittoresque. — Saint-Malo d'abord, véritable nid de corsaires, campé fièrement sur un rocher (qui est presque une île, n'étant relié à la terre que d'un seul côté), et enserré étroitement dans sa sombre enceinte moyennageuse. Au-dessus des vieux toits verdâtres, pointe la flèche ajourée de la cathédrale ; le tout forme un ensemble très joli à voir, surtout lorsqu'on se trouve de l'autre côté de l'estuaire, à Dinard.

Comprimé dans ses remparts, Saint-Malo a un aspect tout à fait particulier. Pour loger ses 17.000 habitants, la ville entasse les unes sur les autres ses maisons aux formes invraisemblables, où, pour gagner de l'espace, la cage de l'escalier est d'une étroitesse telle que l'on croirait monter une échelle ; la ressemblance est encore rendue plus grande par une corde lisse qui monte autour de l'axe de l'escalier, et à laquelle on s'agrippe, à l'ascension, pour la rendre plus aisée, à la descente, pour éviter de se casser le nez... Mais ce sont là maisons de « petites gens ». Près des remparts, bien à l'air, so de belles et solides demeures de granit, aux escaliers larges, a porches sévères, ce sont les hôtels de Messieurs les Arma rs Malouins, dont l'opulence date de longtemps. (J'ai d'ai rs l'avantage d'habiter une de ces maisons, par une heur e rencontre faite dans la ville, et cela me permet d'admirer la grande bleue de ma fenêtre).

Les rues sont très étroites, mais très animées. Les principales sont bordées de très luxueux magasins, joailleries, épiceries fines, nouveautés, etc..., qui montrent la richesse des Malouins. Le port, très actif d'ordinaire, est très atteint, lui aussi, par la crise du fret. Seuls, une ou deux fois par semaine, les paquebots anglais de la « South Western London Railway » viennent donner un peu d'animation aux quais d'embarquement.

Mais les bassins des « Terre-Neuvas » sont très animés actuellement, car c'est en février le départ pour la « grande pêche ». On embarque sans cesse biscuits, conserves, tafia et ustensiles innombrables de pêche sur les trois mâts et les fines goëlettes, tous pimpants, reluisants, peints à neuf...

Quant à la beauté des sites, elle est incomparable. J'ai fait, naturellement, la promenade des remparts, et, ma foi, je l'ai recommencée à plusieurs reprises. Du côté de l'ouest c'est tout

simplement merveilleux. A vos pieds, des vagues énormes viennent battre sans cesse les assises des remparts et entourer d'écume les nombreux récifs qui défendent Saint-Malo par une barrière naturelle ; d'ailleurs, les hommes avaient amélioré encore cette défense par la construction de forts sur tous ces rochers abrupts ; travail presque gigantesque, surtout sur les petits, qui sont presque recouverts à marée haute.

A quelques brasses des remparts, le Grand Bé et le Petit Bé, auxquels des chaussées (passerelles des Beys) permettent d'accéder, à marée basse. Des remparts, on aperçoit distinctement, sur le côté nord du Grand Bé, la croix de pierre et la grille qui recouvrent les restes de Chateaubriand.

J'y suis allé hier en pélerinage et ne l'ai pas regretté. On a de cet endroit un panorama unique ; le tombeau est placé sur une corniche de granit qui domine à pic la mer, à 20 mètres de hauteur, et est creusé dans le roc. Sur la croix, aucun nom, aucune inscription ; à l'intérieur de la grille de fer forgé, croissent des herbes folles... Chateaubriand a là une réplique grandiose, digne de lui. On y éprouve un sentiment de mélancolie qui sied au caractère de l'auteur de « René ».

A l'ouest, on voit la côte bleue de Dinard, tachée de blanc et de rose par les nombreuses villas qui y sont semées, les unes escaladant les rochers, d'autres bordant de magnifiques plages de sable fin, d'autres enfin enfouies au milieu de la verdure... Les coupoles du Palais de Cristal, des Palace Hôtels et des Casinos étincellent au soleil...

A l'est, c'est Paramé, véritable ville de maisons de plaisance, avec son superbe Boulevard Maritime, qui la joint à Saint-Malo. En face, partout, c'est l'immensité bleue, plus belle, plus émouvante surtout dans sa simplicité. Tout au dernier plan, à l'ouest, en temps clair, on aperçoit une ligne mauve foncée : c'est le cap Fréhel... »

—×—

Xavier *Cozanet,* caporal, 97e R. I. A., 1er bat., 3e comp., s. 47.

« « En Avant » m'a rejoint à Troisdorf, petite ville allemande située à quelques kilomètres du Rhin entre Cologne et Bonn.

Le 12 janvier je quittais Angers. Après un voyage de trois jours et trois nuits j'ai atteint l'Allemagne, traversant successivement les plaines dévastées de l'Argonne et de la Meuse et les riantes vallées de la Lorraine reconquise, l'héroïque Verdun en ruines, la fameuse côte 304, les bois et ravins de la Caillette tout bouleversés. Des débris d'armes, de casques, de « barbelés » apparaissent pêle-mêle au milieu d'une boue jaunâtre...

Ici et là, un espace labouré où l'on devine déjà le « blé qui lève »...

Le 14 janvier, dans la soirée, le détachement dont je faisais partie franchit la frontière à Perl, entonnant la « Marseillaise » à la face des employés allemands qui en restent ébahis... Nous passons Trèves, Coblence et Bonn et le 15 au soir nous avions rejoint le 94e d'infanterie alpine.

Depuis ce jour les exercices de toutes sortes se succèdent sans interruption. Je m'adonne de plus en plus aux sports qui sont mes seules distractions au milieu de cette population allemande qui est d'un orgueil que la défaite ne semble pas avoir

diminué. — Les quelques connaissances de la langue allemande que le bon Monsieur Huntziger a réussi à faire pénétrer dans ma cervelle me permettent de me mettre en contact avec le peuple allemand qui consacre tous ses efforts à préparer la Revanche, la « grande » la « vraie » Revanche comme il l'appelle... Témoin ces paroles d'un comptable d'industrie avec lequel je m'entretenais l'autre jour ; nous parlions de l'effectif bien réduit de l'armée allemande ; je lui rappelais la décision du Traité de Versailles fixant à 100.000 le nombre des soldats allemands. Là-dessus mon « Fritz » s'échauffe, et d'un ton impertinent il me lance au visage : « 100.000 hommes ! 100.000 soldats ! L'Allemagne en a 5 millions, Monsieur !... » Cette phrase caractérise bien le peuple d'Outre-Rhin : fier, orgueilleux et soldat avant tout.

Ces temps derniers il s'agite un peu au sujet du fameux « problème des réparations », je crois qu'il n'y a rien de bien grave ; quelques manifestations sont organisées par les étudiants qui excitent le peuple à la révolte ; mais ces meetings n'ont lieu que dans les centres importants comme Cologne, Mayence, Coblence et Bonn. A Troisdorf la population reste calme... »

J. V., instituteur libre. — A la question très intéressante que vous posez, il n'y a qu'une solution définitive: c'est la Répartition proportionnelle scolaire. L'idée est en marche: il appartient à chacun de la pousser par une propagande incessante.

L'abbé Alphonse *Poupon*, infirmier au 35e R. A. G. (bien qu'affecté au 90e d'art. lourde à tracteurs) et l'abbé *Garo*, du 90e R. A. L. T., se rencontrent régulièrement au Grand Séminaire de Vannes. Fin janvier l'abbé Eugène *Rolland* arrvait à Vannes comme élève au [illegible].

L'abbé Laurent *Déniel*, du 19e R. I., sursistant au 62e R. I., peloton E. C. Lorient, est heureux pouvoir se recueillir chaque soir chez les R.R. P.P. Capucins.

François *Le Guen*, Yves *Menut* et Laurent *Bleunven* ont été déclarés bons pour le service armé. Louis *Soubigou*, exempté. Hervé *Martin*, Jacques *Quéré*, Eugène *Soyé*, Eugène *Guillerm*, François *Marzin*, François *Uguen*, ajournés.

François *Stéphan* n'a pas voulu quitter la Rhénanie sans visiter Cologne. Il a eu l'agréable surprise de rencontrer en son quartier Georges Bleunven, venu de Landau subir les examens d'E. O. R.

Jean *Menguy*, du 218e R. A. C. de Silésie, le 23 février, nous annonçait sa rentrée en France, à son dépôt démobilisateur, 18e R. A. C., Agen.

R. P. Bizien, Braine-le-Comte. Dieu bénisse vos vœux !

Georges *Bleunven*, 276e R. A. C., 27e batt., s. 105, a

éprouvé un grand plaisir à reprendre contact avec le collège par le moyen d' *En Avant*. « Pour ma part, je jouis à Landau d'une liberté relative: nous sortons tous les dimanches matins pour assister à la messe à la cathédrale, sur notre simple demande... Notre principale distraction est le Foot-Ball. J'ai été très content de voir que les « poulains » de M. Bellec se sont encore bien tirés du match contre les « Navale ». Nos championnats militaires ne ressemblent en rien aux parties amicales du Collège. Bon succès au Bulletin, et aux candidats de juillet! »

R. P. A. Pérès, professeur au collège S. Louis, Tantah (Egypte). — Bien reçu vos cotisations.

Le capitaine Ernest *Taburet*, 8e comp. du 2e tiraill. malgaches, Ifandana, devait régulièrement rentrer de Madagascar en avril: mais sait-on jamais?

R. P. Jean *Lamendour*, des PP. du S. Esprit, missionnaire à Carabane, par Dakar, Sénégal. « Quand le courrier nous arrive, et Dieu sait s'il est attendu, les indigènes qui assistent au dépouillement ouvrent des yeux, de me voir lire si avidement les nouvelles de France! Ils ne comprennent pas cette joie de vivre un instant avec ceux qu'on a laissés au loin, avec qui l'on a grandi, auprès de qui l'on a senti naître sa vocation... Et « En Avant » me rappelle tant et de si doux souvenirs! Le P. Cardinal et le P. Caradec ont dû vous arriver... »

Le lieut. Louis *Bernard*, son cours de transmission terminé à Besançon, a rejoint le 16e R. I. à Montbrison.

Jean *Soubigou*, Banghi, envoie au Bulletin ses meilleurs vœux, et le reçoit avec un plaisir qu'on qu'on ne soupçonne pas avant d'avoir quitté le « pays ».

Guiavarc'h, Marc, 2e bat., 19e R. I., Château Brest. « Je ne puis vous dire encore si je suis service auxiliaire ou service armé: ce que je puis garantir, c'est que je suis vaguemestre... J'ai ici, comme caporal de mon bureau, Gauliez revenu de Paris. »

Tranvouez, Yves, et *Ramonet*, Guillaume, attendaient impatiemment la libération de la classe 19.

Kenvreuriez ar Brezoneg, du Grand Séminaire, nous communique le compte rendu de ses Travaux du premier trimestre. Félicitations. Nous y relevons les noms de quelques « Anciens » : Raphaël Guillerm, « rener ar Genvreuriez » ; Auguste Lespagnol, « tenzorier »; Paul Guillou « gour-rener »....

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

UN NOUVEAU LÉGIONNAIRE

M. l'Abbé Yves LÉON

Sergent au 4e Régiment d'Infanterie

Professeur au Collège Saint-François

Par décret paru au *Journal Officiel* du 3 mars 1921, M. l'abbé Yves Léon, sergent au 4e R. I., est inscrit au Tableau spécial de la Légion d'Honneur.

Quelle joie ce fut pour tous, maîtres et élèves, quand cette nouvelle nous arriva, mardi matin. Nous l'attendions avec impatience depuis longtemps; nous savions que M. Léon avait largement mérité cette nouvelle distinction, et tous ceux qui ont été mobilisés, et qui savent avec quelle parcimonie on a donné la médaille militaire et la croix de la Légion d'Honneur aux sous-officiers, apprécieront avec nous l'héroïsme de ce brave qui, en un an, eut la croix de guerre, avec cinq citations, la médaille militaire, pour faits de guerre, sans blessure, et la croix de la Légion d'Honneur.

Réformé au début de la guerre, mobilisé dans le Service de Santé à la fin de 1914, versé dans l'infanterie en septembre 1916 en vertu de la loi Dalbiez, Yves Léon partit pour le front comme combattant, au e Régiment d'Infanterie en avril 1917.

Il ne tarda pas à s'y distinguer par sa brav re et son mépris du danger, que toutes les citations que n va lire signaleront dans la suite.

Le 13 septembre 1917, le 4e R. I. se trouvait dans la région de Craonne, quand vers 5 h. 30 une forte patrouille allemande de 200 hommes tenta de sortir après un violent bombardement, pour s'emparer de la première ligne de tranchées. Bravant la mitraille, dans son ouvrage bouleversé, la 2 compagnie lutte avec une énergie splendide, tandis que la C. M. I. fait, par ses feux de flancs, un barrage terrible en avant de la ligne. Cloué sur place, l'ennemi ne peut réussir son coup de main. Le soldat Léon s'est distingué par son activité et son sang-froid, et a mérité ce jour-là sa 1re citation : « Belle conduite au cours du bombardement du 13 septembre 1917. »

Le 21 mars 1918, les Allemands réussirent, avec des forces puissantes, à bousculer les Anglais à leur point de jonction avec les troupes françaises. A la hâte notre commandement jette dans le trou quelques régiments amenés en camions avec ordre de tenir à tout prix jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts.

Les 23, 24 et 25 mars, le Régiment, dans son secteur, résiste à toutes les attaques de l'adversaire avec un héroïsme au-dessus de tout éloge; le 24, ses éléments sont encerclés: il parvient la nuit à se frayer, à la baïonnette, le chemin du retour. Le 25 au matin, pour permettre l'arrivée des troupes fraîches, il continue à tenir ferme et exécute une nouvelle contre-attaque sous les ordres de son colonel, qui s'était placé à la tête du Bataillon de réserve; malgré la fatigue, il fut maintenu au combat jusqu'au 30 mars: il avait contribué à sauver la Patrie; et le général Humbert le cita à l'ordre de l'armée.

Dans ces circonstances critiques, le caporal Léon a compris que le devoir ne permettait aucun ménagement. Il se multiplie pour sauver les blessés et entraîner ses camarades, et il mérite la croix de guerre et la médaille militaire sans avoir été blessé. Lisez cette citation :

« Vaillant gradé, modèle de sang-froid et de bravoure,
» s'est porté en avant à deux reprises, en terrain découvert sous un tir violent de mitrailleuses, pour sauver
» des camarades blessés. Prenant lui-même un fusil mitrailleur a contribué à arrêter net deux attaques de l'ennemi en lui infligeant des pertes sérieuses. Alors que
» son poste était déjà cerné, a résisté jusqu'au dernier
» moment, épuisant ses munitions. (Croix de guerre avec
» palme, médaille militaire). »

Le 1er juin 1918, jour de la Fête-Dieu, le régiment est en Alsace. Léon est sergent. La 2e compagnie, dont il fait partie, a reçu l'ordre de faire un coup de main. Après quatre minutes d'un bombardement d'une violence inouïe, elle bondit de ses tranchées de départ et s'élance sur Ammerztvillers.

Pénétrant audacieusement dans les organisations ennemies sur une largeur de 600 mètres et une profondeur de 300, les différents groupes bouleversent les abris, font sauter les observatoires, détruisent les emplacements de mitrailleuses, fouillent quelques maisons du village et capturent des prisonniers.

Prise à son retour sous un tir de barrage des plus meurtriers, la 2 compagnie rentre dans nos lignes, ne laissant personne aux mains de l'ennemi.

Dans la compagnie du sergent Léon, les hommes s'étaient engagés d'honneur à ne laisser aucun camarade entre les lignes tué ou blessé. Plusieurs sont blessés; Léon reste et les aide à se traîner jusqu'à nos lignes sous un tir de barrage d'une violence inouïe et mérite une nouvelle citation qui lui aurait rapporté la médaille militaire, s'il

ne l'avait eue déjà: « Exemple de bravoure et de dévoue-
» ment. Le 1er juin 1918 a superbement enlevé ses hom-
» mes à l'assaut des lignes ennemies. A ensuite ramené
» plusieurs blessés sous un tir de barrage d'une extrême
» violence. »

Le 17 juillet, l'offensive finale est commencée; Gouraud a dit qu'on ne s'arrêtera plus. Le 4e de ligne, à peine arrivé en Champagne, est immédiatement évacué: la plupart de ses hommes sont intoxiqués par les gaz. Après un mois d'hôpital, Léon le rejoint sur la Vesle, dans la région de Fismes. Pendant tout le mois de septembre, la 2e compagnie à laquelle il appartient talonne l'ennemi sans répit et lui enlève d'importantes positions. Le 30 septembre Léon est désigné comme patrouilleur avec quelques hommes pour aller en avant du régiment prendre contact avec les Boches. Il exécute les ordres avec une maîtrise, un mépris du danger qui électrise ses hommes. Aucun récit ne peut être plus éloquent que la citation qu'il obtient: « Le sergent Léon, le 30 septembre 1918 s'est
» battu avec acharnement au cours d'une contre-attaque
» ennemie et a maintenu intégralement ses positions mal-
» gré la violence du feu.

» Les 2 et 3 octobre, a conduit avec maîtrise des pa-
» trouilles d'avant-garde, talonnant audacieusement l'en-
» nemi, s'est exposé, à découvert, avec un absolu mépris
» du danger pour obliger l'adversaire à découvrir ses
» positions et ses mitrailleuses. »

Le 4 novembre 1918 sera le dernier jour de combat de notre héros. Le Régiment est arrivé à la Me e: depuis le 30 septembre, c'est le combat continuel: cin semaines de fatigues surhumaines, presque sans sommei Les Poilus du 4e sont écrasés de lassitude. Pendant violent bombardement, Léon, toujours crâne, encoura ses soldats, et relève leur moral par sa bravoure et sa bonne humeur. Un obus éclate près de lui et le crible d'éclats. Le général Pellé lui donne sa 5e citation et le propose pour la Légion d'Honneur.

« Le 4 novembre 1918, au cours d'un bombardement
» d'une violence exceptionnelle a, par son attitude, donné
» à tous le plus bel exemple de bravoure et de sang-froid.
» A été blessé prièvement au moment où il se portait au
» secours d'un de ses hommes blessé. A jusqu'à la der-
» nière minute maintenu le calme dans sa section : une
» blessure — quatre citations antérieures — médaille
» militaire. »

Quelques jours après, l'armistice était signé, et aucune suite ne fut donnée à cette proposition. C'est la commission Fayolle qui a réparé ce retard injuste en lui accordant le 3 mars 1921 la Légion d'Honneur avec la citation suivante: « Léon, Yves, sergent au 4e R. I. : Modèle de
» bravoure et de dévouement; s'est distingué en plusieurs
» circonstances et plus particulièrement le 24 mars 1918
» en essayant sous un feu violent de sauver des camara-
» des blessés et en résistant jusqu'à sa dernière cartou-
» che à un ennemi supérieur en nombre: médaillé pour
» faits de guerre — plusieurs fois cité à l'ordre — 2 bles-
» sures. »

Après avoir été de longues semaines en danger de mort, Léon s'est remis de ses blessures. Démobilisé en 1919, il est immédiatement rentré au Grand Séminaire de Quimper où Monseigneur Duparc l'a ordonné prêtre le 25 juillet 1919. Il est aujourd'hui professeur de 5e au Collège de Lesneven.

Les lecteurs d'*En Avant*, seront heureux j'en suis sûr, de lire ce récit trop bref et trop sec des actes de bravoure de M. Léon.

J'aurais voulu leur donner plus de détails: mais M. Léon est aussi modeste que brave: il ne m'en a pas donné; il sera bien étonné de lire ces renseignements qu'il ne m'aurait pas permis de publier, si je l'avais informé de mes intentions. Je les ai puisés dans l'histoire du 4 R. I. et dans notre Bulletin, l'*En Avant* de guerre, qui a relaté les citations.

Au nom des « Anciens » et des « Jeunes » du Collège de Lesneven, nous lui adressons nos affectueuses félicitations. Avec nous, tous les catholiques du diocèse, se réjouiront de voir honorer en M. Léon, une fois de plus, l'héroïsme du clergé français.

A. G.

PALMARÈS TRIMESTRIEL

Dixième

Force relative. — 1re Division : 1. Quiec; 2. Petton; 3. Léon et Souben. — 2e Division : 1. Jézégou (Joseph).

Examen. — Très bien : Quiec.

Tableau d'honneur. — Souben (3); Roudaut (2); Quiec; Kéraudy; Gourmelon; Petton; Le Droff; Jézégou (Joseph); Léon; Lossec; Abgrall (Jacques); Abgrall (Maurice) (1).

Neuvième

Force relative. — 1. Rolland. 2. Pochard. 3. Andrieux. 4. Lossec. 5. Affret.

Examen. — Très bien : Rolland.

Tableau d'Honneur. — Rolland; Andrieux; Guéguen (Eugène) (3); Goaoc; Gélébart; Lossec (Jean);

Roudaut; Guéguen (Jean) (2); Affret; Cozien; Salmas; Gourmelon; Dilasser (1).

Huitième

Force relative. — 1. Roy (Robert); 2. Abjean-Uguen; 3. Roudaut (J.-F.); 4. Bescond; 5. Geffroy; 6. Roué (Georges).

Examen. — Très bien : Abjean-Uguen; Roy (Robert).

Tableau d'Honneur. — Abjean-Uguen ; Roudaut ; Roué; Grignou (3); André; Pichon; Le Borgne (2).

Septième

Force relative. — 1. L'Hostis, Jean. — 2. Camblan, François. — 3. Corre, Goulven.

Examen. — Très bien: L'Hostis; Le Saint, J.-P.; Corre; Guéguen, Eugène; Jézéquel, Alain; Camblan; Cadiou, Henri.

Tableau d'Honneur. — Le Saint; Auffret (3); Corre; Jézéquel (2); Guéguen; Simon (1).

Sixième

Force relative. S. B.: 1. Dourmap; 2. Autret. — S. R. 1. Troadec; 2. Prigent.

Examen. T. B. S. B.: Dourmap ; Autret ; Squiban ; Gestin; Gloaguen, Hervé. — S. R. Tual; Prigent; Troadec; Corre; Villacroux, Albert; Guillerm.

Tableau d'honneur. — S. B. Dourmap; Jestin; Autret ; Squiban ; Pascoët (3) ; Morel ; Soubran (2); Picart (1). — S. R. Troadec; Cariou; Prigent; Perrot ; Guillerm ; Jacolot (3); Tual (2); Kervella Ravalec ; Simon (1).

Cinquième

Force relative. — Section blanche : 1. Grall. — 2. Prigent. — S. R. 1. Riou. — 2. Kerjean.

Examen. T. B. Section blanche : Grall ; Le Bars ; Meudec; Prigent. — S. R. Kerjean; Lazennec; Riou ; Bégot; Morvan, Jean; Tual.

Tableau d'honneur. — S. B. — Grall; Miossec ; Morvan, J.-M.; Prigent (3); Meudec; Le Bars (2) ; Arzel; Abautret; Le Gall (1). — S. R. Bégot; Kerjean; Riou; Morvan, Jean (3); Bihan-Poudec (2) ; Barbier; Lazennec (1).

Quatrième

Force relative. — 1. Balch, Guillaume ; 2. Pouliquen; 3. Plantec.

Examen. — Très bien : Lozac'h ; Plantec ; Gentric ; Balch; Pouliquen; Martin; Nicol; Gourmelon.

Tableau d'honneur. — Balch; Pouliquen; Gourmelon (3); Rio; Le Roux, Charles; Plantec (2); Troadec, François; Kerbriant; Le Bihan; Cornec; Moysan; Léost (1).

Troisième

Force relative. — 1. Vourc'h, Guillaume; 2. Pronost, Athanase; 3. Vigouroux, Pierre.

Examen. — Très bien : Vourc'h ; Vigouroux ; Le Gall; Creff; Kerspern.

Tableau d'honneur. — Pronost; Le Goff; Vigouroux; Kerveillant (3); Prigent; Le Gall; Creff; Chardronnet (2); Quioc (1).

Seconde

Force relative. — 1. Le Roy; 2. Tanguy; 3. Dantec.

Examen. — Très bien : Le Roy (C); Tanguy (A); Dantec (C).

Tableau d'honneur. — Tanguy (3); Joseph (Jean (1).

Première

Force relative. — 1. Quéinnec; 2. Chardronnet; 3. Le Reste.

Examen. — Très bien : A. Quéinnec ; Appéré ; Le Reste; Lescop. — C. Cadiou; Chardronnet; Séité.

Tableau d'honneur. — Quéinnec; Lannuzel (3) ; Appéré; Egaret; Cavarec; Garo (2); Tanguy; Cadiou; Barjou; Cotten; Cornen; Bleunven (1).

Philosophie & Mathématiques

Force relative. — 1. Perrot. Donnart.

Examen. — Très bien : Perrot; Suignard; Dantec; Ollivier.

Tableau d'honneur. — Dantec; Iliou; Poulhazan (3); Colin, Ollivier (1).

LA FÊTE DU COLLÈGE

La fête du collège, l' « usage antique et solennel » qui enjoint à nos camarades de seconde d'en faire tous les frais! Dès quatre heures un quart le long serpent des collégiens ébranle de ses échos joyeux les vieilles rues de Lesneven... Un « rhétoricien », pâle d'angoisse, serre précieusement le modeste produit de rhétorique... Usage, ô tyrannie!... Le serpent s'écoule et se disloque dans la salle hospitalière du Patronage de Lesneven.

Brouhaha confus dans le papillottemment d'une électricité parcimonieuse: questions interessées des jeunes, des « gosses », rires sceptiques des grands qui savent le titre. Soudain la « Marseillaise », attaquée avec entrain et mesure, calme les discussions naissantes, puis des chut

prolongés... Le rhétoricien va parler, il parle, il a parlé, ma foi, sans trop d'émotion; on l'applaudit, par habitude, ou parce que la brièveté est la moins mauvaise de ses innovations; mais l'éloquence cicéronienne de M. le Supérieur le remet bientôt dans l'obscurité à laquelle il avait droit. Quelle verve, quelle ironie à fleur de peau, mais aussi quelle élévation morale, quelle pratique sûre de l'éducation M. le Supérieur a su mettre dans sa réplique! L'entrée en fanfare de M. Mesguen et de son estimable suite nous est une occasion mémorable d'exprimer à notre ancien et brillant professeur d'histoire notre respectueuse reconnaissance.

Lâ-dessus Perron, le jeune premier du drame — shako gigantesque, basques imposantes, culotte de revue — nous vient claironner de sa voix naturellement noble et distinguée le titre de la pièce: « Le drapeau du 2e grenadiers. » Dans le silence impressionnant le rideau se lève avec ses grincements accoutumés: et nous voici — par une chaleur de 34° à la lumière électrique en pleine Russie hivernante, dans le camp de l'Empereur. Le brave Bihan — 2 mètres 50 de haut, shako compris — exhale en termes désolés — tè moun bon! — ses regrets d'avoir perdu son gai soleil gascon — pécaïre! Et l'on entre à pieds joints dans une de ces intrigues où l'héroïque « Furia Francese » est étouffée par l'espionnage insoupçonné du vieux juif traditionnel: Dantec, sa bouteille de rhum à la main, et son léger zézaiement aux lèvres, nous fit un juif nature. Quelle générosité chez Le Roux, le général russe, quelle astuce chez son aide de camp Odeyé, quel naturel chez les soldats russes! Quelle douceur et quelle résignation chez Inizan, la victime innocente impitoyablement condamnée! Quel généreux dévouement et quelle poésie familiale chez le héros! Et tout cela dans une atmosphère de bataille, à sons de clairon et de tambour, à coups de fusil dans les coulisses avec des carabine de chasse, agrémentés des hurlements de « bouche-trous » à l'agonie... Mais ne vous scandalisez pas: sur le moment l'illusion était complète et nous prenait aux entrailles. C'est fini: il ne nous reste plus qu'à féliciter M. Bellec. M. Bellec excellent directeur de ballon ne s'est pas montré moins doué pour mener de jeunes talents jusqu'à l'apothéose — apothéose où les feux de bengale ne voulurent rien entendre et épargnèrent cette fumée ondoyante et diverse si spirituellement déplorée par le chroniqueur de l'an passé.

Les deux extrêmes se touchent, dit-on. Après les larmes — versées sur le cadavre encore chaud — mais aujourd'hui ressuscité — du pauvre André, allons en répandre de sourire sur le groupe campagnard si justement dénommé « Crampons de sauvetage ». Le sous-préfet de

Corbilly est la vivante satire de M Lebureau, vaniteux, enflé et vide. Mais ce sont les mœurs paysannes finement étudiées qui sont tout le ressort comique de la pièce: la prise de possession par les larges chapeaux à boucle de la maison du cousin, le repas en famille sur le plancher, le naturel déconcertant de Luneau qui a acheté un rosier dans un pot de fleur en souvenir de son voyage; de Floch, le grand vétérinaire, le mentor verbeux de la bande; de Hougay, le vieux garde-champêtre, naturellement porté à l'émotion patriotique; de Victor Perrot, l'homme au mouchoir rouge, au verbe déjà délié et promettant pour la tribune de Ploudalmézeau; de Soubigou enfin, le jeune croquant...; leurs aventures héroï-comiques dans « la jolie localité de Paris ». Que dirai-je de plus? Il ne reste plus qu'à offrir des deux mains nos sincères congratulations à M. Abaléa qui pour son coup d'essai a voulu un coup de maître et y a réussi.

Cependant n'ayons garde d'oublier le directeur modeste mais prépondérant qui, si habile lui-même en l'art de la parole, a su faire passer en nos camarades de seconde cette harmonie et cette chaleur qui attirent d'irrésistibles applaudissements: ne les ménageons pas à M. Guillermit, mais laissons-les s'arrêter un instant sur notre brave M. Huntziger qui sut réaliser avec une maëstria incomparable les prédictions de M. Le Supérieur. Ainsi s'acheva cette mémorable soirée aux sons entraînants d'une valse légère, dans un vague sentiment de regret, d'ailleurs largement atténué par la souriante perspective de la sortie du lendemain.

H. L. R.

LES CONFÉRENCES ST-FRANÇOIS

Qu'aurions-nous à disserter longuement sur l'essort incomparable des Conférences St François, à déclamer avec emphase une ode ampoulée exaltant la grandeur majestueuse de notre Cercle? Contentons-nous, suivant en cela le judicieux avis de M. Kerbiriou, de laisser parler les faits.

L'art de la parole n'a pu que se développer dans notre cénacle. Chaque semaine la vieille chaire de seconde frémit sous les flots abondants de l'éloquence de nos orateurs. Et vous eussiez aimé voir, anciens, Donnart sonder le « Péril Irlandais », Salaün manier spirituellement l' « Alcoolisme », Le Roy disséquer « l'Ecole catholique ». Et pensez-vous que ces conférences déjà supérieures par elles-mêmes, soient le seul élément de nos réunions. Reconnaissez votre erreur; elles ne sont qu'une occasion

pour les objections intéressantes de se poser en foule. Le plus souvent, les philosophes, pleins de leur dignité, sous-entendent les leurs. A peu près seuls Perrot, Poulhazan, Suignard, Ollivier et Donnart et notre sympathique Jean-Louis se lèvent pour exprimer le résultat de leurs profondes réflexions. Mais quelle sagacité chez les rhétos Cadiou, Séité, Chardonnet, Rivoal, Salaün, Picot, quelle sagesse chez notre vénérable Bleunven; quelle verve et quel enthousiasme juvénile enfin chez les secondes Péron, Soubigou, Kerjean, Le Roy, Dantec!...

Et puis, comment oublier la Conférence de M. Trémintin? Comment louer cette voix chaude et vibrante, qui sut en une heure ouvrir à nos esprits inexpérimentés des horizons tout à fait nouveaux sur le sujet si actuel de la législation syndicale? M. Trémintin nous peint l'impuissance de l'ouvrier en face de la machine gouvernementale au lendemain de la Révolution. Il nous fait suivre l'évolution du syndicat, sa progression lente mais sûre malgré les obstacles dressés par l'Etat. Le 21 mars 1882, seulement on lui reconnaît un droit, excessivement restreint, à la vie active. Il a fallu attendre la loi du 12 mars 1920 pour lui assurer une puissance définitive. Le but premier du syndicat est d'être un instrument de défense professionnelle tendant à assurer le bien matériel de l'ouvrier et à élever son niveau intellectuel. Entre les deux grandes puissances qui se partagent le domaine du Travail: Capital et Salariat le syndicat d it intervenir dans le sens de la stricte justice par l'arl trage. Enfin M. Trémintin n'oublie pas d'insister sur l'ic al de moralité et de justice que doit suivre le syndicat.

Quinze jours plus tard, M. Le Meur, profes ur de première au collège Saint-Pol vient nous donne in aperçu brillant de son talent de conférencier que ntérêt du « Sentiment religieux dans la littérature française » ne nous empêche pas de goûter. Le sentiment religieux a manqué à l'art français du XVII[e] siècle qui s'est uniquement inspiré de l'Antiquité païenne: tout au plus trouve-t-on les stances de Polyeute et la prophétie de Joad. On doit mettre à part Pascal et Bossuet qui n'ont pas voulu faire œuvre d'art. Le XVIII[e] siècle n'est pas chrétien: le sentiment religieux en est complètement banni. Avec le XIX[e] siècle, naissent le Génie du Christianisme que Th Gautier appela « la restauration de la cathédrale gothique » et les Méditations. Après ces chefs-d'œuvre, Musset sombre dans le désespoir, Vigny et Hugo poursuivent des chimères. Les Parnassiens, puis Flaubert et Zola méconnaissent ou bafouent le christianisme.

Mais une jeune école ne tarde pas à se former, dans les rangs de laquelle nous voyons une pléiade d'auteurs chré-

tiens: de Voguë, Brunetière, Paul Bourget, Maurice Barrès, René Bazin, Henry Bordeaux, L. Bertrand, Baumann, Psichari et Charles Péguy. Le christianisme semble reprendre la place qui lui est due dans notre littérature. Aux jeunes de recueillir et d'élever plus haut encore le flambeau légué par les grands esprits catholiques d'aujourd'hui.

C'est le but ardemment poursuivi par nos Conférences: nous préparer, sur tous les terrains, à défendre notre Eglise et à procurer sa gloire.

Les Secrétaires.

AU JOUR LE JOUR

4-1-21. Rentrée. — Dès le lendemain, les zélateurs commencent leur quête pour « les petits Chinois ».

9-1. Epiphanie. Fête de la *Propagation de la Foi.* Le R. P. Cardinal, des P. P. du Saint Esprit, arrivant du Gabon, chante la grand messe. Il nous intéresse, à la Réunion du soir, en nous entretenant de sa mission et des besoins de l'Œuvre. — Le montant de la recette s'élève à 1.350 francs.

Dominicales. — La série en a été continuée par M. Léon (la Charité), M. Le Bris (œuvres de miséricorde; la religion); M. Pelléter (Péchés contre la religion) ; M. Herry (le 2[e] commandement) ; M. Lozac'hmeur (vœux; blasphèmes); M. Tanguy (3[e] commandement); M. Brénéol (4[e] commandement); M. Nicolas (5[e] comm.) M. Batany (6[e] commandement).

26-27. Petit bac.

2-3 février. Fête du Collège.

6-7-8. Exposition des Quarante Heures.

9. Cérémonie des Cendres. Sermon de M. le Supérieur.

20-2. Fête de la Congrégation de la Sainte Vierge. Reçus : 16 Congréganistes; 7 approbanistes. Prédicateur : M. Kerbiriou.

6-3. Fête de la Congrégation du Sacré-Cœur. Reçus: 7 Congréganistes et 24 approbanistes. Prédicateur : M. Brénéol.

9-3. Conférence de M. Beaugas, professeur de droit aux F. C. d'Angers.

10-3. Rencontre de notre seconde équipe avec celle de Landerneau. Se sont signalés: Langonné, Joulou, Fontenay.

20-21. Examens trimestriels.

23. Congé de Pâques, Le 7 avril, rentrée et ouverture de la Retraite. Le 11 avril, Communion solennelle et Confirmation.

GENEROSITE & RECONNAISSANCE

Les Dames de l'Œuvre des Secours aux Eglises dévastées ont expédié de Lesneven au Petit Séminaire de la Providence à Reims un colis comprenant 4 missels, 6 amicts, 6 garnitures d'autel, 5 corporaux, une chape, 3 ornements, 2 aubes, 2 purificatoires, un voile de ciboire, une pale, une nappe d'autel.

Le 20 mars, M. le Supérieur du Petit Séminaire de la Providence chargeait en ces termes M. le Supérieur de Saint-François de leur transmettre sa reconnaissance :

« Monsieur le Supérieur, j'ai reçu l'envoi de votre charité confraternelle. Je vous en remercie très cordialement, et vous demande d'être auprès des dames de Lesneven mon interprète de gratitude. Tout nous sera utile, après le dépouillement de la guerre. Songez qu'il nous faudra près de cinq ans pour réparer le désastre qui se chiffre à plus d'un million. La Bretagne m'a déjà puissamment aidé en m'envoyant, pour l'économat, des Sœurs de la Providence de Créhen. Ouvrières de la première heure dans nos ruines, après l'armistice, elles ont empêché la ruine totale du Séminaire. Si la foi bretonne veut bien encore nous faire la charité de ses prières pour que Dieu multiplie ici ses o vriers; nous aurons envers vous un nouveau motif de econnaissance... »

CHRONIQUE SPOI IVE

Matchs de l'Hirondelle

13 janvier. **Hirondelle I contre Etoile d'Arvor II A.**

Coup d'envoi à deux heures. Après un jeu égal et quelques descentes un peu désordonnées de l'Hirondelle, l'Etoile domine: elle a pour elle le vent. Sur passe de Joulou, l'avant-centre Morvan ouvre le score. Cloarec, en position d'off-side, joue le ballon et le fait passer une seconde fois dans les buts de l'Hirondelle : mais l'arbitre ne laisse pas passer la faute. Kerros est plus heureux et cueille une seconde palme pour son camp.

Mi-temps : Hirondelle 0, Etoile 2.

A la reprise, les Moyens dominent très nettement : ils font un vrai jeu de passes, et leur ligne d'attaque presse la défense de l'Etoile qui ne peut empêcher Le Duff, par un coup bien placé, de marquer un but. Encouragés, les Moyens se démènent: David pourrait bien encore triompher de Goliath ! Hélas, non ! le sifflet de l'arbitre annoncera bientôt la fin du combat.

L'Hirondelle, battue, ne peut se glorifier que d'avoir eu le meilleur jeu. Salaun, Kerlidou, Daniel, ont été surtout remarqués.

13 janvier. **Hirondelle III contre Patronage de Lesneven I.**

Belle partie des collégiens qui triomphent de 5 à 1. Le score eût été plus élevé si l'arbitre avait été « à la hauteur ».

13 janvier. **Hirondelle VIII contre Avenir I.**

L'équipe des Moyens s'est remaniée depuis le trimestre dernier : sans difficulté, ils prennent le chemin des bois... adverses ; les Minimes auraient pu mieux faire. Ils gagnèrent cependant par 3 à 1.

10 février. **Hirondelle I contre Etoile d'Arvor II B.**

A deux heures, coup d'envoi. Favorisés par le vent, les grands prennent aussitôt l'avantage et sous la rude botte de Langonné la balle franchit nos bois. La mi-temps sera sifflée sur ce résultat : Hirondelle 0, Etoile 1.

A la reprise, l'Hirondelle domine à son tour : il fallait la voir à l'œuvre. En peu de temps, elle inscrit deux buts à son actif. Cependant elle se verra encore capter la balle et l'Etoile marque un second but. La fin du combat va sonner.

Désireux de compléter leur victoire, les moyens demandent une prolongation. Hélas, ce ne sera que pour permettre à ces « colosses » de décrocher une troisième palme. Nos « juniors » prendront bientôt le chemin du retour, tout en maudissant le vent à qui ils imputent leur petite défaite.

En somme, année fructueuse pour l'Hirondelle.

G. V.

— × —

Saint-Pol-Etoile d'Arvor.

Des frous-frous affairés emplissaient nos couloirs ce matin-là : messieurs les professeurs, chapeaux de la saison et douillettes de cérémonie traversèrent en cortège la cour d'honneur et tournèrent à droite ; les battants du grand portail, vigoureusement poussés par Félix, grincèrent dans l'attente de quelque événement solennel, laissant à nos regards curieux une large perspective sur les murs du presbytère de Lesneven. Bientôt parurent à nos yeux éblouis une troupe jeune et forte qui remplit toute la porterie de ses échos joyeux : c'était l'élite de nos amis de Saint-Pol, les ténors du ballon rond de la vieille ville épiscopale.

Lancée d'un coup de pied à 2 h. 30 sous le patronage de notre dévoué M. Léon, la balle — en Lesnevienne fidèle à nos couleurs — dut se sentir prise d'une certaine angoisse en se voyant dès la première minute, brutalement menée vers nos poteaux... La Fortune est inconstante,... et l'Etoile avait un fétiche précieux : à 2 h. 35 notre capitaine Guillerm ouvrait le score en déjouant magistralement les judicieux calculs d'un gardien de but à toute épreuve. Le jeu reprend plus lourd : la faute en est assurément aux gâteries de notre très chère Mère Supérieure... Cinq minutes plus tard, Lannuzel tâte la palme et d'un godillot adroit met à profit le cri cher à M. Léon : « Dans les bois ! » Sur un magnifique corner shooté par Le Bihan, le ballon rentre seul dans le but et de ce fait est annulé. M. Le Guen, extrême-gauche, se plaint de ses souliers qui affectent de loin la forme élégante de chaussures à la poulaine. Sur ce, notre goal Rivoal, laisse violer ses bois, croyant que la balle

capricieuse roulait en jeu. La mi-temps est sifflée : M. Bellec, toujours affable, circule discrètement avec un sac d'oranges et bientôt le centre du terrain forme une heureuse harmonie de vert tendre et de jaune foncé.

A 3 h. 15 M. Léon reconduit le cotillon ; les combinaisons savantes deviennent plus rares et le jeu plus flou. Saint-Pol descend assez fréquemment, mais le jeu peut-être trop personnel des extrêmes ne lui permet pas de bénéficier de ses louables efforts. De plus la température fraîchit étonnamment et l'on conçoit que l'émotion n'entre pas en cause lorsque Rivoal nous glisse se frottant désespérément les mains : « Je ne sais pas ce que c'est, mais j'ai la tremblotte. » Notre avant-centre, impitoyablement marqué par le demi Saint-Politain, ne perd pas sa fougue et réédite sa performance dans le style le plus classique. Les péripéties se succèdent, peu palpitantes, jusqu'à l'ultime coup de sifflet qui consacre la victoire de l'Etoile.

Comme l'a dit si élégamment le chroniqueur de Saint-Pol, on les a eus mais sans pouvoir les empêcher de sauvegarder l'honneur.

H. L. R.

— × —

Ecole Navale-Etoile d'Arvor.

Un bruit court par toute l'étude et, en un clin d'œil, tous les regards sont braqués sur le porche d'entrée : deux Navaliens, qui viennent d'arriver, conversent avec M. Bellec. Et c'est aujourd'hui en effet qu'à lieu cette fameuse et traditionnelle revanche. On s'annonce une redoutable équipe, et l'on se montre le ciel chargé d'épais nuages.....

Le coup d'envoi est sifflé à 2 h. 30 par M. Léon. Un ciel gris, un vent à replier les parapluies : sous ces tristes auspices s'engage la première partie du jeu. Mais le vent est pour nous. Plusieurs Navaliens sont émus. Est-ce de paraître pour la première fois devant l'Etoile d'Arvor ? Car les figures nouvelles ne manquent pas. Le jeu ne languit pas. Le ballon dégagé avec vigueur par les arrières de Navale s'élève esque droit en l'air et persiste à menacer leur but. Guillerm, L. Guen essaient quelques petites descentes, qui échouent. Bien cependant, notre avant-centre s'empare du ballon. A grand pas, le goal s'avance pour l'arrêter. Il est déjà trop tard ! Le ballon git là-bas dans le fossé. L'Etoile a marqué un but.

Bientôt, le ballon se promène de l'autre bord, tout près de nos bois. Un but est manqué ; et sur le dégagement du goal, le ballon retourne à son poste primitif.

Lannuzel manque un beau coup dans la boue qui tapisse le but, et l'on siffle la mi-temps, sur ce résultat : 1 à 0.

Plus vivante fut la deuxième phase du jeu. Les « Navaliens » ont cessé d'être émus et le vent est passé à leur service. Le Guen et Guillerm, l'extrême-droit et l'avant-centre de Navale risquent quelques descentes sans résultat. Oh ! ce « diable » barbu d'avant-centre ! Bientôt, il « schoote » entre les mains de Rivoal, qui vivement rejette la balle. Hélas ! Il n'a pas eu le temps de se remettre que le ballon passe, en lui frôlant la jambe, plus vite qu'il ne l'aurait fallu. Une salve d'applaudissements accueille ce premier but de Navale et la belle défense du goal. Par la suite, Guillerm tente quelques échappées de

l'autre bord, mais en vain ; toujours le ballon revient, puis s'éloigne encore un instant, et cette fois pour le malheur de notre pauvre inter Lannuzel, dont quelqu'un là-bas s'avise de prendre la tête pour le ballon. Mais notre ami se relève presque aussitôt et peut reprendre son jeu. Et voici un « corner » de notre côté. La balle s'élève au-dessus du groupe, puis retombe et se promène quelques secondes d'une tête à l'autre pour bientôt glisser doucement à la droite de Rivoal. Navale a marqué un deuxième but. Applaudissements ! Et l'on repart. Mais Navale dut s'en tenir là, car la fin du jeu fut sifflée sur ce résultat : 2 à 1. Parmi les Navaliens, nous croyons devoir féliciter particulièrement l'extrême-droite, l'avant et le demi-centre.

J. P.

Carnet Bibliographique

Vie de la Mère Marie-Madeleine Ponnet, première Supérieure de la Visitation de Lyon-Vassieux. In-12 pp. XIV-338. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e^. Prix: 6 fr. ; franco, 6 fr. 50.

Cette vie sans offrir beaucoup de faits extérieurs, est tout ce qu'il y a de plus édifiant. C'est surtout la vie d'une âme intimement unie à Dieu, et qui laisse constamment déborder autour d'elle les lumières dont la remplissait le Saint-Esprit. Ses vertus, sa foi, son amour pour Jésus, sa charité envers le prochain, brillent d'un éclat magnifique et semblent atteindre au degré héroïque.

Sa biographie, composée principalement des conseils qu'elle donnait à ses filles, aura l'importance d'un traité de spiritualité. Et comme dit Mgr Bourchany, Auxiliaire de Lyon : « Il n'est pas de doctrine plus sûre, ni plus capable d'élever rapidement les âmes dans les voies de la sainteté. »

Ce livre est donc appelé à faire beaucoup de bien, non seulement aux membres des familles religieuses, mais encore aux personnes du monde qui le liront.

— × —

P. Clerissac, O. P. : **Le Mystère de l'Eglise.** — In-12 de XXII-370 p. 6 fr. ; franco, 6 fr. 50. — Paris, Téqui.

Le Mystère de l'Eglise est une œuvre posthume. Elle est publiée par les soins de Jacques Maritain, le célèbre converti et professeur de philosophie scolastique à l'Institut catholique de Paris, qui fut lui-même le fils spirituel de l'auteur. Ce n'est pas un traité de l'Eglise ; ce sont comme des chapitres détachés, des méditations, des contemplations plutôt, écrites dans une langue d'une vigueur étonnante. L'Eglise dans la pensée de Dieu ; le Christ dans l'Eglise et l'Eglise dans le Christ ; la personnalité de l'Eglise, la vie hiérarchique (ou sacerdotale) de l'Eglise ; le don de Prophétie dans l'Eglise ; l'Eglise Thébaïde et Cité ; la Mission et l'Esprit ; Maternité et Suzeraineté

de l'Eglise; les Fêtes du Mystère de l'Eglise; autant de sujets sur lesquels il n'est pas possible de verser, en quelques pages, en quelques mots parfois, plus de lumière et tout ensemble de chaleur brûlante. Personne ne poursuivra cette lecture le cœur froid. — En appendice, le schéma **de Ecclesia** proposé au Vatican, texte et traduction.

—×—

Le Veau d'or EST encore debout : par M. Gaudin de Villaine, sénateur de la Manche. Chez P. Téqui, 82, rue Bonaparte, 1 brochure, prix : 0 fr. 50.

Cette petite plaquette est un réquisitoire contre les profiteurs de guerre, contre un régime subjugué qui n'ose faire rendre gorge ; c'est surtout la claire démonstration que les huit millards de funestes impôts nouveaux eussent pu être évités par des mesures de justice et de haute moralité.

— × —

Amédée Guiard, par Jean des Cognets. — Un vol. in-16, broché. Prix : 6 fr. — Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris-VI[e].

L'auteur de cet excellent livre s'est surtout appliqué à nous restituer, aussi vivante que possible, la physionomie très curieuse d'un intellectuel catholique, profondément imprégné de l'idéal franciscain. Né d'une vertueuse famille de travailleurs, Guiard a aimé toute sa vie le peuple dont il était sorti. Son enfance, dans la petite ville de Gien, sa première communion et son adolescence au Collège de la Chapelle Saint Mesmin, fondé par Mgr Dupanloup, ses années d'apprentissage en Sorbonne, où il fut reçu docteur ès-lettres, son existence de précepteur nomade puis de professeur, son dévouement à la cause sillonniste et au mouvement syndical dans l'enseignement libre, tous ces chapitres forment des tableaux très animés. De nombreuses citations de poésies et des **Carnets** inédits de Guiard enrichissent à chaque page le volume. Tous les maîtres chrétiens voudront lire les pages si curieuses où est exposée la conception si pratique et si mystique à la fois que cet éducateur admirable se faisait de l'enseignement. Soldat de quarante-trois ans, Amédée Guiard vint au front, sur sa demande, dans un régiment d'infanterie. Son **Carnet** intime nous révèle les sentiments sublimes qui l'animèrent durant cette longue et suprême épreuve. Amédée Guiard tomba pour la France, le 28 septembre 1915, en rejoignant, déjà blessé, pendant l'assaut du Bois de la Folie, ses camarades engagés sous le feu de l'ennemi. Ce livre d'une lecture très attachante, et qui laisse aux faits eux-mêmes toute éloquence persuasive, sera très précieux à quiconque voudra pénétrer jusqu'à l'âme de nos héros chrétiens pour y surprendre le secret de leur sacrifice victorieux.

—×—

Retraite de première communion solennelle. — L'Agneau de Dieu, par le chanoine **Jean Vaudon.** — 2[e] édition. Prix, franco, 7 fr. Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI[e].

Ce livre n'est pas fait pour ceux qui cherchent, dans les recueils de ce genre, de bonnes grosses idées et aussi de très bonnes histoires. Le ton est ici différent: tout y est délicat et vraiment exquis. Une doctrine s'y trouve, continue, moelleuse et abondante, mais à la manière d'une atmosphère embaumée, qui vous met en vérité et en joie, tant elle vous enveloppe doucement et vous pénètre avec délices.

La pensée vraiment originale du prédicateur semble bien être d'avoir voulu préparer les âmes d'enfants à la vie eucharistique plutôt qu'à la première communion. Dans l'idée actuelle des premières communions « solennelles » et dans le véritable esprit de l'Eglise remis en lumière par les grands actes de Pie X, la position de l'auteur n'est-elle pas la meilleure et la seule vraie ?

L'exécution n'en est ni moins heureuse ni moins belle: lisez les histoires merveilleusement simples, lumineuses, touchantes, dont la doctrine s'illustre çà et là, et vous jugerez si ce n'est pas de la parfaite prédication et du grand art: pour apprécier justement ce beau style, il faut avoir lu tant d'autres publications, d'intention identique, mais de qualité si diverse! On s'apercevra alors qu'il y a, entre ceci et cela, une différence, non seulement de degré, mais d'espèce et de nature, et qu'avec les prédicateurs et les enfants, tout chrétien et tout lettré peut ici s'instruire et s'épanouir.

— × —

Abbé **Henri Morice, Retraite d'Enfants.** Nouvelle édition, in-12, prix, 5 fr. franco, 5 fr. 50. P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI[e].

Riche série d'instructions sur la mort, le péché, la tentation, le scandale, la force, la bonté, la sauvegarde de l'innocence, la prière du matin, la nourriture de nos âmes, l'esprit moutonnier, la rentrée des classes, le progrès, l'obéissance, la crèche, la messe, les vacances, etc., etc.

Ces allocutions n'ont pas la forme oratoire des grands sermonnaires au-dessus de l'intelligence des enfants. Elles sont familières comme une causerie et entremêlées d'historiettes, de dialogues, de traits historiques confirmant la doctrine et propres à la fixer dans l'esprit de jeunes auditeurs de douze ans.

Tout l'ouvrage est bien écrit, se lit sans fatigue, avec un plaisir soutenu. L'auteur, du reste, a pris soin, dans un avant-propos assez développé, de nous expliquer sa manière et les raisons qui la justifient.

—×—

Abbé **Charles Grimaud. — Futurs époux.** 1 vol. in-12. Prix : par la poste: 5 fr. 50. Téqui, Paris.

Ce livre s'adresse aux grands jeunes gens qu'il faut préparer au mariage. Mais il s'adresse autant « à l'immense foule des gens mariés » qui ont besoin qu'on leur rappelle certaines vérités fondamentales. L'auteur a su traiter à fond ces sujets, aussi actuels que délicats, avec une habileté et un tact qui font grand honneur à son esprit sacerdotal et à sa longue expérience.

Dernière Heure

DEUIL

Au moment de renvoyer nos dernières épreuves, nous apprenons la mort de M. Jean-Louis MOENNER, inspecteur de l'enseignement primaire à Saint-Brieuc, décédé accidentellement dans cette ville le 31 mars, enterré à Vannes le 4 avril.

Le regretté défunt était le père de notre camarade Yves Moënner, médecin de 2e classe de la marine, — l'oncle de M. le chanoine Moënner, supérieur de Saint-François, — le beau-frère de M. le chanoine Louvière, aumônier du Carmel de Morlaix.

Nous prions Mme Moënner et ses enfants, M. le Supérieur, M. Louvière, d'agréer l'hommage de nos respectueuses condoléances, avec l'assurance de nos prières.

De Profundis !

NOMINATION

M. l'abbé Yves BERTHOU, curé-doyen de Lannilis, vient d'être nommé chanoine honoraire de Quimper.

Nos respectueuses félicitations.

POUR NOTRE LIVRE D'OR

Notre camarade Alain GUENOLE, médecin auxiliaire à l'Ecole de Santé Navale, ancien combattant, a été décoré de la médaille militaire.

MOBILISES & DEMOBILISES

Prière aux uns et aux autres de vouloir bien nous communiquer leurs nouvelles adresses.

Notre camarade François LE GUEN, de Guipavas, a dû résigner ses fonctions de surveillant au Collège Saint-François pour se rendre au 41e rég. d'infanterie à Rennes, où il retrouve d'anciennes connaissances : Casimir Marec, Yves Quéré, Jacques Fichoux, Paul Guillauma...

Il est remplacé au Collège, à la rentrée de Pâques, par François STEPHAN, de Ploudalmézeau, démobilisé.

Pierre POULIQUEN, démobilisé, est rentré à Penanrun, en Plouédern.

Jean MENGUY, démobilisé, était à Ploudalmézeau fin mars.

Yves TRANVOUEZ, démobilisé, rentre au Collège pour continuer ses études.

CORRESPONDANCE

Jean MEVEL, de Brest, a quitté Fautras pour Marseille en novembre dernier. Embarqué sur le « Sphinx » le 9 décembre, il était à Beyrouth le 19, après trois escales à Alexandrie, à Port-Saïd et à Jaffa. Affecté au 17e régiment de Tirailleurs sénégalais, il sert comme caporal aux Bureaux de comptabilité de l'armée du Levant, secteur 600.

« Je ne manquerai pas, nous dit-il, de mettre à profit mon séjour en Orient. Des permissions sont accordées assez facilement pour Jérusalem. Nous avons toutes facilités pour accomplir nos devoirs religieux, et chaque dimanche je vais avec un camarade assister aux offices de la Cathédrale maronite. L'Eglise maronite, qui professe les mêmes dogmes que nous, a gardé, dans sa liturgie, l'ancienne pompe orientale. »

Les Sonnets de Saint François

(Suite et fin)

Le Poète.

Or c'était un poète émerveillé du ciel.
Pensif, il contemplait le monde où l'amour lutte
avec la mort. Sa voix charmait comme une flûte,
et le flux de son verbe était torrentiel.

Il se sentait vivant dans l'être universel.
Pur, il avait, ainsi qu'Adam avant la chute,
pouvoir sur l'animal et la matière brute ;
et, tendre, il appelait tout d'un nom fraternel.

Sous les bois plantés de piliers comme des salles
il allait en chantant des chansons provençales,
et l'abeille des troubadours vibrait en lui.

Il suspendait, afin d'écouter les mésanges,
son sermon ; et parfois il s'endormait la nuit
au son des luths et des psaltérions des anges.

La Joie.

Il vécut en héraut de la joie. Des brigands
l'ayant, parmi des bois qu'un noir orage endeuille,
dépouillé, — il chanta sa joie avec les feuilles,
mêlant son action de grâce aux ouragans.

Son bonheur confondait nos bonheurs arrogants
et vides. Il disait au monde : « Que tu veuilles
ou non — savoir le nom de tout ce qui se cueille
et se sème, et tirer des plantes les onguents ;

connaître les secrets féconds des bêtes ; lire
la musique du ciel plein d'astres, vaste lyre,
n'est pas la joie ; avoir pris dans ses phrases Dieu

n'est pas la joie ; mais être à jeun, dehors, sans feu ;
être sous le talon de tous celui qu'on broie,
aimant le Christ, et l'homme en Christ, voilà la joie. »

La Lumière.

Quand il parut, le monde avait besoin d'aurore.
Le Calvaire saignait toujours à l'horizon,
mais les péchés avaient empli chaque maison,
et le mal aveuglait les vitres de sa flore.

Comme un rayon forçant les yeux à se déclore,
François mena sa merveilleuse déraison
par le monde : et l'on vit qu'on était en prison,
on comprit ce que nul ne comprenait encore.

François ne jugeait pas, il éclairait. Avant
sa venue, on avait les châtiments, le vent,
la grêle : — lui faisait, lumière fécondante,

germer des cœurs l'amour du Christ, moisson ardente:
et sa puissance fut si solaire, que Dante
nomme Assise, non plus Assise, mais Levant.

Les Stigmates.

Il rendit pour un temps à ce monde en ruines
sa confiance. Nul n'eut moins de désespoir.
Et comme les rosiers le reçurent un soir,
doucement, retirant l'ongle de leurs épines,

la terre quand il vint suspendit ses rapines,
ses alarmes, ses cris, ses troubles. On put voir
la guerre déposer ses armes et s'asseoir,
et les âmes bondir d'allégresses divines.

Or, quoiqu'il eût rendu la joie au monde entier,
ce simple ne savait que ceci : la pitié
du Christ, et regardait son sang rougir les haies.

Et c'est pourquoi le Christ, ainsi qu'il est écrit,
frappa son serviteur des foudres des cinq plaies,
et fit de lui pour nos saluts un autre Christ.

Louis GILLET (1898).

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

7e Année. Juin-Juillet-Août-Septembre 1921
NOUVELLE SÉRIE Nos 21, 22, 23 & 24

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Lourdes (Testis), page 153. — 2. Un disciple de sainte Catherine de Sienne : Etienne Marconi (Alexandre Masseron), p. 159. — 3. Nos Missionnaires (R. P. Huntziger ; R. P. Pichon). p. 162. — 4. Bleun-Brug. p. 167. — 5. Chronique des Anciens et Correspondance, p. 168. — 6. Chronique de Saint-François, p. 178. — 7. Examens et concours, p. 187. — 8. Distribution des Prix, p. 189. — 9. Bibliographie, p. 200.

LOURDES

UN VRAI PELERINAGE

Le pèlerinage diocésain se trouva à Lourdes du 21 au 24 juin pour accomplir, sous la présidence de Mgr Duparc, le vœu des évêques de France formé aux heures critiques de la guerre en vue de « la Victoire et de la Paix durables ».

Ceux qui ont eu le bonheur d'y participer ont passé des heures émouvantes, mais combien rapides, dans la cité de Marie dont le charme véritable échappe au touriste comme au sceptique.

Certes le cadre des Pyrénées aux cimes neigeuses est impressionnant et bien digne de chanter la gloire de l'Immaculée. Mais le chrétien a des préoccupations qui dépassent les limites de la nature, c'est en croyant qu'il vient à Lourdes, c'est pour redire sa foi et son amour, c'est pour prier et se mieux préparer aux devoirs de chaque jour.

Mais si tels sont les buts communs à tous les pèlerinages, aujourd'hui une autre pensée devait guider vers la Vierge les diocésains de Quimper. N'étaient-ils pas les délégués de leurs compatriotes pour accomplir avec leur évêque le vœu de la France reconnaissante de la Victoire sur l'ennemi de la Civilisation chrétienne ?

N'étaient-ils pas encore les suppléants de ceux qui, acteurs tragiques de la plus affreuse des guerres, avaient tourné les yeux vers la Vierge de Massabielle,

promettant d'aller la remercier de sa protection ? Ils durent accomplir le sacrifice total sans goûter cette consolation sur terre.

Mais la solidarité chrétienne n'est pas un vain mot, surtout lorsqu'il s'agit de nos morts. Et ce devoir ne grandit-il pas à mesure que se resserrent les liens du sang ou de l'amitié ? Quand on appartient à la grande famille du collège de Lesneven, cette obligation de représenter les vivants, « jeunes » ou « anciens » retenus par leurs études ou leurs affaires, et de traduire la volonté des morts, s'impose naturellement comme une dette de cœur.

Voilà l'esprit d'un vrai pèlerinage votif.

LES EXERCICES, LA GROTTE, LE ROSAIRE

Ce fut celui dont s'inspirèrent constamment les Finistériens et les Parisiens qui se rencontrèrent à Lourdes, se côtoyant pendant tout leur séjour et vivant en parfaite harmonie de sentiments.

Les exercices alternaient sans la moindre friction et les cérémonies communes étaient rehaussées de la présence du cardinal Dubois et de Mgr Duparc. Il y eut même, grâce à la complaisance des organisateurs, des pénétrations qui permirent aux pèlerins de chaque diocèse de s'unir aux supplications nationales de Paris ou de se pénétrer du mysticisme breton.

La première visite à la grotte laisse toujours une impression réconfortante. Mais avec quelle confiance le collégien de Saint-François ne doit-il pas s'en approcher ? Il existe sur le parvis une inscription touchante: « Endroit où pria Bernadette ». On est heureux de pouvoir s'y agenouiller et de rassembler à ce moment le souvenir des maîtres qui nous initièrent, comme l'abbé Le Guillou, au culte de Marie associé à l'hommage eucharistique, et aussi des condisciples et camarades dont la dévotion s'alimente aux sanctuaires du Folgoat et de Lourdes.

Pour les manifestations religieuses, c'est la basilique du Rosaire qui ouvre son immense nef avec ses quinze chapelles dédiées à un mystère joyeux, douloureux ou glorieux, toutes étincelantes de l'or de leur mosaïque et des joyaux de leurs autels, vraies merveilles d'art religieux.

HOMMAGE A MARIE MEDIATRICE

C'est là que Mgr Duparc voulut dégager, en un sermon d'une éloquence toute apostolique, le sens de notre pèlerinage votif.

La « Croix de Lourdes » en donna cette description: « Des milliers de coiffes bretonnes de toutes formes

et de toutes dentelles fleurissaient la vaste assemblée. C'était la douce Bretagne avec sa poésie, sa grâce simple et émouvante, et aussi sa piété recueillie: car toutes les têtes s'inclinaient, et ce seul geste signifiait l'envol des âmes vers la Vierge.

» Dans la chaire, se dessine la fine silhouette de l'Evêque dont le profil semble résumer en des traits révélateurs d'une race, toute la Bretagne à l'âme mystique et au cœur fier. »

Après avoir exprimé notre reconnaissance à la Vierge pour son intercession que les événements, de la Marne à Verdun et aux ultimes batailles, ont rendu évidente, l'Evêque lui reporte toute la gloire de notre victoire : « Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam. »

Toutes les faveurs célestes ne nous viennent-elles pas de Marie? N'est-elle pas la médiatrice dont le pape Benoît XV vient de souligner le rôle providentiel en autorisant sous ce vocable la célébration d'une fête spéciale? Et Mgr Duparc évoque sous le titre de « Mater gratiæ » le Congrès marial du Folgoat, tenu un an à peine avant la guerre, et qui fut le témoignage de la piété bretonne s'alliant à la science théologique la plus pure.

Marie est donc la dispensatrice des dons de Dieu. Le thaumaturge saint Martin le proclamait à l'aurore du Moyen-Age lorsqu'aux malades exigeant qu'il les guérît et lui arrachant en quelque sorte le miracle, il répondait : « Allez à Notre-Dame de Paris pour remercier la Vierge : c'est Elle qui a tout fait ».

Quel tribut de reconnaissance n'allons-nous pas apporter à N.-D. de Lourdes ! Quelles grâces nouvelles ne devons-nous pas solliciter de sa maternelle miséricorde pour nous-mêmes, nos familles, notre Patrie qui a soif de Paix, et qui ne l'assoira définitivement que sur les principes chrétiens de Justice et de Charité ?

« Est-on quitte de ces obligations, ajoute spirituel-» lement l'Evêque de Quimper, avec un billet de car-» ton acheté au guichet d'une gare ? Non. Nous ne » sommes pas venus en touristes. Nous sommes venus » prier et faire pénitence pour correspondre au plan » divin et obéir à la Vierge. »

A la fin de l'office le « Te Deum » s'envole joyeux de ces milliers de poitrines dont plusieurs portaient de glorieuses décorations...

AU CALVAIRE DES BRETONS

Ce monument, qui dresse fièrement sa silhouette de Kersanton à l'entrée de l'allée centrale menant aux sanctuaires, est une œuvre digne de notre foi et du génie de notre race. Son Christ douloureux s'élève au-

dessus d'un large piédestal portant aux angles les statues de la Vierge, de saint Jean, de Marie-Madeleine et de Longin, toutes taillées dans le granit de « chez nous » qui donne si bien le fini de l'expression et la note de recueillement et de mélancolie.

C'était, dans le cadre reposant de verdure tout près de l'emplacement où va s'édifier le monument de la Reconnaissance-Interalliée et sur le fond de décor de la Basilique, l'endroit rêvé pour évoquer la mémoire des morts de la Guerre.

Aussi, dès deux heures de l'après-midi, malgré le soleil implacable qui laisse à peine une ligne d'ombre dans une des allées latérales, toutes nos paroisses sont groupées là autour de leurs pasteurs. Après une touchante allocution en breton de M. le chanoine Orvoën, directeur du pèlerinage, archiprêtre de Saint-Corentin, Mgr Duparc entonne le « Libera » et donne l'absoute.

Minute impressionnante : les fronts s'inclinent et les yeux se voilent de larmes à l'évocation de ceux qui là-bas, pendant plus de quatre ans ont versé leur sang et offert leur vie pour nous mériter la Victoire et la Paix! Nous revoyons bien des figures d'Anciens de Lesneven, prêtres, laïcs, qui se recueillent et prient pour les cent soixante morts de notre collège...

Le lendemain, une autre cérémonie, d'un caractère bien breton encore, conduisait processionnellement, au chant du « Miserere », nos compatriotes de l'Eglise paroissiale, dédiée au Sacré-Cœur, au cimetière de Lourdes. Ils allaient s'agenouiller sur les tombes des soldats — dont plusieurs du Finistère — morts là, pendant la guerre, sous le sourire de la Vierge ..

LES MALADES

Mais la souffrance humaine est de tous les temps. Et où plus qu'à Lourdes, aurait-elle le droit de clamer sa détresse et son espérance? Les infirmes, les incurables, y viennent implorer leur guérison et en retournent toujours sinon pleinement exaucés, du moins rassérénés.

Deux visions se gravent dans l'esprit du pèlerin: la communion des malades à la grotte et la procession du Saint Sacrement.

Combien est émouvant le passage du prêtre tenant le ciboire abrité sous l'ombrellino, à travers les rangées des petites voitures et des brancards alignés devant la grotte ! La cloche tinte lentement et dans le silence du recueillement ou du murmure de la prière, les malades, avec des visages d'extase ou de douleur, tendent leurs lèvres à l'Hostie.

L'après-midi c'est sur l'esplanade du Rosaire, la Procession du Saint Sacrement. Cette cérémonie revêtira, le dernier jour, un caractère de grandiose simplicité.

Le cardinal Dubois, revêtu de la pourpre romaine, tiendra lui-même à lancer les invocations que la foule répètera frémissante, émue, tandis que l'ostensoir, porté par l'évêque de Quimper, s'arrêtera devant chaque malade. Nulle pompe, nul apprêt : les prélats sont agenouillés comme les fidèles sur la dalle nue et poussiéreuse. C'est, à deux mille ans de distance et sur la terre de France la répétition des scènes évangéliques : « Seigneur, faites que je voie!... Que je marche !... Celui que vous aimez est malade !... »

Des guérisons, il y en eut. Le pèlerinage de Rennes enregistra celle d'une jeune fille qui vit disparaître instantanément le mal de Pott ancien et grave dont elle souffrait.

D'autres améliorations ont été signalées; mais, n'en déplaise au curieux ou au sceptique, les « communiqués » du bureau médical sont toujours empreints d'une sage prudence. Aucune publicité. Rien ne sollicite le pèlerin à s'enquérir du résultat des expertises médicales. Que nous sommes loin de la réclame à grand orchestre faite à l'apparition des ouvrages antichrétiens ! Et cependant quelles leçons d'apologétique y puiseraient les esprits avertis ! Ils y trouveraient de ces « cas » qui proclament le miracle, que des ouvrages scientifiques, comme celui de notre camarade le docteur Vourc'h, ont analysés et dont les procès-verbaux ou les photographies révèlent à Lourdes l'indiscutable authenticité. N'avons-nous pas vu cette reproduction d'une langue rongée par le cancer avant l'immersion ou le passage du Saint Sacrement, et ne gardant, après, aucune trace du terrible mal, à peine une cicatrice ?

LA PROCESSION AUX FLAMBEAUX; L'HEURE SAINTE

On comprend que le merci des foules jaillisse le soir en touchantes manifestations.

La température dont nous fûmes constamment gratifiés a permis, dans les meilleures conditions, l'organisation des processions aux flambeaux. Paris, le Finistère, la Belgique et le dernier jour l'Espagne en plus, ont ainsi défilé en un long serpent de feu enlaçant les rampes des sanctuaires et remontant jusqu'à la Croix des Bretons. Puis les anneaux se rapprochent, décrivant d'harmonieux lacets, pour former enfin au pied de la Basilique du Rosaire un véritable parterre lumineux et vivant d'où s'élèvera majestueux le chant du « Credo », succédant à la mélodie populaire de l' « Ave Maria ».

Vision unique qu'offre la foi des pèlerins à l'admiration de tous ceux qui goûtent l'art vrai et saint des foules dont les petites lumières montent confiantes vers le ciel à l'heure où s'allument les premières étoiles. Et aussitôt après, la veille du départ, c'est « l'Heure Sainte ». Encore un souvenir de nos paroisses et de notre collège. Comme la prière monte aisément à cette heure de la nuit, quand elle est alimentée par la parole apostolique des prédicateurs et qu'elle s'appuie sur le sentiment de douce fraternité d'une foule recueillie de compatriotes : « Quam dilecta tabernacula tua »...

RETOUR AU PAYS : AVE MARIA

Certes le départ garde une note de tristesse. Mais quand au retour on a le bonheur d'apercevoir sous le ciel breton, radieux ou mélancolique, la tour du Folgoat aux fines dentelles saupoudrées de l'or des lichens, le fils reconnaît qu'il est toujours chez sa Mère: il en possède des portraits différents appropriés à chaque tempérament, à chaque nécessité; mais c'est toujours Elle, la Vierge puissante et souriante.

Pèlerins du Folgoat, n'oublions pas qu'Elle voulut choisir le jour de sa Nativité, en 1914, pour faire le miracle de la Marne, acquiesçant d'avance au vœu que nous venons d'accomplir à Lourdes.

Et c'est ainsi que de la Bretagne aux Pyrénées les échos se renvoient, à travers les âges, le refrain de Salaün et de Bernadette : « Ave, Ave Maria ».

TE IS.

Bulletin des Professeurs catholiques de l'Université, 71, rue Molière, Lyon (8 fr. par an). — N° du 15 avril. La Semaine des Ecrivains catholiques (J. Valfeuille). — P. Lalot : A propos du Budget de l'Instruction publique. — G. Collin : L'Apostolat par l'exemple. — Notes et rapports. N° du 15 mai. A propos du Centenaire de Dante (Jacques Valfeuillle): L'Action catholique dans l'Université italienne. L'Evangile et l'enseignement du droit (Henry Sage). Amédée Guiard (A. Constant). Nos méthodes de rayonnement (Léon Gallois). N° du 15 Juin. Vers une plus grande union (J. Valfeuille). La pénétration catholique dans l'Université (L. G.). Nos méthodes de rayonnement (suite). Correspondance (J. B.). Bibliographie, notes, etc.

Ecole et Famille, revue mensuelle de doctrine, de documentation et d'information, sur l'action de la famille au foyer, à l'école et dans la cité, et le mouvement des Associations de Chefs de famille. — Abonnt. 3 fr. 50 par an. — 14 bis, rue d'Assas, Paris.

Un disciple de sainte Catherine de Sienne

ETIENNE MACONI

(SUITE)

Etienne avait cependant commencé par sourire, sinon par se moquer légèrement de la Mantellata. Il n'est pas du tout certain que celui qui devait être un *caterinato* endurci n'ait pas d'abord témoigné d'un aristocratique mépris pour les *encatherinés* par cette jeune fille du peuple. C'est en tous cas dans une attitude sceptique à l'égard de Catherine qu'il nous apparaît la première fois.

Il était entré en lutte ouverte avec les puissants Tolomei et Rinaldini. L'origine de la querelle ne nous est pas clairement connue : affaire, paraît-il, de point d'honneur. Il n'importe. Caffarini (1) rejette la faute, non sur Etienne lui-même, mais sur son père et sa famille : ne s'est-il pas laissé abuser par l'amitié ? Tel que le jeune homme nous apparaît alors, il n'a pas besoin d'être excité à la haine. La haine d'ailleurs courait les rues de la Sienne du Trecento. Il rassemble donc une troupe. Il l'arme. On échange sans doute des coups : parmi quelques milliers d'autres le souvenir s'en est perdu. Les mois passent. La mère d'Etienne réfléchit parmi les larmes. Elle comprend que les Tolomei et les Rinaldini sont les plus forts. Sa famille va être entraînée à la ruine. Elle décide son fils à faire la paix. Il la propose. Il la fait proposer par des gens puissants. Les adversaires ricanent. Un ami, Pietro Bellanti, lui parle de la Benincasa. On pourrait solliciter son intervention : sa renommée de pacificatrice est déjà bien établie. Etienne hausse les épaules : « A quoi bon m'adresser à une femme qui n'a ni rang ni autorité et qui s'est fait une réputation de sainteté en récitant son chapelet dans les coins des églises ? Pensez-vous qu'une telle femme puisse réussir où tant d'influences considérables ont échoué ? » (2). Sa mère insiste. Pietro aussi. Il consent à se laisser diriger par son ami : c'est bien à son âme défendante. Le voilà devant Catherine. Aussitôt, à la première minute, le charme mystérieux de la sainte opère, ce charme irrésistible sur le pouvoir duquel abondent les témoignages les plus divers. Il tombe sous le joug, sous un joug qu'il ne secouera plus, sous lequel jusqu'à sa mort, pendant près de cinquantes années, il restera ployé dans une pieuse affection qui le transformera. Il raconte lui-même cette entrevue décisive : « Nous lui fîmes donc visite. Elle me

(1) Dans le *Supplément à la Légende.*
(2) Drane.

reçut non pas comme une jeune fille timide, ainsi que je m'y attendais, mais avec une grande affection, à la manière d'une sœur qui verrait son frère revenant d'un long voyage : j'en fus bien surpris ; et je prêtais l'oreille à l'efficacité des saintes paroles par lesquelles non seulement elle m'engagea, mais elle me contraignit à me confesser et à vivre dans la pratique de la vertu. Je me dis : « Le doigt de Dieu est là ». Quand je lui eus fait connaître le but de ma visite, elle me répondit avec décision : « Allez, mon très cher fils, en mettant votre confiance en Dieu ; je travaillerai de toutes mes forces jusqu'à ce que je vous aie obtenu une très bonne paix ; laissez le poids de cette affaire reposer entièrement sur ma tête ». L'événement eut lieu comme elle l'avait annoncé et nous eûmes la paix par son intercession, d'une façon miraculeuse, contre le gré de nos adversaires ».

Etienne continua, après cette réconciliation, à visiter Catherine et devint peu à peu son secrétaire. Elle lui dit, un jour, avant le voyage d'Avignon : « Tu verras mon très cher fils, que bientôt sera accompli le plus grand de tes désirs ». Stupéfait, car il pensait ne plus avoir envie de quoi que ce soit au monde, il répondit : « O mère très chère, je te supplie de me faire connaître quel est mon plus grand désir ». — « Cherche dans ton cœur ». — « A vrai dire, mère très aimante, je ne trouve pas en moi de désir plus grand que celui de ne point vous quitter. » — « Il en sera ainsi ».

Et bientôt le disciple, malgré des difficultés qui paraissaient d'abord insurmontables, partait pour plusieurs mois avec la suite de sa grande maîtresse de vie mystique ; il quittait sans regret sa mère, son père, sa famille : trente-cinq ans plus tard, lorsqu'il est déjà presque un vieillard, la plume lui tremble encore de joie quand il songe au bonheur du moment inoubliable : « *me beatum esse reputans pro virginea praesentia* » (1).

Catherine était en droit de « se réjouir des doux jeux dont se sert notre doux Dieu avec ses créatures pour se les réduire à la fin pour laquelle nous avons été tous créés ». Elle sanctifiera Etienne. Elle le tirera de « la fange » du monde. Elle en fera un « instrument pour arracher les âmes des mains du démon ». Bien mieux que lui-même, elle connait ses états d'âme : à chacun elle apporte les remèdes appropriés. Elle stimule sa négligence. Elle tranche, mais peu à peu, mais prudemment, les liens qui l'attachent à son ancienne existence. Un malentendu lui a fait penser qu'il s'était engagé à entrer dans un couvent, problablement celui de Monte-Oliveto. Et il ne lui en a rien dit ! Il doit y avoir là quelque mystère ! Elle le ré-

(1) *Epistola Domni Stephani de gestis et virtutibus S. Catharinae.*

primande de ses continuels mouvements d'impatience qui montrent que sa volonté n'est point encore complètement soumise à la volonté de Dieu. Etienne en effet murmure dès que tout ne va point au gré de ces désirs, surtout dès qu'il lui faut quitter la « très douce *Mamma* ». Il n'a point rompu avec toutes ses habitudes. Notamment il fait encore de la politique : il n'est pas Siennois pour rien. Sous couleur de pitié, il conspire avec les Confrères de la célèbre *Compagnia della Disciplina della Vergine Maria* qui se réunissaient dans les souterrains voûtés de l'hôpital de la Scala. Cette fois Catherine se fâche. Elle appelle son « fils ingrat » et lui enjoint de se donner la discipline et de faire jaillir autant de gouttes de son sang qu'il a prononcé de paroles séditieuses (1). Elle le plie à l'obéissance. Mais surtout elle exalte et tourne vers Dieu toutes les aspiraions de cette noble et généreuse nature ; elle enflamme son cœur ; elle veut qu'il « brûle de la fournaise de la divine charité ». Et c'est à lui qu'elle adresse dans une de ses lettres cette hymne admirable au Sang du Christ qui est une des plus belles pages de la mystique chrétienne et où il semble que les mots eux-mêmes ont perdu leur valeur médiocre de la terre pour se transposer dans une langue divine (2).

(*A suivre*)

ALEXANDRE MASSERON.

Abbé Vidieu. — Histoire de la Commune de Paris. 1° Ses origines; 2° Son règne éphémère; 3° Sa chute retentissante et épouvantable. 2 vol. in-12. Prix: 6 fr.; franco 7 fr. Téqui, Paris.

Nous lisons dans la préface: « Nous succombons par un concours inouï de toutes les circonstances les plus malheureuses, mais surtout par le manque d'une chose qui ne se trouve plus en nous et qu'il faut y remettre. Nous succombons par manque de Foi! C'est pour démontrer aux plus sceptiques cette importante vérité que nous avons entrepris de raconter l'**Histoire de la Commune de Paris en 1871.** Vaste et profond, court, mais rempli, instructif et terrible, un et présentant néanmoins mille phases diverses, ce sujet, qui causa tant de bruit, d'alarmes, de pluers et de maux! Pour retrouver la ténébreuse génération de ce monstre, dont les pieds plongent à des profondeurs inconnues à la plupart de nos publicistes et de nos hommes d'état, dont la tête un instant pu s'élever à la haueur des têtes couronnées, nous avons du fouiller les repaires et les antres, interroger tous les échos, scruter les archives des peuples et des sociétés secrètes, étudier les doctrines matérialistes et athées des philosophes de nos jours et leurs progrès rapide et constants. »

(1) Barthélemy Scala.

(2) Misciattelli, CXCV ; — cf. CCV ; CCXXII ; CCXCVIII ; CCCXIX ; CCCXX ; CCCXXIV ; CCCXXIX ; CCCXXXII ; CCCLXV ; CCCLXVIII ; CCCLXIX.

NOS MISSIONNAIRES

MISSION DES GRANDS LACS

La Jeunesse des Ecoles

Nos visiteurs

Nos missions de l'Afrique Equatoriale voient passer de temps en temps des voyageurs qui ne manquent jamais de venir saluer les missionnaires. De notre côté nous leur ménageons la plus cordiale hospitalité. Ces « vagi » sont soit des explorateurs, se disant savants, en quête de renseignements sur l'homme primitif et sur les mœurs des gorilles, soit de simples touristes à la recherche de sites impressionnants ou bien encore des chasseurs avides de coups de fusil pleins de pathétiques émotions. Il nous est arrivé d'héberger des couples de jeunes époux qu'un besoin d'isolement avait dirigés vers l'Afrique des grands lacs. Même une fois nous avons eu l'insigne honneur de recevoir un spécimen assez bizarre d'original : une demoiselle anglaise qui avait traversé tout le continent africain de l'ouest à l'est, seule avec quatre porteurs indigènes, sans une arme, sans provisions, ayant comme unique moyen de locomotion, ses pieds chaussés de simples sandales.

Leurs étonnements

Ces personnages de toutes nations chez qui sont représentés tous les degrés de l'échelle sociale depuis le marquis ou la duchesse jusqu'au braconnier pourvivant en fraude l'éléphant, prodiguent aux missionnaires force compliments sur leur œuvre civilisatrice. Mais leur plus grande surprise (et ils en trouvent beaucoup dans ces régions) est sans contredit la bonne mine, la politesse et l'excellent esprit de nos écoliers. Ces messieurs ou mêmes ces dames se montrent très flattés de l'invitation que nous leur faisons chaque fois de visiter nos habitations, de parcourir nos églises dont les dimensions ne manquent jamais de les étonner ; ils s'exclament beaucoup devant la tenue de nos jardins, de nos vergers, de nos pépinières et se confondent en remercîments lorsque les Pères leur offrent dans une région réputée « pure brousse », une corbeille contenant des légumes qui peuvent rivaliser avec les plus belles primeurs d'Europe, ou lorsque les Sœurs leur font remettre un bouquet de ravissantes roses cueillies dans leurs parterres et cela à n'importe quelle saison. Cependant ils ne se disent jamais satisfaits tant

qu'ils n'ont pu pénétrer dans les écoles, et, lorsque le missionnaire tarde à les introduire dans les locaux scolaires, ils ne laissent pas d'insinuer de mille manières leur immense désir de jeter un coup d'œil à l'intérieur de ces vastes salles où ils ont vu entrer à huit heures précises, avec une sorte de recueillement, une jeunesse nombreuse et empressée.

Leurs attentions pour nos écoles

Ce désir devient une véritable démangeaison si le visiteur est un officier du gouvernement de la colonie, un administrateur par exemple. Il nous a été facile de remarquer, spécialement pendant la guerre, combien tous les gouvernements attachent d'importance à l'œuvre des écoles. Au cours de la campagne (campagne pour la conquête de l'Afrique orientale allemande, 1914-1918) les officiers ne passaient jamais par chez nous sans poser la question : « Avez-vous des écoles bien fournies ? » — Et comme nous étions à même de leur répondre: « Très fréquentées », la réflexion finale était toujours la même: « Tant mieux ! A ce compte-là le pays se transformera rapidement ! »

Aussi bien tout administrateur ou fonctionnaire tient comme à un véritable devoir de visiter minutieusement nos écoles pour se rendre compte par lui-même des résultats acquis et pouvoir les relater dans ses rapports. Mais encore lui faut-il la permission du Supérieur et c'est la raison de beaucoup de courbettes et de compliments parfois inconsidérés...

Infériorité des Ecoles officielles

En Afrique équatoriale les gouvernements, du moins belges ou anglais, ont renoncé aux écoles officielles. Ils ont préféré laisser le soin de l'éducation de l'enfance ou de la jeunesse aux seuls missionnaires, qu'ils soient catholiques ou protestants.

Cette méthode a pour eux deux gros avantages : d'abord des avantages très supérieurs au point de vue de l'instruction, et ensuite la suppression d'un budget scolaire, ce qui est pour une colonie une économie considérable du moment que les instituteurs doivent se recruter dans la métropole.

Un instituteur officiel, parce qu'il ne connaît pas la langue des indigènes et parce qu'il fait un métier, n'attire personne à son école, ne possède aucune popularité et est incapable de propagande sérieuse en faveur de l'instruction. Il doit prendre de longs congés tous les deux ans, et cette absence ne favorise guère l'attachement des enfants à leur maître, et vice-versa. Pour avoir en Afrique une école laïque il ne suffit donc

pas de construire un grand bâtiment et d'y mettre un professeur. Il est, en outre, nécessaire qu'un ordre de l'administration prescrive à tous les enfants d'un certain rayon de se présenter chez l'instituteur et d'y bien travailler, sous peine de se voir punis de 10, 15, 25 coups de chicotte. (La chicotte est un fouet formé d'une lanière de peau d'hippopotame. Elle est très employée par les européens pour infliger des peines afflictives aux indigènes des colonies. On en fait parfois un abus effrayant, qui va jusqu'à procurer la mort.)

Une loi de ce genre est la meilleure recette pour jeter la terreur dans le pays et faire dissimuler par les parents eux-mêmes une partie de leurs enfants. Il s'ensuit que, si l'instituteur est zélé, la police de l'administration sera continuellement en course pour récupérer les enfants absents et pour dénicher ceux qui n'ont pas encore obéi à la loi, et se cachent dans les huttes isolées. Mais si le pédagogue est à peu près indifférent (ce qui arrive habituellement passé un certain âge), l'école reste à peu près déserte, ou n'est suivie que très irrégulièrement.

(A suivre).

R. P. Léon HUNTZIGER,
des Pères Blancs d'Afrique, Séminaire de Kerlois, Hennebont.

De Bordeaux à Duala

Journal de bord du P. Pichon.

A bord du Tchad. 10 *août* (7 *heures soir*). — La caravane spiritaine se trouve un peu dispersée à bord ; Mgr Augouard et le P. Bonnefont voyagent en première aux frais de la Princesse... Les PP. Marichelle, Gœpfert et Bernhard occupent une cabine en deuxième... Enfin, les PP. Baraban et Pichon sont en troisième, avec six autres passagers. La soirée se passe en installations. Nous choisissons tout de suite un point de concentration sur la passerelle des secondes, où nous installons nos chaises longues en signe d'occupation. — Le départ est annoncé pour onze heures, le soir. Nous veillons pour assister à ce démarrage historique. Et, en attendant, flâneries sur le bateau, en lorgnant les compagnons de voyage, qui nous voient passer avec un certain effarement : « Que de curés !! » — Tiens ! voici Monseigneur qui cause avec un Monsieur, lequel présente des dames et d'autres messieurs : qui est-ce ? — « C'est Augagneur ! » nous répond-on. Ma foi ! ces gens ne me paraissent pas méchants du tout, et Mgr Augouard ne semble nullement ému. Mme

Augagneur rit tellement des bons mots que lance Monseigneur, et M. le Gouverneur de l'A. E. F. s'épanouit lui-même du voisinage de tant de belle humeur !

Les passagers commentent en sourdine la scène pas banale qu'ils ont sous les yeux. J'en entends un qui dit : « Ça, c'est un groupe pour un photographe de l'*Illustration* ». Espérons que le photographe compromettant n'est pas à bord !

Minuit ! Le bateau n'est pas encore démarré. Je tombe de sommeil, et je me résigne à ne pas assister au départ. Allons nous coucher !

11 *août* (7 *heures matin*). — En arrivant sur le pont presque désert, je constate que nous sommes encore dans l'estuaire de la Gironde, à hauteur de Royan. Le soleil illumine déjà la pleine mer, là-bas, tout à l'ouest. Dans une heure, nous serons en plein golfe de Gascogne. Je récite ma prière du matin et fais mon oraison en contemplant une dernière fois les côtes de France. Peu à peu, le pont se garnit de passagers qui viennent saluer la patrie d'un suprême adieu. Voici que nous sommes à la pointe de la Coubre : le pilote descend à bord d'une pétrolette et s'éloigne. Nous voilà bien partis. Adieu, France !.....

12 *août*. — Lever à 5 heures. — Nous célébrons la Messe à bord sur un autel portatif, dans une coursive des deuxièmes à proximité de la cabine dite « des Missionnaires ». Cette « cabine des Missionnaires », comprend les PP. Marichelle, Gœpfert, Bernhard... et deux Pasteurs protestants des « Basler Missions », que leur qualité de *missionnaires* a fait confondre avec nous dans l'esprit de M. le Commissaire du bord.

Nous passons à hauteur des parages où l'*Afrique* dut rebrousser chemin dans la tempête du 11 janvier. Nous saluons d'un fervent *De profundis* les reliques englouties de nos héroïques confrères.

13 *août*. — Sainte messe, comme hier : nous pourrons la dire jusqu'au bout, grâce au charmant maître d'hôtel des deuxièmes qui nous facilite notre installation.

Hier, nous avons déjà entrevu les côtes d'Espagne. Aujourd'hui, nous rencontrons un paquebot italien de première grandeur qui va en Amérique. Saluts mutuels ! — Le soleil commence à se faire ardent. L'équipage tend des toiles au-dessus du pont et des passerelles. Léger roulis, car la brise s'est levée. Quelques estomacs se brouillent.

13 *août*. . . Règlement ordinaire et sieste prolongée sur nos chaises longues. Louis Maoukou, le boy de Mgr Augouard, nous amène, ce soir, un noir Baramba du Soudan, qui est devenu son camarade à l'office. Tous deux causent un français impayable, mais se comprennent néanmoins parfaitement. Maoukou discute religion avec le Bambara, qui est un musulman convaincu. Je les écoute.

Le Bambara est d'une infériorité notoire en dialectique. « Comment qui s'appellent les prêtres-Mohamed, demande Maoukou. — Marabout, répond laconiquement le Bambara. — Et qui y en a grand chef les Marabouts ? insiste Maoukou. — Moi y a pas connaît, répond le Bambara. — Alors y fait pas catésisme, les Marabouts ? »— Le Bambara fléchit visiblement, embarrassé par les colles de son partenaire, qui se prépare à lancer ses meilleurs arguments d'apologétique au mahométan. « Pour les chrétiens, tout le monde y connaît le grand chef des prêtres. — Ti as vu lui ? — Non, mais y en a sa figure sur une image : c'est le pape, et lui, c'est un Blanc. » Mon musulman essuie une déroute complète. Louis Maoukou, sans pitié, poursuit sa victoire. « Comment qui fait la prière. le Marabout — ??? — Les chrétiens qui fait sa prière comme ça : « Notre Père, qui êtes aux cieux... etc... » Miracle ! voilà mon musulman qui se rappelle et qui continue : « Que votre nom soit sanctifié... etc... » Le Bambara explique en petit nègre à Maoukou, que « y en a Madame à son patron qui fait sa prière comme ça. »

(*à suivre*)

P. PICHON.
des Pères du Saint-Esprit,
Missionnaire au Cameroun.

Les Lettres. Cahier mensuel de philosophie, d'histoir , de littérature et d'art; l'an: 25 fr.; 4, boulevard des Ita ens, Paris. — **N° d'Avril.** Gaëtan Bernoville: Vetrs la Semaine les Ecrivains catholiques. — Albert Bessières : Pour la Just : la R. P. S. — Jacques Maritain: Réflexions sur le temps p - sent. — Jean Suberville: Dans la Fosse aux Lions — M rice Bourgeois: La jeune Littérature et les courants intell tuels aux Etats-Unis. — J. P. Altermann: La vérité sur Don Juan. — En marge des Lettres: la critique et les Lettres. — **N° de Mai.** Gaétan Bernoville: la Semaine des Ecrivains catholiques: ses directions spirituelles, son programme. — René Johannet : Défense de Paul Claudel, ou Plaidoyer pour l'air ilbre. — A. Bessières: Pour la Justice scolaire: la R. P. S. (suite). — Alph. Métérié: Prière du Mort (poëme). — En Marge des Lettres: notes et critiques. — **N° de Juin.** G. Bernonville: Après la Semaine des Ecrivains catholiques: elle est un de ces faits «qui débordent de toutes parts les mots par leur ampleur, leur retentissement imprévisible et leur magnificence ». — O. Habert : La religion de J.-J. Rousseau. — A. Bessières: la R. P. S. (suite). — Maurice Legendre : l'Esprit de l'Espagne (suite). — Paul Cazin: Les aventures de Messire Passek. — Maurice Brillant: Cantilène pour une jeune Sainte (poëmes). — Marc Leclerc: La punition de saint Eu.ope. — Maurice Vaussard: Les Catholiques italiens et la culture. — L'amitié des Lettres.

BLEUN-BRUG

Le 11e Congrès du Bleun-Brug se tiendra à Saint-Pol-de-Léon le 14 et le 15 septembre 1921. Les collégiens qui ont pris part au Congrès de l'an dernier y amèneront, nous n'en doutons pas, d'autres camarades désireux de mieux connaître leur petite patrie, son histoire, sa langue, ses besoins actuels.

Nous recommandons à nos élèves les **Concours** organisés par cette Association. Ils en trouveront le programme dans le numéro de juillet de la Revue « Feiz ha Breiz ».

Nos grands élèves s'intéresseront particulièrement au **Concours d'éloquence :** 1er prix, 200 francs; 2e prix, 100 francs; 3e prix, 50 francs.

Ils ont le choix entre trois sujets :

I. — Peseurt c'hoariou a ve mat da skigna etouez ar vugale hag ar bôtred yaouank, war ar mêz, evit o distrei diouz an hostaliriou hag ar c'hêriou ?

II. — Persoun Ars en deus lavaret ar c'homzou-man: Lezit eur barrez ugent vloaz hep beleg, an anevaled a vo adoret enni.

Petra c'hoarvezfe en hor bro mar ne ve mui a veleien?

III. — N'ez eus ket a diez nag a zouar awalc'h en hor bro evit an dud a zo enni, ha kalz a weler o vont da glask labour da Baris ha d'ar c'hêriou-all. Petra ve gellet ober, a gav d'eoc'h, evit rei labour ha bara da vuioc'h a dud ?

N. B. — Pep hini a gemero an danvez a blijo d'ezan ar gwella hag a lako dre skrid ar pez a gavo mad da lavaret, oc'h implija yez e gorn-vro, Treger, Leon pe Gerne.

Poenchou a vezo roet, n'eo ket hepken 'vit an danvez, mes ivez evit ar yez, an doare prezek, jestou hag all.

Arabad da brezegen ebet kaout ouspen **10 pajen** eus eur c'haïer ordinal.

Bep a 5 skoed, vit o mizou hent, a vezo roet d'an 10 a vo o skridou prizet da genta hag o do da vont da Gastel-Paol evit beza barnet war o doare da zisplega o frezegennou.

Tous les travaux doivent être adressés, avant le 15 août, à M. le directeur de « Feiz ha Breiz, Plouguerneau.

CHRONIQUE DES ANCIENS

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE LESNEVEN

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu au Collège le mercredi 7 septembre.

Nous prions nos lecteurs d'en répandre la nouvelle, en attendant l'invitation individuelle que nous nous proposons d'adresser à tous les membres de l'Association, avec le programme, l'horaire et les feuilles d'adhésion.

Le Bureau de l'A. A.

DECES

Nous recommandons aux prières de nos amis l'âme de nos associés et de leurs parents décédés :

Chapalain, Jean-François, père de Jacques Chapalain, à Kerbrat-Locmaria, Plabennec ;

Abbé *Quéré*, Jean-Marie, cours 1877, ancien aumônier de la Retraite de Lesneven, recteur de Plounéour-Lavern ;

Abbé Guillaume *Cadiou*, maître d'étude (1896-98), décédé vicaire à Elliant ;

Inizan, Alexandre, Kernouès ;

Un des frères de l'abbé Guillaume *Guennégan*, soldat de la classe 19, décédé au service, enterré à Lanhouarneau ;

M. *Bihan-Poudec*, fils de M. le maire du Folgoat, décédé au Folgoat ;

Mlle Olive *Cozanet*, sœur de Xavier Cozanet, décédée à Lesneven, dans sa seizième année ;

Mme *Rolland*, mère de notre ami Emile Rolland, à Saint-Pierre-Quilbignon ;

M. René d'*Haillecourt*, beau-père et oncle de nos jeunes camarades Eugène André et Serge Geffray, à Rouen ;

M. Victor *Moysan*, père de notre camarade Victor Moysan, à Pont-l'Abbé.

M. *Donnart*, sculpteur de notre plaque commémorative, père de notre camarade Mathieu Donnart, à Lesneven.

ORDINATIONS

Notre ami l'abbé Jean *Le Guen*, de Guipavas, a reçu le sous-diaconat, le 17 juillet, en la chapelle du Grand Séminaire d'Haïti, Saint-Jacques par Lampaul-Guimiliau.

Ont reçu à Quimper (25 juillet) le sous diaconat :

Joseph *Bothorel*, du cours 1915, de Locmélar ;
Jean *Cotten*, (1912), d'Elliant ;
Hervé *Quillévéré*, (1914), de Lanhouarneau ;
François *Corolleur*, (1907), d'Oueessant ;

Le diaconat :

François-Marie *Le Bloaz*, (1911), de Guilers ;

La prêtrise :

Emile *Bosson*, surveillant en 1914, de Carhaix ;
François *Falc'hun* (1914), du Bourg-Blanc ;
Jean *Guermeur*, (1914), du Bourg-Blanc ;
Raphaël *Guillerm* (1911), de Saint-Méen ;
Paul *Guillou* (1915), de Saint-Vougay ;
Auguste *Lespagnol*, (1909), de Lanvéoc ;
Jean-François *Prémel*, (1914), de Kerlouan.

MARIAGES

Nous avons été informés du mariage de :

M. Jean *Morvan*, de Guissény, avec Mlle Joséphine Le Doaré, de Châteaulin ;

M. Charles *Morvan*, de Guissény, avec Mlle Léontine Squiban ;

M. François *Le Roy*, de Crozon, avec Mlle Germaine Guiffant, de Crozon ;

M. Yves *Roudaut*, de Saint-Méen, avec Mlle Jeannie Tanné, de Saint-Méen ;

M. Jérôme *Ségalen*, Plouider, avec Mlle Marie Porzier, Lesneven ;

M. Fernand *Le Corre*, de Lesneven, avec Mlle Léontine Sadet, N.-D. du Carmel, Brest.

M. Paul *Huntziger*, Docteur-médecin à Couëron, avec Mlle Marguerite Ratouin, Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris ;

M. Georges *Pochard*, de Plouescat, avec Mlle Raymonde Favret, de Pleyben ;

M. Pierre *Condé*, médecin de la Marine, avec Mlle Lucy Barthélémi ; basilique Saint-Seurin, Bordeaux.

NAISSANCES

M. Théophile Coativy, ancien surveillant, nous fait part de la naissance de sa fille Jeanne-Marie-Madeleine, venue au monde le 8 mai. Plougonven.

M. Louis Le Chevalier, professeur au Collège de Fécamp, nous fait part de la naissance de son fils Jean, venu au monde le 3 juillet.

MEDAILLE MILITAIRE

Notre numéro de mars (page 126) annonçait la mort de l'abbé Jean-Pierre Arzur, pendant la guerre soldat au 41e R. I.

On nous apprend qu'un arrêté ministériel du 30 décembre 1920 avait informé notre camarade que la médaille militaire lui était conférée.

SUCCES

Nous avons été heureux d'apprendre que nos anciens élèves *Flochlay* et *Breton* ont subi avec succès l'examen d'admission à l'Ecole de médecine navale de Bordeaux.

Le lieutenant Louis *Bernard*, le baccalauréat en droit.

Emile *Guiader* a réussi au concours pour l'emploi de contrôleur-adjoint des Douanes et a été titularisé sur place à Saint-Malo.

Albert *Heurtault* a été admis à l'examen de validation de stage (pharmacie).

Yves *Palud* a obtenu son P. C. N. à Paris.

Marcel *Le Corre* a été admissible à l'examen pour l'obtention du premier certificat de licence ès lettres (2 admissibles seulement sur 13 candidats).

Louis *Le Chevalier*, Fécamp, a été promu, au choix, de la 6e à la 5e classe des professeurs de collège.

Baccalauréat. — Sessions spéciales. Ont été reçus pour la 2e partie (philosophie) : Pierre Baley, de Lesneven ; Urvoas, Antoine, de Brest ; Marcel Quentel, de Porspoder.

ADRESSES NOUVELLES

Mével, Jean (1919), caporal d'I. C. Bureaux de Comptabilité, Armée du Levant, secteur 600.

Paul, Théodore (1907), maître répétiteur au Lycée de Rennes.

Quéméneur, Eugène (1917), Milizac, par Saint-Renan.

Pouliquen, Pierre, Pénanrun en Plouédern, par Landerneau.

Ramonet, Guillaume, Guipavas.

Tranvouez, Yves, Trémaouézan, par Landerneau.

Kermarrec, Louis (1903), prêtre-instituteur à Ploumoguer par Saint-Renan.

Le Roux, Yves (1902), prêtre-instituteur à Plouzané, par Saint-Renan.

Stéphan, François (1918), Surveillant en vacances, Ploudalmézeau.

Gauliez, Eugène, Kéravel en Lannilis.

Guiavarch, Marc (1920), 11e section C. O. A., Nantes (Loire-Inférieure).

Aubault, Pierre (1916), 2, Passage Etienne-Dolet, Brest.

Martin, Joseph, classe 21, 505e R. C. C., Rennes.

Jubil, Paul, caporal au 168e R. I. 10e comp., S. 191.

Jubil, Albert, 22e R. A. C., 2e groupe, 6e pièce, Versailles.

Quentel, Marcel, classe 21, 71e R. I., Saint-Brieuc.

Palud, François, breveté fourrier à bord du « Strasbourg », Brest.

Guillauma, Paul, caporal, 3e bat. du 41e R. I., caserne de Guines, Rennes.

Fichoux, Jacques, caporal, 3e bat. du 41e R. I., caserne de Guines, Rennes.

Conq, Jean, (surveillant à l'Ecole Bossuet, Paris), en vacances à Lesneven.

Menguy, Jean, Ploudalmézeau.

Le Guen, François, peloton n° 1, au 41e R. I., caserne Mac-Mahon, Rennes.

Bleunven, Georges, brigadier, 27e batt., 276e R. A. C., s. 109.

Perrot, Vincent, 5e groupe, 4e pièce, 35e R. A. C., Vannes.

David, Louis, caporal à la C. O. du 505e R. C. C., Rennes.

Taburet, Paul, caporal, C. H. R., 2e Colonial, Brest.

Guiader, Emile, contrôleur-adjoint des Douanes, Hôtel du Commerce, rue St.Thomas, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Jacq, Jean-Marie, Menbléis, Plounéour-Trez.

Le Roy, Alexandre (1891), recteur de Rivoal, par Brasparts.

Salaün, François-Marie (1892), recteur de Mellac, par Quimperlé.

Le Boetté, Louis (professeur en 1901), aumônier de la Base Navale, Constantinople.

Bernard, Louis, lieutenant, C. H. R. du 158e R. I., secteur 191.

Le Gall, Mathieu, Trésorerie générale, Versaille, est affecté comme percepteur stagiaire dans les Côtes-du-Nord.

CORRESPONDANCE

De Saint-Malo à Dinan et à Cancale

Définitivement nommé à Saint-Malo, je suis au comble de mes vœux. Chaque dimanche, le cœur libéré de tout souci, je file sur un des coins pittoresques de cette belle côte d'Emeraude. Le soleil, qui la dore désormais de ses plus beaux rayons, la revêt d'une splendeur nouvelle. Il y a quinze jours je suis allé à Dinan, vieille cité moyenageuse, aux tours crénelées, dominant la vallée de la Rance d'une hauteur de 50 mètres.

De ces créneaux, le panorama est superbe. La Rance déploie son lacet bleu et argent dans une vallée où le rose des bruyères, le blanc des pommiers, l'émeraude des prairies jettent toute une gamme de couleurs délicates.

Dans la ville, on salue la statue équestre du Connétable du Guesclin, illustre enfant de Dinan. On passe sous les arcades de granit ou de bois massifs de vieilles, très vieilles maisons aux poutres apparentes, aux fenêtres enchassées de petits carreaux. Ici, c'est un porche ogival qui laisse apercevoir les fines colonnades d'un cloître où se promènent (ô sacrilège !) non plus des moines à barbes grises et à frocs de bure, mais des rhétoriciens et des philosophes... sans barbe ! et à tuniques aux boutons dorés (c'est aujourd'hui le Collège des Cordeliers). Là, on lève des yeux respectueux vers les machicoulis verdis du vieux donjon du château de la Duchesse Anne. Puis, tout à coup, une descente à pic vers le port, vers la Rance. C'est le célèbre Jerzual, bordé de maisons séculaires contemporaines des chevaliers bardés de fer et d'épées à deux mains, qui le descendaient sur leurs palefrois caparaçonnés et empanachés. Maintenant, hélas, en fait de chevaliers et de palefrois, on voit des Anglais en complets à carreaux et à casquettes plates, bardés d'une pipe et d'un kodak, et juchés sur des motocyclettes pétaradantes, aux odeurs d' « huiles lourdes » !

Si vous sortez, vous passez sous d'antiques porches dont les voûtes sévères sourient sous les flots roses de glycine et de chèvrefeuille... Autour de Dinan, une campagne admirable, débordante de couleurs et de fraîcheur.

Dimanche dernier, je m'en fus voir Cancale. Un soleil ardent me brûlait la nuque amollissait mon col et rôtissait mon front à travers mon canotier... Cependant, tout en nage j'arrivai à Cancale. Le bourg n'a rien de particulier : c'est une église (sans clocher) avec des maisons autour. Mais si l'on dévale la route à pic qui dégringole vers le port de la Houle, on proclame Cancale pittoresque et on oublie sueur, chaleur et bourg...

Le long du quai, de très vieilles maisons de pêcheurs, aux ardoises verdies par la pluie et fendues par le soleil, aux ouvertures à petits carreaux et à petits rideaux rouges ou verts. Devant les portes, des filets bruns ou bleus sèchent au soleil, tandis que des vieux Cancalais fument leur pipe en devisant dans le patois chantant du pays. Des cabarets fumeux et étroits monte l'odeur fraîche des « bolées » de cidre. Se promenant au soleil, les Cancalaises passent, riant parfois

entre elles d'un rire éclatant et frais. Sans doute, elles se moquent des malheureux touristes aux fronts moites, aux souliers et aux habits poussiéreux, qui vont, les yeux ébahis et le canotier à la main... Tant pis ! la beauté de leur pays leur fait pardonner leurs gausseries. Dans le bassin, se balance la flottille de pêche de Cancale : trois cents « bisquines » à deux mâts, chacun porteur de trois ou quatre voiles blanches.

Puis nous prenons un sentier escarpé qui grimpe et serpente le long de la falaise. Quelle charmante promenade. A votre gauche la paroi abrupte du roc, rendue moins farouche par des touffes roses de bruyères et des buissons bigarrés de fleurs sauvages. A votre droite, entre les troncs et les branches de superbes pins maritimes, la nappe bleue, d'un bleu éblouissant, de la Manche. On se demande si l'on est encore sur les côtes bretonnes, si l'on n'est pas plutôt transporté près de l'Azur de la Méditerranée... Le soleil rutilant, les pins aux feuillages sombres, le bleu intense de la mer, tout s'unit pour compléter l'illusion... Au-dessus de l'eau, sur nos têtes, de grands oiseaux de mer planent. Ici, là, des « bisquines » aux mâts ployant sous la toile, passent, inclinées sur le flot, et laissent derrière elles des sillages que le soleil fait de rubis et de saphirs.

A quelques brasses se dresse le « Rocher de Cancale », massif, abrupt, mais délicieusement teinté de couleurs tendres par le rose de la bruyère, le vert des mousses et le mauve des varechs... Et l'on grimpe toujours sous l'ombrage des pins... Ouf ! Enfin ! au sommet de la falaise, tout près d'une somptueuse villa qui se donne des airs moyenageux. Quel émerveillement ! Un somptueux panorama s'étale. A nos pieds, à droite, le port de la Houle étend sa rangée de maisons irrégulières et son bassin à la forêt de mâts innombrables. Sur la gauche, presque derrière nous, les rocs déchiquetés de Rothéneuf, qui forment, avec la pointe du Grouin, où nous sommes, une véritable dentelle de granit à la côte de Cancale. Devant nous enfin, s'étendant largement et miroitant de millions de feux, l'incomparable baie du Mont St-Michel. Une ligne bleutée, très loin, laisse deviner la côte d'Avranches, puis de Beauvoir... Vers le Nord, la ligne d'horizon, à peine indiquée, où l'azur du ciel et l'azur de l'eau se joignent. Tout cela au ras de l'eau, sans aspérité, et d'un calme absolu... Mais dans ce décor immense, une silhouette bleu foncé se détache. Bien assis sur sa base, le fier rocher du Mont Saint-Michel dresse vers le ciel sa flèche hardie. Oh ! ce n'est pas grand, ce n'est pas quelque chose de massif. Et cependant, ce petit rocher, qui se détache nettement dans cette grande plaine d'eau et de sable,

impressionne. Car mon œil, qui a vu de près les merveilles de la célèbre abbaye, place des noms sur les différents points de la surface visible du rocher. Et l'on reste songeur, je vous assure, devant ce spectacle ! Et ce n'est pas du « factice », cela, c'est « naturel », et c'est d'autant plus beau !... Mais voici cinq heures, et des huîtres, toutes fraîchement pêchées dans les parcs m'attendent à la terrasse d'un coquet restaurant de la Houle. Vite, arrachons-nous au charme prenant du tableau qui s'offre à ma vue, et allons nous sustenter, avant de reprendre la route poudreuse qui va me mener vers cette autre merveille qui est ma résidence de Saint-Malo.

Emile GUIADER.

EN PAYS OCCUPE

Xavier COZANET (voir Adresses). « J'ai pour élèves des enfants d'officiers français qui se préparent aux Brevets et aux Baccalauréats. Mes occupations ne m'empêchent pas de visiter les beautés des bords du Rhin. J'ai assisté, l'autre jour, à la fête annuelle des étudiants allemands; tous en grande tenue: calotte bariolée, veste aux couleurs vives, culotte blanche, gants blancs, bottes à l'écuyère, éperons, fleuret... La plupart d'entre eux avaient les cheveux ras et le visage balafré. Les plus défigurés portaient les étendards car l'étudiant allemand le plus respecté est celui qui a livré le plus de duels. Derrière les drapeaux suivait la masse des Universitaires.

Ils ont défilé ainsi sur les plus populeuses places de Bonn en psalmodiant quelque vieille chanson guerrière. Malheureusement un orage épouvantable, un de ces soudains orages qui n'éclatent que dans la vallée du Rhin, disloqua en un clin d'œil le cortège avant que la cérémonie fût terminée... Fiacres, calèches et taxis emportaient les rois du jour vers le splendide hôtel du « Konigshof » où devait avoir lieu le traditionnel festin.

Voici venir juillet. Je m'attends à repartir pour la France dans un mois. »

Georges BLEUNVEN (voir Adresses). « En Avant » est venu me rejoindre dans un poste de garde à proximité de Landau. Il m'est tout à fait inutile de vous dire la grande joie ressentie à la lecture de ce bon bulletin ! — Ah ! que n'ai-je la plume habile des « parisiens » auteurs des derniers articles si intéressants de notre Bulletin ! Il m'eût été alors possible de vous écrire les impressions ressenties depuis mon séjour en Allemagne. Oh ! impressions combien banales ! La ville de ma garnison rappelle en effet un

de ces gros bourgs que nous rencontrons si souvent en Bretagne; et n'eussent été quelques agglomérations industrielles, où règne jour et nuit une activité incessante, on eût presque pu se croire à Lesneven ! — La population ne nous est pas hostile; mais elle ne cache pas ses sentiments germanophiles. Actuellement j'occupe un petit hameau, où dans l'Eglise rustique nous assistons, le dimanche, aux offices catholiques. Le curé, un vieil allemand, y est secondé par un aumônier français; et chose curieuse, les ouailles de ce bon vieux prêtre, semblent entendre avec plaisir, (mais n'est-ce pas plutôt par curiosité ?) les commentaires éloquents que fait notre aumônier des pages du saint Evangile. Ils semblent étonnés aussi de voir tant de nos poilus assister aux offices; et c'est avec recueillement qu'ils écoutent les voix mâles et fortes de nos soldats entonner le « Credo » dans leur vieille église. Puisse du moins cet exemple leur faire voir qu'en France la Foi n'a pas péri. — Je loge actuellement chez une vieille femme, qui me comble de soins touchants. Elle me rappelle souvent qu'un de ses enfants a péri au cours de la dernière guerre, et le soir elle ne l'oublie pas dans la prière faite en commun : ce qui m'a souvent fait songer aux chaumières bretonnes où s'entretient chaque jour la dévotion aux âmes du Purgatoire... »

MARINE MARCHANDE

Paul ROSEC, de Plouescat, élève officier de la Marine marchande, rentré d'un voyage qui lui a permis de voir l'Amérique et l'Allemagne à bord du « Jacques Cartier », fera son service, à partir d'octobre, dans la Marine militaire.

Jacques BERTHELE, à bord de l' « Ontario », Le Havre. « Depuis huit jours nous sommes arrivés à Bordeaux, après quinze jours de traversée par mer calme. Ce voyage a été très court: le 5 mai on partait du Havre; quinze jours après, nous étions à New-York, où nous avons chargé du sucre et du saindoux. A Baltimore on a chargé du tabac, et à Norfolk on a complété le chargement en prenant 3.000 tonnes de charbon. Avec les machines dont ils disposent, à Norfolk, les Américains peuvent charger jusqu'à 1.500 tonnes de charbon à l'heure : c'est prodigieux. — On a déchargé ici le saindoux sous un soleil très ardent; conséquence: la graisse fondait et coulait liquide. — Le sucre a été déchargé sous la pluie: vous pensez bien que, depuis lors, sur le pont le suere ne manque pas: on le foule aux pieds, alors qu'il coûte si cher. — On a aussi déchargé le charbon ici: il est plus résistant que le

sucre et le saindoux... Je ne pense pas faire d'autres voyages à bord. D'ici on va à Saint-Nazaire, puis au Havre. Ensuite j'irai faire un tour à Ouessant, voir si l'île n'a point changé de place cet hiver. Bon succès aux candidats du Bac. »

EN ORIENT

Jean MEVEL (voir Adresses). « Beyrouth, 2-6-21. J'attends « En Avant » avec impatience; la vie à Beyrouth étant tout à fait monotone, ce bulletin est pour moi un précieux ami qui me fait passer de bons moments. Nous avons, depuis le 1er mai, quitté la tenue de drap pour prendre la tenue de toile et le casque en liège. Il fait déjà terriblement chaud. Certains jours, il fait une chaleur étouffante, cuisante même; chargée de poussière et d'électricité. Par ce temps insupportable, la sieste est obligatoire de 11 heures à 15 heures. Les heures de travail au bureau sont réparties en conséquence : le matin, de 6 h. 1/2 à 10 h. 1/2, le soir, de 15 h. à 18 h., soit sept heures de travail. Le samedi après-midi nous avons repos, on nous conduit au bain.

Je suis dans une situation relativement privilégiée en comparaison de mes camarades qui sont en colonne. — L'évacuation de la Cilicie a été interrompue dès le commencement, les Kémalistes et les Bédouins ayant refusé les accords franco-turcs de Londres; aussi les hostilités continuent. Actuellement la colonne Debievre (colonel du 17e sénégalais) pourchasse les Bédouins, et a fait si bien qu'une tribu de rebelle a offert sa soumission.

Souhaitons, pour le plus grand bien de la France et de la Syrie, que les hostilités cessent au plus tôt. »

Eugène CALVEZ, de Plounéour-Trez. — San-Stefano, 11 juillet. — Excusez mon long silence. Et croyez bien, cher monsieur, que maintenant loin de chez nous, en Orient, je pense bien plus souvent à la France, à notre coin de terre et au vieux Collège de Lesneven. D'anciens souvenirs du temps passé viennent en foule à mon esprit et m'attendrissent l'âme...

Après une excellente traversée à bord du « Duguay-Trouin » nous débarquâmes à Constantinople. Aussitôt nous fûmes conduits à une caserne d'infanterie où on nous désigna une chambre sur la porte de laquelle un « poilu » avait écrit en lettres majuscules « Villa des Puces ». Nous sentîmes bientôt en effet qu'une tribu de ces bestioles y avait élu domicile.

Le lendemain, de belle heure, avec tous nos bagages, nous quittâmes cette fameuse villa pour escalader Kamis. C'est un village perché sur un monticule aride. L'eau y est très rare et les habitants, pour se ravitailler, se servent de petits ânes qu'ils font marcher à coups de trique. Pendant huit jours on est resté dans cette petite bourgade, faisant journellement des corvées, sortant le soir visiter la campagne et connaître un peu les mœurs des habitants.

Actuellement me voici à San-Stéfano, petite ville cosmopolite située à une vingtaine de kilomètres de Constantinople. La majeure partie des habitants parle français, ce qui me donne l'illusion d'être plus près de la France. Ici, j'ai réussi à « choper le filon ». On m'a désigné d'office comme bureaucrate. Cela m'exempte de garde, de manœuvres, et me donne le droit d'avoir une chambre à deux. Ainsi je n'ai point le déplaisir d'entendre continuellement les inqualifiables conversations de la chambrée. Une église catholique se trouve au centre de la ville. Toutes facilités nous sont accordées pour assister à la messe le dimanche. Malheureusement, à part les officiers, on n'y voit point de militaires. Quelques-uns n'y vont point par respect humain. D'autres font les esprits forts. Je regrette vivement de n'avoir avec moi aucun ancien de Lesneven : à deux ou trois la vie aurait paru moins dure dans ce milieu indifférent. Néanmoins je compte sur le secours de vos prières... Veuillez redire mon souvenir reconnaissant à mes anciens professeurs.

Eugène CALVEZ,

271e R. A. C., détachement n° 10 du P. G. A. du C. O. C., vaguemestre d'étape 30, S. P. 502.

Catherine Emmerich. — Vie de la Sainte-Vierge, 12e édition, in-12. Prix: 5 fr. 50 franco. Téqui, Paris.

Qu'on relise la préface du traducteur, et l'on saura avec quelle disposition d'esprit un livre aussi surprenant doit être étudié: « Ces méditations n'ont aucune espèce de prétention à un caractère de vérité historique et la Sœur Emmerich n'a jamais donné à ses récits qu'une valeur purement humaine. » Ce principe devra diriger le lecteur introduit dans le domaine des choses surnaturelles que ce volume mettra sous ses regards étonnés et attendris. Outre l'intérêt exceptionnel qu'offre cette **Vie** rapidement parvenue à une 11me édtiion, les âmes ferventes y trouveront un aliment à leur piété et un encouragement à la pratique des austères vertus dont la Sainte-Vierge nous présente, après Jésus-Christ, le modèle le plus parfait.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

RETRAITE-COMMUNION-CONFIRMATION

Dès le soir de la rentrée de Pâques, le jeudi 7 avril, nous étions en retraite. — Le prédicateur, M. l'abbé Cardaliaguet, aumônier de la Retraite à Brest, était précédé ici d'une réputation de « maître de la parole ». Dès son premier entretien nous comprîmes la nécessité de la prière et du recueillement pour bien connaître l'état présent de notre âme et préparer notre avenir. Son verbe à la fois si substantiel, si apostolique et si vivant nous intéressa durant trois jours et retourna profondément nos cœurs. Chaque soir « avant de quitter notre Maître » M. le Supérieur nous encourageait à son tour, et nous nous trouvâmes ainsi bien préparés à la fête du lundi 11.

C'était le grand jour de la Communion solennelle, avec la procession des Premiers Communiants et les cérémonies accoutumées. Nous reçûmes avec une foi et un amour renouvelés le Corps sacré de N. S. J.-C. et lui offrîmes nos bonnes résolutions. La grand'messe fut chantée par le R. P. Léon Huntziger, des Pères Blancs d'Afrique, supérieur de la Mission de Dares-Salam, Tanganika-Territory, Afrique-Orientale, revenu au pays après 15 ans l'absence. Jamais l'harmonie ne fut plus parfaite entre l'autel et la tribune. Notre chorale, dressée par M. Huntziger père et M. Abalé mérita en la circonstance les plus grands éloges.

La cérémonie de la Confirmation eut lieu dans l'après-midi.

Monseigneur, qui avait bien voulu présider le banquet des Premiers Communiants, fut accueilli processionnellement au seuil de notre chapelle. Sa Grandeur monta en chaire et nous adressa d'éloquentes exhortations au travail, à l'obéissance et à l'apostolat : le collège de Lesneven a toujours fourni au diocèse un bon contingent de prêtres : il se fait un honneur de persévérer dans cette voie.

Puis les confirmands se prosternèrent et reçurent l'Esprit Saint avec la plénitude de ses dons. Ils avaient pour parrain notre sympathique professeur de dessin, M. Jacques Jullien.

Après de bons moments de liberté dans le parc ouvert à tous, nous nous retrouvâmes à la chapelle pour la Rénovation des vœux du Baptême et la Consécration à la Sainte Vierge. Le Te Deum clôtura la fête.

A la récréation du soir, un camarade philosophe se fit l'interprète de tous pour remercier M. le Prédicateur du bien que sa parole venait d'opérer dans nos âmes. M. Cardaliaguet, donnant libre cours à sa verve caustique, répondit en quelques mots de nature à dérider les fronts les plus rembrunis...

Le lendemain nous nous remîmes au travail avec un courage renouvelé.

F.

REMISE DE DECORATION

Le lundi 11 avril, après la cérémonie de la Confirmation, a eu lieu la remise solennelle de la Croix de la Légion d'honneur à notre vaillant professeur de 5e, M. l'abbé Yves Léon.

Les pavillons et les banderolles tachaient d'azur, de pourpre et de jaune le vert de l'allée de la cour d'honneur. Les groupes pressés des parents et des amis, formaient une heureuse variété de couleurs : çà et là les jolies coiffes bretonnes et même les chapeaux à boucle jetaient leur note discrète. Mais un courant soudain porte toute cette foule dans la cour des Moyens. Monseigneur est assisté de M. le Vicaire général Cogneau et de M. le Supérieur. Les élèves d'un côté, les parents de l'autre laissent vide un vaste rond-point. Les tambours et les clairons prennent place à part... et l'on attend.

Une double salve d'applaudissements salue le héros de la fête et son « parrain », le général Halna du Fretay. Une voix nette, forte et grave, une voix de chef crie le sacramentel : « Ouvrez le ban ! » et la sonnerie éclate, claire et joyeuse, tandis qu'un frisson secoue la foule.

Un rhétoricien, le capitaine de l'équipe de foot-ball dont M. Léon est le sympathique directeur, lit les cinq citations qui sont un titre d'honneur pour le clergé du Finistère et un coup mortel porté aux calomnies dont fut l'objet le clergé français pendant la guerre. Les dernières paroles de notre condisciple tombent dans un silence respectueux et solennel que trouble seulement une brise assez fraîche qui fait ployer les arbres voisins.

Mais cette voix de commandement qui nous faisait tressaillir tout à l'heure retentit à nouveau. Ce verbe vigoureux, ces phrases nettement détachées, cette stature imposante, cette poitrine constellée de décorations sont bien d'un général et personnifient magnifiquement le devoir militaire et la discipline... Un cliquetis de sabre... une accolade où la communauté d'héroïsme

unit l'officier supérieur et le sous-officier... La France compte un chevalier de plus.

Une émotion profonde secoue l'assistance et redouble encore quand le général Halna du Fretay reprend la parole. Il rappelle avec quel intérêt il a suivi les progrès incessants en vertu et en science de M. l'abbé Léon, avec quelle joie sincère il l'a vu cueillir de jour en jour toutes ses palmes. Et après l'avoir, dit-il, embrassé officiellement pour suivre l'étiquette, il veut réitérer son accolade « en camarade et en frère d'armes », Et tandis que l'on applaudit ce geste de fraternité chrétienne et française, le général s'avance vers la mère et la sœur de M. Léon et leur serre respectueusement la main...

Monseigneur l'Evêque ne peut résister à l'émotion qui l'étreint et la laisse s'échapper en périodes d'une ampleur superbe. Il en avait coûté à Monseigneur, au début de la guerre, de voir son diocèse dépouillé de ses meilleurs prêtres; mais quelle joie, quelle fierté emplit aujourd'hui son âme devant la splendide manifestation dont est l'objet un de ses prêtres !

M. le général s'excuse d'être un homme d'action plutôt qu'un orateur. Certes, pour lui qui a l'expérience de la guerre, il est héroïque et presque surhumain d'obtenir en une seule année de si nombreux titres de gloire. Mais M. Léon a aussi de la délicatesse et est venu des premiers partager la douleur du général à l'enterrement de son fils, mort au champ d'honneur. Que tous nous ayons pour idéal un patriotisme aussi pur et aussi noble, et si, par hasard, notre volonté faiblit un jour, allons demander à M. Léon comment l'on devient un brave.

Tel fut le dernier enseignement que nous eûmes à tirer de cette cérémonie inoubliable, où nous vîmes maintes larmes rouler dans les yeux de la foule, et où nous sentîmes passer, dans les plis du drapeau tricolore, comme l'âme héroïque de la France.

LA VIE RELIGIEUSE

La **Congrégation de la Sainte Vierge** a eu sa fête trimestrielle le 19 juin. Ont été reçus: 4 Congréganistes et 1 Approbaniste. Le sermon a été donné par M. Le Cléac'h, vicaire à Plouescat.

La **Congrégation du Sacré-Cœur** a eu sa fête trimestrielle le 26 juin. Ont été reçus : 16 Congréganistes et 1 Approbaniste. Le sermon a été donné par M. Auguste Batany, directeur de l'Ecole libre de Saint-Martin de Brest.

Le 10 juillet, les Congréganistes du Sacré-Cœur ont élu préfet pour l'année 1921-1922, Guillaume Balch, de

Saint-Renan, élève de 4e; assistants: Joseph Kerjean, de Loc-Brévalaire, et Louis Bihan-Poudec, de Goulven, élève de 5e.

Le 19 juin, première fête solennelle de la **Congrégation des Saints Anges,** instituée pour la Division des Minimes. Directeur : M. Bellec, professeur de 4e. Prédicateur : M. Maguet, recteur de Ploudaniel.

Le 8 mai ont été bénites, par M. le Supérieur, deux **nouvelles statues :** l'une de saint Michel, l'autre de sainte Jeanne d'Arc, destinées à la chapelle du Sacré-Cœur.

La série des **Dominicales** a été continuée par MM. Batany (l'impureté : préservatifs et remèdes), Bellec (vol et injustices; médisance et calomnie), Creignou (l'orgueil), Tanguy (l'envie), Abaléa (la gourmandise), Paul (le mensonge; la paresse). M. Kerbiriou a donné le sermon de l'Ascension; M. Pelleter celui de la Pentecôte; M. Creignou celui du Sacré-Cœur.

Le **R. P. Léon Huntziger** a bien voulu nous entretenir de sa mission de l'Afrique équatoriale. A l'occasion du Mois de Marie il a insisté sur la dévotion de ses fidèles envers la Sainte Vierge et sur la protection manifeste que la Reine des Apôtres accorde aux Missionnaires. Le soir du « pardon » de l'Apostolat de la Prière, le R. P. Huntziger nous a rappelé les moyens de collaborer à l'œuvre des Missions; la prière, l'aumône, et si l'appel du Seigneur se fait entendre à nos âmes, la réponse généreuse et dévouée...

Le 28 mai, procession du Collège **au Folgoat.**

Le 26 juin, les candidats au Baccalauréat et à l'examen d'admission au Grand Séminaire vont en pèlerinage se recommander à N.-D. du Folgoat.

Le 7 juillet, service annuel pour nos Bienfaiteurs, maîtres, élèves et serviteurs défunts.

Le 12 juillet, messe au Folgoat pour mettre nos vacances sous la protection de Notre-Dame.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Il nous fut doux, au mois de mai dernier, d'enregistrer les éloges unanimes dont a été l'objet notre cher artiste M. Jullien de la part des critiques de l'Exposition Artistique de Bretagne à Rennes.

Des faits bien éloquents, même pour des profanes, montrent bien d'ailleurs à quel point ces œuvres furent appréciées. En effet, dès le premier jour de l'Exposition, cinq des tableaux de M. Jullien étaient vendus ; cinq autres sur les neuf qui restaient ne tardèrent pas à être enlevés, et l'un d'entre eux, un triptyque représentant une Proces-

sion de Fête-Dieu, donna lieu à des tiraillements aussi plaisants que significatifs entre la Ville de Rennes et des particuliers, qui voulaient tous et chacun s'en rendre acquéreurs. Finalement le triptyque si disputé resta au Musée de Rennes, où quelques-uns de nos néo-bacheliers ont été heureux et fiers de le reconnaître.

Laissons maintenant la parole aux juges compétents.

« M. Jullien, de Lesneven, lisons-nous dans les « Nouvelles Rennaises », présente des peintures fort originales, si originales que l'on peut tout de suite conseiller à M. Jullien de ne pas chercher à l'être davantage. Il dispose d'une vision fort personnelle des choses d'une facture extrêmement particulière mais très ferme ».

« En entrant dans la seconde salle, dit le « Nouvelliste de Bretagne », l'œil est attiré par l'exposition flamboyante de M. Jacques Jullien... C'est comme un riche écrin dans lequel les gemmes, les émaux et les pierres précieuses mêleraient sans les confondre l'étincelante variété de leurs feux multicolores... En résumé, l'exposition de M. Jacques Jullien est un succès ».

« Parmi les peintres de paysages, rapporte l'Ouest-Eclair, M. Jacques Jullien est à coup sûr le plus audacieux, et peut-être n'est-il pas le moins sincère. Devant des chapelles, des églises, des maisons, en pleine Basse-Bretagne, il s'est assis avec son attirail. Avec beaucoup d'adresse il a fixé son sentiment de la beauté des bâtisses humaines quand le soleil les frappe violemment et que la lumière les fait rutiler de chaleur. Cette profusion de roses, d'ocres et d'ors nous étonnent un peu d'abord ; puis ce parti pris de clarté nous devient agréable et nous restons charmés devant la « Petite Chapelle », « l'Eglise de Trémaouëzan » et le « Marché de Lesneven ».

« Jullien, Jacques Jullien, affirme le Journal des Etudiants, est sans contredit, une des grandes figures de l'Exposition. Très moderne, il a sa vue très personnelle, qu'il exprime d'une façon très particulière et très séduisante. Dirons-nous que ses deux chapelles léonardes sont infiniment lumineuses et aussi jolies de couleur qu'exactes de mise en valeur. Les Gouaches sont une fine observation du paysan de Léon. Sa « Procession » notamment est excessivement originale. Nous aimons moins le « Viatique ». Cependant, Jullien vient de nous prouver magnifiquement la maturité d'un talent éclos il y a quelques années dans notre Ecole de Rennes ».

Oserons-nous faire encore un outrage à son humilité vraiment exagérée, déplorable même peut-on dire, en signalant aux lecteurs d' « En Avant » qui auraient occasion de passer par Henvic, près Saint-Pol-de-Léon, qu'ils pourront y admirer à l'église un Baptême de Notre-Seigneur, où se révèle aussi, et sous un jour nouveau peut-

être, l'art sûr et vibrant de notre « étourdissant coloriste ».

Souffrez, mon pauvre M. Jullien, que l'on vous fasse un ultime affront. Tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'assister à notre distribution des prix ont remarqué ce gai rideau aux tons si frais, à l'effet si reposant. Beaucoup, peut-être, s'en sont allés les yeux charmés sans avoir appris que c'est l'œuvre de vos élèves. Certes, après une telle révélation, force est d'admettre que sous votre direction, les talents artistiques peuvent s'épanouir à Saint-François avec autant d'éclat que dans une Ecole des Beaux-Arts.

E. A.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le match-revanche de Saint-Pol (3 mars 1921).

Enfin il était arrivé, cet heureux jour que Monsieur le Supérieur avait bien voulu accorder à nos chanceux équipiers de première, pour se rencontrer, en match-revanche, avec leurs camarades de Saint-Pol. Dès l'aurore nos professeurs les ont devancés... à la gare ? non : au moulin de Lescoat... Il n'y a point là un train de première classe; mais un autobus rembourré de trois tonnes de farine bien blanche; c'est mieux. Par une échelle de poulailler nous nous sommes bien vite juchés et installés sur les souples culasses... Et l'on s'enfuit en cinquième vitesse. Lesneven apparaît, disparaît, reparaît tour à tour. Ce n'est bientôt plus qu'un petit village, un point clair dans un nébuleux horizon, avec au-dessus, comme un tesson de bouteille. La « ville lumière » s'estompe, s'efface, cette fois pour toujours... Adieu, amis, courbés sur vos livres dans l'enceinte de S. François! Pour nous, roulons gaîment ; cornez, maître de philosophie! Tout à coup, sur le bord du chemin, dans un champ que vient de retourner la charrue, un cadavre se dessine, la face enfoncée dans la terre meuble, horreur ! « Sergent, un Boche ! » Il a des pieds-bâtons, sa casaque est bourrée de paille; ce n'est pas un vrai Fritz. Pierrots, ne fuyez pas, le manant se moque de vous. Plougoulm se passe; le Créis-Ker se dessine au loin; Saint-Pol grandit ; nous y sommes. De trois rues on accourt pour nous voir sauter légèrement de notre perchoir sur le pavé de la vieille cité épiscopale.

Est-il besoin de dire avec quel simple et gracieux empressement notre cher Monsieur Mesguen vint au devant de nous et nous pilota à travers son charmant collège? Avant le déjeûner nous avons encore un peu de temps pour aller jeter un coup d'œil trop bref sur les curiosités vermoulues du chapitre de la cathédrale, et nous asseoir un instant au pied du calvaire du « Champ de la rive », face à l'immensité écumante, venant se mourir à nos pieds, sur la plage déserte.

Mais la gloire de l'Etoile d'Arvor appelle nos champions sur

le terrain de foot-ball. Le sort vient de donner aux Lesneviens la hauteur à défendre, aux Saints-Politains le but en contre-bas: le terrain n'est précisément pas horizontal. Cependant Saint-Pol se cramponne dans le camp de l'Etoile. Le jeu, sans être animé, est des plus serrés. Le ballon file entre les lignes, rejoint toujours son homme à temps. Saint-Pol nous surprend par ses passes courtes et précises. Cinq minutes ne sont pas écoulées que le ballon a trouvé le chemin de nos bois. On s'anime. Notre avant-centre perce de temps en temps et descend en vitesse. Un coup de pied de réparation est accordé à Lesneven; il porte. Nos adversaires sont cependant les maîtres de la balle; ils continuent à dominer. Coup sur coup ils marquent deux nouveaux buts. La pensée de la défaite décuple les forces: l'extrême gauche de l'Etoile, passé à l'inter, se démène un instant, fonce avec la boule, sème demis et arrières et marque un second but pour Lesneven. Maintenant on peut lever la tête. De jolies combinaisons de centre et inter-gauche mettent à l'œuvre le goal saint-politain qui ne se départit pas de son calme habituel; les applaudissements qu'il recueille pour ses arrêts impeccables sont bien mérités. Nos avants descendent une fois encore; Guillerm botte; la balle glisse sur le poing du goal et passe sous la corde. Nous égalisons : 3 buts à 3. On est heureux de se reposer un instant.

A la reprise Lesneven joue avec le bas; le vent aide à remonter. Nous commençons par dominer, et, longtemps, nous restons chez l'adversaire. L'extrême droit de Saint-Pol effectue cependant de magnifiques descentes qui menacent sérieusement nos bois. Notre garde-but est aussi un peu là qui bloque tout de la bonne façon et enlève les salves d'applaudissements. Notre avant-centre passe à la défense et notre inter-droit qui souffre d'une crampe, est obligé de quitter un moment le terrain. Le jeu est égal; la balle, indécise, roule d'une aile à l'autre; les joueurs semblent fatigués. Sur une rentrée en touche défectueuse le ballon est sur notre surface de buts ; une mêlée se produit et l'extrême-droit saint-politain pousse un quatrième but pour son camp. L'Etoile est battue: le quart d'heure de jeu qui reste ne lui permet pas de changer le score. Elle se résigne à cette défaite sans honte: 3 buts à 4.

Les braves matcheurs sont ramenés à N.-D. du Créis-Ker où un goûter réconfortant leur est aimablement servi. Puis, repassant le seuil de cette hospitalière maison, les vaincus disent un amical adieu à leurs vainqueurs; d'aucuns disent un au revoir.

Nous voici de nouveau rangés dans notre bruyant autobus. Les professeurs de N.-D. du Créis-Ker, réunis sur la place, saluent une dernière fois du chapeau, et nous disparaissons au tournant de la rue... O mémoire traîtresse! Où donc est le superbe choux-fleur que nous nous étions si bien promis de rapporter à notre bonne mère Louise ? Nous l'avions, hélas,

complètement oublié ! Il est encore figé au milieu de son carré de terre grasse, aspirant avec délice les tièdes vapeurs de l'océan qui s'endort...

Nous roulons. Le vent frais du soir se lève, qui en veut aux coiffures mal enfoncées. Les nez rentrent sous les manteaux. On parle peu: « C'est la fin d'un grand jour. » La nuit est tombée. Lesneven nous reçoit dans son flot de lumière rouge, Cornez, mais cornez donc, nous voici chez nous! Ah, nous sommes revenus trop vite. Et nous serions peut-être tristes sans l'espoir que cette agréable promenade pourra se renouveler encore. Pourquoi non, en effet? D'une part, la gloire de l'Etoile le réclame; d'autre part, « je ne connais qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à pied; c'est d'aller en camion. »

Pierre CADIOU.

PALMARÈS TRIMESTRIEL

TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie. — Iliou (3); Barjou, Dantec, Poulhazan, Suignard (2); Dessommes (1).

Première. — Quéinnec, Appéré (3); Garo, Roudaut, Rivoal, Lannuzel (2); Cadiou, Le Gall (1).

Seconde. — Tanguy (3); Parc (1).

Troisième. — Pronost, Creff, Vigouroux (3); Kerveillant, Le Goff (2); Le Gall, Person, Chardronnet, Prigent (1).

Quatrième. — Léost, Gourmelon, Plantec, Balch, Jean Le Roux, François Troadec, Le Bihan, Pouliquen (3); Nicol, Charles Le Roux (2); Rio, Gentric, Cornec, Moysan (1).

Cinquième. — Grall, Meudec, Miossec, Prigent, Le Bars, Bégot, Kerjean, Bihan-Poudec (3) ; Le Gall, Riou, Jean Morvan (2); Le Bras, Jean-Marie Morvan, L'Helgouarc'h, Lazennec, Jacopin (1).

Sixième. — Dourmap, Pascoët, Autret, Prigent, Troadec, Cariou, Tual, Guillerm (3); Jestin, Squiban, Morel, Jacolot, Kervella, Perrot, Simon, Chardronnet (1).

Septième. — Jézéquel, Jean Le Saint, Le Gall, Auffret, Eug. Guéguen (3); Corre, L'Hostis, Riou (1).

Huitième. — Abjean-Uguen, Roudaut, Pichon (3); Le Borgne, Roué, Grignou (2).

Neuvième. — Lossec, Goaoc, Roudaut, Quiec, Affret (3); Rolland (2); Jean Guéguen, Eugène Guéguen, Andrieux, Cozien, Jézégou (1).

Dixième. — Eugène Roudaut, Kéraudy, Le Droff (2); Jézégou, Simon, Souben, Jacques Abgrall (1).

FORCE RELATIVE

Philosophie. — 1. Perrot, Jean. — **Mathématiques.** Donnart, Mathieu.

Première. — 1. Quéinnec, Pierre. — 2. Le Gall, François. — 3. Séité, Gabriel.

Seconde. — 1. Le Roy, Eugène. — 2. Tanguy, Joseph. — 3. Dantec, Pierre.

Troisième. — 1. Creff, Pierre. — 2. Vourch, Guillaume. — 3. Vigouroux, Pierre.

Quatrième. — 1. Balch, Guillaume. — 2. Plantec, Jean. — 3. Pouliquen, Yves.

Cinquième. S. B. — 1. Grall, Alain. — 2. Prigent, Jean.

S. R. — 1. Kerjean, Joseph. — 2. Bégot, François.

Sixième. S. B. — 1. Dourmap, Jacques. — 2. Autret, Jean-Pierre.

S. R. — 1. Troadec, René. — 2. Prigent, Yves.

Septième. — 1. Jean L'Hostis. — 2. François Camblan. — 3. Alain Jézéquel.

Huitième. — 1. Eugène Abjean-Uguen. — 2. Emmanuel Bescond. — 3. J.-F. Roudaut.

Neuvième. — 1. J.-F. Lossec. — 2. Jean Rolland. — 3. Philippe Andrieux.

Dixième. 1re Div. — 1. Louis Kéraudy. — 2. Eugène Souben.

2e Div. — 1. Joseph Gourmelon. — 2. Maurice Abgrall.

3e EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la note **Très Bien :**

Seconde. — 1. Le Roy, Eugène (C.). — 2. Tanguy, Joseph (A). — 3. Kerjean, Georges (A). — 4 Dantec, Pierre (C).

Troisième. — 1. Creff. — 2. Vigouroux. — 3. Vourc'h. 4. Provost. — 5. Kermoal. — 6. Chardronnet, Jean. — 7. Kerspern. — 8. Le Gall, Louis.

Quatrième. — 1. Balch et Pouliquen. — 3. Plantec. — 4. Lozach. — 5. Gentric. — 6. Nicol. — 7. Le Roux (Jean) et Salaün (Alphonse).

Cinquième S. B. — 1. Grall. — 2. Le Bars. — 3. Prigent. — 4. Miossec.

S. R. — 1. Kerjean. — 2. Bégot. — 3. Lazennec et Tual.

Sixième S. B. — 1. Dourmap. — 2. Autret.

S. R. — 1. Prigent. — 2. Troadec. — 3. Corre. — 4. Cariou et Guillerm. — 6. Kervella. — 7. Villacroux, Albert. — 8. Tual.

Septième. — 1. L'Hostis. — 2. Le Saint (Jean-Pierre). — 3. Sénant. — 4. Camblan et Jézéquel. — 6. Corre. — 7. Guéguen, Eugène.

Huitième. — 1. Bescond, Emmanuel. — 2. Abjean-Uguen, Eugène. — 3. Grignou, Louis. — 4. Roudaut (J.-F.), et Roué, Georges. — 6. Le Gall, Jacques. — 7. Guézennec, Yves. — 8. Pichon, Alphonse. — 9. André, Eugène.

Neuvième. — 1. Rolland. — 2. Affret et Lossec. — 4. Guéguen, Eugène. — 5. Andrieux et Le Verge. — 7. Goaoc.

Dixième. — 1re Div. — 1. Kéraudy, Louis. — 2. Abgrall, Jacques. — 3. Souben, Eugène.

2e Div. — 1. Gourmelon, Joseph.

EXAMENS & CONCOURS

Licence. — M. l'abbé Hervé JEZEQUEL a subi avec succès devant la Faculté des Sciences de l'Université de Paris les épreuves de la Licence ès sciences physiques.

M. l'abbé Alain HERRY, professeur de seconde, a subi avec succès devant la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers les épreuves de la Licence ès-lettres-grammaire.

Baccalauréat. — Session de juillet 1921. — Ont été définitivement reçus :

2e PARTIE. — PHILOSOPHIE

Yves Menut, de Brest.
Jean Perrot, de Kerbonne (mention assez bien).
Jean Poulhazan, de Kerfeunteun.

ADMISSIBLE :

Antoine Ollivier, de Lesneven.

2e PARTIE. — MATHEMATIQUES. — Reçu :

Mathieu Donnart, de Lesneven.

1re PARTIE LATIN-GREC. — Reçus :

Ernest Appéré, de Plouguerneau.
Joseph Herry, de Brest.
François Le Gall, de Guipavas.
Henri Le Reste, de Brest (mention assez bien).
Joseph Lescop, de Lanrivoaré.
Pierre Quéinnec, de Plouzévédé.

ADMISSIBLE :

Louis Rivoal, de Brest.

1re PARTIE LATIN-LANGUES. — Reçus :

Jean Goasguen, du Pont-de-Buis.
Théodore Madec, de Roscanvel.

1re PARTIE LATIN-SCIENCES. — Reçus :
Paul Barjou, de Lesneven.
Pierre Cadiou, de Brest.
André Chardronnet, de Brest.
Yves Colin, de Lannilis.
ADMISSIBLE :
Gabriel Séité, de Plouescat.

Concours de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne.
PREMIERE. — Composition française.
Henri Le Reste (1re A), 1er sur 66 concurrents.
Pierre Cadiou (1re C), 4e sur 66.
Théodore Madec (1re B), 10e sur 66.
PHILOSOPHIE. — Dissertation.
Jean Suignard, 4e sur 23 concurrents.

Concours de l'Université Catholique de l'Ouest.
MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES. — Compositions de Physique et Chimie.
Mathieu Donnart, 5e sur 34 concurrents.

Mme Paul Fliche. — Une Française d'Alsace : Mlle Louise Humann, 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50; franco, 4 fr. P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VIe.

Tous ceux qui connaissent l'histoire de la renaissance catholique en France, dans la première moitié du XIXe siècle, savent quelle part importante y ont prise l'abbé Hautain et ses disciples. Mais ce qui n'a jamais été bien connu, c'est le rôle joué près de ces hommes éminents, par une femme d'une grandeur d'âme extraordinaire: Mlle Louise Humann. Cette figure a séduit Mme Fliche qui n'est pas une inconnue dans le monde des lettres. Avec un zèle inlassable, une critique sévère, elle a recueilli les documents épars et a peint un portrait d'une justesse et d'un coloris qui méritent l'attention et la reconnaissance du public. — Cette vie s'est déroulée, avant, pendant et après la Révolution, presqu'exclusivement à Strasbourg. Il existe peu d'auteurs même alsaciens qui aient aussi bien saisi et reproduit d'une façon plus pittoresque le cadre étroit mais combien intéressant, dans lequel vécut et agit Mlle Humann. En convertissant le P. Théodore Ratisbonne, elle a été indirectement la fondatrice des congrégations de Notre-Dame de Sion. Il était juste qu'un fils de ce même Père, le P. Schaffer, présentât le livre au public dans une préface pleine d'à-propos.

Le titre **Une Française d'Alsace** est parfaitement choisi. Grande Française, Mlle Humann le fut par l'éclat de ses vertus, la hauteur de sa culture, la portée de son influence; et sa biographie constitue une des pages les plus attachantes de l'histoire de la France et de l'Alsace.

DISTRIBUTION DES PRIX

(12 Juillet 1921)

Jour désiré, si impatiemment attendu, jour des récompenses et des sanctions élogieuses couronnant le mérite de leur publicité, premier contact avec la famille retrouvée, perspective de plaisirs sans terme dans une liberté de deux mois et demi, fête où enfants, parents et maîtres, sont ensemble à la joie et à l'honneur, la distribution des prix est une solennité qui ne peut guère connaître ou tristesse ou nuage. Qu'un beau soleil vienne de plus, comme mardi 12 juillet, à Lesneven, prodiguer sa splendeur de lumière, et la cérémonie aura toute sa gaieté et tout son éclat.

La journée a débuté par le traditionnel pèlerinage au Folgoat. Après la messe célébrée par M. le chanoine Louvière, aumônier des Carmélites de Morlaix, de chaudes et pratiques exhortations tombées des lèvres de M. le Supérieur, ont affermi les âmes pour les vacances. La Vierge, en écoutant les prières, a provoqué les résolutions, accueilli les promesses. Maternelle et souriante, Elle a béni et prémuni ses enfants. Elle les gardera.

Au retour, le collège, une dernière fois, s'anime ; sous le préau qu'un goût intelligent a revêtu d'une fraîche parure, la foule des parents et des invités prend déjà place. Rien que dans cette affluence nombreuse, se révèle la parfaite sympathie. mieux encore la pleine confiance des familles dans l'institution de choix à laquelle l'élite peut-on dire, du pays, vient remettre l'éducation de la jeunesse.

Neuf heures sonnant, avec une exactitude officielle, survient le cortège des professeurs et des personnages de marque qu'introduit M. le Supérieur. Aux côtés de M. l'abbé Steun, officier d'instruction publique, aumônier des Ursulines de Morlaix, président de la fête, qu'on verra toujours trop peu en ce collège où des années durant il incarn le dévouement, nous remarquons MM. le chanoine Louvière, Calvez, coadjuteur de Lesneven; Pondaven, archiviste diocésain; Grill, inspecteur diocésain; MM. le docteur Odeyé, ancien maire de Lesneven; Masseron, avocat, et un groupe nombreux de prêtres amis.

Leur arrivée sert de signal. Dieu a été ce matin tout d'abord honoré et premier servi; c'est maintenant le salut à la Patrie. L'assistance, debout, écoute et applaudit la « Marseillaise ». Mâle, martelé, ardent, l'hymne national témoigne par son exécution qu'en

l'âme du maestro alsacien qui dirige, l'art et le patriotisme resteront toujours jeunes, toujours vibrants. De toute justice, nous associons à M. Huntziger, pour ce qui concerne le succès de la partie musicale du programme, et M. Ramée qui accompagne au piano, et les jeunes talents en passe de virtuosité, dont l'orchestre nous a charmés. Fantaisie sur « Haydée », quelques pages de « Martha », de « Carmen », de l'excellente musique par conséquent et bien rendue.

Il convient également de ne pas ménager les éloges aux artistes que M. l'abbé Guillermit a façonnés au jeu correct et à la claire diction, et qui mettent la dernière main à leurs préparatifs derrière le pittoresque rideau, œuvre de deux élèves du distingué M. Jullien, et inauguré aujourd'hui. Grimés à souhait, naturels dans leur personnage, et désopilants, les acteurs ont su provoquer irrésistiblement le rire. Leur interprétation des « Crampons de sauvage », mérite de compter dans les fastes dramatiques du collège.

D'émotion plus relevée, sera, naturellement, la suite de notre solennité. M. le chanoine Moënner, dont l'esprit et le cœur trouvent si aisément la note juste et le mot de louange délicate, se fait à merveille l'interprète de tous dans l'hommage qu'il apporte à M. l'abbé Steun, son collaborateur très cher, au labeur et à la peine durant trente années, acclamé à bon droit, aujourd'hui.

Ecoutons plûtot.

ALLOCUTION DE M. LE SUPÉRIEUR

Mesdames, Messieurs, Chers élèves,

Ayant à vous présenter le Président de cette fête, je voudrais que mon premier mot fût un mot de réparation et de justice. C'est au lendemain de la distribution solennelle des prix, il y a un an, que M. Steun fut appelé à nous quitter, et je vous avoue qu'il m'en coûtait de n'avoir plus à ce moment l'occasion d'exprimer publiquement ma gratitude au collaborateur très cher qui disparaissait. Lui qui s'était donné corps et âme à l'œuvre, il s'en allait, comme à la dérobée, par la petite porte. Non, vraiment, cela ne convenait pas ; et autant que ceci peut être une compensation, je suis un peu soulagé de voir à l'honneur celui qui fut si longtemps à la peine.

Faut-il rappeler ici les titres de notre Président ! Oh ! ils sont bien simples. Ses brillantes qualités d'intelligence, le prestige de ses vertus et de ses mérites le recommandaient plus que tout autre aux honneurs ; il passa

outre, et ne voulut être que professeur, en rhétorique de 1890 à 1914, en philosophie de 1914 à 1920. Retracer sa carrière serait poser le modèle du professeur consciencieux : levé de bonne heure, couché tard, crucifié du matin au soir à sa tâche quotidienne, monotone à force d'être répétée, préparant chacune de ses leçons avec le même soin que la première, relevant avec une obstination acharnée cent fois les mêmes fautes, aimant ses élèves et réciproquement aimé d'eux, vivant de leur vie, joyeux de leurs joies, triste de leurs tristesses, dirigeant leurs voies au collège et continuant de les suivre à travers le monde. Imaginez, si vous le pouvez, quel capital de mérites et quels trésors de dévouement suppose une pareille vie, prolongée sur une durée ininterrompue de trente années.

Tout naturellement, et comme nécessairement, le succès devait suivre : il n'a pas manqué. Je n'essaierai pas de recenser les centaines de bacheliers qui sont sortis de ses mains. Ils sont aujourd'hui partout : dans le clergé, dans la magistrature, dans l'armée, dans l'enseignement, dans toutes les branches de l'activité humaine. Sans sortir du cercle des personnages qui prêtent leur éclat à notre fête de ce jour, j'ai la joie de rencontrer plusieurs, et non des moindres, de ses anciens élèves. Tel écrivain déjà célèbre vous dirait qu'il ne rougit pas de rapporter à son ancien professeur de rhétorique ses premiers principes de littérature et de style ; tel autre, chanoine distingué, pourrait ajouter qu'il lui doit, après Dieu, le bienfait de sa vocation sacerdotale. Et je veux me borner à ces deux cas significatifs pour n'avoir pas à révéler d'autres secrets.

En toute vérité, je crois avoir le droit de proclamer hautement que M. Steun aura été au collège l'un de ceux qui auront le plus fortement marqué de son empreinte les trente années qui viennent de s'écouler, un de ces clous d'or qui brilleront d'un vif éclat au firmament de notre histoire et qui marqueront aux générations futures le chemin à suivre.

Ces choses avaient besoin d'être dites ; elles méritaient seulement de l'être avec plus de distinction pour être à la hauteur du sujet. Du moins aurai-je devant vous libéré ma conscience.

J'ajouterai, pour répondre au second point des préoccupations de cette assistance, que les leçons et les exemples de M. Steun ne sont pas perdus et qu'ils continuent, grâce à Dieu, d'animer le Collège pour lequel il s'est tant dépensé. Le travail y demeure en honneur, autant parmi les maîtres que parmi les élèves.

M. le Supérieur énumère les succès remportés par les maîtres et les élèves de Saint-François aux derniers exa-

mens et concours universitaires : nous les avons publiés plus haut.

M. Le Supérieur ajoute :

Sur un autre terrain qui n'est pas le moins intéressant dans nos soucis, le collège a présenté seize candidats à l'examen d'admission au Grand Séminaire.

N'est-ce pas assez pour montrer que l'Institution Saint-François reste digne de son glorieux passé, et que la sève chrétienne continue d'y circuler abondante, généreuse !

Pères et mères de famille, vous nous avez fait jusqu'à présent une large confiance, dont nous sommes on ne peut plus touchés. Nous nous appliquerons à la mériter sans cesse en adaptant de plus en plus nos enseignements aux exigences des programmes en remaniement et notre action morale aux besoins des temps nouveaux. A l'heure présente, en admettant qu'il ait pu en être autrement dans le passé, le succès n'est pas à ceux qui ont peur de l'effort, pas à ceux qui attendent patiemment l'avenir sur les sillons dorés où la Providence les a fait naître, mais à la jeunesse active, laborieuse, aux âmes conquérantes. Former une jeunesse de labeur, d'initiative et de progrès, élever une génération qui regarde au delà des horizons vulgaires, tel est le but de notre système d'éducation. Nous ne voulons pas enfermer les intelligences et les volontés dans le cercle de la médiocrité commune ; et si nous faisons appel pour cette fin à tous les sentiments qui élèvent l'homme au-dessus de la terre, c'est pour que nos jeunes gens placés plus haut voient plus sûrement et agissent plus efficacement.

Votre concours, Mesdames et Messieurs, nous est encore nécessaire en ceci pour assurer la continuité de notre effort. Nous allons vous rendre vos enfants pour deux mois et demi. Je vous en supplie, n'acclimatez pas, par une fâcheuse abdication de vos droits, le goût du plaisir et de la mollesse dans ces âmes où nous avons essayé de greffer l'amour austère du devoir qui dilate et féconde la vie. Pour faire mûrir les hommes, il leur faut comme aux moissons sans doute une rosée, la rosée de vos tendresses ; mais ils ont besoin surtout du soleil ardent qu'est l'esprit de sacrifice.

Tels sont, avec nos adieux, nos suprêmes conseils. Mais pardonnez-moi, M. le Président, alors que je n'avais qu'à vous remercier d'être si aimablement venu prêter votre éloquence à notre fête scolaire, d'usurper, par une habitude de métier, le rôle qui vous revient à vous seul de donner à ces enfants la dernière leçon. Elle empruntera de votre longue expérience au service de la jeunesse une autorité particulière, dont, à l'avance, toute l'assistance ici vous sait gré. Quant à moi, je m'estime déjà suffisamment récompensé de l'honneur et du bonheur de pouvoir me dire une fois de plus, avec autant d'affection que de respect, votre élève reconnaissant.

M. l'abbé Steun a trop longtemps fait obtenir des prix dans l'art de bien dire pour n'en pas mériter à son tour. Le discours c'est l'homme, aurait pu écrire Buffon. L'allocution que M. Steun nous adresse nous le donne tout entier : familier des profonds penseurs et leur réservant jalousement des heures que malheureusement le commerce des vivants écourte, assidu près des meilleurs ouvriers du style, éminemment prêtre par dessus tout.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, mes chers enfants,

On ne résiste pas à la volonté ni à l'amitié de M. le Supérieur. On allègue sa fatigue, ses devoirs d'état, son incompétence absolue à s'adapter aux circonstances solennelles ; on se demande comment on peut être le président d'une si belle fête, tout comme les Parisiens du temps de Montesquieu se demandaient si vraiment on peut être Persan ; on avait échafaudé un bel édifice d'arguments qu'on croyait invincibles ; mais, méchamment encouragé par vos bons et chers maîtres, il a décidé encore une fois qu'un vieux professeur n'avait pas le droit de se soustraire à cet honneur.

Me voici donc, mes enfants, puisqu'il a fallu obéir. M. le Supérieur a acquis le droit de commander à tous ceux qui aiment cette maison. Il y a quatorze ans depuis qu'il fut appelé à la gouverner, à la rajeunir. Elle avait commencé à dépérir : il y restait des places inoccupées. Il a surmonté bien des épreuves et vaincu de grandes difficultés. L'avenir était obscur : les liens qui nous unissaient à l'Université semblaient déjà bien fragiles. Il garda une confiance sereine en Dieu, embrassa selon sa méthode les différents aspects du problème, mesura toutes les possibilités, et, quand des âmes timides craignaient la mort du collège, il osa pousser à des constructions nouvelles pour élargir encore cette vieille maison. Il fut secondé par le dévouement de deux amis, qui avaient le goût des responsabilités généreuses, et avaient juré de conserver à la ville et au pays de Léon la parure et le bienfait de leur collège. Nous leur devons une reconnaissance aussi durable que lui. Avec leur concours, on le vit multiplier les démarches pour ne rien abandonner sans lutte. L'Université nous prodiguait estime et sympathie. Au Parlement, notre cause fut défendue avec une belle éloquence, faite

d'ardente conviction et de touchante fidélité, et ce fut en vain. Le collège tenait trop à ses bienfaisantes traditions pour qu'à cette époque de discorde et de guerre religieuse notre union avec l'Etat ne fût pas rompue. Trois des meilleurs professeurs que l'Université nous avait donnés, ne pouvant autrement se résigner à nous quitter, s'en allèrent au ciel. Mais, au lendemain de la rupture, notre collège était prêt à se métamorphoser, et de cette crise, que nos ennemis espéraient peut-être mortelle, il est sorti tout florissant d'une jeunesse et d'une force renouvelée. Depuis, vous avez vu votre supérieur déployer pour vous servir les formes d'activités les plus diverses, administrateur et toujours professeur, orateur et écrivain, auteur d'un livre d'enseignement apologétique, qu'il serait plus facile de critiquer que d'égaler, un livre qui nous manquait. Vous l'avez vu dominer toutes les tâches où se produiguait son dévouement. Et vous croyez comme moi que nul n'a mieux servi cette maison.

Et maintenant que l'Etat nous a retiré sa protection, depuis longtemps hésitante et querelleuse, et que nous avons repris notre liberté pour être à vous, *Cor unum et anima una*, avons-nous cessé, comme quelquefois on se plait à le dire, parce que notre tâche n'est plus officielle, de contribuer très activement à l'enseignement national ? Non, messieurs, nous refusons à tout autre enseignement, si bien pourvu qu'il soit par l'Etat, de se faire de ce titre une réclame. Aucun peuple ne peut vivre en se déracinant de ses traditions, et il n'en est aucun qui en possède d'aussi pures et d'aussi splendides. C'est nous Français, qui sommes, plus que les Italiens et les Grecs d'aujourd'hui, les héritiers d'Athènes et de Rome dont nous avons fait refleurir et purifié la civilisation à la lumière de l'Evangile. Aussi notre collège restera-t-il toujours fidèle aux langues et aux œuvres immortelles qui ont enrichi l'âme humaine et donné à quelques-uns de ses plus nobles sentiments leur expression définitive. Vous savez qu'on ne néglige pas ici plus qu'ailleurs, l'anglais et l'allemand que vos maîtres parlent comme s'ils les avaient appris dès le berceau. Vous avez, plus que jamais une élite de professeurs pour vous initier aux études scientifiques qui conviennent à votre âge et que nous croyons utiles pour entretenir dans votre esprit le goût des démonstrations exactes et précises, et vous préparer à la diversité de vos carrières. Mais, outre que la science est indifférente, comme le déclarait l'autre jour le premier mathématicien de France, indifférente comme les lois de la nature qu'elle a pour but de découvrir, outre qu'elle ne vaut que ce que vaut déjà l'être moral qui l'emploie, n'est-il pas vrai que mettre notre jeunesse en face d'une belle période antique, c'est excellemment l'habituer à raisonner juste, à savoir les

différents rapports des idées, à faire et vérifier des hypothèses multiples analogues à celles dont la science ne peut se passer, à se donner, cet art de saisir les nuances, cet esprit de finesse, si nécessaire dans la vie ? M. Lozachmeur lui-même, malgré sa belle passion pour son devoir d'état, ne pourrait me contredire, car je sais la reconnaissance qu'il doit à ces fortes études littéraires par où, comme il convient, il a commencé, et qui encore aujourd'hui l'aident inconsciemment à vous guider à travers les défilés des équations algébriques, dans ce royaume des abstractions où il projette devant votre esprit de si vives lumières ? N'est-il pas vrai, jeunes amis de la sagesse, que d'avoir été introduits l'année dernière par la riche et fine érudition de M. Levasseur, dans l'intimité de Démosthènes et de Cicéron, vous a permis cette année de mieux comprendre les hautes leçons de philosophie scientifique et chrétienne qu'il vous a distribuées depuis. N'est-il pas vrai, heureux et brillants élèves de première, qu'à l'école d'un maître, qui chaque jour vous grondait par impatience d'affection, parce qu'il s'est fait de chacun de vous un bel idéal dont il voulait vous rapprocher sans cesse, vous avez senti que vous pénétriez mieux, pour vous les approprier, les richesses de notre langue, cette merveille. En apparence, il n'était jamais content. Il découvrait à chaque ligne tel mot, telle tournure, telle construction qui n'égalait pas le modèle. C'est ainsi qu'il vous apprenait à écrire ; car bien écrire c'est précisément bien choisir ses mots. A son école, en courant après l'expression qui nous échappait, en faisant appel à vos souvenirs, en empruntant à vos lectures, ce que vous appreniez c'est cet art d'écrire difficilement qui est, depuis Racine, tout l'art d'écrire. Dans cet art, vos progrès cette année ont été particulièrement brillants ; c'est pour la première fois que j'ai vu dans la même classe deux élèves de séries différentes, occuper les meilleurs rangs aux concours qu'organisent les maisons de l'Alliance. Henri Le Reste a pris sans fausse modestie la première place parmi ses plus brillants condisciples de tous nos collèges chrétiens de France. Vous représentez-vous, mesdames et messieurs, le travail que doivent fournir les maîtres et les élèves pour arriver à un tel résultat ? La loi des huit heures ne sera jamais respectée dans cette maison. Tous les professeurs voudraient multiplier les heures et prolonger les minutes de chaque journée ; ils aiment chacun de leurs élèves comme s'ils n'avaient que lui. « Proprias oves vocant nominatim » ; leur cœur ressemble à celui d'une mère : chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier.

C'est dans le même esprit de fidélité aux traditions de la France immortelle que vos maîtres, mes enfants, vous enseignent l'histoire. Nous ne datons pas de 1789. Notre

nation est née dans le baptistère de Reims, et c'est le christianisme qui donne le sens de nos destinées nationales. On ne relègue pas ici dans l'ombre les quatorze siècles dont la foi chrétienne a été le flambeau. Tout notre passé nous est cher, et il reste une énigme pour qui lit nos annales sans esprit de foi. Est-ce que, dans la crise la plus récente et la plus terrible de notre histoire, l'on n'a pas vu toutes les magnificences de l'âme ancestrale se ranimer et resplendir encore dans le sacrifice pour le salut du pays ? Un Foch, un Castelnau ne sont-ils pas pour nous comme la résurrection d'un Charlemagne et d'un Saint-Louis ? Ne pensait-il pas comme Bossuet, après un triomphe que n'eût pas rêvé Condé, ce maréchal le plus illustre de ceux qui ont honoré ce titre ? Son recteur, avec cette familiarité que sa bonté exige, s'enhardissait à lui demander récemment, si le jour où il avait consacré ses armées au Sacré-Cœur il avait l'intuition du plan gigantesque qu'en quatre mois il réalisa, refoulant la plus terrible invasion des Huns : « Voyez-vous cette canne, M. le Recteur ? Un poilu me l'a sculptée dans les tranchées. Je la manie en tout sens ; elle est soumise à toutes mes impulsions. C'est ainsi que j'ai tâché d'être pour notre pays, un instrument entre les mains de Dieu ! » Et les humbles héros de chez nous, dont M. Dujardin a si pieusement recueilli les confidences, n'avez-vous pas rencontré leurs frères dans la Chanson de Roland ? N'est-ce pas dans la même foi qu'ils ont trouvé la force de s'offrir ? Nous ne les oublierons pas. Consolez-nous, mes enfants, de leur perte, en les imitant, en tâchant de les égaler.

Je lisais dernièrement une page de Mgr Pie : « Il est triste de le constater, disait cet évêque ; depuis le temps que nous avons des collèges catholiques, qu'est-il sorti de là ? Des chrétiens sans doute, et en assez grand nombre qui opèrent, je l'espère, leur salut. Mais des hommes qui mènent les hommes, qui nous en donnera ? »

On se recueille en écoutant les paroles d'un évêque, d'un tel évêque. D'ailleurs mon horizon est bien limité, je ne connais familièrement que notre collège, mais cela me suffit pour repousser avec énergie, en ce qui nous concerne, ce pessimisme qui serait assez décourageant. Au milieu des difficultés qui se hérissaient devant nous, c'était déjà beaucoup de maintenir : nous avons régulièrement progressé. Notre collège est un de ces chênes bretons, qui, en enfonçant leurs racines, étendent l'ombre bienfaisante et protectrice de leur ramure. A tous les emplois de la vie sociale nous avons fourni une élite. Parmi nos élèves il en est qui sont devenus des maîtres dans l'Université, et j'en sais qui suivent avec ravissement une vocation religieuse, fleur rare et privilégiée, telle que nous en avons vu nous-mêmes germer dans les parterres d'un

lycée pour venir s'épanouir chez nous. Tel autre pour s'agenouiller à la sainte table se fait un cortège de ses meilleurs jeunes gens. A tel autre il a suffi de deux ans pour conquérir sa licence et son agrégation, à moins qu'on ne lui fasse compter comme préparation les longs mois passés aux tranchées et peu favorables à l'étude de la langue d'Homère ou de la grammaire de Tite-Live. De vos aînés les plus récents l'un va cette année sortir dans les premiers rangs de Polytechnique, l'autre y va bientôt entrer, gamin remuant, toujours en mouvement, se délassant en classe d'un excès de fatigue, par un bavardage surabondant, mais sans qu'il fût possible de le surprendre en défaut d'attention, de fidélité et d'obéissance, ce qui lui a permis, malgré le proverbe que vous pourriez si souvent démentir, de prendre il y a deux ans, deux beaux lièvres en même temps. J'en parlais récemment à son père que j'ai autrefois connu sur les mêmes bancs, et dont l'autorité s'exerce sur ses nombreux enfants comme un sacerdoce domestique. Et il me répondit avec une larme dans la voix : « Oui, mon Jean sera — Eh bien, quoi ? mes enfants, — mon Jean sera apôtre. » — Ne faites jamais verser à vos parents que des larmes semblables. Quinze de vos prédécesseurs immédiats sont, l'année dernière, entrés au séminaire, car dans les familles nombreuses et chrétiennes dont notre collège est le prolongement, on ne refuse jamais à Dieu sa part, et il peut se la faire aussi abondante qu'il veut. Il en est qui, après avoir brillamment, au premier rang, parcouru le cycle complet des études, retournent aux champs, sans autre ambition que de servir et de guider par leur exemple. Si le pays les réclame comme les plus dignes de le représenter, ils se montreront en effet, dans le désintéressement et l'horreur des intrigues, les plus aptes à défendre les meilleurs intérêts de leur pays, et les intérêts éternels de l'Eglise. Nous avons des avocats qui n'ont jamais plaidé que pour la justice, qui, vivant de l'Evangile, y trouvent la source du droit, honorent de leur collaboration nos plus brillantes revues catholiques, seraient capables de révéler aux Italiens eux-mêmes, quelques aspects du génie dantesque, liturgistes et hagiographes, mais qui préfèrent pratiquer un apostolat hebdomadaire, sous un modeste pseudonyme en sifflant les sottises ou faisant pétiller d'esprit les vérités nécessaires dans des articles que nous envient les journaux les plus littéraires de Paris. Nos médecins sont en général les meilleurs auxiliaires des prêtres, leurs condisciples, au chevet des mourants. C'est nous qui avions sur le front de Salonique le plus jeune lieutenant et le plus jeune colonel. C'est ce dernier qui a tracé le plan formidable de l'offensive orientale, dont le succès, en abattant l'Autriche, a hâté le triomphe français. Alsacien et bre-

ton, à ces deux titres chrétien, cher monsieur Huntziger, vous avez été béni dans vos enfants.

Et M. Léon a été trahi par ses confrères. S'il n'avait tenu qu'à lui, vous auriez été privés de cette fête où un général est venu vous passer en revue, où votre évêque, aux lèvres toujours éloquentes, a trouvé pour commenter la scène des accents particulièrement émouvants. J'avais de chères prétentions à l'intimité de M. Léon, j'ai pourtant ignoré toutes ses citations, et il les aurait gardées aussi secrètes dans son cœur que le fragment d'obus qui s'est installé dans sa poitrine, sans l'indiscrétion de ce fureteur de documents qu'est par profession M. Guillermit. Résignez-vous, cher ami, à lui pardonner : votre décoration nous honore tous et nous en sommes plus fiers que vous.

Encore une fois, n'avons-nous pas le droit de revendiquer notre contribution utile et bienfaisante à l'Enseignement national ? et faudrait-il en méconnaître la valeur, parce qu'ici le ministre de l'Instruction publique, inamovible celui-là, inspirateur de tous les vrais progrès, c'est N.-S. Jésus-Christ ?

Mon cœur, mes chers enfants, a longuement bavardé comme le vieux Nestor. J'ai complètement oublié la tâche d'un président qui sait son métier : je ne vous ai pas adressé d'exhortation. Vous n'en n'avez pas besoin : vous allez jouir de vacances qui ne sont nulle part mieux méritées qu'ici.

Faites la joie de vos parents en leur montrant qu'à chaque retour chez vous, vous avez progressé comme N.-S. à votre âge. Prenez part à leurs travaux, c'est le moyen de savoir et de reconnaître leurs sacrifices. Ne fréquentez que des amis qui vous ressemblent. Montrez par votre esprit de fidélité que vous êtes pieux par conviction et non par imitation, que vous savez déjà résister aux entraînements du monde, que vous ne serez jamais de ces trop nombreux moutons de l'éternel et triste troupeau de Panurge.

Ne négligez pas vos études, réparez vos lacunes, ne croyez pas que les vacances vous soient données pour oublier ce que vous avez appris. Vous n'avez aucune raison d'imiter Pénélope.

Je vous ai longuement parlé de ceux qui vous ont précédés ici. Gardez le dépôt, enrichissez-le encore si vous le pouvez. Nous n'en serons pas jaloux. Puissiez-vous rendre vos maîtres encore plus heureux que je ne l'ai été avec mes enfants. Seulement, mon cœur sent que je forme là un souhait dont la réalisation sera impossible. Chers enfants, il vous suffira de vouloir les égaler pour être des premiers collégiens de France. Grâce à eux, c'est un grand honneur d'être de Lesneven.

Les applaudissements qui ont accueilli toutes ces paroles prouvent à M. l'abbé Steun que l'assistance entière vibre à l'unisson. Oui, nous pouvons être fiers du vieux Collège, et assurés de sa brillante destinée. Par le même travail dévoué des maîtres et sous la même direction éclairée et ferme, se justifiant par son passé, l'institution Saint-François de Lesneven peut sans présomption proposer son mot d'ordre: « En Avant ! »

—×—

PRIX D'EXCELLENCE

Dixième. — 1re Division : Souben, Eugène, de Mahalon; Keraudy, Louis, de Brest. — 2e Division : Gourmelon, Joseph, de Kernilis.

Neuvième. — Rolland, Jean, de Saint-Méen; Affret, Alexis, de Plouider; Lossec, Jean, de Ploudaniel.

Huitième. — Abjean-Uguen, Eugène, de Plounéour-Trez; Bescond, Emmanuel, de Recouvrance; Roudaut, Jean-François, de Plouider.

Septième. — L'Hostis, Jean, de Saint-Pierre-Quilbignon; Camblan, François, de Lesneven; Jézéquel, Alain, de Quimper.

Sixième. — Section blanche : Dourmap, Jacques, de Lanarvily; Autret, Jean-Pierre, de Ploudaniel. — Section rouge : Troadec, René, de Plounéour-Trez; Prigent, Yves, de Logonna-Daoulas.

Cinquième. — S. B. : Grall, Alain, d'Elliant; Prigent, Jean, de Plounévez-Lochrist. — S. R. : Riou, Amédée, de Lesneven; Kerjean, Joseph, de Loc-Brévalaire.

Quatrième. — Balch, Guillaume, de Saint-Renan ; Plantec, Jean, de Plounévez-Lochrist; Pouliquen, Yves, de Tréflévénez.

Troisième. — Vourc'h, Guillaume, de Guipavas; Vigouroux, Pierre, de Plougastel-Daoulas; Creff, Pierre, de Plounéour-Trez.

Seconde. — Le Roy, Eugène, de Crozon; Tanguy, Joseph, de Plouider; Dantec, Pierre, de Plougonven.

Première. — Quéinnec, Pierre, de Plouzévédé; Chardronnet, André, de Brest; Le Reste, Henri, de Brest.

Philosophie et Mathématiques. — Perrot, Jean, de Saint-Pierre-Quilbignon; Donnart, Mathieu, de Lesneven.

—×—

LA RENTREE

La rentrée est fixée au lundi 3 octobre.

Les demandes de réadmission doivent parvenir à M. l'Econome au plus tard le 15 septembre.

Carnet Bibliographique

TRAVAUX DE NOS ANCIENS

Abbé **J.-M. Prigent. — Langue française : cours préparatoire illustré.** Un beau volume in-8° cartonn. classique, 3 fr. 45; franco, 4 fr. 05 (major. comprise). — Tolra, éditeur, 28, rue d'Assas, Paris (6e).

Il nous est particulièrement agréable d'annoncer ce troisième volume des Leçons de Langue française publiées par notre ami l'abbé J.-M. Prigent, directeur de l'Ecole Saint-Joseph à Morlaix, dont le cours moyen et le cours élémentaire ont déjà été honorés de l'approbation de soixante cardinaux, archevêques et évêques.

« Des estampes partout! Quel bonheur! Quel délire ! » s'écriait Victor Hugo en se rappelant la vieille Bible illustrée que ses deux frères et lui dénichèrent un matin dans le grenier des Feuillantines... Un même cri de joie accueillera la grammaire de M. Prigent dans les classes de nos écoles libres lorsqu'on l'y distribuera en septembre prochain. Heureux enfants à qui l'on a préparé un tel régal! Ils ne seront pas condamnés comme nous le fûmes, à s'assimiler, les yeux clos, d'indigestes formules ! L'exemple ici précède et amène la règle, et l'exemple lui-même est vivifié par l'image. Que d'efforts inutiles sont ainsi épargnés aux jeunes esprits! Combien il sera facile d'éveiller leur curiosité et de retenir leur attention! Il nous semble entendre Montaigne et Fénelon féliciter l'abbé Prigent d'avoir su faire appel à l'esprit d'observation et à la réflexion personnelle de l'élève, de manière à lui procurer le plaisir inestimable de découvrir lui-même ce qu'on nous « plaquait » jadis en la mémoire sous la forme de « sentences toutes empennées comme des oracles. »

La haute valeur pédagogique de l'ouvrage de M. Prigent dispensera désormais nos écoles libres de recourir à tel ou tel autre manuel dont on vantait les « méthodes modernes » pour en excuser l'insipide et absurde « neutralité ». M. Prigent a rédigé son livre avec toute sa science de praticien. Il y a mis, en outre, toute son âme de prêtre éducateur: à son école on ne perd pas de vue un seul instant l'idéal moral, patriotique et religieux, au service duquel se dépensent si généreusement nos maisons d'éducation chrétienne. N'est-ce pas une raison décisive pour lui souhaiter, pour lui prédire le plein succès que son labeur lui mérite?

La revue **La Vie et les Arts liturgiques** (6, place Saint-Sulpice, Paris) a commencé dans numéro de Juillet 1921 la publication d'une étude de notre Ami Alexandre **Masseron** sur **La prière liturgique dans la Divine Comédie.** Nous la recommandons à nos lecteurs.

D'autre part, le n° de mai de la **Nouvelle Journée** annonce

un article de M. Alexandre Masseron sur « la structure morale de l'Enfer et du Purgatoire de Dante » et rappelle que notre dévoué collaborateur et ami rédige une chronique régulière dans le **Bulletin du Jubilé de Dante.**

Notre vénéré ami, le R. P. **Trébaol,** rédacteur des **Missions** des Pères Oblats de M. I., 5, Via Vittorino da Feltre, Rome (2), nous communique une intéressante plaquette de 12 pages où il raconte très simplement l'histoire d'un jeune Frère de la Congrégation, **Gabriel Le Gac**, de Plouzané, ancien élève de l'Ecole libre de Saint-Renan, du Petit Séminaire de Pont-Croix, puis du Grand Séminaire de Quimper, qu'il quitta en 1895 après avoir reçu la tonsure, il passa 18 mois au Scolasticat de Liège et mourut, six mois après avoir prononcé ses vœux perpétuels, le 23 août 1898, en édifiant son entourage.

La conférence de M. le chanoine **Moenner,** supérieur de Saint-François, sur Joseph **Lotte,** le célèbre converti qui fonda le Bulletin des Professeurs catholiques de l'Université, — conférence donnée à la Retraite de Brest et analysée dans « En Avant » (n° 16, page 99) — a été publiée par l'Imprimerie de la Presse libérale, 4, rue du Château, Brest. Prix 0 fr. 60.

Demander à la même adresse la liste des autres conférences de la même série.

Abbé Cocart. — Enfant, que feras-tu plus tard ? Brochure in-12. Prix: 1 fr. 25. P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VIe.

La question des vocations sacerdotales est à l'ordre du jour, car la moisson des âmes est abondante, mais les ouvriers manquent. Aussi nous pouvons dire que cette brochure vient tout à fait à son heure. — L'auteur s'adresse aux enfants et leur demande d'abord s'ils ont quelquefois songé à leur avenir, (ch. I. Enfant, que feras-tu plus tard? — Puis il leur dit la grandeur du prêtre, la beauté de sa mission. (ch. II. Qu'est-ce qu'un prêtre?) — Cependant, pour être prêtre, il faut certaines conditions. (ch. III. Que faut-il pour être prêtre?) — Les obstacles peuvent s'opposer à une vocation, des objections peuvent surgir! Les principaux de ces obstacles sont dénoncés, les objections sont réfutées. (ch. IV. Pourquoi ne serais-tu pas prêtre?) — Enfin la question si délicate de l'opposition des parents est étudiée. (ch. V. Tes parents peuvent-ils s'opposer à ta vocation?) — Quelques histoires appropriées au sujet traité terminent chaque chapitre. — Cette brochure est honorée d'une lettre flatteuse de Mgr Julien, évêque d'Arras. Tous ceux qui s'intéressent au recrutement sacerdotal, prêtres et laïques, liront avec intérêt cette brochure et se feront un devoir de la propager dans les catéchismes, dans les réunions d'avant-garde et dans les Patronages, afin de semer la bonne semence de la vocation.

Dom A. M. P. Ingould. — Général et Trappiste : le Père de Géramb. — Paris, librairie Téqui, 1621. In-12 de 300 pages. Prix : 7 fr.; franco, 7 fr. 50.

Le baron Ferdinand de Géramb, né à Lyon en 1772, général espagnol, chambellan de l'empereur François Ier, puis de la fameuse reine Caroline, de Naples, et mort à Rome en 1848 sous l'humble froc de la Trappe, est l'un des plus curieux personnages qui aient paru sur la scène du monde. Il suffit, pour l'admettre, de lire la notice que lui a consacrée M. Lenôtre dans le 2e volume de ses **Vieilles maisons, vieux papiers.**

Mais le livre du P. Ingold ne s'arrête pas au récit des folles aventures de la première partie de la vie du général de Géramb; il a la prétention de montrer, qu'après sa conversion, décidée au donjon de Vincennes où Napoléon le fit enfermer avec les cardinaux Fontane, Grégorio et Mgr de Boulogne, le P. de Géramb devenu trapiste fut un admirable et austère religieux, qui rendit à son ordre, comme procureur général, les plus éminents services, et dont les ouvrages firent pendant la première moitié du XIXe siècle, l'édification et la joie des âmes pieuses.

Trop oublié aujourd'hui, cet illustre converti, dans la vie duquel nous voyons figurer les personnages les plus illustres de l'époque, méritait d'être mis en lumière, et c'est ce que vient de faire, le P. Ingold, dans un livre vivant, alerte, édifiant, agrémenté de trois beaux portraits du P. de Géramb, et en plus de la fameuse peinture de la mort due à son pinceau. — Enfin, plusieurs appendices sur l'état actuel de l'ordre des Trappistes, sur les services qu'ils ont rendus pendant la grande guerre, achèvent de faire de ce livre, un des plus intéressants qui aient paru depuis longtemps.

R. P. Hugon. — Le Mystère de l'Incarnation. 2e édition. Un vol. in-12, 5 fr. 25; franco, 5 fr. 75. Téqui, Paris.

Exposé admirablement lucide et méthodique, dans une langue qui est la clarté même, d'un vigueur incomparable, avec cela imagée et chaude, que l'on sent pénétrée et commandée par l'amour le plus ardent pour le Verbe Incarné et pour la vérité théologique: l'idéal de la langue théologique. C'est didactique, mais il n'est pas un de ces chapitres qui, dans l'âme du lecteur ne se tourne en méditation et ne s'achève en prière. A lire, non pas seulement par les prêtres, mais par tous les laïques, désireux de donner à leur piété une nourriture saine. Livre à mettre notamment, sur les rayons des bibliothèques de nos cercles d'études.

R. P. Hugon. — Le Mystère de la Très Sainte Trinité, 2e édition. 1 vol. in-12. Prix: 5 fr. 25; franco, 5 fr. 75. Téqui, Paris.

C'est un beau traité de la Trinité en quatre parties: 1° démonstration de l'existence du mystère de la Sainte Trinité : preuves d'Ecriture et de Tradition; erreurs contraires; servi-

tes modestes que peut rendre ici la raison; — 2° les rapports des Personnes divines entre elles: processions; la Personne et les noms du Père, — du Fils, — du Saint-Esprit; — 3° les relations des Personnes divines au dehors: leur opération commune, leur habitation commune dans les âmes justes; leurs missions; — 4° l'explication du mystère: notions de nature, substance, personne, relation; notions, propriétés, appropriation, circuminsession; principales tendances de la théologie latine et de la théologie grecque au sujet de la Trinité. — Conclusion: dévotion à la Sainte Trinité.

Cardinal Gibbons. — La Foi de nos Pères. Traduit de l'anglais par l'abbé Adolphe Saurel. In-12, 7 fr. 50. Téqui, Paris.

A l'occasion de la mort du Cardinal Gibbons, il est opportun de signaler ce chef-d'œuvre du savant archevêque de Baltimore. Cette exposition de la foi catholique, écrite pour des protestants en 1876 a eu un prodigieux succès et a été traduite en beaucoup de langues. On peut, comme valeur, la comparer à l'ouvrage analogue de Bossuet: Exposition de la doctrine catholique sur les matières de controverse. Ce livre, avec une grande science, donne à nos frères séparés, la solution nette et précise de toutes les objections que, par préjugés ou ignorance, ils opposent au catholicisme. Il faut remercier l'abbé Saurel vicaire à Saint-Paul de Nimes, d'avoir mis cet ouvrage à la portée du public français.

Mgr Plantier. — Grandeurs et Devoirs de la Vie religieuse. Nouvelle édition, avec une Lettre-Préface de S. Em. le cardinal de Carrières. Prix: 3 francs, franco, 3 fr. 50. Téqui, Paris.

Ce sont quatre lettres adressées par Mgr Plantier aux religieuses de son diocèse que l'on a réunies dans ce volume. Une première lettre traite des devoirs généraux de la sainte vocation. La seconde a trait à l'observation de la sainte règle; la troisième expose la question si importante dans la vie de communauté des rapports naturels de l'autorité et de l'obéissance; enfin la dernière renferme une série de conseils sur l'exercice des emplois.

Indiquer l'objet de ces différentes lettres, rappeler la grande expérience, la haute autorité de leur auteur sera suffisant pour apprendre aux personnes engagées dans la **Vie religieuse** combien la lecture de ces pages peut leur être utile.

« **Les Semailles** ». — Revue illustrée mensuelle d'Instruction religieuse. — L'abonnement annuel est de 6 francs et peut partir de chaque mois. — Directeur: M. l'abbé Etienne Casson, 11, rue Auguste-Comte, Lyon. — **Sommaire de mai.** — Le dogme de la Sainte Trinité. — Renseignements religieux, conseils et chronique apologétique: Fêtons Jeanne d'Arc, la Française la Sainte; Napoléon Ier et l'idée reigieuse; les Bourses de l'Etat refusées aux enfants des catholiques; publications recommandées. — Pages choisie d'Ecriture Sainte; l'aventure de Simon le Magicien (texte « des Actes

des Apôtres » et explication). — Le rite de l'Extrême-Onction. — Un peu de droit canonique: la crainte suffit-elle à annuler le consentement matrimonial? — Quelques pensées sur l'éducation. — En « Tournée de Confirmation »; les ornements et insignes épiscopaux. — Une persécution sur le sol des Gaules en l'an 177. — Concours pour les enfants (avec récompenses). — **Sommaire du 15 juin.** — La pitié de Jésus. — Renseignements religieux, conseils utiles et apologétiques au jour le jour: pratiques à observer; calendrier liturgique: l'Eglise et le mariage des incroyants, des francs-maçons, des pécheurs publics, des excommuniés; à propos du 6e centenaire de la mort du Dante; la mort édifiante de Napoléon; nouvelles diverses; publications recommandées, etc... etc... — Page d'Ecriture Sainte: l'Eglise au Ier siècle; institution des diacres et martyre de saint Etienne (texte des Actes des Apôtres et explication). — Liturgie de la Messe: l'Orate, frates. — L'Extrême-Onction et ses merveilleux effets. — Légende eucharistique. — Concours pour les enfants (avec récompenses).

La Nouvelle Journée, revue mensuelle réaliste et spiritualiste; un an, 15 fr.; 5, place de Jussieu, Paris (5e). — **N° d'avril.** P. A. Les deux ministères. « Aux chefs d'Etat incombe (à l'égard de l'Allemagne) un ministère de justice qui ne doit pas faiblir. Il faudra bien que le ministère de charité des hommes trouve aussi le moyen de s'exercer. » — Ch. Quénet: Une jeune République: la Lithuanie. — P. Rebreyend: Lettres d'Allemagne. — Louis Ruy: Du rôle de l'intelligence dans la connaissance de Dieu (fin). — Notes. Aristote, saint Thomas et la philosophie moderne (P. Archambault). Lettres et arts (Jacques Nanteuil et Paul Maubert). La vie politique et sociale (Michel Plantier). — **N° de Mai.** P. A. Une série d'études sur l'idée démocratique. — P. Gemahling: Trois politiques financières (Allemagne, Angleterre, France). — Louis Lefebvre: Poètes et comédiens. — Philonoüs: La nature et la valeur du Sacrifice, à propos d'un livre récent de M. Loisy. « Depuis 25 ans, M. Loisy a beaucoup appris... et beaucoup oublié. » X Notes. Lettres et arts (M. Gaucheron; G. Rigault, Jacques Nanteuil). Le Mouvement des idées (P. Archambault). — **N° de Juin.** P. A. La bergère et l'empereur. « Ce n'est pas dans l'empereur, c'est dans la bergère; ce n'est pas dans le conquérant, c'est dans la libératrice que notre patrie découvre sa plus véridique image. » — M. Blondel : Le procès de l'intelligence. — P. Maubert: Les eaux (poème). — Abbé Viollet: les Associations familiales. — G. Rigault: Ames d'églises parisiennes, Saint-Eustache, Saint-Gervais. — Notes. Lettres et arts (André George). Anthologies religieuses (J. Nanteuil). M. Souday et l'élève Sertillanges (Plures). — La vie politique et sociale.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

8e Année. — Octobre 1921

NOUVELLE SÉRIE N° 25

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Membres actifs et branches mortes (Abbé DUJARDIN), page 1. — 2. La Fête des Anciens : Discours et toasts, p. 8. — 3. Accusé de réception, p. 27. — 4. Deuils, p. 31. — 5. Bibliographie, p. 31.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE LESNEVEN

Membres actifs et branches mortes

RAPPORT

présenté à l'Assemblée Générale du 7 Septembre 1921

par M. l'Abbé Dujardin, Secrétaire-Adjoint

Mes chers amis,

Notre Association amicale entre, aujourd'hui même, dans sa onzième année. C'est en effet le 7 septembre 1911 que la première Assemblée générale des Anciens de Lesneven discuta le projet de statuts qu'on lui soumettait, en approuva la rédaction définitive et nomma le premier Comité chargé de veiller à leur exécution.

Je n'ai pas l'intention de vous retracer l'histoire de ces dix premières années : vous la trouverez écrite de main de maître dans les comptes rendus publiés en 1911, 1912, 1913, 1919 et 1920 par le vénéré secrétaire-général dont nous déplorons aujourd'hui l'absence, l'excellent M. Colin.

Il me suffira de citer quelques chiffres pour vous montrer les progrès réalisés par notre groupement depuis le jour de sa fondation. Il comprenait 465 membres en 1911; 556 en 1912; 574 en 1913; pendant les années de guerre la propagande faite par « En Avant »

lui permit d'atteindre en 1919 le chiffre de 744 associés. La liste publiée l'année dernière comprenait 786 noms. A l'heure où je vous parle, nous dépassons les 800.

Ces 800 adhérents inscrits sur nos registres représentent-ils pour notre société autant de membres actifs ? N'y aurait-il pas dans leurs rangs un certain nombre de branches mortes en qui ne circule plus la sève fécondante ? Dans quelle mesure chacun de nous participe-t-il à la vie de l'Association ?

— × —

Rappelons-nous d'abord l'objet qu'elle se propose.

Son objet, dit l'article 2 des Statuts (1), est : 1° d'établir entre ses membres un centre commun de relations amicales ; 2° de venir en aide dans leurs frais d'études, par la création de bourses ou de demi-bourses, aux élèves les plus méritants, de préférence aux fils et aux neveux des Associés.

Notre Association a pour but d'établir entre les anciens élèves et maîtres « un centre commun de relations amicales. »

Dès le début elle leur a fourni chaque année, en les convoquant à l'Assemblée générale, l'occasion de se revoir, d'échanger leurs impressions, de raviver la flamme des bonnes amitiés de collège, de s'entr'aider au besoin et de s'encourager mutuellement.

Combien, sur nos 800 inscrits, sont venus prendre part à la fête d'aujourd'hui, ou se sont excusés de ne pouvoir être des nôtres ? Environ 300 : ce n'est pas mal, mais j'estime que ce pourrait être mieux.

Voici les noms des associés présents à notre fête :

E. Abaléa; F. Abjean; J. Abjean; P. Abjean; P. Affret; L. Arnould; E. Appéré; A. Batany ;

P. Batany; F. Bellec; Y. Bellec; P. Le Ber; P. Berrou ; Y. Bervas ; Y. Berthou ; L. Bihan ; P. Bihan ; F. Bleunven; J. Bleunven; L. Bleunven; J.-F. Blons; E. Bodénès; J. Le Borgne; J. Le Bouvier; P. Brénéol; L. Breton; P. Briant; T. Le Bris ;

Y. Cadeville; H. Calvez; J. Cardinal; J. Cavarec; Ch. de Coataudon; F. Conq; J. Conq; E. Corgne; F. Cornec; F. Le Corre; J. Corre; J. Cotten; J. Cozanet; A. Créac'h; H. Creff; Y. Creignou; P. Dagorn; H. de Dieuleveult; J. de Dieuleveult; J.-L. Dantec; M. Donnart; A. Dujardin; F. Doll; N. Donval; B. Egaret ;

(1) Nos statuts ont été publiés en entier à la suite des comptes-rendus de 1911, 1912 et 1913, — et dans leurs parties essentielles par le bulletin « En Avant », août 1919, page 439 ; novembre 1919, page 87).

F. Falc'hun; Y. Favé (Kernilis); Y. Favé (Trémaouézan); F. Fily; G. Fily; J. Foll; Y. Le Gall; G. Gélébart; F. Garo; L. Le Goff; F. Le Got; J. Gourmelon; F. Grall; Jean Grignou; J. Le Guen; Y. Le Guen; G. Guennégan; J. Guermeur; M. Guiavarc'h; E. Guillerm; Alcide Guillermit; Aug. Guillermit; Eug. Guillermit; P. Guillou; F. Guillermou ;

G. Héliès; A. Herry; J. Herry; A. Heurtault; A. L'Hostis; J. Iliou; V. Inizan; V. Jaouen; R. Jaouen; A. Jézéquel; H. Jézéquel; Y. Jézéquel; J. Keraudren; L. Kerbiriou; F. Kerguélen; H. Kerouanton; A. Kervella; Aug. Kervern; F. Kervern; Y. Lannuzel; L. Landouaré; J.-M. Laot; Y. Léon ;

H. Madec; F. Manuel; H. Martin; F. Marzin; J. Martin; Y. Menut; F. Merceur ; A. Moënner ; J. Nicolas ; F.-L. Nicolas; R. P. Nicolas; J. Odeyé; A. Ollivier; J. Ollivier; Y. Ollivier; B. Pallier; Y. Palud; J. Perrot; Y. Pelleter; S. Pengam; R.-P. Péran; J. Perhirin; F. Person; Y. Poullaouec; J. Poulhazan; F. Pouliquen; J.-F. Prémel; J.-M. Prigent; J. Puluhen; J.-M. Pailler;

P. Quéinnec; J. Quentel; J. Ramée; E. Robert; L. Roudaut; J.-F. Le Roux; J.-M. Le Roux; J.-L. Roudaut; L. Rivoal; H. Le Reste; A. Le Roy; A. Salou; C. de Silguy; R. Simottel; A. Soubigou; L. Soubigou; J.-M. Sparfel ; F. Stéphan ; A. Tanguy ; R.-P. Toupin ; Y. Tranvouez; R.-P. Trébaol; P. Trémintin; F. Uguen; J. Le Vasseur; H. de Vincelles.

Beaucoup se sont fait excuser par des amis; nous ne pouvons citer que les noms des associés dont nous possédons un écrit : Jean Carnot ; Gabriel Le Roy ; Pierre Aubault ; Paul Guillauma ; Marcel Le Corre ; Louis Le Chevalier; Gabriel Abily; abbé Thiry, Valenciennes; abbé J.-M. Le Guern; Urbain Menut; L. Dujardin; F. Le Guen; Louis Fauque; François Salaün; Yves Paul; abbé Eucher Corre; chanoine Louis Corre; lieutenant L. Bernard; Adolphe Kernéis; Vincent Perrot; Louis Labbé (Frère Bertrand); Xavier Cozanet; Jacques Quentel, maire de Lannilis ;

F. Grall, Scrignac; Eucher Le Gall; Félix Tanguy; docteur Thésée; Joseph Lesconnec; Ernest Taburet; Auguste Masson; R. P. Raoul de Kerdanet; abbé P. Luguern; F.-M. Abgrall, à Betton; G. Dessommes; F.-M. Ollivier, professeur; chanoine Louvière; Achille Louvet-Jardin ; J.-L. Bodénès ; Louis Le Gall, Rennes ; capitaine E. Le Loarer, Epinal; Julien Le Verge; Edm. Le Dant; Alex. Rouquet; Charles Salaün; abbé Mesguen, Saint-Pol; J.-L. Cabon; A. Fautrat; M. Huntziger et le R. P. Léon Huntziger, en Alsace reconquise; docteur Jean Creignou...

Chacun d'eux nous dit en sa langue, française, bretonne, latine même, que la distance seule les sépare de nous en ce jour et qu'ils nous sont unis d'esprit et de cœur.

« Hélas! Hélas! Trois fois hélas! écrit de Saint-Malo le contrôleur adjoint des Douanes Emile Guiader. Je vois les plats fumants s'étaler sur les tables; les flacons de vin blanc versent de la gaieté; les rires fusent, éclatent; la joie règne dans ce vieux réfectoire des Moyens où je fis, il y a deux ans, une si éloquente harangue, et où, pendant trois ans, j'avais fait si noble et si turbulente figure!... Gaudeamus! Gaudeamus! J'entends votre clameur, votre mot d'ordre!... Car, par la pensée, je suis avec vous, mes chers professeurs, mes chers camarades; je m'associe à vos prières, et aussi à vos toasts, tandis que, pauvre fonctionnaire, je reste ici à faire trembler les sujets de sa Majesté Britannique, loin du pays, loin du cher collège!... Que ne puis-je me mêler à la foule compacte qui va se presser ce soir vers Le Folgoat, dans les chemins étroits où l'on se « pile » si agréablement les pieds!... Que ne puis-je!... Mais non, je ne puis rien!... Je ne puis que gémir sur mon infortune, et vous dire bien sincèrement que je suis navré de ne pouvoir être des vôtres... Fata rerum! J'exhume ce que je trouve de citations latines, et je traduis: regrets éternels! »

—×—

Nos Assemblées générales ont leur prolongement, leur écho périodique dans le bulletin « En Avant ». On est généralement heureux de le recevoir, et on le lit, paraît-il, avec intérêt. Il faut en remercier les rédacteurs bénévoles, les Masseron et les Corgne, les Pères Pichon et Huntziger, les Palud et les Le Corre, les Guiader, les Testis et autres anonymes, sans oublier les secrétaires du Cercle Saint-François et les équipiers dressés par MM. Bellec et Creignou à la confection des adresses et à la distribution du Bulletin.

Mais il ne faut pas borner votre activité à remercier ceux qui travaillent. Je vous renouvelle ma prière d'il y a deux ans : continuez, comme vous l'avez fait pendant la guerre, à considérer « En Avant » comme votre Bulletin de correspondance. Il gagnera en intérêt dans la mesure où ceux qui le lisent se feront ses collaborateurs. Tenez-nous au courant de vos changements d'adresse, et faites-nous part de vos deuils et de vos joies; nous recommanderons vos chers défunts aux prières de tous nos associés; nous appellerons les bénédictions du bon Dieu sur les nouveaux époux et sur

les nouveaux-nés; nous applaudirons en famille aux succès que vous remporterez dans les examens et les concours, aux promotions et aux dignités que vous méritera votre valeur. Je fais appel à la bonne volonté et à la fidélité des jeunes qui nous quittent; ils ne sauraient croire quelle joie ils nous procurent en nous permettant de les suivre au-delà du collège.

Une revue ne vit pas seulement d'informations. Vous comprenez ce que je veux dire. Votre bulletin n'a pas d'autres ressources que celles que vous lui procurez en vous y abonnant. Un tel se dit: « Mon voisin reçoit « En Avant »; il me le prêtera; il est donc superflu que je m'y abonne. » Savez-vous ce qui se produit? Supposez que cinquante tiennent le même raisonnement : à 5 francs l'abonnement, cela fait 250 francs de moins dans notre caisse. Or, 250 francs, c'est le prix moyen d'un numéro de 16 pages tiré à 900 exemplaires. Cinquante abonnements de moins, c'est donc, pour l'année qui s'ouvre, un numéro de moins pour tous les lecteurs d' « En Avant ».

Voilà un fait concret, bien de nature à vous montrer à quel point, dans une œuvre comme celle-ci, nous sommes solidaires les uns les autres. Et voilà aussi ce qui vous explique, du moins en partie, pourquoi l'année 1920-21 de notre Bulletin ne compte que 204 pages, tandis que l'année précédente en comptait 280. Si vous voulez que nous revenions à une périodicité régulière, sinon de tous les mois, du moins de tous les deux mois; — si vous voulez que chacune de nos livraisons ait un nombre raisonnable de pages; — en un mot si vous voulez que votre « En Avant » reste digne du glorieux passé que vous lui avez fait, payez votre abonnement et amenez-lui de nouveaux abonnés.

—×—

Notre Association a pour second objet de venir en aide dans leurs frais d'études à des élèves pauvres et méritants, de préférence aux fils et aux neveux des associés.

Remarquez que le texte est très large et permet de favoriser, à défaut de fils ou de neveux d'anciens élèves, d'autres enfants intelligents et besogneux qui seraient recommandés au Comité d'administration par les prêtres d'une paroisse, par exemple, ou par n'importe quel associé (2).

(2) Quatre subventions (deux de 300 francs et deux de 200 francs) ont été accordées par le Comité pour l'année 1921. — Les demandes de bourse doivent être adressées, avant le 1er juillet, à M. le chanoine Moënner, vice-président de l'Association, qui les soumet aux délibérations du Comité.

De quels fonds dispose le Comité pour distribuer dans ces conditions des bourses ou des demi-bourses?

L'article 13 des Statuts stipule que le Comité peut recevoir des cotisations et des « legs de toute nature ». S'il y avait parmi vous des âmes généreuses qui eussent le désir de faire à l'Association des legs d'une certaine importance, qu'elles n'hésitent pas à en entretenir M. le Supérieur du Collège, vice-président de l'Association amicale, et à régler avec lui l'emploi qui devra être fait des fondations ainsi établies.

Après les legs ou fondations, viennent les cotisations ordinaires. Elles sont obligatoires pour tous les membres de l'A. A. « Tout associé, disent les Statuts, s'engage à verser une cotisation annuelle de cinq francs, qui sera seulement de deux francs pour les étudiants et les militaires non gradés. » Et ils ajoutent : « On pourra se libérer en versant en une fois un capital de 100 francs. » Je vous recommande vivement cette dernière recette qui vous délivre à tout jamais du souci de verser votre cotisation d'associé.

Si vous préférez le versement annuel, que ce ne soit pas, je vous prie, pour le remettre sans cesse à l'année suivante. Vous avez compris que c'est une aumône : l'aumône est sœur de la prière : elle attire sur l'âme généreuse les miséricordes divines dont nous avons toujours besoin. Et c'est une aumône qui ne sort pas de notre famille : vous êtes assurés qu'elle sera bien placée. Faites-la donc de bon cœur, en vrai disciples de Celui qui a dit: « Ce que vous ferez en mon nom à l'un quelconque de ces enfants, c'est à moi-même que vous le ferez. »

Nous devons bien avouer que malgré l'appel adressé l'année dernière à tous les membres de l'Association, les cotisations n'étaient pas rentrées en nombre suffisant. Cette année, nous constatons déjà un certain progrès, dû en partie aux facilités que vous offre le nouveau mode de paiement par chèque-postal. Malgré tout, le moment est venu de vous rappeler qu'il existe un article 10 des statuts, suivant lequel « la qualité de membre de l'Association se perd par le refus de la cotisation pendant deux années consécutives », — et de vous apprendre qu'à la dernière réunion de votre Comité l'on s'est demandé s'il n'était pas opportun, après avoir longtemps patienté en raison des circonstances, de vous débarrasser de ces poids morts qui alourdissent notre marche et nous occasionnent des dépenses, sans nous rendre, par ailleurs, aucun service. Votre Comité vous laisse le soin de trancher la question.

Comme M. le Trésorier, de son côté, se plaint à

juste titre que le numéro d' « En Avant » consacré à l'Assemblée générale et à l'Etat annuel de l'Association soulage sa caisse d'une somme trop importante, votre Comité vous propose de ne pas publier, cette année, par mesure d'économie, la liste complète des 800 adhérents : le Bulletin donnerait seulement la liste des associés qui auront payé leur cotisation; ce sera comme un accusé de réception qu'ils méritent bien qu'on leur délivre.

En ce qui concerne la radiation définitive des membres négligents, je vous proposerais de méditer un instant la parabole du figuier de la vigne. Le maître était venu plusieurs fois pour y chercher du fruit, et il n'en avait pas trouvé. Alors, fatigué d'attendre, il dit aux vignerons : « Il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, sans en trouver jamais; coupez-le donc : pourquoi occupe-t-il inutilement la terre ? » Le vigneron lui répondit : « Maître, laissez-le encore cette année; je bêcherai la terre au pied; j'y mettrai de l'engrais ; peut-être portera-t-il des fruits: sinon, vous le couperez, et il sera jeté au feu. »

Et moi je vous dirai : mes chers amis, vous êtes les maîtres : je ne suis que l'exécuteur de vos ordres. Mais si vous m'en croyez, laissez-les encore cette année, ces membres négligents, plutôt engourdis que morts. Une fois de plus je vais leur rappeler leurs engagements; une lettre-circulaire secouera de nouveau leur torpeur; le Bulletin d'octobre leur offrira l'exemple des plus fidèles. Peut-être finiront-ils par rougir de leur ingratitude, de leur sècheresse de cœur, ou du moins de leur mollesse et de leur apathie: peut-être enfin pour l'année prochaine auront-ils porté du fruit. Sinon, vous les couperez, et ils seront jetés au feu : car notre Association n'a rien de commun avec un cimetière: elle ne veut connaître que des membres vivants.

—×—

Après un rapide échange d'explications, l'Assemblée adopte les conclusions du rapporteur.

Elle décide de supprimer, pour cette année, la publication de la liste complète des 800 adhérents.

Elle confie au Comité le soin de rappeler aux membres négligents l'article 10 de nos statuts et de les inviter à réserver un bon accueil au reçu postal qui leur sera présenté si, malgré ce rappel, ils n'ont pas acquitté leur cotisation avant le 10 octobre.

LA FÊTE DES ANCIENS

Sixième Assemblée Générale de l'Association Amicale

(7 Septembre 1921)

Du « Courrier du Finistère » (17 Septembre).

Ce fut une journée toute réconfortante de gai soleil, de saine belle humeur et de fraternel abandon.

Elle s'ouvrit, comme il convenait, par un filial hommage à Notre-Dame Auxiliatrice, reine du sanctuaire qui nous accueillit tout d'abord. « Ave, maris stella » : ici même, ô Marie, nous vous avons jadis élue pour notre Mère ; vous avez protégé nos jeunes ans : assistez-nous tout le long du chemin ! « Monstra te esse Matrem » Cent soixante voix de toutes nuances, guidées et soutenues par l'accompagnement expressif de M. Abaléa, rediseut pieusement les touchantes strophes de l'hymne liturgique, tandis que M. Calvez, coadjuteur de Lesneven, monte à l'autel pour y offrir le Saint Sacrifice. Puisse l'intercession de la Vierge bénie obtenir que nous demeurions opiniâtrément fidèles aux nobles traditions de notre Maison !

Ces traditions, M. le chanoine Berthou, curé-doyen de Lannilis, veut bien nous les rappeler en un discours très riche où les souvenirs personnels viennent agréablement se mêler aux enseignements les plus profonds. « Seigneur, disait le saint roi David, enseignez-moi la bonté, la discipline et la science : « bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me. » Tels sont les biens précieux que nous a valus notre séjour au collège Saint-François. Les efforts de nos maîtres n'ont pas eu d'autres but que d'inspirer à nos cœurs l'amour de la vertu et la passion du dévouement dans le sacerdoce ou dans le monde, de tremper nos caractères et de fortifier nos volontés, de faire de nous, enfin, des chrétiens instruits et convaincus : en cela se résument les bienfaits de l'éducation chrétienne. Nous ne saurions jamais témoigner trop de reconnaissance à la Maison qui nous a donné cette formation, ni trop d'attachement à la foi chrétienne qui en est la base.

Le chant du « Credo » retentit, puissant et convaincu ; puis c'est l'hommage au Fils de Dieu descendu sur l'autel : « Adoremus in æternum » ; enfin le « Nous voulons Dieu » aux accents virils et résolus : triple affirmation de notre inviolable attachement à la Vérité intégrale.

La Messe est dite. M. le Supérieur lit le Nécrologe : il ne comprend que huit noms pour l'année écoulée ; mais

nous ne saurions oublier nos cent soixante « Morts pour la France » ; pour les uns et les autres montent vers Dieu, suppliants, les versets du « De Profundis ». Et la cérémonie religieuse s'achève par la Bénédiction du Saint-Sacrement donnée par M. l'abbé F.-M. Fily, ancien aumônier, doyen des associés présents.

Un quart d'heure de relâche, et la séance d'étude s'ouvre, présidée par M. le chanoine Moënner, supérieur du collège et vice-président de l'Association amicale. Après avoir présenté les excuses de Mgr Roull, président, de M. Colin, secrétaire, et des autres membres du Comité dont nous regrettons l'absence, M. le Président donne la parole à M. l'abbé Dujardin, secrétaire-adjoint, chargé du rapport sur l'état général de l'Association. M. Dujardin rappelle que l'A. A. entre aujourd'hui dans sa onzième année ; il constate que le nombre des adhérents est monté, en dix ans, de près de 500 à plus de 800 ; il nous transmet les regrets des associés qui, retenus au loin par divers empêchements, n'en sont pas moins avec nous d'esprit et de cœur ; il nous expose nettement la situation et les besoins du bulletin « En Avant », organe de l'A. A., et nous invite à participer toujours plus activement à la vie de l'Association. Sévère dans le rappel des principes, je veux dire de certainsarticles de nos statuts, le rapport de M. Dujardin aboutit cependant (relisez la parabole du figuier de la vigne) à des conclusions conciliantes que l'Assemblée adopte à l'unanimité.

M. le Président lit le rapport financier, qui ne soulève aucun débat. Et à 11 heures 3/4 la séance est levée, non sans que M. Corgne, professeur d'histoire au Lycée de Pontivy, ait remercié l'Assemblée d'avoir accepté la proposition faite par le Comité de lui offrir une somme qui lui permettra de publier enfin son « Histoire du Collège de Lesneven. »

Il ne nous reste plus qu'à nous grouper entre camarades, sinon du même « cours », au moins du même temps, pour le banquet que nous prépare un de nos Anciens, M. Jézéquel, hôtelier à Lesneven. En quelques instants toutes les places sont prises. « Benedicite ! » Et les langues d'aller leur train : « Te rappelles-tu ?... C'était là-bas qu'on allait au pain sec... Et nos parties de barres ?... Et la Sainte-Catherine ?... et Brignogan ?» Les souvenirs, indéfiniment, s'appellent, se multiplient, et l'on en évoquerait jusqu'à demain... Un coup de sonnette ! « C'est l'heure des toasts » annonce M. le Président.

Un mouvement se produit ; mouvement de curiosité, certes, mais de curiosité si sympathique, et d'ailleurs si heureusement satisfaite ! Car c'est de tout cœur que nous applaudissons tour à tour, et les plus jeunes, comme J.-L. Dantec, Jean Ramée, Charles de Coataudon ; et l'agrégé

François Kerguélen ; et le docteur en droit Fernand Le Corre ; et le Père Nicolas, assomptionniste, et le Père Péran, oblat de Marie ; et l'abbé Alexandre Le Roy, recteur de Saint-Rivoal ; et M. Doll, de Brest, un ancien de 1878, quand ils nous disent leur fierté d'être de Lesneven et leur bonheur de se sentir toujours « chez eux » lorsqu'ils reviennent à Saint-François. N'oublions pas M. Yves Cadeville : le réglementaire de l'an 1891 obtient un vif succès avec les scènes « historiques » qu'il nous raconte d'une façon si pittoresque. M. Pierre Trémintin adresse à l'Alsace qu'il vient de visiter le salut le plus éloquent. M. Vincent Inizan, député du Finistère, fait acclamer la Bretagne et la France.

Et la fête se termine sur le toast que porte M. le Supérieur à « l'âme du collège » si bien analysée ce matin par M. le chanoine Berthou ; à l'âme du collège, dont une journée comme celle-ci suffit à révéler la jeunesse éternelle.....

Discours de M. le chanoine BERTHOU

Curé-doyen de Lannilis

Messieurs et chers Amis,

En me faisant l'amabilité de m'inviter à être l'orateur de cette réunion, Monsieur le Supérieur m'a confié une mission très honorable, mais quelque peu ardue. Sans doute les membres du Bureau de notre Association, en me désignant pour ce rôle, ont cru que le Curé de Lannilis avait conservé un souvenir agréable des années passées en cette maison comme élève et un peu comme professeur. En cela ils ne se sont pas trompés, pas plus qu'ils n'ont fait erreur en pensant qu'il est resté très dévoué à la prospérité de notre cher Collège. Mais j'ai éprouvé de l'embarras à choisir le sujet que je devais traiter en cette rencontre amicale des anciens élèves de l'Institution Saint-François. Ayant l'honneur d'être prêtre de N. S. J.-C., prenant la parole en cette chapelle que j'ai vu bâtir, mais dont je n'ai pas joui comme élève, m'adressant à un auditoire de croyants, mon devoir est d'introduire la note très surnaturelle dans mon discours. Puissè-je atteindre le but indiqué à l'orateur par un profond penseur (Pascal) : 1° que ceux à qui l'on parle puissent entendre ses paroles sans peine et avec plaisir ; 2° qu'ils s'y sentent intéressés et disposés à y faire réflexion. Puisse-t-il y avoir correspondance entre votre esprit et votre cœur et les pensées, réflexions ou souvenirs que je voudrais vous communiquer.

J'emprunterai au saint roi David la division de cet entretien ; il disait : O mon Dieu, enseignez-moi la bonté, la discipline et la science : **Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me,** (Ps. CXVIII, 66).

Il me semble que ce sont là les biens les plus précieux que notre séjour en cette maison nous a procurés. — Nous étions

peut-être bien jeunes pour apprécier ces bienfaits lorsque nous avons franchi le seuil du collège pour la première fois. Mais notre famille, à n'en pas douter, voulait que notre passage ici nous rendît meilleurs, plus vertueux et plus instruits Tous les efforts de nos maîtres ont tendu à atteindre ce même résultat, non pas uniquement pour conserver le bon renom de l'établissement, mais pour former des hommes et des chrétiens convaincus de tous leurs devoirs, résolus à montrer une vraie dignité dans toutes les relations de la vie et assez énergiques pour acquérir au moins la science moyenne que réclame la situation de chacun de nous dans le monde.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que ce triple but a été atteint à toutes les époques, dans notre cher Collège. — En six ans j'ai vu changer trois fois la Direction de cette maison. Mais je ne me suis pas aperçu qu'il y ait eu changement ou modification dans l'esprit qui nous régissait. Il en a été de ce Collège comme du corps humain. Celui-ci se renouvelle sans cesse par la circulation du sang et reste le même, grâce à l'âme qui le vivifie. De même dans cette institution, les Directeurs et les Professeurs se suivent et se remplacent, et cependant la vie ou l'esprit reste le même, parce que le but ne change pas, qui est de faire de ses élèves des hommes vertueux et instruits et des chrétiens solides. Et quelle est la méthode employée pour aboutir à ce résultat? A n'en pas douter, elle a consisté à seconder la grâce divine, à exécuter la volonté des familles, aussi bien qu'à développer les tendances heureuses des enfants. Ce travail, je le répète, est résumé dans les paroles du Roi Prophète : « Mon Dieu, enseignez-moi la bonté, la discipline et la science. »

I

La bonté est un ensemble de qualités naturelles, surnaturelles, presque divines. Car l'exemplaire, l'idéal de la bonté est en Dieu. « Nemo bonus nisi solus Deus. » Dieu est la bonté souveraine. Or cette bonté increée, cet amour infini tend à se communiquer et à embraser les cœurs. Si la majesté divine fait courber nos intelligences dans de profondes adorations, la bonté incommensurable de Dieu attire à Elle nos affections les plus intenses. Notre intelligence éclairée par la lumière d'en haut doit rendre à Dieu l'hommage d'une foi éprouvée. Notre cœur purifié de toute souillure sera le séjour recherché du Dieu de bonté et de charité : « Ad eum veniemus ». Mais par cette union intime avec Dieu, nous participons à sa Bonté et alors nous atteignons le but de notre prière : «Bonitatem doce me. » La présence de Dieu en nous nous rend bons par la communication de sa propre bonté. Cette bonté surnaturelle nous rend agréables à Dieu, édifiants aux yeux des hommes, et bienfaisantes à l'égard de ceux qui peuvent compter sur nos bons offices. Puissions-nous être animés de cette bonté supérieure et croître toujours en charité, non pas pour en éprouver une satisfaction personnelle, mais pour procurer la gloire de Celui dont nous sommes les images vivantes.

Ce désir d'être bons a été développé en nous dans cette maison bien-aimée. Sans doute sommes-nous entrés ici munis de principes bien ancrés de foi et de religion reçus dans nos familles très chrétiennes. Mais, en ce Collège les directions pieuses, les exemples édifiants, les exhortations pressantes, en

un mot, une atmosphère surnaturelle nous invitaient à progresser de vertu en vertu, jusqu'au moment où plusieurs entendirent l'appel décisif de Dieu, les invitant à se consacrer à son service. Tous les élèves de ce collège ne se sont pas dirigés vers le Grand Séminaire. Cela n'est pas nécessaire pour le salut d'un chacun. « Alius sic, alius autem sic. » Le monde a aussi besoin de posséder des modèles de vertu et des chrétiens sans peur et sans reproche. Mais il est arrivé que des condisciples qui ne se sont pas eux-mêmes sentis appelés à l'état ecclésiastique, ont vu la main de Dieu s'étendre sur l'un et quelquefois plus d'un de leurs enfants. Or, j'ose dire que ce fut un honneur pour ce collège d'avoir préparé de nombreux lévites pour le service des autels.

On s'aperçoit plus que jamais de la nécessité de protéger ou même de susciter les vocations. Car, c'est le sacerdoce catholique qui non seulement soutient l'honneur de la religion, mais qui presque seul répand et défend les idées saines dans le monde. Heureux les Diocèses où les vocations sont nombreuses. Bien à plaindre sont les Evêques qui ne peuvent fournir de prêtres à leurs paroisses abandonnées, refroidies par l'indifférence et dévoyées par l'ignorance religieuse. Que ceux qui ne se sentent pas appelés à travailler directement à la moisson des âmes, y contribuent néanmoins par la bonté de leur cœur, par leurs prières et leurs aumônes. Car nous sommes solidaires les uns des autres dans la défense de la religion aussi bien que dans l'œuvre nécessaire du salut des âmes. Ce n'est pas par une pitié inefficace ou des lamentations stériles ou le croisement des bras que nous fournirons notre part d'apostolat, mais par des œuvres de dévoûment, de charité et de sacrifice. C'est en cela que consiste la véritable bonté que nous ambitionnons de posséder.

II

Mais on n'arrive pas à la perfection sans direction et sans effort. Aussi, le Saint Roi demandait-il comme une faveur et une grâce l'esprit de discipline, c'est-à-dire la soumission à certaines règles qui nous dirigent dans les voies d'une amélioration progressive. — Discipline et éducation tendent au même but. La discipline qui est l'éducation passive assouplit et rectifie les volontés. — L'éducation active ou direction est l'arme ou l'instrument dont se servent les supérieurs pour former les subordonnés dont ils ont la charge morale.

La discipline s'impose par le respect ou la contrainte. Il me semble que nous avons tous été gouvernés par le sentiment du respect pour nos supérieurs. Il y avait peut-être dans ce respect une certaine crainte révérentielle; mais, il n'en est pas moins vrai que chacun était pénétré d'une très réelle estime et d'une profonde vénération pour ceux qui détenaient l'autorité dans ce collège... Quant aux condisciples qui ne voulaient pas marcher dans le chemin du devoir, de l'obéissance et du travail, ils se heurtaient à la discipline des punitions. Cette façon de nous contraindre à marcher droit est louée dans la Sainte Ecriture: « Qui diligit filium suum assiduat illi flagella. » Celui qui aime son fils, ne lui ménage pas les corrections. — Or les supérieurs et maîtres du collège étant les délégués des familles ont les mêmes droits que les parents de se servir des mêmes moyens pour procurer la bonne éducation des enfants. Et ce

devoir est plus important et plus nécessaire que l'instruction elle-même. Portalis a dit: « Point d'instruction sans éducation, et point d'éducation sans morale et sans religion. » Rien ne sert en effet, d'avoir de profondes connaissances littéraires et scientifiques, si l'instruction morale, si l'éducation fait défaut. La vertu est préférable à la science.

Or, ce n'est pas un minime travail que de bien dresser les enfants. Car l'enfant, contrairement à ce que prétendait Rousseau ne naît pas bon. — Selon la Sainte Ecriture, « il est enclin au mal dès sa plus tendre jeunesse. » Par suite du péché originel, nous ne sommes plus dans le même état que nos premiers parents «créés dans la justice et la sainteté », ni dans l'état de faveur accordé à la Vierge Immaculée. — Selon saint Paul, il y a en nous une double tendance: l'une nous portant vers le bien, l'autre, nous en détournant: la première, œuvre de Dieu; la seconde, conséquence du péché. « Je découvre en mes membres une autre loi en opposition avec la loi de l'esprit et me rendant esclave de la loi du péché. » Pour redresser les natures tiraillées en ce double sens, la discipline, l'éducation aidée de la grâce est nécessaire.

C'est pourquoi, une loi de la maison, ni trop rigoureuse, ni trop élastique nous commandait de veiller à la pureté de nos consciences par la fréquentation mensuelle des Sacrements. Pour ma part, j'ai conservé le plus délicieux souvenir de cette pieuse pratique. — Afin de nous pousser plus avant dans l'acquisition des vertus, nous avions les avis paternels de nos directeurs de congrégations. L'éducation du collège nous poussait donc vers une piété solide.

Dès lors que nos âmes et nos consciences étaient imprégnées de religion, l'œuvre de notre éducation était facile à perfectionner. On s'est rendu compte de la nécessité et de l'efficacité des sentiments religieux pendant la guerre terrible et meurtrière. C'est la foi, ce sont les motifs surnaturels qui ont communiqué à nos héroïques soldats la sublime vertu de discipline et les a poussés au suprême sacrifice. L'union sacrée qui a été le fruit du respect accordé à la religion pendant ces années angoissantes, nous ouvrira sans doute bientôt une ère de vraie liberté. Notre générosité oubliera alors la guerre sacrilège que depuis 1900, on avait dirigée contre les institutions les plus sacrées.

Que dirai-je de l'éducation en matière de courtoisie et d'urbanité? Les leçons du savoir-vivre n'ont pas été négligées même de mon temps. Chacun de nous, plus tard, au contact de personnes bien élevées, quelquefois distinguées, a pu perfectionner ses bonnes manières, ébauchées au collège. La vraie politesse, si appréciée dans le monde, contribue souvent à rapprocher les âmes de Dieu. Puissions-nous tous être arrivés à une éducation parfaite, à une vertu supérieure, qui, selon Platon, est une **Imitation de Dieu.** Notre ambition ne devrait s'arrêter qu'à ce sommet de perfection, selon la parole de N. S.: Soyez parfaits, comme votre Père Céleste est parfait.

...

III

De l'avis général, la bonne éducation est un bienfait supérieur à l'instruction. Nous ne serons pas sauvés parce que nous aurons été savants, mais parce que nous aurons été vertueux, c'est-à-dire saints. Toutefois, nous ne devons pas mépriser la

science, comme ce mal appris de révolutionnaire qui aurait dit à Lavoisier: « Tais-toi, la république n'a pas besoin de chimistes. » Car le Seigneur est le « Dieu des sciences ». Et le Roi-Prophète suppliait Dieu de lui accorder la science « Scientiam docè me. »

Mais nous répudions ce principe idolâtrique de la pédagogie « laïque » qui attache à l'instruction une vertu intrinsèque et suffisant par elle-même à moraliser l'homme. Sans contredit, l'instruction ou la science est une chose très précieuse, mais il ne faut pas en faire une divinité exclusive. Les partisans de l'instruction à outrance ne doivent pas se croire eux-mêmes des êtres supérieurs à l'humanité, Un peu de modestie leur conviendrait en présence des mystères qui nous sont encore cachés. Sans doute les sciences physiques, chimiques et naturelles ont fait à notre époque de merveilleux progrès. Mais on est d'accord pour avouer que la culture générale est en baisse et en décadence.

Nous n'avions pas la prétention, en entrant au collège, de devenir des savants de premier ordre. Nos familles n'avaient pas non plus cette ambition, ni nos maîtres, cette espérance. Les génies sont rares, et c'est Dieu qui les crée. Même les volontés tenaces et énergiques pour l'étude ne se rencontrent qu'en petit nombre. — Du reste, en un âge plutôt tendre, on ne se rend pas compte de la nécessité et des avantages de l'étude; et dans cet ordre d'idées, plusieurs d'entre nous ont éprouvé des regrets tardifs: « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! »

Quoiqu'il en soit, on nous a placés dans cette maison pour acquérir les connaissances suffisantes en vue d'occuper une position honorable au milieu de nos semblables. Encore fallait-il nous y aider et un peu nous contraindre. Nous devons rendre hommage à la compétence, au zèle et au dévouement de nos professeurs. Mais en outre, un puissant stimulant nous réveillait de notre assoupissement: c'étaient les compositions. Comme elle donnaient de la fièvre! Mais contrairement à la fièvre maligne ou pernicieuse, c'était une fièvre salutaire de noble émulation. Chacun voulait garder son rang, et au besoin culbuter ses antagonistes. En tout cas on eût été confus de « porter la chape » après avoir « porté la croix. »

Une nouveauté très ingénieuse fut introduite au collège, en 1869, par M. Follioley, ce remarquable principal qui a tant fait pour relever et fortifier les études: ce sont les examens trimestriels passés devant un jury solennel!

Je me rappelle toujours l'agitation et la recrudescence de travail produite par ce nouvel hôte du collège. Je vois encore un condisciple barbouillant un livre tout neuf pour écrire le mot français sous le mot grec. On laissa passer le stratagème une première fois. Mais à l'examen suivant on dispensa les rusés hellénistes de maculer leurs textes grecs. On leur mit entre les mains des livres vierges de toute annotation manuscrite, et c'est avec le texte, sans commentaires, de Démosthène ou d'Homère qu'on dut passer sous les fourches caudines de la commission d'examen.

Avouons-le sans détour, ce fut une méthode on ne peut plus efficace pour faire progresser les élèves. Notre bagage littéraire et scientifique, ce dernier surtout, était cependant bien léger à notre sortie du collège. On regretta plus tard qu'il ne fût pas plus complet.

Nous avions tout simplement appris à apprendre. Les limites des connaissances humaines sont tellement éloignées qu'on peut à peine les apercevoir, moins encore les atteindre. « Tout ce que je sais, disait Socrate, c'est que je ne sais rien. »

Un philosophe espagnol moderne, Balmès, belle intelligence s'il en fut, disait : « **L'homme sait bien peu de chose.** » Un grand savant, Henri Poincaré, mort il y a quelques années. disait dans son discours de réception à l'Académie: « Quelque loin que la science pousse ses conquêtes, son domaine sera toujours limité; c'est tout le long de ses frontières que flotte le mystère, et plus ces frontières seront éloignées, plus elles seront étendues. »

Après les aveux et les déclarations de ces grands savants, nous n'avons d'autre ressource que celle de pratiquer la vertu d'humilité, et de chercher dans la doctrine révélée la solution des problèmes devant lesquels la raison humaine se déclare impuissante.

Il est permis de regretter que dans les collèges chrétiens en général on n'accorde pas une part plus large aux écrivains sacrés et à l'enseignement religieux. Une étude plus approfondie de nos dogmes et de la morale chrétienne eût été avantageuse surtout pour ceux de nos condisciples qui ne se sont pas sentis appelés à l'étude de la théologie. On déplore, à notre époque que l'ignorance des vérités religieuses compromette ou empêche la pratique des devoirs envers Dieu. C'est là une constatation désolante, mais trop réelle. Oh ! que de ravissantes beautés restent ignorées parce que le défaut de temps et les exigences des programmes d'examens empêchent de donner aux élèves une connaissance approfondie de ce Livre merveilleux qu'on appelle la Bible. Je lisais tout dernièrement cette parole de Lamartine: « Depuis que je connais les psaumes de David, la poésie d'Horace ou de Pindare me devient insipide. »

Que de choses belles, vraies, sublimes on trouve dans ce livre inspiré de Dieu! On y rencontre le résumé et le complément de toutes les sciences, de toutes les connaissances humaines. « C'est la Bible, a dit Donoso Cortès, qui a inspiré toutes les littératures de tous les pays, de tous les temps, depuis que la religion chrétienne a fait son entrée dans le monde à la suite de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

***

Messieurs et chers amis, je vous demande pardon d'avoir touché à tant de questions. Pour les résoudre, j'ai trouvé des collaborateurs opportuns dans les philosophes et écrivains dont j'ai cité les paroles mémorables. Je pourrais donc dire avec Pascal, qu'à part la trame générale il y a dans mon discours plus du bien d'autrui que du mien.

Mon but était surtout de vous inviter à remercier Dieu pour tous les bienfaits qu'il a répandus sur nous pendant notre séjour en cette maison autrefois modeste, aujourd'hui agrandie et plus prospère que jamais. — Nous conserverons pour nos anciens maîtres une reconnaissance inaltérable. Nous remercierons de grand cœur M. le Supérieur de nous avoir procuré la joie de nous retrouver ensemble, jeunes et vieux, comme enfants d'une même famille. Nous exprimerons, dans cette chère chapelle, le vœu que le collège de Lesneven con-

tinue à faire à ses élèves présents et futurs le bien qu'il a fait à nos intelligences et à nos cœurs. Nous demanderons à Dieu que tous les enfants qui seront à l'avenir élevés dans cette maison, soient bons d'une bonté surnaturelle, qu'ils acceptent la discipline pour arriver à une éducation parfaite, enfin qu'ils soient fortement instruits dans toutes les sciences humaines et divines. Ce seront là autant d'échelons qui les aideront, comme nous-mêmes, à parvenir à la possession des biens éternels.

Ainsi soit-il.

LES TOASTS

Toast de Jean-Louis DANTEC, *du cours 1920.*

Messieurs et chers amis,

Vous m'excuserez tous d'être obligé d'avoir recours à mon papier; je n'ose trop me fier à ma mémoire: n'a-t-on pas dit qu'elle est « une faculté qui oublie? » D'ailleurs je dois avouer, un peu à ma confusion que je suis à mon premier toast, et je serais tout à fait gêné s'il m'arrivait d'avoir la moindre panne dans une pareille assemblée!

Je me souviendrai toujours de ce premier lundi d'octobre 1914 où je faisais timidement mon entrée au collège. Ces vastes bâtiments et ces hauts murs m'épouvantaient et ce n'est pas sans quelques larmes essuyées bien vite, que, le soir, je quittais mes bons parents. Mais au bout de quelques jours, il me semblait que j'avais trouvé une autre famille dans des maîtres si aimables.

Pendant trois ans, une bonne partie du collège étant occupée par les blessés, nous avons dû nous rendre en classe, soit au patronage, soit à l'hospice. Nous nous consolions de ce petit inconvénient en pensant aux souffrances de nos aînés qui se trouvaient dans les tranchées. Souvent nous apprenions par le Bulletin « En Avant » que M. Dujardin aura eu l'honneur de créer, la mort d'un ancien maître ou élève, et nous nous demandions avec angoisse quand prendrait fin cette épouvantable tuerie. Enfin le lundi 11 novembre 1918, dans l'après-midi, M. le Supérieur vint nous annoncer que l'armistice était signé. Quelques élèves dont la joie approchait du délire, eurent l'audace de sortir du collège! Tout n'était-il pas permis en un pareil jour?

Au mois d'octobre 1918, à l'instigation de M. le Supérieur, nous avons vu naître les conférences Saint-François. D'abord sous la direction de M. Mesguen, puis de M. Guillermit, nous nous sommes initiés à l'apostolat qui nous attend par delà les murs de l'Ecole.

J'espère que nos maîtres n'auront pas pris à la lettre nos appréciations sur la vie d'élèves, ce traditionnel mécontement que toutes les générations éprouvent en traversant n'importe quel collège. Ce n'est que plus tard que nous dirons non sans

mélancolie « Nous étions malheureux... C'était là le bon temps. »

Tous les ans nous ferons l'impossible pour venir prendre part à la fête des Anciens: c'est ensemble qu'il faut revoir les lieux qui ont abrité la jeunesse.

Au nom des rhétoriciens et des philosophes qui ont quitté cette année les bancs du collège, je dis merci à M. le Supérieur et à MM. les professeurs pour la solide instruction et la formation chrétienne qu'ils ont su nous donner.

A greiz kaloun, bennoz Doue d'ezo! Hag a-rôk atô evit Doue ha Breiz !

Toast de Jean RAMÉE, *du cours 1918, candidat à l'Ecole Polytechnique.*

Quel redoutable honneur, Messieurs, pour un scientifique, que de prendre la parole au nom de camarades tous plus versés que lui dans l'éloquence et devant une assemblée de fins lettrés comme la vôtre!

Mais je sais qu'ici nous sommes en famille et que votre indulgence m'est largement acquise: aussi je brûle délibérément mes vaisseaux et saisis l'occasion qui se présente pour dire au vieux Collège de Lesneven toute la reconnaissante affection que le cours de 1918 lui garde.

Comment pourrait-il en être autrement après tous les bienfaits dont nous lui sommes redevables! N'est-ce pas lui qui nous a faits ce que nous sommes, je veux dire non seulement des bacheliers, mais des hommes de caractère, aux convictions bien assises? Malgré notre peu d'expérience de la vie nous n'avons pas été sans voir que ce dernier bienfait vaut encore mieux que tous les diplômes du monde. Aussi notre gratitude va-t-elle pleine et entière à nos professeurs qui si fidèles à l'esprit chrétien et familial de cette maison, nous ont prodigué pendant de longues années leur science et leur affection.

Nous aurions voulu les voir tous réunis dans cette salle ; mais si nous y apercevons avec plaisir quelques-uns d'entre eux, nous y cherchons vainement d'autres qui, retenus par leurs obligations, n'ont pu se joindre à nous.

Nous regrettons tout particulièrement l'absence de l'excellent M. Steun: c'est avec lui que nous avons terminé notre collège, et c'est l'année de philosophie qui nous a laissé le meilleur souvenir; tant il est vrai que c'est à la veille de perdre un bonheur que nous l'apprécions le mieux. Aussi le souvenir du joug léger et paternel du vénéré M. Steun est-il demeuré vivace parmi nous: avec quelle patience et quelle intelligence il nous a initiés aux mystères de la philosophie! Avec quelle sollicitude il a veillé sur la formation de ses « gamins », indulgent au possible même pour leur turbulence naturelle, défaut d'une classe trop sportive à son gré.

Déplorant son absence, nous sommes réduits à lui adresser un souvenir ému et affectueux, faible tribut de notre reconnaissance envers le cher Collège qui nous a donné de tels maîtres.

Toast de Charles de **COATAUDON**, *du cours 1918, étudiant en droit.*

Messieurs, mes chers camarades,

Pour la première foisdepuis que j'ai quité mon cher Collège, j'ai la grande joie de me retrouver parmi mes anciens maîtres et je suis heureux de vous apporter à tous, vénérés professeurs, l'hommage respectueux de ma profonde et sincère reconnaissance.

Nous sommes venus nombreux M. le Supérieur, saluer dans une pieuse pensée, le vieux Collège où se sont formés nos cœurs et nos intelligences.

Nos cœurs s'y sont épurés aux sources de la charité chrétienne et à la lumière de l'éternelle vérité évangélique, sous la constante sollicitude de nos maîtres — avant tout prêtres et éducateurs — et sous la puissante protection et la maternelle tendresse de la Vierge Auxiliatrice et de Notre-Dame du Folgoat.

Nos intelligences se sont développées par de sérieuses études classiques, les seules conformes au génie français — je devrais dire au génie humain, car si pour pénétrer Shakespeare ou Cervantès il faut être Anglais ou Espagnol, Allemand pour suivre dans son lourd et nébuleux enchevêtrement la pensée d'un Gœthe ou d'un Shiller, il suffit d'être homme pour comprendre Racine, Pascal ou Bossuet.

Si dans le domaine littéraire M. Dujardin et M. Le Vasseur nous ont appris à aimer et à conserver les nobles et pures traditions de la langue française, en Philosophie et en Sociologie M. Steun nous a préparés à bien choisir entre les représentants de la doctrine chrétienne..., et les néfastes théoriciens d'Outre-Rhin.

A travers vingt siècles d'Histoire nous avons parcouru, avec M. Mesguen et M. le Supérieur, la merveilleuse épopée Française car, n'en déplaise aux primaires et aux « pense-petit » notre France immortelle date d'avant 1789 et Saint Louis, Sainte Jeanne d'Arc et les rois qui ont fait notre patrie appartiennent, n'est-il pas vrai, Messieurs, à notre patrimoine et à nos gloires nationales.

Mais l'histoire de France et l'amour de la Patrie comme on les enseigne au collège de Lesneven, lisez les plutôt, Messieurs, sur le marbre de notre chapelle où 160 noms témoignent du sacrifice d'anciens élèves et maîtres de Saint-François morts au champ d'honneur pendant la dernière guerre.

M. Steun nous rappelait dans son discours de la distribution des prix « qu'un peuple ne peut vivre en se déracinant de ses traditions et qu'il n'en est aucun qui en possède d'aussi pures et d'aussi splendides que le nôtre. » Ces traditions, M. Steun, les anciens élèves de Lesneven les garderont; et ne cherchez pas d'autre sens à notre réunion solennelle de chaque année où tous, sollicités vers un même idéal, nous venons retremper nos forces au berceau des belles années de notre jeunesse.

Je lève mon verre, en votre honneur et à votre santé, M. le Supérieur, à la santé de tous les professeurs et de tous les anciens du Collège et à la prospérité toujours plus grande de l'Institution Saint-François: en avant, toujours, evit Doue hag ar Vro!

Toast de François **KERGUELEN**, *du cours 1913, professeur agrégé au Lycée de Pontivy.*

« **Messieurs, mes chers amis,**

Invité à prendre la parole à ce banquet fraternel, où le vin et les mets copieux engendrent si généreusement la prosopopée et l'éloquence, je ne veux pas la retenir plus longtemps: Je ne suis ni poète, ni orateur, encore moins improvisateur.

Sorti du collège en 1914, — l'année qui vit pour la dernière fois la laïque et officielle redingote fraterniser librement avec la soutane dans un enseignement dont les magnifiques résultats s'épanouissent dans le livre d'or et l'annuaire de ses anciens élèves, l'année même où éclata la guerre qui a si largement semé la mort dans nos rangs et nous a dispersés aux quatre coins de l'Europe — je suis heureux de pouvoir y revenir aujourd'hui pour dire ma reconnaissance à tous mes anciens professeurs qui, dans leur modestie, ne me pardonneraient pas de louer leur solide science et leur généreux dévoûment, — et pour retrouver dans ces murs que j'ai vu grandir, avec les souvenirs qu'ils évoquent, les amitiés nouées pendant six années de collège.

De tels liens ne se relâchent pas. Eloignez-vous, voyagez, partez en Afrique, en Amérique; vous n'entendrez jamais sans émotion parler de ce bon Collège. Quelle joie ai-je personnellement ressentie à rencontrer tel « Ancien » au hasard d'une relève sur l'immense front, ou tel autre au cours d'une promenade sur la montagne Sainte Geneviève. Formés par un même collège, dont ils conservaient l'ineffaçable empreinte, nos esprits et nos cœurs se reconnaissaient.

Cordialement uni aux anciens de Lesneven, absents et présents, prédécesseurs et successeurs, je lèverai mon verre à la prospérité d'un Collège qui continue à répandre autour de lui le vrai, le beau et le bien. »

Résumé du toast de Fernand **LE CORRE**, *du cours 1904, docteur en droit :*

Messieurs, mes chers amis,

Je ne sais où vous allez placer la barrière entre les « jeunes » et les « anciens » ou vieux élèves du collège. Je tendrais à croire que M. le Principal me voit encore élève de première ou de philosophie. Et peut-être voudrait-il me surprendre, lui ou son surveillant général, enfreignant les règlements de la maison et faisant la liaison entre la « marchande de berlingots » ou la « débitante de tabac à priser » et ces malheureux internes...

En ce jour, nous sommes tous jeunes car nous trempons dans un passé qui nous enserre et qui est toute notre jeunesse, et s'il est des cheveux blancs ou des rides à différencier les physionomies, toutes nos âmes respirent la jeunesse...

Voilà dix ans qu'ont été inaugurées ces réunions fraternelles, et à la même époque, à la veille de l'automne, nous avons voulu amicalement nous emplir l'âme de ces souvenirs de jeunesse

qui, lorsque le ciel se couvre de nuages, sont des éclaircies de lumière qui vous donnent l'impression du soleil disparu. Nous voulons ici rencontrer le camarade de classe, parler au professeur qui a contribué à nous faire notre situation sociale, et ces « te rappelles-tu, mon vieux » adressés à celui-ci ou à celui-là traduisent ce besoin naturel et instinctif que l'homme éprouve à se reporter à ce qui n'est plus pour ainsi dire partie effective de sa vie.

C'est que le mot souvenir est un de ceux que l'homme dit et pense le plus souvent. Et au fur et à mesure qu'il s'avance dans la vie, il se représente peut-être le passé de plus en plus clairement, comme du haut d'une montagne, le soir, on aperçoit plus distinctement et en plus grand nombre les points lumineux dans les villages endormis sous nos pieds.

La lumière est peut-être la seule chose qui ne perde presque rien de sa valeur devant l'immensité. Et le passé est peut-être la chose qui tient le plus au cœur de l'homme, bien qu'il n'y puisse rien changer ni en bien ni en mal.

Et ce passé brille d'autant plus que le bonheur lui échappe davantage. Pourquoi cet exilé, fuyant devant l'ennemi pendant la guerre emporte-t-il dans ses bras une simple cage d'oiseau? Jouet préféré d'un enfant disparu, ou gage très ancien d'une amitié de jeunesse restée fidèle à travers les épreuves du temps. C'est en tout cas un souvenir, et il le préfère à son confort matériel.

Que conclure... Que le passé fait partie intégrante de notre vie, quoi que nous fassions. Et qu'il est salutaire de s'y raccrocher, de le revivre, et dans notre temps de collège, dans les amitiés qui s'y sont cimentées, dans les principes d'éducation reçus, ne trouvons-nous pas là une source d'élévation morale, d'encouragement au bien?

Toast de Pierre TRÉMINTIN, *du cours 1894, avocat, conseiller général, maire de Plouescat*

Mes chers collègues et camarades,

Je n'oserai affirmer que c'est un **jeune** qui prend la parole. Et cependant mon ami Le Corre, en des mots trop flatteurs pour moi, ne disait-il pas tout à l'heure qu'au contact de nos souvenirs de collège, nous retrouvions une éternelle jeunesse?

J'appartiens à la génération de ceux qui ont grandi dans le souvenir de la défaite. Nos maîtres ont su, avec un art bien français, nous rappeler les cruelles leçons de 1870 et nous élever dans la pensée d'une Patrie mutilée attendant l'heure de la justice et des réparations nécessaires à la sauvegarde de la Paix.

J'étais à peine collégien et il me souvient d'avoir entendu notre principal d'alors, Mgr Roull, nous conter ce trait d'un jeune Alsacien criant aux autorités Allemandes en dépit de leurs menaces, qu'il était Français. Et il nous le citait comme exemple de fidélité à la foi patriotique et religieuse.

Ne comptons-nous pas au nombre de nos professeurs ce fils de l'Alsace en deuil: M. Huntziger, que nous avions le plaisir de retrouver ici chaque année, toujours jeune lui aussi et qui

est absent aujourd'hui parce qu'il visite en ce moment sa terre natale redevenue française.

Et puisque j'ai eu moi-même le bonheur il y a quelques semaines, de contempler cette vision de l'Alsace chantant sa délivrance, je voudrais faire passer dans vos âmes quelques-unes des émotions qui faisaient battre nos cœurs.

Il y avait, aux fêtes d'Obernai, — dont mon ami le député Inizan pourra vous entretenir tout à l'heure puisqu'il y fut non seulement en témoin mais en heureux acteur — une véritable délégation du Collège de Lesneven, avec l'abbé Le Vasseur et Arnould qui sont présents aprmi nous.

Nous apportions à nos frères de là-bas le salut de la Bretagne et tout de suite nous nous sentions comme chez nous tant sont profondes les affinités qui nous rapprochent. Bretons et Alsaciens nous appartenons, comme l'histoire le démontre, au rameau celtique et malgré les invasions qui se sont disputé les rives du Rhin le peuple que la culture germanique a voulu submerger a reçu trop fortement l'empreinte du génie français pour ne pas s'élancer dès que ses chaînes furent ombées dans les bras de la Mère-Patrie!

C'est la même âme et c'est aussi le même visage aux yeux profonds et vifs, qu'ils soient d'azur ou de velours, que nous pouvons admirer sous les rubans noirs des coiffes alsaciennes, sœurs de nos coiffes blanches en dentelle, avec le même sourire, moins mélancolique peut-être mais plus volontaire.

Les différences de tempérament ou d'allure trouvent leur explication dans la trempe que reçurent des habitants exposés au cruel danger des batailles, obligés de rechercher dans leurs traditions et leur dialecte la sauvegarde de leur indépendance. La langue locale est donc là-bas en honneur comme ici parce qu'elle transmet fidèlement à des descendants jaloux de leur indépendance la pensée des aïeux. Qu'il me soit permis en passant de remercier le jeune camarade Dantec d'avoir tout à l'heure exprimé ses vœux en quelques mots bretons.

Ah! certes nous ne saurions trop bénir le ciel d'avoir grâce à la mer qui baigne la péninsule armoricaine protégé notre autonomie et facilité nos efforts pour garder intact le patrimoine de nos traditions familiales et religieuses. Mais précisément, dans ce repli de l'âme bretonne sur elle-même n'entrevoyons-nous pas le danger d'un isolement ou d'un individualisme qui n'est plus de notre temps?

Apprenons de nos frères d'Alsace le sens de l'organisation, développons à leur exemple l'esprit d'association. Ils ont dû le cultiver et il a produit de merveilleux résultats. Nous en fûmes témoins à l'heure où sous les voûtes de la cathédrale de Strasbourg s'avançait le cortège triomphal ramenant le cœur de Mgr Freppel. Je vois encore ce défilé de bannières, aux tons chatoyants, représentant les divers groupements religieux formant à l'entrée du chœur une double haie entre laquelle passèrent nos députés, nos sénateurs, nos généraux.

En retour que pensons-nous leur donner? Ils sont à coup sûr patriotes comme nous. Mais sachant que les frères d'une même famille, brutalement séparés, témoignent d'une certaine réserve quand ils se rencontrent, disons bien à l'Alsace que nous lui ouvrons avec une entière confiance non seulement nos bras, mais notre cœur. Il faut que toute barrière tombe et que la tendresse de l'âme bretonne s'épanche généreusement pour

faire goûter à ceux qui ont tant souffert la pleine joie du retour au foyer de la Patrie et de la civilisation. Car la « Terre de la Liberté » finissait, suivant nos ancêtres de 1789, au pont de Kehl; hélas! de nos jours, elle ne va guère, non plus, au-delà...

Je m'excuse de vous livrer ces réflexions que vous trouverez peut-être un peu longues. Mais si vous me permettez d'insister je vous indiquerais les échanges qui devraient s'opérer entre nos deux provinces.

N'avons-nous pas des collèges également florissants? Pourquoi, entre maîtres et élèves de chaque maison n'existerait-il pas des relations intellectuelles? Et, dirai-je à mes camarades élevés à la dignité du sacerdoce, n'oubliez-pas que la seule université officielle de théologie se trouve à Strasbourg et qu'elle renferme des professeurs éminents d'une doctrine sûre et d'un patriotisme ardent.

Enfin à ceux qui s'occupent de sociologie ou d'administration quel avantage n'offrirait pas l'étude de la législation alsacienne si hardie dans ses applications et ses œuvres de prévoyance.

Le rêve qu'entrevoyait notre jeunesse d'une France reconstituée est réalisé grâce à l'héroïsme de nos soldats et au sacrifice de nos Morts. Soyons dignes de vivre cette réalité.

Que par un échange mutuel de pensées, d'affection et d'action, Alsaciens et Bretons contribuent au rayonnement de la civilisation chrétienne et française. Que leurs clochers élancés répondent à nos tours en dentelles, de même que nos vieux calvaires de granit sont les dignes pendants de leurs christs douloureux. Que la même foi religieuse, source d'énergie patriotique, anime ainsi notre œuvre commune: celle de faire la France plus grande et plus belle dans l'harmonie des coutumes locales et d'une vie régionale plus intense.

Je bois à la Patrie française, à l'Alsace et à la Bretagne!

Toast du R. P. Mathias NICOLAS, *assomptioniste (jadis* Colas-Yan), *du cours 1893.*

Je suis bien osé, Messieurs, d'accepter la parole après les flots d'éloquence qui viennent de nous inonder.

Puisqu'on me prie de me lever je vous dirai que dans de nombreuses circonstances, j'ai été fier d'être un ancien élève de Lesneven.

L'obéissance religieuse m'a transporté de Belgique en Espagne, et maintenant en Lorraine reconquise. Les succès remarquables remportés par les élèves de Lesneven dans les concours de l'Enseignement chrétien ont porté dans ces différents pays le nom de l'Institution Saint-François. L'orthographe du mot Lesneven faisant soupçonner un établissement breton, on me demandait si je connaissais cette Institution Saint-François. Vous devinez, Messieurs, l'immense plaisir que j'éprouvais à répondre « oui » et à faire connaître dans ces régions notre vieux collège. Je citais avec complaisance les noms de nos anciens qui ont illustré et qui illustrent encore toutes les carrières: le clergé, l'armée, le Parlement, l'Université, la magistrature, le barreau, la médecine, l'agriculture, en un mot toutes les branches de l'activité humaine.

Je n'avais garde d'oublier, Messieurs, la solide formation religieuse qui se donne à Lesneven. J'aimais à évoquer certaines figures, dont à mesure que nous avançons en âge et en expérience, nous voudrions imiter l'apostolat.

Et l'on restait émerveillé et l'on s'étonnait qu'au fond de cette Bretagne réputée arriérée il y eût un collège si florissant, aux études assez fortes pour placer au premier rang un de ses élèves dans un concours de devoir français.

Evidemment, Messieurs, cette renommée ou plutôt cette gloire du collège est due à plusieurs causes. D'abord aux supérieurs qui ont présidé à ses destinées, aux maîtres, tous à la hauteur de leur tâche; et aussi aux élèves qui savent profiter de leur enseignement.

Aux uns et aux autres je lève mon verre et je bois à la prospérité toujours plus grande de notre beau Collège!

---

*Résumé du toast d'*Alexandre LE ROY *(cours 1892), recteur de Saint-Rivoal.*

« Mes chers amis, la fête qui nous réunit aujourd'hui a été baptisée par notre cher « Monsieur le Principal » Mgr Roull, « **La Fête du Souvenir** ». C'est, en effet, ce qui pour notre cœur fait tout le charme de cette journée.

Mon sympahique voisin Cadeville, alias Yfic, de réglementaire mémoire, vient de nous égayer en nous rappelant quelques-unes de ces équipées que chacun possède à son actif dans le bagage de ses souvenirs. Il a même dit, ce me semble, que les « philosophes » de 1891 s'appelaient les « apôtres », sans doute parce qu'ils ne se comptaient pas à treize pour douzaine!

Eh bien! puisqu'apôtres il y a, ne devrions-nous pas, mes chers amis, nous faire, chacun dans sa sphère, les apôtres de notre vieux collège, dont les souvenirs sont charmants parce qu'ils nous rajeunissent? Ce matin, notre cher secrétaire, Albert Dujardin, nous rappelait que notre Association n'est pas un cimetière et que ses 800 adhérents devraient tous être des « membres vivants ». N'est-ce pas votre pensée à tous que je traduis en souhaitant de voir ici, l'an prochain, au moins 650? Plus on est nombreux, plus on donne de joie et d'élan à ces réunions.

Et puis, les découvertes que l'on fait! Ce matin je faisais la connaissance du jeune camarade Kerguélen, que vous avez tout-à-l'heure entendu. Vous dirai-je la joie spontanée que j'ai éprouvée en apprenant qu'il était de Brasparts? Vite on se remémore les années passées dans le même collège, et comme deux Lesneviens ne peuvent se rencontrer indifférents, l'invite jaillit d'elle-même. Viens me voir à Saint-Rivoal: nous causerons de Lesneven, et même tu me diras ce que tu as fait pendant la guerre!...

Procurons-nous donc, mes chers camarades, la joie de nous retrouver plus nombreux à l'avenir! Et c'est sur ce souhait que je veux vous saluer et vous porter une santé qui nous est chère à tous! »

Résumé du toast de Vincent INIZAN, *du cours 1887, maire de Kernouès, député du Finistère.*

Mes chers amis,

Présidant, il y a onze ans, la Distribution des Prix au Collège de Lesneven, j'énumérais les carrières auxquelles notre établissement fournissait des sujets. J'avoue en avoir oublié une: celle de député. Je n'y pensais guère alors. — Qu'est-ce qu'un député? C'est un être essentiellement nomade; n'était le milieu académique où je me trouve, je dirais: essentiellement baladeur. En dépit des dangers que présentent aujourd'hui les voyages: collisions, déraillements, attaques à main armée, un député doit se rendre partout: aux fêtes religieuses, aux fêtes civiles, et même aux réunions d'anciens élèves!...

Une de mes meilleures joies, au cours de ces déplacements, est de rencontrer partout des Bretons: non seulement à la réception du cardinal Dubois à Notre-Dame, ou aux fêtes de sainte Jeanne d'Arc à Orléans, ou à Paray-le-Monial, où à Domrémy, mais même à Alger, où j'ai pris part à un Congrès des Agriculteurs de France. Je trouvai là le fils d'une pauvre veuve de Redon, venu en Algérie depuis dix-sept ans, aujourd'hui à la tête d'une exploitation de 5.000 hectares. Nous devînmes en un instant une paire d'amis, comme il arrive toujours entre Bretons qui se rencontrent loin du sol natal. Avec le sénateur Garnier, de Redon, lui aussi, nous visitâmes ce qui fut autrefois Césarée, et nous y trouvâmes un hôtelier apparenté aux Jézéquel et aux Lesconnec, de Lesneven, et un juge de paix qui me décrivit parfaitement les plages de Guissény, de Kerlouan et de Brignogan. En Kabylie, nous saluons deux Pères Blancs, dont l'un était Breton.

C'est un grand plaisir de rencontrer des Bretons en pays lointain; retrouver des Anciens de Lesneven, c'est un vrai bonheur; et il me fut donné de le goûter le 20 juillet à Strasbourg, lorsque de l'estrade d'où je parcourais des yeux l'immense assistance qui écoutait le général de Castelnau, parlant de Mgr Freppel, mes regards s'arrêtèrent sur mes excellents amis MM. Trémintin et Le Vasseur. J'éprouvai comme une commotion électrique, et vous pouvez imaginer quelle bonne poignée de main nous échangeâmes à la sortie. Quelle délicieuse journée nous passâmes le lendemain à Obernai et à Sainte Odile! A Obernai encore une autre surprise m'était réservée. En descendant de l'estrade dressée sur la place contre la mairie, le premier visage que je rencontrai était celui d'un ancien de Lesneven, Louis Arnould, que j'ai le plaisir de saluer aujourd'hui au milieu de nous, et avec qui j'ai passé de si bonnes heures en Alsace et en Lorraine.

Il y a dix jours, à Paris, j'étais à l'Office du Maroc, rue des Pyramides, lorsque je me trouvai en présence d'un officier de la Légion d'honneur, droit comme un piquet, svelte comme le maréchal Lyautey, qui me fixa tout comme je le fixais : une seconde d'hésitation, et nous étions dans les bras l'un de l'autre. Depuis vingt-cinq ans je n'avais pas revu Martin Le Maréchal, de Plougastel-Daoulas!... Oui, mes chers amis, nous nous embrassâmes comme des écoliers, et ce fut une minute exquise.

Vive le collège où se forment ces amitiés solides qui durent

toute la vie! Comment ne serais-je pas heureux de m'y retrouver aujourd'hui au milieu de vous?... J'espérais saluer notre ancien pricipal, le président de notre Association, Monseigneur Roull, dont la belle intelligence est toujours restée vive, dont l'éloquence demeure toujours vibrante, et qui fut pour nous constamment un guide éclairé et sûr. Qu'il veuille bien agréer l'expression de ma reconnaissance et de ma profonde vénération.

Je veux du moins saluer les doyens de l'assistance, parmi lesquels nous regrettons de ne pas voir le poète au cœur d'or et à la verve étincelante que vous avez déjà nommé, Monsieur Colin... ; puis ceux de ma génération, les de Vincelles, les Péran, les Ollivier, les Arnould et tous les autres, à qui j'adresse mon salut le plus cordial; enfin, avec l'éminent Supérieur du Collège, M. le chanoine Moënner, M. Le Vasseur, M. Dujardin et tous les maîtres qui se dévouent à l'éducation de la jeunesse.

Mon dernier mot sera pour les jeunes, pour les braves qui ont si noblement fait leur devoir à la grande guerre, et grâce auxquels le souvenir de la défaite s'est effacé en même temps que l'Alsace et la Lorraine sont redevenues française. Honneur à vous tous! Mais pour que la France puisse en paix jouir de sa victoire, faites autour de vous l'union sacrée! Le drapeau tricolore sous lequel vous avez servi, doit être assez large pour abriter sous ses plis glorieux tous les enfants de France.

Vive notre vieux Collège, Messieurs! Vive la Bretagne! Vive la France!

Toast de M. DOLL, *collégien de 1878*

Messieurs,

« Invité par M. le Supérieur à prendre la parole en qualité d'ancien parmi les anciens, je réponds à son désir par esprit d'obéissance. Mais vous me voyez dans un cruel embarras : pourquoi M. le Supérieur a-t-il donné d'abord le tour à de si brillants orateurs? Ce n'est pas ainsi que Notre Seigneur agissait aux noces de Cana, lorsqu'il faisait servir le bon vin le dernier...

Je crois avoir lu jadis dans ma grammaire latine: « Fabricando fit faber. » Hélas! pour moi, je n'ai guère eu l'occasion de forger des discours: comment pourriez-vous donc attendre des fleurs « de rhétorique » d'un pauvre élève auquel de trop courtes études n'ont pas permis de gravir les marches de cet heureux jardin?

Vous voudriez peut-être que je vous fasse part des rêves, assez fréquents à mon âge avancé, qui me ramènent sur les bancs du collège? Je ne vous dirai pas que ces rêves soient toujours enchanteurs. Je m'y vois parfois aux prises avec certaines difficultés d'étude ou de discipline. Ainsi je ne puis oublier l'impression qui me saisit un soir de sortie mensuelle. Je rentrais tranquillement au collège, me croyant sûr d'arriver à l'heure, lorsque les tintements du « dernier son » vinrent me surprendre à quelques pas de la porte. Le Cerbère inexorable se tenait à son poste: sans pitié pour la mine effarée du délinquant, il lui octroya, comme récompense de son manque d'exactitude, une privation de sortie pour le mois suivant!...

Ce sont d'autres impressions que je ressens chaque année, maintenant, en franchissant le seuil de ce beau collège, en revoyant ces cours, témoins de nos jeux, l'emplacement de ces classes témoins de notre travail, cette chapelle surtout où l'on venait chaque matin demander au bon Dieu et à sa sainte Mère de bénir le travail de la journée... Aussi suis-je bien résolu à ne jamais manquer par ma faute aucune de ces agréables réunions annuelles dont l'unique défaut est d'être bien trop courtes. J'aime à entendre ces exhortations chrétiennes que nous donnent, comme prélude de la journée, des prédicateurs éminents. J'aime l'heure des toasts, où il nous est donné d'applaudir la parole chaude et vibrante d'orateurs plus jeunes que je ne suis. Et je me recueille pour prendre ma part des conseils si sages que nous donnent encore en pareil jour l'habile directeur de notre établissement et les dévoués éducateurs qui l'entourent.

Oui, c'est une bonne journée que celle qui nous procure ces avantages et ce bonheur. Puissions-nous, Messieurs, y puiser chaque année un peu plus de courage pour l'accomplissement de nos devoirs d'état, qui nous assurera la récompense finale! »

Toast de M. le Chanoine MOËNNER,

Supérieur du Collège Saint-François

Vice-Président de l'Association

L'heure avance, et, quelque regrettable que cela soit, il faut en prendre son parti. Je n'ai du reste qu'un mot à dire, le mot de la fin, celui qui résume et conclut.

Revenant d'une ville voisine où il était allé, il y a quelques jours, faire sa cour d'honneur au plus illustre des maréchaux de France, un de nos amis me narrait hier ses impressions sur le ton d'un vif enthousiasme. « Mais, lui demandai-je, qu'y avait-il donc là de si beau, de si touchant? » — L'âme de l'assistance », répondit-il. Il avait évidemment raison. Je prendrai seulement la liberté de répliquer à ce brave ami: « Que n'êtes-vous au Collège de Lesneven aujourd'hui? Là vous auriez trouvé à admirer une âme, belle à voir. »

Permettez que je la salue. C'est elle qui planait au-dessus de l'autel pendant la messe, rapprochant les vivants et les morts, les présents et les absents dans une commune pensée d'amour mutuel; c'est elle qui inspirait et développait le thème apostolique du prédicateur; elle qui resplendit dans la franche gaieté qui rayonne ici sur tous les fronts.

Quand elle parle, on la sent présente et toujours la même: la même à tous les degrés de l'échelle des âges, depuis le jeune éphèbe à peine sorti des langes de la philosophie jusqu'à l'homme mûr chargé d'expérience; — la même, dans les conditions les plus diverses: plus spontanée, plus ardente chez l'étudiant, plus réfléchie, plus littéraire chez le professeur; caressante, mélodieuse, ample dans la bouche des avocats et des parlementaires, nette et précise dans celle des hommes d'affaires; humoristique et pittoresque dans le coin des bons « apôtres »; — la même sous toutes les latitudes, sous tous les

climats, des côteaux rocailleux de S. Rivoal aux fertiles plaines de la Lorraine, au Maroc, au Canada.

Elle s'y trouve partout, avec ses caractéristiques essentielles si justement définies par M. le curé-doyen de Lannilis: trempée de bonté, de science et de discipline à forte base de religion et de patriotisme, à la fois d'idéal et de réalisme, accueillante au progrès, constamment tendue « en Avant », fidèle à l'esprit et à la méthode de sa devise « Veritatem in caritate. »

Elle a fait la grandeur du passé. J'en appelle au témoignage des vénérables doyens de cette assemblée. Ils diraient avec émotion qu'ils ont ici greffé dans leurs cœurs les solides vertus qui ont soutenu leur vie et noué les nobles amitiés qui sont aujourd'hui la gloire et la joie de leur vieillesse.

Elle explique la force du présent: car l'on se tromperait grandement à chercher la raison d'un succès qui dépasse toutes les espérances permises ailleurs que dans la puissance de séduction d'un idéal qui tend plus haut que les intérêts vulgaires et les préoccupations terre à terre.

Elle garantit la prospérité de l'avenir: car elle est immortelle, cette âme; elle survivra à travers toutes les transformations possibles de programmes ou de locaux; elle survivra pour unir par des liens indissolubles les vieilles générations aux nouvelles, les pères aux fils et les maîtres successifs aux disciples de tous les âges.

Fort de cette confiance inébranlable, je lève mon verre à l'avenir de notre Association Amicale; et prenant acte de votre promesse d'être encore plus empressés, plus nombreux au rendez-vous de l'an prochain, je vous dis: non pas adieu, mais au revoir!

COTISATIONS & ABONNEMENTS

Accusé de réception

Nous avons reçu, au 1er octobre, les cotisations des associés dont les noms suivent. On nous obligera beaucoup en nous signalant les omissions qui auraient pu se glisser dans cette liste :

Abbé E. Abaléa, Lesneven; G. Abautret, Kerlouan; F.-M. Abgrall, Betton; abbé J.-M. Abguillerm, Pilier-Rouge; Gabriel Abily, Marseille; abbé L. Abjean, Pleyber-Christ; René Abjean, maire, Plouguerneau; abbé Acquitter, Plouénan; abbé P. Affret, économe; lieut. J. Anglade, Le Hâvre; abbé Arhan, Lanildut; L. Arnould, Saumur; E. Appéré, Plouguerneau; P. Aubault, Brest.

Chanoine J. L. Bars, Quimper; abbé Aug. Batany, Brest; abbé P. Batany, Lesneven; Félix Bellec, Lesneven; abbé Y. Bellec, Lesneven; abbé Paul Le Ber, Landivisiau; lieut. L. Bernard, secteur 3; abbé Berrou, Plougonven; P. Berrou, sém. Plounévez; Jacques Berthelé, « Ontario »; Y. Bervas, Lesneven; Albert Berthou, Ploudaniel; chanoine Y. Berthou, Lannilis; J.-L. Bervas, Dirinon; abbé J. Bervas Lampaul; Alain Le

Bihan, Orly-Grignon, Seine; abbé L. Bihan, Saint-Frégant; abbé P. Bihan, Plouvien; abbé J.-M. Bihan-Poudec, Douarnenez; L. Bihan-Poudec, Lesneven; Lourent Bleunven, sém., Plabennec; Emile Bodénès, rue d'Aiguillon; abbé E. Bodénès, rue Lannouron, Brest; J.-F. Blons, sém., Ploudaniel; abbé J.-L. Bodénès, Morlaix; abbé L. Le Boetté, Constantinople; J. Le Borgne, sém., Plounéour; abbé Botéraou, Landivisiau; J. Bothorel, Belle-Isle; J.-L. Bothorel, Quintin; G. Boucher, Elliant; abbé Boucher, Quimper; abbé P. Bourlès, Cléder, docteur J. Le Bouvier, Lambézellec; s.-lieut. L Le Bras, Haute-Silésie; abbé F. Breton, Guilligomarc'h; abbé Th. Le Bris, Lesneven; abbé J. Broc'h, Elliant; abbé G. Broudeur, Scaër; P. Briant, Brélès; Léon Breton, Lesneven.

Abbé J. Cabon, Quimper; Y. Cadeville, Lambézellec; abbé J. Caer, Plounévez; Eug. Calvez, Plounéour; abbé H. Calvez, Lesneven; abbé R. Calvez, Plounéour; abbé J. Cam, Huelgoat; abbé F. Le Cap, Audierne; docteur Caraës, Lannilis; R. P. Caradec, Lesneven; R. P. Cardinal, Langonnet; abbé Caroff, Landunvez; J. Chapalain, Plabennec; J. Cavarec, Kerlouan; Jean Carnot, 118e R. I.; L. Le Chevalier, Fécamp; abbé J. Cloarec, S. Vougay; abbé P. Cloarec, Morlaix; abbé F.-M. Cloâtre, Saint-Cadou; Ch. de Coataudon, Le Relecq; abbé F. Colin, Gouézec; Pierre Colin, Brest; abbé Thén. Colin, Sizun; Eug. Corgne, Pontivy; F. Cornec, Plouédern; abbé E. Corre, chanoine L. Corre, Henvic; abbé F. Corre, Audierne; F. le Corre, Lesneven; Jean Cotten, sém., Elliant; Ambroise Cozanet, Lesneven; François Cozanet, Lesneven; abbé B. Cozanet, Kerlouan, caporal Xavier Cozanet, Bonn; chanoine Cozic, Lesneven; Yves Cotten, Elliant; Hervé Creff, Plougar; docteur J. Creignou, Bordeaux; abbé Y. Creignou, Lesneven; abbé Alph. Colin, Kéraudren.

P. Dagorn, Brest; J. Daniel, Bolazec; abbé Le Dant, Plouyé; L. David, Rennes; L. Déniel, Brest; H. Denniel, Brest; H. De Dieuleveult, Carantec; J. De Dieuleveult, Le Folgoat; M. Donnart, Lesneven; J.-L. Dantec, Saint-Vougay; G. Dessommes, Morlaix; F. Doll, Brest; N. Donval, Lambézellec; abbé J.-M. Drogou, Lanriec; docteur L. Dujardin, Saint-Renan.

B. Egaret, Guissény; abbé F. Falc'hun, Lesneven; L. Fauque, Cléder; Y. Favé, sém., Kernilis; Y. Favé, sém., Trémaouézan; abbé J. Féroc, Guiclan; abbé J.-Y. Féroc, Pont-de-Buis; Jacques Fichoux, Montreuil; Ch. Fontenay, Plouescat; abbé F. Fily, Lannilis; abbé G. Fily, Brest; abbé J. Foll, Pont-Croix.

Abbé E. Le Gall, Saint-Renan; L. Le Gall, Rennes; abbé J. Le Gall, Lannédern; abbé Y. Le Gall, Carantec; G. Gélébart, sém., Plouzané; abbé P. Gélébart, Milizac; abbé A. Le Goff, Lesneven; F. Garo, Ploudalmézeau; J. Le Goff, Brest; chanoine Goret, Saint-Pol; F. le Got, sém., Plouguerneau; abbé T. Gouriou, Crozon; abbé Gourlaouen, Santec; abbé F. Grall, Saint-Pol; abbé F. Grall, Scrignac; Joseph Grall, Morlaix; Paul et Jean Grignou, Brest; J.-M. Grignoux, Saint-Renan; F. Le Guen, Rennes; J. Le Guen, Kernilis; abbé Y. Le Guen, Kernilis; G. Guennégan, sém., Lanhouarneau; abbé J. Guermeur, Bourg-Blanc; L. Guermeur, Bordeaux; abbé J.-M. Le Guern, Plouarzel; abbé Guével, Penmarc'h; E. Guiader, Saint-Malo; M. Guiavarc'h, Nantes; P. Guillauma, Rennes; abbé G. Guillerm, Taulé; abbé H. Guillerm, L'Hôpital-Camfrout; abbé J.-M. Guillerm, Morlaix; abbé Alcide Guillermit, Quimper; docteur Eugène

Guillermit, Plouguerneau; Eugène Guillerm, sém., Trégarantec; F. Guillermou, sém. Coat-Méal; Louis Guiziou, Saint-Renan.

Abbé G. Héliès, Lesneven; Louis Hénault, Brest; abbé Ch. L'Her, Sainte Sève; abbé A. Herry, Lesneven; A. Heurtault, père et fils, Lesneven; abbé J.-F. Hily, Landerneau; J. Hily, Guipavas; L. Le Hir, Brest; abbé A. L'Hostis, Pont-Croix; J. Herry, Brest; abbé Hunaut, Plonéour; L. Huntziger, Lesneven; colonel Huntziger, Metz; R. P. Huntziger, Kerlois; docteur P. Huntziger, Couéron; René Hutin, méd. princ. de la marine.

Joseph Iliou, Saint-Renan; Vincent Inizan, Kernouès; abbé Y. Inizan, Tréouergat; docteur R. Inizan, Saint-Nazaire; abbé Y. Jacob, Milizac; chanoine Le Jacq, Crozon J.-B. Jaouen, Ploudalmézeau; Vincent Jaouen, Ploudalmézeau; René Jaouen, sém. Plouvien; P. Jestin, Plabennec; abbé Jézégou, Plobannalec; abbé P. Jézéquel, La Feuillée; abbé Th. Jézéquel, Berrien; Yves Jézéquel, Guipavas; Olivier Jacolot, Guipavas.

J. Kéraudren, Camaret; abbé Kerbiriou, Lesneven; J.-B. Kerboul, Brest; R. P. de Kerdanet, Lille; F. Kerguélen, Pontivy; abbé Kermarrec, Sibiril; abbé Kermarrec, Pont-de-Buis; A. Kernéis, Brest; abbé H. Kerouanton, Milizac; abbé P. Kerouanton, Saint-Yvi; Alain Kervella, Bordeaux; F. Kervella, Toulouse; abbé F. Kervella, Guiclan; abbé F. Kervella, Quéméneven; Aug. et Félix Kervern, Lambézellec; abbé J.-F. Kervran, Guimiliau.

L. Labbé, Kain; abbé Lainé, Bérengeville; L. Landouaré, Brest; abbé Lannuzel, Plomodiern; Y. Lannuzel, Saint-Renan; J. Larvor, Lambézellec; L. Lavanant, Plouigneau; abbé Laviec, Plouigneau; abbé Y. Léon, Lesneven; J. Lesconnec, Lesneven; abbé Lespagnol, Locmaria; capit. E. Le Loarer, Epinal; abbé Loaec, Brest; A. Louvet-Jardin, Brest; chanoine Louvière, Morlaix; Georges Loyer, Paris; docteur Lucas, Saint-Renan; R. Lucas, Quimper; abbé Luguern, Camaret.

Hippolyte et Théodore Madec, Roscanvel; Joseph et Jean Martin, Lesneven; François et Jean Manuel, Brest; abbé Le Maout, Quimperlé; F. Marzin, sém. Plabennec; Aug. Masson, Lopérec; abbé Masson; Porspoder; abbé Maurice, Véretz; abbé Mazé, Landivisiau; U. Menut, Plouézoc'h; Y. Menut, Brest; F. Merceur, Gouesnou; abbé E. Mesguen, Saint-Pol; A. Le Meur, Ploudalmézeau; Jean Mével, secteur 600; abbé J. Le Moign, Moëlan; abbé F.-M. Le Moign, Loc-Brévalaire; abbé Monot, Brennilis; abbé P. Monot, Plouzané; A. Morvan, Guissény; abbé L. Morvan, Bodilis.

Abbé G. Nicolas, Le Cloître; abbé F. Nicolas, Plouyé; F.-L. Nicolas, sém. Ploudaniel; R. P. Nicolas, Scy.

Abbé Odeyé, Morlaix; abbé F. Ollivier, Brest; J. Ollivier, Goulven; abbé Y. Ollivier, Lanarvilly; E. Odeyé, Lannilis.

Abbé Pailler, Plouider; abbé Pallier, Kernouès; J.-L. Paugam, Saint-Méen; Y. Paul, Lorient; abbé Pelleter, Plourin; abbé S. Pengam, Morlaix; X. de Penanros, Douarnenez; J. Perhirin, Brélès; Vincent Perrot, Vannes; Jea nPerrot, Kerbonne; abbé Pichon, Saint-Eutrope; commandant Pilven, Vannes; abbé Plougoulm, Tréboul; P. Pochard, Pontarlier; abbé M. Pondaven, Lampaul; F. Pouliquen, Le Relecq; F. et P. Pouliquen, Plouédern; Y. Poullaouec, Bourg-Blanc; E. Prat, Pleyber-Christ; J. Poulhazan, Kerfeunteun; abbé Prémel, Les-

neven; abbé Prigeac, Quéménéven; abbé Prigent, Briec; abbé Prigent, Morlaix; P. Prigent, Lanhouarneau; Jean Puluhen, Guipavas.

Docteur Quédec, Brest; abbé Joseph Quentel, Lambézellec; Joseph Quentel, Lannilis; Jules Quentel, Brest; abbé Jacques Quentel, Lambézellec; Jacques Quentel, Porspoder; H. Quillévéré, sém. Lanhouarneau; abbé Quillévéré, Lambézellec; P. Quéinnec, Plouzévédé.

L. Ramée, Guipavas; Jean Ramée, Rennes; E. Robert, Vannes; P. Rohel, Ploudiry; R. de Rodellec, Saint-Renan; P. et L. Rosec, Plouescat; Mgr Roull, Brest; A Rouquet, Ploudalmézeau; abbé Le Roux, Plouguin; L. Roudaut, Saint-Méen; L. Rivoal, Brest; abbé Le Roux, Plouzané; G. Le Roy, Bordeaux; abbé Rozec, Lanmeur; abbés Le Ru, Haïti; L. Roudaut, Lesneven.

Abbé Saillour, Porspoder; Ch. Salaün, Lorient; abbé Salaün, Mellac; abbé Salliou, Plounéour; A. Salou, sém. Guissény; abbé Saloú, Plougoulm; M. Sanson, Le Havre; abbé Saout, Kerfeunteun; abbé F. Ségalen, Spézet; abbé J. Ségalen, Mespaul; abbé G. Séité, Plogonnec; Ch. de Silguy, Landerneau; abbé Simon, Guissény; René Simottel, Brest; A. Soubigou, Roscoff; A. Soubigou, Lesneven; Louis Soubigou, sém. Lesneven; abbés G. et J.-M. Sparfel, Plougastel; abbé Le Stang, Ploudaniel; F Stéphan, sém. Ploudalmézeau; abbé Steun, Morlaix.

E. Taburet, Le Conquet; A. Tanguy, Landerneau; Félix Tanguy, Paris; Y. Tanguy, Plouider; docteur Thésée, Brest; abbé Thiry, Valenciennes; abbé Tournellec, Plounévézel; Y. Tranvouez, Trémaouézan; abbé C. Traon, Saint-Pol; abbé A. Traon, Lanildut; F. Trébaol, Lambézellec; R. P. Trébaol, Rome; P. Trémintin, Plouescat; Jean Tromelin, Plouguin.

Chanoine Uguen, Pont-Croix; R. P. Urcun, Lausanne; F. Uguen, sém. Kerlouan; abbé J. Le Vasseur, Lesneven; J. Le Verge, Nancy; L. Verger, Brest; F. de Vincelles, La Roche; H. de Vinvelles, Lanarvily.

Pierre Grall, Gouézec; Louis Fabre, Le Blanc; abbé G. Le Borgne, Tréflévénez; Ch. Salaün, Lorient; Aug. Mutzig, Le Relecq; abbé Hervé Jézéquel, Lesneven; Laurent Déniel, Saint-Maixent; Joseph Pochard, Nancy; abbé Léaustic, Primelin; abbé Poupon, Quimper; docteur P. Herry, Berven; Marcel Quentel, Porpoder; abbé Rozec, Plonévez-du-Faou; Yves Palud, Crozon; Louis Morvan, Câbles, Brest; J. Bothorel, sém. Locmélar; abbé Abjean, Plomeur; abbé Tanguy, Hanvec; abbé Bihan, Saint-Eloy; F. Person, sém. Saint-Jacques; J.-M. Laot, sém. Plouider; Ant. Ollivier, Lesneven; Charles Le Goff, Châteaulin; Charles Le Corre, sém. Brest; abbé A. Le Roy, Saint-Rivoal (envoi du 8septembre non parvenu); docteur B. Normant, Le Relecq; Pierre Cadiou, Brest; Y. Grall, Plounévez; J. Venneguès, Ploudalmézeau; M. et Mme Gouillou, Plourin; Félix Rannou, sém. Brest; abbé Maguet, Ploudaniel; Th. Boutard, pharm., Guilvinec; J. Jacopin, vicaire, Riec.

Membres à perpétuité (ayant versé, une fois pour toutes, un capital de 100 francs) : M. Joseph Francès, décédé; l'abbé Hamon, décédé; chanoine Moënner; abbé G. Pondaven, Quimper; M. A. Caroff; M. Jacques Quentel; abbé A. Dujardin.

DEUILS

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme de :

Mme Vve LE CHEVALIER, mère de notre ami Louis Le Chevalier, professeur au collège de Fécamp, décédée à Lesneven ;

M. PAUL, père de nos amis l'abbé Charles Paul, professeur au collège Saint-François, et Théodore Paul, répétiteur au Lycée de Rennes, décédé à Saint-Marc, à l'âge de 70 ans ;

Jean CORCUFF, élève au collège de 1916 à 1918, décédé à Saint-Lô le 28 septembre, à l'âge de 20 ans ;

M. l'abbé Eugène BORNECQUE, ancien élève (1868-1872) et sous-principal du collège de Lesneven (1885 1893), aumônier du collège de Morlaix depuis 1911, décédé à Kéraudren en Lambézellec le 1er octobre, à l'âge de 70 ans ;

Jean-Paul TROADEC, de Plounéour-Trez, élève de seconde au collège en 1913-14, second-maître de manœuvres, chef de quart, disparu dans la perte du « Pluvier », mort pour la France le 22 décembre 1919, à l'âge de 23 ans ;

Et nous prions les familles de nos défunts d'agréer l'expression de nos chrétiennes condoléances.

Notre prochain numéro publiera les INFORMATIONS diverses qui nous sont parvenues pendant les vacances ou qui nous parviendront prochainement.

Nos camarades ETUDIANTS et MILITAIRES sont instamment priés de nous indiquer l'ADRESSE PRECISE où ils désirent que nous leur expédiions le Bulletin.

Carnet Bibliographique

Chanoine Millot. — Plans de Sermons pour les Fêtes de l'année, 2 vol. in-12, 15 fr.; franco, 16 fr. — Téqui, édtieur, 82, rue Bonaparte, Paris-VIe.

L'auteur **des Dominicales** est heureux de saluer dans cet ouvrage un heureux complément de son propre livre. Car on ne prêche pas seulement le dimanche: il y a aussi les fêtes d'obligation ou de dévotion... Et voici que, pour ces fêtes, M. Millot nous fournit une manne précieuse, substantielle. — Ce sont des **plans** que l'auteur nous donne, et non des **sermons** tout faits: il veut aider ses confrères dans leur travail, et non les dispenser de travailler. Mais ces plans sont nombreux,

détaillés, suggestifs, grâce à la disposition typographique, les idées-maîtresses s'offrent tout de suite au regard et à la pensée. Et il y a toujours une conclusion pratique. — L'ouvrage se compose de deux volumes. Le premier, qui vient de paraître, comprend le temps de l'Avent à la Saint-Pierre. Le second de la Saint-Pierre à l'Avent. On compte dans ces deux volumes vingt-et-une fêtes de la Très Sainte Vierge, sans compter une importante partie supplémentaire sur ce sujet. On reconnaîtra à ce chiffre la tendre dévotion de l'auteur pour Marie; Marie travaillera pour lui, et assurera le succès de ce nouveau livre, pour la gloire de son divin Fils.

Eugène DUPLESSIS.

Un condisciple et Emule du Curé d'Ars : Marcellin Champagnat, par **Mgr Laveille,** protonotaire apostolique, vicaire général de Meaux. 1 vol. in-8° de 450 pages, orné de 13 gravures. Prix: 10 fr.; franco, 10 fr. 75. — Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e^.

Biographie d'un prêtre de campagne qui, au milieu des circonstances les plus difficiles, reproduisit les prodiges de zèle et les miracles de sainteté de son ami le Curé d'Ars, et qui, plus tard, fonda avec trois ou quatre jeunes paysans, dans une chaumière de vingt pieds carrés, une congrégation enseignante qui compte aujourd'hui plus de sept mille Frères distribuant l'instruction à cent vingt mille écoliers.

Modèle parfait pour tous les prêtres de France, le P. Champagnat est spécialement un type accompli d'éducateur chrétien. Rien de plus attachant que cet ouvrage, où l'éminent vicaire général de Meaux a mis toutes ses qualités d'apôtre et d'écrivain. **(La Réponse).**

Jésus vivant dans le Prêtre, par le **P. Millet. S. J.** — 5^e^ édition, in-12 de XII-420 p., 5 fr.; franco, 5 fr. 50. — P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e^.

Livre qui n'est pas d'aujourd'hui (l'auteur est mort en 1873), que même on avait eu le tort, un temps, de laisser épuisé. C'est à la suite d'une indication donnée par l'**Ami du Clergé** qu'un éditeur clairvoyant en a décidé la réimpression, l'année même de la guerre. Et voici qu'une nouvelle réédition est déjà devenue nécessaire. L'**Ami du Clergé** s'applaudit d'avoir contribué à cette résurrection. Le P. Millet fut un professionnel des Retraites pastorales. Il nous prêche nos grandeurs, parce qu'il sait que c'est le moyen le plus sûr de nous élever à la hauteur de notre vocation. C'est un des plus beaux livres de Méditations sacerdotales que nous puissions recommander; et comme ce n'est pas seulement « dans le prêtre » que J.-C. veut vivre, mais dans tous les fidèles, il ne nous sera pas difficile d'adapter cette élevante doctrine à la portée de nos ouailles. Le P. Millet nous montre J.-C. modèle du prêtre successivement dans sa vie cachée (le prêtre humble, le prêtre homme de retraite et de recueillement, de prière, d'étude), dans sa vie publique (le zèle), dans sa vie souffrante, dans sa vie eucharistique (douze méditations), dans sa vie glorieuse.

(Ami du Clergé).

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

8^e^ Année. Novembre 1921

NOUVELLE SÉRIE N° 26

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Frère Prêcheur (Fr. Bertrand Labbé), p. 33. — 2. Un disciple de sainte Catherine de Sienne, suite et fin (Alexandre Masseron), p. 38. — 3. Abonnements et cotisations, p. 42. — 4. Chronique des Anciens, p. 44. — 5. Chronique de Saint-François, p. 50.

Pour le 7^e^ Centenaire de saint Dominique

Frère Prêcheur !

Peut-être les Anciens qui se trouvaient en première étude au cours de l'année scolaire 1908-09 se souviennent-ils d'un certain cahier qui circulait, dois-je le dire, à l'insu de l'autorité ?

Ce cahier, intitulé « Le bon grain », accueillait complaisamment la prose que nos jeunes enthousiasmes nous inspiraient en vue d'accroître « la conscience et la responsabilité » de nos condisciples.

Il va sans dire que la polémique ne chômait pas : tribune libre, notes marginales, réponses du tac au tac, épithètes décochées vigoureusement et frappant souvent juste, etc., etc...

Il se trouva qu'un jour, un des collaborateurs s'étant senti plus d'ardeur que de coutume, fit passer dans son style des accents sans doute plus propres à la chaire sacrée qu'au modeste but visé par « le bon grain » ; du moins, un lecteur en jugea ainsi, et ajouta au nom du signataire le qualificatif de « Frère Prêcheur » ?

S'il lit ces lignes, l'auteur de cette innocente malice sera peut-être étonné d'apprendre qu'il fut un jour prophète, et probablement sans savoir au juste ce que contenait sa prédiction. A qui lui eût demandé ce qu'était un frère prêcheur, peut-être eût-il répondu: « Un

dominicain, le P. Lacordaire » ; ou même « Torquemada, l'Inquisition ! »

Ç'eût été quelque chose; mais, sans m'arrêter à des développement historiques sur le rôle des « Prêcheurs » comme Inquisiteurs ou Conférenciers de Notre-Dame, je voudrais simplement, à l'occasion du VII[e] centenaire de la mort de saint Dominique que nous fêtions récemment, vous montrer, ami lecteur, les détails les plus suggestifs de notre vie dominicaine.

***

A une demi-heure de marche de la gare de Tournai, vous voici à la porte du Saulchoir et en pleine campagne. Le frère portier à votre coup de sonnette vient ouvrir, et, comme vous êtes attendu, vous conduit à la cellule qui vous est réservée dans l'hôtellerie.

L'aspect en est austère, car vous êtes, ne l'oubliez pas, chez des frères mendiants: un lit de fer, une table, une chaise, une toilette, et, sur le mur blanc, un crucifix qu'encadrent les deux images de la Sainte Vierge et de saint Dominique.

Un regard par la fenêtre vous permet de prendre un premier contact avec le couvent: une cour intérieure entourée de bâtiments de briques rouges (nous sommes en Belgique); à droite, l'église avec ses longues fenêtres accouplées; en face et à gauche, des cellules semblables à la vôtre où les frères étudiants travaillent et prennent leur repos; dans la cour égayée par du gazon et quelques fleurs, une Vierge vous tend son divin Enfant, et son sourire maternel et rassurant dissipe la sourde appréhension que le profond silence vous avait peut-être mise au cœur.

Mais on frappe à votre porte, et votre ancien condisciple, que vous n'avez pas tout d'abord reconnu sous le froc de laine blanche et la couronne monastique, vous propose, après l'échange des premières impressions, de vous faire visiter le couvent.

Nous voici à l'église; l'abondance de la lumière, la simplicité des lignes, la sobriété de l'ornementation en font un sanctuaire vraiment dominicain. En m'y trouvant j'ai souvent pensé à la chapelle de notre vieux collège qui lui ressemble en beaucoup de points.

Par la grille, seule ouverture permise sur l'église des fidèles, nous pénétrons dans le chœur des religieux. C'est là que le frère prêcheur vient, plusieurs fois chaque jour, prendre part à la récitation chorale de l'office divin. La liturgie avec toute sa richesse fait la base de son aliment spirituel. Tout son être s'y sent pris; et, au long des journées, ce contact répété avec

les saints de tous les âges, avec les chœurs angéliques et avec Dieu Lui-même, lui donne dès ici-bas un avant-goût du bonheur des élus.

A l'église, le prêcheur prie avec ses frères: car il fait partie d'une famille où tout est mis en commun ; il doit prier avec l'Eglise Romaine qui seule a mission pour nous relier officiellement à Dieu; et la récitation chorale rend à la prière liturgique toute sa signification de fonction sociale et publique; il doit aussi prier de tout son être, et c'est le pourquoi de ces prostrations, de ces inclinations, de cette psalmodie et de ce chant qui, en faisant participer au culte divin le corps et toutes ses puissances, rendent plus facile l'essor de l'âme vers le Dieu que sa louange implore.

Dès deux heures du matin, le frère prêcheur quitte sa couche de paille et descend au chœur. A ce moment où le silence règne sur la terre, où les préoccupations de la journée se sont tues, où le corps n'est plus alourdi par la fatigue, la prière monte sans effort de l'âme qui semble s'élever avec elle pour s'unir aux concerts des anges.

Le second lever, au début de la journée, est suivi de la récitation de Prime et de l'oraison qui donnent à la tâche quotidienne son orientation surnaturelle. Puis, après la célébration des messes privées, la communauté prend part au chant de la messe conventuelle.

A la fin de la matinée, la récitation de Tierce, Sexte et None nous ramène au chœur ; nous nous y retrouvons encore au début de l'après-midi pour vêpres; dans la soirée pour le chapelet; enfin, avant d'aller prendre notre repos, pour le chant des Complies. A ce moment l'âme se jette filialement dans les bras de son Père céleste: **In manus tuas...** mais son dernier recours s'adresse avec le chant solennel du **Salve Regina,** à la Mère de Miséricorde que par une familière audace les premiers prêcheurs appelaient leur « Compagne » **Socia prædicatorum.**

Du chœur, nous entrons dans le cloître aux blanches et claires arcades ogivales. Au fond, le crucifix occupe toute la hauteur du mur où ses grands bras s'étendent pour vous recevoir. Il est ici le Maître véritable.

Par le silence qui règne vous pouvez vous croire dans un sanctuaire, et en effet, autrefois les cloîtres servaient aux frères de sépulture, et la tradition s'est conservée de n'y parler qu'à voix basse et le moins possible.

Nous passons près des salles de cours. Dans la salle de théologie, les reproductions de l'Ecole d'Athènes et

de la Dispute du Saint Sacrement se font pendant de chaque côté de la chaire monumentale; des peintures représentent saint Jérôme, saint Augustin, le bienheureux Albert le Grand, un bronze de saint Thomas d'Aquin enseignant attire spécialement votre regard.

C'est ici son domaine, et celui que l'Eglise a choisi comme son docteur officiel ne pouvait pas être moins honoré par la famille religieuse qu'il a illustrée de son génie et de sa sainteté. C'est à son école que les étudiants comme les maîtres se préparent avec ardeur à l'apostolat. L'étude a en effet dans la vie du prêcheur une place et une caractéristique spéciales: elle est une autre forme de la prière, car elle doit conduire à une contemplation toujours plus profonde des mystères de la Foi ; et la contemplation elle-même, produit unique de la prière et de l'étude, s'épanouit dans les labeurs apostoliques où le frère prêcheur livre aux âmes, par son enseignement ou sa prédication, les lumières qu'il a puisées au cours de ses longues et fréquentes méditations. Ainsi se réalise le programme tracé par saint Thomas lui-même : Contemplata aliis tradere.

Mais, pour que cette action apostolique trouvât autant que possible les voies aplanies et les obstacles écartés, saint Dominique a légué à ses fils la pénitence, la pénitence telle qu'elle était connue au Moyen Age sous la forme des observances monastiques, le lever de nuit et la couche dure dont nous avons parlé, le port exclusif de la laine, le maigre perpétuel dans les couvents, les jeûnes, les pénitences corporelles, le chapitre des coulpes.

Voici d'ailleurs la salle du chapitre : des bancs fixés aux murs, un autel au fond, en composent tout l'ameublement. La communauté s'y réunit pour les prises d'habit, le Jeudi Saint pour le mandatum; c'est surtout le lieu où, chaque semaine, tous s'accusent des fautes extérieures contre la règle, les constitutions, les prescriptions des supérieurs, et reçoivent publiquement les charitables remarques de leurs frères. C'est pour ce lieu que le diable éprouve une profonde horreur, ainsi qu'il l'aurait avoué à saint Dominique, au dire d'un vieux chroniqueur, ajoutant que tout ce qu'il pouvait gagner ailleurs, au réfectoire par la gourmandise ou l'imprudence, au chœur par les distractions, au parloir par les vains propos, il le perdait ici, lorsque les frères s'accusaient de leurs manquements, acceptaient les observations des frères et recevaient leur pénitence.

Dame Pénitence, nous la retrouvons au réfectoire : c'est Elle qui prescrit ces jeûnes fréquents, ce maigre

perpétuel, ce silence au milieu duquel se fait seule entendre, même aux plus grandes fêtes, la voix du lecteur. Les têtes sont couvertes comme au chœur pendant la psalmodie. Il importe en effet, même au réfectoire, de se recueillir, car pour le religieux la réfection des forces physiques ne doit servir qu'à rendre possibles la prière, l'étude et l'apostolat. A ces divers titres le repas est, comme les autres exercices de communauté, un acte de religion. Vous comprenez alors pourquoi l'Eglise prescrit à ses serviteurs le chant de la bénédiction de la table et celui des grâces.

Mais le but essentiel de toutes ces observances est l'expiation, la purification. Par elles, en effet, le frère prêcheur expie ses propres péchés et devient entre les mains de Dieu comme l'outil remis à neuf par le marteau du forgeron; il expie aussi les péchés du monde afin que les âmes auxquelles il sera envoyé acceptent sans résistance les grâces dont il sera l'instrument.

Ne croyez pas cependant que l'austérité de la vie bannisse la gaîté, bien au contraire. Voyez les novices en récréation ! Tous ces jeunes visages qui, au chœur ou au réfectoire, respiraient je ne sais quelle joie profonde mêlée de gravité, s'éclairent à présent de la plus franche gaîté. Le religieux, en effet, plus que tout autre, voit se réaliser en lui et autour de lui la prédiction de Notre-Seigneur : **Celui qui aura tout quitté pour me suivre, recevra dès ici-bas le centuple.** Aussi toutes les physionomies sont-elles rayonnantes de paix et de bonheur...

Je sens trop, hélas ! combien ces lignes sont froides et ternes auprès de la vivante réalité que j'ai sous les yeux, et je suis tenté de médire de ce pauvre langage humain impuissant à rendre tant de beautés.

Une ressource me reste en vous reconduisant à votre cellule, à cette « cellule intérieure » dont parle sainte Catherine de Sienne, et qui est votre âme recueillie en Dieu : c'est de prier le Saint Esprit de vous faire comprendre, suivant une autre parole de notre sainte, combien la religion dominicaine est « large, joyeuse et parfumée. »

Frère Bertrand LABBE, O. P.
(Louis LABBE, du cours 1911).

Le Saulchoir, Kain (Belgique).

Un disciple de sainte Catherine de Sienne

ETIENNE MACONI

(suite et fin)

L'influence de Catherine n'est point limitée par sa mort. Au contraire. Elle se développe chaque jour davantage chez le fils privé de sa Mère spirituelle, près du lit d'agonie de laquelle il s'était senti appelé par une voix mystérieuse (1) pour y recevoir l'ordre suprême. Il en arrive enfin à ce point, où elle voulait le conduire, qu'il a abdiqué toute volonté propre. Il peut écrire à propos de n'importe quelle affaire: « Je ne trouvais pas que les choses allaient comme je le désirais; aussi les ai-je confiées à Dieu pour qu'il accomplisse ce qui est bon à ses yeux (2). »

Mais on se plaît à noter que, dans cette ascension vers le Bien où le guidait Catherine, comme l'Alighieri de la **Comédie** avait jadis été conduit par Béatrice jusqu'au seuil sublime de l'Empyrée, Etienne ne perdit rien de cette nature enjouée qui nous le rend si cher en le reprochant à chaque instant de nous. Il était l'ambassadeur ordinaire de la sainte dans les grandes affaires, comme celle de la paix florentine ou celle de l'aide siennoise à Urbain VI; il était son commissionnaire dans les petites. Ici les menus faits se pressent qui nous font assister, dans sa simple et touchante intimité, à la vie de chaque jour de la famille catherinienne; et pour n'en citer qu'un seul cette histoire du **capretto raso,** du chevreau tondu, à laquelle la T. R. Mère Drane n'a pas dédaigné de s'amuser un instant: « Que Catherine ait eu besoin d'un vrai chevreau, vivant ou mort, tondu ou non, cela est difficile à croire; il est probable qu'il ne s'agissait pas de l'animal lui-même, mais de sa peau, avec les poils enlevés, qu'on demandait pour en faire des chaussures. » Etienne s'inquiète de la bête, l'achète et la fait partir de Sienne pour Rome par un **« Maestro del legname nostro, senese,... el quale è figliuolo del Maestro Francesco del Tonghio** (3). » Espérons, pour cet artiste, que l'hypothèse de la Mère Drane est exacte: sinon, il dut éprouver quelques difficultés à faire le transport !

(1) Barthélemy Scala.
(2) Grottanelli, XXXVI.
(3) Un de nos Maîtres en bois, siennois,... qui est fils de Maître Francesco del Tonghio ; celui-ci travailla au chœur de la cathédrale de Sienne. — Grottanelli, XIII, et note 50.

C'est surtout dans ses rapports avec son ami intime Neri di Landoccio dei Pagliaresi (1) qu'Etienne montre constamment ses plus aimables qualités. Ce pauvre Neri, qui lui aussi est si près de nous par sa perpétuelle inquiétude, était toujours en proie à de noires idées. Esprit un peu chimérique, pessimiste incorrigible, il avait une vraie santé de poète: on apprend périodiquement qu'il est mourant. Etienne devine le remède nécessaire et s'efforce par tous moyens de l'appliquer, c'est-à-dire de distraire le malade. Ce n'était pas chose facile. S'il fait, par exemple, un récit trop pittoresque de la réception que Sienne préparait à l'envoyé de l'antipape Clément VII (2), Neri, qui était sans doute de mauvaise humeur lorsqu'il reçut la lettre, lui répond de ne plus écrire de mensonges même pour plaire à qui que ce soit. Le pauvre Etienne s'excuse comme il peut et plaide chaleureusement son entière bonne foi. Il pense à une autre aventure qui a failli faire mourir de rire le Recteur de l'hôpital de Sienne, mais cette fois il ne la raconte pas: il se demande sans doute comment serait prise la plaisanterie. Rien cependant ne le décourage, pas même le silence de Neri qui répondait rarement, ou ne répondait pas, aux lettres qu'il recevait, et qui s'excusait en disant qu'il avait été **alienato.** Etienne comprend fort bien ce que cela signifie : « Par le fraternel et tendre amour que je te porte, je suis contraint de prendre part à ton épreuve et d'en avoir compassion; mais il me semble que la faute en est à toi... » Puis il ajoute avec une légère malice qui est bien dans sa manière: « ... Tu t'es souvenu de m'écrire de remercier le Prieur de Maggiano, etc. (3). Je bénis Dieu que tu ne sois pas **alienato** sur tous les points. » Sans cesse il s'inquiète de son ami; sans cesse il se préoccupe de ce dont il manque, de ce qui pourrait lui être agréable; et si le poète lui fait envoyer des vers il répond aussitôt: « Je les ai fait transcrire en beaux caractères sur du papier de chevreau et bien enluminer, et je les ai donnés à quelques uns des principaux conseillers du Seigneur (4) : ils ont plu beaucoup et on en a fait grand éloge. » Quel homme de lettres ne serait touché de précédés aussi délicats !

En Neri cependant c'est encore et toujours Cathe-

(1) Grottanelli, V ; VI ; IX ; XII ; XIII ; XIV ; XIX ; XXI ; XXIII-XXV ; XXVII ; XXXII ; XXXIV-XXXVI ; XLII.
(2) Etienne dit : « l'antidémon, l'antidiable ». Il fait un contresens dont il ne s'aperçoit pas.
(3) Les lettres d'Etienne sont parsemées de nombreux *etc...* A partir du moment où il entre à la Chartreuse, il écrit fort souvent une langue curieuse qui est un mélange de latin et d'italien.
(4) Le duc de Milan.

rine que cherche Etienne Maconi : « Je ne guérirai complètement, lui écrit-il en 1379, qu'en me retrouvant aux pieds de ma **Mamma** bien aimée. » Mais cela est surtout vrai après la mort de la sainte. Il réclame le souvenir de sa chère présence à tous ceux qui l'avaient connue. La première lettre qu'il adressa à Neri n'est qu'un long cri de détresse qui permet de mesurer la profondeur de la blessure et de comprendre combien Catherine disait vrai, pour lui plus encore peut-être que pour elle, lorsqu'elle écrivait à la mère de son disciple: « Je suis devenue une même chose avec lui. » Etienne demande un soulagement à sa douleur aux membres de la petite famille catherinienne; mais c'est près de Néri surtout, près de « son frère de cœur », qu'il aurait voulu pouvoir exhaler sa peine. « Il ne semble pas », conclut-il tristement n'ayant pu rejoindre son ami, « que Dieu le permette ». Et il prie Dieu de lui accorder la force nécessaire pour supporter virilement la nouvelle épreuve. Son cœur affectueux se déchire à prononcer ce **Fiat.**

En 1381, Etienne entra à la Chartreuse de Pontignano, près de Sienne. L'année suivante il en devenait Prieur. Il exerça la même charge à Milan et à Pavie. Nommé Général des Chartreux qui reconnaissaient l'autorité du pape légitime de Rome, il travailla de toutes ses forces à rétablir l'unité de l'Ordre, ce à quoi il réussit en 1410 en abdiquant ses fonctions en même temps que le Général de l'autre obédience (1). Il mourut à la Chartreuse de Pavie le 7 août 1424: ce ne fut pas sans avoir eu la joie, qu'il exprima dans une de ses lettres (2), de deviner que sa chère ville de Sienne allait, après la Tertiaire dominicaine de Fontebranda, donner à l'Eglise un nouveau champion de sainteté : Fra Bernardino degli Albizzeschi, né en 1380, l'année précisément de la mort de Catherine, comme pour continuer la tradition de la **Cité de la Vierge** et ne pas laisser éteindre le flambeau sacré.

Parmi les preuves, trop nombreuses pour être ici rapportées, qu'il donna toujours de sa dévotion à « la sainte mémoire », il en est une très originale qu'il faut signaler d'après Dom Barthélemy Scala. Il fit représenter à Sienne, à Venise et ailleurs, au jour anniversaire du **Transito** de la sainte, des drames dont le sujet était quelque remarquable événement de son histoire : « **Quæ pia quidem simulamina, propter apparatus splendorem et actionis elegantiam, plurimum valebant ad illius sanctitatis nomen longe lateque propagandum.** »

(1) C'était le frère de saint Vincent Ferrier.
(2) Barthélemy Scala.

Raymond de Capoue, confesseur de sainte Catherine et auteur de la **Vita** célèbre connue généralement sous le nom de **Légende majeure** (1), invoque en termes solennels le témoignage d'Etienne Maconi : « Il a noté et consigné par écrit quelques uns des faits qui sont arrivés à la mort de Catherine et m'a donné oralement des renseignements fort complets. Il a été aussi le témoin de presque tous les faits que j'ai rapportés et je pourrais dire de lui avec l'Evangéliste Jean: « Celui-là sait qu'il dit vrai. » Oui, Etienne le Chartreux sait que Raymond le Prêcheur dit vrai dans cette histoire qu'il a écrite malgré ses démérites et son indignité. »

Rien n'est plus exact. Mais le plus magnifique témoignage que Stefano di Corrado Maconi ait donné à la Vierge dominicaine de Fontebranda, ce n'est ni ses paroles, ni ses écrits: c'est sa vie tout entière depuis le jour où son ami Pietro Bellanti le conduisit vers elle, un peu ennuyé d'avoir à faire cette visite et tout à fait sceptique sur ses résultats (2).

Alexandre MASSERON.

(3) *Acta Sanctorum*, 30 avril. — Traduction française du R. P. Hugueny, Paris, Lethielleux, 1904.
(2) Je ne saurais trop engager ceux à qui cette modeste étude aurait pu faire désirer de mieux connaître la vie de sainte Catherine de Sienne, à lire l'admirable livre que Johannès Joergensen a consacré à la grande sainte dominicaine ; Paris, Beauchesne, 1919.

Travaux de nos Anciens

Dans la série des conférences de la Retraite de Brest, dont nous avons déjà annoncé la publication à propos de l'étude de M. le chanoine A. Moënner sur **Joseph Lotte,** ont paru :

Moines, moniales et monastères d'Italie, par Alexandre Masseron ;

Le Centenaire de Dante et la Divine Comédie, par Alexandre Masseron, (deux conférences en une seule brochure).

Brest, imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château. Chaque conférence, 0 fr. 60.

Dans le **Bulletin du Jubilé de Dante,** édité par les soins du Comité français catholique, notre ami et collaborateur Alexandre Masseron a publié, en plus d'une Chronique régulière paraissant dans chaque fascicule, les articles suivants: **La date du voyage d'outre-tombe ; — Dante est il allé à Paris ?**

La **Nouvelle revue d'Italie,** (Rome, 22, via Quattro fontane), publie un numéro spécial, admirablement illustré, consacré à Dante. Nous relevons, parmi les noms des collaborateurs, ceux des plus célèbres érudits italiens et, du côté français, ceux de MM. Herry Cochin, André Pératé, Paul Hazard, Henri Hauvette, Charles Diehl, Maurice Mignon, etc., et de notre ami Alexandre Masseron.

Cotisations et Abonnements

Accusé de réception

Suite de la liste publiée le 5 octobre 1921

J. Abhervé-Guéguen, professeur, Lannion; J.-F. Abautret, Séminaire des Missions, Masnuy, par Mons (Belgique); Abgrall Emm., pharmacien, Nanterre; D. Abolivier, vicaire, Rosporden.

Baley, Pierre, Neuilly; abbé Bernard, Grandgosier, Haïti; F. Briant, Milizac; F. Le Bloas, sémin., Guilers; abbé Le Borgne, Plouguerneau; abbé Buors, Brest; abbé Bosson, Pont-Croix; Jacques Bleunven, Plouguerneau; abbé Berthou, Landerneau; abbé Le Berre, Saint-Martin de Morlaix; abbé Bossennec, Landudec; abbé Branellec, Saint-Pierre.

Abbé Cozanet, Saint-Louis, Brest; Conq, Goulven, Plouguin; abbé Aug. Conq, Locquénolé; Eugène Caër, Angers; J. Corre, Kergoff, en Plougastel; Jules Cornec, Ploudiry; Paul Le Callennec, Fives-Lille; Th. Coativy, Plougonven; F. Cornen, sémin., Le Conquet; abbé Colloc, Rosnoën; Mlle Cotten, Châteaulin; abbé Créach, Port-au-Prince, Haïti; Guy Cotten, La Gacilly; René Cloitre, Plougonvelin; abbé J.-M. Cadiou, Quimper; Y. Colin, philo., Lesneven; abbé Cozic, Plonéis; Claude Conq, Charleville; F. et Jean Conq, Lesneven; Louis Crenn, Châteaulin; Casimir des Cognets, Roscoff.

J. Dorval, pharmacien, Saint-Pierre; abbé Daré, Taulé; Yves Dijonneau, Brest; Emm. Didou, Brest; Louis Danse, Le Conquet; abbé Déniel, Concarneau; Jacques Dantec, Hennebont; abbé Déniel, Brélès; abbé Falc'hun, Cléden; abbé Floc'h, Edern; Léon Farcy, Paris.

Joseph Garo, Vannes; Antoine Le Guenn, Saint-Maixent; Louis Guillerm, Kerlois, Hennebont; Aug. Guéguen, Saint-Mandé; abbé Gourvennec, Pont-Aven; abbé Guillermit, Lesneven; Jean Gourmelon, Saint-Marc; abbé S. Le Gall, Molène; Joseph Le Guen, Rouen; Léon Le Goff, Brest; Jean Goasguen, philo., Lesneven; abbé Emm. Gaudiche, Brest; abbé D. Le Goaziou, Angers; abbé Guézennec, Trégarvan; Jean Guéguen, notariat, Rennes; G. Goarant, pâtissier, Lesneven; abbé F. Guillerm, Quimper; abbé Paul Guillou, Lesneven; Louis Gogé, Landivisiau.

Abbé Joseph Hervé, Brest; Robert Holley, Kerlois, Hennebont; abbé Henry, Briec; abbé Jos. Herry, Brest; Olivier Hernot, sém., Locmélar; Guillaume Herry, Cherbourg; Louis Izenic, Landerneau; Mme Jézéquel, Guipavas; abbé Jacolot, Quimperlé; abbé F. Jézéquel, directeur de l'École Saint-Louis, Brest.

Abbé Kervran, Briec; abbé F. Kérouanton, La Martyre; abbé Kerbaol, Plouescat; Simon Kermarrec, Quimper; Emile Kervella, Daoulas; Paul Kérandel, Plouescat; Yves Kerros, 505 R. C. C., Rennes; abbé Kermarrec, Ploumoguer; Maurice Kéribin, Quimper; capitaine Kéraudy, Lorient.

Joseph Lescop, Plougastel; Charles Lichou, Ploudaniel; abbé Denis Lesconnec, Vendeuil-Laply; Eug. Lecam, Port-Louis; Paul Larvor, Brest; Ludovic de Lansalut, Rennes; Charles de Lansalut, Paris; Guillaume Lucas, Bohars; Joseph Lichou, Ploudaniel; Francis Le Lann, Lanhouarneau; Isidore Léon, Plouvien; Jacques Lavanant, Guipavas; Henri Lastennet, Crozon.

Alexandre Masseron, Brest; abbé Claude Mével, Landerneau; Mlle Morvan, Angers; abbé Milin, Saint-Goazec; François Miossec, Lannilis; abbé Le Moan, Plourin; Achille Le Meur, Brest; Yves Morvan, caporal, Guingamp; Eug. Moysan, Lesneven; Henri Mével, Paris; abbé Laurent Morvan, Roscanvel; abbé Nicolas, Saint-Pabu; F. Noury, pharmacien, Crozon; abbé Ollivier, Saint-Frégant; abbé Ollivier, Plouégat; Louis Omnès, notaire, Taulé; abbé G. Omnès, Lopérec; docteur Odeyé, Lesneven.

Y. Pochard, Brest; Jean Pont, Plounéour-Trez; Y. Pellicant, Kerbrigent, Plabennec; Y. Pape, professeur, Morlaix; François Palud, 2e dépôt, Brest; abbé André Pérès, Tantah, Egypte; abbé Picart, Trégourez; Jean Prigent, Brest; abbé Charles Paul, Lesneven; Théodore Paul, Rennes; abbé Pasteur, Recouvrance; Auguste Pouliquen, Brest; abbé Pengam, Guiclan; J.-P. Pouliquen, notaire, Pont-l'Abbé; Jacques Quéré, sém., Guipavas; Eugène Quéméneur, Milizac; docteur Quintin, Plouescat; abbé Quéré, Plougonven.

Chanoine Rospars, Quimper; abbé Le Roux, Roscoff; J.-L. Roudaut, Le Drennec; J.-F. et Joseph Le Roux, Kernilis; abbé Le Roux, Poullan; E. Révault, notaire, Douarnenez; Ferd. Raoul, Plougastel; F.-M. Le Roy, Saint-Frégant; abbé Roué, Kersaint; abbé Le Roy, Loperhet; Alain Riou, Levallois-Perret; Emile Rolland, Saint-Pierre.

Ernest Serré, Brest; Mme Ségalen, Brest; abbé Soubigou, Plouédern; G. Spagnol, Lesneven; J.-L. Scléar, Plabennec; Eugène Soyé, sém., Guipavas; capitaine Simon, Cazaux; Hipp. Taburet, Saint-Renan; abbé Tanguy, Goulien; Joachim Le Torc'h, Landerneau; Anatole Thévin de Guéléran, Plouescat; L. Tréanton, Landivisiau; Eugène Vicaire, Brest; Yves Le Verge, Lanhouarneau; Hervé Yvinec, Masnuy, Saint-Pierre (Belgique).

Membre de l'A. A. à perpétuité (ayant versé une fois pour toutes un capital de 100 fr.) : abbé Corentin Lozac'hmeur, professeur, Lesneven.

CHRONIQUE DES ANCIENS

ADRESSES NOUVELLES

Jean, *Abhervé-Guéguen* (1911), professeur au collège de Lannion.

Gabriel *Abily* (1873-80), agent des Messageries maritimes enretraite, villa Florence, 213, rue d'Endoume, Marseille.

Yves *Acquitter* (1901), vicaire à Plouénan.

Pierre *Aubault* (1916), des Câbles français, secrétaire du Comité de zône de la Jeunesse Catholique, 2, Passage Etienne Dolet, Brest.

Pierre *Baley*, étudiant en droit, 8, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.

Louis *Bernard* (1914), lieutenant au 158e R.I., C. H. R., Strasbourg. A rendu visite au collège le 11 octobre.

Paul *Barjou*, est venu le 27 septembre nous annoncer son départ pour l'école Sainte-Geneviève, 2, rue de la vieille Eglise, Versailles.

Alain *Le Bihan*, après deux mois de vacances à Kernouès et trois semaines à Langonnet, a rejoint le Noviciat de la Congrégation du Saint-Esprit à Orly-Grignon (Seine), non loin de Chevilly.

Abbé Yves *Bizien* (1899) de Lanrivoaré, a quitté Braine Le Comte pour devenir vicaire de M. le chanoine Cariton, à l'Immaculée-Conception, 16, avenue du Bel-Air, Paris,12.

Joseph *Blons*, de Saint-Marc, séminariste des Missions Etrangères, a rendu visite au collège le 8 août.

Abbé Emile *Bosson*, surveillant en 1914, nommé professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Louis *Le Bras*, de Saint-Thégonnec, sous-lieutenant, 24e B. C. A., Haute-Silésie, secteur 184.

Eugène *Caër*, étudiant, Plabennec.

Paul *Le Callennec*, ingénieur, I. C. A. M., 53, rue des Processions, Fives-Lilles (Nord).

Abbé Francis *Le Cap*, vicaire à Audierne.

R. P. *Caradec*, (1898), des Pères du Saint-Esprit, Mission de Boffa, Guinée française.

R. P. Jean *Cardinal*, des Pères du Saint-Esprit, Langonnet (Morbihan).

Jean *Carnot*, sorti de seconde en 1918, d'abord expédié à Casablanca, est rentré au 118 à Quimper, 1er bataillon. Nous remercie de lui avoir rappelé, après trois ans de séparation, le souvenir du collège, auquel il veut demeurer attaché.

Pierre *Condé*, médecin de marine, 242, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.

Jean *Conq*, étudiant en droit, 21, rue du Folgoat, Lesneven.

François *Cornec*, sorti en 1918, Quinquis-Meur, en Plouédern, par Landerneau.

Marcel *Le Corre*, stagiaire à la Banque de France, 1 bis, rue du Maine, Paris, 14.

Xavier *Cozanet*, caporal, professeur au collège de Bonn, secteur 96.

Jacques *Dantec* (1892), receveur des Douanes, Hennebont.

J.-L. *Déniel* (1910) vicaire à Concarneau.

Laurent *Déniel* (1918), séminariste de Ploudalmézeau, E. O. R. du 19 R. I., Ecole spéciale de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Mathieu *Donnart* (1920), élève à l'Institut Catholique des Arts et Métiers, Lille.

Germain *Dessommes*, 15 rue Villeneuve, Morlaix.

Jacques *Fichoux*, sergent instructeur, E. M. P. Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Paul *Guillauma*, caporal au 41 R. I., 3e batt., caserne de Guines, Rennes.

Armand *Fautrat*, secrétaire, Inf.-coloniale, 18, rue Duret, Brest.

Abbé Alain *Le Goff* (1900) de Kerlouan, chargé du service religieux, Ecole libre de garçons, Lesneven.

Joseph *Grall* (1915), commis à la Trésorie générale, Hôtel du Lion d'or, Morlaix.

Pierre *Grall*, (1905), de Lesneven, étude de Me Le Masson, notaire à Gouézec, par Pleyben.

Joseph *Graveran* (1907), vicaire à Clohars-Carnoët.

Jean *Guéguen* (1909) de Saint-Renan, étude François, rue de Rohan, Rennes.

Antoine *Le Guen* (1917), école des E. O. R., caserne Coiffé, comp. A., Saint-Maixent.

François *Le Guen* (1918), caporal au 41 R. I., caserne Mac-Mahon, Rennes.

Joseph *Le Guen* (1912) de Guipavas, P. T. T., Rouen-Bourse.

François *Guillerm* (1911), de Saint-Méen, prêtre-surveillant, Ecole Saint-Yves, Quimper.

Yves et Joseph *Huerre*, 44 bis, rue Camus, Nantes.

René *Hutin* (1895), médecin principal de la marine, croiseur-cuirassé « Ernest Renan », Division navale du Levant.

Yves *Jézéquel* (1902), Pont-Neuf, en Guipavas.

Simon *Kermarrec* (1915), 26, rue de Brest, Quimper.

Yves *Kerros*, E. O. R. au 505 R. C. C., Peloton des engagés spéciaux, Rennes.

Albert *Heurtault*, surveillant, 30, rue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

François *Kervella* (1908), médecin de 1re classe de la Marine, 3, rue Courbet, Toulouse.

Charles *de Lansalut*, avocat, 6, rue Liautey, Paris.

Ludovic *de Lansalut* (1887-88), 42, rue de l'Alma, Rennes.

Auguste *Lespagnol* (1909), chevalier de la Légion d'honneur, vicaire à Loc-Maria-Plouzané.

Le R. P. Raoul *de Kerdanet*, O. P. 9, rue Jeanne d'Arc, Lille, a employé les quelques semaines de vacances qu'il a passées au pays de Lesneven, à faire le relevé des ouvrages et pièces diverses composant la bibliothèque de son grand-père, l'érudit bien connu, Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, « dans le dessein de faciliter ensuite aux travailleurs l'accès de ces richesses documentaires auxquelles l'histoire de notre pays breton doit déjà tant pour le passé et sera encore si redevable à l'avenir ».

Capitaine Emile *Le Loarer* (1896), 20, rue de la Manutention, Epinal (Vosges).

Abbé Pierre *Luguern* (1900), vicaire à Camaret, retiré à Saint-Divy, par Landerneau. Meilleurs vœux de santé.

François *Manuel*, 38, rue Yves Collet, Brest.

Jean *Manuel*, 1er R. A. C., 2e batt., Lorient.

Henri *Mével* (1907-1916), contrôleur-adjoint des Douanes, 11, rue de la Douane, Paris, 10.

Yves *Morvan*, de Plouzané, caporal, 2e comp., 48 R. I., Guingamp.

Abbé Joseph *Nicolas*, l'an dernier professeur de sciences au collège Saint-François, nommé au collège de Saint-Pol de Léon.

François *Palud* (1913-15), quartier-maître fourrier, 2e Dépôt, Brest.

Yves *Palud* (1919), répétiteur stagiaire au Lycée de Brest.

Jean-Louis *Paugam* (1918), maréchal des logis en convalescence à Saint-Méen.

Abbé Yves *Pelléter*, l'an dernier surveillant au collège Saint-François, nommé vicaire à Plourin-Morlaix.

Yves *Pellicant*, Kerbrigent, en Plabennec.

Vincent *Perrot* (1919), de Lesneven, 13e batt. 35e R. A. C., Vannes.

Jean *Perrot* (1920) de Kerbonne, surveillant au collège de Saint-Pol de Léon.

R. P. Pierre *Piohon* (1908), du Saint-Esprit, Mission catholique de Yaoundé, Cameroun (Afrique).

Pierre *Prigent*, 2e m. fourrier, Lanhouarneau.

Jean-Louis *Roudaut*, du Drennec, élève au Petit Séminaire d'Orgeville, en Pacy-sur-Eure (Eure).

Ernest *Robert*, 13, rue des Orfèvres, Vannes.

J.-F. *Le Roux*, de Kernilis (1917), clerc de notaire à Lesneven.

F.-M. *Le Roy*, de Guissény, à Kergoff, en Saint-Frégant.

Gabriel *Le Roy* (1912) de Crozon, médecin de 2e classe, 57, Cours de l'Argonne, Bordeaux.

Charles *Salaün* (1893), Dentelles Bretonnes, 24, rue des Fontaines, Lorient.

Capitaine Albert *Simon* (1910), pilote aviateur, Cazaux, (Gironde).

Joseph *Simon* (1920) de Brest, Séminaire Saint-Jacques, par Lampaul-Guimiliau.

André *Soubigou* (1920), surveillant, 30, rue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

Louis *Soubigou* (1917), de Lesneven, au Séminaire français, Rome.

Félix *Tanguy*, (sorti de 6e en 1905), 31, rue Labrouste, Paris, 15.

Jean *Tanné*, en congé de réforme, Rufily, Saint-Méen.

Yves *Tranvouez*, de Trémaouézan, brigadier-artificier démobilisé, élève de rhétorique à Lesneven.

Eugène *Vicaire* (1903-09), représentant de fabriques, 6, Place Verdun, Brest.

QUELQUES VISITEURS

Depuis la rentrée, nous avons eu, entre autres visites, celles de l'abbé Athanase Créach, partant pour Port-au-Prince, où il est vicaire à la cathédrale ; d'Emile Guyader, contrôleur-adjoint des douanes à Saint-Malo ; de J.-L. Paugam et Jean Tanné (voir aux adresses) ; du sergent-instructeur Jacques Fichoux et du caporal Paul Guillauma ; du caporal François Le Guen ; des certifiés en P. C. N. Eugène Caër et Yves Palud, qui vont suivre ensemble les cours préparatoires de médecine navale à Brest ; de Louis Soubigou, parti pour Rome ; d'André Soubigou, parti pour Neuilly ; de Joseph Iliou, venu prendre congé de ses anciens maîtres ; du lieutenant Louis Bernard, etc.

AU GRAND SEMINAIRE

Douze de nos anciens élèves sont entrés en octobre au Grand Séminaire de Quimper : Ernest Appéré, de Plouguerneau; Yves Bervas, de Lesneven; François Cornen, du Conquet; Yves Cotten, d'Elliant; Jean-Louis Dantec, de Saint-Vougay ; Jean-Baptiste Egaret, de Guissény ; Frnaçois Garo, de Ploudalmézeau ; Joseph Herry, de Brest ; Vincent Jaouen, de Ploudalmézeau ; Yves Lannuzel, de Saint-Renan ; Louis Roudaut, de Saint-Méen; François Stéphan, de Ploudalmézeau.

Deux sont entrés au Séminaire des Pères Blancs à Kerlois, près d'Hennebont : Louis Guillerm, de Brest; Robert Holley, de Landerneau.

MARIAGES

Nous avons appris le mariage de :

M. Jean-Marie ABIVEN, de Plounéour-Trez (cours 1910), professeur au collège de Sainte-Ménehould, avec Mlle Charlotte Berthault, Sainte-Ménehould, 12 septembre 1921.

M. Louis GRALL, de Landivisiau (1908), avec Mlle Marie Le Masson. Rosporden, le 27 septembre 1921.

M. Henri MEVEL, de Landerneau (1916), avec Mlle Yvonne Herry. Landerneau, le 12 septembre 1921.

M. Laurent BIHAN-POUDEC (1911), receveur municipal à Lesneven, avec Mlle Marie Favé. Le Folgoat, 27 septembre 1921.

MM. Yves-Marie et François-Louis BLONS, frères de Jean-François Blons, séminariste de Ploudaniel, avec Mlles Anne-Louise et Marie-Anne Larsonneur; M. Vincent-Marie Blons avec Mlle Yvonne Le Bars. Ploudaniel, 18 octobre 1921.

M. Jean PALUD, frère d'Yves et de François Palud, de Crozon, avec Mlle Jeanne Carn. Roscanvel, le 2 août 1921.

Mlle Scolastique LE BIHAN, sœur de notre ami Alain Le Bihan, avec M. Claude Bodennec, de Goulven. Kernouès, le 26 octobre 1921.

M. Jules PERHIRIN, membre de l'A. A., paroissien de Brélès, avec Mlle Joséphine Marc, Brélès, le 8 novembre 1921.

Quaesumus, omnipotens Deus, ut eos longaeva pace custodias ! (Missel).

NAISSANCES

M. Léon FARCY (1904) ingénieur-chimiste, 17, rue Godefroy-Cavaignac, Paris (11), en renouvelant sa cotisation annuelle nous fait part de la naissance d'un fils, venu au monde le 24 mai 1921.

M. Louis FABRE, ancien professeur à Lesneven en 1914, professeur de mathématiques au collège de Le Blanc (Indre) est heureux d'annoncer la naissance de son fils Pierre, venu au monde le 28 mars 1921.

M. Auguste KERVERN (1905), pharmacien de 1re classe, est heureux d'annoncer la naissance de son fils Joseph, venu au monde le 19 septembre 1921, à Kérinou-Lambézellec.

M. Alain RIOU (1905), 118, rue du Président Wilson, Levallois-Perret (Seine), est heureux d'annoncer la naissance de ses deux fils, François et Alain, venus au monde le 6 octobre 1921.

Domine, hos electos tuos perpetua virtute custodi (Rituel).

LEGION D'HONNEUR & MEDAILLE MILITAIRE

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. l'abbé Louis LE BOETTE, (professeur à Lesneven en 1901), aumônier de la base navale de Constantinople: « D'abord aumônier de l'armée de terre, a ensuite rempli ses fonctions dans l'escadre des Dardanelles, puis à l'armée navale avec un entier dévouement » ;

Et de notre ami Simon KERMARREC, de Saint-Divy (cours 1915) officier de réserve, avec la citation suivante: « Officier très brave; blessé grièvement pour la seconde fois en septembre 1918; plusieurs citations. »

Urbain MENUT, de Plouézoc'h, vient de recevoir la médaille militaire.

DISTINCTIONS, PROMOTIONS & SUCCES

M. le Ministre de l'Instruction Publique, par arrêté en date du 29 juillet 1921, a nommé M. l'abbé STEUN, ancien professeur de Lettres au Collège de Lesneven, à la retraite, professeur honoraire de l'Université.

Cette reconnaissance officielle des services rendus par M. Steun à la cause de l'enseignement durant les trente années qu'il a passées à Lesneven, a déjà été chaleureusement applaudie par notre Assemblée générale du 7 septembre. Elle sera accueillie avec la même joie par tous les amis et les anciens élèves de M. l'Aumônier des Ursulines de Morlaix, que nous prions de vouloir bien agréer nos plus respectueuses félicitations.

M. le chanoine GORET, supérieur de la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol-de-Léon, vient d'être nommé chanoine titulaire du Chapitre de Quimper.

M. l'abbé Hervé CALVEZ, coadjuteur de M. le Curé-doyen de Lesneven, vient d'être autorisé à porter la mosette de doyen.

M. Fernand LE CORRE, docteur en droit, a passé avec succès, à Quimper, l'examen de notaire.

Eugène CAER, de Plabennec, étudiant aux Facultés catholiques d'Angers, a obtenu à Rennes son certificat de P. C. N.

Henri PROVOSTIC a subi avec succès, à Rennes, les épreuves du 2e baccalauréat en droit.

Au concours d'éloquence du **Bleun-Brug** que nous avions recommandé, nos amis Ernest Appéré, de Plouguerneau, et Athanase Pronost, de Goulven, ont obtenu un second prix de 80 francs.

DEUILS

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme de :

M. Vincent LAOUENAN, de Pont-l'Abbé, cours 1893, membre de notre Association amicale, pharmacien à Quimper, où il est décédé, laissant une veuve et trois enfants ;

Mlle Jeannie Le Guen, tante de M. l'abbé Théophile Le Bris, surveillant général, enterrée à Saint-Pierre-Quilbignon ;

M. Kerspern, père de Jean Kerspern, élève de seconde, décédé à Telgruc ;

Mme Niger, mère de Louis Niger, élève de 8e, décédée à Plouzévédé ;

Mme Roudaut, mère de Jean-François et Jean-Pierre Roudaut, élèves de 7e et de 8e, décédée à Plouider ;

Et nous prions les familles de nos défunts d'agréer l'expression de nos chrétiennes condoléances.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

TABLEAU DU PERSONNEL ENSEIGNANT

pour l'année scolaire 1921-1922

M. le chanoine Alain **Moënner,** supérieur.
M. l'abbé Pierre **Affret,** économe.

M. l'abbé Jean-Joseph **Le Vasseur,** professeur de Philosophie, directeur de la Propagation de la Foi et de la Congrégation de la Sainte Vierge.
M. l'abbé Albert **Dujardin,** professeur de Première, directeur du Bulletin « En Avant. »
M. l'abbé Alain **Herry,** professeur de Seconde, chargé des représentations dramatiques.
M. l'abbé Yves **Belliec,** professeur-suppléant de Troisième (en remplacement de M. l'abbé Pierre Batany, étudiant aux Facultés d'Angers), directeur de la Congrégation des Saints Anges.
M. l'abbé François **Falc'hun,** professeur-suppléant de Quatrième, maître des cérémonies liturgiques.
M. l'abbé Yves **Léon,** Chevalier de la Légion d'honneur, professeur de cinquième.
M. l'abbé Emile **Abaléa,** professeur de Sixième, directeur du chant liturgique.
M. l'abbé G. **Héliès,** professeur de Septième.
Mlle **Guillou,** professeur de Huitième.
Mlle **Jehanno,** professeur de Neuvième.
Mlle **Batany,** professeur de Dixième.

M. l'abbé Augustin **Guillermit,** professeur d'Histoire et de Géographie, directeur du Cercle Saint-François.
M. l'abbé Charles **Paul,** professeur de Sciences, bibliothécaire.
M. l'abbé Hervé **Jézéquel,** professeur de Sciences.
M. l'abbé Corentin **Lozac'hmeur,** professeur de Sciences mathématiques, directeur de l'Apostolat de la Prière.
M. l'abbé **Creignou,** professeur de Sciences, directeur-suppléant de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus.
M. Léon **Huntziger,** professeur d'Allemand et de Musique.
M. l'abbé Louis **Kerbiriou,** professeur d'Anglais.
M. Jacques **Jullien,** professeur de Dessin.
M. Jean **Thomas,** professeur-adjoint, directeur des Sports.

M. l'abbé Théophile **Le Bris,** surveillant général.
MM. les abbés Pierre **Brénéol,** Paul **Guillou** et Jean-François **Prémel ;** MM. Jean-Marie **Piton** et Jean **Le Bras,** surveillants.

BOURSE D'ETUDES

M. l'abbé Kerbiriou, professeur d'anglais, vient d'être avisé qu'une bourse d'études lui est accordée par M. le

Ministre de l'Instruction publique pour l'aider à continuer ses recherches en vue de sa thèse de doctorat ès-lettres.

Nos sincères félicitations.

BACCALAURÉAT

Session spéciale des démobilisés

2e PARTIE. PHILOSOPHIE. — Reçus :

Eugène **Gauliez,** de Lannilis ;
Jean **Menguy,** de Ploudalmézeau ;
François **Stéphan,** de Ploudalmézeau.

Session ordinaire d'Octobre

2e PARTIE. PHILOSOPHIE. — Reçus :

Joseph **Iliou,** de Saint-Renan ;
Antoine **Ollivier,** de Lesneven (mention assez bien).

Admissibles :

Jean-Louis **Dantec,** de Saint-Vougay ;
Germain **Dessommes,** de Morlaix ;
André **Soubigou,** de Lesneven.

1re PARTIE. LATIN-GREC. — Reçus :

François **Bleunven,** de Plouguerneau ;
François **Croute,** de Lesneven ;
Louis **Rivoal,** de Brest.

Admissibles :

François **Conq,** de Lesneven ;
François **Tanguy,** de Plouneour-Trez.

LATIN-LANGUES. — Reçu :

Adrien **Salaün,** de Quimper (mention assez bien).

Admissible :

André **Picot,** de Brest.

LATIN-SCIENCES. — Reçus :

Gabriel **Séité,** de Plouescat;

Admissible :

Joseph **Cavarec,** de Kerlouan.

Récapitulation des deux sessions ordinaires de juillet-octobre 1921 :

Philosophie : 9 candidats, 8 admissibles, 5 reçus.
Mathématiques : 1 candidat, 1 admissible, 1 reçu.
Première latin-grec : 12 candidats, 11 admissibles, 9 reçus.
Première latin-langues : 6 candidats, 4 admissibles, 3 reçus.
Première latin-sciences : 9 candidats à l'écrit, 5 admissibles 6 candidats à l'oral, 5 reçus.

LA RENTREE & LA RETRAITE

Oh ! la mélancolie d'un jour de rentrée après trois mois de libres réjouissances sous le gai soleil du bon Dieu !....

Thème rebattu, s'il en est un, et que je n'essaierai pas de renouveler. Avouons, toutefois, que pour mettre le comble à notre disgrâce, dame Nature ne pouvait, en cette fin de vacances, se revêtir d'une plus pure lumière, nous retenir par des charmes plus puissants.... Assis sur une ingrate banquette qui nous égratigne sans rémission, nous voyons fuir les champs et les prés : avec eux les beaux jours s'en vont, et l'heure est venue des pensées graves.

N'est-ce pas Montaigne qui l'affirme ? « Une avidité inconsidérée de la science abêtit les hommes : Carnéades s'en trouva si affolé, qu'il n'eut plus le loisir de se faire la barbe et les ongles..... »

Nous n'irons pas jusque-là, et nos maîtres ne nous en demandent pas tant, malgré la surcharge des programmes.

Mais sans négliger notre barbe et nos ongles, nous avons le devoir d'être « avides de science » : la vérité délivre l'homme en même temps qu'elle l'enrichit, et c'est elle que nous venons chercher dans la studieuse maison qui nous rouvre ses portes.

M. le Supérieur nous le rappelle dans l'allocution qu'il nous adresse à la Messe du Saint-Esprit : « Veritatem in caritate », c'est la devise de notre collège, et elle signifie que nous emploierons bien cette nouvelle année dans la mesure où nous meublerons notre esprit des connaissances indispensables et où nous remplirons notre cœur d'amour et de générosité. Nous goûterons alors la « joie parfaite » si chère à saint François d'Assise, notre céleste patron dont nous célébrons aujourd'hui la fête.

Deux prêtres zélés, familiers des œuvres de jeunesse, deux chevaliers de la Légion d'honneur, M. Guéguen, vicaire à Saint-Michel et M. Madec, recteur de Goulven, nous ont aidés à « secouer le manteau poussiéreux » que nous rapportons des vacances et à choisir les résolutions les mieux adaptées à l'état de notre âme. MM. Calvez, coadjuteur de Lesneven ; Héliès, aumônier de l'hospice ; Bernard, aumônier de la Retraite, se sont partagé, avec MM. les Professeur, le soin d'entendre nos aveux et de nous purifier de nos fautes, et Notre-Seigneur est venu Lui-même nous munir du divin viatique qui nous permettra de marcher courageusement dans la voie du travail et de la pété.

A l'œuvre maintenant, sous le regard maternel de Notre-Dame Auxiliatrice !

P. Q.

TABLEAU D'HONNEUR (octobre)

PHILOSOPHIE. — Colin, Goasguen, Quéinnec, F. Le Gall.

PREMIERE. — Dantec, Le Roy, Tanguy, Parc, Soubigou, Tranvouez.

SECONDE. — Vourc'h, Chardronnet, Pronost, Person, Prigent, Kermoal, Lecoq, Le Goff, Goaoc, Le Gall, Bernard, Vigouroux, Pouliquen.

TROISIEME. — Balc'h, Cornec, Gentric, Gourmelon, Plantec, Salaün, Grall, Rio.

QUATRIEME. — Grall, Lazennec, Appéré, Le Bars, Kerjean, Le Bras, Jacopin, Bégot, Jean-Marie Morvan, Miossec, Le Gall, Bihan-Poudec, L'Helgouac'h, Kermarrec, Jean Morvan, Troadec, Abautret, Barbier, Cornec.

CINQUIEME. — Cariou, Albert Villacroux, Corre, Dourmap, Abgrall, Cannic, Autret, Boutin, Falc'hun, Prigent, Guillerm, Jacolot, Le Gac, Kervella, Morel.

SIXIEME. — Corcuff, Le Clech, Bourel, Jézéquel, Alain Le Gall, Quintric, Cochard, Corre, Omnès, Sénant, Ramonet, Rosec, Squiban.

SEPTIÈME. — Chapel, Le Goff.

HUITIEME. — Affret, Jean Guéguen, André Dilasser, Eugène Guéguen, Le Bihan, Jestin, Quiec, Brenner, Le Verge, L'Helgouac'h, Roudaut.

NEUVIEME. — Souben, Bozec, Petton, Serrol, Guennoc, Mazéas, Léon, Jézégou, Keraudy, Le Brun, Dilasser.

DIXIEME. — Cann, Guennoc, Gourmelon, Antoine Le Verge, Simon, Le Gac, Quiniou, Ritz, Jean Le Verge.

CROIX DE COMPOSITION

PREMIERE. — *Version latine* : 1. Pernuit ; 2. Perrot. — *Thème latin* : 1. Kerjean ; 2. Domalain. — *Version grecque* : 1. Odeyé ; 2. Le Roux et Tanguy. — *Thème grec* : 1. Perrot ; 2. Odeyé.

SECONDE. — *Version latine* : 1. Vourch ; 2. Chardronnet ; 3. Pronost. — *Thème latin* : 1. Pronost ; 2. Rannou ; 3. Vourch. — *Composition française* : 1. Vourch ; 2. Chardronnet ; 3. Jaouen. — *Version grecque* : 1. Pronost ; 2. Chardronnet ; 3. Le Gall.

TROISIEME. — *Version latine* : 1. Gentric ; 2. Balch ; 3. Lozac'h. — *Thème latin* : 1. Gentric ; 2. Lozac'h ; 3. Cornec. — *Version grecque* : 1. Gentric ; 2. Balch ; 3. Cornec.

QUATRIEME. — *Version latine* : 1. Georges Kerbrat ; 2. Grall ; 3. Lazennec. — *Thème latin* : 1. Kerjean, Grall et Miossec ; 4. Le Bras ; 5. Lazennec. — *Composition française* : 1. Salou ; 2. Kerbrat, Paul ; 3. Riou. — *Prosodie* : 1. Le Bras ; 2. Jacopin ; 3. Grall.

CINQUIEME. — *Orthographe* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Pi-

cart. S. R. 1. Le Gall ; 2. Cavarec. *Narration* : S. B. 1. Cariou ; 2. Abgrall. S. R. 1. Le Gac ; 2. Prigent. — *Version latine* : S. B. 1. Cariou ; 2. Villacroux, Albert. S. R. 1. Prigent ; 2. Chardronnet.

SIXIEME. — *Orthographe* : S. B. 1. Jézéquel ; 2. Corcuff. S. R. 1. Menut ; 2. Le Roy. — *Narration* : S. B. 1. Le Clech ; 2. Jestin. S R. 1. De Lansalut ; 2. Sénant. — *Analyse* : S. B. 1. Corcuff ; 2. Le Clech. S. R. 1. Le Saint ; 2. Cochard.

SEPTIEME. — *Orthographe* : 1. Chapel ; 2. Rolland, Jean ; 3. Le Bec et Renévot. — *Lecture* : 1. Bescond ; 2. Camblan ; 3. Geffray. — *Ecriture* : 1. Edouard ; 2. Roudaut, Jean-François ; 3. Salou.

HUITIEME. — *Orthographe* : 1. Affret et Dilasser ; 3. Guéguen, Eugène et Pochard. — *Arithmétique* : 1. Guéguen, Jean-François ; 2. Niger ; 3. Dilasser. — *Ecriture et Lecture* : 1. Dilasser ; 2. Le Verge ; 3. Affret.

NEUVIEME. — *Orthographe* : 1. Souben ; 2. Croguennec ; 3. Petton. — *Arithmétique* : 1. Souben, Bozec et Lossec ; 4. Croguennec. — *Lecture* : 1. Guennoc ; 2. Souben ; 3. Kéraudy.

DIXIEME. — *Orthographe* : 1. Gourmelon ; 2. Abgrall ; 3. Drogou. — *Arithmétique* : 1. Gourmelon ; 2. Abgrall ; 3. Jézégou. — *Lecture* : 1. Drogou ; 2. Cann ; 3. Jézégou.

Cercle Saint-François

Séance du 20 Octobre.

Treize élèves répondent à l'appel de M. Guillermit : cinq philosophes et huit rhétoriciens. Le groupe est complété par deux nouveaux rhétoriciens et quatre « seconde ». Les dignités ont été réparties ainsi : *Président* : Pierre Quéinnec ; *secrétaires* : Joseph Lescop et François Le Gall ; *bibliothécaire* : Eugène Le Roy ; *trésoriers* : Pierre Dantec et Louis Le Gall.

Séance du 23 Octobre.

CONFÉRENCE DE M. MASSERON
sur les Fêtes dantesques de Ravenne

M. Masseron est venu nous entretenir des fêtes qui ont été données à Ravenne à l'occasion du 6e centenaire de Dante Alighieri. Ce n'est, d'ailleurs, pas la première fois qu'il veut bien venir animer le cercle d'études, au grand plaisir des amateurs d'éloquence. L'année dernière, déjà, nous eûmes l'honneur d'avoir de lui une intéressante

conférence sur la *Divine Comédie*, qui éclaira sensiblement les vagues connaissances que nous avions sur le chef-d'œuvre de Dante.

Cette fois, il était d'autant plus autorisé à raconter les fêtes dantesques de Ravenne qu'il s'y trouvait lui-même en qualité de délégué de la France. Pendant une heure et demie il nous entretint de ce sujet dont nous ne pouvons donner qu'un court résumé.

Dante, dont Maurice Barrès a dit qu'il était « la voix et le drapeau de la chrétienté » a été célébré cette année, dans le monde entier. Dès 1919, à l'instigation du pape, Mgr Amette organisa un comité de catholiques français sous la présidence de M. Henry Cochin. Le même mouvement s'étendit à la Belgique, à la Norvège, à la Hollande, au Danemark.. etc... En France, des fêtes eurent lieu, fin mars 1921. Sous la présidence de Mgr l'archevêque de Paris, il y eut une fête religieuse à l'église Saint-Séverin, où une légende veut que Dante ait prié. A cette cérémonie assistaient notamment le représentant du Président de la République et des délégués du gouvernement. D'autre part, l'union intellectuelle franco-italienne organisa une réunion académique à la Sorbonne. Des discours y furent prononcés par MM. Millerand, Poincaré, Cochin et Barrès. Enfin, toutes les revues consacrèrent de nombreux articles au poète italien.

Mais ce fut naturellement en Italie que les fêtes dantesques atteignirent des proportions véritablement grandioses. Le moindre petit village y possédait un comité. Que dire de Ravenne, à qui revient l'insigne honneur d'avoir en sa possession les os de l'Alighieri ? De somptueuses fêtes y eurent lieu les 13 et 14 septembre 1921. Quelque temps auparavant s'était tenu un Congrès d'histoire de l'Art sous les auspices de Mgr Constantini, archevêque de Fiume, congrès qui avait été suivi d'une promenade avec explications au monument de Dante.

C'était là un beau début mais qu'il est impossible de comparer aux journées du 13 et 14 septembre. La matinée du 13 réunit tous les amis du poète dans l'église de San Francesco, où une cérémonie religieuse se célébrait sous la présidence du cardinal La Fontaine, patriarche de Venise, spécialement délégué par le Saint-Père. Dans l'après-midi eut lieu la séance académique internationale. Elle s'ouvrit par un discours du cardinal, où l'orateur s'efforça, tout en faisant preuve d'une connaissance parfaite de l'œuvre de Dante, de montrer surtout en lui le grand poète catholique, malgré toutes les calomnies dont il a été victime. Puis ce fut le tour des délégués des différentes nations, qui devaient parler chacun sa langue nationale ; mais devant la difficulté de se faire comprendre en leur langue, les délégués danois et hollandais s'exprimè-

rent en italien. Le délégué belge parle le premier. Une salve d'applaudissement salua son discours où il fut particulièrement dur pour les Allemands, en comparant l'enfer dont vient de sortir la Belgique, à l'Enfer de Dante.

Quant au délégué danois, M. Joergensen, l'assemblée tout entière se leva pour l'applaudir. Il le méritait bien d'ailleurs : la veille, en effet, pour n'être pas demeuré découvert jusqu'au défilé complet des fascites, il s'en était vu outrageusement molesté et n'avait obtenu des excuses qu'en menaçant le préfet de communiquer l'incident à la presse française.

M. Masseron, délégué français, lui succéda. Il remplaçait M. Cochin, empêché, et c'est son discours qu'il eut l'honneur de lire.

Mais l'assemblée devenait déjà houleuse, après trois heures de séance. Aussi le délégué hollandais ne trouva rien de mieux que de remettre en poche son discours et de s'écrier en italien : « Dante est le plus grand génie de l'humanité ». Ce qui lui valut un tonnerre d'applaudissements.

Le lendemain 14, une messe pontificale solennelle fut célébrée par le cardinal-légat lui-même, dans l'église San Francesco. La mission française s'y trouvait au premier rang. A l'Evangile, l'archevêque de Ravenne prononça une homélie fort goûtée des assistants.

Enfin, l'après-midi, pour clôre les fêtes, eut lieu une scène vraiment touchante : ce fut la manifestation des Franciscains et des Dominicains, venant aussi présenter leurs hommages « au frère Dante ». A cette occasion, le délégué danois, qui est lui-même tertiaire franciscain, déposa sur le tombeau de Dante le rameau de la portioncule d'Assise. En même temps, il récita une poésie, en italien, de sa composition, qui, par l'accent et les allusions qu'elle contenait fut tout simplement sublime.

Mais le temps presse. L'orateur veut cependant nous laisser une brève appréciation sur le chef-d'œuvre du génie humain et chrétien qu'est la *Divine Comédie.* Tantôt comique, tantôt dramatique, ce poème est toujours lyrique, car il est le cri d'un cœur meurtri par les misères de l'exil et de l'abandon. Si l'on envisage un autre point de vue, qu'y a-t-il de plus saisissant que la vue de l'Enfer de Dante ? Mais quoi aussi de plus gracieux que la douce vision de Béatrice, personnifiant la grâce de Dieu se répandant sur l'âme humaine, dont la *Divine Comédie,* en même temps qu'une autobiographie, est la magnifique épopée. C'est une encyclopédie transformée par un art merveilleux et une imagination débordante.

Cette admiration de M. Masseron pour Dante est contagieuse. Désormais, nous aussi, nous le proclamerons :

8e Année. Décembre 1921

NOUVELLE SÉRIE N° 27

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Les origines du Collège de Lesneven (E. Corgne), page 57. — 2. Cotisations et abonnements, p. 64. — 3. La « Saison » sur la Côte d'Emeraude (E. Guiader), p. 67. — 4. Chronique des Anciens, p. 70. — 5. Chronique de Saint-François, p. 77. — 6. Carnet bibliographique (couverture).

Les Origines du Collège de Lesneven

(1833-1835)

Fondation du Pensionnat de M. l'Abbé Roudaut

Le 15 mai 1832, le Conseil municipal de Lesneven était appelé à délibérer sur « une demande formée par M. l'abbé Hervé Roudaut, prêtre desservant de la commune de Plounéour-Trez, à l'effet d'être autorisé à établir un collège à Lesneven. » (1)

Bachelier ès lettres, ancien principal du collège de Quimper, (2) l'abbé Roudaut ne se sentait pas dans sa « sphère à Plounéour-Trez. » (3)

« J'aime sans doute beaucoup les paroissiens de Plounéour-Trez », écrit-il, le 12 mai, à l'évêque de Quimper, Mgr de Poulpiquet. « Je travaille nuit et jour pour eux. Tout le monde me rendra cette justice que je travaille.

(1) A. M. — M. Roudaut naquit à Guissény, le 29 septembre 1793. Il fut élève au collège de Saint-Pol de Léon, (cf. Abbé G. Pondaven, Le recrutement ecclésiastique et les Ecoles secondaires dans le Léon après la Révolution, p. 60, note 3).

(2) L'abbé Roudaut dirigea le collège de Quimper du 14 novembre 1827 au 5 décembre 1830. Voir ci-dessous note 19.

(3) A. D., L'abbé Roudaut au Recteur de l'Académie, Plounéour-Trez, 6 avril 1832.

Mais ce n'est que par devoir, et en faisant continuellement violence à mes goûts et à mon caractère. Ma religion et ma conscience me disent sans cesse que je serais mieux ailleurs et qu'un autre serait mieux ici. Sorti de ma sphère, je voudrais y rentrer. » (4)

M. Roudaut voulait donc « rentrer dans l'instruction publique », comme il l'écrivit également à M. Le Grand, recteur de l'Académie de Rennes. (5) Mais dans quelles conditions ? Il le dit sans détour à son évêque. « Je dois vous avouer, Monseigneur, que depuis ma sortie du collège, je n'ai été occupé que de cette idée et des moyens à prendre pour la réaliser. Des propositions m'ont été faites, des propositions attrayantes même. Mais il n'est pas entré une seule fois dans ma pensée de vouloir accepter les places ou les faveurs du gouvernement qui nous régit. Je ne voudrais pas non plus, dans un collège communal, dépendre des caprices d'un maire ou me mettre à la discrétion d'une municipalité malveillante et tracassière. Dès le commencement, j'ai pensé qu'il faut être libre pour faire le bien ; cette liberté nécessaire, je ne pouvais la trouver que dans une maison dont je serais le propriétaire, à la tête d'un établissement particulier que j'aurais été autorisé à fonder ». (6)

M. Roudaut tenait à être son maître. Les faveurs du gouvernement qu'il paraissait mépriser auraient certainement aliéné sa liberté. Quant aux caprices d'une municipalité, ils n'auraient pas manqué de contrarier souvent ses projets. Etre indépendant, voilà ce qu'il souhaitait pour accomplir plus aisément le bien. Mais il aurait dû l'apprendre à Mgr Poulpiquet avec moins de précipitation, car il deviendra bientôt, sur sa propre demande, et par une ordonnance du roi, le chef d'un collège communal.

Déjà, avant de quitter le collège de Quimper, l'abbé Roudaut, pour créer l' « établissement particulier » de ses rêves, avait fait des démarches en vue de s'installer à Landerneau qu'il croyait « le point central du pays ». (7) Il ne réussit pas, parce que l'ancienne communauté des Capucins dont il voulait faire l'acquisition « avec un associé aussi capable que vertueux » (8) se trouvait louée « pour neuf ans à des ennemis du clergé ». (9)

Il jeta alors les yeux sur l'ancien couvent des Francis-

(4) A. E. — Cette lettre se trouve dans les archives de la paroisse de Plounéour-Trez.
(5) A. D., L'abbé Roudaut au Recteur de l'Académie, 6 avril 1832.
(6) A. E., L'abbé Roudaut à Mgr de Poulpiquet, 12 mai 1832.
(7) A. E., L'abbé Roudaut à Mgr de Poulpiquet, 12 mai 1832.
(8) A. E., L'abbé Roudaut à Mgr de Poulpiquet, 12 mai 1832.
(9) A. E., L'abbé Roudaut à Mgr de Poulpiquet, 12 mai 1832.

cains fondé à Lesneven, en 1625, par Jacques Barbier de Lescouet, propriétaire du Kerno et capitaine de Lesneven. « C'est un bâtiment superbe », mande-t-il au Recteur le 6 avril 1832. « J'y avais songé dès l'année dernière, et je l'avais visité. L'un des deux propriétaires ne voulait pas alors entrer en arrangement. Depuis les notables habitants de l'endroit ayant eu connaissance de mon projet ont tant fait d'instances sur lui qu'il est maintenant bien disposé. Aujourd'hui même, l'on est venu me trouver. L'on m'assure que je suis appelé par le vœu unanime des habitants de toutes les opinions. » (10)

On n'est pas étonné d'apprendre que la population de Lesneven accueillit favorablement le projet de l'abbé Roudaut.

Qu'était, en effet, la cité du comte Even en 1832 ? Une ville sans importance. Jadis elle comptait au nombre des cités les plus prospères du pays. Elle avait vu défiler dans ses rues des chevaliers bardés de fer avec leurs écuyers, des châtelaines avec leur suite de femmes et de pages. A plusieurs reprises, elle avait donné l'hospitalité aux ducs et duchesses de Bretagne qui venaient offrir leurs hommages à la Vierge du Folgoët. A partir des premières années du XVI[e] siècle « l'importance de la ville ne s'est plus accrue. Les comtes, ducs, les reines ne s'y montrent plus : les officiers royaux ont pris leur place. Mais Lesneven a encore sa noblesse, son couvent des Récollets, son couvent des Ursulines, sa Cour qui juge le pays de Lesneven, de Brest et de Saint-Renan, ses magistrats, ses avocats... » (11) Tout change en 1789. Lesneven, comme la majorité des villes de Bretagne, apprend avec enthousiasme l'ouverture des Etats généraux, et salue avec joie l'aurore d'une ère de justice et de liberté. Mais avec l'ancien régime, la vieille cité voit disparaître « les institutions administratives et judiciaires » qui faisaient sa prospérité. (12) Au lendemain de la tourmente révolutionnaire, privée de « son tribunal et de sa cour royale très étendue, » (13) elle reste « sans ressources. » (14) C'est pourquoi elle désire ardemment l'établissement d'un collège dans ses murs. Ce sera là « un dédommagement des pertes qu'elle n'a cessé d'éprouver depuis 1789. » (15)

Ce n'était pas tout. L'installation d'un collège « rapprocherait l'instruction des petites fortunes, qui, ne

(10) A. D. —
(11) René Leroy, Scènes de la vie municipale à Lesneven, pp. 7-8.
(12) A. M., 15 mai 1832.
(13) A. D., Le Maire de Lesneven au Recteur, 1[er] juin 1832.
(14) A. D., Le Maire de Lesneven au Recteur, 1[er] juin 1832.
(15) A. D., Le Maire de Lesneven au Recteur, 1[er] juin 1832.

permettant pas aux pères de familles de pourvoir aux dépenses de leurs enfants dans des maisons d'éducation éloignées, sont la plupart du temps le plus grand obstacle à ce qu'ils puissent leur procurer le bienfait inappréciable de l'instruction. » (16) A ce moment — notons-le en passant — l'arrondissement de Brest qui renfermait à lui seul « un tiers environ de la population totale du département, ne possède qu'une institution particulière, celle de M. Lacombe, à Brest, institution à la vérité excellente, mais où l'entretien d'un élève ne coûte pas moins de 8 à 900 francs par an. » (17)

(16) A. M., 15 mai 1832.

(17) A. M., 15 mai 1832. — M. A De Lorme écrit dans son Histoire du collège Joinville et du Lycée de Brest, pp. 13-14 : « C'est ainsi qu'il existait à Brest en 1834 deux institutions de plein exercice, c'est-à-dire spécialement autorisées par l'Académie de Rennes, à pousser les études aussi loin que dans les collèges de l'Université... L'une de ces institutions était l'institution Faure, fondée le 15 octobre 1833 par M. Faure, licencié ès lettres ; l'autre, beaucoup plus ancienne, était la pension Lacombe et Goez, devenue l'institution Goez, qui devait arriver à une grande réputation par ses succès dans la préparation aux grandes écoles et particulièrement à l'école navale. » — Il faut ici rappeler l'existence d'une institution que d'aucuns, dans le pays de Lesneven, considèrent comme le berceau du Collège dont j'écris l'histoire. Il s'agit de l'institution de Penmarc'h. Voici, sur cette institution les renseignements — trop rares, je le déplore — que j'ai pu me procurer. Le 23 janvier 1811, M. l'abbé Poulzot, directeur du pensionnat de Kérouzéré, en Sibiril, non loin de Saint-Pol de Léon, écrivait à l'évêque de Quimper : « J'ai l'honneur de vous annoncer que l'approbation de l'Université vient à l'appui de la vôtre pour la translation de cet établissement du château de Kérouzéré à celui de Penmarc'h. » Le 19 avril, il apprend à l'évêque qu'il sera « logé à Penmarc'h et en état, s'il plaît à Dieu, de rouvrir les classes le 1er mai. » L'institution de Penmarc'h était fondée. Située dans la commune de Saint-Frégant, à six kilomètres environ de Lesneven, elle recevra des élèves de la région-nord du Finistère. J'ai relevé sur les palmarès (A. E.), les noms de quelques Lesneviens. Ainsi, en 1813, on rencontre au nombre des lauréats : Bartholomaeus Vignoboul, Franciscus-Paulus-Maria La Marre, Joannes-Maria La Marre, Augustus-Maria-Guillelmus Le Jannic, Erasme Trobriant, Hippolyte Penquer-Salaun, Jean-Marie Vignioboul, René Lesconnec, François-Joseph Mercier, Jean-Marie Le Clech, Paul-Marie Pochard, Yves-Marie Ruot, Jean-Marie Lesconnec. En 1815 : Alexandre-Marie Grée, Jean Poder, Louis Léthy. — Je n'ai trouvé aucune pièce postérieure à 1817. A cette époque, le 26 septembre, un abbé Poulzot devient principal du collège de Quimper qu'il dirigera jusqu'au 17 octobre 1819 (cf. Ch. Fierville, Histoire du collège de Quimper, p. 126). C'était, sans doute, le directeur de l'institution de Penmarc'h qui fut, on peut le supposer, fermée à ce moment. En tout cas, elle n'existe pas en 1832, puisque le Conseil municipal n'en parle pas. Quoi qu'il en soit, il n'y a, d'après moi, aucune corrélation entre la disparition de Penmarc'h et la création du Collège de Lesneven. Si le pensionnat de Kérouzéré, à l'étroit dans ses locaux, s'est transféré à Penmarc'h, rien n'autorise à déclarer que l'institution de Penmarc'h vint, à cause de sa prospérité, s'installer à Lesneven dans l'ancien couvent des Récollets. Les documents relatifs à la création du Collège de Lesneven ne font nullement mention de l'institution de l'abbé Poulzot. Tout au plus, pourrait-on dire que la réussite de l'établissement de Penmarc'h, qui fut prospère malgré la courte durée de son existence, a influé sur le choix de Lesneven pour un nouvel essai plus stable.

Ajoutez à cela que l'abbé Roudaut jouit de « l'estime de tous ceux qui ont été à même de l'apprécier » (18) et que « son mérite distingué, son aptitude à l'enseignement ne sauraient être mis en doute, l'un et l'autre se trouvant démontrés par les succès qu'il a obtenus comme principal du collège de Quimper. » (19)

Pour ces diverses raisons — intérêt local, diffusion de l'instruction, personnalité de M. Roudaut, — le Conseil municipal de Lesneven « croit devoir adresser à M. le Préfet et à M. le Sous-Préfet l'instante prière de vouloir bien appuyer de toute leur influence la demande soumise à M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes par M. Roudaut qui, au surplus, entend fonder son collège par ses seuls moyens et sans aucun secours pécuniaire de la ville. » (20)

Le 9 juin, le Recteur faisait savoir au Préfet du Finistère qu'il ne voyait « rien dans la législation actuelle de l'Université » (21) qui pût s'opposer à l'établissement d'un pensionnat à Lesneven. Mais il craignait que cette institution ne fût « très préjudiciable au collège de Sait-Pol de Léon, » (22) « peut-être même à celui de Quimper, » (23) et il se demandait si l'abbé Roudaut pré-

(18) A. M., 15 mai 1832.

(19) A. M., 15 mai 1832. — Avant d'être principal, l'abbé Roudaut « avait rempli... avec honneur et succès » au collège de Quimper, les fonctions de régent de rhétorique et de sous-principal. A. N., Lettre du Recteur au Ministre, 3 décembre 1830. F17 79115. — Nous lisons dans un rapport sur le collège de Quimper : « M. Roudaut remplit fort bien ses fonctions de sous-principal et s'entend, on ne peut mieux, avec le principal pour tout ce qui concerne la discipline et la bonté des études ». A. N., F17 79114. — « M. Roudaut qui dirige ce collège depuis deux ans », dit un rapport du Recteur pour l'année 1829-1830, est investi d'une grande considération et inspire à toute la contrée une pleine confiance. Le collège continue de prospérer entre ses mains. Il a rétabli le pensionnat, nombreux aujourd'hui et qui le sera encore plus l'année prochaine... » A. N., F17 79115.

(20) A. M., 15 mai 1832.

(21) A. D. —

(22) A. D. —

(23) A. D., Lettre du Recteur au Ministre, 23 juillet 1832.

sentait au point de vue politique les garanties suffisantes.

Le Recteur n'avait pas lieu de craindre que le collège de Lesneven ne nuisît à celui de Saint-Pol, encore moins à celui de Quimper. Le collège de Quimper (24) « placé à vingt lieues de distance ne pourrait en souffrir du moins d'une manière sensible. » (25) Quant au premier, « il paraît être déchu pour toujours de l'état florissant dans lequel il s'était maintenu jusqu'au moment du renvoi de ses professeurs ecclésiastiques pour refus de serment. » (25)

M. Le Grand, d'autre part, n'avait pas à être inquiet : l'ancien principal du collège de Quimper avait prêté le serment exigé par Louis-Philippe de tous les fonctionnaires. Au reste, M. Le Grand ne devait pas l'ignorer. N'avait-il pas adressé au Ministère de l'Instruction publique, le 3 décembre 1830, les lignes suivantes : « Dès que M. Roudaut a connu l'obligation du serment, il n'a, je le répète, cessé de m'écrire qu'il était tout disposé à le prêter, en protestant de ses opinions constitutionnelles et patriotiques. Un professeur du collège de Rennes, bien connu par ses sentiments patriotiques prononcés, m'écrivait la même chose de Quimper, où il se trouvait alors en relation avec M. Roudaut. Le même témoignage est rendu à celui-ci par les professeurs laïques du collège qui tous s'étaient prononcés lors des événements en faisant partie de la Garde nationale. L'évêque, je le répète mettait seul obstacle à l'accomplissement de la volonté du principal... ? » » Plus loin, le Recteur dit que l'abbé Roudaut lui adressa le serment le 24 octobre. « Je le reçus, ajoute-t-il, le 26... » (27)

(24) « ... En 1804, (an XII de la République), l'établissement d'enseignement secondaire le plus important de la région était l'école secondaire communale de Quimper, qui avait remplacé l'ancien collège des Jésuites créé en 1620. Elle pouvait recevoir 300 pensionnaires. Cette école allait devenir en 1811 collège communal... » A De Lorme, Histoire du collège Joinville, p. 12.

(25) A. M., 12 novembre 1832.

(26) A. M., 12 novembre 1832.

(27) A. N., F17 79115. — Par une lettre, en date du 28 septembre 1830, adressée à M. Vatar « qui, pendant quelques jours, a gouverné l'Académie de Rennes », M. le duc de Broglie, ministre de l'Instruction publique, accordait aux membres de l'enseignement une prolongation du délai fixé pour la prestation du serment. Le Recteur était autorisé à fixer le nouveau délai, à son gré, « eu égard aux localités ». « En vertu de ce pouvoir discrétionnaire », M. Le Grand établit « deux délais, l'un expirant au 1er novembre pour les collèges de Quimper et de Saint-Pol de Léon ; l'autre au 20 octobre pour tous les collèges de l'Académie ». L'abbé Roudaut adressa le serment, je l'ai dit, le 24 octobre. A. N., Lettre du Recteur au Ministre, 3 décembre 1830. F17 79115. — « Seul, je crois, de tous les prêtres de Bretagne chargés de la direction d'un collège, » écrivait plus tard au Recteur, M. Roudaut, « je prêtai le serment de fidélité. Vous savez que dans mon diocèse l'on ne m'en a pas fait un mérite. L'on a voulu m'humilier en honorant ceux qui ne m'avaient pas imité. Je n'ai point perdu courage... et mes confrères finissent enfin par comprendre que la Religion n'est d'aucune opinion, que je puis être tout à la fois, bon constitutionnel et bon catholique. » A. D., 22 mars 1833. — M. Roudaut fut considéré comme démissionnaire parce qu'il ne s'était pas soumis à la formalité du serment dans le délai fixé par la loi du 31 août. Aussi, un arrêté ministériel du 18 octobre nomma-t-il principal du collège, en remplacement de M. Roudaut, M. Golias, bachelier ès lettres, maître de pension à Quimper. Six jours plus tard, le 24, M. Roudaut adressait le serment au Recteur. Alors, le duc de Broglie, par un arrêté en date du 1e novembre, rapporta celui du 18 octobre. La correspondance du Recteur avec le Ministre était restée « dans le secret ». Le Moniteur, de son côté, n'avait pas publié l'arrêté du 18, sans doute parce que « le Ministre ne voulait pas donner la publicité à la nomination de M. Golias avant l'expiration du délai accordé à l'abbé Roudaut ». Mais la Gazette des Ecoles, « par une fatalité que je ne saurais qualifier, » dit le Recteur, inséra l'arrêté du 18. Aussitôt, M. Golias « remercia ses protecteurs, recueillit les félicitations de ses amis, reçut et rendit des visites ». M. Golias « était au comble de ses vœux ». C'est pourquoi grande fut sa déception quand il eut pris connaissance de l'arrêté du 1er novembre. Une manifestation, sur l'origine de laquelle on est mal renseigné, eut lieu au collège. On cria : « Vive la liberté ! A bas le Principal ! A bas les prêtres ! ». L'abbé Roudaut se trouva bientôt dans une situation très difficile, car le maire de Quimper était loin de le soutenir. Aussi se décida-t-il à abandonner la direction du collège. Il cessa ses fonctions le 5 décembre. — Voir : Lettre du Recteur au Ministre, 3 décembre 1830 ; Lettre du Maire de Quimper au Ministre. A. N., F17 79115. — L'arrêté du 18 octobre et celui du 1er novembre sont dans la même liasse.

Renseigné sur la situation des collèges de Quimper et de Saint-Pol de Léon, ainsi que sur le loyalisme du recteur de Plounéour-Trez, M. Le Grand fit parvenir au Ministre de l'Instruction publique la demande de l'abbé Roudaut.

Comme l'administration supérieure ne se hâte pas de répondre, le Conseil municipal de Lesneven, au mois de novembre, « est unanimement d'avis d'adresser de nouveau à M. le Préfet... l'instante prière d'employer auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique sa puissante intervention pour le succès de la demande de M. Roudaut... » (28)

Enfin, le 18 décembre, le Conseil royal de l'Instruction publique autorisa l'ancien principal du collège de Quimper à ouvrir un pensionnat à Lesneven. (29)

(28) A. M., 12 novembre 1832.

(29) A. D., Lettre du Recteur à l'abbé Roudaut, 27 janvier 1833.

Le 27 janvier 1833, le Recteur annonçait cette heureuse nouvelle à M. Roudaut (30) qui installait, le 1er mars, un pensionnat dans l'ancien couvent des Récollets. (31)

Eugène CORGNE
professeur au Lycée de Pontivy.

Nous remercions notre ami Eugène Corgne d'avoir bien voulu réserver à En Avant *la primeur de l'un des chapitres les plus intéressants de l'ouvrage qu'il prépare sur l'Histoire du Collège. Cette première faveur, nous osons l'espérer, sera suivie de quelques autres qui donneront à nos camarades un avant-goût de l'intérêt que leur offrira la lecture de l'ouvrage tout entier.*

Cotisations et Abonnements

Accusé de réception

(3e Liste)

Membres de l'A. A. à perpétuité (ayant versé une fois pour toutes un capital de 100 francs) :

M. le chanoine Joseph Berthou, curé-doyen de Landivisiau ;

M. Louis Gogé, industriel, Landivisiau.

—×—

Inscrits pour octobre 1921-septembre 1922 :

Abiven, J.-M., professeur au collège, Sainte-Ménéhould ; Abiven, Pierre, vicaire à Rumengol ;

MM. Abjean, Joseph, Gorrékéar, en Plouguerneau ; Abjean, Joseph, bourg de Ploumoguer; Affret, Louis, boulanger, Plouider; Arzel, Rémi, recteur de Saint-Jean-du-Doigt; Audrain, François, négociant, Landerneau ;

Commandant Henri Barjou, Auteuil; Baron, Michel, vicaire, Châteaulin; Belléguic, Louis, industriel, Douarnenez; Bergot, Joseph, quincaillier, Lannilis; Bergot, René, Saint-Germain-Lembron, (Puy-de-Dôme ; Le Berre, Marc, Banque de France, Angers; Berthélémé,

(30) A. D.

(31) Le 30 mars 1833, par acte passé devant M. Lamarre, notaire à Plounéour-Trez, M. l'abbé Hervé Roudaut, desservant de la paroisse de Plounéour-Trez, achetait de Mme Ursule-Françoise Simon, veuve de M. Jacques Vigniboul, demeurant à Lesneven, moyennant un prix principal de 10.000 francs, payable au gré et à la volonté de l'acquéreur, productive d'intérêts au taux de cinq pour cent, avec faculté de remboursements partiels de mille francs, la conventuelle de Saint-François, le cloître, les deux grands jardins, avec le parc situé au midi du grand jardin, et de sa propre initiative, avec ses propres ressources, y installait un collège à la date du 1er mars 1833. A. C.

Laurent, Bodriec, en Loqueffret; Berthelot, Joseph, libraire, 26, rue de Siam, Brest; Georges Bleunven, 276e R. A. C., s. 109; Bervas, François, prêtre, directeur de l'Ecole libre, Guipavas; F. Le Bihan, boulangerie, Lesneven; Bodénès, Jean-Claude, Kervastoué, en Plougastel-Daoulas; Boucher, Auguste, vins, Plouvorn; Branellec, Dominique, docteur-médecin, Kerlouan; Briat, Adolphe, négociant, Plabennec; Batany, Magloire, surveillant à Stanislas, Paris ;

Calvez, François, clerc de notaire, Plouescat; Chapel, François, pharmacien, Rosporden; Chapel, Jean, docteur-médecin, Scaër; Cheminant, Gustave, notaire, maire de Saint-Renan; Chuiton, Yves, recteur de Saint-Coulitz; Le Clech, Basile, ingénieur électricien, Lesneven; Colin, Pierre, Moulin du Folgoat; Condé, Pierre, Ecole de Santé Navale, Bordeaux; Conq, René, recteur de Leuhan ; Contant, Louis, pharmacien, Plouay ; Corolleur, François, sous-diacre, Grand Séminaire, Quimper ; abbé Corre, François, curé-doyen de Ploudiry ; Corre, Yves, Kérivarc'h, en Brasparts; Courtois, Eugène, pharmacien, 48, rue de la Mairie, Brest; Creignou, Eugène, vicaire, Landerneau; Crozon, Michel, négociant en vins, Saint-Renan; Caill, Yves, vétérinaire, maire de Plouzévédé ;

Dantec, François, négociant en vins, Brasparts; Jean Le Doaré, rue Graveran, Châteaulin; Duterque, Jules, docteur-médecin, maire de Lesneven; Dohollau, René-François, professeur au Lycée de Nantes ;

Emily, Ange, Guipavas; Eozénou, Jean-François, Boscadec, en Plabennec; Even, Louis, maître répétiteur au Lycée de Rennes ;

Falhun, Alexandre, recteur de Saint-Thonan; Pierre et J.-M. Falc'hun, Languéneau, en Plounéour-Trez ; Fender, Arthur, professeur de seconde au Lycée de St-Brieuc ;

Le Gall, Alain, Rosporden; Le Gall, Jean-Louis, Kerdrével, en Plougastel-Daoulas; Glaizot, Jules, négociant, Châteaulin; Goas, Jean, Hanvec; Gouriou, Odilon, recteur de Cast; Gouriou, Pierre, capitaine de gendarmerie, Cosne, Nièvre; Grall, Albert, prêtre instituteur, Ploudalmézeau; Guillermit, Jacques, enseigne de vaisseau, Lambézellec; Grall, Louis, tannerie, Landivisiau; Guivarc'h, Jean-François, Kernoter, en Plougar ;

Le Hir, Louis, aumônier du Calvaire, Landerneau ; Huerre, Joseph et Yves, Nantes ;

Inizan, Jean, Le Folgoat; Inizan, Pierre, et fils, Kergunic, Kernouès ; Inizan, Yves, et Jean, Kerléo, Kernouès ;

Jaffrès, François, étudiant en droit, Lampaul-Guimiliau; Jézéquel, Antoine, étudiant, Guipavas; Jézé-

quel, Arsène, hôtelier, Lesneven; Le Joliff, Félix, docteur-médecin, Plabennec ;

Kéraudy, Joseph, négociant, maire de Landéda; Kerjean, Jean, recteur de Coray; Kerouanton, Eugène-Urcun, recteur de Tourc'h (pour deux ans) ;

Labbé, Yves, bourg de Ploumoguer; Lamendour, Yves, vicaire à Pont-Croix; Landuré, commerçant à Plouvien; Launay, Victor, greffier de paix, Châteaulin; Lavolé, Joseph, enseigne de vaisseau, Plouay; Léost, Emile, Hôtel des Voyageurs, Saint-Renan; Léost, Jean-François, notaire à Lannion; Le Lez, ancien huissier, Lesneven; Lichou, Gabriel, vicaire au Relecq-Kerhuon ; Lunven, Michel, Guissény; Le Lann, Jean-Louis, surveillant à Stanislas, Paris ;

Marec, Casimir, Lannilis; M. et Mme Marec, rue Jean Jaurès, Brest; Le Ménec, Gabriel, recteur, Saint-Thurien; Ménereul, Louis, docteur médecin, Douarnenez; Messager, Nicolas, école des mutilés, Lorient; chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, Quimper ; Le Meur, Lucien, doyen honoraire, Lanildut ; Jean Mével, caporal, secteur 600, armée du Levant; Miossec, Jean-Joseph, Brétin, en Logonna-Daoulas ; Miossec, Nicolas, Kerguët, Quimerc'h; Miossec, Pierre, St-Marc; Morvan, Jacques, Le Faou; Morvan, Joseph, école de vétérinaires, Lyon; Morvan, Joseph, commerçant, Pont-Aven; Morvan, Jean, contrôleur des Contributions directes, Nantes ;

Le Nir, Joseph, vins, Châteaulin; Noël, Yves, maire de Plounéour-Trez; Théophile Nicol, Neuilly ;

Omnès, Benoît, assurances, 13 ter, r. de la Mairie, Brest.

Pellen, Claude, rue Lanildy, Saint-Pierre-Quilbignon; Pengam, Vincent, recteur de Plouvorn; Penvern, François, tabacs, Le Relecq-Kerhuon; Picot, André, 61, rue de Traverse, Brest; Paul Pichon, capitaine de cavalerie, Tréflez; Piron, Félix, négociant, Plabennec; Pondaven, Yves, Pen-ar-C'hréac'h, Milizac; Prigent, Alain, Menbléis, Plounéour-Trez; Le Pézennec, Eugène, professeur au Lycée de Cherbourg ;

Quéméneur, René, corroyeur, Saint-Renan; Quéré, Yves, sergent au 41e R. I., caserne Mac-Mahon, Rennes;

Rannou, Joseph, docteur-médecin, Guilvinec; Riou, Auguste, commerçant, Lesneven; Riou, Henri, représentant de commerce, Châteaulin; Le Roux, Yves, recteur, Guilvinec; Le Ru, René, Keranguden, Saint-Pierre-Quilbignon ;

Salou, Louis, vicaire, Saint-Martin de Brest; Scour, Auguste, entrepreneur de transports, 69, rue Victor Hugo, Brest; Sennet, Alfred, recteur, Rosporden; Sennet, Henri, vins, 1, Place des Ecoles, Quimperlé; Serré, Félix, 24, rue de Brest, Saint-Pierre-Quilbignon ;

Taburet, Paul, caporal au 2e R. I. C., Brest; Tanguy, Albert, docteur-médecin, Landerneau; Tanguy, Jean, contrôleur des contributions directes, Landerneau; Tapié, Louis, professeur au collège, Saint-Nazaire; Teillet, Robert, 7, rue de Siam, Brest; Thépaut, F.-M., vicaire, Guilvinec; Tromelin, François, moulin du Grand-Pont, Lannilis ;

Vicaire, Joseph, prêtre, professeur, Saint-Yves, Quimper; Vézier, Noël, étudiant, Pleyben; Vourc'h, Antoine, docteur-médecin, Plomodiern.

La « Saison » sur la Côte d'Emeraude

Vous exigez que je vous en parle? C'est un peu tard... Mais le devoir avant tout !

La « Saison! » Mot magique qui a le don de remplir d'aise l'âme de Messieurs les Hôteliers et Commerçants de toutes sortes de la « Côte d'Emeraude ». Lorsque les premiers rayons du soleil de juin viennent chauffer un peu les pavés inégaux des ruelles de la Cité Malouine, et dorer le sable fin des plages, l'on peut remarquer une animation insolite dans la vie jusqu'alors si paisible de la population. Les façades des hôtels sont repeintes, les enseignes deviennent rutilantes, les marchands de faïences bretonnes et de « souvenirs » essuient la poussière sous laquelle dorment durant huit mois de l'année leurs étalages. Des restaurants « saisonniers », fermés en hiver, s'ouvrent et se remplissent d'un monde de servantes et de marmitons aux uniformes immaculés et aux bonnets imposants. Et tout ce monde, hôteliers, marchands, loueurs de véhicules, se demandent: « La Saison va-t-elle être bonne? Alors! nos prix seront consolidés ; les touristes montreront-ils peu d'empressement à accourir? Dans cette hypothèse, nous opérerons une baisse stratégique qui les fera déferler en flots pressés sur nos murs!... »

La question était d'ailleurs assez inquiétante, car, en se remémorant les prix exorbitants qu'ils avaient demandés l'année dernière (plus de 200 fr. par jour et par personne dans les « Palaces »), ils se demandaient si le troupeau des « saisonniers » se laisserait encore tondre d'aussi bonne grâce... N'allaient-ils pas délaisser la plage mondaine pour le petit trou pas cher ?...

En fait, l'empressement se fit un peu attendre, ce qui eut pour heureux effet de faire baisser les prix de Messieurs les Hôteliers et consorts. Et la foule déferla, et la Saison fut...

Tandis qu'elle bat son (plein), pour au moins trente francs par jour (on va jusqu'à 100 fr) on est logé et nourri. Le logement, il est vrai, se compose parfois d'une salle de bains ou d'un réduit sous les toits, et la nourriture ferait souvent s'évanouir Lucullus, s'il revenait ici-bas; mais enfin on est à Saint-Malo ou à Dinard, on « villégiature », et, en hiver, on peut parler de son « été sur la Côte d'Emeraude... »

Sur la place de Chateaubriand, à l'heure de l'apéritif ou à

celle du café, le soir, règne une animation vraiment parisienne. Les terrasses des cafés, qui couvrent la moitié de la place, sont bondées de touristes qui aspirent l'air du soir et des « Cherry-Brandy » en écoutant les lamentations des violons ou en admirant le Cinéma en plein air... Si l'on s'approche du Casino, des clameurs et un vacarme de cirque vous frappent les oreilles : comme partout, hélas ! le « jass-band » sévit et fait trépider les fox-trotteurs en cadence... Autour des salles de jeux, des visages anxieux se penchent, tandis que la boule d'ivoire roule sur les cases multicolores, et que la voix des croupiers annonce: Faites vos jeux... Rien ne va plus... Le 8, pair, a gagné! »... Peu de bruit, peu de paroles, on chuchotte... Parfois, un cliquetis métallique : ce sont les râteaux nikelés qui raflent les mises ou donnent les gains... A côté, c'est la salle de « baccara », et là, ce sont des billets de mille francs qui jonchent la table. On croirait entrer dans un tombeau, tant le silence est impressionnant. Je vous assure qu'on éprouve un soulagement quand on sort des salles de jeux et qu'on retrouve le bon air de la mer. Le long du « Sillon », soit que la marée montante le heurte de ses vagues furieuses, soit que la morte-eau découvre à ses pieds le tapis blanc des sables, des groupes nombreux se promènent; et c'est là qu'on voit des spécimens divers de la « gent touristique ». Ici, ce sont des Anglais corrects, flanqués de dames et de misses mises à la mode d'il y a dix ans, et longues, et dignes, qui cherchent dans leurs « Guide-books » les impressions qu'il est nécessaire de ressentir en présence de ce spectacle maritime. Là, ce sont des Français, le plus souvent des Parisiens, qu'une telle étendue d'eau semble confondre: « Que d'eau! » semblent-ils dire. Autre part, dans tous les coins, une race spéciale, assez répandue désormais, la gent « nouveaux riches ». Vêtus avec une élégance d'ultra-mauvais goût, l'air important, ils admirent avec des phrases stéréotypées, puisées dans des guides ou des articles de journaux, des paysages qu'ils savent devoir être admirés, mais dont, en leur for intérieur, ils ignorent totalement la beauté. Et il faut entendre leurs bourdes: Voyez, disait l'autre jour l'un d'eux, sur les remparts, à sa famille qui l'écoutait religieusement, là-bas, c'est l'Angleterre, ceci, c'est la Manche, cette ville est Southampton, et derrière c'est Lourdes! » Et ce disant il montrait la côte de Dinard, distante d'un kilomètre environ, et le bras de mer qui la sépare de Saint-Malo. Plus loin, comme on lui demandait ce que c'était que « ce » Chateaubriand, il narrait sans hésitation « Chateaubriand ». Ah! oui, c'était un type qui se promenait sur ce rocher, et qui, faisant un faux-pas, est tombé sur la grève et s'est tué. Alors, on l'a enterré à l'endroit d'où il a perdu l'équilibre. » Ce n'est pas plus malin que ça !

C'est surtout à Dinard qu'il faut aller pour voir l'élégance des stations balnéaires. Sur la plage, des tentes innombrables, aux rayures de toutes couleurs se dressent, abritant des gens en tenue de plage, qui fument, lisent, ou dorment. Mais à 5 heures, à l'heure du thé, les habits de plage sont remplacés par des complets et des toilettes plus élégants. Les toutes dernières modes sont représentées, là, dans toute leur splendeur, ou toute leur... horreur. Et les colliers de perles rutilent, les brillants jettent des feux. Et le Tout-Dinard trempe des biscuits dans les tasses de breuvage parfumé et ambré. Le long du trottoir qui borde le « High Life Casino », des limousines rivalisent d'élégance et de splendeur... Les chasseurs du Casino, raidis dans leurs redingotes aux boutons d'or et leur linge, empesé, saluent les habitués, impeccables et impassibles, tandis que de partout, des salons de thé, des cafés, s'envolent des bribes de tangos et de valses lentes... Sur tout Dinard, règne une atmosphère de grand luxe, de doux « farniente »...

Depuis deux semaines, des « Courses » ont commencé à l'hippodrome de « Marville », près de Saint-Malo. Et le soir des courses, le long des grèves, douillettement étendus sur des rochers pointus, des gens dorment paisiblement, n'ayant pas trouvé de chambres, où... parfois... ayant laissé le contenu de leur portefeuille dans les caisses du Pari Mutuel...

Chaque matin, des pétarades éveillent les habitants de Saint-Malo... Ce sont les « Autos-Cars », immenses machines à transporter les touristes, qui partent vers Cancale, vers le Mont Saint-Michel. Mon Dieu! Qu'une visite au Mont doit manquer de charme en ce moment! Combien on doit ressentir un coup au cœur, quand, sous les arcades séculaires du cloître, on aperçoit le caoutchouc grisâtre d'une sèche anglaise ou les rondeurs bardées de jumelles ou de Kodaks de quelque marchand de conserves parisien! Combien je préfère visiter le joyau de l'Occident lorsque la bise d'automne ou d'hiver enlève sur les dalles des monumentaux escaliers du « Châtelet » les dernières traces profanes...

Et combien, à ces côtes pittoresques, certes, mais gâtées par ces invasions estivales, je préfère les rocs sauvages de mon Finistère, où les grands paysages s'étalent librement, sans que l'horizon soit barré des silhouettes intruses et inesthétiques des sujets de ce cher et cordial allié Lloyd George, ou de celles, non moins indésirables, des disciples de Vilgrain...

Emile GUIADER, Saint-Malo. (1914-1919).

Travaux de nos Anciens

La Nouvelle Journée du 1er novembre 1921 vient de publier un article de notre ami Alexandre **Masseron** sur « L'ordonnance morale de l' « Enfer et du « Purgatoire » dantesques. » Le n° 2 fr.; 7, Place de Jussieu, Paris, (Ve).

—×—

Kannad Henvic. Notre ami l'abbé Eucher Corre, à qui notre Bulletin « En Avant » doit son existence, actuellement recteur de Henvic, vient de lancer les deux premiers numéros d'un Bulletin paroissial dont le titre est orné de dessins de M. Jacques Jullien. Nous offrons au « Kannad Henvic » nos meilleurs vœux de succès et nous prions Dieu de féconder l'apostolat dont il sera l'organe.

CHRONIQUE DES ANCIENS

NECROLOGIE

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme du Père Augustin *Bossennec*, missionnaire en Haïti, décédé le 9 novembre, frère de M. René Bossennec, recteur de Landudec ;

et de François *Perrot*, du cours 1910, décédé à Lescoat, en Lesneven, le 11 novembre, à l'âge de 30 ans, frère de Joseph, Vincent et Jean Perrot ;

de la grand'mère de notre jeune camarade Yves Tournellec, décédée au Relecq Kerhuon le 2 décembre 1921 ;

et nous prions les familles de nos défunts d'agréer l'expression de nos chrétiennes condoléances.

M. BORNECQUE. — De la « Semaine religieuse » (14 octobre) :

Dans l'après-midi du samedi 1er octobre, s'est éteint à Keraudren, en Lambézellec, M. l'abbé Bornecque, aumônier du Collège de Morlaix. Son séjour en cette maison de repos aura été de bien courte durée. Arrivé à peine dix jours auparavant dans un état d'épuisement complet, il put néanmoins célébrer encore la messe aux débuts de la dernière semaine de septembre, et il resta fidèle au bréviaire presque jusqu'à la fin. Il a vu venir la mort avec un calme parfait et une résignation admirable, et demanda lui-même le Viatique et l'Extrême-Onction. Muni de la force des sacrements, il rendait quelques heures après sa belle âme à Dieu.

Lorrain d'origine, étant né à Metz en 1851, et ayant, en son enfance, passé par quelque école militaire, ses manières parfois décelaient la brusque raideur de cette première formation. Jusque dans ses convictions et ses jugements se retrouvait la même allure de vigueur et de décision. Sa vivacité plutôt faite d'énergie n'avait, d'ailleurs, rien d'incompatible avec la piété simple et profonde que nous lui avons connue.

Ce fut à Berteaume, où le père était gardien de batterie, qu'un recteur de Loc-Maria-Plouzané, M. Le Bihan, discerna le jeune homme et lui donna les premières leçons de latin. Au collège de Lesneven, les études, quoique tardivement faites, furent brillantes. Un prix d'honneur les couronna en 1872.

Quatre ans après, le même établissement retrouvait en l'abbé Bornecque un ouvrier zélé. On le verra s'y dévouer pendant près de vingt ans, d'abord professeur, puis sous-principal; cumulant alors de ce chef les fonctions de directeur de congrégation, d'économe, de surveillant général, de préfet de discipline, et, à ce dernier titre, fort redouté des élèves. Par la suite, aumônier du cimetière de Brest, des religieuses Augustines de Pont-l'Abbé, du Calvaire de Landerneau et enfin du Collège de Morlaix, il a consacré aux âmes un dévouement que la maladie aura de plus en plus rendu méritoire.

Ses obsèques, où étaient présents M. le Principal et M. l'Econome du Collège de Morlaix, ont eu lieu en présence d'un groupe nombreux de prêtres et d'anciens élèves de Lesneven. Près de Mgr Roull, dont M. Bornecque fut longtemps l'irréprochable collaborateur, ont assisté à la cérémonie funèbre MM. les chanoines Breton, Kérisit, Abhervé, Kerbiriou, Henry, Louvière, M. Milin, recteur du Pilier-Rouge, etc. A leurs prières s'uniront les suffrages de toutes les âmes qui auront connu et apprécié M. Bornecque dans les diverses maisons d'éducation où il a passé.

NAISSANCES

Louis *Ramée* (1885-93), pharmacien à Guipavas, a eu, le 12 octobre 1921, la joie d'être père de son dixième enfant, qui a reçu au Baptême le nom de Marguerite-Marie.

Filii tui sicut novellae olivarum in circuitu mensae tuae : benedicat tibi Dominus ! (Ps. 127).

MARIAGES

Nous appelons les bénédictions du Ciel sur le mariage de M. Auguste *Abjean*, de Plouguerneau, avec Mlle Louise Frémont ; Trégarantec, le 22 novembre 1921 ; et de M. Jacques *Tanguy* (1912-13), de Plouider, frère d'Yves et de Joseph Tanguy, avec Mlle Anna Priser, de Plabennec; Plouider, le 23 novembre 1921.

CINQUANTENAIRE DE PRETRISE

M. l'abbé François *Fily*, ancien aumônier, aura la grande joie de célébrer, le 29 décembre prochain, à Lannilis, le cinquantenaire de son ordination sacerdotale. *Ad multos annos !*

SUCCES, PROMOTIONS, etc.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. l'abbé François *Ollivier*, membre de notre A. A. du cours 1905, professeur à N.-D. du Bon-Secours, vient de subir avec succès, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, les épreuves de la licence langues et littératures classiques.

M. l'abbé Désiré *Le Goaziou*, professeur à Saint-François en 1914-1915, vient de subir avec succès, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers, les épreuves de la partie commune de la licence en langues vivantes.

Louis *Rosec* (1918) de Plouescat, vient d'obtenir son deuxième baccalauréat en droit ; son frère, Paul (1919) a été reçu aux examens écrits d'élève-officier de la marine marchande.

Georges *Bleunven* est maréchal des logis à la 27e batt. du 276e R. A. C., secteur 109.

Louis *Le Bras* (1911-16) de Saint-Thégonnec, a été promu au grade de lieutenant, 24e B. C. A., s. 184.

Pierre *Condé* vient d'être reçu au concours de l'Externat des Hôpitaux de Bordeaux.

NOMINATIONS

L'abbé Louis *Bihan*, de Saint-Frégant, cours 1908, prêtre de la dernière ordination, vient d'être nommé vicaire à Scrignac.

Alexandre *Rouquet*, expert à Ploudamézeau, vient d'être nommé greffier de la justice de paix du canton, en remplacement de son père, qui exerce ces fonctions depuis 36 ans ; ce dernier avait également succédé à son père, qui fut greffier pendant 24 ans. Félicitations.

Jean *Guéguen*, cours 1905, de Guipavas, a rejoint, il y a quelques mois, le poste d'administrateur-adjoint à Vatomandry, Madagascar.

BRAVES CŒURS !

« Je suis vraiment navré de m'être mis, par ma négligence, dans le cas d'être suspecté de froideur à l'égard de mon vieux collège, dont j'ai gardé un si bon souvenir après dix ans de séjour ininterrompus. Je n'ai pu, à mon grand regret, assister à la réunion du 7 septembre, les mercredi, samedi et lundi étant pour moi jour de service obligatoire à la Poudrerie. Ce sera pour 1922 ! Merci encore de m'avoir rappelé à l'ordre ; *et sachez que, même quand je ne serai plus, votre reçu postal recevra toujours chez moi bon accueil* : ma femme sait le souvenir que je conserve de mon collège, dont je me rappelle toutes les vieilles pierres « par cœur », c'est le cas de le dire..... Et croyez-moi votre dévoué. B. N. »

« Je reçois votre invitation à me mettre en règle pour l'Association et le Bulletin. Dix francs, cela ne se trouve pas ainsi sur la route ! *Mais je ferai volontiers le sacrifice pour mon vieux collège. Les chers enfants pour qui je travaille chaque jour n'en souffriront pas*, et comme récompense je m'attacherai moi-même davantage au cher « En avant ». Tenons bon à nos vieilles amitiés de collège, et prions les uns pour les autres. J'ai eu la joie, ce

matin, 2 novembre, de voir communier mes deux petites, âgées de huit et sept ans. Avec elles j'ai prié pour nos morts, et j'ai pensé aux Anciens du collège morts pour la France..... F. M. »

ÇA ET LA

Le capitaine de cavalerie Paul *Pichon*, — fils du regretté M. Louis Pichon, sénateur du Finistère et premier président de notre A. A., — ancien élève lui-même à Saint-François en 1905-1906, profitant d'un congé de quelques semaines entre deux campagnes au Brésil, a eu l'obligeance de venir saluer son vieux collège : n'y trouvant plus le cher Monsieur Colin, comment aurait-il pu se retenir de prendre au plus tôt le chemin de Kéraudren ?...

Jean *Poulhazan*, de Tréouzon, en Kerfeunteun, philosophe de 1921, a pris sa première inscription à la Faculté de droit de l'U. de Paris, ce qui lui a permis de voir à Neuilly son camarade André Soubigou.

L'abbé Désiré *Le Goaziou* se rend à Cologne, où il va se perfectionner dans l'étude de l'allemand.

« Notre « En avant » est venu me chercher jusqu'au bout du monde ! » écrit *M. Batany*. « Le Bout du monde, c'est le nom d'une promenade d'Angers, à l'extrémité de laquelle se trouve l'Ecole Saint-Aubin, une annexe de l'Université Catholique, qui abrite les étudiants en Lettres. » M Batany est l'un des 30 élèves qui suivent les cours de français à l'U. C. d'Angers : exactement le même chiffre qu'en Première à Saint-François. M. Batany ajoute, d'ailleurs, qu'il n'oublie pas ses anciens élèves et qu'il compte sur l'aide de leurs prières.

Nicolas *Messager*, de Penhars, suivait en 1912 le cours de 5e. « Vous m'avez quelquefois tiré les oreilles, et je me vois encore copiant je ne sais combien de fois une leçon qui commençait par ces mots : « Vulcain, furieux, sort de sa fournaise..... » Cela ne m'allait guère, mais je dois déclarer que je ne vous en ai gardé aucune rancune : loin de là, je vous en demeure bien reconnaissant, et je n'en veux qu'à moi-même d'être resté à la maison avec un bagage plutôt léger. Le temps perdu est passé : il ne me reste plus qu'à faire de mon mieux pour utiliser ma vie. Je suis actuellement à l'école de rééducation des mutilés de Lorient, où j'ai passé un examen pour les emplois réservés aux réformés de guerre. J'ai choisi les chemins de fer algériens, et j'ai été reçu n° 1 commis central, 2e catégorie (Officiel du 24 septembre). Quand viendra ma nomination, je vous donnerai ma nouvelle adresse, car je ne veux pas être privé d' « En Avant ! »

Joseph *Le Nir*, démobilisé du 30e R. A. C., « vend du vin » à Châteaulin, 14, avenue de Quimper.

Marcel *Le Corre* a désormais son gîte 4, avenue Hoche, Paris, VIII. Attend avec fièvre la chronique sportive du Collège, et fait, pour calmer son impatience, du foot-ball tous les dimanches.

Guillaume *Lucas,* incorporé depuis huit mois, en permission à Bohars, en septembre, nous annonçait un changement de garnison. Est-il toujours à Paris ?

Henri *Mével,* contrôleur-adjoint des Douanes, 11, rue de la Douane, Paris, X.

« Que devez-vous penser de mon silence à votre égard? En fait, depuis ma démobilisation, voire depuis plus longtemps encore je n'ai donné signe de vie, et peut-être suis-je, en somme, un enfant prodigue qui rentre au bercail. Qu'importe, ce long retard vaut mieux qu'un complet oubli, les « branches mortes » veulent revivre, et je tiens à me joindre de nouveau à ceux qui, même de loin, n'ont jamais montré de négligence. — Je l'aurais fait plus tôt, ou du moins je n'aurais pas dû cesser d'être en relations constantes avec eux, par notre courrier commun « En Avant », toujours si intéressant et réconfortant, mais à ma libération d'autres soucis me retenaient. Je ne pouvais plus, du fait de la guerre, suivre la voie que j'avais choisie, il me fut bien dur d'y renoncer. Enfin, comme tant d'autres, l'Administration me recueillit. et dès la fin de l'année dernière je donnais le concours d'entrée aux Douanes. J'eus le bonheur de réussir en bon rang, et puisque les maîtres sont toujours heureux du succès de leurs élèves, je vous dirai que je fus admis **troisième** sur **cent cinquante.** C'était mieux que je ne l'espérais et ce fut d'un cœur gai et confiant que je gagnais Paris, résidence qui m'était désignée. — J'ai été heureux, en lisant « En Avant », de savoir qu'un ancien condisciple est maintenant mon collègue. Bien qu'il soit d'un cours supérieur au mien, je charge notre cher Bulletin de lui transmettre mon bon souvenir.

» Que vous dirais-je de plus? Ce que furent mes débuts et ma nouvelle vie dans ce grand Paris? Mais ce récit m'entraînerait trop loin; je n'ai déjà que trop abusé de ce moi « haïssable. » Ce n'est d'ailleurs que partie remise. Maintenant que le premier pas est fait, je me promets de continuer à correspondre. N'est-il pas agréable et doux de rester en relations constantes avec nos compagnons d'enfance et surtout avec ceux qui formèrent notre caractère et notre esprit? L'on en est rajeuni, les souvenirs viennent en foule et l'on aime à revivre les années passées dans ce collège qui ne mérite certes pas l'injurieuse épithète d' « ennuyeuse prison. »

» Je vous prie d'être mon interprète auprès de Monsieur le Supérieur et de mes anciens maîtres et de croire à mes sentiments respectueux et reconnaissants. »

Yves *Menut,* 129 R. A. L.,3e groupe, 29e batt., secteur 109, est à Landau depuis la mi-septembre. « Les sursitaires comme moi ont été versés immédiatement dans le peloton : manœuvres à cheval toute la matinée, et le soir maniement des canons de 105 et de 155. Je suis en chambrée avec un séminariste : nous avons obtenu une permission permanente pour la messe du dimanche. J'espère revoir le collège au premier de l'an. »

Joseph *Iliou* s'est d'abord installé 2, rue Volney, à Angers, en attendant mieux. A le plaisir de rencontrer souvent M. Batany.

Au moment de mettre en page, nous recevons de Joseph Iliou une carte nous informant qu'il habite désormais 11, rue Cubain, Angers.

L'abbé Pierre *Luguern,* à Saint-Divy, se remet de ses fatigues et compte bien reprendre du service l'été prochain.

Jacques *Fichoux,* de Montreuil, nous apprend que Paul Guillauma est sergent au 41e R. I., à Coëtquidan, Morbihan.

Le dernier numéro d' « En Avant » adressé à M. Gabriel *Abily,* villa Florence, rue d'Endourne, Marseille, nous est retourné avec la mention : « Parti sans laisser d'adresse ». Qui nous renseignera ?

Un bon point à la poste de Marseille, pour nous avoir renvoyé ce numéro. Mais que dire de la poste de X... ? Depuis trois ans nous y expédions « En Avant » à notre camarade N... Nous faisons présenter un reçu postal, il y a quinze jours : il nous revient avec la mention : « Parti depuis plus d'un an, adresse inconnue. » Alors, qu'est-ce que la poste de X. a bien pu faire de tous les numéros du bulletin qu'elle aurait dû nous renvoyer ?

Le docteur Jean *Creignou,* regrette que, médecin de station thermale à Eaux-Bonnes, il n'ait pu, cette année, « donner satisfaction à son grand désir de revoir des lieux et des visages qui lui sont bien chers ».

Henri *Provostic* est étudiant de 3e année à la Faculté de droit de Rennes.

Pierre *Cadiou* attend avec confiance le résultat du Concours pour l'emploi de contrôleur-adjoint des douanes.

François *Le Guen,* caporal au 41e R. I., peloton n° 2. « Exercice matin et soir ; théorie à réciter par cœur. On veut faire de nous des sous-officiers d'élite, pour revenir au régime d'avant-guerre..... J'ai trouvé des amis de M. Jullien au Patronage de la Tour d'Auvergne, où je me suis engagé pour le foot-ball, l'après-midi du dimanche. Nous n'avons été battus qu'une seule fois, à Laval.... Et au collège, comment vont les sports ? » Le bulletin attend pour le mois prochain la chronique que vous réclamez.

Jean *Mével,* caporal d'inf., coloniale, Beyrouth, octobre.

La ville de Beyrouth n'est guère intéressante. De toutes les villes du Levant aucune n'a l'aspect plus européen. Quand on

arrive en face de Beyrouth, on aperçoit des maisons couvertes de tuiles rouges rappelant quelques villes de France.

Une fois à terre, on est désillusionné: des rues étroites et sales, quelques avenues taillées à travers les maisons comme à coups de hache, laissant de chaque côté des taudis infects et démolis. Cependant une place, la place des Canons, présente quelques beautés, mais les charmes qu'elle peut avoir sont gâtés par le voisinage d'un quartier mal famé. — La plus grande partie de la population est musulmane. L'élite de la société musulmane nous est favorable, le peuple nous regarde de travers. Les Syriens ont conservé le costume arabe; cependant l'influence européenne se faisant sentir, un très grand nombre s'habillent à l'européenne. Les musulmanes sont voilées; on ne voit de leur corps que les mains. Quant la rue est déserte, elles relèvent leur voile, mais dès qu'elles aperçoivent un homme, elles le baissent avec une extrême rapidité. Dans la haute société, les musulmanes semblent conserver ce voile plutôt par tradition; et elles ne se gênent pas pour voyager en automobile, ce qui est un mode de locomotion peu coranique: Mahomet certainement les blâmerait. — La population chrétienne s'étend grâce à l'influence de la France, et des missionnaires. — Les chrétiens sont presque tous maronites; un petit nombre grecs-orthodoxes ou catholiques. Les chrétiens se font remarquer par leur ardente piété et leur assiduité aux offices qui se célèbrent avec une pompe toute orientale. —Ils aiment beaucoup la France, amour entretenu par nos missionnaires. Plusieurs portent sur la poitrine le Sacré-Cœur de Jésus avec les mots: « Salut et espoir de la France ». — Dans le bled, aux environs d'Aïn-Tab-Katma, les Bédouins résistent encore à nos troupes; cependant ils doivent reculer devant l'action énergique de nos soldats. Ces bandes sont très redoutables par leur cruauté; nos prisonniers qui tombent entre leurs mains sont l'objet d'une série d'actes criminels de leur part.

La seule crainte que ces bédouins éprouvent quand ils sont faits prisonniers par nos troupes, c'est d'être décapités. La raison en est qu'ils sont pour la plupart musulmans; et, fidèles aux préceptes de Mahomet, ils ont la tête rasée tout autour, conservant seulement au milieu du crâne une longue touffe de cheveux. C'est par cette touffe de cheveux qu'à leur mort Allah les entraînera dans le paradis. Mais si vous les décapitez, la tête seule va au paradis, et le corps reste sur terre; et naturellement ils ne pourront goûter l'éternelle jouissance du paradis de Mahomet. C'est du moins ce qui m'a été raconté!! — Nos bureaux sont transportés à Baabda, à une heure de chemin de fer de Beyrouth. »

Georges *Bleunven*, secteur 109, relevait d'une indisposition le 6 novembre. « Je vais reprendre la vie régulière, en somme bien tranquille à Landau. Par ce temps de pluie, le travail n'est guère actif. Le soir, nous aimons à nous réunir dans une vaste salle d'études, où l'on discute tout comme au temps où, sous la direction de M. Mesguen, graves philosophes et volages seconde nous aimions à nous contredire si gentiment au Cercle Saint-François.... Caro, de Pleyben, est brigadier à ma batterie. »

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

AU CERCLE SAINT-FRANÇOIS

Conférence de M. le Supérieur sur Saint François d'Assise

Le 17 novembre M. le Supérieur voulut bien se rendre à l'invitation de notre directeur pour nous entretenir de Saint François d'Assise. Le sujet de cette conférence était bien fait pour nous attirer, car Saint François, en même temps que patron du collège est le patron de notre cercle.

Tout d'abord, Monsieur le Supérieur nous relate brièvement la vie de Saint François. Il naquit en 1181 d'une riche famille de marchands drapiers. Dans sa jeunesse, il s'adonna aux plaisirs et fut l'âme du cercle des joyeux d'Assise, qu'il égayait par son esprit et le charme de sa voix. Il possédait les passions les plus fortes et rien ne faisait prévoir que le fils de Bernardone deviendrait un grand saint.

Ce fut au cours d'une longue maladie que la grâce divine illumina son âme. Il en sortit complètement transformé: son cœur se ferma aux plaisirs de ce monde pour s'ouvrir aux délices incomparables de l'amour des vertus chrétiennes. Le riche jeune homme était devenu l'époux de « Dame Pauvreté », le joyeux compagnon, l'époux de la chasteté.

Cependant M. le Supérieur, ne veut voir aujourd'hui dans le Poverello d'Assise, que le poète. Ce mot peut étonner. Sans doute François n'a pas versifié mais comme on l'a dit: « l'art ne fait que des vers, le cœur est poète », et François en avait tous les dons: il a tout, aimé, il a chanté: les animaux, la nature, l'homme, et Dieu.

La vue d'un paysage le transporte: les montagnes de l'Ombrie, ses vallons, ses forêts givrées par l'hiver, reverdies par le printemps, et dorées par l'automne. Il se plait infiniment à écouter le doux gazouillement du ruisseau qui coule, le murmure des feuillles agitées par le vent. Il prête une âme à toute la nature: avec quel respect il s'adresse à Messire le Soleil ! au Feu indomptable et fort, l'Air qui soutient les créatures, et à la Terre qui les nourrit!

Son amour des animaux est légendaire: bêtes apprivoisées et bêtes féroces, toutes trouvent place dans son cœur, et lui rendent d'ailleurs cet amour en lui obéissant. Qu'on lise seulement les fameux sermons aux oiseaux, et la réprimande au loup de Gubbio. Saint François rappelle aux oiseaux tous les bienfaits qu'ils reçoivent chaque jour du bon Dieu, et leur recommande de Lui en être reconnaissant. Dès qu'il a fini, les oiseaux qui l'avaient écouté sans un cri, comme de sages écoliers, se mettent à chanter la louange du Seigneur. Un

loup s'était rendu tristement célèbre à Gubbio, par ses méfaits. François, le rencontrant un jour, l'admoneste sévèrement et lui ordonne de mettre fin à ses dégâts et à ses crimes. Pour montrer qu'il a compris, le loup tend sa patte au saint et désormais la paix fut signée entre le loup et les habitants de Gubbio. La bête se promenait chaque matin dans Guibbo, recevant à chaque porte une partie de sa nourriture.

Le Poverello chante l'homme: l'âme, créée à l'image de Dieu dont elle est en quelque sorte le reflet; le corps, l'instrument qui lui sert à faire le bien.

Mais en chantant la nature, les animaux ou l'homme, François chantait aussi leur Créateur. Il s'appelait le Jongleur de Dieu, et en effet toute sa vie n'a été qu'une perpétuelle action de grâces envers le divin Maître. Dieu est le père de tous les êtres, et c'est pourquoi ceux-ci sont nos frères et nos sœurs: notre sœur la cigale, nos chères petites sœurs les alouettes, notre frère loup, notre sœur la lune et notre frère le vent, sont pour François des enfants de Dieu, des symboles de Jésus.

Ainsi François peut être comparé sans crainte aux poètes anciens et modernes: comme eux c'est un « voyant » sublime mais de plus c'est un mystique, comparable au Psalmiste, et au prophète Daniel.

M. le Supérieur termine par un brève historique des œuvres de Saint François. Il n'a pas beaucoup écrit, et tout ce qu'il a écrit ne nous est parvenu. Cependant le Cantique du soleil, dont le titre exact serait le « Cantique des Créatures » suffit à nous montrer la poésie du saint. Ce cantique comprend neuf strophes. Les sept premières furent composées quelques mois après qu'il eut reçu le privilège des stigmates; la huitième à l'occasion d'un différend entre le podestat et l'évêque d'Assise; et la neuvième un peu avant la mort du saint.

Les quelques moments que Monsieur Le Supérieur consacra à cet entretien furent vraiment délicieux. En l'absence du président, Le Gall se chargea de remercier M. Le Supérieur de nous avoir révélé un des côtés les plus intéressants de la vie de Saint François ; connaissant mieux notre céleste Protecteur, nous l'admirerons et l'aimerons davantage.

***

Dans nos séances du 11 et du 24 novembre, Joseph Lescop et François Le Gall nous ont exposé, l'un « le point de vue du Patronat vis à vis des Revendications du Travail », l'autre « les rapports actuels du Capital et du Travail. »

La seconde de ces séances a été particulièrement animée. Les camarades Rivoal, Séité et Lescop ont soutenu un point de vue opposé à celui du rapporteur, qui a maintenu ses positions.

Pratiquement, de telles controverses ont l'avantage de nous exercer à la discussion sérieuse et courtoise, et de nous renseigner sur l'extrême complexité des problèmes qui divisent le monde du travail.

Les Secrétaires du C. S. F.

TABLEAU D'HONNEUR (novembre)

PHILOSOPHIE. — Colin ; Goasguen ; Quéinnec.

PREMIERE. — Le Roy ; Parc ; Tanguy ; Tranvouez.

SECONDE. — Creff ; Le Goff ; Person ; Pouliquen ; Pronost ; Vigouroux.

TROISIEME. — Balch ; Grall ; François Troadec ; Moysan ; Cornec ; Rio ; Jean Le Roux (omis par erreur en octobre).

QUATRIEME. — Grall ; Miossec ; Le Bars ; Kerjean ; Légot ; Jean Morvan ; Cornec ; Troadec ; Jean-Marie Morvan ; Bihan-Poudec.

CINQUIEME. S. B. — Cariou ; Autret ; Cannic ; Abgrall ; Dourmap ; Boutin. — S. R. — Prigent ; Guillerm ; Joseph Jestin ; Le Gac ; Morel.

SIXIEME. S. B. — Claude Le Goff ; Piriou ; Simier ; Jézéquel ; Lyvinec ; Quentric ; Bourel ; Le Clec'h ; Le Gall. — S. R. — Jean Le Saint ; Tournellec ; Omnès ; Le Roy ; Squiban ; Barjou ; Corre ; Bihan ; Ramonet ; Sénant ; Castel ; Menut ; Rosec ; Cochard.

SEPTIEME. — Bescond ; Chapel ; Le Goff ; Pichon ; Jean Roudaut ; Runavot.

HUITIEME. — Quiec ; Affret ; Roudaut ; Jean Guéguen.

NEUVIEME. — Kéraudy ; Le Brun ; Guennoc ; Petton ; Bozec ; Souben ; Jean Dilasser ; Lerrol ; Abgrall ; Cornic ; Mazéas.

DIXIEME. — Louis Jézégou ; Abgrall ; Cann ; Gourmelon ; Ritz ; Quiniou.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE. — *Physique* : 1. Colin ; 2. Le Gall.

PREMIERE. — *Littérature* : 1. Le Roy ; 2. Kerjean ; 3. Soubigou. — *Thème anglais* (A-C) : 1. Dantec ; 2. Pernuit ; 3. Odeyé. — *Anglais* (B-D) : 1. Suignard ; 2. Morvan. — *Allemand* : 1. Luneau ; 2. Delastelle. — *Physique* (C-D) : 1. Cozanet ; 2. Dantec. — *Trigonométrie* (C-D) : 1. Luneau ; 2. Cozanet. — *Histoire Ancienne* : 1. Kerjean ; 2. Tanguy ; 3. Péron. — *Composition française* : 1. Luneau ; 2. Le Roy ; 3. Perrot.

SECONDE. — *Géométrie* (C-D) : 1. Jaouen ; 2. Creff. — *Thème anglais* (A-C) : 1. Le Gall ; 2. Vigouroux ; 3. Creff. — *Anglais* (B-D) : 1. Taburet ; 2. Jaouen. — *Histoire ancienne* : 1. Chardronnet ; 2. Vourc'h ; 3. Person. — *Thème grec* : 1. Pronost ; 2. Vourc'h ; 3. Bernard. — *Physique* (C-D) : 1. Creff ; 2. Jaouen. — *Chimie* (C-D) : 1. Rannou.

TROISIEME. — *Histoire naturelle* : 1. Rosec. — *Histoire* : 1. Grall ; 2. Plantec ; 3. Rosec ; 4. Balc'h. — *Thème anglais* : 1. Nicol ; 2. Salaün ; 3. Gentric. — *Thème grec* :

1. Balc'h ; 2. Léost ; 3. Moysan, François. — *Narration* : 1. Gentric ; 2. Martin ; 3. Plantec ; 4. Lozac'h. — *Chimie* : 1. Nicol ; 2. Rosec.

QUATRIEME. — *Exercices anglais* : 1. Grall ; 2. Miossec ; 3. Le Bars ; 4. Kerjean et Kerbrat, Georges. — *Exercices grecs* : 1. Grall, 2. Bégot ; 3. Morvan, Jean ; 4. Miossec ; 5. Bihan-Poudec. — *Histoire* : 1. Grall ; 2. Jacopin ; 3. Bihan-Poudec ; 4. Morvan, Jean, et Troadec. — *Géographie* : 1. Grall ; 2. Morvan, Jean, et Riou ; 4. L'Helgouac'h ; 5. Le Bars. — *Chimie* (B) : 1. Cornec.

CINQUIEME. — *Thème latin* : S. B. 1. Cariou ; 2. Autret et Cannic. S. R. 1. Prigent ; 2. Perrot. — *Grammaire française* : S. B. 1. Autret et Cariou ; 3. Cannic ; S. R. 1. Prigent ; 2. Chardronnet. — *Histoire* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Autret et Kermarrec. S. R. 1. Gloaguen, Hervé ; 2. Guillerm.

SIXIEME. — *Histoire* : S. B. 1. Le Clec'h ; 2. Jézéquel ; 3. Le Gall, Alain. S. R. 1. Le Saint, Jean ; 2. Corre, Goulven ; 3. Cochard. — *Exercices latins* : S. B. 1. Kerhoas ; 2. Le Goff ; 3. Piriou et Simier. S. R. 1. Le Saint, Jean ; 2 Ramée et Tournellec ; 4. Omnès. — *Anglais* : S. B. 1. Jestin ; 2. Le Gall ; 3. Jézéquel ; 4. Corcuff. S. R. 1 Croguennec ; 2. Domalain ; 3. Squiban.

SEPTIEME. — *Style* : 1. Le Bec ; 2. Thomas ; 3. Geffray ; 4. Bescond et Chapel. — *Analyse* : 1. Le Bec ; 2. Chapel ; 3. Rolland, Jean ; 4. Renévot ; 5. Affret. — *Arithmétique* : 1. Chapel et Le Roux ; 3. Renévot ; 4. Abjean-Uguen et Le Bec. — *Histoire* : 1. Affret ; 2. Renévot ; Roudaut, J.-Fr. ; 4. Guézennec ; 5. Rolland, Jean ; 6. Chapel.

HUITIEME. — *Grammaire* : 1. Quiec ; 2. Cozien ; 3. Affret . — *Analyse* : 1. Pochard ; 2. Cozien ; 3. Auffret. — *Rédaction* : 1. Auffret ; 2. Pochard ; 3. Quiec. — *Histoire* : 1. Affret ; 2. Quiec ; 3. Corre.

NEUVIEME. — *Rédaction* :1. Keraudy et Le Brun ; 3. Guennoc. — *Grammaire* : 1. Le Brun ; 2. Rozec ; 3. Quéré et Jézégou. — *Ecriture* : 1. Lerrol ; 2. Souben ; 3. Cornic. — *Histoire* : 1. Keraudy ; 2. Petton ; 3. Dilasser et Guennoc.

DIXIEME. — *Grammaire* : 1. Jézégou ; 2. Drogou et Abgrall. — *Rédaction* : 1. Jézégou ; 2. Le Verge, Antoine. *Ecriture* : 1. Mesguen ; 2. Jézégou. — *Vocabulaire* : 1. Abgrall ; 2. Jézégou.

LE CONGE DU PREMIER DE L'AN

Il durera dix jours : du samedi matin 24 décembre au lundi soir 2 janvier.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

8e Année. Janvier 1922

NOUVELLE SÉRIE N° 28

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Bonne année ! page 81. — 2. Veritatem in caritate (chanoine Moënner) p. 82. — 3. La Jeunesse des Ecoles aux Missions des Grands Lacs (R. P. Huntziger), p. 87. — 4. Cotisations et abonnements, p. 93. — 5. Travaux de nos Anciens, p 94. — 6. Chronique des Anciens, p. 95. — 7. Chronique de Saint-François, p. 104. — 8. Carnet bibliographique, p. 110.

" Bonne et heureuse année ! "

Au seuil de l'an nouveau, « En Avant » *prie ses fidèles lecteurs et amis d'agréer la cordiale assurance des vœux qu'il forme pour leur bonheur.*

Avec l'apôtre saint Paul il souhaite « que la paix de Dieu qui passe toute conception garde leurs pensées et leurs cœurs dans le Christ Jésus..... Appliquez-vous, frères, à tout ce qu'il y a de vrai et de juste, de pur et d'aimable, à tout ce qui est honneur et vertu ; ce que vous avez appris et reçu de nous, pratiquez-le ; et ainsi le Dieu de la paix sera avec vous. » Ep. aux Philipp.

« Ce que vous avez appris et reçu de nous » se résume dans la devise de notre maison : la vérité dans la charité. Lisez et méditez le commentaire que M. le Supérieur en a donné aux « jeunes » du collège ; adaptez-en les conclusions aux circonstances particulières où se déroule votre vie ; et faites en sorte que la vérité règle toutes vos pensées, que la charité inspire tous vos actes, que le progrès dans le bien soit tout votre idéal.

Alors, nos prières mutuelles nous garantissant l'aide de Dieu, l'année qui s'ouvre sera vraiment pour chacun de nous une année de joie et de paix, une « bonne et heureuse année. »

En Avant !

Veritatem in caritate [1]

Par vos chants unis à la prière du prêtre, vous venez d'appeler sur votre année scolaire les bénédictions d'En-Haut. Dieu veuille qu'elles descendent abondantes, pour remplir de lumière vos intelligences, embraser d'amour vos cœurs, repousser au plus loin l'ennemi de vos corps et de vos âmes, et vous donner la paix, une paix féconde et durable ! Ce n'est ici ni le lieu ni le moment d'exposer le détail des obligations que vous aurez à remplir pour mériter ces faveurs du ciel. Ce travail sera fait à son heure au cours des exercices de vos journées d'écolier. Dès aujourd'hui cependant il peut être utile de vous livrer la consigne qui devra être la règle de votre existence, et pas ne sera besoin d'aller la chercher bien loin. Je la trouve exprimée avec toute la netteté désirable dans l'exhortation qui renferme la devise de notre Collège et qui fut pour la première fois adressée aux Ephésiens en ces termes: « Soyons les disciples de la vérité dans la charité; croissons par toute notre vie en Celui qui est notre chef, le Christ. »

—×—

Veritatem : la vérité; notre intelligence est faite pour elle, elle y aspire de toutes ses forces et ne se repose que dans sa possession. Mettez-vous donc résolument à son école. Son rayonnement en se projetant sur le monde éclaire tous les domaines et chacun de vous peut en recueillir selon ses capacités.

Elle fournit aux plus jeunes les premières notions de la lecture, de l'écriture, du calcul, de la grammaire et de l'histoire qui pour n'être qu'élémentaires n'en sont que plus indispensables; la solidité d'un édifice dépend avant tout de celle de sa base, et, si la maison croule, c'est souvent parce que les fondations étaient mal assises. Venant à ceux qui sont d'âge plus avancé, elle initie les uns aux beautés de la littérature, ouvre sous les yeux des autres les merveilles des sciences. Elle s'attache surtout avec une complaisance particulière à la philosophie, dont l'objet présente aux réflexions de la raison naturelle les questions les plus graves.

Peut-on prétendre toutefois qu'en ces matières profanes réside proprement la vérité ? Non : elles n'en constituent qu'un aspect étroit et fugitif. La grammaire

(1) Allocution de M. le Supérieur à la messe du Saint-Esprit, le 4 octobre 1921, en la fête de saint François d'Assise.

elle-même a ses variations et ses caprices : en littérature, la constante querelle des anciens et des modernes et les réactions des jeunes écoles; en philosophie, l'antagonisme et l'effondrement des systèmes; dans les sciences, sous la poussée de nouvelles inventions, la disgrâce et la ruine d'hypothèses jugées inébranlables; le flot mouvant des institutions et des lois toujours en réforme sont autant de preuves que la vérité, recueillie en ces branches du savoir, est fragmentaire et friable et qu'il nous faut chercher ailleurs ses solides assises, dans cette Vérité éternelle que nous appelons Dieu.

Et voilà pourquoi jusque dès le point de départ, comme dans les abécédaires enluminés de l'ancien temps, nous commençons par imprimer le signe de la Croix. Plus tard, lorsque le spectacle de la nature interprétée par la science confondra votre esprit d'admiration et d'épouvante entre les infiniment grands et les infiniment petits, et que vous vous demanderez qui a dicté ces lois aux corps célestes et aux atomes, qui a écrit son nom sur l'étoile qui brille au firmament et sur la goutte de rosée qui tremble au brin d'herbe, nous ne nous bornerons pas aux causes secondes, mais poussant tout droit et en haut vers la Cause première, avec les plus beaux esprits, nous répondrons: C'est Dieu. — Dans le domaine des belles-lettres, vous rencontrerez et de ce qui plaît et de ce qui élève à la fois, l'art avec sa grâce charmante et harmonieuse, le génie avec ses élans et ses sublimités; lorsque, soulevés par l'enthousiasme, vous chercherez à savoir quel est cet idéal qui vous sollicite, nous vous dirons encore : C'est Dieu. — Enfin, quand en philosophie las des systèmes qui renversent les systèmes, vous plongerez au fond des choses pour y trouver un être premier et nécessaire, un être souverain principe et fin suprême, idée substantielle et loi vivante des êtres, lumière de notre pensée, attrait de notre amour, ressort de notre volonté, clef de l'univers matériel, clef des âmes, clef du ciel, nous vous donnerons son nom, toujours le même : C'est Dieu.

La vérité religieuse est donc ce qu'il importe avant tout de posséder. La parole de l'Evangile: « Que servirait à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme? » s'applique aussi, ne l'oublions pas, au domaine de l'intelligence. Que l'exploitation de l'accessoire ne nous fasse pas oublier l'essentiel !

—×—

In caritate : dans la charité. Sachez-le, Dieu ne se laisse connaître que dans la mesure où il est aimé. Vous avez peut-être lu ce mot de Pascal: « Pour les choses humaines, il faut les connaître pour les aimer; pour les

choses divines, il faut les aimer pour les connaître. On n'entre dans la vérité que par la charité »; et cet autre, menaçant, de Bossuet: « Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne point à aimer ! »

Phénomène triste, mais logique: la charité s'est refroidie dans l'éducation, dans la proportion même où Dieu s'en est vu banni. Où cela mènera-t-il ? A la vue de la criminalité sans cesse croissante de la jeunesse et même de l'enfance, en présence de ces êtres flétris avant que d'être épanouis, ne vénérant, n'aimant ou ne craignant rien, devant ces esprits faibles qui se croient forts parce qu'ils sont affranchis de la vérité et du respect, devant ces consciences asservies par l'ivresse du plaisir et le dégoût du devoir, on a senti le besoin de « rendre une âme aux écoles ». Et qu'a-t-on voulu faire ? Ne parlons pas de l'hypnotisme qu'on a proposé pour corriger l'enfant... Il y a mieux. C'est très sérieusement qu'un haut fonctionnaire de l'instruction publique, il y a quelques années, proposait à une assemblée réunie tout exprès de chercher avec lui sous quel pseudonyme on pourrait introduire « le nommé Dieu » dans les écoles. La discussion fut longue, on parla d' « idéal » et d' « au-delà », on proposa même le nom de « Père », et finalement on se sépara sans avoir rien décidé... « C'est par la grande porte qu'il faut que Dieu rentre dans les écoles, et si quelqu'un croit aujourd'hui ne pouvoir plus s'en passer, il faut qu'il nous le dise et qu'on sache ! » (Brunetière).

Nous le disons bien haut, nous, et qu'on le sache. Nous acclamons Dieu le roi de l'école. Les portes de la maison et des cœurs lui sont ouvertes. Ministres nés de l'Evangile, vos maîtres ont la mission de le faire connaître et pratiquer : nul autre procédé d'éducation ne saurait égaler celui qui met directement à l'école de Jésus. Etudiez son Cœur à travers les pages de ce livre merveilleux et vous verrez comment et combien il a aimé; tendre pour tous, tendre infiniment, et fort tout autant. Pour inspirer des sentiments élevés, les classiques officiels font appel aux héros antiques: qu'est-ce que cela près de Notre-Seigneur ? Les vertus naturelles ne sont pas niables, certes ; seulement Jésus-Christ leur ajoute un éclat surnaturel et les transfigure. — Plus que ses exemples, c'est sa vie même qu'Il nous offre, pour nous diviniser en quelque sorte à notre tour. Les maîtres ordinaires ne peuvent donner que des leçons d'amour et de vertu: par la grâce du Maître par excellence, nous pouvons donner l'Amour, la Vertu même en distribuant dans la Communion le corps et le sang d'un Dieu. Il y a là un complément nécessaire de notre éducation, et vous ne répondriez pas à tout votre programme, sans les pratiques sacramentelles qui sont notre privilège et notre honneur.

— × —

Crescamus in illo : croissons en Lui. La loi de notre vie exige le progrès et l'Apôtre n'a fait que l'interpréter quand il a dit : Croissons. Le Maître avant lui l'avait prescrit sous une autre forme : Ascende superius, monte plus haut : plus haut dans la docilité, plus haut dans le travail, plus haut dans la piété, plus haut dans l'amour : superius, toujours plus haut ! Le champ des ascensions est vaste ici, sans frontière, puisque le but à atteindre n'est autre que la perfection même de Dieu: « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait ».

A cette invitation impérieuse, répondez avec la générosité qui est le noble partage de votre âge : en route pour ces hauteurs ! à l'œuvre pour ces transformations qui de progrès en progrès feront de vous des enfants, des jeunes gens de plus en plus beaux, de plus en plus aimables, de plus en plus distingués, de plus en plus saints, et marqueront en votre âme une ressemblance chaque jour plus parfaite avec Jésus, le divin modèle ! C'est ainsi qu'ont fait les grandes âmes; ainsi devez-vous faire aussi, et que chacun prenne pour lui personnellement ces réflexions : « Je veux m'appliquer, durant l'année scolaire qui commence, à vivre d'une union plus intime avec Celui qui étant la Voie, la Vérité, la Vie, doit être ma voie à moi, si bien que je ne m'écarte pas de ses directions; ma vérité, si bien que je ne la cherche pas en dehors de Lui, mais que je marche à sa lumière ; ma vie, si bien que je sois convaincu que la seule mort à redouter est celle du péché, que je ne me laisse jamais séparer de mon Sauveur, mais que je m'unisse plus intimement à Lui, pour vivre plus ardemment de sa vie à Lui, comme l'un des siens.

Il ne m'est pas indifférent, vous le pensez bien, d'avoir à vous esquisser ce programme en un jour de rentrée qui coïncide avec la fête de saint François d'Assise. Le patronage qu'il doit à une longue suite de bienfaits d'exercer sur cette maison le pose devant nous comme un modèle plus cher. Or, je ne sais pas s'il y eut jamais un autre saint dont on peut dire qu'il ait au même degré pratiqué la vérité dans la charité, sur les pas de notre Souverain Maître Jésus. Appuyés sur ses exemples, confiants dans son intercession, unis au prêtre qui prie à l'autel, disons à Dieu de toute notre âme: « Seigneur, par les mérites de saint François dont la famille spirituelle s'amplifie ici, aux anciens demeurés fidèles comme aux nouveaux venus, accordez la grâce de vivre

sous sa protection dans la connaissance et l'amour du Christ, de mépriser à son imitation tout ce qui se passe et de trouver la joie dans la participation des dons célestes ! »

La prière idéale, d'après la Bible, par l'abbé G. Bontoux, chanoine titulaire, directeur au Grand Séminaire de Gap. — In-8° couronne. Broché : 2 francs. — Toute la doctrine de l'Eglise sur la prière se trouve condensée dans ce traité : nature et conditions, but et objet, lieu et temps, qualités et effets de la prière, sont successivement décrits exclusivement à l'aide des textes sacrés et illustrés par les exemples innombrables que fournissent les Livres Saints à l'appui de la doctrine. Ce sont des personnages de l'Ancien Testament qui défilent devant nous avec Abraham, Jacob, Tobie, David, Job, etc... ; ce sont les figures touchantes de l'Evangile, Marie Magdeleine, la Samaritaine, la Veuve de Naïm, l'Aveugle de Jéricho, le Centenier, les dix Lépreux, le Publicain. Toutes les situations dans lesquelles peut se trouver le chrétien, ont eu des précédents qui sont développés dans la Bible, toutes les conditions requises pour rendre la prière efficace sont établies par les règles fixées par les Saints de l'Ancien comme du Nouveau Testament. — Aubanel, Avignon.

Le livre des enfants qui se préparent à la communion (privée, solennelle ou simplement fréquente). Par l'Auteur des **Paillettes d'Or.** Ouvrage approuvé par plusieurs Cardinaux, Archevêques et Evêques. — Un volume in-18. Broché : 3 fr. 50 ; relié pleine percaline, tranche jaspée : 5 fr. 50. — Avignon, Aubanel. — Au lieu d'être exposé sous la forme plus ou moins aride du développement proprement dit, tout ce que l'enfant doit connaître avant de communier est présenté sous forme de questions. Mais ces questions sont conçues de telle façon, que le jeune disciple n'a qu'à les transcrire en subtituant simplement l'affirmation à l'interrogation pour donner un exposé complet du sujet traité. Tous les points sont envisagés jusque dans leurs plus petits détails, détails rendus plus accessibles aux jeunes intelligences par des comparaisons, des rapports, des exemples pris dans la vie quotidienne et dans les circonstances qui, à tout instant, éveillent la curiosité de l'enfant ou sollicitent son attention.

Paillettes d'Or, dix-huitième série. Recueil des années 1919-1920-1921. Un volume in-18. Broché, franco 1 franc. — Avignon, Aubanel. — Cette nouvelle série se présente avec la variété et la piété qui ont fait la vogue des précédentes. Elle traite des principaux sujets de la vie chrétienne : points fondamentaux de la religion comme la messe, l'Eucharistie, le Crucifix, Marie, etc... ; vertus de pratique quotidienne comme l'humilité, le zèle, les petites actions, l'art de se gêner etc. ; considérations plus fondamentales comme l'idéal, le cœur, les larmes, la souffrance, la prière. Elle produira dans les âmes les mêmes fruits de piété et de consolation.

NOS MISSIONNAIRES

MISSION DES GRANDS LACS

La Jeunesse des Ecoles

(suite)

LA FAILLITE DE L'ECOLE LAIQUE

Les régions de l'Afrique confiées par le Saint-Siège à la Société des Pères Blancs d'Alger sont soumises à la domination de trois puissances européennes : la France, la Belgique et l'Angleterre. Les territoires compris dans la zone d'influence française sont de beaucoup les plus vastes et les plus peuplés. Certaines régions du Soudan par exemple possèdent même des populations très denses et très bien douées, comme les Mossi (3 millions), les Gourounsi (près de 2 millions), etc. — Malheureusement la France est la seule à gaspiller son argent à créer des écoles laïques depuis la Kabylie jusqu'au Tchad. Avant la guerre elle a même cru utile d'entraver les écoles catholiques en exigeant des Pères et de leurs aides le brevet. Depuis la tourmente, ces tracasseries ont cessé et on tend plutôt à favoriser les écoles des missions : même des demandes très sérieuses ont été faites pour qu'elles soient multipliées aussi bien en pays musulman que chez les païens. On semble avoir compris la faillite déplorable de l'enseignement officiel et le gaspillage de fonds qu'il exige.

LE SUCCES DE L'ECOLE CHRETIENNE

La Belgique et l'Angleterre n'ont jamais essayé ce système d'écoles laïques. Ces Etats ont préféré laisser ces soucis aux missionnaires et on ne peut nier qu'ils s'en soient bien trouvés. Tous les voyageurs français ou autres qui ont parcouru avec attention les différentes parties de l'Afrique savent que les populations ont beaucoup plus gagné par les écoles de missionnaires et spécialement par les écoles catholiques que par les établissements officiels. Sans compter que c'est très économique pour l'Etat et très agréable pour les administrateurs qui n'ont pas besoin de recourir à des sanctions et peuvent faire des rapports très consolants à leurs chefs après leurs visites dans les écoles. Le général allemand von Lettow, qui tint tête en Afrique orientale allemande aux troupes anglo-belges pendant toute la guerre, n'a pas craint d'écrire dans ses mémoires : « En fait de civi-

lisation je n'ai trouvé de travail sérieux que dans les missions. » Et comme les missions auxquelles il fait allusion sont des missions françaises, il ne peut pas être soupçonné de partialité.

PERSUASION, ET NON CONTRAINTE

Le grand principe dont les missionnaires s'inspirent pour leurs écoles en Afrique équatoriale est l'absence de toute contrainte pour ne diriger la jeunesse vers l'école que par la persuasion. Le noir, parce qu'il se sait homme et vit dans des régions où il respire en paix et ne connaît pas les tiraillements d'une administration serrée, est extrêmement avide de sa pleine et entière liberté. Il ne peut supporter qu'on prétende la lui contester ; et faire pression sur lui pour arriver à changer ses idées, c'est se condamner d'avance à un échec. Bien des personnes sont tentées de penser le contraire, et de croire que le nègre n'est qu'un grand enfant, un primitif plus ou moins sauvage et que par conséquent la force peut beaucoup pour lui en imposer. Rien n'est plus faux. Il se laissera faire en maugréant s'il s'agit d'un impôt, d'une corvée parce qu'il est assez malin pour comprendre qu'il vaut mieux donner 10 ou 15 francs que d'exposer sa vie, mais dans le domaine de la conscience, des convictions intimes, l'indigène n'accepte rien par la contrainte. Jamais on ne fera d'un nègre païen et a fortiori d'un musulman, un catholique ou un français par la force. La persuasion seule peut aboutir à ce résultat. Et cela vaut également pour l'école; vouloir l'imposer c'est la rendre odieuse et le nègre ne la fréquentera pas. Au contraire, s'il comprend qu'elle a des avantages et lui est un bienfait, il accourra de lui-même avec empressement; mais il faut qu'il comprenne d'abord.

JEUNESSE « CONSCIENTE »

Il ne faut pas comparer l'adolescent de ces régions équatoriales ou tropicales à la jeunesse européenne. A 12 ans un enfant noir est parfaitement conscient de sa personnalité et autrement dégourdi que nos écoliers d'Europe. S'il reste très uni à sa famille et soumis à l'autorité de ses parents, il possède déjà son champ, sa bananerie, son petit commerce peut-être ; il se débrouille tout seul pour se procurer habits, instruments de travail, livres, tabac, bétail même; il songe à son avenir, à sa future installation qu'il prépare tout doucement mais avec esprit de suite.

Ce petit personnage ne supportera pas qu'on vienne lui mettre des bâtons dans les roues et il deviendrait vite un mécontent, un révolté même, si on voulait le

contraindre malgré lui à suivre un cours régulier. Les parents eux-mêmes ne supporteront pas que leurs enfants fréquentent une école si cette décision n'a été prise librement par eux. Ils se considèrent comme les propriétaires de leurs garçons et filles et entendent disposer d'eux comme ils le veulent. Encore une fois, la persuasion seule peut changer les idées et remplir les écoles.

STATISTIQUE ELOQUENTE

Le missionnaire est le meilleur agent pour une campagne de ce genre. Il manie la langue aussi bien que l'indigène, il pénètre partout, est abordé par toutes sortes de gens des différentes catégories de la société nègre. Rois, chefs, riches et pauvres aiment à venir causer avec lui et à prendre conseil auprès d'un père que tous estiment et aiment. On sait que ses directions seront toujours inspirées par le désir de faire le bien. Les catéchistes, les chrétiens dévoués, vieux et jeunes, des deux sexes, sont autour du missionnaire une véritable armée de propagandistes. Dans ces conditions le prêtre en Afrique, surtout lorsque le gouvernement, loin d'entraver le mouvement, tend à le favoriser par les visites de ses fonctionnaires et leurs encouragements, est à même de mettre en vogue le goût de l'instruction et d'avoir sur la population une réelle action vivifiante. Les chiffres ont leur éloquence et la statistique du dernier rapport de 1919 est significative. Elle accuse pour les enfants et adolescents venus se faire inscrire librement et volontairement pour suivre les cours des écoles primaires de nos missions les chiffres de 64.096 pour les garçons et 38.758 pour les filles. Donc, 102.000 écoliers qui chaque jour (il n'y a pas encore de vacances dans ces régions) viennent recevoir l'instruction primaire chez les missionnaires ! 102.000 écoliers élevés par des Pères français qui savent leur inspirer avec l'amour de l'Eglise celui de leur patrie et faire estimer la France dans tous les replis de l'Afrique, quel que soit le gouvernement qui y domine. C'est beaucoup, presque trop pour un si petit nombre d'ouvriers déjà surchargés de ministère et il est facile, grâce à ce chiffre, de se faire une idée du travail d'organisation, de contrôle, et aussi des dépenses qu'entraîne une population scolaire aussi nombreuse.

ORGANISATION GENERALE

Chaque mission a ses écoles et même en pays musulman c'est souvent toute la mission. Le musulman ne peut se convertir isolément et l'école est le meilleur acheminement aux futures conversions par tribus.

Les écoles dans les missions se divisent en deux grandes catégories : celles des Pères et celles des Sœurs (1). De 7 à 10 ans garçons et filles sont réunis dans les classes tenues par les sœurs ou leurs aides religieuses noires indigènes et jeunes filles catéchistes volontaires. Cette marmaille est parfois extrêmement nombreuse et certaines missions enregistrent jusqu'à 1.200 présences quotidiennes. En plus des enfants les sœurs font des cours aux jeunes filles qui les suivent jusqu'à leur mariage en général; et, deux fois par semaine, elles réunissent les femmes les plus influentes pour perfectionner leur instruction et leur donner quelques notions d'hygiène et d'éducation. Tous ces enfants viennent à la messe chaque matin; ils ont une chapelle spéciale où un Père célèbre pour eux tous les jours, à 7 heures. Pendant cette messe quotidienne ils récitent en chœur des prières appropriées au Saint-Sacrifice qu'ils savent de mémoire. Les communions sont nombreuses tous les jours et après l'action de grâces, qui est faite en commun, le père leur fait chaque jour une instruction adaptée à leur âge. Il va sans dire que ces enfants se confessent tous les 8 jours. A cet effet ils sont divisés en 6 catégories dont chacune a son jour de confession. Tous ces mioches, pleins de vie et d'entrain, viennent à la messe à jeun, suivent l'école jusqu'à 11 h. 1/2, et comme beaucoup doivent faire des 4, 6 et 10 km. pour venir en classe, ne rentrent à leur logis que vers 14 heures, sans avoir pris la moindre nourriture. — Nos populations ont d'assez grandes quantités de gros et petit bétail, et en général, le soin de faire paître les troupeaux échoit aux enfants ; mais le bon esprit de nos gens a su remédier à cet inconvénient. D'eux-mêmes ils ont installé un roulement de garde pour les troupeaux groupés ensemble, de sorte que la présence à l'école ne souffre presque pas.

LA DISCIPLINE

A partir de 10 ans jusque vers 18, les garçons sont admis à l'école chez les pères, si toutefois ils savent lire convenablement et former quelques lettres. Les paresseux sont exclus a priori, de même que les mauvaises têtes. La place est trop restreinte pour admettre n'importe qui. Nos écoliers sont avertis qu'ils doivent se comporter en êtres raisonnables uniquement désireux de progresser dans la sagesse, et on leur notifie qu'à la moindre manifestation d'amusement ou de gaminerie ils seront impitoyablement rayés de la liste

(1) Ces sœurs sont les Sœurs Blanches d'Alger, dont la Révérende Mère Supérieure générale est originaire de Plouguerneau.

des admis. Nous ne les soumettons pas à cette surveillance continue de nos écoles européennes, au contraire la plus entière confiance leur est manifestée sous le rapport de la discipline, et leur mentalité est telle que si l'un ou l'autre d'entre eux se permettait une incorrection, il serait honni et mis à la porte par ses propres camarades.

LE PROGRAMME

L'enseignement qui est donné à ces jeunes gens est surtout un enseignement religieux et les missionnaires visent avant tout à faire de leurs élèves des chrétiens convaincus et capables d'apostolat. On sait le mal que fait en Europe l'ignorance religieuse; en mission c'est pis parce qu'il n'y a dans la famille ou dans la société aucun fond de christianisme. Les extraits de la Bible et les évangiles traduits dans la langue indigène fournissent la matière des principaux cours, mais par des digressions très nombreuses qui trouvent leur raison dans le texte même du livre sacré, les Pères ouvrent à leurs élèves toutes sortes d'aperçus et leur font faire connaissance avec les païens d'autrefois, les juifs, les protestants, notre Europe moderne. Toute l'histoire de l'Eglise y passe et ils en sont très friands. A côté on leur donne encore des notions suffisantes d'arithmétique, de géographie et de chant. Quelques conseils de culture trouvent leur place et certains jardins de nos élèves ont fait l'admiration d'européens de marque. Les élèves sont en général répartis en trois catégories, selon les capacités et l'âge des individus. L'école est ouverte à tous : catholiques, hérétiques et païens, mais l'étroitesse des locaux, le manque de personnel obligent souvent les missionnaires à se contenter de quelques centaines au lieu des milliers qui se présentent. Aux jours de rentrée on voit quantités d'enfants s'en retourner tristement à la maison parce qu'ils n'ont pu trouver place sur les bancs de l'école.

LES SUCCURSALES

A ces classes qui se tiennent à la mission même s'ajoutent celles des succursales. Chaque station de missionnaires a autour d'elle une série de filiales tenues par des catéchistes âgés et toujours mariés. Ces filiales sont à une distance minimum de 15 km. Ce sont comme autant de redoutes avancées qui tiennent en respect l'hérésie et aident beaucoup à propager la bonne semense dans un rayon très étendu. Chaque succursale devient à son tour un foyer d'apostolat et un centre d'instruction, tant par l'école installée comme à la mission que par les cours réguliers de catéchisme pour les grandes personnes. Grâce à ces dépendances, le nom-

bre des écoles a pu être porté dans nos missions à chiffre de 3.272.

JEUNES APOTRES

La piété de ces adolescents se fait remarquer par leur assistance à la messe sur semaine et par la pratique de la communion fréquente qui pour plusieurs est presque quotidienne. Mais le côté le plus intéressant de cette jeunesse est l'esprit d'apostolat qui l'anime. Exempts de ces vains amusements et des tristes servitudes de la civilisation européenne, nos jeunes gens mettent toute leur ambition à conquérir des âmes. Les quelques heures de liberté que leur laissent le travail des champs et les exactions des chefs et des européens, ils les consacrent à gagner leurs parents, leurs amis ou à enseigner les premiers éléments du catéchisme à des païens à demi-convertis et futurs catéchumènes. C'est parmi les mieux doués de ces apôtres que se recrutent les catéchistes attitrés, obscurs ouvriers qui sont pour le missionnaire des coopérateurs dévoués et industrieux, parfois héroïques.

CONSOLANTS RESULTATS

A l'instant je reçois une lettre d'un de mes confrères et je me permets d'en transcrire un extrait pour donner une idée de la vie d'une jeune mission et du travail des catéchistes : « Lituhi, 17 s. 21... Oui, mon cher, Lituhi reste excellent et avance toujours. J'ai un bon « status » à faire pour les six derniers mois. De 1788 néophytes inscrits, j'ai passé à 2.362, donc presque 100 par mois. Mes communiants ont donné 7.600 communions au mois de mars, ce qui vous prouve que j'ai journellement dans les 300 présences à la messe; le dimanche ils sont 2.000. On se croirait déjà dans une grande mission. Nos 22 succursales marchent avec entrain. Les Protestants perdent à chacun de nos baptêmes non seulement des catéchumènes mais même des baptisés. Trois de leurs écoles sont abandonnées et telle autre qui avait 120 élèves n'en a plus que 6. Je ne puis vous décrire l'ardeur de nos wanyanja ! »

(Asuivre).

R. P. Léon HUNTZIGER,
des Pères Blancs d'Afrique,
Séminaire de Kerlois, par Hennebont.

La Nouvelle Journée. — Revue mensuelle idéaliste et spiritualiste. — Directeur : Paul Archambault ; abonnement, 15 fr. l'an. — 5, Place de Jussieu, Paris (V).

Ecole et Famille. — Revue mensuelle des Associations catholiques de Chefs de Famille. — Directeur : Jean Guiraud. — Abonnement annuel : 3 fr. 50. — 14 bis, rue d'Assas, Paris.

Cotisations et Abonnements

Accusé de réception

Membre de l'A. A. à perpétuité :
Docteur Jean Creignou, 109, boulevard Antoine Gautier, Bordeaux.

— × —

Inscrits pour octobre 1921 — septembre 1922.
Emile Quéméner (1903), médecin-major, Konacry ; André Soubigou, Neuilly ; Alain Guénolé, médecin de 2e classe, 83, rue Leytène, Bordeaux ; Jean et Auguste Lamendour, Place Etienne Dolet, Brest ; Marcel Le Corre, 4, avenue Hoche, Paris ; Francis Urvois, médecin de 2e classe, 20, rue Prosper, Bordeaux ; Joseph Simon, séminaire Saint-Jacques ; Etienne Abjean, Ploudaniel ; J. Le Bras, surveillant, Lesneven ; Madame veuve Georges Briat, Lesneven ; Joseph Caro, brigadier, secteur 109 ; Jean Le Moign, vicaire à Moëlan ; Charles Duvard, 5, route de Versailles, Louveciennes (Seine-et-Oise) ; J.-F. Gourmelon, de Loperhet, facteur, gare de Beuvron (Calvados) ; Aug. Le Manchec, 71, avenue Ledru Rollin, Paris ; abbé Y. Bizien, 16, avenue Bel-air, Paris ; Joseph Dilasser, 47, rue Davy, Paris ; Aristide Riou, aumônier, Le Hâvre. André Picot, Brest ; M. Bourel, Lesneven ; F. Abjean, vicaire, Plomeur ; Madame Guennoc, Lesneven.

Dans le champ d'oliviers, par Gui d'Esbarès, In-8°, 4 francs franco. Avignon, Aubanel. — Le cadre provençal dans lequel se déroulent ces petits drames du souvenir et du cœur est constitué par ces lieux familiers à tous qui sont le centre de nos plus gracieuses traditions : la Grau, les Alyscamps, les Saintes-Maries, d'où une impression de vérité qui nous fait ressentir et goûter plus profondément les sentiments des personnages mis en scène. Et avec cela une vie réelle qui circule à travers ces pages où des gens qui vivent dans la simplicité de la nature rustique pensent et parlent simplement.

Les petites fleurs. Récits glanés dans la vie des Saints (2e fascicule). In-16, 1 fr. 75 franco, Avignon, Aubanel. — Les traits rapportés ici ont été vécus par des personnages connus et qui tous ont reçu de l'Eglise les honneurs des autels. Sils ne peuvent remplacer la méditation proprement dite, ils peuvent être d'un grand secours aux enfants, aux malades, aux personnes éprouvées d'aridité spirituelle, d'autant plus que l'auteur fait suivre chacun d'eux d'une courte réflexion appropriée et qui se comprend sans effort aucun.

Travaux de nos Anciens

Notre ami l'abbé **G. Pondaven,** archiviste diocésain, 31, rue de Douarnenez, Quimper (compte courant postal 3.698 du bureau de Nantes) vient de reprendre la publication — deux ans interrompue — du « **Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie** ». Le premier N° de la nouvelle série porte la date de janvier 1922 et poursuit l'étude déjà commencée sur la paroisse de **Lesneven.** Nous croyons savoir qu'un des prochains fascicules nous donnera un aperçu de l'histoire du couvent des Récollets, aujourd'hui devenu — sous le même saint patronage — notre **Collège Saint-François.**

Le Bulletin paraît en livraisons mensuelles de 32 pages. L'abonnement est de 12 francs par an.

—×—

La « Revue Catholique des Idées et des Faits » — revue belge paraissant à Bruxelles — a publié dans son N° du 25 novembre un article d'**Alexandre Masseron,** intitulé : **Après les fêtes de Dante, examen de conscience.** Notre ami et collaborateur y expose qu'on a fait beaucoup de bruit et répandu des flots d'encre et d'éloquence pour célébrer le 6e centenaire de la mort du grand poëte catholique, — mais que le meilleur moyen de rendre à Dante un hommage qui ne soit pas trop indigne de lui, serait certainement de conformer notre conduite aux préceptes de vie chrétienne qu'il nous a rappelés, sous le voile de ses allégories sublimes, dans la « Divine Comédie. »

D'autre part on trouvera à la Conciergerie du Collège, au prix de 1 fr. 20, les deux Conférences d'Alexandre Masseron sur **Le Centenaire de Dante et la Divine Comédie.**

La librairie de l'Art catholique, 6, Place Saint-Sulpice, Paris, mettra prochainement en vente un autre ouvrage du même auteur: « **Les Enigmes de la Divine Comédie** », in-8° de 300 pages.

Signalons enfin que l'**Almanach catholique français** (voir la Bibliographie du présent numéro) a confié à notre ami Alexandre Masseron le soin de rédiger la notice relative aux fêtes du centenaire de Dante.

—×—

Le « Journal Officiel » du 12 décembre et la revue « Feiz ha Breiz » du mois de Janvier ont publié le discours prononcé par **M. Vincent Inizan** à la Chambre des députés en faveur de **l'enseignement du breton** dans les établissements secondaires publics. Nous invitons nos lecteurs à s'y reporter. M. le Ministre de l'instruction publique a promis d'étudier « la très intéressante question que pose M. Inizan, et d'apporter à cette étude le plus complet esprit de libéralisme. »

—×—

Le « Petit Breton » — 25 décembre et 1er janvier — publie un récit historique de notre ami **Eugène Corgne,** récit intitulé : « **L'attaque de la Poudrerie du Pont-de-Buis par les Chouans,** 17 juin 1795. »



Chronique des Anciens

NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

L'abbé Joseph *Graveran,* du cours 1907, décédé le 4 décembre à Clohars-Carnoët, enterré à Crozon ;

L'abbé Jean-François *Rosec,* du cours 1899, ancien vicaire de Kernilis et de Plourin-Ploudamézeau, décédé à Saint-Vougay, le 9 décembre, enterré à Saint-Marc ;

Monsieur *Pierre,* ancien professeur de huitième au collège de Lesneven de 1911 à 1914, décédé professeur au Lycée de Brest le 31 décembre ;

Et nous prions les familles de nos défunts d'agréer l'expression de nos chrétiennes condoléances.

—×—

Joseph **Graveran.** — Né à Crozon le 22 décembre 1889, notre notre défunt ami donne de bonne heure, dit la « Semaine Religieuse », des marques certaines d'un appel divin. « On le mit au collège de Lesneven, où, sous la direction de maîtres dévoués, sa vocation acheva de s'affirmer. Ses condisciples se souviennent de ce jeune homme d'apparence robuste, aux traits fortement accentués, à la voix brève et saccadée, qui les déconcertait au premier abord par son extrême réserve. Il ne se livrait qu'à ses intimes: eux seuls savaient que sous l'écorce murissait le fruit des grandes qualités de franchise, de générosité et de piété qu'il devait manifester plus tard au cours de sa carrière si tôt brisée. » Ordonné prêtre le 23 juillet 1914, il rejoignait, dix jours après, le 35 d'artillerie à Vannes. « Pendant presque toute la guerre il mit son dévouement et son zèle sacerdotal au service des blessés de son régiment, jusqu'au jour où, grièvement atteint par les gaz toxiques, il tomba au pouvoir de l'ennemi. » En octobre 1919, il est nommé surveillant à l'école Saint-Yves de Quimper: « Il était aimé de ses enfants, car il les aimait lui-même de toute l'ardeur de son cœur d'apôtre. »

C'est le 30 octobre dernier que Mgr l'Evêque le nomma vicaire à Clohars-Carnoët: cinq semaines après, la mort venait le frapper. « Les gaz avaient accompli peu à peu leur œuvre dans cet organisme qui semblait devoir résister à tous les assauts. Quelques jours avant le dénouement fatal, le médecin diagnostiquait une néphrite aiguë compliquée d'artério-sclérose. M. Graveran vit bien que sa dernière heure allait sonner, et il se prépara simplement, comme s'il se fût agi d'une chose toute naturelle, à paraître devant Dieu. Victime de la guerre, lui aussi, j'imagine qu'il fut consolé, à cet instant suprême, par la pensée des faveurs spéciales que Dieu réserve à « ceux qui lui arrivent dans les plis du drapeau », et il expira doucement dans les sentiments de foi et de piété d'un prédestiné. »

NAISSANCES

Joseph de Dieuleveut, Le Ménec, Le Folgoat, nous informe de la naissance de son dixième enfant, qui porte à huit le nombre de ses enfants vivants.

Louis Lavanant, route de la gare, Plouigneau, nous informe de la naissance d'un fils, Louis, né le 26 décembre 1921.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage, célébré le 26 décembre à Long-le-Saulnier, de notre ami Paul *Pochard*, professeur de langues vivantes au collège de Pontarlier, croix de guerre, ancien élève de 1895 à 1903, — avec Mlle Jeanne Mézerai, fille du chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, sous les ordres duquel notre ami avait eu l'honneur de servir au 260e en Orient.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

ORDINATION

Jean *Cotten* nous informe qu'il a reçu le diaconat des mains de Mgr l'Evêque de Quimper, le 17 décembre.

Le même jour, Joseph *Bothorel* et Hervé *Quillévéré* ont reçu également le diaconat, et l'abbé Auguste *Séité*, le sous-diaconat.

Les trois premiers ordres mineurs ont été conférés à Jean *Le Borgne* ; l'acolythat à à Olivier *Hernot*, Charles *Le Corre*, Yves *Favé, de Kernilis*.

Joseph *Blons* a reçu la tonsure au Séminaire des Missions Etrangères.

NOMINATIONS, SUCCES, etc.

L'abbé Pierre *Abiven*, de Plabennec, cours 1906, vicaire à Rumengol, est nommé vicaire à Plouvorn.

Pierre *Cadiou*, cours 1921, a reçu, le 27 décembre, la nouvelle de son admission au concours de « contrôleur-adjoint des Douanes » ; il a dû se présenter le 5 janvier à la Direction générale des Douanes à Paris, pour recevoir son affectation ; il va accroître d'une unité la colonies déjà nombreuse de nos « Anciens » de la Capitale.

Yves *Jézéquel*, de Guipavas, sous-officier au 19e R. I., admis à faire valoir ses droits à une retraite proportionnelle après 18 ans de service dont 4 ans de captivité, vient d'être nommé, par décision ministérielle, commis expéditionnaire à la Poudrerie du Moulin-Blanc.

Nos meilleures félicitations.

REMERCIEMENTS

Nous ne pouvons songer à répondre individuellement à tous les camarades qui ont bien voulu offrir à *En Avant* et à l'A. A. dont il est l'organe, leurs vœux de bonne année. Nous les prions de croire que nous y avons été très sensibles et que nous y trouvons un puissant encouragement à poursuivre notre œuvre toute d'amitié chrétienne : « *In caritate* » .

Ils nous excuseront même si, par hasard, leur nom ne se trouve pas dans la liste de ceux dont nous nous rappelons avoir reçu un écrit :

Jean Prigent (Brest), Goulven Conq (Plouguin), Charles Le Corre (Quimper), Jean Cotten (Quimper), Yves Lannuzel (Quimper), Yvon Menut (secteur 109), Joseph Herry (Quimper), Jacques Quéré (Quimper), Joseph Iliou (Angers), François Uguen (Quimper), Eugène Guillerm (Quimper), Eugène Soyé (Quimper), Pierre Aubault (Brest), J.-Louis Dantec (Quimper), Jean Le Borgne (Quimper), Ernest Appéré (Quimper), Louis Roudaut (Quimper), Laurent Bleunven (Quimper), Jean-François Blons (Quimper), Joseph Blons (Bièvres), abbé Jean Le Moign (Moëlan), Joseph Caro (Landau), Louis Soubigou (Rome), Guillaume Gélébart (Quimper), Yves Favé (Quimper), J.-Baptiste Egaret (Quimper), Ambroise Salou (Quimper), Olivier Hernot (Quimper), René Jaouen (Quimper), Vincent Jaouen (Quimper), François Garo (Quimper), François Stéphan (Quimper), Paul Taburet (Brest), Charles de Coataudon de Kerdu (Le Relecq), François Guillermou (Quimper), Jean Soubigou (Oubanghi), Marcel Le Corre (Paris), Monsieur Ernest Robert (Vannes), Louis Labbé, Frère Bertrand (Le Saulchoir), François Le Guen (Rennes), abbé Y. Bizien, Paris.

Sergent Yves Quéré (41e, 2e bat., caserne Mac-Mahon, Rennes) ; Alain Le Bihan (noviciat du St-Esprit, 6, rue royale, Orly, Seine) ; Jean Morvan (contrôleur des contrib. directes, 5 bis, avenue de la Ville-au-Roses, Nantes) ; Antoine Jézéquel (Marimont par Bourdonnay, Moselle) ; Louis Guermeur (Bordeaux) ; Paul Le Callennec (Fives-Lille) ; André Picot (rue Traverse, Brest) ; Jacques Fichoux (Montreuil) ; Guillaume Guennégan (Quimper) ; Lieutenant Louis Bernard (158 R. I., Strasbourg) ; Maurice Sanson (commis des P. T. T., Le Havre-Central).

Louis Le Chevalier, professeur à Fécamp ; Eugène Corgne, professeur, Pontivy ; Emile Le Loarer, Haguenau ; docteur Joseph Rannou, Guilvinec ; Guillaume Lucas, caporal au 46e R. I., P. E. S. O., Fort de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

Liste arrêtée au 8 janvier.

ÇA & LA

Adolphe *Charbonnier de Sireuil* est élève à l'Ecole d'Hydrographie, 7, rue Cordière, Saint-Brieuc.

Jules *Quentel* (1896-1900), un des premiers inscrits au groupe Michel Le Nobletz (Union catholique des P. T. T. de Brest) a fait à ses camarades, le 4 décembre, une conférence « très belle, dit l'Echo paroissial, et parfaitement documentée sur nos raisons de croire. »

La presse catholique a également félicité Pierre *Aubault* du rapport qu'il a présenté le 18 décembre, à la Journée des Œuvres, sur la vitalité de l'A. C. J. F.

Yvon *Menut* a passé la nuit de Noël à l'infirmerie : triste messe de minuit ! Le peloton touche à sa fin.

Le docteur Le Scour, de Nouméa, est parti pour Paris en août dernier. Qui nous donnera son adresse ?

Le numéro de décembre adressé à François *Kervella*, médecin de 1re classe, 3, rue Courbet, Toulouse, nous a été retourné. Son frère Alain pourrait-il nous renseigner ?

Georges *Bleunven* fait du sport à Landau, où il a été surpris d'apprendre, par « En Avant », la présence d'Y. Menut.

Joseph *Caro*, brigadier, même 27e batterie que G. Bleunven, 276e R. A. C., secteur 109, espère être libéré en mars ; veille sur un dépôt de munitions « qui fait faire grise mine aux Allemands ». Beaucoup de Bretons lisent le « Courrier du Finistère » au Foyer du Soldat.

Paul *Taburet*, toujours au bureau du Colonel, 2e colonila, Brest, est proposé pour le grade de sergent.

François *Le Guen* doit être nommé sergent-fourrier dans la première quinzaine de janvier.

R. P. *Tournellec* (Victor) (1893-99), missionnaire des SS. CC. de Picpus, Mata ca, Ile Tahiti. Nous vous envoyons régulièrement le bulletin « En Avant ».

Joseph *Simon*, cours 1920, se plaît beaucoup au Séminaire Saint-Jacques, où il est allé rejoindre Jean Le Guen et François Person.

Konakry (Guinée)

Docteur Emile *Quéméner*. « J'ai eu plaisir à entendre parler hier du Colonel Huntziger. C'était à la table du Gouverneur. Le colonel qui accompagne le général Mangin a rappelé que tous les succès d'Orient qui nous ont

menés à la victoire étaient dus au plan tracé par un breton, le lieutenant-colonel Huntziger. J'ai pensé au vénéré papa, au frisson qui l'aurait secoué s'il avait été là ! Notre vieux professeur peut être légitimement fier !..... J'attends le Père Caradec, de Lesneven, retour du pays : c'est un « as » de la colonisation africaine, comme d'ailleurs tous les missionnaires africains..... Mon meilleur souvenir à l'abbé Augustin Guillermit et au docteur Louis Dujardin. »

Eo Romam ; sum in Urbe

Louis *Soubigou*, Séminaire français, 42, Sancta Chiara, Roma 17. « Notre cher « En Avant » pénètre, à la suite des Anciens de Lesneven, dans toutes les nations et dans tous les milieux : il est partout le bienvenu. Vous devinez donc l'accueil que j'ai réservé à ce bulletin évocateur de chez nous, vivifiant comme un vent qui viendrait de Bretagne, tout imprégné des parfums du pays. Il me rappelle tout spécialement mon vieux collège à qui je dois tant : l'éducation classique à laquelle je dois de pouvoir, aujourd'hui, avec tant de charme, me pénétrer de la grandeur antique du peuple romain, lorsque, dans ces ruines si lourdes d'histoire, je découvre une puissance et une majesté que les rides du temps n'ont pas su voiler. Je lui dois surtout la formation religieuse, et l'on se sent ici si fier d'être catholique ! Tout vous parle du triomphe de la foi sur l'état païen, et les arts eux-mêmes ont uni leurs concerts pour chanter ces luttes et ces victoires.

« En venant à Rome, je me suis arrêté en pèlerin à Assise, et j'ai confié au grand saint du lieu le collège dont il est le patron, ce collège qu'il me semble avoir quitté d'hier. Y a-t-il si longtemps que j'y apprenais les éléments du latin, balbutiant « *eo Roman, sum in Urbe*..... » sans me douter que la réalisation allait suivre de si près..... »

Oubanghi-Charl

Jean *Soubigou* n'ose pas nous entretenir des mœurs de ses administrés. « Que vous dirai-je qui ne semble prétentieux auprès des relations humoristiques et vivantes du Père Pichon ? D'ailleurs, le nègre est très difficile à comprendre et à pénétrer ; et il faut de nombreuses années de fréquentation pour arriver à obtenir sa confiance et assister à ses cérémonies. Combien plus favorisés que nous sont les missionnaires pour cette étude ! Ils font de longs séjours, restent dans la même contrée, tandis qu'une fantaisie administrative peut, à mon prochain séjour, m'affecter au Moyen-Congo, au Gabon ou au Tchad. De plus, les nègres craignent le missionnaire bien moins que le fonctionnaire où le com-

merçant : ceux-ci, ils s'en rendent bien compte, ne vont chez eux que pour les exploiter, ou les incarcérer, ou les punir d'amendes, ou leur imposer des tributs ; il n'en est pas de même du missionnaire..... Laissez-moi seulement vous dire que la santé est excellente, au moral comme au physique, et que j'attends le moment de rentrer en France, peut-être incessamment, peut-être dans huit mois..... »

Kattowits (Haute-Silésie)

Lieutenant Louis LE BRAS, du cours 1916

« Pourquoi maîtres et camarades continuent-ils à me donner si obligeamment de leurs nouvelles, alors qu'en retour je n'y réponds que par un mutisme toujours prolongé ? » Telle est la réflexion qui m'a été souvent suggérée par la bonne lecture d' « En Avant », et chaque fois, je m'étais promis de secouer sans retard ma torpeur.

« Hélas ! fragilité des résolutions humaines ! Aujourd'hui seulement je passe aux actes. Que ceux de la famille de Saint-François, qui me connaissent, veuillent bien pardonner mon égoïsme et qu'ils apprennent enfin ce que je suis, où je suis et ce que je fais.

« Ce que je suis? Vous l'avez déjà annoncé: lieutenant de l'armée française; depuis trois mois, une deuxième ficelle est venue s'ajouter à la première et m'élever d'un échelon dans la hiérarchie militaire. Pour calmer mon orgueil, j'avouerai d'autre part, bien humblement, que la troisième est encore loin, bien loin.

« A part ce détail « important », je n'ai rien à changer à mon adresse. Où je suis? toujours en Haute-Silésie depuis fin janvier, date à laquelle je quittais la Rhénanie et mon régiment, le 169e. Je promène mes pas sur cette marche de l'Est, rendue fameuse, trop fameuse, certes, par les nombreuses discussions politiques qu'elle vient de susciter et qu'elle suscitera peut-être encore. Pouvais-je penser quand j'étais à l'école de M. Corgne ou de M. Mesguen, que je viendrais, quelques années après, fouler ce sol auquel je ne prêtais alors qu'une minime attention? certes non; et cependant je connais aujourd'hui cette terre inhospitalière plus que je ne connais la France, car durant ces dix mois, je l'ai traversée du nord au sud et de l'est à l'ouest.

C'est vous dire que nous avons vécu ici une vie essentiellement nomade, — vie d'ailleurs nécessitée par les circonstances. A mon débarquement, le pays se trouvait déjà en effervescence: une propagande acharnée surtout du côté allemand s'exerçait sournoisement en vue du plébiscite prochain. Naturellement, comme en France les batailles électorales, les choses ne se firent pas toujours sans bruit; et quand bruit il y eut, la « misérable petite division » dut intervenir pour calmer les esprits: d'où déplacements précipités, en camions le plus souvent, à droite et à gauche, un peu partout.

« Néanmoins, le plébiscite s'accomplit, dans un calme relatif; mais peu après un coup de tonnerre ne tarda pas à éclater: ce fut l'insurrection polonaise. Oh! alors, nous avons bien failli nous trouver submergés; nous eûmes une peine considérable à calmer les esprits. Comme ressource dernière, au risque de recevoir quelque mauvais pruneau, il fallut se placer entre les lignes. Là, autre histoire. L'Allemand ne pouvant voir du français, ni le polonais de l'anglais, il fallut s'amalgamer en une petite armée véritablement interalliée. Ma compagnie fit campagne avec un bataillon anglais pendant six semaines. Le ménage fut d'ailleurs très uni; et les insurgés, las de nous voir sur leur chemin, finirent enfin par se retirer dans leurs retraites respectives. Naturellement, les esprits furent très longs à s'apaiser: il fallut encore exécuter de nombreuses patrouilles d'assainissement; nombre de gens sans aveu, fomentateurs de nouveaux troubles, furent ramassés, ainsi que des armes et des munitions. Fin août, nous respirons enfin; le pays entre dans une nouvelle période de calme qui, hormis quelques incidents, s'est maintenue depuis. La population, fatiguée sans doute, accepte sans bruit la sentence de la Société des Nations. Je me garderai de dire qu'elle y fut indifférente; car le Boche n'oubliera pas de sitôt ces puits de mines, ces cheminées d'usines qu'elle vient de céder à la Pologne.

« Présentement, je me trouve précisément à un des sommets de ce fameux triangle industriel, Kattowits: c'est le seul qui revienne à la Pologne. Comme toute ville (car seules les campagnes sont polonaises) elle est allemande. Elle n'offre rien de particulier: c'est la ville moderne, d'extension récente, très commerçante, la plus populeuse de Haute-Silésie: célèbre par les incidents d'août 1920. Matériellement, nous avons ici tout le confort désirable, mais moralement nous sommes un peu loin de la France, où l'on ne peut se rendre souvent; mon dernier voyage date de mai; j'eus alors le plaisir d'assister au mariage de ma sœur. Actuellement, je ne pense retourner à Saint-Thégonnec avant janvier ou février, si du moins à cette époque nous nous trouvons encore ici; la chose est probable, car les commisssions chargées des questions économiques et de la délimitation des frontières me semblent travailler avec lenteur, comme il sied en général à toute commission.

« Avant de terminer, je vous dirai encore, que j'ai eu l'heureuse occasion de faire un petit voyage en Pologne. Je me suis rendu à Varsovie, où pendant deux jours, j'ai pu prendre contact avec la population polonaise, un peu plus idéaliste que la population silésienne. On trouve à Varsovie, quelques monuments plus discrets et plus artistiques que la colossale tour de Bismarck située non loin de Kattowits; en revanche, il faut le dire, l'organisation polonaise m'a paru bien inférieure à l'organisation allemande: sur ce chapitre, n'aurons-nous pas, nous aussi, beaucoup à apprendre chez les Boches? Quoi qu'il en soit, j'ai rapporté de bonnes impressions de la capitale polonaise: la mission française travaille à y inculquer les idées de notre pays, et je crois qu'elle a déjà abouti à de bons résultats.....

« Veuillez présenter mon respectueux souvenir à M. le Supérieur et à tous mes anciens maîtres..... »

De Paris à Valenciennes

Marcel LE CORRE (28 décembre)

« Pour la première fois, j'ai manqué la messe de minuit. C'est d'abord, parce que je partais pour Valenciennes le lendemain matin, représenter la B. de F. dans un match de football; ensuite, parce que dans mon quartier cette cérémonie revêt un caractère théâtral, qui ne me plaît guère: on entre ce soir-là dans les églises comme au spectacle, avec des cartes plus ou moins chères, selon l'endroit où l'on est placé, et on y coudoie des gens qui viennent là plutôt pour la musique que pour l'office, en pensant surtout au réveillon qui va suivre. J'ai préféré la messe du matin, où d'ailleurs j'étais presque seul.

Et je suis parti pour le Nord: vers l'inconnu! J'étais heureux de l'occasion qui s'offrait à moi, de voir un pays nouveau, et surtout des régions dévastées par la guerre: je n'avais pas à craindre que ces dernières se fussent relevées de leurs ruines: elles offrent encore le spectacle de la plus grande désolation.

Tandis que le train roule, on aperçoit l'immense plaine, complètement nue, du moins au premier regard; car lorsque l'on porte son attention sur une partie limitée de cette étendue, on y reconnaît, à bien des signes, que cette grande plaine n'a pas toujours connu cette quiétude. Çà et là, de grands entonnoirs, disparaissant en partie sous le gazon et les broussailles, ressemblent étrangement à des trous d'obus, tandis que de profonds sillons, qu'on ne peut attribuer à la charrue, rappellent les tranchées creusées tout le long de cette zone terrible.

A certains endroits semble s'élever une noire végétation, comme des lianes qui s'entrelacent sans fin: ce sont des tas de fils de fer barbelés, que les obus ont entassés et groupés comme des végétaux d'un nouveau genre.

Ailleurs on croit voir une forêt de mâts: c'est bien une forêt, mais dont les arbres ont été complètement dépouillés par le feu des canons.

Et comme pour expliquer cet immense cyclone qui semble s'être abattu sur le pays, on voit encore deci-delà, des canons brisés, des amas de culasses, et aussi, spectacle émouvant, des forêts de croix noires et blanches qui veillent sur le repos des nobles victimes de cette catastrophe.

La désolation des régions dévastées fait peine à voir: ce sont des cahutes, ouvertes à tout vent, des refuges qui se dressent au milieu des ruines. Seules quelques maisons neuves, aux couleurs trop vives, tranchent sur la tristesse du tableau. Cependant partout les panneaux-réclames, qui semblent se rire de cette désolation, s'étalent effrontément, s'efforçant de détourner du spectacle de ces ruines les yeux du voyageur qui passe, emporté par le train.

Voici maintenant des maisons, des agglomérations: nous sommes dans les « régions occupées » et que l'ennemi a épargnées. Ici tout est rouge: c'est le domaine de la brique: elle sert aussi bien pour les corps des bâtiments que pour les toitures, pour les monuments que pour les maisons particulières: c'est que le sous-sol ne contient guère de pierres à bâtir, tandis que les briques se font sur place.

Puis apparaissent au loin d'immenses cônes noirs : nous

approchons de la région minière: ces cônes marquent l'ouverture des mines de houille: on entasse ainsi le charbon qui sort de terre, en attendant de le transporter ou de l'utiliser.

Je n'ai pu descendre dans la mine, à mon grand regret: il aurait fallu que je connusse un ingénieur, et encore... ?

De Valenciennes, peu de choses à dire: c'est la ville ouvrière avec ses « corons » qui s'alignent à perte de vue dans les quartiers extérieurs. Et à l'intérieur, c'est la petite ville de province, aux rues étroites et mal pavées, au maisons petites et qui paraissent écrasées, sous le ciel gris.

Comme monuments remarquables il y a l'hôtel de ville et la cathédrale, qui sont du style gothique flamand; on remarque aussi un beau jardin et de belles avenues tracées sur l'emplacement des anciens « fortifs»; enfin deux vieilles maisons espagnoles, construites sous la domination des rois d'Espagne au xvᵉ siècle, rappellent les maisons anciennes que l'on voit à Morlaix.

En rentrant, j'apprends que Pierre Cadiou vient d'être nommé à Paris: quelle bonne fortune! Et comme l'on s'entendra bien!... »

Chemin sûr de la vraie Religion, par le R. P. Ehrhard. In-32. Broché : 2 fr. 10 franco. Aubanel Frères, Avignon.

Ce petit traité n'est ni un catéchisme ni un livre de piété, c'est une œuvre d'apologétique. L'auteur répond victorieusement à quarante-neuf objections, choisies parmi les plus typiques et les plus courantes : seulement chez lui la réponse est une conclusion, une conséquence des principes qu'il a pris soin d'établir au préalable avec toute la netteté qu'exige un pareil sujet. Cette méthode confère à son petit ouvrage une valeur réelle : tout y est basé sur des principes positifs développés par des arguments philosophiques et historiques qui mènent à cette conclusion : il faut une Eglise comme moyen de salut et cette Eglise est la Catholique à l'exclusion de toute autre.

Les consignes du Christ (1re série), par G. Bontoux. In-8°, 2 francs ; 2 fr. 15 franco. Avignon, Aubanel. — Selon ses principes habituels de rédaction, c'est à l'Esprit-Saint que l'auteur laisse la parole, commentée par l'autorité des docteurs. Il commence par établir les bases de l'action chrétienne : écouter le Christ, prendre sa croix et le suivre. Mais la route est longue et semée d'obstacles de toute espèce ; c'est alors qu'interviendra le détail ; le présent opuscule, qui doit avoir une suite, s'arrête après le développement du premier des commandements, l'amour de Dieu et du prochain.

La Vie et les Arts liturgiques. — Directeur : Rme P. Dom Cabrol. — Abonnement : 15 fr. — 6, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Bulletin des Professeurs Catholiques de l'Université. — Mensuel. — Abonnement : 8 francs. — 71, rue Molière, Lyon.



LA VIE RELIGIEUSE

Où en sommes-nous de nos résolutions il y a trois mois ? L'esprit de piété, de soumission et de travail s'est-il développé chez chacun de nous ? Sommes-nous exacts à demander à Dieu de nous affermir dans notre vocation ou de nous éclairer dans le choix d'une carrière ? Constatons-nous quelques progrès dans notre vie spirituelle ?

Les avertissements, en tout cas, ne nous manquent guère. Conseils particuliers de notre directeur de conscience ; avis plus généraux de nos directeurs d'œuvres ; conférences et lectures spirituelles ; prédications et leçons doctrinales : de toutes parts nous viennent les encouragements à mieux faire.

Le 1er novembre, M. Brénéol nous a rappelé que nous avons au Ciel notre place marquée au milieu des Saints de tout âge et de toute condition dont nous célébrions la fête.

Mais nous ne saurions y atteindre sans le secours de la grâce. Et la grâce s'obtient d'abord par la prière. M. Herry nous a expliqué la nature de la prière ; M. Guillou nous en a dit l'objet ; M. Bellec, les qualités et les conditions d'efficacité.

La plus excellente des prières, c'est le « Pater » : M. Herry nous en a donné les raisons. M. Léon a développé les premières demandes de l'oraison dominicale ; que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ! M. Bellec nous a dit comment doit s'accomplir la volonté divine « sur la terre comme au ciel » ; M. Creignou, comment il faut entendre le « pain quotidien » que nous attendons de notre Père du Ciel ; M. Falc'hun, pourquoi nous devons tous implorer la miséricorde de Dieu et nous efforcer de la mériter ; M. Brénéol, pourquoi il est nécessaire de pardonner nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés si nous voulons que Dieu nous pardonne.

La fête des morts nous avait invités, par la voix de M. Guillermit, à nous souvenir des âmes du Purgatoire ; le 11 décembre, jour anniversaire de l'armistice, un grand service et une messe solennelle ont été chantés pour les Morts de la Guerre, spécialement pour les Anciens de chez nous. Ajoutons que la quête faite parmi nous pour le monument de Sainte Anne d'Auray, en l'honneur des Bretons morts à la guerre a rapporté 200 francs.

Les Congrégations des Saints Anges, du Sacré-Cœur, et de la Sainte Vierge, ainsi que l'Apostolat de la Prière, ont tenu leurs réunions habituelles.

La Congrégation de la Sainte Vierge a eu sa fête trimestrielle le 8 décembre, avec un sermon de M. Creignou sur l'Immaculée-Conception ; 27 approbanistes et 6 congréganistes ont été reçus.

Le 18 décembre, la Congrégation du Sacré-Cœur s'adjoignait 6 nouveaux approbanistes et 3 congréganistes. M. Guillou prêcha, au salut du soir, sur la dévotion au Sacré-Cœur.

Au trimestre prochain la Fête de la Congrégation des Saints Anges.

LA « FETE DU COLLEGE »

Le premier jeudi de février tombant le jour de la Purification, la représentation traditionnelle se donnera le mercredi soir 25 janvier et la sortie aura lieu le lendemain 26.

QUELQUES VISITES

André Soubigou et Albert Heurtault, surveillants à l'école Sainte Croix, Neuilly, en vacances ; Jacques Fichoux, sergent-instituteur à Montreuil, en permission ; Paul Guillauma, sergent au 48e R. I., Vitré, en perm. ; serjent Yves Quéré, 2e bat. du 48, Rennes, et François Le Guen, caporal, peloton n° 2, au 48, en permission ; Pierre Cadiou, retour de l'oral passé à Paris, où il vient d'être rappelé pour de bon ; Charles de Coataudon, étudiant en drit ; Mathieu Donnart, de l'I. C. A. M., de Lille, en vacances ; Jean Abhervé-Guéguen, prof. à Lannion ; Paul Barjou, en vacances de l'Ecole Sainte Geneviève, Versailles ; abbé Pierre Batany, en vacances de l'Université catholique d'Angers ; Marc Guiavarc'h, 11e section de C. O. A., Nantes ; Rév. P. de Kerdanet, de Lille.

DEPART DE M. LE BRIS

En rentrant au collège nous apprenons que notre sym-

pathique surveillant général, M. l'abbé Théophile Le Bris, s'est embarqué à Saint-Nazaire pour la Martinique, où il est appelé à diriger une paroisse.

Nos meilleurs vœux pour le succès de son ministère.

TABLEAU D'HONNEUR (décembre)

PHILOSOPHIE. — Colin ; Goasguen.

PREMIERE. — Le Roy ; Tranvouez ; Cozanet ; Parc ; Tanguy.

SECONDE. — Vigouroux ; Pouliquen ; Pronost ; Daniel ; Prigent ; Chardronnet (omis par erreur en novembre).

TROISIEME. — Plantec ; Balch ; Moysan ; Grall ; Rio ; Gouez ; Léost ; Miossec.

QUATRIEME. — Jacopin ; Kerjean ; Cornec ; Miossec ; Bégot ; Bihan-Poudec ; L'Helgouac'h ; Jean Morvan ; Jean-Marie Morvan ; Troadec ; Le Gall.

CINQUIEME. — Autret ; Boutin ; Abgrall ; Dourmap ; Cariou ; Cannic ; Floc'h ; Squiban ; Prigent ; Guillerm ; René Perrot ; Le Gac ; Morel.

SIXIEME. — Bourel ; Le Gall ; Corcuff ; Lyvinec ; Cornic ; Piriou ; Donval ; Quentric ; Jézéquel ; Riou ; Kerhoas ; Simier ; Le Brun ; Le Clec'h ; Claude Le Goff ; Barjou ; Jean Le Saint ; Bihan ; Bleunven ; Rosec ; Castel ; Omnès ; Cochard ; Ramée Edern ; Ramonet ; Simon ; Tournellec.

SEPTIEME. — Chapel ; Pichon ; Le Goff ; Salaün ; Jean Roudaut ; Grignou ; Runavot.

HUITIEME. — Goaoc ; Le Bihan ; Brenner ; Corre ; L'Helgouarc'h ; Affret ; Jean Guéguen ; Gloaguen ; Quiec ; Roudaut ; Eugène Guéguen.

NEUVIEME. — Jacques Abgrall ; Le Brun ; Léaustic ; Quélen ; Kéraudy ; Bozec ; Petton ; Souben ; Guennoc ; Cornic.

DIXIEME. — Cann ; Louis Jézégou ; Maurice Abgrall ; Guennoc ; Ritz ; Quiniou ; Pronost.

CROIX DE COMPOSITION (décembre)

PHILOSOPHIE. — *Catéchisme* : 1. Le Gall ; 2. Lescop. — *Philosophie* : 1. Barjou ; 2. Le Gall. — *Chimie* : 1. Barou ; 2. Séité.

PREMIERE. — *Apologétique* : 1. Le Roy ; 2. Luneau ; 3. Le Bihan. — *Récitation* : 1. Le Roy ; 2. Pernuit et Péron. — *Histoire moderne* : 1. Le Roy ; 2. Le Bihan ; 3. Tanguy. — *Géographie* : 1. Morvan ; 2. Tanguy ; 3. Cozanet.

SECONDE. — *Catéchisme* : 1. Le Pape ; 2. Vourc'h ; 3. Le Goff. — *Récitation* : 1. Vourc'h ; 2. Vigouroux ; 3. Person. — *Histoire Moderne* : 1. Chardronnet ; 2. Pronost ; 3. Le Gall. — *Géographie* : 1. Vourc'h ; 2. Kermoal ; 3. Le coq. — *Histoire Littéraire* : 1. Vourc'h ; 2. Creff ; 3. Vigouroux. — *Mathématihiques* (A. B.) : 1. Vigouroux ; 2. Pronost ; 3. Prigent. — *Allemand* : 1. Simon.

TROISIEME. — *Catéchisme* : 1. Plantec ; 2. Martin ; 3. Rosec. — *Histoire Littéraire* : 1. Rosec ; 2. Plantec ; 3. Balc'h. — *Géographie* : 1. Plantec ; 2. Rosec ; 3. Nicol. — *Mathématiques* (A. B.) : 1. Nicol ; 2. Rosec ; 3. Balc'h.

QUATRIME. — *Catéchisme* : 1. Grall ; 2. Jacopin ; 3. Kerjean ; 4. Le Bars. — *Récitation* : 1. Jacopin ; 2. Grall ; 3. Bihan-Poudec et Cornec. — *Arithmétique* : 1. Grall ; 2. Bégot ; 3. Cornec ; 4. Le Bars. — *Dessin d'ornement* (A) : 1. Ollivier ; 2. Bihan-Poudec et Grall ; 4. Morvan, Jean. — *Dessin géométrique* (B) : 1. Cornec. — *Arithmétique* (B) : 1. Cornec. — *Mathématiques* (B) : Cornec.

CINQUIEME. — *Catéchisme* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Martin. — S. R. 1. Tual et Le Gac ; 3. Villacroux, Louis. — *Anglais* : S. B. 1. Cariou ; 2. Squiban. — S. R. 1. Prigent ; 2. Jestin, Joseph. — *Arithmétique* (A) S. B. 1. Talec. — *Grammaire latine* : S. B. 1. Villacroux, Albert ; 2. Autret et Boutin. — S. R. 1. Prigent ; 2. Guillerm. — *Géographie* S. B. : 1. Abgrall ; 2. Villacroux, Albert. — S. R. 1. Gloaguen, Hervé ; 2. Le Gall. — *Récitation.* S. B. : 1. Dourmap ; 2. Boutin. — S. R. 1. Jestin, Joseph ; 2. Prigent. — *Botanique.* S. B. : 1. Abgrall ; 2. Le Bihan. — S. R. 1. Prigent ; 2. Le Gac. — *Dessin d'ornement* (A). S. B. : 1. Villacroux, Albert ; 2. Abgrall. — S. R. 1. Roué et Jestin ; 3. Villacroux, Louis. — *Géométrie* (B) : 1. Jestin, André.

SIXIEME. — *Catéchisme.* S. B. : 1. Le Brun ; Bourhis et Kerhoas. — S. R. 1. Nicol ; 2. Squiban ; 3. Le Saint. — *Récitation.* S. B. : 1. Le Goff ; 2. Jézéquel et Simier. — S. R. 1. Cochard ; 2. Bihan ; 3. Le Saint et Tournellec. — *Dessin.* S. B. : 1. Jestin ; 2. Le Beux ; 3. Le Saint. — S. R. 1. De Lansalut ; 2. Corre ; 3. Le Goff, J. — *Arithmétique.* S. B. : 1. Bourel ; 2. Le Clec'h ; 3. Jézéquel et Le Dœuff. — S. R. 1. Cochard ; 2. Lazennec ; 3. Bihan, Bleunven et Le Roy. — *Zoologie.* S. B. : 1. Le Clec'h ; 2. Bourel ; 3. Kerhoas. — S. R. 1. Le Roy ; 2. Sénant ; 3. De Lansalut.

SEPTIEME. — *Catéchisme* : 1. Renévot et Rolland, Jean ; 3. Chapel. — *Récitation* : 1. Camblan ; 2. Salaün ; 3. Le Brun. — *Dessin* : 1. Renévot et Le Roux ; 3. Salaün. — *Sciences naturelles* : 1. Le Bec ; 2. Renévot ; 3. Chapel. — *Géographie* : 1. Affret ; 2. Lossec ; 3. Bescond.

HUITIEME. — *Catéchisme* : 1. Goaoc ; 2. Auffret. — *Géographie* : 1. Quiec ; 2. Affret ; 3. Guéguen, Eugène. — *Récitation* : 1. Corre ; 2. Jestin ; 3. Auffret.

NEUVIEME. — *Catéchisme* : 1. Souben ; 2. Le Brun ; 3. Dilasser. — *Analyse* : 1. Jaouen, François ; Léon et Abgrall. — *Géographie* : 1. Kéraudy ; 2. Guennoc ; 3. Souben et Le Brun. — *Récitation* : 1. Souben ; 2. Quéré et Le Brun.

DIXIEME. — *Catéchisme* : 1. Cann et Jézégou. — *Récitation* : 1. Le Verge, Antoine ; 2. Jézégou. — *Géographie* : 1. Abgrall et Jézégou.

EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la note *Très Bien* :

PHILOSOPHIE. — François Le Gall.

PREMIERE. — Joseph Tanguy ; Eugène Le Roy ; Pierre Dantec ; Claude Cozanet.

SECONDE. — A. B. Pierre Vigouroux ; Guillaume Vourc'h ; Urbain Person ; Jean Chardronnet ; Athanase Pronost. — C. D. Pierre Creff ; Louis Daniel.

TROISIEME. — Guillaume Balch ; Jean Lozac'h ; Yves Grall ; Jean Plantec.

QUATRIEME. — Grall ; Cornec ; Jacopin.

CINQUIEME. — S. B. Abgrall ; Boutin ; Dourmap ; Floc'h. — S. R. Prigent ; Guillerm.

SIXIEME. — S. B. Simier ; Le Clec'h ; Bourel ; Corcuff ; Camblan ; Jézéquel. — S. R. Cochard ; Le Saint ; Tournellec ; Hamon ; Corre.

SEPTIEME. — Affret ; Renévot ; Le Bec ; Chapel ; Camblan.

HUITIEME. — Corre ; Auffret ; Quiec ; Pochard ; Affret ; Goaoc.

NEUVIEME. — Le Brun ; Dilasser ; Souben ; Kéraudy.

DIXIEME. — Jézégou ; Cann ; Gourmelon ; Roudaut ; Guennoc ; Perrot.

FORCE RELATIVE (1er trimestre)

PHILOSOPHIE. — 1. Yves Colin. 2. Pierre Quéinnec et François Le Gall.

PREMIERE. — 1. Joseph Tanguy. 2. Eugène Le Roy. 3. Georges Kerjean.

SECONDE. — 1. Guillaume Vourc'h. 2. Pierre Vigouroux. 3. Pierre Creff.

TROISIEME. — 1. Yves Grall. 2. Guillaume Balch. 3. Jean Plantec.

QUATRIEME. — 1. Alain Grall. 2. Louis Le Bars. 3. Louis Cornec.

CINQUIEME. — S. B. 1. Fernand Abgrall. 2. François Cariou. — S. R. 1. Yves Prigent. 2. François Guillerm.

SIXIEME. — S. B. 1. René Le Clec'h. 2. Maurice Boucl. 3. Alain Jézéquel. — S. R. 1. Jean Le Saint. 2. Albert Cochard. 3. Yves Le Roy.

SEPTIEME. — 1. Yves Renévot. 2. Joseph Chapel. 3. Jean Le Bec.

Huitième. — 1. Affret. 2. Quiec. 3. Auffret.

NEUVIEME. — 1. Souben. 2. Le Brun. 3. Kéraudy.

DIXIEME. — 1re *Division*. — 1. Jézégou. 2. Abgrall. 3. Gourmelon. — 2e *Division*. — 1. Roudaut. 2. Ritz. 3. Jean Le Verge.

CHRONIQUE SPORTIVE

La rencontre annuelle de l' « Etoile d'Arvor » et de l'équipe de Notre-Dame du Créisker, a eu lieu le jeudi 22 décembre, deux jours avant notre départ pour Noël. Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs d' « En Avant » que la victoire a daigné couronner notre premier match ; nous les prions d'attendre, bien patiemment cette fois, de nouveaux succès.

Du point de vue sportif ce ne fut guère une journée bien agréable : les pluies diluviennes de la matinée, qui rendirent notre terrain très glissant et le vent très violent, qui dura toute la partie, donnèrent au jeu une physionomie peu plaisante.

Après cinq minutes de jeu, l' « Etoile » comptait déjà un goal. Shootée par notre inter-droit, la balle fut dédaignée du keeper saint-politain, qui semblait mal à l'aise, sans crampon, sur un sol propre au patinage. Un peu déçus, nos visiteurs se reprennent mal, et c'est en vain que leur avant-centre essaie quelques échappées. Notre capitaine sait déjouer les combinaisons adverses ; il tente même un but, et le réussit fort bien.

Vraiment, notre Mère supérieure a trop gâté nos hôtes d'un jour. Elle fait très bien notre jeu, dans ces circonstances, et nous l'en remercions : nous lui devons, sans doute, d'avoir dominé toute la première mi-temps, qui s'achève après qu'Odeyé, bien servi par son extrême, a réussi un but imparable. C'est le troisième de la partie ; c'est aussi le dernier.

Nous changeons de côté, et nos visiteurs, bien en forme maintenant, donnent l'impression de vouloir égaliser. Ils jouent à dix, et cependant, ils nous dominent légèrement. Ils conduisent très bien leurs descentes, en séries de passes courtes et rapides. Ils netardent d'ailleurs pas à recueillir le fruit de leurs efforts, car leur avant-centre sauve bientôt l'honneur. Quelques minutes après, une « penalty » leur est accordée.

Notre « portier » qui a derrière lui tout un passé glorieux, n'est certes pas rendu à un plongeon près. Il regarde la balle, mais c'est un but. « Pourquoi, Rivoal, avoir peur de la boue ? »

A la reprise, nous comprenons qu'il faut réagir. Nous menons la danse, et nos deux extrêmes, bien servis par leurs courageux demis, descendent bien souvent. Bien souvent aussi, ils sont arrêtés par les arrières adverses, et la fin est sifflée sur le score de 3 à 2.

Nous avons gagné, mais c'est tout juste. Les jolis maillots bleus à parements rouges, offerts par Messieurs les professeurs, firent très bien. Ils furent un des instruments de la victoire, car nos joueurs eurent à cœur de s'en montrer dignes. Les « blanc et vert », disons-le bien vite, furent aussi à la hauteur.

Leur jeu de passes est à remarquer. Ils montrèrent qu'en jouant au foot-ball, on apprend à se servir l'un l'autre, et ainsi, à faire abstraction de soi. Il nous prouvèrent aussi qu'à Notre-Dame du Créisker, règne un esprit de camaraderie et de bonne éducation. Jusqu'au départ, tous rivalisèrent d'amabilité ; et l'on se quitta, chagrinés de voir si tôt finir une journée si bien remplie.

Carnet Bibliographique

Les Lettres. — Cahier mensuel de philosophie, d'Histoire, de Littérature et d'Art. — Directeur : Gaétan Bernoville. — Abonnement : 25 fr. — 4, Boulevard des Italiens, Paris.

—X—

Les Cahiers Catholiques. — Revue bi-mensuelle d'Apologétique, d'Action et d'Art. — Directeur : Jacques Debout. — Abonnement : 15 fr. ; 3, rue de Mézières, Paris (VI^e^).

—X—

Les Semailles. — Revue illustrée mensuelle d'Instruction religieuse. — Directeur : M. l'abbé Etienne Casson, Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône). — Abonnement : 6 francs.

—X—

L'Almanach Catholique français publié sous la direction de S. G. Mgr A. Baudrillart, de l'Académie française, évêque dHiméria, paraît cette année pour la troisième fois. C'est en 512 pages compactes et d'une extraordinaire richesse d'information, à la fois une encyclopédie pratique (annuaire des personnalités, des œuvres, des événements; manuel des problèmes juridiques de la vie paroissiale, etc.) — une apologétique populaire (faits prouvant l'incomparable vitalité du catholicisme en France) — une arme de propagande instructive et agréable qui doit avoir sa place dans tous les foyers chrétiens et dans tous les cercles d'études. — Les éditeurs (Bloud et Gay, 3, rue Garanière, Paris, VI^e^) en ont facilité l'acquisition à tous en établissant l'édition pour 1922 au prix très modique de 5 francs (franco 5 fr. 85).

—X—

Fleurs de doctrine des « Trois Ave Maria » par les RR. PP. J. B. de Chémery et Clovis de Provin. 1 fr. 75 franco; broc. de 140 p. Bureaux du Propagateur, 16, Grands Degrés Saint Louis, Blois (Loir-et-Cher). Ouvrage publié spécialement pour les prêtres, missionnaires, et tous les zélateurs de la dévotion populaire dont l'Archiconfrérie des « Trois Ave Maria » est devenue le centre. Ils y trouveront les Rapports lus aux divers Congrès

mariais, des considérations et des faits qui les encourageront à propager toujours davantage cette salutaire et facile pratique.

—X—

Livre de piété de l'enfance, par Fidelis. Nouvelle édition; brochée, 0 fr. 75; reliée, 1 fr. 50; luxe, 3 fr. 50. Blois, 16, Grands Degrés Saint-Louis.

Excellent ouvrage que nous voudrions voir entre les mains de tous nos jeunes collégiens. L'auteur se propose de former pour la France de demain des fils qui aient une piété éclairée, ni routinière, ni machinale, toujours aimable et très vivante. Cent pages sont consacrées aux divers « exercices de la vie chrétienne » : emploi de la journée, messe, confession, communion; soixante pages aux « dévotions » les plus communes: le Saint-Sacrement, le Sacré-Cœur, la Passion, la Sainte Vierge, les Saints Anges, etc.; les « vertus » propres à l'enfant chrétien et les notions indispensables sur la vocation sont exposées en trente pages très simples et très pratiques, suivies des prières liturgiques les plus usitées (vêpres et saluts), et d'une bibliographie qui, mise à jour avec le plus grand soin, constitue un vrai petit trésor pour quiconque s'occupe de la formation chrétienne de l'enfance.

—X—

Direction pour rassurer dans leurs doutes les âmes timorées. Direction pratique et morale pour vivre chrétiennement.

Ces deux ouvrages du P. Quadrapani, traduits par le P. V. H., S. J., très estimés de tout temps, ont gardé toute leur valeur. L'un est très utile aux scrupuleux et aux âmes craintives. L'autre s'adresse à toute âme chrétienne désireuse de se maintenir, quel que soit son état de vie, intimement unie à Dieu par l'accomplissement de sa volonté sainte. — Chaque volume franco 1 fr. 80, chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

—X—

R. P. Libercier. Au secours des âmes du Purgatoire ; 1 fr. 25 franco, chez Téqui. — Ardent plaidoyer en faveur des âmes souffrantes que seuls nos suffrages et nos aumônes peuvent soulager et délivrer, tandis que leur intervention peut amener le succès de nos propres prières. Ce petit livre peut devenir le manuel de notre dévotion aux âmes du Purgatoire.

—X—

R. P. Laborde, S. J. — L'Esprit de saint François Xavier, in-12; 5 fr. 50 franco, chez Téqui. — Seconde édition d'un excellent ouvrage où l'âme du saint apôtre des Indes se montre bien à découvert à son contact on se sent porté à plus de générosité au service de Dieu. Deux supérieurs généraux des grandes Missions ont voulu en donner un exemplaire à chacun de

leurs missionnaires: bon nombre d'entre eux déclarent que ce livre est devenu leur vade-mecum et qu'ils y puisent par une lecture quotidienne lumière, force et persévérance.

—×—

Chanoine Millot. Plans de Sermons pour les fêtes de l'Année. — Le second volume vient de paraître, chez Téqui, de cet ouvrage que nous avons annoncé dans nos précédents numéros. Les deux volumes franco 16 francs.

—×—

Abbé Morice. — La femme chrétienne et la souffrance. 5 fr. 50 franco, chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, VI[e]. — C'est dans l'Evangile, source des seules consolations efficaces et durables, que M. Morice va puiser les conseils et les encouragements pour les âmes affligées. Il a su les présenter — et Monseigneur de Quimper l'en félicite dans une lettre élogieuse — d'une façon simple et touchante au cours de quinze conférences pour une retraite de dames, dont voici les titres: les croix de la femme, le mystère de la souffrance, les trois croix du Calvaire, le crucifix consolateur, le délaissement de Jésus, l'inquiétude, la pitié, la Consolatrice des affligés, les souffrances des Saints, la douceur de prier, l'Eucharistie consolatrice, l'espoir du Ciel, les consolations du travail, le bonheur de vivre.

—×—

Chanoine Guérin. — La Bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, religieuse clarisse; 5 fr. 50 chez Téqui.

« Ce livre, dit l'auteur dans sa Préface, raconte la vie d'une bienheureuse: nul ne s'étonnera que les traits de vertu, les faits attestant la sainteté y tiennent la première place... Mais notre sainte se double d'une souveraine: c'est une femme qui a joué un grand rôle dans la société de son temps: il fallait également saisir ce rôle et le faire ressortir... Il fallait aller plus loin encore et nous étendre jusqu'aux événements généraux au milieu desquels elle a vécu: nos lecteurs, avec elle, sont placés à un balcon discret d'où se déroule sous leurs yeux, de Jeanne d'Arc à Calvin, des guerres anglaises aux guerres de religion, la vie de la France. » Cinq parties: 1. L'enfant et la jeune fille. 2. Epouse et mère. 3. Souveraine. 4. Religieuse. 5. Bienheureuse.

—×—

Quelle carrière choisir ? — Un volume de 4 fr. 50, en vente au Secrétariat de l'Université Catholique, 2, rue Volney, Angers.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

3e Année. Février-Mars 1922
NOUVELLE SÉRIE, Nos 29-30

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre de Rome (L. Soubigou), p. 113. — 2. Les « régents » du Collège de Lesneven sous la Monarchie de Juillet (E. Corgne), p. 118. — 3. Chronique des Anciens, p. 124. — 4. Chronique de Saint-François, p. 133.

LETTRE DE ROME

L'Eglise dans le deuil. — La mort de Notre Saint Père le Pape

Vendredi 20 janvier

Dans la matinée, une nouvelle angoissante a jeté toute la ville dans l'émoi : nous apprenons, à la fois, la maladie du souverain pontife et son extrême gravité. Nous sommes consternés. Dès le début de l'après-midi, les journaux publient des éditions spéciales. « Le Pontife vient d'entrer en agonie ; n'est-ce pas la mort?... » Ces titres s'étalent sur toutes les feuilles; en toute hâte, le comité diocésain de la Jeunesse Catholique de Rome fait placarder des affiches invitant tous les catholiques de la ville à prier pour le salut de Sa Sainteté. Les cloches sonnent affolées; on expose le Saint Sacrement dans beaucoup d'églises. — La vie normale a cessé : les Universités ecclésiastiques ont suspendu leurs cours, et tandis qu'aux portes du Vatican se presse une foule anxieuse, les fidèles s'assemblent pour prier : « Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo. » (Act. XII, 5).

Dimanche 22 janvier

La journée d'hier s'est passée dans des alternatives d'inquiétude et d'espoir. — Désormais tout est fini : vers 6 heures ce matin, le Pape est entré dans son dernier sommeil.

Avoir vu le Pape, ne serait-ce qu'une fois, avoir étudié le menu détail de son existence journalière, avoir assisté de si près au commencement de la réalisation de ses grands desseins, c'est plus qu'il n'en faut pour

avoir le cœur tout serré au moment où il nous quitte pour une vie meilleure. — Je voudrais pouvoir m'illusionner, me persuader que ce n'est pas vrai : mais il faut se rendre à l'évidence : les portes de bronze du Vatican sont fermées ; le décès a été officiellement constaté. Et lorsque, en l'appelant par son nom, trois fois on a touché la tête du pontife du marteau d'argent, on est resté sans réponse. Le Saint Siège est vacant. Le Camérier de la Sainte Eglise a pris possession du Vatican.

Lundi 23 janvier

Ce matin le corps du Souverain Pontife a été solennellement transporté à Saint-Pierre, et déposé dans la chapelle du Très Saint Sacrement.

Je n'ai pas ici à décrire la disposition de cette chapelle ardente. Tout le monde sait que le pape repose sur un lit de parade tendu de rouge, revêtu des ornements épiscopaux (1). — Autour du lit funèbre, veille la garde du Saint Père : gardes-nobles, gardes palatins, gardes-suisses... Les soldats sont restés près de leur souverain figés sur place dans une impressionnante immobilité, comme si la même mort les avait frappés.

Toute la journée la foule des fidèles a défilé devant le corps du pontife : gens de toutes les nations et de toutes les catégories sociales; surtout des habitants de Rome, qui peut-être jamais n'avaient vu leur évêque mais qui tenaient à lui offrir le suprême témoignage de leur fidélité. Contrairement à la coutume, les pieds du pape ne dépassent pas la grille de la chapelle funèbre. C'est que Benoît XV n'a pas voulu être embaumé, et les précautions sont prises pour éviter la contagion.

J'étais de ce pèlerinage, et après avoir prié quelque temps au tombeau du Prince des Apôtres pour son successeur défunt, je me suis placé, à quelque distance, face au pape, endormi dans la mort. Combien de temps suis-je resté là, sans une parole, sans autre pensée que cette idée fixe qui tournait à l'obsession : « Le pape ! le pape ! » je ne sais. Et je ne fus tiré de cette contemplation que par une personne de la foule qui, dans son langage très humble, faisait du pontife défunt la plus belle oraison funèbre.

L'Italie porte officiellement le deuil. Elle a mis ses drapeaux en berne, fermé ses écoles, ses théâtres et ses cinémas. Le décès qui nous afflige a pris les proportions d'une calamité publique.

(1). A savoir sur la soutane blanche et le rochet, l'aube, la tunique, la dalmatique, l'étole et le manipule, la chasuble, le fanon, le pallium. — Le pape porte aussi la falda, les mules rouges, les gants et l'anneau. — Il a la mitre en tête.

— Ce soir, à l' « Ave Maria » (l' « Angelus » de chez nous), toutes les cloches de Rome ont, de leurs voix douloureuses, proclamé le grand deuil. Parfois c'est un simple tintement, comme un sanglot étouffé ; parfois une clameur véhémente comme il en échappe à certaines âmes lasses de contenir sourdement leur souffrance. A leur invitation comment ne pas répondre par une fervente prière ? et je n'en connais pas de plus belle que celle que faisait spontanément l'un de nous au soir de la mort de Notre Saint Père le Pape :

« Faites, Seigneur, que votre vicaire ait déjà reçu dans les cieux une couronne plus précieuse que le triple diadème qui ornait ici-bas son front mortel. »

***

L'élection du Souverain Pontife. — L'Eglise dans la joie

Vendredi 2 février. Le Conclave

Sous les auspices de Marie, dont on célèbre aujourd'hui la « Purification », vient de s'ouvrir le Conclave. Au chant du « Veni Creator », les cardinaux se sont rendus processionnellement à la chapelle Sixtine. Je les ai vus passer dans un imposant cortège; on sentait que sur ces hommes, qui avaient quitté leurs diocèses ou leurs emplois pour assumer temporairement le gouvernement de l'Eglise Universelle, pesait une lourde charge. Au milieu d'eux est le futur pape...

Samedi, dimanche (3, 4 février). La « Sfumata »

La clôture du Conclave est très stricte et les communications avec le dehors sont toutes supprimées... Le peuple de Rome, l'Univers entier s'intéressent à son aboutissement : qui sera le futur souverain pontife ?

Ne pouvant calmer autrement son impatience, tout Rome viendra deux fois par jour aux nouvelles. A l'heure où les scrutins se terminent (vers 11 h. et 17 h.), l'esplanade de Saint-Pierre va se remplir. Il y a là des gens de toute nation, causant toutes les langues, habillés de toutes les couleurs. Au haut du parvis de la basilique, on domine cette foule qui rappelle les « pardons » de chez nous. L'affluence va croissant d'une fois à l'autre et atteint, de l'aveu unanime, plus de 60.000 personnes le dimanche soir.

Toute cette multitude attend, parfois assez longtemps... Soudain pourtant, un frémissement : toutes les têtes se lèvent, tous les regards convergent sur un même point. Un peu de fumée vient de sortir d'un long tuyau venant de la chapelle Sixtine (où ont lieu les votes). C'est la « sfumata ». Dans la salle du scrutin, on brûle actuellement les bulletins. — Une seule ques-

tion est sur toutes les lèvres: « E' bianco ? E' néro ? Est-ce blanc ? Est-ce noir ? » C'est que, suivant la couleur, ou plutôt suivant la densité de la fumée, le pape est élu ou non : car, en cas de scrutin sans résultat on brûle, avec les bulletins, de la paille humide, et la fumée s'élève noirâtre; en cas d'élection au contraire, seuls les bulletins sont consumés, et un filet de fumée très légère en sera l'indice.

Inutile de vous dire que l'illusion s'en mêle. N'est-on pas toujours porté à interpréter la réalité suivant ses désirs? Aussi, il y a de fausses alertes, et, après un moment d'espoir, il faut conclure: « Non é' fatto il papa (littéralement: le pape n'est pas fait). »

Lundi 5 février. L'élection

Malgré la pluie, la place Saint-Pierre se remplit en un instant d'une foule compacte; le corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège a trouvé place au-dessus de la colonnade qui borde l'esplanade.

Vers 11 h. 30, un petit filet de fumée s'est laissé entrevoir, puis tout a cessé. Il n'y a plus de doute : E' fatto, E' fatto !" » Tout le monde s'anime, s'agite, se précipite. Il faut être en face de la loggia (ou balcon) extérieure de Saint-Pierre, pas trop près, pas trop loin...

Et tout le temps qu'il faut attendre, la pensée s'envole vers la chapelle Sixtine où se passe, à ce moment, une scène grandiose. — Dès que le résultat a été connu, vérifié, tous les yeux se sont tournés vers celui qu'ont désigné les votes: un des membres de l'assistance s'est approché de lui et lui a demandé: « Acceptez-vous l'élection faite canoniquement, qui vous désigne comme Souverain Pontife ? » — Après quelques instants de recueillement, dans le silence le plus solennel qui soit, le cardinal a prononcé le « oui » qui fait de lui le Pasteur suprême et par lequel il reçoit de Dieu juridiction immédiate sur tous les fidèles et tous les pasteurs du monde entier. — En même temps, il a indiqué le nom qui le désignera désormais et la raison de son choix. — Brusquement tous les baldaquins qui surmontaient le fauteuil des autres cardinaux se sont abaissés; tous les pouvoirs s'inclinent devant le sien. — Et il ne reste plus au nouveau pontife qu'à revêtir les insignes de sa nouvelle dignité, à prendre les vêtements blancs, à recevoir l'obédience des cardinaux, ce qui se fait d'ailleurs sur-le-champ.

L'annonce au Peuple chrétien

... Nous sommes toujours dans l'attente. Mais voici que les portes donnant sur la loggia se sont ouvertes, et les applaudissements de la foule éclatent tandis que

se déploie sur le devant du balcon, un voile blanc, bordé de velours rouge, aux armes de Pie IX.

Un simple signe venu de la loggia établit le calme en un instant. Le cardinal Bisletti, doyen des cardinaux diacres, vient proclamer le nom de l'élu. Dès qu'il paraît, les acclamations éclatent, mais bientôt le silence renaît. Et devant cette multitude attentive à ne pas perdre une seule de ses paroles, le cardinal, lentement, d'une voix claire et distincte, prononce la formule traditionnelle :

« Annuntio vobis gaudium magnum. Habemus **papam** (1) Reverendissimum et Eminentissimum Dominum Cardinalem Achillem... » Ratti, Ratti, crie la foule sans attendre le nom. Puis le cardinal reprend : « qui nomen Pontificis habet Pium decimum primum. »

Une immense clameur couvre la voix du cardinal. L'enthousiasme est indescriptible.

La bénédiction « Urbi et Orbi »

Cependant un mouvement se dessine pour entrer dans Saint-Pierre. C'est là que le Souverain Pontife a coutume de bénir pour la première fois son peuple assemblé. Mais les grilles viennent de se fermer. On fait signe de rester. Le peuple a compris et il trépigne de joie à l'idée du grand spectacle qui se prépare.

... Nous voici revenus aux plus beaux jours. Ce qui n'a plus été fait depuis Pie IX va être repris par Pie XI, après environ soixante-cinq ans d'interruption. — Des détachements de la garde-noble et de la garde-suisse, en grande tenue de fête, montent sur la colonnade auprès du corps diplomatique. On attend le pape.

Le voici, le voici !... L'allégresse débordante de la foule ne peut se contenir. Dès qu'elle aperçoit son pontife, elle l'acclame : « Viva il papa, viva il papa ! Vive le pape ! « Des millions de voix répètent ce cri dans toutes les langues : ce sont quelques minutes de joie délirante !

Mais la foule a compris que le Saint Père veut bénir. D'une voix grave et puissante, il vient d'entonner les premières prières. Un « Amen » vibrant lui répond chaque fois avec plus de force, avec toute l'ardeur qui fait bondir les cœurs. — Puis, levant les bras, les étendant pour bénir et ramenant la main sur son cœur, le pape commence son règne par le geste de la paix : là-bas sur la colonnade les troupes pontificales présentent les armes; sur la place, des détachements italiens rendent les honneurs...

(1) On disait jadis : Habemus pontificem.

Aussitôt après, la foule reprend ses acclamations. Le souverain pontife reste un instant au balcon pour lui sourire. Et tandis qu'il regagne le Vatican pour y prendre le lourd fardeau de ses responsabilités et de son labeur, les cloches de Rome redisent, dans leurs carillons, l'immense joie de la chrétienté.

Louis SOUBIGOU (cours 1917)
Séminaire français, 42, via Santa Chiara
Rome 17.

Le Collège de Lesneven

sous la Monarchie de Juillet

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

En 1837, l'abbé Chenu a sous ses ordres 11 régents ; neuf laïcs et deux ecclésiastiques.

Leur situation matérielle reste peu lucrative, puisque les traitements vont de 800 à 1500 francs. C'étaient presque des traitements de famine.

Aussi lisons-nous sans surprise cet extrait d'une lettre du Recteur au Ministre, en date du 8 mai 1839 : «... Lesneven est regardée comme une résidence très agréable par les habitants et surtout par les propriétaires du pays. Cet avis n'est pas tout à fait partagé par les étrangers que l'on y place. Ces derniers voudraient, en compensation du sacrifice qu'ils croient faire, des égards et des ménagements. Il n'est pas bien constant que sous le rapport du traitement ils aient lieu d'être complètement satisfaits. » (1) — Quelques années plus tard, en 1844, le Recteur déclare au Ministre que « les fonctionnaires du Collège de Lesneven sont bien médiocrement rétribués. » (2) » — « Il n'est guère possible de faire fortune ici, » dit le régent de Seconde, « avec 80 fr. par mois, d'où il faut déduire 40 francs de pension que l'on est à peu près forcé de prendre au collège et le prix de sa chambre avec les accessoires indispensables ; il faut y regarder de très près pour avoir seulement de quoi s'en aller en vacances... » (3) — « Sur 63 francs 33 centimes de traitement par mois, » lisons-nous ailleurs, « 40 francs sont dépensés pour ma pension au collège et 15 francs pour ma chambre ; il reste donc 8 francs 33 par mois pour blanchissage et entretien... » Et le régent ajoute :

(1) A. D.

(2) A. D., 24 juin 1844.

(3) A. D., Lettre du Régent de Seconde au Recteur, 17 avril 1839.

« Mon sort est des plus tristes, réduit à un traitement si minime, je me suis trouvé dans l'impossibilité de le changer, faute d'argent pour aller subir un examen. » (4) — En novembre 1847, le régent de rhétorique écrit à l'Inspecteur général Laferrière, chargé de l'administration de l'Académie de Rennes, les lignes suivantes qui se passent de commentaires : « Comment faire face aux besoins les plus impérieux avec 1140 francs ? Comment ne pas souffrir, ne pas être humilié même, après dix-huit années de service, de ne toucher qu'un traitement à peu près égal à celui que j'eus au sortir des bancs, quand j'entrais dans la carrière, n'ayant que dix-neuf ans, et maintenant j'en compte trente-sept. » (5)

Ces citations que j'ai tenu à présenter aussi complètes que possible me permettent donc d'avouer que les fonctions de professeur étaient mal rétribuées sous la Monarchie de Juillet, à Lesneven, comme, au reste, dans la plupart des collèges communaux. (6)

Voilà pourquoi, on est porté à croire que c'est pour les professeurs de ces établissements « qu'on a inventé la pittoresque et triste expression de misère en habit noir. » (7)

Les régents avaient à compter avec la situation financière des communes, et avec les bonnes ou mauvaises intentions des municipalités. (8)

Pour sa part, le Conseil municipal de Lesneven supprime, en 1842, une chaire de mathématiques, sans égard pour le régent qui l'occupe. (9) En 1844, il prétend — ceci est catégorique — « avoir le droit d'augmenter ou de diminuer le traitement du principal et des professeurs, de le supprimer même. » (10)

(4) A. D., Lettre du Régent de Septième au Recteur, 2 juillet 1840.

(5) A. D., 23 novembre 1847.

(6) « Le nombre entier des fonctionnaires présents aujourd'hui dans les collèges communaux est de 2528... indépendamment de tous ceux qui remplissent les seules fonctions d'aumôniers. La moyenne du traitement pour chacun de ces fonctionnaires excède à peine 1200 francs. On ne peut songer sans peine aux privations qu'un traitement si modique impose à tant d'hommes estimables... » Extrait du rapport de M. Villemain, ministre de l'Instruction publique ; cf. l'Armoricain du samedi 25 mars 1843.

(7) Charles Dejot, **La vie universitaire sous le Gouvernement de juillet**, Revue internationale de l'Enseignement, 15 mai 1913, p. 409.

(8) Charles Dejot, ibid., p. 410.

(9) A. D., Lettre du Recteur au Ministre, 29 juillet 1842.

(10) A. D., Lettre du Maire de Lesneven au Recteur, 19 juin 1844.

Dès lors, on comprend le désir des régents, que rien de particulier ne retenait dans ce coin du Léon, de quitter au plus vite la ville de Lesneven.

Cette résidence, d'ailleurs, n'offrait aucun attrait pour un intellectuel. Ecoutons nos prédécesseurs nous raconter ce qu'ils pensaient de la cité du comte Even :

« Vous savez sans doute » écrit au Recteur, le 17 avril 1839, le régent de Seconde, Beauchef, « que Lesneven est dépourvue de toute espèce d'agrément, et quand même le besoin de travailler ne me ferait pas chercher l'isolement, je n'en serais pas moins forcé de mener ici une vie toute d'intérieur et de retraite, solitaire comme un jeune lévite... » Aussi Beauchef, qui n'a que 21 ans, prie-t-il le Recteur de « ne pas l'oublier » à Lesneven et de « se souvenir dans l'occasion de cet exil peu agréable. » (11) Je me garderai de commenter ces quelques lignes ; car mes lecteurs s'expliqueront facilement combien devait être pénible dans une ville de 2860 habitants (12) la vie du jeune homme qui, au sortir de sa classe, était réduit à s'enfermer entre les quatre murs de sa modeste chambre.

J'aime mieux m'apitoyer sur le sort de l'infortuné régent qui ne pouvait pas se marier parce qu'il était professeur à Lesneven. Voici ce qu'il écrit, à ce sujet, le 27 octobre 1847, à l'Inspecteur général Laferrière : « Je suis presque sur le point de faire un parti avantageux dans la Haute-Bretagne. Mais la personne que je dois épouser, sachant que je suis retourné à mon ancien poste a déclaré tout récemment qu'elle n'ira jamais habiter la petite ville de Lesneven. Pour prévenir une rupture, j'ai répondu que j'avais l'espoir d'un changement... » Et le régent Varin termine par ces lignes : « ...Si mon séjour se prolonge encore quelque temps dans cette ville, ce mariage n'aura pas lieu et ce sera le second que cette résidence m'aura fait manquer. J'ai bientôt quarante-cinq ans, M. l'Inspecteur ; si cette occasion m'échappe, je me verrai avec douleur contraint de passer le reste de ma vie, seul, sans position, sans famille et partant très malheureux... » (13) L'administration écouta les doléances de son fonctionnaire. Quelques jours plus tard, Varin était déplacé. (14) Mais l'histoire ne dit pas s'il obtint la main de celle pour qui battait son cœur.

(11) A. D.

(12) A. D., Lettre du Maire de Lesneven au Recteur 1er novembre 1847.

(13) A. D.

(14) A. D., Décret du 8 novembre 1847.

Il était aussi bien à plaindre cet autre régent dont la femme se trouvait fréquemment indisposée à cause « du séjour triste et pluvieux de Lesneven. » (15)

Ajoutons pour compléter ce tableau de la situation des collaborateurs de l'abbé Chenu que le Bureau d'administration « n'est pas indulgent pour les étrangers. » (16) Il s'empresse de dénoncer à l'autorité académique les régents qui se conduisent mal. C'est ainsi qu'il agit, en 1839, pour se débarrasser du régent Guillard qui avait « une grande propension à faire un usage immodéré des liqueurs fortes. » (17) Souvent, lorsque la réponse de l'académie se faisait attendre, le Bureau se permettait de suspendre le professeur en défaut. Témoin, par exemple, l' « interdiction momentanée d'enseigner » (18) qu'il notifia au régent Gicquel, au lendemain du scandale que celui-ci causa en ville un soir de juillet 1839. Le Ministère enquêta et ne tarda pas à révoquer le fonctionnaire. (19) Le Bureau d'administration, je dois le dire, trouva la sanction exagérée. Aussi, pris de pitié pour ce père de famille de cinquante ans, et qui avait à sa charge quatre enfants en bas âge, sollicita-t-il, à la fin de l'année, la réintégration de Gicquel dans l'Université.... (20)

Lorsqu'on parcourt les arrêtés de nomination, on constate que de plus en plus nombreux sont les régents bacheliers. Quelques-uns sont licenciés ; beaucoup préparent leur licence. A notre connaissance, deux même ont été candidats à l'agrégation : l'un, en 1841, à l'agrégation d'histoire (21) ; l'autre, l'année suivante, à l'agrégation des classes de grammaire. (22)

Quel que fût leur titre, tous tenaient à accomplir très consciencieusement leur besogne. ((23) Aussi bien le Bu-

(15) A. D., Lettre du Régent de cinquième au Recteur, 21 novembre 1847.

(16) A. D., Lettre du Recteur au Ministre, 31 octobre 1839.

(17) A. D., Lettre du Bureau d'administration au Recteur, 8 avril 1839.

(18) A. D., Lettre du Bureau d'administration au Recteur, 3 juillet 1839.

(19) A. D., Décret du 8 juillet 1839.

(20) A. D., Lettre du Bureau d'administration et du Maire au Recteur, 26 décembre 1839.

(21) A. D.

(22) A. D.

(23) D'ailleurs (ceci n'est pas fait pour nous surprendre) l'administration savait, le cas échéant, les rappeler à l'ordre. Voici un extrait d'une lettre du ministre Villemain au Recteur. Après lui avoir dit que l'Inspecteur général qui a visité le collège en 1843 « tout en rendant justice aux bonnes qualités de M. Varin, régent de seconde, a émis l'opinion que ce fonctionnaire pourrait faire pour sa classe plus qu'il ne fait réelle-

reau d'administration, ici comme ailleurs, était toujours vigilant. C'est pourquoi, on le voit, le 21 septembre 1839, demander au Recteur le déplacement du régent de Quatrième, Guillermic, « devenu pour les élèves, un homme d'une nullité presque proverbiale. » (24) Le 14 août 1843, il écrit au Recteur ce qui suit : « ...Désirant faire tout ce qu'il dépendra de nous pour soutenir et encourager le zèle des fonctionnaires qui se sont le plus fait remarquer par l'exactitude et le dévoûment à remplir leurs fonctions, nous vous proposerions, de concert avec M. le Principal, quelques changements dans le personnel. Ces changements consisteraient à rendre disponible la classe de Troisième en plaçant ailleurs M. Leclech et porter à cette classe M. Hesse, professeur de Quatrième, M. Tanguy à la Quatrième, M. Delaunay à la Cinquième, etc.. » (25) Les régents, à Lesneven ainsi que partout, étaient donc surveillés étroitement par le bureau d'Administration, dans la rue comme dans leur classe. (26)

Les régents sont, en grande majorité, profondément attachés au gouvernement. Grâce à celà, l'abbé Chenu n'a pas de peine à leur faire signer des adresses à Louis-Philippe. Au lendemain d'un attentat contre le roi, nous les voyons exprimer à Sa Majesté la part qu'il ont prise « à l'émotion douloureuse de la France indignée », eux, « instituteurs de la Bretagne armoricaine » et lui dire « avec quelle énergie pour protester contre un acte infâme ils ont répété et répètent ce cri : Vive le Roi ! » (27). Après la mort du duc d'Orléans, ils offrent « au Père et au Roi l'expression de leur profonde douleur » et

ment » le Ministre prie le Recteur d'adresser au régent « un avertissement bienveillant afin qu'il ne donne plus lieu à des remarques semblables » et il continue : « M. Leclech, régent de Troisième, a été l'objet de reproches plus graves, tant de la part de MM. les Inspecteurs généraux que de la vôtre. Ce régent paraît ne savoir ni stimuler, ni interroger les élèves ; il n'a pas le sentiment de son devoir. Vous voudrez bien lui faire savoir que la reproduction de pareilles notes amènerait nécessairement pour lui une translation défavorable. » A. D., 5 février 1844.

(24) A. D.

(25) A. D.

(26) « Le bureau d'administration du collège, composé de fonctionnaires et de notables, ne se bornait pas à traiter les questions matérielles, mais prétendait surveiller les études. Les conflits entre les maires et principaux retombaient souvent sur les régents. La bourgoisie fit durement sentir son pouvoir aux pauvres hères qui instruisaient ses enfants. » G. Weill, **Histoire de l'Enseignement Secondaire en France (1802-1920)**, ch. IV, pp. 84-85.

(27) A. D., Cette pièce non datée porte 11 signatures, celle de M. Chenu comprise.

prient Dieu de conserver longtemps Sa Majesté « pour le salut de la France ». (28)

Au surplus, l'abbé Chenu — le réfractaire de 1830 — n'hésitait pas à dénoncer au Recteur les régents qui émettaient en classe des opinions hostiles à la royauté ou qu'il jugeait telles. (29)

A plus forte raison, dénonçait-il ceux dont la conduite religieuse laissait à désirer. C'est ce que nous apprend un document qu'on ne lirait pas sans étonnement si l'on oubliait qu'il porte la date du 4 mai 1841. Il s'agit d'une lettre du Recteur à M. Rabusseau, Inspecteur d'Académie.

Le Recteur commence à rappeler à l'Inspecteur que les fonctionnaires du Collège de Lesneven doivent assister « aux offices religieux de l'établissement ». Et il écrit : « J'aime à croire que ces fonctionnaires s'empresseront de déférer à vos recommandations et qu'ils comprendront que cette mesure propre à leur mériter la confiance des familles est nécessaire à la prospérité de l'établissement, comme elle est dans leur intérêt personnel. » (30)

L'abbé Chenu, du reste, désirait que ses régents, surtout ceux des classes supérieures, eussent « autant de religion que de connaissances » (31) et il allait jusqu'à déclarer qu'à son avis « tout régent qui ne pratique pas la religion hait l'Université. » (32)

EUGÈNE *CORGNE*.
professeur au Lycée de Pontivy.

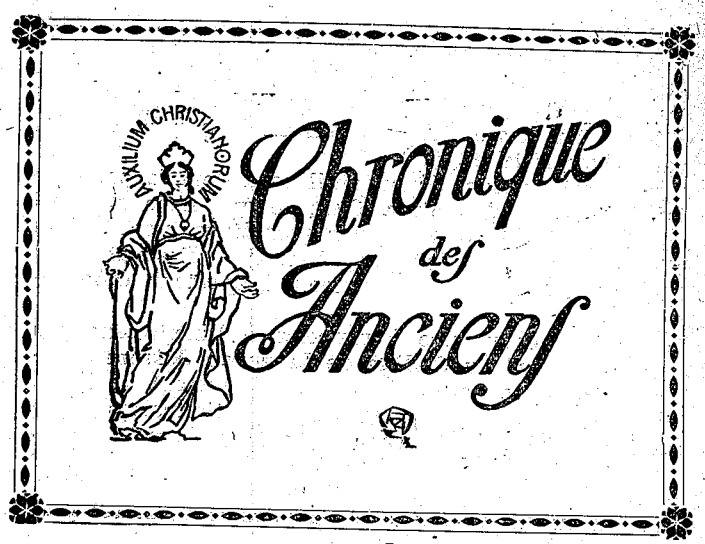
(28) A. E., 20 juillet 1842.

29) A. D. , Lettre du Recteur au Principal, 23 décembre 1840. — Le 22 juin 1842, Collin, régent de Première, écrivait au Recteur pour répondre aux reproches qui lui étaient faits par le Principal sur la direction qu'il donnait à son enseignement historique : « Je vis chaque jour dans la crainte de voir provoquer ma destitution par M. Chenu, s'il m'arrive d'émettre en classe une idée jugée par lui défavorable à la royauté. Certes j'ai le plus profond respect pour la royauté..., mais il est si facile de choquer les opinions de M. Chenu ; des choses qui répugnent à sa conscience me semblent si raisonnables, si justes et même si nécessaires que je ne suis jamais tranquille, que je vis sous l'empire d'une frayeur continuelle, qui rend mon existence pénible et nuit même à mon enseignement. Mais, tandis que Guizot, Villemain et d'autres écrivains illustres dont s'honore l'Université sont proscrits de ma classe, on lit au réfectoire, en présence de tous les élèves, dans le journal l'**Union catholique** les mandements des évêques de Chartres et de Toulouse contre l'Université. » A. D.

(30) A. D.

(31) A. D., Lettre de l'abbé Chenu au Recteur, 4 août 1842.

(32) A. D., Lettre de l'abbé Chenu au Recteur, 4 août 1842.



DEUX HÉROS (1)

Edmond Pochard et Emile Le Corre

Messieurs,

Les convois funèbres ont parfois des coïncidences touchantes. Ils viennent de ranger aujourd'hui côte à côte les restes de vos deux compatriotes, le lieutenant Edmond Pochard et le sergent Emile Le Corre. Appartenant à deux familles qu'a liées de tout temps l'amitié la plus étroite, dans leur enfance ils partagèrent les mêmes jeux; appelés par la guerre, ils combattirent sur la ligne de feu le même ennemi; puis, à deux années de distance, ils y trouvèrent la même fin glorieuse: frères d'armes unis dans la vie, réunis une dernière fois dans le voyage de la mort.

Je ne suis pas surpris de vous voir en si grande foule pour leur tenir escorte à cette dernière étape de leur pèlerinage terrestre. Lesneven a le culte de ses morts, et je l'en félicite. Pour moi, je dois cet honneur de porter la parole devant les cercueils de nos deux héros à celui d'avoir été le directeur de leurs premières études; à ce titre je revendique, avec tous ceux qui sont ici rassemblés, parents et amis, ma part de douleur et ma part de fierté.

*
* *

Si lointain que cela paraisse aujourd'hui, venant après les longues années d'une guerre atroce, j'ai nettement présent à l'esprit le souvenir de ces deux élèves: l'un, franchement bon,

(1) Allocution de M. le Supérieur aux obsèques d'Edmond Pochard et d'Emile Le Corre, le 3 février 1922.

gai camarade, plein d'entrain, une de ces natures qui n'ont besoin que d'une occasion pour révéler les générosités de leur cœur; l'autre, un enfant aux yeux bleus, aux cheveux bouclés, figure aimable de douceur et de rêve avec un sérieux tout viril qui dépassait son âge.

Entourés dans leur famille des plus chaudes affections, ils vivaient heureux, et l'avenir pour eux s'ouvrait sons les auspices les plus favorables. Tous deux aimaient la vie militaire. Le premier en avait déjà fait sa carrière et le grade d'officier était venu couronner ses efforts; le second, arraché par la guerre à ses études, aurait pu lui aussi orienter son avenir dans la même direction; les événements en se précipitant ne lui en laissèrent pas le moyen.

Ainsi que beaucoup d'autres, le lieutenant Pochard était parti dans l'enthousiasme; le sourire de la victoire qu'il escomptait facile et prompte égayait ses adieux. Le fascicule de mobilisation disait à ses subordonnés: « Vous partirez le premier jour »; dès la veille, coupant court à une permission régulière, le chef était à son poste. Les plus jeunes ne devaient être appelés qu'à tour de rôle et plus tard, alors que la fièvre des premiers jours avait fait place à des réalités, je ne dis pas plus désespérées, mais plus réfléchies. Beaucoup avaient déjà succombé, et beaucoup d'autres encore sans doute devaient succomber comme eux. Lui, du moins, reviendrait-il ?

Les lettres, plus fréquentes au début de la campagne, aidèrent à supporter les douleurs lancinantes de la séparation. Ah! ces lettres de combattants, comme elles étaient les bienvenues, telles quelles, bouts de papier à peine lisibles, rédigés à la poussière du crayon, souillés de boue et quelquefois de sang! Elles apportaient de la joie et laissaient l'espoir. Mais aussi quelle inquiétude quand elles cessaient d'arriver! Qui dira les questions angoissantes dès lors posées sur les chers absents dans l'ombre et la tristesse du foyer dépeuplé chaque jour, à toute heure, jusqu'au moment où tombait comme un coup de foudre la nouvelle tant redoutée: tué à l'ennemi !

Est-ce possible? On voudrait pouvoir se bercer d'illusion : tellement il est dans la pente du cœur d'espérer contre toute espérance! Mais le fait n'est que trop réel: il est bien mort! Mort à Soissons ou devant Arras, mort dans la pleine lumière d'une charge, la griserie d'un assaut, ou dans l'obscurité terne de quelque embuscade ou manœuvre? Mystère qui ne s'éclaircira que plus tard! Mort à vingt ans, mort à trente ans! A cet âge la vie est si belle; Elle est enivrante, ensoleillée comme un printemps à vingt ans; elle est peut-être plus chère encore, plus attachante, plus enracinée à trente. Mort au loin: hélas! car, en dépit de tous les soins pieux qui peuvent l'entourer, rien ne vaut au cœur d'un mourant l'air du pays natal et les tendresses de la famille. Morts sans laisser à ceux qui les ont perdus même la triste consolation de leur fermer les yeux et de s'agenouiller sur leur tombe !

Je le sais bien, il est des parents qui acceptent tout cela avec un héroïsme digne de leurs enfants. La presse entière l'a relaté: rappelez-vous cette mère, illustre entre toutes, auréolée d'un triple deuil patriotique, celle dont le mari, le grand général de cette guerre, sauva deux fois la France, à Nancy et à Verdun.

Agenouillée à la Sainte-Table, elle remarque que le prêtre qui s'avance pour la communier hésite et tremble en la reconnaissant. Elle devine qu'un de ses fils est mort: elle en a cinq au front. Doucement, douloureusement, à voix basse, aussi pâle que l'hostie, elle murmure: « Lequel? — Xavier », répond le prêtre. Puis, ayant reçu l'Hostie salutaire, le Pain des forts, l'héroïque mère regagna sa place, et alors —alors seulement — en parlant de son fils à son Dieu elle pleura.

J'ai vu dans mon ministère quelque chose d'analogue. Chargé d'une mission pareille, j'ai vu dans le cercle intime d'un foyer une sœur éperdue, abîmée dans ses sanglots, un père aux cheveux blancs consterné mais courageusement et patriotiquement résigné, puis, au-dessus d'eux par la hauteur de sa foi, une mère tombant à genoux, invitant l'assistance à faire comme elle, pour épandre son âme devant Dieu et réciter le premier « De profundis », ferme jusqu'au bout, ne laissant qu'à répondre au prêtre qui avait peine à contenir ses larmes; elle, ce n'est qu'après qu'elle pleura. J'ai vu ce spectacle, et je puis en parler devant ce cercueil: le fils y reconnaîtra sa mère et le cadre familial plus que jamais rempli de son souvenir.

Ne trouvez-vous pas, Messieurs, que cet héroïsme dans la douleur, plus beau que l'antique, la rend plus poignante et plus saisissante encore? Il éveille en nous non pas la pitié, mais un mélange d'attendrissement et de respect, de sympathie et d'admiration qu'aucun mot de la langue humaine ne saurait traduire.

*
* *

Aussi bien, ces deuils ont-ils un caractère à part. Quand il s'agit des nobles victimes de la guerre, on ne peut pas les pleurer comme des morts ordinaires. On les pleure comme on pleure les héros, comme on pleure les saints. S'il y a des larmes qui abattent et accablent parce qu'elles sont arrachées par l'excès de la souffrance et du malheur, il en est aussi qui nous relèvent et nous grandissent, parce que ce qui les fait jaillir de nos yeux et de notre âme, c'est, par exemple, une page sublime, une action d'éclat, un dévouement héroïque qui nous émeut et nous transporte. Les larmes que nous versons sur nos soldats coulent à la fois de ces deux sources : nous pleurons de douleur en pensant à leur mort, nous pleurons d'admiration et de fierté en pensant à leur bravoure.

Braves, ils l'ont été certes. Il n'est pour s'édifier que de les entendre parler et de les voir agir. Ecoutez-les: « La France a besoin de moi, je pars. Adieu. Excusez-moi près des amis », ou encore: « J'ai hâte d'attaquer, car ça me fait mal de voir tant d'hommes tués ». Voyez aussi quelle coquetterie suprême ils apportent à leurs préparatifs de combat: « Avant de monter à l'attaque, j'ai voulu me couper la barbe; il sied mieux de se battre rasé de frais ». Est-ce bien français cela? O les dignes émules de ces jeunes Saint-Cyriens qui avaient fait le serment d'aller au baptême du feu gantés de blanc et casoar au vent!

Dans cette atmosphère d'épopée ils vont faire de l'histoire, et ils la veulent toute belle: belle d'une beauté palpable « leur épée allant frapper sur le gong de la guerre » l'heure de la réparation et de la justice; belle d'une beauté idéale, reflet du

droit vengé, de l'ordre rétabli, de la conscience humaine satisfaite; belle, en un mot, de la beauté incomparable des « gestes de Dieu » dont ils vont reprendre la tradition nationale. A travers le fer et le feu, l'espoir et la rage au cœur, vainqueurs et refoulés, submergés et invincibles, accrochés, enracinés au sol, ils useront l'ennemi, le décimeront et à force de luttes, de douleur, de patience et de prière, ils le rejetteront de l'autre côté du Rhin, épuisé, pantelant, réduit à crier grâce.

Sur le champ de bataille ils accomplissaient des exploits à faire envie aux plus preux des chevaliers. Le « Bulletin des Armées de la République » porte à l'actif du sergent Le Corre le fait d'armes que voici: « A pris de haute lutte une mitrailleuse allemande en batterie, l'a retournée et utilisée à notre avantage: a quitté les lignes en portant cette mitrailleuse sous le feu de barrage et l'a ramenée en arrière ». C'est déjà beau, n'est-ce pas? Et pourtant la vérité vue dans la simplicité d'un carnet de route précieux éclate plus belle encore, parce qu'elle permet mieux de mesurer la grandeur des obstacles surmontés et les qualités d'énergie et de sang-froid que nécessitait l'opération. La médaille militaire qui s'ensuivit était bien méritée.

« Officier d'une grande bravoure, est tombé foudroyé en enlevant sa compagnie à l'assaut des retranchements ennemis »: voilà dans quels termes le général, commandant le 10e Corps d'armée, qui le proposait à la Légion d'honneur, rend hommage au lieutenant Pochard. Une lettre plus détaillée de l'aumônier du régiment nous a transmis les péripéties émouvantes de cet assaut tragique, et ce n'est pas sans une émotion profonde que nous suivons sur le terrain ce vaillant officier, quittant la tranchée à la tête de sa compagnie, sabre au clair, revolver au poing, puis, frappé mortellement, continuant à donner ses ordres et s'apitoyant sur le sort de ses hommes qui maintenant étaient fauchés sur la plaine. Oui, vraiment et sans exagération, on pouvait écrire qu'il était mort en héros, en donnant à tous l'exemple du devoir et du courage.

*
* *

Jeunes héros, associés dans la lutte et la mort, nous ne vous séparerons pas dans notre reconnaissance et notre admiration. La Ville de Lesneven, qui s'honore de vous compter au nombre de ses plus chers enfants, gardera fidèlement, jalousement votre souvenir. Plus que cela, vous ferez partie intégrante de notre gloire nationale; tant qu'il y aura des Français, vous vivrez dans leur mémoire, et quand on parlera des grands dévouements patriotiques, on ne pourra pas oublier le vôtre. Vous appartenez à l'histoire; vos prouesses feront un épisode, et non le moindre, de cette grande « Geste » qui se transmettra d'âge en âge.

Et pourtant, si glorieuse que soit l'immortalité dans la mémoire des hommes — « la plus belle place du monde » a dit quelqu'un, — elle ne suffit pas à nos ambitions pour eux. Soldats chrétiens, ils ont mérité davantage. Le doute sur un tombeau serait aussi cruel que déraisonnable. C'est notre croyance ferme, et c'est en même temps notre plus douce consolation, que ces héros ne sont pas morts tout entiers. Leurs âmes, épargnées par la mitraille, vivent là-haut d'une vie plus

réelle que la nôtre, là-haut avec les grands soldats dont ils furent les compagnons ou les héritiers, là-haut avec les martyrs chrétiens dont ils prolongent l'œuvre sainte. C'est notre croyance encore que ces ossements arides, desséchés, secouant la glaise de leur première sépulture se ranimeront un jour par ordre de leur Créateur et ressusciteront dans des corps glorieux: leurs blessures alors resplendiront comme autant de diamants dont l'éclat signalera la beauté de leur sacrifice.

En haut donc les regards, en haut les cœurs à nous qui survivons! Et vous, nobles victimes du devoir, dormez en paix. Morts immortels, dormez jusqu'au jour où le clairon de l'éternité réveillera votre poussière, comme naguère le clairon des batailles vous enlevait à l'assaut. En attendant, que la terre soit légère à vos cendres, et que Dieu garde vos belles âmes !

ACCUSE DE RECEPTION

Nous avons reçu, pour l'année octobre 1921 — septembre 1922, les cotisations ou abonnements de :

Adolphe Cabon, Angers ; François Ropars, Brest ; Amédée Plessis, Lesneven ; Eugène Le Roy, (1897) médecin-major de 1re classe, Kati, Haut-Sénégal ; R. P. Hily (1888), des Maristes de Lyon, missionnaire à Ponérihouen, Nouvelle-Calédonie ; abbé F. Crom, Plougras ; Paul Jubil, Lesneven ; Jean Soubigou, Oubanghi.

DEUILS

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme de

M. l'abbé Yves *Jacob,* doyen honoraire, ancien recteur de Milizac où il est décédé le 8 février à l'âge de 83 ans, membre très fidèle de notre Association amicale et abonné de la première heure à notre Bulletin « En Avant » auquel il ne cessa de témoigner sa généreuse sympathie ;

Madame *Foll,* grand'mère de nos camarades Jean, Jacques, Frédéric et Joseph Ramée, décédée à Plougonvelin, enterrée à Recouvrance ;

Charles *Lecoq,* frère de notre camarade Louis Lecoq, élève de seconde, décédé à Brasparts ;

et nous offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

MARIAGE

Jean *Menguy,* de Ploudalmézeau, nous fait part de son mariage avec Mlle Laure Guimberteau, fille de M. le maire de Saint-Georges. Puisseguin (Gironde) le 8 février 1922. — Nos meilleurs vœux.

NAISSANCE

Albert *Tanguy,* contrôleur des Contributions directes, Brest, nous informe de la naissance d'un second fils, Raymond, venu au monde le 28 janvier, à Landerneau.

NOMINATIONS

L'abbé Joseph *Quentel* (cours 1894) ancien professeur de philosophie, à N.-D. de Bon-Secours, est nommé aumônier de l'asile Ponchelet, à Brest.

L'abbé Jean *Guermeur,* (cours 1914) prêtre de l'ordination de juillet, est nommé vicaire à Rumengol.

Emile *Le Loarer* (cours 1896) vient d'être nommé sous-intendant militaire à Haguenau, près de Strasbourg.

César *Kéraudy* (1891), capitaine d'artillerie coloniale, est nommé en Indo-Chine. Adresse : Saïgon, bureau de la Place.

Jean *Guéguen,* de Saint-Renan, vient de passer l'examen d'aptitude aux fonctions notariales devant la Chambre des Notaires de Rennes. Il a élu domicile à Mesle-sur-Sarthe, chef-lieu de canton situé entre Alençon et Mortagne, où il succède à Me Provost. Se rappelle particulièrement au bon souvenir de Monsieur Colin.

L'abbé F. *Crom* (cours 1893) est recteur de Plougras, par Loguivy-Plougras (Côtes-du-Nord).

ÇA & LA

Vincent *Perrot,* brigadier au 35e d'artillerie à Vannes, venu saluer le collège, paraît en bonne forme.

Pierre *Prigent,* de Lanhouarneau, second-maître fourrier, est actuellement à bord du « Voltaire » à Cherbourg.

Auguste *Le Manchec* (1902), ancien notaire, avocat, habite 26, rue Vivienne, Paris, 2e.

Yves *Paul,* adjudant d'administration de 1re classe du génie, rencontrant à la gare de Lorient le capitaine Kéraudy en route pour l'Indo-Chine, a échangé avec lui d'agréables souvenirs où se mêlaient les noms de M. Huntziger, de M. Colin, d'Yfic Cadeville... et des vieux camarades de Collège.

L'abbé Yves *Bizien* (1899), vicaire à l'Immaculée-Conception, Paris, 12e, recommande aux prières de nos amis son nouveau ministère, « assez peu différent, parfois, de celui que j'exerçais, avant la guerre, en Océanie : car je viens de baptiser une jeune fille de seize ans, dont les six frères et sœurs sont encore de malheureux petits païens ».

Louis *Le Gall,* contrôleur des P. T. T., salue l'Association amicale et l'informe qu'il a définitivement quitté Rennes pour revenir à Brest-Central. Adresse : 23, rue de la République.

Adolphe *Cabon,* de Quimper, élève à l'Ecole de Commerce d'Angers, habite avec Joseph Iliou, 11, rue Cubain, Angers.

Le capitaine Ernest *Taburet,* de l'Infanterie coloniale, Amborombé, Madagascar, compte revoir la Bretagne dans quelques mois.

Félix *Tanguy*, 31, rue Labrouste, Paris (XV) se réjouit aussi à l'idée de revoir cette année son vieux collège et « d'anciens maîtres toujours regrettés. »

La « Fête du Collège » nous a donné de revoir deux de nos surveillants de l'an dernier : M. *Pelleter*, vicaire à Plourin-Morlaix, et Y. *Menut*, du 129e d'A. L., en permission de *Landau*, ainsi que Jean *Perrot*, philosophe de l'année dernière, actuellement surveillant à l'Institution N.-D. du Créis-ker, Saint-Pol, sans oublier M. l'abbé Nicolas, professeur aussi à Saint-Pol.

Yves *Palud*, étudiant en médecine à l'Ecole annexe et Emile *Guyader*, contrôleur des douanes à Saint-Malo, sont remerciés des vœux qu'ils forment pour l'A. A. et pour « En Avant ».

François *Le Guen*, sergent fourrier au 41 R. I., 7e comp., caserne Mac-Mahon, Rennes, « se forgeait une félicité » d'assister à la fête du collège. Mais « son chef s'étant fait porter malade » il dut se résigner à le remplacer. La rançon des grandeurs ! Cependant, l'emploi de fourrier lui a valu de rester à Rennes quand tout le bataillon est à Coëtquidan..... Est venu, depuis lors, nous dire bonjour.

Pierre *Cadiou*, Paris le 3/2. « Me voici installé depuis un mois déjà. Cela s'est fait sans grande émotion, je vous assure. J'habite au nord de Paris, entre l'avenue de Clichy et l'avenue de Saint-Ouen, 45, rue de Sauffroy, XVII. C'est un quartier ouvrier, très populeux, mais très tranquille. Je suis employé à la gare des Batignolles. La douane, à Paris, n'est pas ce que je l'imaginais. Je ne vois ni trains étrangers, ni malles à ouvrir, ni voyageurs à fouiller. Je suis attaché à la statistique des importations, c'est-à-dire que je suis chargé de classer, par pays de provenance, tous les produits importés par les commerçants parisiens ; et à la fin du mois on doit faire les totaux, ce qui nous a donné un rude travail ces jours passés ; les additions avec 20 et 30 de retenue ne sont pas, en effet, intéressantes, au premier contact.

J'ai goûté le plaisir de recevoir « En Avant » il y a trois semaines. Cela fait l'effet de voir rebâtir devant ses yeux, le vieux collège tout entier, avec tous ses mouvements, paisibles, et tumultueux. Je vis maintenant à Paris une vie tout à fait tranquille. Sauf exception, je ne sors de mon quartier que le dimanche et ne cherche guère de relations en dehors de Marcel Le Corre, qui est une vieille connaissance..... »

UN « BUREAU ORATOIRE »

« Voici bien longtemps que je n'ai donné signe de vie à « En Avant »... Pour me distraire de la Chronique sportive que je donne chaque semaine au « Journal de ..... », sans parler de quelques incursions dans le domaine du reportage scientifique, littéraire ou plus simplement épisodique, j'avais l'intention de vous donner quelques modestes aperçus sur le pays de C..., que je ne prétends pas avoir découvert, mais dont j'aurais voulu de mon mieux révéler les charmes à mes anciens camarades. L'état déplorable de ma santé m'en a empêché : ce sera donc pour l'été prochain quand j'aurai rafraîchi mes impressions au long des routes et des côtes.

Je ne vous parlerai pas non plus de mon collège, paisible « boîte » comptant une centaine d'élèves, tous externes, nombreux surtout dans les cours du primaire supérieur, mais très rares dans les parages où j'évolue depuis la 4me B, peuplée de..... trois élèves jusqu'à la Philosophie qui s'enorgueillit d'une unité, en passant par la Troisième et la Seconde où grouillent des foules de huit ou cinq élèves. Je vous entends déjà murmurer: « O fortunatos nimium !!... » Vous avez tort: je vous assure que les professeurs du collège de..... connaissent leur bonheur et ne songent nullement à s'envoler vers des établissements plus connus mais aussi plus peuplés. Donc rien d'intéressant à vous signaler de ce côté-là.

Peut-être trouverez-vous plus de plaisir à m'entendre parler de mon « bureau oratoire! » — Qu'est-ce? direz-vous. Voici : depuis six ans environ que je suis un « horsain » domicilié en cette bonne ville, je m'y suis fait un certain nombre d'amis: prenons par exemple M. B..... comptable qui cumule avec cette noble profession, les hautes fonctions de président du Sporting-Club (dont je suis le vice-président: tout à la disposition de l'Etoile d'Arvor, le jour où elle désirera nous rencontrer) et celle de secrétaire de la Société locale d'Anciens combattants. Un beau matin cet ami B..... vient me trouver: « Eh bien voilà! on enterre demain un sociétaire et le président m'a délégué pour représenter le bureau et prendre la parole...; mais, vous savez, moi, les discours, çà ne me connaît pas beaucoup... alors si vous étiez bien gentil, vous me feriez quelque chose... oh! quelque chose de simple, de court... enfin, vous savez mieux que moi comment vous y prendre ». Et je me laisse attendrir et le lendemain le brave B... fit venir à l'œil de ses concitoyens une larme, qu'ils ont très facile, avec un laïus pathétique...

Il n'y a que le premier pas qui coûte: et après celui-là il m'en a demandé d'autres... et d'autres m'en ont demandé. Et je me suis souvent laissé faire, si bien que j'ai à l'heure actuelle sur la conscience dix-sept oraisons funèbres de poilus ou ex-poilus, et une d'un civil. Pour ce dernier le cas fut plus grave: il m'était tout aussi inconnu que les dix-sept braves qui l'avaient précédé: mais de plus son existence était d'une désespérante platitude sans rien à quoi l'on pût raccrocher une période oratoire quelconque. Alors, j'usai d'un procédé qui m'eût valu jadis les foudres de M. Steun: je parlai de tout excepté du sujet... ou si peu! et tout le monde trouva que c'était très bien. Après tout, à en croire La Fontaine, Simonide en fit autant dans l'antiquité et y a gagné l'immortalité. Moi, je me contente des suffrages des braves gens d'ici... et encore par procuration. Mais que nos jeunes

camarades du cours 1922 ne se croient pas autorisés par ce succès à nous imiter dans leurs dissertations.

Ne croyez pas toutefois que je me spécialise dans l'oraison funèbre: il m'arriva un jour de produire une allocution pour repas de noces! Fort heureusement je connaissais assez les familles pour éviter les fâcheuses gaffes toujours à craindre. J'ai un autre jour par l'intermédiaire d'un président de Syndicat d'armement à la pêche côtière adressé un discours de bienvenue à M. B..., alors sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande. Une autre fois je fus l'auteur d'un rapport moral à l'Assemblée générale des A. C. qui déchaîna un orage: tout comme le secrétaire de l'A. A. lorsqu'il fait appel à la collaboration des Anciens de Lesneven, j'avais, sur le mode lyrique, invité les anciens poilus à considérer la société comme leur chose à tous et non comme la propriété exclusive de quelques-uns: le président et le trésorier prirent la chose pour une critique indirecte à leur adresse, apostrophèrent vivement l'infortuné secrétaire qui lisait le rapport et... ne m'ont jamais pardonné: car ils avaient bien connu d'où venait ce coup...

Vous voyez que je ne perds pas mon temps à..... Grâce à moi, une demi-douzaine au moins des naturels de cette bonne ville, croient désormais qu'un professeur de collège peut en certaines occasions servir à quelque chose et, peut-être surnage-t-il dans leur mémoire quelques bribes des citations de Péguy, Déroulède, Lamartine, Brizeux et Alphonse Colin, dont je ne me suis pas fait faute de relever la platitude de mes œuvres, et qui peut-être dans quelques générations se retrouveront tout naturellement sur les lèvres de leurs descendants. Si cela est, je n'aurai pas tout à fait perdu mon temps... »

L. L. C., professeur au collège de...

Carnet Bibliographique

Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie, Quimper. — Numéro de février. Sommaire. — G. Pondaven et J.-M. Abgrall: Notices sur les paroisses du diocèse: Lesneven (à suivre). — Le Guennec: Une œuvre disparue du sculpteur morlaisien Jacques Lespaignol. — P. Peyron: Manuscrit de M. Boissière. Les prêtres au château de Brest (suite). — L'Association Bretonne et le Congrès de Nantes en 1922.

La Nouvelle Journée, 5, Place de Jussieu, Paris. N° du 10 janvier. — M. Blondel: Le meilleur régime de l'heure et l'art de s'en servir. — Jean Paul: Le pic (poème). — Léonard Constant: L'enfant et son droit (critique très intéressante de l'individualisme révolutionnaire dont Rousseau fut l'un des théoriciens). — Chroniques politique, sociale, littéraire, etc...



Chronique de St-François

LA FÊTE DU COLLÈGE

(25 Janvier)

Tandis qu'en ce beau soir de janvier, le soleil vraiment prodigue darde ses derniers rayons, une longue bande joyeuse serpente à travers les rues de Lesneven : c'est la traditionnelle fête du Collège et la gent écolière se rend « à la comédie ». Bruyants « moutards » de dixième qui ouvrent la marche et graves philosophes de l'arrière-garde se casent tant bien que mal dans le patronage, mis gracieusement à notre disposition par M. le Curé. L'orchestre attaque notre hymne national tandis que là-bas, derrière le rideau, les élèves de seconde se préparent dans une fiévreuse attente à faire leurs débuts sur les planches. Quelle surprise nous réservent-ils ?... Est-ce même une surprise ? L'usage veut que le sceau du secret cadenasse leurs lèvres, mais hélas ! force leur est d'obéir à un usage non moins consacré : et si jamais des paroles volèrent, rarement le firent-elles avec une plus grande rapidité.

Mais les violons lancent leur dernière plainte ; le piston claironne sa dernière note. Timidement, notre camarade de Rhétorique P. Luneau s'avance vers M. le Supérieur et lui exprime notre reconnaissance pour la double éducation intellectuelle et religieuse qui nous est donnée par des maîtres dévoués. Nous ne négligeons

pas non plus la culture physique et l'Etoile d'Arvor « brille toujours d'un vif éclat dans son ciel d'azur ». M. le Supérieur déclare qu'il n'est pas insensible aux souhaits de prospérité exprimés par notre camarade et nous rappelle le but de notre éducation. Il tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la préparation de la fête et ne doute pas que les acteurs de cette année ne soient supérieurs à ceux des années précédentes; mais le regret du temps passé qui n'est pas seulement le propre des vieillards, soulève quelques protestations contre cette dernière hypothèse. Néanmoins les applaudissements crépitent.

Mais la modeste clochette qui remplace chez nous le trop solennel maillet des grands théâtres met fin à nos babils. Un peintre, si nous en jugeons à son large chapeau, à sa cravate bouffante, s'avance vers nous et lance le titre. Nous allons assister aux prouesses de « Nos grands hommes ». Le rideau se lève et nous voici dans le studio d'un rapin. L'art est une bien belle chose, mais les temps sont durs et notre homme reçoit plus souvent la visite de son propriétaire grincheux que celle des amateurs. Puis tour à tour se succèdent un poète famélique, Gasparino; un brave « rond de cuir », serviette sous le bras; un riche Yankee qui manque de se désarticuler la mâchoire avec ses « Aoh yes » retentissants; et enfin un commissaire verbeux sans doute, mais combien sagace ! Une malle n'échappe pas à son regard investigateur; mais, ô stupeur ! en l'ouvrant, il recule épouvanté : « Un cadavre ! » O dieux ! un frisson court à travers la salle, n'est-il pas en morceaux du moins ? Non ; car bientôt, trouvant que son voyage dans l'autre monde a assez duré il retrouve au contact des planches sa vigueur première, et tout se termine pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le rideau tombe, silence, applaudissements, puis de nouveau silence; ce sont M. Huntziger et ses musiciens qui nous versent des flots d'harmonie; comme toujours notre professeur de musique a su nous gâter, et nous avons l'heureuse aubaine d'entendre tour à tour exécuter avec maëstria les meilleures pages de « Rigoletto », du « Chalet » et des « Diamants de la Couronne ». Mais notre professeur de seconde n'est pas moins à féliciter : Chargé des représentations dramatiques, M. Herry a su diriger les talents de nos jeunes acteurs et s'est vraiment montré à la hauteur de sa fonction.

Mais le drame commence ; nous avons ri, préparons notre cœur à subir de rudes assauts : nous allons voir « Les deux honneurs » en conflit. Le lieutenant Fernand et son frère Georges voient leur avenir brisé par un ancien associé de leur père, l'inévitable traître de

mélodrame, qui, à en juger par son accent, à dû voir le jour au fin fond de l'Auvergne. Le premier acte nous laisse sous cette triste impression, bientôt dissipée d'ailleurs par les vantardises d'un raccommodeur de vaisselle « qui arrange tout pourvu que les morceaux ne soient pas cassés ». Puis nous voici transportés en pleine brousse africaine, parmi des négrillons au noir de jais et aux dents d'ivoire, coiffés de chapeaux de paille en rapport avec les ardeurs caniculaires des becs électriques. Nos deux héros sont venus en ce lointain pays laver la tache faite à leur nom. Touflin, le « tampon » du lieutenant, les accompagne; et ses folies provoquent l'hilarité à tout instant; mais c'est son dévouement et l'héroïsme des deux frères qui déterminent un heureux dénouement : le traître est démasqué; une colonne française (où les « figurants » font merveille), commandée par deux braves « à trois-poils », le commandant d'Arvilliers et le lieutenant Dumont, remportent succès sur succès. Et la pièce se termine dans un dernier tableau où officiers, soldats et petits nègres se confondent dans les éclairs verts et bleus de l'apothéose. Nous avons encore le cœur gros des malheurs des deux frères, et nos yeux se rempliraient peut-être de larmes, sans l'espérance d'un lendemain qui nous touche de plus près; et c'est en exprimant notre joie exubérante que nous sortons de la salle aux derniers accents d'une musique légère.

G. S. & A. S.

LA VIE RELIGIEUSE

La nouvelle de la mort du Pape a douloureusement retenti au fond de nos cœurs. Avant la grand messe, nous avons chanté, le dimanche suivant, pour le repos de son âme, un service solennel suivi du « *Libera* », et, au Salut, après les vêpres, le « *Veni, Creator Spiritus* » appelait les lumières d'en-haut sur les membres du Sacré-Collège qui allaient lui donner un successeur.

La quête annuelle pour la Propagation de la Foi a été faite dans les études selon le mode accoutumé. Au sermon de circonstance, M. Kerbiriou nous fit assister à l'émouvant spectacle d'une cérémonie de départ pour les missions lointaines ; de leur côté, les zélateurs prirent à cœur leur noble fonction ; enfin, chacun des élèves sacrifia généreusement quelques « pommes » de plus ; et voilà comment M. Le Vasseur, directeur de l'œuvre, put nous apprendre le splendide résultat d'un total de 1370 francs ! Sans compter plus de 200 fr. recueillis pour la Sainte-Enfance !

La série des « dominicales » concernant le « Pater » se poursuit depuis la rentrée : M. Falc'hun nous a dit la nature, les dangers et les avantages de la tentation ; M. Affret a ensuite abordé l'étude de ses causes en nous parlant d'abord de cet ange déchu, haineux et rusé qu'est le démon et, dans un second sermon, du monde pour qui le doux Sauveur n'a eu que des anathèmes et des menaces.

Les Congréganistes de la Sainte Vierge ont fêté leur « patronne » le jour de la Purification. Le prédicateur, M. Paul, n'a pas cru mieux faire que de s'inspirer de la « Chandeleur » pour les initier aux beautés symboliques de la liturgie et les inviter à devenir chacun d'eux pour leur prochain « humen ad revelationem » une vive et chaude lumière, révélatrice de Dieu ; tout en se résignant à être comme le Christ « signum cui contradicetur » en butte aux contradictions et à la haine des méchants ; pour mériter enfin de semer autour d'eux, par leur exemple, des germes de salut en ruinant, dans les âmes égarées par la passion ou le mensonge, les dernières oppositions à la grâce « in ruinam et in resurrectionem » ! A l'occasion de la fête ont été agrégés 20 nouveaux congréganistes et 4 approbanistes.

Le dimanche 12 février, nous avons chanté le « *Te Deum* » pour l'élévation au trône pontifical de Sa Sainteté Pie XI, et trois fois le verset « *Oremus pro Pontifice nostro Pio* » pour attirer sur son pontificat les bénédictions divines.

F.

CONFERENCE DU Dr PHILIPPON

Le cours habituel de nos séances a été interrompu le 27 novembre par une conférence de M. le docteur Philippon sur Huysmans, une des figures les plus remarquables de la littérature française et catholique.

Après un rapide aperçu des premières années de Huysmans, nous abordons ses premières œuvres. Très jeune, il exprima en plusieurs livres ses tristesses et tout le pessimisme que peut contenir le cœur d'un adolescent encore ignorant du sens de la vie. Il nous fait une saisissante peinture de l'homme tel qu'il a cru le voir à travers son pessimisme, un être immonde se vautrant comme un pourceau dans la boue gluante et noire des passions et du crime.

Mais Dieu sait se servir pour sauver une âme, de tout ce qu'elle contient de bon. Réaliste et matérialiste, Huysmans n'en avait pas moins pour l'art un amour,

une vénération profonde, et c'est par là qu'il fut converti. Son âme tourmentée cherchait le mystère de l'au-delà dans les ténèbres de l'incroyance ; dans son orgueil naïf, il eût voulu que nouveau Paul sur le chemin de Damas, une apparition vînt lui donner la foi en Dieu. Il n'en fut pas ainsi; mais qu'importe le moyen si le résultat est atteint ? Et comme on pétrit une masse d'argile pour en tirer une belle figure, la Vierge, lentement et sans heurts, façonna son âme. Au terme d'une lente évolution, pour lui inconsciente, il trouva dans la foi en la religion catholique, la solution du mystère de la vie qu'il avait en vain cherchée ailleurs. Son goût de l'art le poussait à assister aux cérémonies catholiques dont la majesté et l'harmonie touchante l'attiraient; les émotions qu'il éprouvait alors, il nous les a transcrites dans plusieurs de ses livres ; c'est ainsi qu'il décrit le « De profundis » du Jeudi Saint : « Un chant lent, désolé, montait. Des gerbes de voix filaient sous les voûtes, avec les sons presque verts des harmonicas, avec les timbres pointus des cristaux qu'on brise ». D'autres fois il allait à Saint-Séverin, église gothique dont le symbolisme faisait tressaillir son âme éprise du Beau. Les émotions religieuses et artistiques qu'il éprouva alors, déterminèrent en lui l'adhésion à des croyances dont il admirait l'expression, la foi en Celui vers qui se dressaient les fines aiguilles de pierre des cathédrales gothiques. Cette période de sa vie ne nous est pas restée inconnue; sous le nom du romancier Durtal, il raconte ses angoisses dans « En route », « La Cathédrale ». Dès que la foi eut dissipé les ténèbres qui l'obscurcissaient il voulut se donner tout entier à Dieu. Il se crut appelé à devenir religieux ; mais un court essai le convainquit du contraire, et il dut se contenter du titre d'Oblat.

Il écrivit encore, mais sur des sujets religieux et là non moins qu'ailleurs son talent trouva une matière digne de lui. C'est ainsi qu'il écrivit « Sainte Lydwine, la Bièvre et Saint-Séverin; Notre-Dame ». Mais le livre par lequel il restera célèbre, son chef-d'œuvre est « Les Foules de Lourdes ». Au rebours d'un Zola qui s'efforça de nier les merveilles qui s'y opèrent, Huysmans a montré le sentiment profond de ses foules que leur seule foi et la seule espérance entraînaient à Lourdes. Une douloureuse maladie terrassa le romancier après une longue et glorieuse carrière; il l'accepta avec résignation et une sainte mort couronna une vie sanctifiée par la piété.

Les applaudissements crépitent. On peut enfin faire taire l'enthousiasme des auditeurs et le président du

Cercle, Pierre Queinnec, remercie M. le Dr Philippon de sa conférence si intéressante et si pétillante d'esprit.

Les Secrétaires du Cercle St-François.

LA LIGUE MARITIME & COLONIALE

Sans être précisément inconnue au collège, la L. M. C. n'y comptait guère jusqu'ici qu'un nombre insignifiant d'adhérents isolés. Tandis que la plupart des établissements secondaires possèdent leurs « Sections scolaires », un collège breton comme le nôtre ne pouvait décemment rester en marge du mouvement.

C'est ce que pensa le Directeur de la Ligue et, le dimanche 22 janvier, nous recevions la visite du Commandant Choupaut, son « Délégué général à la Propagande scolaire ».

Dans une conférence de près d'une heure, — trop courte à notre gré —, il expliqua à nos « grands » le but et le fonctionnement de la Ligue. Très simplement, en marin qui va droit au fait sans vaines déclamations oratoires, entraînant la conviction parce que, convaincu lui-même, il nous exposa, à la lumière de l'histoire et des événements contemporains, la nécessité d'une marine puissante pour la prospérité d'une nation..... Loi historique qu'après 1870 l'Allemagne comprit si bien, que, sous l'impulsion de sa Ligue maritime analogue à la nôtre, la « *Flottenverein* », elle se créa de toutes pièces une puissance maritime de premier ordre qui, en 1914, en faisait presque l'égale de l'Angleterre.....

Actuellement, il nous faut, pour tirer parti de notre empire colonial et reprendre notre place sur le marché mondial, développer nôtre flotte commerciale, perfectionner l'outillage et l'aménagement de nos ports, et en assurer la défense par une forte marine de guerre.

La L. M. C. a précisément pour but d'aider à la réalisation de ce programme, et d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur tout ce qui peut contribuer à notre prospérité maritime et coloniale.

Certes, les arguments de raison ont toujours leur valeur ; mais leur efficacité se trouve accrue si celui qui les présente est le porte-parole de plus de 300.000 Français qui pensent de même.....

En terminant sa causerie, le Commandant nous émut profondément en nous lisant une lettre d'un officier du « *Foucault* », ce sous-marin coulé devant Cattaro, et dont l'équipage arracha aux Autrichiens eux-mêmes l'hommage de leur admiration.....

La parole du conférencier n'aura pas été inutile : quinze

jours ne s'étaient pas encore écoulés que le Collège possédait, lui aussi, sa Section, comptant déjà 104 membres, avec son Bureau ainsi constitué :

Président d'honneur : M. le chanoine Moënner, Supérieur ;
Président effectif : M. l'abbé Ch. Paul, professeur ;
Secrétaire : M. Eug. Le Roy, élève de Première ;
Trésorier : M. Louis Rivoal, élève de Philosophie ;
Bibliothécaire : M. Ch. Gouriou, élève de Première.

C. P.

TABLEAU D'HONNEUR (Janvier)

PHILOSOPHIE. — Colin, Goasguen, Quéinnec, Rivoal.

PREMIERE. — Cozanet, Joseph, Le Roy, Parc, Soubigou, Tanguy, Tranvouez.

SECONDE. — Le Goff, Pronost, Vigouroux, Pouliquen.

TROISIEME. — Balc'h, Plantec.

QUATRIEME. — Barbier, Bihan-Poudec, Cornec, Guéguen, Jacopin, Kerjean, Le Bars, Miossec, Morvan Jean, L'Helgouarc'h.

CINQUIEME. — Abgrall, Autret, Cariou, Dourmap, Tual, Boutin, Guillerm, Le Gac, Morel, Prigent.

SIXIEME. — Bourel, Donval, Jestin, Guéguen J.-P., Jézéquel, Kerhoas, Le Clec'h, Le Gall, Le Goff Claude, Piriou, Quentric, Simier, Taburet, Auffret, Cochard, L'Hostis, Le Saint, Omnès, Tournellec.

SEPTIEME. — Chapel, Pichon, Roudaut Jean-François, Crignou, Le Goff.

HUITIEME. — Affret, Brenner, Le Bihan, Corre, Guéguen Eugène, Guéguen Jean-François, Gloaguen, Goaoc, Le Guerc'h, Jestin, L'Helgouarc'h, Pochard, Quiec, Roudaut, Le Verge, Le Goff, Dilasser.

NEUVIEME. — Bozec, Le Brun, Dilasser, Guennoc, Abgrall, Souben, Jaouen, Keraudy, Quéré, Petton, Croguennec, Mazéas, Lerrol, Jézégou Joseph, Quélen, Jézégou Louis.

DIXIEME. — Cann, Le Verge, Abgrall, Mesguen, Gourmelon, Simon, Odeyé, Roudaut, Ritz, Guennoc, Le Verge F., Perrot, Le Gac, Pronost, Castel.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE. — *Dissertation* : 1. Le Gall ; 2. Colin. — 1. Barjou ; 2. Le Gall.

PREMIERE. — *Version latine* : 1. Odeyé ; 2. Pernuit ; 3. Perrot. — *Thème latin* : 1. Suignard ; 2. Roudaut ; 3. Tanguy. — *Version grecque* : 1. Kerjean ; 2 Tanguy et Soubigou.

SECONDE. — *Composition française* : 1. Vourc'h ; 2. Le Pape ; 3. Chardronnet. — *Version latine* : 1. Vigouroux ; 2. Le Gall ; 3. Lecoq. — *Thème latin* : 1. Pronost ; 2. Vourc'h ; 3. Chardronnet. — *Version grecque* : 1. Vigouroux ; 2. Pronost.

TROISIEME. — *Version latine* : 1. Gentric ; 2. Lozac'h ; 3. Balch. — *Thème latin* : 1. Plantec ; 2. Gentric ; 3 Cornec et Balch. — *Version grecque* : 1. Cornec ; 2. Gentric.

QUATRIEME. — *Composition française* : 1. Tual ; 2. Kerbrat, Georges ; 3. Riou et Kerbrat, Paul. — *Version latine* : 1. Le Bars ; 2. Grall et Kerbrat, Georges. — *Thème latin* : 1. Grall ; 2. Kerjean ; 3. Miossec.

CINQUIEME. — *Orthographe* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Picart. S. R. 1. Boutin ; 2. Le Gac. — *Version latine* : S. B. 1. Falc'hun ; 2. Souben. S. R. 1. Prigent ; 2. Villacroux Alb. — *Thème latin* : S. B. 1. Roudaut ; 2. Cannic. S. R. 1 Perrot ; 2. Prigent.

SIXIEME. — *Orthographe* : S. B. 1. Simier ; 2. Le Dœuff. S. R. 1. Menut ; 2. Tournellec.

SEPTIEME. — *Analyse* : 1. Le Bec ; 2. Rolland, Jean ; 3. Chapel et Salaün. — *Ecriture* : 1. Lossec ; 2. Edouard et Roudaut, J.-F. — *Orthographe* : 1. Chapel ; 2. Abjean ; 3. Le Bec. — *Lecture* : 1. Chapel ; 2. Camblam ; 3. Bescond et Geffray.

HUITIEME. — *Rédaction* : 1. Auffret ; 2. Triger. — *Lecture* : 1. Dilasser ; 2. De Lansalut. — *Arithmétique* : 1. L'Helgouarc'h ; 2. Roudaut. — *Orthographe* : 1. De Lansalut ; 2. Guéguen Eugène.

NEUVIEME. — *Rédaction* : 1. Quélen ; 2. Abgrall. — *Orthographe* : 1. Souben ; 2. Quéré. — *Arithmétique* : 1. Croguennec ; 2. Léon. — *Lecture* : 1. Léon et Dilasser.

DIXIEME. — *Ecriture* : 1. Abgrall et Cann. — *Lecture* : 1. Odeyé ; 2. Cann. — *Calcul* : 1. Mesguen ; 2. Cann. — *Orthographe* : 1. Cann ; 2. Le Verge, André.

Nous prions nos amis de nous excuser si des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché, tous ces derniers temps, de répondre à leur bonnes lettres, et si elles nous ont obligé à réunir dans ce même fascicule notre numéro de février et celui de mars.

La Rédaction.

Le Gérant, GEORGELIN — Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

8e Année. Avril-Mai 1922

NOUVELLE SÉRIE, Nos 31-32

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Cloches de Pâques, page 141. — 2. Nos Missionnaires (R. P. Léon Huntziger), p, 142.— 3. Chronique des Anciens, p. 144.— 4. Les Terre-Neuvas (E. Guiader), p. 148. — 5. Chronique de Saint-François, p. 150. — 6. Carnet bibliographique, p. 161.

CLOCHES DE PAQUES

Faisons les fiers tant que nous voudrons, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du monde moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites; qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et comme leur doux reproche maternel? Qui ne voit sans les envier ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés? L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste. Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire: « Ah ! que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants! »

MICHELET.

L'expérience de chaque jour me fait trouver dans la foi de mon enfance toute la lumière de mon âge mûr, toute la sanctification de mes joies domestiques, toute la consolation de mes peines. Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, il y a dans l'inexprimable douceur d'une Communion et dans les larmes qu'elle fait répandre, une puissance de conviction qui me ferait encore embrasser la croix et défier l'incrédulité de toute la terre.

OZANAM.

NOS MISSIONNAIRES

MISSION DES GRANDS LACS

La Jeunesse des Ecoles

(suite)

VOCATIONS SACERDOTALES

Dans ces écoles de mission se recrute une autre catégorie de futurs coopérateurs : les petits séminaristes. C'est dans l'ordre de la Providence que peu à peu toute chrétienté se suffise à elle-même. Puisque la religion, si elle a réellement pénétré les cœurs, apporte nécessairement l'amour de la vertu et du sacrifice, les vocations sacerdotales doivent germer dans la jeunesse chrétienne. C'est indispensable pour la propagation de la religion. Vouloir faire de l'apostolat en Afrique uniquement par un clergé européen c'est se vouer d'avance à piétiner sur place. Déjà en 1878 le cardinal Lavigerie avertissait ses missionnaires qu'ils ne parviendraient à transformer l'Afrique que par les Africains. Les colons et les commerçants l'ont compris et le pratiquent. Les gouvernements travaillent à protéger le noir parce qu'ils savent que sans lui l'européen abattu et anémié par le climat, ne pourra arriver à aucun résultat durable, manquant de main d'œuvre. Les missionnaires ont également besoin d'aides nombreux, autant pour conserver les chrétientés existantes et installer la vie chrétienne dans les familles que pour continuer à convertir le monde païen. Jamais ils ne trouveront en Europe le personnel suffisant pour implanter la religion dans des contrées de 30 et 40 millions d'âmes : bienheureux s'ils peuvent y recruter des cadres! De toute nécessité il faut trouver sur place des prêtres et habituer ces indigènes à fournir eux-mêmes les apôtres de leurs nations.

Les petits séminaristes sont recrutés dans les écoles, parmi les enfants vivant en famille, jamais dans les orphelinats, qui ne donnent en général que des avortons d'hommes. Ces adolescents prennent leur décision après réflexion sérieusement mûrie et à un âge où ils commencent à savoir ce qu'ils veulent, guidés par les Pères qui les connaissent et qui entretiennent le désir du sacerdoce dans ces cœurs souvent très purs.

LA FORMATION DES PETITS SEMINARISTES

Au petit séminaire rien de notre confort européen et les visiteurs étrangers sont en général très surpris

de la tenue primitive des dortoirs et réfectoires. Le cardinal Lavigerie l'avait prescrit à bon escient lorsqu'il disait : « Un nègre européanisé ne sera pas, dans le centre de l'Afrique, plus utile qu'un blanc et même beaucoup moins parce qu'il perdra toute influence sérieuse sur ses congénères. L'avantage du Noir sur nous est de vivre de peu, de se contenter pour nourriture des productions locales, et de pénétrer dans tous les milieux de sa race. Mais lorsque nous le prenons enfant, que nous l'élevons selon nos usages, tout notre bien être européen lui devient bientôt nécessaire et nous en arrivons simplement à créer un européen à peau noire aussi embarrassé que nous pour vivre de la vie indigène. Je ne saurais trop insister là-dessus. C'est une faute commise à peu près dans toutes les missions. Elle tient à une bonté mal placée et, je le crains, à un défaut de réflexion. Comme ceux qui élèvent ces enfants sont habitués à certaines conditions matérielles ils s'imaginent que l'on souffre lorsqu'on en est privé. On est habitué à un bon lit, on a mangé du pain toute sa vie, et on croit que ceux qui n'en mangent pas doivent souffrir comme nous, et ainsi du reste. Alors par un sentiment de compassion peu raisonné on donne à des enfants primitifs qui n'y avaient jamais songé, qui ne souffraient pas de leur privation, des satisfactions inutiles qui leur créent ensuite des servitudes. En leur donnant ces besoins nouveaux finalement on détruit l'œuvre que l'on voulait faire. On voulait transformer l'Afrique par les Africains, et à ces Africains on substitue des hommes ayant les mêmes difficultés et n'ayant pas le prestige que les Blancs ont toujours aux yeux des noirs. »

L'abnégation, la mortification, la pauvreté ne trouvent qu'à gagner à cette éducation simple et rigide. Les récréations de ces petits séminaristes se passent pour la plupart en travaux des champs. Chaque enfant a son jardin d'où il doit retirer des légumes indigènes pour aider les cuisinières à perfectionner le menu; et à l'époque des grandes cultures l'économe ne craint pas de réquisitionner tout l'établissement pendant 2 ou 3 jours pour faire bêcher de vastes terrains d'où il tirera une partie des provisions de l'année.

TOURNEES APOSTOLIQUES

Les après-midi du dimanche et du jeudi se passent en tournées apostoliques. Par petites bandes de trois ces étudiants ecclésiastiques s'en vont à travers les villages s'exercer à l'apostolat. C'est plaisir de les voir s'approcher des païens et essayer de leur tenir de petits discours souvent très naïfs pour leur parler du

salut de leurs âmes. On voit combien le christianisme a déjà changé ces jeunes cœurs qui se scandalisent d'une hutte élevée aux « esprits » alors que leurs parents à leur âge vivaient continuellement dans les pratiques superstitieuses. Leur zèle naissant a parfois des excès ; et, nouveau Polyeucte, tel a déjà failli se faire écorcher vif pour s'être attaqué d'une façon inconsidérée à un temple élevé aux mânes des ancêtres. La promenade se termine invariablement par une bonne partie de foot-ball, sport beaucoup goûté et suivi avec passion (1). Puis chacun rentre au logis, mais en ayant soin de cueillir dans les buissons le bois mort pour apporter à l'économe une bonne charge de combustible.

R. P. Léon HUNTZIGER,
des Pères Blancs d'Afrique,
Séminaire de Kerlois, par Hennebont.

(1) Depuis la guerre, les « foot-ball » manquent et font défaut dans la plupart des écoles. Les âmes charitables qui voudraient en offrir à nos étudiants leur causeraient une très vive satisfaction.

CHRONIQUE DES ANCIENS

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. le chanoine Jean *Cozic*, maître d'étude au collège en 1866-67, vicaire à Saint Evarzec et à Châteaulin, sous-principal de 1877 à 1880, recteur de Plonéis, curé-doyen de Fouesnant. curé-doyen de Lesneven, décédé à l'âge de 79 ans.

M. le chanoine Louis *Corre*, élève au collège, de 1869 à 1877, professeur au collège de Lesneven de 1881 à 1891, professeur de rhétorique à Saint-Pol, recteur de Botsorhel, supérieur de Saint-Yves, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, décédé au presbytère d'Henvic, chez son frère notre ami Eucher Corre, à l'âge de 66 ans.

M. l'abbé Pierre *Rosec*, décédé recteur de Brélès, le 2 mars, à l'âge de 70 ans.

M. l'abbé Jacques *Quentel*, élève au collège, de 1873 à 1879. ancien recteur de Lampaul-Plouarzel, décédé à Keraudren, en Lambézellec, à l'âge de 64 ans.

M. l'abbé Eugène-Urcin *Kerouanton*, élève au collège du cours 1893, décédé recteur de Tourc'h, à l'âge de 49 ans.

Madame *Jullien*, mère de M. Jacques Jullien, professeur de dessin, décédée à Morlaix, à l'âge de 58 ans.

Madame *Guillou*, mère de Mlle Guillou, professeur de huitième, décédée à Ploudiry.

Madame Louis *Le Bomin*. mère de nos amis les frères Le Bomin, de Saint-Ségal, décédée à Angers.

Madame *D'Haillecourt*, cousine germaine de M. l'abbé Edouard Le Guillou, mère de notre jeune camarade Etienne André, enterrée à Brest.

M. Justin *Laot*, grand-père de Jean Sénant, élève de 6e, décédée à Ploudaniel.

Madame *Herry*, grand-mère de Jean Plantec, élève de 3e, décédée à Plounévez-Lochrist.

M. Alexandre *Le Goaziou*, frère de l'abbé Désiré Le Goaziou, de Morlaix.

M. Jules *Lẽ Taro*, ancien élève du collège, soldat à la 1re C. M. du 46e R. I., victime d'un terrible accident d'auto-camion, décédé à Paris, le 22 mars.

Et nous offrons aux familles de nos défunts nos chrétiennes condoléances.

NAISSANCE

M. et Mme Jean **Morvan** ont bien voulu nous faire part de la naissance de leur fille Anne. Châteaulin, le 2 avril 1922.

MARIAGES

M. Jean-Louis Le Lann (1909-1915), commis des Services civils, avec Mlle Marie-Claire Croute, de Lesneven. 15 février 1922.

Mlle Madeleine Cozanet, fille de M. et de Mme Ambroise Cozanet, avec M. Alain Séité, de Plouescat, licencié en droit, diplômé notaire, lieutenant d'artillerie de réserve, croix de guerre. 22 février 1922.

Nos meilleurs vœux.

NOMINATIONS, PROMOTIONS

L'abbé Hervé **Calvez** (cours 1891) nommé curé-doyen de Lesneven, a été installé le 19 mars, par Mgr Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

L'abbé Casimir **Déniel** (cours 1894), vicaire à Brélès, a été nommé recteur de la même paroisse.

L'abbé J.-L. **Tanguy** (cours 1906) vicaire à Hanvec, a été nommé vicaire à Guiclan.

Le lieutenant-colonel Clément **Huntziger** (cours 1896) dont notre Bulletin a eu maintes fois l'occasion de rappeler les glorieux services, vient d'être promu au grade de colonel.

Nous avons été heureux de recevoir la visite de Laurent **Déniel**, séminariste de Ploudalmézeau, sorti aspirant de l'Ecole Saint-Maixent avec Antoine Le Guen : ils ne tarderont pas à être nommés sous-lieutenants.

La médaille militaire vient d'être décernée à M. Eucher **Le Gall**, vicaire à Saint-Renan.

A tous, nos meilleures félicitations.

MISSIONNAIRES

Nous avons reçu du Père **Pichon,** missionnaire du Saint-Esprit à Yaoundé (Cameroun) une excellente lettre que nous publierons la prochaine fois; — du Père Jean **Cardinal,** l'avis qu'il vient de débarquer à Saint-Pierre (St-Pierre et Miquelon, Amérique du Nord); — du Père Oblat de Marie Alain **Tanguy** un journal racontant la bénédiction du nouveau presbytère de la Mission de Verulam, Afrique du Sud; — Alain **Le Bihan,** à Grignon, et Joseph **Blons,** à Bièvres, se préparent tous deux à l'apostolat des Missions, l'un dans la Congrégation du Saint-Esprit, l'autre dans la Société des Missions Etrangères.

ORDINATION

Le samedi 1er avril, à la chapelle Saint-Joseph de l'Evêché, Monseigneur a ordonné prêtres nos amis : François-Marie **Le Bloas,** de Guilers, du cours 1911, et Jean **Cotten,** d'Elliant, du cours 1912.

ÇA & LA

Conseil de revision. — Yves Lannuzel, Louis Roudaut et François Garo nous ont informés qu'ils sont « bons pour le service »; Jean Le Borgne, Eugène Guillerm, Vincent Jaouen sont ajournés; François Uguen, exempté.

Sports. — Marcel Le Corre. — « Je reviens de Londres, où je suis allé matcher la Banque d'Angleterre. On nous a reçus d'une façon princière, et on nous a battus de même, par 7 à 0. Nous avions affaire à forte partie, et cela une demi-heure après avoir banqueté chez le gouverneur de la Banque. Et puis le recrutement est beaucoup plus vaste chez eux: ils ont 600 membres actifs, qui tous pratiquent le foot-ball, tandis que chez nous il y a à peine 30 joueurs d'association... »

Coetquidan. — Paul Guillauma, sergent au 41e R. I., est employé au Bureau du C. R. I. à Coetquidan, où il se rencontre avec d'autres Lesneviens comme Yves Quéré, Marcel Quentel...

Lieutenant Louis Le Bras était, il y a deux mois, en permission de Silésie à Saint-Thégonnec.

Accusé de réception. — Jacques **Fichoux,** sergent, Montreuil, a le bonheur de pouvoir assister à la sainte Messe presque chaque jour; — Georges **Bleunven,** maréchal ds logis, Landau, trouve sa caserne « vide » depuis le départ du premier contingent de la classe 20 ; — Marc **Guiavarc'h** a quitté Nantes pour Mayence, 31e section de C. O. A., T. B. A., s. p. 77. — Charles **De Coataudon** nous envoie, sur l'enseignement du breton, des notes que nous utiliserons en Tribune libre dans notre prochain numéro.

EN SYRIE

« Baabda, où les bureaux de comptabilité ont été transférés, est un coquet petit village situé à environ dix kilomètres de Beyrouth sur un plateau de cinq à six cents mètres d'altitude dominant d'un côté Beyrouth et la mer, et de l'autre une profonde vallée surplombée d'une haute montagne. Le paysage est magnifique, surtout quand le soleil baigne de ses rayons les maisons aux murs bleus, aux toits rouges entourés de quelques palmiers; et les monts qui nous dominent, nous impressionnant par leur hauteur, prennent successivement plusieurs teintes différentes pendant la journée.

Sur les hauteurs se trouvent plusieurs stations estivales fréquentées par le monde riche: **Aley,** où séjournent l'été le grand état-major, superbe petite ville à l'allure entièrement européenne; ce n'est que de splendides villas ou d'élégants chalets. Les monts qui dominent Aley sont couverts de neige depuis quelque temps; **Aïn-Sofar,** autre petite ville, du même genre qu'Aley; **Baalbeck,** l'ancienne Héliopolis, à 10 heures de chemin de fer de Baabda, est célèbre par ses ruines antiques, marquant le passage des diverses civilisations qui influèrent successivement en Syrie, « véritable mosaïque ethnique. »

La religion qui domine dans presque tout le Liban est la religion catholique maronite. Les Libanais sont de fervents chrétiens; et ils aiment la France en qui ils ont mis leur espoir. Le drapeau national qu'ils ont adopté est le drapeau français, avec un cèdre au milieu de la partie blanche. On ne voit guère dans les environs ces cèdres du Liban si célèbres, et tant vantés dans l'Ecriture Sainte, il faut aller loin pour en voir quelques petits bois.

Ce qui nous choque, c'est de voir dans quel triste état les Libanais laissent leurs cimetières; ils semblent n'avoir aucun respect pour leurs morts. Les tombes sont souvent entr'ouvertes et laissent voir facilement le cadavre dans le cercueil; et naturellement dans certains cimetières il se dégage une odeur qui est loin de plaire.

Près de notre camp, parmi des sapins, se trouve la tombe d'un officier français tué à Baabda lors de notre expédition en 1860. C'est le « Souvenir Français » qui la lui a érigée. Sur la tombe est inscrit le nom du héros obscur qui donna sa vie pour la France et pour la Syrie : « Mathieu, François, lieutenant au 5e de ligne, décédé à l'âge de 25 ans, janvier 1861. R. I. P. »

Depuis quelque temps ce n'est que pluies diluviennes. Les vieilles maisons de Baabda sont à toit plat, couvert de terre. Quand il pleut longtemps, la pluie finit par pénétrer à l'intérieur de la maison; pour éviter ces désagréments, pour rendre la terre plus consistante, les habitants passent sur le toit un rouleau de pierre, comme les paysans chez nous sur leur champ. C'est plaisant de les voir: on dirait qu'ils labourent leur toit.

Le soir, quand il fait beau, nous nous promenons philosophiquement dans la campagne, nous admirons le splendide coucher du soleil sur la mer au loin, à l'horizon. Puis quand les chacals déchirent l'air de leur désagréables hurlements, nous rentrons tranquillement dans notre baraque... »

Jean MEVEL (1919).

Les Terre-Neuvas

Saint-Malo, 27.2.22.

Lorsque Février arrive
Des voix pleurent sur la Rive...

soupire la mélancolique complainte du barde breton... Février est venu, et le départ des Terre-Neuvas pour le grand Banc est proche. Les provisions s'entassent sur les quatre-vingts goëlettes malouines: biscuits, lard salé, fûts de vin, tabacs à fumer et à... mâcher (suivant l'élégante formule de notre Administration). Dans les rues étroites de la Cité corsaire, c'est un va-et-vient de rudes gars au visage cuit par les embruns, qui se promènent et admirent les vitrines de la « Ville », où ils sont venus pour toucher leurs « avances ». Derrière eux, leurs femmes, brunes et belles Cancalaises au profil méridional, encadré de la coiffe pointue aux pans retombants de mousseline, et petits garçons dont l'avenir est aussi là-bas, dans les brouillards de Terre-Neuve. On fait queue devant les banques, et aussi devant la « Marine », comme on appelle ici l' Inscription Maritime. Tous ces hommes parlent et rient bien haut, et s'attablent avec complaisance dans les « maisons à cidre »... car bientôt, et pendant six mois, on n'aura guère le temps, à bord, de parler à son aise, non plus que de s'attabler devant les bolées fraîches et pétillantes.

Cependant, dans les magasins, les vendeuses s'affairent, et étalent les grandes bottes de mer qui montent jusqu'au haut des cuisses, les chapeaux de cuir bouilli qui enveloppent la tête, les longs et épais cirés qui gardent sec les dessous de laine, tout ce harnachement, cette armure enfin, que revêt le pêcheur de morue pour mener son exténuant combat contre la mer, et qu'il ne quitte pour ainsi dire plus pendant toute la campagne.

Sur le bord, un affairement fiévreux, car on entasse les multiples engins de pêche et de navigation: sextants et octants soigneusement enfermés dans leurs boîtes d'acajou vernies, ancres de fonte, toutes neuves, d'un bleu mat, voiles de rechange roulées en ballots fauves ou d'un blanc grisâtre, innombrables lignes et hameçons... De tout cela monte une forte odeur de goudron, tandis que le soleil se joue sur les couleurs fraîches de toutes ces choses neuves.

D'autres navires, échoués sur la grève, ont des légions d'ouvriers accrochés à leurs carènes, qui grattent, lavent, bitument et peignent avec ardeur. Car tous les ans chaque bateau est remis à neuf, comme au premier jour de sa première sortie.

Enfin, voici que tout est prêt... Le petit remorqueur chauffe dans l'avant-port, tandis que les écluses s'ouvrent, et que les trois-mâts goëlettes, les voiles à demi levées, se dirigent lentement vers la sortie, hâlées par leurs équipes de marins qui chantent des refrains cadencés...

Sur les quais qui bordent l'écluse, sur le môle, la foule des parents, des amis qui agitent des mouchoirs et crient un dernier

« au-Revoir »... Des yeux se mouillent tandis que les marins plaisantent et hurlent à démâter leurs navires.

Voici la première caravane en rade. A la première brise favorable, les « grands oiseaux d'aventures», toutes «ailes » dehors, s'élanceront vers la ligne d'horizon, et verront s'évanouir peu à peu, derrière eux, les vieux remparts de Saint-Malo, la flèche du clocher, tandis que l'âme de Chateaubriand, errant peut-être autour de son grandiose tombeau, saluera une fois encore ces routiers de la mer, les amants de cette Mer qu'il a tant chantée en d'inoubliables accents...

Reviendront-ils tous? L'an dernier, le trois-mâts goëlette « Sans-Gêne » monté par vingt-cinq hommes robustes, s'est perdu corps et biens dans les brouillards de Terre-Neuve. On le vit, on le rencontra au début de la campagne, et puis... plus rien, plus une nouvelle ni du bateau, ni de ceux qui le montaient.... Tous étaient Cancalais, et depuis que l'espoir mourut (après 3 mois de vaine attente), une trentaine de femmes se sont enfouies sous la cape et le voile noir des veuves ou des proches des péris en mer...

Parfois, c'est un « doris » qui ne regagne pas la goëlette et disparaît avec ses deux hommes dans la brume, parfois, encore, c'est le scorbut ou le froid qui exercent leurs ravages, et le bateau-hôpital n'arrive trop souvent que pour enregistrer les décès... car sa tâche est dure, et le mauvais temps rend souvent ses tournées irrégulières. Et quand on songe qu'il y a parmi les pêcheurs de petits « graviers » de treize ans, on ne peut que s'apitoyer, et admirer surtout ces braves gens, qui affrontent de telles fatigues et de tels périls, pour donner plus d'aisance à leurs famille...

Quant aux armateurs, s'ils encaissent souvent de grosses sommes, il faut reconnaître qu'ils encourent beaucoup de risques, surtout si l'on sait qu'un trois-mâts goëlette tout « paré », avec ses provisions et ses engins, a une valeur de plus d'un million... Et puis pour les armateurs comme pour les marins, il y a « l'aléa » de la vente, et la grande loi de l' « offre et de la demande » se pose ici avec une inexorable netteté. Cette année en particulier, la pêche a été très forte et l'écoulement des morues très pénible... L'Espagne, la Russie ont leurs marchés fermés, les pays orientaux, dévastés par les guerres, achètent au plus près et au jour le jour... Il est vrai qu'il y a l'huile, la fameuse huile de foie de morue si goûtée par les collégiens affaiblis, et tant recommandée par la Mère Supérieure... Se souvient-elle, cette bonne Supérieure, de certain « réglementaire » qui liquidait son obligatoire « huile de foie de morue » en en versant la moitié (hum?) dans le joli lavabo de faïence vernie?.....

E. GUIADER.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

LA VIE RELIGIEUSE

Faisant suite aux sermons précédents, l'entretien de M. Prémel sur **les passions** de notre nature corrompue nous a montré qu'en plus du démon et du monde elles étaient aussi une source très fréquente de la tentation. Il ne restait plus à M. Creignou qu'à clore la série du « Pater » en développant la dernière demande et en insistant sur **le péché,** l'unique vrai mal.

Après la prière authentique, sortie tout entière de la bouche même de Dieu, se place celle que la piété catholique a élaborée, au cours des siècles, en l'honneur de la Sainte Vierge. M. Le Vasseur nous a donc rappelé brièvement **l'origine de la salutation angélique** et nous a montré ensuite les phases successives de son développement; puis, dans un second entretien, il nous a intéressés aux **origines du Rosaire,** cette couronne de 150 roses que tour à tour nous posons sur la tête de notre Mère ou que nous effeuillons amoureusement à ses pieds. Après cela, M. Jézéquel a passé en revue, dans deux sermons successifs, les **titres d'honneur de Marie** et les **motifs** que nous avons de placer en elle toute **notre confiance.** Enfin, en commentant les **mystères joyeux,** M. Abaléa nous a dit la meilleure façon de chanter les gloires de la Reine du Ciel.

La fête de la **Congrégation du Sacré-Cœur** s'est déroulée dans l'ordre accoutumé. Le prédicateur a été M. Laot, vicaire à la paroisse. M. Laot a commencé par se féliciter d'adresser la parole à une élite et nous a rappelé brièvement que nous avions, de par notre formation et nos études, des devoirs d'apostolat plus pressants à remplir. Puis, il nous a entretenus de l'objet de la dévotion au Sacré-Cœur, en ayant soin d'émailler son enseignement de nombreuses et charmantes anecdotes. A la messe de communion 3 nouveaux congréganistes et 23 approbanistes avaient été admis: belle réception en perspective que celle du trimestre prochain !

Et la **Congrégation des Saints Anges** a eu, elle aussi, sa fête annuelle, le jour de la Saint Joseph. Au risque de rendre jaloux les « moyens » et les « grands », disons tout de suite qu'elle a été très réussie. De l'autel, orné de mimosa, se répandait par toute la chapelle une senteur discrète et suave, symbole de l'innocence de leurs âmes d'enfants. Le prédicateur, M. Boucher, secrétaire particulier de Monseigneur l'Evêque et ancien professeur de la maison, sut retenir pendant toute

une demi-heure l'attention — naturellement fugace — de ses petits auditeurs et leur donner dans un langage simple, clair, adapté à leur âge, d'excellentes leçons illustrées par des histoires. Les invocations furent lancées d'une voix ferme, les prières récitées avec un ensemble parfait, mais le « clou », la surprise réservée aux invités fut sans contredit l'entrain avec lequel ces bambins chantèrent l' « Ave Maris Stella », le « Te Deum » et surtout ce beau cantique que leurs maîtresses de classe leur avaient appris.

VISITES DE MISSIONNAIRES

Une conférence de missionnaire est un événement que la gent collégienne accueille toujours avec le même empressement sympathique. Notre esprit de foi s'intéresse au développement des œuvres fondées pour accroître le troupeau du Bon Pasteur, et notre curiosité naturelle trouve une honnête satisfaction dans les tableaux de mœurs exotiques qu'un revenant d'Indo-Chine ou des Grands Lacs ne saurait manquer de nous tracer.

Le R. P. Depierre, des Missions Etrangères de la rue du Bac, nous a entretenus des missions d'Indo-Chine; et, après avoir rafraîchi nos connaissances géographiques, nous a dépeint de façon vivante le caractère de la population indo-chinoise, insistant sur les faits qui prouvent que le diable y règne encore en souverain.

Le R. P. Huntziger, dont nous lisons dans « En Avant » la relation si intéressante, nous a délassés d'un examen fatigant en nous procurant l'heureuse aubaine d'une conférence avec projections. Et nous voilà partis pour l'Afrique ! Après une visite à la Maison Carrée, séminaire des Pères Blancs, nous sommes transportés dans l'Ouganda, en pleine Afrique équatoriale, dont le R. Père nous présente les superbes indigènes (tout à fait dernier cri, avec le parapluie qui, là-bas, constitue l'ultra-chic!) latinistes et spormen exercés... Puis c'est un gigantesque Jardin des Plantes, où défilent crocodiles, lions, hippopotames, jusqu'au python majestueux.

Comme le P. Depierre, le P. Huntziger nous a invités à ne pas nous contenter de ce voyage imaginaire. Partout la moisson est grande et les ouvriers peu nombreux: si l'appel divin sollicite quelques-uns d'entre nous, c'est avec zèle qu'ils se prépareront à la lourde tâche où les Pères missionnaires demandent d'être aidés...

G. S. & A. S.

LE PETIT BAC

Ne consultez pas votre « dictionnaire classique » : il vous égarerait. — « Bac : du celtique **bag,** bateau

servant à passer les hommes, les animaux, les voitures, d'un bord d'une rivière à l'autre. » — « Bac : abréviation de **baccara,** jeu de cartes. » — Il y a bien du bateau dans notre « bac » : pour quelques malheureux c'est un vrai bateau que la Faculté leur monte; et en tout cas, lorsque le voyage s'effectue sans encombre, c'est bien un pays nouveau qu'il nous ouvre: philosophie, enseignement supérieur. — Je n'oserais dire que notre « bac » n'est qu'un « jeu »: plusieurs s'y entendraient parfaitement, qui, hélas!... Mais il y a bien du « jeu de cartes » dans notre « bac »: si l'on tirait, ce dit-on, tel numéro de problème, de dissertation, de version... je serais du nombre des gagnants! Pour nous, le « bac », vous l'avez compris, c'est tout simplement le « baccalauréat »; et le « Petit bac » c'est le dynamomètre où les candidats essaient leurs forces en vue du grand « Bac », le vrai celui-là !

Le « petit bac », prélude du jour solennel, répétition générale où l'on s'exerce aux émotions à venir, a eu lieu, pour l'écrit, le 8 et le 9 mars. Représentez-vous le silence angoissant qui suit la lecture des fameux textes! Bien rares sont ceux qui rougissent de plaisir et se frottent les mains de reconnaître le numéro tiré! La plupart cherchent dans les dernières lueurs du soleil couchant une réponse qui se dérobe...

Puis c'est l'oral! Tous ont la joie de le passer : car le « petit bac » confère à ses candidats la faveur, inconnue au « grand bac », de se présenter à l'oral sans même être admissible... Ajoutons, très discrètement, qu'ils furent particulièrement nombreux, cette année, ceux qui profitèrent de ce privilège.

Enfin, M. le Supérieur, président du jury, livra à nos méditations les résultats des épreuves: ils peuvent donner à réfléchir, et sur nos insuffisances personnelles et sur les exigences auxquelles il est bon de s'attendre de la part de nos examinateurs.

G. S. & A. S.

LICENCE ES-LETTRES

M. l'abbé Pierre **Batany,** professeur de 3e en congé d'études à l'Université Catholique d'Angers, s'est présenté en mars à la session spéciale de Licence devant la Sorbonne et y a conquis son diplôme de licencié ès-lettres-grammaire.

Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations.

CHRONIQUE SPORTIVE

Etoile d'Arvor-Ecole navale. — Sur le terrain du Folgoat, témoin du dernier exploit narré par notre Bulletin, les maillots bleu clair à parements blancs s'opposent aux couleurs de chez nous. Il est deux heures

quand l'arbitre, notre ancien condisciple Jean Cong, siffle le coup d'envoi. — Détrempée par la pluie fine de la veille, la terre est grasse, et les culottes d'une blancheur impeccable se voient bientôt maculées de boue. — Nos avants, bien en forme, mènent la danse: mais tout vient échouer contre l'arrière de navale. En vain Hougay s'escrime en de savantes manœuvres : passera ? passera pas ? Attention ! voici la balle devant les filets de nos visiteurs. En « loup de mer qui sent venir l'orage », le goal anxieux fouille les profondeurs de la mêlée: il avait raison, car Morvan lui botte un coup qu'il regarde passer d'un œil marri. — Excités par ce but, nos marins, ordinairement lents à appareiller, prennent vivement l'offensive. Leurs lignes déferlent sur nos bois, et les arrières sont fortement à l'ouvrage. Soudain, sur la faute d'un extrême droit qui gêne Séité, un adversaire shoote et marque pour son camp. — L'Etoile veut vaincre cependant: la balle roule, menaçante pour Navale. Hélas ! pour avoir l'honneur suprême, H... s'empare de la balle sans voir que ses efforts sont anéantis par son jeu personnel. Une seconde fois nos marins rentrent à Rivoal ébahi un superbe but classique! — Désormais, jusqu'à la fin du premier jeu, ils nous dominent: la pensée de la victoire leur a donné des ailes. La mi-temps est sifflée sur 2 à 1. — Reposés, ragaillardis par une orange bienfaisante, les collégiens espèrent égaliser, voire même l'emporter ! Ils ont trop compté sur leurs propres forces et sans le gardien de but de Navale qui arrête tout avec un sang froid et une maëstria étonnante. Néanmoins les nôtres ont réussi à imposer leur jeu jusqu'à la fin, qui est sifflée sur le score de 2 à 1. — De l'avis général ce fut une belle partie, qui aurait pu tourner à notre avantage sans le jeu trop personnel de quelques-uns. Kerjean est un excellent capitaine. Quéinnec est l'âme de la résistance. Nédélec est un terrible arrière qui shoote fort et avec style...

R. P.

TABLEAU D'HONNEUR

PHILOSOPHIE. — *Février.* — Quéinnec, Lescop, Colin, Le Gall, Goasguen. — *Mars.* — Colin, Quéinnec.

PREMIERE. — *Février.* — Cozanet, Joseph, Le Roy, Parc, Tanguy. — *Mars.* — Tranvouez, Cozanet.

SECONDE. — *Février.* — Grall, Kermoal, Kerveillant, Lecoq, Le Goff, Pouliquen, Prigent, Pronost, Vigouroux. — *Mars.* — Chardronnet, Goaoc, Le Goff, Pouliquen, Pronost, Vigouroux, Creff.

TROISIEME. — *Février.* — Balch, Léost, Le Roux (Charles), Lozac'h, Moysan, Plantec, Rio. — *Mars.* — Balch, Léost, Le Roux (Jean), Plantec, Rio.

QUATRIEME. — *Février.* — Bihan-Poudec, Cornec, Barbier, Guéguen, Kerjean, Le Bars, L'Helgouarc'h, Miossec, Jean Morvan, J.-M. Morvan. — *Mars.* — Bihan-Poudec, Guéguen, Jacopin, Lazennec, Le Bars, Kerjean, L'Helgouarc'h, Miossec, Jean Morvan, Cornec.

CINQUIEME. — *Février.* — S.-B. Abgrall, Autret, Cariou, Dourmap, Falc'hun, Floc'h, Tual. S.-R. Boutin, Chardronnet, Guillerm, Le Gac. — *Mars.* — Abgrall, Cariou, Dourmap, Falc'hun, Floc,h, Squiban, Boutin, Cavarec, Le Gac.

SIXIEME. — *Février.* — S.-B. Donval, J.-F. Guéguen, Jézéquel, Le Clech, Alain Le Gall, Claude Le Goff, Person, Quentric, Riou, Simier. S.-R. Castel, Cochard, Goulven Corre, J.-P. Le Saint, Rozec, Tournellec. — *Mars.* — Bourel, J.-P. Guéguen, Jézéquel, Kerhoas, Le Clech, C. Le Goff, Piriou, Quentric, Riou, Simier, Cochard, Corre, Hamon, J.-P. Le Saint, Rozec, Tournellec.

SEPTIEME. — *Février.* — J.-F. Roudaut, Le Goff, Chapel, Pichon, Grignou. — *Mars.* — Chapel, Pichon, Runavot, Le Goff.

HUITIEME. — *Février.* — Affret, Roudaut, J.-F. Guéguen, Quiec, Le Goff, Le Bihan. — *Mars.* — Affret, Brenner, Le Bihan, Goaoc, Pochard, Roudaut, Dilasser.

NEUVIEME. — *Février.* — Bozec, Le Brun, Souben, Quéré, Keraudy, Abgrall, Quélen, Pape. — *Mars.* — Le Brun, Guennoc, Bozec, Keraudy, Souben.

DIXIEME. — *Février.* — Abgrall, Ant. Le Verge, Cann, Odeyé, Mesguen, Simon, Jean Le Verge, Guennoc, F. Le Verge, Perrot, Ritz. — *Mars.* — Cann, Simon, Guennoc, Ritz.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE. — *Catéchisme* : 1. Salaün ; 2. Rivoal et Nédélec. — *Philosophie* : 1. Quéinnec, 2. Barjou. — 1. Le Gall ; 2. Colin. — 1. Barjou ; 2. Le Gall. — 1. Barjou ; 2. Colin. — 1. Barjou ; 2. Quéinnec. — *Géographie* : 1. Quéinnec ; 2. Nédélec. — *Physique* : 1. Barjou ; 2. Colin et Rivoal. — *Chimie* : 1. Colin ; 2. Barjou. — *Histoire Naturelle* : 1. Colin ; 2. Nédélec et Seité. — *Histoire* : 1. Quéinnec ; 2. Lescop.

PREMIERE. — *Apologétique* : 1. Le Bihan ; 2. Joseph ; 3. Tanguy. — *Histoire littéraire* : 1. Le Bihan ; 2. Floc'h ; 3. Abjean. — *Dissertation* : 1. Le Roy ; 2. Cozanet ; 3. Morvan. — *Récitation* : 1. Pernuit ; 2. Soubigou ; 3. Le Bihan. — *Anglais* (*B-D*) : 1. Delastelle ; 2. Suignard. —

Version latine : 1. Odeyé ; 2. Pernuit ; 3. Perrot. — *Thème latin* : 1. Suignard ; 2. Roudaut ; 3. Tanguy. — *Chimie* : 1. Le Bihan ; 2. Le Roy. — *Mathématiques* : 1. P. Abjean ; 2. C. Cozanet. — *Géométrie* (*C-D*) : 1. Cozanet ; 2. Dantec. — *Physique* : 1. Abjean et Delastelle. — *Mathématiques* (*A* et *B*) : 1. Perrot ; 2. Kerjean et le Roux. — *Anglais* (*A* et *C*) : 1. Le Roy ; 2. Péron. — *Anglais* (*B-D*)1. Delastelle ; 2. Suignard. — *Géographie* : 1. Delastelle ; 2. Kerjean ; 3. Morvan. — *Histoire Moderne* : 1. Soubigou ; 2. Pernuit et Péron. — *Histoire Ancienne* : 1. Morvan ; 2. Soubigou. — *Version Grecque* : 1. Kerjean ; 2. Tanguy et Soubigou. — *Allemand* : 1. Delastelle ; 2. Morvan.

SECONDE. — *Instruction Religieuse* : 1. Pronost ; 2. Chardronnet ; 3. Vigouroux et Vourc'h. — *Histoire littéraire* : 1. Creff ; 2. Vigouroux ; 3. Vourc'h et Person. — *Récitation* : 1. Vourc'h ; 2. Vigouroux ; 3. Chardronnet et Le Gall. — *Thème Grec* : 1. Pronost ; 2. Vourc'h ; 3. Le Gall. — *Version Anglaise* : 1. Le Gall ; 2. Vourc'h ; 3. Vigouroux. — *Géométrie* (*C-D*) : 1. Creff ; 2. Kerspern. — *Allemand* : 1. Simon. — *Chimie* (*C-D*) : 1. Creff ; 2. Le Pape. — *Histoire Ancienne* : 1. Chardronnet ; 2. Person ; 3. Le Gall. — *Mathématiques* (*A-B*) : 1. Pronost ; 2. Vigouroux ; 3. Kermoal. — *Physique* : 1. Creff ; 2. Kerspern. — *Géographie* : 1. Vourc'h ; 2. Le Gall ; 3. Chardronnet. — *Algèbre* (*C-D*) : 1. Grall ; 2. Jaouen. — *Histoire* : 1. Vourc'h ; 2. Le Gall ; 3. Kermoal.

TROISIEME. — *Instruction Religieuse* : 1. Rosec ; 2. Plantec ; 3. Balc'h. — *Narration* : 1. Martin ; 2. Gentric ; 3. Nicol. — *Thème Grec* : 1. Lozac'h ; 2. Gentric. — *Littérature* : 1. Rozec ; 2. Martin ; 3. Nicol. — *Histoire Moderne* : 1. Rozec ; 2. Cornec ; 3. Plantec et Le Roux Charles. — *Géographie* : 1. Nicol ; 2. Rozec et Plantec. — *Mathématiques* : 1. Plouzennec ; 2. Plantec ; 3. Cornec. — *Physique* : 1. Nicol ; 2. Rozec. — *Histoire Naturelle* : 1. Rozec ; 2. Nicol. — *Algèbre* (*B.*) : 1. Rio. — *Anglais* : 1. Plantec ; 2. Lozac'h et Nicol.

QUATRIEME. — *Catéchisme* : 1. Grall ; 2. Le Bras ; 3. Morvan Jean. — *Thème Grec* : 1. Grall ; 2. Kerjean ; 3. Le Bras. — *Récitation* : 1. Grall ; 2. Kerjean et Jacopin. — *Prosodie* : 1. Grall ; 2. Jacopin ; 3. Le Bras. — *Exercices Grecs* : 1. Grall ; 2. Le Bras ; 3. Jacopin. — *Histoire* : 1. Grall ; 2. Troadec ; 3. Riou et Le Bras. — *Géographie* : 1. Grall ; 2. Miossec ; 3. Riou. — *Grammaire Latine* : 1. Grall et Bégot ; 3. Bihan-Poudec. — *Version Anglaise* : 1. Grall ; 2. Kerbrat, Georges ; 3. Le Bars. — *Géologie* : 1. Grall ; 2. Bégot ; 3. Jacopin. — *Arithmétique* (*B.*) : 1. Cornec. — *Arithmétique* (*A et B*) : Cornec ; 2. Barbier ; 3. Le Bras. — *Dessin d'ornement* :

1. Tual ; 2. Poirier ; 3. Gourvennec. — *Exercices français* : 1. Cornec. — *Physique* : 1. Cornec. — *Géométrie* : 1. Grall ; 2. Riou ; 3. Le Bars.

CINQUIEME. — *Catéchisme* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Villacroux Louis ; S. R. 1. Guillerm ; 2. Le Gac. — *Récitation* : S. B. 1. Cariou et Corre ; S. R. 1. Boutin ; 2. Le Fris. — *Narration* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Carriou ; S. R. 1. Le Gac ; 2. Villacroux, Albert. — *Histoire* : S. B. 1. Tual ; 2. Kermarrec ; S. R. 1. Gloaguen Hervé ; 2. Prigent. — *Grammaire française et analyse* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Squiban ; S. R. 1 Boutin ; 2. Villacroux Alb. — *Arithmétique (B.)* : 1. Jestin Joseph. — *Botanique* : *S. B.* 1. Abgrall ; 2. Le Bihan ; S. R. 1. Morel ; 2. Le Gac Jean. — *Géométrie* : 1. Jestin André. — *Arithmétique* : S. B. 1. Floc'h ; 2. Abgrall ; S. R. 1. Cavarec ; Boutin. — *Exercices anglais* : S. B. 1. Squiban ; 2. Falc'hun ; S. B. 1. Perrot ; 2. Boutin. — *Géographie* : S. B. 1. Abgrall ; 2. Tual ; S. R. 1. Gloaguen Hervé ; 2. Villacroux A. — *Grammaire latine* : S. B. 1. Cariou ; 2. Tual ; S. R. 1. Boutin ; 2. Villacroux Albert.

SIXIEME. — *Histoire* : S. B. 1. Jestin ; 2. Simier et Le Clec'h ; S. R. 1. Cochard ; 2. L'Hostis. — *Arithmétique* : S. B. 1. Bourel ; 2. Simier ; S. R. 1. Rosec ; 2. Cochard. — *Catéchisme* : S. B. 1. Simier ; 2. Corcuff ; S. R. 1. L'Hostis ; 2. Sénant. — *Analyse* : S. B. 1. Simier ; 2. Le Gall ; S. R. 1. Cochard ; 2. De Lansalut. — *Narration* : S. B. 1. Bourel ; 2. Bourhis ; S. R. 1. De Lansalut ; 2. Sénant. — *Version latine* : S. B. 1. Simier ; 2. Bourel ; S. R. 1. Tournellec ; 2. Cochard. — *Thème latin* : S. B. 1. Simier ; 2. Kerhoaz ; S. R. 1. Tournellec ; 2. Le Saint J. et L'Hostis. — *Anglais* : S. B. 1. Corcuff et Jézéquel ; S. R. 1. Cochard ; 2. Le Roy. — *Récitation* : S. B. 1. Le Clec'h ; 2. Jézéquel et Abalea et Simier ; S. R. 1. Corre et Tournellec. — *Géographie* : S. R. 1. L'Hostis ; 2. Cochard ; S. B. 1. Simier ; 2. Le Clec'h. — *Zoologie* : S. B. 1. Le Goff Claude ; 2. Le Clec'h ; S. R. 1. Le Roy Yves ; 2. De Lansalut. — *Dessin* : S. R. 1. Le Goff, Jean ; 2. Corre, Goulven ; S. B. 1. Simier ; 2. Quentric.

SEPTIEME. — *Catéchisme* : 1. Renévot ; 2. Roudaut, François ; 3. Roudaut, Jean et Salaün. — *Récitation* : 1. Le Goff ; 2. Simon. — *Géographie* : 1. Le Goff ; 2. Runavot ; 3. Lossec. — *Exercices de style* : 1. Le Bec ; 2. Goffray ; 3. Thomas. — *Grammaire française* : 1. Le Bec et Jestin ; 3. Lossec. — *Histoire* : 1. Affret ; 2. Renévot ; 3. Bescond. — *Arithmétique* : 1. Le Goff ; 2. Chapel ; 3. Guézennec et Roudaut, François. — *Leçons de choses* : 1. Le Bec ; 2. Chapel et Pichon. — *Dessin* : 1. Renévot et Chapel ; 2. Quillévéré.

HUITIEME. — *Leçons de choses* : 1. Quiec ; 2. Bernard. — *Géographie* : 1. Pochard ; 2. Affret. — *Histoire* : 1. Niger et Affret. — *Catéchisme* : 1. Niger ; 2. Guéguen, Eugène. — *Récitation* : 1. Pochard ; 2. Corre. — *Grammaire* : 1. Quiec ; 2. Affret. — *Conjugaison* : 1. Quiec ; 2. Niger et Auffret. — *Analyse* : 1. Quiec ; 2. Auffret. — *Ecriture* : 1. Thépaut ; 2. Affret

NEUVIEME. — *Catéchisme* : 1. Le Brun ; 2. Dilasser. — *Géographie* : 1. Quéré ; 2. Bozec. — *Histoire* : 1. Guennoc ; 2. Keraudy. — *Histoire Sainte* : 1. Le Brun ; 2. Souben et Bozec. — *Récitation* : 1. Guennoc ; 2. Abgrall. — *Grammaire* : 1. Guennoc ; 2. Le Pape. — *Conjugaison* : 1. Quéré ; 2. Abgrall. — *Analyse* : 1. Le Brun et Croguennec. — *Ecriture* : 1. Souben ; 2. Jaouen et Le Brun.

DIXIEME. — *Grammaire* : 1. Cann ; 2. Abgrall. — *Analyse* : 1. Mesguen et Abgrall. — *Histoire de France* : 1. Simon ; 2. Gourmelon. — *Poésies* : 1. Roudaut et Mesguen. — *Catéchisme* : 1. Mesguen ; 2. Le Verge, Antoine. — *Conjugaison* : 1. Cann ; 2. Le Verge, Antoine. — *Rédaction* : 1. Abgrall ; 2. Gourmelon. — *Vocabulaire* : 1. Abgrall ; 2. Gourmelon. — *Copie* : 1. Mesguen et Cann.

FORCE RELATIVE (2e trimestre)

PHILOSOPHIE. — 1. Yves Colin ; 2. Jean Barjou.

PREMIERE. — 1. Joseph Tanguy ; 2. Eugène Le Roy ; 3. Georges Kerjean.

SECONDE. — 1. Guillaume Vourc'h ; 2. Pierre Vigouroux ; 3. Louis Le Gall.

TROISIEME. — 1. Emile Nicol ; 2. Jean Plantec ; 3. Hippolyte Rosec.

QUATRIEME. — 1. Alain Grall ; 2. Louis Cornec ; 3. Louis Le Bars.

CINQUIEME. — (*S. B.*) 1. Fernand Abgrall ; 2. Michel Tuall ; (*S. R.*) 1. Elqi Boutin ; 2. Albert Villacroux.

SIXIEME. — (*S. B.*) 1. Louis Simier ; 2. René Le Clec'h ; 3. Alain Jézéquel ; (*S. R.*) 1. Albert Cochard ; 2. Yves Tournellec ; 3. Jean L'Hostis.

SEPTIEME. — 1. Yves Renévot ; 2. Joseph Chapel ; 3. Jean Le Bec.

HUITIEME. — 1. Quiec ; 2. Auffret ; 3. Niger.

NEUVIEME. — 1. Le Brun ; 2. Guennoc ; 3. Quéré.

DIXIEME. — 1re *Division* : 1. Cann ; 2. Le Verge ; 3. Mesguen ; 2e *Division* : 1. Guennoc ; 2. Ritz ; 3. Le Gac.

EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la note *Très Bien* :

PHILOSOPHIE. — Pierre Quéinnec ; Adrien Salaün.

PREMIERE. — Joseph Tanguy ; Eugène Le Roy.

SECONDE. — Pierre Vigouroux ; Jean Chardronnet ; Guillaume Vourc'h ; Louis Le Gall ; Athanase Pronost ; — Pierre Creff ; Paul Le Pape.

TROISIEME. — Plantec ; Rosec ; Balc'h ; Lozac'h ; Plouzennec ; Nicol ; Gentric ; Salaün.

QUATRIEME. — Grall ; Cornec ; Le Bars ; Miossec ; Bégot ; Jean Morvan ; Kerjean ; Jacopin ; Le Bras.

CINQUIEME. — (S. B.) : Tual ; Abgrall ; (*S. R.*) : Prigent ; Boutin ; Albert Villacroux.

SIXIEME. — (*S. B.*) : Simier ; Jézéquel ; Le Clec'h ; (*S. R.*) : L'Hostis ; Le Roy ; Tounellec ; J.-P. Le Saint.

SEPTIEME. — Le Bec ; Renévot ; F. Roudaut.

HUITIEME. — Quiec ; Affret ; Goaoc ; Corre ; Pochard ; Le Goff ; Cozien ; Auffret ; Le Bihan.

NEUVIEME. — Bozec ; Guennoc ; Le Brun ; Keraudy ; Souben ; Quéré.

DIXIEME. — Antoine Le Verge ; J.-P. Mesguen ; F. Cann ; Roger Simon ; Emm. Ritz ; Emm. Guennoc ; Yves Le Gac.

CERCLE SAINT-FRANÇOIS

CONFERENCE DE M. L'ABBE CALVEZ

M. l'abbé Calvez, aujourd'hui curé-doyen de Lesneven, a bien voulu, au début de février, venir nous entretenir **«des Saints du Léon, pères de la Patrie bretonne »**.

C'est vers les années 450 à 600 que des émigrants chassés de Grande-Bretagne par l'invasion saxonne vinrent demander un asile à l'hospitalière Armorique, et fonder sur ses côtes dépeuplées leur Plou, ou leur Gui, ou leur Tref. A leur suite viendront les moines gallois et irlandais, dont les ermitages, vite entourés d'habitations profanes, constitueront les Loc, et dont les monastères seront l'origine des Lann.

Parmi les premiers pionniers du Christ dont l'érudit conférencier nous a résumé l'histoire, nous avons retenu les noms du riche Tudon, père des saints Majan et Gouesnou; de Romélius, père du saint Guenaël qui, tout enfant, se donna au célèbre abbé de Landévennec, saint Guénolé ; de Glaudan, qui aborde à Plouider le

jour où naît son fils saint Goulven, lequel fera jaillir miraculeusement une source, et s'établira tout auprès; de Withur, le noble cambrien, dont les officiers fonderont Ploudalmézeau, Ploudaniel, Plougourvest, Plougoulm, tandis que lui-même s'établit à l'île de Batz.

Le terrain était déjà bien préparé quand la Providence nous envoya saint Pol Aurélien. Il avait été formé, avec saint David et saint Samson à l'école de saint Ildut dans l'île Pir, aujourd'hui célèbre par la conversion récente des moines anglicans de Caldey. Saint Pol débarqua à Ouessant avec douze prêtres et douze guerriers; puis il se dirigea, par Melon ou Portsall, vers le Nord-Est; miracles et fondations se multiplient en route: Plouvien, Plouguerneau, Lampaul, Mespaul, Saint-Thégonnec, Tréflaouénan..., Saint-Pol enfin, où il lutte vaillamment, comme moine puis comme évêque, contre le paganisme régnant.

Plus tard, une pléiade d'autres apôtres débarquent d'Irlande: les saints Ronan, Sané, Sezni, Vougay; près d'eux travaillent des Bretons: Thénénan, Houardon, Riouaré, dont la sœur, sainte Rivanône, épousera le barde breton Hoarvian et sera la mère du clerc aveugle Hervé, le saint au loup dompté.

La plupart de ces saints vivaient dans des monastères dont la rude discipline, alors joyeusement acceptée par tous, effrayerait nos délicatesses d'aujourd'hui. C'est elle qui explique leurs merveilleux exploits ; et c'est à leurs austérités que notre Bro-Léon doit la foi profonde que tant d'autres régions lui envient. Sachons le reconnaître, et nous montrer dignes fils des « Pères de notre petite Patrie » en maintenant fièrement leurs tradition sur ce coin de terre où tout nous parle d'eux: villages, fontaines, chapelles, églises, calvaires...

Notre président, Pierre Quéinnec, a remercié M. Calvez de nous avoir si clairement raconté aujourd'hui l'histoire des saints missionnaires à qui nous devons les divins enseignements que naguère, dans une excellente retraite, il nous exhortait si ardemment à garder...

CONFERENCE DE M. KERBIRIOU

Notre professeur d'anglais préparant sa thèse de doctorat sur Mgr de la Marche, évêque de Léon, ne pouvait faire un meilleur choix en venant nous parler de **la Révolution dans ce diocèse.**

Le vent révolutionnaire passa d'abord sans grand bruit sur notre pays; mais bientôt la catholique Bretagne ne put accepter des mesures qui heurtaient trop ouvertement ses opinions et ses croyances. Dans une circulaire à son clergé. Mgr de la Marche protesta

contre la Constitution civile du clergé. Dénoncé et sur le point d'être arrêté à Saint-Pol-de-Léon il ne s'échappa que par miracle. — Mais où s'était-il enfui ? Etait-il en Angleterre ou à Paris ? Se cachait-il chez les Récollets de Lesneven (notre collège actuel), au château de Kerjean, ou à celui de Penmarc'h? Les Patriotes ne le savaient, et toutes leurs perquisitions furent vaines.

En fait l'évêque de Léon avait gagné Roscoff, et après une pénible traversée de quatre jours dans une mauvaise barque il abordait la Cornouaille anglaise. A Londres, reçu par Miss Dorothée Silburne, Mgr de la Marche devient « le Vincent de Paul de l'émigration », et quarante millions sont distribués aux émigrés par ses soins. Mais il n'en continue pas moins à s'occuper de son diocèse qu'il avait laissé aux mains de deux vicaires généraux. Son mandement est lu dans les paroisses à la place de celui de l'évêque jureur Expilly. Celui-ci ne peut se faire reconnaître par son clergé et fait une tournée pastorale où il est acclamé par les seuls « Patriotes! » A Saint-Pol les collégiens de ce temps-là (disposés aux manifestations comme les collégiens de tous les temps) se préparaient à le huer et à le siffler. Le clergé demeurait toujours rebelle à la Révolution et sur quatre cents prêtres il n'y avait que douze ou treize jureurs. Dans une lettre pastorale qui fut lue dans toutes les paroisses et traduite en vers bretons, Mgr de la Marche faisait le procès de la Révolution, lui reprochant de venir dans notre pays en foulant la Croix aux pieds et sans respecter le dogme.

Mais nous voici en juillet 1792 : La Patrie est proclamée en danger et l'ère de la persécution commence. Quatre-vingt-dix prêtres réfractaires sont arrêtés et rassemblés à Brest où ils subissent la plus dure captivité. Mgr de la Marche adresse à ce sujet une lettre aux administrateurs du Finistère, les suppliant « au nom de l'humanité » de diminuer cette rigueur et disant que s'il fallait une victime « il se verrait volontiers chargé de fers ». Mais la lettre resta sans réponse et la persécution continua; malgré cela il resta plus de cent prêtres dans le diocèse pour y exercer le ministère au péril de leur vie.

Le 24 mai 1794 Expilly passe à son tour « au rasoir national » avec les vingt-cinq administrateurs du Finistère. Hébert, Danton, Robespierre disparaissent et le calme renaît! La liberté religieuse est proclamée et les prêtres émigrés, auxquels on ne demande plus qu'un serment d'adhésion à la Constitution Républicaine, rentrent presque tous.

Pendant cette causerie, M. Kerbiriou a su nous tenir sous le charme de sa parole et nous n'avons pas senti le temps passer. Par son langage vivant et coloré il a su opérer la véritable « résurrection » d'un passé qui nous intéresse plus particulièrement. Notre président l'en remercie et en notre nom à tous lui exprime le souhait de voir au plus tôt, par un succès mérité, le doctorat couronner ses efforts.

SEANCE DU 12 JANVIER. — On procède à l'élection de deux nouveaux secrétaires et ce sont deux philosophes: Adrien Salaun et Gabriel Séité qui sont chargés de ces redoutables fonctions. — Ensuite Yves Colin nous entretient de « La vie chère » et nous en expose les causes, les conséquences et les remèdes.

Le 19 janvier. — Gabriel Séité nous parle de la situation de : « La Famille nombreuse » en face de la loi française. Et nous montre ce que celle-ci a fait en sa faveur et ce qui lui reste encore à faire.

Le 23 février. — Louis Rivoal nous expose la question de : « L'Emigration ouvrière et la main-d'œuvre étrangère » au triple point de vue économique, social et moral.

Le 23 mars. — Conférence d'Adrien Salaün sur « Les causes du Bolchevisme et son avènement » où l'orateur a dû se borner à nous donner quelques intéressants aperçus sur cette vaste question.

— Toutes ces séances furent très animées et donnèrent lieu à de vives controverses. Ce trimestre a été bien rempli, aussi c'est avec un regard de confiance vers l'avenir que le Cercle peut fermer ses portes jusqu'à l'année prochaine !

Les Secrétaires du C. S. F.

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

LES ENIGMES DE LA DIVINE COMEDIE, par **Alexandre Masseron.** — Un vol. in-8 raisin, 12 fr.; franco, 13 fr. Librairie de l'Art Catholique, 6, Place Saint-Sulpice, Paris (6e).

« Par cet ouvrage, où se livre avec modestie le résultat d'un long labeur, M. Alexandre Masseron se classe au premier rang des dantologues français. » Ainsi s'exprime M. Pierre de Nolhac dans le feuilleton du « Journal des Débats. » Et M. Henry Cochin, dans le même journal, présente le livre de notre ami en ces termes particulièrement élogieux :

« L'auteur de ce livre, Alexandre Masseron, est bien connu de ceux qui ont suivi le mouvement jubilaire. On s'aperçoit, à

le fréquenter, qu'il possède deux qualités bien rares à trouver: la science et l'esprit. L'esprit, qui, comme on sait, sert à tout et ne suffit à rien, ne suffirait certes pas à démêler l'écheveau touffu des énigmes dantesques. Il y faut une rare information et une lecture énorme. Masseron a cela. Mais il y a joute des qualités qui sont précieuses: la bonne humeur ne lui fait jamais défaut. Sa modestie est parfaite; elle est souriante; elle ne connaît pas la passion, mais se double d'un peu d'ironie.

En lisant ce livre-là on se demande sans cesse comment, d'une matière si ingrate, l'auteur a pu faire une lecture aussi aimable. C'est peut-être un rare exemple de charité intellectuelle. Car enfin les renseignements et les discussions qu'il a ainsi préparés pour nous sont de toute sûreté et absolument garantis. J'en ai le témoignage de quelques-uns des plus solides dantologues de France. d'Italie, d'Angleterre. Mais Masseron nous en facilite, si je puis dire, l'assimilation avec une gentillesse qui est unique vraiment.

Je ne crains pas de dire à tous ceux que les questions dantesques captivent que le livre leur apprendra beaucoup, — aux savants qu'il leur apporte un excellent résumé, une riche bibliographie, beaucoup d'idées originales, — à ceux qui veulent commencer l'initiation, qu'il leur est indispensable.

Voici un beau fruit du jubilé !

Henry COCHIN.

—X—

LETTRES D'UN BLEUET. Henry Canoville, aspirant d'artillerie. — Une année au front (août 1917 — août 1918). — Par le R. P. Mainage, O. P., professeur à l'Institut Catholique de Paris. — In-12 de 456 pages. Prix: 7 fr.; franco, 8 fr. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

Comment un cœur pur, généreux, séparé des siens par la grande tourmente, a su s'élever jusqu'aux sommets de la perfection chrétienne, voilà ce que cette correspondance nous apprend, dans un langage simple, délicat, et, par surcroit, spontanément littéraire et plein de charme. Nos jeunes lecteurs aimeront en Henry Canoville l'artiste au regard perspicace, au pinceau si ferme, au goût si sûr. Ils se laisseront conquérir par l'aimable et douce vertu de ce jeune homme. Il rêvait d'un apostolat fécond sous la robe blanche du Dominicain : ses lettres, présentées par le P. Mainage, auront peut-être plus d'efficacité que tous les travaux qu'il ambitionnait. Les étudiants chrétiens puiseront dans ce recueil des leçons d'art et de littérature: ils y trouveront le secret d'une vie sainte.

Abbé Lecomte. — L'EVANGILE DE LA PAIX. — In-12, franco, 1 fr. 50. Téqui, Paris.

Brochure pleine de fortes et lumineuses pensées exprimées dans une belle langue. « C'est, dit Mgr Baudrillart qui présente le volume au public, une méditation intime et concentrée autour d'un même thème: la paix de l'esprit, la paix du cœur, la paix de la cité, la paix dans la souffrance... » La lecture de ces pages aidera bon nombre d'âmes à établir en elles la paix de Dieu, et pourra servir à préparer sermons ou conférences sur ce sujet si actuel.

Mgr Gibier. — LE REGNE DE LA CONSCIENCE. — In-12, franco, 6 fr. 75. Téqui, Paris.

Le meilleur moyen de restaurer la France est d'y ramener le

règne de la conscience. Dans ce nouvel ouvrage, où l'on retrouve toutes les qualités des précédents: esprit net, pratique, courage à voir et à signaler le mal et ses remèdes, grande actualité, sain optimisme, zèle surtout, l'éminent évêque de Versailles montre ce qu'est la conscience, les vices qui la déforment, le milieu qui la déprime, l'opinion qui l'aveugle, la loi qui la pervertit, l'éducation qui l'obnubile, le formalisme qui la fausse. Que faut-il faire pour garder à la conscience sa rectitude! Se connaître, se défendre, se vaincre, se soumettre à des idées directrices et aux motifs surnaturels les plus impérieux. C'est en Dieu seul que l'on peut retrouver cette rectitude. L'auteur montre ensuite ce que devrait être le règne de la conscience dans la vie, au foyer, dans les affaires, dans le travail, dans le monde de la pensée, dans le gouvernement, dans le peuple. On le voit, c'est un maître livre pour les idées importantes qu'il remue.

L'ART DE COMMANDER AUX ENFANTS, par l'**abbé Henri Morice,** Docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française: — Un volume in-8 couronne. Broché: 4 fr. 50; relié pleine percaline, plaque spéciale: 7 fr. 50. — Affranchissement: 0 fr. 50. Etranger: 0 fr. 65. — Avignon, Aubanel, frères.

Jamais on n'a tant écrit sur l'enfant et la pédagogie. Cette préoccupation constante et tenace démontre que l'éducation est aujourd'hui un problème dont on ne trouve pas facilement la solution. M. l'abbé Morice nous offre ici la sienne, et nous pouvons dire tout de suite qu'elle surpasse en logique et en efficacité tout ce qu'on a pu lire sur ce sujet. Impitoyablement il s'élève contre les principes modernes issus de l'excessif développement de l'individualisme et de cette sentimentalité maladive qui voit dans l'enfant, non un être à préparer pour les luttes de la vie, mais une poupée qu'il faut choyer le plus possible. Son langage est celui du pur bon sens éclairé par la foi et c'est pourquoi il est le seul raisonnable; sa méthode est celle qui a été consacrée par l'expérience de tous les siècles. Parents et maîtres y trouveront, soutenues par la plus ferme doctrine, les règles dont l'application doit préparer pour la société à venir une génération sensée, réfléchie, énergique, vraiment française et vraiment chrétienne.

P. G. Gérest, O. P. — LA VIE SURNATURELLE ET L'ACTION SURNATURELLE, d'après l'enseignement des mystères du Rosaire. — In-12, franco, 4 fr. Téqui, Paris.

Cet ouvrage — destiné en principe aux étudiantes catholiques, mais dont la portée s'étend à tous ceux qui veulent mieux saisir le vrai sens de la vie chrétienne — est à la fois un précis de la vie de N. S. qui met en relief les principales étapes de l'œuvre de la Rédemption, et un recueil de méditations progressives qui évoluent parallèlement avec les mystères de la vie, de la passion et de la résurrection du Sauveur, en fixant les degrés de la morale évangélique, de l'ascétisme et de la mystique, sous leurs formes les plus simples et les plus pratiques. Les sujets, qui se suivent dans un ordre logique très serré, peuvent également servir de thèmes d'instructions sur les vérités fondamentales de la religion et d'entretiens sur la vie spirituelle.

Mgr Herscher, archevêque de Laodicée. — **L'IDEAL NOUVEAU ET LA RELIGION.** — In-12, 4 fr. 50, franco. Téqui.

L'idéal nouveau a pour formule: gagner, amasser, dépenser, jouir. C'est la maxime qui tend à ruiner le vieil idéal chrétien, lequel préparait au sacrifice et à la modération dans les désirs. Là où l'idéal nouveau triomphe, il ramène aux pires sentiments égoïstes et matérialistes; et là où les individus sont conduits par de tels sentiments, les sociétés ont vite fait de retourner à la barbarie. Le danger est imminent. C'est à le dénoncer et à le conjurer que Mgr Herscher consacre cet ouvrage, où il démontre que le retour aux sentiments religieux et à la pratique du christianisme peut seul sauver le monde.

DEVANT L'AUTEL. — Cent visites à Jésus-Hostie. Ouvrage traduit de l'espagnol. — 5e mille, in-32, x-374 pages. Prix : 3 fr. 50; franco par la poste, 4 francs. P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (7e).

Le traducteur a pensé que ces considérations présentées par une âme ardente, passionnée d'amour pour Jésus, étaient assez substantielles pour développer, dans les cœurs généreux, une dévotion à la fois solide, enthousiaste et agissante. Un fil d'or relie toutes ces Visites; c'est le précepte solennel que Jésus a laissé aux siens en disant: « Si quelqu'un veut venir après Moi, qu'il se renonce: qu'il porte sa croix chaque jour et qu'il Me suive. » « L'amour, dit sainte Angèle de Foligno, veut imiter et plaire. » Imiter Jésus, c'est vouloir souffrir comme Lui et pour la même cause.

LA VIE SPIRITUELLE A L'ECOLE DE LA SAINTE VIERGE, par l' **abbé Henri Lanier,** chanoine honoraire de Paris. — In-12, franco, 1 franc. Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (7e).

« **Marie est ma Mère** ». — Personne peut-être n'a su, aussi admirablement que le Bieuheureux Grignion de Montfort, exposer cette doctrine de la Maternité spirituelle de la Sainte Vierge, et en tirer toutes les conséquences pratiques. Mettre ses idées à la portée de jeunes âmes, avides de perfection, tel est le but poursuivi dans ce petit livre, par un Aumônier de Pensionnat.

Puisse sa lecture leur faire comprendre qu' « aller à Jésus par Marie » c'est un devoir aisé et sûr.

LA NOUVELLE JOURNEE. — Mensuelle. Abonn. 15 fr. Le N°, 2 fr. Paris, 5, Place de Jussieu.

Février. P. Archambault : Un programme d'action intellectuelle. — G. Goyau : La chrétienté lyonnaise au second siècle, saint Irénée. — Phil. de Las Cases : La Démocratie et l'usine. — J. Noblet: Les théories d'Einstein. — E. Tauzin: Pascal et le problème de l'intelligence. — Notes littéraires, philosophiques et artistiques.

Mars. P. Archambault : Le Pape de la guerre et de la paix. — P. Bureau : La Démocratie et la crise morale. — M. Blondel : Un maître: Léon Ollé-Laprune. I. L'homme.

Avril. F. Ravaisson : Hellénisme, Judaïsme et Christianisme. — L. Lefebvre : Le chef-d'œuvre et le silence. — M. Blondel: Léon Ollé-Laprune, II. Le philosophe. — Notes et chroniques littéraires, politiques, sociales.

Le Gérant, GEORGELIN. Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

8e Année. Juin 1922

NOUVELLE SÉRIE, N° 33

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. M. Huntziger, chevalier de S. Grégoire, page 165. — 2. Nos Missionnaires aux Grands Lacs (suite et fin) (R. P. Huntziger), p. 166. — 3. Quelques heures à Londres (Marcel Le Corre), p. 168. — 4. Chronique des Anciens, p. 171. — 5. Tribune libre (Ch. de Coataudon), p. 178. — 6. Chronique de Saint-François, p. 180. — 7. Carnet bibliographique, p. 185.

Monsieur HUNTZIGER

Chevalier de Saint Grégoire le Grand

Sur la Proposition de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, Sa Sainteté PIE XI a daigné conférer à M. HUNTZIGER, depuis cinquante ans professeur de musique au Collège, la dignité de Chevalier de l'Ordre de saint Grégoire le Grand.

Des voix autorisées diront plus tard les titres qui ont mérité une distinction aussi hautement flatteuse: pour le moment, qu'il nous soit seulement permis de présenter au nouveau chevalier l'humble hommage de nos vives et respectueuses félicitations.

Sa Grandeur Mgr DUPARC viendra remettre Elle-même à M. Huntziger les insignes de l'Ordre, le dimanche 9 juillet.

—×—

« Les récompenses décernées à la valeur, déclare Pie X dans son Bref « Multum ad excitandos » du 7 février 1905, contribuent puissamment à susciter dans les cœurs le désir des actions éclatantes, car si elles glorifient des hommes distingués qui ont bien mérité de l'Eglise ou de la Société, elles entraînent les autres par l'exemple à parcourir la même carrière de gloire et d'honneur. Dans cette sage intention, les Pontifes romains, nos Prédécesseurs, ont entouré d'un amour spécial les Ordres équestres, comme des stimulants de gloire; ils ont créé les uns, relevé à leur dignité première et doté les autres de nouveaux et de plus insignes privilèges. »

C'est le 1er septembre 1831, par le Bref « Quod summis quibusque », que le pape Grégoire XVI créa, en l'honneur du grand pontife saint Grégoire, un Ordre spécial pour récompenser les vertus civiles et militaires des citoyens de ses Etats.

Le Bref « Cum amplissima » du 30 mai 1834 délimitait le nombre des titulaires pour les Etats pontificaux: cette réserve, naturellement, n'a plus maintenant sa raison d'être.

L'Ordre fut d'abord divisé en quatre classes: grand-croix de 1re classe, grand-croix de 2e classe, commandeurs, chevaliers.

Depuis le Bref de Pie X que nous citions en commençant et qui a réorganisé les Ordres équestres pontificaux, l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand se divise en deux classes: civile et militaire. Chaque classe comprend trois grades: chevaliers de 1re classe ou Grands-Croix; chevaliers de 2e classe ou Commandeurs; chevaliers de 3e classe, appelés simplement Chevaliers.

La décoration se compose d'une croix d'or ciselée et émaillée de rouge à quatre branches égales dont les extrémités forment huit pointes pommetées d'or. Au centre, dans un médaillon bleu, se détache en or la tête de saint Grégoire avec la colombe à son oreille, et autour se lisent ces mots: S. GREGORIUS MAGNUS. Le revers porte sur champ d'azur ces mots: Pro Deo et Principe.

La décoration militaire est attachée au ruban par un trophée militaire; la décoration civile, par une couronne de feuilles. Le ruban est rouge, avec un filet jaune orange de chaque côté. La décoration de chevalier se porte sur la poitrine, à la boutonnière; celle de commandeur, suspendue au cou par une cravate rouge liserée de jaune; celle de grand-croix soutenue par le ruban en sautoir, avec, en outre, une plaque ou crachat d'argent sur la poitrine.

NOS MISSIONNAIRES

MISSION DES GRANDS LACS

La Jeunesse des Ecoles

(suite et fin)

Les programmes des études dans ces petits séminaires ne sont pas gênés par les règlements de l'Université. Le Vicaire apostolique a toute latitude pour les ordonner selon qu'il le juge bon pour la bonne formation des élèves. Le but poursuivi est de faire de bons latinistes capables d'écrire et de parler couramment la langue de l'Eglise. Si les élèves font connaissance avec les grands auteurs païens de Rome, ils fréquentent surtout les Pères de l'Eglise et tout particulièrement ceux de l'Afrique chrétienne. Tertullien, saint Cyprien, saint Fulgence, saint Augustin sont pour eux de vrais amis

dont ils lisent et goûtent les œuvres. Ils doivent encore traduire dans leur langue les psaumes, les leçons et les hymnes du bréviaire. A côté du latin ils apprennent le français pour pouvoir tenir une conversation courante avec les Pères, lire nos bons livres de piété et se maintenir par ces lectures au niveau d'ascétisme requis par leur vocation. Lorsque le français n'est pas la langue des maîtres du pays, comme cela a lieu dans les colonies anglaises, on exige d'eux qu'ils sachent suffisamment s'expliquer en anglais pour faire bonne figure devant les Européens de passage.

Le petit séminaire dure 8 ans, le grand séminaire de même, plus deux années de probation avant le sous-diaconat, c'est-à-dire après 6 ans de grand séminaire. Actuellement chaque vicariat a son grand séminaire plus ou moins bien fourni, mais organisé cependant. La plus grande simplicité règne au grand comme au petit séminaire et on y reste pieds nus comme le commun des gens. Ces séminaristes qui ont parfois 30 et 35 ans mettent à l'étude de la philosophie si inconnue, si ardue pour eux, la meilleure bonne volonté. Au dire de leurs professeurs, ils arrivent à faire en latin des devoirs qui seraient bien classés dans nos séminaires européens. Leur excellente mémoire leur facilite beaucoup l'étude du droit canon et de la liturgie; ils se passionnent pour les grandes questions de dogme et vont jusqu'à la subtilité dans leurs discussions de morale. Leurs exercices de piété sont ceux de nos séminaires. Tous les jours ils font le matin à genoux trois quarts d'heure d'oraison; avant midi, un quart-d'heure d'examen particulier; le soir, après une demi-heure de lecture spirituelle développée et expliquée par le Père supérieur, ils terminent leur journée par un quart d'heure de visite au T. S. Sacrement, avant d'aller prendre l'unique repas de la journée.

Nous admettons encore au grand séminaire des jeunes gens qui sans se sentir la vocation du sacerdoce désirent continuer et compléter leurs études. Grâce à ces intellectuels nous avons pu nous procurer des professeurs laïques pour les basses classes des petits séminaires et économiser ainsi le personnel européen. La crise du personnel sévit très dur en Afrique et il a fallu de lourds sacrifices pendant la guerre pour soutenir ces œuvres.

Je devrais compléter cet aperçu en parlant encore des réunions d'anciens élèves ou cercles d'études d'hommes, des écoles d'arts et métiers, des collèges modernes préparant aux différentes carrières de l'administration européenne, des conseils de chefs catholiques, de la presse enfin; mais nos bons noirs ont un

proverbe qu'il est toujours à propos de se rappeler : umuziro n'umugore n'uksoiholera ! ce qui répugne à une femme c'est de se taire !

Si toutefois quelque professeur se trouvait fatigué par les miasmes d'une classe trop peu aérée, qu'il sache qu'en Afrique il y a beaucoup de chaires qui désirent des occupants et que dans sa classe régnera une atmosphère délicieusement ensoleillée, toujours alimentée par un courant d'air rafraîchissant et inoffensif. Les jeunes du collège que de saintes ambitions dévorent sauront désormais que là-bas en Afrique une admirable maison les attend et que dans ce champ du Seigneur ilspourront dépenser pour la gloire de Dieu et la sanctification de leurs âmes toutes les ardeurs de leur bouillonnante jeunesse.

L. HUNTZIGER,
des Pères Blancs
Séminaire de Kerlois, Hennebont.

Quelques heures à Londres

28 mars 1922.

Aurais-je jamais songé, lorsque j'étais au collège, à établir un rapport quelconque entre mes études anglaises... et les coups de pied que je donnais dans le ballon ?? Et cependant, c'est grâce à ceux-ci qu'il m'a été donné de traverser « the Channel » pour aller rendre visite aux Londoniens.

Il va sans dire que le foot-ball passa aussitôt à l'arrière-plan de mes soucis, et que les plaisirs du voyage accaparèrent toute mon attention. Quand le « grand frère qui fume » nous eut amenés au pied des falaises de Dieppe, la mer nous apparut toute bleue et jolie sous un gai soleil, et la traversée s'annonça agréable. Pourtant, lorsque disparurent à l'horizon les côtes de France, beaucoup ressentirent un petit serrement de cœur, provoqué moins par l'émotion patriotique, que par le léger tangage du « Newhaven » qui nous portait à toute vapeur vers son port d'origine. Cependant, il faut le reconnaître, la traversée ne fit que peu de victimes. Bientôt, on croit de nouveau revoir les côtes de France : ce sont les mêmes falaises grisâtres, mais cette fois noyées de brume.

On débarque, tout surpris d'entendre parler une langue étrangère, et peu édifiés sur la beauté et le pittoresque de la Grande Bretagne, en voyant ce port aux

rues boueuses et bordées de maisons toutes semblables.

A l'hôtel, nous nous apprêtons à apaiser notre faim. Grande désillusion! Le Français est, dit-on, « un monsieur qui porte des décorations et qui redemande du pain. » Si certains faisaient mentir la première caractéristique, tous, unanimement, donnèrent raison à la seconde. Dès notre débarquement, ce fut une prière constante, mi-française, mi-anglaise, pour obtenir: un peu plus de « bread ».

Puis nous voici roulant vers Londres au petit jour. D'abord des prairies verdoyantes: ici on ne se plaint pas de la sécheresse! Ensuite, en approchant de la capitale, des agglomérations de plus en plus rapprochées jusqu'à ce que nous arrivions au cœur même de cette énorme ville, qui semble écrasée sous le ciel bas. Notre arrivée ne passe pas inaperçue, car les Anglais n'en reviennent pas de nous voir toujours chanter ou rire. Il est vrai que l'atmosphère est si triste chez eux !

Je ne vous dirai pas la réception luxueuse qui nous fut faite. Logés à l'hôtel Victoria (c'est curieux : en France, on dirait: Victoria-Hôtel!) nos collègues de la Banque d'Angleterre se mirent en quatre pour nous rendre le séjour agréable.

La visite de Londres était évidemment au programme. Mais quelle drôle de façon de visiter une ville, en autocar, à 20 km. à l'heure !! Par exemple, nous pûmes visiter à l'aise le magnifique ensemble architectural que constituent « the houses of Parliament » et « Westminster Abbey ». — On nous y tint presque une demi-journée, et les Anglais ne nous firent grâce d'aucun détail: il fallut tout voir, depuis le tombeau de la reine Elisabeth jusqu'à la place de Lloyd George au Parlement.

Comme nous étions ici officiellement, nous fûmes présentés au Gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui nous tint à déjeuner, dans un appareil imposant, avec partout des valets en costumes Louis XVI... et un menu formidable... auquel, hélas! le pain ne s'ajoutait que difficilement. Et ces agapes finirent moins d'une heure avant le match !! Aussi certains durent-ils restituer à l'Angleterre, par les voies les plus rapides, ce repas trop plantureux. Etait-ce de la politique ?

Le soir, grand banquet, où chacun fraternise. On fait parler les Anglais de leur visite à Paris, l'an dernier. Mais, ils ne se souviennent que du « champègne », et du « Mistinguet » !!

Comme on leur avait fait visiter Versailles, ils voulurent nous rendre la politesse en nous montrant Windsor.

Après avoir traversé le parc immense où biches et cerfs vivent en liberté, sans même tourner la tête au ronflement des auto-cars, nous voyons se dresser le château, véritable forteresse moyenageuse... avec ses grosses tours crénelées, et son donjon massif. Jamais on ne s'attendrait à trouver à l'intérieur des salles ravissantes, toutes baignées de lumière, et vraiment dignes de Versailles. Malheureusement, on attend le roi dans quelques jours, et nous tombons en plein nettoyage.

Au sortir du château, nous rencontrons toute une troupe de jeunes garçons en habit et haut de forme : c'est le collège d'Eaton. Cet uniforme est très distingué, mais j'imagine qu'il doit être plutôt gênant. Cependant on paraît aimer beaucoup ce genre de coiffure ici : à Londres tous les garçons de recette la portent, au lieu du bicorne de chez nous.

Nous fûmes frappés par l'aspect différent de Londres le samedi après-midi, et le dimanche. Autant le samedi il y avait de monde partout, un véritable grouillement d'êtres humains et de véhicules de toutes sortes, — autant le dimanche la ville est endormie: les autobus roulent à vide. De temps en temps une famille se hâte vers le temple. Quelques groupes isolés risquent une promenade dans les parcs déserts. C'est vraiment le jour du repos complet, observé religieusement par tous.

Et c'est déjà le retour. Nous ne sommes pas sans appréhension: on nous annonce en effet une tempête d'équinoxe. Et, de fait, la mer est dure. Si bien que nous n'emportâmes pas grand'chose d'Angleterre, puisque notre dernier repas même, resta dans les eaux britanniques...

Voici la France : elle présente un avantage immédiat, c'est d'avoir un sol moins mobile que le plancher du bateau... Ici du moins on peut se donner, sans être démenti par les faits, des airs de « vieux loups de mer. »

Marcel LE CORRE (cours 1919).

CHRONIQUE DES ANCIENS

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Jean-Louis Paugam (1913-1918), membre de notre Association amicale, maréchal des logis rentré l'an dernier malade à Saint-Méen, où il est pieusement décédé dans sa vingt-troisième année ;

M. Kerguélen, père de notre ami François Kerguélen (professeur agrégé au Lycée de Pontivy), décédé à Brasparts le 20 février ;

Mme Tournellec, grand'mère d'Yves Tournellec, élève de 6e, décédée au Relecq, à l'âge de 72 ans ;

M. Jean-Marie Noël, grand-père de Jean Noël, élève de 4e, et père de M. Yves Noël, membre de notre Association, décédé à Plounéour-Trez à l'âge de 83 ans;

Mme Jeanne Pascoët, grand'mère de Jean Pascoët, élève de 5e, décédée à Plouescat le 21 mai à l'âge de 65 ans, enterrée à Ploudaniel ;

Mme Thomas, grand'mère de M. Jean Thomas et d'Yves Thomas, élève de 7e, décédée à Guilers ;

Mlle Palud, sœur de nos camarades François et Yves Palud, décédée à Crozon le 19 mai ;

Et nous offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

RETOUR A LA TERRE NATALE

Plusieurs de nos chers Anciens « morts pour la France » reposent maintenant au cimetière de leur paroisse.

Nous avons appris le retour de Louis Abjean (1910 et de Pierre Abjean (1894) à Plouguerneau; Jean-Louis Bihan-Poudec (1905) et l'abbé Jean Colin (1911) au Folgoat; les abbés Eugène Foricher (1907) Félix Blons (1911) Jean-Louis Kerlidou (1911), à Ploudaniel; Joseph Cloarec (1914) à Plouguin; Emile Le Corre (1912) et Edmond Pochard (1903) à Lesneven; l'abbé François Patinec (1912) à Plouider; Charles de Kerdanet (1884-87) à Trégarantec; l'abbé Maxime Kerguélen (1910) à Brasparts; François Picart (1907-11) à Plougar.

Partout une foule sympathique s'est fait un devoir d'accompagner la dépouille mortelle de nos camarades.

Les membres survivants de l'Association amicale s'inclinent avec piété devant leur glorieuse mémoire et adressent à leurs familles en deuil l'expression émue de leurs respectueuses condoléances.

NOMINATIONS

M. François-Marie Le Bloas, qui a chanté sa première messe à Guilers le 30 avril (prédicateur: M. Affret, économe du Collège, ancien vicaire de Guilers), a été nommé instituteur à l'école de Pont-Croix ;

M. Jean Cotten, qui a chanté sa première messe à Elliant le 7 mai (prédicateur: M. le chanoine Moënner, supérieur du Collège), a été nommé vicaire à Saint-Pol-de-Léon ;

M. Guillaume Guillerm (cours 1894), vicaire à Taulé, a été nommé recteur de Guimaëc, par Lanmeur ;

M. Alexandre Falhun (1877-86), recteur de Saint-Thonan, a été nommé recteur de Loc-Maria-Plouzané;

M. Guillaume Sparfel (1894), vicaire à Plougastel-Daoulas, a été nommé recteur de Saint-Thonan.

M. Fernand Le Corre, docteur en droit, a pris la succession de son père, notaire à Lesneven ;

M. Louis Omnès, notaire à Taulé, a pris la succession de Me Robin, 13, rue Emile Zola, Brest.

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de :

M. Jean Guéguen, de Saint-Renan, cours 1909, successeur désigné de Me Pronost, notaire au Mesle-sur-Sarthe (Orne), avec Mlle Anne-Marie Provost. Le Mesle-sur-Sarthe, 15 mai 1922 ;

M. Maurice Sanson, cours 1913, commis des Postes, 5, rue Gustave Flaubert, Le Havre, avec Mlle Jeanne Auvray, Montbray (Seine-Inférieure), 22 mai 1922 ;

M. Bernard Bellec, frère de M. l'abbé Bellec, professeur de 3e, avec Mlle Jeanne-Yvonne Chopin, Kersaint, 31 mai 1922 ;

Et nous prions les jeunes époux d'agréer nos cordiales félicitations et nos vœux de bonheur.

CORRESPONDANCE

Laurent **Déniel,** sous-lieutenant au 89e R. I., 3e comp., fort de Nogent, Paris, retrouve chaque soir aux Missions Etrangères plusieurs séminaristes de Quimper ; a rencontré avec plaisir à la caserne Neuilly le caporal du 46e R. I. Guillaume Lucas.

Antoine **Le Guen**, sous-lieutenant au 172e R. I., 7e comp., s. 132. « Après un an passé au Maroc, au 1er zouaves, et cinq mois à Saint-Maixent avec Laurent Déniel, cinq mois de rude besogne, je vous assure, — j'ai été affecté comme sous-lieut. de réserve au 172e, à Kaiserlautern, dans le Palatinat. Il y aura ici en été de belles promenades à faire.

Veuillez transmettre à mes anciens professeurs mes hommages respectueux. »

Jean **Carnot** a été fait caporal il y a sept mois, 3e comp. du 118e à Quimper.

Sergent François **Le Guen,** Rennes, se prépare à rejoindre Lourdes en pèlerinage le 25 juin; s'occupe des jeunes de la classe 22, tous Bretons, mais pas du pays.

Emile **Guiader,** 46e R. I., 2e bat., 5e comp., fort de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), « à vingt minutes de chemin de fer de Paris. Air pur, gradés jeunes et gentils, capitaine de Lambézellec. » Suit le peloton.

François **Garo** s'initie à la vie bénédictine au monastère de Kerbénéat, près de La Roche.

Urbain **Menut,** Bureaux du service de la Voie, Rabat (Maroc).

François **Cornec,** de Plouédern, 22e dragons, 1er escadron, 3e peloton, Pontoise (Seine-et-Oise).

J.-M. **L'Hostis,** 43, chemin du Crampon, Tournai (Belgique).

Joseph **Caro,** libéré, est rentré à Kerdreuz , en Pleyben.

R. P. **Péran,** Jasmin, Sask. Reçu votre envoi. Merci.

Capitaine Ernest **Taburet,** Madagascar, vient d'arriver au Conquet.

Jean **Mével,** Baabda, Syrie, rentre en France avec le grade de sergent.

A tous nos militaires nous recommandons « **Les Consignes du soldat chrétien** », 2 fr. 25 franco, Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

EN ALSACE

René *Jaouen*, 4e chasseurs, 2e comp., Neuf-Brisach (Haut-Rhin).

« 14-5-22. — Mon premier voyage hors de notre département m'a fait traverser la France dans toute sa largeur et le train m'a emmené des bords de l'Atlantique jusqu'aux rives du Rhin. Ma nouvelle résidence est établie dans la plaine d'Alsace limitée à l'ouest et à l'est par la chaîne des Vosges et celle des Forêts Noires dont nous apercevons distinctement les cimes du quartier où je suis. A Neuf-Brisach je n'ai rien vu qui ne m'eût déjà été annoncé par M. Huntziger. Dans une brève explication, il m'avait préparé à tout et rien ne m'a surpris si ce n'est la rencontre du canal qui relie le Rhône au Rhin, dont les eaux baignent les fortifications de la petite place et poursuivent paresseusement leurs cours jusqu'à la ville de Strasbourg.

Les casernes qui nous abritent sont d'immenses bâtiments construits par les Allemands pendant que leur aigle conquérant et dominateur tenait l'Alsace dans ses griffes crochues. Au point de vue du confort, il est impossible d'imaginer rien de plus satisfaisant: elles sont admirablement aménagées. C'est un véritable pa-

lais. Les chambrées ne renferment chacune que dix hommes; aussi, je n'ai eu aucune difficulté à faire publiquement mes actes religieux; personne n'a le sourire lorsque je m'agenouille soir et matin pour mes prières, et pas davantage quand je fais le signe de la croix avant et après les repas. Je m'attendais à des attaques contre la religion; mais la majorité des soldats semble vouloir les éviter soigneusement.

Les conversations obscènes n'atteignent pas mes oreilles; sans doute elles doivent rouler leur train dans les groupes de bavards; mais dans ma chambrée elles ne trouvent pas de place. En dépit de tout le mal qu'on en dit à ce sujet, les soldats ont encore quelquefois assez de dignité et de pudeur pour les taire devant un « curé ».

En un mot je suis heureux; je m'attendais à une vie de misères dès les premiers instants de mon séjour à la caserne; et je me faisais une montagne du service militaire. Mais cette illusion avec laquelle je l'entreprenais m'a valu une agréable surprise. J'en suis revenu. L'éducation physique, les maniements d'armes, les corvées sont sans doute pénibles, mais la fatigue du corps est salutaire.

Aujourd'hui, fête de sainte Jeanne d'Arc, je n'ai pu assister à la Sainte Messe, le quartier étant consigné pour les « Bleus » pendant quinze jours; heureusement que notre esprit est difficile à capturer et si hautes que soient les murailles qui s'opposent à l'évasion du corps, il lui est toujours possible de se dérober malgré toute contrainte... »

EN RHENANIE

Marc *Guiavarc'h*, 31e section de C. O. A., T. B. A., secteur postal 77.

« J'avais rêvé d'aller faire un tour sur les bords du Rhin et connaître un peu mieux les mœurs des Boches. Je ne pouvais avoir une meilleure occasion que celle-ci, me permettant de passer quelques mois avant la libération dans les pays occupés. Je suis loin de regretter mon départ de Nantes, où il n'y avait plus rien qui fût nouveau pour moi. De Nantes à Mayence, mon voyage s'est très bien passé; j'ai pu voir un peu les horreurs de la guerre en traversant les départements de l'Est. Ces tristes visions m'ont fait éprouver de vives émotions: le souvenir de mes parents tombés m'est revenu à la mémoire. A Mayence je travaille comme commis avec un lieutenant de Dinan, qui se trouve très heureux de m'avoir avec lui, on parle même breton de temps en temps. Lorsqu'il a su que j'étais étudiant ecclésiastique, il m'a rappelé la devise du « Courrier du Finistère » : « Start eo hor c'halon enn or c'hreiz, ha star-

noc'h ar Groaz en hor Breiz ». Il se plaît aussi à me rappeler les auteurs Grecs et Latins qu'il a étudiés jadis.

Le Secrétaire de l'Aumônerie générale de l'Armée du Rhin est le R. P. Pichon, de Brest, de la Congrégation du Saint-Esprit. Il y a trois aumôniers à Mayence et deux cercles catholiques.

Tous les lundis les séminaristes se réunissent dans leur cercle pour écouter une conférence donnée par l'un d'eux : pour la première fois je me vois obligé de faire un rapport à mon tour. Tous les mercredis, on se réunit dans le cercle « séminariste et laïque » où la conférence est donnée tantôt par un Séminariste, tantôt par un laïque. A la fin de la conférence, les objections ne manquent pas et chacun cherche à s'éclairer ici sur le sujet traité. Toutes les semaines le nombre des assistants s'accroît. Tous les vendredis, ces soldats, avec un bon nombre d'officiers, assistent au Chemin de la Croix. Le dimanche, on assiste à la messe de communion à huit heures et à la grand'messe à 10 heures, l'assistance est assez nombreuse, mais elle est cependant minime, comparée au nombre de soldats présents à Mayence.

On profite du dimanche pour visiter les bords du Rhin et les ponts de Mayence, qui sont superbes. Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion d'aller à Wiesbaden et j'ai pu voir l'hôtel où ont été signés les fameux accords. Mayence même, se trouvant dans la vallée, n'a rien de remarquable; comme monuments, c'est colossal; la vue seule vous écrase. Nous avons formé le projet d'aller visiter les villes de Cologne et de Trèves.

Je ne dois pas oublier de vous dire que Mgr Rémond, évêque-aumônier de l'Armée du Rhin, nous a réunis au cercle des Séminaristes dimanche dernier. Nous étions quarante. Le président a fait son rapport, qui a été apprécié par Monseigneur. Sa Grandeur nous a exhortés à continuer de rendre le cercle prospère et de nous exercer dès maintenant à notre apostolat futur.

Ensuite il y a eu des gâteaux et du « pinard »; pour terminer, Monseigneur a trinqué avec nous et a levé son verre à la santé de tous les Séminaristes de Mayence.

« En Avant » m'est bien arrivé. Le R. P. Pichon a profité pour le faire lire au cercle, de sorte qu'il est lu non seulement par les anciens du Collège, mais même par d'autres séminaristes des divers soins de la France... »

EN TUNISIE

« Bizerte, le 12 mai 1922. — Par lequel commencer? » telle est la question que je me suis posée en recevant votre flot de Bulletins. Passablement ému, j'ai saisi le plus récent, l'ai

dévoré, j'ai passé à un aute, et ainsi en moins d'un quart d'heure j'ai grapillé à droite et à gauche les renseignements qu'il me fallait. Plus calme désormais, je les étudierai à fond, mais auparavant j'ai tenu à vous dire le plaisir que j'ai eu de revoir « En Avant » après un jeûne de près de 4 ans.— Comme vous le voyez, ils m'ont rejoint à Bizerte où depuis un mois je suis un cours de Renseignements. En place des thèmes et versions latines je chiffre et déchiffre des messages. Je dois dire que dans le chiffrement je suis plus fort que je n'étais en thème latin. Vous en souvenez-vous ?

D'humeur plutôt vagabonde, je viens de faire aujourd'hui une demande pour partir en mission: de cette façon, j'aurai plus de moments libres pour préparer Saint-Maixent, que dans le triste bled où je vais rejoindre après mon stage... C'est la brousse dans toute sa splendeur. Si encore on vous laissait la paix pour faire votre travail! Mais fourrier à la C^ie^, fonctionnaire adjudant de Bataillon, on vient de plus vous dénicher pour l'exercice et pour des cours de comptabilités et autres dont on se passerait.

Toutes mes félicitations pour la rédaction d' « En Avant ». Elle a sérieusement prospéré depuis mon départ. Chaque numéro est une avalanche de noms et de titres, d'assauts littéraires où l'obscur craindrait de se perdre s'il ne se savait en pays ami.

J'ai lu avec intérêt les nouvelles de ce cher Emile Guyader, c'est toujours le même style captivant... Je vois que comme par le passé « l'Etoile d'Arvor » fait des siennes. En Tunisie j'ai fait plusieurs équipes comme gardien de but, mais je n'ai pas encore vu les combinaisons savantes de notre « Etoile » et heureusement pour moi je n'ai pas à arrêter des « shoots » quasi imparables comme l'étaient ceux des équipiers de notre Equipe, les F. Le Guen, et Quéré, etc...

Depuis le 28 avril le Ramadan a commencé: aussi malheur à celui dont le sommeil est léger! Les tirailleurs, au repas d'une heure du matin, font un tel tintamarre, qu'il deviendrait rapidement fou. Par la chaleur qu'il fait il vaut mieux être catholique que mahométan, car l'eau fraîche dans la journée est la bien venue. Aussi, si l'on veut mettre un arabe en colère pendant le Ramadan, il suffit de boire devant lui durant la journée; s'il a affaire à un « deuxième classe », il chasse avec violence le tentateur.

Je vous remercie une dernière fois et vous prie d'être mon interprète près de mes anciens professeurs et condisciples pour me rappeler à leur souvenir. »

Louis L'HELGOUALCH.
sergent-fourrier au 12^e^ Tirailleurs,
6^e^ C^ie^, camp Servières, (Tunisie).

A MADAGASCAR

Vatomandry, 8 mars 1922.

« Votre mot, accompagné des derniers numéros d' « En Avant », est venu me surprendre sur la terre malgache et a été le bienvenu, comme tout ce qui nous rattache à la Grande Patrie et en particulier nous rappelle de tendres souvenirs. Je regrette que mes nombreuses occupations ne m'aient pas

permis plus tôt de vous en accuser réception, mais je puis vous assurer que j'ai pris le plus grand plaisir à lire votre Bulletin attrayant, à parcourir les récits imagés et variés que vous adressent vos collaborateurs d'occasion, à y puiser des nouvelles fraîches de tant d'amis dispersés au hasard de la vie.

J'aurai voulu pouvoir moi même participer dans la mesure de mes moyens à la rédaction d' « En Avant », mais les renseignements que je fournirais concernant Madagascar vous paraîtraient certainement bien ternes, auprès des récits intéressants de camarades des colonies plus neuves et partant plus riches en sensations.

Avec ses vingt-cinq années de conquêtes, Madagascar est déjà un pays presque civilisé, où une population douce en général, facile à diriger, est malheureusement clairsemée. — Les quelques spécimens de la race que vous avez pu voir à Brest ou Landerneau vous montrent des êtres, presque inoffensifs, sans beaucoup d'initiative, mais également sans trop de vices apparents et d'une docilité à toute épreuve. Notre rôle en est beaucoup facilité.

Que vous dirai-je concernant l'administration de cette Ile, que j'assure sur une certaine superficie? — Elle peut paraître compliquée, parce que le titulaire remplit à lui seul d'innombrables fonctions, qui en France sont dévolues à une quantité de personnages. — D'abord chef du district, c'est-à-dire sous-préfet, percepteur d'impôts toujours, président du tribunal parfois, receveur des domaines, des mines, notaire, séquestre, agent des contributions indirectes, des douanes, policier, etc., à peu près tout incombe au même. Mais c'est un travail extrêmement varié et intéressant. D'autant plus que nous devons nous occuper en outre d'une colonisation européenne intéressante, représentée à l'exportation dans le district de Vatomandry, annuellement par 200 tonnes de café, 20 tonnes de vanille, cacao, kola, girofle, tabac, cire, etc., etc...

Chaque mois il faut partir visiter la région, emportant tout son matériel (vivres, lit, pliant, etc...) porté par filanzana (voir figurine du timbre) — errer par monts et par vaux, s'occuper des routes ou sentiers, reconnaître des concessions, régler des tas de différends, donner des conseils sur toutes choses

Ces randonnées, bien qu'un peu fatigantes, sous le soleil ardent, présentent un intérêt extrême et variant la monotonie de l'existence administrative.

Mais on ne peut cependant résister indéfiniment à la fatigue du climat tropical. Aussi le congé de six mois, attendu avec impatience, sera-t-il le bienvenu en 1923, après un séjour de 3 ans — et c'est avec plaisir que je retournerai voir la Bretagne aimée et les parents et amis restés si loin.

Je vous adresse ci-joint mon obole pour 1921-1922. — En attendant le plaisir de vous revoir l'an prochain, je vous prie de me rappeler au bon souvenir des anciens professeurs et condisciples.

Jean GUEGUEN (cours 1905),
administrateur-adjoint,
chef du district de Vatomandry.

TRIBUNE LIBRE

Sauvons la langue bretonne

Depuis de longues années la question de l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles de notre province préoccupe l'élite intellectuelle de la Bretagne.

M. Inizan, député du Finistère, et breton de vieille souche, a tout dernièrement soumis la question au Ministre de l'Instruction Publique et dans la séance de la Chambre du 11 Décembre M. Bérard a répondu qu'il étudierait les moyens de réaliser les vœux du député Breton.

En attendant cette réalisation je voudrais entretenir mes jeunes camarades d' « En Avant » de la nécessité de nous unir pour sauvegarder notre belle langue et avec elle nos traditions et nos coutumes...

.....

La langue d'un peuple est la marque propre de son génie, son expression la plus pure et la plus achevée. C'est le noyau autour duquel se cristallisent les vertus d'une race au cours des générations qui passent; c'est la source où puisent celles qui montent vers l'idéal.

Un peuple meurt s'il cesse de parler sa langue. Au nombre des causes qui précipitent la décadence de Rome il y a l'oubli de la langue nationale; dans l'agglomérat informe de races d'origines différentes qui composent le vaste Empire, Rome ne peut plus endiguer le flot étranger: alors elle s'y mêle, y « perd son latin » et son indépendance.

An contraire l'Histoire nous a laissé de grands exemples de vitalité chez les peuples qui conservent leur langue.

Sous le joug Austro-Prussien et sous la tyrannie sanglante des tzars après les partages successifs de 1772-1793-1795, la Pologne résiste aux efforts d'assimilation des envahisseurs et ne cesse de proclamer devant la conscience internationale son droit à la liberté, pour que la langue polonaise reste le puissant trait d'union des opprimés.

De même les Tchèques et les Irlandais qui, formellement attachés à leurs traditions, connaissent après de longs siècles d'asservissement l'aurore de l'indépendance, et s'il me fallait un dernier exemple, j'irais le demander à certain de nos « Anciens », missionnaire au Canada, qui nous dirait que les quelques milliers de Français qui vivaient en 1763 sur les bords du St Laurent forment aujourd'hui un groupe de 3 millions de Franco-Canadiens qui parlent notre belle langue du XVII[e] siècle et chantent encore nos vieilles romances.

On s'étonnera peut-être de l'insistance que j'apporte à démontrer que la liberté et la vie d'un peuple sont intimement liées à la conservation de la langue et d'aucuns me prêteront des tendances séparatistes. Je me défends, dès à présent de vouloir faire de la politique dans notre Bulletin: loin de moi la pensée de supposer un instant rompues les attaches séculaires qui aux heures de gloire comme aux heures de deuil ont uni la grande et la petite Patrie dans un commun idéal, et si je

parle de patrie Bretonne c'est dans le même sens que les Languedociens, qui emploient pour désigner leur contrée l'expression énergique: Patria linguæ occitanæ, ou simplement: Patria, non qu'ils se regardent, écrit son Em. le Cardinal de Cabrières comme isolés de la grande nationalité Française à laquelle ils sont fiers d'appartenir, mais parce qu'ils ont devers eux des traditions et une Histoire auxquelles ils tiennent avec jalousie. »

Si nous aussi nous avons une langue et des traditions conformes à notre génie Breton, et si elles nous aident à mieux employer et à mieux distribuer nos forces pour le plus grand bien de la France, nous avons le devoir de les défendre. Dans le rude et sonore idiome Celtique se réflètent les qualités de notre race; y jeter le voile de l'oubli serait renier notre Histoire, méconnaître un riche trésor d'énergie, lourdes fautes dont les conséquences apparaitraient graves dans l'avenir.

Il y a tout d'abord une question d'honneur et de fierté nationale à parler la langue dans laquelle nos pères ont écrit les grandes pages du livre d'or de notre Province. Et sur le problème de la conservation de la langue Celtique se greffent ceux de la vie: forte natalité, condition d'une vie matérielle large et prospère; force du sentiment religieux, condition de la vie morale.

Le problème de la natalité qui se pose avec une acuité angoissante n'est pas indifférent à celui que je traite et les statistiques en font foi... En Bretagne et particulièrement dans le Finistère il y a de belles familles, les théories déprimantes des philosophes jouisseurs de notre siècle ne se sont pas implantées dans notre race forte et saine parce qu'elle leur a opposé la barrière de son idiome autochtone. Il est permis de penser que l'esprit révolutionnaire et anarchique « nait précisément de la suppression brusque chez l'enfant de l'idiome et de la croyance héréditaires. C'est ce qui explique que le paysan Breton comme le Paysan Provençal, dans une même famille, passent brusquement après un court séjour à la ville ou à l'usine, de la tradition à l'anarchie, de la foi de leurs pères à un anticléricalisme bestial. Mal à leur aise psychologiquement, souffrant d'un façon latente, et qu'ils ne s'expliquent point, à cause de l'insatisfaction de leurs racines verbales, de l'inassouvissement de leur besoin de croire et de prier en Breton et en Provençal, ils traduisent ce malaise, cette souffrance en colère et en rebellion. »

Le sentiment religieux a aussi chez le Breton des rapports profonds avec sa langue; et ceux qui ont eu la joie consolante d'entendre nos paysans chanter leurs cantiques en Breton dans nos superbes pèlerinages comprennent que cette foi si pure et si sincère, cesserait d'avoir des accents aussi vrais si elle était exprimée en toute autre langue.

Dans quelques régions bretonnes une vieille coutume s'est conservée; le soir après une rude journée de labeur et avant la prière en commun, l'ancêtre lit en Breton un chapitre de la vie des Saints. Cette coutume disparaîtrait avec la langue. Déjà, sous le ridicule prétexte de modernisme, on va maintenant au bal ou au cinéma...

Le culte de la famille — la famille souche de le Play — base de la société chrétienne s'affaiblit en Bretagne, et la loi du divorce, loi criminelle et impie, y fait des ravages. Je pour-

rais en dernier lieu envisager les répercussions politiques de notre négligence. Mais ce n'est point ici l'endroit de développer cet aspect du problème qui nous intéresse.

J'ai brièvement esquissé le péril « national » qu'il y aurait à laisser périr la langue Bretonne qui conditionne pour une grande part les problèmes vitaux de la religion et de la natalité. J'exposerai plus tard les intérêts immédiats que chacun de nous peut tirer d'une connaissance suffisante du Breton et les moyens que je préconise pour hâter la « réforme » qui se fait trop attendre.

Charles de COATAUDON de KERDU,
Etudiant en Droit.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

LA DISTRIBUTION DES PRIX

La Distribution des Prix, qui sera présidée par M. Huntziger, est fixée au jeudi 13 juillet. La cérémonie commencera à midi. Les trains de Landerneau et de Brest arrivent à Lesneven à 9 h. 25; ils repartent le soir à 5 h. 1/4.

LA VIE RELIGIEUSE

Prédications. — 30 avril. Ouverture du Mois de Marie, par M. Madec, professeur de seconde à Saint-Pol-de-Léon. — 7 mai. Les Mystères douloureux, par M. Prémel. — 14 mai. Sainte Jeanne d'Arc, par M. le Supérieur. — 21 mai. Les Mystères glorieux, par M. Abaléa. — 25 mai. L'Ascension, par M. Lozac'hmeur. — 4 juin. La Pentecôte, par M. Guillou.

Congrégation de la Sainte Vierge. — La fête trimestrielle a eu lieu le 25 mai, jour de l'Ascension, lendemain de la fête de N.-D. Auxiliatrice. Six nouveaux congréganistes ont été reçus. Le sermon a été donné par M. Paul Guillou, surveillant des grands.

Pèlerinage au Folgoat. — Le Mois de Marie s'est clôturé par la procession traditionnelle au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat. Le sens de ce pèlerinage nous a été rappelé par M. le Supérieur dans une allocution sur « la Vierge fidèle ».

La Retraite. — La Retraite a été prêchée par M. l'abbé Lechat, aumônier du Lycée de Brest, un apôtre des jeunes, qui a su dès le premier soir trouver le chemin de notre cœur. M. Lechat a été aidé, pour les confessions, par M. Calvez, curé doyen de Saint-Michel, MM. Héliès, aumônier de l'hospice; Bernard, aumônier de la Retraite; Le Goff, aumônier du Pensionnat du Sacré-Cœur.

La Communion. — La journée de la Première Communion solennelle a été favorisée par un temps splendide. M. Bernard, aumônier de la Retraite, a chanté la messe, et porté le Saint Sacrement à la procession du soir. Notre camarade de philosophie Pierre Quéinnec s'est fort bien acquitté de la tâche qui lui revenait de remercier en notre nom M. le Prédicateur.

VISITEURS

Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'entendre Mgr Gry, recteur de l'Université catholique d'Angers, qui nous a entretenus des avantages incontestables offerts à la jeunesse chrétienne par les diverses Ecoles et Facultés réunies sous son autorité.

Nos chers séminaristes ont été, comme toujours, les bienvenus dans la Maison de Saint-François. Nous avons été heureux de revoir F. Stéphan, V. Jaouen, F. Garo, de Ploudalmézeau; Y. Lannuzel, de Saint-Renan; Joseph Herry, Joseph Simon, de Saint-Martin de Brest; J.-L. Dantec, de Saint-Vougay, bon pour le service; G. Guennégan, de Lanhouarneau; Louis Roudaut, de Saint-Méen; Y. Favé, de Kernilis; F. Marzin, de Plabennec ; René Jaouen, de Plouvien; M. Guillermou, de Coat-Méal; J.-F. Blons, F.-L. Nicolas, de Ploudaniel; Eugène Guillerm, de Trégarantec; F. Uguen, de Kerlouan; Ambroise Salou, Baptiste Egaret, de Guissény ; Jean Le Borgne, de Plounéour-Trez; Y. Bervas, de Lesneven ; Charles Le Corre et Félix Rannou, de Saint-Louis de Brest; Ernest Appéré, de Plouguerneau; Y. Favé, de Trémaouézan; Olivier Hernot, de Locmélar; J.-M. Laot, de Plouider ; Hervé Martin, du Pilier-Rouge ; Jacques Quéré, Eugène Soyé, de Guipavas.

Signalons encore le passage de Jacques Fichoux, sergent instituteur à la veille de sa libération; Paul Barjou, A. Heurtault, A. Soubigou, en vacances de Pâques; Antoine Jézéquel, retour d'un stage agricole en Lorraine; Marcel Le Corre, nommé à la Banque de Brest; J. Abhervé-Guéguen, professeur à Lannion; Paul Taburet, caporal, et Albert Le Bars, soldat au 2e colonial, Brest; l'abbé Félix Le Breton, de Brest, curé en Haïti.

BACCALAUREAT

Les épreuves écrites auront lieu à Brest, les 27, 28 et 29 juin. Nos Anciens auront dans leurs prières un souvenir pour les jeunes camarades qui ont l'intention de s'y présenter.

EXPOSITION DE RENNES

De l' « Ouest-Eclair », 30-4-22 :

« Décidément, M. Jullien est un délicieux coloriste : quand on y joint comme lui une âme très bretonne, une

science parfaite du dessin, on peut prétendre à tous les succès. Sa « Chapelle Bretonne », traitée en pleine pâte, est d'une admirable lumière. C'est un rayon de soleil dans le coin sombre qui lui est réservé à l'exposition. Et que dire de ses gouaches, de ses dessins, de ses estampes en couleur ? Je sais qu'ils ont été unanimement admirés et qu'ils le méritent. » D...

De M. Louis Mirande, dans la « Dépêche de Brest »:

« A la salle 1, M. Jacques Jullien, professeur au collège de Lesneven, a exposé trois tableaux d'une couleur harmonieuse, d'une exécution très poussée, sans affectation de recherche : l' « Eglise Saint-Mathieu à Morlaix », tonalité violette au clair de lune; le « Calvaire de Plougastel », d'où il semble que s'envolent silencieusement des prières; enfin, l' « Eglise de Trémaouézan » près de Lesneven, où à l'ombre d'un clocher en dentelles, une procession s'égrène au dernier plan. Cela est d'une émotivité évidemment quelque peu précieuse, mais d'un mérite rare auquel il faut rendre pleine justice.

Ailleurs, dans l'escalier, non loin de l'admirable portrait de Lemordant par J. Ronsin, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Rennes, et principal artisan du succès de l'exposition, voici, toujours de M. Jacques Jullien, l'affiche bien connue, établie pour l'éphémère Mouez ar Vro, et dont je loue sans réserve l'habile facture. Il a vraiment grand caractère, ce pâtre rouge et or, sonnant de l'olifant à perdre haleine, sur la montagne noire, devant de paisibles et blanches brebis.

Néanmoins, si bien réalisée que soit la peinture de M. Jacques Jullien, si délicate que soit l'interprétation d'ornemaniste de l'artiste, j'aime encore mieux le voir dans ce qui est le meilleur de lui, dans ce qui bientôt rendra sa réputation incontestable, c'est-à-dire dans la gouache. « La Procession de la Fête-Dieu », qui est au musée de Rennes, et « Les Rogations à Lesneven », que M. Paul Léon, directeur des Beanx-Arts, s'est empressé d'acquérir, le 16 avril, pour le Musée des arts décoratifs de Paris, sont deux miraculeux petits tryptiques conçus et réalisés dans le genre qui illustra nos enlumineurs médiévaux. Quelle grâce digne des illustres primitifs, quelle délicatesse de touche, quel souci quasi-religieux de l'exactitude dans la pose et dans la couleur! Ce sont là plus que des essais: ce sont tout simplement les prémices de prochains chefs-d'œuvre.

Dans le même genre, deux fragments, destinés probablement à quelque ensemble en gestation: « La Confirmation », très stylisée, et un fragment de « Procession de la Fête-Dieu en Léon ».

Pour finir de passer en revue l'envoi de M. Jacques Jullien, je signalerai deux estampes, premiers essais réussis auxquels les connaisseurs souhaitent déjà une suite: Fiancés bretons et jeunes filles portant ou escortant une bannière dans un cortège religieux. L'artiste qui a fait une telle réalisation peut avoir foi dans son avenir. Le voici recherché dans les collections. Avant Rennes et Paris, il y avait eu le Musée d'art national breton du château de Kerjean où l'on voit la fidèle reproduction du vieil hôtel de France, à Lesneven; il y avait aussi l'achat par l'Etat, à Honfleur, en 1919, de « La rue de la Vierge à Lesneven ». C'est la consécration qui vient à grands pas.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE. — *Dissertation :* 1. Lescop ; 2. Quéinnec. — *Géographie :* 1. Colin ; 2. Quéinnec.

PREMIERE. — *Force relative,* 1er et 2e trimestres: 1. Le Roy ; 2. Tanguy ; 3. Kerjean. — *Mathématiques C. D. :* 1. Abjean ; 2. Delastelle. — *Physique :* 1. Dantec ; 2. Abjean. — *Chimie :* 1. Delastelle et Le Bihan. — *Histoire ancienne A. B. :* 1. Tanguy ; 2. Soubigou et Péron. — *Histoire A. B. C. D. :* 1. Le Roy ; 2. Tanguy ; 3. Soubigou. — *Géographie :* 1. Tanguy ; 2. Odeyé ; 3. Le Roy. — *Version anglaise :* 1. Odeyé ; 2. Dantec ; 3. Pernuit. — *Thème latin :* 1. Pernuit ; 2. Perrot ; 3. Dantec. — *Version latine :* 1. Le Roy ; 2. Tanguy ; 3. Roudaut. — *Dissertation française :* 1. Le Roy ; 2. Pernuit ; 3. Odeyé. — *Thème grec :* 1. Odeyé ; 2. Parc. — *Version grecque :* 1. Le Roux ; 2. Tanguy.

SECONDE. — *Version grecque :* 1. Vourc'h ; 2. Prigent. — *Thème grec :* 1. Pronost ; 2. Vigouroux. — *Version latine :* 1. Pronost ; 2. Le Gall ; 3. Vigouroux. — *Thème latin :* 1. Pronost; 2. Vigouroux ; 3. Chardronnet et Vourc'h. — *Narration française :* 1. Vourc'h ; 2. Le Gall ; 3. Jaouen. — *Thème anglais :* Creff ; 2. Person ; 3. Vigouroux.

TROISIEME. — *Thème anglais :* 1. Balch ; 2. Rio ; 3. Nicol. — *Exercices anglais :* 1. Plantec ; 2. Lozac'h et Nicol. — *Version latine :* 1. Balch ; 2. Plantec ; 3. Lozac'h. — *Version grecque :* 1. Lozac'h ; 2. Balch ; 3. Léost. — *Narration :* 1. Nicol ; 2. Martin ; 3. Lozac'h. — *Thème latin :* 1. Balch ; 2. Cornec ; 3. Léost. — *Thème grec :* 1. Balch ; 2. Gentric ; 3. Léost. — *Physique :* 1. Rosec ; 2. Moysan.

QUATRIEME. — *Thème anglais :* 1. Grall ; 2. Miossec ; 3. Kerjean. — *Thème latin :* 1. Miossec; 2. Grall; 3. Kerjean. — *Narration :* 1. Grall ; 2. Kerbrat, Georges ; 3. Morvan, Jean. — *Exercices grecs :* 1. Grall ; 2. Morvan, J.-M. ; 3. Kerjean. — *Prosodie :* 1. Grall ; 2. Le Bars ; 3. Taburet

et Morvan, J.-M. — *Version latine :* 1. Le Bars ; 2. Riou ; 3. Grall et Morvan, J.-M.

CINQUIEME. — *Grammaire et analyse,* S. B. : 1. Falc'hun ; 2. Autret ; S. R. : 1. Boutin ; 2. Prigent. — *Orthographe,* S. B. : 1. Falc'hun ; 2. Picart ; S. R. : 1. Le Gac ; 2. Boutin. — *Narration,* S. B. : 1. Louis Villacroux ; 2. Abgrall ; S. R. : 1. Le Gac ; 2. Boutin. — *Thème latin,* S. B. : 1. Floc'h ; 2. Falc'hun ; S. R. : 1. Boutin ; 2. Prigent. — *Version latine,* S. B. : 1. Cariou ; 2. Abgrall ; S. R. : 1. Prigent et Villacroux, Albert. — *Grammaire latine,* S. B. : 1. Cariou ; 2. Abgrall, Squiban et Tual ; S. R. : 1. Boutin ; 2. Guillerm. — *Thème anglais,* S. B. : 1. Squiban ; 2. Autret ; S. R. : 1. Perrot ; 2. Prigent.

SIXIEME. — *Analyse,* S. B. : 1. Simier ; 2. Kerhoas ; S. R. : 1. L'Hostis ; 2. De Lansalut. — *Orthograhe,* S. B. : 1. Simier ; 2. Kerhoas et Bourel ; S. R. : 1. Le Saint ; 2. Domalain. — *Narration,* S. B. : 1. Bourel ; 2. Corcuff ; S. R. : 1. De Lansalut ; 2. L'Hostis. — *Anglais,* S. B. 1. Simier ; 2. Corcuff ; S. R. : 1. Cochard ; 2. Hamon. — *Version latine,* S. B. : 1. Bourel ; 2. Simier ; S. R. : 1. Cochard ; 2. Ramée.

SEPTIEME. — *Rédaction :* 1. Salaün ; 2. Le Bec ; 3. Bescond. — *Analyse :* 1. Le Bec ; 2. Renévot ; 3. Salaün. — *Orthographe :* 1. Chapel ; 2. Le Bec ; 3. Rolland, Jean. — *Ecriture :* 1. Abyven ; 2. Bescond ; 3. Runavot. — *Arithmétique :* 1. Le Bec ; 2. Renévot ; 3. Abjean et Runavot. — *Lecture :* 1. Bescond ; 2. Camblan ; 3. Chapel. — *Histoire:* 1. Guézennec et Renévot ; 3. Le Bec. — *Géographie :* 1. Affret ; 2. Lossec et Quillévéré.

HUITIEME. — *Instruction religieuse :* 1. Le Bihan, Dilasser, Affret, Le Goff. — *Histoire de France :* 1. Goaoc ; 2. Affret ; 3. Le Bihan. — *Récitation :* 1. Corre ; 2. Villacroux, Jestin et Cozien. — *Géographie :* 1. Corre et L'Helgouarc'h ; 3. Jestin. — *Grammaire :* 1. Quiec et L'Helgouarc'h ; 3. Corre et Affret. — *Rédaction :* 1. Dilasser ; 2. Bernard ; 3. Corre et Auffret. — *Arthmétique :* 1. Quiec ; 2. Auffret ; 3. Niger et L'Helgouarc'h. — *Orthographe :* 1. Quiec ; 2. Affret ; 3. Le Lansalut. — *Ecriture :* 1. Niger ; 2. Thépaut ; 3. Affret. — *Analyse :* 1. Auffret ; 2. Quiec ; 3. Guéguen. — *Conjugaison :* 1. Le Bihan ; 2. Affret ; 3. Jestin. — *Lecture :* 1. Dilasser ; 2. Affret ; 3. De Lansalut.

NEUVIEME. — *Instruction religieuse :* 1. Guennoc ; 2. Le Brun ; 3. Bozec. — *Histoire de France :* 1. Guennoc ; 2. Kéraudy ; 3. Le Brun. — *Géographie :* 1. Quéré ; 2. Guennoc ; 3. Jaouen Y. — *Récitation :* 1. Guennoc ; 2. Kéraudy ; 3. Jaouen F. — *Analyse :* 1. Léon, Le Brun, Souben. — *Ecriture :* 1. Souben ; 2. Jaouen, F. ; 3. Le Brun. —

Arithmétique : 1. Léon ; 2. Mazéas ; 3. Bozec, Jézégou, Abgrall. — *Conjugaison :* 1. Souben ; 2. Bozec ; 3. Gac et Léon. — *Grammaire :* 1. Kéraudy ; 2. Le Brun ; 3. Le Pape. — *Rédaction :* 1. Bozec ; 2. Guennoc ; 3. Le Brun. — *Lecture :* 1. Bozec , 2. Dilasser ; 3. Souben. — *Orthographe :* 1. Jaouen, F. ; 2. Bozec ; 3. Souben.

DIXIEME. — 1re Division. — *Ecriture :* 1. Cann ; 2. Mesguen. — *Orthographe :* 1. Cann ; 2. Mesguen et Jean Le Verge. — *Rédaction :* 1. Odeyé ; 2. Cann. — *Calcul :* 1. Abgrall ; 2. Mesguen. — *Lecture :* 1. Cann ; 2. Mesguen. — *Grammaire :* 1. Mesguen ; 2. Abgrall. — *Histoire de France :* 1. Cann ; 2. Roudaut. — *Catéchisme :* 1. Cann; 2. Gourmelon. — Récitation : 1. Odeyé ; 2. Mesguen. — *Géographie :* 1. Gourmelon ; 2. Roudaut.

2e Division. — *Ecriture :* 1. Guennoc ; 2. Perrot. — *Orthographe :* 1. Gac ; 2. Perrot. — *Rédaction :* 1. Le Verge, F. ; 2. Guennoc. — *Calcul.* 1. Le Verge, F. ; 2. Quiniou. — *Lecture :* 1. Gac ; 2. Perrot. — *Grammaire :* 1. Guennoc ; 2. Gac. — *Histoire :* 1. Le Verge, F. ; 2. Guennoc. —*Catéchisme :* 1. Ritz ; 2. Gac. — *Récitation :* 1. Guennoc ; 2. Ritz. — *Géographie :* 1. Guennoc ; 2. Ritz.

TABLEAU D'HONNEUR (Mai)

PHILOSOPHIE. — Quéinnec, Colin.

PREMIERE. — Le Roy, Joseph, Tranvouez.

SECONDE. — Chardronnet, Le Goff, Pouliquen, Prigent, Pronost, Vigouroux, Creff, Kerriguy, Le Pape.

TROISIEME. — Balch, Léost, Plantec, Gourmelon, Jean Le Roux, Nicol, Rosec.

QUATRIEME. — Le Bars, Miossec, Lazennec, Kerjean ; Jean-Marie Morvan, Bihan-Poudec, Cornec.

CINQUIEME. — S. B. Falc'hun, Abgrall, Tual, Cariou, Dourmap, Louis Villacroux, Autret. — S. R. Le Gac, Boutin, René Perrot, Morel, Guillerm.

SIXIEME. — S. B. Simier, Bourel, Jézéquel, Le Clech, Le Gall, Quentric, Taburet. — S. R. Cochard, Tournellec, Castel, Rozec, Le Saint, Sénant.

SEPTIEME. — Chapel, Le Goff, Pichon, Jean Roudaut,

HUITIEME. — Dilasser, Corre, Quiec, Le Goff, Affret, Roudaut, Le Bihan, Brenner, Le Verge, Goaoc.

NEUVIEME. — Bozec, Guennoc, Le Brun, Louis Jézégou.

DIXIEME. — Odeyé, Antoine et François Le Verge. Guénoc, Ritz.

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

LES PERES DE LA PATRIE OU BRO-LEON, par M. Hervé **Calvez,** curé-doyen de Lesneven. — Cet opuscule de 64 pages compactes est consacré, suivant l'expression de Fénelon, à « débrouiller les origines » de notre petite patrie. Sans aucun étalage de vaine érudition, il expose avec une aisance et une netteté remarquables les résultats les moins contestables de recherches plus savantes. C'est un modèle de vulgarisation sérieuse et compétente. Nul ne devrait ignorer les faits qu'il nous raconte: l'histoire de saint Gouesnou ou de saint Ronan, de saint Hervé ou de saint Pol nous touche, je pense, d'aussi près que celle de Chéops ou deRamsès? Qu'on veuille bien, d'ailleurs, se reporter à ce que les secrétaires du Cercle Saint-François en ont dit aux pages 158 et 159 de notre dernier numéro, et l'on imitera le geste des camarades qui ont tenu à se procurer la brochure dès son apparition. S'adresser à l'Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château, Brest. L'unité franco, 1 fr. 25. La douzaine, 12 francs.

UN BON INSTRUMENT DE PROPAGANDE

Sous ce titre nous lisons dans « **Ecole et Famille** » d'avril-mai 1922 l'article suivant :

A tous ceux qui travaillent à la cause de la Répartition proportionnelle scolaire on ne saurait trop recommander la brochure qu'a écrite **Pour la Justice scolaire** (c'est son titre) M. le chanoine Moënner, supérieur du collège de Lesneven. C'est le memento de tous ceux qui veulent avoir en quelques pages l'exposé de toute la question sous ses divers aspects.

M. Moënner était particulièrement désigné pour écrire cette brochure qu'il adresse tout particulièrement « aux conférenciers de la R. P. S. » mais qui sera lue avec le plus grand profit par quiconque voudra s'instruire sur cette question. Il a été aussi l'un des animateurs de cette belle campagne en faveur de la Proportionnelle qui s'est poursuivie, avec tant de succès, au cours de ces derniers mois, dans le Finistère. Il a été le directeur de l'une de ces écoles de conférenciers qui ont formé ces équipes de prêtres et de laïques qui sont allés prêcher dans tous les cantons de ce département, la liberté de l'enseignement et la justice scolaire par la Répartition proportionnelle scolaire.

Tout d'abord il examine les raisons de cette campagne. On la fait, dit-il, parce que les évêques l'ont demandée, parce que les principes supérieurs l'exigent, et il en donne les différentes raisons tirées du droit de la famille, de la justice distributive, de la liberté d'enseignement. Il insiste sur les faits qui rendent cette réforme plus urgente et plus facile à l'heure présente: la conférence de la Paix qui l'a imposée au nom de l'Entente et par conséquent de la France, aux états nés de la guerre; le problème scolaire alsacien qui ne pourra se résoudre à la satisfaction de tous que par la R. P. scolaire, si on ne maintient pas en Alsace-Lorraine l'école confessionnelle intégrale par l'école

unique qui ne sauraient être mieux tenus en échec que par la R. P. scolaire.

Dans la seconde partie de sa brochure, il montre la marche à suivre pour obtenir cette grande réforme. Il faut procéder par degrés, par étapes. La première c'est la Répartition des secours municipaux entre les enfants nécessiteux de toutes les écoles existant sur la commune et il envisage ce problème dans la double hypothèse de l'absence ou de l'existence d'une Caisse des écoles dans la commune.

La seconde étape c'est la reconnaissance aux boursiers des écoles primaires supérieures, collèges et facultés, d'aller jouir de leurs bourses dans l'école, le collège ou la faculté de leur choix, appartenant à l'enseignement public ou à l'enseignement privé.

On s'acheminera ainsi vers la R. P. intégrale, qui existe en Belgique, Hollande et en d'autres pays dont il expose la législation scolaire et ses bons résultats.

Enfin dans la 3e partie, M. Moënner répond aux objections les plus courantes que, même dans certains milieux catholiques, on lance contre la Répartition proportionnelle, que les uns accusent de menacer l'union sacrée, et à laquelle d'autres reprochent d'être vouée d'avance à l'échec; il résout les autres difficultés créées par la pusillanimité et devant lesquelles certains catholiques, s'arrêtent et se cabrent comme les chevaux ombrageux devant leur ombre.

Cette brochure vient de paraître: on la trouvera au collège de Lesneven, ou à l'Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château, Brest.

« Ecole et Famille », organe des Associations de Chefs de famille; directeur: Jean Guiraud; 44 (bis), rue d'Assas, Paris; abonn. 3 fr. 50 l'an.

LA NOUVELLE JOURNEE, numéro du 10 mai, publie une note de notre ami Alexandre **Masseron** intitulée « Figurine siennoise: Passitea Crogi ». — Dans le même fascicule on lit la suite de l'étude de M. Blondel sur « Léon Laprune et l'achèvement de son œuvre. »

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE. Mars-Avril 1922. — I. G. Pondaven et J. M. Abgrall. Notices sur les paroisses du diocèse. **Lesneven.** Les pages 69 à 75 résument un certain nombre de documents concernant l'histoire du couvent des Récollets « sur l'emplacement duquel s'élèvent aujourd'hui les belles constructions du Collège qui, précisément en souvenir du passé, porte le nom de Saint-François. » Rappelons que notre ami Eugène Corgen a publié dans « En Avant » numéro de mars-avril-mai 1921, pages 110-116, une intéressante étude sur « Les derniers Récollets de Lesneven. » — II. H. Waquet. Les statuts synodaux de Cornouaille et de Léon (1523-1538). — III. Abbé L. Kerbiriou, professeur au Collège S. François. L'activité économique et sociale d'un prélat de l'ancien régime. Mgr de la Marche, évêque de Léon. — IV. P. Peyron. Manuscrit de M. Boissière (suite). — V. Abbé L. Le Meur, professeur à N.-D. du Créisker. « Elie Fréron » du chanoine Cornou. — VI. Classement de Monuments historiques. — VII. Variété. Quimper au XIVe siècle. — Abonnement: 12 fr. Directeur: abbé Pondaven, évêché de Quimper. C/C 3.698, Nantes.

L'ARGUS DE LA PRESSE publie une nouvelle édition de « **Nomenclature des journaux en langue française paraissant dans le monde entier** ». C'est un travail méthodique et patient, qui contient plus de 5.000 noms de périodiques, en même temps qu'il rend hommage à la Presse Française. — 37, rue Bergère-Montmartre, Paris (9e).

Tissier (Mgr), évêque de Châlons. — **FIGURES FRANÇAISES ET PAGES NATIONALES,** in-12, 7 fr.; franco, 7 fr. 50; étranger, 7 fr. 75.

Le nouvel ouvrage de Mgr Tissier: **Figures Françaises et Pages nationales** marque un sommet de la pensée et du talent de l'éminent évêque.

Dans la fresque splendide des saints et des héros qu'il y déroule se révèlent un vrai sens de la grande histoire, une rare psychologie, la maîtrise d'une solide doctrine parée des plus belles formes de l'éloquence.

Les lecteurs fidèles de Mgr Tissier — et il en aura pour ce livre plus que jamais — trouveront dans ces **Figures** et dans ces **Pages,** en même temps qu'un hommage ému à des enfants choisis de la Religion et de la Patrie, une source des plus hautes pensées, un foyer des plus viriles résolutions et un modèle toujours autorisé du bien dire, au service passionné des gloires de l'Eglise et de la France.

Tissier (Mgr), évêque de Châlons. — **LE CHRIST DE LA JEUNESSE,** in-12. Nouvelle édition. Prix: 3 fr.; franco, 3 fr. 50; étranger, 4 fr. Téqui, Paris.

Le Christ de la Jeunesse est la réédition partielle d'un précédent ouvrage de Mgr Tissier, l'**Ame du collège,** qui ne sera pas réimprimé.

En extrayant, pour les publier seules à nouveau, ces **douze** substantielles conférences de pédagogie **évangélique,** qu'il a remises complètement à jour, l'Evêque de Châlons s'est souvenu de ses années si fécondes de directeur d'institution et a voulu prolonger encore son apostolat auprès des jeunes gens qu'il connaît si bien et qu'il a tant aimés.

Rien ne sera plus utile aux maîtres de nos maisons d'enseignement pour la conduite de leurs élèves que la lecture familière et la méditation de ces pages si vécues, si compétentes, toutes pénétrées d'Evangile et d'esprit surnaturel. Nous le recommandons également aux pères et aux mères de famille qui ne sauraient rencontrer un meilleur auxiliaire et un meilleur guide dans leur tâche d'éducation.

Tissier (Mgr), évêque de Châlons. — **LA PAROLE DE L'EVANGILE DU COLLEGE,** 4e édition, franco, 5 fr. 75 ; étranger, 6 fr. Téqui, Paris.

Mgr Tissier a pris l'**Evangile** comme méthode d'éducation morale: c'est l'originalité de son œuvre. Chaque discours est une ingénieuse application, faite aux jeunes gens, d'une parole, d'une scène ou d'un souvenir évangélique. Quand l'attention de son jeune auditoire est bien fixée dans ce cadre toujours si intéressant de la vie de Notre-Seigneur, l'auteur sait lui dire toutes les vérités, lui rappeler tous ses devoirs, et le disposer à l'exemple du Maître, à tous les sacrifices. Il aborde ainsi avec ses écoliers les plus hautes questions morales; la pensée claire et précise s'impose elle-même aux plus petits.

Le Gérant, GEORGELIN. Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

8e Année. Juillet 1922

NOUVELLE SÉRIE, N° 34

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Association amicale des Anciens, page 189. — 2. Chronique de Saint-François : la vie religieuse ; tableau d'honneur ; la promenade de Brignogan ; une conférence de M. Trémintin, p. 190. — La décoration de M. Huntziger, p. 195. — 4. La distribution des prix : discours de M. le Supérieur et de M. le Président ; prix d'excellence, p. 199. — 5 Bibliographie, p. 211.

ASSOCIATION AMICALE des Anciens de Lesneven

L'Assemblée générale annuelle de l'Association amicale est fixée au mercredi 6 septembre.

Nos chers associés sont invités à prendre dès maintenant leurs dispositions pour être libres de venir prendre part à notre « Fête du Souvenir ».

Une convocation individuelle, avec horaire, programme et carte d'adhésion, leur sera adressée le mois prochain, nous espérons qu'ils y répondront nombreux.

Le présent numéro d' « En Avant » étant consacré tout entier à notre « Chronique intérieure », les « Anciens » sont priés de nous fournir au plus tôt, pour notre numéro d'août, les heureux résultats des examens et concours auxquels ils auront pris part, — ainsi que toute autre nouvelle susceptible de nous intéresser tous.

C'est le moment aussi d'agir auprès des Anciens qui ne font pas encore partie de l'Association et de nous donner leur adresse.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

LA VIE RELIGIEUSE

Prédications. — La série des instructions sur les principales dévotions de l'Eglise catholique s'est terminée par un sermon de M. Paul sur le Chemin de la Croix (2 juillet), un sermon de M. Dujardin sur la dévotion au Sacré-Cœur (vendredi après l'Octave de la Fête-Dieu) et un autre sermon de M. Dujardin sur la dévotion au Saint-Sacrement (10 juillet).

Apostolat de la Prière. — Le « pardon » annuel de l'apostolat de la Prière a été célébré le dimanche de la Solennité du Sacré-Cœur. Au Salut du soir, M. Madec, professeur à Saint-Pol, nous a commenté la parole du Pater: « adveniat regnum tuum » et indiqué les moyens de travailler, dans notre sphère, à l'avènement du règne de Dieu par la prière, la parole et le bon exemple.

Congrégation de la Sainte Vierge. — Le Conseil de la Congrégation a été ainsi constitué pour l'année 1922-1923: préfet, Athanase Pronost, de Goulven; assistants, Yves Inizan, de Kernouès et Jean Le Goff, de Plounévez-Lochrist; conseillers: Eugène Le Roy, de Crozon et Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas.

Congrégation du Sacré-Cœur. — La fête trimestrielle a eu lieu le 2 juillet. M. Héliès, à la réunion du soir, nous a dit l'amour de Notre Seigneur pour nos âmes et son désir de nous voir imiter ses vertus: « Si vous m'aimez, imitez-moi. »

Le Conseil de la Congrégation a été ainsi constitué pour l'année 1922-23: préfet, Joseph Kerjean, de Loc-Brévalaire; assistants: Jean-Pierre Autret, de Ploudaniel; Jacques Dourmap, de Lanarvily; conseillers : Jean Morvan, de Plouigneau; Louis Le Bars, de Plougonven; Albert Cochard, de Kerlouan; René Le Clec'h, de Crozon.

Adieux au Folgoat. — La matinée du Jour des Prix a été heureusement occupée par un pèlerinage au Folgoat. Un cantique en arrivant, une allocution de M. le Supérieur sur le bon usage de nos vacances, le chant de l'Ave Maris Stella, le Salut et la bénédiction du Très Saint Sacrement, et nous reprenions le chemin du Collège où un dernier repas nous attendait avant la Distribution des Prix... et le départ en vacances.

VISITEURS

Nous avons eu le plaisir de revoir quelques « Anciens » venus de loin: Ernest Taburet, du Conquet, cours 1896, capitaine au 2e régiment de tirailleurs malgaches, Ifandana en Madagascar; Louis Bernard, de Lesneven, cours 1914, lieutenant au 158e R. I., Strasbourg; Louis Soubigou, de Lesneven, cours 1917, étudiant au Séminaire français, Rome; l'abbé Pierre Batany, professeur, rentré d'Angers où il était resté achever l'année scolaire, après avoir conquis sa licence en avril.

TABLEAU D'HONNEUR (juin)

PHILOSOPHIE. — Colin; Quéinnec.

PREMIERE. — Inizan; Joseph; Le Roy; Tanguy; Tranvouez.

SECONDE. — Chardronnet; Creff; Daniel; Kerveillant; Le Gall; Le Goff; Pouliquen; Pronost; Quioc; Vigouroux.

TROISIEME. — Balch.

QUATRIEME. — Bihan-Poudec; Barbier; Kerjean; Le Bars; L'Helgouarc'h; Morvan, Jean; Morvan, Jean-Marie; Troadec.

CINQUIEME. — Abgrall; Autret; Cariou; Corre; Dourmap; Floc'h; Tual; Villacroux, Louis; Boutin; Guillerm; Jacolot; Le Gac; Morel; Perrot.

SIXIEME. — Kerhoas; Le Clech; Le Gall, Alain; Simier; Le Saint; Rozec; Tournellec.

SEPTIEME. — Chapel; Le Goff; Pichon; Roudaut, Jean.

HUITIEME. — Le Verge; Roudaut; Le Bihan; Goaoc; Brenner; Le Goff.

NEUVIEME. — Bozec; Le Brun; Souben.

DIXIEME. — Odeyé; F. Le Verge.

3e EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la note *Très Bien*:

SECONDE. — A. B. — G. Vourc'h; A. Pronost; P. Vigouroux; L. Le Gall; U. Person; J. Chardronnet. — C. D. — Pierre Creff.

TROISIEME. — Lozac'h; Plantec; Nicol; Rozec; Balch; Salaün; Martin; Rio; Cornec.

QUATRIEME. — Grall; Le Bars; Kerjean; Miossec; Bégot.

CINQUIEME. — Abgrall; Tual; Falc'hun; Corre; Dourmap. — Boutin.

SIXIEME. — Simier; Jézéquel; Kerhoas; Le Goff, — Cochard; L'Hostis.

SEPTIEME. — Renévot; Le Bec; Bescond; Salaün; Chapel.

HUITIEME. — Corre; Dilasser; Goaoc; Affret; Jestin; Quiec; Le Bihan; Roudaut; L'Helgouarc'h; Guéguen.

NEUVIEME. — Guennoc; Le Brun; Bozec.

DIXIEME. — F. Cann; J Gourmelon; — Ritz; Guennoc; F. Le Verge.

BRIGNOGAN ! BRIGNOGAN !

Voilà un nom, paraît-il, qui va réveiller chez nos Anciens l'un des plus agréables souvenirs de leurs années de collège. Etait-ce autrefois comme aujourd'hui? Ils vont en juger.

Le soir du mercredi 28 juin, un silence morne règne dans les dortoirs. Dehors, la pluie fait rage et vient frapper aux vitres comme pour nous narguer: or, le lendemain, — on y pensait depuis huit jours — une traditionnelle partie de plaisir, interrompue par la guerre, allait être reprise... si le temps le permettait. — Et nous étions là à scruter le ciel orageux, d'où le vent parfois semblait vouloir chasser les nuages. C'étaient des alternatives d'espoir et de découragement, et nous nous endormîmes avec des pensées mélancoliques. Seuls quelques optimistes entrevoyaient dans leurs rêves, pour le lendemain, une journée splendide, pleine de soleil et de sable brillant...

Les optimistes eurent raison: la bonne Providence nous envoya un temps superbe qui fit, dès le premier coup de cloche, ouvrir toutes grandes les fenêtres des dortoirs: tous les visages se déridèrent, et l'on en bénit le Seigneur.

A huit heures, le régiment franchit gaiement le seuil du collège et défile en bon ordre par les rues de la ville. Çà et là quelques passants fixent sur nos rangs des yeux étonnés. A la gare, un train spécial fume... pour nous attendre. — Méthodiquement, par classes, nous sommes logés dans les voitures, sous l'œil vigilant de M. le Supérieur et de MM. les Surveillants... Un coup de sifflet, et le train s'ébranle.

Des deux côtés de la ligne, une végétation relativement riche et variée, jusqu'à Goulven, où le paysage devient plus monotone: un terrain marécageux où sablonneux avec quelques plants rabougris. Sur notre passage les « indigènes » lèvent un instant la tête pour voir ces grappes de jeunes têtes qui émergent des wagons.

Une demi-heure de trajet, et le train s'arrête. C'est Brignogan, le petit village primitif, d'il y a trente ans, devenu station balnéaire et comptant une quantité de villas, de chalets, hôtels, magasins de toutes sortes. La plage a même attiré d'élégants Parisiens qui viennent, à la saison d'été, y respirer l'air pur apporté par la brise du large.

Voici la grève... A chacune des trois Divisions les limites sont bien marquées.

A peine le signal de la dispersion est-il donné que la bande turbulente des collégiens occupe les rochers les plus pittoresques et les mieux situés ou s'éparpillent sur le sable. La grève ensevelit pour un jour leçons, devoirs, examens: tous les soucis du collégien. Nos yeux ne se lassent pas de contempler le beau panorama qui s'étale devant nous. Ici c'est un

amas confus de roches aux formes arrondies que domine le « Crapaud »; là des maisons luxueuses, noyées dans des bouquets d'arbres; plus loin la dune, les champs de blé que le vent fait onduler légèrement; des rochers encore. Tout cela forme une ceinture presque complète autour de la baie d'où la mer commence à se retirer. Au sortir du port ce sont les vagues tumultueuses, les récifs blancs d'écume, l'horizon sans bornes. C'est là un tableau capable d'inspirer le poète ou l'artiste.

Le clairon sonne l'heure du bain. En un instant l'on se réunit et l'on s'agenouille pour l'Ave Maria. A peine la prière est-elle achevée, que c'est une vraie course pour voir « qui sera le premier mouillé ». Un bateau de pêcheur indique les limites à garder et reçoit ceux qui se sentent fatigués... Oh! les minutes délicieuses, et trop courtes! Pourquoi faut-il sitôt se rhabiller; Attends un peu, réglementaire, et ne rends pas l'âme sur ton clairon!

L'heure du repas arrive, mais non l'heure du calme et de la patience tandis qu'on dresse le couvert. Visiblement, l'air marin a aiguisé l'appétit! Sur une pelouse les victuailles sont distribuées comme au collège, avec cette différence que notre bonne Mère Supérieure, toujours ingénieuse, a eu l'idée de nous servir sur... de larges feuilles de chou. Chacun reçoit sa part et y mord à belles dents. Une bonne « roquille » vient arroser le tout et nous réjouir le cœur...

Après le diner, comme le matin, la bande se disperse de tout côté. La mer, maintenant, laisse la baie complètement découverte. Ici on pêche des coquillages; dans de jolies grottes creusées dans le roc, se réfugient les enfants d'Apollon et des Muses pour en attendre l'inspiration; quelques-uns font la chasse aux pieuvres: car il reste encore quelques témoins de leur funeste invasion sur nos côtes. Aussitôt nous vient à l'esprit l'effroyable récit de Victor Hugo: « Giliat et la Pieuvre. » Mais ici la lutte est inégale et facile. La pieuvre sur le sable est désemparée. Néanmoins ses yeux horribles, sa tête informe, ses multiples bras qui se tordent comme autant de petits serpents, tout en elle nous donne le frisson et nous inspire la répugnance. On la massacre sans pitié.

A ces jeux divers le temps s'écoule vite. A cinq heures nous sommes autorisés à prendre un second bain. Les frileux se joignent cette fois aux autres: ils espèrent que le soleil aura eu le temps de chauffer un peu la nappe d'eau peu profonde de la baie.

De nouveau nous nous rassemblons sur l'herbe : c'est le goûter. Enfin avant de quitter la plage tous en chœur nous entonnons le « Magnificat » et aussitôt après nous prenons le chemin du retour.

Il y a moins d'entrain qu'à l'aller; mais nous rentrons au collège avec des visages brunis, parfois même brûlés au soleil, et les poumons gonflés de l'air pur dont nous nous sommes approvisionnés au bord de la mer. Nous voilà frais et dispos pour achever convenablement l'année scolaire. Ne négligeons pas d'en remercier M. le Supérieur et M. l'Econome: c'est une journée inoubliable.

Urbain PERSON et Louis LE GALL,
Elèves de Seconde.

CONFERENCE DE M. TREMINTIN

Sur le Congrès Eucharistique de Rome

Le dimanche, 2 juillet, M. Trémintin, dont le dévouement est inlassable, a bien voulu venir nous communiquer quelques-unes des impressions qu'il a emportées de son récent voyage à Rome et nous entretenir des belles cérémonies auxquelles il a assisté à l'occasion du Congrès Eucharistique.

En cours de route, les pèlerins français ont eu le loisir d'admirer Notre-Dame de Fourvière, la patronne de Lyon, et à Marseille Notre-Dame de la Garde. M. Trémintin, qui a tous les talents, a su, en artiste consommé, nous peindre le ciel lumineux du midi, la beauté du paysage méditerranéen tout baigné de soleil...

A Gênes, les congressistes ont passé près du Palais de la Conférence que les parlementaires avaient quitté depuis quelques jours. Mais ce qui les intéressa peut-être davantage, ce fut le Campo Santo ou Cimetière. On peut juger combien Gênes tient à honorer ses morts lorsqu'on voit toutes ces pierres monumentales et ces statues finement ciselées: les cercueils s'étagent le long des galeries, ce qui laisse au visiteur l'impression d'un musée plutôt que d'un « champ des morts. »

Un léger frisson a sans doute secoué quelques pèlerins lorsqu'ils ont passé à l'ombre de la fameuse Tour de Pise: bien qu'elle ait vu défiler de multiples générations, elle est encore bien solide.

Les pieux Français avaient hâte d'arriver dans la Ville éternelle. Ils traversèrent la monotone campagne romaine, et « tout d'un coup, les murailles de Rome se dressèrent devant eux ». Quelles émotions ils éprouvèrent en foulant le sol des Romulus, des Césars et des premiers Chrétiens! Tout en visitant les immenses arènes encore rougies du sang des martyrs, en pénétrant dans les sinistres Catacombes, mornes et silencieuses, nos pèlerins ont senti à quel prix ils devaient leur foi ardente; ils ont aussi visité les monuments païens, le Forum où se déroula toute l'histoire de la République, les arcs de triomphe, le Colisée, les Thermes des empereurs, le Panthéon. C'est ainsi que le paganisme et le Christianisme se mêlent dans cette Rome: elle « donne l'impression d'une ville qui a dominé l'univers. »

Voici enfin l'ouverture du Congrès. C'est le mercredi 24 mai. Tous les pèlerins sont réunis au Vatican dans l'immense cour du Belvédère: le Souverain Pontife paraît, acclamé par la foule enthousiaste: c'est un moment d'indescriptible émotion. Pie XI répond par un sourire paternel, tandis que le cardinal Vanutelli lui adresse une allocution. Le Saint Père répond par un magnifique discours sur « la Paix par l'Eucharistie. »

Le jour de l'Ascension a lieu, à Saint-Pierre, la messe papale, aux cérémonies si touchantes... Mais nous ne pouvons reproduire tous les détails que nous a racontés M. Trémintin. Disons du moins que Sa Sainteté tint à remercier les Français de leur empressement envers l'Eucharistie, et par une faveur insigne, leur permit de visiter toutes les galeries du Vatican, librement et gratuitement.

Le lendemain, adoration nocturne, avec messe célébrée par le Souverain Pontife. Les communions sont innombrables: pendant plus d'une heure le Pape aidé de ses cardinaux distribue la Sainte Hostie. Là du moins, Seigneur, on a su réparer les outrages et les injures que vous recevez dans votre sacrement adorable.

Le dimanche, pendant six heures, se déroule, dans les rues de Rome admirablement ornées, une imposante procession du T. S. Sacrement.

Le Pape se rend à Saint-Pierre, le lundi, jour de clôture. De sa voix claire et forte, il entonne le Te Deum que l'assistance continue de toute son âme. La cérémonie se termine par la bénédiction pontificale.

Enfin, quelques heures avant le retour, le Souverain Pontife adresse ses adieux à la foule.

Nous renonçons à résumer les enseignements fort édifiants que M. Trémintin, avec sa foi profonde, a dégagés de son récit. Peut-être poussera-t-il l'amabilité jusqu'à rédiger pour « En Avant » une partie de ces conclusions: ce serait tout profit pour nos anciens; et nous serions heureux nous-mêmes d'y retrouver un écho de cette agréable et utile causerie, dont nous lui demeurons respectueusement reconnaissants.

Jean CHARDRONNET et Athanase PRONOST,
Elèves de Seconde.

M. Huntziger Chevalier de Saint Grégoire

REMISE DE LA DECORATION

Pourquoi le grand préau abrite-t-il, ce soir du 9 juillet, avec un groupe d'Anciens, toute la jeunesse du Collège? Que signifient ces visages épanouis, cette impatience à peine déguisée?... C'est que Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon doit venir, dans un instant, remettre à un vaillant serviteur de l'Eglise, la décoration pontificale que lui a méritée un demi-siècle de labeur. Sa Grandeur va faire de M. Huntziger, notre sympathique professeur d'allemand et de musique, un « chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand ».

Voici qu'un son de cloche nous annonce l'arrivée de Monseigneur. Sa Grandeur ne tarde pas à paraître, accompagnée de M. le vicaire général Cogneau; des applaudissements nourris accueillent son entrée. Puis vient M. Huntziger, entouré des deux supérieurs sous lesquels s'est déroulée sa longue carrière: Mgr Roull et M. le chanoine Moënner. Derrière eux se tiennent le R. P. Léon Huntziger, la chère sœur Sainte Odile de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, et Mlle Marthe Huntziger.

M. le vicaire général donne lecture du Bref de Sa Sainteté; puis Monseigneur, dans une vivante et délicate

allocution, développe les motifs pour lesquels le Saint-Père a daigné accorder à M. Huntziger une si haute récompense.

Au Folgoat, aujourd'hui, on a célébré Mgr Freppel; ce soir, dans une cérémonie plus intime, j'allais dire familiale, nous fêtons M. Huntziger: tous deux sont enfants de l'Alsace, tous deux ont été des patriotes fidèles. Mgr Freppel avait exprimé le désir de voir reposer un jour son cœur dans notre Alsace, mais dans son Alsace reconquise, M. Huntziger a quitté sa province natale, ses « ballons » et ses vallées, pour montrer sa volonté de demeurer Français sur un sol français. Avec lui, comme avec Mgr Freppel, l'Alsace a donné la main à la Bretagne. Certes, Sa Sainteté a dû penser à ces deux provinces, sœurs à tant de titres, lorsqu'Elle a donné créance à la requête de Mgr Duparc. Le pape a vu aussi en M. Huntziger le père d'une famille chrétienne, dont deux des enfants sont entrés dans la vie religieuse, et dont les quatre autres font honneur à un tel père.

L'honneur accordé à M. Huntziger rejaillit sur le Collège et sur l'enseignement libre tout entier. Tâchons donc, nous les jeunes, de conserver à l'Institution Saint-François la place éminente qu'elle occupe parmi les collèges bretons, ce sera pour nous le meilleur moyen de témoigner notre reconnaissance à M. Huntziger et à tous nos professeurs, comme de répondre aux intentions du Saint-Père et aux espérances de notre Evêque.

M. Huntziger, dans un remerciement ému, allègue bien humblement qu'il n'a fait que son devoir. Mais n'est-ce pas beaucoup, observe M. le Supérieur, d'avoir accompli sa tâche sans défaillance pendant cinquante longues années! N'est-ce pas assez d'avoir si longtemps promené sur le clavier ses doigts d'artiste pour rehausser l'éclat de nos cérémonies religieuses, d'avoir si longtemps manié l'archet avec tant de maestria!

Après que Mgr Duparc a épinglé la Croix de saint Grégoire sur la poitrine du nouveau chevalier, arrive la minute émouvante entre toutes. Bien des cœurs ont palpité, bien des yeux se sont humectés au spectacle de ce digne vieillard, toujours vert, embrassant tour à tour, dans de tendres effusions, son évêque, ses supérieurs et ses enfants.

Soyez-en convaincu, M. Huntziger, nous n'oublierons jamais ce beau jour où vous avez été à l'honneur; nous tâcherons de nous montrer dignes de vous et de marcher sur vos traces, chacun dans la carrière où la Providence l'appellera. Laissez-nous vous présenter, avec M. le Supérieur, et bien respectueusement, nos souhaits de « Joie et longue Vie! »

GUILLAUME VOURCH.
Elève de Seconde.

BREF PONTIFICAL

Pie XI, Pape

A notre cher Fils, Léon-Jacques HUNTZIGER,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Un élogieux rapport de Mgr l'Evêque de Quimper Nous apprend que, vaillant catholique, vous remplissez, depuis cinquante ans, avec un dévouement et une compétence suprême, les fonctions de professeur d'allemand et de musique, au Collège de Lesneven, et que ces services, rendus au diocèse de Quimper, vous placent au premier rang des hommes les plus méritants de ce diocèse.

Aussi Nous est-il particulièrement agréable d'accéder aux désirs de votre Evêque, en vous accordant une récompense digne de vos mérites. Par ces Lettres donc, Nous vous faisons chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand; et en inscrivant votre nom dans cet Ordre fameux, Nous vous donnons le droit de revêtir l'uniforme et de porter l'insigne spécial des Chevaliers de cet Ordre. Cet insigne, que les Chevaliers portent sur le côté gauche de la poitrine, à l'aide d'un ruban de soie rouge, frangé de jaune, est une croix d'or à huit branches, ornée en son milieu de l'image de saint Grégoire-le-Grand.

Et pour que nul ne vous conteste le droit de porter cet insigne et cet uniforme, Nous vous délivrons les présentes.

Donné à Saint-Pierre de Rome, sous le sceau de l'anneau du pêcheur, le 21 Avril de l'année 1922, de Notre Pontificat la Première.

P. Card. GASPARRI,
Secr. d'Etat.

—×—

A PROPOS D'UNE DÉCORATION

Du « Courrier du Finistère », n° du 15 juillet 1922:

Les collégiens de Lesneven ont eu trois grandes joies dimanche dernier, ce qui est beaucoup pour un seul jour: la première a été de se sentir à la veille des vacances; la seconde de voir des gymnastes; et la troisième d'assister à la décoration, par S. G. Mgr Duparc, de leur professeur d'allemand et de musique, M. Huntziger. Ces trois joies nous paraissent, à nous qui ne sommes plus des écoliers, être d'un ordre sensiblement différent. Nous passerons donc, sans nous arrêter, sur la première et la seconde, qui ont le défaut de nous sembler un peu banales, pour nous occuper seulement de la troisième, qui est d'une autre qualité.

Donc, dimanche à cinq heures du soir, Mgr Duparc, assisté de M. l'abbé Cogneau, vicaire général, vint épingler la croix

de chevalier de saint Grégoire-le-Grand à la boutonnière de M. Huntziger, qui, **depuis un demi-siècle,** professe à Lesneven la langue allemande et la musique. De nombreux amis, dont beaucoup étaient d'anciens élèves, avaient tenu à apporter au nouveau chevalier leurs vives félicitations et un témoignage tout particulier de sympathie, en venant assister, eux aussi, à la cérémonie qui a revêtu, dans une des cours du collège, un caractère très aimable et touchant d'intimité.

Dans le discours qu'il a adressé à M. Huntziger, avant de le décorer, Mgr Duparc a dégagé, avec sa haute autorité, ce que j'appellerai la portée littérale et la portée symbolique de cette cérémonie; ou, si vous le préférez, S. G. a montré comment le Pape entendait, par cette distinction, à la fois récompenser le professeur qui la recevait et rendre un éclatant hommage à l'œuvre de l'enseignement chrétien.

Après avoir rappelé, en termes particulièrement délicats, la vie toute d'honneur et de loyauté du père d'une famille nombreuse, dont deux enfants se sont consacrés au service de Dieu, et après avoir souligné aussi la qualité d'Alsacien du patriote, fidèle serviteur de la France, Mgr Duparc a admirablement exalté, chez M. Huntziger, ce noble sentiment du devoir, avec lequel il s'est pendant cinquante ans, consacré à cette tâche si humble en apparence, souvent ingrate, et cependant si nécessaire, du professeur.

En la personne de M. Huntziger, S. S. Pie XI a voulu récompenser aussi tous ces maîtres innombrables qui se dépensent sans compter à l'œuvre de l'enseignement religieux, leur montrer avec quelle paternelle bienveillance le Pape suivait leurs efforts et quelle importance il y attachait.

Comment faut-il comprendre cette œuvre de l'enseignement et qu'est-ce qui en fait donc l'exceptionnelle grandeur? Mgr Duparc, pour mieux l'expliquer aux collégiens qui l'écoutaient et qui sont appelés à profiter, d'une façon plus directe et plus immédiate, de ses paroles, a commenté une longue inscription latine de l'Université de Padoue. Il a donné ce commentaire avec une bonne grâce aimable et souriante d'humaniste chrétien, qui se plaît à retrouver, sous la noble harmonie des phrases, les leçons qu'ont élaborées les siècles et comme les trésors de sagesse qu'ils ont accumulés pour nous. Et il m'a semblé qu'en commentant ce texte, d'une Université italienne qui fut précisément une pépinière d'humanistes chrétiens, en le commentant devant des professeurs, pour décorer un professeur, Mgr Duparc ne dédaignait point de se souvenir du temps où il avait été lui-même un membre de cet enseignement dont il célébrait aujourd'hui l'action bienfaisante...

Je regrette infiniment qu'un désastre irrémédiable de mémoire ne me permette point de rappeler textuellement l'inscription de Padoue. Mais il me semble que j'en dirai tout de même à peu près la signification, sans une trop grossière infidélité. Cette inscription s'adressait au jeune qui franchissait le seuil de l'Université, et elle lui disait: Entre ici pour que tu deviennes chaque jour plus savant que toi-même. C'est le premier devoir de l'étudiant, celui auquel à l'école il doit se consacrer tout entier. Mais ce n'est point le seul devoir: il ne faut point que la science soit stérile. Et l'inscription continuait, donnant le second conseil, plus important que le premier: Sors d'ici pour que tu deviennes chaque jour plus utile à la chose publique et à la communauté chrétienne. Voilà en effet le couronnement. Nous devons apprendre, nous devons nous instruire, non point seulement pour que la science que nous acquérons ainsi soit pour nous une satisfaction égoïste, une sorte de jouissance stérile de mandarin, mais parce que cette science nous permettra d'être utiles à notre prochain, d'être utiles à notre patrie, de servir et de défendre la cause de l'Eglise. Et c'est pour cela que ceux qui ont consacré leur vie à cette tâche si dure, si austère, souvent si décevante, mais si féconde et d'ailleurs si nécessaire, qu'est l'enseignement chrétien, méritent notre affection et notre reconnaissance.

A recevoir, des mains de Mgr l'évêque de Quimper et de Léon, la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, aux applaudissements unanimes de ses collègues, de ses élèves, de ses anciens élèves et de ses amis, il y a eu pour M. Huntziger un double honneur: un honneur personnel, celui de voir couronner un demi-siècle de labeur modeste, vivifié par le sentiment du devoir; un honneur corporatif, celui d'être choisi, parmi les professeurs catholiques, pour recevoir, comme au nom de tous, les encouragements de l'un des plus grands savants du xx^e^ siècle, de celui dont la vie s'est jusqu'ici passée presque exclusivement à mettre la science au service de l'idée chrétienne, suivant le vœu du cardinal Frédéric Borromée, fondateur de l'Ambroisienne: Sa Sainteté, le Pape Pie XI.

BEFFA.

La Distribution des Prix

(13 Juillet 1922)

Les « Anciens » ont certainement été heureux de voir fixer, cette année, la distribution des prix, au début de l'après-midi, comme au temps de leurs études. Mais les familles et les professeurs se seront également félicités de ce changement qui a permis de développer sans précipitation le programme traditionnel et de maintenir à la cérémonie son caractère de joyeuse solennité.

Nos élèves de seconde ont donc pu faire valoir leurs qualités d'acteurs dans l'interprétation du « *Malade Imaginaire* ». Une comédie de Molière est toujours, en pareille circonstance, le meilleur régal littéraire. Tous les âges, tous les esprits sont aptes à goûter cette verve gauloise, cette profondeur d'observation, cette simplicité d'intrigue qui, à travers une époque, dépeignent l'humanité.

M. l'abbé Herry, professeur de seconde, fut un excellent impresario. Ses premiers rôles se firent remarquer et applaudir. Et la couleur locale, trop souvent négligée dans nos collèges, avait, au contraire, reconquis sa place: perruques et costumes du dix-septième siècle ajoutaient un charme de plus à l'élégance et à la bonne diction de ceux qui les portaient.

Des monologues maintenaient l'attention et la gaieté pendant les entr'actes.

Et l'orchestre, dirigé par Mlle Huntziger sut rester digne de sa réputation et honorer par des flots d'harmonie le maître dévoué qui, cinquante ans durant, fut à sa tête et qui présidait aujourd'hui la distribution des prix à l'occasion de ses noces d'or d'enseignement et de son élévation au grade de chevalier de saint Grégoire-le-Grand.

La représentation terminée, la scène se transforme en un clin d'œil et laisse apparaître, dans un décor flatteur de verdure et de guirlandes de roses, les rayons de livres de prix, récompense du labeur et du mérite.

M. le Supérieur sut rappeler, en termes exquis, les titres de M. Huntziger à la reconnaissance du collège. L'Université les avait déjà soulignés en le nommant, il y a quelques années, officier d'Académie. Aujourd'hui, le Pape reconnaît les services rendus à l'enseignement chrétien, pendant cinquante ans, par celui qui ne fut pas seulement éducateur, mais l'exemple vivant, dans un collège de Bretagne, de la fidélité Alsacienne à la Mère-Patrie!

Après l'énumération des succès remportés aux examens de l'année parmi lesquels nous sommes fiers de mentionner la *licence* brillamment conquise par M. Batany, professeur de troisième, M. Huntziger se lève, salué par de longs applaudissements.

Il s'excuse de ne pas être aujourd'hui à sa place coutumière, à l'orchestre où, quarante-neuf ans durant, il assista à pareille cérémonie. Puis, avec une charmante bonhomie, il évoque un délicieux passé qui remonte au 28 mai 1872 et nous montre le fils de l'Alsace, le cœur meurtri par les souvenirs de l'année terrible, retrouvant à Lesneven, parmi ses confrères, au milieu de ses élèves, une atmosphère d'affection qui l'attacha à sa terre d'adoption. Il y fonda un foyer rayonnant de bonheur et de fécondité. Et les enfants qu'il donna à l'armée, aux missions d'Afrique, au couvent, ou qui restèrent dans le monde, sont aujourd'hui son honneur et sa consolation.

La lecture du palmarès faite par M. l'abbé Le Vasseur, professeur de philosophie, et par M. l'abbé Paul, professeur de sciences, a remué bien des cœurs, ceux des lauréats comme ceux des parents...

Et pendant que l'orchestre joue la « Marseillaise », que familles et élèves, heureux de se retrouver, goûtent les perspectives des beaux mois de vacances, nous, les « Anciens », nous serrons avec émotion les mains du Président qui fut, pour plusieurs d'entre nous, le maître affectueux et dévoué. Devant son air de jeunesse qui défie les années, avec quelle joie pouvons-nous lui redire le vœu de nos cœurs: « *Ad multos annos!* ».

Discours de M. le Supérieur

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ÉLÈVES.

L'usage demanderait que je vous présente d'abord l'honorable Président de cette cérémonie. Mais, au fait, est-ce nécessaire aujourd'hui? Dans l'assistance, tout le monde le connaît. Depuis cinquante ans, M. Huntziger a figuré, sans en manquer une seule, à toutes les distributions solennelles des prix du Collège de Lesneven.

Cinquante ans ! Combien ici s'en souviennent? Et déjà, alors que nous n'étions pas encore, M. Huntziger était : non pas comme aujourd'hui au fauteuil présidentiel, pas même à un fauteuil d'orchestre, mais rivé à quelque pupitre, l'oreille au guet et l'esprit tendu, entraînant sa jeune troupe d'un geste qui savait, suivant le caractère de la mélodie, se faire tour à tour nerveux et souple. Il serait curieux — et peut-être nous le dira-t-il, — de savoir quelles ont été les étapes, les formes diverses de sa direction: orchestre, fanfares, chœurs. Il serait édifiant d'apprendre tout ce qu'il a fait pour rehausser les splendeurs du culte divin et pour inculper autour de lui le sens de l'harmonie. Innombrables sont les disciples qui lui doivent leur initiation musicale: plusieurs s'en souviennent et sont parmi nous aujourd'hui autant par remerciement que par amour de l'art.

Sur un autre terrain, entre temps, M. Huntziger professait l'allemand. Mais dans son enseignement, cette langue barbare dépouillait tout ce qu'elle avait de l'esprit germanique pour prendre une valeur éducative de marque bien française. Je m'explique. En M. Huntziger, l'Alsacien d'origine qu'il était, ne perdit jamais ses droits. Le professeur apparaissait doublé d'un homme qui avait commencé par se condamner à l'exil, le plus loin possible, pour conserver son titre de Français. Bon gré mal gré, il était pour nous, plus qu'un symbole, une représentation vivante de la fidélité au drapeau; et de toutes ses leçons, c'est encore celle-là que nous aimions et que nous retenions le plus. Enseigner le patriotisme, c'est bien; le mettre en pratique, c'est infiniment mieux. M. Huntziger n'osera peut-être pas dire les noms des élèves qui ont passé sous sa férule avant d'être dans toutes les carrières et notamment dans l'armée, un splendide état-major d'officiers supérieurs: nous n'avons pas les mêmes raisons de taire ces illustrations qui sont à l'honneur du maître autant qu'à celui de l'établissement. Comme nous aurions été heureux d'applaudir aujourd'hui, à côté du frère mis-

sionnaire et de la sœur religieuse, un brillant colonel qu'attendent les plus hautes destinées! La joie du père n'aurait pas nui à la gloire du professeur.

En reconnaissance de ses services et des mérites qu'ils supposent, l'Université, il y a quelques années, nommait M. Huntziger Officier d'Académie, et voici que le Pape, d'autre part, sur un rapport élogieux de Mgr l'Evêque, a daigné lui conférer la dignité de Chevalier de S. Grégoire-le-Grand: deux titres d'honneur qui sont deux témoignages officiels de satisfaction à un bon serviteur de la France et de l'Eglise...

***

Les années, dit-on, se suivent et ne se ressemblent pas. Avec cette différence que dans nos annales, ce sont les jours radieux qui l'emportent d'emblée, après le beau temps vient la pluie, après la pluie, le beau temps. Il n'y a donc pas à perdre courage: il appartient à la session d'octobre de redresser et de compléter les succès que la session de juillet n'a pas donnés aussi larges qu'on l'aurait souhaité.

D'ores et déjà, nous pouvons cependant citer au nombre des heureux admissibles:

1re PARTIE. — *Latin-grec*

Louis ODEYE, de Lannilis.

Latin-langues

Paul SUIGNARD, de Châteaulin.

Latin-sciences

Claude COZANET, de Lesneven.
Eugène LE ROY, de Crozon.
Jean PERNUIT, de Lanvéoc.

Sciences-langues

Xavier DELASTELLE, du Conquet.
Pierre LUNEAU, de Brest.

2e PARTIE. — *Philosophie*

Jean BARJOU, de Lesneven.
Yves COLIN, de Lannilis.
Pierre Quéinnec, de Plouzévédé.
Adrien SALAUN, de Quimper.
Gabriel SEITE, de Plouescat.

Deux admissibles de l'an dernier viennent de triompher définitivement à l'oral. Ce sont:

1re PARTIE. — *Latin-langues*

André PICOT, de Brest

2e PARTIE. — *Philosophie.*

André SOUBIGOU, de Lesneven.

Du côté des maîtres, il m'est particulièrement agréable de signaler le beau succès remporté aux examens de licence en Sorbonne par M. Batany: ce qui porte désormais à neuf le chiffre des licenciés appartenant au personnel de la maison. Ils sont de toutes les spécialités: lettres, sciences, langues vivantes. Les arts du dessin et la peinture brillent d'un éclat incomparable, sous la direction d'un maître, que la renommée a déjà consacré, et qui pourrait, si son humilité ne l'en empêchait, signer ses cartes de la mention: « Fournisseur des plus célèbres musées de la capitale et de la province ». De quoi ne serait pas capable une pareille élite pour maintenir le Collège Saint-François dans la ligne historique de ses traditions glorieuses et pour donner satisfaction au vœu des familles dans toute la mesure des besoins du temps!

***

On fait grand bruit en ce moment autour de la réforme de l'enseignement secondaire: le Parlement, la presse, l'opinion en sont préoccupés. Que sortira-t-il de ce mouvement? Un nouveau plan d'études, s'il aboutit un jour, commandera-t-il plus de grec, plus de latin, plus de sciences? On n'en sait trop rien.

Je suis tenté de déplorer que le problème, d'ailleurs très complexe, est souvent mal posé, et il se pose mal parce que l'on attribue à l'enseignement secondaire un but qui n'est pas le sien propre. Ceux, a-t-on écrit très justement, qui l'ont organisé, réformé ou réorganisé en France, depuis les humanistes du XVIe *et* XVIIIe siècles, les Conventionnels de 1793 et les Universitaires de Napoléon, n'ont jamais entendu donner au jeune homme l'instrument d'utilisation immédiate qui le mît à même, au sortir du Collège, d'exercer une profession bien déterminée. Ils voulaient seulement assouplir son intelligence en la disciplinant, en sorte qu'elle se prêtât docilement par la suite à toutes les adaptations possibles. Dès lors, le meilleur système d'études secondaires sera celui qui est le plus susceptible de faire connaître aux élèves ce qu'il faut bien savoir pour mieux agir. Personnellement, je demeure convaincu que l'instrument le plus efficace et le plus sûr est dans la vieille culture classique par le latin et le grec. Mais je ne suis pas pour autant l'ennemi des sciences. Je reconnais sans peine que l'homme du XXe siècle doit apporter à son avenir une préparation différente de celle que demandait « l'honnête homme » du grand siècle. Sans parler des modifications profondes des conditions matérielles, des transformations importantes se sont produites dans l'économie de la vie intellectuelle et morale; le mouvement scientifique a eu de telles conséquences, et la science tient une si grande place dans l'organisation de la société contemporaine qu'il paraît impossible de ne pas lui faire une place plus grande qu'autrefois dans la formation intellectuelle de l'élite française.

Ces observations sont incontestables, et un esprit superficiel pourrait s'en contenter pour condamner irrévocablement les vieilles humanités. Il y a cependant autre chose à considérer, et le Ministre de l'Instruction publique nous semble être allé jusqu'au centre de la question, quand avant hier à la fête de distribution des prix du Concours général, il a signalé tout ce que ces vénérables études offraient précisément de valeur moderne. Elles en renferment beaucoup plus que l'enseignement qualifié de ce nom qui laisse l'esprit hésitant et sans méthode profonde. L'humanisme entretient au contraire les éléments premiers de l'action qui sont, autant que la volonté, la raison et le bon sens. Il met de l'ordre dans la pensée, condition capitale de la direction des affaires. Par là, il contribue à créer les chefs en quelque domaine de l'activité que ce soit. La culture gréco-latine n'est pas qu'un ornement de l'esprit, un agrandissement de la sensibilité, elle se résout finalement en supériorité pratique, en énergie, en invention. Ainsi les humanités, loin d'être en contradiction avec un véritable enseignement moderne, doivent en être la base, qu'il s'agisse des sciences, des langues vivantes ou de l'application technique. Elles établissent une échelle des esprits qu'une démocratie même ne renverserait qu'à son détriment.

Quoi qu'il en soit, que l'on opte, dans l'état actuel des programmes pour l'une ou l'autre série, nous laissons le moyen de faire le choix. C'est, toute préférence personnelle à part, chose à décider après réflexion et conseil en tenant un compte judicieux des aptitudes plus que des aspirations souvent téméraires.

Il n'y a qu'un point auquel ici nous tenons essentiellement, c'est l'éducation religieuse: et voilà pourquoi notre premier souci est de mettre nos jeunes gens et nos enfants à l'école du Christ, de les nourrir de sa doctrine et de ses sacrements. On me permettra de ne pas insister aujourd'hui.

***

Il peut vous sembler, Mesdames et Messieurs, que je me suis éloigné de mon sujet et qu'à travers mes digressions j'ai oublié notre Président. Point du tout. Tandis que je développais ma pensée, son image n'a pas cessé d'être présente à mon esprit. Ayant eu à vous dire que votre œuvre doit viser à préparer à la société des hommes réfléchis, utiles, à former des valeurs, je me réservais pour conclure, le plaisir de vous présenter en lui, mieux qu'un programme, un modèle accompli, un homme qui fait honneur à l'homme, un bon ouvrier qui, au poste de dévouement qui est le sien depuis cinquante ans a bien mérité du Collège, bien mérité de la Patrie, et, je pense, bien mérité de Dieu.

Discours de M. le Président

Mesdames, Messieurs, Chers élèves,

Vous venez d'entendre la raison pour laquelle vous me voyez aujourd'hui occuper cet honorifique mais redoutable fauteuil présidentiel.

M. le Supérieur sait la part active que j'ai prise à quarante-neuf solennités analogues à celle d'aujourd'hui et il n'a pas voulu que la cinquantième me trouve à mon poste habituel, au milieu de mon orchestre.

Certes, c'est pour moi un grand honneur; j'y suis profondément sensible et j'exprime ici à M. le Supérieur toute ma gratitude très sincère pour sa délicate pensée...

Mais cet honneur, du fait même qu'il est fort grand, n'est pas sans me causer quelque inquiétude.

S'il ne s'agissait que de s'asseoir dans un fauteuil, passe encore ! Mais il y a le discours! Or le discours est inévitable, paraît-il; je n'ai donc qu'à m'incliner...

Mes chers enfants, ne vous attendez pas à un discours académique; je ne parlerai pas de philosophie, de littérature, de science... pas même de sport! Mon intention est tout simplement de rapporter quelques souvenirs d'antan: les impressions d'un jeune Alsacien transporté brusquement en Bretagne et qui, séduit par la nouveauté des choses et par les affections qu'il y a rencontrées, prend peu à peu racine dans ce sol de granit pour devenir un vrai Breton par le cœur.

***

Le 28 mai 1872 est pour moi une date inoubliable. Comme je l'ai, cette journée, nettement présente à la mémoire!

Il est 6 heures du soir ; les élèves, rangés dans la cour, se rendent à la chapelle pour assister aux exercices de la retraite, lorsqu'une voiture me dépose à la porte de notre cher Collège, tout joyeux de me sentir définitivement hors de la griffe allemande!

D'ailleurs je ne suis pas seul: un paternel ami, un compatriote, m'accompagne. C'est M. Manière, professeur de musique au petit séminaire de Pont-Croix. J'adresse, en passant, un souvenir ému et fidèle à sa mémoire; plus tard les liens de famille les plus étroits m'unirent à lui, et nul, durant de nombreuses années, ne fut pour moi un guide plus sûr, plus dévoué, plus éclairé.

Je suis reçu, ce 28 mai, par M. l'abbé Follioley, alors principal du Collège, M. l'abbé Mengant sous-princi-

pal, qui fut curé de Carhaix, et MM. les professeurs, dont il ne reste plus que Mgr Roull, le chanoine Rospars, le chanoine Le Jacq, et l'abbé Masson, ancien recteur d'Audierne.

Tous me font un accueil empreint de la plus franche cordialité et tous très vite me témoignent la plus vive affection, — affection qui ne s'est jamais démentie durant le demi-siècle que j'ai passé au milieu d'eux.

De cette année 1872 date pour moi le commencement d'une vie toute nouvelle. Je me mets à l'œuvre résolument. J'ai la chance de trouver au Collège les éléments d'une fanfare; vite quelques répétitions et le jour de la Communion, moins d'une semaine après mon arrivée, j'ai la satisfaction de conduire ma musique à la procession du Saint-Sacrement.

Puis voici ma première distribution des prix, présidée par Mgr Nouvel, évêque de Quimper et de Léon.

Ce jour là est un des plus importants pour moi. Je ne veux pas que le jeune et nouveau professeur de musique fasse une impression défavorable.

J'apporte tous mes soins à la partie musicale qui m'est confiée; je veux qu'elle soit impeccable... autant que possible.

Que de travail! En effet, les morceaux à exécuter sont très nombreux; car à cette époque — qui n'est pas du tout celle de la vitesse — l'usage est de jouer quelques lignes de musique pour chaque élève ayant obtenu trois prix. En outre il faut faire chanter plusieurs chœurs. Enfin tout marche à souhait à la satisfaction générale.

Mais je ne veux pas oublier de mentionner l'heureuse impression produite sur moi par « l'Avocat Pathelin », pièce jouée cette année-là par les Rhétoriciens, sous la direction de M. l'abbé Roull, leur professeur.

Un des acteurs se fait remarquer par l'aisance et la souplesse de son jeu: c'est Eugène Bornecque, plus tard abbé Bornecque et sous-principal du Collège.

Puis ce sont mes premières vacances.

Je les accueille avec joie. Elles vont me permettre de faire plus ample connaissance avec la Bretagne. — Cependant, pour un Alsacien accoutumé aux gais paysages montagnards, ce charme est empreint d'une certaine mélancolie, produite par les grands espaces monotones, les brumes et le ciel gris. — Aussi, faut-il l'avouer, suis-je guetté par une bien vilaine maladie qui s'appelle le spleen! Cela aurait pu devenir grave si j'avais été seul: mais je suis loin d'être seul. J'ai à mes côtés de bons et parfaits amis qui, devinant mon état d'esprit, ont tôt fait, soit par les témoignages de leur affection, soit par les distractions qu'ils s'ingénient à me procurer, de chasser ce qu'on appelle, depuis la grande guerre, le Cafard! Ces amis, ce sont tous les professeurs du Collège sans exception: l'abbé Grall, devenu curé de Ploudalmézeau, toujours fidèle et dévoué; l'abbé Kérandel dont la bonté est sans limite, l'abbé Le Jacq, aujourd'hui curé de Crozon, l'esprit de charité personnifié... que ne puis-je les citer tous! J'ai là des médecins merveilleux: aussi la guérison est-elle aussi rapide que complète.

Me voici maintenant tout à fait acclimaté au pays breton, et la vie s'annonce pour moi douce et calme.

Bien résolu à me fixer sur cette terre qui m'a été si hospitalière, j'y fonde un foyer, à la fois Alsacien et Breton. Ah! quels beaux exemples de vertu et de patriotisme mes enfants pouvaient puiser dans ces deux grandes races! Pardonnez à la fierté d'un père qui ose dire qu'ils n'y ont pas failli!

***

En janvier 1873, l'abbé Follioley quitte le Collège : il est remplacé par M. l'abbé Roull, aujourd'hui Mgr Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Brest.

En décembre de cette même année, je suis chargé par le ministre de l'Instruction publique de l'enseignement de l'Allemand au Collège. Je suis heureux d'assumer ces fonctions qui me permettent d'avoir un contact plus fréquent, plus intime avec mes chers élèves.

Sous la direction de Mgr Roull notre Collège se transforme. La chapelle est construite, les bâtiments, restés de l'ancien couvent des Récollets, sont démolis pour faire place à de nouvelles et spacieuses constructions. — La musique est toujours prête pour rehausser l'éclat des cérémonies d'inauguration. C'est encore Mgr Roull qui a l'idée d'instituer la fête de Saint-François, appelée aujourd'hui fête du Collège. A l'occasion de cette fête, en 1882 je fais entendre pour la première fois un orchestre à cordes et le succès qu'obtient cette innovation m'encourage à développer mon œuvre.

Le grand organisateur, le véritable impresario de ces réjouissances, c'est l'abbé Alphonse Colin. C'est lui qui s'occupe de la partie théâtrale et il le fera pendant de nombreuses années avec un succès toujours grandissant.

Puis nous organisons la grande promenade à la mer. La musique avec tambours et clairons prend la tête de la colonne. Nous nous dirigeons d'abord sur Kerlouan, puis Brignogan est définitivement adopté. Mes jeunes musiciens ont fort à faire ce jour-là; ils donnent un véritable petit concert l'après-midi sur la grève, et le soir, ne faut-il pas faire à Lesneven une entrée triom-

phale au son d'un entraînant pas redoublé qui réveille l'énergie des plus las ?

En 1874, M. Kervennic, curé de Lesneven, me confie l'orgue de la paroisse. J'avais à ma disposition le roi des instruments de musique, c'est dire ma joie en acceptant cette importante mission!

L'instrument était bon; il devient meilleur encore lorsque M. l'abbé Cozic, ancien sous-principal du Collège, le fait transformer et ne recula pas devant une forte dépense pour lui donner plus d'ampleur et de majesté. — Qui sait si M. l'abbé Calvez, le digne et sympathique doyen d'aujourd'hui, ne voudra pas, lui aussi, y marquer son empreinte en augmentant encore la puissance et la richesse polyphonique de cet instrumentlorsqu'on réalisera le projet d'agrandissement de l'église ?

* *

En 1893 Mgr Roull, aux grands regrets de tout le personnel, quitte son cher Collège dont il aime toujours à rappeler les heureux souvenirs. Il est remplacé par M. l'abbé Gloanec, que j'avais connu élève de quatrième.

Sous sa bienveillante direction, et avec le concours efficace de M. l'abbé Le Guen, aujourd'hui recteur de Kernilis, la tribune de la chapelle est édifiée. Inutile d'insister sur son utilité pratique au point de vue de la musique vocale et instrumentale; il n'y a qu'à féliciter l'auteur de cette heureuse initiative.

La santé chancelante de l'abbé Gloanec ne lui permettant pas de donner libre cours à son activité, il se voit dans la pénible obligation de résigner ses fonctions en l'année 1907. Il emportait dans sa retraite les regrets et l'affection de tous ses collaborateurs.

C'est alors que M. l'abbé Moënner fut appelé à diriger le Collège. Vous savez tous quelle magnifique impulsion il a donnée à notre établissement. — Sous son intelligente direction la population scolaire augmente rapidement, et dans des proportions considérables.

Bientôt les bâtiments sont insuffisants pour recevoir tant de « nouveaux ». — Aussitôt d'importants agrandissements sont projetés, puis exécutés. — Grâce à l'inlassable activité de notre cher Principal, le Collège de Lesneven est devenu l'un des mieux organisés de la région.

Musicien, je me suis étendu un peu trop longuement sur le chapitre « musique et enseignement musical »; il est temps que je rende un juste hommage aux superbessuccès scolaires remportés par notre maison.

Grâce à la direction aussi éclairée que dévouée des professeurs, les examens sont des plus brillants et si M. le Supérieur est à la peine durant de longs mois, il

a du moins la satisfaction de se voir à l'honneur régulièrement chaque fin d'année.

Ce n'est pas tout: pendant une très longue et très douloureuse période, à force d'énergie et de constance dans l'effort, M. Moënner accomplit un véritable miracle; le Collège devient l'asile de la souffrance tout en restant celui du travail, et l'on voit M. le Supérieur se donner à tous et ne négliger aucun.

Il pense aussi à ceux qui sont au loin et qui manquent de nouvelles. Alors il encourage ce bulletin qu'une heureuse inspiration de M. l'abbé Eucher Corre venait de créer encore chétif et que l'intelligente et dévouée direction de M. l'abbé Albert Dujardin devait rapidement amplifier sous ce titre bien Français et si plein de promesses: « En Avant »! Voilà noué le lien qui rattachait et qui rattache encore entre eux les membres de la grande famille lesnevienne: dans les provinces les plus reculées de la France comme dans les postes les plus perdus de la brousse asiatique ou africaine, « En Avant » apporte avec une bouffée de l'air natal des renseignements précieux sur les parents ou amis dispersés.

* *

Ce n'est pas sans émotion, mes chers enfants, que je viens de refaire avec vous les étapes de ma longue carrière.

Ainsi depuis cinquante ans j'ai vu notre cher Collège grandir et prospérer et je me dois de vous dire aujourd'hui toute mon admiration pour la belle œuvre accomplie par cette lignée de maîtres qui s'est dépensée sans compter.

Elles n'avaient pas connu les douleurs des heures sombres de 1870, la honte et les humiliations du Traité de Francfort, les générations dont ces maîtres avaient si bien formé les âmes! Et pourtant ces générations devaient être celles de la Revanche, car ils avaient su maintenir et fortifier en elles les belles traditions du travail et du sacrifice, de l'amour de Dieu et de la Patrie qui font les âmes vraiment fortes et les cœurs courageux.

Aussi lorsqu'en 1914 la lutte s'engage, ces mêmes hommes, parfois ces enfants, se jetèrent dans la mêlée avec la plus sublime abnégation, soutenus par la foi chrétienne et patriotique qu'ils avaient puisée dans notre cher Collège.

Hélas! Il me suffit de relire les palmarès d'antan pour voir de combien de deuils est faite notre gloire! Avec respect, avec aussi une fierté douloureuse je m'incline très bas devant ces trop nombreuses victimes. Mais combien fécond fut leur sacrifice! Ils nous ont

donné la Victoire: l'affront de 1870 est lavé; nos chères provinces nous sont rendues, et vous pouvez aller maintenant vers la vie le front haut: vous avez une âme de vainqueur, cela doit vous donner confiance et autoriser tous vos espoirs.

Mais la vie n'est pas douce à ceux qui ne s'aident pas; elle ne donne guère de consolations à ceux qui n'ont pas d'idéal, à ceux qui ne croient pas. A vous qui vivez ici, dans ce Collège Breton, au milieu de l'atmosphère favorable entre toutes pour vous préparer à la vie féconde, la tâche sera facile.

Suivez les conseils de vos maîtres: vous ne pouvez en avoir de meilleurs! Ils vous conduiront sur le chemin de l'honneur, de l'amour de la Patrie et de la foi en Dieu.

Mes chers enfants, je ne veux pas fatiguer votre attention. Aussi bien vous devez être impatients de recevoir la juste récompense de votre travail et prendre ensuite la clef des champs. — Mais vous laisserez bien le temps à un père de famille doublé d'un vieux professeur de vous donner un petit conseil avant de vous quitter...

Amusez-vous, amusez-vous tant que vous pourrez ; faites de grandes promenades; prenez des bains de mer, nagez, pratiquez tous les sports possibles; ayez de l'entrain, ayez de la gaîté... C'est selon moi le meilleur moyen de se préparer à faire du bon travail à la rentrée. — Eh bien ? mon conseil vous plaît-il ? Oui ? Alors... suivez-le !!!

PRIX D'EXCELLENCE

Dixième. — *1re Division.* 1er prix: François Cann, de Saint-Derrien; 2e prix: Maurice Abgrall, de Lesneven. — *2e Division.* 1er prix: Emmanuel Guennoc, de Lesneven; 2e prix: Emmanuel Ritz, du Huelgoat.

Neuvième. — 1er prix: Joseph Le Brun, de Trégarantec; 2e p.: Louis Kéraudy, de Saint-Pierre-Quilbignon; 3e p.: Michel Guennoc, de Lesneven.

Huitième. — 1er prix: Alexis Affret, de Plouider; 2e p.: Tanguy Quiec, de Saint-Méen; 3e p.: Yves Auffret, de Brest.

Septième. — 1er prix: Yves Renévot, de Quimper; 2e p.: Joseph Chapel, de Milizac; 3e p.: Jean Le Bec, de Quimper.

Sixième. — Section blanche. 1er prix: Louis Simier, de Plouguerneau; 2e p.: René Le Clech, de Crozon. — Section rouge. 1er prix: Albert Cochard, de Kerlouan; 2e p.: Jean Le Saint, de Lanhouarneau.

Cinquième. — Section blanche. 1er prix: Fernand Abgrall, de Saint-Martin de Brest; 2e p.: François Cariou, de Loperhet. — Section rouge. 1er prix: Eloy Boutin, de Saint-Eloy; 2e p.: Yves Prigent, de Saint-Louis de Brest.

Quatrième. — 1er prix: Alain Grall, d'Elliant; 2e p.: Louis Cornec, de Landerneau; 3e p.: Louis Le Bars, de Plougonven.

Troisième. — 1er prix: Guillaume Balch, de Saint-Renan; 2e p.: Emile Nicol, de Saint-Pierre-Quilbignon; 3e p.: Jean Plantec, de Plounévez-Lochrist.

Seconde. — 1er prix: Guillaume Vourch, de Guipavas; 2e p.: Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas; 3e p.: Pierre Creff, de Plounéour-Trez.

Première. — 1er prix: Eugène Le Roy, de Crozon; 2e p.: Joseph Tanguy, de Plouider; 3e p.: Georges Kerjean, de Brest.

Philosophie. — 1er prix: Pierre Quéinnce, de Plouzévédé; 2e p.: Yves Colin, de Lannilis.

La Rentrée est fixée au lundi 2 octobre. Le lendemain, à 8 heures, messe du Saint-Esprit.

***

M. l'Econome sera absent durant le mois d'août: il recevra jusqu'à la fin de juillet et à partir du 1er septembre.

***

Les demandes d'admission ou de réadmission doivent être adressées au collège avant le 15 septembre.

Carnet Bibliographique

QUAND JESUS PASSAIT... Tableaux évangéliques : Les Miracles, par Joseph Ledroit. Un volume in-8 couronne. Broché, 4 fr. 50; relié pleine percaline, plaque spéciale, 7 fr. 50; affranchissement, 0 fr. 50; étranger, 0 fr. 65. — Avignon, Aubanel, frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

On aime aujourd'hui être documenté sur les faits et sur les événements aussi bien passés que présents; cette exigence du lecteur moderne, qui a créé une loi de plus en plus stricte pour l'historien, pourquoi se contenterait-on de la satisfaire lorsqu'il ne s'agit que de l'histoire profane? Bien des récits de l'Evangile nous laissent froids parce que, rédigés à une époque contemporaine des événements, ils taisent un grand nombre de détails qui étaient alors connus, mais que nous ignorons, sur les coutumes, l'histoire, la géographie de la Palestine. Ce sont ces détails que nous fait connaître l'auteur à propos des miracles de Jésus. Le sentiment et la piété y gagnent, et l'on ne peut assez remercier l'auteur d'avoir réalisé une conception qui fait du Livre Saint un commentaire à la fois documenté, attachant et fécond en fruits de salut.

Abbé Arnaud D'Agnel et Docteur D'Espiney. — DIRECTION DE CONSCIENCE PSYCHOTERAPIE DES TROUBLES NERVEUX, 1 vol. in-12, 8 fr.; franco, 8 fr. 75; étranger 9 fr. 50. Téqui, Paris.

Ce livre est pour ceux qui, malades du système nerveux, ou moralement atteints, désirent recouvrer la santé, où qui, bien portant, veulent développer leurs facultés. Il apporte une méthode précise qui permet le plein rendement de toutes nos énergies latentes et en particulier de cette faculté maîtresse, le **contrôle de soi-même.** Du parallélisme entre la direction de conscience et la psychothérapie jaillit une vive lumière pénétrant jusqu'aux profondeurs de notre être, éclairant la voie par où l'homme acquiert une force plus grande et s'élève à une perfection plus haute.

Ce programme exigeant l'expérience de l'âme humaine ne pouvait être réalisé que par la collaboration du prêtre et du médecin.

P. J.-M. de Lombaerde, missionnaire de la Sainte-Famille. — **MA JOURNEE AVEC MARIE** ou **PRATIQUE DE LA VIE AVEC LA DOUCE REINE DES CŒURS, à l'usage des Prêtres, Religieux et Religieuses,** avec une Préface par l'auteur des Paillettes d'or, 5e mille, in-32 de XXII-462 pages, prix: 3 fr. 50; franco, 4 fr.; étranger, 4 fr. 25. Téqui, Paris.

Ce volume, comme le remarque l'auteur, n'est pas un traité de la dévotion à la sainte Vierge. Ce sont de simples conseils d'une âme qui doit beaucoup à Marie... et qui a cherché dans la vie des saints les moyens les plus pratiques d'aller à Jésus par Marie. Du lever au coucher, en passant par toutes les actions qui remplissent la journée sacerdotale ou religieuse, sont indiqués, en trente-deux chapitres, les moyens de vivre dans l'**intimité de Marie,** dans **le saint esclavage de Marie.**

Thévenot (chanoine). — **LE NOUVEAU DROIT CANONIQUE DES RELIGIEUSES, LES NOUVELLES NORMAE,** in-18, franco, 3 fr. 80; étranger, 4 fr. Téqui, Paris.

Le chanoine Thévenot, qui s'est spécialisé dans les questions relatives aux observances religieuses, a recueilli, dans l'ensemble du nouveau Droit, les Canons épars qui se rapportent aux Religieuses, en les accompagnant d'un bref et judicieux commentaire. On remarquera, dans cet ouvrage, les importantes et récentes communications de la Sacrée Congrégation des Religieux concernant : — les occupations des Novices de seconde année — les instructions sur la correction des Constitutions et leur adaptation au nouveau Droit — les nouvelles Normae pour guider dans la rédaction des Constitutions — enfin un Appendice sur la Curie Romaine. Ce petit volume deviendra le « Vade-mecum » non seulement des Sœurs, mais encore des Supérieurs ecclésiastiques et de tous les prêtres désireux de posséder des notions sûres et précises pour le gouvernement des Congrégations et pour la direction des Religieuses.

Le Gérant, GEORGELIN. Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

8e Année. Août-Septembre 1922
NOUVELLE SÉRIE, Nos 35-36

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Collections d'*En Avant*, page 213. — 2. L'Histoire du Collège, par M. Eugène Corgne, p. 214. — 3. Lettre du Père Pichon, missionnaire au Cameroun, p. 218. — 4. Chronique des Anciens, p. 219. — 5. Examens et Concours, p. 221. — 6. Distinction pontificale : dernier écho, p. 222. — 7. Première liste de souscripteurs, p. 223. — 8. Bibliographie p. 226.

Collections d' « EN AVANT »

On nous demande s'il nous reste d' « En Avant » quelques collections des années écoulées, et à quelles conditions nous pourrions les céder.

Nous tenons à la disposition de nos amis quelques collections du Bulletin, que nous leur livrerons au prix de trois francs par année.

Il ne nous appartient pas de souligner l'intérêt qui s'attache à ces correspondances de guerre, et même à ces annales de paix, où tous les Anciens de Saint-François, depuis déjà huit ans, ont été appelés à se rencontrer dans une collaboration fraternelle.

Cet intérêt — est-il besoin de l'ajouter? — ne fera que croître avec le temps. A mesure que nous avancerons dans la vie, nous apprécierons davantage le bienfait de ces souvenirs, la valeur de ces exhortations, l'efficacité de ces généreux exemples, le charme enfin de ces amitiés de jeunesse que la lecture des collections d' « En Avant » fera indéfiniment revivre...

On voudra bien se hâter de nous adresser les commandes: à partir du 24 septembre il nous sera matériellement impossible de nous en occuper.

L'HISTOIRE du COLLÈGE de LESNEVEN

par Eugène CORGNE
Professeur au Lycée de Pontivy

INTRODUCTION

Au moment où la grande guerre allait éclater, j'achevais d'écrire l'Histoire du Collège de Lesneven.

Je m'étais mis à l'œuvre dans les premiers jours de 1913, et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, afin de m'associer pour ma modeste part, — en tout cas pratiquement — au mouvement de plus en plus fort depuis quelque temps qui se manifeste, sous l'impulsion d'ailleurs du Ministère de l'Instruction publique, en faveur des études d'histoire et de géographie locales. Etudier l'histoire d'un collège, n'est-ce pas, dans une grande mesure, faire l'histoire de la ville où il est né et où il vit? Et, — pourquoi ne pas le dire? — un collège n'est-il pas lui-même une petite ville? Tout comme une ville, il a eu des origines souvent bien humbles; et son histoire, tout comme celle d'une cité, n'est-elle pas faite d'heures de joie et de moments difficiles? En un mot, les collèges, ainsi du reste que tous les établissements d'instruction, sont de véritables petites patries. Faire connaître l'histoire d'un des 230 collèges ou d'une des 230 petites patries qui se trouvent disséminées sur le sol français, tel était mon premier but en me décidant à écrire l'histoire du Collège — mi-laïque mi-ecclésiastique — de Lesneven.

Mais pour moi le Collège de Lesneven n'est pas un collège quelconque, où les hasards d'un mouvement administratif m'appelèrent pour enseigner à des élèves de Troisième quelques règles de grammaire latine ou les notions élémentaires de la littérature française. Ce Collège est mon collège: je puis le déclarer sans prétention, parce que j'y ai fait mes études secondaires.

Six années durant, j'y ai vécu entouré de l'affection du Principal, M. l'abbé Gloanec, et de la sollicitude de maîtres que j'ai été très heureux de retrouver, en octobre 1912, lorsque, après un assez long séjour sur la côte d'Emeraude et sur la côte d'Argent, je fus placé à la tête de cette classe où, il y a vingt ans, j'ai appris à goûter Homère et Hérodote, sous la savante direction de M. Kéromnès. Les cours du Collège, je les connais, pour y avoir joué de nombreuses parties de barre, de ballon et aussi de fort intéressantes parties d'échasses. Ses études me rappellent les moments agréables que

l'on passait quand on réussissait à se barricader derrière ses livres afin de causer avec son voisin; elles me rappellent en outre que j'ai dû maintes fois peiner, tantôt pour traduire une page de Cicéron ou de Démosthène, tantôt pour trouver la solution d'un problème d'algèbre ou de physique. Que dirai-je de ces classes qui me reprochent de n'avoir pas toujours été assez attentif aux leçons de mes professeurs? Enfin, elle a aussi son langage cette chapelle qui s'élève légère à l'entrée du Collège. C'est là qu'il faisait bon vivre quand, après une semaine de travail, on venait chanter les louanges de Dieu et lui demander la force de rester un collégien docile et consciencieux, en même temps qu'un chrétien sincère et ardent.

Par conséquent, j'ai le droit, il me semble, d'écrire que le Collège de Lesneven n'est pas pour moi un collège quelconque et point n'est besoin d'ajouter que je me suis mis au travail, poussé par le souvenir des jours heureux que j'ai vécu à l'ombre de ses murs et par le désir de rendre un vif hommage au dévouement de tous mes anciens maîtres.

De plus j'ai pensé aux anciens élèves de cet établissement qui, tous, comme moi, j'en suis sûr, aiment à se rappeler le Collège où s'est écoulée leur jeunesse et où ils ont puisé les éléments de la science qui leur a permis de se créer une situation. J'ai voulu leur faire plaisir en leur racontant l'Histoire de leur Collège. Lorsqu'ils parcourront ces pages que nous aurions désirées plus complètes, peut-être verront-ils surgir dans leur mémoire le souvenir de leurs maîtres et de leurs condisciples aujourd'hui dispersés par la vie ou couchés dans la tombe

Ecrire une page d'histoire locale, retracer l'existence de mon vieux Collège, être agréable à tous les anciens élèves de cette Maison, voilà le triple but que je me proposais d'atteindre en rédigeant l'Histoire du Collège de Lesneven, de 1833 à 1914.

Ma monographie arrivait, du reste, fort à propos. La Municipalité venait de refuser la laïcisation intégrale du Collège que demandait M. Viviani, ministre de l'Instruction publique. Il avait déclaré à la tribune du Parlement, le 24 décembre 1913, qu'à cette condition seule l'Etat continuerait son concours au Collège communal de Lesneven. La Municipalité n'acceptait pas les propositions de M. Viviani. Aussi le Collège de Lesneven aurait-il cessé d'exister le 30 septembre. Avec lui allait disparaître un établissement qui a rendu à la société de très grands services et à qui une collaboration loyale d'environ quatre vingts ans entre l'Université et le Clergé avait donné une physionomie originale.

⁂

L'ouverture des hostilités m'a obligé à remettre à d'autres temps la publication de mon travail.

Par malheur, plusieurs de ceux qui l'attendaient avec impatience, ne le liront pas.

Je pense avant tout aux victimes de la guerre. Cent soixante anciens élèves et maîtres de Lesneven sont morts pour la France. Les uns sont tombés face à l'ennemi; d'autres ont succombé à l'hôpital des suites de leurs blessures; d'autres, enfin, ont été engloutis dans les flots. Ils ne connaîtront pas l'histoire de leur Collège. Mais, puisque, par leur sacrifice, ils l'ont faite plus belle, ils ont droit à notre vénération. Voilà pourquoi je dédie ces pages à la mémoire de nos glorieux disparus.

⁂

... Mon travail n'est pas parfait. Puissent mes lecteurs me pardonner les défauts qu'ils y trouveront ! Avant tout, puissent-ils le lire comme je l'ai écrit, je veux dire avec respect et même avec amour pour une Maison qui fut « un des fleurons de la couronne de l'Université » (1).

E. C.

TABLE DES MATIÈRES

Bibliographie.

Introduction.

CHAPITRE I

Les Origines du Collège (1833-1835). — Fondation du Pensionnat de M. l'abbé Roudaut. — Le Pensionnat. — Transformation du Pensionnat en Collège communal.

CHAPITRE II

M. l'abbé Roudaut Principal (1835-1837). — Les professeurs. — L'enseignement. — Le Collège et la population. — La démission de M. Roudaut. — Le choix de son successeur. — Soyons reconnaissants.

CHAPITRE III

Le Principalat de M. l'abbé Chenu (1837-1848). — M. l'abbé Chenu. — Le personnel enseignant. — Les élèves. — Le changement de M. l'abbé Chenu. — Les résultats d'une crise.

CHAPITRE IV

Le Principalat de M. l'abbé Daniel (1848-1857). — La nomination de M. l'abbé Déniel. — Francisque Sarcey à Lesneven. — Les élèves. — L'achat du Collège par la Ville. — Etats des bâtiments. — L'engagement quinquennal. — Le départ de M. Daniel.

(1) Discours de M. Soubigou, voir le **Journal Officiel**, 25 décembre 1913, p. 4.070, colonne 2.

CHAPITRE V

Le Principalat de M. l'abbé Cohanec (1857-1868). — M. l'abbé Cohanec. — Un rapport sur les classes. — Projet de cession du Collège à l'Evêque de Quimper. — La démission de M. Cohanec. — Vingt ans après.

CHAPITRE VI

Le Principalat de M. l'abbé Follioley (1868-1873). — La nomination de M. l'abbé Follioley. — Quelques améliorations. — Un déserteur prussien au Collège. — L'abbé Follioley et la guerre. — Lendemain d'épidémie. — Quatre ans d'administration.

CHAPITRE VII

Le Principalat de M. l'abbé Roull (1873-1895). — La nomination de M. l'abbé Roull. — Deux professeurs: M. l'abbé Edouard Le Guillou — M. Gustave Hervé. — Un grand constructeur. — L'abbé Follioley défenseur du Collège. — Le contrat décennal (1891-1905). — L'œuvre de M. Roull.

CHAPITRE VIII

Le Principalat de M. l'abbé Gloanec (1893-1907). — M. l'abbé Gloanec. — Le renouvellement du traité décennal. — Louis Gillet. — Le départ de M. Gloanec.

CHAPITRE IX

Le Principalat de M. l'abbé Moënner (1907-1914). — M. l'abbé Moënner. — Le contrat de 1911. — L'Association amicale des anciens élèves et maîtres du Collège. — Une campagne de presse. — La séance du 24 décembre 1913 à la Chambre des Députés. — La réponse de la Municipalité. — Le Collège en 1914. — La fin d'un régime.

CHAPITRE X

Le Livre d'Or du Collège (1914-1918). — La guerre éclate. — En Avant! — Nos chers disparus. — Dormez en paix. — Dernière page.

Conclusion.

Appendice.

⁂

Nous ne doutons pas que tous les Anciens du Collège ne s'empressent de se procurer cet ouvrage tant attendu et qui a coûté à M. Corgne tant de travaux et de recherches. S'adresser à l'auteur, 24, rue Nationale, Pontivy, qui expédiera le volume contre remboursement.

Prière pour le recrutement sacerdotal

« Divin Jésus qui nous avez appris à demander au Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers à son champ, daignez susciter dans votre Eglise et dans ce diocèse en particulier, de nombreux et saint prêtres, qui procurent par leur ministère le salut des âmes et la gloire de votre Père. Et s'il Vous plaisait, Seigneur, d'en choisir au sein de notre famille en cet instant agenouillée devant Vous, ce serait de tout cœur que nous Vous en rendrions des actions de grâces éternellement. — Ainsi soit-il. »

Cette prière, recommandée aux familles chrétiennes, a été enrichie par Mgr l'Evêque de Quimper de 50 jours d'indulgences.

Lettre du R. P. PICHON

Missionnaire à Youandé (Cameroun)

Cher Monsieur,

Excusez-moi auprès de tous les amis et veuillez présenter mes hommages à tout Lesneven, sans vous oublier vous-même. J'aurais mille choses intéressantes à vous écrire, car notre Cameroun est une terre à surprises... mais le temps me manque aujourd'hui...

Je viens de relire dans le numéro de septembre 1921 le substantiel discours prononcé par M. Steun à la Distribution des Prix du Collège. On n'a jamais rien dit de plus net à la gloire de notre cher vieux Collège. J'en ai joui tout seul dans mon coin avec admiration... Mais, je vous prie, cher Monsieur, n'en dites rien à personne, surtout au vénéré M. Steun, qui a bien le droit de rire, après tout, de l'admiration d'un pauvre « buchman »...

Le « buchman » est content de son sort. Ça marche bien, très bien! — Le soleil équatorial est plein de malice et j'ai déjà essuyé quelques pintes de sueurs depuis mon arrivée, vomi aussi quelques chopines de bile, enregistré au thermomètre d'inquiétantes températures individuelles... Simples accidents, Dieu merci! qui n'ont jusqu'ici entamé rien de rien de ma substance subsistante. La santé est bonne. Le moral merveilleux. A vrai dire, je n'ai pas eu jusqu'ici une minute d'ennui en Afrique — ce qui ne veut pas dire que les soucis aient fait défaut! Je veux exprimer le contentement plein et raisonné que j'éprouve en remerciant le Maître de m'avoir fait vivre une première année de sacerdoce si féconde en aventures apostoliques. « Aventures » est un terme qui mériterait de larges commentaires. Patientez! Mes carnets sont de notes bourrés, et des collégiens de Lesneven n'ont qu'à bien se tenir en étude quand ils en liront mes relevés.

En attendant je vous signale que je n'ai pas eu que des aventures désopilantes. J'en suis, depuis un an, à mon 1300e baptême de nègres et je ne suis pas loin de ma 10.000e confession. Ah! cher Monsieur Dujardin, dites-le à nos jeunes camarades: le pays noir se remue et la Foi remporte ici de splendides victoires. — **Regiones albae jam sunt ad messem.** Nous sommes ici au milieu d'une immense contrée qui secoue le paganisme comme un vieil arbre sans feuille ni fruit encore debout malheureusement à cause de ses racines séculaires. Notre mission de Yaoundé compte quelques 30.000 chrétiens et 10.000 catéchumènes. Nous sommes 3 Pères aidés par 150 catéchistes. Le mouvement est en pleine lancée, et ça barde! — Il y a eu pour l'année 5.000 baptêmes nouveaux, y compris évidemment ceux des moribonds (1.000 environ), car personne ne veut plus mourir dans le pays sans l'avoir reçu.

Ah! les rêves apostoliques de jadis, comme je les vois largement dépassés par la vraie réalité d'aujourd'hui!

La qualité de nos chrétiens — et même de nos catéchistes — est sans doute ondoyante et diverse. Il y a du bon. Il y a aussi du mauvais... Ce qu'il faut noter pourtant, c'est qu'après 30 ans d'évangélisation, nous sommes rendus, nous arrivons au temps

de recueillir une immense moisson d'âmes qui nous trouve hélas! insuffisants en nombre. — Lesneven! Lesneven! aurais-tu versé tant de sang pendant la guerre sans donner maintenant des apôtres pour le Cameroun, l'un des plus beaux fruits de notre victoire?

Je vois avec plaisir combien la préoccupation des missionnaires vous tient à cœur. Le Pape n'a pas parlé en l'air chez vous et j'ai vu que Quimper est l'un des diocèses où la Propagation de la Foi a recueilli le plus d'argent. Le P. Huntziger vous aura aussi réchauffés, le vieux missionnaire d'Afrique? Et le P. Cardinal, mon excellent confrère, vous a également fait part de sa jeune expérience. Un petit souvenir pour le R. P. Huntziger. L'autre jour j'ai confessé un client, ancien soldat anglais revenant de l'Afrique Orientale, qui m'a présenté une feuille de catholicité rédigée en anglais à Darressalam. La dite feuille était signée d'une belle signature: L. Huntziger.

A Dieu, cher Monsieur. Priez et faites prier pour moi.

Pierre PICHON,
des Pères du Saint-Esprit.

CHRONIQUE DES ANCIENS

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé F.-M. Kervella, membre de notre Association amicale, recteur de Quéménéven, décédé à Plouguerneau ;

M. Théophile Nicol, membre de notre Association amicale, décédé à Lesneven ;

M. Joseph Abjean, du cours 1912, de Gorrékéar, en Plouguerneau (frère de MM. l'abbé F. Abjean, vicaire à Plomeur, et René Abjean, maire de Plouguerneau), membre de notre Association amicale, décédé le 9 septembre ;

M. l'abbé F.-M. Billant, retour du front, inhumé à Saint-Urbain, le 6 septembre ;

M. François Luslac, beau-frère de François Merceur, retour du front, inhumé à Gouesnou ;

Le père d'Yves Grall, élève de seconde, de Plouzévédé, retour du front, inhumé à Brest ;

Sœur Marie-Elisabeth, des religieuses hospitalières de Saint-Augustin, sœur de M. l'abbé Brénéol, décédée à Pont-l'Abbé à l'âge de 27 ans ;

La mère d'Albert et Louis Villacroux, élèves de 5e, de Kerbonne ;

Louis Talec, ancien élève du collège, frère de Marcel Talec, décédé à Kerbonne ;

La grand'mère de Louis Dantec, décédée à Saint-Vougay ;

La mère de notre ami l'abbé François Breton, vicaire à Guilligomarch, décédée à Plouguerneau ;

Et nous offrons à leurs familles nos religieuses condoléances.

DECORATION POSTHUME

Par arrêté ministériel publié au « Journal Officiel » du 9 mai 1922, la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du caporal fourrier Albert Scour, de Landerneau, ancien élève du collège Saint-François, clerc minoré du diocèse de Quimper. « Sous-officier brave et dévoué, tombé glorieusement le 8 septembre 1914 au combat de Lenharrée. Croix de guerre avec étoile en bronze. »

NOCES D'OR

M. le chanoine Le Jacq, ancien élève de 1859 à 1867, professeur de 1871 à 1878, curé-doyen de Crozon depuis 26 ans, a célébré ses noces d'or sacerdotales en une fête où Mgr Roull a été heureux de retracer la belle carrière de son ami. L'Association amicale des Anciens de Lesneven adresse en cette circonstance à M. le chanoine Le Jacq, membre de son Comité d'administration, ses félicitations les plus respectueuses et ses vœux les plus sincères

MARIAGES

Nous avons appris le mariage de :

Mlle Anne Grall, sœur de notre ami Louis Grall, de Landivisiau, avec M. Yves Hétet, négociant en cuirs à Pleyben ;

M. le Dr Yves Morvézen, docteur-médecin à Moëlan, avec Mlle Coadou, de Quimperlé ;

M. Albert Berthou, Lamarsant, Ploudaniel, avec Mlle Jeanne Soubigou, Ker-an-ed, Roscoff ;

M. Goulven Pellé, Ker-Névez, Brignogan, avec Mlle Cécile Lesconnec, fille de M. Joseph Lesconnec, de Lesneven ;

M. Magloire Batany, de Plogonnec, avec Mlle Marguerite Terpereau, Paris, 5 août 1922.

Nos meilleurs vœux.

ORDINATION

Ont été promus à la prêtrise en juillet :

Jean Le Guen, de Guipavas (1910-13), des missions d'Haïti; Joseph Bothorel (1915), de Locmélar; Hervé Quillévéré (1910-13), de Lanhouarneau ;

Au Diaconat : François Corolleur (1907), d'Ouessant ;

Au Sous-Diaconat : J.-F. Blons, de Ploudaniel; J.-M. Laot, de Plouider; Hervé Martin, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge; Félix Rannou, de Saint-Louis de Brest; Yves Favé, de Trémaouézan; Yves Favé, de Kernilis ; Olivier Hernot, de Locmélar; Charles Le Corre, de Saint-Louis de Brest; F.-L. Nicolas, de Ploudaniel.

NOMINATIONS & PROMOTIONS

M. Paul Pochard, professeur au collège de Pontarlier, est nommé officier d'Académie.

M. Louis Le Chevalier, professeur au collège de Fécamp, est nommé professeur au collège d'Eu (Seine-Inférieure) par suite d'une supsression de chaire.

Jean Carnot, sergent-fourrier au 118e R. I.

Marc Guiavarch, caporal, 31e section C. O. A.

M. J.-M. Le Stang (1893), vicaire à Ploudaniel, est nommé recteur de Quéménéven.

M. François Grall (1893-1899), professeur à Saint-Pol, est nommé aumônier de la Retraite à Quimperlé.

M. Yves Léon, professeur au collège de Lesneven, est nommé vicaire à Plougastel-Daoulas.

M. Hervé Quillévéré, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire à Saint-Michel de Brest.

M. F.-Raphaël Guillerm, maître d'études à Saint-Yves, est nommé professeur à N.-D. de Bon-Secours, Brest.

M. Joseph Bothorel, prêtre de la dernière ordination, est nommé maître d'études à N.-D. de Bon-Secours.

M. J.-M. Le Roux (1903-08) vicaire à Plouguin, est nommé vicaire à N.-D. de l'Assomption, Quimperlé.

M. Pierre Luguern (1900), ancien vicaire de Camaret, est nommé vicaire à Plouguin.

VISITES

Nous avons revu avec plaisir au collège le capitaine Albert Simon, l'ingénieur de marine Jacques Anglade; le sous-intendant militaire Emile Le Loarer, le docteur Yves Morvézen, le colonel Clément Huntziger.

EXAMENS & CONCOURS

BACCALAUREAT ES-LETTRES

Session de juillet. — Sont définitivement reçus: François Tanguy, de Plounéour-Trez (ancien admissible, latin-grec); André Picot, de Brest (ancien admissible latin-langues); Claude Cozanet, de Lesneven, et Eugène Le Roy, de Crozon (latin-sciences); Joseph Cavarec, de Kerlouan (ancien admissible, latin-sciences); Xavier Delastelle, du Conquet, et Pierre Luneau, de Brest

(sciences-langues) ; — en philosophie: Pierre Quéinnec, de Plouzévédé (mention assez bien) ; Jean Barjou, de Lesneven; Yves Colin, de Lannilis; Gabriel Séité, de Plouescat; André Soubigou (ancien admissible).

CHEZ NOS ANCIENS

Georges Perroud, de la Vraie-Croix, a obtenu son baccalauréat ès-lettres 2e partie (session des démobilisés).

Joseph Iliou, de Saint-Renan, élève de la Faculté catholique d'Angers, a réussi aux examens de P. C. N.

Jean Perrot, de Kerbonne, et Jean-François Le Roux, de Kernilis, 1er baccalauréat en droit.

Lieutenant Louis Bernard, 2e bacc. en droit.

Louis Rosec, de Plouescat, 1re partie de la licence en droit.

Charles de Coataudon, du Relecq-Kerhuon, et Henri Provostic, de Lambézellec, sont reçus licenciés en droit.

Henri Daridon, licencié en sciences physiques.

Eugène Caër, reçu aux examens de fin d'année (4 inscriptions) devant la Faculté de médecine de Bordeaux, admissible au Concours de Médecine militaire de Lyon, et au Concours de la Médecine navale de Bordeaux.

Yves Palud prépare également les épreuves orales du Concours de Médecine militaire, et le 18 septembre il se présentera devant le jury maritime pour l'admission à l'Ecole de Bordeaux.

Nos félicitations à tous les lauréats.

Décoration pontificale. — Dernier écho

Nous sommes heureux de trouver dans la « Semaine Religieuse » du 21 juillet le texte authentique de « l'aimable et éloquente allocution » prononcée par Sa Grandeur Mgr Duparc à l'occasion de la remise à M. Huntziger de la croix de Chevalier de Saint-Grégoire Le Grand.

Mesdames, Messieurs, mes Enfants,

Le Pape Pie XI m'a confié la mission de remettre à M. Huntziger la Croix de Chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Le Pape, en lui conférant cette dignité, savait tous les motifs que nous avons d'estimer et d'aimer M. Huntziger, qui est un chrétien sans peur et sans reproche, jouissant de la sympathie universelle, père de six enfants, parmi lesquels une religieuse, un missionnaire, un officier supérieur, qui n'ont eu tous pour bien servir Dieu et la France qu'à suivre l'exemple paternel.

Mais, vous l'avez constaté par le Bref dont vous venez d'entendre la lecture, des titres spéciaux ont déterminé le choix du Souverain Pontife.

Il a voulu honorer en lui l'homme qui, depuis cinquante ans, dans un collège catholique aussi renommé pour ses succès que pour les vocations sacerdotales dont il a enrichi le diocèse, a mené de front, avec une science sûre, avec un art consommé, avec un dévouement que l'âge n'a pas ralenti, l'enseignement des langues et celui de la musique dans ses formes variées, nous donnant surtout, parmi ses anciens élèves, des prêtres soigneusement initiés à la musique d'église et à l'exécution du chant, tandis que lui-même aux orgues paroissiales, joignant l'exemple au précepte, interprète harmonieusement la liturgie catholique et traduit puissamment le sentiment religieux des foules.

Je suis heureux plus que je ne puis le dire de voir rejaillir sur l'enseignement libre l'hommage pontifical. On ne remerciera jamais assez nos Collèges et nos Petits Séminaires du bien qu'ils ont fait en France, en multipliant dans les villes et les campagnes, dans l'Administration, dans les carrières libérales, industrielles, commerciales, et dans le clergé séculier et régulier, les hommes de valeur, de conscience et de foi. Jeunes gens, je vous félicite de l'éducation que vous recevez ici de maîtres distingués et pieux, et je suis sûr que, pendant toute votre vie, vous saurez vous en montrer dignes.

Monsieur le Chevalier, le Pape n'ignore pas que sa décoration va être épinglée sur une poitrine alsacienne. Si Mgr Freppel avait pu aujourd'hui, comme faisaient jadis les statues légendaires, quitter un moment son socle du Folgoët, pour parler à cet auditoire avec plus d'autorité que moi, il vous aurait rappelé les souffrances et les gloires du pays natal. L'insigne que vous porterez vous dira avec une éloquence plus émouvante encore la sympathie de Pie XI pour l'Alsace-Lorraine, qui sut être héroïquement fidèle à ses convictions religieuses et à ses affections patriotiques.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Première liste

Nous avons reçu les versements des associés dont les noms suivent :

MM.

Arhan, recteur de Lanildut ;
Claude et François Le Ru, Haïti ;
Branellec, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;
Rolland, Emile, Saint-Pierre-Quilbignon ;
Masson, doyen honoraire, Porspoder ;
Taburet, Ernest, capitaine I. C., Le Conquet ;
Le Bris, Théophile, curé, Le Prêcheur, Martinique ;
Lucas, docteur médecin, Saint-Renan ;
Le Jacq, chanoine honoraire, curé-doyen de Crozon ;

Le Roux, J.-F., étudiant en droit, Kernilis ;
J. Jullien, professeur de dessin, Lesneven ;
Le Bras, Louis, lieutenant 8e génie, Tours ;
Huntziger, professeur, Lesneven ;
Uguen, François, séminariste, Kerlouan ;
Gélébart, vicaire, Milizac ;
Inizan, recteur de Tréouergat ;
Dujardin, Louis, docteur-médecin, Saint-Renan ;
Labbé, Yves, bourg de Ploumoguer ;
Steun, aumônier, rue Bréhat, Morlaix ;
Cabon, aumônier, Quimper ;
Le Vasseur, professeur de philosophie, Lesneven ;
Trébaol, François, étudiant, Lambézellec ;
Ollivier, Antoine, étudiant, Lesneven ;
Fily, Guillaume, aumônier, Brest ;
Quentel, Joseph, aumônier, Ponchelet ;
Roué, recteur de Kersaint-Plabennec ;
Arzel, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ;
Billant, recteur de Rumengol ;
Corre, François, recteur d'Audierne ;
Héliès, aumônier de l'hospice, Lesneven ;
Pérès, André, missionnaire, Tantah, Egypte ;
Mesguen, supérieur de N.-D. du Kreisker ;
Boucher, Louis, secrétaire, évêché, Quimper ;
Lichou, Joseph, Roudous, Ploudaniel ;
Lichou, Gabriel, vicaire, Le Relecq-Kerhuon ;
Palud, François, quartier-maître fourrier, Brest ;
Le Traon, Christophe, Bel-Air, Saint-Pol-de-Léon ;
Le Clech, Basile, ingénieur-électricien, Lesneven ;
Abgrall, François, industriel, Betton ;
Bothorel, Jean, notaire, Belle-Isle ;
Bossennec, René, recteur de Landudec ;
Fily, F.-M., ancien recteur, Lannilis ;
Cotten, Guy, notaire, La Gacilly ;
Guillermit, Jacques, enseigne de vaiss., Lambézellec ;
Mével, Claude, aumônier, Landerneau ;
Cozanet, François, représentant, Lesneven ;
Saillour, Charles, vicaire à Porspoder ;
Séité, Goulven, vicaire à Plogonnec ;
Le Roux, ancien recteur de Landunvez ;
Caroff, Louis, vicaire à Landunvez ;
Tromelin, Jean, minotier, Plouguin ;
Guillerm, Guillaume, recteur de Guimaëc ;
Trémintin, avocat, maire de Plouescat ;
Fontenay, Charles, Plouescat ;
Féroc, recteur au Pont-de-Buis ;
Le Roux, Alain, futur séminariste, Lesneven ;
Cozanet, Ambroise, négociant, Lesneven ;
Cozanet, Jean et Claude, Lesneven ;
Guillerm, F.-R., professeur à Bon-Secours ;

Roudaut, Louis, séminariste, Saint-Méen ;
Pierre Urcun, T. O. enseignant de S. Dominique ;
Jézéquel, Paul, vicaire à La Feuillée ;
Caër, Jean, recteur de Plounévez-Lochrist ;
Lannuzel, Michel, vicaire à Plomodiern (membre à pertuité) ;
Bars, chanoine honoraire, Grand Séminaire, Quimper;
Thésée, médecin-dentiste, Brest ;
Odeyé, Eugène, pharmacien, Lannilis ;
Odeyé, Louis, Lannilis ;
Le Dant, vicaire à Plouyé ;
Creignou, prêtre, professeur, Lesneven ;
Pallier, J.-M., vicaire à Plouider ;
Simon, recteur de Guissény ;
Ségalen, recteur de Spézet ;
Jacopin, Pierre, vicaire à Riec ;
Fabre, professeur au collège de Le Blanc ;
Garo, François, Kerbénéat ;
Abbé Pondaven, archiviste, Quimper ;
Lespagnol, vicaire à Loc-Maria-Plouzané ;
Uguen, François, vétérinaire, Saint-Renan ;
Mazé, prêtre, directeur d'école, Landivisiau ;
Baron, vicaire à Châteaulin ;
Le Moign, Jean, vicaire à Moëlan ;
Crom, François, recteur de Plougras ;
Le Guen, Joseph, P. T. T., Rouen ;
Guézennec, recteur de Trégarvan ;
L'Her, Charles, recteur de Sainte-Sève ;
Monot, J.-Louis, recteur de Brennilis ;
Le Guen, Guillaume, recteur de Kernilis ;
Henry, Charles, vicaire à Briec ;
Le Cap, Francis, vicaire à Audierne ;
Léostic, vicaire à Primelin ;
Abbé Jean Le Guern, Plouarzel ;
Nicolas, recteur de Plouyé ;
Bellec, Yves, professeur, Lesneven ;
De Rodellec du Porzic, notaire, Saint-Renan ;
Foll, Joseph, économe, Pont-Croix ;
Guermeur, Jean, vicaire à Rumengol ;
Bihan, Paul, recteur de Plouvien ;
Kervran, recteur de Guimiliau ;
Creff, Hervé, agriculteur, Plougar ;
R. P. Raoul de Kerdanet, Lille ;
Conq, Auguste, recteur de Locquénolé ;
Cozic, recteur de Plonéis ;
Ségalen, recteur de Mespaul ;
Révault, notaire à Douarnenez ;
F. Grall, aumônier de la Retraite, Quimperlé ;
Le Roux, Yves, recteur, Guilvinec ;

(A suivre).

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

LE FOLGOAT, par M. **l'abbé Guillermit,** professeur au collège Saint-François, Lesneven.

Sous ce titre, M. l'abbé Guillermit, présente au public une histoire du Folgoat. Tout le monde sait les circonstances merveilleuses de la vie et de la mort de Salaün ar Foll, mais ce qui est moins connu, c'est l'origine et le développement de la dévotion à Notre-Dame dans ce sanctuaire. Pendant 250 ans le Folgoat a été le centre de pèlerinages le plus vénéré de toute la Bretagne. D'illustres personnages: seigneurs, princes, ducs et même souverains l'ont visité et l'ont enrichi de nombreux dons et fondations. M. Guillermit met précisément en lumière ces points ignorés en s'appuyant sur des documents nombreux et probants.

Dans une deuxième partie, l'auteur fait avec les pèlerins et les touristes la visite détaillée du monument. Il appelle leur attention sur les particularités artistiques qui échappent au premier coup d'œil; et, grâce à ses explications claires et précises, cette visite devient instructive et intéressante au plus haut point.

Les curieux d'histoire trouveront dans cet ouvrage une solide documentation; les amateurs d'art un guide sûr et averti. Tous y trouveront de quoi alimenter leur piété.

Docteur en théologie, licencié ès-lettres, diplômé d'études supérieures et professeur d'histoire, M. Guillermit était tout à fait qualifié pour traiter un pareil sujet avec compétence et autorité.

Prêtres, directeurs et directrices d'enseignement libre auront à cœur de propager cet ouvrage dont la lecture, en faisant mieux connaître à leurs paroissiens et à leurs élèves l'histoire du Folgoat, excitera davantage leur dévotion à Notre-Dame. Imprimé sur beau papier, orné de gravures, il nous semble tout désigné pour être donné comme livre de prix au catéchisme et à l'école. On peut le demander chez M. Lajat, imprimeur à Morlaix ou chez l'auteur M. Guillermit, professeur au Collège de Lesneven. Prix: 3 francs. L. KERBIRIOU.

Abbé C. Grill, inspecteur diocésain; **abbé A. Guillermit,** licencié ès-lettres, docteur en théologie. — **LA COMPOSITION FRANÇAISE,** cours moyen, 1re et 2e année. Illsurations de M. J. Jullien, professeur de dessin. — Morlaix, librairie Le Goaziou. — Paris, Lethielleux, éditeur. — 4 francs le volume.

Cet ouvrage comble une lacune dont souffraient jusqu'à présent les « compositions françaises » du Certificat d'études. Pour apprendre aux enfants à trouver des idées et à les exprimer convenablement, il ne suffit pas qu'à chaque correction d' « exercices de style » le maître s'évertue à souligner, dix mois durant, les mêmes fautes sur les mêmes copies, ni même à répéter inlassablement les mêmes observations aux mêmes étourneaux. Si la « langue française » s'apprend méthodiquement, à l'aide de principes grammaticaux et d'exercices d'application, la « composition française » aussi a ses règles déterminées, qu'il importe d'étudier progressivement dans un « manuel » où l'élève, à chaque exercice, saura les retrouver pour les mettre en pratique. Ce sont ces règles — avec d'abondants

exemples fort bien adaptés que MM. Grill et Guillermit ont réunies dans le présent ouvrage. Un premier groupe de « conseils généraux » sur « la préparation » à l'art d'écrire et sur la façon de se comporter en présence d'un « sujet » à traiter ou d'un « brouillon » à dégrossir (pages 1 à 19) ne s'adresse pas seulement aux élèves de l'enseignement primaire: la plupart de nos collégiens auraient grand profit à les méditer. — Peut-être dans la deuxième partie, consacrée à la « recherche des idées », trouveraient-ils que la part faite à l' « énumération » et aux diverses espèces de « descriptions » (pages 22 à 74) est un peu large auprès de l'espace restreint où se meuvent le dialogue, la narration, la lettre, la « petite dissertation » (pages 74 à 118): mais il faut bien reconnaître que l' « observation » personnelle qui fournit la « matière » de ce genre de composition est une première forme de « réflexion » et que l'enfant incapable d'attention en présence d'un objet ou d'une scène s'appliquera difficilement plus tard à l'analyse d'une idée abstraite et à la recherche des faits concrets qui pourraient la prouver ou l'illustrer. — Tout ce qui est dit dans la troisième partie sur le style, le choix des mots, l'agencement des propositions, l'harmonie de la phrase, devrait être parfaitement su et pratiqué par tous les élèves de nos « classes de grammaire »: munis des judicieuses remarques et des conseils pratiques contenus dans ces cinquante pages (p. 116-165) ils feraient, en Seconde et même en Première, moins de ces fautes grossières, — impropriétés ou équivoques, platitudes ou boursouflure, solécismes ou barbarismes — dont Boileau nous disait, l'autre jour, qu'elles rabaissent « l'auteur le plus divin » au rang d' « un méchant écrivain. »

Notre ami Alexandre **Masseron** a publié dans la **Revue catholique des idées et des faits,** de Bruxelles, les articles suivants: **le Conclave; — la Prophétie de saint Malachie; — la Mise au tombeau du Christ dans l'art; — l'Art et les Saints; — Sur quelques peintres siennois; — la Visitation**

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE (mai-juin 1922).

I. G. Pondaven et J. M. Abgrall. Notice sur Lesneven (suite et fin). Notice sur Leuhan (à suivre). — II. P. Peyron. Manuscrit de M. Boissière. L'Eglise constitutionnelle. L'évêque intrus. — III. G. Pondaven. Quelques documents pour l'histoire religieuse des diocèses de Léon et de Cornouaille: Le Chemin de Croix à Quimper en 1672. Conférences ecclésiastiques au XVIIe siècle. Règlement des Fabriques du diocèse de Léon (à suivre). IV. Variété. Les bas-reliefs en albâtre.

P. Et. Hugueny. O. P. — PSAUMES ET CANTIQUES DU BREVIAIRE ROMAIN. — Traduction, commentaires, méditation. — I. Office du Dimanche. — Un volume in-16 de 448 pages. Action catholique, 79, Chaussée d'Haecht, Bruxelles. 7 francs.

Le savant apologiste de « Critique et Catholique » avait publié en 1916 chez Castermann (Tournai) un commentaire des « Psaumes et Cantiques du Petit Office de la Sainte Vierge » qui vient d'atteindre son 4e mille. Il nous donne aujourd'hui le premier des quatre volumes qu'il a résolu de consacrer aux « Psaumes et Cantiques du Bréviaire romain. »

Le R. P. Hugueny voudrait aider les prêtres et les religieux qui récitent chaque jour le grand Office « à expérimenter plus complètement la valeur vivifiante de sa psalmodie. » C'est qu'en effet le fruit de cette divine prière est entouré d'une enveloppe un peu rude qui non seulement déconcerte les âmes superficielles, mais ne peut livrer son contenu qu'à ceux qui ont appris à l'ouvrir. C'est peu de comprendre la lettre du texte latin dans lequel nous récitons les Psaumes; il faut y lire toutes les pensées que ce texte éminemment suggestif est capable d'éveiller et pouvoir vivre à l'unisson des sentiments qu'il exprime.

Or, si c'est la vie chrétienne qui nous prépare à goûter les psaumes; s'il faut vivre de la vie de la grâce pour aimer les chants inspirés; si, enfin, les psaumes demandent à être dits avec notre cœur plutôt qu'avec notre esprit, l'esprit ne perd pas ses droits de puissance évocatrice du sentiment. De là, pour la récitation fructueuse des psaumes, l'utilité d'une étude, d'une traduction, d'un commentaire qui nous permettent d'en saisir le plus pleinement possible les idées et les images.

C'est ce commentaire indispensable que nous offre ici le P. Hugueny. Sans faire œuvre spécifiquement exégétique, l'auteur utilise les conclusions de l'exégèse, de la critique textuelle et de l'histoire dans la mesure où elles servent à mieux déterminer et à mieux comprendre le sens littéral qui sera le point de départ de toutes nos réflexions morales.

Comment on peut se servir de ce livre pour méditer les psaumes et préparer par l'oraison la récitation de l'Office, l'auteur l'indique en son Introduction. Il suffira de s'y être appliqué pendant quelques jours pour trouver à cet exercice un charme et une efficacité incomparables. Les textes médités auront pour nous une saveur nouvelle: nos psaumes deviendront des formules toutes chargées de vie, et leur récitation nous sera d'autant plus douce qu'elle réveillera et prolongera plus facilement les impression de notre oraison mentale.

Voulez-vous apprécier, aimer l'office que l'Eglise vous fait réciter en son nom? Voulez-vous que votre Bréviaire quotidien soit pour vous non une charge, mais une joie? Méditez les « Psaumes et Cantiques » du R. P. Hugueny. Vous n'aurez qu'un regret en refermant ce premier tome: c'est de ne pouvoir dès maintenant en goûter toute la suite.

LES SEMAILLES, revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse.

Nous continuons à recommander cet excellent organe, dont la nouvelle adresse est la suivante: M. l'abbé Etienne Casson, Champagne-au Mont d'Or (Rhône).

LA NOUVELLE JOURNEE, 5, Place de Jussieu, Paris (V^e), publie, dans son numéro du 10 juin 1922, une appréciation très élogieuse du livre de notre ami Alexandre **Masseron:** « Les énigmes de la Divine Comédie » par P. Archambault. — 10 juillet-10 août, la fin de l'étude de M. Blondel sur Léon Ollé Laprune et son œuvre.

LE BULLETIN DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE L'UNIVERSITE se publie 71, rue Molière, Lyon. Abonnement: 8 francs.

Le Gérant, GEORGELIN. Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

9^e Année. Octobre-Novembre 1922
NOUVELLE SÉRIE, N^{os} 37-38

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

ASSOCIATION AMICALE
des anciens Maîtres et Elèves du Collège de Lesneven

SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
(6 septembre 1922)

LA CEREMONIE RELIGIEUSE

Cent soixante membres de notre Association amicale se trouvaient réunis, le mercredi 6 septembre 1922, à 10 heures, dans la Chapelle où leurs jeunes âmes s'abritaient jadis sous l'égide maternelle de Notre-Dame Auxiliatrice.

Le sanctuaire était orné comme aux grands jours, et la Plaque commémorative des Morts de la guerre avait aussi reçu sa part de fleurs et de verdure.

M. l'abbé Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, célèbre le saint sacrifice de la messe pour les vivants et les défunts de l'Association. Aux prières de l'Eglise qu'il récite, l'assistance unit pieusement les siennes, jusqu'au moment où M. l'abbé Calvez, curé-doyen de Lesneven, du haut de la chaire, l'invite à méditer les bienfaits de tout ordre reçus en cette maison, et à remercier le Seigneur qui nous a permis d'en jouir. M. Calvez insiste à juste titre sur l'esprit de travail qui nous a saisis dès notre entrée au collège, faisant de nous des « bûcheurs » et des caractères énergiques, et sur l'affection surnaturelle dont nous ont entourés, à l'époque trouble de notre adolescence, ceux qui furent ici les pères de nos âmes. Indépendamment des sacrements et de la prière, qui sont les sources communes de la grâce, c'est bien là, en effet, le double instrument dont

le bon Dieu s'est servi pour éclairer nos jeunes esprits et guider nos volontés inconstantes. Demeurons dignes de ces attentions providentielles; n'oublions jamais ce que nous devons à notre vieux collège, et renouvelons sans cesse notre fidélité à l'idéal que nous avons appris ici à aimer et à servir.

Tous nos amis trouveront plaisir et profit à lire dans son texte intégral cette éloquente allocution où M. Calvez, pour toucher le cœur de son auditoire, n'a eu qu'à laisser parler le sien: ils la trouveront reproduite à la suite de ce compte rendu.

Après la messe, M. le Supérieur a fait la lecture du nécrologe de l'année. Le « De Profundis » a été chanté, et la cérémonie religieuse s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par M. le chanoine Berthou, curé-doyen de Lannilis.

Nous devons signaler le concours spontané d'un groupe de séminaristes qui, rangés autour de M. Huntziger, ont bien voulu diriger les chants traditionnels et relever encore la cérémonie par l'exécution de morceaux remarquables qui ont été goûtés de toute l'assistance.

LA SEANCE D'ETUDES

Rapports & Elections

Il est bien près d'onze heures et demie quand M. le chanoine Moënner, vice-président de notre Association, en l'absence de notre vénéré Président, Mgr Roull, retenu à Saint-Louis, déclare ouverte la séance d'études et donne la parole à M. l'abbé Dujardin, secrétaire, pour la lecture du Rapport annuel sur l'état général de l'A. A.

M. Dujardin rend compte, tout d'abord, de l' « opération chirurgicale » dont l'Assemblée de 1921 lui confia la tâche particulièrement délicate. Il s'agissait de reconnaître, parmi les centaines d'adhérents inscrits sur nos registres, les « membres vivants » d'avec les « branches mortes » et de nous débarrasser de ces « poids lourds » qui retardaient notre marche et nous occasionnaient des dépenses sans nous rendre, par ailleurs, aucun service.

« Conformément à votre décision, dit M. Dujardin, votre Comité a d'abord rappelé aux camarades négligents l'article des Statuts excluant de l'Association les membres qui, deux ans de suite, ont refusé de verser leur cotisation. Il les a ensuite invités à réserver bon accueil au reçu postal qui leur serait présenté si, malgré ce rappel, ils n'avaient pas réglé leur compte avant le mois d'octobre. Nous ne pouvions, je crois, user de plus de ménagements: à vrai dire, avec ce système, ce

n'est pas nous qui éliminions les « branches mortes »: ce sont les « branches mortes » qui s'élimineraient d'elles-mêmes.

« En fait, sur près de 800 inscrits, c'est à peine si une cinquantaine se sont définitivement séparés de nous. Et une association d'anciens élèves a le droit de se dire florissante lorsqu'après dix ans d'existence — dont quatre ans de guerre qui lui ont ravi 160 dévoués camarades — elle compte encore plus de 700 membres souscripteurs.

« Pour combler les vides opérés soit par la mort, soit par une coupable lassitude, nous comptons sur les jeunes camarades qui nous quittent cette année : pour être sûrs de ne jamais oublier ce qu'ils doivent à leur vieux collège ils s'inscriront à notre Association amicale et demeureront en relation avec elle par l'intermédiaire d' « En Avant » : ils nous feront part de leurs joies et de leurs deuils, de leurs ennuis comme de leurs succès : l'Association est une grande famille où l'on s'aime, où l'on s'aide : qu'ils y entrent avec une pleine confiance ! »

M. le Supérieur intervient pour appuyer le vœu qui termine le rapport du Secrétaire : il fait appel à la solidarité qui nous unit et rappelle à tous les lecteurs d' « En Avant » que la Rédaction du Bulletin gagnerait encore en richesse et en variété si son directeur trouvait parmi eux un plus grand nombre de collaborateurs.

Après que M. Dujardin a communiqué à l'Assemblée les excuses des membres absents qui sont d'esprit et de cœur avec nous et dont on trouvera plus loin la liste imposante, la parole est donnée à M. l'abbé Paul pour la lecture du Rapport de M. Barjou, trésorier, sur l'état financier de l'Association.

Ce rapport nous apprend que « l'actif actuel se compose de 196 fr. 60 en espèces, auxquels s'ajoutent six bons de la Défense nationale de 1.000 fr. chacun à échéance du 28 octobre 1922, et deux bons D. N. de 1.000 fr. chacun à échéance du 28 janvier 1923. »

L'état de notre caisse permettra au Comité d'administration, lorsqu'il se réunira en juillet prochain, d'accueillir un plus grand nombre de demandes de subventions en faveur d'élèves vraiment dignes d'intérêt par leur situation de famille et leurs qualités personnelles. Les demandes de subventions doivent être adressées à M. le chanoine Moënner, vice-président de l'Association, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un membre du Comité.

Le rapport du Secrétaire et celui du Trésorier ne donnant lieu à aucune discussion, l'on procède aux

élections prévues par les Statuts pour le renouvellement triennal d'un tiers des membres du Comité d'administration.

MM. l'abbé Alphonse Colin, secrétaire honoraire, et Alexandre Masseron, assesseur, tirés au sort comme soumis à la réélection, sont réélus par acclamation.

MM. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, décédé; Kérommès, professeur honoraire, décédé; le docteur Lucas, démissionnaire, sont remplacés comme assesseurs par MM. l'abbé Calvez, curé-doyen de Lesneven; Huntziger, professeur d'allemand et de musique; Vincent Inizan, député du Finistère.

La séance officielle est close.

Tribune libre

Mais il est d'usage de ne pas se séparer sans avoir ouvert une « Tribune libre » où tout associé peut venir soumettre à l'assemblée les idées, les projets de nature à l'intéresser.

Nous avons entendu d'abord Charles de Coataudon, licencié en droit, répétiteur au collège de Saumur, qui a fort éloquemment plaidé la cause de l'histoire et de la langue bretonnes, suggéré à M. le Supérieur de leur faire une place dans le programme d'études du collège et invité le Comité de l'Association à chercher une formule qui permît d'affecter à cet enseignement une part des ressources de l'A. A.

Puis ce fut Alexandre Le Roy, recteur de Saint-Rivoal, dont « a peu que le cœur ne lui fend » chaque fois que passant devant notre chapelle, il en aperçoit le « clocher sans cloche » : l'Association ne pourrait-elle contribuer de quelque manière à combler ce vide lamentable? « Il suffirait, répond M. le Supérieur, que l'ancienne cloche du collège, jadis vendue par M. Follioley à la paroisse de Saint-Servais, pût être rendue à sa destination première. Peut-être quelque âme généreuse se trouvera-t-elle parmi nous pour offrir à l'Eglise de Saint-Servais la juste compensation qui lui permettrait de s'en défaire. » Nous saurons un jour, bientôt peut-être, si l'appel d'Alexandre Le Roy et de M. le Supérieur a trouvé un écho dans nos rangs (1).

(1) « Qui la rachètera ? » demandait M. Colin, en son Compte-Rendu de la Fête de 1919. (Cf. **En Avant**, nov.-déc. 1919, p. 35). « Car il y a une cloche, une cloche qui est bien à nous, bien qu'on l'ait vendue il y a 50 ans pour se procurer des instruments de musique qui, eux, n'existent plus ; une cloche qui porte toujours allègrement cette inscription : « Faite en avril 1835 pour le Collège de Lesneven, j'ai été nommée Renée-Evelina par M. René Vigniboul et Mme Evelina Le Clech. M. H. Roudaut, prêtre, Principal. (Viel, Alphonse, fondeur à Brest). »

C'est enfin Eugène Vicaire qui, en commerçant avisé, reprend la motion déjà présentée par René Simottel à notre deuxième Assemblée générale. « N'y aurait-il pas lieu de ménager, à la fin du compte rendu annuel, une place assez considérable pour les annonces commerciales ? Cela présenterait le double avantage de rendre service aux amis, et de couvrir une partie des frais d'impression. » Combien cela est encore plus vrai, ajoute Eugène Vicaire, maintenant que l'Association a son Bulletin, non plus annuel, mais mensuel ! Quelle influence pourrait exercer « En Avant », auprès de ses 950 abonnés, de leurs familles et de leurs amis, sur le choix de leurs fournisseurs ! Tout cela est juste; et le directeur d' « En Avant » attend les ordres des camarades qui voudraient bénéficier de la publicité du Bulletin.

LE BANQUET

Mais il est midi sonné, et nous sommes attendus ailleurs. L'ancien « grand réfectoire », transformé par des mains expertes, sous la direction de la bonne Mère Louise, en une salle à manger coquette et avenante, s'emplit en un instant de convives empressés.

Le menu, fort succulent, fait honneur à la cuisine du Collège: un grand merci à M. l'Econome !... Et les premiers diacres de l'Eglise chrétienne n'apportaient pas au service des agapes plus de bonne grâce ni d'adresse que n'en montrèrent autour de nos tables les aimables séminaristes du pays de Lesneven.

Laissons ici la parole à un « jeune » qui a bien voulu nous communiquer ses impressions, Claude Cozanet, de Lesneven. « Le Père Huntziger rapporte que dans le pays du Kivou les repas se font en silence et sont suivis d'une bonne heure de sommeil pour aider la digestion. Je ne crois pas que cette coutume s'implante vite chez nous; en tout cas, la réunion de 1922 est fort loin de le laisser prévoir. A peine achevé le « Benedicite », se soulève d'un seul coup et de tous les côtés à la fois un brouhaha sans cesse grandissant. L'aspect d'une table bien servie délie la langue, dit-on, et dans les « carrés » où se sont groupés de vieux camarades, circulent des bons mots joyeux et des histoires d'antan, toutes très véridiques!... Melons et beurre, andouilles à la purée, lapins chasseur, poulets de grains rôtis, salade, riz à l'impératrice, raisins, desserts, disparaissent tour à tour, arrosés à profusion de vin rouge et surtout de vin blanc... Et tandis que les plats se succèdent et que la gaieté augmente, on voit venir « avec impatience l'heure des toasts, surtout quand on est assuré de n'avoir pas son mot à dire ». Hélas! c'est

ainsi : le bonheur des uns fait parfois le malheur des autres; et près de la table d'honneur d'où on les garde à vue, deux malheureux philos de d'an dernier, relisant leur papier, en oublient de manger et de boire. Adrien Salaün se lève le premier et prononce un toast, sans doute remarquable, mais dont on saisit avec peine les paroles émues: le grand Démosthène lui-même ne dut-il pas commencer par mâcher des cailloux avant d'acquérir la gloire ? Tout le monde a compris, du moins, que notre camarade disait merci à ses professeurs et demandait pardon à ses surveillants. L'un de ceux-ci, M. Jean Thomas fut chargé de la réplique : hélas ! à peine une phrase eut-elle fini de tomber que la suite s'enfuit... et court encore. Gabriel Séité accuse à son tour un léger trac, se domine, atteint l'éloquence, recueille un triple ban mérité, et s'asseoit. Les « oiseaux » de l'excellent M. Steun se lèvent tour à tour et regrettent l'absence du maître dont ils gardent un si bon souvenir. Beaucoup se tirent à la perfection du « pensum oratoire » que leur inflige M. le Supérieur, et l'on se meurtrit les mains à force d'applaudir : la salle est d'ailleurs pourvue d'un service de claque bien organisé, sous la haute direction de M. Louis Arnould... »

Il y en eut, on peut bien le dire, pour tous les goûts et de toutes les couleurs, en vers et en prose, depuis la grave profession de foi du séminariste romain jusqu'à la désopilante histoire du docteur-médecin qui sait gré au collège de lui avoir enseigné jadis, avec le latin et les cymbales, l'utile frugalité. Félix Tanguy, parisien malgré lui, proteste de son attachement à la terre bretonne et au collège où il « faisait semblant de trembler sous la férule de maîtres qui voulaient passer pour terribles ». Un pince-sans-rire se loue d'avoir vécu ici cinq années avec « d'honnêtes gens »! Un diplômé des Syndicats agricoles de France proclame sa reconnaissance envers le Collège où s'est formé son esprit et trempé son caractère. Les missionnaires racontent la genèse de leur vocation et appellent les bénédictions divines sur une Maison qui a fourni tant de prêtres au diocèse de Quimper (1) et aux Congrégations religieuses. M. le député Vincent Inizan nous communique ses impressions sur les récents débats académiques dont il a été à la Chambre l'heureux témoins, et lève son verre à la France, terre de lumière et de liberté.

(1) Sur 948 prêtres inscrits à l'*Ordo* de 1922, le Collège de Lesneven s'honore d'en avoir préparé au moins 243, soit plus du quart.

Il appartenait à M. le chanoine Moënner de clore la série de ces sincères et vivants témoignages, en se félicitant avec l'assemblée entière du succès toujours grandissant obtenu par la Fête des Anciens. Et il est bien vrai que nul jamais n'a regretté d'y être venu. Les sacrifices que plusieurs s'imposent pour y être fidèles chaque année ne sont pas des sacrifices vains; on ne saurait renouveler de pareils contacts sans y puiser un regain de vie, sans y retremper les joyeuses énergies qui féconderont notre labeur...

Allocution de M. l'Abbé Calvez

Curé-Doyen de Lesneven

Memor fui dierum antiquorum ; meditatus sum in omnibus operibus tuis. (Ps. 142).

Seigneur, je me suis souvenu des jours passés et j'ai médité sur tous vos bienfaits.

Chers Amis,

Il me semble que cette parole du Psalmiste nous indique bien ce que nous venons faire ici aujourd'hui.

Les Anciens du Collège de Lesneven viennent relire les pages de leur jeunesse, ils viennent redire leur reconnaissance pour l'œuvre sainte qui a été faite ici dans leurs âmes, ils viennent témoigner à leur vieux Collège leur fidélité.

Et comment pourrions-nous relire ces pages-là sans faire monter vers Dieu notre cri de reconnaissance, sans lui demander de renouveler notre jeunesse d'âme?

***

Nous venons d'abord rafraichir nos souvenirs. Ces souvenirs!... Mais il jaillissent en foule dès que nous franchissons le seuil de cette maison: chaque chose ici nous en rappelle; nos émotions les plus profondes et les plus diverses sont liées à tout ce qui nous entoure, à cette chapelle, à ces classes, à ces cours, à ces corridors, à ces chambres de professeurs.

Et tout ce cadre matériel de notre jeunesse est si bien gravé en nous que le moindre changement nous frappe, j'allais dire nous choque, comme s'il y avait quelque chose de brisé dans une harmonie que nous aimions.

Sommes nous donc déjà tellement « Anciens » ? Sommes nous devenus « laudatores temporis acti » au point de méconnaître les progrès réalisés? — Non, n'est-ce pas, chers amis; nous admirons tous, sans regrets pour le passé — les transformations apportées à notre vieux Collège.

Le Collège a un corps et une âme et nous sommes heureux de voir que le corps aussi de notre Collège s'est développé et embelli.

Ah! si les premiers ouvriers revenaient, — ceux-là qui ont commencé l'œuvre il y aura bientôt cent ans et dont vous lirez l'histoire dans le beau livre qu'un des nôtres va nous mettre aujourd'hui même entre les mains — comme ils seraient émerveillés! Leur vieux couvent aux corridors sombres, aux ouvertures si parcimonieusement mesurées « sur le monde », est devenu la grande maison moderne, bien aérée, largement ouverte, dans laquelle les jeunes vies peuvent se mouvoir et se développer à l'aise.

A certaines heures il a fallu aux maîtres de l'œuvre une énergie peu commune et une belle confiance dans l'avenir. Pour ne parler que des derniers développements dont les artisans sont là parmi nous, que de difficultés il a fallu vaincre pour les réaliser! C'était, vous le savez, au moment où on ne parlait que de rupture des relations avec l'Université, et les pessimistes ajoutaient aussitôt: fermeture de la maison!

Mais il y avait à la tête de l'administration municipale de Lesneven et à la tête du Collège, deux Anciens qui ont su unir leurs cœurs et leurs efforts. Laissant crier les oiseaux de mauvais augure, ils ont sondé le passé, ils ont apprécié les forces qui dans le pays même soutenaient le Collège; ils ont cru à la fidélité des familles qui depuis cent ans déjà envoient ici leurs enfants, et ils ont bâti, ils ont bâti grand et beau ci vous savez que, grâce à Dieu, ce n'est ni trop grand ni trop beau.

Messieurs, les reconnaissances — même éternelles! — de ce monde sont très courtes; on a beau essayer de les fixer sur le fer ou dans le granit, elles disparaissent vite des âmes. Et cependant la reconnaissance reste un devoir. Les générations présentes et futures, celles qui profitent ou profiteront du labeur accompli ne songeront guère à remplir ce devoir-là. Alors, n'est-ce pas à nous, les Anciens, à nous qui lions le passé au présent, n'est-ce pas à nous de dire à ces bons ouvriers que l'œuvre faite est belle et bonne et que nous leur disons merci au nom de notre vieux Collège!

Dans ce corps rajeuni, agrandi, l'âme de notre vieux Collège fait circuler une vie toujours plus abondante et plus généreuse.

Vous savez que malgré la guerre, malgré les difficultés économiques par lesquelles nous passons encore, le Collège de Lesneven a gardé son beau chiffre de 420 à 430 élèves. C'est un flot continu d'âmes qui passe ici. Et que trouvent-elles ici, ces âmes? — Ce que nous avons trouvé nous-mêmes ce qui nous a faits ce que nous sommes.

Et tout d'abord une **atmosphère de travail.**

On apprend vite ici la valeur et la grandeur du travail. On sait ici ce que c'est que de « se donner du mal » et on ne craint pas la peine. Ceux qui entrent — « les nouveaux » — se sentent peu à peu entraînés par l'exemple et les conseils des maîtres, par l'exemple aussi des camarades. Et il faut être bien dépourvu d'énergie ou fermement décidé à ne rien faire pour n'être pas saisi et soulevé par cette ambiance où tout parle d'effort et de loyale émulation.

Il était un mot, — et ce mot est toujours sans doute dans la langue du Collège, — il était un mot qui traduisait bien

pour nous cette volonté du travail, ce goût de l'effort; c'était le mot « **bûcher** ». « Désormais je vais bûcher »; c'est ainsi que se traduisait l'une de nos meilleures résolutions.

Je sais qu'on a parfois attaché à ce mot un sens péjoratif. Pour certains le « bûcheur » était celui qui ne pouvait arriver que par un très grand effort et que ne primait que dans certaines compositions dans lesquelles la mémoire avait plus de part que l'intelligence. — Mais ceux qui restreignaient ainsi le sens du mot, étaient vraiment trop intéressés à le déconsidérer, et il a toujours signifié le travail probe et persévérant, le travail joyeux et acharné.

On raconte qu'un jour un inspecteur de l'Université entrant dans une étude, aperçut un élève penché sur son livre, la tête dans les mains, — une attitude que vous connaissez bien! — Et M. l'Inspecteur lui demande: « Mon ami, que faites-vous là? — Je « bûche », Monsieur l'Inspecteur », répondit l'enfant. Monsieur l'Inspecteur ne comprit peut-être pas très bien tout le sens de la réponse, mais il dit tout de même, encourageant et paternel: « Continuez, mon ami! » On a continué en effet et le nombre des « bûcheurs » qui ont assé ici est incommensurable.

Ne peut-on pas dire que cette tradition de travail, à laquelle le Collège est toujours fidèle, — ses succès le prouvent bien — s'appuie sur les qualités mêmes de la race. Quand vous passez au Collège voyez défiler devant vous la longue théorie des élèves; en particulier le jour des Prix, voyez monter sur l'estrade ces jeunes lauréats: il y a de la flamme dans ces regards, mais il y a aussi du sérieux sur ces fronts: ce sont déjà, pour la plupart, de « graves Léonards » — « Léonards, race de prêtres et de religieuses! » a-t-on dit un jour avec dépit. Eh! bien oui, Messieurs, grâce à Dieu, au Bro-Leon on croit encore que la paternité est un sacerdoce, on croit encore qu'il faut faire au foyer la volonté de Dieu; et dans ces familles, bâties sur la foi, gardées par les saintes traditions, Dieu se choisit des serviteurs et des servantes. Et la part faite à Dieu n'appauvrit ni les âmes, ni la race. Cette terre là, nous le savons, est encore l'une des plus riches en sang et en vertus, cette terre là a encore assez d'enfants pour en donner à ces coins de France que le matérialisme — c'est-à-dire le péché — a transformés en déserts...

« Graves Léonards », on reproche parfois aux collégiens de Saint-François d'être un peu timides et concentrés. Un de nos maîtres vénérés, dans une circonstance analogue à celle-ci, disait: « Les maîtres qui nous quittent expriment tous le même regret avec une touchante et flatteuse monotonie: le regret de ne pas trouver ailleurs au même degré des élèves laborieux et disciplinés, avec la confiante docilité d'une conscience chrétienne. Les nôtres n'ont qu'un défaut, l'excès de modestie. Ils ont une trop grande défiance d'eux-mêmes et trop peu le don de se faire valoir. »

S'il le faut, corrigeons ce défaut. Travaillons à donner aux jeunes qui montent toute leur puissance; développons chez eux tous les dons que Dieu leur a faits; apprenons-leur à vaincre leur timidité; donnons-leur le goût de l'action, la confiance dans leur valeur et la fierté de travailler à toutes les nobles causes; mais, avant tout, gardons chez eux le culte des

vertus profondes, afin que l'action extérieure ne soit chez eux que le rayonnement naturel et sincère d'une vie intérieure intense.

***

Ce que nous avons encore trouvé ici, mes chers amis? — **Les âmes de nos maîtres.**

Nos relations intimes, confiantes, continues avec nos maîtres, voilà sans doute le plus grand des bienfaits accordés par Dieu à notre jeunesse.

Ici nul ne se sent isolé, perdu dans la masse, vague numéro dont personne ne se soucie. Il me semble avoir lu quelque part l'histoire du petit Michelet, chétif, timide, en butte aux brimades de ses camarades et pleurant tout seul dans un coin de la grande cour froide de son lycée. Ici les scènes pareilles sont impossibles. Dès l'entrée dans la maison, chacun se sent entouré de paternelle sollicitude; chacun se sent suivi, soutenu, aidé; la confiance naît, l'âme de l'enfant s'ouvre et il va tout naturellement confier à ses maîtres ses petites peines et ses gros chagrins.

A toute heure dans la vie notre âme a besoin d'un guide; nos lumières et nos forces sont toujours si limitées! Mais nous en avons surtout besoin aux jours de la jeunesse, alors qu'il s'agit d'orienter notre âme, de la pénétrer des principes qui l'éclaireront tout le long de la route.

Avez-vous lu dans les « Souvenirs de jeunesse » du Père Gratry le récit de sa crise d'âme? Lui aussi est seul, seul en face de ses troubles intérieurs, seul en face des influences dissolvantes de camarades et de maîtres qui abusent de leur autorité pour jeter sa jeune âme dans la voie ténébreuse du doute et de la révolte.

Aux heures troubles de l'adolescence, il est peu d'âmes qui échappent à ces inquiétudes, car l'âme aussi a ses crises de croissance. La plupart d'entre nous ont, sous une forme ou sous une autre, à un degré ou à un autre, passé par ces heures difficiles. Mais ici nous n'étions pas seuls, nous trouvions près de nous d'autres âmes, les âmes de nos maîtres, attentives et expérimentées, capables de nous comprendre et toujours prêtes à nous accueillir et nous redire le « Sursum corda! » Comme ils savaient, nos maîtres, en nous donnant la grâce de Dieu, nous enseigner la science de l'effort moral! Et dans l'effort la paix revenait, la paix de l'âme et la paix des sens, la paix si favorable au travail intellectuel... Mes chers amis, je crois que ce sont ces relations fréquentes et confiantes avec nos maîtres qui nous ont sauvés de ces catastrophes spirituelles dont nous trouvons si souvent, hélas! le récit dans l'histoire des âmes.

Mes chers amis, laissez remonter doucement vos souvenirs, relisez l'histoire particulière de chacune de vos âmes et vous verrez l'action des maîtres s'insérer dans toute la trame de votre vie de collège. Partout et toujours le long de la journée de travail, le long du cycle de vos études vous vous sentirez suivis, aidés, soutenus, redressés, encouragés. Et c'est cela, l'éducation chrétienne: elle est faite bien plus de cette humble action constante, de ces petites pesées continuelles, de ces contacts d'âme permanents que des solennels avertissements et même des prédications, qui trop souvent restent froids et distants, et, adressés à tous, n'atteignent pas chaque âme dans ses besoins particuliers.

Mais pour exercer cet apostolat constant qui s'insère sans ostentation et sans bruit dans les moindres relations avec les âmes des enfants qui leur sont confiés, il faut que les âmes des maîtres soient à une certaine hauteur, il faut qu'ils aient une intensité de vie intérieure plus qu'ordinaire. Et c'est ce que nous avons trouvé chez nos maîtres.

En vous disant ceci ma pensée s'en va — avec quelle profonde reconnaissance! — vers ce prêtre si frêle et si faible sous le poids de ses douleurs physiques, si puissant dans sa prière et dans son action sacerdotale, vers Monsieur Le Guillou, qui a laissé ici de si saintes traditions parce qu'il a trouvé d'admirables continuateurs. Oh! comme il trouvait les mots qu'il fallait pour apaiser nos âmes de jeunes Celtes troublées parfois par on ne sait quelles imaginations venues sans doute dans le sang du fond des âges! Comme il accueillait toujours avec la même bonté ceux qui revenaient pour la centième fois lui faire la confidence de leurs misères et de leurs difficultés! La consultation était parfois bien puérile ; elle pouvait paraître inutile; mais cette parole de bonté, ce sourire, cet accueil si bienveillant, c'est cela qui n'était pas inutile: c'est de cela qu'on avait besoin. Et comme il nous conduisait doucement, persévéramment, vers les sources que Dieu lui-même a préparées pour refaire les forces de nos âmes, c'est-à-dire vers les Sacrements et en particulier vers la Communion fréquente! Je le sais, la Communion fréquente est aujourd'hui une pratique incontestée dans toutes nos maisons d'éducation; c'était alors une initiative parfois assez sévèrement discutée...

Messieurs, je ne nomme qu'un seul. Je puis en parler à l'aise, parce que depuis longtemps ce bon serviteur est entré dans la grâce de son Maître.

Mais ce que je dis de l'un, vous le redites intérieurement de tous les autres, et c'est le même hymne de reconnaissance qui jaillit de nos cœurs pour ceux qui ont été vraiment les pères de nos âmes. Le grand saint Paul disait aux Corinthiens: « Vous pourrez avoir des milliers de maîtres dans le Christ; vous n'aurez jamais qu'un seul père: c'est moi qui par l'Evangile vous ai engendrés dans le Christ Jésus: nam si decem milia pædagogorum habeatis in Christo, sed non multos patres: nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos genui. » Les prêtres qui nous ont formés ici à la vertu et à la piété peuvent nous redire la même parole. Nous avons eu, nous aurons encore bien des maîtres: eux seuls sont vraiment les pères de nos âmes.

***

Cette atmosphère de travail, ce dévouement de nos maîtres préparaient merveilleusement nos âmes à profiter de l'action directe que Dieu exerçait lui-même **par sa grâce.**

La grâce de Dieu, nous la recevions sans doute plus abondamment dans les Sacrements, plus particulièrement dans cette Chapelle aux heures privilégiées de la Prière, de la Messe et de la Communion; mais c'est partout qu'elle venait

à nous, c'est partout ici que la lumière chrétienne brillait, c'est partout que nous recevions des impulsions vers le bien.

Seulement, cette action directe de Dieu sur nos âmes par sa grâce, bien qu'elle soit la plus importante et la plus profonde, est vraiment trop intime et trop mystérieuse pour que nous puissions en parler. Chacun de nous peut bien marquer quelques étapes dans l'histoire de la grâce de Dieu dans son âme, — il y a là des grâces particulières qui ont été pour nous très importantes, décisives peut être, — mais elles doivent rester dans le secret des relations intimes de chacune de nos âmes avec Dieu. Respectons ce secret...

Travail, action des maîtres, grâce de Dieu, voilà donc les forces mystérieuses et bienfaisantes qui forgent ici les âmes. Voilà les forces qui ont formé ici tant d'âmes sacerdotales, tant d'âmes de bons chrétiens.

Mes chers amis, quand on sort du Collège, on ne se rend pas compte de l'œuvre accomplie, on ne sait pas tout ce qu'on lui doit. C'est la vie, c'est le contact avec d'autres âmes moins privilégiées, qui nous montre tout ce que notre Collège a mis en nous de lumière et d'énergie chrétienne. La guerre en portant au sublime ces richesses de conscience et de caractère, en les obligeant à se manifester dans les actes et les écrits, nous a révélé plus clairement encore l'œuvre du Collège. Relisez la collection de guerre d' « En Avant », écoutez les battements de ces cœurs là, c'est l'âme du Collège qui les anime !

Anciens de Lesneven, aujourd'hui que nous savons tout ce que nous devons à notre Collège, remercions Dieu de toutes les grâces que nous avons reçues ici, gardons précieusement nos trésors d'âmes.

Pour plusieurs d'entre nous, la journée s'avance. Heureux sommes-nous si nous avons pu réaliser une part au moins du bien que notre jeunesse ici a rêvé. Du moins, puisque nous sommes là, c'est que, malgré les déviations et les faiblesses, la lumière brille toujours en nous. Anciens, ne quittons pas cette chapelle sans avoir renouvelé, sous le regard de la Vierge du Collège, sous la bénédiction que Notre Seigneur va nous donner, notre fidélité à l'idéal que nous avons appris ici à aimer et à servir.

Et que notre vieux Collège, avec les mêmes forces toujours vivantes, avec des dévouements qui se renouvellent sans cesse et ne s'épuisent jamais, continue sa noble et sainte tâche !

Ainsi soit-il.

NÉCROLOGE 1921-1922

M. le chanoine Louis *Corre*, ancien élève de 1869 à 1877, ancien professeur de 1881 à 1891, décédé à Henvic, à l'âge de 66 ans.

M. le chanoine *Cozic*, ancien maître d'études en 1866-67, sous-principal de 1877 à 1880, décédé curé-doyen de Lesneven, à l'âge de 79 ans.

M. l'abbé Yves *Jacob*, ancien élève de 1858 à 1862, ancien recteur de Milizac, décédé à l'âge de 81 ans.

M. l'abbé Urcin-Eugène *Kérouanton*, du cours 1893, recteur de Tourc'h, décédé à l'âge de 49 ans.

M. l'abbé François-Marie *Kervella*, ancien élève de 1882 à 1887, ancien recteur de Quéménéven, décédé à l'âge de 56 ans.

M. Théophile *Nicol*, ancien élève de 1861 à 1868, décédé à Lesneven, à l'âge de 74 ans.

M. Jean-Louis *Paugam*, ancien élève de 1912 à 1918, décédé à Saint-Méen, à l'âge de 23 ans.

M. l'abbé Jacques *Quentel*, ancien élève de 1873 à 1879, ancien recteur de Lampaul-Plouarzel, décédé à l'âge de 66 ans.

De Profundis !

COMITÉ D'ADMINISTRATION

pour les années 1922 à 1925

Président : Mgr *Roull*, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Vice-Présidents : M. le chanoine *Moënner*, supérieur ; M. le Docteur *Odeyé*, Lesneven.

Secrétaire honoraire : M. l'abbé Alphonse *Colin*, professeur honoraire, Keraudren-Lambézellec.

Secrétaires : M. Pierre *Tréminitin*, avocat, conseiller général, maire de Plouescat ; M. l'abbé Albert *Dujardin*, professeur.

Trésorier : M. Jean *Barjou*, notaire à Lesneven.

Assesseurs : M. le chanoine *Le Jacq*, curé-doyen de Crozon ; M. l'abbé *Steun*, aumônier à Morlaix ; M. l'abbé

Le Vasseur, professeur ; M. l'abbé *Paul,* professeur ; M. Alexandre *Masseron,* avocat à Brest ; M. l'abbé Merve *Calvez,* curé-doyen de Lesneven ; M. Léon *Huntziger,* professeur ; M. Vincent *Inizan,* maire de Kernouès, député du Finistère.

MEMBRES DONATEURS

(Associés à perpétuité, ayant versé une fois pour toutes un capital de 100 francs).

MM. Joseph Francès, décédé ; Arthur Caroff ; chanoine Moënner ; abbé G. Pondaven ; Jacques Quentel, maire de Lannilis ; docteur Jean Creignou ; abbé A. Dujardin ; Louis Gogé, Landivisiau ; abbé C. Lozac'hmeur, professeur ; Chanoine Joseph Berthou, curé de Landivisiau ; abbé Michel Lannuzel, vicaire, Plomodiern ; abbé J. Bihan-Poudec, aumônier, Douarnenez ; abbé Paul Le Ber, Landivisiau ; chanoine Y. Berthou, curé de Lannilis.

Les absents excusés

Nous prions les associés dont les noms suivent de considérer cette citation comme un accusé de réception du témoignage écrit qu'ils ont bien voulu nous adresser :

Mgr Roull, président, retenu à Saint-Louis par le ministère paroissial ; MM. Colin, secrétaire honoraire, Kéraudren-Lambézellec : « On est si bien ici, parmi les feuilles et les oiseaux ! » Docteur Odeyé ; Pierre Trémintin ; Jean Barjou ; chanoine Lejacq ; abbé Steun ; Alexandre Masseron.

MM. Pierre Rohel, Ploudiry; Pierre Quéinnec, Berven; Jacques Jullien, professeur; J.-F. Hily, aumônier, Landerneau; Yves Dijonneau, 3e rég. aviation, Châteauroux; commandant Pilven, Vannes; chanoine Louvière, Morlaix ; Joseph Blons, Missions Etrangères, Paris ; docteur Thésée, Brest; F. Garo, Kerbénéat ;

P. Jacopin, vicaire à Riec ; Ernest Robert, Vannes ; R. P. Mathias Nicolas, Scy; abbé E. Mesguen, supérieur de N.-D. du Creisker ; Alain Le Bihan, noviciat du Saint-Esprit ; Louis Boucher, secrétaire de l'Evêché ; René Bossennec, recteur, Landudec; abbé F.-M. Fily, Lannilis; Goulven Séité, vicaire, Plogonnec; Paul Jézéquel, vicaire, La Feuillée ;

R. P. André Pérès, missionnaire en Egypte; abbé Féroc, recteur, Pont-de-Buis ; abbé F. Guillerm, professeur, Bon-Secours; Michel Lannuzel, vicaire, Plomodierndierń ; chanoine J.-L. Bars, Grand Séminaire ; Edmond Le Dant, vicaire, Plougasnou; Eugène Guillerm, séminariste, de Trégarantec; Charles Gouriou, Paris; François Uguen, de Plounéour-Trez, vétérinaire à Saint-Renan; J.-L. Monot, recteur de Brennilis ;

F. Le Cap, vicaire à Audierne; abbé Jean Le Guern, Plouarzel; Robert de Rodellec du Porzic, notaire à Saint-Renan; Joseph Foll, économe du P. S., Pont-Croix; R. P. Raoul de Kerdanet, dominicain, Lille; F. Grall, aumônier de la Retraite, Quimperlé; Jean Daniel, Bolazec; abbé Kervella, recteur de Guiclan; abbés Prigent et Pengam, Ecole Saint-Joseph, Morlaix ;

Eugène Le Cam, Port-Louis; F. Grall, recteur, Scrignac ; Adolphe Charbonnier de Sireuil, Quimper ; Jean Quillévéré, vicaire à Lambézellec; G. Nicolas, vicaire au Clotre-Pleyben; Charles Salaün, dentelles, Lorient; J.-L. Bodénès, vicaire à Saint-Mathieu, Morlaix; Jean Carnot, de Melgven, sergent fourrier au 118, Quimper; Louis Le Chevalier, professeur au collège d'Eu; Baptiste Jaouen, pharmacien, Ploudalmézeau ;

Germain Dessommes, Morlaix; F. Manuel, boulanger, rue Y. Collet, Brest; Jean Manuel, brigadier, 11e R. A. M., Antioche; capitaine Ernest Taburet, Lannion; docteur Jean Creignou, Eaux-Bonnes; F. Doll, Douric-Lambézellec ; Jean Goasguen, Pont-de-Buis ; abbé Pierre Luguern, vicaire à Plouguin; Auguste et Jean Lamendour, Brest ;

Emile Le Loarer, sous-intendant militaire, Haguenau; Yves Paul, adjudant d'administration du génie, Lorient; abbé Louis Le Boetté, aumônier, Constantinople ; Eugène Creignou, vicaire, Landerneau ; abbé J.-F. Berthou, chapelain, Landerneau ; Jean Prigent, comptable, Brest ; R. P. Goulven Trébaol, Roviano, Rome; Henri Mével, Paris; Emile Guiader, « pauvre bleu qui songe mélancoliquement à nos agapes cordiales, en mangeant sa pitance dans le réfectoire cacophonique du fort de Villeneuve-Saint-Georges » ; docteur Paul Huntziger, Le Cateau (Nord) ;

Y. Le Gall, vicaire, Carantec; Emile Kervern, directeur du Crédit Foncier, Amiens; Y. Palud, étudiant, Crozon; François Stéphan, séminariste, de Ploudalmézean; sergent Jacques Fichoux, Montreuil; F. Breton, vicaire, Guilligomarch; Y. Le Maout, aumônier, Quimperlé; Mutzig, Le Relecq-Kerhuon; Alexandre Rouquet, Ploudalmézeau; abbé Thiry, professeur à Valenciennes ;

Alain Riou, Levallois ; Louis Lavanant, Plouigneau; René Jaouen, séminariste soldat, Neufbrisach; Marcel Quentel, sergent au 71e, Saint-Brieuc; Joseph Garo,

séminariste au 90e A. A. L. T., Vannes; abbé J.-M. Cadiou, professeur à Saint-Yves; F. Kerguélen, professeur à Pontivy; Joseph Grall, Trésorerie, Morlaix; Georges Loyer, Paris; J.-R. Hunaut, vicaire, Ploneour-Lanvern; Frère Bertrand Labbé, Le Saulchoir, Kain (Belgique); lieutenant Louis Bernard, Strasbourg; médecin principal René Hutin, croiseur-cuirassé « Ernest Renan »; J.-M. Abiven, professeur au collège de Sainte-Ménéhould.

N. Donval, Lambézellec; B. Cozanet, vicaire à Kerlouan; Thépaut, vicaire, Guilvinec; G. Sparfel, recteur à Saint-Thonan; Prigeac, vicaire à Saint-Evarzec; J.-M. Floc'h, vicaire à Edern, se sont fait excuser par des camarades présents à la fête.

Les adhérents au banquet

MM. l'abbé Abaléa, professeur; R. P. Abautret, Kerlouan; abbé L. Abjean, Pleyber-Christ; abbé P. Affret, économe; Louis Arnould, Saumur; abbé P. Batany, professeur; abbé Y. Bellec, professeur; abbé P. Le Ber, Landivisiau; abbé J.-M. Le Berre, Morlaix; P. Berrou, séminariste, de Plounévez; chanoine Y. Berthou, Lannilis; J. Bervas, recteur de Lampaul; abbé F. Bervas, instituteur, Guipavas; Y. Bervas, séminariste, de Lesneven; L. Bleunven, séminariste, de Plabennec; J.-M. Bihan, recteur de Saint-Eloy (empêché au dernier moment); F. Bleunven, Plouguerneau (empêché); J.-F. Blons, séminariste, de Ploudaniel; E. Bodénès, aumônier de l'Ecole Saint-Joseph, Brest; Emile Bodénès, modes, 40, rue d'Aiguillon, Brest; Jean Le Borgne, séminariste, de Plounéour-Trez; J. Botéraou, vicaire à Landivisiau; Joseph Bothorel, prêtre, surveillant au Bon-Secours; P. Bourlès, vicaire à Cléder (empêché); docteur Jean Le Bouvier, Kérinou-Lambézellec; P. Bréneol, prêtre, surveillant;

Yves Cadeville, commis de la Marine, Lambézellec; Eugène Caër, étudiant en médecine, Plabennec; Hervé Calvez, curé-doyen de Lesneven; André Chardronnet, école de commerce, Angers; Charles de Coataudon, licencié en droit, surveillant au collège de Saumur; Yves Colin, étudiant, Lannilis; François Conq, Lesneven; Jean Conq, Lesneven; Fernand Corre, notaire à Lesneven; Eugène Corgne, professeur au Lycée de Pontivy; François Cornen, séminariste, du Conquet; Eucher

Corre, recteur de Henvic; Charles Le Corre, séminariste, de Saint-Louis; Jean Cotten, vicaire à Saint-Pol-de-Léon; Yves Cotten, séminariste, d'Elliant; Claude Cozanet, élève de Math. élém., Lesneven; Jean Cozanet, Lesneven; Hervé Creff, agriculteur, Plougar; abbé Y. Creignou, professeur; M. Crozon, Saint-Renan (empêché).

Pierre Dantec, Plougonven; F. Daré, vicaire à Taulé; Henri Daridon, licencié en sciences physiques; Yves Daridon, étudiant, Vitré; Laurent Déniel, s.-lieutenant, séminariste, de Ploudalmézeau; Henri de Dieuleveult, Carantec (empêché); Joseph de Dieuleveult, Le Folgoat; Mathieu Donnart, étudiant, Landerneau; abbé A. Dujardin, professeur; docteur Louis Dujardin, Saint-Renan (empêché); Baptiste Egaret, séminariste, de Guissény; abbé F. Falc'hun, professeur; Yves Favé, sous-diacre, de Kernilis; Yves Favé, sous-diacre, de Trémaouézan; G. Fily, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, Brest;

Alain Le Gall, ingénieur des Travaux publics, Rosporden; François-Eucher Le Gall, vicaire à Saint-Renan; Louis Le Gall, P. T. T., Brest; Guillaume Gélébart, séminariste, de Plouzané; Franz Glaizot, de Lesneven; Aimé Le Goff, agent d'assurances, Landerneau; Léon Le Goff, commis de la Marine, Brest; Louis Gogé, industriel, Landivisiau; François Le Got, séminariste, de Plouguerneau (empêché); Jean Grignoux, pharmacien à Saint-Renan; J.-F. Guéguen, vicaire à Lesneven; Jean Le Guen, Tréverroc, en Kernilis; Guillaume Le Guen, recteur de Kernilis; Paul Guillou, prêtre, surveillant; Guillaume Guennégan, séminariste, de Lanhouarneau (empêché); Jean Guermeur, vicaire à Rumengol (empêché); Marc Guiavarc'h, caporal, séminariste, de Plabennec; Paul Guillauma, sergent, séminariste, de Plounévez-Lochrist; abbé Augustin Guillermit, professeur; docteur Eugène Guillermit, Plouguerneau; François Guillermou, séminariste, de Coat-Méal;

Abbé Herry, Alain, professeur; docteur Paul Herry, Berven; Olivier Hernot, séminariste, de Locmélar (empêché); abbé J. Hervé, aumônier de l'hôpital maritime, Brest; abbé L'Hostis (Jean), séminariste, de Lesneven; Albert Heurtault (père), pharmacien, Lesneven; Albert Heurtault (fils), étudiant, Lesneven; Léon Huntziger, professeur; R. P. Léon Huntziger, missionnaire, des Pères Blancs d'Afrique; Joseph Iliou, étudiant, Saint-Renan; Vincent Inizan, Kernouès, député; Yves Inizan, fils; Yves Inizan, recteur de Tréouergat; Yves Inizan, de Kerléau, Kernouès; Louis Izenic, notaire à Landerneau; Vincent Jaouen, séminariste, de Ploudal-

mézeau; Yves Jézéquel, Pont-Neuf, Guipavas ; abbé Hervé Jézéquel, professeur ; docteur Le Joliff, Plabennec ;

Abbé Kerbaol, curé de Plouescat; Maurice Kéribin, élève à l'école d'horlogerie de Cluses; Auguste Kervern, pharmacien, Kérinou; Félix Kervern, commerçant, Kérinou; abbé Joseph Kervran, vicaire à Briec; docteur Landouaré, Brest (empêché); Yves Lannuzel, séminariste, de Saint-Renan ; Joseph Lescop, Lanrivoaré ; Pierre Luneau, élève de Math. élém., de Brest; Alfred Marrec, de Plouézoc'h; Hervé Martin, séminariste, du Pilier-Rouge; Jean Martin, Lesneven; François Marzin, séminariste, de Plabennec; abbé Joseph Mazé, directeur d'école, Landivisiau; Jean Mével, sergent d'inf. coloniale, Lambézellec; J.-François Merceur, agriculteur, Gouesnou; chanoine Moënner, supérieur du Collège Saint-François; Paul Monot, vicaire à Plouzané; docteur Amédée Le Meur, Ploudalmézeau ;

J.-L. Nicolas, séminariste, de Ploudaniel ; docteur Normant, Benoît, Le Relecq-Kerhuon; Antoine Ollivier, étudiant, Lesneven; Y. Ollivier, recteur de Lanarvily ; Benoît Omnès, Brest (empêché); Louis Omnès, notaire, rue E. Zola, Brest; J.-B. Pallier, recteur de Kernouès; abbé Charles Paul, professeur; Jean Perrot, étudiant, Saint-Pierre-Quilbignon; Victor Perrot, séminariste, de Ploudalmézeau; Jean Poulhazan, Tréouzon, en Kerfeunteun; docteur Edouard Prat, Pleyber-Christ; abbé J.-F. Prémel, surveillant; Pierre Prigent, 2e maître fourrier, de Lanhouarneau; Jean Puluhen, Guipavas ;

Docteur Emile Quéméner, Konakry (Guinée) ; Jules Quentel, P. T. T., Brest; Jacques Quéré, séminariste, Guipavas; Jean Ramée, étudiant, Guipavas; Louis Ramée père, pharmacien, Guipavas; docteur Joseph Rannou, Guilvinec; Auguste Riou, commerçant, Lesneven; Louis Rivoal, surveillant au Bon-Secours; Louis Rosec, étudiant en droit, Plouescat; Jean-Louis Roudaut, étudiant, Le Drennec; Louis Roudaut, séminariste, Saint-Méen; Jean-François Le Roux, étudiant en droit, Kernilis; Joseph Le Roux, Kernilis (empêché); Alain Le Roux, Lesneven; Alexandre Le Roy, recteur de Saint-Rivoal; Eugène Le Roy, élève de Math. élém., de Crozon;

Adrien Salaün, Quimper; Ambroise Salou, séminariste, de Guissény; Gabriel Séité, bachelier ès-lettres, de Plouescat; N. Simon, recteur de Guissény; René Simottel, Brest; André Soubigou, étudiant, Lesneven ; Louis Soubigou, élève au Séminaire français, Rome ; Eugène Soyé, séminariste, de Guipavas; J.-M. Sparfel, prêtre instituteur à Plougastel-Daoulas; Jean Tanné,

Saint-Méen (Empêché); Albert Tanguy, contrôleur des Contributions directes, Brest; Jean Tanguy, contrôleur des Contributions directes, Daoulas; Félix Tanguy, automobiles, 31, rue Labrouste, Paris ; Joseph Tanguy, séminariste, de Plouider; Jean Thomas, ancien surveillant, de Guilers; Alphonse Le Taro, 1, rue Malakoff, Brest; Yves Tranvouez, séminariste, Kerlois; François Uguen, séminariste, de Kerlouan; Eugène Vicaire, ameublements, 105, rue Jean Jaurès, Brest; abbé J.-J. Le Vasseur, professeur; Henry de Vincelles, maire de Lanarvily.

LES TOATS

TOAST de Gabriel SEITE, de Plouescat
Philosophe de 1921-1922

Messieurs,
Mes chers Amis,

Je sais un mien camarade qui vous réserve la primeur d'un toast en vers. N'étant pas de ceux, hélas! qui ont reçu du ciel « l'influence secrète », vous me permettrez de ne parler qu'en prose.

Prendre la parole devant un tel auditoire me semble bien téméraire et ce n'est pas sans un léger « trac » que je me lève. Et pourtant?... Ne sommes-nous pas en famille et toute votre indulgence ne m'est-elle pas acquise... ?

Le cours 1921 franchit à son tour les portes du Collège et ce n'est pas sans une légère satisfaction que nous nous voyons gratifiés du titre « d'Anciens » et admis aujourd'hui au milieu de vous.

Je vous vois me dire pour la plupart: « Hélas, je vous plains, car votre meilleur temps est fini »... Est-ce idéalisation du passé?... Je ne sais,... l'expérience ne me l'a pas encore appris, aussi je vous crois sur parole... en vous avouant toutefois qu'étant élève je ne le croyais pas et que j'attendais même avec assez d'impatience le jour... où le titre d' « Ancien » me permettrait de le vérifier.

Toujours est-il que ce n'est pas sans regrets que nous quittons cette maison, si pleine pour nous de souvenirs. Notre pensée va tout d'abord aux maîtres dévoués qui nous ont formés: à M. le Supérieur qui sut toujours allier une ferme autorité à une bonté... paternelle; à nos professeurs qui nous ont initiés — et avec quel talent! — aux mystères des arts, des langues, des sciences, de la littérature, de la philosophie. Je voudrais leur en exprimer ici toute notre reconnaissance. Mais tous ont un but plus élevé; ils ont façonné nos âmes et nos cœurs et ont voulu faire de nous des hommes résolus, des chrétiens convaincus.

Leurs efforts n'auront pas été vains, les « Jeunes » seront dignes de leurs « Aînés! »

« En Avant » sera le lien dans la vaste famille où nous allons entrer, il nous permettra de rester en relations avec nos maîtres et d'entretenir les bonnes camaraderies du Collège.

Comme les Anciens, nous les Benjamins de l'Association, nous ferons honneur à notre drapeau pour que toujours vive le Collège Saint-François!

TOAST d'Albert HEURTAULT, étudiant, du cours 1919

Chers Amis,

M. le Supérieur m'invite à vous adresser quelques mots. Je le remercie vivement de l'honneur qu'il me fait, mais je ne sais vraiment si j'en suis digne.

N'ayez crainte cependant; je ne vais pas vous faire valoir maintes excuses. Je sais trop bien hélas! que l'indulgence est plus difficile à obtenir et que l'on se prive avec peine du plaisir de la critique.

Je vais donc tout simplement vous dire ma reconnaissance à l'égard de mes anciens maîtres. Car ce n'est vraiment que lorsque l'on a quitté le Collège, vécu un peu, été à même de comparer et de juger que l'on se rend vraiment compte de ce qu'on leur doit: non pas tant par l'enseignement qu'ils nous ont donné ou les succès auxquels ils nous ont préparés, que par l'empreinte qu'ils ont laissée dans nos cerveaux et les méthodes de travail dont ils nous ont fait prendre l'habitude; et cela est vraiment d'un prix inestimable, car c'est la source de bien des succès et des joies.

Et, sur ce point, je suis sûr de me faire l'interprète de mes camarades de cours en remerciant spécialement ces trois virtuoses de l'art difficile d'ouvrir et de fortifier les intelligences, d'affiner le goût, de cultiver les esprits, que furent pour nous dans nos trois dernières années de collège MM. Dujardin, Le Vasseur et Le Steun; M. Dujardin qui s'acharna à nous faire aimer peu à peu presque malgré nous le latin et le grec, M. Le Vasseur, professeur si dévoué et plein d'entrain à qui nous devons une rhétorique si intéressante et enfin M. Le Steun, qui sut nous exposer avec une religieuse émotion qu'il savait nous faire partager les grands problèmes de la science et de la métaphysique et nous apprit à connaître et aimer les plus beaux noms de la pensée française.

Qui de nous n'a pas gardé de ces années un doux souvenir? Quant à moi, ce n'est pas sans une certaine émotion que j'ai retrouvé depuis, exposées par un illustre professeur de Paris et avec le même enthousiasme, les idées maîtresses si chères à notre professeur de Lesneven sur la méthode des sciences.

Un souvenir spécial aussi pour MM Mesguen et Guillermit qui nous firent étudier l'histoire d'une façon juste et impartiale, nous épargnant ainsi les erreurs et les préjugés qui empêchent de rechercher au delà d'une certaine époque les exemples et les leçons qui font de l'histoire une science si utile et si intéressante.

Si vous le voulez bien mes chers amis, nous allons boire ensemble à la santé de tous nos anciens maîtres, de nos anciens surveillants pour qui nous sommes souvent si ingrats et pour M. le Supérieur enfin, en qui nous sommes toujours sûrs de trouver un confident et un conseiller si précieux.

TOAST de Laurent DENIEL, du cours 1918

Séminariste, sous-lieutenant au 89e R. I.

Messieurs et chers Camarades,

A la veille de déposer l'uniforme pour la soutane, au nom des séminaristes-soldats, je suis heureux de remercier cordialement nos anciens maîtres de nous avoir mis au cœur l'amour de l'Eglise et l'amour de la France; de nous avoir appris le chemin du devoir, de l'abnégation et du sacrifice; de nous avoir fait des âmes de soldats. Il faut aussi tout cela dans une âme de prêtre... Monsieur le Supérieur, vous nous avez souvent montré l'exemple de cette phalange de glorieux soldats et de saints prêtres sortis du Collège de Lesneven: comme eux, nous avons à cœur de faire honneur à notre maison sous l'uniforme et sous la soutane. Il y a quelques années, vous nous donniez solennellement pour consigne « d'être les meilleurs dans l'armée, les meilleurs dans le sacerdoce les meilleurs dans la magistrature, les meilleurs dans tous les emplois. » Nous y serons toujours fidèles.

Messieurs, je lève mon verre à la prospérité de notre vieux Collège, en l'honneur de nos maîtres dévoués, à l'amitié qui unit les Anciens de Lesneven, à la cordialité, à l'entrain, à la verve — une verve « sui generis » — qui président à toutes nos réunions.

Permettez-moi en terminant de rappeler le souvenir du vénéré Monsieur Steun qui parlait de nous avec une onction si affectueuse. Il voulait bien nous appeler « ses oiseaux »: je le suis encore, et... je m'envole!

TOAST de Louis ROSEC (1918), de Plouescat

Etudiant en Droit

Oyez, Messieurs, un nourrisson
Des Muses dire sa chanson;
Accordez-lui votre indulgence
Plénière, en la circonstance.
Il va, de souffles inhabiles,
Animer des bulles fragiles,
Essaim léger qu'irisera
Votre sourire, n'est-ce pas?

.....

En ce jour de septembre pâle,
Voici, venus se rafraîchir
Aux eaux vives du souvenir,
Les fidèles de l'Amicale.
Il en est de toutes les tailles;
Il en est de tous les métiers,
Du Léon et de Cornouailles,
Qui, des champs et qui, des cités.
Tous sont venus d'un même cœur
Et dans une égale pensée
De gratitude et de ferveur
Vers la Maison tant regrettée!

.....

Mais, je ne veux de mes sornettes
Davantage vous ennuyer,
Et vous remets mon tablier,
La conscience et les mains nettes.

.....

Foi d'Horace! voici du vin
Qu'entre amis il est doux de boire :
Levons nos verres à la Gloire
Du Collège de Lesneven!

TOAST de Louis SOUBIGOU, du cours 1917
Elève au Séminaire Français, Rome

Un sentiment, déposé au plus intime de notre âme par notre vieux Collège, y pousse des racines si profondes qu'il dirige ensuite toute notre vie. C'est ainsi que plus je vais dans l'existence et plus je me sens fier d'être catholique; fier au point de me demander, comme Montalembert, s'il n'y aurait pas lieu de m'en confesser.

Des circonstances exceptionnelles, je l'avoue, m'ont fait sentir toute la véhémence de telles convictions.

Fier d'être catholique! Qui ne le serait en déchiffrant sur les monuments de Rome, devenue chrétienne, les annales glorieuses de l'Eglise naissante; en suivant les traces des martyrs depuis l'arène sanglante du Colisée jusqu'aux mystérieuses profondeurs des catacombes où ils reposèrent dans la paix; ou encore en vénérant les reliques des saints qui sont venus nombreux autour du tombeau de Saint Pierre attendre le grand jour de la Résurrection.

Fier d'être catholique! Comme c'est vrai lorsque l'on voit, comme une seule famille, tous les peuples groupés autour d'un même père, surtout quand ce père est le Pape. Car le Pape n'est plus, pour nous qui l'avons vu si souvent, le chef mystérieux pour qui on prie sans le connaître, à qui on obéit sans avoir vu son visage. Mais c'est le père qui a passé près de nous en nous bénissant, que nous avons pleuré et suivi jusqu'à la tombe, que nous avons acclamé avec un enthousiasme si délirant lorsque s'ouvraient les fenêtres de la loggia de Saint Pierre et qu'il inaugurait son pontificat en nous bénissant.

Fier d'être catholique! On a le droit de l'être en face de tous ceux qui, pour avoir renié leur passé, mènent une vie sans espoir vers un avenir qui, hélas, pourrait être sans ciel.

Mais notre légitime fierté n'est pas de l'orgueil. Nous savons trop bien que le bonheur n'est pas complet tant qu'il n'est pas partagé. La fierté du catholique fait l'apôtre et tous nous nous emploierons à garder à notre Bretagne, ses vieilles croyances à jamais :

Start eo hor e'halon enn hor c'hreiz,
Ha starloc'h ar Groaz enn hor Breiz!

TOAST d'Hervé CREFF, de Plougar

Sorti de seconde en 1914, bachelier 1re partie en 1915, diplômé de l'Union centrale des Syndicats des agriculteurs de France « en témoignage de son intelligence et de sa ténacité à assurer l'exploitation de sa ferme pendant la guerre. »

Messieurs,
Mes chers Amis,

Je suis très heureux de constater que nos maîtres, fiers des succès remportés par leurs anciens élèves, se félicitent de toutes les distinctions qui leur sont attribuées, même lorsqu'il s'agit de l'ordre du poireau!

C'est un devoir pour moi de proclamer que tout l'honneur doit en revenir à eux et au Collège où ils se dévouent.

Vous me direz que ce n'est pas ici une école d'agriculture. — Certes, les cours qu'on y donne ne sont pas d'une utilité directe pour la culture des champs; mais on enseigne ici l'honneur d'une vie humble et laborieuse, l'amour du travail et du devoir obscur; et ce sont là des principes indispensables pour nous, agriculteurs, et les plus sûrs garants du succès dans notre profession.

D'ailleurs, l'homme ne vit pas seulement de pain, même à la campagne! C'est à son cœur et à son esprit qu'il doit les jouissances les plus nobles et les plus durables. Voilà pourquoi les années passées dans cet établissement sont un bienfait incomparable, même pour ceux qui demeurent attachés à la terre. Ils y acquièrent une culture intellectuelle qui leur permet de goûter plus tard les charmes de la lecture et de l'étude. Et pour ce qui regarde la formation morale et religieuse reçue en cette maison, qu'il me suffise de dire qu'elle sera partout et toujours leur meilleur réconfort.

Pour moi, je dois beaucoup au Collège Saint-François. J'en demeure profondément reconnaissant à mes anciens professeurs, et c'est avec le même plaisir que je reviens tous les ans à cette fête pour vivre quelques heures dans la Maison où j'ai passé des années si gaies et si heureuses.

Messieurs, je bois à votre santé, et vive le collège de Lesneven!

TOAST du Rév. Père Melchior ABAUTRET (1904-1908)
Missionnaire des SS. Cœurs de Picpus

Messieurs,

— L'habit ne fait pas le moine, encore moins l'orateur. Cependant en fils soumis j'accepte l'invitation qui m'est faite par M. le chanoine Moënner que j'ai eu l'honneur de connaître comme professeur, comme directeur, comme supérieur et tout dernièrement comme prédicateur émérite lors de ma première messe à Kerlouan. Monsieur le Supérieur m'en voudrait d'insister: ce sont là des titres plus que suffisants et dont le souvenir reste.

Puisque l'occasion m'est donné de revoir le Collège, à la veille de partir peut-être pour les îles françaises de l'Océanie ou pour l'Amérique du Sud, je suis heureux de retrouver ces murs témoins de ma joie, de mes travaux, de mes projets d'apostolat en pays lointain, et de dire combien je reste attaché à cette maison où se préparent tant de vocations au ministère sacerdotal dans le clergé séculier ou dans la vie religieuse.

Lorsque, à des amitiés qui se sont nouées ici pour ne plus se briser, s'ajoute le souvenir plus intime des appels

d'en haut vers la vie apostolique, faut-il s'étonner que des attaches indissolubles nous lient à ce Collège et que la persistance de certains souvenirs nous poursuive comme une obsession.

Je me souviens encore de cette conférence avec projections lumineuses, donnée par un religieux des Sacrés-Cœurs sur le P. Damien dans notre chapelle. L'appareil est posé sur l'autel, l'écran à la balustrade; le Père se tient debout et donne des explications à mesure que les tableaux se succèdent. J'étais gagné. Qu'il me soit permis d'adresser ici un souvenir ému au P. Damien, apôtre des lépreux. Les navigateurs s'inclinent avec plus de respect en passant devant Molokaï qu'en passant devant Sainte Hélène.

A Sainte Hélène il y a eu Napoléon; mais il était là prisonnier involontaire, objet d'une surveillance étroite pour ne pas dire tracassière.

A Molokaï il y a eu le P. Damien, prisonnier volontaire; il y est resté enseveli, drapé dans sa hideuse mais triomphante lèpre...

En terminant je ne puis m'empêcher d'exprimer un regret. Il m'eût été très agréable de voir ici aujourd'hui mon père, du cours 1873, un des plus anciens membres de notre Association, retenu au foyer par des rhumatismes, et mon frère Yves, frappé en rhétorique il y a bientôt deux ans dans toute sa force. Je remercie tous ceux qui m'ont témoigné quelque sympahie dans cette circonstance ainsi qu'à ma famille, tout spécialement les auteurs de l'article paru dans notre bulletin « En Avant ».

Et maintenant, mes chers amis, Kenavo. Sous quelque climat, sous quelque latitude que m'envoient demain mes supérieurs, je puis vous assurer que je garderai impérissable le souvenir de ce Collège, de ses maîtres, de ses anciens, souvenir qui a le don de fairevibrer tous les cœurs, qu'ils battent sous une robe blanche, une soutane noire ou une jaquette.

Et s'il plaît à Dieu de me rappeler à lui sur un sol étranger, dans la mesure où la voix d'un missionnaire mourant a quelque crédit auprès de lui, je lui demanderai de bénir ce Collège et d'inspirer aux jeunes de venir prendre la place de leurs aînés.

Je lève mon verre à la prospérité de ce vieux Collège breton, à la santé de M. le Supérieur, de MM. les Professeurs, de tous les Anciens, et vive Saint-François!

TOAST de Joseph RANNOU (cours 1907)

Docteur-Médecin à Guilvinec

Messieurs les Professeurs,
Messieurs, et chers Amis,

J'ai songé un peu à me récuser, voire à me défiler simplement lorsque je fus appelé, tout à trac, à porter un toast au sein de cette imposante assemblée.

Mais vraiment il eût été malséant de craindre l'affront de tant de figures amies, connues et inconnues, toutes rapprochées par un amour commun, une pieuse commémoration.

Je me permets donc, au nom du cours 1907, de parler sans trop d'émoi, m'efforçant à n'y pas voir un fâcheux pensum oratoire, chose jusqu'ici inconnue, je crois, dans l'échelon des pensum. Et pour me mettre plus à l'aise, j'entre de plain pied dans mon sujet en évoquant votre mémoire, mes anciens condisciples qui n'êtes plus, Léon, Quentel, Foricher, dont les morts ont endeuillé un jour vos vieux amis. Vous fûtes l'honneur du cours, et nous avons un peu de fierté à dire que nous étions émules, en un temps déjà lointain, mais si près de nous lorsque nous retrouvons sur nos têtes ces plafonds vénérables qui eux se souviennent toujours.

Dieu merci, nous sommes encore quelques vivants, qui restent, et pouvons goûter la joie de nous retrouver un moment, de nous faire illusion peut-être, nous rajeunissant tacitement de quelque quinze années. Je ne ferai pas l'appel de ces derniers: ils sont du reste trop peu à mon gré, et pour aujourd'hui je ne choquerai point leur modestie en entonnant leur éloge.

Mais tous, vivants, morts glorieux, ne peuvent être avec moi que d'une seule âme et d'un seul cœur pour rendre témoignage à ce Collège que nous fêtons aujourd'hui et qui nous forma après tant d'autres, qui fit de nous des hommes croyants et des humanistes convaincus, qui nous éleva dans l'amour du beau et du bien. Je puis maintenant rendre hommage à nos anciens professeurs, les principaux artisans de notre éducation. Je nommerai d'abord M. l'abbé Bossennec, notre premier mentor, celui à qui je remis en tremblant ma première version latine, un matin d'octobre 1902; je crois me souvenir que la moitié au moins restait à faire, lorsque l'heure sonna du ramassage des copies. J'appris par la suite à être plus diligent.

Que dire du regretté M. Kéromnès, dont les classes étaient si doucement goûtées, un peu par l'amour du grec: « Prenez votre Hérodote! » et beaucoup par l'affection toute paternelle dont il nous semonçait.

Nous arrivons à M. Colin, l'apôtre que la Providence nous avait ménagé, au seuil poétique de la Seconde, avant l'année redoutable du « Bac » Ah cette année! et ses quarts d'heure d'arrêt, et les bourrades affectueuses du sévère mais bon M. Steun! « Verbiage!!! » Je vois encore ce mot écrit en caractères menus, agressifs, barrer de paraphes rouges mes copies de dissertation française... Je vous entends, mon cher Maître, et j'abrège!...

M. Huntziger ne m'en voudra pas de louer publiquement ses mérites que chacun connaît et qui reçurent naguère la plus éclatante consécration. Pour moi je lui dois d'aimer un peu la musique, et le souvenir que j'ai de son regard de feu me gare encore des fausses notes, quoique je n'aie plus à craindre, hélas! les rappels secs de son archet justicier. Mânes de Mozart, vous fûtes excellemment défendues!

Je crois en avoir fini. Il serait bien long de tout évoquer, de ces cinq années passées ici, au milieu d'honnêtes gens... Les vieillards ont, paraît-il le privilège de s'étendre sur le passé! « Laudatores temporis acti ». Mais aussi quelquefois sommeille le bon Homère. L'heure n'appartient pas aux raseurs; comme il est raisonnable, je dois sur le champ me

borner, en levant mon verre en l'honneur du Collège de Lesneven. Qu'il forme encore et toujours de bons chrétiens, de bons Français! Je bois bien affectueusement à notre vieille boîte, et lui souhaite longue vie et prospérité!

TOAST du Rév. P. Léon HUNTZIGER (cours 1901)

Missionnaire des Pères Blancs d'Afrique

Messieurs,

Mes chers Amis,

La coutume demande, au cher pays du Kivou, que les repas se prennent toujours en silence et soient suivis d'une douce sieste apte à faciliter la digestion.

Les toasts y sont donc plus que rares, inconnus, même des missionnaires qui ont fait de l'Afrique une seconde patrie.

Cependant, puisqu'on m'y invite, je suis heureux, en voyant la tradition du Collège si noblement représentée, de porter à la santé de tous les anciens réunis, à celle des chers maîtres qui ont tant peiné pour nous former, à celle des condisciples affectionnés dont le souvenir est toujours un réconfort, à l'heureux avenir des plus jeunes sur qui sont fondées de légitimes espérances.

Depuis que je suis en Europe, j'entends dire partout que la place manque, qu'on ne sait plus où se loger, que la vie y est pénible, que les affaires sont gênées par une concurrence effrénée. Venez en Afrique! Vous y trouverez l'espace, le vaste horizon, le calme, des populations hospitalières, une flore merveilleuse, une faune unique qui fera la joie des chasseurs! Vous y trouverez surtout des millions et des milliers de malheureux qui attendent de jeunes apôtres pour leur porter la parole de vie.

Le Cardinal Lavigerie disait dans un toast qui est resté célèbre: « Plaise à Dieu que l'union qui se trouve ici parmi nous, en présence de l'étranger qui nous guette, règne entre tous les fils de la mère patrie! »

Je bois à cette union, à la prospérité du Collège, à tous les Anciens, à la France!

TOAST d'Alexandre LE ROY (cours 1891)

Recteur de Saint-Rivoal

L'Ecriture dit: « Ayez la prudence du serpent et la simplicité de la colombe. » C'est là une parole que M. le Supérieur s'est appliquée, mais en la dosant à mon endroit. Je crois en effet que dans cette invitation qu'il m'adresse à porter la parole devant vous il y a un sixième de colombe et cinq sixièmes de serpent. C'est une malice qu'il me fait là.

Tout à l'heure, mon bon M. le Supérieur, l'un de nos chers cadets a vanté votre bonté paternelle, je crois. On vous a dressé, à l'encontre de votre modestie, un piédestal dont je ne voudrais vous faire descendre et sur lequel vous contemple mon admiration... mitigée toutefois car je crains que vous ne manquiez de goût! (Récriminations hilares de l'auditoire).

Messieurs, ne protestez pas! Je vous constitue mes juges! Après ces flots d'harmonie et d'éloquence tant en vers qu'en prose qui nous ont bercés si agréablement, n'est-il pas à craindre que l'écho de ma voix produise dans cet ensemble un accord dissonant analogue à celui de la cloche de Saint-Servais qui ne s'entend pas du tout avec ses voisines, qui semble, chaque fois qu'on la sonne, réclamer son rapatriement (res clamat domino) et que nos désirs placent volontiers d'avance dans le campanile béant de notre chère chapelle. Voilà le fait, concluez!

Il y a x années en pareille occurence, je célébrais les gloires de mon cours dont l'éclat rejaillit sur les autres, et dont un flambeau luit actuellement à la table d'honneur. Aujourd'hui je me dois en mon nom, et au nom des anciens musiciens qui se sont formés à la même école, de chanter devant vous notre cher Maître: M. Huntziger.

M. Huntziger, en ce jour du souvenir, je vous salue et porte votre santé au nom des anciens musiciens disparus : Scour, Saïk Cam, Eugène Brun, victime de la catastrophe de la « Bourgogne » et tant d'autres ! Et au nom des survivants absents ou présents, je lève mon verre en votre honneur. Dans ce souhait j'englobe tous mes anciens maîtres, mes anciens condisciples, vous tous ici présents qu'il m'est si doux de voir nombreux. A vous tous, mes chers amis! et à notre vieux et cher Collège :

A Saint-François de Lesneven! »

TOAST de Benoît NORMANT (cours 1890)

Docteur-Médecin au Relecq-Kerhuon

Au secrétaire de l'A. A qui le priait de vouloir bien prendre la peine de reconstituer par écrit un toast dont le langage... primesautier avait déchaîné un fou rire parmi nos camarades, le bon docteur répondit:

« Mon cher camarade, voici, aussi exactement que possible, les paroles que j'ai prononcées l'autre jour... Ce ne sera jamais académique: comme je ne suis pas palmé, cela n'aura aucune importance... Louis Arnould m'a traité de « vieille relique ». Je pensais bien demander raison de cette injure; mais j'ai réfléchi que les plus vieilles reliques étaient les plus vénérées, et que cette injure était un hommage... Là-dessus je recommence mon toast:

» Je vous demande pardon, Monsieur le Supérieur, mais je vous avais prévenu ce matin, que je me portais malade, et je pensais être exempt de discours.

» Enfin, puisque ma bonne mine ne vous a pas permis de me « reconnaître », je m'incline, ou plutôt... je me lève, et vous remercie, quand même, de m'imposer la parole.

» Je ne la prends, d'ailleurs, que timidement. Car, pour une fois que j'ai voulu élever la voix dans cette enceinte, cela ne m'a pas réussi du tout.

» C'était un dimanche midi. Sur les plats... Nous eûmes le tort, mon ami Mérop et moi, de grogner qu'à la maison, le dimanche, on avait parfois quelque chose de plus, tandis qu'ici...

» Ce fut dit un peu trop fort,... et surtout près de la table d'honneur, qu'un coup nerveux de manche de couteau ébranla, interrompant les conversations plutôt bruyantes. « Mérop et Normant, venez vous mettre à genoux au milieu du réfec-

toire ! » Moi, rhétoricien toujours obéissant (protestations déplacées d'Yfic Cadeville, à qui je rappelle que j'ai la parole), je vais m'agenouiller devant la table des professeurs.

» Mon vieux Mérop, philosophe et probablement plus scientifique, se dit: « Le milieu du réfectoire n'est pas là; ce milieu doit être le milieu de la table du milieu, et il faudrait me mettre à genoux dans les assiettes; on doit faire erreur. Comme je ne peux pourtant pas donner à l'autorité une leçon de géométrie, je vais simplement prendre la tangente. » Cette tengente passant par la porte de la cour, il la suivit et je restai seul.

» N'allez pas croire, Messieurs, qu'après un incident de cette nature, j'aie gardé du Collège un mauvais souvenir; la preuve en est que je suis ici et que j'y reviendrai. Les façades auront beau changer, mon cœur reconnaîtra toujours le vieux Collège où j'ai passé dix ans. Oui, Messieurs, dix ans! C'est un record, battu d'ailleurs par celui de mon ami Inizan de Kerléau (13 ans) avec lequel et son cousin, nous fondons aujourd'hui « l'Association des Dix ans de Collège » comme il y a les « Trente ans de Théâtre! »

» Et ce qu'il y a de mieux, c'est que nous serions disposés à recommencer le long voyage; pour ma part, si vous connaissez, Monsieur le Supérieur, un élève de Cinquième qui veuille permuter avec moi, je vous demanderai de vouloir bien lui donner mon adresse.

» On m'a appris un peu de tout ici: français, latin, grec, allemand, sciences; j'y ai cultivé les cymbales, le tambour, le saxophone, le violon, et je n'ai pas tout oublié, Monsieur Huntziger; on m'y a même appris la frugalité, qui est une chose très utile dans la vie.

» Pour toutes ces bonnes choses et pour bien d'autres encore, je garde au Collège de Lesneven une reconnaissance attendrie. Aussi, Messieurs, je lève bien haut mon verre à mon vieux Collège d'autrefois, au Collège d'aujourd'hui si engageant, au Collège de demain qui sera plus parfait encore! »

TOAST de Vincent INIZAN (cours 1887)

Député du Finistère

Messieurs,

Je me félicite de pouvoir être encore des vôtres cette année, et ma satisfaction s'accroît du fait que vous avez bien voulu tout-à-l'heure m'accorder un nouveau témoignage d'estime en m'appelant à siéger au Bureau de votre Association amicale. Je vous en remercie de tout cœur.

C'est aussi une satisfaction sans mélange que j'ai éprouvée aux dernières séances de notre année parlementaire: car il m'a été donné d'y refaire mes humanités dans des conditions exceptionnelles.

La presse vous a rendu compte des joutes passionnées qui se sont livrées autour de la Réforme de l'enseignement secondaire au Palais-Bourbon: on eût dit la Chambre des Députés devenue une annexe de la Sorbonne, ou même de l'Académie Française.

Faudrait-il imposer le latin et le grec à tous les élèves de l'enseignement secondaire ? Ou bien suffit-il d'apprendre le français par lui-même sans remonter aux sources de ses idées et de sa langue?

Tel était le sujet proposé à nos méditations, par l'artiste délicat qu'est M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction Publique. Il y a ici des professeurs émérites qui auraient pu, sur ce chapitre, prendre la parole avec compétence. Pour moi, je me suis contenté d'écouter, et j'ai écouté avec ravissement.

J'ai entendu l'helléniste Desrousseaux, qui pour nous s'appelle Bracke, nous faire un vibrant plaidoyer en faveur des langues mortes, du grec surtout, la langue olympienne, par excellence. Puis M. Léon Daudet nous a parlé de Rabelais, dont il imite volontiers le style, — des vieux auteurs français, et du latin, du thème latin surtout, dont il raffole!

J'ai entendu M. Herriot préconiser, dans un magistral discours, un classicisme moderne à base de français; M. Georges Leygues célébrer les artistes du Moyen Age, ceux qui ont bâti nos cathédrales, d'une inspiration si pure, si élevée, si française!

J'ai entendu M. Gaston Deschamps déplorer la désastreuse emprise de la science et de la littérature allemandes, si nébuleuses, sur les méthodes françaises naturellement si claires, et souhaiter une Marne littéraire qui nous libérât complètement des influences d'Outre-Rhin.

J'ai entendu M. Groussau, un tacticien consommé, exposer tout doucement d'irréfutables vérités qui peu à peu prendront corps dans le Pays et au Parlement parce qu'elles sont des idées d'équité et d'égalité, et j'ai vu avec plaisir M. Ferdinand Buisson lui-même souscrire à quelques-unes de ces idées.

Et dans mon cœur de Français amoureux de mon pays, j'ai éprouvé une jouissance infinie à voir cette « trêve de Dieu » des partis politiques: car tous les orateurs, qu'ils fussent de gauche ou de droite, témoignaient d'une courtoisie parfaite...

Ah! Messieurs, pourquoi faut-il que la politique soit si irritante? Otez la politique, le Français est l'homme le plus poli, le plus empressé, le plus serviable des citoyens de l'Univers!

Otez la politique, et le Français vous apparaît comme l'idéaliste par excellence. Oui, la France est encore, comme je le disais récemment au Folgoat, le pays des idées généreuses et des aspirations chevaleresques. Pourquoi? Parce que la France a été pétrie par quinze siècles de christianisme, parce qu'elle est chrétienne jusqu'au plus profond de son être. Même ceux qui se disent libres-penseurs sont pénétrés, à leur insu, de cet influx, de cette atmosphère chrétienne qui a été l'œuvre de foyers ardents au cours des siècles.

Notre Collège, mes chers amis, est un de ces foyers ardents: on le sent, au rayonnement qui s'en dégage. Il fait bon y revenir, de temps à autre, retremper ses convictions et ses énergies. Je bois au Collège, à M. le Supérieur, à MM. les Professeurs. Je bois à la France, terre de lumière et de liberté!

Toast de M. le chanoine Moënner
Supérieur du collège Saint-François
Vice-président de l'Association

Messieurs et bien chers amis,

Avant de se séparer, l'assemblée de 1921 approuva par d'unanimes applaudissements le vœu apostolique de marquer en 1922 une réunion qui ne le cédât en rien aux précédentes. Vous avez répondu magnifiquement, comme toujours; et ce m'est un devoir, autant qu'une joie de le constater. En plus des camarades qu'une fidélité touchante ramène chaque année, d'autres ont apparu qu'il nous tardait de revoir: ils arrivent, quelques-uns de fort loin, de Vitré, de Paris, voire même de l'Afrique équatoriale.

J'aime à penser qu'ils ne regretteront pas d'être venus. Il est si doux de vivre en frères, ne fût-ce que quelques heures rapides, plus doux encore d'épancher son âme d' « ancien » aux pieds de la Vierge-Mère qui fut la confidente des premiers rêves et qui reste le secours des chrétiens à travers les étapes diverses et dans tous les états de la vie ! L'émotion était visiblement communicative, quand ce matin au pied de l'autel nous unissions nos prières à la messe qu'un pieux célébrant offrait à notre intention et à celle de nos chers défunts, et quand nous sentions battre nos cœurs au fil du souvenir sous la parole chaude et persuasive d'un prédicateur zélé. Merci d'abord à MM. Kerbaol et Calvez !

Merci à vous tous ensuite! En venant assister si nombreux à nos fêtes, vous témoignez avec éclat que la vie de la Maison ne vous laisse pas indifférents; et de ce témoignage nous vous sommes profondément obligés. Pour demeurer prospère, une œuvre comme la nôtre ne demande pas seulement le travail et le zèle de ses maîtres, elle a besoin également de l'appui de ses amis: et les amis, sur lesquels elle a le droit de compter, quels seront-ils, sinon en première ligne ses anciens élèves ?

Ma reconnaissance va d'abord, comme de juste, aux privilégiés de l'âge, à tous ceux qui marchent devant pour être des guides et des conducteurs. Je sens qu'ils ont eu pour répondre à leurs désirs et aux nôtres plus d'obstacles à vaincre : des fatigues, des affaires, des soucis. Comment ne pas signaler au tableau des mérites M. le Curé-doyen de Lannilis, M. le député Inizan, M. de Vincelles, et tant d'autres que je ne chercherai pas à nommer dans la crainte de ne pouvoir aller jusqu'au bout ?

Je retrouve avec infiniment de plaisir un groupe compact de jeunes, frais éclos des dernières promotions. Ils ne pouvaient faire leur entrée dans le monde sous un meilleur patronage que celui de leurs frères aînés. Que vous en semble, Messieurs les doyens ? N'est-ce pas que nos cadets sont bien aimables ? Ils sont de bonne grâce prêts à tous les rôles, qu'il s'agisse de chanter a cappella, de servir aux agapes, ou de trousser élégamment un toast.

Entre les deux âges, je m'incline avec une sympathie fraternellement émue vers ceux qui furent mes condisciples d'antan ou même mes premiers disciples et qui disséminés aujourd'hui sur tous les fronts mènent la lutte pour la vie et le devoir. La tâche est rude parfois. Mais des journées comme celle-ci ont au nombre de leurs effets bienfaisants celui de retremper le courage et de renouveler pour un temps la jeunesse. Plaise à Dieu que nous en gardions aussi longtemps que possible la salutaire impression !

Par delà ceux qui sont ici présents, je voudrais pouvoir embrasser dans le même geste d'affection et de regret tous ceux que l'absence retient éloignés. On dit volontiers que les absents ont toujours tort. J'en connais pourtant plusieurs qui souffrent à cette heure de n'être pas au milieu de nous: leurs lettres d'excuses ont un accent de sincérité qui ne trompe pas. Qu'ils sachent du moins que nous ne les oublions pas, et que nous communions avec eux dans une pensée de regret réciproque et de fidèle attachement.

Entre toutes, une absence nous est ici particulièrement sensible, la plus déplorable pour vous et pour moi, celle de notre très vénéré et très aimé Président. Les labeurs d'une charge pastorale qui serait écrasante pour tout autre que pour lui, malgré ses quatre-vingts ans, le retiennent à Brest. Notre œuvre lui doit trop pour n'avoir pas à son endroit une grande dette de reconnaissance. S'il n'a pas établi l'Association, c'est lui qui l'a rendue possible en étendant, en développant dans ses futurs membres l'esprit de solidarité et d'amitié vraie qui, de tout temps et depuis son passage plus particulièrement, fait le caractère le plus frappant et le plus attachant des fils de la grande famille de Saint-François. Héritier responsable de ses traditions, je regarderais comme une injustice de ne pas lui rendre en ce jour l'hommage qui lui est dû.

Je lève mon verre à la prospérité toujours croissante de notre Association Amicale, à la santé de tous ses membres présents ou absents, et à celle de son éminent Président, Mgr Roull.

Carnet Bibliographique

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE. — Septembre-Octobre 1922. — Sommaire. I. G. Pondaven et J.-M. Abgrall. Notices sur les paroisses du diocèse : Leuhan, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner-Ploudiry. — II. Jourdan de la Passardière. A propos du Cartulaire de Landévennec. — III. Le Gennec: Notes sur les prédicateurs à Morlaix en 1627-28. — IV. G. Pondaven. Quelques documents pour l'histoire religieuse des diocèses de Léon et de Cornouailles. Une Association en l'honneur des Saints Anges en l'église des Jésuites à Quimper en 1674. Divers ouvrages édités chez les Périer. Un Noël latin. Exercice spirituel pour les pensionnaires des Ursulines à Saint Pol de Léon en 1756. — V. V. P. Peyron. Manuscrit de M. Boissière (suite). — VI. Le Pèlerinage des habitants de Pont L'abbé à Sainte d'Auray en 1634.

ŒUVRE DES TROIS « AVE MARIA ». — Lisez et faites lire: 1°) l'**Almanach** du Propagateur des Trois « Ave Maria », intéressant, édifiant, illustré, 0 fr. 70; la douzaine, 7 francs, franco! — 2°) le **Petit Almanach** du Propagateur; joint l'édifiant à l'agréable; parfaitement adapté à l'âge des enfants de 8 à 14 ans, 0 fr. 45; la douzaine, 4 fr. 50, franco. — Bureaux du « Propagateur », Blois Loir-et-Cher).

LA VIE SPIRITUELLE, revue mensuelle (abonnement 12 francs; avec supplément bimestriel consacré aux questions d'érudition, 18 francs) s'adresse à tous ceux qui ont le désir et le goût de la vie intérieure. Rédigé avec le concours de nombreux membres de diverses communautés et d'ecclésiastiques, sous la direction d'un Comité formé d'un groupe de professeurs au Collège Angélique à Rome, elle s'efforce d'exicter une piété forte, éclairée, fondée en doctrine, par un enseignement solide et complet. Elle traite exclusivement de tout ce qui rapporte à la vie spirituelle: théologie ascétique et mystique. Elle s'inspire constamment de la doctrine traditionnelle de l'Eglise; son enseignement est celui des grands maîtres de la spiritualité, en particulier de saint Thomas d'Aquin.

Son numéro d'octobre, tout entier consacré au Centenaire de la canonisation de sainte Térèse, étudie la vie extérieure de la sainte, sa vie intérieure, sa doctrine, ses disciples, etc...

S'adresser à la Direction de la S. V., Ecole théologique de Saint Maximin (Var).

LA COMMUNION DES SAINTS, par M. l'abbé **Gounin,** supérieur au Grand Séminaire de Tours (in-12; (5 francs) répond très heureusement au désir exprimé par un grand nombre de fidèles d'avoir en main un ouvrage qui leur donnât sur ce dogme éminemment « social » une idée plus nette que celle qui leur est habituelle. On trouvera décrit dans ce livre le fonctionnement de cette idéale société de secours mutuels qu'est l'Eglise. Et les amis de la Liturgie se réjouiront de l'apparition d'un ouvrage qui leur permettra de mieux goûter les prières de l'Eglise où la Communion des Saints tient une si grande place. — Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris.

9e Année. Décembre 1922

NOUVELLE SÉRIE, N° 39

En Avant!

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. L'Histoire du Collège par E. Corgne, page 33. — 2. En Afrique équatoriale française (Jean Soubigou), p. 37. — 3. Après la Fête des Anciens (E. Guiader), p. 39. — 4. Chronique des Anciens : François Le Gall ; Sœur Marie-Alain ; Nouvelles diverses, p. 41. — 5. — Chronique de Saint-François, p. 48. — 6. Bibliographie, p. 56.

L'HISTOIRE DU COLLÈGE DE LESNEVEN

:: :: :: *par Eugène CORGNE* :: :: ::

« Voici un livre de piété filiale, de franchise et de courage. M. Corgne, l'un des plus distingués parmi les professeurs de notre lycée, y raconte l'histoire du collège ecclésiastique et universitaire de Lesneven, dans le Finistère, où il a été successivement élève et professeur. Il le fait avec toutes les précisions de la méthode historique et avec toutes les séductions d'un écrivain qui connaît son métier.

Le sujet du livre c'est ce compromis judicieux qui, pendant plus de 80 ans, permit à l'Université de collaborer avec l'élite du clergé breton, pour former dans cette délicieuse petite ville du Léon, une pléiade d'hommes, attachés à la foi de leurs pères, mais adeptes fervents des idées de libéralisme dont l'Université a toujours été le foyer. Jusqu'en 1914, l'Université Républicaine a administré et possédé en Bretagne cet établissement, en apparence paradoxal. Ce fut le dernier spécimen d'un genre, auquel appartenaient aussi le collège Stanislas, à Paris, et celui de Saint-Pol-de-Léon, séparés de l'Université quelque temps avant lui.

On connaît le principe de ces maisons: laisser l'internat, c'est-à-dire la surveillance des enfants, à l'étude, en récréation, au dortoir, à des prêtres, dont l'in-

fluence sur les élèves se double de leur autorité spirituelle; donner à un prêtre le principalat, c'est-à-dire la direction générale et surtout la mission de se tenir en rapport avec les parents et la population dans un pays où le clergé jouit d'un prestige absolu; mais réserver les chaires les plus importantes à des professeurs laïcs, formés aux méthodes et à l'esprit de l'Université. (D'ailleurs tout le personnel devait être pouvu de grades universitaires).

Le système n'aurait sans doute pas réussi dans certaines régions plus centrales ou plus méridionales de la France. Dans le Finistère il eut un plein succès. C'est peut-être ce succès même qui donna de l'ombrage à quelques hommes politiques de Paris et de Bretagne.

Les origines modestes de la maison sont racontées par M. Corgne, avec une simplicité et une clarté, pleines de charmes. Un recteur de campagne, l'abbé Roudaut, curé de Plounéour-Trez, qui avait été jadis principal du collège de Quimper, se mit en tête de créer un pensionnat de jeunes garçons, dans une des villes avoisinant Brest; son choix se porta sur Lesneven (étymologiquement **la Cour du Roi Even**); la population se montra favorable au projet, l'Evêché n'y mit pas d'opposition et l'Académie donna son autorisation. C'était en 1833. Immédiatement le pensionnat eut une centaine d'élèves, mais ils ne pouvaient pas aller plus loin que la 4e. Deux ans après, devant ce premier succès, la ville de Lesneven et l'Université prenaient la charge, au moins morale, de l'établissement, qui était transformé en Collège Communal.

Il devait le rester jusqu'à la veille de la Grande Guerre, — véritable lycée, moins le titre; le « Lycée du Roi Even », disait-on spirituellement, en pensant à son corps de régents au complet et à sa copieuse population scolaire.

Pendant ces 78 ans, les péripéties n'ont pas manqué à son histoire. M. Corgne a su nous y intéresser comme à de petits drames, dont quelques-uns sont simplement comiques. Il y a les démêlés de tel principal avec quelques-uns de ses collègues, les tracasseries que le bureau d'Administration ou le Conseil municipal font à tel autre; il y a les embarras d'argent — une maison de cette importance où l'on prépare Polytechnique, Saint-Cyr et Navale, a besoin de matériel scolaire et scientifique — ; il y a les ennuis des potins de la petite ville, lorsqu'un professeur n'est pas jugé suffisant comme savoir, comme zèle ou comme tenue par la sévère bourgeoisie du crû. L'abbé Chenu, un normand madré, rend la place impossible au fondateur, l'abbé Roudaut, et le supplante, pour être lui-même abandonné

par la municipalité qui l'a soutenu. Les principaux restent rarement plus de dix ans dans cette maison où la tâche n'est pas toujours aisée. Un d'entre eux cependant se détache, par sa forte personnalité, sur le lot plus terne de ses collègues : c'est le fameux abbé Follioley, dont on n'a pas perdu le souvenir dans l'Université ; il devint ensuite proviseur du Lycée de Laval et proviseur du Lycée de Nantes — « le cent-huitième et dernier proviseur-prêtre des Lycées de France ».

Deux épisodes et deux noms fameux meublent également cette histoire : l'exil de Francisque Sarcey, envoyé en disgrâce du Lycée de Chaumont au collège de Lesneven, pour avoir protesté contre l'interdiction impériale de la barbe dans l'université, et la nomination d'Hervé, agrégé d'histoire, répétiteur au Lycée de Quimper, Hervé, vous savez bien, celui du Drapeau quelque part, Hervé, devenu très loyalement par la suite celui de la **Victoire.** Sarcey et Hervé, tombant dans un collège de prêtres, en punition de leur esprit d'insubordination ! Vous voyez cela d'ici. Or voici comment Sarcey apprécie son aventure : « Ce fut dans ma carrière un moment court et délicieux comme une fraîche halte entre deux étendues de sable, dans une oasis. Jamais je ne sentis plus pleinement la joie de vivre et d'avoir vingt-cinq ans... » Et quant à l'opinion d'Hervé, sur ce qu'il appelle « un des plus beaux jours de sa vie », allez la lire dans la belle lettre qu'il écrivit, de sa prison de la Conciergerie, sur son cher collège, et que M. Corgne a reproduite intégralement.

Mais voici que les heures critiques sont arrivées : une campagne de presse, où la « Lanterne », l' « Action » de l'ex-abbé Charbonnel, les « Pages Libres », la « Bretagne nouvelle » et l' « Aurore » se signalèrent à l'envi, dénonça au Ministère, au Parlement, à l'opinion « républicaine », ces espèces de séminaires, où l'on conspire contre la République. Sous le régime de la Séparation, cette collaboration du clergé et de l'Université parut à ces organes vigilants un anachronisme et une inconséquence. Vainement les professeurs laïques du collège signèrent-ils une pétition pour son maintien, en indiquant les inconvénients graves qu'aurait sa suppression pour l'enseignement public. Le Ministre, sous la pression de cette campagne politique est contraint de mettre la municipalité de Lesneven en présence de cette alternative, la laïcisation intégrale du collège ou le retrait de l'investiture officielle. A la Chambre des députés, le 24 décembre 1913, M. Soubigou, député du Finistère, prit la défense du vieux collège dans un discours d'une éloquence émue qui arracha des éloges à M. Viviani lui-même.

Mais la cause était jugée d'avance. La municipalité n'ayant pu se résigner à « balancer » ses prêtres universitaires, le contrat avec l'Etat fut résilié, à la date du 1er octobre 1914. Depuis cette époque, il n'y a plus de collège public à Lesneven; mais il y a une Institution Saint-François; elle a hérité des locaux du collège, de son principal, de son ancienne vogue et de ses élèves. C'est 400 écoliers de perdus pour l'enseignement de l'Etat, 400 de gagnés par l'enseignement libre. Il y en a eu presqu'autant de perdus à Saint-Pol-de-Léon. Mais la chose n'a aucune importance, pour ceux qui font de la politique. Périsse l'Enseignement secondaire public plutôt qu'un principe !

Telle est l'émouvante histoire que M. Corgne a retracée ; elle intéressera sûrement tous ceux qui se passionnent pour le mouvement des idées et des institutions en Bretagne.

S. S.

(« Journal de Pontivy », 26-11-22.)

***

Dans la **Chronique d'histoire régionale** que publie l'**Ouest-Eclair** du 4 décembre, Jean des Cognets écrit: « C'est une singulière histoire que celle de ce collège mi-ecclésiastique, mi-universitaire, où, mariés civilement, la carpe et le lapin vécurent en assez bonne intelligence bien au-delà des noces d'or. » Faisant ensuite allusion aux difficultés de toutes sortes que rencontrèrent les « principaux » du collège, Jean des Cognets note que « M. l'abbé Roull réussit à s'imposer au respect universel et à régenter en paix le collège, dans sa période la plus prospère. » Il ajoute que « les universitaires qui y passèrent en ont gardé d'ordinaire un charmant souvenir. On les y envoyait en disgrâce, et ils demandaient à y rester! Aussi s'empressait-on de les envoyer ailleurs. Francisque Sarcey, Gustave Hervé ont écrit des pages délicieuses sur le jardin virgilien du vieux collège et sur les agapes de son réfectoire. Louis Gillet, qui commença à Lesneven une carrière si brillante, s'en est souvenu avec émotion. Le tableau qu'il a peint de la petite ville endormie au milieu des champs et des mœurs patriarcales de sa gent écolière est d'un charme inoubliable. Vous retrouverez tous ces feuillets du livre d'or de Lesneven dans l'ouvrage très complet et très vivant de M. Corgne. Cette histoire, abondamment documentée, est piquante et pittoresque. »

***

N. B. — M. Corgne a commencé l'expédition aux souscripteurs. Pour recevoir l'Histoire du Collège de Lesneven il suffit de prier l'auteur (24, rue Nationale, Pontivy) de l'envoyer contre remboursement (6 fr. 50).

En Afrique Equatoriale Française

Bria, le 14 mai 1922.

Je n'ai guère écrit, depuis bientôt deux ans, à mes anciens professeurs ou à mes amis pour leur donner de mes nouvelles. Je tiens à m'excuser de mon long silence, et aujourd'hui que le travail chôme, que nous avons un véritable temps de Bretagne, à consacrer quelques heures à mon vieux collège.

Vous parler de mes noirs, de ma vie au milieu d'eux vous intéressera peut-être. C'est donc ce que je vais faire.

Avez-vous vu Bria sur une carte de l'A. E. F. ? Je ne crois pas que mon poste figure sur les atlas. Je vais rapidement vous en indiquer l'emplacement. Remontez le Congo, puis l'Oubangui, ce dernier fleuve presque jusqu'au confluent de l'Ouelli et du Mbomou. A droite, peu avant ce confluent, l'Oubangui reçoit un affluent coulant nord-sud, qu'on appelle Kotto, que quelques-uns appellent Kota, et d'autres Kouta. A environ 300 kilomètres au nord du confluent de l'Oubangui et de la Kotto se trouve le poste de Bria.

Un camp d'une superficie d'environ 16 hectares. Pas un brin d'herbe ne pousse dans la cour du poste. Et lorsque le soleil brille il y a une réverbération très forte. Des canivaux transformés en torrents lors des tornades coupent de ci de là la cour du poste. Au pied du plateau sur lequel est bâti Bria, la Kotto roule lentement. C'est une belle rivière qui a environ 160 mètres de large.

La population européenne de Bria est composée d'un seul homme, votre serviteur. Autour de lui gravitent vingt-cinq miliciens, un interprète, sa domesticité et... un troupeau de 80 cochons et de 80 chèvres et moutons.

Voilà la population du poste. Quelle est ma vie journalière ? Levé avant le jour, c'est-à-dire vers les 5 heures, je fais une promenade matinale au jardin. Vers les 5 h. 1/2 a lieu l'appel pour les miliciens et les prisonniers. Indication du travail, répartition des corvées me mènent jusqu'à 6 heures. Vers les 6 heures, seconde visite au jardin, où je regarde mes semis de choux, carottes, radis, oignons, haricots, petits pois, tomates, aubergines, épinards, céleris, navets, cresson, salade, concombres. Vers les 6 heures 30 je me rends au bureau et, jusqu'à 11 heures 30, je suis absorbé par le règlement de palabres ou la paperasse. A 10 heures,

déjeuner. A 13 heures, bureau jusqu'à vers les 5 heures. A ce moment le soleil n'est plus très fort; on peut sortir sans casque. Mon boy s'empare de mon fusil et je vais tirer quelques pintades ou quelques perdreaux.

Tel est, à quelques variantes près, mon emploi du temps. Quand mes occupations m'en laissent le temps, je me rends dans l'atelier de mes charpentiers et je saisis tantôt une varlope, tantôt un bouvet que je m'amuse à manier. Je n'ai pas encore osé scier. J'ai peur de ne pas scier droit et je ne pourrais plus, dans ces conditions, reprendre mes charpentiers pour leur mauvais travail.

Vous serez probablement étonné d'apprendre que je m'amuse à charpenter. Mais c'est nécessaire. Un fonctionnaire colonial doit savoir tout faire.

Pour le démontrer je vais vous énumérer mes diverses fonctions, et je suis certain d'en oublier.

1° Chef de subdivision, chargé de l'administration de mon secrétariat; 2° collecteur d'impôts et de toutes autres contributions; 3° président du tribunal indigène; 4° chef de détachement (25 miliciens sous mes ordres); 5° agent voyer; 6° archiviste; 7° maçon; 8° charpentier; 9° commissaire-priseur; 10° docteur.

Eh oui ! je suis docteur, et n'en déplaise à tous les illustres et savants médecins qui font l'honneur de notre collège, j'ai obtenu quelques guérisons. Il est vrai que vu mon peu de compétence je ne soigne que des plaies.

Cet aperçu vous donnant une idée de la diversité et de la multiplicité de mes occupations vous montrera que je n'ai guère le temps de m'ennuyer. Ajoutez-y que Bria n'est pour moi qu'un pied à terre, que je suis en tournée en moyenne 20 jours par mois, vous vous rendrez compte que je n'ai guère de loisirs.

Et maintenant parlons un peu des nègres de Bria. Au 31 décembre 1921 la population de Bria était d'environ 14.000 habitants. Je ne puis vous donner le chiffre exact actuel, le noir étant essentiellement vagabond; à chacune de mes tournées, si rapprochées soient-elles, je dois effacer des noms et en ajouter d'autres. La population est de race Banda, mais divisée en nombreuses tribus: Banda-Banda; — Banda-Patri; — Banda-Bria; — Banda-Vidri; — Banda-Tambago; — Banda-Gadjia; — Banda-Djoumgouvou; — Banda-Luda; — Banda-Togleo. Mon impression générale sur la population est assez bonne. Natalité supérieure à la mortalité dans la proportion d'environ 2 1/2 pour 1. Races calmes et qui, à condition d'être guidées, peuvent donner de bons résultats.

Mais je vois les collégiens bâiller d'ennui sur ces

considérations générales et se dire: « Cet oiseau-là ne va-t-il pas nous raconter d'histoires sur ses nègres? » Et je vais essayer de leur donner satisfaction.

Le noir de race Banda vit sous le joug de ses féticheurs et sorciers. Devant chaque case se trouvent de nombreux fétiches: fétiche de la chasse, fétiche des cultures, fétiche de la fécondité, fétiche représentant les mânes des ancêtres; bref, pour toutes choses il y a un fétiche.

Et cette autorité que les sorciers ont su conserver a abouti à ce résultat que le noir vit dans la terreur des envoutements et des sortilèges. Pour le nègre, pas une mort qui soit naturelle, pas un décès qui ne soit causé par des maléfices.

Il est en particulier un génie que l'on rend responsable de nombreuses morts. Les Bandas l'appellent ondro. Qu'est-ce que l'ondro? C'est à ce qu'il paraît un animal ressemblant à un chat sauvage et qui vit dans les entrailles de certaines personnes. Pendant la nuit il sort de sa demeure et va dévorer le cœur des individus à qui le possédé a jeté un sort. Mais il lui faut dénombrer et surmonter tous les obstacles qui s'interposent entre sa victime et lui. Supposez qu'il trouve d'abord les pieds de la victime. Il a vite fait d'en compter les orteils et peut à loisir faire son macabre repas. Mais s'il aborde sa victime par la tête, il n'aura pas le temps de dénombrer tous ses cheveux avant le premier chant du coq, et comme il doit regagner son domicile avant le jour, la victime aura la vie sauve. — Voilà pourquoi le noir couche toujours la tête près de la porte. Et n'essayez pas de prouver aux noirs que cet animal n'a jamais existé que dans leur imagination. Ils vous répondront ainsi que me le fit un vieux chef: « Les Blancs savent beaucoup de choses, mais il y en a qu'ils ignorent et que les noirs connaissent. »

(A suivre). JEAN SOUBIGOU.

Après la Fête des Anciens

Limeil, le 4-11-22.

Cher monsieur, c'est dans le silence profond qui baigne une batterie isolée, silence infiniment propice aux lectures amies que j'ai pu goûter comme il convient la relation tour à tour amusante et émouvante de la « Fête des Anciens »...

Deux « poilus » et moi formons toute la garnison de

la « Batterie de Limeil », vieux petit fort sans canons, et dont la seule importance militaire est d'être bourré un peu partout d'obus de tous les calibres. Une cigarette imprudemment jetée, et les populations avoisinantes asssisteraient à un superbe feu d'artifice, dont les deux hommes sus-nommés et votre serviteur feraient le bouquet !

Ce danger permanent ne m'empêche d'ailleurs pas d'estimer à sa juste valeur la semaine de grande paix que me vaut cette garde. Je suis un Roi ici, et j'apprécie vivement la popote confectionnée chaque jour par mes deux sujets. A part l'heure des repas, heure solennelle entre toutes, je lis et je fume, nonchalamment étendu sur le gazon des remparts... quand le temps le permet. J'aime aussi faire, chaque matin, le tour de mon royaume, et j'éprouve à cette promenade des émotions précieuses. Oncques ne vis lieux plus favorables aux rêveries romantiques d'un imaginatif tel que moi. La bise froide de la philosophie n'a fait que m'effleurer et je suis toujours resté plus près de Musset que de « Monsieur Ribot » et consorts. Aussi je suis le plus heureux des hommes lorsque dans les matins pâles de ce mois de novembre, je m'aventure le long des vieilles murailles verdies de mousse, ou les meurtrières pleines d'ombres mystérieuses, dans le fouillis d'arbustes à travers lequel une poterne basse apparaît, grillagée d'un fer rougeâtre qui s'écaille... Seul, tout seul en ces coins évocateurs d'un passé guerrier, je suis à mon aise et je m'installe pour relire des pages favorites... C'est ainsi que j'ai lu la relation de votre charmante fête, et, dans le grand silence qui m'environnait, les échos de vos rires, que je trouvais à chaque page, semblaient chanter... Comme aussi, je me recueillais plus aisément lorsque s'offraient à mon regard des lignes émues ou des listes funèbres.

Tout m'a intéressé, évidemment, mais permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour l'appel qu'a fait entendre parmi vous mon ami Ch. de Coataudon. Comme lui, je suis attaché profondément au vieux sol breton, et, comme lui, je fais tous mes efforts pour le faire aimer, respecter, pour sauver ses mœurs si simples et si honnêtes, ses croyances nobles qui l'ont tant préservé jusqu'ici, pour défendre aussi son patrimoine littéraire, ses vieux auteurs, son magnifique folklore, que l'on méconnaît trop, sa belle langue, en laquelle ont prié, chanté, discouru nos aïeux, et que nous devrions tous connaître. Moi-même, citadin ignorant, je me suis mis en devoir de l'apprendre. Puisse mon exemple — si modeste soit-il — entraîner d'autres. En défendant la cause bretonne, nous défendons notre

grande cause catholique et nous travaillons aussi pour la beauté et la bonté de la grande Patrie !...

J'ai vu aussi avec plaisir un de mes amis escalader avec une merveilleuse aisance les pentes — abruptes pour d'autres — du mont Parnasse. Que ce cavalier de Pégase trouve ici l'humble hommage d'un pauvre prosateur pour qui la rime est cruellement introuvable? Peut-être Plouescat voit-il grandir en ses murs (murs ?!) un audacieux rival de Monsieur Colin ?

Comme j'aurais eu du plaisir à entendre toutes ces belles choses, ces beaux discours d'orateurs dont la réputation est depuis longtemps établie, ces toasts vibrants, enjoués, ou émus, où chacun mettait tout son cœur, toute son âme — parfois — d'ancien collégien espiègle ?! « Veinards ! Veinards ! » C'est la seule épithète, — combien terre à terre, combien peu poétique, n'est-ce pas, mon cher Louis Rosec ? — que je trouve en mon esprit rongé par l'envie, pour qualifier votre bonheur !

Enfin ! peut-être l'an prochain... Voilà trois ans que je vous redis cette phrase emplie d'un espoir trois fois vain !... Cet espoir le sera-t-il une quatrième fois? Qui vivra verra !... mais je puis vous assurer que tous les efforts que je pourrai faire seront mis en œuvre pour voler à la « Fête des Anciens » de 1923 !...

Emile GUIADER,
46e R. I., 5e comp., Fort de Villeneuve-Saint-Georges (S.-et-O.).

CHRONIQUE DES ANCIENS

François LE GALL

Né à Guipavas le 11 octobre 1903, François Le Gall entra très jeune à l'école de sa paroisse, et ce fut là qu'il manifesta d'abord ce goût de l'étude qui devait dans la suite se développer si heureusement. Aussi y a-t-il laissé, et il en sera de même partout où il vivra, le souvenir d'un travailleur qui sait faire passer la loi de l'esprit avant les exigences du corps. De tout temps en effet François eut une santé fragile, qui eût pu empêcher bien d'autres de se mettre si complètement et avec tant d'ardeur au travail.

Mais ce goût de l'étude n'était pas le seul motif qui poussait François à franchir, pour la première fois en

1915, la porte de notre collège. Son âme, guidée par son oncle M. Gloanec, ancien principal de Lesneven, et cultivée depuis longtemps par sa pieuse mère, avait entendu l'appel de Dieu qui lui disait de monter plus haut: « Amice, ascende superius. » François avait prêté une oreille attentive à cet appel divin, et jusqu'à son dernier jour son rêve sera de monter à l'autel et d'invoquer le nom du Seigneur.

Durant le cours de sa première année de collège, il est brusquement rappelé à la maison : il arrive juste à temps pour recevoir une suprême bénédiction de sa mère. François console ses frères et sœurs et leur montre le ciel, où leur mère est partie rejoindre leur aîné Jacques, mort au champ d'honneur au moment où il se destinait à entrer au Séminaire. Quelques mois après, son oncle meurt à son tour, victime de son dévouement au salut des âmes. François n'aura plus les bons conseils de sa mère et de son oncle ; mais il se montre déjà viril, et l'énergie de sa volonté étonnera toujours ses camarades.

Au collège il se fait aimer de ses professeurs qui ont tôt fait de voir en lui un élève intelligent, travailleur et soumis. Les élèves le prennent pour modèle, et le meilleur témoignage de leur sympathie pour lui, est qu'ils le nomment conseiller de la Congrégation du Sacré-Cœur. Joyeux compagnon, il se charge de dérider les fronts les plus tristes. Ennemi de cet esprit de coterie qui nuit à la charité et à la bonne entente, il va d'un groupe à l'autre, donnant de bons conseils et résolvant les petits différends qui s'élèvent. Chacun peut l'aborder, car François se prête à tous les entretiens, à tous les esprits, à tous les caractères. En classe, il se contente d'obtenir de très bonnes places, sans avoir jamais l'idée de s'en vanter.

Au cours de sa Première, il avait senti germer en lui la vocation du missionnaire. Evangéliser les peuples qui sont assis à l'ombre de la mort : tel était son rêve d'apôtre. Néanmoins il voulait entrer d'abord au Séminaire diocésain dès après son succès à la première partie du baccalauréat. On lui conseilla de faire sa philosophie au collège. Il comprit. « On n'a pas besoin de moi, parce que je ne suis pas assez fort » disait-il, désolé, le lendemain à un de ses amis qui entrait au Séminaire. « Je vais maintenant travailler sans relâche pour tâcher d'oublier mon chagrin. » Il travailla jusqu'au jour où il dut s'aliter. La maladie s'était déclarée en février ; en avril il avait bon espoir : la belle saison allait venir et avec elle ne recouvrerait-il pas ses forces? Le 10 juin il dut entrer à l'hôpital de Brest. Dès son arrivée les médecins s'intéressèrent beaucoup

à lui et firent l'impossible pour le sauver. Sa qualité de collégien instruit, son amour de la langue grecque lui attirèrent en outre leur sympathie, et on sait qu'ils lui apportèrent maintes fois des gâteries. L'aumônier de l'hospice put constater sa douceur et sa patience inaltérable. Il lui demanda de lui apporter souvent la sainte Communion, et, toujours apôtre, il entreprit la conversion de son voisin de lit, un jeune homme qui fit, en effet, une mort édifiante.

François eut longtemps l'espoir de guérir, mais lorsque l'aumônier dut lui proposer de recevoir l'Extrême-Onction, il comprit que c'était la fin à brève échéance, et accepta tout de suite. Dans une sainte indifférence, il fit son acte de résignation à la mort. C'est alors cependant qu'il s'inquiéta de savoir si au collège on connaissait son état. Il pria l'aumônier de vouloir bien en aviser M. le Supérieur. Une lettre qu'il reçut en réponse lui fit le plus grand plaisir, comme d'ailleurs les nombreuses visites de ses professeurs et de ses amis qui allaient régulièrement le voir.

Notre camarade est mort le 28 septembre, tout doucement, sans souffrance apparente, ayant perdu connaissance depuis quelques heures, après avoir édifié son entourage par sa piété et son complet abandon à la volonté du bon Dieu. Toujours soumis à cette sainte volonté, il avait fait jusqu'au bout le généreux sacrifice d'une vie de dix-neuf ans. Les collégiens de Brest et de Guipavas, réunis le 29 à l'hôpital, virent pour la dernière fois leur camarade dont le visage émacié gardait jusque dans la mort son caractère de fermeté. Puis ce fut la cérémonie funèbre dans la petite chapelle de l'hôpital, où il s'était souvent retiré pour prier. Ses professeurs, en retraite à Quimper, eurent le regret de ne pouvoir assister à son enterrement. Mais nous avons l'assurance qu'ils n'oublient pas dans leurs prières celui qui fut l'un de leurs meilleurs élèves et qui, de là-haut, ne saurait manquer de prier aussi pour le Collège qu'il aimait de tout cœur.

Amici.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Edmond Le Dant (1899), vicaire à Plougasnou.

François Doll (1873-78), Douric, en Lambézellec.

Louis Danse (1915-17), soldat de S. T. C., caserne La Gâtonne, Seyne-sur-Mer, Var.

Prigent Gélébart (1895), recteur de Trézilidé.

Maurice Kéribin (1918), Ecole d'Horlogerie de Cluses (Haute-Savoie).

Pierre Nicolas (1904-05), prêtre instituteur, Landivisiau.

Jean Puluhen, de Guipavas, soldat au 101e R. I., 2e C.e, Camp de Satory, Versailles.

Robert Teillet (1913-14), 7, rue Saint-Etienne, Nevers.

Jean Vennegues (1905), surveillant au Lycée de Pontivy (Morbihan).

Jean Tanguy (1916), enregistrement, Daoulas.

Jean-Abhervé Guéguen (1904-12), 6, rue Choquet de Lindu, Brest.

Piere Aubault (1916), 27, rue Travese, Brest.

F.-M. Le Bloas (1908-11), prêtre-instituteur à Saint-Pabu.

Louis David (1918), rentré à Kerhuella, Ploudiry.

F. Gonidec, (1896), recteur de Tréduder, par Lanvellec, Côtes-du-Nord.

Jacques Anglade (1909-14), ingénieur d'artillerie navale, 3, Avenue Octave Gréard, Paris (VIIe).

Joseph Blons (1911-15), Séminaire des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris (VIIe).

Paul Huntziger (docteur) (1902), 25, rue de Landrecis, Le Cateau (Nord).

R. P. Jean Cardinal (1909), des Pères du Saint-Esprit, à Saint-Pierre, Saint-Pierre et Miquelon.

Alain Le Bihan, de Kernouès, Scolasticat Saint-Joseph (Pères du Saint-Esprit), Neufrange, par Hambach (Moselle).

R. P. Abautret, des Sacrés-Cœurs de Picpus, Collégio de los Sagrados Corazones, La Recolta, Lima (Pérou).

Pierre Grall (1905), étude de Me Le Berre, Quimper.

Joseph Iliou (1920), etudiant à l'Ecole préparatoire de Médecine navale, surveillant au Petit Lycée, Brest.

Jean Mével (1919), sergent d'I. C., 4, rue Saint1Marc, Lambézellec.

Joseph Lescop (1921) et Yves Colin, étudiants, surveillants à l'Ecole Saint-Louis, Brest.

Louis Rivoal (1921), surveillant à N.-D. du Bons Secours, Brest.

J.-M. L'Hostis (1915), de Lesneven, au Grand Séminaire de Beauvais.

Jacques Lavanant, de Guipavas, Séminaire colonial, 30, rue Lhomond, Paris (VIe).

Abbé Théophile Le Bris, même adresse.

Louis Le Bras (1911-16), lieutenant, Ecole du Génie, Versailles.

Xavier Cozanet et André Soubigou, étudiants, surveillants à l'Ecole Fénelon, 25, rue du Général Foy, Paris (VIIIe).

Joseph Pochard (1907-10), 8, rue Strachmann, Belfort.

Alfred Marrec, Dourduff, en Plouézoc'h.

Francis Marrec, q.-m. timonnier, cuirassé « Edgard Quinet », Levant.

Nicolas Messager (1916), Constantine.

Jean Manuel, brigadier, 11e R. A. M., 7e batrie, Antioche (Levant), secteur 607.

Paul Guillauma (1913-19), monastère bénédictin de La Pierre qui Vire, par Saint-Léger-Vauban, Yonne.

R. P. Hervé Yvinec (1910), des Sacrés-Cœurs de Picpus, missionnaire aux Iles Marquises (Océanie).

André Picot (1921), élève à l'Institut agricole d'Algérie, Maison Carrée, Alger.

Pierre Dagorn (1891), médecin chef de l'Hôpital Maisonnave, Marrakech (Maroc).

Jean Joseph (1922), soldat au 2e Zouaves, Oudjda (Maroc).

François Garo (1921), de Kerbénéat, est appelé au 105e régiment d'artillerie lourde à tracteur hippomobile, Joigny (Yonne).

AU GRAND SEMINAIRE

Huit de nos anciens élèves sont entrés cette année au Grand Séminaire de Quimper :

Jacques Fichoux, de Plouguerneau ; Marc Guiavarch, de Plabennec ; Yves Morvan, de Plouzané ; Pierre Quéinnec, de Plouzévédé ; François Floc'h, de Guipavas ; Alexis Parc, de Plouider ; Victor Perrot, de Ploudalmézeau ; Joseph Tanguy, de Plouider ; — ce qui portait à 45 le chiffre des Anciens de Lesneven présents au Grand Séminaire à la date du 20 octobre 1922.

Yves Tranvouez est allé rejoindre Louis Guillerm au Séminaire des Pères Blancs d'Afrique, Kerlois par Hennebont.

NAISSANCES

M. et Mme J. M. *Abiven*, Sainte Ménehould, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils, Jacques, et vous demandent une prière pour les aider à faire du nouveau né un excellent chrétien.

M. Gabriel *Boucher*, notaire, et Madame, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille, Gabrielle. Elliant, 15 septembre.

M. et Mme Henry *Mével*, Paris, sont heureux d'annoncer aux lecteurs d'*En Avant*, la naissance d'un fils, Charles.

M. et Mme Etienne *Le Page*, Paris, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille, Marie-Thérèse.

M. et Mme Paul *Pochard* sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Marie. Pontarlier, 9 octobre.

M. et Mme *Le Pézennec* ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fils, Alain. Cherbourg, 6 octobre.

NECROLOGIE

Nous demandons une prière à nos lecteurs pour le repos de l'âme de :

François Le Gall, de Guipavas, élève de philosophie, dont on a lu plus haut la notice nécrologique ;

Mlle Marie-Yvonne Le Roux, tante de Jean Fustec, élève de 6e, décédée à Plougonven, à l'âge de 48 ans ;

M. l'abbé G. Guillerm, recteur de Plouarzel, décédé le 10 septembre ;

Mlle Anne Rozec, sœur de M. J.-P. Rozec, recteur de Saint-Urbain, décédée à Saint-Urbain ;

M. François Le Bihan, frère de notre ami Alain Le Bihan, décédé à Kernouès, à l'âge de 24 ans ;

M. Jacques Autret, oncle de J.-P. Autret, élève de 4e, décédé à Ploudaniel, le 20 octobre, à l'âge de 42 ans ;

M. Joseph Reussard, pâtissier à Châteaulin, oncle de notre camarade Eugène Corgne ;

Mlle Yvonne Prioux, sœur de notre défunt camarade Jean Prioux, décédée à Nantes ;

La mère de Louis Simier, élève de 4e, décédée à Plouguerneau, à l'âge de 50 ans.

Et nous offrons aux familles de nos défunts, nos respectueuses condoléances

SŒUR MARIE-ALAIN

Ceux de nos camarades qui ont passé par le collège entre 1881 et 1907 auront un souvenir particulier pour leur ancienne supérieure, Sœur Marie-Alain Jan, décédée à la Maison Principale des Filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc, le 27 novembre dernier, à l'âge de 82 ans, dont 61 ans de Profession religieuse.

La Révérende Mère Supérieure Générale de la Congrégation, en annonçant la mort de Sœur Marie-Alain, lui rend ce témoignage qu'elle « possédait un ensemble complet de vertus religieuses : foi profonde, piété, humilité, bonté, abnégation, patience, dévouement, amour du travail et de la vie commune, esprit de détachement, de soumission filiale à la volonté du Bon Dieu et aux décisions de l'Obéissance. La mort l'a trouvée prête : « Depuis de longues années, disait-elle à ses derniers moments, je

présente chaque soir mon âme au Bon Dieu comme si je devais paraître immédiatement devant Lui, et j'unis ma mort à celle de N.-S. Jésus-Christ. »

Sœur Marie-Alain avait succédé, au collège, à sa propre sœur, Mère Marie-Xavier, première supérieure religieuse, appelée en 1868 par M. Follioley. Elle même fut remplacée en 1907 par Sœur Louise-Gabrielle, qui vient d'être nommée à Sarzeau.

MARIAGES

Nous avons été informés du mariage de :

M. Ernest Taburet (cours 1896), capitaine d'Infanterie coloniale, chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre, avec Mlle Agnès Le Chevanton. Lannion, 3 octobre 1922 ;

M. Pierre Aubault (1916), 27, rue de Traverse, Brest, avec Léonie Lemarchand. Dol, 18 septembre 1922 ;

M. Gabriel Le Jollec, de Port-Launay, contrôleur des Contributions directes à Brest, avec Mlle Juliette Marzin. Port-Launay, 10 octobre 1922 ;

M. Jean Le Doaré (1913), de Châteaulin, avec Mlle Marie Le Roux. Ploaré, 8 octobre 1922 ;

Mlle Marguerite Bourel, sœur de notre élève de cinquième Maurice Bourel, avec M. Hippolyte Huon. Lesneven, 24 octobre 1922.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

EXAMENS & CONCOURS

Eugène *Caër*, de Plabennec, et Yves *Palud*, de Crozon, ont subi avec succès les épreuves du concours d'admission à l'Ecole de Médecine navale de Bordeaux.

Antoine *Ollivier*, de Lesneven, ayant subi avec succès l'examen de validation de stage (mention bien), est inscrit comme étudiant en pharmacie à l'Ecole de Médecine de Rennes.

Paul *Barjou*, élève de Mathématiques à Sainte Geneviève, a subi avec succès les épreuves de la 2e partie du Baccalauréat (Mathém).

Jules *Glaizot* a subi avec succès les épreuves du Concours d'admission à l'Ecole Navale.

A tous nos meilleures félicitations.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Par décret en date du 28 juillet 1922, M. Auguste *Soubigou*, propriétaire à Roscoff, du cours 1869, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur avec cette citation : « Entrepreneur de travaux publics : 33 ans de pratique professionnelle et de service militaire ».

L'Ordre des Avocats a nommé pour son bâtonnier à Brest, notre ami Alexandre *Masseron.*

Au nouveau légionnaire et au nouveau bâtonnier nous adressons nos respectueuses et sincères félicitations.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

DEPUIS LA RENTREE

Le lundi 2 octobre, une extraordinaire animation régnait dans les cours et les corridors du collège, qui, hormis la Fête des Anciens, était silencieux depuis plus de deux mois. C'était le jour de la rentrée.

Les anciens franchissent d'un pas alerte la porte d'entrée, s'enquièrent avec impatience de leur place au dortoir et en étude. Des poignées de main sont échangées. Des propos s'engagent : « Tiens, Ti-Jean, te voilà !... Eh bien Toto, ça va ?... »

Les nouveaux, particulièrement nombreux cette année, sont moins empressés; ils se sentent quelque peu dépaysés dans ce nouveau monde et regardent d'un œil inquiet ces murs qui désormais les séparent de l'ancien. Ils parcourent, soucieux, ces dortoirs où ils vont dormir cette nuit, loin du toit familial, ces études où devoirs et leçons remplaceront dès demain les jeux, les promenades, les joyeux ébats et toute cette vie riante des vacances. Cependant leurs idées mélancoliques s'évanouissent une à une : c'est qu'ils se sentent attirés par les charmes inséparables de toute vie nouvelle.

D'importantes modifications ont été opérées au collège. D'interminables tuyaux de plomb, qui serpentent le long des murs, attirent les regards. Ils aboutissent dans les dortoirs à de nouveaux lavabos de marbre aux cuivres brillants. Un moteur y fait monter l'eau tous les jours. Dans la salle de douches, on travaille à une nouvelle installation, et nous y serons appelés toutes les quinzaines. Rien ne manque donc à l'hygiène. L'institution Saint-François a ouvert ses portes toutes grandes au confort moderne.

Le lendemain de la rentrée, avant de nous mettre à l'œuvre, nous invoquons, selon l'usage, l'Esprit de lumière et de force. Et avant de commencer la messe, M. le Supérieur nous donne quelques conseils pour l'année qui commence et fait appel à notre bonne volonté

Après deux mois de vacances, il est bon de s'arrêter un instant pour jeter un regard sur le passé et envisager l'avenir ; aussi avons-nous eu notre retraite de rentrée, prêchée par M. Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest. Des résolutions sont prises : elles ne seront pas vaines.

A peine la vie normale a-t-elle repris, qu'un événement imprévu vient interrompre le cours de nos occupations ordinaires : l' « homme des Cathédrales » va nous faire au patronage une conférence avec projections. Nous contemplons sur l'écran ces merveilleuses cathédrales gothiques, véritables dentelles de pierre, que notre conférencier nous décrit avec feu. Nous pouvons admirer en particulier la beauté de cette cathédrale de Reims qui a subi pendant la dernière guerre un si long et si cruel martyre. Puis notre conférencier passe à son œuvre personnelle. Il nous fait voir des tableaux, et principalement des paysages, qui tous rayonnent d'une lumière limpide et fraîche. Il nous représente ensuite un plan de cathédrale, calquée sur celle de Reims, et qui mêle étrangement la simplicité au grandiose.

Mais, revenons à notre collège. Bientôt arrive la Toussaint et avec ce jour la visite traditionnelle au cimetière de la ville. Le lendemain, non sans avoir communié auparavant aux intentions de nos parents défunts, nous allons en sortie... Ah ! qui dira les charmes de cette première sortie de l'année ! Mais c'est le jour des Morts : et, répondant à l'appel qui nous a été adressé la veille, nous n'avons pas manqué d'aller au cimetière paroissial prier sur la tombe de nos chers disparus.

Dix jours ne se sont pas encore écoulés qu'un nouveau congé nous est accordé : c'est l'anniversaire de l'armistice. Dans ce jour d'allégresse nationale, les collégiens n'oublient pas les soldats qui ont acheté de leur sang le salut de tous. Ils savent qu'aux joyeux carillons du 11 novembre 1918 se mêlait le son lugubre des cloches qui pleuraient les absents... et la journée commence par un service funèbre pour s'achever par un Te Deun de reconnaissance...

Cependant la division « Sports », sous l'active direction du sympathique M. Henry, s'entraîne déjà en vue des prochaines rencontres. Nos bons amis de Saint-Pol nous jetaient le gant dans le dernier numéro du « Kreis-Ker ». L' « Etoile d'Arvor » s'empresse de le relever. Soyez-en certains, la lutte sera chaude ! Les diables bleus ne se laisseront pas faire...

G. V.

DEPART DE MERE LOUISE-GABRIELLE

Par application du Nouveau Code canonique, Mère Louise-Gabrielle — en fonction depuis 1907 — vient d'être enlevée au Collège. Nul ne sera surpris de lire ici l'hommage que lui doit la Maison et qui, quoi qu'il puisse révéler, n'égalera pas le service rendu.

Tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre s'accordent à reconnaître que Mère Louise fut « la femme qu'il fallait » dans un emploi des plus compliqués et des plus ingrats. On n'y songe pas toujours assez : monter sans cesse de la cave au grenier, veiller à la cuisine, aux réfectoires, aux lingeries, soigner les malades, renseigner et rassurer les parents, conduire aux temps où nous sommes un personnel de trente domestiques, tout cela ne va pas sans capacité et sans mérite, et demande, soit dit en passant, autre chose qu'un dévouement vulgaire, loué à prix d'argent. Mère Louise a rempli ce programme pendant quinze ans et demi sans un jour d'interruption.

D'esprit ouvert et de main experte aux ouvrages les plus disparates, elle pouvait intervenir partout en connaissance de cause: puis, comment ne pas suivre, lorsque la Supérieure elle-même marchait en tête, la première et la plus ardente à la tâche ? Digne nièce d'une tante qui occupa la plus haute charge de sa Congrégation, elle aurait mérité d'être appelée comme elle « al labourerez vraz ».

Son activité ne reculait devant aucune besogne. Nulle part cependant elle ne se montra plus empressée et plus dévouée qu'à l'infirmerie. Avait-elle un malade sérieux, la bonne « Mère » ne le quittait ni le jour, ni la nuit. J'en sais un qui, à chaque fois qu'il entend le nom de sa bienfaitrice, ne manque jamais d'ajouter : « Je lui dois la vie » : et plus d'un autre pourrait rendre le même témoignage.

Il n'est que justice de le publier : Mère Louise-Gabrielle a bien mérité du Collège. Saint François ne l'oubliera pas. Ses prières et ses vœux pénétrés d'une reconnaissance fidèle, la suivront dans le nouveau poste que l'obéissance religieuse assigne à son zèle, à l'hôpital de Sarzeau.

ARRIVEE DE MERE LOUIS DE LA CROIX

La Providence — servie à notre endroit par l'admirable Congrégation des Filles du Saint-Esprit — ne nous a pas laissés longtemps orphelins. Le même courrier qui emportait Mère Louise-Gabrielle de Lesneven à Sarzeau nous envoyait Mère Louis de la Croix de Sarzeau à Lesneven. La nouvelle « Mère », d'origine

morlaisienne, arrive précédée d'une réputation de grande bonté. Son dévouement a reçu d'autre part une consécration des plus éclatantes. Voici, en effet, ce qu'une indiscrétion de journal nous a permis de savoir : « Le 22 avril (1922), avait lieu à Sarzeau l'inauguration du monument des Morts de la guerre. M. Rio, sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, les sénateurs et députés morbihanais, le conseiller général, le maire de Sarzeau, étaient présents... La cérémonie achevée, toutes les autorités se sont rendues à l'hôpital pour procéder à la décoration de la Supérieure. Là M. le Sous-Secrétaire d'Etat a pris la parole et dit: « Madame la Supérieure, j'ai une mission très agréable à remplir. Depuis de longues années, vous vous dépensez sans compter dans cet hôpital, et, autour de vous, vous faites beaucoup de bien. Le Gouvernement de la République reconnaît vos services, et je suis chargé officiellement de vous épingler la médaille d'honneur de l'Assistance ».

BACCALAUREAT

Sessions de juillet et d'octobre 1922

Première. — A. Reçus : François Tanguy, de Plounéour-Trez (ancien admissible) ; Louis Odeyé, de Lannilis ; Georges Kerjean, de Brest ; Xavier Soubigou, de Lesneven. — B. Reçus : André Picot, de Brest (ancien admissible) ; Paul Suignard, de Châteaulin ; admissible : Georges Salaün, de Quimper. — C. Reçus : Joseph Cavarec, de Kerlouan (ancien admissible) ; Claude Cozanet, de Lesneven ; Eugène Le Roy, de Crozon ; Alain Le Bihan, de Lesneven ; Pierre Dantec, de Plougonven ; Jean Pernuit, de Lanvéoc. — D. Reçus : Xavier Delastelle, du Conquet ; Pierre Luneau, de Brest.

Total : 14 reçus et 1 admissible.

Philosophie. — Reçus : Pierre Quéinnec, de Plouzévédé (mention assez bien) ; Germain Dessommes, de Morlaix (ancien admissible) ; André Soubigou, de Lesneven (ancien admissible) ; Jean Barjou, de Lesneven ; Yves Colin, de Lannilis ; Joseph Lescop, de Lanrivoaré ; Jean Martin, de Lesneven ; Yves Nédélec, de Quimper ; Gabriel Séité, de Plouescat ; — admissible : Adrien Salaün, de Quimper.

Total : 9 reçus et 1 admissible.

BREVET ELEMENTAIRE

Yvon Jaouen, de Brest, sortant de Seconde D, a subi avec succès, en juillet, les épreuves du Brevet élémentaire.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE. — *Psychologie :* 1. Croute ; 2. Soubigou.

PREMIERE. — *Version latine :* 1. Vourc'h ; 2. Chardronnet ; 3. Vigouroux. — *Version grecque :* 1. Vigouroux ; 2. Vourc'h et Le Gall. — *Thème latin :* 1. Person ; 2. Vigouroux ; 3. Pronost. — *Thème grec :* 1. Pronost ; 2. Person ; 3. Calvez et Chardronnet. — *Version anglaise: A. C :* 1. Roudaut et Pronost : 3. Vourc'h. *B. D :* 1. Jaouen. — *Géographie :* 1. Vourc'h ; 2. Grall ; 3. Le Pape. — *Chimie : C. D.* 1. Kerspern ; 2. Creff. — *Géométrie : C. D.* 1. Creff ; 2. Frabolot. — *Histoire ancienne :* 1. Péron ; 2. Pouliquen et Chardronnet.

SECONDE. — *Version latine :* 1. Lozac'h ; 2. Martin ; 3. Gentric. — *Narration française :* 1. Martin ; 2. Gentric ; 3. Rosec. — *Thème latin :* 1. Grall ; 2. Lozac'h ; 3. Cornec. — *Histoire ancienne :* 1. Grall et Lozac'h. — *Version anglaise : A. C.* 1. Nicol ; 2. Gentric ; 3. Grall. *B. D.* 1. Hamon. — *Thème grec :* 1. Lozac'h ; 2. Balc'h. — *Version grecque :* 1. Lozac'h ; 2. Balc'h. — *Algèbre, C. D:* 1. Rio ; 2. Nicol et Rosec.

TROISIEME. — *Version latine :* 1. Kerbrat, Georges ; 2. Le Bars ; 3. Le Bras. — *Version gecque :* 1. Kerbrat, Georges ; 2. Noury ; 3. Morvan, Jean. — *Composition française :* 1. Kerbrat, Georges ; 2. Morvan, Jean ; 3. Kerbrat Paul. — *Thème Grec :* 1. Kerjean ; 2. Morvan, Jean-Marie ; 3. Bégot. — *Thème latin :* 1. Kerjean ; 2. Miossec ; 3. Morvan Jean, et Le Bars. — *Histoire :* 1. Riou ; 2. Taburet ; 3. Cornec.

QUATRIEME. — *Version latine : S. B.* 1. Falc'hun ; 2. Dourmap. *S. R :* 1. Prigent ; 2. Villacroux, Albert. — *Thème latin : S. B.* 1. Floc'h ; 2. Souben. *S. R :* 1. Lescop ; 2. Boutin. — *Narration : S. B.* 1. Le Gac ; 2. Abgrall. *S. R :* 1. Boutin ; 2. Prigent. — *Exercices grecs : S. B.* 1. Abgrall ; 2. Autret. *S. R :* 1. Simier ; 2. Guillerm. — *Thème anglais : S. B.* 1. Falc'hun ; 2. Squiban. *S. R :* 1. Gloaguen ; 2. Le Guen. — *Histoire : S. B.* 1. Falc'hun ; 2. Abgrall. *S. R :* 1. Boutin ; 2. Simier.

CINQUIEME. — *Version latine : S. B.* 1. Le Clec'h ; ; 2. Bourel. *S. R :* 1. Monfort ; 2. Cochard. — *Orthographe : S. B.* 1. Foll ; 2. Bourel. *S. R :* 1. Monfort ; 2. Appéré. — *Narration française : S. B.* 1. Bourel ; 2. Sénant. *S. R :* 1. Monfort ; 2. Cudennec. — *Thème latin :* S. B. 1. Foll ; 2. Le Clec'h et Bourel. *S. R :* 1. Cochard ; 2. Le Gall. — *Analyse logique : S. B.* 1. Kerhoas ; 2. Renévot. *S. R :* 1. Monfort ; 2. Appéré et Comblan.

SIXIEME SECTION BLANCHE. — *Orthographe :* 1. Ulvoas ; 2. Iliou. — *Narration :* 1. Le Roux, François ;

2. Rolland Joseph. — *Arithmétique :* 1. Soubigou ; 2. Morvan. — *Anglais :* 1. Simon, Pierre ; 2. Pors. — *Géographie :* 1. Iliou ; 2. Merdy. — *Exercices latins :* 1. Fagon et Iliou. — *Analyse :* 1. Le Roux, Fr. ; 2. Iliou et Soubigou.

SIXIEME SECTION ROUGE. — *Ortnographe :* 1. Chapel et Kerspern. — *Narration :* 1. Salaün ; 2. Salou. — *Arithmétique :* 1. Cochard ; 2. Salaün. — *Anglais :* 1. Calvez ; 2. Abgrall. — *Géographie :* 1. Goasdoué ; 2. Kerspern. — *Exercices latins :* 1. Chapel ; 2. Calvez. — *Analyse :* 1. Le Bec ; 2. Inizan et Roudaut, René.

SEPTIEME. — *Analyse :* 1. Quiec ; 2. Guéguen ; 3. L'Helgouac'h. — *Orthographe :* 1. Affret ;2. Dilasser et Le Verge. — *Lecture :* 1. Dilasser ; 2. Kernéis ; 3. Niger. — *Ecriture :* 1. Dilasser ; 2. Thépaut ; 3. Roudaut J.-L. — *Exercices de style :* 1. Niger ; 2. Dilasser ; 3. Auffret. — *Arithmétique :* 1. Dilasser et Niger ; 3. Corre. — *Histoire :* 1. Bihan ; 2. Quiec ; 3. Goaoc. — *Géographie :* 1. Goaoc ; 2. Loaëc ; 3. L'Helgouarc'h.

HUITIEME. — *Lecture :* 1. Dilasser ; 2. Le Brun et Bozec. — *Arithmétique :* 1. Le Brun ; 2. Gac et Mazéas. — *Orthographe :* Jaouen, François ; 2. Quéré ; 3. Guennoc. — *Grammaire :* 1. Bozec ; 2. Loaëc et Quéré. — *Ecriture :* 1. Souben ; 2. Jaouen, François ; 3. Quéré. — *Rédaction :* 1. Guennoc ; 2. Bozec ; 3. Jaouen, Yves.

NEUVIEME. — *Orthographe :* 1. Loaëc ; 2. Abgrall et Drogou. — *Arithmétique :* 1. Loaëc et Abgrall ; 3. Gourmelon. — *Leçon de choses :* Odeyé ; 2. Roudaut ; 3. Abgrall. — *Grammaire :* 1. Loaëc et Odeyé ; 3. Roudaut. — *Ecriture :* 1. Le Verge, A. ; 2. Cann ; 3. Kerouanton. — *Rédaction :* 1. Cann ; 2. Ritz ; 3. Odeyé et Roudaut.

DIXIEME. — *Ecriture : 1er D.* 1. Perrot ; 2. Giblat. *2e D.* 1. Le Verge, Al. — *Calcul : 1er* Perrot ; 2. Guennoc. *2e D.* 1. Le Verge, Al. — *Lecture : 1er* D. 1. Gac ; 2. Perrot. *2e* D. 1. Patinec. — *Grammaire : 1er D.* 1. Quiniou ; 2. Guennoc. — *2e D.* 1. Méar. — *Rédaction : 1er D.* 1. Guennoc ; 2. Perrot. *2e D.* 1. Le Verge Al. — *Orthographe : 1er D.* 1. Gac ; 2. Jaffrès. *2e D.* 1. Quélen. — *Vocabulaire : 1erD.* 1. Guennoc ; 2. Perrot. *2e D.* 1. Kervennic.

TABLEAU D'HONNEUR

OCTOBRE. — *Philosophie :* Cozanet et Le Roy.

Première : Chardronnet, Vigouroux, Prigent, Calvez, Pronost, Le Gall, Kermoal, Inizan et Le Pape.

Seconde : Martin, Balc'h, Léost, Moysan François, Miossec et Rio.

Troisième : Bégot, Jacopin, Kerjean, Le Bars, Miossec, Morvan Jean, Morvan Jean-Marie et Troadec.

Quatrième : Abgrall, Floc'h, Le Gac, Boutin, Morel, Simier.

Cinquième : Foll, Kerhoas, Le Clec'h, Tournellec, Appéré, Cochard A., Jézéquel et Monfort.

Sixième section blanche : Le Roux Fr., Fagon, Quillévéré, Morvan R., Bothorel, Soubigou et Guillerm Jean-François.

Sixième section Rouge : Chapel et Pichon.

Septième : Le Verge Charles, Brenner, Loaëc, Bihan et Péron.

Huitième : Abgrall, Bozec, Le Brun, Mazéas, Kernévès, Guennoc, Souben, Loaëc, Cornic et Dilasser.

Neuvième : Loaëc, Roudaut, Cann, Ritz et Le Verge Antoine.

Dixième : Gac Y., Perrot, Guennoc Em., et Picart.

NOVEMBRE. — *Philosophie :* Kerjean, Larreur et Le Roy.

Première : Calvez, Chardronnet, Kermoal, Le Gall, Le Goff, Pouliquen, Prigent, Pronost, Vigouroux, Kersalé, Péron, Creff, Le Pape et Grall Yves.

Seconde : Balc'h, Gourmelon, Léost, Martin, Nicol, Plantec, Plouzennec et Rio.

Troisième : Cornec et Le Bars.

Quatrième : Abgrall, Dourmap, Le Gac, Boutin, Morel et Simier.

Cinquième : Kerhoas, Le Clec'h, Tournellec, Appéré, Cochard, Jézéquel et Montfort.

Sixième section Blanche : Le Roux Fr. et Soubigou.

Sixième section Rouge : Calvez, Chapel et Pichon.

Septième : Roudaut Jean-Louis, Péron et Brenner.

Huitième : Guennoc, Bozec, Le Brun, Souben, Jaouen Fr.;, Dilasser, Abgrall et Kernéves.

Neuvième : Ritz, Odeyé, Roudaut, Le Verge Antoine, Goaoc et Loaëc.

Dixième : Guennoc, Quiniou et Le Verge A.

CONFERENCE DU R. P. DUCHAUSSOIS

C'est de bon cœur que, le dimanche 26 novembre, nous avons sacrifié notre promenade habituelle pour écouter au Patronage la Conférence avec projections que devait nous y donner le R. P. Duchaussois, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, sur « Nos Missions Catholiques de l'Extrême-Nord Canadien. »

Présenté par M. le Supérieur comme auteur d'un captivant ouvrage intitulé « Aux Glaces Polaires », récemment couronné par l'Académie française, et comme explorateur de l'Extrême-Nord Canadien où il a passé dix-huit ans, le R. P. Duchaussois cède la parole à son confrère le R. P. Trébaol, qui nous lit une liste des religieux Oblats sortis de notre collège en exprimant l'espoir qu'elle n'est pas définitivement close.

Puis apparut sur l'écran une carte de l'Amérique, où le Père indiqua les pays que les Oblats évangélisent. Leur rayon d'activité apostolique s'étend depuis le lac Manitoba jusqu'à l'Alaska, c'est-à-dire dans toute la vallée du Mackenzie. Alors nous commençâmes notre promenade à travers les missions.

Celles du sud sont peuplées de Peaux-Rouges, dont nous pûmes admirer quelques types dans leur singulier accoutrement. Dans cette région émaillée de lacs que relient entre eux de nombreuses rivières, les communications se font surtout par bateau. Mais des rapides coupent çà et là les voies fluviales. Aussi faut-il de temps à autre quitter le fleuve pour prendre la route terrestre: alors l'un charge sur sa tête l'esquif, tandis que le confrère le guide et porte les provisions. Les missionnaires sont aidés dans leur tâche par des frères et des religieuses, tous aussi « braves » dans le danger.

Cette première étape parcourue, nous fîmes une petite digression, qui nous mena dans les missions florissantes de Ceylan, puis nous revînmes dans le Nouveau Monde, mais cette fois chez les Esquimaux. C'est un peuple intelligent, qui vit surtout de la chasse et de la pêche. Les Esquimaux recherchent les renards et les martres dont ils vendent les fourrures aux Européens. Eux-mêmes portent des costumes en peaux de bêtes, et les missionnaires font comme eux. Ici le seul moyen de locomotion est le traineau que tirent des chiens dressés à cet usage. Un homme trace devant la piste à suivre, un autre retient le traineau en arrière. Le Père Duchaussois s'avisa de nous faire voir un groupe de chiens esquimaux qu'il avait photographié. « Ils sont, nous dit le Père, aussi sérieux que des élèves se rendant à une classe de grec! » Parmi les dangers qu'ils courent sur la glace, le Père notait principalement les crevasses.

Encore si les difficultés étaient purement matérielles! Un des obstacles qui rendent malaisée la conversion des Esquimaux est la sorcellerie. Ils sont dominés par l'esprit de superstition. Mais lorsqu'ils sont gagnés au christianisme ils changent totalement, et au point de vue religieux ils pourraient faire la leçon aux Européens. D'ailleurs c'est un peuple très intelligent. Une petite sauvagesse a été trouvée digne, il y a quelques années, de faire sa première communion à deux ans et demi!

Le P. Duchaussois a terminé son intéressante conférence par un appel à notre générosité. Se dévouer aux Missions, c'est travailler à la fois pour l'église et pour la France. On peut y contribuer par la prière, par l'aumône, et, si Dieu nous y appelle, par le don total de notre personne et de notre vie.

Nous garderons longtemps le souvenir de cette causerie vivante et spirituelle autant qu'édifiante. Que les R. P. Duchaussois et Trébaol veuillent bien trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance.

L. L. G.

Carnet Bibliographique

YANN AN TACHOU-KOZ, c'hoariel farsuz e pemp arvest, great gant **Alan Yann.** La brochure, 1 fr. 15 par la poste. S'adresser à la Presse Libérale, 4, rue du Château, Brest.

Alaan Yann est un de nos meilleurs amis. Notre Bulletin de guerre a publié de lui, outre des récits pittoresques que les scrupules de Dame Anastasie déflorèrent parfois cruellement, un poëme breton intulé « Malloz da Willou » dont « Feiz ha Breiz » a donné la suite, et dont l'inspiration nous disait un lecteur, « rappelle les « Châtiments » de Victor Hugo. »

C'est dans un autre genre que s'exerce aujourd'hui la verve d'Alann Yann. « Yann an Tachou koz » est une « désopilante comédie » où l'auteur a su réunir une riche série d'observations vécues. Elle a fait, nous dit-on, les « délices des lecteurs du « Courrier du Finistère »: nul ne s'ennuiera à la relire dans la brochure que nous annonçons. Et si nous ajoutons qu' « En Avant » tient en réserve pour ses prochains numéros une autre « fantaisie » d'Alaan Yann, c'est afin que nos camarades se mettent en mesure de juger par la comparaison des deux écrits, si le français d'Alaan Yann est moins savoureux que son breton: goûtez d'abord celui-ci: de l'autre, ensuite, vous nous direz des nouvelles.

Abbé **Rouzic. — LA FAMILLE ET L'AMITIE AU CIEL.** — Un vol. in-12, 3 fr. 50; franco, 4 francs, Téqui, Paris.

Voici un beau livre à méditer, non seulement à l'occasion de la Toussaint et des Morts, mais en tout temps. En s'inspirant de l'Ecriture, de la théologie, de la liturgie, il décrit le bonheur du ciel: ce que l'élu verra, ce qu'il aimera, ce dont il sera rassasié délicieusement. Puis il établit qu'au ciel les âmes gardent leurs affections et leurs souvenirs, leur amitié envers les êtres qui leur furent le plus chers. Le troisième livre est consacré à dégager les conclusions consolantes et pratiques qui résultent de cette doctrine. Ne traitons pas les morts et les saints en étrangers. Regardons le ciel ouvert sur nos têtes: les nôtres nous y attendent et nous tendent les bras en nous criant: « Patience et courage! »

Abbé Henri **Morice,** docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française. — **SAINTE THERESE.** Un vol. in-8 couronne. Broché, 2 fr. 50; franco, 2 fr. 80. — Aubanel, éditeur, Avignon.

Voici une étude très bien écrite et qui nous donne de sainte Thérèse un triple aperçu: l'exploratrice du monde invisible, la femme d'action, la bienfaitrice de l'humanité. Dans la 1re partie on trouvera un exposé des doctrines, et des états mystiques de la Sainte; la 2e partie nous montre à l'œuvre la réformatrice du Carmel, et la 3e expose l'influence sanctifiante qu'elle a exercée sur l'Eglise et sur le monde. On lira avec intérêt et profit ce petit ouvrage qui présente une grande figure de sainte sous un jour trop peu connu et qui seul est conforme à la réalité.

9e Année. Janvier 1923

NOUVELLE SÉRIE, N° 40

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. A l'aube de l'an nouveau, page 57. — 2. L'abbé Laurent Roudaut, p. 59. — 3. En Afrique équatoriale française (suite), p. 63. — 4. Question d'enseignement, p. 65. — 5. Autour d'un pensionnaire, p. 66. — 6. Chronique des anciens, p. 67. — 7. Chronique de St-François, p. 72. — 8. Bibliographie, p. 79.

A l'aube de l'An nouveau

« L'amour de Dieu pour l'éternité, l'amitié des vrais amis sur la terre, il n'y a que cela de bon ». Mgr D'HULST.

Sur toute la famille d' « En Avant », par le Christ Jésus, divin Médiateur, — par Notre-Dame et saint François, célestes Patrons de notre Cause, — nous prions le Seigneur tout-puissant de répandre, tout le long de l'année nouvelle, avec les douces consolations de l'amitié, l'ineffable paix qui a sa source dans l'amoureux accomplissement de sa très sainte volonté.

C'est un sentiment d'amitié chrétienne qui inspirait, il y a onze ans, les fondateurs de notre Association lorsqu'ils lui assignèrent pour premier objet « d'établir entre ses membres un centre commun de relations amicales. »

Il ne faut pas chercher ailleurs que dans ce même sentiment l'explication du prodigieux succès obtenu pendant la guerre par le modeste bulletin dont quelques jeunes camarades s'étaient simplement proposé de faire leur « agent de liaison ».

Et s'il a plu à notre Association d'adopter « En Avant » comme son organe officiel, n'est-ce point dans la pensée qu'il servirait de prolongement et d'écho pé-

riodique à ces réconfortantes assemblées annuelles où se réveille le souvenir, où se ravive la flamme des vieilles amitiés de collège ?

Et qu'est-ce qu'une amitié qui ne se traduirait point pratiquement par l'entraide et le secours mutuel ?

Certains groupements similaires ont institué des « prêts d'honneur » en faveur des étudiants moins fortunés qui veulent s'inscrire aux Ecoles supérieures.

Sans exclure les autres formes de « secours mutuel », nos Statuts prévoient la création de bourses ou de demi-bourses destinées à venir en aide, dans leurs frais d'études, aux élèves les plus méritants.

Peut-être s'imagine-t-on qu'il n'y a pas assez de bourses pour en donner à tous les enfants qui en méritent ? — En réalité le Comité de l'A. A. n'arrive pas, faute de demandes, à utiliser chaque année les fonds dont il dispose.

On nous dit que « l'Administration du Collège semble bien placée pour discerner, et pour recommander au Comité les élèves méritants que leur situation de famille rend particulièrement dignes d'intérêt. »

La remarque a sa valeur; mais si vraiment nos chers associés ne veulent point faire figure de « branches mortes », il est préférable que les demandes de subventions émanent directement d'eux-mêmes en faveur de leurs fils ou de leurs frères, de leurs neveux ou de leurs protégés.

C'est sur ce point précis que nous les invitons à porter cette année l'effort de leur amitié. Ils peuvent compter sur l'absolue discrétion des membres de leur comité et s'adresser à n'importe lequel d'entre eux pour la présentation de leur demande.

Nous remercions cordialement les camarades qui ont bien voulu confier à « En Avant » des annonces commerciales : il est juste qu'en retour nous leur réservions notre clientèle quand nous avons le choix de nos fournisseurs : sur ce terrain encore, l'amitié qui est à la base de notre groupement doit guider nos préférences.

Plusieurs s'inquiètent de n'avoir pas trouvé dans le Bulletin la moindre mention de leur envoi de fonds par mandat-poste ou mandat-chèque. Qu'ils se rassurent: s'ils n'ont pas reçu de traite postale, c'est que nous les tenions quittes pour l'année 1922-23, et ils demeurent inscrits sur nos registres comme membres vivants de notre Association.

Les camarades — très rares : une demi-douzaine — qui n'ont pas acquitté leur cotisation pour 1922-23

soit par mandat, soit par traite, ne seront considérés comme démissionnaires (article 10 des Statuts) que s'ils refusent de la payer deux ans de suite. Aucun d'eux ne voudra définitivement nous quitter.

Ne trahissons pas nos vieilles amitiés : resserrons-nous autour de la Maison où nous nous sommes formés, où nous avons grandi, où si aisément nous nous retrouvons « chez nous ».

Et au début de cette année nouvelle, ayons devant Dieu un souvenir aussi pour ceux qui y poursuivent laborieusement la tâche dont nous avons d'abord bénéficié.

« EN AVANT ».

Aux obsèques de M. l'abbé Laurent ROUDAUT

(22 Décembre 1922)

DISCOURS DE M. LE SUPERIEUR

Messieurs,

Les prières liturgiques sont terminées; et dans quelques instants les restes de l'abbé Laurent Roudaut rendus à sa terre natale, descendront dans la tombe. Si j'accepte d'ajouter quelques paroles, c'est autant pour vous édifier que pour rendre à un héros de la Grande Guerre le tribut d'hommage qui lui est dû. Nous sommes ici pour glorifier cette fois un mort au champ d'honneur, qui ne fut pas seulement un soldat mais en même temps un prêtre, pour honorer dans une victime de choix l'alliance des deux plus belles choses qui aient jamais été créées.

***

Ce n'est pas à vous, messieurs, qu'il est nécessaire d'apprendre qu'il y a des prêtres qui ont donné leur vie pour la cause du pays. Sans sortir de cette enceinte, à quelques pas d'ici, repose un autre prêtre, dont la mémoire demeure en bénédiction dans votre paroisse, mort lui aussi victime de son dévouement patriotique. Un peu plus loin, à la table de marbre qui a recueilli au Collège les noms de ses anciens élèves morts pour la France sont inscrits vingt-trois prêtres et treize séminaristes. A lui seul le diocèse de Quimper et de Léon s'honore de compter au glorieux martyrologe pour un contingent qui dépasse la centaine. On peut discuter les autres arguments ; mais la preuve du sang, elle, est irréfutable.

Sachez d'ailleurs que si le clergé français n'était pas patriote, il irait contre ses principes, contre la religion qu'il prêche. Il sait et il enseigne que Dieu lui-même fait un devoir du patriotisme, et qu'il en a loué les héros par la bouche de ses prophètes et de ses hagiographes. Il sait et il enseigne que Jésus a aimé sa patrie, pleuré sur ses malheurs, et qu'il a voulu pour la sauver réunir ses enfants, comme la poule rassemble ses poussins à l'approche du vautour. Il sait et il enseigne que le Christ, son Seigneur et Maître, a aimé la France d'un amour de prédilection. Dès lors, si le disciple, si le ministre n'aimait pas la France lui aussi, il se contredirait lui-même, il condamnerait ses livres sacrés, son Evangile, son histoire; et Jésus-Hostie du fond du tabernacle et les saints du fond de leurs tombes lui crieraient qu'il est indigne de son sacerdoce.

Ceux qui ont connu l'abbé Roudaut pourront faire observer — et ils n'auront pas tort — qu'il n'avait pas besoin de tant de raisons pour aimer la France. Il n'avait qu'à suivre le penchant naturel de son cœur qu'il avait reçu bon, foncièrement bon, et qui allait d'instinct à tout ce qui est loyal, à tout ce qui est généreux, à tout ce qui est grand. Dès le berceau il eut sous les yeux les exemples d'un foyer familial, où le dévouement au service du pays allait de pair avec le dévouement au service de Dieu : de l'un et de l'autre la vie peineuse de son vénéré père lui offrait tous les jours une leçon persuasive. Les enseignements du collège et du séminaire ne firent que fortifier et développer ces premières impressions. Aussi dès le premier jour que la France assaillie réclama le secours de tous ses enfants, M. Roudaut était là pour répondre: « Présent », avec le même élan et la même gravité qu'il avait dit : « Adsum » à son ordination.

D'abord attaché par le privilège de l'âge aux formations de l'arrière, il ne tarda pas à être appelé comme infirmier au front en mars 1915. Pendant deux ans et demi il suivit ainsi la fortune de son ambulance à travers les divers secteurs de la zone de feu. Ses amis venaient d'apprendre avec plaisir qu'il avait quitté une région particulièrement dangereuse aux environs de Verdun et qu'il n'avait plus à redouter à Vassy, sa nouvelle résidence, que les risques exceptionnels d'une incursion d'avions ennemis. C'est là pourtant que la mort l'a cueilli, le 3 décembre 1917, dans des circonstances qui en font un héros du devoir, tout comme s'il avait été frappé sur un champ de bataille.

Sa messe dite, il se rendait de bon matin à bicyclette au ravitaillement, lorsque des camarades qui le suivaient le virent chanceler et s'affaisser. Quand ceux-ci

l'eurent rejoint, il avait ou presque cessé de vivre. Faut-il attribuer ce brusque dénouement à l'effet d'une congestion occasionnée par le froid ou au déclenchement retardé d'une intoxication de gaz ? Mystère. Toujours est-il qu'il impressionna douloureusement tout l'hôpital où M. Roudaut ne comptait que des amis.

***

« Voilà une belle mort », s'écriait quelques jours plus tard l'aumônier divisionnaire qui présida les premières obsèques. Oui, certes, et doublement belle, parce que c'était la mort d'un soldat et la mort d'un prêtre. Pour M. Roudaut, les deux ministères n'en faisaient qu'un, et je m'imagine sans peine qu'il se préparait à l'immolation pour son pays, comme il se préparait chaque jour à sa messe. Pourquoi pas ? Il y a tant d'analogies entre le soldat qui sacrifie sur l'autel de la patrie et le prêtre qui sacrifie sur l'autel de son Dieu. Jusque dans le rite on pourrait noter des ressemblances: « J'estime, a dit un des héros de la Grande Guerre, qu'on doit aller au combat comme on monterait à l'autel ». Surtout les fins du sacrifice de part et d'autre sont les mêmes.

N'est-ce pas, en effet, une adoration parfaite en son genre que celle d'un soldat qui consent à la mort en disant à son Dieu: « Vous m'aviez donné la vie ; je croyais l'avoir reçue pour longtemps. Vous vous associez à la patrie pour me la redemander; elle est à vous; vous êtes mon maître. J'adore votre volonté. »

Est-il une action de grâces plus attendrissante que celle qui s'exhale ainsi : « Merci, mon Dieu, de m'avoir donné pour patrie la France que vos Pontifes, successeurs de Pierre, ont appelée leur fille aînée et chérie entre toutes. Pendant les années de ma jeunesse, j'avais résolu de la servir, comme vous avez d'abord servi l'humanité, par le travail et la vertu d'une vie cachée, puis dans l'âge mûr par l'influence de la parole et des exemples, comme vous l'avez fait pendant les années de votre ministère public : et voilà que vous m'appelez maintenant à la sauver, comme vous avez sauvé le monde par la fécondité souveraine de vos douleurs et de votre passion rédemptrice : Merci, mon Dieu ».

C'est une expiation efficace aussi que celle qui présente tout son être au Dieu de la patrie en esprit de réparation. « Déjà, clame le soldat pénitent, mon cœur est immolé dans la séparation des parents, des frères et des amis que je ne reverrai peut-être plus ici-bas ; c'est mon corps que je vais à présent exposer. Qu'importe qu'il soit troué par les balles, déchiré par la mi-

traille, où qu'il expire sur un lit d'hôpital ? Je vous offre tout pour mes fautes personnelles et pour les fautes de la nation ». O le noble geste qui, loin d'humilier la patrie, l'invite à chercher en haut la loi et les moyens de sa résurrection !

Enfin, quelle prière plus touchante et plus puissante que celle qui sort à ce moment solennel des lèvres agonisantes d'un soldat qui ajoute son immolation à celle du Christ pour le salut de son pays ! « Seigneur, sauvez la terre de France, cette terre que vous avez faite si belle, si enchanteresse, cette terre que vous avez tant aimée, que vous avez honorée des apparitions de votre Sacré-Cœur et de votre sainte Mère. Sauvez surtout l'âme de la France, cette âme que vous avez faite noble, chevaleresque, frémissante d'enthousiasme pour la justice et de colère contre l'iniquité, cette âme que vous avez baptisée naguère à Reims et que vous régénérez aujourd'hui dans le sang de millions de martyrs ! »

Je ne crois pas trahir l'âme de M. Roudaut en lui prêtant de pareilles dispositions. Il venait, quelques instants auparavant, de manger la chair et de boire le sang du divin Rédempteur à l'autel : il en portait encore le goût sur les lèvres; comment n'en aurait-il pas eu les sentiments dans le cœur !

***

Permettez, messieurs, qu'en terminant je vous ouvre la confidence d'un souvenir intime et personnel qui m'oppresse le cœur en ce moment. Tandis que je médite avec vous les beautés qui rayonnent de la mort du prêtre-soldat, célébrant à l'autel de la patrie sa dernière messe, ma pensée se reporte à l'autre, à la première messe du jeune prêtre. Côte à côte le 25 juillet 1901, unis au Pontife qui venait de nous conférer la consécration sacerdotale, nous avons célébré notre première messe. Dieu permet que je sois seul aujourd'hui pour la continuer ici-bas : qu'Il daigne aussi dès lors agréer ma prière finale pour le confrère aimé qui n'est plus, et qu'Il le fasse reposer en paix ! Oui, Seigneur, donnez-lui le repos éternel; que la lumière de sa gloire éclaire notre marche à travers les ténèbres d'ici-bas, et que l'appui de son intercession nous aide à remplir jusqu'au terme de notre carrière le programme de notre vie chrétienne ou sacerdotale, fidèle à la France, fidèle à Dieu !

En Afrique Equatoriale Française

LETTRE DE BRIA (suite)

Un individu meurt dans le village, comment découvrira-t-on le coupable ? Trois moyens: le poison d'épreuve, l'araignée, les termites.

Poison d'épreuve. — On fait boire aux personnes soupçonnées une infusion de feuille de gounda (j'ignore le nom technique de cette plante). Si le patient supporte le poison c'est qu'il est innocent, s'il est incommodé c'est qu'il est coupable. Jadis la culpabilité entraînait la mort; elle l'entraîne encore quelquefois aujourd'hui, mais nous ne l'apprenons que longtemps après. Plus fréquemment la personne décrétée coupable paie une indemnité, le prix du sang, à la famille de la victime. — On a également tendance actuellement à faire boire le poison d'épreuve aux poulets ou aux chiens des personnes soupçonnées.

L'araignée. — Un membre de la famille de la victime se rend auprès du repaire d'une tarentule. Il dépose autour du trou un certain nombre de bouts de bois, chaque brindille représentant une personne soupçonnée d'ondro. Si l'araignée dans ses ravages déplace une brindille, elle a établi la culpabilité de la personne représentée par cette brindille.

Termite. — On dispose dans une termitière quelques morceaux de paille chacun d'eux représentant un coupable présumé. La personne représentée par la paille dévorée sera la coupable.

A chaque instant vous recevez des indigènes venant déposer plainte contre un de leurs congénères pour assassinat. Deux faits entre mille. Un noir vint me trouver un jour et me dire : « Un tel a empoisonné mon frère. » — « Il y a combien de jours, lui demandai-je? » — 15 jours. — Ton frère, quand il est mort, où avait-il mal ? — Il a été tué par un bœuf. » Et comme je lui disais qu'il n'y avait là qu'un accident, il me répondit (je vous donne ici la traduction littérale de l'interprète) « Si X... n'avait pas fait le médicament à mon frère, le bœuf ne l'aurait pas tué. » Je poussai mon enquête et je finis par apprendre qu'un jour, dans un accès de colère, l'individu qu'on accusait avait dit au frère du plaignant: « Que tel fétiche te tue ! » Le plaignant est retourné chez lui, persuadé de mon injustice.

Un autre jour un noir, gras à pleine peau, qui ne semblait atteint d'aucune maladie, vint me trouver et me dit : « Efface moi de ton recensement. — Pourquoi ? — Parce que je vais mourir. — Mais tu n'es pas malade. — Non, mais X... m'a dit: que Yamissi te tue! » Yamissi est un de leurs fétiches.

Il suffit de peu de chose, en effet, pour être accusé de maléfice dans ce pays. Que dans un accès de colère vous disiez à quelqu'un que vous serez heureux de le voir mourir, s'il n'y a pas de témoin pour répéter cette menace, lui-même la dira à ses proches à son lit de mort.

Avant de vous parler de la mort, j'aurais peut-être dû vous parler du mariage.

Un homme veut se marier. Il se rend chez les parents de celle qu'il a choisie et la leur demande en mariage. Pendant quelque temps il travaille avec les parents de sa fiancée, les aide dans leurs cultures, puis un beau jour on lui donne sa femme et tous deux rejoignent le village du mari. Autant que j'ai pu en juger ici, l'homme ne tient pas particulièrement à telle ou telle femme. Il n'entre guère de sentiment dans le choix d'une épouse. C'est fréquemment son père, ou son frère aîné, ou plus souvent encore son maître (car l'esclavage existe ici, je vous en parlerai plus loin) qui se charge de lui procurer une compagne. Pour cela le prétendant ou ses répondants paient une certaine somme qui peut varier de 50 à 500 francs aux parents de la femme demandée. Je n'ai pas connaissance des rites et réjouissances qui peuvent accompagner un mariage. Les époux entrent donc en mariage; vont-ils être heureux? Bien rares les unions qui ont persisté. Pour un oui ou pour un non le mari répudie sa femme, la femme abandonne époux et enfants. Les prétextes sont souvent futiles. Madame voulait un pagne, monsieur lui a fait remarquer qu'avant son mariage elle n'en avait point: cela suffit : madame s'en va. Parfois c'est un camarade de son mari qui l'enlève, avec son consentement; parfois c'est madame que crèpe le chignon de son mari (car il y a des hommes qui ont une espèce de chignon sur la tête). Ou bien monsieur ayant pris plusieurs autres femmes, madame se fâche. Mais parfois aussi c'est la femme qui prend de grandes libertés avec la fidélité conjugale.

Que deviennent les enfants dans ces divorces ? Les enfants appartiennent au père, la mère n'a aucun droit sur eux. Et ils se plient à la coutume. L'amour maternel, l'amour filial existent-ils ici ? Il serait permis d'en douter. J'ai vu des mères abandonner sans regret

des enfants au sein, des enfants voir leur mère partir sans chagrin.

Une femme est-elle stérile ? on décide de faire un sacrifice à l'arc-en-ciel. On égorge un chien, on lui coupe la tête. Puis un cortège se forme : un enfant porte la tête du chien au bout d'une perche et agite la clochette du chien sacrifié. Puis, viennent l'accouchéuse, et la femme stérile. Et tous chantent. « A qui va-t-on donner la tête du chien ? A l'arc-en-ciel qui prend sa source au fond des eaux ». L'on se rend au marigot. L'on fiche la perche dans le sable et tout le monde s'en revient en courant et sans tourner la tête. La stérilité est vaincue.

L'enfant grandit, et dès sa plus tendre enfance acquiert comme don de ses parents une grande indolence. Il n'est pas rare de voir des enfants de 2 ans et même de 30 mois têter encore et ne pas marcher. Aussitôt qu'il peut courir il va dans la brousse, prend des chenilles, des termites, des rats et en fait de pantagruéliques agapes. Il est laissé seul et doit se débrouiller.

(*A suivre*).

Jean SOUBIGOU,
Bria (Oubangui-Chari).

Questions d'Enseignement

STATISTIQUES

Au 1er juin 1921, l'enseignement secondaire libre comptait 96.318 élèves en face des 107.987 élèves des lycées et collèges de l'Etat.

BACCALAUREAT

Résultats généraux de la session de juillet.

Section A. — 2.753 candidats, 1.243 reçus, soit 45 %. Le pourcentage atteint 63 % à Nancy et à Poitiers, 54 % à Paris. Mais il est de 28 % à Alger, de 32 % à Caen.

Section B. — 4.943 candidats, 2.068 reçus, soit 42 %. Strasbourg et Caen se signalent par leur indulgence, 52 et 51 %, Bordeaux et Toulouse, 35 %, par leur sévérité.

Section C. — 5.243 candidats, 2.359 reçus, soit 44 %. Bordeaux donne 51 %, Paris, 49 %. Mais Clermont a 34 % et Aix 35 %.

Section D. — 4.862 candidats, 1.950 reçus. La proportion tombe à 40 %. Nancy, 55 % ; Caen, 52 %, mais Clermont 25 %, Alger, 28 %.

Philosophie. — 7.084 candidats, 3.898 reçus, soit 55 %. (Toulouse, 72 % ; Bordeaux, 43 %).

Mathémathiques. — 4. 747 candidats, 2.752 reçues, soit 57 %. (Nancy, 74 %, Dijon, 34 %).

En octobre, le pourcentage est de 41 % en A ; 38 % en B ; 43 % en C ; 35 % en D ; 54 % en philosophie ; 53 % en mathématiques.

Ont échoué aux deux sessions : 781 candidats en A ; 1612 en B, 1.452 en C ; 1.551 en D ; 1.502 en philosophie ; et 794 en mathématiques, au total, pour la première partie, 5.396 candidats ; et, pour la seconde, 2.296.

Il reste 1.526 vétérans admissibles en Première.

Autour d'un "Pensionnaire"

Aux écoutes du téléphone 8 décembre, 11 heures.

Allô ! allô !! le 17 !!!

— Voilà.

— Le Collège ?

— Le Collège.

— Monsieur l'Econome ?

— Non, madame, monsieur le Principal.

— Je vous offre mon respect, monsieur le Principal, avec le regret de vous avoir fait venir inutilement : car, vous n'êtes sans doute pas au courant...

— Hé ! cela dépend... Serait-il indiscret...

— Pas du tout. Je voulais demander simplement si vous pouviez recevoir aujourd'hui votre futur pensionnaire.

— Impossible, madame ; nous n'avons pour le moment aucune place disponible, absolument aucune.

— M. l'Econome a pourtant écrit qu'il l'accepterait n'importe quand.

— Vraiment, vous me surprenez... Cependant, puisque M. l'Econome l'a dit, venez. Il aura, j'en suis sûr, prévu le nécessaire... Quel âge a-t-il, votre...! (**Brusquement, la communication est interrompue**) ne coupez pas, mademoiselle !

— Il est tout jeune.

— Fort ?

— Assez musclé, très nerveux, éveillé au possible.

— A-t-il fréquenté quelque maison étrangère ?

— Nulle part : il ne nous a jamais quittés. Je ne vous cache pas que j'ai du chagrin à m'en séparer.

— ...

— Dites-moi, Monsieur le Principal, sera-t-il heureux chez vous ?

— Pourquoi pas ?

— Je voudrais tant qu'il n'ait pas à souffrir.

— C'est très légitime.

— Il est si caressant, si affectueux

— ... Je comprends. Et pour son régime de pension ?

— Oh ! pas difficile, il mange de tout. Son alimentation pendant un mois ou deux aura besoin d'être surveillée.

— Nous en aurons soin. A quelle heure sera-t-il à Lesneven ?

— Vers les trois heures.

— Par le train ?

— Non, par camion automobile. Mes domestiques ont affaire dans le voisinage et le déposeront en passant. Je m'excuse d'avance, ayant été occupée toute la matinée, de vous le présenter mal lavé, crotté comme il sera.

— Qu'à cela ne tienne. Le Collège a de l'eau et des douches aussi facilement.

— Je vous préviens qu'il ne supporte guère l'eau froide.

— Il s'y fera. La vie du Collège assouplit et simplifie bien des choses.

— Je l'ai, je l'avoue, un peu gâté : mais il est si mignon !

— Comptez sur nous, madame, pour redresser ce qu'il faudra redresser et parfaire ce qu'il faudra parfaire.

— Merci, monsieur, je suis toute soulagée de penser que je le laisse en bonnes mains. Bonjour.

— Pardon, madame, encore un mot, s'il vous plaît. Puis-je savoir son nom ?

— Oui, certainement, il s'appelle FOX !

— !! **Un indiscret.**

CHRONIQUE DES ANCIENS

Nos Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée

1° R. P. Pierre *Boulic*, de Guipavas (né en 1861) : Catholic Mission, Bolawatta, P. O. Waikkal, Ceylon (Asie).

2° R. P. Germain *Cazuguel*, de Landerneau (né en 1886) : Catholic Mission, Sea Street, Negombo, Ceylon (Asie).

3° R. P. Laurent *Le Goff*, de Landéda (né en 1840) : Catholic Mission, Le Goff P. O., Alberta (Canada).

4° R.P. François *Guenneugués*, de Plouguin (né en 1877) : Oblate Fathers, Castroville, Texas (Etats-Unis d'Amérique).

5° R. P. François *Kerbrat*, de Plabennec (né en 1880) : Catholic Mission, Saint-Laurent, Manitoba (Canada).

6° R. P. Hervé *Péran*, de Plounévez-Lochrist (né en 1868) : Catholic Mission, Jasmin, near Lebret, Saskatchewan (Canada).

7° R. P. Charles *Roudaut*, de Plouguerneau (né en 1890) : Presbytère, N.-D. de l'Osier, par Vinay (Isère).

8° R. P. Jacques *Riou*, du Bourg-Blanc (né en 1867) : Catholic Mission, Cluny P. O., Alberta (Canada).

9° R. P. Eugène *Sergent*, de Trégunc (né en 1859) : St-Lucia's Cathedral, Kotahena, Colombo, Ceylon (Asie).

10° R. P. Alain *Tanguy*, de Ploujean (né en 1882) : Catholic Mission, Piermaritzburg, Natal (Afrique du Sud).

11° R. P. Louis *Le Vern*, de Landerneau (né en 1871) : Catholic Mission, Brocket P. O., Alberta (Canada).

12° R. P. Goulven *Trébaol*, de Plabennec (né en 1875) : Collegio deghi Oblati, 5, Via Vittorino de Feltre, Rome (Italie).

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

Mlle Marie Frobolot, sœur de Germain Frobolot, élève de seconde, décédée à Brasparts, le 30 octobre, à l'âge de 33 ans ;

Mme Penvern, grand'mère de notre ami Fernand Corre, notaire, décédée à Lesneven, le 18 décembre, à l'âge de 85 ans.

Et nous offrons à leurs familles nos respectueuses condoléances.

NAISSANCE

M. Fernand Corre et Madame sont heureux de vous faire part dela naissance de leur fille, Simone. Lesneven, 21 décembre 1922.

MARIAGE

Monsieur et Madame Lamendour ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils, M. Jean Lamendour, rédacteur au secrétariat de la Manufature d'isolants et d'objets montés de la Compagnie Générale d'électricité à Paris, avec Mlle Paule Quéré. Saint-Martin de Brest, le 3 janvier 1923.

ÇA & LA

Paul *Taburet*, sergent au 2e Régiment d'Infanterie Coloniale, désigné pour le Levant, a quitté Brest, le 8 décembre.

Le R. P. Le *Vern*, oblat de Marie, Brocket, Alta, Canada, nous fait parvenir sa souscription. « Comment pourrais-je oublier ce cher Collège où j'ai eu le bonheur de passer des années si douces, et où a poussé ma vocation de missionnaire des Sauvages. Quid retribuam ? »

Joseph *Blons*, au Séminaire des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris, a reçu les deux premiers ordres mineurs. Nous nous réjouissons avec lui du chiffre des aspirants de la vaillante Société : 46 nouveaux à la rentrée, et un total de 120.

Vincent *Perrot*, nommé maréchal des logis, ne se plaint pas de la vie qu'il mène au 35e R. A. C., 4e batterie, Vannes.

Henry *Mével*, contrôleur adjoint des douanes, Paris, a été heureux, à son dernier passage à Landerneau, de rencontrer les bonnes religieuses du collège et de leur redire sa reconnaissance.

Pierre *Cadiou*, venu de Paris revoir sa famille, a bien voulu nous faire une aimable visite.

Le docteur Pierre *Dagorn*, médecin-chef de l'hôpital Maisonnave à Marrakech, Maroc, se rappelle au bon souvenir de ses vieux amis Calvez, Fily, Alexandre le Roy, Landouaré, etc., qu'il fut si heureux de revoir l'an dernier à la fête des Anciens.

Yves *Palud*, école de Santé Navale, Bordeaux « Me voilà définitivement installé à l'Ecole. C'est maintenant que le cher « En Avant » va être plus impatiemment attendu ! Nous vivons ici par chambres de quatre étudiants : nous cohabitons actuellement, Eugène Caër et moi. D'ailleurs il y a ici d'autres anciens de Lesneven ».

André *Picot*, Maison Carrée, Alger. « Ne me croyez pas oublieux ou ingrat : je pensais revoir le collège à la Fête des Anciens, quej'ai manquée. Depuis, j'ai roulé bien loin... J'ai été reçu interne à l'institut agricole d'Algérie, qui sied à Maison-Carrée, à cinq cents mètres du Séminaire des Pères Blancs, La campagne vaut Lesneven, mais n'est pas aussi belle que la plupart des contrées bretonnes. Dans mon exil sur la terre d'Afrique, je jouis, du moins, de tout le confortable possible. En étude, je suis assis devant un bureau à tiroir du plus bel effet...

François *Garo*, 105 R. A. L., 8e batt., Joigny, passe ses meilleurs moments au Cercle militaire et au Petit Séminaire.

Jean *Puluhen*, 101 R. I., 2e Cie, Camp de Satory, Versailles, a trouvé dans sa compagnie un groupe de fort braves gens.

François *Le Guen*, Rennes, s'étonne du silence observé dans « En Avant » par les sportifs du collège.

A SAINT-PIERRE & MIQUELON

Du R. P. Jean *Cardinal*, des Pères du Saint-Esprit.

« Saint-Pierre, le 16-10-22. — Je suis arrivé ici au début de février, en plein hiver et j'avoue que la transition fut un peu brusque, des chaleurs de l'Afrique Equatoriale aux glaces du pôle nord. Heureusement que le bon accueil des habitants compense un peu les rigueurs du climat. Les Saint Pierrais sont à peu près tous Français, des descendants de Bretons, Normands et Basques, et on s'y croirait encore dans une petite ville de France.

Saint-Pierre est un îlot brumeux perdu dans l'Océan, couvert de neige pendant six longs mois de l'année. Les habitants vivent de la pêche à la morue et... du commerce du wisky avec l'Amérique. C'est une rude existence que celle de nos pêcheurs : pendant la saison de pêche, ils ne connaissent guère le repos. Par contre, dans la mauvaise saison, de novembre à mai, ils ne trouvent guère de travail, et, quand la pêche n'a pas été exceptionnellement bonne, ceux qui ont une famille nombreuse (et il y en a beaucoup) ont vite fait de voir le bout de leurs économies. Les américains, par leur prohition de l'alcool, ont rendu grand service à Saint-Pierre, devenu un grand centre de contrebande de wisky, et cela fait rentrer l'argent dans notre île.

La bonne saison se termine ; bientôt vont commencer les froids et les tempêtes de neige ; notre pays va se couvrir d'un blanc manteau jusqu'en mai : c'est poétique de loin, mais quand on y patauge !... »

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

LA VIE RELIGIEUSE

Avec un talent et un zèle auxquels nous ne saurions sans ingratitude oublier de rendre hommage, M. l'abbé Loaëc, prédicateur de la **Retraite de rentrée,** nous avait enseigné les avantages et les conditions de la paix de l'âme, ce bien inestimable : renoncement aux erreurs passées, usage des moyens naturels et surnaturels de rester en grâce avec Dieu.

Les **Sacrements** sont, avec la prière, les canaux les plus directs de la grâce divine : ils la signifient et la produisent, de par la volonté du Fils de Dieu. Ce fut le thème des trois premières conférences dominicales de cette année. M. Prémel nous dit l'origine des Sacrements; M. Guillou, leur but; M. Prémel, leur nature.

C'est avec raison qu'on a souvent dit du **Baptême** qu'il est « la porte des autres sacrements ». M. Dujardin, en deux conférences consécutives, nous a enseigné d'abord la nécessité du Baptême, puis la signification des cérémonies et des prières qui accompagnent son administration.

M. Brénéol nous a entretenus des effets de la **Confirmation,** laissant à M. Herry le soin de nous en expliquer les cérémonies.

La vie surnaturelle a son aliment dans le sacrement de **l'Eucharistie** : comment N. S. l'a promis et institué, ce fut l'objet d'un sermon de M. Jézéquel; et M. Batany vient ensuite nous exposer le dogme de la Présence réelle.

M. Affret nous a instruits de la nature et de la valeur du sacrifice de la **Messe,** reproduction non sanglante de l'immolation du calvaire.

Le jour de la **Toussaint** M. Brénéol nous a réconfortés par la pensée du bonheur du ciel et M. Guillou nous a pressés d'y introduire, par nos prières, les âmes souffrantes du Purgatoire.

La **Congrégation de la Sainte Vierge,** fondée en 1835, a toujours été florissante. Elle comprend actuellement la majorité des élèves de la division des grands. Elle se réunit trois fois par mois à la chapelle pour réciter les Vêpres de la Sainte Vierge et pour écouter les instructions de M. Le Vasseur, qui la dirige depuis près de vingt ans. Ces instructions ont porté pendant le dernier trimestre sur la présence réelle de Notre Seigneur dans l'Eucharistie. Le 8 décembre, fête de la Congrégation, le conseil a décidé l'admission de vingt-six nouveaux approbanistes. Le sermon d'usage a été donné par l'apôtre ardent qu'est M. Guéguen, vicaire de Lesneven : il nous a prouvé l'efficacité du rôle de la Sainte Vierge sur la terre par les miracles de Lourdes. La Congrégation sera toujours l'élite active et joyeuse qui entraînera la masse.

La **Congrégation du Sacré-Cœur** a retrouvé, à la rentrée d'octobre, son directeur, M. Batany, professeur de 3e, qui durant son congé d'études avait été suppléé par M. Creignou. La fête trimestrielle a eu lieu le 3e dimanche de l'Avent. Sept congréganistes et deux approbanistes ont été admis. Le sermon d'usage a été donné par M. Falc'hun, professeur de 6e, qui a rappelé aux jeunes amis du Sacré-Cœur la beauté et les avantages de l'état de grâce.

La **Congrégation des Saints Anges** a tenu ses réunions tous les dimanches à l'Oratoire. Tous les élèves de la Division des Minimes sont invités à en faire par-

lie. Deux conditions sont requises : la régularité et le bon exemple. La Fête annuelle aura lieu à la fin du second trimestre.

POUR LA LANGUE BRETONNE

Un cours facultatif de Langue bretonne vient d'être institué au collège. Deux maîtres, MM. Herry et Guillou, se partagent les 130 élèves qui le suivent.

Pour la facilité de l'enseignement, ces 130 volontaires ont été divisés en trois groupes : les « savants » (?), les « moins savants » et les « illettrés ». Une classe par quinzaine est faite à chaque division.

Une heure de classe tous les quinze jours: ce n'est là qu'un début. Le jour où nos représentants, à force d'instances, auront obtenu pour le breton le droit de cité dans les programmes officiels, rien ne s'opposera plus à ce qu'on lui fasse la part plus large dans l'horaire de nos maisons.

Cependant les élèves du « cours breton » se sont dès maintenant mis à l'étude, et ils suppléent l'insuffisance de « cours » par des lectures faites en étude, à leurs heures de loisir.

Nous voudrions constituer pour eux une Bibliothèque bretonne. Nul doute que parmi nos Anciens plusieurs ne soient heureux de se défaire, en faveur de nos élèves, des livres de langue ou d'histoire bretonne qu'ils auraient en trop dans leurs rayons : ces livres, de quelque nature qu'ils soient, seront accueillis avec reconnaissance par nos professeurs de breton.

A défaut de livres, ils ne refuseront pas les générosités qui leur permettraient d'en acquérir.

Eun aluzenn, mar plich ! Doue ho paeo !

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE ET MATHEMATHIQUES. — *Instruction religieuse :* 1. Le Roy ; 2. Croute ; 3. Soubigou. — *Logique :* 1. Croute ; 2. Le Roy ; 3. Dantec. — *Histoire :* 1. Larreur ; 2. Le Bihan ; 3. Croute. — *Géographie :* 1. Cozanet ; 2. Le Roy et Larreur. — *Anglais :* 1. Delastelle et Suignard ; 3. Cozanet.

PHILOSOPHIE. — *Histoire naturelle :* 1. Soubigou ; 2. Croute. — *Physique et Chimie :* 1. Croute ; 2. Larreur.

MATHEMATIQUES. — *Algèbre :* 1. Luneau ; 2. Dantec. — *Physique :* 1. Lannuzel ; 2. Dantec. — *Chimie :* 1. Delastelle ; 2. Cozanet. — *Histoire naturelle :* 1. Lannuzel ; 2. Dantec.

PREMIERE. — A. B. C. D. *Instruction religieuse :* 1. Le Goff ; 2. Vigouroux ; 3. Vourc'h. — *Dissertation :* 1. Vourc'h ; 2. Kermoal ; 3. Creff. — *Histoire littéraire :* 1. Vourc'h ; 2. Creff ; 3. Vigouroux. — *Récitation :* 1. Le Gall et Gouriou ; 3. Le Goff et Person. — *Histoire moderne :* 1. Pouliquen ; 2. Péron ; 3. Kerspern. — A. B. *Mathématiques :* 1. Vigouroux ; 2. Pronost ; 3. Kerveillant. — C. D. *Algèbre :* Daniel ; 2. Kerspern. — *Géométrie :* 1. Creff ; 2. Frabolot. — *Physique :* 1. Creff ; 2. Jaouen. — *Chimie :* 1. Kerspern ; 2. Creff. — B. D. *Allemand :* 1. Jaouen.

SECONDE. — A. B. C. D. *Catéchisme :* 1. Balch ; 2. Lozac'h ; 3. Grall. — *Histoire littéraire :* 1. Martin ; 2. Lozac'h ; 3. Balch. — *Récitation :* 1. Balch ; 2. Grall ; 3. Gourmelon et Lozac'h. — *Histoire moderne :* 1. Grall ; 2. Kerriguy et Martin. — *Géographie :* 1. Lozac'h ; 2. Balch ; 3. Grall. — A. B. *Mathématiques :* 1. Balch ; 2. Martin. — C. D. *Géométrie :* 1. Rio ; 2. Rosec. — *Physique :* 1. Plantec ; 2. Rosec. — *Chimie :* 1. Rosec ; 2. Nicol. — B. D. *Allemand :* 1. Goasguen.

TROISIEME. — *Catéchisme :* 1. Jacopin ; 2. Cornec ; 3. Petton. — *Histoire littéraire :* 1. Cornec ; 2. Lesconnec ; 3. Morvan Jean. — *Mathématiques :* 1. Scoarnec ; 2. Morvan Jean ; 3. Morvan Jean-Marie. — *Anglais :* 1. Miossec ; 2. Kerjean ; 3. Le Bars. — *Géographie :* 1. Cornec ; 2. Taburet ; 3. Kerbrat Georges. — *Dessin :* 1. Gourvennec ; 2. Scoarnec ; 3. Bégot. — *Sciences naturelles :* 1. Cornec. — *Physique :* 1. Cornec. — *Français B :* 1. Cornec.

QUATRIEME. — *Catéchisme : S. B.* 1. Abgrall ; 2. Falc'hun. *S. R :* 1. Boutin ; 2. Simier. — *Prosodie : S. B.* 1. Tual ; 2. Le Gac. *S. R :* 1. Prigent ; 2. Gloaguen. — *Arithmétique : S. B.* 1. Tual ; 2. Abgrall. *S. R :* 1. Ramon ; 2. Villacroux Albert. — *Géométrie : S. B.* 1. Abgrall ; 2. Le Gall. *S. R :* 1. Ramon ; 2. Taton. — *Géologie : S. B.* 1. Abgrall ; 2. Cannic. *S. R :* 1. Boutin ; 2. Prigent. — *Géographie : S. B.* 1. Falc'hun ; 2. Le Gall. *S. R :* 1. Gloaguen ; 2. Simier. — *Mathématiques : B.* 1. Jestin. — *Arithmétique :* 1. Talec. — *Physique :* 1. Jestin.

CINQUIEME. — *Botanique : S. B.* 1. Le Clech ; 2. Bourel. *S. R :* 1. Montfort ; 2. Cochard. — *Latin : S. B.* 1. Kerhoas ; 2. Foll. *S. R :* 1. Le Gall ; 2. Montfort. — *Anglais : S. B.* 1. Tournellec ; 2. Bihan. *S. R :* 1. Cochard ; 2. Le Gall. — *Histoire et Géographie : S. B.* 1. Kerhoas ; 2. Tournellec. *S. R :* 1. Montfort ; 2. Guéguen. — *Arithmétique : S. B.* 1. Le Clech ; 2. Tournellec. *S. R :* 1. Cochard ; 2. Squiban. — *Dessin : S. B.* 1. Sénant ; 2. Cornic. *S. R :* 1. Corre ; 2. Taburet. — *5e B :* 1. Morvan. — *Arithmétique : B.* 1. Parrat Eugène.

SIXIEME SECTION BLANCHE. — *Catéchisme :* 1. Le Roux et Renaud. — *Latin :* 1. Soubigou ; 2. Fagon et

Iliou. — *Récitation :* 1. Fagon ; 2. Soubigou. — *Dessin :* 1. Morvan ; 2. Roudaut. — *Zoologie :* 1. Bothorel ; 2. Fagon. — *Histoire :* 1. Bothorel ; 2. Soubigou.

SIXIEME SECTION ROUGE. — *Catéchisme :* 1. Chapel; 2. Salaün. — *Latin :* 1. Chapel et Mao. — *Récitation :* 1. Chapel ; 2. Kerspern. — *Dessin :* 1. Rolland ; 2. Bescond. — *Zoologie :* 1. Bescond ; 2. Kerspern. — *Histoire :* 1. Salaün ; 2. Goasdoué.

SEPTIEME. — *Catéchisme :* 1. L'Helgoualc'h ; 2. Guéguen ; 3. Bihan et Thépaut. — *Récitation :* 1. Bihan et Péron ; 3. Goaoc. — *Leçons de choses :* 1. Quiec ; 2. Corre ; 3. Bihan. — *Dessin :* 1. Corre ; 2. Dilasser ; 3. Giblat.

HUITIEME. — *Instruction religieuse :* 1. Le Brun et Jaouen ; 3. Souben. — *Histoire :* 1. Bozec ; 2. Loaëc; 3. Jézégou. — *Géographie :* 1. Guennoc ; 2. Tual ; 3. Jaouen, Cornic, Le Gall. — *Leçons de choses :* 1. Guennoc ; 2. Le Brun ; 3. Abgrall et Loaëc.

NEUVIEME. — *Catéchisme :* 1. Odeyé ; 2. Martin, Loaëc, Page. — *Géographie :* 1. Odeyé et Cann ; 3. Gourmelon et Fage. — *Histoire :* 1. Roudaut et Cann ; 3. Le Verge. — *Lecture :* 1. Martin ; 2. Roudaut ; 3. Odeyé et Le Verge.

DIXIEME. — *Catéchisme : 1re D.* 1. Guennoc ; 2. Perrot. — *2e D :* 1. Quélen. — *Géographie : 1re D :* 1. Guennoc ; 2. Jaffrès et Gac. — *2e D :* 1. Le Verge. — *Histoire : 1re D.* 1. Guennoc ; 2. Perrot. — *2e D :* 1. Le Verge.

TABLEAU D'HONNEUR

DECEMBRE. — *Philosophie-Mathém. :* Le Roy, Cozanet, Larreur.

Première : Calvez, Chardronnet, Goaoc, Le Gall, Le Goff, Prigent, Quioc, Vigouroux, Inizan, de Vincelles, Kersalé, Péron, Le Pape, Gouriou Daniel.

Seconde : Balch, Léost, Le Roux, Martin, Troadec François, Cornec, Gourmelon, Plantec, Plouzennec, Miossec.

Troisième : Bégot, Bihan-Poudec, Guéguen, Jacopin, Kerjean, Lazennec, Le Bars, Miossec, Morvan Jean, Morvan Jean-Marie, Troadec René, Cornec.

Quatrième : Le Gall, Le Gac, Abgrall, Dourmap, Tual, Cannic, Simier, Boutin, Kervella, Cavarec.

Cinquième : Kerhoas, Le Clech, Tournellec, Appéré, Cochard, Guéguen Jean, Jestin, Jézéquel, Montfort.

Sixième : Bothorel, Chapel, Le Roux, Soubigou.

Septième : L'Helgouarc'h, Bihan, Roudaut Jean-Louis, Péron, Brenner.

Huitième : Bozec, Loaëc, Abgrall, Guennoc, Souben.

Neuvième : Odeyé, Loaëc, Roudaut, Ritz.

Dixième : Guennoc, Le Verge, Quélen.

Palmarès trimestriel

FORCE RELATIVE

Philosophie. — 1. Croute, François, de Lesneven ; 2. Soubigou, Xavier, de Lesneven.

Mathématiques. — 1. Le Roy, Eugène, de Crozon ; 2. Dantec, Pierre, de Plougonven.

Première. — 1. Vourc'h, Guillaume, de Guivavas ; 2. Vigouroux, Pierre, de Plougastel-Daoulas; 3. Creff, Pierre, de Plounéour-Trez ; Pronost, Athanase, de Goulven; Péron, Raoul, de Quimper.

Seconde. — 1. Lozac'h, Jean, de Ploudalmézeau ; 2. Balc'h, Guillaume, de Saint-Renan; 3. Martin, Louis, du Pilier-Rouge.

Troisième. — 1. Cornec, Louis, de Landerneau ; 2. Morvan, Jean, de Plouigneau ; 3. Le Bars, Louis, de Plougonven.

Quatrième. — S. B. 1. Abgrall, Fernand, de Saint-Martin de Brest ; 2. Falc'hun, François, du Bourg-Blanc. — S. R. 1. Boutin, Eloi, de Saint-Eloi; 2. Simier, Louis, de Plouguerneau.

Cinquième. — S. B. 1. Le Clec'h, René, de Crozon; 2. Kerhoas, André, de Plounéour-Trez. — S. R. 1. Montfort, Jean-Marie, de Logonna-Daoulas; 2. Cochard, Albert, de Guissény.

Sixième Section Blanche. — 1. Fagon, Yves, de Saint-Renan; 2. Le Roux, François, de Plounéour-Trez.

Sixième Section Rouge. — 1. Chapel, Joseph, de Milizac; 2. Le Bec, Jean, de Quimper.

Septième. — 1. L'Helgouarc'h, Yves, de Tréméoc; 2. Affret, Alexis, de Plouider, et Quiec, Tanguy, de Saint-Méen.

Huitième. — 1. Bozec, Jean, de Lanhouarneau ; 2. Guennoc, Michel, de Lesneven; 3. Le Brun, Joseph, de Saint-Méen.

Neuvième. — 1. Roudaut, Eugène, de Lesneven ; 2. Cann, François, de Saint-Derrien; 3. Loaëc, Jean-François, de Kerlouan.

Dixième. — 1re Division. Guennoc, Emmanuel; 2. Perrot, Yves. — 2e Division. Albert Le Verge.

EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la mention « Très bien » :

Philosophie. — Croute.

Mathématiques. — Le Roy.

Première. — A. B. Vourc'h, Le Gall, Vigouroux, Pronost et Chardronnet. — C. D. Creff, Daniel et Domalain.

Seconde. — A. B. Lozac'h, Balc'h, Grall, Martin, Léost. — C. D. Plantec, Plouzennec, Rosec et Rio.

Troisième. — Le Bars et Cornec.

Quatrième. — S. B. Abgrall, Falc'hun, Tual, Le Gac, Squiban, Dourmap et Le Gall. — S. R. Boutin, Prigent, Simier, Gloaguen, Villacroux Albert, et Morel.

Cinquième. — S. B. Tournellec et Le Clec'h. — S. R. Montfort, Cochard, Jézéquel, Le Gall, Taburet.

Sixième Section Blanche. — Soubigou, Le Roux, Fagon, Simon, Merdy, Morvan Roger, Bothorel, Petton.

Sixième Section Rouge. — Chapel et Le Bec.

Septième. — Affret, L'Helgouarc'h, Bihan, Goaoc, Quiec et Dilasser.

Huitième. — Abgrall, Bozec, Guennoc, Le Brun, Tual, Jaouen, Loaëc, Jézégou, Kernévès, Dilasser, Quéré et Kéraudy.

Neuvième. — Roudaut, Odeyé, Cann, Page, Gourmelon.

Dixième. — 1re D. Guennoc et Perrot. — 2e D. Méar et Le Verge.

Au Cercle d'Etudes

Répondant à l'appel de M. Guillermit, les membres du Cercle dEtudes se réunissaient le soir du 24 octobre, en vue de se recruter. Cinq rhétoriciens viennent grossir nos rangs; ce sont: Le Pape, Kerspern, Lecoq, Grall et Kermoal. Cinq élèves de seconde y sont aussi appelés et ce n'est pas sans se sentir quelque peu troublés qu'ils viennent prendre place parmi nous. Allons! Plantec, Rozec, Balch, Lozach et Miossec, préparez-vous à d'autres émotions. C'est que, par une heureuse initiative de M. Guillermit, un discours de réception vous est réservé... Rassurez-vous..., tout se passera dans la plus parfaite intimité.

Il convient maintenant d'envisager l'avenir et de prévoir quelques sujets de conférences pour le courant de l'année. Un tel nous parlera des syndicats de la région. Tel autre nous initiera au commerce roscovite. Nous visiterons par la pensée le pays des fraises. Des renseignements nous seront donnés sur l'Office Départemental. Nous aborderons l'épineuse question de la R. P. S. Enfin, nous nous proposons d'étudier ensemble cette histoire de Bretagne que l'on néglige trop souvent de connaître.

Avec un tel programme, nul doute que notre année ne soit bien remplie...

Nous sommes au 5 Novembre. C'est aujourd'hui qu'a lieu la réception des nouveaux membres du Cercle. Claude Cozanet a été chargé du discours de circonstance et il a amplement justifié la confiance que l'on avait placée en lui. Il eût été bien difficile d'imaginer un discours plus spirituel que le sien.

Le Cercle d'Etudes est aujourd'hui au complet; aussi peut-on procéder à la formation du bureau. L'élection du président donne lieu à un assaut de générosité; il semble cependant, que Soubigou soit destiné à la présidence et que Cozanet doive prendre avec Vourch la plume de secrétaire. Creff sera bibliothécaire et Miossec remplira les fonctions de trésorier.

Le 16 Novembre, Eugène Le Roy justifie le principe de la R. P. S. en réclamant l'égalité de tous les enfants de France. Il démontre qu'en forçant les familles pauvres à mettre leurs enfants dans des écoles qui méconnaissent et attaquent la religion, l'Etat porte atteinte à la liberté. L'Union Sacrée, proclamée pendant la guerre, se trouve menacée par ces faits même et réclame mêmes avantages pour les fils des soldats qui tous se sont dévoués pour la même Patrie. L'Etat d'ailleurs, en maintenant l'école confessionnelle en Alsace, reconnaît justes nos revendications. Pourquoi n'opérerait-il pas alors la réforme qui s'impose? — Soyons sincères: les objections plurent de tous côtés, et M. Guillermit dut se joindre à Le Roy pour repousser les assaillants.

Le 23 Novembre, notre camarade Larreur vient nous parler de Plougastel avec toute la compétence que lui fournit son expérience.

Plougastel, nous dit-il, est exceptionnellement bien situé pour la culture des fraises. Une ceinture de rochers l'enveloppe de toutes parts et l'abrite contre les vents. Voilà pourquoi « il n'y a de fraises qu'à Plougastel. » Les fraisiers sont changés tous les trois ans. La terre, fumée vers la fin de l'automne, est en état de recevoir les jeunes plants vers la mi-décembre. Aux femmes revient pendant l'hiver les soins du sarclage. Enfin, le mois de mai voit rougir les premières fraises et, tandis que quelques voitures se dirigent vers les villes voisines, le commerce des fraises trouve essentiellement ses débouchés à Paris et surtout en Angleterre. Un syndicat, formé des agriculteurs eux-mêmes s'occupe des expéditions. Mais Plougastel ne se contente pas du commerce de la fraise, il transforme ces fruits en confitures dans des usines spécialement aménagées dans ce but. Dans ces usines on prépare aussi des confitures de prunes et des conserves de haricots et de « petits pois de Plougastel. »

Notre trimestre s'est terminé le 22 Décembre par une séance récréative où chants et monologues nous ont égayés pendant deux heures. Il convient d'accorder une mention toute spéciale à notre ami Kerspern, doué d'un talent d'imitation hors ligne.

En somme, le Cercle d'Etudes n'a eu ce trimestre qu'un nombre assez restreint de séances. C'est qu'il nous a été donné d'entendre plus d'une « Conférence extraordinaire. »

Le 29 Octobre, **M. Masseron** nous apporte encore une fleur d'Italie. Il vient nous parler de **Sainte Catherine de Sienne,** celle que l'on a justement appelée « la Mystique de l'Apostolat. »

Entrée très jeune dans le Tiers-Ordre de Saint Dominique, l'austérité de sa vie ne l'empêcha pas de goûter bien des joies, dont la plus suave fut peut-être ce « mariage mystique » avec Jésus qui devait inspirer à Corrège un de ses plus célèbres tableaux.

La vie de Sainte Catherine peut se résumer en deux mots: « mystique et apôtre. » A Sienne, elle joua le rôle de pacificatrice. Mais l'ardeur de sa charité ne se bornait pas aux murs de sa ville. La discorde régnait alors dans l'Italie: Catherine ne réussit pas à réconcilier les princes, mais elle fut plus heureuse auprès du Pape. Grégoire XI siégeait alors à Avignon. Notre sainte partit avec l'intention de ramener à Rome le chef de l'Eglise; et, malgré l'opposition des cardinaux — ces « fleurs fétides », comme elle les appelait — elle réussit dans cette entreprise où avaient échoué Dante et Pétrarque.

Ici s'ouvre dans la vie de notre sainte une période de recueillement. C'est alors qu'elle écrit son « Dialogue »... « Sa mystique, c'est sa vie » ; nous n'y trouvons pas seulement « le traité d'une âme et de Dieu; nous y voyons l'évocation grandiose du monde en présence de Dieu. »

Mais Sainte Catherine devait reprendre son œuvre d'apôtre. Bientôt éclata une crise qu'elle avait prévue, le grand schisme d'Occident. Catherine ne cessa de prêcher l'obéissance au véritable Pape, à Urbain VI. Celui-ci l'appela auprès de lui et elle « vint tranquillement s'asseoir au chevet de l'Eglise Romaine. » Elle y mourut d'une mort sublime, offrant pour l'Eglise et la papauté une vie bien courte mais chargée de mérites.

Le dimanche 12 Novembre, M. le docteur **Le Meur** vient de Ploudalmézeau nous entretenir de **la Tuberculose.** Des projections nous ont été annoncées; nous aurons mieux: des films seront déroulés sur l'écran, précédés ou accompagnés d'explications vraiment intéressantes dont nous demeurons très reconnaissants au dévoué docteur.

La tuberculose est un terrible mal qui sévit particulièrement en France. Contre ce mal, nul remède n'a été trouvé jusqu'ici. La forme contagieuse de cette maladie est la « tuberculose pulmonaire ». Elle se communique particulièrement par les crachats. Mais il est des conditions qui favorisent exceptionnellement l'extension de ce mal: les unes sont extérieures, les autres intérieures. Parmi les premières on peut ranger la malpropreté, le manque d'hygiène et spécialement la fermeture constante des fenêtres dans une habitation. Les conditions intérieures sont toutes celles qui affaiblissent le sang; à noter en particulier les conséquences désastreuses que peut amener l'alcoolisme.

Que faire pour éviter la tuberculose?... D'abord, guerre aux crachats... Ensuite, se conformer strictement aux règles de l'hygiène. Et ici M. Le Meur se dresse contre les lits clos qu'il considère comme l'un des foyers les plus inquiétants de la propagation du mal dans nos campagnes.

Quelles mesures prendre lorsqu'on est atteint de la tuberculose?... Que le malade ne néglige pas de se présenter au Dispensaire antituberculeux de la région. Une infirmière viendra de temps en temps à son domicile pour lui prodiguer les soins dont il aurait besoin. Si le dispensaire ne suffit pas, on le conduira au Sanatorium ou au Preventorium. Quant à ses enfants, l'Œuvre Granchet s'en occupera, s'il est nécessaire. La tuberculose est une maladie sociale. Elle intéresse non seulement l'individu mais tous ceux qui l'entourent. C'est une question qui se lie étroitement à celle de la repopulation. Aussi faut-il faire tous ses efforts pour enrayer le mal.

Monsieur Masseron venait de donner à Brest une conférence sur le **XVe siècle Florentin,** quand le 3 décembre, il voulut bien faire partager à d'humbles collégiens le plaisir qu'avaient eu de l'entendre Mgr l'Evêque et toute l'élite brestoise. Partant de la rencontre de Jean Paléologue et du Pape Eugène VI, en vue du Concile de Ferrare-Florence, notre conférencier en vient à Bennozo Gozzoli qui nous a laissé dans ses fresques le souvenir de cette journée mémorable.

Qu'est-ce donc que la Renaissance? C'est un réveil des lettres et des arts, un retour des écrivains et des artistes aux antiquités grecque et latine.

Avec l'humanisme, l'éloquence devient toute puissante. A l'exemple de Nicolas V, tous les lettrés s'efforcent de grouper dans leurs « librairies » les manuscrits de l'antiquité. Les arts ne cèdent point le pas aux lettres: à cette époque, ils brillent d'un éclat unique. Les noms de Ghiberti, Donatello, Della Robia, Pisarello, Fra Angelico en témoignent. Cependant la destinée des arts devait être tout à fait opposée à celle des lettres. Celles-ci étaient condamnées à tomber dans l'oubli: ceux-là devaient faire la gloire de Florence. Pourquoi cela? Parce que les humanistes ont oublié la vie du peuple de Florence, parmi lesquels vivaient les artistes, dont ils sortaient et auxquels ils s'adressaient.

Au point de vue religieux, on remarque dans le XVe siècle florentin une certaine baisse de l'esprit chrétien. Mais l'archevêque était là. Remarquable directeur de conscience, St Antonin réprimait le mouvement en même temps qu'il reformait les couvents. Cette conséquence de l'expansion des lettres et des arts antiques doit nous porter à réfléchir: avant d'aborder l'étude des auteurs profanes, il faut être muni d'une forte instruction religieuse.

A Messieurs les conférenciers les membres du Cercle Saint François adressent leurs humbles remerciements pour la peine qu'ils ont daigné prendre, et pour le plaisir qu'ils ont causé.

Les Secrétaires du C. S. F.

Carnet Bibliographique

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE.

— (Novembre-Décembre). — I. G. Pondaven et J. M. Abgrall. Notices sur les paroisses du diocèse: Loc-Eguiner Saint-Thégonnec; Le Loch; Locmaria an Hent. — II. Jourdan de la Passardière: A propos du cartulaire de Landévennec. — III. Abbé Monfort. Pleyben: contribution à son histoire. La Ligue à Pleyben. — IV. Abbé Saluden. Un Curé constitutionnel, Em-

manuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836). — V. P. Peyron. Manuscrit de M. Boissière. — VI. Bibliographie. L. Le Guennec: Notice sur la commune de Plougonven. Abbé Rolland: La chapelle de N. D. de Confort, en Meilars. — VII. Variété: La retraite ecclésiastique de 1822. — VIII Table des matières pour 1922. — Abonnement annuel, 12 fr. Abbé Pondaven, évêché, Quimper, C. C. 3.698, Nantes.

Mgr Tissier, évêque de Châlons. — **LES DISCIPLINES DU RELEVEMENT NATIONAL.** — Un vol. in-12; 5 francs; franco, 5 fr. 50. Téqui, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Tout le monde parle de restauration et chacun apporte au relèvement national son remède. Malheureusement la plupart des guérisseurs oublient que les nations ne se rétablissent pas seulement par la politique, la finance ou l'économie, mais par le retour à l'Evangile et à l'Eglise qui a le dépôt de la vérité. L'éloquent évêque de Châlons expose dans ce nouveau volume les vraies disciplines du relèvement. En dehors d'elles il n'y a ni paix possible, ni idées saines, ni conscience droite, ni travail producteur, ni charité féconde. Où elles manquent, la famille périclite et la terre se dépeuple, les œuvres ne sont que de vaines tentatives, l'enseignement reste impuissant et les études ne produisent qu'un progrès précaire. Il faut restaurer la France sur la pierre angulaire qui est le Chist.

J. Millot, vicaire général de Versailles. — **RETRAITE EUCHARISTIQUE.** In-12 de 364 pages, 6 francs; franco, 6 fr. 50; étranger, 6 fr. 80.

Un nouveau volume qui s'ajoute à la série si riche déjà et si aimée des Retraites de M. Millot: trois jours de retraite, quatre instructions par jour, convergeant toutes autour de l'Eucharistie. Tout est dans l'Eucharistie, puisqu'elle est Jésus-Christ même, la voie, la vérité, la vie; et ses confrères lui seront tous reconnaissants de le voir mettre ici en si grande lumière. Instruction d'ouverture sur le Pain de vie; puis 1^er^ jour, les 4 instructions sont consacrées aux effets de la Communion ; 2^e^ jour, préparation et action de grâce, celle-ci trouvant son prolongement dans toute la vie chrétienne; 3^e^ jour, pratique de la Communion (Communion de préecpte: Pâques et le Viatique; Communion fréquente; réfutation des excuses); Instruction finale; la Communion gage de la vie éternelle. — Téqui, Paris.

LA VIE SPIRITUELLE ascétique et mystique. — Edition ordinaire, 12 fr. l'an. Mensuel. Ecole théologique, Saint-Maximin (Var).

Sommaire du N^o^ de décembre. I. Les Principes et la pratique. E. Hugon: La réception fructueuse des sacrements. D. E. Flicoteaux: Le mystère de Noël. R. Garrigou-Lagrange. Obstacles à la Contemplation. — II. Les Maîtres et les Modèles: La Vénérable Marie de l'Incarnation. La Mère Marie de Jésus. Denys le Chartreux: De l'union de l'âme avec Dieu. — III. Les idées et les œuvres: L'hérésie théosophique. H. D. Noble: Chronique de théologie mystique.

9^e^ Année. Février 1923

NOUVELLE SÉRIE, N^o^ 41

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Nos raisons de croire (Jules Quentel), page. 81. — 2. En Afrique Equatoriale (fin), p. 86. — 3. Questions d'enseignement, p. 87. — 4. Chronique des Anciens, p. 88. — 5. Chronique de Saint-François, p. 92. — 6. Carnet bibliographique, p. 100.

Nos raisons de croire

Conférence faite par notre ami Jules Quentel au groupe Michel Le Nobletz *(Union Catholique des P. T. T. de Brest).*

Une réunion comme celle que nous tenons aujourd'hui revêt un caractère et un charme particuliers du fait qu'elle est animée par le vif sentiment d'une double communauté spirituelle, la communauté de foi et d'aspirations. Nous sommes heureux et forts de nous trouver ensemble, parce que nous partageons les mêmes croyances, que nous avons les mêmes convictions sur la vie et sur l'emploi qu'il en faut faire, et parce que, en vertu d'un engagement identique, nous collaborons dans notre sphère à l'avènement d'une société plus juste et plus fraternelle.

Néanmoins, quels que soient la joie et le réconfort que nous procurent cette rencontre et le concert de sympathies qu'elle implique, il ne faut pas qu'elle nous laisse l'impression d'une souveraine satisfaction. Car jamais, et personne parmi vous ne me démentira, un chrétien ne peut se dire satisfait ni de lui-même ni de la société présente: les progrès déjà réalisés ne doivent être qu'un moyen et comme un tremplin pour en réaliser de nouveaux dans notre vie morale individuelle et dans nos relations sociales. La devise de notre Union

est cette parole bien connue de saint Paul, qui est aussi comme son testament : « Fidem servavi: j'ai gardé la foi ». Profitons de cette rencontre pour reviser sommairement quelques-unes de nos raisons de croire, afin de puiser dans une foi plus éclairée et rajeunie l'ambition et le courage de nouvelles ascensions intérieures, l'ambition et le courage d'un apostolat plus fécond.

***

Pourquoi garder la foi ? Pourquoi, hommes et femmes du XX[e] siècle, aussi épris que quiconque des conquêtes du savoir et des améliorations sociales, pourquoi demeurer attachés aux croyances catholiques traditionnelles ?

Restant sur le seuil de mon sujet, je réponds avec les savants et les sociologues qui se font un honneur et un devoir d'être chrétiens : parce que la foi répond à une double nécessité intellectuelle et morale.

Elle **répond à une nécessité intellectuelle.** Tous, en effet, pour peu que nous ayons des loisirs et des aptitudes pour philosopher, nous nous interrogeons sur la valeur du monde et sur la valeur de la vie. L'ensemble des connaissances particulières, mathématiques, physiques, historiques, littéraires, ne saurait suffire à notre curiosité. Nous aspirons encore à posséder un ordre de connaissances plus hautes, plus générales et plus essentielles, dont dépend l'orientation de toute la vie: nous cherchons ou demandons une solution certaine et apaisante au double problème de notre origine et de notre destinée, de l'origine et de la destinée de l'univers.

Que le besoin de croire soit un penchant irrésistible et universel et indéracinable et perpétuel, se manifestant à tous les âges de la civilisation, il me serait facile de l'établir après Brunetière, qui fit sur ce thème, en 1895, au Congrès de la Jeunesse catholique à Besançon, une brillante et vigoureuse conférence. Pour montrer la force incoercible de ce penchant, rappelons seulement à l'aide de quelques témoignages historiques, que ceux-là, qui s'étaient flattés de le refréner et même de l'abolir, l'ont aussi exprimé avec éclat dans leurs gestes et leurs écrits. Les conventionnels de 1794, qui, sous l'empire de la haine religieuse, travaillèrent à niveler les clochers et à désaffecter les églises, ont tour à tour préconisé le Culte de la Raison et le Culte de l'Etre suprême. Le chef fameux des positivistes, de ceux qui prétendent que la pensée humaine ne peut rien connaître au-delà des données observables, Auguste Comte, n'a trouvé rien de mieux, après avoir flétri les

métaphysiques et les religions, que d'essayer d'instituer la Religion de l'humanité. De nos jours, le socialisme n'exerce ici et là sur les populations urbaines une emprise plus ou moins forte, que parce qu'il se présente à ses aspirations comme une religion nouvelle, capable de transformer les consciences individuelles et l'état social. Voulez-vous entendre à ce propos un aveu très net et très franc? Ecoutez ce que dit un socialiste de marque, M. Charles Andler, professeur d'allemand à la Sorbonne: « Si le socialisme n'était pas une régénération complète de tout l'homme et de tous les hommes, intellectuelle, morale et esthétique, il ne vaudrait pas la peine de se dire socialiste ». Ainsi la nécessité intellectuelle de croire nous apparaît comme une conclusion certaine et pleine de sens de la psychologie individuelle et collective. L'homme ne peut pas ne pas en espérer, en solliciter et même en préparer l'avènement. Et s'il lui arrive de répudier une forme de croyance authentique et éprouvée, ce sera pour en adopter une autre, frelatée et travestie. Au lieu du catéchisme chrétien et catholique, il acceptera et aimera avec l'ardeur d'un néophyte le « Catéchisme socialiste » d'un Jules Guesde.

***

Que la foi réponde aussi à une nécessité morale, ceci est encore une vérité aisément démontrable. Tous nous sommes soumis dans notre activité à des devoirs plus ou moins faciles, importants et impérieux: la vie familiale, la vie professionnelle et la vie sociale nous assujettissent à un réseau d'obligations et de responsabilités très variées. Mais quels sont donc l'origine, le sens et l'autorité du devoir ?

Des philosophes ont essayé de les expliquer en faisant abstraction de tout point de vue surnaturel, en le considérant comme le fruit de l'évolution ou l'expression de la solidarité. Ce sont des tentatives stériles et socialement dangereuses, qui ne pouvaient aboutir qu'à nier ou à dissoudre les notions morales et à compromettre par là-même l'ordre social. Car, comme on l'a bien montré, ces essais, qui prétendent s'appuyer sur le roc solide de la science, énoncent simplement, comme toutes les lois et théories scientifiques, ce qui est et ce qui arrive: ils ne peuvent rien prescrire, rien défendre, rien justifier. Jamais de ce qui est, on ne pourra déduire ce qui doit être; du réel, l'idéal; d'un fait, si bien établi et si considérable soit-il, le droit et le devoir. Les connaissances et les méthodes scientifiques peuvent apprendre aussi bien à exploiter les consommateurs à l'exemple des mercantis comme à les bien servir, à dé-

cimer l'humanité (ainsi que s'y est efforcée la science militaire allemande) comme à la sauver suivant les procédés de Pasteur et de ses élèves.

C'est dire que les notions morales du devoir, du droit et de la responsabilité sont des notions premières et irréductibles: elles présupposent la croyance à quelque chose de supérieur à la nature, la croyance à un idéal qui permette d'ordonner et de juger l'activité, la croyance au Bien absolu.

En d'autres termes, le devoir ne peut avoir de signification claire et d'autorité légitime, aux yeux de la raison humaine, que s'il est l'expression, dans la conscience, de la Raison incréée, essentiellement bonne et maîtresse du monde, qui s'appelle Dieu.

« Si la destinée des êtres n'a été, à l'origine, prévue et voulue de personne, si elle n'est rien que le résultat des forces aveugles, un arrangement fortuit, je ne comprendrai jamais qu'elle puisse m'obliger ». A cette fière et lumineuse pensée de Mgr d'Hulst fait écho cette loyale et courageuse déclaration d'un socialiste: « En tuant Dieu, s'écriait, le 20 janvier 1910, à la Chambre des députés, le socialiste Maurice Allard, il est incontestable que vous avez fait disparaître toute morale, une et nécessaire; avouez-le franchement. Pour moi, je l'avoue: Dieu tué, il n'y a plus de morale ni une ni nécessaire ; plus même d'impératif catégorique, et ne **vous perdez pas dans les nuages mystiques du solidarisme...** » Des aveux analogues pourraient être multipliés qui dénoncent l'hypocrisie oratoire de certains personnages.

***

Si cette dissertation n'avait été déjà trop longue, il eût été d'un vif intérêt de montrer, à la suite de Paul Bureau, que l'expérience aussi, dont les leçons ont plus de poids que les raisonnements les mieux agencés, témoignent d'une façon éclatante en faveur de la fécondité morale et sociale de l'idée religieuse. Je me serais plu à faire ressortir que les hommes d'élite de la société contemporaine ont puisé dans des croyances réfléchies et souverainement aimées le meilleur aliment de leur vertus privées et de leurs vertus publiques.

Qu'il me suffise du moins d'indiquer, parce qu'ils sont la gloire de la Physique française et de notre domaine à nous, employés des P. T. T., les noms d'Ampère et de Branly. André-Marie Ampère, dont de très distingués corps savants (Société française de Physique, Ecole supérieure d'Electricité, etc...) célébraient naguère dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le centenaire des découvertes, fut, par ses convictions publiquement affirmées et clairement défendues, par l'admirable droiture de son caractère et de sa vie, un grand chrétien. Simplement, sans peur ni ostentation, il se mêlait dans les églises à la foule des fidèles et il aimait à dire son chapelet. Avide d'étendre le règne de Jésus-Christ, il s'attacha à illustrer par ses écrits comme par son exemple l'accord de la foi et de la science.

M. Edouard Branly honore aussi singulièrement l'Eglise comme la science française. Professeur éminent de l'Institut catholique de Paris, il a volontairement renoncé aux avantages divers et considérables de l'Enseignement public, pour se vouer, dans un laboratoire de fortune et une misérable masure, à la cause de l'enseignement libre: magnifique exemple, n'est-il pas vrai, de modestie, de désintéressement, et de dévouement à la cause religieuse.

***

A notre tour soyons heureux et fiers de notre foi, heureux et fiers de son incomparable valeur intellectuelle et morale, heureux et fiers de l'adhésion innombrable que lui ont donnée à chaque époque les esprits les plus distingués, heureux et fiers de la manifester et d'en promouvoir le règne salutaire.

Si nous n'avons ni l'autorité ni le savoir théologique requis pour en établir l'édifice doctrinal, il est du moins un moyen à la portée de chacun de nous pour en assurer la diffusion, c'est de vivre conformément à nos croyances. Le progrès des sciences expérimentales fait qu'aujourd'hui de plus en plus on juge de la valeur des religions d'après l'exemple de ceux qui s'en disent les fidèles : on apprécie l'arbre à ses fruits. Ayons à cœur de témoigner en faveur de la doctrine chrétienne par une délicate et rigoureuse conscience professionnelle, par un constant souci de la justice, par une cordiale et universelle charité. Ne soyons jamais des employés et des chrétiens médiocres. Soyons persuadés que, par la contagion de notre exemple, par l'estime qui s'adresse à notre valeur morale, par la sympathie qu'éveillent les multiples attentions de la charité, nous pouvons et devons contribuer à étendre et à rehausser la sympathie et l'estime dont la religion est l'objet. Et de cette façon nous aurons aussi la satisfaction de contribuer par la force accrue du lien religieux à consolider le lien social, par le rayonnement de l'amour divin à faire s'épanouir la fraternité humaine. Et notre foi personnelle bénéficiera elle-même de cette application à bien vivre: bien croire, croire avec plus de clarté et d'assurance, est la récompense de bien faire.

En Afrique Equatoriale Française

LETTRE DE BRIA (suite et fin)

Leurs cérémonies religieuses sont bien difficiles à pénétrer. Ils en gardent jalousement le mystère et je préfère ne pas vous entretenir de choses que je ne connais que très imparfaitement et encore par ouï-dire.

Je vous ai dit que l'esclavage existait dans ces régions. Mais ce mot à mon avis ne convient pas ici à l'état qu'il qualifie. Ce sont plutôt des clients que des esclaves. Ils ne sont pas malheureux, car autant que j'ai pu en juger je ne leur ai vu que des droits et pas de devoirs. Leurs maîtres leur paient leurs femmes, les entretiennent. En revanche ils les aident dans leurs cultures et leur remettent une partie de l'argent qu'ils gagnent. Mais ce n'est pas pour eux, à mon avis, une obligation, ils semblent le faire bénévolement. Ce qui montre que leur sort n'est pas malheureux, c'est que parfois d'anciens esclaves deviennent chefs de village et chefs ayant une réelle autorité.

La distraction de tous les noirs, l'accompagnement obligatoire de toute cérémonie, c'est la danse. Ils dansent pour la fête de la circoncision, comme ils dansent pour la mort. Ils dansent pour se distraire, lorsqu'il y a clair de lune. Ils dansent par besoin. Danses grotesques, accompagnées de hurlements, danses scabreuses, danses originales. Il semble que l'idéal pour un nègre soit de bien manger, bien boire et bien danser.

Vous ne pouvez vous rendre compte de la capacité de l'estomac d'un noir. Un indigène m'a avoué avoir mangé 50 kilos de viande en 4 jours. Tel autre, j'ai vu le fait, a ingurgité 40 litres de boisson en une nuit. Plus que nous ils ont besoin d'aliments carnés. Dans une tournée que j'ai faite il y a 2 mois et demi j'avais abattu quelques antilopes pour mon ravitaillement et celui des porteurs. Si vous aviez vu leurs faces joyeuses ! Ils ont dépecé cinq antilopes en un tour de main, chacun avait environ 2 kilos de viande. Aussitôt le partage fait ils ont enfilé leur viande au bout d'un bâton, l'ont mise à fumer et pendant toute la nuit ils ont parlé, surveillant la cuisson, s'interrompant de temps à autre pour manger. Au petit jour il ne restait plus grand chose.

Comme toutes races, les noirs ont leurs légendes et je ne vous conterai aujourd'hui que la Légende de la création. Un pauvre homme nommé Téré se trouvait

sur la terre et s'y ennuyait ferme. Un beau jour Dieu lui dit de monter au ciel. Téré se rendit à la convocation. Et là-haut Dieu lui donna un couple de tous les animaux qui vivent encore sur la terre et les graines de toutes les plantes répandues sur le globe. Il mit le tout dans un immense tam-tam (sorte de tambour) attacha une longue ficelle au tam-tam et dit à Téré : « La terre est loin. Je ne sais pas quand tu seras arrivé. Pour me le dire tu frapperas un coup sur le tam-tam et je couperai la corde ». La descente s'accomplissait normalement quand tout à coup le tam-tam fila à toute vitesse à travers les espaces et vint s'écraser sur le sol. Les animaux se sauvaient, les graines furent projetées de tous côtés. Téré put rattraper les poules, les canards, les chiens, les chèvres, et les graines des plantes qui sont actuellement cultivées par les noirs. Tous les autres animaux se sauvèrent en brousse, les graines germèrent où elles étaient tombées, et telle est l'origine des plantes et des animaux sauvages. Téré vécut longtemps, eut des enfants, puis disparut. Il est actuellement chez les Blancs, c'est lui qui leur a appris toutes leurs inventions. Il a voulu revenir chez les noirs, mais les blancs ne l'ont pas laissé. Pensez donc, il leur aurait appris tous les procédés des blancs.

Avant de terminer cette lettre démesurément longue, je voudrais mettre en garde, ceux qui voudraient l'acheter, contre un livre dépeignant les régions voisines des miennes et qui fait beaucoup de bruit. Je veux parler de Batouala. Livre écrit par un noir et par haine du blanc, par un noir qui regrette sa nuance. Livre renfermant quelques pages exactes, mais rempli d'outrances. Les européens vieux qu'il nous dépeint avec tant de complaisance ont peut-être existé, mais il y a 25 ans. Ce livre est un ouvrage antifrancais.

Veuillez, je vous prie, etc.

Jean SOUBIGOU,
Bria (Oubangui-Chari).

Questions d'Enseignement

LA RENTREE & LES ETUDES CLASSIQUES

Dans les lycées et collèges de l'Etat, la section A (avec latin) en 6e présente, à la rentrée d'octobre 1922, une augmentation considérable sur l'année précédente: dans les lycées 6.067 au lieu de 5.748, dans les collèges 2.606 au lieu de 2.423: soit au total 502 élèves de plus pour les études classiques.

Une progression analogue se marque dans l'étude du grec. En 1913, 1.588 élèves des lycées optaient en 4e pour l'étude du grec; en 1921, 1.735; en 1922, 1.862. Dans les collèges, les partisans du grec étaient 352 en 1921; ils sont maintenant 391.

Enfin la section A de la classe de seconde (latin-grec) compte cette année, tant dans les lycées que dans les collèges, presque une centaine d'élèves de plus que l'an dernier: 639 au lieu de 550.

« L'année scolaire qui s'ouvre, conclut le « Journal des Lycées » auquel nous empruntons cette statistique, marque donc vers les études classiques une orientation très nette dont il sera impossible de ne pas tenir compte pour les projets de réforme en cours. »

CHRONIQUE DES ANCIENS

ACCUSE DE RECEPTION

Dans l'impossibilité d'envoyer par lettre nos remerciements aux membres de l'Amicale qui, en nous adressant leurs vœux, ont bien voulu y joindre d'aimables encouragements, nous les prions de trouver ici l'assurance de notre vive gratitude.

André Soubigou, Ecole Fénelon, 23, rue Général Foy, Paris (8e) ;

Jean Ramée, étudiant, Lycée, Rennes ;

J.-M. Piton, contrôleur adjoint des Douanes, à Longwy-Gare (Meurthe-et-Moselle) ;

Yves Favé, de Trémaouézan, Grand Séminaire, Quimper ;

Joseph Garo, séminariste, 105, R. A. L., 8e batt., 1re pièce, Joigny (Yonne) ;

Henri Le Reste, contrôleur adjoint des Douanes, Rouen ;

Louis Soubigou, sous-diacre, Séminaire français, Rome ;

Marcel Le Corre, Banque de France, Brest ;

Jean Prigent, 29, rue de la Vierge, Brest ;

André Riou, Ecole Sainte-Geneviève, Versailles ;

Paul Barjou, Ecole Sainte-Geneviève, Versailles ;

François Le Guen, sergent-fourrier, 7e comp., 41e R. I., Rennes.

J.-M. Abiven, professeur au collège de Ste-Ménéhould;

Joseph Iliou, surveillant, Petit-Lycée, Brest ;

Henri Mével, contrôleur adjoint des Douanes, 15, rue Véron, Paris (18e) ;

J.-F. Blons, diacre, Séminaire, Quimper ;

Eugène Guillerm, Grand Séminaire, Quimper ;

E.-L. Nicolas, Grand Séminaire, Quimper ;

Victor Perrot, Grand Séminaire, Quimper ;

Albert Heurtault, étudiant en pharmacie, 61, rue Madame, Paris ((6e) ;

Pierre Quéinnec, Grand Séminaire, Quimper ;

Joseph Blons, Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris (7e) ;

François Cornen, Grand Séminaire, Quimper ;

Jacques Fichoux, Grand Séminaire, Quimper ;

Laurent Bleunven, Grand Séminaire, Quimper ;

François Marzin, sous-diacre, Séminaire, Quimper ;

J.-François Uguen, Grand Séminaire, Quimper ;

Guillaume Guennégan, Grand Séminaire, Quimper ;

Jean Mével, sergent, 13e comp., 2e colonial, Brest ;

F. Guillermou, Grand Séminaire, Quimper ;

Y. Tranvouez, Séminaire des Pères Blancs, Kerlois, par Hennebont (Morbihan) ;

Olivier Hernot, Grand Séminaire, Quimper ;

Xavier Cozanet, étudiant, surveillant à l'Ecole Fénelon, Paris (8e) ;

René Jaouen, séminariste soldat, 4e chasseurs, 2e comp., Neuf-Brisach (Haut-Rhin) ;

Alain Le Bihan, Congrégation du Saint-Esprit, Saint-Joseph de Neufgrange, par Hambach (Moselle) ;

Emile Guiader, Villeneuve-Saint-Georges (S.-et-O.), 46e R. I., 5e comp. ;

Yves Favé, de Kernilis, Séminaire, Quimper ;

Yves Lannuzel, Grand Séminaire, Quimper ;

François Stéphan, Grand Séminaire, Quimper ;

Yves Cotten, Grand Séminaire, Quimper ;

Jean Le Borgne, Grand Séminaire, Quimper ;

Charles Le Corre, Grand Séminaire, Quimper ;

Pierre Aubault, Câbles transatlantiques français, 27, rue Traverse, Brest ;

Capitaine Ernest Taburet, 3e colonial, Rochefort ;

Eugène Corgne, professeur au Lycée de Pontivy ;

Yves Colin, étudiant en pharmacie, Hôpital maritime, Brest ;

Albert Simon, capitaine pilote aviateur, Cazaux ;

Henri Daridon, étudiant, 16, rue des Fossés, Laval ;

Jean Poulhazan, Tréouzon, Kerfeunteun ;

Louis Le Chevalier, professeur au collège d'Eu ;

Paul Le Callennec, ingénieur I. C. A. M. aux Etablissements Pinquet et Cie, chauffage central, ventilation, etc., 125, rue Barthélémy Delespaul, Lille ;

Yves Palud, Ecole de Santé navale, Bordeaux ;

Yves Menut, brigadier, 129 R. A. L., 27e batt., s. p. 109, Landau ;

Joseph Garo, novice O. S. B., La Pierre qui Vire, Yonne ;

Antoine Jézéquel, étudiant, Guipavas ;

Maurice Sanson, commis P. T. T., Le Havre Central;

Louis Bernard, lieutenant, Strasbourg ;

Yves Nédélec, 231 R. A. C., 27e batt., s. 154 ;

Jean-Marie Jacq, Grand Séminaire de Constantine ;

Jean Menguy, représentant, Saint-Georges, par Montagne (Gironde) ;

Louis Guermeur, Ecole de Santé navale, où il espère terminer ses études cette année ;

Jean Soubigou, Bria, Oubanghi-Chari, A. E. F.;

Yves Huerre, étudiant en médecine, 26, boulevard de Clocheville, Boulogne-sur-Mer ;

Yves Bizien, vicaire à l'Immaculée Conception, 16, avenue du Bel-Air, Paris (12e) ;

Antoine Ollivier, étudiant en pharmacie, 9, rue de l'Odéon, Paris (6e).

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos amis :

M. le vicomte Henry de Vincelles, cours 1886, membre très fidèle de notre Association Amicale, maire de Lanarvily, conseiller d'arrondissement pour le canton de Plabennec, décédé au Mans, enterré à Lanarvily le 10 janvier. M. Henry de Vincelles était le frère de M. Amédée de Vincelles, ancien membre du Comité de notre Association, décédé en 1912, et de M. Fernand de Vincelles. Il était le père de notre camarade François de Vincelles, élève de Première.

M. Marrec, beau-frère de nos amis les abbés Jean et Hervé Quillévéré, décédé à Lesneven ;

Mlle Adrienne Sparfel, nièce de M. l'abbé Affret, économe, décédée à Plouider à l'âge de 14 ans ;

M. François Guéguen, décédé à Ploudaniel des suites d'une maladie contractée au front, à l'âge de 47 ans, frère de Yves Guéguen, élève de 5e ;

Mlle Rosa Kerjean, sœur de Joseph Kerjean, élève de 3e, décédée à Loc-Brévalaire à l'âge de 20 ans ;

Mlle Marthe Brélivet, sœur de François Brélivet, élvèe de 1re, décédée à Locronan à l'âge de 17 ans.

Et nous offrons à leurs familles en deuil nos respectueuses condoléances.

DECORATION POSTHUME

Par arrêté ministériel du 20 juin 1921, publié au « Journal Officiel » du 27 mai 1922, la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire de notre regretté camarade l'abbé Jean **Colin,** du Folgoat, séminariste soldat, du 28e régiment d'infanterie, avec la citation suivante :

« Colin, Jean-Marie, mort pour la France. Soldat d'une bravoure réputée. Tombé glorieusement pour la France le 11 juin 1917, au Chemin des Dames, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

NAISSANCES

Mme et M. Jules Cornec, notaire à Ploudiry, ont bien voulu nous faire part de la naissance de leur fils Jean.

M. et Mme Giblat nous font part de la naissance de leur 10e enfant, Charles. Morlaix, le 23-1-23.

ORDINATION

Notre ami François Marzin, de Plabennec, a reçu le sous-diaconat le 23 dévembre à la Cathédrale de Quimper.

Parmi les 16 nouveaux diacres nous relevons les noms de Félix Rannou, de Saint-Louis; J.-F. Blons, de Ploudaniel; J.-M. Laot, de Plouider; Hervé Martin, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge; Alphonse Poupon, de Saint-Corentin; Eugène Rolland, de Ploudaniel.

A Rome, notre ami Louis Soubigou, élève du Séminaire français, a reçu le sous-diaconat à Saint-Jean de Latran, cathédrale du Pape, en même temps qu'un groupe « d'ordinands du clergé régulier et séculier de toute nation et de toute race: c'était un spectacle émotionnant: prosternés sur le pavé du sanctuaire, nous embrassions d'une longue étreinte cette terre romaine où saint Pierre jeta les bases du gouvernement de l'Eglise ».

Dieu vous aide !

NOMINATIONS, SUCCES, etc.

M. Jean- François Hily, aumônier du Pensionnat Saint-Joseph à Landerneau, est nommé recteur de Plouzané, par Saint-Renan.

Gabriel Le Roy, de Crozon, a terminé ses études à Bordeaux; il est depuis quelques mois à l'Ecole d'application de Toulon, 25, rue Courbet (médecine navale).

René Daligaut a aujourd'hui 27 ans; il est sorti 6e sur 30, avec les félicitations du jury, de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes; marié depuis trois ans, père d'une petite fille, il est sous-directeur de la Banque Massiot et Cie, agence de Brest, 15, rue de la Mairie.

Alain Guénolé, médecin aide major de 1re classe des troupes coloniales, est à l'Ecole d'application du Service de santé des troupes coloniales, 25, Traverse Sainte Hélène, Corniche, Marseille.

NOS MISSIONNAIRES

R. P. Jacques Riou, O. M. I. « Chez les Pieds-Noirs, il semble que l'heure de la moisson n'ait pas encore sonné: nous défrichons péniblement et faisons les semailles: d'autres récolteront... Je me recommande aux lecteurs d' « En Avant » pour que le bon Dieu nous soutienne et éclaire ces pauvres ignorants... »

R. P. Jean Lamendour, des Pères du Saint-Esprit, Casamance, par Dakar. Merci de vos vœux et de la part que vous réservez à votre vieux Collège dans vos prières, ainsi que des renseignements concernant nos « Anciens ». Si chacun pensait comme vous à recruter de nouveaux associés !...

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

TABLEAU D'HONNEUR (Janvier)

Philosophie-Mathém. — Le Roy.

Première. — Chardronnet; Le Gall; Le Góff; Le Pape; Pouliquen; Pronost; Vigouroux.

Seconde. — Martin; Lozac'h; Léost; Balc'h; Le Roux.

Troisième. — Bihan-Poudec; Cornec; Kerjean; Lazennec; Bars; Morvan, Jean.

Quatrième. — Abgrall; Autret; Le Gac; Tual; Boutin; Guillerm; Morel; Perrot; Simier.

Cinquième. — Kerhoas; Le Clech; Tournellec; Appéré; Cochard; Jézéquel; Le Gall; Montfort.

Sixième. — Bothorel; F. Le Roux; Soubigou; Calvez; Chapel; Noury.

Septième. — Affret; Bihan; Péron; Brenner.

Huitième. — Le Brun; Bozec; Souben; Guennoc; Loaec; Cornic.

Neuvième. — Roudaut; Page; Simon; F. Le Verge ; Odeyé.

Dixième. — Quélen; Le Verge, Albert; Méar.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE ET MATHEMATIQUES. — *Logique* : 1. Le Roy ; 2. Croute.

PHILOSOPHIE. *Psychologie* : 1. Croute.

PREMIERE. — *Version latine* : 1. Kersalé ; 2. Chardronnet ; 3. Vigouroux. *Version grecque* : 1. Vourc'h ; 2. Péron ; 3. Brélivet. *Composition française* : 1. Prigent ; 2. Gouriou ; 3. Vourc'h. *Thème latin* : 1. Vourc'h ; 2. Person ; 3. Creff et Pronost.

SECONDE. — *Version latine* : 1. Gentric ; 2. Cornec ; 3. Lozac'h. *Composition française* : 1. Gentric ; 2. Plantec ; 3. Grall. *Version grecque* : 1. Martin ; 2. Lozac'h.

TROISIEME. — *Version latine* : 1. Bégot ; 2. Kerbrat, Georges ; 3. Riou. *Version grecque* : 1. Le Bars ; 2. Morvan, Jean et Riou. *Thème latin* : 1. Miossec ; 2. Le Bras ; 3. Kerjean. *Composition française* : 1. Morvan, Jean ; 2. Kerbrat, Georges ; 3. Cornec.

QUATRIEME. — *Narration. S. B.* : 1. Le Gac ; 2. Abgrall. *S. R.* 1. Roué ; 2. Boutin. *Thème latin : S. B.* 1. Falc'hun ; 2. Dourmap. *S. R.* 1. Boutin ; 2. Perrot. *Version grecque : S. B.* 1. Falc'hun et Le Gac. *S. R.* 1. Villacroux, Albert ; 2. Boutin.

CINQUIEME. — *Orthographe : S. B.* 1. Le Clec'h et Bourel. *S. R.* 1. Montfort ; 2. Jézéquel. *Narration : S. B.* 1. Bourel ; 2. Kerhoas. *S. R.* 1. Montfort ; 2. Jézéquel. *Version latine : S. B.* 1. Foll ; 2. Le Clec'h. *S. R.* 1. Cochard et Jézéquel.

SIXIEME (SECTION BLANCHE). — *Orthographe* : 1. Simon ; 2. Fagon. *Narration* : 1. Merdy ; 2. Iliou. *Exercices latins* : 1. Fagon ; 2. Garo.

SIXIEME (SECTION ROUGE). — *Orthographe* : 1. Chapel et Goasdoué. *Narration* : 1. Bescond ; 2. Salaün. *Exercices latins* : 1. Chapel ; 2. Bescond.

SEPTIEME. — *Orthographe* : 1. Jestin et Quiec ; 3. Niger. *Lecture* : 1. Dilasser ; 2. Niger et Quiec. *Ecriture* : 1. Thépaut ; 2. Le Verge ; 3. Dilasser. *Analyse* : 1. Quiec ; 2. Corre ; 3. Affret.

HUITIEME. — *Orthographe* : 1. Souben ; 2. Jaouen, François ; 3. Abgrall. *Arithmétique* : 1. Le Brun ; 2. Bozec ; 3. Tual. *Rédaction* : 1. Bozec ; 2. Guennoc ; 3. Quélen. *Ecriture* : 1. Souben ; 2. Jaouen, Fr. ; 3. Le Brun.

NEUVIEME. — *Orthographe* : 1. Page ; 2. Goaoc ; 3. Odeyé. *Arithmétique* : 1. Roudaut et Page ; 3. Simon. *Rédaction* : 1. Cann ; 2. Le Verge A. ; 3. Abgrall. *Ecriture* : 1. Kermarrec ; 2. Squiban ; 3. Cann.

DIXIEME. — *Orthographe* : 1re D. 1. Gac ; 2e D. 1. Quélen. *Arithmétique* : 1re D. 1. Gac ; 2e D. 1. Le Verge. *Vocabulaire* : 1re D. 1. Gac ; 2e D. 1. Le Verge. *Ecriture* : 1re D. 1. Perrot ; 2e D. 1. Kervennic.

UN DOUBLE DEUIL

Georges TATON, *élève de 4e*

*Sous ce titre : « Il est parti vers le Ciel », nous lisons dans l'*Echo Paroissial de Brest *du 14 janvier* 1923 :

Nous avons conduit vendredi à sa dernière demeure un aimable enfant, prématurément enlevé à la vie après une courte maladie. Il avait quinze ans. C'est l'âge des beaux rêves et des douces espérances. Georges Taton pensait à être prêtre et il avait commencé ses études pour réaliser dans quelques années cet idéal. Sa pieuse mère secondait la sainte vocation de son fils en priant pour lui. Tous les soirs, après la prière en commun et la lecture de la vie des Saints, elle le bénissait avec sa petite sœur et faisait à Dieu cette prière : « Mon Dieu, je vous donne mon fils, qu'il soit un jour votre prêtre. » Elle n'aura pas cette joie de voir Georges monter à l'autel pour y célébrer le Saint Sacrifice et pour lui donner sa première bénédiction, la bénédiction de son cher enfant. Dieu est venu le prendre aux premiers jours de sa jeunesse, en pleine santé et en plein bonheur. Ses desseins sont insondables. Pourquoi arrête-t-il brusquement dans son cours une vie qui lui serait tout entière consacrée ? Pourquoi ne permet-il pas à un futur apôtre d'arriver jusqu'à la carrière, où il se serait élancé à la conquête des âmes. C'est le secret de la Providence. Mais nous pouvons être sûrs que tout se fait pour sa propre gloire et le bien de ses élus. Quand un enfant qui aspire au sacerdoce, n'atteint pas le but tant désiré, Dieu lui tient compte de ses aspirations pour rendre sa couronne plus belle.

Nul doute que l'enfant ne soit parti vers le Ciel. La pureté de son cœur lui avait assuré une place au milieu des Anges. Depuis quatre ans, il chantait tous les dimanches dans notre église. Quand de sa voix fraîche et pure, il entonnait les psaumes, on aurait dit qu'il se préparait à prendre part au mélodieux concert des esprits célestes.

Que son père et sa mère se consolent. Dieu le garde pour eux.

⁂

Emile NICOL, *élève de Seconde*

(Extrait de l'allocution prononcée par M. le Supérieur au service funèbre célébré le 13 janvier en la Chapelle du Collège pour Emile Nicol dont l'enterrement devait

avoir lieu le lendemain à Saint-Pierre-Quilbignon, et Georges Taton dont les obsèques avaient eu lieu la veille à Saint-Louis de Brest).

« C'est le lundi 4 décembre qu'Emile Nicol fut admis à l'infirmerie d'où il ne devait pas sortir. Il se sentait indisposé depuis quelques jours déjà ; mais, trop peu communicatif, il gardait pour lui seul le secret de son mal. A tout dire du reste, sa maladie à ce début ne présentait aucune apparence inquiétante. Tous les jours, matin et soir, je lui faisais visite, et chaque fois à ma question : « Où souffrez-vous ? » il ajoutait une invariable réponse : « A la tête. — Puis encore ? — Nulle part ailleurs. — Avez-vous dormi ? Non, je ne dors pas ». Et ce fut ainsi pendant des semaines. Rester des semaines sans dormir ! Songez, quelle fatigue au matin !

» Pourtant, il est dans ces cas une heure plus lourde encore à porter que celle de l'aube : c'est la dernière du jour, l'heure qui termine le soir et commence la nuit. Pendant le jour, l'activité douce et bienveillante de ceux qui entourent le malade supplée pour ainsi dire à sa propre activité. On le distrait, on le tire de la vue trop concentrée de ses maux. Le soir, tous ces secours se retirent, et le pauvre souffrant demeure seul. Tous les malades connaissent l'amertume de cette heure où la fidélité la plus tendre leur donne ses derniers soins, et les laisse en compagnie d'une lampe qui tremble et devant dix heures d'insomnie. Ce moment qui est pour tous celui du repos est, au contraire pour le fiévreux, celui d'une agitation désolante. Lassé par l'inaction plus qu'on ne peut l'être par le travail, il ne trouve nulle part ni calme, ni rafraîchissement. Ce qui lui reste de forces ne sert qu'à le tourmenter : une ardeur inquiète s'empare de ses membres et trouble son âme. Si des fois, au témoignage de son veilleur, il est arrivé à votre condisciple de fondre en larmes, je n'en suis ni surpris, ni scandalisé. Notre Seigneur lui-même, abandonné de tous au jardin de Gethsémani, s'est prosterné la face contre terre, mêlant ses larmes à son sang pour s'écrier : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi : cependant que votre volonté soit faite et non la mienne ».

» Ce n'est pas tout. Il y a autre chose que la souffrance et ses étreintes : car celles-ci peuvent n'être que passagères, torturer le corps un moment et passer. Il y a l'extrême continuité de maux qui sont toujours les mêmes, et l'absolue monotonie d'une infirmité que rien n'aggrave ni ne soulage. Cette longueur des mêmes souffrances, sans prévision de changement, jette l'âme dans un état particulier qui n'est proprement ni le désespoir, ni l'impatience, mais la lassitude de souffrir. L'âme est résignée, si l'on veut, mais elle succombe sous le fardeau trop con-

tinuellement écrasant des mêmes peines. Elle n'a plus que la force de dire à Dieu : « Seigneur, jusques à quand ?... Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?... ». Ah ! mes chers enfants, le crucifix est certainement bien à sa place dans nos salles de classe et d'étude ; mais qu'il s'y trouve mieux encore dans une chambre d'infirmerie pour recevoir la prière du malade et donner le réconfort du Maître !

» Croyez bien qu'on ne passe pas là des jours et des semaines sans songer à l'avenir, au delà. « La première grâce de la maladie, a dit quelqu'un qui s'y connaissait (H. Perreyve), est d'établir l'homme dans la retraite et de l'avertir qu'il doit penser à la vie qui est la vraie vie ». Entre les puissances qui détournent l'homme de songer à l'éternité, il n'en est point peut-être de plus dangereux que le superbe sentiment de force et d'énergie auquel l'apôtre a donné le nom d'orgueil de la vie : cet orgueil étourdit l'homme et, s'il n'y prend garde, le mène enivré jusqu'au bord de la tombe, où il n'est guère temps de s'éveiller. Fi donc ! l'inexorable messagère de la mort se chargera de le réduire et de le confondre : elle s'acharne sur sa victime qui tient bon.

» Pendant un instant, qui dura quatre ou cinq jours, on put croire à sa défaite : la fièvre marquait un temps de repos et de calme. Mais c'était précisément le moment où, sournoisement, elle préparait des assauts nouveaux plus terribles. Il est relativement aisé de diagnostiquer et de suivre la courbe d'une maladie en son évolution naturelle, normale ; la marche d'une rechute est autrement incertaine et trouble, jusqu'au jour où par de tortueuses variations, la science se trouve mise en présence d'une complication bien nette. Alors le médecin et ses auxiliaires lutteront comme dans un corps à corps émouvant contre la maladie qui s'obstine, fortement retranchée dans quelque partie du corps d'où elle fera sentir à l'organisme tout entier sa malfaisante influence.

» Hélas ! la mort a bien circonvenu sa proie ; il n'est aucun moyen d'échapper à son angoissante étreinte. Six journées et six nuits durant — des journées et des nuits qui parurent des siècles — nous assistâmes impuissants à ce duel effroyablement tragique de la vie contre la mort. Quel spectacle affreux que ce combat suprême de l'agonie ! L'âme veut retenir son corps, le corps veut retenir son âme ; et la mort entre les deux est là qui les sépare à chaque effort un peu plus. Le mourant qui en a conscience implore du secours. D'une étreinte poignante, il saisit les mains qui l'entourent, comme pour supplier de le sauver. Hélas ! hélas !!

» Avant de mourir, Emile Nicol aura eu du moins la consolation de revoir ses parents et plus longuement son

père, qui l'assistait jour et nuit, le soulageant, le consolant, comme les pères — j'allais dire comme les mères — savent consoler et soigner. Pauvre père ! nous avons compris et senti sa douleur ; mais plus encore nous avons admiré sa foi chrétienne. Un tel père méritait d'avoir un tel fils !

» Une autre consolation fut réservée aux dernières journées du moribond : celle d'être reçu, à son lit de mort, congréganiste de la Sainte Vierge. Il ne l'oubliera pas. Combien de fois ne l'a-t-on pas surpris, alors que sa langue déjà presque captive l'empêchait de parler, égrenant en silence les grains de son chapelet qu'il ne voulut plus quitter ! Moins d'une heure avant de rendre le dernier soupir, il invoquait encore notre Mère du ciel, tandis que ses yeux dilatés par la douleur et déjà tout prêts pour les visions d'outre-tombe, s'attachaient au crucifix suspendu au-dessus de sa tête.

» Déjà il était muni de l'Extrême-Onction et des Indulgences de la bonne mort. Auprès de sa couche, on récita les prières de la recommandation de l'âme, prières toutes remplies des inspirations du cœur de l'Eglise, et que pour comprendre dans leur beauté saisissante il faut entendre en face d'une agonie : « Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant qui vous a créée, au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui est mort pour vous, au nom de l'Esprit-Saint qui a été répandu en vous ». Et doucement, sans éclat, dans un dernier sursaut, cette âme chrétienne, épurée par la souffrance, quitta la terre.

⁂

NOS, QUI RESIDUI SUMUS...

» Mais, nous qui restons, de cette cérémonie funèbre ne tirerons-nous aucun enseignement ? L'histoire de ces deux jeunes vies interrompues si près de vous ne vous dit-elle rien ? Pouvez-vous ne pas croire que vous êtes sujets au même sort ? Pourquoi ne pas penser que la mort peut venir même avant la fin de cette année, avant l'accomplissement de vos premiers rêves ? Vous protestez sans doute que non : vous protestez, comme eussent protesté, il y a deux mois, les deux condisciples qui viennent d'achever leur carrière ici-bas. Soyez bien convaincus cependant que la mort qui a frappé vos camarades vous attend à votre tour. Pour vous, comme pour eux, elle viendra sans que vous sachiez ni le jour, ni l'heure. Mais quand même elle ne viendrait pas dans votre jeunesse, elle viendra vite ; car les jours de l'homme sont courts.

» Heureux, a dit un profond penseur (Gratry), ceux

qui discernent le mouvement qui les emporte, et ne se croient pas immobiles sur une terre immobile, et contemplent la marche et le but, c'est-à-dire un rapide passage et la mort. Vrai point de vue de toute vie, ô mort, heureux celui qui t'aperçoit, et qui à ta lumière critique la vie avant de l'entreprendre... La mort n'est pas l'obstacle, mais le moyen : oui, le moyen de transcendance, le passage et la Pâque, qui mène de cette vie mobile et mêlée à l'incomparable beauté et à l'incomparable réalité ».

Exposition Jacques Jullien

(Rennes, 10-25 Décembre 1922)

Parmi les trente et quelques numéros exposés par **Jacques Jullien,** dans les beaux magasins de **Louis Carré,** antiquaire, quai Châteaubriand, n° 28, je retrouve nombre d'anciennes connaissances.

Et je les revois avec grand plaisir, en ayant gardé un charmant souvenir.

Jacques Jullien est en effet un très fidèle de toutes nos Expositions.

C'est un chercheur, et c'est un sincère. Ceux-là même qui le discutent (et on ne discute que ce qui en vaut la peine), rendent hommage à la probi é tout autant qu'à l'originalité de son talent.

Ces peintures, ces gouaches, ces estampes, sont à tous points de vue très intéressantes, notamment par la variété des sujets, et la façon dont ils sont traités.

Toutes chantent la Bretagne, la Basse-Bretagne, la Bretagne du Léon et de la Cornouaille surtout, sur un mode vif, pittoresque, et singulièrement prenant.

Voici d'abord, à l'extérieur de la grande vitrine des Magasins, la vieille « Eglise de Saint-Herbot », n° 2, qu'éclairent si magnifiquement les chauds rayons d'un beau soleil d'été, toile dont la hardisse de coloris nous révéla, lors de l'Exposition d'avril-mai 1920, une presque totale transformation dans le genre et dans le talent de **Jacques Jullien.**

Voici ensuite des paysages: « Chapelle Bretonne », n° 3, « Pont-du-Châtel », n° 5, « Eglise d'Henvic », n° 6 « Sainte Pétronille en Ploudaniel », n° 8, « La Clarté en Kernouès », n° 11, « Morlaix la nuit », n° 9, d'une si poétique lumière, « Paysage le matin », n° 4, dans lesquels la simplicité de la composition et la sûreté d'un dessin toujours maître de lui, s'enrichissent et s'agrémentent d'un harmonieux et vibrant coloris.

Sous le pinceau de **Jacques Jullien,** les pierres des vieillles Eglises et des antiques chapelles semblent s'imprégner de soleil et en garder comme un chaud et lumineux reflet.

Ses types bretons « Gens du Léon » n° 1, « Fin de foire » n° 12, « Le Sonneur de Crécelle » n° 10, sont campés avec une saisissante vérité de ton et d'allures.

La petite composition n° 7 « Au Cimetière » est une page de Missel par la douceur des teintes, le fini et la délicatesse de l'exécution.

Les Gouaches et les Estampes exposées par **Jacques Jullien,** ne sont pas moins artistiques, ni moins dignes de retenir l'attention.

Ce fut aussi en avril 1920 que le jeune artiste Breton exposa pour la première fois une ces originales gouaches, d'une facture à lui si particulière, et dont l'immédiat succès a grandi chaque année davantage.

Vous vous rappellerez peut-être, comme je me suis rappelé en les revoyant, « Le Défilé de Noces » n° 14, « La sortie d'office à Saint-Jean-du-Doigt » n° 28, « Les Fiancés » n° 30, scènes de la Vie Bretonne, d'une charmante naïveté, d'une si juste observation, ou la vivacité du coloris n'altère en rien l'harmonie de la composition, puis ce sont des sujets religieux et bretons à la fois. « La Chasse », « La Fête-Dieu », « Les Porteuses de bannière » n° 21, d'un réalisme et d'un archaïsme si réussis dans son ensemble et dans ses détails, qu'on la croirait détachée d'un vieux livre d'autrefois.

Tout à fait charmantes, ces petites œuvres « Vers l'Ecole », n° 26, « Vers le Pardon », n° 20, peintes d'une touche tout particulièrement légère et délicate. Je ne puis tout citer, et cependant il faut voir, à gauche en entrant, ce petit tryptique « L'Enfant Prodigue »; c'est une habile composition d'une très douce tonalité: morceau de belle peinture décorative d'un cachet très spécial et très réussi.

Le Musée de Rennes possède une des plus belles gouaches de **Jacques Jullien,** « La Procession », exposée en 1921 et en 1922, et le jeune artiste a l'honneur, mérité, d'en avoir une autre, non moins belle au Pavillon de Marsan, à Paris, acquise par l'Etat.

Jacques Jullien, épuisa aux Beaux-Arts de Rennes la série des récompenses décernées par l'Ecole.

Depuis qu'il en est sorti, nous avons toujours suivi avec un vif intérêt son « c urriculum vitœ » artistique car il est un des très rares jeunes qui, sans sacrifier à la mode, au snobisme, au mauvais goût, cherche pourtant, hors des sentiers battus, à rajeunir ses traditions d'école et ses impressions d'artiste en des formules nouvelles, et par une personnelle interprétation.

Et c'est un des très rares artistes, aussi, qui ait réussi, avec **Ernest Guérin,** notamment, à ne pas se casser les reins dans cette périlleuse tentative, et même à en tirer, ce dont je ne saurais trop le féliciter, honneur et profit.

Je suis, avec ses meilleurs amis, très heureux de le constater une fois de plus.

J. Condamin.

« Nouvelliste » du 13 décembre 1922).

N. B. — Nous apprenons au dernier moment que le Musée de Rennes vient d'acquérir « la Confirmation » n° 21. Nos meilleures félicitations à notre sympathique professeur de dessin.

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

Alexandre Masseron. — SAINTE CATHERINE DE SIENNE, collection « L'Art et les Saints » ; un vol. in-8° (18 × 12,5). 37 photogravures sur papier couché. Broché, 3 francs. En vente chez tous les libraires. (Envoi contre mandat-poste de 3 fr. 30 à H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris (VI^e^).

L'an dernier notre dévoué ami, M. Alexandre Masseron, donnait au public « Les Enigmes de Dante », gros volume dont les milliers d'exemplaires sont allés jusqu'en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et dont les premiers critiques italiens ne cessent de célébrer la parfaite information et l'excellence des jugements.

Le nouveau volume que nous nous faisons un devoir et un plaisir de recommander à nos lecteurs est moins ample sans doute, mais non moins riche de substance sous son modeste format. Il nous offre le texte, à peine remanié, de la Conférence dont nos camarades du Cercle Saint-François nous ont donné un résumé aux pages 77, 78 de notre dernier numéro.

On trouvera, dans ce volume, tracée de main de maître, la très vivante silhouette de « cette petite femme qui confondait » les pontifes de son temps, que M. Masseron a évoquée avec ferveur, parmi ses turbulents compatriotes, dans la vieille cité médiévale dont tous les pèlerins d'Italie conservent le souvenir presque nostalgique.

A lire ce récit merveilleux, nous ne nous étonnons point que l'habile éditeur ait tenu à joindre, dans sa remarquable collection « L'Art et les Saints », le nom de notre ami à ceux de M. Georges Goyau, du R. P. Sertillanges, etc...

C'est aussi à l'art de Sienne, de ses peintres et de ses sculpteurs qu'est empruntée la plus grande partie de l'illustration du volume, où l'on retrouvera, avec les chefs-d'œuvre de Sodoma, beaucoup de statues, de fresques, de tableaux moins connus, et aussi d'anciennes gravures, qui reproduisent les principaux épisodes de la vie de cette « martyre d'amour » que le Pape humaniste Pie II, Siennois lui aussi, éleva sur les autels en 1461.

Toute personne soucieuse d'art, d'hagiographie ou seulement de beau style, se doit de posséder ce petit chef-d'œuvre.

Eugène **Corgne. — HISTOIRE DU COLLEGE DE LESNEVEN (1833-1914).** — Brest, Imprimerie du « Courrier du Finistère », 1922, in-8° de XIII, 156 pages. — S'adresser à l'auteur, professeur au Lycée de Pontivy, qui l'enverra contre remboursement (6 fr. 50).

Le collège de Lesneven était à coup sûr un des plus originaux de France. Rattachés à l'Université, payés par elle, soumis à ses inspecteurs, les professeurs, pour près de la moitié, y portaient la soutane sans effarer personne et y donnaient, sous le principalat d'un prêtre, un enseignement dont l'esprit s'accordait généralement à celui des familles léonardes.

Succédant à un pensionnat installé le 1^er^ mars 1833 dans l'ancien couvent des Récollets par un ancien principal du collège de Quimper, l'abbé Roudaut, ce collège avait été inauguré le 6 mai 1835. Pour des raisons qu'il n'importe pas d'exposer ici, il disparut après la distribution des prix du 13 juillet 1914. Il occupait alors, pour le chiffre des élèves, le douzième rang sur la liste des 230 collèges de France et d'Algérie.

Cette carrière de 79 ans méritait bien d'être retracée. Elle l'est, et de la meilleure façon, dans le volume de M. Eugène Corgne. Celui-ci, aujourd'hui professeur au lycée de Pontivy, a fait ses études secondaires à Lesneven et il y enseignait en 1914. Aussi son livre, n'est-il pas écrit seulement avec une curiosité zélée, attentive, laborieuse; une pensée d'affection et de reconnaissance anime sa plume et pénètre toute sa rédaction. Cette histoire, qui est comme une défense, n'en est pas moins sereine et calme. M. Corgne aime son vieux collège, et c'est très à l'honneur du collège comme de lui, mais, sans dissimuler son sentiment, il n'attaque personne et c'est pourquoi nous pouvons dire qu'il est impartial.

Il est aussi, n'ignorant pas un autre essentiel devoir de l'historien, très bien informé; en d'autres termes, il a été à beaucoup de sources et aux plus riches: archives du collège lui-même, du département, de la ville, de l'évêché et même, de quoi il est digne de louange, archives nationales.

Grâce à une si ample documentation, il a pu écrire, sur un sujet que certains trouveraient mince, 155 pages d'impression serrée où il y a beaucoup de faits et qui se lisent presque toutes agréablement. Comme on voudrait les résumer! Mais un tel récit vaut surtout par les détails, d'où seulement s'éveille la sensation de la vie. Un collège peuplé comme celui-là, dans une toute petite ville, c'est une institution considérable et en raconter l'histoire, c'est raconter un peu celle de la ville. Ce petit livre ne doit pas être résumé; il doit être lu. Il intéressera beaucoup de monde.

Et non pas seulement à Lesneven, dans le Léon, dans le Finistère. Au milieu des soutanes fit irruption au printemps de 1853, bien malgré lui, un jeune « régent » d'allure inattendue et qui devait un jour conquérir la demie gloire comme critique dramatique. Il s'appelait Francisque Sarcey; en une période de terreur un ministre incommode l'expédiait dans ce « trou » de Basse-Bretagne pour y méditer sur les inconvénients qu'il y avait à ne pas partager l'aversion des pontifes universitaires pour les barbes opulentes. Sarcey était alors passablement voltairien, mais, dans son saint Voltaire, il révérait plus l'esprit incomparablement agile qu'il n'écoutait le fanatisme aveugle des mauvais jours. Tant de noir autour de lui ne lui fit pas voir rouge; laissé parfaitement libre, il entretint avec ses collègues les plus cordiales relations. Une fois venu le terme fixé pour le séjour qui lui avait été imposé en manière de pénitence, il écrivit au ministre, demandant à rester encore un an à Lesneven, une lettre aussi polie que sincère et que l'étonnement, non moins sincère, des bureaux regarda comme une impertinence. On l'expédia à Rodez où il regretta « les énormes saladiers de fraises » de Roscoff, les longues lectures d'Homère dans le jardin de curé du prin-

cipal, l'indulgence tranquille de la douzaine de bons prêtres qui n'avaient jamais fait violence à sa pensée. « Je n'ai trouvé que chez vous, disait-il, la liberté et la tolérance. »

Seulement, en 1914, tous les voltairiens ne pensaient pas comme Sarcey et, depuis quinze ans, Sarcey était mort.

H. WAQUET.

(Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 8e livraison de 1922).

***

LA VIE SPIRITUELLE ascétique et mystique. Ecole théologique de St Maximin (Var). Abonn. 12 francs. Mensuelle. — Janvier 1923. E. Hugon: Les cérémonies des sacrements. Dom J. de Puniet: Les mandataires de l'Eglise pour la louange liturgique. Dom O. Lottin: La doctrine de S. Thomas sur l'état religieux. — Les Maîtres et les Modèles. Clément d'Alexandrie. Bx Henri Suso. — Les idées et les œuvres : Idéal monastique et vie chrétienne. Les Etudes ecclésiastiques et la piété.

LA NOUVELLE JOURNEE, mensuelle, 26, rue Pigalle, Paris (IXe). Un an: 20 francs. — Janvier 1923. Abbé Thellier de Poncheville: L'Eglise et le respect du Pouvoir. Jean Paul: Triptyque (poème). Georges Renard: Des sciences physiques aux sciences morales. Jean Rainis: Feu et nuit (traduit du Letton). Notes et chroniques littéraires, artistiques, politiques et sociales.

ECOLE ET FAMILLE (directeur: Jean Guiraud). 3 fr. 50 l'an. 14 bis, rue d'Assas, Paris. Organe mensuel des Associations des Chefs de famille.

LES SEMAILLES, revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse, ont commencé leur septième année, avec le N° du 15 novembre. — Sommaire: le Cortège des âmes immaculées. Renseignements religieux et conseils utiles. Page d'Ecriture Sainte expliquée. Grains de bon sens. Liturgie du Sacrement de l'Ordre. Le bon travail de nos missionnaires. Variétés. Concours pour enfants. Abonnement: 6 fr. Abbé Casson, Champagne au Mont d'Or (Rhône).

Duplessy (Chanoine E.). — **ALLOCUTIONS MATRIMONIALES.** In-12. Prix: 7 fr. 50; franco, 8 francs. Téqui, éditeur, Paris.

Voilà un livre qui, à peine paru,... sera enlevé... Les éditions succèderont aux éditions, sans que les prêtres se lassent jamais de s'en servir pour donner aux futurs époux de toutes les conditions sociales les plus utiles leçons. Pour l'aider dans la composition de ses allocutions matrimoniales le clergé trouvera, en effet, dans ces pages la plus pure doctrine de l'Evangile dont le commentaire fait le fond de l'ouvrage — le charme de la belle langue, limpide et sauvoureuse, que tous admirent dans les œuvres de M. le chanoine Duplessy — et aussi, autant que le comporte la gravité du sujet, un esprit de bon aloi. Ces allocutions feront réfléchir, prier et même... doucement sourire et pleurer. C'est bien la note qui convient aux cérémonies du mariage chrétien. — J. Millot, Vicaire général de Versailles.

Trois Précurseur du Renouveau Catholique : LACORDAIRE. — L'ABBE PERREYRE. — FREDERIC OZANAM. Par l'abbé **V. Gellon.** — Un volume in-8° couronne. Broché : 4 fr. 50; relié pleine percaline, tranche rouge: 7 r. 50. Affranchissement: France, 0 fr. 50. Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, Aubanel, frères, impriemurs de N. S. P. le Pape.

Malgré les incontestables tristesses de l'heure présente et le niveau inférieur de la moralité dans certaines couches de la société, on ne doit pas cependant se dissimuler qu'un renouveau catholique s'est affirmé et s'accentue chaque jour; l'état prospère des œuvres en France et la pratique de la religion dans des proportions inconnues il a cent ans suffiraient à l'établir. Ceux qui récoltent aujourd'hui recueillent ce que d'autres ont semé dans les champs de l'Eglise de France et il est de toute justice de rendre à ces derniers la part qui leur revient. C'est ce qu'a voulu faire M. l'abbé Gellon qui fait revivre sous nos yeux trois des ouvriers héroïques et des figures sympathiques: Lacordaire, Perreyre et Ozanam. On ne peut sous un volume réduit détailler de chacun d'eux tout ce qu'il y aurait à en dire: leur œuvre est trop vaste. Aussi l'auteur s'est-il arrêté à un point de vue spécial: marquer tout particulièrement l'action de ces grandes âmes sur la jeunesse de leur temps où devaient se recruter les hommes de l'avenir. Il a parfaitement atteint son but, et son petit ouvrage sera utile en même temps aux jeunes gens et à ceux qui sont chargés de leur éducation et de leur orientation; les uns et les autres, formés à l'école de l'exemple, puiseront dans ce petit livre une mentalité qui leur permettra de réaliser ce qu'attend d'eux l'église de France.

LA VERITE SUR L'INQUISITION, par **Henri Hello,** des Frères de Saint-Vincent de Paul. In-12, 1 fr. 80 franco.

Le seul mot d'Inquisition révolte les oreilles modernes. Et cependant, que d'erreurs sous ce nom! Le lecteur désireux de connaître la vérité apprendra dans ce petit livre ce qu'était l'ancienne Inquisition ecclésiastique, plus encline à la miséricorde qu'à la rigueur et qui fut instituée pour combattre l'hérésie. Il verra que sur cette première Inquisition purement ecclésiastique s'est greffée une Inquisition nouvelle, celle d'Espagne, mi-royale, mi-ecclésiastique, également nécessaire pour sauver l'Espagne de l'hérésie et du judaïsme envahissant. L'auteur expose ses bienfaits et réfute les calomnies courantes. Utile aux conférenciers. — Téqui, éditeur, Paris.

LES SALUTATIONS AU SACRE CŒUR DE SAINTE MARGUERITE-MARIE. — DOCTRINE SPIRITUELLE DE LA SAINTE, par **A. Gonon.** In-18, 4 francs franco.

La virginale confidente du Sacré Cœur possède d'admirables notions ascétiques et mystiques. L'abbé Gonon qui en a tiré déjà des trésors nous met de nouveau à l'école de Marguerite-Marie. Cette fois ce sont les sentiments admirables de son cœur pour le Cœur de Jésus qui s'est révélé à elle, que ce livre commente en des savoureuses salutations. Elles constituent trente-cinq méditations pour le mois du Sacré Cœur et les premiers vendredis du mois. — Téqui, éditeur, Paris.

SAINT BENOIT, Essai psychologique, d'après la Règle bénédictine et les Dialogues de S. Grégoire, par **Dom Hébrard,** bénédictin de Ligugé, in-12 de V-22, 285 p. (Couverture double artistique), franco, 6 fr. 50. Téqui, éditeur, Paris.

C'est la première fois qu'un Essai de ce genre — annoncé et amorcé, dès 1916, dans le « Bulletin de Saint Martin » et « Saint Benoît » — prend pour thème l'âme et la personnalité du Bieuheureux Père. D'inspiration purement française, il est écrit pour le grand public formé chez nous par la culture latine, et qui ne peut avoir, au sujet d'une âme, le même point d'optique, la même inspiration des valeurs, qu'un germain ou un anglo-saxon.

A l'exemple et à la suite de Jésus-Christ, les plus grands saints sont tout proches de nous par leur humanité. Et rien n'est plus encourageant, que de voir la manière dont leur fidélité à la Grâce en a fait des amis de Dieu.

Les lecteurs qui, en compagnie de Dom H., s'arrêteraient à contempler le glorieux Patriarche, ne tarderont pas à comprendre le secret de son influence, et la beauté de la vie religieuse inaugurée par Lui. En voyant le secours efficace qu'ils en peuvent recevoir pour leur avancement dans la vertu et la joie spirituelle, sans doute aussi qu'ils sentiront grandir leur sympathie pour l'Ordre bénédictin. Même certains d'entre eux, peut-être, souhaiteront-ils, d'entrer dans l'esprit de l'illustre Ancêtre et de se mettre à son service, soit dans le monde, par l'Oblature, soit au Monastère, au sein de la contemplation et de la Liturgie.

THERESE DURNERIN, fondatrice de la Société des amis des pauvres (d'après des documents inédits), par Mgr **Laveille,** protonotaire apostolique. Beau vol. petit in-8°, avec portrait en héliogravure. Franco, 11 fr. 50.

Voici le meilleur manuel en action qu'il soit possible d'offrir, soit à une dame de charité, soit à une dame catéchiste, soit à une jeune fille éprise de perfection spirituelle et d'œuvres de miséricorde. C'est la vie d'une servante de Dieu, issue de la bourgeoisie parisienne qui, affligée d'une incurable maladie de langueur, a passé sa vie à visiter les taudis et les prisons, et qui, après avoir formé un groupe de chrétiens d'élite pour continuer son œuvre charitable, a laissé de remarquables écrits sur le sacerdoce et des annonces prophétiques que les récents événements ont réalisées avec une remarquable exactitude. Mgr Laveille, le biographe si connu que l'Académie vient de couronner pour la troisème fois, a réussi à écrire une histoire véridique que nul roman ne dépasse en intérêt. — Téqui, éditeur, Paris.

SOURCE DU BONHEUR. — DE LA DIVINE PROVIDENCE, par le P. **de Ravignan.** In-18, 2 francs franco.

Cet opuscule est un exposé de la conduite pleine d'amour que tient Dieu envers les hommes par sa Providence et du bonheur de ceux qui se soumettent comme ils le doivent à cette conduite. Ce traité est suivi d'un appendice abrégé de tout ce qu'un chrétien doit savoir, croire, pratiquer et de quelques pensées du P. de Ravignan. Ce livre contribuera à rendre la paix et la joie aux âmes éprouvées. — Téqui, éditeur, Paris.

9e Année. Mars 1923

NOUVELLE SÉRIE, N° 42

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Pensées pour le Carême (S. S. Pie XI ; S. G. Mgr. Duparc), page 105. — 2. L'apostolat des laïques, p. 106. — 3. Cheveux et crinières, p. 107. — 4. Pagania (Alan Yann), p. 111. — 5. — Chronique des Anciens, p. 116. — 6. Chronique de Saint-François, p. 119. — 7. Questions d'enseignement, p. 123 — 8. Carnet bibliographique, p. 125.

Pensées pour le temps du Carême

« LA SAINTETÉ POUR TOUS »

A peine y a-t-il vingt ans que la petite sœur Thérèse de l'Enfant Jésus est morte au Carmel de Lisieux où elle était entrée à l'âge de quinze ans, pour y vivre neuf ans et six mois dans la pratique constante de toutes les vertus, — et déjà les innombrables faveurs obtenues de Dieu par son intercession ont rendu son nom célèbre dans l'univers entier. Le 11 février dernier, le Souverain Pontife, en approuvant les miracles présentés par la béatification de Sœur Thérèse, a nettement indiqué l'enseignement qui se dégage de ces faits pour tous les chrétiens sans exception.

Le temps du Carême est particulièrement propice à la méditation de la parole divine. Ecoutons, selon les termes mêmes de l'allocution pontificale, « la parole que Dieu ici veut nous dire ».

« Que veut nous dire la petite Thérèse, qui s'est faite, elle aussi, une parole de Dieu ? Car Dieu parle par ses œuvres ; et c'est le propre de ceux qui lui sont le plus proches, de nous parler, eux aussi, non par des mots, mais par leurs œuvres.

Dieu nous dit, et la petite Thérèse avec lui, qu'il est une chose, sinon plus grande, du moins aussi grande que

l'action et la puissance du génie ; une chose qui, devant Dieu, est aussi précieuse que les grandes qualités de sagesse et d'organisation si efficaces pourtant dans l'apostolat chrétien...

Oui, il est une chose qui, devant Dieu, est au moins aussi précieuse : c'est *l'humilité*, la douce et sincère humilité de cœur, *la fidélité totale au devoir d'état, quel qu'il soit, en quelque sphère et à quelque degré de hiérarchie humaine que Dieu nous ait placés et où il nous ait appelés à travailler, la disposition à tous les sacrifices*, l'abandon confiant dans la main et le cœur de Dieu et par-dessus tout la charité vraie, le réel amour de Dieu, *la tendresse véritable pour Jésus-Christ, répondant à la tendresse qu'il nous a lui-même témoignée*, cette charité qui — comme l'Apôtre le disait aux fidèles de Corinthe — est bienveillante, patiente, toujours active et supportant tout, prête à tous les dévouements et à toutes les immolations. *C'est là une voie qui*, sans permettre sans doute à tous d'atteindre les hauteurs auxquelles Dieu a conduit Thérèse, *est non seulement possible mais facile pour tous.* Comme l'observe saint Augustin, tout le monde ne peut pas prêcher et faire de grandes œuvres. Mais qui donc est incapable de prier, de s'humilier et d'aimer ?

Telle est la leçon que la petite Thérèse nous offre aujourd'hui, afin que nous puissions élever nos aspirations à la perfection de la vie chrétienne ».

⁂

L'APOSTOLAT DES LAÏQUES

Extrait de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon (Carême 1923) :

Pour réaliser « la Paix du Christ par le règne du Christ », le Pape fait d'abord appel au zèle des Evêques et des Prêtres.

« Mais le Pape, parmi ses collaborateurs, aime à compter aussi les laïques, tous les laïques en qui la foi et la grâce gardent leur activité.

C'est à eux que pensait saint Pierre, quand il appelait les laïques « race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté ». Beaucoup de fidèles ne se doutent pas de leur grandeur chrétienne et des devoirs qu'elle leur impose. Le mot *laïque* a pris pour eux un sens païen. Les politiciens l'ont adopté pour affirmer leur indépendance à l'égard de l'Eglise. L'expression est devenue peu à peu synonyme d'ennemi du Catholicisme. Ramené à son sens primitif, le mot désigne simplement le chrétien qui ne fait pas partie de la hiérarchie ecclésiastique ni d'un

ordre religieux, mais qui n'en garde pas moins sa dignité et ses droits de baptisé avec les obligations que comporte son admission dans l'Eglise. Or, selon les intentions de Dieu, il n'entre pas dans l'Eglise comme un membre inactif et sans emploi. Il y vient avec toutes ses facultés d'action, pour y prendre part à la vie commune, à son entretien et à son développement, s'intéresser à ses progrès et à ses reculs, et lui consacrer le meilleur de ses forces.

Le Pape a bien vu le danger de la situation actuelle. L'Eglise est une immense armée. Elle a ses chefs. Elle a ses troupes. Trop longtemps les troupes ont laissé peser sur les chefs seuls et sur les officiers des cadres tout l'effort des campagnes engagées pour le service divin, dans l'implacable guerre dirigée contre l'Eglise. Heureusement, depuis plusieurs années, l'élite des simples fidèles a enfin compris que l'ordre de Dieu et l'intérêt général exigent de la masse elle-même une coopération à la défense catholique. Insuffisante jusqu'ici, cette action populaire doit prendre plus d'intensité pour devenir vraiment féconde. Et, se tournant vers les laïques qu'il aime et qu'il bénit, Pie XI leur dit : le Pape, les Evêques, les prêtres, sont les serviteurs des serviteurs de Dieu ; mais les laïques doivent travailler comme eux et sous leur direction « à développer dans le monde la connaissance de Notre Seigneur Jésus-Christ et à le faire aimer », comme à « étendre et fortifier son règne par leur zèle industrieux et actif ».

Cheveux et Crinières

Il est une déesse inconstante, incommode,
Bizarre dans ses goûts, folle en ses ornements
Qui paraît, fuit, revient et naît dans tous les temps,
Protée était son père, et son nom est la Mode.

(VOLTAIRE).

La mode! La mode! Voulez-vous bien, moins poétiquement, me dire ce qu'elle est. « La chose la plus folle », me répond La Bruyère, car elle vous met sur le dos ou sur la tête les combinaisons les plus caricaturales dont un homme sain d'esprit ne s'aviserait pas en temps de carnaval. C'est donc la plus déraisonnable, qui le lendemain renie et dédaigne ce qu'elle admirait la veille; changeant comme la lune, au gré de son caprice, sans que la raison arrive à découvrir pourquoi ce qui paraissait beau hier, ne vaut plus rien aujourd'hui, pourquoi « la façon présente de se vêtir, dit Montaigne, lui fait incontinent condamner l'ancienne d'une

résolution si grande et d'un consentement si universel, que vous diriez que c'est quelque espèce de manie qui lui tourneboule l'entendement ». C'est, en même temps la chose la plus absurde, car elle ne prétend à rien moins qu'à changer l'essence des choses et produire le beau, qui de sa nature est simple, vrai, universel, avec quelque chose d'extraordinairement prétentieux, artificiel, éphémère. Tant qu'il y aura un homme de goût au monde, les statues de Phidias, qui datent de vingt-cinq siècles, les madones de Raphaël, qui en ont bientôt quatre, seront admirées comme expression de la beauté. Ce qui est beau l'est pour toujours, comme ce qui est vrai. La mode veut que la beauté change comme les saisons ou comme la lune, qu'elle naisse avec le printemps et meure avec les roses. Elle est absurde.

Tandis que la raison la condamne au nom de la logique, et les gens de goût au nom de l'esthétique, les économistes sont unanimes à la condamner au nom de l'intérêt individuel et social. Ils la mettent au premier rang des dépenses improductives, qui portent atteinte à la richesse d'un pays, à cause de ses prodigalités ruineuses. La morale ne se montre pas moins sévère, à cause des licences que la mode se permet effrontément vis-à-vis d'elle. Car si la mode sait avec hauteur imposer son joug, elle n'en veut subir aucun, pas même celui de la morale, cette morale fût-elle l'écho de la voix de Dieu même. Au cours des siècles elle a soulevé contre elle les protestations et les anathèmes des prédicateurs et des moralistes. Ils ont émoussé sur elle la pointe acérée de leurs invectives indignées et de leurs sarcasmes virulents; en pure perte d'ailleurs, car elle a la vie extraordinairement dure. C'est une force aveugle et irréductible, qu'on serait tenté de croire fille de la Fatalité antique. Ceux qu'elle mène, elle les tient bien: ce n'est pas de l'asservissement, c'est de l'esclavage, c'est plus que de l'esclavage, de l'envoûtement.

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre,

a dit Pouvillon, dans le seul vers que j'ai retenu de lui. Malheureusement c'est la conscience qui porte le joug. Tandis que la voix d'En Haut dit à la conscience: « Tu es libre », la mode lui crie sans admettre de réplique : « Tu es mon esclave ». Et la conscience abdiquant ses titres de noblesse, s'incline au lieu de se révolter et se soumet à la tyrannie. Tout conspire à l'y plier: la contrainte de la tradition, la force étrange de la folie en commun, les calculs de la vanité, l'esprit d'imitation, la paralysie du respect humain, le qu'en dira-t-on et la sottise.

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder.

C'était admis au temps de Molière: ça ne l'est pas moins au nôtre: qu'on le déplore ou qu'on s'en applaudisse, il n'y a que trop de raisons pour qu'il en soit toujours ainsi. Tout ce que peuvent les âmes fières et libres, que ce joug impatiente, c'est de biaiser avec lui, crier halte-là, quand la morale le commande, et prendre sa revanche contre lui, quand on est obligé de le passer à son cou, en le couvrant de ridicule, ce qui d'ailleurs ne lui fait aucun mal; sans quoi la mode en serait déjà morte, car il y a longtemps qu'on a dit :

Le sage suit la mode et tout bas il s'en moque.

⁂

Si j'en parle, ce n'est pas pour chercher querelle aux femmes qui servent la mode d'un culte constant et fidèle. Ce n'est pas l'affaire de ce ***Bulletin***. Elles jouissent d'ailleurs sur ce chapitre de quelques immunités qu'il serait dangereux de vouloir restreindre. Boileau, qui fut parfois bien sévère pour elles, s'en porte garant :

Une femme surtout doit tribut à la mode.

Dormez tranquille, cher Nicolas, ce conseil sera mieux entendu que toute votre Poétique. Je n'en parle pas, même pour les hommes qui sont femmes sur ce point, comme sur celui du secret. Qu'ils en restent là, s'il leur paraît avantageux de changer de sexe. En général, l'homme mûr a d'autres soins que celui de s'habiller, babiller et se déshabiller, suivant la pittoresque définition d'A. Karr. J'en parle plutôt pour les jeunes qui, n'étant plus des enfants à qui l'amusement suffit, ne sont pas encore des hommes que le souci des affaires absorbe tout entiers. N'ayant pas encore les préoccupations de l'homme, il ne faut pas trop s'étonner qu'ils aient un peu, quelquefois beaucoup, celles de la femme et que la question « mode » prenne à leurs yeux, comme aux yeux de celles-ci, une importance capitale. Ils sont à l'âge où l'on est fort sensible aux couleurs et aux formes; et comme la mode consiste surtout à combiner des couleurs et des formes, pour faire toujours du nouveau avec le toujours vieux, ils se passionnent facilement pour elle. L'illusion, en erreurs féconde, gouverne leur jugement, fausse à leurs yeux les rapports des choses, en accroît l'importance ou en diminue la valeur, sans égard pour la justesse et la vérité. C'est comme un défaut de perspective qui déforme les objets et fait paraître rond ce qui est carré.

C'est l'âge où l'on prend le plus innocemment des vessies pour des lanternes, où l'on s'enthousiasme pour des rêves, et où l'on croit que c'est arrivé. Une raie au milieu de la tête, une mèche de cheveux qui couvre la moitié du front, un nœud de cravate, et le monde s'en va bouleversé comme par le nez de Cléopâtre. Plus tard ils riront au souvenir de tant de suffisance, combinée à leur insu avec tant de naïveté. En attendant, volontiers on leur pardonne, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.

Aussi c'est plutôt amusant de voir comment ils s'attachent à fond à la vanité des formes éphémères. J'ai connu la mode des pantalons collants, puis des pantalons à fonds élargis, des pantalons retroussés, sans parler de beaucoup d'autres inventions de même importance. « Vous n'entrerez jamais dans ces flûtes-là », disais-je un jour à un éphèbe que le tailleur avait honoré d'un pantalon neuf. « Tant mieux », répondit-il : « c'est comme ça qu'il me les faut ». Le malheureux suait sang et eau à les mettre. et quand il fallait s'agenouiller ou s'asseoir, c'était plus dur que de mener le diable à confesse. Néanmoins il était ravi de ces pantalons

où comme en des entraves
Il mettait le matin ses deux jambes esclaves

La divinité veut en effet qu'on souffre quelque chose pour elle, et la mode, n'est-elle pas une divinité ?

Faut-il des pantalons passer à la chevelure? Ici plus encore la mode est souveraine et absurde. A l'heure qu'il est, si j'ai bien compris, la mode est à l' « embusqué ». J'aimerais mieux « au poilu », Mais la mode a toutes les effronteries, même celle d'innocenter la couardise. Passe donc pour l'embusqué, si déplaisante que soit l'enseigne. En général les hommes aiment à porter les cheveux courts, c'est moins gênant, plus sain et plus propre. La toilette de la tête est plus facile à faire *complètement* et les totos, qui n'ont pas tous péri dans les tranchées, s'y trouvent mal à l'aise. Mais les jeunes ne sont pas des hommes: leur goût, n'étant pas encore viril, s'affirme féminin. Ils nous arrivent des vacances avec des chevelures, qu'on ne sait pas définir. Est-ce hure? Est-ce crinière? Est-ce toison de mérinos? Ourson mal léché? Est-ce chevelure qu'il faut dire! C'est du tout ensemble, l'un ou l'autre, ceci ou cela, suivant le côté par où on le regarde et aussi le moment. Car si le matin la touffe épaisse et longue, abondamment humectée, plaque sur le crâne, luisante et unie comme les élytres d'un scarabée, tout ce bel ordre ne tarde pas à disparaître avec l'activité du jour. Dans la matinée, la déroute est complète et le

scarabée se mue en hérisson ou porc-épic. Pour parer le coup, le fashio aujourd'hui s'en va nu-tête, ce qui a le double avantage de ne pas déranger sa chevelure et de le dispenser de courir aussi fréquemment chez le chapelier. Mode! mode! voilà bien de tes coups? Elle en fait bien d'autres. Ne m'a-t-on pas parlé, — et le témoignage est absolument sûr, — d'élèves de philosophie, d'esprit bien peu philosophique, qui le soir, une fois les feux éteints dans le dortoir et les cheveux préalablement mouillés, détachaient les élastiques de leurs bretelles et avec ces bigoudis d'un genre tout spécial, assouplissaient leurs cheveux aux formes papillotantes qu'ils arboraient triomphalement dès le matin. Quel dommage que la règle ait empêché de les habiller en femmes, des pieds à la tête, comme les Perses de Xercès, le honteux vaincu de Salamine !

Voyez-vous Napoléon, Joffre et Foch avec ces têtes-là ? Moi non plus. Ce n'est pas dans le compartiment des héros qu'elles se montrent.

Cendrillon-Echo.

-: PAGANIA :-

— I —

Diogène s'amuse

Diogène — Socrate — Divers personnages.

Socrate. — Nê Dia ! Ce qu'on s'ennuie en ce royaume d'Hadès !

Tous. — Ce qu'on s'ennuie !

Diogène. — Je proteste ! J'ai plus de plaisir dans le séjour des ombres que je n'en eus jadis parmi ceux qui voient la lumière du jour.

Socrate. — Toujours le même, ô le plus paradoxal des hommes ! Rien ne te changera.

Diogène. — Et pourquoi changerais-je ? Par tous ceux qui portent le nom de dieux, quel avantage aurais-je à échanger mon sourire contre votre marasme ?

Socrate. — Marasme, c'est le mot ! C'est le dégoût de tout, même de la maïeutique !

Diogène. — O Socrate, que j'aurais volontiers qualifié de très sage, si tu n'avais jadis sacrifié un coq à Esculape au lieu de le rôtir pour les amis, que dirais-tu, si je t'annonçais une prochaine distraction, rare en notre monde subterrestre ?

Tous. — Raconte en paroles rapides.

Diogène. — Ce n'est pas moi qui raconterai.

Socrate. — O toi, qui fais métier d'être désagréable aux hommes, si tu persistes, nous t'exclurons de notre société.

Diogène. — Et alors, qui fera éclore l'ombre du rire sur vos ombres de lèvres ?

Tous. — Raconte, o Diogène. N'aie pas l'âme fâchée. Socrate fort distrait a cru qu'il était en face de sa défunte épouse.

Diogène. — Par le tonneau vide que j'ai laissé en héritage aux humains, quand j'ai dit, j'ai dit... Je vous demanderai seulement, si vous n'avez pas senti l'absence de la voix aux verbes d'or qui sort habituellement de l'ombre d'Aristote.

Socrate. — Au fait, où est Aristote ?

Tous. — Où est Aristote ?

Socrate. — Si tu le sais, ô Diogène très cher, que ton cœur laisse tes lèvres se répandre en paroles de miel.

Diogène. — Tiens ! quel changement de ton ! Par toutes les bêtes humaines, dont je me suis moqué, mes ombres de lèvres n'enverront pas un « logos » de plus à vos ombres d'oreilles !

Socrate. — Ne sois pas aussi inflexible que Thanatos !

Diogène. — Pourquoi parlerais-je ? Si mes informations sont vraies et elles le sont, ledit Thanatos a remis la main sur Aristote et Hermès ne saurait tarder à nous le ramener.

Socrate. — Ah cet Aristote ! il a donc réussi une nouvelle fugue ! Je le proclame aussi astucieux qu'Ulysse aux mille artifices, car Caron...

Diogène. — Appelle ton Aristote le suprême bourreur de crânes, si tu veux. Quant à l'astuce, ce n'est pas son fort.

Socrate. — Tu ne nieras pas que l'inflexible Caron...

Diogène. — Le nocher aux années innombrables a été dupé, oui. Mais je n'aime pas qu'on attribue à quelqu'un le bien d'un autre.

Socrate. — Et cet autre serait par hasard Diogène ?

Diogène. — Jamais tu n'as si bien fait la maïeutique de la vérité. Oui, c'est Diogène, histoire de se divertir, qui a demandé à Aristote ce qu'il connaissait d'une contrée dite Pagania. — Au fait, j'ignore si tel pays existe dans les régions subsolaires. — Mais il a affirmé avec tant de conviction qu'il y avait une Pagania, qu'elle était même habitée par des Paganis, qu'Aristote éprouva incontinent le besoin irrésistible de combler cette lacune

de ses connaissances. Mes réponses à moi furent très vagues et pour cause. Sur ses instances je finis par situer cette contrée mystérieuse quelque part dans les Gaules. Mes réponses n'eurent pas l'heur de rassasier la curiosité de notre ami, qui jura que ses Mânes ne connaîtraient le repos qu'après qu'il aurait découvert et visité ce pays. La chose était assez peu commode à cause de Caron. Le bonhomme à la barque déteste cordialement Aristote. Je ne puis que l'approuver : plusieurs tours lui ont déjà été joués par moi et c'est sur Aristote qu'il a chaque fois porté la responsabilité.

Bon gas, j'offris au camarade de le tirer de peine.

Socrate. — Et qu'as-tu fait ?

Diogène. — Il me serait loisible de le cacher. Mais comme je vous connais dans l'incapacité absolue d'exploiter mon invention, la voici. Je fus, comme en me promenant, le long du Styx, naturellement du côté du débarcadère, avec l'espoir de trouver le nocher inoccupé. Je fus servi à souhait par le sort. Et moi de l'interpeller : « O toi, le plus habile qui ait jamais conduit une barque, et le plus fort, qui ait frappé l'eau d'une rame égale et vigoureuse, te voilà donc au repos à cette heure ? »

— « Je l'ai bien gagné, me fut-il répondu. Durant cette guerre à nulle autre pareille, que les sots êtres subsolaires viennent de se faire entre eux, je n'ai pu respirer, encore que le gros des victimes ne soit pas, m'a-t-on dit, descendu vers l'Hadès. J'ai bien dit à Hermès que c'était folie d'exiger un pareil travail de ma pauvre vieille barque, que je risquais à chaque voyage d'enliser ma cargaison dans les boues du Styx. Il me répliqua que sur terre la formule était: débrouillez-vous ! et qu'il trouvait fort commode de l'appliquer à moi et à ma barque ».

— « Je crois bien, lui fis-je, que si le sieur Hermès avait à faire votre travail, il aurait depuis longtemps remplacé par une toute neuve la barque, qui depuis des siècles fait eau de toute part et qui n'obéit plus à la rame. Mais Hermès n'est pas Caron, et Caron n'a d'autre ressource que de se servir lui-même ».

— « Se servir lui-même, tu dis bien, Diogène ! Mais les moyens ? »

— « Je conçois que tu ne puisses t'absenter : les Mânes de l'autre bord crieraient tellement qu'elles tireraient Hadès de son sommeil. Un autre peut ce que tu ne peux pas. Moi-même je t'aurais bien offert de faire la commission, mais outre que point ne me chaut de retourner parmi les humains, je n'ai pu avant mon décès cacher le moindre quart d'obole, tu le sais bien toi, puisque je n'ai même pas pu te payer le prix du passage.

Mais je connais quelqu'un, qui était fort riche quand ses Mânes habitaient son corps périssable, et je m'imagine qu'il n'a pas été assez naïf pour tout laisser à des héritiers insatiables, qui tant plus on leur laisse, tant plus se chamaillent. Celui-là, j'en suis sûr, te ramènerait tout ce qu'il y a de plus perfectionné en fait de barque, une barque, qui irait toute seule ».

— « Toute seule ! grands dieux de l'Olympe ! sans ramer ? »

— « Toute seule, oui ! Tu n'aurais qu'à tenir le gouvernail d'une main distraite et à te délecter des plaintes des passagers ».

— « Et comment cela ? »

— « C'est tout simple : on met dans la barque une petite machine qui fait : teuf, teuf ! et ça file, ça file ! Il est vrai qu'il faut alimenter cette machine, mais pour ce faire tu auras les larmes de tes passagers, matière peu coûteuse et très abondante. Et puis il pourra la commander plus grande, pouvant embarquer davantage et tu auras des voyages moins fréquents à faire... et même tu pourras profiter pour augmenter le prix des passages ».

— « Oh ! et qui est-il ? Dis-le en paroles rapides »

— « C'est tout simplement Aristote ».

— « Aristote ! je le connais. Mais consentira-t-il ? Je lui ai parfois fait des histoires ».

— « On peut le lui demander. Je vais le quérir de ce pas »...

Le marché fut vite conclu et Caron fut d'autant mieux berné que, selon mes instructions, Aristote simula une profonde répugnance à remonter parmi les mortels. Que dites-vous de ce tour, les amis ?

Socrate. — Mes compliments te sont dus, ô subtil Diogène. Il eût été fâcheux que ce récit fût tu. Nous bénissons donc ton amour-propre qui a su prendre le pas sur ton stoïcisme... Au fond c'est peut-être la même chose.

Diogène. — Voilà que Socrate se pique à présent de faire de la psychologie. Je dirai à Aristote que tu empiètes sur son terrain. Mais, par le crâne vide, que j'ai laissé sur terre, voici Aristote lui-même ! Je me sauve : s'il n'a pu trouver la fameuse Pagania, son ire s'épanchera en paroles amères.

Socrate. — Ne faisais-tu pas métier jadis de mépriser toutes choses ?

Diogène. — Au fait, restons. J'ai bien droit au récit. Je l'appelle donc. Holà Aristote. Viens par ici !

(*A suivre*). ALAN YANN.

CHRONIQUE DES ANCIENS

DEUIL

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme de M. Jean Sparfel, père de nos amis les abbés G. Sparfel, recteur de Saint-Thonan, et J.-F.-M. Sparfel, instituteur à Plougastel, — et grand'père de J.-F. Kermoal, élève de 1re, — décédé à Plounévez-Lochrist à l'âge de 87 ans.

Et nous offrons à la famille nos religieuses condoléances.

NAISSANCE

M. et Mme Joseph Le Goff, 5, rue Marcellin Berthelot, ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fils, Pierre. Brest, le 8 février 1923.

MARIAGE

Mme G. Miqueau a bien voulu nous faire part du mariage de son fils Léonce, contrôleur des Contributions directes, médaillé militaire, Croix de guerre, avec Mlle Marie Corvaisier. Guingamp, le 6 février 1923.

ACCUSE DE RECEPTION

Louis Bernard, lieutenant, C. H. R. du 158e R. I., a quitté Strasbourg pour le secteur 27; il est dans la Ruhr, où son régiment occupe la ville de Witten.

R. P. Victor Tournellec, des SS. CC. de Picpus, missionnaire à Mataïca, Tahiti.

Jean Goasguen, du Pont-de-Buis, fait la classe aux enfants du grand pensionnat (900 élèves) de Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux, 66, rue Ernest Renan.

Léon Farcy, licencié ès-sciences, ancien chimiste du Ministère des Finances, vient d'être nommé Directeur du Laboratoire municipal à Brest.

Franz Glaizot a retrouvé Cabon et Chardronnet à l'Ecole supérieure de commerce d'Angers, 2, rue Volney.

Yves Tranvouez est très heureux au Séminaire des Pères Blancs de Kerlois-Hennebont, et bénit le Seigneur « qui a daigné l'appeler à devenir un jour pêcheur d'hommes. »

R. P. Claude Kerbrat, des Oblats de Marie, principal, Indian Boarding School, Kenora (Ontario), Canada.

Abbé Louis Le Boetté, chevalier de la Légion d'honneur, aumônier, Maison du Marin, Constantinople.

Louis Le Chevalier, professeur au Collège d'Eu. Reçu vos intéressantes notes, dont profiteront tous nos lecteurs.

Félix Tanguy, 31, rue Labrouste, Paris. Merci des vœux, et de l'attachement à l'A. A.

Jean Soubigou, Services civils, Bria, Oubanghi Chari, compte rentrer en France en juillet et assister à la prochaine réunion des Anciens.

Joseph Cavarec, 2, rue Saint-Hugues, Grenoble.

EMGLEO SANT ILTUT

L' « Emgleo Sant Iltut », société coopérative catholique d'édition et de propagande de la langue bretonne, serait heureux de compter au nombre de ses adhérents tous ceux de nos amis qui s'intéressent au mouvement de renaissance bretonne aujourd'hui si prospère. L'œuvre a un caractère moral avant tout, mais ses fondateurs tiennent à en faire aussi une œuvre de rapport et à assurer à son capital la juste rémunération à laquelle il a droit.

L'E. S. I. a déjà publié « Les Psaumes » de M. l'abbé Pérennès, les « Kanaouennou ar Bleun-Brug », le roman illustré « Christo » et espère éditer cette année plusieurs ouvrages prêts pour l'impression. Mais pour mener à bien une telle entreprise, il compte sur des concours de plus en plus nombreux.

Le Dr Dujardin, président du Conseil d'administration, Saint-Renan, vous fera adresser sur votre demande les statuts complets de la société.

Pour recevoir les ouvrages édités par l'E. S. I., et d'une manière générale tous ouvrages bretons, comme pour souscrire à la Société (les actions sont de 100 fr.), prière d'utiliser la formule du **chèque postal Rennes C. C. 3041**, au nom de l'**Emgleo Sant Iltud, St-Pol-de-Léon.**

LA MARTINIQUE

M. l'abbé Théophile Le Bris, notre ancien surveillant général, a dû, pour raison de santé, rentrer de La Martinique. Provisoirement aumônier du Châlet Sainte-Anne, par Sallanches (Haute-Savoie), M. Le Bris regrette la petite paroisse où il se sentait, là-bas, entouré de sympathie et d'affection « au milieu d'une population de goûts et d'allure assez primitifs, plus voisine de la nature, et partant plus simples. Le ministère aussi est très intéressant auprès des Martiniquais, car ils offrent à la religion une âme neuve et, pour ainsi dire, vierge. On n'a pas à combattre les préjugés et l'esprit mondain, si pressants en Europe. L'autorité du prêtre n'est pas contestée, et il jouit d'un respect universel, même de la part des incrédules. Et il est étroitement mêlé à la vie de ses paroissiens : on ne le relègue pas dans sa sacristie, comme en beaucoup de pays. »

CAR QUE FAIRE EN UN GITE... ?

« Villeneuve-Saint-Georges, le 23-1-23. — Je suis de garde, et je profite du très grand loisir que me laisse ce service pour vous écrire les quelques rêveries qui occupent ma veillée. « Car, que faire en un... poste, à moins que l'on n'y songe! » Que les mânes de l'illustre Bonhomme me pardonnent cette innocente parodie! Je ne puis d'ailleurs définir d'une meilleure manière le grand désir de rêverie qui s'empare de mon esprit lorsque l'impitoyable « tour » m'a ramené dans le poste exigu du fort de Villeneuve-Saint-Georges. Et puis ! écrire rendra plus douce ma solitude, car écrire à « En Avant » n'est-ce pas vivre un instant en famille, dans le cher vieux pays.

Et tout d'abord, une petite esquisse du cadre... un peu élargi même. Une route militaire toute droite, avec, au bout, une voûte s'enfonçant dans un monticule de terre recouvert de gazon: c'est l'entrée du fort. Puis, un pont-levis enjambant des fossés à la Vauban, puis encore une voûte d'une trentaine de mètres, communiquant avec la cour centrale. A gauche, dans sa paroi, s'ouvre une porte basse et vitrée, derrière laquelle — enfin — se trouve ma demeure provisoire... mais trop fréquente. Figurez-vous une casemate blanchie à la chaux, chichement éclairée par deux étroites meurtrières, sommairement meublée de quelques escabeaux boiteux, d'une table branlante et d'un râtelier d'armes. Au fond, la traditionnelle planche en plan incliné, où gisent des paillasses, dont la pénombre complice voile la douteuse propreté. Comme tapis de table, une couverture trouée et tachée d'encre comme un buvard d'élève de dixième; sur ce tapis, une demi-douzaine de registres pelés, loqueteux, poussiéreux et graisseux, qui forment les archives du poste... Enfin, derrière ladite table, votre serviteur, qui vous écrit à la lueur clignotante d'une lampe bosselée dont le verre cassé — évidemment — ne connut jamais, depuis sa venue en ce lieu, les douceurs de la brosse ad hoc!... Tel est le lieu. Ses habitants? Ils sont pour le moment trois, à savoir : un grand diable de « ch'timi » d'Arras, à la tignasse de feu, qui sue en épelant à voix presque haute les lignes d'un magnifique roman à 0 fr. 20, ensuite un prisonnier, un « tôlier », pour parler le langage réglementaire, qui fume cigarettes sur cigarettes,

en chantonnant la dernière scie à la mode. Quant au troisième habitant, c'est le chef de poste, qui a le plaisir de vous écrire.

Autour de nous, un grand silence, rendu encore plus saisissant par le ronflement sourd du poêle, craquelé comme une grenade trop mûre, ventru et rouge comme une chaudière de locomotive.

Parfois aussi, au dehors, on entend le pas régulier de la sentinelle, qui gèle mélancoliquement, et surtout, par coups brusques, les hurlements des rafales d'hiver qui font sursauter les vitres et les giffient de gros flocons de neige durcis comme des grêlons.

Cependant, bien que lentement, comme à regret, les heures ont passé, et me voilà seul à veiller dans le poste. Tout le monde, à part la sentinelle, dort... plus ou moins bruyamment, roulé dans les maigres couvertures... Et je profite d'un moment d'accalmie de la bourrasque pour mettre le nez dehors et échapper un peu à l'atmosphère accablante de la casemate. Me voici sur le pont, accoudé à la balustrade, penché au dessus du tapis blanc qui revêt le fond des douves. Et c'est là, dans le calme momentané des éléments que je puis rêver à mon aise. Dans une encoignure, près de la grille, la sentinelle est blottie et je ne vois que la lueur bleuâtre de la baïonnette, qui raye l'ombre. Au delà des barreaux, tout est blanc encore: la route, les cimes des arbres de la mi-pente, et plus loin, la grande plaine de la banlieue, criblée de lumières, au milieu de laquelle serpente une ligne plus sombre: la Seine. Enfin, une lueur intense qui illumine tout mon horizon: Paris. Comme tout ce panorama paraît calme à cette heure avancée d'une nuit d'hiver. Pas de bruit, pas de mouvement, et comme on se figure mal, d'ici, la vie intense, fiévreuse, désordonnée, qui règne encore dans les rues de l'immense cité.

Mais mon regard ne s'attarde pas sur le pâle paysage, bien beau cependant! Mon âme, à son tour, s'est mise à regarder, et ce regard a voilé l'autre, le charnel, et elle voit des choses, mon âme, qui me sont bien chères, bien lointaines aussi.

Là-bas, derrière l'horizon flamboyant de la ville, je revois une contrée plus sombre, plus silencieuse, que la neige ne revêt pas sans doute de son immaculé et poétique manteau, et qui peut-être ensevelie, comme souvent, sous les brumeuses nuées venues de l'ouest, de l'Océan. C'est le cher pays d'Armorique qui surgit devant les yeux charmés de mon âme, ce vieux pays où demeurent attachés de tous temps, les cœurs nostalgiques des « conscrits de St-Pol! »

Et, dans des cadres divers, que mon cœur reconstitue avec une netteté et une précision scrupuleuses, se présentent à moi des visages amis, souriants, soit que je me figure dans mon coin natal, près de la grande bleue, soit que je me transporte dans la minuscule cité du comte Even, au milieu de notre chère grande Maison.

Ce sont, certes, ces « doulx pensers » qui hantent mon cœur, délicieusement, durant les longues heures de veille, lorsque, le vent calmé, je m'accoude à la balustrade du pont-levis, pour humer un peu l'air de la nuit...

Grâce aux adresses données par « En Avant » j'ai enfin, (— après les avoir fait attendre — inutilement — trois fois, devant la bouche du Métro « Opéra »! Service! service!) — pu joindre Xavier Cozanet, Albert Heurtault, André Soubigou et Antoine Ollivier. Nous avons passé l'après-midi ensemble, et il est inutile que je vous dise combien nous avons éprouvé de plaisir à remuer les « cendres du passé », comme disent les romans du « Ch'timi. »

Emile GUIADER.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

TABLEAU D'HONNEUR (Février)

PHILOSOPHIE, MATH. — Le Roy.

PREMIERE. — Chardronnet ; Kermoal ; Kerveillant ; Le Gall ; Le Goff ; Prigent ; Pronost ; Vigouroux.

SECONDE. — Balc'h ; Léost ; Jean Le Roux ; Lozac'h; Martin ; Rio ; François Troadec.

TROISIEME. — Bégot ; Kerjean, Lazennec ; Le Bars ; Jean Morvan.

QUATRIEME. — Abgrall ; Dourmap ; Le Gall ; Tual ; Boutin ; Gloaguen ; Guillerm.

CINQUIEME. — Kerhoas ; Le Clec'h ; Foll ; Tournellec ; Appéré ; Cochard ; Jestin ; Jézéquel ; Le Gall ; Montfort.

SIXIEME. — Le Roux ; Soubigou ; Pichon ; Chapel.

SEPTIEME. — L'Helgouarc'h ; Alexis Affret ; Bihan ; Quiec ; Brenner ; Péron.

HUITIEME. — Bozec ; Le Brun ; Guennoc ; Cornic ; Kéraudy.

NEUVIEME. — Roudaut ; F. Le Verge ; Goaoc ; Odeyé; Loaëc.

DIXIEME. — Guennoc ; Quélen ; Méar.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE ET MATH. — *Logique :* 1. Le Roy ; 2. Croute. — *Géographie :* 1. Larreur ; 2. Suignard.

PHILOSOPHIE. — *Psychologie :* 1. Croute.

MATHEMATIQUES. — *Géométrie :* 1. Luneau et Lannuzel. — *Chimie :* 1. Le Roy.

PREMIERE. — *Thème grec :* 1. Caivez ; 2. Person ; 3. Vigouroux et Pronost. — *Histoire moderne :* 1. Grall ; 2. Jaouen ; 3. Gouriou et Chardronnet. — *Mathématiques :* 1. Brélivet ; 2. Vigouroux ; 3. Roudaut G. — *Histoire ancienne :* 1. Kermoal ; 2. Vourc'h ; 3. Pouliquen, Prigent et Péron. — *Géographie :* 1. Chardronnet ; 2. Vourc'h ; 3. Le Pape. — *C. D. Chimie :* 1. Creff ; 2. Domalain. — *Géométrie :* 1. Frabolot ; 2. Gouriou. — *Allemand :* 1. Taburet.

SECONDE. — *Thème latin :* 1. Gentric ; 2. Martin ; 3. Balc'h. — *Thème grec :* 1. Gentric ; 2. Lozac'h. — *Mathématiques :* 1. Balc'h ; 2. Marcel Troadec. — *Histoire ancienne :* 1. Balc'h ; 2. Grall. — *Thème Anglais, A. C. :* 1. Balc'h ; 2. Gentric ; 3. Salaün. — *Version et thème anglais, B. D. :* 1. Goasguen. — *C. D., Physique :* 1. Cornec ; 2. Guiraud. — *Chimie :* 1. Rosec ; 2. Moysan. — *Géométrie :* 1. Rio ; 2. Plouzennec. — *Allemand :* 1. Goasguen.

TROISIEME. — *Thème grec :* 1. Le Bars ; 2. Le Bras ; 3. Jean-Marie Morvan. — *Histoire :* 1. François Morvan ; 2. Jean Morvan ; 3. Le Bars. — *B et A sans grec : Physique :* 1. Cornec.

QUATRIEME. — *Prosodie, S. B. :* 1. Floc'h ; 2. Falc'hun. — *S. R. :* 1. Gloaguen ; 2. Boutin. — *Géographie, S. B. :* 1. Le Gall ; 2. Abgrall. — *S. R. :* 1. Gloaguen ; 2. Kervennic. — *Thème grec, S. B. :* 1. Le Gac ; 2. Floc'h. — *S. R. :* 1. Boutin ; 2. Guillerm. — *Version anglaise, S. B. :* 1. Falc'hun ; 2. Abgrall. — *S. R. :* 1. Boutin ; 2. Chardronnet. — *Géologie, S. B. :* 1. Abgrall ; 2. Falc'hun. — *S. R. :* 1. Prigent ; 2. Le Bris.

CINQUIEME. — *Analyse logique, S. B. :* 1. Hamon ; 2. Tournellec. — *S. R. :* 1. Cochard ; 2. Montfort. — *Grammaire latine, S. B. :* 1. Foll ; 2. Kerhoas et Le Goff. — *S. R. :* 1. Cochard ; 2. Montfort. — *Histoire et Géographie, S. B. :* 1. Bourel ; 2. Tournellec. — *S. R. :* 1. Montfort ; 2. Cochard. — *Thème latin, S. B. :* 1. Foll ; 2. Kerhoas. — *S. R. :* 1. Cochard ; 2. Montfort.

SIXIEME, SECTION BLANCHE. — *Analyse logique :* 1. Le Roux et Soubigou. — *Géographie :* 1. Le Roux ; 2. Bothorel. — *Anglais :* 1. Bothorel ; 2. Pierre Simon. — *Zoologie. :* 1. Iliou ; 2. Renaud.

SIXIEME, SECTION ROUGE. — *Analyse logique :* 1. Chapel ; 2. Le Bec. — *Géographie :* 1. Mao ; 2. Chapel. — *Anglais :* 1. Mao ; 2. Kerspern. — *Zoologie :* 1. Kerspern ; 2. Cochard.

SEPTIEME. — *Sciences naturelles :* 1. Quiec ; 2. Kernéis ; 3. Loaec. — *Histoire :* 1. L'Helgouarc'h ; 2. Affret ; 3. Goaoc. — *Géographie :* 1. Quiec ; 2. Goaoc ; 3. Corre. — *Artihmétique :* 1. L'Helgouarc'h ; 2. Dilasser ; 3. Brenner. — *Exercices de style :* 1. Auffret ; 2. Quiec ; 3. Cozien.

HUITIEME. — *Histoire de France :* 1. Bozec ; 2. Tual ; 3. Le Brun. — *Leçons de choses :* 1. Guennoc et Tual ; 3. Abgrall. — *Lecture :* 1. Dilasser ; 2. Tual ; 3. Perrot. — *Grammaire :* 1. Le Brun ; 2. Bozec et Tual. — *Géographie :* 1. Guennoc ; 2. Quéré ; 3. Cornic.

NEUVIEME. — *Histoire de France :* 1. Roudout ; 2. Odeyé ; 3. François Le Verge. — *Lecture :* 1. Roudaut, Jean Le Verge et François Le Verge. — *Grammaire :* 1. Goaoc ; 2. Odeyé ; 3. Roudaut. — *Leçons de choses :* 1. François Berthou ; 2. Cann ; 3. Roudaut. — *Géographie :* 1. Goaoc ; 2. Roudaut ; 3. Cann.

DIXIEME. — *Rédaction, 1re D. :* 1. Giblat. — *2e D. :* 1. Le Verge. — *Lecture, 1re D. :* 1. Gac. — *2e D. :* 1. Quélen. — *Copie, 1re D. :* 1. Picart. — *2e D. :* 1. Souben. — *Grammaire, 1re D. :* 1. Guennoc. — *2e D. :* 1. Méar. — *Histoire de France, 1re D. :* 1. Guennoc. — *2e D. :* 1. Quélen.

LA FÊTE DU COLLÈGE

31 Janvier 1923

Trois heures et demie! Les classes se terminent. Il faut voir quel empressement — un peu fiévreux peut-être — nous mettons à jeter pêle-mêle au fond de nos pupitres livres et cahiers. Et maintenant, après un goûter « sur le pouce », on forme les rangs, et, tout en échangeant les derniers « tuyaux », nous nous acheminons en longues files vers la salle du Patronage. Depuis les minimes, qui prennent des airs d'aïeul pour raconter aux « bleus » étonnés, toutes les belles choses qu'ils ont vues l'année dernière, jusqu'aux rhétos rêveurs et aux graves philosophes, ce sont chez tous les mêmes pensées et la même joie: les acteurs de

cette année vaudront-ils ceux d'antan? Y aura-t-il encore un Touflain pour nous faire rire et un bègue grand parleur ? Et demain une heureuse tradition ne veut-elle pas nous ouvrir toutes grandes les portes du collège ?

On stationne quelque temps dans la rue: c'est que tout doit se faire avec ordre. Quand nous sommes enfin tous rangés, la séance s'ouvre par le chant national. Puis l'on voit s'avancer vers M. le Supérieur le rhétoricien Jean Prigent, de Saint-Vougay. Un silence religieux nous permet de bien saisir son discours. Notre camarade adresse, en notre nom à tous, un « modeste merci » aux professeurs d'élite, qui, sous la direction de M. le Supérieur, forment « notre esprit, notre jugement et nos goûts », et s'appliquent surtout à faire de nous des chrétiens convaincus: la vieille maison de Saint-François n'envoie-t-elle pas chaque année son contingent au Grand Séminaire? Et ceux qui restent dans le monde, ne se font-ils pas un devoir d'être des apôtres? Mais voici encore plus: avec l'amour de la Grande Patrie nos maîtres infusent dans nos âmes l'amour de notre Bretagne: des cours de Breton viennent d'être inaugurés au Collège et désormais chacun pourra étudier la langue de nos Pères... Chaque lundi nous sommes initiés aux beautés de la gymnastique et nos équipiers s'entraînent en vue de prochains matches... Pour nous acquitter de notre dette envers nos maîtres, unissons nos prières dans un même sentiment de profonde reconnaissance.

Tandis que « les jeunes artistes en qui bout l'ardeur de paraître et de vaincre » se préparent derrière le rideau, M. le Supérieur, après avoir remercié M. le Curé de Lesneven, qui met chaque année sa salle de Patronage à notre disposition, et félicité tout le monde, nous rappelle nos devoirs envers notre vieux Collège: respect pour « une aïeule qui entre dans sa quatre-vingt-dixième année »; amour de notre maison et de nos maîtres, sans oublier M. l'Econome, notre « père nourricier de la terre »; zèle pour la servir et l'honorer par les victoires de l'esprit et par la fidélité à sa devise : « Veritatem in caritate : la vérité de la science dans la charité de l'Evangile » pour Dieu et pour la France.

M. le Supérieur s'est assis au milieu d'ovations chaleureuses... Mais voici qu'on nous annonce « France et Belgique », drame patriotique en quatre actes, avec Français, soldats belges et boches à volonté, suivi d'une apothéose... L'interprétation qu'en ont donnée nos camarades de seconde fait honneur à M. Herry, qui n'a pas ménagé sa peine pour les y préparer Complimentons ce boche aux blondes moustaches qui sut

prendre pour la circonstance un accent bavarois; mais surtout n'ayons garde d'oublier le couple si imposant Fildefer Barbelé, l'un d'une maigreur extrême, l'autre d'une protubérance de ventre extraordinaire, dont les réparties n'ont rien de tragique. Que dire de ce boche au casque de cuivre dont la voix semblait lui sortir du fond des entrailles? N'oublions pas la digne allure de l'ordonnance du chef belge, ni l'aspect de l'ange de l'apothéose, ni les monologues comiques.

M. Huntziger, qui nous a charmés en jouant dans les entr'actes des morceaux ravissants: la « Mascotte », la « Vague », et la « Marche Nuptiale », nous déverse maintenant les flots harmonieux d'une musique encore plus suave: un orchestre hors ligne nous donne « Régalia » qu'il a lui-même composé et qui nous révèle chez M. Huntziger un talent toujours aussi jeune: des « bis! bis » s'élèvent, qui nous valent d'en jouir une seconde fois.

Mais voici la pièce comique, la saynète annoncée. Ce fut un rire continuel: les trois seuls acteurs qui y figuraient l'ont jouée avec une étonnante « maëstria ». Nos félicitations vont surtout à ce brave paysan, peinture fidèle de certains campagnards venus au marché de Lesneven: chapeau râpé, ample blouse, gros sabots bourrés de paille, avec les deux inséparables compagnons: le parapluie à bec de cane et le panier chargé de victuailles.

La séance se termine sur « Rose-Thé », nouvelle composition musicale de M. Huntziger, aussi applaudie que la première.

J. K.

Questions d'Enseignement

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Ministre de l'I. P. a communiqué à la Commission de l'Enseignement de la Chambre des députés le « projet d'arrêté » concernant la répartition hebdomadaire des matières d'enseignement dans les lycées et collèges de garçons, tel qu'il est sorti des dernières délibérations du Conseil supérieur de l'I. P.

Ce projet n'a rien de définitif : « En premier lieu, dit M. Bérard, il dépasse un peu, dans les hautes classes, les maxima proposés par moi-même ou prévus antérieurement par le Conseil »; de plus « les allègements que j'ai demandés aux sous-commissions des programmes, m'autorisent, sans doute, à effectuer quelques dernières réductions. »

Tel quel, ce projet supprime en 6e et en 5e l'ancienne section B. Il prévoit pour tous les élèves de ces deux classes 20 heures d'enseignement obligatoires: latin, 6; français, 4; langue vivante, 4; histoire, 2; géographie, 1; calcul, 2; sciences, 1.

En 4e et en 3e, deux sections: l'une avec grec, l'autre sans grec. Le latin reste obligatoire pour tous. Les trois heures consacrées au grec dans la première section sont partagées dans l'autre section, entre le français, le latin et la langue vivante. On obtient ainsi la répartition hebdomadaire suivante :

	4e avec grec	4e sans grec	3e avec grec	3e sans grec
Français ...	3 h.	4 h.	4 h.	6 h.
Latin.....	5	6	4	4
Grec	3		3	
Hist. et Géog.	3	3	3	3
Langues viv.	3	4	3	4
Mathémat...	2	2	3	3
Sciences	1	1	1	1
TOTAL ..	20 h.	20 h.	21 h.	21 h.

En Seconde et en Première, trois sections : A (Français + Latin + Grec) ; A prime (Français + Latin + une langue vivante) ; B (Français + deux langues vivantes, sans grec ni latin).

	2e A	2e A prime	2e B	1re A	1re A prime	1re B
Français.....	3 h.	5 h.	5 h.	3 h	5 h.	5 h.
Latin	4	4		4	4	
Grec.....	4			4		
Hist. et Géogr.	3	3	3	3	3	3
1re langue. . .	2	4	4	2	4	4
2e langue			4			4
Mathématiques	3 1/2	3 1/2	3 1/2	4	4	4
Phys.-Chimie .	2 1/2	2 1/2	2 1/2	3	3	3
Manipulat.....	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
TOTAL. ..	23 1/2	23 1/2	23 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2

Tout élève muni de la 1re partie du Baccalauréat peut opter entre la classe de **Philosophie** (Philo., 8 h. 1/2 ; Hist. et G. 3 1/2 ; Langue viv. 2 ; Math. Cosmog. 2 ; Phys. Chim. 3; manipul., 1 1/2; Sciences nat., 2 h.; manipul. 1/2; total: 23 heures) et la classe de **Mathématiques** (Philo. 3 h.; H. et G. 3 1/2; Langue viv. 2 ; Math. 8; Phys. Chim. 4 1/2; manip. 1 1/2; Sc. nat. 2; manip. 1/2; dessin géométrique, 1 1/2; total: 26 h. 1/2).

Nous ne disons rien des enseignements facultatifs.

Les projets de décrets relatifs au Baccalauréat et au détail des programmes d'enseignement seront étudiés à la prochaine session du Conseil Supérieur de l'I. P.

Est-il besoin de faire observer que l'enseignement « libre » n'est « lié » que par les programmes du Baccalauréat, nullement par les horaires, les distributions de matières et les sectionnements imposés aux établissements publics ?

Enfin, dans l'hypothèse même où les décrets officiels entreraient en vigueur dès la rentrée prochaine, ils ne s'appliqueront que graduellement, à commencer par la classe de sixième.

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

Les Enigmes de la Divine Comédie [1]

par Alexandre MASSERON

Voici quelques extraits des jugements portés dans les périodiques français et étrangers sur le livre de notre ami et collaborateur Alexandre Masseron, **les Enigmes de la Divine Comédie.**

Rendons grâce à un homme qui nous donne dans un livre solide et «lisible » une somme de la science dantesque, l'essentiel et l'indispensable. Tel est le but qu'a visé et atteint Alexandre Masseron. Ses **Enigmes** sont un guide savant, clair, d'une lecture aisée, tout spécialement fait pour le lecteur français. Un livre tout français, dirai-je, par la lucidité, j'ajoute, par la gaieté. Voilà, en des matières aussi ardues, un mérite bien rare... Je vois dans ce livre le plus beau résumé que je sache des principales questions d'érudition dantesque... Sa place est marquée dans la bibliothèque de tous les chercheurs de la pensée de Dante.

Henri COCHIN ; *Le Correspondant.*

L'érudition et la finesse des analyses d'Alexandre Masseron le classent au premier rang des commentateurs du poème sacré. Un tel ouvrage honore les lettres françaises.

R. P. Louis DE MONDUDON ;
Almanach catholique français.

(1) Paris, **librairie de l'Art catholique,** 6, place Saint-Sulpice; 12 francs.

Une introduction, à laquelle on ne peut reprocher que d'être trop spirituelle, nous introduit dans la « forêt obscure » des commentaires. ...Le corps de l'ouvrage, non moins intéressant, est plus instructif. Portant exclusivement sur les passages obscurs et controversés du divin poème, il met au point chacun de ces problèmes... L'érudition de M. Masseron est très sûre, et il la porte légèrement. Son livre est un de ceux qui ne font double emploi avec aucun autre, en France du moins.

R. P. Léonce DE GRANDMAISON ; *Les Etudes.*

Du sujet le plus ardu, le plus embrouillé par des milliers de commentaires échelonnés sur plusieurs siècles, le plus fastidieux parfois, — car il n'est rien de plus dissemblable qu'un chef-d'œuvre et les gloses autour de ce chef-d'œuvre, — M. Masseron a réussi à tirer un in-octavo plus divertissant que maints romans d'aventures et beaucoup mieux écrit. Jamais érudition plus sûre ne s'allia à prose plus déliée, ni à plus fine ironie.... En vérité, de tels livres sont de merveillleux agents d'influence nationale, car comment récuser le témoignage de l'excellence que de l'esprit français donnent des ouvrages où s'allient aussi heureusement qu'en celui-ci la méthode exacte, le goût et la mesure?

Maurice VAUSSARD ; *Revue des Jeunes.*

Le beau livre que vient d'écrire M. Alexandre Masseron est, sans contredit, un des plus savants et des mieux documentés parmi ceux qui ont été publiés en France sur le poème et la littérature dantesques. **Les Enigmes de la Divine Comédie** contribueront, mieux encore que les belles fêtes du sixième centenaire de Dante, à faire apprécier et aimer l'immortel chef-d'œuvre, parce qu'elles le feront lire.

Dom E. HERMENT, O. S. B. ;
La Vie et les Arts liturgiques.

Cette œuvre de haute science n'est jamais rebutante ni décourageante pour le novice muni seulement d'un peu de curiosité et de goût... La leçon sur les folles végétations que la **Comédie** a reçues est donnée avec une élégance, la critique nécessaire est faite avec une aisance qui raviront les délicats. Une tradition d'aimable tradition survit en notre pays, dont voici les fruits les plus savoureux.

Paul ARCHAMBAULT *La Nouvelle Journée.*

Parmi les nombreux travaux qu'a suscités la célébration du sixième centenaire de la mort de Dante, il en est peu d'aussi plaisants et d'aussi fructueux que celui de M. Alexandre Masseron... Ce livre suggestif, personnel, consciencieux et plein d'humour, comme de bonne humeur, nous a incité à reprendre l'**Enfer,** et à écouter de nouveau, en la savourant mieux et en l'approfondissant davantage, le récit lugubre et truculent des supplices que l'ardent Florentin s'est donné la joie de dispenser à ses ennemis.

Gonzague TRUC ; *L'Opinion.*

M. A. Masseron, dantophile de qualité supérieure, se moque agréablement, dans l'introduction de son livre, des commentateurs que le poème de Dante suscite à travers le temps. Il

raille leurs ridicules, leurs querelles, leurs productions souvent puériles et, à coup sûr, trop abondante... Son travail d'exégète formulé en style limpide facilitera aux profanes la compréhension du « poème sacré. »

Emile MAGNE ; *Mercure de France.*

Voici un maître livre et qui fera dans le monde des dantologues un bruit qui n'est pas près d'être étouffé... L'ouvrage de M. Alexandre Masseron est écrit dans une langue souple et vivante, sur un ton souvent ironique et mordant... Si l'auteur n'a pas toujours conclu, il n'en a pas moins éclairé d'un jour nouveau bien des questions que tant de ses prédécesseurs avaient savamment obscurcies.

J. L. ; *Revue hebdomadaire.*

« Livre d'une singulière richesse, écrit de belle humeur et la plume en bataille, toujours instructif, amusant très souvent » : ce jugement de M. Alexandre Masseron sur un récent ouvrage de M. Giovanni Livi s'applique à merveille au sien, qui sera remarqué et qui mérite de l'être.

Lucien AUVRAY ; *Revue historique.*

Tous ceux qui aiment le grand Florentin doivent connaître le livre de M. Masseron; tous ceux qui veulent s'initier à l'étude de son œuvre ne trouveront pas de meilleur introducteur et de plus aimable guide.

Abbé Louis BÉTHLEEM ; *Revue des Lectures.*

C'est un livre à l'usage des « non spécialistes »... Les critériums dont s'inspire M. Masseron et qu'il expose spirituellement dans l'introduction prédisposent les lecteurs en sa faveur... Il donne preuve d'une grande mesure et d'un lucide bon sens.

Vittorio CIAN, Professeur à l'Université de Turin;
Giornale Storico della letteratura italiana.

Une aimable et courtoise ironie est la forme sous laquelle se manifeste la gaieté de Masseron. La matière de son livre en est tout animée et transformée; et une lecture, qui aurait pu sembler mortellement ennuyeuse, devient divertissante... La rectitude du jugement vaut, dans ce livre, la richesse de l'information... L'auteur dit de d'Ovidio qu'il est « ironique et spirituel »; ces épithètes conviennent parfaitement à Masseron lui-même... Mais sous le « rieur » (**en français dans le texte italien**) il y a le travailleur sérieux.

Ce livre vient d'un catholique; on aurait tort de ne pas reconnaître combien, chez nos voisins de France, le catholicisme a très efficacement contribué au culte de Dante. Qu'on remonte par la pensée jusqu'à Ozanam et qu'on relise, dans le **Correspondant** du 10 septembre 1921, les belles pages de M. Henry Cochin, **Ozanam et Sainte-Beuve.**

Si Masseron n'avait pas été catholique, il n'aurait peut-être été tout simplement qu'un homme d'esprit se divertissant aux dépens de ces perpétuels donneurs de coups de bâton dans l'eau que sont incorrigiblement les gens passionnés pour les études dantesques. Le sentiment catholique lui a fait vraiment comprendre Dante. C'est un devoir d'ajouter que cela a lieu sans qu'en soit troublée la sérénité de son coup d'œil.

Pio RAJNA, Professeur à l'Université de Florence ; *Marzocco.*

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE. — Sommaire de Janvier-Février 1923. — I. G. Pondaven et J. M. Abgrall. Notices sur les paroisses du diocèse: Loc-Maria an Hent; Loc-Maria Berrien. — II. Jourdan de la Passardière. A propos du Cartulaire de Landévennec. — III. G. Pondaven. Quelques documents pour l'histoire religieuse des diocèses de Léon et de Cornouailles : les Calendriers. — IV. Abbé Monfort. Contribution à l'histoire de Pleyben. — V. Abbé Saluden. Un curé constitutionnel: Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (1758-1836). — VI. P. Peyron : Manuscrit de M. Boissière (à suivre). — Abonnement: 12 francs par an, datant du 1er Janvier. — Directeur: Abbé Pondaven, évêché, Quimper, C. C. 3.698, Nantes.

LA VIE SPIRITUELLE ascétique et mystique. Mensuelle. Abonn. 12 francs. Ecole Théologique de Saint-Maximin (Var). — Février 1923. Dom Maréchaux: Les conditions du salut. Dom Joret: L'Incarnation et les besoins de l'esprit humain. Dom Flicoteaux: La liturgie, louange et oblation. — J. D. Folghera: Les belles images de S. François de Sales. E. Lajeunie: Sœur Saint Anselme. Saint Paulin de Nole: Lettres. — D. Chenu: Ascèse et péché originel. F. Claverie: Chronique d'hagiographie.

DIRECTOIRE PRATIQUE POUR LE CLERGE, d'après le nouveau Code canonique et les décisions récentes des Congrégations romaines, par le chanoine **Laurent**, directeur du Grand Séminaire de Verdun. In-12, 5 fr. 50 franco.

Le Codex est pour les prêtres ce qu'est le Code pour un avocat. Il est indispensable. Cependant pour faciliter leurs recherches, l'auteur leur donne un précis de ce Code canonique une sorte de catéchisme pratique qui permettra aux prêtres de connaître rapidement les règles et les devoirs de leur charge en attendant qu'ils puissent se reporter au texte du nouveau Codex qui en contient l'exposé complet et lumineux. Cette 4e édition est revue et mise à jour jusqu'au 1er novembre 1922. — Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

LA VERTU FRANÇAISE, vue de l'étranger et par l'étranger, par S. G. Mgr. **A. Baudrillart,** évêque d'Himéria, de l'Académie Française. Un vol. in-16, broché. Prix: 1 fr. 50. — Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris, (6e).

Est-il besoin de rappeler le retentissement qu'eut le discours du Recteur de l'Institut catholique de Paris, prononcé à l'Académie sur les Prix de Vertu? Cette tâche « a souvent paru embarrasser les orateurs qui en étaient chargés; l'éminent prélat s'y trouvait au contraire fort à l'aise; une circonstance heureuse lui a permis de renouveler ce thème périodique et d'en faire un haut sujet de méditation confié au patriotisme de tous les Français. Mgr Baudrillart vient en effet d'accomplir, en Amérique du Sud, une longue et fructueuse mission et la solennité d'hier lui a fourni l'occasion d'en dégager, à l'usage de ses auditeurs, quelques conclusions appropriées. » (Raoul Narsy). On sera heureux de les retrouver dans la présente brochure, et d'y puiser de nouvelles « raisons d'espérer.

9e Année. Avril-Mai 1923

NOUVELLE SÉRIE, Nos 43-44

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François

et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres

DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Légendes religieuses des Banyarouanda (R. P. Huntziger), page 129. — 2. Pagania, suite (Alan Yann), p. 133. — Un apôtre : François Corolleur, p. 135. — 4. Chronique des Anciens, p. 141. — 5. Chronique de Saint-François, p. 145. — 6, Carnet bibliographique, p. 162.

Légendes religieuses des Banyarouanda sur la création

La partie du continent africain qu'on appelle communément région des grands lacs, est composée d'une succession ininterrompue de très hauts plateaux séparés en deux par une immense faille où se sont formés les cinq lacs Albert, Edouard, Kivon, Tanganika, Nyassa. Au nord-est une très vaste dépression est occupée par le grand Victoria et dans une autre au sud-ouest, deux lacs plus modestes, le Bangouëolo et le Moëro, ont surgi, entourés de toutes parts d'énormes marais de papyrus. De ci de-là des massifs montagneux aux pentes très abruptes élèvent leurs hauts sommets jusqu'à 4 et 5.000 mètres. Le climat se ressent de cette altitude et c'est tout le long de l'année le mois de mai avec ses journées tièdes. La pluie y tombe avec surabondance, plus de deux mètres chaque année, aussi tout pousse à merveille, spécialement légumes et fleurs d'Europe. La population, très dense par endroits, possède de réelles qualités: vie de famille intense, respect de l'autorité, remarquable pureté de mœurs.

Les missionnaires qui, depuis 40 ans, travaillent dans ces pays à y répandre la connaissance de l'Evangile, ont essayé de découvrir l'origine de ces gens. Leurs recherches, patiemment conduites, les ont amenés à penser qu'il faut chercher leur origine dans ces tribus nomades de pasteurs sémites qui vivaient jadis dans la vallée du

Nil et dont plusieurs rois réussirent à gouverner la Haute-Egypte, spécialement au moment de la captivité des Hébreux. Et en effet la race dominante appelée Batoutsi ou Bahima accuse franchement le type sémite. Cependant à côté d'elle, on trouve deux autres races d'origine certainement chamite: les Bahontou ou Baïrou qui sont les agriculteurs, et les Batwa, ceux-ci derniers vestiges des premiers occupants, et qu'on ne rencontre plus que dans les forêts, où ils vivent de racines, du produit de leur chasse et de pillages.

Les Batwa sont restés complètement réfractaires à toute pénétration, pendant que les autres races accueillaient avec empressement l'instruction et la morale chrétienne. Je ne parlerai donc ici que des croyances communes aux Batoutsi et aux Bahontou.

Voici dans toute sa simplicité le récit indigène sur les origines du monde actuel.

Autrefois il n'y avait dans la Rouanda (c'est-à-dire dans tout le pays) (1) que le néant. Imana (Dieu) créa là-haut des hommes qui n'avaient pas d'enfants et dont nous ne connaissons que quelques noms, comme Lyangombe, Binego, Nyirakajumba. Nyrakigwa, Nyirangongo. La guerre survint entre eux et ils n'eurent la paix que lorsqu'ils eurent jeté dans le feu Nyirangongo.

Cependant Nyirakigwa était désolée de n'avoir pas de postérité. A force de prières et de présents, elle parvint à émouvoir le cœur de Dieu, qui prit de l'argile, l'humecta de salive, la pétrit et en façonna une petite forme humaine. Il la remit à Nyirakigwa: « Emporte, lui dit-il, cette argile; c'est l'enfant que Dieu a formé de sa main et de sa bouche. Tu le placeras dans une jarre que tu rempliras de lait matin et soir, pendant neuf mois. Quand ses membres seront développés, tu l'en retireras, ce sera là ton enfant. » Nyirakigwa eut donc le bonheur d'obtenir deux enfants; mais elle devait garder le secret le plus absolu. Malheureusement elle ne sut pas tenir sa promesse jusqu'au bout et désobéit à Dieu, en confiant à son amie, également stérile, le secret de sa fécondité. Le châtiment ne se fit pas attendre. Pour la punir de son indiscrétion, Dieu la sépara de son fils appelé Kigwa. Le ciel s'entr'ouvrit le jour même de la faute et l'enfant disparut pour se retrouver au pays « d'en bas ». C'est ainsi qu'il fut chassé du ciel. Dieu cédant aux supplications de la mère restée au pays d'en haut, lui donna le feu et fit tomber à ses pieds les graines de toutes les plantes.

Mais Kigwa ne tomba pas seul du ciel. Il entraîna dans sa chute sa sœur; et le coq en vint aussi avec sa sœur,

(1) Les indigènes emploient le mot « Rouanda » pour désigner le monde entier, le monde connu pour eux : *orbis terrarum !*

ainsi que le bélier et sa sœur, le bouc et sa sœur (masculum et feminam) et de même des autres animaux qui se multiplièrent ensuite sur la terre.

Comme la vache est considérée très au-dessus des autres bêtes, les Banyanrouanda lui donnent une origine à part. C'était du temps du premier roi du Rouanda. Dieu voulant le récompenser de sa fidélité lui promit un bienfait. Et le lendemain on vit tomber du ciel dans le lac Louhondo plusieurs bêtes à cornes qui, en suivant la rivière Moukoungwa, se rendirent chez le roi. Le lac avait été choisi à dessein pour qu'elles ne pussent se briser les jambes dans leur chute. Voilà pourquoi aussi toutes les vaches appartiennent en principe au roi.

Le chien puni par Dieu

Dieu venait de créer les vaches et tous les autres animaux,mais il ne leur avait pas encore donné de mamelles, C'est alors qu'il appela l'un d'entre eux et qu'il lui dit : va, tu donneras à la vache huit mamelles, quatre à la chèvre et à la brebis. Quant à toi, tu t'en donneras deux seulement. La bête à qui Dieu avait confié cette mission, s'en alla. Sur la route elle se dit: « Qui va faire un honneur à quelqu'un commence par se le faire à lui-même. » Et sur-le-champ il se gratifie de huit mamelles, n'en donne que quatre à la vache, deux à la chèvre et à la brebis. A son retour, Dieu lui demande compte de sa mission: « L'as-tu bien accomplie? » Et en même temps, il aperçoit les huit mamelles que s'est attribuées le messager infidèle: « Je te maudis, lui dit-il, courroucé, et désormais tu porteras le nom de chien. Tes petits naîtront aveugles, les hommes, au mépris de toi, ne se nourriront point de ta chair et ne se vêtiront pas de ta peau. Une fois crevé, on te suspendra aux arbres et aux buissons; ton nom sera une insulte. Quant à la vache, je veux lui donner à partir de ce moment deux belles cornes; les hommes se délecteront de sa chair et de son lait, et sa peau leur servira d'habillement. Et il en sera de même de la chèvre et de la brebis. »

Ce récit nous fait saisir sur le vif le mépris qu'ont les Bouyarouanda pour le chien. Il n'y a pas d'insulte plus cinglante que de dire à quelqu'un qu'il mange de sa chair impure ou qu'il emploie sa peau. Quant à la vache, elle est on ne peut plus appréciée. Le Mounyarouanda ne recule devant rien pour s'en procurer et la perte d'une bête est considérée comme un véritable deuil dans la famille. Tout ce qui vient de la vache est également très goûté, sa chair, sa peau, son lait et même la bouse que l'on emploie à maints usages. Une femme qui se respecte a toujours pour manteau une vaste peau de vache finement tannée et cet habit fait partie du trousseau à

l'occasion du mariage. La dot des jeunes filles se paie en vaches et leur nombre varie selon la richesse de la famille. Le lait est la nourriture la plus recherchée, spécialement par les chefs, et chaque jour le roi doit porter à ses lèvres huit petites jarres de lait. On le boit toujours caillé et ce fut un vrai scandale parmi la population lorsqu'on vit les européens boire du lait frais et surtout le faire bouillir. Présenter à une personne du lait où se trouverait une impureté quelconque, surtout une mouche, est considéré comme une insulte aussi grave que de se moquer du roi.

Revenons à la création.

Epreuve du serpent

Kigwa vivait donc avec sa sœur dans la forêt. Ils ne savaient pas cultiver et se nourrissaient de plantes et de fruits que la terre porte seule et d'elle-même.

Imana (Dieu) dit un jour à l'homme : « Tu viendras me trouver ce soir. » Il donna ensuite le même ordre au serpent. Le soir venu, l'homme et le serpent se rendirent à l'invitation d'Imana. Celui-ci leur dit alors : « Restez ici. Je viendrai vous appeler à trois reprises pendant la nuit, et vous répondrez à chacun de mes appels. Tenez-vous bien éveillés. Celui qui sera fidèle à me répondre ne vieillira pas. » Et Imana s'en alla. A l'heure où les hommes commencent à dormir il vint les appeler. Tous les deux répondirent à sa voix. Imana revint pour la deuxième fois à l'heure de minuit. Le serpent seul répondit: l'homme s'était laissé aller à un profond sommeil et n'avait pas entendu la voix d'Imana. Au premier chant du coq, Imana s'approcha et appela pour la troisième fois. Seul encore le serpent répondit à l'appel. « C'est bien, dit le Créateur, puisque tu m'as obéi, toi serpent, tu ne vieilliras pas, tu rajeuniras en changeant de peau, à moins toutefois que tu n'aies le malheur de te rencontrer avec l'homme, car alors celui-ci ne pourra s'empêcher de te tuer. Pour toi, Kigwa, qui n'as pas répondu à mes appels, tu vieilliras et toute ta postérité de même. »

Distribution de l'intelligence

Kigwa épousa sa sœur et en eut trois enfants du sexe masculin: Katoutsi, Kaoutou et Katwa (1). Puis il vint trouver Dieu pour lui demander de l'intelligence. Dieu en prit un gros morceau qu'il déposa dans une cruche remplie de « inzoga » (bière de bananes). Il en fit d'abord boire à Kigwa, le père des rois, en lui disant: « Tu jouiras désormais d'une intelligence supérieure, toi et

(1) Ces trois noms correspondent aux trois races citées plus haut.

ceux qui se succéderont sur le trône. Nul autre n'en aura autant que toi et tes descendants. »

Katoutsi vint à son tour et fit à Dieu la même demande. « J'en disposais d'une grande quantité, lui répondit Dieu, mais je viens d'en donner la majeure partie à ton roi. » — « Fais moi bénéficier de ce qui reste, reprend Katoutsi. » Dieu lui donna alors à boire de la même manière qu'il avait fait pour le roi; et il le congédia en lui disant: « Va t'en; désormais tu seras le plus intelligent des humains après le roi. » Le Mouhoutou vint exprimer le même désir à Dieu, qui lui répondit: « L'intelligence, je l'ai presque toute donnée au roi et Moutoutsi a pris ce qui en restait. Il n'y en a plus qu'une ombre, une lueur. » — « De grâce, reprend le Mouhoutou, accorde-la moi quand même. » Et Dieu par compassion lui fit boire comme aux autres.

La portion étant déjà si minime pour le Mouhoutou, que va-t-elle être pour les autres ? — Le Mouhoutou s'étant retiré, le Moutwa se présenta après lui, suivi de près de la femme, qui faisait une demande analogue. — « J'ai tout donné, leur dit Dieu, soit au roi, soit au Moutoutsi, soit au Mouhoutou. Ils ont tout bu et tout emporté; c'est à peine s'il en reste un semblant, presque rien, à peu près comparable à celle qu'a l'enfant qui vient de naître. » — « Accorde-nous ce peu, implorent-ils successivement. » Et Dieu leur fit boire, comme à tous leurs devanciers. « Tu es celui qui en aura le moins de tous, ajouta-t-il, en s'adressant au Moutwa; et c'est pour cela que tu seras inférieur à tous les autres. » Et il congédia aussi la femme en lui disant de se contenter de son modeste avoir.

(*A suivre*). R. P. Léon HUNTZIGER,
des Pères Blancs d'Afrique.

-: PAGANIA :-

— II —

Les mêmes, Aristote, puis Platon.

Détours avant d'aborder la question

Aristote. — Qui es-tu qui m'appelles ? Je suis encore tout ébloui de la lumière d'or du soleil et ne puis distinguer qu'avec peine les ombres qui errent en ce lieu.

Diogène. — Si la vue a baissé, mon pauvre vieux, ton oreille devrait te dire que ce fou de Diogène t'interpelle.

Aristote. — C'est toi, ô Diogène, très cher Diogène ! Que n'as-tu un corps mortel et tangible ! je t'aurais bien embrassé.

Diogène. — Fais-le à la façon des esprits que nous sommes. Alors cette Pagania ? tu l'as découverte ?

Aristote. — Comme tu dis, et j'en viens tout droit.

Diogène. — Epatant ! A mes autres titres je vais ajouter celui de devin.

Aristote. — Que dis-tu ? Je suis devenu paresseux quant à l'oreille à cause du bruit du moteur.

Diogène. — Oh ! rien ! Mais alors tu l'as amené ce fameux bateau ?

Aristote. — Ah bien oui ! Hermès n'est pas de ceux qui accordent des délais, même pour une bonne action. Aussitôt pris, aussitôt rendu au royaume d'Hadès. Fureurs de Caron, qui m'aurait de sa rame vermoulue, rompu les os si j'avais eu des os. Le moteur dont je parle fait partie de l'histoire de mon voyage et le club des auteurs classiques de céans n'est pas au complet : les Latins spécialement sont absents ; mieux vaudrait remettre le récit.

Socrate. — Ah non ! Je dis que les absents ont tort au moins d'être absents. Raconte.

Tous. — Socrate a raison. Raconte.

Socrate. — Il y a si longtemps que nous sommes privés de nouvelles directes de là-haut, que cela te serait imputé à crime de nous faire languir.

Aristote. — Laisse, o Socrate, l'huile de la consolation te radoucir l'âme. Sais-tu, que bien loin au delà des colonnes d'Hercule, l'autre côté d'une mer qu'on dit très large, un génie, dont j'ai oublié le nom, met au point un appareil pour communiquer avec nous ? Console-toi, te dis-je ; nous aurons sans tarder notre journal quotidien.

Socrate. — C'est là une chose bien merveilleuse. Mais trêve de paroles superflues : compte ton exode.

Aristote. — Ne nuis pas, en te fâchant, à la maïeutique de mon esprit... Il faut que je vous raconte d'abord comment j'ai réussi mon escapade.

Diogène. — Inutile : ils sont renseignés. Tu peux passer les préliminaires et nous narrer ce qui se passe au pays où jadis la chaleur du soleil me tannait l'épiderme.

Aristote. — Leur a-t-on dit mon but ?

Diogène. — Pareillement. Recherche de Pagania.

Aristote. — C'est cela. Pour tout voyage un viatique est nécessaire, Jadis, quand j'accompagnais mon illustre élève sur la route des Conquêtes, je n'avais pas fait

comme la pierre qui roule. Des économies avaient été par moi cachées en un lieu, où le plus fin de mes héritiers n'aurait su les découvrir. J'ai eu le plaisir de constater que le prurit qui pousse les actuels mortels à déterrer les vieilles choses ne les a pas encore conduits jusqu'à mon trésor.

Platon. — (Survenant). Qu'y a-t-il de vrai, o Aristote dans ce qui se raconte ? Tu es allé parmi les humains ?

Aristote. — Rien de plus vrai. Ecoute comme les autres.

Platon. — Avant de tendre une oreille attentive à tes paroles, une question. Parle-t-on encore de nous sur cette terre où luit la douce lumière du jour ?

Aristote. — Je crois que oui.

Platon. — Tant mieux, car c'eût été mourir deux fois, que de disparaître de la mémoire des hommes.

Diogène. — La belle affaire: cette mort là ne me ferait pas mal au ventre.

Platon. — (Un regard méprisant à Diogène, puis s'adressant à Aristote). Que dit-on de moi ?

Aristote — De toi ? Eh bien ! J'ai ouï dire que dans une grande ville, pas très éloignée du pays où je me suis rendu, des citoyens conscients sont en train de bâtir une cité future, qui m'a tout l'air de la République que tu avais rêvée jadis. Peut-être bien t'ont-ils élevé une statue ou donné ton nom à la plus belle de leurs rues. L'on prétend que c'est leur façon de vénérer les Précurseurs. La prochaine fois je passerai par là, et en cas d'ignorance ou d'oubli je leur rappellerai que tu as droit à la première place parmi leurs demi-dieux... si ces conscients sont encore là.

Platon. — Ce faisant tu seras l'homme beau et bon.

Aristote. — Je te demande pardon. Mais tes questions impatientent Socrate et les autres. Ecoute et tu seras considéré.

(*A suivre*). ALAN YANN.

UN APÔTRE

François Corolleur, du cours 1907, vient de mourir à l'Ile d'Ouessant, le lundi de Pâques, 2 avril, à l'âge de 35 ans. La « Semaine Religieuse » a rendu un hommage attristé au séminariste, le doyen du cours des diacres, qui meurt au seuil de son ordination sacerdotale, à quelques semaines à peine du jour pour lequel il avait si longtemps vécu. Qu'il soit permis à un té-

moin de sa vie militaire, longue de onze ans, d'en rappeler quelques traits pour les lecteurs d' « En Avant ».

Ce qui frappait tout d'abord en François Corolleur, c'était sa bonté et sa bonne humeur. Déjà au Collège, il fut toujours pour ses condisciples le meilleur des camarades, le plus gai des compagnons, et tel il resta pendant tout son service militaire. Dès qu'il arriva, en 1909, au 3e d'artillerie de Brest, comme engagé, il conquit aussitôt l'affection générale par son entrain. Vite il devint le boute-en-train des jeux, l'âme de toutes les réunions honnêtes de la batterie, l'entraîneur des marches militaires. Sa belle voix le servait dans la circonstance: il était toujours en tête de colonne, chantant à gorge déployée quelque chanson inoffensive. Il avait une verve intarissable, un répertoire de chansons et de monologues inépuisable, et quand une fête était à organiser, c'est à lui qu'on faisait appel. Au lendemain de l'Armistice, il assura, à lui seul, le succès d'une séance récréative que le lieutenant nous offrait avec un banquet pour fêter la victoire. Je le revois encore apparaissant sur la scène du patronage mis à notre disposition, dix ou douze fois de rang, salué chaque fois par les acclamations enthousiastes de ses poilus.

Mais sa gaîté n'eut jamais rien de frivole et, s'il se mettait ainsi en avant, ce fut toujours par désir du bien plutôt que par goût. Sous son air jovial notre ancien condisciple cachait une âme foncièrement sérieuse. Quand il fut devenu sous-officier, quelques-uns de ses camarades crurent d'abord qu'ils pourraient l'entraîner à vivre joyeusement comme eux. Et j'entends encore l'un d'entre eux, qui devait être blessé mortellement l'année suivante, me dire, un jour que nous étions à Saint-Hilaire : « J'ai fait la vie autrefois à Brest... J'ai essayé je ne sais combien de fois d'entraîner Fanch Corolleur; jamais je n'ai réussi. » C'est un aveu qu'auraient pu faire tous ceux qui, se méprenant sur sa gaîté, se seraient permis à son égard des avances déplacées. D'ailleurs l'on ne tardait pas à être fixé sur ses sentiments. Il ne tolérait pas que l'on tînt devant lui des conversations malsonnantes, et l'on n'en entendait guère à sa popote. Je me souviens d'avoir vu un jeune Parisien interrompre un jour, en pleine fête militaire, une mauvaise chanson, uniquement parce qu'il venait de s'apercevoir de la présence de son chef (F. Corolleur était alors maréchal des logis chef). Il s'arrêta soudain, et, se dirigeant vers Corolleur, il s'écria: « Non, je ne puis chanter cela devant vous... Excusez-moi, chef, d'avoir commencé. » Puis il quitta la scène sous le regard étonné d'artilleurs qui ne demandaient pourtant qu'à l'applaudir.

Mais l'intransigeance de F. Corolleur à ce point de vue ne l'empêchait point d'être l'ami de tous. « Malgré tout, il ne se fâchait jamais, et nous restions amis », disait de lui un de ses anciens collègues qui ne partageait ni sa foi religieuse ni sa vie sérieuse. Tous sans distinction recherchaient sa compagnie: l'un de ses meilleurs amis de guerre ne fut-il pas un instituteur laïc avec qui il resta en relations même après son entrée au Séminaire ? Quant à ses hommes, ils avaient pour lui une affection profonde, et on le vit bien lors de sa dernière maladie. Tous ceux de ses anciens « poilus » qui le purent, vinrent alors lui rendre visite, et il était touchant de voir ces braves cultivateurs ne le quitter qu'après lui avoir offert quelque douceur destinée à calmer ses souffrances.

Aimé de ses hommes, les aimant davantage encore, Corolleur eut toujours à cœur de leur faire du bien et c'est dans un amour profond de Dieu et des âmes qu'il faut chercher le secret de toute son action. Apôtre avant tout, il n'eut jamais d'autre ambition que d'étendre autour de lui le règne du Christ. « Déjà en 1910, nous écrit quelqu'un qui le connut alors qu'il était brigadier à Toulbroc'h, il sortait chaque soir du fort avec trois ou quatre amis qu'il avait gagnés, et, loin du bruit des chambrées, sur le rivage, devant les « lointains bleuâtres », ou dans quelque sentier solitaire il récitait tout haut le chapelet et les prières du soir, ses compagnons lui répondant de même tout haut. » A la déclaration de guerre les prêtres mobilisés au 3e d'artillerie y trouvèrent pour leur ministère un champ fertile, déjà ensemencé. François fut pour eux un collaborateur sans égal et l'une des plus grandes grâces que leur fit Dieu pendant ces années terribles fut de pouvoir vivre dans l'intimité d'un tel apôtre. Ils le virent à l'œuvre; et si, le dimanche, leurs messes étaient suivies par de belles assistances; si, au moment des Pâques, les communions étaient nombreuses, ils savaient qu'ils le lui devaient en grande partie. En 1915, en effet, au camp de Meucon, presque tous les sous-officiers de sa batterie ne communièrent-ils pas avant de partir pour le front, alors que dans les autres batteries le nombre en était plutôt restreint? Mais si son zèle s'exerçait d'abord sur ses collègues maréchaux de logis, personne n'en était exclu, et c'est même vers les simples soldats, vers tous ceux dont il sentait la foi plus spécialement exposée, qu'il était surtout attiré. Aussi quand le régiment reçut, à la fin de la guerre, un contingent de troupes noires parmi lesquelles se trouvaient plusieurs catholiques, s'en occupa-t-il avec une prédilection toute spéciale. « Les Malgaches surtout, écrit un

ami, l'avaient en vénération. C'était leur père... Je sais avec quelle charité il s'était mis dans leurs confidences pour pouvoir adoucir leur vie, à eux pauvres exilés. » Mais si sa charité s'exerçait largement à l'égard de tous, il veillait avec un soin jaloux sur l'âme des catholiques, et son plaisir, le dimanche, était de prendre le chemin de l'église avec une escorte de soldats noirs. Ainsi son apostolat fut des plus variés; il l'exerça pendant plus de dix ans, sans aucune défaillance, et il réalisa bien la recommandation de saint Paul à son disciple Timothée : il travailla comme un bon soldat du Christ.

Cependant ce champ d'apostolat ne lui suffisait plus. Les ambitions les plus hautes tourmentaient son âme ardente et l'idée de devenir prêtre, qui l'avait toujours poursuivi, s'imposait de plus en plus à lui, à mesure que la guerre avançait. En novembre 1917, après l'attaque de la Malmaison, un groupe de soldats du 36e d'infanterie, affiliés à la « Garde du Sacré-Cœur » tenaient une réunion dans le petit village de Pargnan, où nos pièces étaient en position. F. Corolleur y assista : il en fut fortement impressionné. Ils étaient là, une cinquantaine d'amis qui se réunissaient régulièrement pour s'exciter mutuellement au bien, et le soir où nous les vîmes c'était une grotte souterraine transformée en chapelle qui leur offrait asile. A les entendre on se serait presque cru transporté dans les catacombes, au temps des premiers chrétiens. Leur président parla d'abord de l'esprit de foi, de la conviction qu'il fallait avoir; un autre supplia ses camarades de venir communier tous avant de monter en lignes; un troisième enfin leur adressa un vibrant appel en faveur des vocations religieuses: « Mes amis, leur dit-il, nous sommes ici réunis dans une chapelle souterraine... Vous avec vu, à côté, l'église en ruines... Que d'églises la guerre aura abattues, et qu'il faudra reconstruire!... Que de prêtres elle aura fait tomber et qu'il faudra remplacer! Ah! mes amis, songez-y! Dieu s'est peut-être choisi parmi vous de futurs prêtres... Sachons être fidèles à l'appel divin. » Et ces paroles nous remuèrent d'autant plus profondément qu'un petit soldat de la classe 15 y répondit aussitôt: « Oui, mes amis, sachons répondre à l'appel, et faisons gaîment, pour notre France, tous les sacrifices qui nous seront demandés. Demain nous montons en lignes, demain de mauvais jours nous attendent. Mais faisons notre devoir avec joie toujours, faisons-le avec le sourire, même quand il nous conduit à la mort ». — « La grande pitié des Eglises de France » dont notre fantassin fut ce soir-là l'interprète si éloquent, François Corolleur la ressentait plus qu'aucun autre. Il savait les vides causés par la guerre dans les rangs du clergé: dans son régiment, l'abbé Foricher était tombé à ses côtés, l'abbé Goarnisson était mort des suites de ses blessures. Et généreusement il voulut être du nombre des « remplaçants ». L'avenir des siens, dont il était le soutien, le fit hésiter encore un peu: qui leur viendrait en aide quand il n'aurait plus sa solde de sous-officier? Mais il fit confiance à la Providence, et rien ne l'arrêta plus.

Quand sa décision fut connue au régiment l'emotion y fut grande. Les uns s'en réjouirent; son capitaine et son lieutenant, deux grandes âmes faites pour le comprendre, le félicitèrent vivement. Un autre chef, par contre, ne comprit pas comment un « vieux » sous-officier pouvait songer à quitter le régiment alors qu'il était si près de sa retraite; il voulut le retenir, lui proposa de l'avancement et lui promit la médaille militaire. Mais les ambitions de notre ami n'étaient plus de ce monde; dès ce moment il avait définitivement choisi Dieu pour être « la part de son héritage ». En octobre 1919 il rentrait au Grand Séminaire de Quimper à l'âge de 31 ans.

Sa mort est venue jeter dans le deuil tous ses amis de régiment, et nous avons reçu à cette occasion de nombreuses lettres éplorées. Qu'on nous permette, en terminant, de citer l'une d'elles, celle de son ancien capitaine, M. Duval-Arnould, député de Paris :

« ... C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la mort de notre pauvre ami l'abbé Corolleur; vous avez bien fait cependant de me donner sans retard cette douloureuse nouvelle, afin que je puisse prier et faire prier pour lui.

« Vraiment j'ai parfois (vous l'avouerai-je) quelque peine à ne pas dire « Pourquoi? » devant certaines morts. Jamais je n'ai tellement senti, constaté le besoin que le peuple de France a d'avoir des prêtres. Peut-être en votre pieuse Bretagne ne vous imaginez-vous pas exactement ce que peut être et devenir une paroisse sans curé. C'est la foi qui meurt, la morale qui sombre, en même temps que les âmes se dessèchent, et même au point de vue purement humain, perdent cette sorte de distinction traditionnelle que dans nos campagnes jadis, tant de gens, de femmes surtout, même de très modeste condition, de simples journalières parfois, mettaient dans leurs pensées et leurs paroles. Et le recrutement du clergé est si difficile chez nous, que nous comptons sur une « immigration » de prêtres bretons, par exemple... Enfin! Dieu sait ce qu'Il fait et le recrutement de ses prêtres est, si j'ose dire, une des

œuvres qu'il accomplit le plus directement. Celui-ci eût été d'une belle conscience, d'une influence certaine et sainte.

« Vous savez que l'emploi de maréchal des logis chef était devenu vacant à ma batterie, j'avais insisté pour qu'on y nommât Corolleur sur son excellente réputation. Je me suis souvent et grandement félicité de ce choix. Les fonctions de « chef » sont importantes, et, en campagne, elles deviennent particulièrement actives et délicates. Nos canons — mortiers d'attaque, — étaient placés, en raison de leur rôle spécial et de leur portée limitée, fort en avant, et séparés quelquefois par de nombreux kilomètres de notre « échelon » et par conséquent du « bureau ». Les communications étaient difficiles, le téléphone fréquemment coupé. Quel repos d'esprit pour le capitaine, les jours de combat surtout, quand tant de responsabilités l'absorbent tout entier, que d'avoir là-bas un homme en qui il pouvait avoir une confiance absolue, capable d'initiative, d'une conscience scrupuleuse dans l'accomplissement de ses devoirs ! La comptabilité était aussi régulière que si elle avait été tenue au quartier; le ravitaillement des combattants était assuré... Mais il y avait plus.

» Corolleur jouissait d'une réelle autorité morale; il a été pour beaucoup dans le maintien de l'esprit de devoir et de discipline chez les sous-officiers et chez les hommes, et je crois bien que peu d'échelons ont eu la tenue parfaite de celui-là: or il faut se rappeler qu'en dehors de quelques-uns, qui y étaient retenus comme lui par leurs fonctions, la petite garnison qu'il commandait, en fait, se composait d'hommes au repos qui s'y succédaient rapidement... Cependant il faisait très peu de bruit, et rien n'apparaissait de particulièrement brillant dans son rôle. D'abord j'avais été tenté de lui reprocher de s'y absorber trop exclusivement; mais j'avais vite compris qu'il avait besoin, pour si bien faire, de cette régularité. Il savait d'ailleurs à l'occasion montrer du courage et du sang froid; car l'échelon n'était pas toujours — beaucoup s'en est fallu — à l'abri des obus et des bombes. Et le « bureau » fut, au moins une fois, atteint directement: caisse, papiers et tente furent rapidement, mais en bon ordre, transportés dans un emplacement mieux choisi

... Avant de le quitter, j'avais eu avec lui un entretien assez long: très simplement, comme je m'informais de ses projets d'avenir, il s'était ouvert à moi de son intention d'entrer au Séminaire. Cette vocation, j'ai lieu de le croire, avait des racines anciennes; mais les rudes leçons de la guerre avaient élevé et comme confirmé cette âme.

» J'attendais beaucoup de ce futur prêtre. Breton d'Ouessant, resté comme les Bretons que j'ai eu l'honneur de commander, passionnément fidèle à sa petite Patrie tout en se donnant corps et âme à la défense de la France, Corolleur avait les meilleures vertus de sa race: il aurait singulièrement contribué à maintenir au grand Pays cette admirable réserve que constitue pour lui la Bretagne. Parlant la vieille langue de ses compatriotes, pensant lui-même selon leur tournure d'esprit, il savait le chemin de ces cœurs qui ne se livrent pas facilement, mais se donnent pour toujours... De là-haut il ne les oubliera pas : comme la Bienheureuse Petite Sœur Thérèse, « il passera son Ciel à faire du bien sur la terre. »

» Cependant, j'avais fait le projet d'aller à sa première messe, et j'espérais, en effet, renouer quelques relations trop vite effacées avec des compagnons d'armes que j'ai plus aimés qu'ils n'ont pu le savoir. Voici ce rêve brisé par la mort... »

« Voici ce rêve brisé par la mort ! » François Corolleur devait être ordonné prêtre en juillet prochain et il meurt sans avoir eu la consolation suprême de monter à l'autel. Ce sacrifice lui fut plus pénible qu'aucun autre, mais il l'accepta avec joie comme les autres. A l'exemple du petit soldat qu'il avait rencontré à Pargnan il a su faire son devoir jusqu'à la mort, « avec le sourire ».

Un ami.

CHRONIQUE DES ANCIENS

NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. François Corolleur, ancien élève de 1901 à 1907, membre de notre Association amicale, diacre du diocèse de Quimper, décédé le 2 avril ;

M. Ernest Taburet, ancien élève du collège et membre de notre Association amicale, père de nos anciens élèves Jules, Joseph, Ernest et François Taburet, grand'père de Paul Taburet, sergent au 1er régiment mixte indochinois, de Louis, élève de 3e, et de René Taburet, élève de 5e, décédé au Conquet à l'âge de 77 ans.

Jean Favé, ancien élève du collège, clerc de notaire à Lesneven, enterré au Folgoat ;

Mlle Thérèse Brenner, sœur de Xavier Brenner, élève de 7e, décédée à Lopérec ;

Mme Hamon, mère de Jean Hamon, élève de seconde, décédée le 7 avril, à Guipavas ;

M. Joseph Hervé, père de notre ami l'abbé Joseph Hervé, aumônier de l'Hôpital maritime de Brest, grand'-père de Jean Thomas, ancien surveillant, et d'Yves Thomas, élève de 6e, décédé à Guilers le 15 avril, à l'âge de 73 ans ;

Mme Dourmap, grand'mère de Jacques Dourmap, élève de 4e, et d'Albert Guennégan, élève de 8e, décédée à Plouider le 17 avril, à l'âge de 75 ans ;

M. Grignoux, grand'père de Louis Grignoux, élève de 5e, décédé le 27 avril, à Plouguerneau ;

Et nous prions les familles en deuil de vouloir bien agréer nos chrétiennes condoléances.

MARIAGES

Nous avons été informés du mariage de :

M. Félix Tanguy (élève de 6e en 1905), 31, rue Labrouste, Paris, avec Mlle Andrée Perbal; Saint-Pierre du Gros Caillou, 24 février 1923 ;

M. Jacques Guillermit, enseigne de vaisseau, croix de guerre, avec Mlle Marie Hautin; Lambézellec, 3 avril 1913 ;

M. Charles Lichou (cours 1912) de Ploudaniel, avec Mlle Louise Perrot, de Lescoat; Lesneven, le 1er mai 1923.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

NAISSANCES

Pierre Farcy, fils de notre ami Léon Farcy, Laboratoire municipal, 5, rue Danton, a bien voulu nous faire part de la naissance de son frère Georges. Brest, 5 mars 1923.

M. Alain Séité, notaire, et Mme, nous ont fait part de la naissance de leur fille, Madeleine. Lanvollon, 27 mars 1923.

M. et Mme Eugène Vicaire ont bien voulu nous faire part de la naissance de leur fille, Janine. Brest, 105, rue Jean Jaurès; 29 mars 1923.

Félicitations aux parents. Longue vie et prospérité aux nouveaux-nés.

VISITES DE PAQUES

Nous avons été heureux de recevoir au Collège la visite de J.-L. Roudaut, du Drennec, élève de 1re au Petit Séminaire d'Evreux; d'André Soubigou, surveillant

à l'Ecole Fénelon, Paris; de Francis Marec, q.-m. timonier à bord de l' « Edgar Quinet », qui nous apportait de Constantinople le bon souvenir de l'abbé Le Boetté; d'Alfred Marec, son frère, marin également ; du docteur Emile Quéméner, retour de Konakry, 28, rue Duret, Brest; de nos chers séminaristes: Félix Rannou, Charles Le Corre, Yves Bervas, Ernest Appéré, Jacques Fichoux, François Le Got, François Guillermou, Jean-François Blons, F.-Louis Nicolas, J.-Louis Roudaut, J.-L. Dantec, Eugène Guillerm, Jean Le Borgne, F. Uguen, Baptiste Egaret, Y. Favé, de Kernilis, G. Guennégan, Yves Lannuzel, François Stéphan, J.-M. Laot, F. Person, Hervé Martin, Jacques Quéré, Eugène Soyé, Pierre Quéinnec, Victor Perrot, Alexis Parc, François Floc'h, Joseph Tanguy: ils savent que le Collège demeure toujours leur maison, où l'on pense à eux, où l'on prie pour eux...

MOBILISES & DEMOBILISES

Nous prions nos amis appelés sous les drapeaux ou rendus à la vie civile de vouloir bien nous tenir au courant de leurs changements d'adresse.

NOMINATIONS, DEPLACEMENTS, etc.

L'abbé Yves Le Gall (cours 1894), vicaire à Carantec, est nommé recteur à Locquirec.

Paul Taburet (sorti de seconde en 1920), sergent des troupes coloniales, est au bureau du colonel du 1er régiment mixte indochinois, secteur postal 615, armée française du Levant (Syrie).

Docteur Paul Huntziger, 21, avenue La Motte-Picquet, Paris (7e). Reçu votre envoi. Merci.

R. P. Abautret, Collegio de los Sagrados Corazones, La Recoleta, Lima, Pérou. Reçu votre envoi. Merci.

L'abbé Léostic, vicaire à Primelin, est nommé vicaire à Plozévet.

Paul Guillauma, en religion Frère Romain, Abbaye de la Pierre-qui-Vire. Merci de vos prières pour le Collège.

Joseph (Jean), 14e tirailleurs (C. H. R.), 2e comp., Matmata, Maroc, est employé au bureau du colonel commandant le Cercle des Béni Ouarain de l'Ouest.

François Palud, quartier-maître fourrier, de Crozon, a quitté le 2e Dépôt de Brest. Il a pour adresse actuelle: Station navale de Terre-Neuve et Islande, aviso « Ville d'Ys », Paris-Etranger.

Adrien Salaün, Home Richelieu, Linas (Seine-et-Oise). « Je suis monté en grade, et, tout comme mon

condisciple Goasguen, devenu professeur. Qu'attendent L. Rivoal et J. Lescop, si du moins ils occupent toujours une chaire au Bon-Secours et à Saint-Louis? La campagne ici est ravissante et attire en été les Parisiens (à 30 km. de la capitale). Il n'y a point ici 900 élèves comme à Issy-les-Moulineaux, ni même 90; vingt-huit suffisent, dont j'ai six à diriger et deux à préparer à l'examen du... certificat d'études. Quelques cours d'anglais, de latin, voire de mathématiques. L'après-midi, toute la bande va se promener sur les routes et dans les bois, ce qui me permet de « philosopher » et de travailler pour moi. Veuillez présenter mon respectueux souvenir à M. le Supérieur et à mes anciens professeurs... »

René Jaouen, séminariste, de Plouvien, attend à Neuf-Brisach sa libération pour la fin de mai.

Vincent Jaouen se plaît au Grand Séminaire d'Evreux.

NOS MISSIONNAIRES

NAVRANTE DETRESSE

Nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs la lettre suivante du R. P. Jean Lamendour, des Pères du Saint-Esprit, Mission catholique de Cazabane, en Casamance, Sénégal.

17 Mars 1923.

« Depuis ma dernière lettre un grand malheur s'est abattu sur la nouvelle station de mission, que j'établissais en Basse Casamance. J'y travaillais depuis un an, et je voyais s'avancer les travaux auxquels j'avais mis tous mes soins et ma peine.

J'avais été maçon (ayant fait une dizaine de mille briques) — charpentier et menuisier (ayant travaillé à la charpente de ma maison et de ma chapelle après avoir dirigé les travaux d'abattement de gros arbres de la forêt.)

Un soir le feu s'est déclaré dans la cuisine, adjacente à ma maison, et les flammes gagnèrent la toiture faite de paille. En un instant tout fut consumé! Et le feu tombant dans les appartements, brûla de même tous mes objets personnels: trousseau, livres, cahiers et notes sur les langues indigènes, prises depuis dix ans! Il ne me reste plus rien. Ma chapelle elle-même est complètement détruite, avec les ornements...

Avant le dernier hivernage (saison des pluies) j'avais dû couvrir provisoirement de paille, et sans faire de plafond. Cela permit au feu de s'étendre rapidement et de tout dévaster.

C'est là une épreuve bien dure pour un missionnaire. Le démon semble s'être mis de la partie. Rien d'étonnant. Il s'acharne contre ceux qui veulent le chasser d'une terre où il règne en maître.

Mais je me suis remis au travail, et j'espère relever de ses ruines la mission naissante. Les indigènes de ce pays n'avaient point encore vu les missionnaires à l'œuvre. Ils semblent bien disposés à notre égard. Malgré leur attachement aux vieux fétiches, ils se laissent instruire et la grâce de Dieu aidant, il y aura quelques conversions. Le prix d'une âme vaut bien toutes nos souffrances.

Je recommande à tous les lecteurs d' « En Avant » ma pauvre mission bien éprouvée et leur demande une prière pour les missionnaires des pays lointains.

Jean LAMENDOUR (1890-1899).

POUR LA LANGUE MATERNELLE

Nous lisons dans « L'Enseignement secondaire au Canada », n° de février 1923, page 398 :

« Le Bulletin de l'Institution Saint-François « *En Avant !* » nous apporte la bonne nouvelle que ce collège a établi un cours facultatif de Langue bretonne : 130 élèves le suivent. Les débuts sont modestes : une heure de classe tous les quinze jours ; mais on espère faire mieux. « Le jour où nos représentants, à force d'instances, auront obtenu pour le breton le droit de cité dans nos programmes officiels, rien ne s'opposera plus à ce qu'on lui fasse la part plus large dans l'horaire de nos maisons ».

« C'est donc en vain, poursuit la Revue canadienne, que les « officiels » de France ont voulu tuer le régionalisme : il vit plus que jamais : aux deux extrémités de la France, les Provençaux et les Bretons gardent leur langue propre. Leur exemple nous est une raison de lutter pour le maintien de notre langue française au Canada.

« Nous relevons avec plaisir dans ce bulletin que ce même collège de Lesneven compte quelques-uns de ses anciens élèves, des Oblats, dans l'Ouest-Canadien... Ces Révérends Pères donnent leur adresse en anglais... ; nos lecteurs penseront qu'une bonne adresse française serait préférable... »

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

LA VIE RELIGIEUSE

Prédications. — M. Affret nous a expliqué les cérémonies essentielles de la messe. — M. Guillermit: les méthodes d'assistance au saint sacrifice. — M. Creignou: la Communion et ses effets. — M. Bellec : nature et conditions de la communion fervente. — M. Lozac'hmeur : la Communion fréquente. — M. Batany : la vertu de Pénitence et le Sacrement. — M. Abaléa : la Contrition, nature et nécessité. — M. Abaléa : qualités de la contrition. — M. Bellec : motifs de contrition.

Propagation de la Foi. — M. Le Vasseur, directeur de l'œuvre, nous a entretenus de l'obligation d'apporter

aux missionnaires l'appui de nos prières et de nos aumônes. Les zélateurs qu'il a délégués auprès de nous ont recueilli la somme de 1.400 francs. Ajoutons-y 160 francs réunis par l'œuvre de la Sainte-Enfance dans la Division des Minimes. Le bon Dieu ne se laissera pas vaindre en générosité: les sacrifices que nous avons faits de bon cœur ne resteront pas sans récompense.

Congrégations. — La Congrégation de la Sainte Vierge a eu sa fête trimestrielle le 2 février. Le sermon du soir a été donné par M. Falc'hun, professeur de 6e. Trois approbanistes ont été admis, et 15 congréganistes. Notre regretté camarade Emile Nicol, reçu approbaniste à la fête du 8 décembre, avait prononcé son acte de Congréganiste le 7 janvier, sur son lit de mort: la Sainte Vierge l'aura bien accueilli.

Le 4 mars avait lieu la fête de la Congrégation du Sacré-Cœur, qui s'est accrue de 3 congréganistes et de 10 approbanistes. M. Quéau, vicaire à Landerneau, a prêché, à la réunion du soir, sur la dévotion au Cœur de Jésus.

Le 18 mars la Congrégation des Saints Anges célébrait à son tour sa fête solennelle et s'agrégeait 2 nouveaux approbanistes et 11 congréganistes. M. le Recteur du Folgoat avait bien voulu accepter d'adresser aux jeunes associés un mot d'encouragement.

⁂

Après la messe de Communion générale, nous sommes partis le Jeudi-Saint en vacances pour 19 jours.

Le troisième trimestre sera coupé par le congé de la Pentecôte, qui durera du samedi soir 19 mai au mardi soir suivant. Les classes du mardi seront faites le jeudi.

Le dimanche de la Trinité s'ouvrira la grande Retraite annuelle. La communion solennelle aura lieu, suivant l'usage, le jeudi suivant, jour de la Fête-Dieu.

La fête patronale de Notre-Dame Auxiliatrice, titulaire de notre chapelle, tombant dans l'octave de la Pentecôte, est renvoyée, cette année, au 28 mai, lendemain de la Trinité.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE ET MATHEMATIQUES. — *Instruction Religieuse :* 1. Le Roy ; 2. Croute. — *Histoire :* 1. Le Roy; 2. Kerjean. — *Anglais :* 1. Cozanet ; 2. Suignard.

PHILOSOPHIE. — *Histoire naturelle :* 1. Croute. — *Physique :* 1. Pernuit. — *Chimie :* 1. Suignard.

MATHEMATIQUES. — *Physique :* 1. Luneau. — *Histoire naturelle :* 1. Dantec.

PREMIERE. — *Apologétique :* 1. Chardronnet ; 2. Vourc'h ; 3. Frabolot et Daniel. — *Récitation :* 1. Vourc'h ; 2. Chardronnet. — *Anglais :* A. C. 1. Vourc'h; 2. Péron ; 3. Creff. — B. D. 1. Grall. — *Physique :* C. D. 1. Jaouen ; 2. Gouriou.

SECONDE. — *Catéchisme :* 1. Grall et Balc'h ; 3. Plantec. — *Histoire littéraire :* 1. Rosec ; 2. Martin ; 3. Gentric et Lozac'h. — *Histoire moderne :* 1. Balc'h ; 2. Plantec et Lozac'h. — *Géographie :* 1. Grall ; 2. Plantec; 3. Martin et Lozac'h. — *Algèbre :* C. D. 1. Rio ; 2. Guiraud. — *Allemand :* 1. Goasguen.

TROISIEME. — *Catéchisme :* 1. Jacopin ; 2. Petton ; 3. Morvan, Jean-Marie. — *Histoire littéraire :* 1. Cornec; 2. Troadec ; 3. Salou. — *Récitation :* 1. Jacopin ; 2. Le Bars et Bégot. — *Anglais :* 1. Kerbrat, Georges ; 2. Le Bars ; 3. Miossec. — *Géographie :* 1. Cornec ; 2. Lazennec ; 3. Riou. — *Dessin :* 1. Scoarnec ; 2. Gourvennec ; 3. Bégot. — *Mathématiques :* A. 1. Petton ; 2. Le Bras ; 3. Morvan, François. — B. 1. Cornec. — *Anatomie :* 1. Cornec.

QUATRIEME. — *Catéchisme :* S. B. 1. Abgrall ; 2. Falc'hun. — S. R. 1. Boutin ; 2. Villacroux, Albert. — *Récitation :* S. B. 1. Dourmap ; 2. Tual. — S. R. 1. Kervennic ; 2. Simier. — *Histoire :* S. B. 1. Abgrall ; 2. Falc'hun. — S. R. 1. Boutin ; 2. Villacroux, Albert. — *Arithmétique :* S. B. 1. Abgrall ; 2. Le Gall. — S. R. 1. Boutin ; 2. Villacroux, Albert. — *Géométrie :* S. B. 1. Abgrall ; 2. Dourmap. — S. R. 1. Boutin ; 2. Simier. — *Arithmétique :* B. 1. Jestin, Math. B : 1. Talec. — *Physique :* B. 1. Talec.

CINQUIEME. — *Catéchisme :* S. B. 1. Foll ; 2. Le Goff. — S. R. 1. Montfort ; 2. Cochard. — *Arithmétique:* S. B. 1. Foll ; 2. Le Clec'h. — S. R. 1. Cochard ; 2. Appéré. — B. Parrat Eugène.

SIXIEME (SECTION BLANCHE). — *Catéchisme :* 1. Soubigou ; 2. Bothorel. — *Récitation :* 1. Bothorel et Iliou. — *Exercices latins :* 1. Bothorel ; 2. Soubigou. — *Histoire :* 1. Fagon, Garo et Merdy. — *Arithimétique :* 1. Soubigou ; 2. Merdy. — *Messin :* 1. Soubigou ; 2. Quillévéré.

SIXIEME (SECTION ROUGE). — *Catéchisme :* 1. Roudaut, René ; 2. Pichon et Goasdoué. — *Récitation :* 1. Pichon ; 2. Le Bec. — *Exercices latins :* 1. Chapel ; 2. Mao. — *Histoire :* 1. Goasdoué ; 2. Rolland. — *Géographie :* 1. Mao ; 2. Chapel. — *Arithmétique :* 1. Roudaut, René ; 2. Jacob. — *Dessin :* 1. Chapel ; 2. Noury.

SEPTIEME. — *Catéchisme :* 1. Affret ; 2. Goaoc et Guéguen. — *Récitation :* 1. Péron ; 2. Affret ; 3. Quéré. — *Dessin :* 1. Quiec ; 2. Affret ; 3. Bihan.

HUITIEME. — *Catéchisme :* 1. Guennoc ; 2. Le Brun; 3. Loaëc et Cornic. — *Récitation :* 1. Guennoc ; 2. Le

Brun ; 3. Bozec. — *Arithmétique :* 1. Jézégou ; 2. Tual ; 3. Le Gall et Croguennec.

NEUVIEME. — *Catéchisme :* 1. Goaoc ; 2. Odeyé ; 3. Corre. — *Arithmétique :* 1. Le Verge, François, Cann et Gourmelon. — *Récitation :* 1. Goaoc ; 2. Le Verge, François ; 3. Loaëc et Cann.

DIXIEME. — *Catéchisme :* 1re D. 1. Guennoc ; 2e D. 1. Méar. — *Géographie :* 1re D. 1. Guennoc ; 2e D. 1. Kervennic. — *Récitation :* 1re D. 1. Guennoc. — 2e D. 1. Méar.

TABLEAU D'HONNEUR (mars)

PHILOSOPHIE. — Le Roy et Larreur.

PREMIERE. — Vigouroux, Le Goff, Chardronnet, Pronost, Le Gall, Péron, Goarant, Prigent, Le Pape, Goaoc, Domalain et Pouliquen.

SECONDE. — Balc'h, Le Roux Jean, Grall Alain, Rio et Miossec Marcel.

TROISIEME. — Le Bars, Morvan Jean-Marie, Jacopin, Troadec, Bégot, Miossec et Bihan-Poudec.

QUATRIEME. — Boutin, Abgrall, Le Gac, Guillerm Louis, Perrot, Dourmap, Tual, Falc'hun et Floc'h.

CINQUIEME. — Montfort, Appéré, Jézéquel, Le Clec'h, Cochard, Foll, Lazennec, Rozec, Hamon, Le Brun et Méar.

SIXIEME (*Section blanche*). — Le Roux François et Bothorel.

SIXIEME (*Section rouge*). — Pichon et Chapel.

SEPTIEME. — Péron, Bihan, Brenner, Affret et Quiec.

HUITIEME. — Guennoc, Bozec, Souben, Le Brun et Cornic.

NEUVIEME. — Loaëc, Goaoc, Le Verge Ant., Berthou, Roudaut et Squiban.

DIXIEME. — Quélen et Guennoc.

CONCOURS & EXAMENS

Les épreuves du petit bac à la fin du premier trimestre n'avaient guère été bien rassurantes. Les résultats des examens de Pâques sont de nature à nous encourager davantage: Dieu veuille qu'ils soient ratifiés, et complétés, par les épreuves définitives qui sont officiellement fixées, pour l'écrit, aux 28, 29 et 30 juin, à Quimper.

Une surprise nous attendait à la rentrée de Pâques. Notre camarade de 1re c., Pierre Creff, de Plounéour-Trez, a été classé 1er sur 64, avec la note 14 sur 20, au concours de composition française organisé par l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne.

L'examen pour l'obtention des bourses (bourses nationales, communales, départementales, bourses et subventions des Pupilles de la Nation) a eu lieu à Brest, le jeudi 26 avril.

Sont admis définitivement parmi les candidats présentés par le collège. **En 2e série A :** Inizan, Yves, de Gouesnou; Merdy, Bernard, de Plougar; Morvan, Roger, de Quimper; Pichon, Alphonse, de Tréflez; Soubigou, Alexandre, de Ploudiry. **En 4e série A :** Falc'hun, François, du Bourg-Blanc; Le Gall, Jean-Marie, de Plougastel-Daoulas.

Ont été déclarés admissibles. **En 3e série A :** Le Brun, Yves, de Trégarantec. **En 5e série A :** Troadec, René, de Plounéour-Trez.

CONFERENCE DE M. DU PLESSIX

Au début du mois de mars, M. du Plessix, professeur de droit à l'Université catholique d'Angers, est venu nous inviter à nous diriger vers cette maison, si nous comptons faire des études supérieures. Ce choix est un devoir, si nous avons à cœur de garder nos convictions religieuses. En effet, un professeur peut-il être tout à fait neutre sur ces matières? Non; les idées d'un pédagogue transpirent toujours dans l'enseignement qu'il donne. Qu'adviendra-t-il alors si nous sommes entre les mains d'un sectaire ? Fréquentons donc des maîtres, qui, loin de fausser nos convictions, les affermiront. Surtout à ce titre l'Université d'Angers se recommande à nous. Tout en jouissant d'une liberté assez considérable, les étudiants y sont gardés par des jésuites dans les maisons de famille. Les Bretons sont d'ailleurs très nombreux à Angers; aussi n'y serons-nous pas isolés. Que fait-on à Angers? On y étudie le droit; on s'y forme en vue de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Pour les deux dernières branches, les études théoriques marchent de pair avec la pratique. L'agriculture comporte à Angers une année de stage, mais plusieurs années d'études théoriques. L'expérience a démontré que cette double formation était nécessaire pour réussir certainement et ne pas être condamné à végéter dans un emploi subalterne. Beaucoup de jeunes gens désirent s'adonner à l'étude du droit, alors qu'ils se destinent au commerce: un régime spécial a été inauguré pour eux. Les étudiants de l'Université Catholique ont l'avantage de pouvoir choisir la Faculté devant laquelle ils veulent être examinés. Si les étudiants les plus instruits peuvent y perdre, la majorité y gagne. Dirigeons donc nos pas vers l'Université Catholique: ce sera à la fois pour le bien de notre esprit et celui de notre âme.

G. V.

Palmarès trimestriel

FORCE RELATIVE

PHILOSOPHIE. 1. Croute, François, de Lesneven ; 2. Suignard, Paul, de Châteaulin.

MATHEMATIQUES. — 1. Le Roy, Eugène, de Crozon ; 2. Dantec, Pierre, de Plougonven.

PREMIERE. — 1. Vourc'h, Guillaume, de Guipavas ; 2. Chardronnet, Jean, de Saint-Louis de Brest ; 3. Creff, Pierre, de Plounéour-Trez.

SECONDE. — 1. Balch, Guilaume, de Saint-Renan ; 2. Plantec, Jean, de Plounévez-Lochrist ; 3. Lozac'h, Jean, de Ploudalmézeau.

TROISIEME. — 1. Cornec, Louis, de Landerneau ; 2. Le Bars, Louis, de Plougonven ; 3. Morvan, Jean, de Plouigneau.

QUATRIEME. — S. B. 1. Abgrall, Fernand, de Saint-Martin de Brest ; 2. Le Gac, Jean, de Plouzané. — S. R. 1. Boutin, Eloi, de Saint-Eloi ; 2. Villacroux, Albert, de Kerbonne.

CINQUIEME. — S. B. 1. Foll, François, de Guipavas ; 2. Bourel, Maurice, de Lesneven. — S. R. 1. Montfort, Jean, de Logonna-Daoulas ; 2. Cochard, Albert, de Kerlouan.

SIXIEME (*Section blanche*). — 1. Soubigou, Alexandre, de Ploudiry ; 2. Fagon, Yves, de Saint-Renan.

SIXIEME (*Section rouge*). — 1. Chapel, Jean, de Milizac ; 2. Kerspern, Pierre, de Telgruc.

SEPTIEME. — 1. Affret, Alexis, de Plouider, et Quiec, Tanguy, de Saint-Méen ; 2. L'Helgouarc'h, Yves, de Tréméoc.

HUITIEME. — 1. Le Brun, Joseph, de Trégarantec ; 2. Bozec, Jean, de Lanhouarneau ; 3. Souben, Eugène, de Mahalon.

NEUVIEME. — 1. Goaoc, Yves, de Plounévez-Lochrist; 2. Cann, François, de Saint-Derrien ; 3. Roudaut, Eugène, de Lesneven.

DIXIEME. — *1re Division.* — 1. Gac, Yves, de Lesneven ; 2. Guennoc, Emmanuel, de Lesneven. — *2e Division.* — 1. Le Verge, Albert, de Lesneven.

EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la note « **Très Bien** » :

PHILOSOPHIE. — Croute.

MATHEMATIQUES. — Le Roy.

PREMIERE. — A. B. : Chardronnet, Vourc'h, Vigouroux, Péron et Person. — C. D. : Gouriou et Creff.

SECONDE. — A. B. : Lozac'h, Balc'h, Grall et Martin. — C. D. : Plantec et Plouzennec.

TROISIEME. — Cornec, Le Bars, Jacopin et Jean-Marie Morvan.

QUATRIEME. — S. B. : Falc'hun, Abgrall, Le Gall, Tual et Dourmap. — S. R. : Simier, Albert Villacroux et Morel.

CINQUIEME. — S. B. : Foll, Bourel, Le Clec'h et Hamon. — S. R. : Montfort, Cochard, Le Gall et Appéré.

SIXIEME, SECTION BLANCHE. — Le Roux, Merdy, Soubigou, Fagon et Bothorel.

SIXIEME, SECTION ROUGE. — Chapel et Kerspern.

SEPTIEME. — Affret, Bihan, L'Helgouarch, Quiec et Goaoc.

HUITIEME. — Le Brun, Guennoc, Bozec, Loaëc, Abgrall, Le Gall, Kéraudy et Tual.

NEUVIEME. — Goaoc, Roudaut, Odeyé, Cann, Loaëc, Page et François Berthou.

DIXIEME. — 1re D. : Yves Gac, et Guennoc. — 2e D. : Méar et Souben.

Jean-François LE MOAL

Elève de 4e

Rappelé à Dieu le 21 avril 1923

Jean-François Le Moal, en partant pour les vacances de Pâques, nous avait quittés avec toutes les apparences de la santé; le samedi qui précédait la rentrée plusieurs de ses condisciples le rencontrèrent aussi dispos que d'habitude; huit jours après, maîtres et camarades, délégués du collège, le trouvèrent étendu sur sa couche funèbre, le visage tiré par la souffrance, au milieu de ses parents désolés: ils étaient venus lui rendre un dernier hommage et l'accompagner jusqu'au champ du repos. La mort a de ces appels imprévus qui nous invitent à vivre constamment sous le regard de Dieu. Jean-François Le Moal était prêt: dès que son médecin eut diagnostiqué une appendicite, il accepta les derniers sacrements, et, plein de foi, il espérait qu'en les recevant dévotement, il obtiendrait peut-être la guérison. Les douleurs devenaient à chaque moment plus vives; il essayait de les dissimuler, pour ne pas chagriner son entourage, montrant ainsi qu'il avait réellement ce « bon cœur » que lui reconnaissaient unanimement ses

meilleurs amis. Le lendemain il fut opéré, mais, par suite de complications, l'art des chirurgiens fut impuissant. Le malade vécut toute la matinée du samedi, jusqu'à onze heures, conservant sans aucune interruption la pleine lucidité de son esprit. Comme presque vers la fin, on invoquait pour lui N.-D. de Rumengol, la patronne de son pays d'origine, il demanda qu'on fît la même prière à N.-D. du Folgoat, qu'il avait appris à connaître depuis qu'il était parmi nous. La Sainte Vierge ne voulut pas lui prolonger la vie, mais elle a été certainement touchée par sa confiance; elle s'est tenue invisible à son chevet dans ses derniers moments; elle a recueilli son âme avec son dernier soupir, et faisant valoir près de son divin Fils la délicatesse de ses sentiments, elle a demandé, en récompense, qu'il vînt achever sa quinzième année dans le céleste bonheur. Nous le recommandons cependant aux prières de nos lecteurs, et nous offrons à son père, à sa mère, à son frère Jean-Marie qui a été aussi notre élève, et à sa petite sœur nos plus sincères condoléances.

CONFÉRENCE DU P. HUNTZIGER

Ce trimestre nous avons encore eu le plaisir d'entendre le P. Huntziger, dont les conférences accompagnées de projections sont si aimées des collégiens. Il nous a parlé cette fois d'une partie de l'Afrique Orientale, des régions qui entourent le lac Victoria-Nyanza et qui possèdent les sources du Nil.

Le pays présente deux aspects particuliers: la forêt et la savane, toutes deux interrompues d'ailleurs par les Grands lacs africains, les marécages qui bordent le cours supérieur du Nil et les rivières pittoresques qui sillonnent tout le pays. L'humidité du pays explique l'existence de la forêt vierge, aux arbres gigantesques et aux essences variées. La circulation n'est guère facile dans la forêt. Un tronc abattu suffit à barrer le passage; mais les indigènes ont utilisé ces longues lianes, qui s'enroulent autour des troncs majestueux, pour construire des sortes de ponts suspendus qui, appuyés aux branches des arbres, permettent de surmonter tous les obstacles. Certes le philosophe de Pascal ne serait pas plus tranquille sur ces étroites passerelles aériennes que dans sa cage de fer au haut des tours de Notre-Dame. Un profond silence règne dans la forêt vierge. A peine y trouve-t-on quelques reptiles dans les sous-bois. De temps en temps le voyageur rencontre pourtant un couple de singes qui s'y promènent « la

main dans la main », sans dédaigner de porter chacun une canne. La forêt sert également d'asile aux Pygmées, race de nains qui y vit à l'état le plus sauvage. La savane est peuplée d'antilopes si sauvages qu'elles paraissent familières et s'arrêtent pour regarder l'homme; et, s'il vient à tuer l'une d'entre elles, toutes s'assemblent autour de la victime, se demandant ce qui s'est produit. De distance en distance se rencontrent des termitières dont l'aspect est des plus curieux.

Le Rouanda est peuplé de trois millions d'indigènes gouvernés par un roi, élancé — 2 m. 10, — d'une laideur remarquable, voilà « le bon roi Nassingga ». Le roi a une nombreuse cour; la reine a aussi la sienne et les femmes de sa suite l'accompagnent sur le soir à la fontaine, la cruche sur la tête... Le roi est maître absolu des biens et de la vie de ses sujets, sa richesse consiste en d'innombrables troupeaux de vaches; c'est d'ailleurs aussi la grande ressource de la population. La justice y est d'une extrême sévérité; voler deux vaches, en voilà assez pour être empalé. « Dent pour dent, œil pour œil », voilà leur principe.

Il est une classe de gens qui exercent sur les indigènes une influence prépondérante: ce sont les sorciers. Il y en a deux espèces. Les uns sont bienfaisants: ils guérissent, ou plutôt ils chassent les esprits — car les nègres du pays ne sont jamais malades; souffrent-ils des dents, de la tête ou de la poitrine, c'est que l'endroit en question est habité par des esprits; — on a donc recours au sorcier qui promet de chasser la douleur pour prix d'un agneau. Mais il est d'autres sorciers, redoutables ceux-là; veut-on se débarrasser d'un ennemi ; on va trouver le sorcier et l'adversaire a bientôt vécu.

La religion des indigènes consiste surtout dans la crainte des esprits; ils vénèrent les arbres creux qu'ils considèrent comme leur résidence. Les familles indigènes sont groupées sous l'autorité d'un ancêtre, véritable patriarche, dont l'habit de pourpre montre la dignité. L'œuvre des missionnaires dans le pays rencontra bien des difficultés, mais triompha de tout et à l'heure actuelle le christianisme y a conquis de nombreux adeptes. Pour hâter les conversions, les missionnaires tâchèrent d'amener d'abord à leurs croyances les chefs de clan; l'autorité qu'ils exercent sur leurs gens amène la conversion de tous.

Les églises des missions ont naturellement été d'abord fort rudimentaires; mais, la foi des fidèles aidant, elles ont gagné, sinon en luxe, du moins en confortable. Les Pères ont institué des écoles dans le pays; ils ont ouvert des petits et des grands séminaires. L'entretien des élèves est d'ailleurs relativement facile: ils prépa-

rent eux-mêmes leurs repas et savent s'ériger en couvreurs si l'occasion s'en présente. De ces séminaires sont sortis des prêtres indigènes qui sont d'un précieux secours pour les missionnaires. Une vue — et c'est certainement celle dont nous nous souviendrons le plus longtemps, — nous représentait un de ces prêtres bénissant sa mère au sortir de son ordination. Au début, les nègres se figuraient que ces prêtres n'avaient pas toutes les attributions des prêtres missionnaires; mais le geste d'un soldat belge allant se confesser à l'un d'entre eux leur a fait changer d'opinion.

Les nouveaux convertis deviennent toujours d'ardents chrétiens. Ils considèrent comme une lâcheté de commettre la moindre faute. Le Saint Père a d'ailleurs accordé au pays un privilège exceptionnel, puisqu'il a permis à une petite fille de deux ans de s'approcher de la Sainte Table. — Qu'on cherche en Europe un exemple, d'une intelligence et d'une foi si précoce !...

Tous nous avons suivi cette conférence avec le plus vif intérêt. Mais nous pouvons coopérer à l'œuvre de christianisation. Quelques-uns d'entre nous iront grossir les rangs des missionnaires. Les autres s'intéresseront aux pauvres nègres qui croupissent dans l'erreur et ils demanderont à Dieu de combler de ses grâces les messagers de la bonne nouvelle.

G. V.

Au Cercle Saint-François

L'année 1923 s'est ouverte dignement pour le Cercle d'Etudes par une conférence de notre camarade *Marcel Miossec* sur « *l'art breton dans le Finistère* ». Après nous avoir donné les caractères généraux des églises bretonnes et signalé en passant la basilique du Folgoat que nous connaissons tous, notre conférencier nous cite parmi les plus belles églises du diocèse, celles de Locronan, de Saint-Thégonnec, de Roscoff, de Croaz-Batz, de Châteauneuf-du-Faou et de Rumengol. Parlant de l'église de Lesneven, il ne craint pas de la dénoncer comme « un des monuments qui défigurent cette partie du Léon. » Parfois l'église bretonne est entourée d'un cimetière auquel on accède par un arc de triomphe comme celui de Sizun.

Le peuple breton a toujours eu un culte et une grande vénération pour ses morts. Aux menhirs et aux dolmens de nos ancêtres ont succédé les cimetières, et dans certaines paroisses les ossuaires. Le Finistère, particulièrement éprouvé par la dernière guerre, n'a pas oublié ceux

qui se sont dévoués pour le salut de tous : les plus humbles paroisses ont leur monument, qui, pour n'être pas toujours aussi remarquable que celui de Saint-Pol, ne témoigne pas moins de la reconnaissance de ceux qui l'ont érigé.

Le diocèse est sillonné de croix. On en rencontre à tous les carrefours. Cornouaillais et Léonards sont pour ainsi dire « emprisonnés au milieu de signes du christianisme ». Les calvaires de Guimiliau, de Plougastel et de Saint-Thégonnec sont de véritables merveilles. Il est à croire qu'aucune terre ne possède autant de chapelles que la nôtre. Chez nous, la dévotion à Notre-Dame et à Sainte-Anne, avec la reconnaissance gardée pour les saints qui évangélisèrent le pays, leur a fait construire d'innombrables oratoires dont chacun a son pardon. En outre, « la plupart de nos chapelles de dévotion et de nos sanctuaires de pèlerinage ont leur fontaine miraculeuse ».

— De nombreuses cartes-postales, distribuées par le conférencier, n'ont pas laissé d'ajouter encore à l'intérêt de sa leçon.

« Ah ! quelle est belle ma Bretagne... » telle est l'impression que nous laisse une conférence si instructive

Le 8 février, *Athanase Pronost* vient nous parler des *Syndicats et Mutuelles de la région.* Les nombreux renseignements qu'il possède n'ont pas peu contribué à l'intérêt de sa conférence. L'origine des syndicats est dans les confréries et les corporations du Moyen-Age. Leur but est d'étudier et de défendre les intérêts de leurs membres. Le syndicat agricole est fondé pour protéger le paysan « nourricier de l'humanité tout entière ». Mais, pour pouvoir faire œuvre utile, la société doit avoir des bases solides : les cotisations de ses membres, les amendes perçues et les dons de personnes généreuses en constituent les fonds. Une fois établi, le syndicat offre des primes pour les cultures ; il introduit dans la région de nouvelles races d'animaux ; il se procure des engrais chimiques et permet au cultivateur de faire usage d'instruments perfectionnés. Non content de favoriser l'agriculture dans la région, le syndicat se charge de trouver des débouchés aux produits des campagnes.

Les Mutuelles-Bétail ont un autre but : elles établissent des caisses d'assurance contre la mortalité du bétail. A Goulven, les cotisations s'élèvent à 1,5 ou 2 % de la valeur des animaux. La caisse est encore alimentée par des dons, des legs et diverses subventions. Si le cultivateur vient à perdre un cheval dont il a déclaré la valeur, il reçoit 80 % de la valeur de sa bête. Ce qui permet à la Mutuelle de Goulven de payer de si fortes indemnités, c'est qu'elle est affiliée à la Caisse Centrale de Landerneau.

Le 15 février, *Charles Gouriou* vient nous entretenir des *Œuvres de la paroisse de Plaisance*, où elles ont pris une extraordinaire extension. Il n'est guère d'institution qui n'y soit représentée. Parmi les œuvres de piété figurent les Confréries du Saint-Sacrement et de la Sainte Vierge, la confrérie de N.-D. du Travail.

Les Œuvres d'éducation comprennent des écoles libres d'enseignement primaire supérieur, des Patronages qui s'occupent de la jeunesse, des Cercles de jeunes gens, dont le Cercle Saint-Paul, des Cercles d'études sociales et des Cercles pour les jeunes filles. Les hommes ne sont pas oubliés : pour eux ont été fondés le Cercle Jeanne d'Arc et l'Union catholique du personnel des Chemins de fer. Les Œuvres de Charité sont représentées par les Conférences de Saint Vincent de Paul et les institutions pour les malades. Un bureau de placement gratuit y fonctionne. Une bibliothèque est à la disposition des membres des différents Cercles. Une société de secours mutuels y a été établie et s'occupe particulièrement de la dotation de la jeunesse. Plaisance a, outre la Société Coopérative et les Œuvres du Moulin-Vert, un syndicat féminin, avec son journal mensuel. L'œuvre du Torchon se charge de procurer du travail à domicile. La presse n'est pas délaissée et l'*Echo de Plaisance* en est l'organe essentiel.

Ce qui nous intéresse le plus dans ces œuvres ce sont les Cercles d'Etudes. Des conditions sévères sont imposées aux jeunes gens qui en font partie. Le Cercle ne fonctionne pas du tout comme celui du Collège. Au lieu d'entendre une conférence, ses membres discutent tous sur la question à l'ordre du jour et leur réflexions réunies sont relatées dans les comptes rendus de la « *Diane* ». Divers articles de cette revue nous sont lus et nous montrent bien l'activité du Cercle en même temps que la profondeur des questions qui y sont étudiées. — Que conclure de cet entretien ? Il faut que tous les catholiques aient le courage d'afficher bien haut leurs convictions : à tous il est demandé d'être des hommes d'action.

Le jeudi 22 février, notre président, *Claude Cozanet*, nous parle de *La production agricole en France après la guerre*. La guerre éprouva cruellement l'agriculture comme toutes les autres branches de la prospérité française ; les pertes subies par celle-ci sont là pour en témoigner : le million et demi d'hommes perdus sur les champs de bataille a réduit la main-d'œuvre dont elle disposait. Il faut en plus compter le grand nombre des journaliers qui ont quitté la campagne pour s'employer dans les usines et qui, définitivement, se sont établis en ville. En outre, les campagnes dévastées sont en grande partie hors de produire pour plusieurs années.

Que faire pour nous remettre à flot le plus promptement possible ? On nous indique trois grands moyens : 1° Réorganisation de la culture par les moyens que met l'industrie à notre disposition ; 2° Intensification de la production, et pour cela favoriser la petite culture et la grande culture intensive... Organisation meilleure des syndicats... 3° Reconstitution de la famille rurale qui doit principalement se faire par une réforme du régime successoral.

Le dimanche 4 mars, dans une conférence qui fit honneur à la classe de Seconde, *Hippolyte Rosec* nous parle des *Devoirs civiques* ; sa conférence pleine d'attraits, faite avec le sourire, avait un certain parfum d'Ecole Normale qui ne fut pas sans charmer le cercle...

Les devoirs envers la société découlent de sa fonction même. Ils peuvent se grouper sous trois chefs principaux: 1° Devoir de vote, qui se concilie avec notre intérêt ; et surtout devoir de bien voter : il faut savoir faire abstraction de ses haines de parti et frayer ainsi un chemin à l'élite intellectuelle et morale du pays ; 2° De participer aux frais généraux, à l'entretien de l'armée, de la police, des douanes, des voies de communication, des œuvres de bienfaisance... Tout cela se fait par l'impôt, dont chacun doit prendre sa part ; 3° Devoir de respecter et de faire respecter le gouvernement, de lui faciliter sa tâche, en l'aidant selon notre pouvoir et nos capacités.

Outre les séances habituelles du cercle, il nous a été donné d'entendre, ce trimestre, deux conférences « extraordinaires ».

Le 21 janvier, *M. Lozac'hmeur*, professeur de mathématiques, nous fait une leçon intéressante sur « *Le repérage par le son* ».

L'hyperbole est le lieu des points dont la différence des distances à deux points fixes est constante. Sachant la différence des distances de deux points donnés à un troisième point quelconque, on peut donc situer ce point sur l'hyperbole qui a pour foyers les deux points connus. Le principe du repérage par le son vient de cette définition. Le bruit des canons ennemis étant enregistré dans plusieurs postes dont on a calculé la position exacte, « il est facile » de déterminer pour deux postes la différence de temps dans l'inscription d'un même coup de canon, et de transformer ensuite cette différence de temps en différence de distances. On saura ainsi, par exemple, que la pièce cherchée est à 500 mètres plus près de A que de B, qu'elle est plus éloignée de 1.000 mètres de C que de B. En d'autres termes, ces différences de distances déterminées, les hyperboles le sont aussi et leur intersection donne l'emplacement de la batterie ennemie... A chacun des postes est placé un appareil enregis-

treur captant tous les bruits produits dans le voisinage. Au « central », sur la même bande sont inscrites les vibrations d'un chronographe marquant le centième de seconde et permettant la comparaison des temps d'inscription dans chacun des postes ci-dessus. Comme un même canon donne toujours des bandes identiques, la comparaison de ces bandes permet de calculer la distance de la batterie adverse. Mais d'autres bruits que celui des canons ennemis sont enregistrés, aussi est-il nécessaire d'acquérir par la pratique une grande habileté pour discerner dans ce tintamarre, et par suite dans ce fouillis d'ondes enregistrées, l'onde qui seule est à repérer. Autre difficulté, le canon donne deux ondes : « l'onde de choc » et « l'onde de bouche », l'obusier n'en donne qu'une. Les deux ondes étaient particulièrement remarquables chez les « Berthas ».

Bref, avec de l'habitude, on pouvait, rien qu'à l'inspection première des bandes, apprendre à notre artillerie quelle batterie allemande en voulait à nos soldats. Chacune de celles-ci ayant été élégamment baptisée par nos artilleurs, un coup de téléphone avertissait ces derniers de calmer « Titine », « Pétronille » ou « Caroline », si par hasard ces dames donnaient quelque signe d'excitation.

Le 22 mars, *M. Kerbiriou*, avec sa compétence habituelle, vient nous entretenir de « *L'Enseignement dans le Léon avant la Révolution* ».

C'est en 1580 que l'évêque Roland de Neuville fonda l'Ecole de Léon, devenue l'Institution de N.-D. du Créisker. Pour prévenir le déclin de l'établissement, l'évêque créa des bourses et fit agrandir considérablement les bâtiments attenant au collège. Il s'adressa pour cela à l'architecte Robinet et, en 1587, la première pierre était posée. On ne saurait trop signaler la munificence du prélat et son habileté à se procurer des subsides. Il donna au collège le programme du Collège de Paris. M. Kerbiriou, qui a parcouru « des kilomètres de manuscrits d'archives » où se révèle l'âme des ancêtres, nous donne des renseignements détaillés sur les études qu'on y faisait. Plus tard vint Mgr de La Marche qui distribua avec clairvoyance les secours d'après les mérites des élèves et s'efforça de mettre l'enseignement à la portée de tous ; aussi le peuple ne pouvait-il qu'éprouver de la reconnaissance envers un évêque qui l'avait doté du « lycée des talents de la jeunesse des deux évêchés voisins ».

On a souvent dit que l'enseignement primaire ne date que de la Révolution. Cette assertion est absolument fausse. L'enseignement était assuré par les Frères de saint Jean-Baptiste de la Salle, des prêtres et des maîtres laïques approuvés par les évêques ; Buisson et Pfister eux-mêmes l'avouent. En 1583, le Concile de Tours invite

les évêques bretons à s'occuper des écoles paroissiales, institutions que le droit public accorde d'ailleurs aux évêques. Mgr de La Marche s'occupe des écoles et veille à leur bon fonctionnement. Il est un partisan convaincu de l'instruction populaire. En 1787, il fut question de supprimer l'école de Recouvrance sous prétexte que l'enseignement que l'on y donnait détournait les élèves de la marine et du métier de leurs pères. Dans la vigoureuse protestation qu'il adressa à l'Intendant, l'évêque affirmait que les écoles n'avaient jamais mis obstacle au recrutement de la marine et que l'instruction ne pouvait jamais nuire : « Je pense, disait-il en terminant, que l'économie qu'on voudrait faire pour priver de toute instruction les enfants de Recouvrance, sans rendre un grand service à la marine, ferait un grand mal dans cette partie de Brest et exciterait le murmure de tous les citoyens qui ne sont point imbus de faux principes ».

Au XVIII[e] siècle, parmi les nombreuses écoles chrétiennes, signalons Commana, Plounéour-Trez, Guipavas, Roscoff, Guimiliau et Plouguerneau. Brest possède des écoles cléricales subventionnées par la municipalité. Des communautés de religieuses s'occupent de l'éducation des filles. La Révolution n'a donc fait que confirmer une œuvre déjà commencée. Elle n'a rien fondé...

Que Messieurs les conférenciers veuillent bien recevoir les humbles remerciements d'un Cercle où ils seront toujours entendus avec plaisir.

Les Secrétaires du C. S. F.

-: CHRONIQUE SPORTIVE :-

Sous la direction de notre surveillant des sports, l' « Etoile d'Arvor » a retrouvé sa vie et son activité. L'équipe est ainsi formée: goal: Péron; arrières: Laurent, Gourmelon; demis : Salaün, Kerjean, Calvez; avants: Le Bihan, Joulou, Brélivet, Scouer, Cornec. Elle a eu le plaisir de se rencontrer le 1[er] mars avec l'équipe du collège de Saint-Pol.

A 8 heures, une camionnette nous enlevait. Tôt après, nous débarquions au château de Kerjean, si intéressant à visiter; puis, après un goûter de crêpes et de lait à la ferme voisine, nous reprenions le chemin de Saint-Pol

Monsieur le Supérieur du Créisker nous accueillit comme toujours avec sympathie. Du haut du célèbre clocher il nous fut donné de contempler un magnifique panorama. Chacun fit honneur au repas succulent qui nous attendait au collège. Et enfin, malgré la pluie, nous nous dirigeâmes vers le terrain des sports.

Le coup d'envoi est sifflé à une 1 h. 1/2. Nous avons le haut, mais le vent est contre nous. Nous descendons rapide-

ment et maintes fois; Salaün et Brélivet se démènent, passent, shootent: mais c'est en vain. Les arrières et le goal du camp adverse sont là et parent bien. Nos arrières sont médusés par leur jeu de passes, nombreuses et rapides; mais ils se remettent bientôt et dégagent la balle à des distances... Cependant Raoul Péron est sur ses gardes et arrête plusieurs shoots ; Calvez se surpasse. Ni l'un ni l'autre camp ne domine nettement: quelques descentes de part et d'autre, et la mi-temps est sifflée. Résultat: 0 à 0.

A la reprise, quoique la côte soit raide, les « bleus » ont vaguement l'avantage. Le Bihan joue comme avant-centre et mène bien. Mais Saint-Pol se tient sur la défensive, et ce n'est pas sans peine que nous perçons la ligne des demis, où le demi-droit fait des prodiges. Les échappées que nous exécutons viennent toutes échouer sur les arrières et le goal, qui est tout à féliciter. Nos avants réussissent quelques descentes: mais c'est en vain que nous essayons de marquer: deux corners shootés par notre extrême-droit ne réussissent guère. La fin approche, et avec elle une ardeur réciproque de vaincre. Les « blancs et verts » s'approchent de nos bois: l'on peut même croire un moment à notre défaite. Mais Raoul est encore là, et ses plongeons inimitables, nous sauvent d'une impasse tout à fait critique. Quatre corners successifs sont accordés à Saint-Pol. Marqueront-ils? On peut le craindre ; Gourmelon sauve la situation: jouant de la tête et des pieds, il s'élance courageusement sur la balle en poussant des cris gutturaux qui effrayent nos adversaires et font rire la galerie: il dégage fortement et nos avants reprennent. Nous menaçons de nouveau les bois des « verts »; leur goal arrête tout. Gourmelon et Laurent, eux aussi, défient et écrasent toutes leurs tentatives.

Nul ne marque et la fin est sifflée sur le score de 0 à 0.

Ce fut une partie très intéressante; tous les Saints-Politains furent à la hauteur de leur tâche; parmi eux, se signalèrent, spécialement le demi-droit, le demi-centre, l'avant-centre, l'extrême-gauche et les autres... Chez nous, Calvez, Gourmelon, Brélivet, Laurent furent particulièrement remarqués.

Pluie, collation, au revoir, retour... V. J.

Etoile d'Arvor contre Collège de Saint-Pol

Le jeudi 22 mars, « great event!... » Les équipiers du Kreisker nous arrivent, décidés à confirmer une fois de plus leur valeur. Tous savent en effet les succès qu'ils ont remportés sur le Stade Léonard. Au collège règne la plus fiévreuse attente. C'est en vain que dans leurs études les surveillants s'efforcent de ramener au devoir ces têtes nuageuses qui jettent à tout instant un regard furtif sur la cour d'honneur et tâchent de deviner à travers les carreaux les silhouettes des visiteurs. Les philosophes oublient leur gravité pour songer à la partie en perspective et les rhétoriciens rêveurs sont peu sensibles ce matin aux beautés de la langue de Démosthène. Aussi quel empressement pour gagner le terrain du match!

Enfin, à deux heures moins le quart, le coup d'envoi est donné. Dès le début le jeu est des plus animés. Les nôtres se font déjà menaçants et une attaque combinée de Scouer et de Kerjean ne tarde pas à trouver le chemin des bois. C'est en vain que Crenn tentera de sauver son but; nous ne sommes qu'à la seconde minute de jeu et déjà Kerjean ouvre le score pour l'Etoile. Ce début foudroyant ne laisse pas de déconcerter quelque peu les Saint-Politains. En effet peu après, lancés par Calvez, Kerjean et Scouer foncent encore vers le but adverse et Scouer cueille la seconde palme pour son camp. Ce résultat émoustille les Saint-Politains. A leur tour ils veulent mener la danse. Jaffrès s'échappe à l'extrême, Yannik reçoit la balle et parvient à marquer pour Saint-Pol. Dès la remise en jeu, les diables bleus réagissent, leurs efforts auront bientôt leur résultat. Kerjean — toujours lui — dribble encore les arrières et parvient à tromper une fois de plus le goal qui décidément semble dans un mauvais jour: le coup, shooté de loin était relativement facile à parer. Pendant longtemps nous stationnons devant les buts de Saint-Pol et Kerjean shoote sur la barre. Mais bientôt c'est au tour des verts de mettre l'Etoile à l'ouvrage. Guyader essaye de marquer par le coin, Mais Péron a bondi et pare le coup; Sévère vient à la rescousse: Raoul plonge et le ballon passe... à côté. Un corner contre Lesneven ne donne aucun résultat. Pendant quelques minutes les Saint-Politains menacent nos bois; mais Laurent et Gourmelen veillent et font échouer tous leurs efforts. Cependant Kerjean s'empare de la balle et voilà encore Crenn à la besogne; par deux fois il sauve son but en corner. Les collégiens exultent déjà et croient que l'Etoile réussira encore à marquer; mais bientôt la mi-temps est sifflée sur ce résultat: 3 à 1 en faveur de l'Etoile.

Dès la remise en jeu, Saint-Pol nous harcelle: mais ils se heurtent toujours à nos backs et rien ne passe. Gourmelon et Péron se prodiguent et rendent vains des efforts dont on ne peut nier le mérite... « Il faut avouer qu'ils sont rudement veinards... »; j'ai auprès de moi un joueur de Saint-Pol qui ne cesse de répéter cette formule. — Sans doute, peut-on lui répondre; mais il convient d'égaler au moins la valeur de notre défense à la chance qui peut lui sourire... Vingt minutes se sont écoulées et Saint-Pol domine toujours. Mais Kerjean et Brélivet ont à cœur de relever la situation: Crenn arrête de justesse un shoot bien placé de Brélivet. Cependant le ballon entre ; déjà les collégiens témoignent bruyamment de leur joie, mais l'arbitre a sifflé « off side » et le but n'est pas accordé. Jusqu'à la fin de la partie nous bombardons les bois de Saint-Pol. Kerjean et Le Bihan manquent le but de peu; Brélivet fait suer le goal. Pourtant Biel — je ne l'ai entendu appeler que de ce nom — amorce quelques échappées; mais à peine a-t-il atteint le milieu du terrain qu'il est arrêté par nos arrières et voilà que la lutte reprend devant les bois de Saint-Pol; à tout instant on croit que les nôtres parviendront à élever le score... Mais non... Hip, hip, hip, hurrah!... la fin est sifflée et l'Etoile d'Arvor sort victorieuse de la rencontre.

Certes nous méritions de gagner. Il fallait voir le brio de Kerjean et de Scouer, les beaux arrêts de Gourmelon. Calvez et Brélivet travaillaient en silence; il faudrait nommer tous les autres: tous contribuèrent à la victoire.

Mais tout en constatant la valeur des nôtres, il ne faut pas

rabaisser la qualité de leurs adversaires. L'avant centre et le demi-centre furent les meilleurs avec Crenn et Sévère.

Que dire de l'arbitrage? Il fut satisfaisant et exempt de tout esprit de partialité.

Bref, ce fut une belle partie jouée avec courtoisie et agréable à suivre. Ce résultat montre que les sports ne sont pas morts au collège. Les poulains de Kerjean auraient désiré se mesurer encore cette année avec l'Ecole Navale. Malgré les succès remportés par le « Borda » au cours de cette saison, il est à croire que l'Etoile aurait fait bonne figure devant de tels adversaires.

G. V.

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

L'HISTOIRE DU COLLÈGE DE LESNEVEN

par M. Eugène CORGNE

Dans le « Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie » (mars-avril 1923) M. l'abbé G. Pondaven félicite M. Eugène Corgne de son travail « consciencieusement fait et intéressant. Pendant quelque temps professeur là où il fut disciple, toujours ami fidèle de l'établissement, l'auteur qui actuellement enseigne l'histoire au Lycée de Pontivy, était bien désigné pour écrire l'histoire de la maison à laquelle le rattachent les meilleurs souvenirs. Il s'en est acquitté en historien, avec une objectivité que révèlent et le ton de sincérité du récit, et les ombreuses références qui tapissent les chapitres.

« Avant lui, d'autres professeurs ont parlé du Collège de Lesneven. Il y avait eu l'oncle Sarcey qui crayonna des pages humoristiques ; Gustave Hervé, le doctrinaire aventureux ; Ch. Chassé, dans « Les derniers prêtres universitaires »; plus récemment, un auteur maintenant célèbre, dont une collaboration à la grande œuvre de M. Hanotaux consacre définitivement la notoriété, M. Louis Gillet. Ce dernier, par exemple, quoique en toute bienveillance, avait un peu trop vu en peintre impressionniste.

» Mais de simples croquis n'étaient pas une histoire. M. Corgne a voulu combler cette lacune et fixer la physionomie d'un de ces établissements — le dernier — qu'on ne reverra peut être plus, où, dans le cadre universitaire, collaboraient deux groupes, l'un laïque, à la nomination exclusive des chefs hiérarchiques,

l'autre ecclésiastique, présenté par l'autorité religieuse, sous la direction de principaux-prêtres dont quelques-uns réellement remarquables et supérieurs.

» Ce tableau qui prend l'institution, de son berceau (1833) à la fermeture (1914), nous la montre malgré certaines vicissitudes, presque toujours en voie de développement et de progrès, preuve manifeste que la fusion des deux éléments enseignants pouvait fort aisément donner d'excellents résultats. Pourquoi, en ces conditions, la rupture voulue et brutale de 1914 ? M. Corgne nous l'explique, et impartialité n'étant pas impassibilité, il ne dissimule pas à cette occasion ses sentiments intimes et son émotion devant une telle mesure. On ne voit pas, par contre, ce que l'Etat a pu y gagner.

» L'auteur, en rappelant tous les grands événements qui ont marqué pour la maison, nous donne une histoire anecdotique très vivante, à côté des péripéties administratives. Quelque jour, peut-être, un peu plus de lumière projetée sur les heurts et tiraillements de périodes particulièrement difficiles, nous livrera l'explication dernière des départs des Principaux, Roudaut et Chenu par exemple. Néanmoins, l'exposition de M. Corgne ne laisse pas d'être suffisamment complète, et c'est ici l'histoire définitive de la phase universitaire (1833-1914).

» Nos lecteurs qui ont précédemment trouvé dans le Bulletin, numéro de Juillet-Août 1922, de la main même de l'auteur, le résumé de son ouvrage, en auront conçu le désir de connaître le travail in extenso.

» Il aurait été désirable qu'une liste d'élèves plus marquants sortis du Collège, vînt apporter un témoignage de plus, à l'excellence de l'enseignement et de l'éducation qu'ils y reçurent. Pourquoi faut-il aussi qu'on ait à regretter que les conditions matérielles d'impression ne permettent point d'apercevoir en tête quelque belle perspective cavalière des magnifiques bâtiments de l'Institution Saint-François ? L'image est toujours si bien accueillie, même quand le livre, comme ici, vaut déjà par lui seul ! »

G. P.

S'adresser à l'auteur (24, rue Nationale, Pontivy) qui enverra le volume contre remboursement (6 fr. 50).

Les Enigmes de la Divine Comédie

par Alexandre MASSERON

Ce livre est le fruit d'une étude serrée de poème et de vastes lectures à travers ce que l'auteur appelle « l'immense, la décourageante littérature dantesque. » Il a le mérite, rare

dans des ouvrages de ce genre, d'être **eminently readable.** Le ton en est plus d'une fois « légèrement irrespectueux » pour les commentateurs.

Paget TOYNBEE ; Supplément littéraire du *Times.*

Alexandre Masseron est érudit comme il ne sied plus de l'être. Mais — je reviens sur cette rare merveille — cette érudition ne l'empêche pas d'admirer; il ne s'est pas laissé étouffer sous l'amas de ses fiches, et son esprit le sauve de sa science. Il nous fait grâce de la partie la plus dure de son travail et ne nous en donne que la fine fleur. Telle page étincelante de verve et d'humour suppose une longue et pénible absorption de commentaires rédigés en quatre ou cinq langues. C'est un amusant prestidigitateur. Il avale de gros bouquins, de longues pages de revues et, quand on le croirait abruti par la dyspepsie, il vous tire de sa bouche, d'un geste élégant, une enfilade de serpentins et une pluie de confetti.

Chanoine Paul HALFLANTS,
Professeur à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles ;
Revue catholique des idées et des faits.

Ce livre de science se transforme en un spirituel livre d'art; et, par l'ironie du sourire, il est unique dans la littérature dantesque... Laissez-moi simplement terminer en donnant ce conseil à ceux qui s'occupent de Dante ou qui songent à s'en occuper: ce livre est un des rares qui ont une valeur intrinsèque durable et chaque ami de Dante doit le posséder. L'esprit si fin, qui l'a écrit en souriant, souriait ironiquement des vanités humaines et de tout ce qui passe : mais s'il a pu se moquer si finement, c'est qu'avec une grande émotion il a su s'élever jusqu'au rire immortel de la **Divine Comédie,** qui, au-dessus de l'éphémère et du borné, brille d'une beauté éternelle.

M. A. P. C. POELHEKKE, Professeur à Nimègue ;
de Nieuwe Eeuw.

Alexandre Masseron a été au **Bulletin du Comité catholique** le chroniqueur merveilleusement informé du Jubilé ; il l'a regardé dans le monde entier; il a lu des centaines d'articles et de livres, et analysé tout ce qui compte. On consultera longtemps ces chroniques, mais aussi l'ouvrage où se livre avec modestie le résultat d'un long labeur. Par **les Enigmes de la Divine Comédie,** l'auteur se classe au premier rang des dantologues français. Bien des lecteurs lui sauront gré de les initier avec sagesse aux divertissantes folies des commentateurs.

Pierre DE NOLHAC, de l'Académie française ;
Journal des Débats.

(1) **Les Enigmes de la Divine Comédie,** Paris, librairie de l'Art catholique, 6, Place Saint-Sulpice, 12 francs.

Pour la Justice familiale

Il y a quelques semaines, paraissait à l'*Imprimerie Libérale, 4, rue du Château, Brest,* une petite brochure anonyme de 38 pages, intitulée : « Pour la Justice familiale ».

Voici en quels termes la Revue de M. Jean Guiraud : « Ecole et Famille » en recommande, dans son numéro de mars, l'étude et la diffusion.

« L'année dernière les Associations catholiques des Chefs de famille du Finistère ont poursuivi une fort belle campagne *pour la justice scolaire par la R. P. scolaire.* Afin de lui donner par la méthode et l'unité la plus grande portée, elles avaient créé deux écoles de conférenciers qui ont préparé sur la question de la R. P. scolaire ceux qui devaient ensuite porter la bonne parole dans tous les cantons du département.

« Cette année les A. C. F. du Finistère ont fait, de la même manière, une campagne *en faveur de la justice familiale.*

« Le directeur de l'une de ces écoles de conférenciers, M. l'abbé Moënner qui avait, l'année dernière, rédigé pour elles une excellente brochure sur la R. P. scolaire, vient de publier pour les conférences de cette année-ci, une étude sur les réformes qu'exige la justice familiale.

« Après avoir rappelé les principes généraux trop oubliés et trop souvent violés sur la constitution de la famille, ses rapports avec l'Etat, et son rôle dans la cité, il s'étend sur les maux dont elle souffre : l'individualisme relâchant le lien conjugal grâce à la loi néfaste du divorce, énervant l'autorité nécessaire à l'unité du foyer, dilapidant les biens qui sont le cadre matériel de la société domestique et le résultat de tout cela, cette dépopulation qui menace la France de la mort par consomption.

« Après le diagnostic du mal, les remèdes : la répression de l'immoralité, l'abrogation de la loi du divorce, la vraie liberté d'enseignement rendant à la famille toutes ses prérogatives dans la formation intellectuelle, morale et religieuse des jeunes générations, la réforme des lois successorales et fiscales qui semblent avoir été faites contre la famille pour la gêner dans sa perpétuité et son expansion, l'adaptation de nos lois militaires à la vie du foyer, enfin le moyen légal d'obtenir tout cela, le vote familial.

« M. Moënner rappelle que plusieurs Associations familiales qu'il énumère poursuivent d'un commun accord la réalisation de ce programme, et il applaudit à leurs efforts, mais il déclare que mieux que n'importe quel groupe nos Associations peuvent envisager le problème familial dans toute son ampleur, parce qu'elles ne séparent pas le point de vue religieux et les remèdes d'ordre moral du point de vue social et des réformes législatives.

« Ce livre sous une forme résumée mais fort précise présente donc aux Associations du Finistère tout un programme d'action et de revendications en faveur de la famille.

« Nous recommandons à toutes les Associations de

France de suivre sur ce terrain, comme sur celui de la R. P. scolaire, l'exemple du Finistère. La brochure de M. Moënner leur sera à toutes de la plus grande utilité et nous souhaitons vivement qu'elle ait parmi elles la plus large diffusion.

« Que de fois on me demande l'indication de tracts, définissant l'action familiale de nos Associations catholiques de Chefs de famille ! Désormais à quiconque me le demandera, je répondrai : « *Prenez la brochure de M. l'abbé Moënner* ».

« L'éloge de cette brochure, dit la *Semaine Religieuse* de Quimper, a été fait par Mgr l'Evêque lui-même au Folgoat, lors de l'Assemblée générale des A. C. C. F. Il y a là beaucoup d'idées disposées avec ordre et appuyées sur des documents puisés aux meilleures sources. Ces pages épargneront aux conférenciers des recherches qui leur prendraient un temps précieux. La lecture, d'ailleurs, en est à recommander à tous ceux qui veulent avoir une notion exacte des problèmes religieux, politiques et économiques soulevés par la crise des foyers qui est la grande maladie de notre temps. »

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE. (Abonn. 12 fr., partant de Janvier. Abbé Pondaven, évêché, Quimper; C. C. 3.698, Nantes). — Sommaire d'avril 1923. F. Le Cap: Notice sur Loc-Maria Plouzané. — J. de la Passardière : Le cartulaire de Landévennec. — Abbé Monfort: Pleyben; contribution à son histoire. — Abbé Saluden: Un curé constitutionnel à Landerneau: Emmanuel Pillet (1758-1836). — Bibliographie: Hagiographie bretonne.

ECOLE ET FAMILLE, organe des A. C. C. F.; abonn. 3 fr. 50; 14 bis, rue d'Assas, Paris. — Mars 1923. Les Etats généraux de la Famille française. — Pour la Justice familiale (article reproduit plus haut). — L'Assemblée annuelle des Cardinaux et Archevêques de France. — Chronique de la R. P. S. — Chronique des Associations.

LA VIE SPIRITUELLE ascétique et mystique (abonn. 12 fr.; Ecole théologique, Saint Maximin, Var) consacre tout son numéro d'avril à Sainte Catherine de Sienne; sa formation spirituelle (H. Petitot), sa vie apostolique (Et. Lajeunie), sa doctrine d'après le Dialogue (R. Cathala), ses lettres (A. de Boissieu), ses oraisons (M. V. Bernadot); notes bibliographiques (A. Bernard).

LA NOUVELLE JOURNEE (mensuelle; abonn. 20 fr..; 26, rue Pigalle, Paris, IX^{e}). Avril 1923. — Paul Archambault : Lettre ouverte à M. Henry de Montherlant, sur la qualité d'écrivain catholique. — L. Lefebvre: Chants de fête (poèmes). — Paul Bureau: Matérialisme sociologique. — G. Béra : Le clergé français en 1610. — René Aigrain: Livres de critique et d'histoire littéraire. — P. A. A la gloire de Pascal. — Etc...

LES SEMAILLES, revue d'histoire mensuelle d'instruction religieuse; abonn. minimum, 6 fr. (Abbé Casson, curé de Champagne au Mont d'Or, Rhône; C. C. 5.279, Lyon) outre

les renseignements, notes, conseils et calendriers liturgiques mensuels, toujours si actuels et si utiles, — les pages d'Ecriture Sainte sobrement commentées, — les études de liturgie et d'histoire de l'Eglise, — les Concours pour enfants, — signalons dans les numéros de février, mars, avril, les prônes d'un « Carême pour semi-croyants », dont l'ensemble constitue un solide fondement d'apologétique populaire.

LA FEDERATION D'ETUDIANTS CATHOLIQUES FRANÇAIS vient de fonder un bulletin d'intérêt général dont nous invitons nos « Anciens » à demander un spécimen gratuit à la F. E. C. F., 14, rue d'Assas, Paris (6^{e}).

BULLETIN DES PROFESSEURS CATHOLIQUES DE L'UNIVERSITE (abonn. 8 fr. ; 71, rue Molière, Lyon). — 15 mars. A propos d'un Centenaire: protestation des professeurs catholiques de l'Université contre la célébration officielle du centenaire de Renan. « Il a suffi que Renan s'efforçât de dépouiller le Christ de son auréole divine, et de transformer en un homme sans doute extraordinaire, le Sauveur du monde auquel vont depuis vingt siècles les adorations de la chrétienté, — pour qu'on oubliât son impitoyable critique de la démocratie républicaine, afin de ne se souvenir que de ses attaques venimeuses contre la plus sainte de nos croyances et en faire un titre aux honneurs immérités dont il a été l'objet. » — 15 avril. A la suite du divin Ressuscité. L'an dernier les Journées universitaires de récollection et d'études avaient groupé à Lyon 90 professeurs; elles en comptaient cette année, à Paris, 250, dont beaucoup en qualité de représentants de leurs groupes.

Chanoine **Millot,** vic. général de Versailles. — **CONNAITRE, AIMER ET SERVIR LA SAINTE VIERGE,** un vol. in-12; franco, 5 fr. 50. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6^{e}).

La formule heureuse qui sert de titre à ce nouvel ouvrage comprend toute la dévotion à la Très Sainte Vierge. Elle fournit à l'auteur des développements pleins de doctrine et d'intérêt, distribués en 31 jours. Chaque lecture est courte et suivie de la traditionnelle histoire. A utiliser pour le Mois de Marie.

R. P. Ch. Willy, rédemptoriste. **LE BREVIAIRE EXPLIQUE,** 2^{e} édition revue et considérablement augmentée, en 2 vol. in-12. Franco, 13 fr. Téqui, Paris.

Cet ouvrage comprend deux parties: 1°) une introduction générale sur les sens, l'histoire, les éléments et le plan de l'office divin et des offices de chaque jour; 2°) une traduction (texte latin et français) des hymnes, psaumes et cantique des offices du temps et du commun. Chaque psaume est précédé d'une brève analyse indiquant les interprétations spirituelles du texte sacré.

R. P. Gratry, de l'Académie française. — **JESUS-CHRIST ; REPONSE A RENAN.** — Franco, 2 fr. 50. Téqui, Paris.

Les trop fameuses cérémonies du centenaire de Renan donnent un regain d'actualité au livre du célèbre oratorien. Quel a été le but de Renan? Pierre l'Ermite le dénonçait justement en ces termes: « Il a tenté doucement, mielleusement, ce que d'autres ont essayé avec des cris de rage et du sang: il a cherché à jeter le Christ en bas de son autel. » Qu'on lise la

« Réponse à Renan » du P. Gratry, rééditée par la librairie Téqui, et l'on se rendra compte de la fausseté de l'image de Jésus faite par le malheureux apostat, et surtout dans la deuxième partie, on admirera la vraie figure de Jésus, l'Homme-Dieu que nous adorons et que nous servons avec amour.

Chanoine **Millot. — RETRAITE DE JEUNES GENS ;** franco 8 fr. Téqui, Paris.

Les retraites de M. Millot ont été son plus grand succès. Celle qui paraît aujourd'hui porte toute entière sur la pureté: son excellence (ce qu'elle nous donne; ce que l'impureté nous fait perdre); ses ennemis (les sens, le démon, le monde) ; les moyens de la conserver (vigilance, prière, confession, communion, dévotion à la Sainte Vierge). En appendice, cent pages d'histoires et de traits illustrent la doctrine exposée.

Mgr **Gibier. — LE SALUT PAR L'ELITE.** — 1 vol. in-12. Prix: 6 fr.; franco, 6 fr. 50. Téqui, Paris.

Ce nouveau volume du vaillant évêque de Versailles, est le fruit d'une expérience déjà longue des hommes et des œuvres et il indique, comme les précédents, un sens admirable et très profond des exigences modernes. **Le Salut par l'Elite** est beaucoup plus un acte qu'un traité théorique. Mgr Gibier poursuit la démonstration de sa thèse sur tous les terrains, parmi toutes les manifestations de la pensée, chez toutes les classes sociales, à travers toutes les conditions d'âge, de rang de profession. S'il semble avoir des préférences, c'est pour cette chère jeunesse française qui constitue elle-même une élite et dont la vaillance et l'ardeur nous mettent aujourd'hui au cœur de si doux et si consolants espoirs. Ce volume sera bien accueilli, nous en sommes sûrs à l'avance, par tous ceux qui sont soucieux avant tout de réalisations pratiques.

P. X. Nicolay. — A LA CONQUETE DES AMES, avec préface de S. E. le Cardinal Dubois, Archevêque de Paris. In-12, 7 fr. 50; franco, 8 francs. — Téqui, Paris, 82, rue Bonaparte.

Cet essai de psychologie et de pratique pastorale n'est pas un plan d'apostolat élaboré dans le calme de son cabinet par par un théoricien habile. Le bon curé de Lorraine qui a écrit ce livre travaille depuis de longues années « à la conquête des âmes », et plus particulièrement des âmes d'enfants et de jeunes gens: l'ouvrage est le fruit de son apostolat. Le jeune homme qu'il suit, avec quelle sollicitude, depuis l'enfance jusqu'au mariage ou au sacerdoce, il le pétrit de surnaturel par l'instruction religieuse profonde, la communion intelligemment fréquente, la liturgie vivante, sans négliger le moins du monde la formation naturelle, qui influence heureusement son développement intellectuel et moral. Il est bien de son temps, ce curé; il enseigne simplement, cherchant à faire le plus de bien possible, et les éducateurs, prêtres-professeurs, vicaires, directeurs de cercles, gagneront à méditer ses conseils éclairés. Il est toujours utile de rappeler le pourquoi de l'action: gagner des âmes à Dieu, afin de ne pas laïciser un apostolat, qui fait de l'éducateur un frère de Jésus, un autre Jésus.

9e Année. Juin 1923
NOUVELLE SÉRIE, N° 45

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Mes Pèlerinages (suite), (Alex. Masseron), page 169. — 2. Souvenirs du Pays normand (Louis Le Chevalier), p. 174. — 3. Pagania (suite) (Alan Yann), p. 177. — 4. Questions d'enseignement: la session d'octobre 1922, p. 180. — 5. Chronique des Anciens, p. 182. — 6. Chronique de Saint-François, p. 187. — 7. Carnet bibliographique, p. 197.

MES PÈLERINAGES

II

Aux Catacombes romaines

(Suite) (1)

Je sors avant six heures du matin dans Rome endormie. En cette fin de septembre, quelques étoiles traînent encore dans la pâleur de l'aube qui va naître. Une raie de lumière se glisse par la porte mi-close de l'église de la Minerve : *Santa Maria sopra Minerva.* Je pousse le battant près duquel somnole déjà un mendiant et j'entre. J'aime cette église, plus que toutes les églises innombrables de Rome. Elle est gothique, seule gothique dans la Ville éternelle; gothique, c'est-à-dire française; nous y sommes chez nous: des colonnes et des ogives, l'arc en tiers-point; par sa décoration de monuments elle est toute florentine; Fra Angelico y repose, l'artiste de génie, pieux et humble, qui ne faisait point de théories et se contentait modestement de faire des chefs-d'œuvre; et aussi la plus pure gloire de l'Ordre dominicain, sainte Catherine de Sienne, morte à Rome où elle était venue apporter à la Papauté, battue par les orages, le secours d'une pauvre petite femme du peuple qui correspondait avec les rois...

(1) Voir **En Avant** de janvier-février 1921.

Ma visite à ma très chère sainte sera brève aujourd'hui, car j'ai entrepris d'aller à pied sur la voie des tombeaux et aux Catacombes. Il faut profiter de la fraîcheur des heures matinales: quand le soleil cuira bientôt la poussière des routes romaines, la marche deviendra pénible dans l'air étouffant, et les impressions du chemin se troubleront peu à peu pour être définitivement remplacées par le désir ardent d'une sieste réparatrice.

Maintenant, quelle joie de monter au Capitole et de redescendre ensuite par les ruelles qui longent le Palatin et où succède à la splendeur majestueuse des ruines le charme des vieilles petites églises comme Saint Théodore et Saint Georges du Vélabre.

La voie Appienne, à laquelle se rattachent tant de souvenirs chrétiens, commence dans la ville. Elle s'allonge sous la plus basse des deux collines de l'Aventin, et en passant près des thermes de Caracalla, près de Saint-Sixte, des Saints Nérée et Achillée, de Saint Césaire, et de plusieurs colombaires et tombeaux, elle arrive enfin à l'arc de Drusus et à la porte Saint Sébastien.

Cette partie de Rome est un désert. Le plan m'assure que je suis encore dans l'enceinte des murailles. Je ne l'aurais point imaginé. Quelques voitures de paysans qui viennent apporter leurs denrées en marché, de drôles de carrioles aux chevaux chargés de pompons et de sonnettes, circulent seules à travers les longues rues avec une lenteur paisible.

Au delà de la porte, à la birfucation de l'Ardéatine, une petite église se dresse, dont la façade est d'un classique un peu morne et qui ne retiendrait pas longuement l'attention, si l'on ne savait que cet édifice du XVIIe siècle remplace l'un des plus insigne sanctuaires du Moyen Age: c'est le *Domine, quo vadis ?*

On connait la légende: saint Pierre fuyait la persécution; il s'éloignait de Rome pour échapper au martyre; à cet endroit il rencontra Jésus et lui posa la question célèbre: *Domine, quo vadis ? — Venio iterum crucifigi,* lui avait répondu le Sauveur. Saint Pierre comprit et retourna au supplice. Saint Paul, prisonnier, a aussi parcouru la voie Appienne, en allant de Pouzzoles à Rome. Ici le fait nous est assuré par le texte historique des *Actes* : « Lorsque les frères eurent appris notre arrivée, ils vinrent au-devant de nous jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes. En les voyant, Paul rendit grâces à Dieu et fut rempli de confiance » (1).

Voilà la mémoire des Apôtres vivants. Celle de leurs reliques, nous allons la rencontrer tout à l'heure.

(1) **Acte des Apôtres,** XXVIII, 15. Les deux endroits indiqués ont été identifiés.

Je poursuis ma route parmi les tombeaux et les colombaires et je passe devant l'entrée des Catacombes de Saint Calixte, qui ne sont pas encore ouvertes à cette heure matinale et que d'ailleurs j'ai déjà visitées: avec un mortel ennui; je me trouvais ce jour-là mêlé à un groupe de touristes français, qui y étaient venus parce qu'il est de mauvais goût de quitter Rome sans avoir vu les Catacombes, et parce que le Baedeker nomme d'abord Saint Calixte ; si ce guide avait commencé par Domitille ils s'y seraient précipités; ces charmants compatriotes étaient pressés de partir; le frère trappiste qui nous conduisait était pressé d'être débarrassé de nous. Ces hâtes conjuguées aboutirent à cet aimable résultat qu'on vit les Catacombes en vingt-trois minutes: un pas de charge dans les galeries; j'étais furieux !

A l'angle de la voie Appienne et de la *via delle sette chiese* se dresse sur une petite place la basilique Saint Sébastien, une des « sept églises » de Rome (1): la moins intéressante au point de vue architectural, car elle a été reconstruite dans les premières années du XVIIe siècle par le cardinal Scipion Borghèse.

Mais il n'est guère de lieu plus vénérable. Ce sanctuaire fut fondé au IVe siècle, très probablement par le pape saint Damase, en l'honneur des Apôtres saint Pierre et saint Paul. Il ne prit que bien plus tard le nom de saint Sébastien. Il fut l'objet pendant tout le Moyen Age d'une dévotion particulière ; les catacombes de Saint Sébastien furent durant de longs siècles les seules accessibles aux pèlerins et ce cimetière souterrain a donné son nom à tous les autres: car c'est à lui que s'appliquait exclusivement ce nom de cimetière *ad catacumbas* qui devait avoir une immense fortune. Quelle est l'origine de ce mot fameux? Les érudits ont établi là-dessus de très belles théories; il est superflu d'ajouter que ce fut en pure perte.

La cause de la célébrité des catacombes de Saint Sébastien est au contraire bien connue. Vers le milieu du IIIe siècle, les corps des saint Pierre et saint Paul furent retirés de leur sépulture, du Vatican et de la voie d'Ostie, et transportés dans ce lieu. Pour quelle raison? On n'en sait trop rien. N'y eut-il même qu'une translation ou y en eut-il deux? Là-dessus encore les savants ne s'entendent pas. Où enfin reposèrent-ils? Pendant longtemps on a admis que c'était dans une chambre sépulcrale appelée la *Platonia;* mais aujourd'hui il semble démontré que la *Platonia* n'a contenu que les reliques d'un évêque de

(1) Les six autres étaient les cinq églises patriarcales, Saint Jean de Latran, Saint Pierre du Vatican, Sainte Marie Majeure, Saint Paul hors les Murs, Saint Laurent hors les Murs, et l'église Sainte Croix de Jérusalem.

Pannonie, saint Quirin. Un texte de l'itinéraire de Salzbourg (1), qui remonte au VII[e] siècle, est à ce point de vue fort intéressant. Voici ce que nous raconte l'antique pèlerin : *Postea pervenies via Appia ad S. Sebastianum martyrem, cujus corpus jacet in interiore loco ; et ibi sunt sepulchra apostolorum Petri et Pauli, in quibus XL annorum requiescebant. Et in occidentali parte ecclesiae per gradus descendis, ubi S. Cyrinus, papa et martyr pausat.* Ce pieux voyageur se trompe en faisant de saint Quirin un pape; mais par ailleurs son indication concorde parfaitement avec celle qui nous est donnée par les Actes mêmes du saint: *Quem via Appia miliario tertio sepelierunt in basilica apostolorum Petri et Pauli, ubi aliquando jacuerunt et ubi S. Sebastianus martyr Christi requiescit, in loco qui dicitur ad catacumbas, aedificantes nomini ejus dignam ecclesiam* (2).

Mon éruditon archéologique, assez sommaire comme on le voit, s'arrêtait là lorsque j'arrivais ce matin de septembre à la basilique de Saint Sébastien. Un chantier !

Toute la partie absidale et la moitié de la nef étaient séparées de l'entrée par une cloison de bois ; le Saint Sacrement avait été transporté à un des autels latéraux du bas de l'église, seul réservé au culte.

La basilique de Saint Sébastien est desservie par les Franciscains. Les catacombes sont à peu près ignorées des touristes; pas d'organisation administrative, accompagnée de vente de chocolat comme à Saint Calixte !

Je finis par découvrir un bon Père qui fut immédiatement enchanté d'avoir un visiteur. Quand il s'aperçut, après les politesses d'usage, que je connaissais un peu la question et qu'il allait trouver un auditeur attentif, sa joie ne connut plus de bornes: la mienne non plus. Enfin, j'allais être dédommagé de la course de Saint Calixte et des explications monotones que le frère trappiste nous avait récitées, en formant des vœux pour que nous filions au plus vite et en nous y aidant de tout son pouvoir !

Ce Franciscain était lyrique. Il vivait de l'amour de ses Catacombes. Nous voilà dans les galeries saintes, le lumignon traditionnel en main, marchant à la file ; mon guide ne tarit point : il m'explique que son cimetière est le plus grand, le plus important, le plus vaste de Rome. Seulement il est mal connu, insuffisamment exploré. Le moine me montre des galeries comblées dont on distingue vaguement l'entrée dans les parois vides. Ah, si on pouvait déboucher tout cela! Il y travaille lui-même. Mais que sont ses forces? Des équipes d'ouvriers seraient indispensables. Avant la guerre, on pouvait se procurer la main-d'œuvre nécessaire à vil prix: pendant la mauvaise saison les manœuvres étaient enchantés de travailler pour quelques sous dans les Catacombes où ils étaient à l'abri du mauvais temps; mais aujourd'hui?

(1) Sur l'**Itinerarium Salisburgense,** voir Ethel Ross Barker, **Rome of the pligrims and martyrs**, p. 113; Londres, 1913.

(2) Voir ces textes dans le **Dict. d'arch. chrét. et de lit.,** fascicule XX, colonne 2499. On notera seulement que ce fascicule a été imprimé en 1910. Les fouilles dont je vais parler sont postérieures.

Mon guide se désole. Bientôt cependant il reprend courage à la pensée des trésors qui sont confiés à sa garde. Il recommence à m'en faire une description enthousiaste. Mais il ne voit pas l'effet produit sur son compagnon. Alors il fait demi-tour et le voici désormais qui marche à reculons en rythmant ses phrases des deux bras. Nous sommes nez à nez. Mon lumignon est immobile; le sien décrit au contraire de grands arcs de cercle: « Oui, cher Monsieur, s'écrie-t-il, je suis un réaliste; je n'avance rien que je ne prouve. Vous allez voir ! » Et il m'énonce le nombre de kilomètres des galeries, actuellement déblayées, du cimetière *ad catacumbas;* ce nombre, que j'ai d'ailleurs oublié, est imposant. Si je donne le moindre signe d'incrédulité, il me les fera visiter toutes,... toutes ! Cette fois je préfère capituler. Entré dans les Catacombes au lever du soleil, je n'en sortirais qu'à la tombée du jour ! J'affirme à mon guide que je le crois sur parole et que je n'éprouve pas le besoin impérieux de faire une journée de marche dans les galeries, d'ailleurs nous n'aurions plus de lumière ! Aussi après deux heures bien remplies de pèlerinage, nous revenons à la basilique et nous allons voir les nouvelles fouilles de l'abside.

Malheureusement elles ne sont pas achevées et il n'est pas permis de les visiter minutieusement. Il faut me contenter d'un coup d'œil d'ensemble. Les découvertes sont de première importance. On a trouvé les décombres d'une construction antérieure à la basilique du IV[e] siècle; des graffites avec des invocations à saint Pierre et à Saint Paul, qui remontent vraisemblablement au III[e] siècle et dont voici deux exemples :

X KAL
PAVLE PETRE IN MENTE
HABETE SOZOMENVM
ET..... GIT.....

PETRVS ET PAVLUS IN MEN
TE ABEATIS ANTONIVS
BASSUM..... NIVS
E IN MEN(T)E ABETE GELASIVS

On a aussi découvert le corps de saint Fabien, pape et martyr, qui semblait assez exactement identifié no-

tamment par l'inscription d'une plaque de marbre portant les mots :

S FAVIANVS
IC REQVIESIT (1)

Enfin des escaliers permettant de descendre de la basilique de Saint Sébastien dans la crypte et une ancienne villa romaine sont aussi venus au jour.

On me permettra de n'apporter aucune conclusion (2). J'avoue humblement mon incompétence. Il faut laisser aux spécialistes le soin de nous renseigner sur les résultats de ces fouilles nouvelles qui permettront sans doute, lorsqu'elles seront terminées, de résoudre le problème de la déposition dans le cimetière *ad catacumbas* des corps des saints Apôtres Pierre et Paul.

Je prends congé de mon aimable et savant guide, en le remerciant chaleureusemnt et en lui glissant dans la main ma modeste offrande, qui sera employée à la continuation des fouilles: ici on ne paie pas un tarif comme à Saint Calixte ; on donne...

(*A suivre*). ALEXANDRE MASSERON.

(1) Ces inscriptions sont extraites de l'article du Dr P. Styger cité dans la note suivante, p. 17 et 32.

(2) Je renvoie aux études du Dr Paolo Styger, **Scavi a San Sebastiano,** (extrait de la **Roemische Quartalschrift**), Rome, 1915, — et de O. Marucchi, **La memoria sepolcrale degli Apostoli della via Appia,** dans le **Nuovo bullettino di archeologia cristiana,** XXVI, Rome, 1920; — l'état **actuel** de la question est exposé dans un compte-rendu fort complet, publié par l'excellente **Revue d'Histoire Ecclésiastique** de Louvain; 1923, p. 317.

Souvenirs du pays normand

« Long lines of cliff breaking have left a charm... »
« Dans le rempart massif de la falaise droite
« S'ouvre une brèche... »

(TENNYSON : traduction E. BLÉMONT).

Les camarades qui, voici quinze ans, ânonnèrent avec moi les vers d' « Enoch Arden » se souviennent peut-être de ce début : j'avoue humblement que c'est tout ce qu'a retenu ma mémoire, fort rebelle aux beautés de la langue de... mes voisins d'en face. Mais bien des fois cette phrase m'est revenue lorsque de l'une des « côtes » qui dominent F... je contemplais la charmante petite ville allongée dans sa verte valleuse, et

son port étroit, dont les bassins apparaissaient minuscules vus de cette hauteur, dominé, étranglé par ces falaises abruptes que semblait avoir fendues l'épée d'un paladin gigantesque.

Autour de la majestueuse abbatiale se pressaient les petites rues aux noms pittoresques : Verte-Orée, Queue de Renard, rue Froide, de la Perle, du Panier Fleuri, des Gourmenants, dont les dénominations semblaient protester contre la banalité des avenues Thiers, Gambetta, Victor Hugo, Jules Ferry, dont F... est naturellement pourvu comme toute bonne cité de nos jours.

Des quais montaient les halètements des grues déchargeant sans trêve les vapeurs charbonniers, anglais ou norvégiens. Entre les jetées un remorqueur lilliputien glissait entraînant à grand effort quelque pêcheur en partance pour Terre-Neuve ou l'Islande : au passage le pavillon s'élevait et s'abaissait par trois fois lentement, saluant le grand Christ qui là-haut, au péril des flots, à l'extrême pointe de la falaise, semblait se pencher avec amour vers les rudes marins dont les doigts engoncés dans les gros gants de laine dessinaient un grand signe de croix. Puis les jetées franchies, le remorqueur virait de bord: l'on entendait à bord de la goélette des commandements brefs : l'on voyait les hommes, l'instant d'avant empêtrés, semblait-il, dans leur épais ciré (le « cirage » disait-on là-bas) et leurs grosses bottes de mer, se hisser sur les vergues avec une agilité surprenante: le navire se couvrait de toile et pendant des heures on le voyait décroître lentement jusqu'à ce que l'horizon semblât se refermer sur lui.

Sur les galets de la plage, des ouvrières vêtues de toile à voile, coiffées de foulards aux vives couleurs, retenant du bout du pied leurs petits sabots sans bride, s'affairaient autour des filets qui séchaient; des charpentiers menaient grand vacarme autour d'un bateau en construction dont la membrure presque achevée, soutenue par des étais, semblait la carcasse d'un gigantesque cétacé oublié là par un caprice du flot. Sur les eaux troubles de l'avant-port des barques flottaient portant, au bout d'une longue hampe inclinée, un large filet quadrangulaire brusquement plongé dans l'eau grise et ramenant parfois, avec d'innommables débris, un maigre fretin. A grands efforts de bras, des pontiers faisaient pivoter une passerelle: aux deux extrémités se pressaient les véhicules les plus variés, autos de maître, camions, immenses charrettes de saleurs chargées de barils (de « tonnes » selon l'expression locale), petites voitures de harengères impatientes et mal embouchées.

Sans hâte, conscient de son importance et dédaigneux de cette plèbe bruyante, un gros cargo sortait, effleurant de ses flancs les parois de granit du quai, couvrant d'un nuage de fumée les spectateurs amassés par ce spectacle pourtant familier. Puis à son tour il glissait entre les jetées, et bientôt sa silhouette imprécise se fondait dans les brumes de l'horizon. Le port redevenait désert et silencieux...

Mais aux jours d'automne, quand le hareng arraché aux flots glauques de la Manche ou de la mer du Nord emplissait les flancs des voiliers trapus regagnant le petit port tapi dans l'échancrure des falaises, une vie intense animait soudain les quais étroits où l'on glissait sur les écailles partout semées dans la boue infecte. Lentement les « harenguiers » accostaient: et c'était aussitôt une ruée d'hommes, de femmes, d'enfants à qui les pêcheurs aux cirés gluants, oublieux de l'insomnie, des terribles fatigues des dernières tempêtes, criaient joyeux « six-dix-quinze-vingt-trente mille ». Et tout aussitôt commençait le déchargement des mannes d'osier emplies jusqu'au bord de poissons aux écailles d'argent : juché sur une table primitive, un commis vendait des lots, enregistrant les offres avec une volubilité prodigieuse, à d'épaisses marchandes mafflues dont les voix glapissantes semblaient jaillir comme d'un puits de leur épais cache-nez enroulé à triple tour. Sur les longues charrettes aux hautes ridelles les paniers s'entassaient emportés au grand trot vers les « boucanes » et les « saurisseries » dont les multiples cheminées répandaient sur la ville, aux jours de grand vent, des odeurs atroces mêlées aux puanteurs des eaux grasses, chargées de saumure, coulant dans les ruisseaux et des déchets de poisson entassés dans tous les coins...

Mais qu'importait à F... ? le hareng y était roi. Et il suffisait, pour s'en convaincre, de contempler Messieurs les armateurs et saleurs, maîtres du pavé, bedonnants, hauts en couleurs, éclaboussant le modeste piéton de la boue soulevée par leurs somptueuses limousines, emplissant les cafés où ils trinquaient sur le zinc avec les matelots alourdis de leur tenue de mer et luisant d'eau et d'écailles argentées, puis rentrant en sabots dans leurs riches demeures, fumant la pipe et crachant sur les tapis dans leurs salons d'un luxe criard où trônait à la place d'honneur une toile qui eût fait hurler un futuriste : cette toile était l'œuvre du peintre en bâtiments voisin, qui avait eu l'immense prétention de représenter là le bateau origine de cette fortune.

Et proche du port s'élevait le fin clocheton, voisinant avec une laide et gigantesque cheminée qui annonçait

l'immense et lourd bâtiment, moitié musée, moitié usine, où se fabriquait la liqueur au nom monastique qui non moins que ses filets de harengs a valu à F... une réputation universelle. Et cependant à travers la brume, au sommet de la côte où s'érigeait le Christ, de massives constructions arrêtaient le regard : église ou forteresse? Il tenait des deux ce modeste sanctuaire. Tout au long des murs du chœur, tapissant aussi la chapelle latérale, des tableaux étaient accrochés, aussi gauches, aussi naïfs que ceux qui dans la ville en bas, décoraient les salons des notables : mais ici, ils ne prêtaient point à rire; ils devenaient même singulièrement touchants, ces humbles ex-voto offerts par ces pêcheurs qui trimaient durement sur cette mer grise et qui un jour, dans une heure de détresse, avaient prié, avaient été exaucés... et s'étaient souvenus. Et au premier retour, ils étaient tous montés là, à cette pauvre église, et ils avaient accroché pieusement cette image qui dirait leur reconnaissance à la Bonne Mère dont c'était là le sanctuaire et à son divin Fils qui du haut de la falaise, un jour du départ, avait reçu leur adieu, puis les avait ramenés sains et saufs...

Louis Le Chevalier (1908).

-: PAGANIA :-

— III —

Où Aristote découvre que les mortels ont progressé depuis Alexandre dans les modes de locomotion, et en choisit un pour son exploration.

Aristote. — Je me suis donc exhibé sur l'antique terre des Hellènes, rapport au trésor. Je fis ample provision de pièces d'or, à l'effigie de mon ancien disciple. Puis je fus au Basileus, qui est en ce moment pasteur de peuples dans l'Hellade. Mais Constantin le Petit était trop occupé à se faire battre par le peuple qui a succédé aux Troyens par delà l'Hellespont, pour s'occuper du détail géographique que je lui demandais... La Grèce regrette mon Alexandre.

Inutile de perdre mon temps parmi les peuples en guerre. La solution la plus simple était de gagner les Gaules. Je m'informai de la voie la plus rapide pour m'y rendre. On m'indiqua la voie des airs. Mais oui, les amis, la voie des airs ! Je demeurai stupéfait d'apprendre que les mor-

tels en étaient arrivés à ce point de progrès d'avoir conquis un domaine qui appartenait jadis exclusivement aux oiseaux: « La voie des airs, me dit-on, est encore la moins encombrée, et c'est là qu'on se meut le plus vite: les routes terrestres sont si tortueuses ! C'est là aussi que le principe jusqu'ici simplement théorique peut s'appliquer pratiquement: la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. »

Force me fut de me rendre à l'évidence : l'homme avait pris les ailes de l'oiseau.

Socrate. — Et il ne lui arrive pas comme à Icare ?

Aristote. — Les ailes tiennent avec autre chose que la cire. On dit cependant qu'elles se détachent parfois, et alors l'homme-oiseau ne se brise pas seulement les ailes. Comme je n'avais pas d'os à épargner, je choisis ce mode de locomotion. Il serait bien long de vous décrire le bel oiseau de France, le char volant dont je fis emplète. Ce sera pour plus tard, si vous le voulez bien. Il me fallut quelques jours pour apprendre la manœuvre, car l'homme ne vole pas encore d'instinct comme l'oiseau! Puis ce fut la course vertigineuse, au dessus des villes, des fleuves, des bois, des montagnes: on ne m'avait pas trompé: avec un tel appareil, en quittant de bon matin l'Hellespont, on pourrait atteindre les Colonnes d'Hercule avant que le soleil n'ait achevé sa courbe au dessus de la terre.

Et quel point de vue du haut des airs ! Ah ! si j'avais eu le temps d'admirer! Mais la crainte d'Hermès me tenait, et j'avais l'ambition de le gagner de vitesse dans le cas où il aurait été à mes trousses. Je forçais l'essence et le moteur ronronnait à plaisir. A pareille hauteur on ne se rend pas compte de la vitesse folle. Je fus donc fort surpris de me trouver bientôt au-dessus d'une ville, que je crus être *Lutèce,* d'après la description qui m'en avait été donnée. Descente rapide, un peu brusquée peut-être. Mais encore une fois, comme je n'avais rien à casser, cela n'avait pas d'inconvénients.

Par habitude, j'aime à m'adresser aux grands : ne suis-je pas leur égal, moi qui ai formé le grand Alexandre? Je m'enquis donc du palais du *Basileus.* Il me fut dit qu'il n'y avait nul Basileus dans les Gaules. N'avoir pas de Basileus, ils appellent cela « être en république ». Il est vrai qu'un personnage, qu'ils appellent le Président en tient la place. On me fit savoir toutefois qu'il avait peu de part dans le gouvernement. Ce n'est pas lui qui tenait le gouvernail et il n'était là, somme toute, que pour l'ornement du navire. L'autre, celui qui commandait en réalité, s'appelait aussi Monsieur le Président. C'est la demeure de celui-ci que je me fis désigner.

Je m'étais présenté comme citoyen de l'Hellade: aussi m'avait-on conseillé de me recommander de Venizelos ou de Georges de Grèce, de celui-ci de préférence. Le conseil était bon et grâce au stratagème j'eus l'honneur d'une audience rapide autant que d'un accueil empressé. Le Premier des Gaulois me fit savoir qu'il avait une forte épine dans le pied droit: il appelait cela la Haute-Silésie; qu'il en avait une autre dans le pied gauche et m'avoua que mon Basileus de Constantin n'y était pas étranger. Il allait sans doute m'en dévoiler d'autres, quand je l'arrêtai tout net, car je voyais bien qu'il me prenait pour un de ces écrivains modernes qui ont comme métier de barbouiller le plus possible de ces grandes feuilles de papier que là-bas ils appellent « journaux ». Et de lui poser la question qui me brûlait le cœur: « Savez-vous, fis-je, où se trouve dans l'Etat que vous gouvernez avec tant de sagesse, la contrée qui s'appelle *Pagania* ? »

« Excusez-moi, me dit-il, les graves questions que je suis obligé d'envisager quotidiennement, me laissent assez peu de loisirs pour les études géographiques. Encore si vous m'aviez interrogé sur les pays du Rhin, aurais-je eu peut-être le plaisir de satisfaire votre curiosité: de ce côté mon instruction commence à se faire. Tout ce que je puis vous dire c'est que votre *Pagania* n'est pas un département français. Qu'est-ce? Demandez-le à un géographe: vous en trouverez bien un du côté de l'Institut.» Le congé m'était signifié. Inutile d'insister.

L'Institut? Mais je ne savais pas où fonctionnait cette honorable corporation, et le Premier des Gaulois avait oublié de me le dire.

Il fallait une enquête et me voilà par les rues bruyantes et encombrées de Lutèce. Que de monde! C'est que Lutèce est sortie de son île et a pris certains développements depuis Jules César. Interrogations multiples; réponses peu précises. Ce peuple a l'air de s'occuper fort peu de son Institut.

J'avise cependant un grand gaillard, à la face rasée, comme nous l'avions jadis, à la longue robe telle que la portaient autrefois les hommes dans notre société (exception faite de Diogène, bien entendu), aux cheveux noirs et frisés, aux yeux grands et bons, inspirant la confiance. Il avait l'air, comme moi-même, d'être un peu dépaysé en cette ville. Qu'est-ce qui me le fit aborder ? Qu'est-ce qui me fit décliner mes « nom et qualité » avant de poser la question de l'Institut? Un instinct obscur, sans doute, mais dont je n'eus qu'à me réjouir.

L'homme faillit m'embrasser. « Je suis fort pressé, mais pas tant que je ne puisse prélever cinq minutes pour vous faire goûter notre vin de France. » Et il me

conduisit dans une de ces maisons où, pour quelques bouts de papier, chargés d'hiéroglyphes, on vous sert à boire. Délicieux, mes très chers, ce vin de France, et pas sucré comme le vin de Chypre, qu'on payait cependant en espèces sonnantes et trébuchantes. C'est cela qui vous met du sang neuf dans les veines! Moi mort, je me demandais si je ne revenais pas à la vie! Cela vous met aussi de la confiance au cœur. On devient amis en quelques minutes devant un pareil breuvage, et à mon nouvel ami, je dis mes laborieuses recherches.

— « Pagania? s'écria-t-il, et un large sourire illumina sa figure jusqu'à la racine de ses noirs cheveux bouclés, Pagania ? mais c'est la Paganie ! C'est mon pays, mon cher Aristote ! Attendez donc quelques jours et je me ferai le plaisir de vous y mener moi-même.

Attendre, lui expliquai-je, m'est, hélas ! impossible. Hermès et Thanatos doivent être dans tous leurs états à mon sujet: ils sont si fins limiers qu'avant demain ils m'auraient dépisté, même dans l'encombrement de Lutèce. Il me faut partir.

Hélas ! hélas ! hélas ! s'écria-t-il, satané examen qui me retient dans cette ville maudite et me prive du bonheur de faire avec vous ce voyage! Puisque cela ne se peut, voici des indications précises. Vous prenez le train.

Oh, fis-je, je n'use pas de ces moyens surannés : je voyage en oiseau de France.

Oh ! alors ce sera l'affaire de quelques heures ! Piquez droit vers l'occident, vers l'antique Armorique. Vous arrêterez votre vol, quand du haut des airs vous verrez la fin des terres de la vieille Europe. Vous demanderez Evenopolis. Là, on vous donnera les dernières précisions. »

(*A suivre*) ALAN YANN.

Questions d'Enseignement

LA SESSION D'OCTOBRE DU BACCALAURÉAT

La statistique publiée par notre bulletin de janvier pour la session de juillet a paru intéresser par les détails qu'elle fournissait et par les réflexions qu'elle était de nature à suggérer. En effet, les résultats consignés dans cette statistique sont un peu d'encouragement pour les uns, un motif de crainte pour les autres, une mise au point pour tous. Là aussi il y a plus d'appelés que d'élus, car souvent ces derniers

sont le petit nombre. C'est vrai surtout de la première partie, qui se comporte moins bien que la seconde, pour la raison facile à saisir que celle-ci est le résultat d'une première sélection, qui l'a débarrassée des non-valeurs et des éléments peu sûrs.

Au mois d'octobre dernier, 8.941 candidats se sont présentés aux examens de la première partie et 5.023 à ceux de la seconde : cela fait le joli total de 13.964. Le premier groupe se répartissait comme il suit : 1.534 candidats de la section A; 2.608 de la section B; 2.577 de la section C et 2.442 de la section D. Pour la seconde partie les candidats se partagent en 3.311 candidats de la philosophie et 1.712 candidats de mathématiques élémentaires. Si l'on envisage les résultats dans l'ensemble, on constate qu'il y a eu une moyenne de 39,22 0/0 de reçus en première partie et 53 1/2 0/0 en seconde partie. Plus de la moitié des candidats s'est donc vue condamnée à redoubler l'année. Combien qui auront exhalé des regrets tardifs sur le temps autrefois perdu !

Si l'on va au détail, on trouve que pour la première partie, c'est la section C qui s'est le mieux tenue. La section A a eu 42 0/0 de reçus; la section B 38 0/0; la section C 43 0/0 et la section D, la plus faible, 33 0/0. La philosophie 54 0/0 et les Mathématiques 53 0/0.

Si on relève les notes attribuées, on compte en A 4 bien, 44 assez bien, 505 passable; en B 10 bien, 100 assez bien et 886 passables; en C, 1 très bien, 4 bien, 129 assez bien, 991 passable; en D 8 bien, 85 assez bien, 778 passable. En philosophie, 2 très bien, 31 bien, 256 assez bien, 1.520 passable; en mathématiques, 1 très bien, 12 bien, 145 assez bien, 700 passable. Donc en tout 4 mentions très bien, 1 à Lille, 1 à Paris, 1 à Strasbourg, 1 à Aix et 69 mentions bien sur 6.271 reçus, à peine une sur cent.

Ce n'est pas ce qui peut encourager à noter le travail des élèves avec des 16 et des 18, quand au baccalauréat les 14 sont si rares, les 16 presque inconnus, les 12 pas très nombreux, que le très grand nombre reste au-dessous de 12 parmi les admis et que la majorité de ceux qui se sont présentés n'arrive pas à la moyenne de 10.



COMITE DE L'A. A.

La réunion annuelle du Comité de l'Association Amicale des anciens Elèves et maîtres du Collège de Lesneven se tiendra dans le courant du mois de juillet.

Nous rappelons aux membres de l'A. A. qu'aux termes de l'article 20 des statuts, l'Assemblée générale ne peut délibérer valablement sur une proposition qui n'aurait pas été soumise préalablement à l'examen du Comité.

Le Comité examine aussi, à cette même réunion, les *demandes de subventions* en faveur d'élèves moins fortunés: la préférence est accordée aux fils et neveux des associés, et aux candidats les plus méritants.

Prière de communiquer toute proposition et toute demande, avant le 1er juillet, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un membre du Comité, à M. le chanoine Moënner, vice-président de l'A. A., supérieur du Collège Saint-François, Lesneven.

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Emmanuel *Didou,* sous-brigadier des Douanes en retraite, ancien élève du cours 1886, membre fidèle de notre Association amicale, décédé à Brest, 2, rue Amiral-Linois, le 9 mai dernier, à l'âge de 58 ans;

Monsieur *Bodériou,* père de M. le Curé de Plabennec, grand-père de notre ami Hervé Creff, décédé à Plougar, le 5 mai, au 94e anniversaire de sa naissance ;

Madame *Kermarrec,* mère de notre ami l'abbé Guillaume Kermarrec, de Saint-Thonan, vicaire au Pont-de-Buis, décédée le 12 mai;

La R. Mère *Pierre du Saint-Esprit,* supérieure de la Communauté des Filles du Saint-Esprit à Ploudaniel, tante de nos amis Louis et Joseph Le Bras, de Saint-Thégonnec, décédée le 20 mai;

Madame Ambroise *Cozanet,* née Madeleine Rivoalen, mère de notre ancien élève Jean Cozanet et de nos élèves Claude et Ambroise, décédée à Lesneven, le 23 mai, à l'âge de 42 ans;

Le père de notre ami l'abbé François *Guillerm,* professeur au Bon-Secours, — enterré à Saint-Méen, le 9 juin ;

Et nous prions les familles en deuil de bien vouloir agréer nos religieuses condoléances.

MARIAGES

Nous avons été informés du mariage de :

M. Gabriel Sanquer avec Mlle Marguerite Boucher, sœur de notre ami, M. l'abbé Louis Boucher, secrétaire de l'Evêché; Ploudiry, le 22 mai 1923.

M. Pierre Colin, du Moulin du Folgoat, avec Mlle Marie Jacob; Plabennec, le 29 mai 1923.

M. Joseph Le Roy, avec Mlle Augustine Jamin; Crozon, le 5 juin 1923.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

NAISSANCE

M. et Mme René Quéméneur ont bien voulu nous faire part de la naissance de leur fille Yvette. Saint-Renan, mai 1923.

Félicitations et souhaits les meilleurs.

MILITAIRES

Emile **Guiader,** caporal au 1er R. I., 2e bat., 5e comp., a dit adieu à Paris. « Je suis actuellement à Cambrai, en instance de départ pour la Rühr! Le départ doit avoir lieu demain ou après demain. Le régiment part avec ses effectifs de guerre, c'est-à-dire avec 1.200 hommes de troupes, armes et bagages en sus ! — En attendant, j'ai eu le loisir, durant ces derniers huit jours, de visiter Cambrai. Vous connaissez, n'est-ce pas, les caractéristiques de la capitale du Cambraisis : chicorée, « bêtises » (délicieux bonbons), tempéraments flegmatiques et assez distants, maisons de briques rouges et cheminées d'usine. — Voilà, en temps ordinaire, le paysage offert par Cambrai.

Mais il est quelque chose qui s'est ajouté à ce paysage. Quelque chose qui a transformé cette ville peu

originale, affairée, commerçante, en cité historique, auréolée de la nimbe du martyre. — Cambrai a été durement éprouvée par la grande guerre. Tout le centre de la ville n'est encore que ruines calcinées et amas de pierrailles. — La Cathédrale, l'Hôtel-de-Ville, les Eglises, les Banques, ne sont plus que des pans de murs pantelants et éventrés. Il se dégage de ces ruines un sentiment de tristesse et de désolation profondes. — Et nos cœurs à nous, heureux habitants d'une province non atteinte par la guerre, en sont plus douloureusement touchés encore. — Quelle leçon, quelle explication éloquente pour ceux qui s'en vont dans la Rühr. Plus que tout article technique des journaux, plus que tout discours et que toute conférence, ces ruines parlent à l'âme des soldats et leur dévoile d'un seul coup, d'une façon tristement convaincante et irréfutable, la cause palpable, saignante, de notre occupation des pays rhénans. Tous les gens qui hurlent contre le soi-disant « Impérialisme » de notre pays devraient bien venir faire une promenade, un pèlerinage plutôt, dans les départements du Nord. Leurs diatribes honteuses ne trouveraient ici aucun écho et la contradiction leur serait fournie — et avec quelle douloureuse éloquence — pour les monceaux de décombres eux-mêmes.

Autour de Cambrai, les champs mal aplanis encore par la charrue, des ruines encore, et puis aussi, surtout, des croix de bois, des cimetières militaires tout blancs, jetant sur la campagne, redevenue fertile, une note triste, une lueur de suaire, obligeant ceux qui vivent encore à ne pas oublier que beaucoup sont couchés sous cette terre. »

François **Garo**, brigadier au 105 R. A. L., 8e batt. Joigny (Yonne) a passé les fêtes de la Pentecôte avec son frère au Monastère de La Pierre-qui-Vire, à l'autre bout du département : excellent moyen de se retremper.

MOBILISES

Yves *Bervas*, séminariste de Lesneven, est sécretaire au Bureau des entrées, hôpital militaire n° 1, secteur 77.

Marcel *Le Corre*, 41e R. I., 7e Comp., Caserne Mac-Mahon, Rennes, muni du C. P. S. M., passe son temps à « instruire les camarades, faute de caporaux et de sergents. Retrouve à l'Abri du Soldat d'autres Anciens: P. Quéinnec, B. Egaret...

Yves *Lannuzel*, 151e R. I., 6e Comp., S. P. 131, est heureux d'y avoir rencontré deux autres séminaristes de

Quimper et deux aspirants-religieux. Pourra nous dire bientôt ce qu'on voit à Coblentz.

J.-L. *Dantec*, 30e T. E. M., 4e Comp., S. P. 77, Mayence.

Louis *Guiziou*, de Saint-Renan, se trouvait en famille au 118e R. I., 7e Comp., Quimper, avec Pierre Cadiou, Jean Bazin et Lossouarn. Soudain P. Cadiou fut invité à se rendre au 62e R. I., à Lorient, pour préparer l'examen d'E. O. R. Séparation aussi contrariante pour l'un que pour l'autre.

Eugène *Guillerm*, 31e R. A. C., 2e groupe, 5e batt., Le Mans, fait sa première période d'instruction au camp d'Auvours (à 13 km. de la ville, entouré à l'ouest de petites bourgades peu distantes, s'étendant à l'est dans le sable, les landes et la bruyère): car les auxiliaires s'exercent tout comme les autres. Ne se plaint nullement de son sort.

Pierre *Quéinnec* accepte aussi philosophiquement le sien au 41e R. I., C. M. 1. Caserne Mac-Mahon, Rennes, en compagnie de Baptiste *Egaret*, 41e R. I., 2e comp., même caserne.

Jean-François-Louis *Roudaut*, de Saint-Méen, est au 512e R. C. C. (Rég. de Chars de Combat), 1re batt., 3e comp., Vannes, avec le sergent Martin (Joseph) de Lesneven, et les autres « bleus »: William de Beauvoir, de Guilers, et Joseph Trébaol, de Lampaul-Plouarzel.

M. Jean *Le Bras*, surveillant des Minimes, est incorporé au 311e Rég. d'Art. 75 porté, 4e batt., S. P. 109 (Germersheim).

Bon moral chez tous. La plupart ont trouvé des milieux pratiquants, ou du moins bienveillants au point de vue religieux. Nul d'entre eux n'oubliera le « mandavit Deus unicuique de proximo suo ».

Notre numéro d'Avril-mai a été expédié le 14 mai aux *adresses civiles* de nos camarades. Il en sera de même du n° de juin, pour ceux d'entre eux dont nous n'avons pas reçu l'adresse militaire. Qu'ils les réclament à leur famille et se les fassent réexpédier de chez eux moyennant un timbre de 2 centimes.

DEMOBILISES

Jean *Carnot*, sergent-fourrier au 118e R. I., agent du Crédit Nantais à Concarneau, a pour adresse : Kervez, en Melgven.

François *Le Guen*, sergent-fourrier au 41e R. I., vient de reprendre parmi nous ses fonctions de surveillant.

Vincent *Perrot*, maréchal des logis au 35e R. A. C., Vannes, est venu nous apprendre sa rentrée à Lescoat, Lesneven.

René *Jaouen*, sergent au 4 chasseurs, Neuf-Brisach, a rejoint Plouvien et même poussé une bonne visite au Collège.

Jean *Vennéguès*, après un congé de quelques mois, est redevenu maître d'internat au Lycée de Pontivy, où enseignent nos amis Corgne et Kerguélen.

ÇA & LA

Lieutenant Louis **Bernard**, rentré de la Rühr, en permission à Lesneven, rejoint le 158e R. I. à Strasbourg.

Yves **Colin**, étudiant à l'Ecole préparatoire de Brest, se prépare aux examens (pharmacie) de fin d'année.

Nous avons reçu par diverses voies les souscriptions suivantes :

Abbé Maurice, curé de Véretz (Indre-et-Loire) : 5 fr. pour l'Association, 5 fr. pour « En Avant » ;

Y. Pochard et R. P. Pochard (Angleterre) : 10 fr. pour l'A. A. et 20 fr. pour « En Avant » ;

Abbé Abolivier, vicaire à Plourin, 100 fr. pour l'A. A. (membre à perpétuité) ;

Abbé Thénénan Jézéquel, vicaire à Berrien, 10 fr. pour l'A. A. et 10 fr. pour « En Avant » ;

Charles de Coataudon, étudiant en droit, Saumur, 10 fr. pour la Bibliothèque bretonne.

M. l'abbé Fily, Lannilis, 10 fr. pour l'A. A. et E. A.

François Briant, Pen-ar-C'hréac'h, en Milizac, 10 fr. pour l'A. A. et « En Avant ».

M. et Mme Marrec, Brest, 20 fr. pour « En Avant ».



LA VIE RELIGIEUSE

22 avril. — Sermon de M. Paul sur l'utilité de la Confession.

29 avril. — Sermon de M. Creignou sur la méthode de préparation à la Confession.

1er mai. — Ouverture du Mois de Marie : sermon de M. Lozac'hmeur.

6 mai. — Sermon de M. Falc'hun sur la bonne et mauvaise Confession.

10 mai. — Sermon de M. Herry pour la fête de l'Ascension.

Fête trimestrielle de la Congrégation de la Sainte Vierge : sermon de M. Jézéquel.

13 mai. — Sermon de M. Le Vasseur sur sainte Jeanne d'Arc.

26 mai. — Pèlerinage annuel à N.-D. du Folgoat.

RETRAITE & COMMUNION

27 mai. — La date des examens approche et pourtant nous allons laisser dormir un instant nos livres et nos cahiers, nous allons oublier tous les soucis terrestres pour ne nous occuper pendant quatre jours que des intérêts de notre âme. La retraite... Que d'attendrissants souvenirs ce mot ne rappelle-t-il pas à l'enfant de douze ans, au jeune homme, à l'homme mûr qui jette un regard d'envie sur ses jeunes années ! Certes, il est toujours utile de s'arrêter ainsi dans sa

route pour examiner le passé avec sincérité et pour envisager l'avenir sans crainte mais sans présomption.

Nous sommes allés hier soir, en procession, demander à Notre-Dame du Folgoat de nous aider dans notre tâche. M. le Supérieur nous a rappelé la « retraite » du Cénacle où les Apôtres priaient « cum Maria, matre Jesu ». C'est d'ailleurs demain la fête de N.-D. Auxiliatrice : avec le secours de notre Mère du Ciel, ces journées de recueillement seront fécondes.

2 juin. — Nous avons été vraiment gâtés : C'est M. l'abbé Goasguen, directeur diocésain des Œuvres de Jeunesse, qui est venu nous apporter la parole de vie. Nul ne pouvait mieux nous comprendre. Aussi avec quelle attention on l'écoutait à la chapelle ! Tout l'auditoire était suspendu à ses lèvres, tandis que du haut de la chaire descendait sur les âmes une fraîche et bienfaisante rosée. Si nous « rampions dans la fange », M. le Prédicateur nous en a tirés pour nous élever par degrés sur les sommets; nous avons senti combien il faisait bon de « respirer l'air pur de ces hauteurs ».

Au début de la retraite, on nous a invités à nous retirer au désert pour oublier nos occupations et nos préoccupations. Dès le premier jour, M. le Prédicateur a posé la question capitale : nous sommes ici pour faire notre salut : comment le réaliserons-nous ? Les instructions suivantes en apportent la solution : pratiquons la sincérité, marque des cœurs généreux; l'obéissance chrétienne, observée par N. S. lui-même ; aimons le travail, loi de la nature à laquelle nul ne peut se soustraire; gardons-nous du péché, révolte de l'homme insensé contre la sagesse, la toute-puissance et la bonté de Dieu. En particulier, éloignons-nous de l'impureté, mal terrible et aux funestes conséquences. Les pensées de la mort, du jugement dernier, des supplices de l'enfer, nous fourniront des thèmes de méditations salutaires. Les exhortations de M. le Prédicateur ne resteront pas inutiles. La semence est tombée dans une bonne terre et produira certainement « cent pour un ».

Les aînés d'entre nous sont particulièrement reconnaissants à M. Goasguen de l'entretien qu'il leur a ménagé. Il leur a fait sentir l'ardeur dont son cœur vibrait pour cette jeunesse à laquelle il se dévoue. Il nous a signalé le mal qui sévit : c'est le défaut d'instruction. La lutte à soutenir c'est la lutte de l'esprit contre le matérialisme. Le temps n'est plus aux grands gestes mais aux fermes résolutions. Faisons fructifier les dons que Dieu nous a départis, en nous consacrant au relèvement du niveau intellectuel de notre pays, en nous

enrôlant dans les associations et les groupements où nous pourrons faire œuvre utile d'apostolat. Cet appel, nous l'avons entendu : ecclésiastiques ou laïcs, chacun dans la voie où la Providence l'appellera, nous saurons nous dévouer à notre tour pour cette jeunesse dont dépend l'avenir du pays.

Mais le grand jour est enfin venu. Les collégiens ont oublié leur turbulence coutumière et c'est dans le plus profond recueillement qu'ils gagnent la chapelle, la pensée occupée seulement du Dieu qu'ils vont recevoir. Les petits enfants de la communion privée vont recevoir ce Jésus qu'ils ont vu dans leurs rêves et dont la bonté leur a été enseignée par une pieuse mère penchée sur leur berceau. Les enfants de la communion solennelle le désirent ardemment et lui apportent l'innocence de leur cœur enflammé d'amour comme le symbolise le flambeau qu'ils portent en chantant « Hosannah » au Fils de David. Les aînés enfin vont chercher le pain de vie qui affermira leur volonté et les rendra capables de surmonter tous les obstacles...

Ostensoirs vivants, ils n'oublient pas un moment l'acte qu'ils ont accompli le matin. Ils assistent pieusement à la grand'messe célébrée par M. Le Vasseur, professeur de philosophie, assisté de MM. Lozac'hmeur, professeur de Mathématiques, et Toulemont, professeur d'histoire. Le concours de la musique rehausse l'éclat de la cérémonie; et violons et violoncelles, mêlant leur notes aux accents de l'harmonium, ajoutent encore à la pompe des chants liturgiques: louons-en M. Huntziger et M. Abaléa. Le soir, les vêpres sont suivies de la procession du Saint Sacrement et Jésus-Hostie est porté à travers les cours, le jardin et le parc, escorté des collégiens et de nombreux parents qui ont tenu à participer à notre fête. Les allées et le reposoir sont décorés comme la chapelle avec un goût parfait. Et N. S. bénit encore ceux qu'il a comblés ce matin de ses grâces... A six heures nous voilà de nouveau réunis pour renouveler les promesses que firent en notre nom nos parrains et marraines au jour de notre baptême et pour nous mettre sous la protection de la divine mère de notre Sauveur.

Qu'on n'aille pas croire cependant que le caractère solennel de ce jour nous ait enlevé notre gaîté: elle s'est donné libre cours surtout dans la soirée lorsqu'il fut accordé à tous de se rendre au parc pour assister à une « rencontre » de fin de saison.

Pour clore la journée, Eugène Le Roy, élève de Mathématiques, fit au nom de tous, les adieux à M. le Prédicateur. Notre « empereur » se montra bien digne de la confiance placée en lui. Il retraça l'œuvre bienfai-

sante de la retraite; il dit à M. Goasguen la reconnaissance que les collégiens lui garderont, et l'assura que les résolution prises ne seraient pas sans résultat. De chaleureux applaudissements ont souligné ses déclarations et accueilli les derniers conseils de M. le Prédicateur.

Nous avons assisté, hier, à une messe d'actions de grâces. Il nous reste à prier sans cesse le bon Dieu de nous accorder la grâce de la persévérance, tout en reprenant notre travail avec ardeur et confiance.

G. V.

EXAMENS & CONCOURS

Alliance des Maisons d'éducation chrétienne

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — *Dissertation :* Eugène Le Roy, de Crozon, élève de Mathématiques, 4e sur 37.

CLASSE DE PREMIERE. — *Version grecque :* Urbain Person, de Lanarvily, 1er sur 69.

Examens des Bourses

Aux noms publiés dans notre dernier bulletin doit s'ajouter celui de René Troadec, de Plounéour-Trez, élève de 3e.

TABLEAU D'HONNEUR (avril-mai)

PHILOSOPHIE-MATHEMATIQUES : Le Roy, Dantec.

PREMIERE. — Bernard, Le Gall, Le Goff, Péron, Pouliquen, Pronost, Roudaut, Vigouroux, Vourc'h, Daniel, Le Pape.

SECONDE. — Balch, Grall, Martin, Plantec, Le Roux, Troadec.

TROISIEME. — Le Bars, Miossec, Jean Morvan, Jean-Marie Morvan, Cornec.

QUATRIEME. — Abgrall, Floc'h, Le Gac, Tual, Cannic, Le Gall, Boutin, Perrot, Le Bris, Guillerm, Simier.

CINQUIEME. — Foll, Simon Jézéquel, Le Clech, Tournellec, Yvinec, Cochard, Montfort, Alain Jézéquel, Appéré.

SIXIEME. — François Le Roux, Soubigou, Calvez, Chapel, Mao, Pichon.

SEPTIEME. — Brenner.

HUITIEME. — Bozec, Le Brun, Loaëc, Guennoc, Keraudy, Souben, Cornic.

NEUVIEME. — Odeyé, Roudaut, Loaëc, Goaoc, Jean Le Verge, François Berthou.

DIXIEME. — Guennoc, Picart, Méar, Quélen.

CROIX DE COMPOSITION

PHILOSOPHIE ET MATHEMATIQUES. — *Morale :* 1. Le Roy ; 2. Suignard.

MATHEMATIQUES. — *Mécanique et Trigonométrie :* 1. Laurent ; 2. Luneau. — *Chimie :* 1. Le Roy ; 2. Dantec.

PHILOSOPHIE. — *Physique :* 1. Pernuit ; 2. Suignard. — *Psychologie :* — 1. Pernuit ; 2. Suignard.

PREMIERE. — *Dissertation :* 1. Vourc'h ; 2. Person ; 3. Péron. — *Version grecque :* 1. Le Gall ; 2. Calvez ; 3. Vourc'h. — *Thème grec :* 1. Vourc'h ; 2. Caugant ; 3. Vigouroux. — *Version latine :* 1. Vourc'h ; 2. Person ; 3. Creff et Chardronet. — *Thème latin :* 1. Person ; 2. Vigouroux ; 3. Roudaut. — *Histoire littéraire :* 1. Gouriou ; 2. Creff ; 3. Vourc'h et Grall. — *Géométrie et Descriptive :* (C D). 1. Frabolot ; 2. Kerspern. — *Chimie :* (C D). 1. Daniel ; 2. Kerspern.

SECONDE. — *Thème latin :* 1. Gentric ; 2. Martin ; 3. Lozac'h. — *Version grecque :* 1. Gentric ; 2. Lozac'h. — *Composition française :* 1. Martin ; 2. Plantec ; 3. Balch. — *Version latine :* 1. Gentric ; 2. Lozac'h et Balch. — *Thème grec :* 1. Balch ; 2. Lozac'h.

TROISIEME. — *Composition française :* 1. Cornec ; 2. Kerbrat ; 3. Jean Morvan. — *Thème latin :* 1. Miossec ; 2. Le Bars ; 3. Jean-Marie Morvan. — *Version grecque :* 1. Le Bars ; 2. Riou ; 3. Miossec. — *Version latine :* 1. Miossec ; 2. Le Bars ; 3. Georges Kerbrat. — *Thème grec:* 1. Le Bars ; 2. Jean Morvan ; 3. Le Bras.

QUATRIEME. — *Thème latin : S. B.* 1. Abgrall ; 2. Floc'h. — *S. R.* 1. Boutin ; 2. Albert Villacroux. — *Version grecque : S. B.* 1. Squiban ; 2. Tual. — *S. R.* 1. Le Bris ; 2. Villacroux. — *Narration : S. B.* 1. Abgrall ; 2. Le Gac. — *S. R.* 1. Villacroux ; 2. Boutin. — *Version latine : S. B.* 1. Abgrall ; 2. Falc'hun. — *S. R.* 1. Boutin ; 2. Prigent. — *Thème grec : S. B.* 1. Falc'hun ; 2. Squiban. — *S. R.* 1. Simier ; 2. Boutin.

CINQUIEME. — *Version latine : S. B.* 1. Yvinec ; 2. Foll. — *S. R.* 1. Cochard ; 2. Montfort. — *Analyse : S. B.* 1. Le Clech ; 2. Kerhoas. — *S. R.* 1. Montfort ; 2. Jézéquel. — *Narration : S. B.* 1. Bourel ; 2. Hamon. — *S. R.* 1. Montfort ; 2. Jézéquel. — *Orthographe : S. B.* 1. Foll ;

2. Simon Jézéquel. — *S. R.* 1. Cochard ; 2. Montfort et Alain Jézéquel. — *Thème latin : S. B.* 1. Simon Jézéquel; 2. Yvinec. — *S. R.* 1. Montfort ; 2. Alain Jézéquel.

SIXIEME (SECTION BLANCHE). — *Version latine :* 1. Le Roux ; 2. Merdy. — *Narration :* 1. Le Roux ; 2. Merdy. — *Orthographe :* 1. Fagon ; 2. Renaud. — *Anglais:* 1. Merdy ; 2. Ménez. — *Analyse :* 1. Merdy ; 2. Le Roux.

SIXIEME (SECTION ROUGE). — *Version latine :* 1. Chapel ; 2. Calvez. — *Narration :* 1. Salaün ; 2. Bescond. — *Orthographe :* 1. Chapel ; 2. Mao. — *Anglais :* 1. Chapel ; 2. Le Bec. — *Analyse :* 1. Le Bec ; 2. Chapel. — *Arithmétique :* 1. Kerspern ; 2. Mao.

SEPTIEME. — *Lecture :* 1. Dilasser ; 2. Niger ; 3. Bihan. — *Analyse :* 1. Quiec ; 2. Corre ; 3. Loaëc. — *Rédaction :* 1. Niger ; 2. Auffret ; 3. Giblat. — *Orthographe :* 1. Jestin ; 2. Niger ; 3. Affret. — *Ecriture :* 1. Thépaut ; 2. Affret ; 3. Niger. — *Exercices latins :* 1. Corre et L'Helgouarc'h ; 3. Loaëc. — *Arithmétique :* 1. Bernard ; 2. Kernéis et Loaëc.

HUITIEME. — *Orthographe :* 1. Le Brun ; 2. Bozec ; 3. Loaëc. — *Arithmétique :* 1. Le Gall, Guennoc et Jézégou. — *Rédaction :* 1. Quélen et Guennoc ; 3. Le Gall et Loaëc. — *Grammaire :* 1. Souben ; 2. Bozec ; 3. Loaëc et Le Brun. — *Ecriture :* 1. Souben ; 2. Le Brun ; 3. Lerrol. — *Lecture :* 1. Tual ; 2. Bozec ; 3. Dilasser. — *Géographie :* 1. Guennoc ; 2. Le Brun ; 3. Bozec. — *Histoire :* 1. Bozec ; 2. Guennoc ; 3. Le Brun et Abgrall. — *Leçons de choses :* 1. Le Brun, Guennoc et Tual.

NEUVIEME. — *Dictée :* 1. Page et Odeyé ; 3. Cann. — *Arithmétique :* 1. Loaëc ; 2. Goaoc ; 3. Page et Cann. — *Rédaction :* 1. Odeyé ; 2. Cann ; 3. Roudaut. — *Ecriture :* 1. Kermarrec ; 2. Cann ; 3. Kérouanton. — *Histoire :* 1. Odeyé ; 2. Roudaut ; 3. Goaoc. — *Grammaire :* 1. Odeyé; 2. Roudaut ; 3. Page. — *Lecture :* 1. Cann ; 2. Odeyé ; 3. Drogou. — *Leçons de choses :* 1. Roudaut ; 2. Loaëc ; 3. Cann.

DIXIEME. — *Dictée :* 1. Gac ; 2. Perrot. — 1. Méar ; 2. Souben. — *Calcul :* 1. Perrot ; 2. Gac. — 1. Le Verge ; 2. Kervennic. — *Ecriture :* 1. Perrot ; 2. Castel. — 1. Souben ; 2. Quélen. — *Rédaction :* 1. Guennoc ; 2. Perrot. — 1. Méar ; 2. Kervennic. — *Histoire :* 1. Guennoc ; 2. Giblat. — 1. Quélen ; 2. Souben. — *Géographie :* 1. Guennoc ; 2. Pape. — 1. Souben ; 2. Quélen. — *Grammaire :* 1. Perrot ; 2. Gac. — 1. Patinec ; 2. Le Verge. — *Lecture :* 1. Caër ; 2. Gac. — 1. Quélen ; 2. Souben. — *Récitation :* 1. Guennoc ; 2. Gac. — 1. Le Verge ; 2. Souben.

LA JOURNEE DE PASTEUR

Nous avons eu, comme il convenait, notre « Journée de Pasteur »: pour le repos de l'âme du savant chrétien un « Libera » a été chanté le matin; durant la journée, de nombreux insignes ont été vendus au profit de l'œuvre des Laboratoires; et dans la soirée, M. le Supérieur a bien voulu, devant un auditoire de professeurs et d'élèves des hautes classes, retracer dans ses grandes lignes, l'œuvre de Pasteur et nous indiquer le sens de la fête.

Pasteur a été un grand savant, et l'on peut ajouter, malgré l'absence du titre légal, un savant médecin, puisque l'on a dit à juste titre: « Il y a une médecine d'avant et une médecine d'après Pasteur. » Après son travail sur la cristallographie, alors qu'il était encore élève à l'école Normale, sa première grande découverte a trait à la fermentation. Il renverse la théorie généralement admise de la fermentation « conséquence de la putréfaction », établit que la fermentation se montre corrélative de la vie et de l'organisation des globules et montre l'existence des ferments aréobies et anaérobies. La découverte du Mycoderma aceti lui est due.

Mais ces ferments, êtres vivants, naissent-ils spontanément, ou naissent-ils d'autres germes? C'est le problème de la génération spontanée que va se poser désormais Pasteur. De toute antiquité, on avait cru que « tout corps sec qui devenait humide et tout corps humide qui se dessèche engendre des animaux. » Les abeilles ne provenaient-elles pas des flancs d'un jeune taureau en décomposition ? Spallauzani avait déjà conclu au rejet de la génération spontanée. Pasteur reprend ses expériences et montre que si dans un ballon contenant un liquide fermentescible on fait pénétrer de l'air à travers un tampon de coton, le liquide reste stérile. Veut-on y mettre un peu de coton, le liquide s'altère à cause des germes de l'air arrêtés par le coton. Il va plus loin, il découvre l'existence de germes sporulés, et leur résistance à une chaleur inférieure à 110 ou 120°.

Durant les mois d'août et septembre 1857 il reconnaît que le vieillissement du vin est dû à l'oxygène et en chauffant le vin à 55°, en milieu acide et à l'abri de l'air, empêche les maladies du vin, sans lui faire perdre son bouquet. Marchands de vin soyez reconnaissants à l'auteur de la « pasteurisation. »

En 1865, Pasteur entre dans une voie nouvelle. Une maladie des vers à soie, ruine les propriétaires de nos régions séricicoles. Deux points sont connus: sur les vers malades on observe des tâches noires semblables à des grains de poivre et les œufs contiennent des corpuscules. Pasteur opère une sélection parmi les graines et celles qui proviennent de souches corpusculeuses sont rejetées. La « pébrine », — nom de cette maladie — est conjurée. Il recommande ensuite la désinfection des magnaneries, et ordonne de veiller à la nourriture. La « flacherie », seconde maladie, est aussi dépistée et enrayée.

Voilà Pasteur au seuil de la pathologie. Il hésite cependant à s'y aventurer et ce n'est que sur les instances du Directeur de l'Agriculture qu'il se décide à étudier le charbon, qui déci-

mait les élevages de la Beauce. Il montre que c'est bien une bactéridie, et non un virus qui causait la présence de bâtonnets immobiles dans le sang des animaux malades. Si les animaux ne peuvent brouter dans certains champs « les Champs Maudits », sans contracter le charbon, c'est que les animaux dépouillés sur place ont laissé suinter du sang qui contient des spores.

Ayant établi la cause du mal, Pasteur se préoccupera du moyen de combattre ses effets. A la suite de recherches sur le choléra des poules, il remarque qu'une culture vieillie de l'agent de la maladie ne donne à l'animal qu'une indisposition bénigne, après quoi l'animal peut résister à l'injection d'une dose ultérieurement plusieurs fois mortelle. L'expérience de Pouilly Le-Fort confirme la découverte de la vaccination charbonneuse.

Et dès 1884 et 1885 c'est à la rage, maladie terrible et mortelle, que le savant s'attaque. Vu la marche et les symptômes de la maladie, il suppose qu'elle a son siège dans le système nerveux, et de préférence dans la moelle épinière : ses travaux permettent de fixer touchant l'origine un double résultat: un virus certain, dominant la rage à tout coup; un virus fixe, faisant éclater la maladie après une incubation courte et toujours la même. En possession du virus, il cherche le vaccin, et le trouve dans le vieillissement et la dessication des moelles. Le principe: pendant 14 jours, inoculer quotidiennement une moelle de 14, 13... 1 jour au malade, puis pendant 4 autres jours recommencer en brûlant des étapes. L'expérience avait pleinement réussi sur des chiens, Pasteur se décida, le 6 juillet 1884 à la tenter sur le jeune alsacien Joseph Meister, mordu deux jours auparavant par un chien enragé. O victoire! au bout de dix-huit jours, l'enfant était nettement hors d'atteinte, et le mal réputé inguérissable disparaît infailliblement vaincu.

Si l'œuvre strictement personnelle de Pasteur s'arrête là, celle de ses disciples se poursuit activement et heureusement. Les vaccins se sont multipliés et ont reçu des applications efficaces contre la peste, le choléra, la fièvre typhoïde. Des sérums spécifiques ont été utilisés et généralement avec succès pour combattre la diphtérie, le tétanos, les venins. Ceux qui demandent à quoi sert la science, à quoi servent les savants, auraient profit à connaître ces résultats: on a calculé que les découvertes de Pasteur et de son école, de 1890 à 1910 et rien qu'en France, ont sauvé la vie à 90.555 hommes par an en moyenne.

Et que ne feraient-ils pas encore davantage, nos savants, s'ils avaient à leur disposition les instruments, le matériel et le personnel nécessaires? Plusieurs fois déjà l'on a dénoncé la « grande pitié » de nos laboratoires de recherches sans que leur situation ait été sensiblement améliorée. Mme Curie, la mère du radium et de la radiothérapie, dispose pour son laboratoire d'une crédit annuel de 12.000 francs, pas assez pour couvrir les frais généraux de chauffage, éclairage, gaz, électricité. M. Branly, l'inventeur de la T .S. F. est contraint pour vivre de garder sa chaire de professeur à l'Institut Catholique à 8.000 francs par an. N'est-ce pas lamentable?

Puisque l'Etat, momentanément obéré au-delà de ses capacités, ne peut pas apporter l'aide suffisante, il appartient à l'initiative privée de venir au secours d'une misère aussi navrante et préjudiciable à la santé publique. Un ministre allemand en présence de la même détresse disait il n'y a pas longtemps: « La science, c'est désormais l'affaire du peuple tout entier ». La France victorieuse peut et doit adopter le même langage. Même du point de vue de la défense nationale, — au témoignage du général de Castelnau approuvé par M. Lefèvre, ancien ministre de la guerre — la question la plus urgente à l'heure qu'il est, la question la plus grave est la question des laboratoires.

Ne soyons pas sourds à cet appel du patriotisme, et saisissons de grand cœur l'occasion qui s'offre à nous de témoigner notre reconnaissance à la mémoire de Louis Pasteur. Apporter notre obole, si petite soit-elle, à l'œuvre que sa mort n'a pas interrompue, sera notre façon à nous de remercier et d'être nous aussi — très modestement mais avec efficacité pour autant — des bienfaiteurs de l'humanité.

P. D.

CONFERENCE SUR LE THEATRE BRETON

Le 29 avril, M. l'abbé Guillou, surveillant, chargé de l'un des cours de Breton, nous a donné une conférence sur le « Théâtre breton. »

Nos ancêtres ont surtout excellé dans le « drame sérieux »: ils ne nous ont laissé que deux ou trois comédies. — Les premières endate (XV[e] siècle) sont les Mystères d'origine religieuse. Le théâtre breton comprend quatre cycles: celui de l'Ancien Testament, du Nouveau Testament, le cycle des Saints et le cycle romanesque. — Nos bardes nous ont laissé 126 Mystères dont 26 seulement ont été imprimés. Plusieurs des pièces manuscrites ont été recueillies par Luzel dans le Tréguier au milieu du siècle dernier. La plupart sont dans un état de délabrement voisin de la ruine. C'est que les copistes n'étaient pas des hommes du métier, mais des laboureurs ou tisserands qui s'improvisaient scribes, passaient durant des mois et des mois leurs veillées à faire avancer péniblement leur copie, qu'ils prêtaient volontiers ensuite au premier venu.

On déchiffre difficilement ces manuscrits, même quand les scribes se sont servis « d'une bonne plume », ce qui, à les croire, ne leur arrivait pas souvent.

Le contenu des Mystères bretons de l'Ancien et du Nouveau Testament est le même que celui des Mystères français. Les Vies des Saints sont une suite de récits et de légendes plutôt qu'une biographie exacte. A relever, dans la Vie de S. Gwénolé la scène comique d'un aveugle conduisant un cul-de-jatte à Landévennec « pour l'amour du vin » que lui a promis son compère.

Nos vieux auteurs bretons ne connaissaient pas la règle des trois unités; ils négligeaient la couleur locale et se souciaient peu de l'exactitude historique et géographique. Le meilleur mérite de nos Mystères bretons consistait dans le prologue, l'épilogue et la versification. Le prologue donnait un

résumé de la pièce. L'épilogue consistait principalement à présenter aux spectateurs les excuses des acteurs. On demandait surtout aux jeunes filles de ne point se moquer des acteurs, de peur qu'il ne leur arrivât plus tard d'épouser l'un ou l'autre d'entre eux!! » La versification présentait de réelles difficultés. La métrique celtique, en usage jusqu'au XVII[e] siècle, exigeait, outre la rime finale, une rime interne, qui consistait à faire rimer la pénultième du vers avec la coupe principale.

L'organisateur des représentations, « Ar Mestr », n'avait que l'embarras du choix pour trouver des acteurs, car tous se présentaient, paysans, charrons, tanneurs, etc. Il fallait copier les rôles et les répéter patiemment aux acteurs, qui le plus souvent ne savaient ni lire, ni écrire. Cette besogne incombait aux femmes, sévèrement exclues de la scène. Aux femmes encore le soin de confectionner les costumes. La variété ne manquait pas, chaque mère de famille utilisant... ce qu'elle avait.

Les représentations étaient pour nos pères de véritables pèlerinages dramatiques. Ils s'y rendaient en foule, y assistaient avec une émotion religieuse, contenue et restaient debout durant des heures, des journées sur la « pleuen ar c'hoari. »

Mais dès 1565 et jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle les autorités, tant civiles que religieuses combattirent le théâtre breton. On l'accusait d'être une cause de désordre, de tourner en ridicule les papes, les cardinaux, les évêques, de déformer la liturgie. — A Morlaix, en 1888, Luzel fit jouer, dans une cave par des acteurs habillés en dragons, « Sainte Tryphine et le roi Arthur. » Les Parisiens, attirés en grand nombre par les tapageuses réclames faites dans les journaux de la capitale, s'en retournèrent, criant à la mystification. « Ce fut, pour le théâtre breton, un enterrement de première classe. » — A Plou-jean, en 1897, lors d'une représentation de « S. Gwenole », Gaston Paris déclara dans un toast que, pour revivre, le théâtre breton devait abandonner l'idée religieuse, comme trop moyenâgeuse et désuète, pour célébrer, selon lui, « la religion de tous les temps: celle de la souffrance humaine. » — Mais la véritable religion de la souffrance humaine n'est-elle pas précisément la religion de Celui qui a dit, penché sur toutes les misères humaines: « Venez à moi vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai? »

Les Bretons sont restés fidèles à leurs traditions: l'inspiration religieuse a été la « fontaine de Jouvence » de leur théâtre et continue d'en être le principal aliment. Dans le répertoire actuel, les mystères religieux dominent. Citons entre autres: « Mouez ar Gwad », de M. le Bayon, épisode de l'Enfant prodigue, contenant des scènes majestueuses, comme la fête de la Moisson, ou encore gracieuses et touchantes, comme celle où la sœur, qui n'a jamais désespéré du retour de son frère, déclare qu'elle lui fera revêtir la belle robe,

« Am eus d'ezan brodet gant neud va c'harantez ».

Citons encore « Maro sant Trémeur », de M. Roudaut ; « Dragon sant Paol », de M. Perrot; « Ar Gasoni », de M. Maréchal »; « Bugale Jacob », de M. Héliès, notre professeur de 7[e]; « Nikolazig » et « Keriolet », de M. le Bayon, etc.

Le genre comique est aussi très florissant avec « Alanig al Louarn », de M. Perrot, adaptation très réussie au génie breton de l'avocat Patelin; « Biel al Liardou », de M. Héliès; « Job al Lounker », « Ar c'hornaudoned », de M. le Bayon; « Yann an Tachou Koz », de Alan Yann, etc.

Espérons beaucoup du théâtre breton pour la conservation de la langue et de l'âme bretonne, auxquelles nous devons rester fermement attachés. Répétons, avec une légère variante, le mot de notre poète Brizeux.

La « langue » de nos pères toujours nous la parlons,
Non, nous ne sommes pas les derniers des Bretons.

J. F. K.

Carnet Bibliographique

Travaux de nos Anciens

Christophe **Jézégou,** recteur de Plobannalec. — **E KORN AN OALED,** volume de 320 pages illustré par G. Lirand. — J. M. Guivarc'h, librairie Saint Corentin, 52, rue Kéréon, Quimper.

Les vingt légendes dont se compose le nouveau recueil de M. Jézégou feront les délices de nos campagnes bretonnes, tout comme elles ont charmé jadis, à la veillée, les auditeurs groupés, e korn an oaled, autour du « mevel » Jean Pascoët: elles n'ont rien perdu, semble-t-il, de leur antique saveur. Nos élèves de breton trouveront à les lire ou à les interpréter autant de profit que d'agrément. Et ils les feront connaître autour d'eux pendant leurs vacances: tout le bénéfice de la vente doit aller à la chapelle de Lesconil et au presbytère que M. le recteur voudrait y bâtir, pour le plus grand bien de 1.200 âmes que l'éloignement du centre paroissial met en danger de perdre la foi. Propager ce volume, c'est contribuer à une bonne œuvre.

—×—

LA VIE SPIRITUELLE (12 fr. l'an; Ecole théol., S. Maximin, Var). Mai. Don Joret: La beauté de Dieu sur la face du Christ. Dom Simon: L'Ascension. Dom Ménager: La doctrine de Cassien. Textes anciens. Chroniques de liturgie, de pédagogie spirituelle, d'hagiographie.

LA NOUVELLE JOURNEE (20 fr. l'an; 26, rue Pigalle, Paris, IX[e]). Mai. P. Archambault: Sur l'élection de l'abbé Brémond à l'Académie. P. Vieille: Scènes de la vie religieuse à Londres. G. David: Contes poitevins. P. Bureau: Matérialisme sociologique. Chroniques littéraire, artistique, politique, sociale. A travers les Revues.

LES SEMAILLES. Mai. Qu'est-ce que j'entends dire de toi? Renseignements religieux. Une page d'Ecriture Sainte (La Pentecôte). Le Mystère de la Grâce. La Prêtrise. La Fête-Dieu. Pages à relire. Concours.

LES LETTRES. — Juin. L'enseignement de l'histoire (M. Legendre). Joseph de Maistre mystique (Emile Dermenghmen). Notre action dans la Rhur (Y. Blondel). Enquête sur le Nationalisme. Que penser du Spiritisme? Poëmes. M. Brémond à l'Académie. En marge: notes littéraires, religieuses, tartistiques, etc... Mensuel. Abonn. 25 francs l'an. Paris, 14, rue de l'Abbaye.

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE. Mai-Juin 1923. — F. Le Cap: Notice sur Loc-Maria Plouzané (suite). Jourdan de la Passardière: A propos du Cartulaire de Landévennec (suite). — Abbé Montfort: Pleyben: contribution à son histoire (suite). — Abbé Saluden: Un curé constitutionnel: Emm. Pilet, curé de Landerneau (suite). — G. Pondaven et L. Le Guennec: un maître de Renan à Saint-Sulpice: l'abbé Le Hir, de Morlaix. — P. Peyron: Manuscrit de M. Boissière (suite). — G. Pondaven: le 2e bourdon de la Cathédrale de Quimper. — Abonnements: 12 francs, partant de janvier. (C. C. 3.698, Nantes; abbé Pondaven).

L. **Bournet** (Abbé), professeur d'Histoire ecclésiastique au Grand Séminaire de Versailles. — **LE CHRISTIANISME NAISSANT, EXPANSION ET LUTTE.** — In-12 de plus de 500 pages. Prix: 8 fr.; franco, 8 fr. 50. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe).

Ce livre offre une synthèse qu'on trouverait difficilement ailleurs. La première partie expose les solutions les plus sages des meilleurs historiens, relatives à la transcendance toute divine de la propagation chrétienne. La deuxième partie n'est pas moins intéressante. Les causes des persécutions, la législation persécutive et ses conséquences, la valeur apologétique du martyre chrétien y sont traitées avec la même méthode et la même sagesse. Ce livre est vraiment nouveau, sinon pour le fond des idées, du moins par l'ensemble des questions logiquement groupées et étudiées avec un très grand souci de la vérité historique, mise au service de la meilleure apologétique. Dès lors il sera utile à quiconque, prêtre ou laïque, cherche des aperçus lumineux sur les problèmes si intéressants des origines chrétiennes.

ALLER A DIEU PAR LA SOUFFRANCE, par le chanoine **Casteig.** In-32, broché, 3 fr. 15 franco; étranger, 3 fr. 25. Avignon, Aubanel, frères.

Le problème de la souffrance a suscité maintes recherches, et comme la douleur constitue un état violent, donc une sorte de maladie, on en a cherché les remèdes de tous temps. C'est l'ensemble de ces remèdes qu'a consigné ici l'auteur, sous la forme de réflexions qui frappent par leur brièveté et qu'il conseille de lire au hasard, en faisant chaque fois de chacune d'elles le sujet d'une médiation plus ou moins développée.

RETRAITE DES SERVITEURS DE MARIE, par le R. P. **Pérégrin Marie Soulier,** des Servites de Marie. Un vol. in-12 de 284 pages, 6 fr. 50.

C'est vraiment une retraite mariale que nous offre le R. P. Soulier: la Très Sainte Vierge y occupe la place qu'elle doit tenir dans la vie chrétienne, et par suite dans toute retraite bien faite. Avec l'auteur, on apprend à la connaître, à l'aimer, à la vénérer, à la prier avec confiance, à compatir à ses douleurs; les douleurs de Marie surtout sont le sujet de prédilection du Révérend Père, comme du reste le demande l'esprit de son Ordre; les méditations sur la Purification, la Compassion, la Désolation sont très touchantes. — Téqui, éditeur, Paris.

Abbé **F. Delerue. AU SEUIL DE LA VIE.** Lettres et Causeries avec préface de S. E. le Cardinal Dubois. 2 in-12°; prix, 10 francs; franco, 11 francs. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris.

La préparation de la jeunesse française à l'avenir inspire, éclaire et anime tout l'ouvrage. Les **actes** qui doivent remplir la journée — les **pensées** qui doivent composer sa mentalité profonde — les **habitudes** qui de manière constante et rayonnante, doivent organiser sa vie intime — les **destinées** diverses qui doivent en exploiter l'activité, tout cela est traité dans les quatre parties de l'ouvrage, et leurs soixante-six causeries — précises et attrayantes.

Un rapide coup d'œil sur les tables des deux volumes, avertit lecteurs et lectrices que rien d'utile n'a été omis et que surtout le nécessaire a été dit. Jeunes filles et mères avisées, prêtres et maîtresses soucieux d'éducation d'âmes y trouveront toutes les lumères que celles-ci attendent. Source limpide de méditations bienfaisantes, source jaillissante de bienfaisants entretiens, cet ouvrage peut être cela, tout ensemble, pour les jeunes filles, sans doute et aussi, avec quelques faciles transpositions, pour les jeunes gens.

Abbé Ch. **Grimaud. SAUVONS NOS AMES,** 2e édition, in-12, 5 francs; franco, 5 fr. 50. Téqui, Paris.

Cet ouvrage paru en 1914 a été arrêté dans son élan admirablement commencé, par la catastrophe mondiale. Le succès des nouveaux ouvrages de M. l'abbé Grimaud, **Futurs Epoux** et **Futures Epouses** a attiré l'attention sur **Sauvons nos Ames,** qui s'est rapidement épuisé.

L'auteur présente aujourd'hui au public cette nouvelle édition qui trouvera l'accueil de sa devancière. C'est un volume de belle et bonne apologétique. Tantôt avec une fine pointe d'ironie, jamais méchante cependant, tantôt en des scènes émouvantes jusqu'aux larmes, l'auteur nous y apprend comment nous pouvons sauver nos âmes en **croyant,** en nous **instruisant,** en **fréquentant les sacrements,** en foulant aux pieds **le respect humain, en priant,** etc.

Signalons que l'auteur a ajouté, dans cette édition, quatre délicieuses histoires — de petits chefs-d'œuvre — sur l'angoissante question du recrutement sacerdotal. Elles intéres-

seront d'autant plus tous sous la plume de M. l'abbé Grimaud, qu'il apromis **Futurs Prêtres** pour paraître sous peu et que ses lectuers, attendant avec impatience ce nouveau volume, seront heureux d'en avoir un avant-goût dans les dernièges pages de **Sauvons nos âmes.**

LA MORALE DU CHRIST, par le R. P. **Stanilslas Reynaud,** in-12, 5 fr. 75 franco recommandé.

La crise morale s'aggrave par l'éducation sans Dieu et les suites de la guerre. Il est donc très opportun de rappeler qu'il y a une loi, une loi morale révélée, imposée par Dieu, complétée par Notre-Seigneur, transmise par l'Eglise. L'auteur, en termes excellents, dit ce qu'est cette loi, montre ce qu'est et ce que doit être la personne à qui elle s'applique d'après le christianisme, et le but que la loi assigne à tous les membres de la société rachetés par Jésus-Christ. L'auteur oppose en passant la civilisation chrétienne aux civilisations antiques dont il s'était déjà fait l'historien. — Téqui, éditeur, Paris.

HAUT LES CŒURS. Une discussion animée au village, par **J. Leday.** — In-12 de 62 p., 1 franc. Téqui, Paris.

Exquis petit Cours d'apologétique, sous forme de discussion entre trois villageois, l'un chrétien convaincu, le second, sympathique seulement et en route vers la foi, le troisième incroyant. Et la discussion est menée avec spontanéité, avec naturel, avec charité surtout, avec un profond respect pour les âmes égarées à qui on veut porter la lumière. Excellent opuscule de propagande dont l'auteur a écrit plusieurs livres de vulgarisation scientifique (sciences physiques et naturelles) qui ont fait le tour du monde: **Ce que voit l'enfant** (leçons de choses) ; **Mon petit livre ; Nos qualité et nos défauts,** etc.

LETTRES DE MGR DE SEGUR A SES FILLES SPIRITUELLES, publiées avec une introduction et des notes, par le marquis **De Ségur,** nouvelle édition, in-12, 3 fr. 50 ; franco, 4 francs. Téqui, Paris.

Mgr de Ségur est là, plus vivant que dans le plus vivant des portraits, avec son zèle de feu, son âme sacerdotale, sa bonté sans limite, sa tendresse paternelle, son enjouement, son inaltérable gaieté, ses charmantes audaces et sa naïveté. Son style change suivant les personnes auxquelles il s'adresse, et, à l'exemple de l'apôtre, il se fait tout à tous pour donner Jésus-Christ à tout le monde et tout le monde à Jésus-Christ.

MIRACLE ET MYSTIQUE, par Dom S. **Louismet,** O. S. B. In-2, 6 francs franco recommandé. Téqui, 28, rue Bonaparte, Paris.

Après avoir défini, en deux ouvrages précédents, **La vie mystique, La vraie et la fausse mystique,** l'auteur différencie ici la mystique du miracle qui ne lui est pas essentiel, mais de pure excepion. Il montre ensuite le contraste de la mystique avec la tiédeur, avec ses contrefaçons, qui sont les faux mysticisme, enfin avec sa négation absolue qui est le péché mortel. Il montre le couronnement de la vie mystique dans la contemplation du ciel.

9e Année. Juillet 1923
NOUVELLE SÉRIE. N° 46

En Avant !

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Maîtres et Elèves du Collège de Lesneven

L'Assemblée générale annuelle de l'Association est fixée au mercredi 5 septembre.

Nos chers associés sont invités à prendre dès maintenant leurs dispositions pour être libres de venir participer à notre « Fête du Souvenir ».

Une convocation individuelle, avec horaire, programme et carte d'adhésion, leur sera adressée le mois prochain. Nous espérons qu'ils y répondront nombreux.

Le présent numéro étant consacré tout entier à la « Chronique de Saint-François », les Anciens voudront bien nous faire le plaisir de nous communiquer au plus tôt, pour notre numéro d'août, les succès qu'ils auront obtenus aux derniers examens et concours. Nous rappelons que la prudence la plus élémentaire nous interdit de publier des résultats dont l'attestation ne nous est pas fournie par les intéressés eux-mêmes.

C'est le moment aussi de nous faire connaître les changements d'adresse, s'il y a lieu, — et enfin, d'agir auprès des Anciens qui ne font pas encore partie de l'Association, pour qu'ils viennent s'y inscrire.

Nos associés peuvent dès maintenant nous envoyer le montant de leur cotisation et de leur abonnement pour l'année 1923-1924. Le total est de 10 francs (sauf pour les étudiants et les militaires non gradés, qui ne paient que 7 francs). Les associés à perpétuité (qui ont versé un capital de 100 francs) sont quittes envers l'Association; mais ils doivent le prix de l'abonnement, qui pour eux est de 5 francs.

On peut utiliser, à la fois pour l'expédition de l'argent et la correspondance, moyennant une taxe uniforme de 25 centimes, un mandat-chèque déposé dans un bureau de poste au nom de M. Dujardin, professeur, Compte Courant 39.75, Rennes.

En guise d'accusé de réception, le bulletin publiera les noms des associés qui, en usant de ce procédé facile et économique, nous auront épargné la pénible obligation de recourir au système de la traite.

CHRONIQUE DE SAINT-FRANÇOIS

LA VIE RELIGIEUSE

La série des instructions sur les Sacrements s'est terminée par un sermon de M. Falc'hun sur la Satisfaction (nécessité et moyens), — un sermon de M. Paul sur les Indulgences, — un sermon de M. Kerbiriou sur la Vocation sacerdotale, — un sermon de M. Jézéquel sur le sacrement de l'Ordre.

La fête du Sacré-Cœur, célébrée comme un dimanche, s'est clôturée par un sermon de M. le Supérieur et un salut solennel.

Le dimanche suivant, pardon annuel de l'Apostolat de la Prière, M. Le Goaziou, professeur de cinquième, nous a dit l'obligation, la nature et les joies du dévouement aux âmes.

Le 24 juin, fête de la Congrégation du Sacré-Cœur; sermon de M. Lozac'hmeur, professeur de Mathématiques, sur la bonté de Notre Seigneur.

Le 5 juillet, les élèves des classes inférieures représentent le Collège à la journée eucharistique du Folgoat.

Le dimanche 8 juillet, toutes les classes sont appelées à tour de rôle à passer une demi-heure aux pieds de N. S. exposé au Saint Sacrement, en union avec le Congrès eucharistique de Paris.

TABLEAU D'HONNEUR (Juin)

PHILOSOPHIE-MATHEMATIQUES. — Le Roy.

PREMIERE. — Kermoal, Vigouroux, Bernard, Le Gall, Pronost, Pouliquen, Le Pape, Chardronnet.

SECONDE. — Balc'h, Grall, Léost, Le Roux.

TROISIEME. — Jacopin, Lazennec, Le Bars, Miossec, Jean Morvan, Jean-Marie Morvan,

QUATRIEME. — Abgrall, Falc'hun, Le Gall, Tual, Boutin, Gloaguen, Kervennic, Le Bris, Morel, Simier.

CINQUIEME. — Foll, Simon Jézéquel, Le Clech, Tournellec, Appéré, Alain Jézéquel, Montfort, Rozec.

SIXIEME. — Bothorel, Le Roux, Merdy, Soubigou, Ulvoas, Chapel, Pichon.

SEPTIEME. — Brenner, Quiec, Péron.

HUITIEME. — Guennoc, Souben, Loaëc, Le Gall, Cornic.

NEUVIEME. — Goaoc, Roudaut, Loaëc.

DIXIEME. — Picart, Guennoc, Méar, Souben, Quélen.

3e EXAMEN TRIMESTRIEL

Ont obtenu la note « *Très Bien* »:

SECONDE. — Grall, Gentric, Lozac'h, Léost. — Plantec, Plouzennec, Rosec, Kerriguy.

TROISIEME. — Cornec, Jacopin, Le Bars, Miossec, Jean Morvan.

QUATRIEME. — Falc'hun, Abgrall, Floc'h, Le Gac. — Boutin, Guillerm, Morel, Perrot, Prigent, Simier, Albert Villacroux.

CINQUIEME. — Foll, Tournellec, Simon Jézéquel, Le Clec'h. — Montfort, Cochard, Alain Jézéquel, Appéré.

SIXIEME (*Section blanche*). — Soubigou, Bothorel, Le Roux, Merdy.

SIXIEME (*Section rouge*). — Kerspern, Mao, Chapel.

SEPTIEME. — Dilasser, L'Helgouarc'h, Kernéis, Affret, Goaoc, Quiec.

HUITIEME. — Le Brun, Abgrall, Guennoc, Tual, Loaëc, Bozec, Jézégou, Jaouen.

NEUVIEME. — Goaoc, Roudaut, Loaëc, Odeyé, Cann.

DIXIEME. — Gac, Méar, Souben.

LA PROMENADE A BRIGNOGAN

28 juin. — 8 heures... Les autos ronflent à la porte du collège, où règne une animation extraordinaire. C'est qu'en effet nous sommes au 28 juillet, date de la promenade traditionnelle à Brignogan. Avec quelle impatience ce jour était attendu par tous! Enfin il est arrivé et déjà les minimes et une partie des moyens sont en voiture. Le soleil se lève sur la ville et nous promet une belle journée.

A 8 h. 1/2, nous nous ébranlons nous aussi, mais à pied... Néanmoins nous ne sentons pas la fatigue et nous arrivons bien vite à un petit bois où nous nous arrêtons pour attendre les autos...

Un quart d'heure se passe, et rien ne paraît sur la route. On commence à s'impatienter. Enfin un nuage de poussière s'élève, le ronflement du moteur nous annonce l'arrivée des autos.

Avec force cahots, nous nous mettons en marche. Du haut de la côte qui mène à Brignogan, nous apercevons la mer, vers laquelle nous descendons avec une sage lenteur.

Nous débarquons enfin à Brignogan, convenablement poussiérés et fort aises de sentir sous nos pieds un sol moins remuant que le plancher de l'auto. Sur la grève, chaque section prend sa place sur les rochers que la marée basse laisse à découvert; plusieurs, à peine arrivés, se disposent à prendre un bain.

A midi, le clairon nous appelle pour le repas froid que nous prenons sur l'herbe. Notre appétit est aiguisé par l'air de la mer et les provisions disparaissent rapidement.

L'après-midi passa très vite, employée diversement par les uns et les autres et l'heure du second bain arriva. La mer était maintenant très haute et noyait toute la plage. Aussi nous n'eûmes pas besoin d'aller très loin pour nous bien baigner... Quelques-uns d'entre nous se payèrent même le luxe d'une promenade en bateau, grâce à la complaisance d'un vieux pêcheur.

Après une abondante collation de pain beurré, il nous faut songer au départ. Nous jetons un dernier regard à la plage, et nous nous mettons en marche sous un soleil de feu. La chaleur est accablante, mais nous avançons bravement, car bientôt nous serons au bout de nos peines. La montée de la Croix du Salut est enlevée, et au haut nous trouvons deux camions qui viennent d'y retourner. Nous assistons alors à une course de vitesse entre les deux autos, d'où il résulte pour nous de nombreuses secousses qui nous jettent dans les bras les uns des autres.

Nous entrons bientôt dans Lesneven puis au collège, où nous débarquons un peu fatigués mais fort contents de cette journée qui laisse à quelques-uns, sous la forme d'un coup de soleil, un souvenir révélateur...

Pendant ce temps, nos camarades de Première suaient à Quimper sur un devoir français et une version latine. L'an prochain ce sera notre tour...

Louis MARTIN (Seconde).

LES ELEVES DE SECONDE A ROSCOFF

Le jeudi 5 juillet eut lieu la promenade qu'on appelait autrefois « la promenade des acteurs ».

Après un service célébré pour les bienfaiteurs et les anciens maîtres, serviteurs et élèves défunts, nous montons dans une camionnette qui nous attendait à l'entrée du Collège. Et nous voilà partis!... Quelle joie exubérante!... Nos rires et nos chants ne cessaient

qu'au passage des « villes » pour reprendre sitôt après. De temps en temps, quelqu'un soulevait ce que nous appelions pompeusement les « rideaux » de la camionnette; et alors, dans les champs d'où nous venait le parfum des foins coupés nous apercevions de braves paysans qui nous regardaient passer en trombe, au milieu d'un tourbillon de poussière.

Nous allions vite et nous fûmes bientôt à Saint-Pol; puis nous filâmes sur Roscoff, tandis que les champs d'artichauts passaient rapidement des deux côtés de la route. A Roscoff, arrêt sur une plage; une vue magnifique: devant nous, l'île de Batz, à gauche la ville, derrière nous la campagne, et à notre droite la petite chapelle Sainte-Barbe, toute blanche, perchée sur le roc le plus élevé; et au loin, la mer, avec de petites vagues écumantes qui se poursuivent en dansant...

Un bon bain nous ouvrit l'appétit. Nous enlevons les provisions de la camionnette et nous montons près de la chapelle; un vent frais y souffle, tempérant l'ardeur du soleil. Rien ne manque au plaisir : un beau panorama, un repas bien fourni; nous avons du pain, de la viande, du pâté, et du vin à discrétion! Le service de ravitaillement a été bien organisé! Merci à notre Mère Supérieure et à notre cuisinière!

Après le dîner, la digestion. Pendant que nous somnolons, étendus au soleil comme des lézards, M. Herry vient nous annoncer que nous allons visiter le vivier. Nouveau plaisir! Conduit par le garde, nous admirons les langoustes nombreuses et de belle taille, qui reposent au fond de l'eau. Notre cicerone nous apprend qu'elles y sont par milliers, puis nous fait visiter son « musée », où nous remarquons un énorme crabe, une grosse araignée de mer et une langouste du Maroc, dont la carapace est ornée de beaux dessins blancs sur fond bleu clair. Quelle coquette !

Mais le temps presse. Sous la conduite de M. Creignou, nous passons rapidement à travers Roscoff, nous remarquons la vieille ville si pittoresque, la chapelle de Marie Stuart, la station Biologique. La chaleur est devenue accablante à tel point que certain élève de ma connaissance s'arrêtait à chaque pompe qu'il rencontrait, pour s'y désaltérer! Nous trouvons enfin de l'ombre sous le Grand Figuier, arbre trois fois centenaire, et qui produit encore des figues, s'il vous plaît !

Après un copieux goûter, nous prenons le chemin du retour. Un arrêt à Saint-Pol; nous visitons la basilique et la chapelle du Creisker, où nous avons la joie de rencontrer M. Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker; nous remontons en camionnette et cette fois, pour de bon. Avec un peu de mélancolie, nous

regardons passer les champs, les maisons, les arbres. A l'entrée de Lesneven, nous poussons un vivat pour M. Herry, notre professeur, et un autre vivat pour la classe de seconde. Nous rentrons au collège, un peu fatigués, mais contents, tandis que par les fenêtres ouvertes de leurs études, les autres élèves nous lancent des regards d'envie.

Ce même jour, chantres et enfants de chœur faisaient aussi leur promenade à Kerlouan.

Jean GENTRIC (Seconde).

LA CROIX BLANCHE

Quelle ne fut pas notre surprise, le dimanche 8 juillet, en voyant sur divers murs des affiches multicolores. Elles annonçaient une conférence sur.... l'alcoolisme. « Sujet bizarre », dirent les moins hostiles, « au moins déplacé » ajoutèrent d'autres. Chacun dit son mot long ou court, spirituel d'ailleurs très souvent!

Le conférencier, notre nouveau professeur d'histoire, devait aussi dire le sien. Nous savons qu'au Séminaire, grâce au concours d'ouvriers zélés, il avait donné un lustre nouveau au groupe de Croix-Blanche des Séminaristes. Il était par suite quelque peu qualifié pour nous parler des œuvres antialcooliques.

Ce soir-là donc, au cercle d'études, eut lieu la réunion. Monsieur le Supérieur avait tenu à présider, témoignant par là tout l'intérêt qu'il donnait au sujet traité.

M. Toulemont, après avoir remercié M. le Supérieur d'avoir désiré et demandé cette conférence pour faire connaître aux élèves de Saint-François le péril social de l'alcoolisme et les œuvres qui luttent contre ce fléau, nous introduisit en pleine matière. Il nous fit voir, chiffres en mains, quelques douloureux aspects du mal, montrant la France s'alcoolisant de plus en plus, consommant des quantités énormes d'alcool sous toutes formes, « toutes inoffensives », disent les aveugles, « toutes dangereuses ou peu s'en faut » rectifient les médecins et spécialistes qui ont pour eux l'expérience des siècles et les tristes statistiques des ruines physiques et morales entassées par l'alcool.

Passant ensuite au Finistère, apportant ici encore des précisions et des chiffres à faire frémir, il nous fit toucher du doigt le danger que court notre département, que court aussi toute la Bretagne.

Hélas! le temps passait. Le conférencier ne put qu'effleurer à peine d'autres aspects très importants du problème. Il aurait voulu insister encore sur le péril qui menace la forte race bretonne attaquée presque dans ses fibres les plus intimes par l'alcool consommé sans mesure dans trop de foyers de ville ou de campagne.

Car tout pâtit de l'alcoolisme d'un peuple ou d'un pays: les corps, certes oui et combien! Mais les âmes aussi, et ceci est plus terrible encore. On n'y songe pas assez peut-être et le mal se fait quand même. Il est temps de se reprendre et de lutter contre ce courant.

Et c'est au combat que nous invitait en finissant M. Toulemont. Dieu a fait les peuples et les nations guérissables. Auprès du mal il a toujours placé le remède. Ici quel serait-il?

Ne parlons pas d'intervention de l'Etat. On s'en est servi ailleurs avec profit, mais en France, rien à faire à l'heure où 500 députés viennent d'augmenter encore les sinistres privilèges des bouilleurs de cru. Reste l'initiative privée, celle des œuvres antialcooliques, en particulier de la Croix-Blanche.

Cette association a déjà fait ses preuves, un peu partout et spécialement dans le diocèse, avant la guerre. Le collège de Lesneven avait sa section: et c'est elle qui, groupée pendant les vacances de 1914 autour de M. l'abbé Corre, alors vicaire à Guipavas, fonda « En avant » pour être d'abord l'organe de la Croix-Blanche. La guerre vint interrompre son action et changer le caractère du Bulletin. Un peu partout aujourd'hui, la Croix-Blanche dort d'un sommeil profond. Seuls quelques groupes isolés se fondent ou renaissent. Celui du Collège Saint-François va renaître. Telle fut la conclusion donnée par Monsieur le Supérieur à la conférence du 8 juillet.

Et les inscriptions commencèrent. Combien y en eut-il ce soir-là et les jours qui suivirent, je l'ignore, les secrets sont si bien gardés! Je sais cependant qu'il y eut de bonnes, d'excellentes adhésions et que ceux qui donnèrent leur nom surent vraiment s'engager à faire rayonner autour d'eux le bon exemple et l'abstinence de tout alcool, à être apôtres déjà auprès de leurs amis et de leurs relations.

Etre apôtre pour cette cause, cause chrétienne, bretonne et française, s'il en fut, n'est-ce pas là un idéal, un bel idéal pour des jeunes, pour les chefs de demain! N'est-ce pas là aussi un début, un essai d'âmes ardentes qui, plus tard, sauront se dévouer et se livrer encore tout entières à d'autres œuvres plus grandes et plus belles?

Susciter du dévouement, du sacrifice, du zèle, de l'apostolat, c'est tout ce que désirait notre conférencier. Puisse la Croix-Blanche, dont il nous parlait et que Monsieur le Supérieur nous recommandait lui-même comme une œuvre de choix, prospérer au collège sous l'égide de saint François!

LA DISTRIBUTION DES PRIX

(Jeudi 12 Juillet 1923)

Malgré les fatigues d'une fin de trimestre alourdie par la chaleur et d'une longue promenade qui occupa toute l'après-midi du 11 juillet, nul n'en voulut à la cloche qui nous arracha, le lendemain, à un bon sommeil réparateur. Il n'était que 4 heures au cadran solaire: mais il fallait se hâter, pour remplir convenablement le programme de la matinée.

Une pieuse tradition nous conduisit d'abord au sanctuaire de N.-D. du Folgoat: n'avions-nous pas à remercier la Sainte Vierge des grâces de toutes sortes dont elle nous a comblés pendant l'année scolaire? N'avions-nous pas à mettre nos vacances sous sa maternelle protection? M. le Supérieur nous y a aussi donné ses derniers conseils: Notre-Seigneur, en nous bénissant, nous aura inspiré la volonté de les suivre.

Ce pèlerinage nous ayant aiguisé l'appétit, le déjeuner ne traîna pas; et à 8 heures 20 minutes, nous étions sagement rangés sur nos gradins.

***

A 8 h. 1/2, M. l'abbé Calvez, curé-doyen de Lesneven, président de la Distribution des Prix, fit son entrée dans la salle, accompagné de M. le Supérieur, de MM. les Professeurs, et d'un groupe imposant de prêtres et d'amis. Les violons de M. Huntziger l'accueillent aux accents de l'hymne national. La fibre patriotique est touchée: nous sommes ainsi tout préparés à suivre avec intérêt un drame en vers: « Les Larmes de Corneille », où le grand tragique s'élève lui-même à la hauteur des héros qu'il a créés. L'émotion fut à son comble quand l'émule du vieil Horace, apprenant la prétendue lâcheté de son fils, avec vigueur lança le: « Qu'il mourût! » et qu'ensuite la révélation d'un glorieux trépas fit tressaillir son cœur de père d'une douloureuse fierté.

Les bambins que n'intéressent guère encore les héros cornéliens s'en donnèrent à cœur joie dans la désopilante aventure d'Oscar Morisseau. C'est un peintre animalier, devenu médecin pour huit jours, juste assez pour donner le change à son père qui le croit docteur, et l'étonner même par la rapidité et la précision de son diagnostic. Mais un amateur de tableaux vient jeter le soupçon dans l'âme du papa. La ruse est découverte, et Oscar pris dans son propre piège... Des applaudissements nourris témoignèrent aux acteurs qu'ils ne nous avaient pas déçus, et à M. Herry qu'il n'avait pas perdu sa peine à former sa jeune troupe.

Quand la toile se lève pour la dernière fois, c'est pour laisser apparaître les prix, tout pimpants sous leurs faveurs rouges. Quelques-uns des volumes attirent les regards: on chuchote des chiffres, on murmure des noms.

Allocution de M. le Supérieur

Mais trêve aux calculs et aux hypothèses ! M. le Supérieur s'est levé : il remercie les familles et le clergé de la confiance qu'ils ne cessent de témoigner à la maison; il n'a pas de peine à les assurer de son dévouement le plus complet comme de celui de son personnel: ne sait-on pas que tous ses collaborateurs veulent avant tout former des hommes qui soient un jour pour l'Eglise et pour la Patrie de vaillants soldats et des serviteurs passionnés! De nouveaux succès viennent d'ailleurs sanctionner chaque année l'enseignement des maîtres et couronner les efforts de leurs élèves. C'est le moment d'applaudir les résultats du Baccalauréat connus à ce jour (1) :

Pour la première partie, 12 admissibles. — (A). Jean Chardronnet, de Brest; Jean-Louis Le Gall, de Plougastel-Daoulas; Jean-François Kermoal, de Plounévez-Lochrist; Urbain Person, de Lanarvily; Pierre Vigouroux, de Guipavas. — (B). Georges Roudaut, de Lesneven. — (C). Pierre Creff, de Plounéour-Trez; Germain Frabolot, de Brasparts; Jean Kerspern, de Telgruc. — (D). Yves Grall, de Plouzévédé; Yvon Jaouen, de Brest.

Seconde partie : 5 admissibles. — (Philosophie). Jean Pernuit, de Lanvéoc; Xavier Soubigou, de Lesneven. — (Mathématiques). — Claude Cozanet, de Lesneven; Eugène Le Roy, de Crozon; Pierre Luneau, de Brest.

Nous laissons ici la parole à M. le Supérieur :

« Dirai-je que cette liste honorable, surtout par ces temps chiches de lauriers, nous donne entière satisfaction? Non, certes: elle aurait dû s'allonger encore de plusieurs noms pour répondre à nos légitimes ambitions et pour rendre au mérite sa juste récompense. La session d'Octobre y pourvoira, j'en ai le doux et ferme espoir: que les candidats à qui le sort fut cruel, gardent invinciblement cette confiance avec le tribut de sincère regret qui leur revient dans la circonstance.

(1) Voir les résultats complets à la page 222.

» Un temps fut où l'on répétait assez couramment que le Collège de Lesneven, brillant d'un éclat sans pareil au ciel de la littérature, était incapable d'embrasser et de comprendre les sciences. J'ai toujours pensé que cette opinion n'était pas suffisamment fondée. Quoi qu'il en soit, elle tend désormais à tomber en miette sous les coups de la réalité. Je note en effet qu'aux derniers examens, pour les Mathématiques tout au moins, quinze sur seize candidats présentés atteignent et le plus souvent dépassent la moyenne admissible.

» Je n'entends pas dire que l'enseignement littéraire ait fléchi ou pâli. Du reste, les professeurs qui en ont la spécialité sont pour la plupart les fils intellectuels de cette lignée de grands maîtres, qui de temps presque immémorial ont illustré ici la haute culture des lettres et de la philosophie.

» Au Concours général des Maisons d'éducation chrétienne, la quatrième place de Dissertation philosophique est au nom d'un lesnevien, Eugène Le Roy, de Crozon. Au même Concours, le premier rang de composition française en Première a été conquis — pour la seconde fois en deux ans — par un petit breton timide de Brignogan, Pierre Creff; le premier rang de Version grecque dans la même classe par un attique de Lanarvily, Urbain Person. Pour la classe de Seconde, Jean Lozac'h, de Ploudalmézeau a obtenu la troisième mention au Concours de Version latine organisé par l'Université Catholique de l'Ouest. Pour la classe de Troisième, au Concours général de l'Enseignement chrétien, la cinquième place en devoir français est attribuée à Jean Morvan, de Plouigneau; et, pour la classe de Quatrième, François Falc'hun, du Bourg-Blanc est classé neuvième en Version latine. C'est assez dire que la tradition de gloire n'est pas éteinte à Saint-François; et du moment que les plus jeunes à leur tour s'en mêlent, on peut assurer qu'il y a encore de l'avenir.

» Même les Beaux-Arts sont cultivés dans l'enceinte du vieux Collège avec un brio qui dépasse tout ce qu'on aurait pu rêver. Au Concours de dessin ouvert par la Ligue maritime entre les Lycées et Collèges de France et des Colonies — en tout plus d'un millier de concurrents — le premier prix a été décerné à Jean Barjou, élève de phliosophie au Collège de Lesneven (Finistère-France). Il est vrai que ce jeune artiste a eu les leçons de M. Jacques Jullien, le peintre célèbre dont le Luxembourg de Paris et les Musées de nos grandes villes se disputent les tableaux à peine sortis de l'atelier.

» Sur un autre terrain, qui n'est pas le dernier dans nos soucis, seize élèves du Collège se sont présentés à l'examen d'admission au Grand-Séminaire. N'est-ce pas la meilleure preuve que la sève chrétienne continue d'y circuler généreuse, abondante. Ceci, mes chers confrères du sacerdoce, est autant votre œuvre que la nôtre; soyez-en remerciés; donnez-nous vos meilleurs enfants, et, Dieu aidant, nous vous rendrons des séminaristes. »

S'adressant ensuite aux parents présents, M. le Supérieur fait appel à leur collaboration vigilante et soutenue: mais, comme il craint d'empiéter sur les attributions du Président, il se défend d'insister, et ajoute:

« Il y a de ces leçons qui pour être données et reçues comme il faut, ont besoin de passer par une bouche plus autorisée ou moins familière. C'est pour cela que nous appelons tous les ans à la tâche de clore l'année scolaire un maître d'élite, un homme d'idéal et d'action.

» M. le Président, excusez-moi de finir par où j'aurais dû commencer. J'ai pensé en effet — ai-je eu tort? — que vous n'aviez pas besoin d'être présenté et recommandé à cet auditoire. Vous êtes ici connu et aimé, non seulement de vos chers paroissiens de Lesneven, mais encore de tous les hôtes et amis du Collège: ils sont heureux aujourd'hui d'avoir occasion de vous témoigner un peu de leur reconnaissance.

» Il est admis que les murs ont des oreilles: s'ils avaient eu de même une langue, que de choses élogieuses ils pourraient dire, dans le cadre où nous sommes, rien qu'en rapportant leurs souvenirs du temps où M. Calvez cueillait ici ses premiers auriers. Depuis, l'on sait avec quel succès, avec quel éclat, l'élève est passé maître lui-même: soit qu'il parle, soit qu'il écrive, soit qu'il fouille l'antique, soit qu'il creuse le moderne, en science profane comme en science religieuse, il fait autorité.

» Aussi suis-je plus confus que jamais d'avoir retardé, ne fût-ce que de quelques minutes, la joie et le profit que vous aurez à l'entendre. Parlez donc, cher Président; d'avance, avec autant de sympathie que de respect, nous sommes tout à vous. »

Discours de M. le Président

sur

l'Education dans la Famille

Les premiers mots de M. Calvez sont pour nous dire sa joie de présider cette fête intime dans l'établissement auquel il garde une éternelle reconnaissance et une affection attendrie. Il remercie M. le Supérieur dont l'amitié lui fournit l'occasion de s'acquitter une fois de plus de cette douce obligation.

« Il a plu à la divine Providence de me placer près du Collège: or par dessus les grands murs qui nous séparent il est des secrets qui passent, secrets de travail et de dévouement que je voudrais redire...

Il y a seize ans, M. le Supérieur, que vous avez pris la direction de cette Maison, seize ans de labeur inlassable pour vous, seize ans de prospérité pour le Collège. Vous avez commencé par agrandir et embellir la maison. Avec le concours d'un Econome toujours soucieux de tout ce qui pouvait être utile à la santé des enfants, vous avez introduit peu à peu dans la maison toutes les améliorations modernes. Et cette belle maison vous l'avez remplie d'enfants et de jeunes gens. Malgré la

guerre, malgré les difficultés de l'après-guerre vous avez maintenu votre chiffre de 420 à 430 élèves — et l'on dit que vous en refusez!...

Et quelle active sollicitude vous déployez autour de ces âmes d'enfants et de jeunes gens, tout le monde ici le sait. Mais ce qu'on ne sait peut-être pas aussi bien, c'est votre préoccupation constante — je dirai, anxieuse — du recrutement sacerdotal et de la culture des vocations. Vous me le disiez encore ces jours derniers: la diminution des vocations est le grand danger actuel de l'Eglise de France et vous travaillez de votre mieux à parer à ce danger.

Votre activité d'ailleurs, M. le Supérieur, ne se renferme pas dans les limites du Collège. Vous êtes toujours prêt à répondre à l'appel qui est fait à votre éloquence; et n'est-ce pas vous qui avez suscité et organisé chez nous la campagne pour la Justice Scolaire? Après avoir lu vos brochures pour la R. P. S. et pour la Famille, nous n'avons pas été étonnés d'entendre la voix de notre Evêque vous proclamer « docteur ès-sciences sociale et familiale. »

Et vous êtes entouré ici d'une élite de Professeurs d'une valeur incontestée. Ils se donnent sans compter à leurs élèves, les entraînant merveilleusement au travail, et trouvent encore le moyen de passer eux-mêmes des examens, de briller au premier rang dans les Conférences ecclésiastiques et de préparer des Travaux personnels dont la valeur est déjà sanctionnée par les plus hautes autorités officielles.

Et ces Professeurs d'une science supérieure sont en même temps des éducateurs d'un dévouement inlassable. Ils savent bien, Mesdames et Messieurs, la valeur des âmes que vous leur confiez et leur grand souci est de leur donner toute leur puissance devant Dieu et devant les hommes.

Chers Maîtres du Collège de Lesneven, il me semble que le meilleur éloge que je puisse vous adresser est de vous dire que vous continuez ici noblement l'œuvre sainte des maîtres que nous, les Anciens, avons ici le plus aimés et vénérés.

Et de ce travail, de ce dévouement, les résultats sont devant vos yeux. En nombre de plus en plus grand chaque année, malgré les difficultés et les surprises des examens, des Bacheliers sortent de la maison, — les vocations mûrissent et de jeunes clercs s'en vont prendre leurs places au Séminaire. — Une statistique discrète, publiée, je crois, par « En Avant », nous a permis de constater avec une fierté joyeuse la part qui revient au Collège de Lesneven dans le recrutement de notre Clergé.

Et devant ces résultats la confiance des familles ne fléchit pas, elle ne peut pas fléchir, elle ne fera que grandir.

Laissez-moi donc, en ce jour, M. le Supérieur, Messieurs les Professeurs du Collège de Lesneven, laissez-moi au nom des familles dont vous élevez les enfants, au nom des prêtres dont vous formez les élèves, laissez-moi vous dire un merci bien reconnaissant.

⁂

Et puisque j'ai parlé au nom des familles c'est à elles que je voudrais adresser quelques mots sur l'éducation dans la famille.

Cette préoccupation de l'éducation dans la famille est à l'ordre du jour. On en parle dans les journaux et dans les Revues. Parmi ces Revues laissez-moi vous signaler le Bulletin de l'Association du Mariage chrétien (1), Association de prière et d'entraide morale qui s'efforce de développer le sens des grands devoirs à remplir dans la famille et en particulier le souci de l'éducation.

Nos Evêques, dans leurs Mandements, reviennent souvent sur ce sujet essentiel. — Chaque année se tient en France un « Congrès d'Education Familiale »: il a été présidé en 1923 par S. E. le Cardinal Dubois.

En vous parlant d'éducation familiale il ne me semble pas sortir du cadre des pensées qui nous réunissent en ce jour. Nous allons clore une année d'efforts de ce Collège et nous savons qu'ici on a le souci de l'éducation intégrale de vos enfants. Mais n'est-il évident que l'effort d'éducation du Collège suppose déjà accompli celui qui revient à la famille ? N'est-il pas évident que l'action du Collège sera plus ou moins facile et surtout plus ou moins fructueux suivant l'effort déjà fait dans la famille?

Quand il arrive au Collège, l'enfant n'est déjà plus « cette page blanche » sur laquelle il n'y a encore rien d'écrit: il y vient avec son tempérament et ses instincts, avec ses qualités et ses défauts innés et aussi avec toutes les habitudes déjà prises, avec la forme, en un mot, que la famille lui a déjà donnée. On peut dire que les grandes lignes de sa personnalité sont déjà fixées.

Le Collège devra compter avec toute cette formation première faite par la famille. Et il devra compter aussi sur sa collaboration actuelle. L'œuvre en effet ne peut être menée à bien sans cette collaboration constante. Il faut que l'action de ces deux autorités, celle du Collège et celle de la famille, n'en fassent qu'une pour la formation de l'enfant. Et cette collaboration cordiale et confiante, avec une complète unité de vues, doit suivre l'enfant partout, dans ses heures de travail et dans ses heures de liberté. Et n'y a-t-il pas, hélas, trop de familles qui laissent se perdre pendant les Vacances tout le fruit de l'effort fait par le Collège pendant l'année? N'y a-t-il pas même des familles qui brisent de leurs propres mains la couronne de vertus que la piété et le travail du Collège avait mise au front de leurs enfants?

Et ceci vous montre déjà l'importance de l'éducation dans la famille.

⁂

Cette importance ressort encore du rôle providentiel de la famille. Sa fonction essentielle n'est pas seulement de nourrir et de vêtir les enfants, mais de les élever: l'éducation est son premier devoir.

---

(1) 5 francs par an. — 86, Rue de Gergovie, Paris (14e).

Et ce devoir commence avec la vie. Un éducateur célèbre a dit: « La première heure de l'éducation, c'est l'heure de la naissance. » Sous cette forme l'idée peut paraître paradoxale et cependant Joseph de Maistre n'a-t-il pas dit lui aussi: « Dès l'âge de deux ou trois ans, l'enfant est déjà formé au point de vue moral, et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera pour lui un grand malheur. »

Faites donc votre tâche, familles chrétiennes, Faites votre tâche, vous d'abord, mères chrétiennes. Sans doute c'est Dieu qui pétrit à son gré le cœur des hommes: Finxit singillatim corda eorum. Mais c'est vous qui avez la mission de faire éclore les premiers germes divins. On a souvent parlé des mères des grands hommes et de leur influence sur le génie de leurs fils; on a parlé aussi des mères des saints et de l'empreinte divine gravée par elles sur ces âmes prédestinées. Telle est l'action de toutes les mères sur les âmes de leurs enfants. « Pour moi, — écrit un éminent éducateur, Mgr Baunard, — pour moi, quand Dieu place sur ma route un enfants distingué, innocent, généreux, et que je veux connaître la source mystérieuse de ces dons privilégiés, je remonte à sa mère, et je ne me trompe jamais. »

Ayez donc conscience de votre puissance, mères chrétiennes, faites votre tâche avec persévérance et avec confiance et votre souvenir même sera pour ces âmes une grâce, une force, une force, une résurrection parfois. Ecoutez ce jeune étudiant, isolé dans Paris, qui écrit ces mots: « Je vis dans la présence réelle de ma mère. Quand je suis bon, quand je suis en repos avec Dieu, je la vois qui me sourit de loin. Et quand je prie je crois entendre sa prière qui accompagne la mienne, comme autrefois lorsque nous priions ensemble au pied du Crucifix. »

Un autre enfant, emporté par les flots des révolutions loin de sa patrie, écrit à son frère: « Notre mère était un ange à qui Dieu avait prêté un corps. A 600 lieues de distance les souvenirs d'enfance me ravissent de tristesse. Je vois ma mère qui se promène dans ma chambre avec sa figure de sainte, et en t'écrivant ceci je pleure comme un enfant. »

Un troisième, dans ses Mémoires, nous raconte que le souvenir de sa mère, morte en pleurant sur lui et sur son incrédulité, l'a ramené à la foi de son enfance: « Ma conviction est sortie du cœur, j'ai pleuré et j'ai prié « et il ajoute: « Bénie soyez-vous, ô ma mère, de qui je tiens ce qui peut avoir honoré et discipliné ma vie. »

L'action de la famille s'exerce toujours, qu'on le veuille ou non: elle est fatale. Là en effet tout agit sur l'enfant, et cela à chaque instant: les gestes, les attitudes, les paroles, les actes. C'est l'empreinte inéluctable et ineffaçable. Voilà pourquoi il faut tant veiller sur tous ces détails qui vont modeler peu à peu l'âme de vos enfants.

Et cette action de la famille est d'autant plus efficace et plus profonde que l'enfant s'y soumet sans aucune résistance; c'est sa vie, c'est son atmosphère. Dans tous les autres milieux, école, catéchisme, patronage, l'enfant sent toujours une certaine contrainte; c'est dans la famille seulement qu'il s'épanouit à l'aise, qu'il se livre tout entier, qu'il est complètement lui-même et qu'il subit le plus spontanément l'action constante du milieu.

Telle est donc l'importance de l'éducation familiale. Trop de familles n'y songent pas assez. Et cependant quelles saisissantes et profondes différences entre les âmes d'enfants, suivant l'éducation reçue au foyer! Il est des âmes qui seront toujours plus pauvres, plus débiles parce qu'elles n'ont pas trouvé au foyer une atmosphère de pensées et de sentiments élevés, une atmosphère chrétienne. « J'aurais dû commencer comme un fils de roi et j'ai commencé comme un gueux! » disait un écrivain récemment converti, en parlant de son enfance non chrétienne. — Cette différence entre les âmes, nous la constatons tous les jours, nous prêtres, à qui Dieu a donné mission et grâce pour voir les âmes de plus près, et les Maîtres du Collège la constatent aussi entre les enfants qui leur arrivent de tous les points de l'horizon.

⁂

Et si l'éducation dans la famille a une telle importance, Mesdames et Messieurs, il faudrait vous efforcer de lui donner tous vos soins. Je ne songe pas à vous faire un traité complet d'éducation familiale. Le sujet est bien trop vaste et trop complexe — et surtout ce serait bien trop long pour les légitimes impatiences de ces enfants — et les vôtres.

Je veux simplement attirer votre attention sur les deux principaux reproches que l'on fait aujourd'hui à l'éducation dans la famille : on lui reproche son défaut d'autorité et sa mollesse.

Le fléchissement de l'autorité, tout le monde le constate : c'est une remarque banale que de dire: « L'esprit d'indépendance — et mieux de révolte — souffle partout. » En fait, cet esprit là secoue les fondements de la société, il agite les foules, il gronde à certaines heures dans les institutions dont la discipline même est la base, et il pénètre peu à peu dans les milieux qui jusque-là avaient été préservés.

On sent qu'il pénètre dans la famille elle-même; on sent que, sous la rafale, l'autorité dans la famille est à son tour ébranlée. Et bientôt, au lieu de l'harmonieuse subordination autour du père et de la mère — ce qui est l'ordre providentiel — vous n'aurez plus qu'une juxtaposition d'éléments désagrégés qui tendent à se dissocier et qui bientôt deviendront hostiles les uns aux autres. On rejette toute dépendance, on se rit des formes anciennes de soumission et de respect, et chacun prétend se forger sa destinée comme il l'entend, — chacun va de son côté, comme on dit vulgairement, — et il n'y a plus d'union des âmes, il n'y a plus de famille.

Et d'où vient ce fléchissement de l'autorité familiale? Quelles en sont les causes? — Elles sont nombreuses; il y en a d'extérieures à la famille, il y en a d'intérieures.

Parmi les premières signalons toute cette presse, cette littérature, ces théâtres et cinémas qui ridiculisent la mission auguste des parents, qui leur prêtent des rôles misérables, qui racontent avec un cynisme éhonté ce qu'ils appellent les drames et les comédies du foyer et qui, après avoir flétri chez nous en tant d'âmes d'enfants la fleur du respect, s'en vont encore à l'étranger jeter le discrédit et la honte sur la famille

française. — Oh! gardez bien de ce poison les âmes qui vous sont confiées! Surveillez avec soin les lectures de vos enfants! Mais comment exercerez-vous cette surveillance si vous prenez pour vous-mêmes ce que vous voulez leur interdire? L'exemple ici comme partout est la meilleure garantie du précepte.

Parmi les causes extérieures encore ne voyez-vous pas ce besoin maladif de tout discuter, de tout critiquer, de tout juger? Aujourd'hui, avec son journal, chacun se croit capable de trancher toutes les questions dans tous les domaines. Il n'y a plus que les savants qui gardent encore un peu d'humilité intellectuelle. Et les enfants commencent de bonne heure à critiquer et à juger et, naturellement, critique et jugement portent d'abord sur l'autorité qui s'exerce sur eux de plus près, sur l'autorité familiale. « Le temps viendra, écrivait Tolstoï, où tout le monde comprendra clairement que les autorités sont absolument inutiles et ne font que gêner; le temps viendra où tous les hommes que ces autorités gênent leur diront avec douceur et calme : Ne vous gênez plus, de grâce! » Ce temps là est venu, dit-on, au pays de Tolstoï, et nous savons quel âge d'or il a inauguré!! Mais, Mesdames et Messieurs, ce temps là n'est-il pas venu aussi pour un certain nombre de foyers? Et les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles n'agissent-ils pas comme s'ils avaient dit à l'autorité familiale: « Ne vous gênez plus, de grâce! »

Ces causes extérieures, ces ambiances agissent; mais il faut bien le dire, le fléchissement de l'autorité dans la famille vient surtout de ce que trop de parents renoncent à l'exercer, par incompétence, par insouciance ou par faiblesse.

Par incompétence d'abord. Beaucoup en effet veulent bien faire, mais ils ne savent pas. Rien ne les a préparés à leur rôle délicat d'éducateurs. Ecoutez les plaintes d'un chef de famille: « En dehors de quelques rares privilégiés, quels sont donc les heureux mortels qui reçoivent, d'une manière méthodique, les rudiments de cette science de l'éducation pourtant si indispensable au père et à la mère de famille? Si j'en juge par ce que j'ai pu voir autour de moi et par ma propre expérience, on ne distribue nulle part cet enseignement d'une façon régulière. Aussi qu'arrive-t-il le plus souvent ? C'est qu'ayant charge d'enfants on est obligé de s'improviser une vague pédagogie... Et Dieu sait quelle pédagogie on imagine parfois!... » Et il ajoute: « L'amour paternel ou maternel ne suffit pas à révéler les mille détails de la science de l'éducation et moins encore les grands principes qui doivent présider à la formation morale et intellectuelle de l'être humain depuis le tout jeune âge jusqu'à l'adolescence. Sans doute l'affection des parents ne saurait être totalement suppléée, même par le savoir le plus complet; mais à son tour cette affection a besoin d'être éclairée par des notions techniques. Si vous en doutez, considérez le nombre d'enfants incontestablement mal élevés par des pères et des mères qui les aiment passionnément. Pourquoi en est-il ainsi? Presque toujours parce que ces malheureux pères et mères n'ont pas appris leur métier d'éducateurs. Et le mal existe dans toutes les classes de la société. » (Max Turmann. Initiatives féminines. Ch. V.)

Aussi ne nous étonnons pas d'entendre Sa Sainteté le Pape Pie XI faire cette déclaration dans une lettre à un prêtre qui s'occupe spécialement de cette question d'éducation familiale: « Toute femme étant appelée, à des titres divers, à l'éducation de l'enfant, a le devoir de s'instruire des procédés rationnels qu'exige une œuvre aussi capitale. Celles mêmes qui sont appelées à l'état religieux et surtout celles qui sont membres des Congrégations enseignantes ne peuvent se dispenser d'être initiées à la pédagogie rationnelle de l'enfance. » Sur ce point, comme sur tous les autres, nous savons que nous pouvons compter sur le dévouement éclairé de nos Maîtresses chrétiennes. Et les Cours d'enseignement ménager qui s'organisent un peu partout dans nos Ecoles leur permettent d'initier leurs enfants à la science de l'éducation et de les préparer à leur rôle d'éducatrices dans la famille.

Sans attendre les résultats de cet effort, il faudrait dès maintenant corriger cette incompétence par quelque bon livre de pédagogie comme « L'éducateur apôtre » de l'abbé Guibert. On arriverait vite ainsi à posséder quelques principes, à avoir une méthode, à éviter les aventures et les tentatives désastreuses dans l'éducation des enfants.

D'autres familles ne se révèlent pas seulement incompétentes en matière d'éducation, mais parfaitement insouciantes. L'éducation des enfants ne les préoccupe pas plus que l'existence du roi Pharamond. Elles se déchargent de ce souci sur tous ceux qui voudront bien l'assumer, les domestiques d'abord, puis les maîtres et maîtresses. Ce qu'elles veulent surtout, c'est une certaine bonne tenue extérieure, — et elles s'adressent à la bonne maison d'éducation comme elles s'adressent au bon tailleur ou au bon chapelier. Elles ne s'occupent des défauts des enfants que lorsque leur vanité ou leurs aises en souffrent. Là jamais l'autorité ne se manifeste que par quelques violentes objurgations bientôt perdues dans l'habituelle indifférence.

Cependant le motif le plus commun, presque général aujourd'hui, de l'amoindrissement de l'autorité, c'est la faiblesse des parents. On hésite à réprimander quand il le faudrait, aussi souvent qu'il le faudrait, et surtout on recule devant la répression. Et ainsi l'autorité se dissout.

L'enfant, le jeune homme, naturellement égoïste et jouisseur puisque qu'il porte le poids de toutes les fautes des générations antérieures, se dévoile alors partisan de ses aises et réfractaire à tout effort. Pour arriver à ses fins il se révèle un stratège de première valeur. Il a bien vite discerné la coupable complaisance de ses parents; il sait ce que valent les courtes résistances et les menaces sonores; il attend les lassitudes résignées et les explosions de tendresse. Et il a bien calculé quel emploi il doit faire tour à tour des caresses et de l'importunité, de la bouderie et des scènes. Et c'est toujours lui qui est vainqueur. « Papa, maman et moi, déclarait avec aplomb un enfant de quinze ans, nous faisons tout ce que je veux. » Vous devinez quelle tyrannie exerce ce jouvenceau qui est seul désormais dans la famille à prononcer ce mot: « Je veux ». Et ce sont ceux qui devraient commander

qui en sont réduits à implorer, à implorer celui qui ne mérite qu'une chose, le châtiment. — Voilà jusqu'où peut aller parfois l'effondrement de l'autorité paternelle.

Une cause de fléchissement de l'autorité dans la famille, c'est la divergence de vues et d'action des parents. Parfois cette divergence porte sur la nature même de l'éducation à donner à l'enfant: l'un (ou le plus souvent l'une, la mère) veut une éducation chrétienne pour l'enfant, l'autre veut une éducation neutre. Quelle misère quand l'enfant, qui devrait être le lien, devient l'objet même du conflit! Et quelle autorité garderont ces parents qui ne s'entendent pas sur la question essentielle? — Grâce à Dieu, ce n'est pas le cas pour les parents qui m'écoutent: le fait même qu'ils sont ici, montre bien qu'ils veulent pour leurs enfants une forte éducation chrétienne.

Mais cet accord sur les principes il faut aussi savoir le maintenir dans les détails de l'action quotidienne. Si l'enfant voit des conflits surgir à chaque instant entre ses parents, il aura la tentation de les exploiter, il opposera les deux pouvoirs et, tour à tour il s'appuiera sur l'un pour s'émanciper de l'autre. Que l'enfant, que le jeune homme sente toujours dans la famille un gouvernement unique! Qu'il sente bien que chaque fois qu'un ordre est donné, que ce soit le père ou la mère qui parle, il n'y a qu'une autorité qui commande devant laquelle il doit s'incliner avec respect! Qu'aucune discussion n'éclate donc devant eux, surtout en ce qui les concerne. Si, sur un point ou sur un autre, une diversité de vues sépare les parents, qu'ils étudient et règlent la question dans un entretien particulier: à l'enfant, ils notifieront seulement la décision.

*
**

Le second reproche grave que l'on fait aujourd'hui à l'éducation dans la famille, c'est sa mollesse. On voudrait tout faire par affection et douceur; on rêve d'une éducation à la Jean Jacques, tout comme si l'on croyait avec Rousseau que l'enfant est naturellement bon, qu'il possède toutes les qualités, qu'il n'y a donc qu'à le laisser grandir.

Mais, nous savons, nous, que l'harmonieux équilibre des facultés hmaines, établi par Dieu au jour de la création, a été rompu par la malice de l'homme. Nous savons que chaque âme porte ici-bas les conséquences de cette faute originelle, qu'il y a en elle des tendances mauvaises à redresser : est-il besoin de regarder si longtemps un enfant pour le reconnaître? Ce redressement ne peut se faire quepar l'effort; il faut donc de bonne heure habituer l'enfant à l'effort moral. Et comme cet effort ne peut se faire sans souffrance, n'ayons pas l'illusion d'éviter à l'enfant toute souffrance. Que de parents cependant se font illusion sur ce point! Ils s'ingénient à éviter toute douleur à l'enfant, comme si cela était en leur pouvoir! Et la peur de voir souffrir l'enfant les conduit à toutes les capitulations.

Rappelons-nous que la vie morale est un combat pour lequel il est nécessaire d'armer l'enfant dès le jeune âge; rappelons-nous que

L'homme est un apprenti: la douleur est son maître. —

Aussi, quand on voit des enfants qui ont des montagnes de jouets à mettre en pièces; qui goûtent à peu près tous les jours avec des choux à la crême; qui ébranlent plus sûrement la maison avec un pleur que Jupiter n'ébranlait l'Olympe d'un froncement de sourcil; qui, entre leur père et leur mère toujours à se reprocher d'être trop sévères, apprennent à diviser pour régner, — on se rend bien compte que ce n'est pas dans de pareils milieux familiaux que se forment les hommes de caractère.

C'est par défaut d'énergie que l'on recule, de nos jours, devant le devoir de la correction.

Ah! sans doute il faut d'abord et avant tout faire appel au sentiment et à la raison pour redresser et remettre dans le devoir; mais s'ils ne suffisent pas, il faudra bien aussi en arriver à la sanction; il faudra recourir au châtiment pour faire expier à l'enfant la faute commise et pour l'empêcher d'y retomber aussi facilement.

Parfois même, surtout avec certaines natures et jusqu'à un certain âge, il faudra recourir à la punition corporelle.

Je sais que l'on a beaucoup discuté cette sanction. Laissez-moi simplement vous lire la réponse faite par un père de famille à une enquête ouverte sur ce point dans le « Bulletin de l'Association du Mariage chrétien »:

« L'usage du fouet dans l'éducation des enfants semble passé de mode à notre époque. On ne veut faire à l'enfant aucune peine, même légère, et on obtient ainsi de petits tyrans, égoïstes, colères et souvent très irrespectueux.

J'avoue avoir été moi-même élevé de cette manière. Mes parents s'en rapportaient aux professeurs et ne s'occupaient nullement de mes notes. Il arriva que j'échouai aux examens et je dus quitter le collège sans obtenir le moindre diplôme.

Père de famille maintenant, je suis convaincu que les parents sont responsables de la paresse et de la mauvaise tenue de leurs enfants. Les miens avaient été fort choyés par leur mère pendant la guerre et étaient très paresseux. Pierre, âgé de 11 ans, s'échappait de la classe et allait dénicher les oiseaux; Guy se mettait en colère pour des riens; tous, garçons et filles, nous obligeaient à une surveillance constante.

Je commençai à infliger à Pierre une sévère fessée devant tous ses frères; Guy reçut aussi la sienne, ce qui calma aussitôt sa colère. Pendant un mois, à la moindre désobéissance, pour le mensonge comme pour la paresse, mes enfants subirent la rude caresse des verges. Il n'y avait pas de jour que je ne baissai quelques culottes. Je m'aperçus qu'il n'y avait aucun danger à faire passer au rouge vif les joufflus rebondis et que les traces cuisantes disparaissaient rapidement. — En même temps je distribuais des récompenses à ceux qui travaillaient de leur mieux.

Je ne tardai pas à voir les bons effets de ma méthode, et ma belle-sœur, veuve de guerre, me confiait ses enfants pour suivre également le régime que j'inaugurais ainsi dans la famille.

Presque tous aujourd'hui sont à la tête de leur classe ; ils sont aussi doux, aussi tendres, aussi gentils que les autres enfants.

En dehors des instants de sévérité nécessaire, je m'efforce de me montrer le plus aimant, le plus tendre des papas, de façon à me faire craindre un peu et beaucoup aimer. »

Je livre cette expérience familiale à vos méditations.

Une énergique et sereine fermeté, qu'on sent provenir d'une tendresse profonde et dont on n'escompte pas plus les défaillances qu'on n'en redoute l'humeur, est au contraire la garantie de l'affection vraie. Le vieil adage : « Qui aime bien, châtie bien », restera éternellement juste.

D'ailleurs ceux-là « qui ménagent la verge » ne la relèguent le plus souvent au magasin des antiquités que par égoïsme ; par peur de perdre l'affection de leurs enfants. C'est là un bien mauvais calcul. « Quel malheur, disait une petite fille à sa mère, que ce soit papa qui parte pour faire ses 28 jours, et non pas toi! » — Or la mère était précisément une maman-gâteau, et le père un papa énergique. — Les enfants, comme le peuple, aiment l'énergie ; ils ne chérissent que ce qu'ils respectent.

Du reste cette fermeté éloigne les reproches et les boude-ries perpétuelles et sauvegarde cette atmosphère de saine gaîté qui doit régner dans la famille.

Mesdames et Messieurs, le moyen de maintenir ou de rétablir l'autorité dans la famille est de lui garder son caractère religieux. — « Toute autorité vient de Dieu » dit l'Apôtre Saint Paul. Dieu est la raison suprême du commandement et de l'obéissance ; Lui seul ennoblit la soumission et sanctifie le devoir. — Qu'on n'attende pas d'une morale laïque qu'elle forme des cœurs dociles et vaillants inaccessibles à la corruption et à la laideur. Et ne constatons-nous pas chaque jour que là où fléchissent les principes chrétiens se développe rapidement le culte de la force, du plaisir et de l'argent? C'est le retour au paganisme et à toutes ses hontes. — Ne croyons pas non plus que les théories pédagogiques vont suffire seules à incliner les consciences devant le devoir. Il faudra pour cela qu'elles viennent prendre leur efficacité au quatrième Commandement de Dieu.

En réalité demander un renouveau d'autorité et de fermeté dans l'éducation familiale, c'est demander le retour aux principes chrétiens. C'est grâce à ces principes chrétiens que vos familles gardent encore leurs traditions de respect et d'obéissance, qu'elles possèdent un trésor de vertus et d'honneur qu'on ne trouve nulle part ailleurs au même degré. Le sens chrétien, avec ses clartés et ses délicatesses, supplée à bien des théories sur l'éducation.

Pères et mères de famille, faites avec compétence et avec persévérance votre tâche d'éducation familiale. Le Collège, en union avec vous, fera aussi la sienne. Et nous verrons les beaux caractères chrétiens sortir de plus en plus nombreux de cette maison.

Dans cette vision d'espérance, couronnons ces enfants et ces jeunes gens et laissons les partir joyeux pour de bonnes Vacances. »

Il paraît que ces dures vérités avaient besoin d'être redites, car beaucoup de parents ne purent se retenir d'avouer qu'ils se sentaient coupables. Mais le plus remarquable peut-être ce fut la salve d'applaudissements qui accueillit sur nos bancs la vigoureuse et pittoresque apologie du fouet dont M. le Président, comme on l'a vu, s'était fait l'éloquent défenseur.

MM. Le Vasseur, professeur de philosophie, et Lozac'hmeur, professeur de Mathématiques, firent ensuite la lecture du palmarès. Et tandis que les infortunés à qui le sort n'avait pas souri se dédommageaient de leur infortune en applaudissant d'autres succès, leurs heureux rivaux enlevaient prestement leurs prix et descendaient de l'estrade savourant leur triomphe, un rayon de victoire au front.

M. le Supérieur fixa le rendez-vous au lundi 1er octobre et fit ouvrir toute grande la porte de la cage : l'heure de la liberté avait sonné.

Prix d'excellence

Dixième. — Emmanuel Guennoc, de Lesneven; Yves Perrot, de Lesneven; Albert Le Verge, de Lesneven.

Neuvième. — Eugène Roudaut, de Lesneven ; Yves Goaoc, de Plounévez-Lochrist; François Cann, de Saint-Derrien.

Huitième. — Joseph Le Brun, de Trégarantec; Jean Bozec, de Lanhouarneau; Michel Guennoc, de Lesneven.

Septième — Tanguy Quiec, de Saint-Méen ; Yves L'Helgouarc'h, de Tréméoc; Alexis Affret, de Plouider.

Sixième (section blanche). — Alexandre Soubigou, de Ploudiry; François Le Roux, de Plounéour-Trez.

Sixième (section rouge). — Joseph Chapel, de Milizac; Pierre Kerspern, de Telgruc.

Cinquième (S. B.). — René Le Clec'h, de Crozon ; Maurice Bourel, de Lesneven. — (S. R.). — Jean Montfort, de Logonna-Daoulas; Albert Cochard, de Kerlouan.

Quatrième (S. B.). — Fernand Abgrall, de Saint-Martin de Brest; François Falc'hun, du Bourg-Blanc. — (S. R.). — Eloy Boutin, de Saint-Eloy; Albert Villacroux, de Kerbonne.

Troisième. — Louis Cornec, de Landerneau; Louis Le Bars, de Plougonven; Jean Morvan, de Plouigneau.

Seconde. — Guillaume Balc'h, de Saint-Renan; Jean Lozac'h, de Ploudalmézeau; Louis Martin, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

Première. — Guillaume Vourc'h, de Guipavas; Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas; Pierre Creff, de Plounéour-Trez.

Philosophie. — François Croute, de Lesneven.

Mathématiques. — Eugène Le Roy, de Crozon.

BACCALAURÉAT

Session de juillet : résultats définitifs

PREMIERE PARTIE : 11 reçus; 3 admissibles.

Latin-Grec : 5 reçus; 2 admissibles. — Pierre Caugant, d'Edern, ancien admissible; Jean Chardronnet, de Brest; Urbain Person, de Lanarvily; Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas ; Guillaume Vourc'h, de Guipavas. — Jean-François Kermoal, de Plounévez-Lochrist; Jean-Louis Le Gall, de Plougastel-Daoulas.

Latin-Langues : 2 reçus. — Georges Salaün, de Quimper, ancien admissible; Georges Roudaut, de Lesneven.

Latin-Sciences : 2 reçus ; 1 admissible. — Pierre Creff, de Plounéour-Trez; Germain Frabolot, de Brasparts. — Jean Kerspern, de Telgruc.

Sciences-Langues : 2 reçus. — Yves Grall, de Plouzévédé; Yvon Jaouen, de Brest.

SECONDE PARTIE : 4 reçus, 3 admissibles.

Philosophie : 2 reçus; 1 admissible. — Adrien Salaün, de Quimper, ancien admissible; Jean Pernuit, de Lanvéoc .— Xavier Soubigou, de Lesneven .

Mathématiques : 2 reçus; 2 admissibles. — Eugène Le Roy, de Crozon; Emile Lannuzel, de Lesneven, ancien admissible. — Claude Cozanet, de Lesneven; Pierre Luneau, de Brest.

Carnet Bibliographique

ALAN YANN. — An drouiz-meur laouenan. — Nous signalons à tous les amis du breton cette vivante histoire de notre camarade et collaborateur Alan Yann, qui afait les délices des lecteurs du « Courrier du Finistère » lorsqu'elle y paraissait en feuilleton. Ils négligeront les divergences orthographiques dont l'auteur éprouve lui-même le besoin de s'excuser, pour se laisser captiver par l'intérêt du récit, sorte de roman historique d'où ressortent d'utiles enseignements religieux et moraux. S'adresser aux bureaux de la Presse Libérale, 4, rue du Château, Brest. Franco par la poste, 1 fr. 80.

⁂

BULLETIN DIOCESAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE. — Juillet-Août. — G. Pondaven et J. Abgrall. Notices sur les paroisses du diocèse. Locmaria Quimper (à suivre). — Abbé H. Pérennès. La grande Troménie de Locronan, avec carte de M. l'abbé Guéguen. — Abbé Saluden. Un curé constitutionnel, Emmanuel Pillet, curé de Landerneau (à suivre. — G. Pondaven et L. Le Guennec. Un maître de Renan à Saint-Sulpice, l'abbé Le Hir de Morlaix (suite et fin). — Abonnements, partant de janvier, 12 francs. Abbé Pondaven, Evêché, Quimper.

LA TROMENIE DE LOCRONAN. — L'article mentionné plus haut, au sommaire du B. D. H. A., a été publié en brochure par la maison Le Goaziou, éditeur à Quimper, où on peut se le procurer, franco poste 2 fr. 30. Les critiques ont été unanimes à louer l'esprit de méthode et le scrupule d'exactitude des deux auteurs.

LA VIE SPIRITUELLE. — Juin. — J. B. Bord: La Sainte Trinité principe d'unité. D. Maréchaux: Les moyens du salut. A. Sandreau: La prière chez les moines de l'antiquité. H. Noble: Sœur Marguerite de la Touche. R. Garrigou-Lagrange: Chronique de Théologie mystique.

Juillet. — Saint Thomas, docteur mystique. — Notes distinctives de se sainteté (L. Lavaud). Synthèse de sa doctrine morale (H. D. Noble). Principes fondamentaux de la mystique (R. Garrigou-Lagrange). La Somme théologique manuel de la vie intérieure (Th. Pègues). Les commentaires scripturaires (P. Synave). Opuscules de piété (R. Cathola). — Abonnement: 12 francs l'an. Ecole Théologique, Saint Maximin (Var).

LES SEMAILLES, revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse. Abonnement minimum: 6 francs l'an. — Abbé Et. Casson, Champagne au Mont d'Or (Rhône). — Juin. — La loi divine du travail. — Renseignements et conseils. — Page d'Evangile. — Nous ne connaissons pas Jésus-Christ. — Saint Alexis. — Pascal. — Liturgie du Sacrement de l'Ordre. — La Vocation eucharistique de la France. — Concours pour enfants.

⁂

R. P. Alexandre **Brou. — LE DIX-HUITIEME SIECLE LITTERAIRE.** — Tome I : Avant l'Encyclopédie. — Téqui, 1923, franco 8 fr. 50.

Le P. Longhaye nous avait donné du XVII[e] et XIX[e] siècle une histoire littéraire érudite et détaillée, écrite du point de vue chrétien, osant dire la vérité entière, reconnaissant le talent des grands écrivains mais jugeant inpartialement leurs idées et leurs sentiments. Le P. Brou nous donne aujourd'hui un premier volume d'une œuvre analogue sur le XVIII[e] siècle, qui étudie la préparation philosophique, scientifique, littéraire et sociale du siècle, la Régence, les débuts de Voltaire et de Montesquieu, enfin le roman et le théâtre jusque vers 1750 ou 1760. Professeur de littérature, l'auteur est parfaitement au courant de son sujet, le domine et l'expose avec une clarté, une méthode et une maîtrise que tous reconnaîtront. Nous attendons impatiemment l'achèvement de ce bon travail, qui sera un guide sûr pour l'enseignement catholique.

Dom S. Louismet. — LA CONTEMPLATION CHRETIENNE. — In-18. Prix: 7 fr. 50, franco, 8 francs. Téqui, Paris.

Cet ouvrage fait suite à celui que nous recommandions dernièrement: **Miracle et Mystique.** Avec le charme de son style limpide l'auteur s'occupe de ce que le catéchisme appelle : Connaître et Aimer Dieu; la contemplation n'étant autre chose que cette connaissance pleine de suavité dont les saints nous font la description dans leurs ouvrages de piété. Revenu à cette idée traditionnelle de la contemplation chrétienne, Dom Louismet, tout naturellement proclame que la sainte contemplation est pour tous les chrétiens, sans en excepter un seul. L'âme imprégnée des grandeurs et des richesses de l'état de grâce, tout chrétien, arrivé à l'âge adulte, doit être, dans une certaine mesure, un véritable contemplatif, un adepte sincère et convaincu de l'art de s'entretenir aimablement avec Dieu. Ce délicieux volume aidera à parvenir à ce but qu'il analyse si finement.



Le Gérant, F. GEORGELIN. Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

9e Année. Août-Septembre 1923
NOUVELLE SÉRIE, N° 47-48

En Avant!

Bulletin mensuel de l'Institution Saint-François
et de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Maîtres
DU COLLÈGE DE LESNEVEN

TABLE DES MATIÈRES

1. Consigne de acances (M. le Supérieur). page 225. — 2 Communications, p. 229. — 3. — Deux sonnets (H. Maugis), p. 230; 4. Chronique des Anciens, p. 221. — 5. Les familles nombreuses au Collège, p. 235. — 6. Xav er Delastel e p. 236 — 7. Questions d'enseignement, p. 237. — Bibliographie.

Consigne de vacances : communiez [1]

A peste, fame et bello, libera nos, Domine.
De la peste, de la faim et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur.

Bien chers enfants,

Encore quelques heures, et vous serez en vacances. Je ne voudrais assombrir en rien les joyeux horizons, vers lesquels se tournent en ce moment vos regards; et cependant pourquoi ne le dirai-je pas ? A vous voir partir j'éprouve un gros sentiment d'angoisse que je ne puis ni refouler, ni cacher. Les vacances ont leurs joies sans doute, joies légitimes, joies saines, que je ne calomnierai point: par contre, elles ont aussi leurs dangers, leurs misères. Combien de collégiens qui réussissent à se maintenir pendant les dix mois de classe purs, irréprochables, et qui se trouvent, après deux mois passés au dehors, le cœur flétri et l'âme souillée! Combien s'en vont avec la paix dans leur conscience et ne ramènent au retour que trouble et remords ! Voulez-vous un remède, un moyen de préservation ? Ecoutez. J'ai ouvert cette allocution par une invocation qui vous aura paru sans doute étrange, eu égard surtout à la circonstance de temps. Je la maintiens cependant, parce qu'elle vous offre un sujet de méditation dans une comparaison facile à saisir. Du point de vue spirituel, en effet, les vacances sont assimilables à un temps de guerre, de famine, de peste.

(1) Allocution de M. le Supérieur; N.-D. du Folgoat, le 12 juillet 1923.

⁂

Un temps de guerre d'abord. La vie de l'homme sur la terre est un combat, disait naguère le saint homme Job. Il exprimait par là un fait mystérieux qui remonte à la chute originelle de nos premiers parents et qui nous livre aux attaques incessantes et permanentes du démon, du monde et de nos mauvais penchants. Or, chose curieuse à noter, ces agents de perversion ont sur nous plus ou moins de puissance, selon que nous sommes plus ou moins occupés, plus ou moins laissés à nous-mêmes. Tandis que nous ne faisons rien, le démon qui rôde constamment autour des âmes accomplit, lui, son œuvre: il met en jeu mille suggestions perfides, mille pensées, mille désirs mauvais qu'il répand à travers des chemins parsemés de fleurs. Le monde, son complice, ne sera pas embarrassé pour trouver des moyens faciles, des séductions puissantes qui seconderont l'œuvre de perdition; ses influences perverses ont tant de portes pour accéder même aux meilleurs foyers qu'au lieu des voix du bien ce sont souvent les voix du mal qui ont le dessus; voix des amis suspects, voix des livres malsains, voix des propos licencieux voix des spectacles libertins, voix de la volupté aux mille formes. Mettez au milieu de tous ces ennemis une nature jeune, ardente, bouillonnante, abandonnée sans expérience, sans défense, sans règlement: il ne sera pas difficile de prévoir ce qui surviendra, si l'on n'y prend pas garde.

Que faire donc pour résister, pour vaincre ? Précisément ce que fait le soldat en temps de guerre. Il a besoin, ce soldat, d'armes pour se défendre et d'un pain de munition fortifiant pour tenir tête aux fatigues des marches et des combats. Or, les armes principales du soldat du Christ sont la prière et la vigilance; son pain de munition, c'est le pain des forts, le pain de la communion. Voulez-vous, jeunes écoliers, remporter sûrement la victoire sur vos ennemis spirituels, communiez, communiez souvent, plus encore pendant les vacances.

⁂

Ce temps, je vous l'ai dit aussi, représente un temps de famine Sachez et retenez bien, chers enfants, que notre âme de même que notre corps a besoin de nourriture pour vivre. Chaque jour, à tout instant, nos forces s'épuisent. Travaillez pendant quelques heures et sans tarder vous sentirez la fatigue venir et tous les ressorts de l'organisme se détendre: les bras perdent

leur énergie, les jambes refusent leurs services, le cerveau lui-même devient incapable de penser. Que faut-il pour récupérer la force, la vigueur perdue? Une chose, une seule: la nourriture; prenez-la, et à bref délai tous ces membres défaillants vont se ranimer, et la vigueur renaît. Il en va de notre âme comme de notre corps. Chaque jour, si l'on n'en prend pas soin, ses forces s'affaiblissent, la vigueur surnaturelle diminue. Qu'est-ce qui la remontera, cette âme? Qu'est-ce qui lui rendra sa sève? De bonnes lectures sans doute; la prière, j'en conviens; mais, par dessus tout, ce qu'il lui faut, c'est de la nourriture aussi, la nourriture divine, l'Eucharistie.

Au collège, ces mets salutaires vous sont offerts et servis, pour ainsi dire sans que vous y pensiez, et la persévérance dans la grâce vous coûte moins d'effort. En vacances, quelque bonnes que soient vos familles, vous serez à peu près les maîtres de vos actions, surtout en ce qui concerne la piété. Il est à craindre que vous n'ayez pas, comme au collège, le soutien de la méditation, de la lecture spirituelle et tant d'autres; toutes ces pertes spirituelles ne sauraient être compensées que par la réception plus fréquente de cette nourriture substantielle, aliment complet qui peut suppléer à tous les autres. Communiez donc en vacances plus qu'en tout autre temps.

⁂

Enfin, j'ai osé dire que le temps des vacances est un temps de peste. Je m'explique en précisant que l'atmosphère morale dans laquelle vous allez vivre est comme viciée. Comprenez-moi bien: je sais que vos familles sont chrétiennes et que dans vos relations au foyer vous ne rencontrerez que des exemples édifiants. Mais sortez de ce cercle, étendez plus loin vos rapports, et que risquez-vous de voir ? Des exemples pernicieux, des spectacles de dévergondage, des livres empoisonnés, des gravures obscènes: toutes ces ordures infectent l'air ambiant de nos jours. Il fut un temps où les campagnes pouvaient se prévaloir d'être à l'abri de leurs miasmes pestilentiels; ce temps n'est plus, et les campagnes aujourd'hui ne sont guère plus en sûreté que les villes; les habitudes de vie facile et molle se sont introduites partout. Pour résister au courant, pour échapper à la maladie et à la mort, il faut le plus solide des tempéraments spirituels, préservé de la contagion par l'effet d'un contrepoison énergique. Ce contrepoison, vous l'avez deviné, c'est l'Eucharistie, définie par l'église elle-même « l'antidote » contre le péché mortel. Et voilà pourquoi je vous crie encore plus fort:

communiez souvent, spécialement pendant les vacances. Mille fois heureux ceux qui, répondant au désir le plus profond du Cœur de Jésus, au vœu le plus cher de l'Eglise, au besoin le plus pressant de leurs âmes, prendront la résolution ferme de communier aussi souvent qu'il leur sera permis !

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour tous ? Il ne viendra à l'idée de personne que les recommandations du Pape soient limitées dans le temps aux jours scolaires; et vous sentez, d'autre part, que les besoins sont plus vifs à l'époque des vacances. J'ai entendu vos objections: « Nous n'aurons plus les facilités qu'assurent la proximité de la chapelle, la présence du confesseur habituel, la régularité même de la vie scolaire. L'imprévu des journées, l'heure tardive du coucher, l'éloignement de l'église, peut-être les déplacements, les voyages viendront se mettre en travers de la bonne volonté et constituer parfois de réelles impossibilités. Le milieu lui-même sera loin d'être aussi sympathique à la communion fréquente; les préjugés jansénistes ne sont pas encore périmés et se dresseront peut-être parfois sur le chemin sous leur masque de fausse théologie et de piété erronée ». Oui, je vous l'accorde, la communion quotidienne en vacances peut demander un acte presque héroïque. Mais quoi! oseriez-vous répondre à Notre Seigneur: « Tant qu'il m'est aisé de vous recevoir, je veux bien venir à vous ; mais s'il faut pour cela m'imposer quelque gêne, me lever de bonne heure, reculer l'heure de mon déjeuner, souffrir la chaleur ou la pluie, réagir contre le respect humain, Seigneur, excusez-moi, je ne bougerai plus ». Non, assurément, vous ne répondrez pas ainsi; ce que vous ne diriez pas de bouche, ne l'exprimez pas davantage par vos actes.

Il y a mieux à faire. Que d'enfants, que de jeunes gens pourraient, par leur seul exemple, devenir autour d'eux des entraîneurs vers la Sainte Table! Quel magnifique idéal pour un cœur d'apôtre! Dussiez-vous être seuls à certains jours, allez de l'avant. Il faut bien que dans le service de Dieu quelques-uns marchent les premiers. Ambitionnez cet honneur et prêchez la croisade eucharistique en vous agenouillant au banc de la communion. On vous critiquera peut-être; mais plus sûrement encore on admirera dans votre vie les fruits de l'Eucharistie; vous attirerez des âmes à Jésus. Nous pourrions citer plus d'un cas, plus d'une paroisse où les enfants en vacances ont contribué puissamment à développer la fréquentation des sacrements.

Il y a quelques jours se tenait à Paris un grand Congrès eucharistique national qui fit à Jésus au Saint Sacrement un triomphe jusqu'à présent inoui, du moins en France. Dans le même moment, des milliers d'enfants s'assemblaient ici même, au Folgoat, pour s'unir d'intention à leurs frères de la France entière et communier avec eux dans un même tribut d'hommages et de prières à Jésus-Hostie. Les plus jeunes d'entre vous étaient présents de corps et tous vous étiez là d'esprit et de cœur: déjà je me préoccupais de ce que seraient pour vous les vacances toutes proches, épreuve redoutable et souvent douloureuse au Cœur de Jésus. Qu'Il vous garde fidèles à la Sainte Table! Vous êtes exposés à plus de dangers; vous avez moins de secours assurés; vous disposez de plus de loisirs; ne soyez pas moins empressés à la communion, soyez au contraire plus avides de ce Pain des Anges. C'est la grâce que je vous souhaite et que je demande pour vous à Notre Seigneur qui va vous bénir: « O salutaris hostia,... O salutaire hostie, qui ouvrez la porte du ciel, j'ai des luttes terribles à soutenir, et mon âme est faible; donnez-moi la force, apportez le secours ! »

COMMUNICATIONS

AVIS. — Notre Collège demande des surveillants pour la rentrée d'octobre. Prière de s'adresser à M. le Supérieur.

COTISATIONS & ABONNEMENTS

Nous remercions cordialement les 400 associés qui ont bien voulu nous envoyer leur cotisation, et nous faisons appel au dévouement des 300 autres pour qu'ils nous épargnent la besogne des traites, en nous expédiant leurs 10 francs ou leurs 7 francs, de préférence par mandat-chèque dès la réception du présent bulletin.

UN CONGRES DES CERCLES D'ETUDES

Le 30 septembre aura lieu à Landerneau un Congrès des Cercles d'études, présidé par Monseigneur.

Les groupes scolaires y sont convoqués aussi bien que les groupes paroissiaux : les membres du Cercle Saint-François, qui pourront y participer assisteront nous en sommes convaincus, à une belle manifestation de la vitalité de la jeunesse catholique du Diocèse.

DEUX SONNETS

A LA BRETAGNE

Dédié à M. Louis Le Chevalier.

Ton nom est doux, Bretagne, et, quand nous l'entendons,
Nous évoquons ton charme embrumé de mystère,
Ta lande, tes rochers, ton rivage où la terre
Se mariant aux flots mêle deux horizons.

Ton sol avec la mer ont fait l'esprit breton,
C'est là qu'il a puisé sa fierté solitaire,
Cet idéal de foi qui dressa tes calvaires,
Et l'immense ferveur du pays des pardons.

Peuple de dur labeur et de vieille vertu,
Où les chants d'autrefois ne se sont jamais tus,
Ton exemple est pour nous comme un lointain reproche.

On sent revivre en toi l'âme des trépassés,
Et tu berces, fidèle à ce pieux passé,
Ton rêve séculaire à la voix de tes cloches.

Henri MAUGIS,
professeur de 1re au Lycée de Tours.

LES CLOCHERS

A M. l'abbé Sieun.

L'âme de tout village habite en son clocher :
Clocher de la Bretagne ou de la Normandie,
Fier sur une colline, humble dans la prairie,
Tout le cœur du pays semble y être attaché.

Espoirs et souvenirs ensemble y sont cachés :
Les cloches sont la voix des morts pour qui l'on prie,
La chanson du foyer, l'appel de la patrie
Qui tinte aux jours d'angoisse et qui vient nous chercher.

Elles sont l'hymne clair ou bien l'adieu suprême
Qui nous suit dans la tombe ou nous mène au baptême,
Leur chant donne à la vie un rythme solennel.

Cloches, sonnez toujours ! Descendez sur la plaine
Et versez, seul remède à la douleur humaine,
Sur les champs infinis vos refrains éternels !...

Henri MAUGIS.

CHRONIQUE DES ANCIENS

DEUILS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Gabriel Le Ménec, recteur de Saint-Thurien, membre de notre A. A. au titre d'ancien surveillant en 1897-98, décédé le 11 juin, à l'âge de 49 ans;

Joseph Hily, élève au collège de 1908 à 1910, grand blessé de guerre, membre de notre Association amicale, décédé à Keriégu, en Guipavas, le 9 juillet 1923, à l'âge de 28 ans;

M. le chanoine Rospars, ancien professeur au collège de 1869 à 1879, ancien directeur de la *Semaine Religieuse*, membre fidèle de notre Association, décédé à Quimper, à l'âge de 75 ans ;

M. l'abbé Félix-Hyacinthe Buors, du cours 1863, ancien curé de Daoulas, doyen honoraire, ancien aumônier de l'asile Ponchelet, membre de notre association amicale, décédé à Saint-Martin de Brest, à l'âge de 80 ans, enterré à Lesneven, le 16 août 1923;

M. l'abbé François-Marie Le Fourn, ancien élève du collège, ancien vicaire de Langolen, puis de la Forêt-Fouesnant, décédé dans sa famille à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, le 4 juin 1923, à l'âge de 40 ans ;

M. l'abbé Yves-Marie Calvez, ancien élève du collège, recteur de Lanhouarneau, décédé le 23 juin, à l'âge de 71 ans ;

M. Henri Bergot, frère de M. René Bergot et beau-frère de M. le docteur Odeyé, ancien élève du Collège, enterré à Lesneven, le 9 août, à l'âge de 62 ans;

Madame Roudaut, mère de Louis Roudaut, séminariste-soldat, décédée à Saint-Méen, le 24 juin, et la sœur de Louis Roudaut, en religion Sœur Lucien-Marie, décédée à Saint-Brieuc, le 3 mai 1923 ;

Madame Lazennec, mère de notre élève Yves Lazennec, enterrée à Gouesnou, à l'âge de 47 ans, le 23 juin 1923;

Madame Jeanne-Yvonne Larreur, veuve Le Gac, grand'mère de Jean Le Gac, élève de 4e, décédée à Plouzané, le 1er juillet, à l'âge de 78 ans ;

M. Alain Souben, grand'père de Jean Gentric et des trois frères Souben, décédé à Mahalon, à l'âge de 89 ans;

Mlle Anne-Marie Salou, sœur d'Ambroise Salou, séminariste de Guissény, décédée le 7 juin, à l'âge de 42 ans.

Le grand-père d'Yves Pouliquen, élève de 1re, décédé à Tréflévénez, à l'âge de 84 ans;

M. Morvan, père de nos anciens élèves Charles, Jean-François, Auguste, Louis et Joseph, décédé à Brendaouez, en Guissény;

M. Floc'h, père de notre élève de 8e, Joseph Floc'h, de Gouesnou, décédé à l'âge de 47 ans;

M. Yves Balcon, décédé à Berven, laissant cinq enfants, beau-frère de M. Yves Paul, adjudant de l'administration du Génie, Lorient.

Et nous offrons à leurs familles nos respectueuses condoléances.

MARIAGES

Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de :

M. Jean Branellec, licencié en Droit, fils de M. le doctor Branellec, de Lesneven, avec Mlle Madeleine Gallou, de Kerigeant, en La Roche-Maurice ; 10 juillet 1923 ;

M. Jean Abhervé-Guéguen, professeur de Mathématiques au collège de Thiers, avec Mlle Jeanne Dubost; Thiers, le 24 juillet 1923.

Nos meilleurs vœux.

NAISSANCES

Le capitaine et Mme Ernest Taburet ont bien voulu nous faire part de la naissance de leur fils, Henri-Claude. Lannion, rue Kervenno, le 26-7-23 ;

M. et Mme Pierre Condé ont bien voulu nous annoncer la naissance de leur fille Geneviève. Bordeaux, 242, rue Sainte-Catherine.

M. et Mme Jean Morvan ont bien voulu nous faire part de la naissance de leur fille Madeleine. Châteaulin, le 1er août 1923.

Le docteur et Mme Paul Herry ont bien voulu nous faire part de la naissance de leur fils Paul, Berven-Plouzévédé, le 13 août 1923.

M. et Mme Aimé Le Goff ont bien voulu nous faire part de la naissance de leurs filles Madeleine et Yvette. Landerneau, 14 août 1923.

Nos cordiales félicitations.

ORDINATION

Plusieurs membres de notre Association ont été promus aux ordres majeurs, le 25 juillet :

A la Prêtrise : MM. Félix Rannou, de Saint-Louis de Brest ; Jean-François Blons, de Ploudaniel ; Jean-Marie Laot, de Plouider; Hervé Martin, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Alphonse Poupon, de Saint-Corentin ; Jean-Louis Toulemont, de Loctudy, professeur d'histoire au collège ;

Au Diaconat : MM. Yves Favé, de Trémaouézan ; Yves Favé, de Kernilis ; Olivier Hernot, de Locmélar ; Charles Le Corre, de Saint-Louis de Brest ; François Marzin, de Plabennec ; François Nicolas, de Ploudaniel ;

Au Sous-Diaconat : MM.Laurent Déniel, de Ploudalmézeau ; Guillaume Guemégan, de Lanhouarneau ; Eugène Soyé, de Guipavas.

François Person, de Plouider, séminariste de Saint-Jacques, nous a informés de sa promotion au sous-diaconat,

Ut hos electos benedicere digneris, te rogamus, Domine.

DISTINCTIONS

Le prix Bordin, spécialement consacré à encourager la haute littérature, vient d'être attribué par l'Académie française à notre éminent ami et collaborateur Alexandre *Masseron* pour son ouvrage « les Enigmes de la Divine Comédie » si favorablement accueilli (nos lecteurs ont pu s'en rendre compte) par toute la presse française et étrangère.

M. l'abbé Augustin *Guillermit,* précédemment professeur d'histoire au collège Saint-François, a été nommé supérieur du collège Saint-Louis, à Brest, en remplacement de M. l'abbé François Jézéquel, démissionnaire pour cause de santé. Mgr l'Evêque a conféré à M. Guillermit la mozette de Doyen.

MM. *Kerbaol,* curé de Plouescat, et *Mesguen,* supérieur de N.-D. du Créis-Ker, ont été nommés chanoine honoraires du diocèse de Quimper.

M. *Le Roux,* ancien recteur de Landunvez, a été autorisé à porter la mozette de doyen, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

NOMINATIONS

Marcel Le Corre, renvoyé dans ses foyers, est nommé à la Banque de France, succursale de Rennes.

M. J.-Louis Monot, du cours 1893, a été nommé recteur de Saint-Thurien.

M. J.-F. Prémel, surveillant au collège Saint-François, a été nommé vicaire à Ploujean.

M. Félix Rannou, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Lesneven.

M. Auguste Lespagnol, vicaire à Locmaria-Plouzané, a été nommé vicaire à N.-D. du Carmel, Brest.

M. Yves Lamendour, vicaire à Pont-Croix, a été nommé vicaire à Taulé.

M. Paul Guillou, surveillant au Collège Saint-François, a été nommé vicaire à Plouider.

M. Désiré Abolivier, vicaire à Rosporden, a été nommé vicaire à Loctudy.

M. Jean-François Blons, jeune prêtre de Ploudaniel, a été nommé professeur à l'Ecole Saint-Louis de Brest.

M. Le Nours, jeune prêtre de Brest, a été nommé maître d'études au collège Saint-François.

M. Alphonse Poupon, jeune prêtre de Saint-Corentin, qui fut professeur à Saint-François en 1917-19, a été nommé maître d'études à Saint-Yves.

SUCCES & PROMOTIONS

Jacques Anglade, du cours 1913, ingénieur de 1re classe d'artillerie navale, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels.

M. Eugène Corgne, professeur d'histoire au lycée de Pontivy, vient d'être promu officier d'Académie.

Louis Soubigou, élève au Séminaire français, a été reçu Docteur en philosophie à l'Académie de Saint-Thomas, Rome.

Jean Thomas, de Guilers, ancien surveillant, est admissible à Saint-Cyr.

Jean Ramée, de Guipavas, a été reçu premier au concours d'admission à l'Ecole des mines de Nancy.

Antoine Jézéquel, de Guipavas, a obtenu le diplôme d'Ingénieur agronome de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, après avoir soutenu une thèse sur « l'extension et l'amélioration des cultures fourragères à la ferme de Marimont et dans le Saulnois ».

Antoine Ollivier, de Lesneven, a subi avec succès à Paris, l'examen de fin de première année de pharmacie, mention assez bien.

Albert Heurtault, de Lesneven, a été reçu à l'examen de 2e année de pharmacie avec la mention très bien.

Louis Rosec, de Plouescat, a subi avec succès, en novembre 1922, le dernier examen de la Licence en droit, et en mai 1923 l'examen de premier clerc de notaire.

Xavier Cozanet a obtenu son premier Baccalauréat en droit.

François Trébaol, de Lambézellec, est sorti médecin-vétérinaire de l'Ecole Nationale de Toulouse.

A tous nos meilleures félicitations.

ACCUSE DE RECEPTION

Le R. P. Hily, des Maristes de Lyon, missionnaire à Pounérihouen, Nouvelle-Calédonie, en nous envoyant ses cotisations, réclame des collaborateurs pour combler les vides, et fait appel aux âmes généreuses pour l'aider à construire une chapelle indispensable.

Louis Le Chevalier, professeur d'histoire au collège d'Eu, Seine-Inférieure, a prononcé à la distribution des Prix un remarquable discours sur l'Education physique, que nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir publier.

Nous remercions de leur bonne visite Henri Mével, en congé de Paris ; Baptiste Egaret, en permission de Rennes ; MM. Jean Thomas et Piton, anciens surveillants ; André Picot, en vacances de l'Institut agricole d'Algérie ; Yves Tranvouez, du Séminaire des Pères Blancs ; l'abbé Louis Soubigou, en vacances de Rome ; André Soubigou et Antoine Ollivier, en vacances de Paris, Joseph Blons, du Séminaire des Missions Etrangères,... et tous les Anciens qui sont venus saluer leur collège.

LES FAMILLES NOMBREUSES
au Collège

La Commission permanente catholique des Congrès de la Natalité vient de procéder à une enquête sur les familles nombreuses dans les Collèges libres.

Au Collège Saint-François, le jour où a eu lieu le recensement, étaient représentées 308 familles ayant au moinsdeux enfants vivants: 44 de ces familles étaient représentées par 2 frères collégiens, 7 familles par 3 frères collégiens.

Sur ces 308 familles, nous en comptons :

77 de 2 enfants vivants		16 de 7 enfants vivants	
67 de 3	—	16 de 8	—
46 de 4	—	10 de 9	—
39 de 5	—	4 de 10	—
29 de 6	—	3 de 11	—

Une famille a treize enfants vivants.

En tenant compte des enfants décédés, on obtient la répartition suivante ; sur ces 308 familles,

45	ont eu	2	naissances	20	ont eu	8	naissances
61	—	3	—	16	—	9	—
46	—	4	—	10	—	10	—
44	—	5	—	5	—	11	—
34	—	6	—	4	—	10	—
20	—	7	—	2	—	13	—

Une famille a eu 15 naissances.

Près de la moitié de ces 308 familles ont donné au clergé ou aux congrégations religieuses un ou plusieurs membres : 148 d'entre elles y sont en effet représentées par 265 religieux, religieuses, missionnaires, prêtres ou séminaristes : 18 enfants et 247 oncles ou tantes.

Il est inutile de commenter ces divers chiffres : ils parlent assez haut en faveur de l'esprit chrétien qui anime notre coin de terre bretonne.

Xavier DELASTELLE

Né à Saint-Malo, le 14 juin 1905, Xavier Delastelle était entré en 1917 au Collège Saint-François comme élève de quatrième. Enjuillet 1922, il obtenait la première partie du baccalauréat sciences-langues vivantes. Depuis la rentrée d'octobre il suivait les cours de Mathématiques élémentaires lorsque vers la fin du mois de novembre, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Il ne revint pas au Collège après les vacances de Noël. Plusieurs crises depuis lors, l'affaiblirent progressivement. Une dernière secousse vint, en juillet dernier, ébranler son organisme débilité. Soutenu par l'admirable dévouement d'une mère héroïque qu'il voulait voir nuit et jour à son chevet, il résista encore quelques semaines; puis dans la nuit du vendredi au samedi 25 août, épuisé, il s'éteignit.

Le tempérament de Xavier Delastelle ne l'inclinait pas aux bruyantes expansions; on eût souhaité, parfois, de lui trouver un caractère moins réservé. Mais il ne faudrait pas s'y tromper: durant ses longs mois de maladie, il aimait à reporter sa pensée sur le collège, où il ne désespérait pas de reprendre sa place; et quand, huit jours avant la fin, M. le Supérieur vint avec un de ses professeurs, lui apporter une parole de réconfort, notre malade exprima le regret que ses camarades de cours lui écrivissent des cartes si brèves, alors qu'il eût tant désiré les suivre dans le détail de leurs études et de leurs examens...

Pour lui, se voyant condamné à y renoncer du moins provisoirement, il trouva dans son esprit de foi et sa sincère piété le courage nécessaire pour supporter cette rude épreuve. Son confesseur devint pour lui un ami dont il attendait toujours la visite. Il demanda souvent la sainte communion et participa lui-même aux neuvaines que des âmes pieuses entreprenaient pour demander sa guérison par l'intercession de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus. Quand le danger s'aggrava, non seulement il accepta de grand cœur le sacrement de l'Extrême-Onction,

mais il crut devoir rassurer ses bons parents en leur faisant à ce propos une petite leçon de catéchisme. Enfin, lorsque tout espoir fut perdu, il fit vaillamment son acte de résignation à la volonté du bon Dieu et édifia son entourage par la profondeur de ses sentiments chrétiens.

Nulle consolation ne saurait apaiser la douleur du père et de la mère d'un jeune homme de 18 ans, enlevé à la veille de recueillir le fruit de ses premiers travaux, si ce n'est l'assurance que leur fils ne les a pas quittés tout entier: une bonne mort lui a ouvert l'accès d'une éternité bienheureuse où il ne connaîtra ni les amertumes ni les défaillances qui eussent peut-être assombri un plus long séjour dans cette vallée de larmes. Et de là-haut il veillera sur ceux qui le pleurent, il priera pour eux, il leur révèlera le vrai bonheur.

A son ancien professeur et à ses camarades du Conquet qui ont pu, le 27 août, accompagner Xavier Delastelle à sa dernière demeure, se joignent tous ses maîtres et ses condisciples du collège pour recommander son âme à la miséricorde divine, et pour offrir à Monsieur, Madame et Mademoiselle Delastelle, leurs condoléances émues et leur plus respectueuse sympathie.

De Profundis.

Questions d'Enseignement

LE DECRET BERARD.

Le décret du 3 mai 1923, relatif à la réforme de l'enseignement secondaire, porte que désormais tous les élèves suivent le même plan d'études pendant les quatre premières années : indépendamment des autres matières communes, le latin est obligatoire pour tous en sixième, cinquième, quatrième et troisième, et le grec en quatrième et en troisième. — Dans les classes de seconde et de première, les élèves ont le choix entre l'enseignement classique et l'enseignement moderne, le premier avec latin obligatoire, et grec facultatif mais favorisé à l'examen, — le second avec français plus développé et étude d'une seconde langue vivante.

Quoi qu'il en soit de cette bifurcation établie à la fin de la 3e, le nouveau régime, en ce qui concerne les quatre premières années, libère du moins les familles de la lourde responsabilité de contraindre des adolescents à faire, dès leur entrée au collège, un choix arbitraire entre l'enseignement avec latin (6e A) et l'enseignement sans latin (6e B), qui, jusqu'ici, risquait de décider prématurément de toute une vie.

Le nouveau régime offre un autre avantage : il harmonise pour la première fois l'étude des lettres et celle des sciences, conformément aux vœux formulés depuis un demi-siècle par les plus grands savants français : tandis que le latin n'est

obligatoire pour tous que pendant quatre ans, la culture scientifique sera la même pour tous depuis la sixième jusqu'à la fin de la première.

LE NOUVEAU PLAN D'ETUDES

Seuls les horaires et les programmes de la classe de sixième ont jusqu'à présent paru à l' « Officiel » : c'est que, pour le moment, cette classe est seule en cause : rien n'est changé pour les élèves qui entrent en 5e ou dans une classe supérieure.

Quant à ceux qui entrent en sixième, leur situation, nous l'avons dit, est extrêmement simplifiée : ils n'ont plus à se demander s'ils feront du latin ou s'ils n'en feront pas : ils sont tous obligés d'en faire ; il n'y a plus de 6e A ni de 6e B : il y a simplement la 6e.

Seront respectivement considérés comme possédant l'instruction suffisante pour entrer en 6e, les élèves munis de la 1re partie du certificat d'études primaires

Dans l'enseignement secondaire public, la répartition hebdomadaire des matières d'enseignement est ainsi fixée en 6e :

Français.....	4 heures	Langue vivante...	4 heures
Latin.....	6 —	Mathématiques . .	2 —
Histoire.....	2 —	Sciences naturelles	1 —
Géographie.....	1 —	Dessin.....	2 —

Au total, 22 heures de classe, auxquelles s'ajoutent 2 h. 1/2 consacrées à des « séances de direction et de contrôle du travail des élèves : lettres, 1 h. ; langue vivante, 1 h. ; sciences naturelles, 1/2 h. »

L'arrêté ministériel, tout en maintenant le principe des classes de « soixante minutes », recommande « le groupement des deux classes d'une heure » faites par un même professeur, et ajoute qu' « il sera loisible, en outre, dans les mêmes conditions, d'organiser des classes d'une heure et demie. »

LE PROGRAMME DE FRANÇAIS

L'étude de la langue française comprend trois parties :

1°) **Grammaire, orthographe, vocabulaire.** — Notions très élémentaires sur les sons français et leur représentation écrite. Accentuation. Notions sommaires sur les mots dérivés et les mots composés. Proposition principale et proposition subordonnée. Fonctions des mots dans la proposition (étude approfondie) ; fonctions des propositions dans la phrase (indications sommaires) ; en même temps que l'étude des fonctions, on abordera celle des prépositions et des conjonctions. Les différentes espèces de mots : formes et accords.

2°) **Exercices d'application.** — Etude de l'orthographe, de la ponctuation ; des exercices oraux et dictés, suivis de questions d'analyse (les textes des dictées ne seront choisis que dans les meilleurs prosateurs). Etude orale du vocabulaire français usuel, à propos des textes français ou latins. Lectures courantes et explications des textes.

Récitation de textes précédemment expliqués (on fera de préférence apprendre par cœur des morceaux de poésie).

Brefs exercices oraux ou écrits d'observation et de description (les exercices écrits seront, autant que possible, préparés en classe).

Petits exercices consistant à reproduire des récits très simples lus en classe.

N.-B. — Dans tous les exercices de la classe, le professeur devra exiger que les élèves prononcent exactement et s'expriment en phrases complètes et correctes.

3°) **Auteurs français.** — Dans les heures consacrées aux auteurs classiques, le professeur, sans négliger les autres profits à tirer de l'explication et en s'appuyant uniquement sur l'étude précise des textes, aura soin d'en faire ressortir l'intérêt durable, tant moral qu'esthétique.

Ainsi se dégageront tous les enseignements qui font de l'intimité avec ces auteurs le moyen par excellence de favoriser chez les élèves le développement de l'esprit et du goût en les préparant à la vie.

Morceaux choisis de prose et de vers des classiques français. (Le même recueil servira pour les classes de sixième, cinquième et quatrième).

Récits extraits des prosateurs et poètes du moyen âge mis en français moderne. (Livre de lecture et d'explication cursive).

La Fontaine. — Fables (choisies dans les trois premiers livres).

Fénelon. — Fables. — Télémaque.

Choix de poètes du dix-neuvième siècle.

Contes et récits en prose extraits des auteurs du dix-neuvième siècle.

N. B. — Cette liste, comme les suivantes, n'est pas destinée à être utilisée tout entière chaque année. Le professeur y choisira annuellement les quelques auteurs qu'il fera étudier en classe.

LE PROGRAMME DE LATIN

1°) **Enseignement de la langue.** — Déclinaison des noms et des adjectifs. Accent tonique. Etude de la conjugaison régulière. Déclinaison des pronoms. Etude élémentaire de la valeur des cas ; à ce propos, rapports marqués par les propositions. (On commencera en même tmps l'étude des déclinaisons et celle des conjugaisons, de façon à mettre le plus tôt possible les élèves en présence des éléments d'une phrase complète).

Acquisition du vocabulaire à l'aide d'un cahier où les mots seront, autant que possible, classés par familles.

Explication et récitation de textes (on profitera des explications pour donner les premiers exemples de proposition infinitive et d'ablatif absolu).

Exercices oraux et écrits de thème et de version, les deux exercices étant considérés comme indispensables et solidaires jusqu'au terme des études.

2°) **Auteurs.** — Recueil de textes faciles et gradués. — Epitome historiae Graecae (édition simple et de difficulté graduée). — De viris illustribus Urbis Romae (2e semestre).

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

1°) **L'Orient.** — (Préhistoire ; synchronisme des civilisations antiques ; Egyptiens ; Chaldéens et Assyriens ; les Hébreux ; les Phéniciens ; les Perses). — **La Grèce** (Préhellénisme ; cultes primitifs ; Grèce archaïque ; institutions panhelléniques ; Sparte ; Athènes ; guerres médiques ; suprématie de Sparte ; suprématie de Thèbes ; Philippe et Alexandre ; démembrement ; conquête romaine ; revision des principaux faits de la chronologie.

2°) **Géographie.** — Nomenclature ; géographie générale ; terres polaires ; Amérique ; Australasie.

LANGUE VIVANTE

Prononciation, Vocabulaire, Grammaire. — Exercices de conversation. — Lecture, explication et récitation de textes faciles. — Petits exercices écrits.

Auteurs (première période). — Textes faciles (prose et poésie).

MATHEMATIQUES.

Revision des opérations sur les nombres entiers. — Exercices de calcul mental. Conditions de divisibilité par 2, 5, 9, 3. — Problèmes sur les grandeurs représentées par des nombres entiers. — Fractions de grandeurs. Notion de fraction. Fractions égales. Réduction de plusieurs fractions au même dénominateur. — Problèmes sur les fractions de grandeurs. Opérations sur les fractions. Fractions décimales. Nombres décimaux.

SCIENCES NATURELLES

1er semestre. — Zoologie : l'homme et les vertébrés.
2e semestre. — Botanique : étude de quelques espèces de plantes à fleurs.

LE PRÉ-BACCALAUREAT.

Le Décret du 3 mai prescrivait que « tout candidat, au moment où il s'inscrit en vue de la 1re partie du baccalauréat, doit fournir la garantie des premières études classiques communes, en justifiant qu'il a subi avec succès un examen spécial, qui comporte seulement deux épreuves écrites, l'une de latin, l'autre de grec, et qui est passé deux années avant le baccalauréat. »

Mais certaines observations relatives à ce « prébaccalauréat » ont amené le ministre à constituer une commission, composée de parlementaires et d'universitaires, « qui sera chargée d'étudier la question du certificat d'études classiques élémentaires » et celle des modalités de liaison entre les divers ordres d'enseignement.

« Cette décision de M. Léon Bérard », dit un communiqué officiel, « marque bien sa volonté de fortifier le régime qu'a instauré le décret du 3 mai », tout en confirmant « son souci de ne point fermer l'enseignement supérieur à des jeunes gens qui n'auraient point suivi, au début de leurs études, les disciplines classiques, mais qui, en raison de leurs mérites dûment constatés, voudraient accéder, en particulier, dans les Facultés des Sciences ».